



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



UNIVERSITEITSBIB



9000002

Digitized by Google

B. 1584

J.F.A. Vandervin

LA GENESE

TRADUITE EN FRANCOIS.

AVEC L'EXPLICATION
du sens litteral & du sens spirituel.

Tirée des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques.

NOUVELLE EDITION.



A PARIS,

GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur &
Libraire ordinaire du Roi,

Chez {

JEAN-BAPTISTE DESESSARS Libraire, rue
saint Jacque, à saint Prosper & aux trois Vertus.

M. DCC. XI.

Avec Approbation, & Privilege de Sa Majesté.



PREFACE.

PREMIERE PARTIE.

§. I.

Moïse Auteur de la Genèse. Autorité de Moïse confirmée par ses miracles.

L'E C R I T U R E sainte est une source de vie & de lumiere : & ce que saint Paul a dit du Verbe de Dieu, se peut dire de sa parole : que tous les trésors de la sagesse & de la science de Dieu y ^{Coloss. 3. 3.} sont renfermés. Le premier des livres de l'Ecriture est la Genèse ; & l'Auteur qui l'a écrit est Moïse.

Si l'on considere la personne de cet homme de Dieu, on n'y trouvera rien que de grand & d'extraordinaire. Il a été élevé comme le fils adoptif ^{Ab. 7. 22.} d'une Princesse, qui avoit dessein de le rendre digne d'être Roi ; & il a été instruit de toutes les sciences des Sages d'Egypte , dont la réputation étoit alors celebre parmi les Savans.

Si l'on a égard à l'antiquité , il a été sans comparaison plus ancien que tous ces Auteurs

P R E F A C E.

Si illustres dans le monde , qui ont acquis à la Grece le nom de mere des sciences & des arts. Car il a été près de cinq cens ans avant Homere , huit cens avant le Philosophe Thalès qui a traité le premier de la nature , neuf cens ans avant Pythagore , & plus d'onze cens ans avant Socrate , Platon & Aristote , qui ont été comme les chefs & les maîtres de toute la sagesse des Grecs.

Si l'on considere ce qui paroît de grand dans ses écrits & dans toute la suite de sa vie , on trouvera que n'ayant pu tirer aucune lumiere de toute l'antiquité prophane , avant laquelle il a éclaté dans le monde , il a été en même-temps , Orateur , Poète , Historien , Philosophe , Legislateur , Theologien , Prophete , plus que Pontife ; puisqu'il a sacré le Grand - Prêtre , Ministre de Dieu , avec lequel il a traité comme un ami avec son ami , conducteur de son peuple ; enfin pour dire tout en un mot , maître & arbitre de la nature , interprete du ciel , vainqueur des Rois , *Dieu de Pharaon*.

Toutes ces qualités & humaines & divines ont été rassemblées en Moïse , afin qu'il possédât une autorité à laquelle les hommes fussent obligés de déferer , comme à celle de Dieu même.

L'Ecriture dit de lui , *qu'il a été puissant en œuvres & en paro'es.* Ses œuvres sont ses miracles , par lesquels il a paru un homme visiblement envoyé de Dieu. Ces playes effroyables & pleines de merveilles , par lesquelles il a frappé tout un grand royaume , non une fois , mais dix fois de suite , sont des voix éclatantes par lesquelles Dieu lui a rendu témoignage , & s'est expli-

P R E F A C E.

qué aux hommes plus par des tonnerres que par des paroles.

Quelques - uns objectent que les Magiciens de Pharaon ont fait aussi des miracles. Il est August. de Civit. Dei, lib. 10. c. 8. vrai , dit saint Augustin , que le démon agissant par ces Magiciens , a voulu disputer contre Dieu de la gloire des miracles. Il a changé par eux d'abord l'eau en sang , & la terre en des grenouilles. Mais la troisième playe par laquelle Moïse remplit toute l'Egypte de moucherons , le démon après s'être efforcé en vain par toute la puissance de l'art magique d'imiter Moïse , fut obligé de témoigner lui-même sa confusion , & de rendre gloire à Dieu par la bouche des Magiciens , lorsqu'ils dirent à Pharaon : *Le doigt de Dieu est ici. DIGITUS Dei est hic* , Exod. 8. 19. comme s'ils lui eussent dit : Jusqu'ici l'enfer a combattu contre Dieu , mais maintenant il se confesse vaincu , & il faut qu'il cede au Tout-puissant .

Dieu permit à ces Magiciens , ajoute saint Augustin , de combattre quelque temps contre Moïse , afin qu'il les vainquit avec plus de gloire , " *Magi Pharaonis facere quedam mira permitti sunt* , August. de Civit. Dei, lib. 10. c. 8. ut mirabilius vincerentur. Aussi Moïse les frappa Exod. 9. 11. ensuite eux-mêmes d'ulceres effroyables comme le reste de tous les Egyptiens , & les mit hors d'état de pouvoir paraître devant Pharaon , sans que toute leur magie les en pût défendre.

Le Saint-Esprit nous apprend la même chose par la bouche du Sage , lorsqu'après avoir représenté les spectres & les fantômes horribles qui se mêlerent aux tenebres épaisse , dont Dieu frappa par Moïse toute l'Egypte , il ajoute

P R E F A C E.

Sapiens. C'est alors que toutes les illusions de l'art des Magiciens furent deshonorées honteusement, & devinrent inutiles, que toute cette sagesse dont ils se vantoient, tomba dans l'opprobre. Car au lieu qu'ils faisoient profession de guerir le trouble des ames abattues par la crainte, ils se trouverent eux-mêmes dans une peur & un abattement ridicule, à la vûe des objets effroyables qui se presentoient à eux.

Exod. 14. Moïse a fait ces miracles devant Pharaon ; & l'on fait assez ceux qu'il a faits à la sortie de l'Egypte & dans le desert. Il a divisé quand il lui a plu les eaux de la mer pour faire un passage aux Israélites ; & il a fait revenir ces mêmes eaux où elles étoient auparavant, quand il le leur a commandé, pour y abysmer les Egyptiens.

Numer. Il a puni la desobéissance des Israélites en leur envoyant par l'ordre de Dieu, ou des serpents, ou des flammes qui les devoroient.

Ibid. Lorsque tout le peuple mouroit de soif dans le desert, il a fait sortir d'une pierre des torrens d'eau. Et quand les principaux de la Synagogue ont voulu soulever les Israélites contre lui, il a commandé à la terre de s'entr'ouvrir sous leurs pieds, & il les a fait descendre tout vivans dans l'enfer à la vûe de tout le peuple.

Ces miracles sont très-grands, & ils meritent par eux-mêmes d'être respectés comme étant certainement des œuvres de Dieu. Mais la preuve qui les autorise est encore plus grande, qui est que Moïse a été Prophète, & que c'est de J E S U S - C H R I S T même que nous apprenons la déference & la vénération qui lui est due.

P R E F A C E.

§. II.

Moïse Prophète. Propétie de Moïse autorisée par JESUS-CHRIST & par les Apôtres.

Rien ne pouvoit être plus glorieux à Moïse, que de voir que c'est le Fils de Dieu même qui rend témoignage à la loi que ce Saint a publiée, & à la vérité de ses prophéties.

Il est clair dans l'Evangile que non seulement JESUS-CHRIST a approuvé la loi de Moïse, mais qu'il s'y est soumis volontairement, ayant voulu être circoncis, selon qu'il étoit ordonné par la même loi. Nous y voyons aussi que sa mère, quoique toujours vierge, se purifia après l'avoir mis au monde, ainsi que la loi l'avoit ordonné à toutes les femmes. C'est pourquoi saint Paul dit : Que JESUS-CHRIST a Gal. 4:8 été soumis à la loi pour délivrer ceux qui étoient sous la loi.

JESUS-CHRIST a observé durant sa vie *Matt. 8:4* cette même loi, envoyant aux Prêtres des malades qu'il avoit gueris, afin qu'ils fissent ce que la loi avoit ordonné.

Il est remarquable que le Sauveur ne reconnoît pas seulement Moïse comme un homme plein du Saint-Esprit, mais qu'il se fert même de son autorité pour prouver une aussi grande vérité qu'est celle de la résurrection, lorsqu'il dit : Quant à ce que les morts doivent ressusciter *Luc. 20:37* un jour, Moïse le déclare assez lui-même, lorsqu'étant auprès du buisson il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac &c. à iiiij

P R E F A C E.

» le Dieu de Jacob. Or Dieu n'est point le Dieu
» des morts , mais des vivans , parceque tous sont
» vivans devant lui.

Aussi le Fils de Dieu a voulu montrer lui-même le rapport essentiel qui se trouve entre la loi donnée par Moïse , & la grace qu'il a lui-même apportée au monde , lorsqu'il a dit par la bouche de l'Apôtre saint Jean : *La loi a été donnée par Moïse , mais la grace & la vérité a été apportée par JESUS-CHRIST.* C'est-à-dire , selon l'explication excellente de saint Augustin , *la grace a été apportée par JESUS-CHRIST ,* ^{contra Faust.} afin que nous ayant remis nos pechés , elle nous ^{lib.} fist faire par une vertu inspirée de Dieu , ce que ^{cap. 6.} la loi de Moïse commandoit de faire : *Et la vérité a été accomplie , lorsque ce culte de Dieu , qui ne consistoit qu'en des ombres & des figures , a été anéanti par la présence de JESUS-CHRIST ,* ^{ibid.} selon que Dieu l'avoit promis par les oracles de ses Prophètes : *Gratia & veritas per Iesum Christum facta est ; gratia scilicet , ut dat à indulgentiā peccatorum , quod preceptum erat , ex Dei dona custodiretur : Veritas autem , ut ablat à observantia umbrarum , quod promissum erat , ex Dei fide presentaretur.*

JESUS-CHRIST ne s'est pas contenté d'établir ce grand principe , Que ce que Moïse enseigne dans ses livres étoit la figure de ce qui se devoit faire dans la loi nouvelle ; mais il explique lui-même quelques unes de ces figures. En voici une bien considérable.

Lorsque Dieu pour punir la désobéissance des Israélites , leur envoya des serpents qui en firent mourir plusieurs , Moïse fit éléver en haut un

P R E F A C E.

serpent d'airain , afin que ceux qui auroient été blessés par ces morsures envenimées regardant ce serpent , fussent gueris. Ce serpent d'airain étoit , dit saint Augustin , l'image de J E S U S - C H R I S T , c'estpourquoi il n'avoit que la figure & non le venin du serpent , pour montrer que J E S U S - C H R I S T porteroit une chair mortelle semblable à celle du peché , & non le peché même. Et comme la vûe de ce serpent d'airain guerissoit les morsures des vrais serpens , ainsi Moïse prophetisoit par cette figure , que la vûe & l'adoration de J E S U S - C H R I S T élevé sur la croix , gueriroit les playes que nous a faites le démon , appellé dans l'Ecriture *l'ancien serpent*.

C'est J E S U S - C H R I S T même qui explique cette figure , lorsqu'il dit à Nicodeme : Comme ^{Joan. 3:14} Moïse éleva en haut le serpent d'airain , il faut [“] de même que le Fils de l'homme soit élevé en [“] haut , c'est-à-dire , soit élevé sur la croix , afin [“] qu'aucun de ceux qui croient en lui ne se perde [“] mais qu'ils ayent tous la vie éternelle. [“]

Le Fils de Dieu declare aussi aux Juifs qu'ils prenoient la figure pour la vérité , en croyant que la manne que leurs peres avoient mangée dans le desert , étoit le vrai pain du ciel , au-lieu que c'étoit sa chair divine qui étoit ce pain , lorsqu'il leur dit : En vérité , en vérité , je vous le [“] dis : Moïse ne vous a point donné le pain du ciel , [“] mais c'est mon Pere qui vous donne le véritable pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui [“] qui est descendu du ciel , & qui donne la vie au [“] monde.

C'est pour cette raison que le Sauveur voulant

P R E F A C E.

donner aux Apôtres une grande estime de Moïse,
a paru plein de gloire en sa Transfiguration sur le
^{Rom. 3. 22.} Thabor entre Moïse & Elie , pour montrer , dit
saint Paul , selon l'explication de saint Augustin ,
que l'Evangile seroit principalement établi sur
le témoignage de la loi donnée par *Moïse* , &
sur celui des Prophetes , dont *Elie* étoit comme
le chef.

Mais le Fils de Dieu declare encore plus fortement cette vérité devant les Juifs , lorsqu'il leur reproche qu'ayant un si grand respect pour les écrits de Moïse , il ne pouvoient néanmoins l'y reconnoître , quoiqu'il y eût été prédit en
^{John. 5. 39.} tant de manières : Vous lisez , dit-il , avec soin
les Ecritures , parceque vous croyez y trouver
la vie éternelle , & néanmoins ce sont elles qui
rendent témoignage de moi . Ne pensez pas
que ce soit moi qui vous accuserais devant le
Père : Vous avez un accusateur qui est Moïse ,
auquel vous espérez . Car si vous croyiez Moïse ,
vous me croiriez aussi , parceque c'est de moi
qu'il a écrit . Que si vous ne croyez pas ce qu'il
a écrit , comment croirez - vous ce que je vous
dis ?

^{2.} J E S U S - C H R I S T a fait lui-même ce qu'il accuse les Juifs de n'avoir pas voulu faire . Car il a prouvé ce qu'il étoit par l'autorité de Moïse , dont il s'est rendu l'interprète , lorsqu'il apparut aux deux disciples qui alloient à Emmaüs , selon
^{Luc. 24. 27.} qu'il est dit dans l'Evangile : Et commençant par Moïse & continuant par les Prophetes , il leur expliquoit ce qui avoit été dit de lui dans toutes les Ecritures .

Il fit encore devant tous ses Apôtres ce qu'il

P R E F A C E.

avoit fait devant ces deux disciples : Vous voyez, ^{Luc. 24. 46.} leur dit-il, ce que je vous avois dit quand j'étois encore avec vous : Qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophetes & dans les Pseaumes, fût accompli.

L'autorité de Moïse a été ainsi établie par J E S U S - C H R I S T. Et nous la voyons encore confirmée depuis par les principaux d'entre les Apôtres.

C'est ce que saint Pierre nous enseigne ; lorsque voulant faire voir aux Juifs que J E S U S - C H R I S T étoit le Messie, il le prouve par ces paroles de Moïse, qu'il soutient ne devoir s'entendre que du Fils de Dieu : Moïse dit à nos peres : Le Seigneur votre Dieu vous fuscitera d'entre vos frères un Prophète comme moi : Ecoutez-le en tout ce qu'il vous dira. Quiconque n'écouterera pas ce Prophète, sera exterminé du milieu du peuple. Saint Estienne a cité aussi ce passage , établissant par Moïse la foi du Messie.

Le même saint Pierre prouve encore la venue du Messie , par cet autre passage de Moïse pris de la Genèse , lorsqu'il dit aux Juifs : Vous êtes les enfans des Prophetes, &c de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres , en disant à Abraham : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race ; c'est-à-dire , comme l'explique saint Paul , en J E S U S - C H R I S T né de votre race.

L'Apôtre saint Philippe nous apprend la même vérité , lorsqu'ayant été appellé par J E S U S - C H R I S T , qui ne lui dit que ces deux mots :

P R E F A C E.

John. 1. „ *Suivez - moi*, il dit à Nathanael : Nous avons
„ trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi, &
„ que les Prophetes ont prédit, scavoir J e s u s de
„ Nazareth fils de Joseph.

Saint Paul parle de Moïse d'une maniere en-
core plus divine, en faisant voir qu'il avoit pré-
dit que les Juifs abandonneroient le Messie,
que les Gentils après un si long aveuglement le
recevroient, & deviendroient le peuple de Dieu,
ensorte que les Juifs seroient eux-mêmes jaloux
Rom. 10. „ de leur avantage & de leur bonheur : Moïse,
„ dit ce saint Apôtre, avant tous les Prophetes,
„ a dit en la personne de Dieu qui parloit aux
„ Juifs : Je vous rendrai jaloux d'un peuple, c'est-
„ à-dire, du peuple Gentil qui ne merite pas d'être
„ appellé peuple, & je ferai qu'une nation infen-
„ tée deviendra l'objet de votre indignation & de
„ votre envie.

Le même Apôtre releve la grandeur souve-
raine du Fils de Dieu, en faisant voir l'avan-
Hebre. 8. „ tage qu'il avoit au-dessus de Moïse : J e s u s -
„ C H R I S T , dit - il , a été jugé digne d'une
„ gloire d'autant plus grande que celle de Moïse,
„ que celui qui a bâti la maison est plus estima-
„ mable que la maison même. Car Moïse a été
„ fidelle dans toute la maison de Dieu comme
„ un serviteur, pour annoncer au peuple tout ce
„ qu'il lui étoit ordonné de dire; mais J e s u s -
„ C H R I S T , comme Fils a l'autorité sur sa mai-
„ son.

Enfin saint Paul décrit excellemment la foi &
Hebr. 11. „ la vertu de Moïse en ces termes : C'est par la foi
„ que Moïse, étant devenu grand, renonça à la
„ qualité de fils de la fille de Pharaon, & qu'il

P R E F A C E.

aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu , à que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans « le peché , jugeant que l'ignominie de J E S U S - C H R I S T étoit un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte , parcequ'il envisageoit la récompense . C'est par la foi qu'il quitta l'Egypte sans craindre la fureur du Roi . Car il demeura ferme comme s'il eût vû l'Invisible .

L'Apôtre saint Jean dans sa divine Apocalypse , rend aussi un témoignage très - avantageux à Moïse , en disant que les bienheureux dans le ciel joignent Moïse avec J E S U S - C H R I S T , qu'il appelle *l'Agneau* , en chantant un cantique qui est attribué à l'un & à l'autre . Les Saints , dit-il , chantoient le cantique de Moïse serviteur de Dieu , & le cantique de l'Agneau , en disant : « Vos œuvres sont grandes & admirables , ô Seigneur Dieu tout-puissant ; vos voyes sont justes & vertiables , ô Roi des siecles . »

§. III.

Nécessité de prouver aux Chrétiens la divinité de J E S U S C H R I S T , comme les Saines l'ont prouvé autrefois aux Payens .

I. *Prouve. Accomplissement des choses que J E S U S - C H R I S T a prédites dans l'Evangile .*

Tant de témoignages que J E S U S - C H R I S T & les Apôtres ont rendus à Moïse , persuadent aisément à tous les fidèles , que tout ce qu'à fait & ce qu'a dit Moïse est venu du ciel , & que c'est Dieu qu'il faut reverer en sa personne . Mais .

P R E F A C E.

saint Augustin vouloit convaincre de cette vérité les Payens mêmes. C'est pourquoi après leur avoir prouvé la certitude des prophéties de Moïse par la conduite & par les paroles de J E S U S - C H R I S T , il est obligé de leur prouver encore la divinité de J E S U S - C H R I S T , & la sainteté de son Evangile.

Plût à Dieu que notre siècle fût assez religieux pour n'avoir aucun besoin de cette preuve. Mais le dérèglement des mœurs , auquel les Peres du Concile de Trente ont attribué , non seulement la ruine de la discipline , mais encore tout le progrès que les heresies de Luther & de Calvin firent de leur temps , s'est répandu aujourd'hui avec un tel débordement , que l'excès des passions & l'amour du vice a secré dans le cœur d'un grand nombre de personnes jusqu'aux moindres racines de la foi.

De là vient que si ces grands Saints ont été autrefois obligés de prouver aux Payens la divinité de J E S U S - C H R I S T , on voit aujourd'hui avec douleur , que l'on est contraint de faire la même chose à l'égard de plusieurs , qui étant Chrétiens de nom , & Payens de mœurs & de langage , entrent dans l'Eglise comme pour adorer Dieu & J E S U S - C H R I S T , & en même-temps ne se souviennent de la religion que pour s'en railler , de Dieu que pour le deshonorer par leurs raisonnemens impies , & de J E S U S - C H R I S T que pour lui insulter & pour le combattre.

On sait même qu'ils se servent souvent de la personne de Moïse , & de ce qu'il dit dans les premiers chapitres de ce livre touchant la

P R E F A C E.

creation du monde , le paradis terrestre , la chute d'Adam , & le peché originel , pour en prendre des sujets de leurs discours pleins d'insolence , & de blasphème ; & qu'ils s'imaginent s'attirer la réputation d'hommes d'esprit & de bons sens , en déclarant qu'ils ne se laissent point aller à la prévention peu considérée d'un peuple credule ; qu'ils veulent des raisons qui les convainquent , & qu'ils ne sont point disposés à déferer aveuglément à l'autorité que l'on attribue à J E S U S - C H R I S T , ou à celle que l'on donne à Moïse & à toute l'Ecriture .

C'est pourquoi on a cru qu'on ne devoit pas produire un livre si saint en une langue qui le rend intelligible à tout le monde , sans établir d'abord les fondemens inébranlables du profond respect qui lui est dû . On ne se servira pour cela que des raisons de saint Augustin , sans y avoir d'autre part que de les avoir recueillies de divers endroits de ses ouvrages , & de les avoir liées les unes aux autres . Et l'on espere avec le secours du ciel , que s'il y a des hommes à qui l'impiété a tellement fermé les yeux par un aveuglement volontaire , qu'ils trouveroient de l'obscurité dans les rayons même du soleil ; au moins les personnes équitables & qui s'interessent dans l'honneur de notre Religion , jugeront sans peine , après avoir bien considéré tout ce qđ prouve invinciblement ce grand Saint , qu'il n'y a rien ni de plus fort que l'autorité divine sur laquelle est établie la vérité de notre foi , ni de plus foible que les vaines imaginations de ceux qui l'attaquent .

Voici donc la maniere en laquelle saint Au-

P R E F A C E.

guslin fait voir aux Payens & aux Idolâtres, que J E S U S - C H R I S T venant dans le monde, a fait des œuvres dignes de lui, & a donné des marques certaines de ce qu'il étoit.

Dieu, dit ce Saint, prouve dans le vieux Testament sa divinité par la prophétie. J E S U S - C H R I S T prouve de même qu'il est le Fils de Dieu en prédisant l'avenir, non seulement comme Prophète, qui est le nom que Moïse lui avoit donné, mais comme le Roi & le Dieu des Prophètes. Il ne faut pour cela que considerer les principales prophéties qui sont marquées clairement dans l'Evangile.

J E S U S - C H R I S T prédit en voyant la foi si *Matth. 8. 11.* humble & si vive du Centenier, que toutes les nations se convertiroient, & qu'il viendroit de l'orient & de l'occident un grand nombre de personnes qui auroient un jour leur place dans le royaume du ciel avec Abraham, Isaac & Jacob. Il parle ainsi lorsque l'idolatrie regnoit dans toute la terre, & neanmoins l'effet a vérifié sa parole.

J E S U S - C H R I S T prédit à l'égard des Juifs, qui étoient alors le peuple de Dieu, & qui méprisoient tous les autres peuples, comme étant les seuls à qui Dieu se fût fait connoître ; que *Matth. 20. 16.* les premiers, c'est-à-dire les Juifs, deviendroient les derniers, & que les derniers qui étoient les Gentils, deviendroient les premiers. Et que ceux qui étoient alors les enfans du royaume, seroient jetés dans les tenebres extérieures. Moïse avoit prédit aussi ces deux grandes vérités, ainsi qu'il a été rapporté auparavant par les paroles de saint Paul. Et l'évenement a fait voir que J E S U S - C H R I S T a prévu, comme Dieu, ce qu'il

P R E F A C E.

qu'il avoit revelé à Moïse comme son Prophete.

J E S U S - C H R I S T a prédit, en parlant de la Ioan. 12. mort ignominieuse qu'il devoit souffrir, *Que se
en l'elevoit sur la croix, il attireroit tout à lui.* Ce qui ne signifie pas seulement qu'il feroit adopter sa croix dans toute la terre, mais encore qu'il rendroit les hommes amis de sa croix, & imitateurs de sa patience & de son humilité. Et il a verifié cette parole, non seulement par une infinité de Martyrs, mais encore par un très-grand nombre d'Anachorettes & de Saints, qui ont fait leur gloire de renouveler une espece de martyre dans la paix même de l'Eglise, en menant une vie de souffrance, de mortification & de croix.

J E S U S - C H R I S T a prédit que l'action particulière de Marie sœur de Lazare, qui avoit répandu sur sa tête un parfum précieux, seroit Matt. 26. 11. publiée un jour, & qu'elle la rendroit celebre " dans toute la terre. Et toute l'Eglise a vû de ses yeux l'accomplissement de cette parole.

J E S U S - C H R I T a prédit à la ville de Jérusalem, Luc. 21. qu'il viendroit un temps où ses ennemis " l'environneroient de trenchées, qu'ils l'enfermeroient & la serreroient de toutes-parts, & enfin " qu'ils la raseroient & la détruiroient entierement. " Et nous voyons qu'environ trente-sept ans après, cette ville malheureuse est prise & détruite en la même maniere que J E S U S - C H R I S T l'a-voit dit. C'est ce que l'on peut voir dans Josephe qui étoit présent au siège, & qui étant Juif & non Chrétien, a été choisi de Dieu pour être un témoin irreprochable de la vérité de cette prophétie du Sauveur.

P R E F A C E.

Aussi nous voyons dans l'histoire, que les Juifs de ce temps-là qui avoient embrassé la foi, & qui se trouverent dans Jérusalem lorsqu'elle alloit être assiégée, en sortirent promptement & se retirerent ailleurs ; ne doutant nullement que cette ville n'allât perir malheureusement en la même maniere que J e s u s - C h r i s t l'avoit prédit : au-lieu que les Juifs qui se mocquoient de cette prédiction, aussi-bien que de celui qui l'avoit fait, y demeurerent nonobstant le siège, pendant lequel il en mourut onze cens mille ou par le fer, ou de faim & de misere : ce qui a été l'un des plus effroyables exemples de la vengeance de Dieu qui fut jamais, selon que le témoigne le même Joléphe.

Enfin, J e s u s - C h r i s t montant au ciel dit à ses Apôtres, qui patroissoient alors des hommes très-méprisables, Qu'ils recevroient la vertu du Saint-Esprit qui descendroit sur eux, & qu'ils lui rendroient témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée & la Samarie, & jusqu'aux extremités de la terre. Et l'Eglise a vû cette prédiction accomplie avec la confusion des Juifs, l'étonnement des Gentils, les louanges des Chrétiens, & l'admiration de tout le monde.

Ainsi tout ce que J e s u s - C h r i s t a dit de lui-même, qu'il étoit Fils de Dieu, égal à son Pere, & un même Dieu avec lui, a été autorisé par les prophéties de Moïse, qui a dû être nécessairement éclairé de Dieu pour pouvoir prédire dans cette histoire quinze siecles auparavant, le temps auquel J e s u s - C h r i s t devoit naître, & des circonstances très-particulieres de

P R E F A C E.

sa vie , de sa mort , & de la gloire qui la dévoit suivre : & ceci est encore prouvé invinciblement par l'accomplissement des propheties que le Fils de Dieu a faites lui-même , & qui sont marquées dans son Evangile .

§. IV.

¶ I. Preuve de la divinité de JESUS - CHRIST : • Ses miracles , & l'établissement miraculeux de son Eglise .

Miracles des premiers Chrétiens .

Les miracles que J E S U S - C H R I S T a faits ont été des œuvres de Dieu , comme il dit Joan. 10:37 lui-même , qui prouvoient qu'il étoit Fils de Dieu , selon qu'il l'a declaré souvent ; en sorte que les Juifs qui les ayant vus ne croyoient point en lui , étoient sans excuse . Ibid. 2:23

On ne s'arrête point à marquer ces miracles en particulier , parceque l'Evangile en est rempli . On dira seulement que ce que soutient Tertullien Tertul. in Apol. cap. 1, en défendant l'Eglise devant les payens , est bien remarquable , qui est que l'Empereur Tibere étant informé des miracles de JESUS - C H R I S T par Pilate , qui lui en avoit envoyé une relation , citée depuis par saint Justin , proposa au Senat Justin. in Apol. cap. 2. de le mettre au nombre des dieux , & menaça du supplice ceux qui accuseroient les Chrétiens . “

L'Empereur Adrien étant touché depuis de ce que J E S U S - C H R I S T avoit fait de grand , bâtit des temples pour servir aux Chrétiens Et Lamp. in Alex. c. 4. lorsqu'il les voulut consacrer , les Prêtres de

P R E F A C E.

ses idoles l'en détournèrent par cette raison , que s'il consacroit ces temples , tous les autres de-viendroient deserts , & que le Dieu des Chré-tiens seroit seul reconnu pour Dieu dans toute la terre . On sait aussi que l'Empereur Alexandre Severe , après avoir reveré J e s u s - C H R I S T en particulier comme Dieu , voulut encore lui éléver des autels .

Des témoignages si publics rendus par des Empereurs , & des Empereurs idolâtres , font assez voir quel a été l'éclat & la certitude des miracles de J e s u s - C H R I S T .

Mais la plus grande merveille du Fils de Dieu , selon Saint Augustin , c'est sa mort volontaire sur une croix , accompagnée de toutes les circon-stances qu'il avoit fait écrire tant de siecles auparavant par ses Prophetes , suivie de sa resurre-ction qu'il a persuadée à toute la terre par des preuves ausquelles toute la raison humaine , & toute la puissance des hommes & des démons n'a pû résister .

Voilà le grand miracle de J e s u s - C H R I S T , qu'il a fait n'étant plus au monde ; & qui a fait voir qu'il n'avoit jamais été ni plus vivant , ni plus puissant qu'après sa mort . Où sont les conquêtes que ces anciens Conquerans ayant faites quand ils n'étoient plus ? Et qui peut nier que celui-là d'entr'eux se seroit élevé in-finiment au-dessus de tous les autres , qui auroit eu le pouvoir après s'être laissé tuer , de ressus-citer pour ne mourir plus , & de s'affujettir tous ses ennemis ? Pourquoi donc reproche - t - on à Dieu , disent les Saints , ce qui auroit fait la gloire des plus grands des hommes , s'ils

P R E F A C E.

étoient capables de cette gloire suprême qui n'appartenloit qu'à Dieu seul.

Si J E S U S - C H R I S T , dit saint Augustin , a eu le pouvoir de ressusciter après sa mort , combien lui auroit-il été plus aisément de ne point mourir ? *Plus est mortem vincere resurgendo , quam vitare vivendo.* S'il a pu sortir vivant & immortel " de son tombeau , combien lui auroit-il été plus " aisément de descendre de sa croix , selon que les Juifs " l'en ont défié en lui insultant ?

Qu'y a-t-il de plus fort , dit saint Augustin , " que cette main du Sauveur , qui a vaincu le monde , non armée de fer , mais transpercée par le fer : *Quid fortius manu hac , que mundum vicit , non ferro armata , sed ferro transfixa ?*

Que si l'on considère les Apôtres par lesquels le Fils de Dieu a établi son Eglise , on trouvera qu'ils ont été eux-mêmes un plus grand miracle que tous ceux qu'ils ont jamais faits , & qu'ils ont pu faire .

Ces hommes si foibles & si timides auparavant , sont remplis tout-d'un-coup d'une force & d'une vertu divine. Ceux qui savoient à peine leur propre langue , parlent tout-d'un-coup les langues de tous les peuples. Ceux qui étoient des *hommes sans lettres & du commun du peuple* , comme il est dit dans les Actes , penetrent en un moment les plus grands mystères de l'Ecriture , citent les paroles de Moïse & des Prophètes , & font voir qu'elles ont été accomplies en la personne de J E S U S - C H R I S T .

Ils sont sages , selon la remarque de S. Chrysostome , sans être timides. Ils sont hardis sans être précipités. Et ils parlent aux Princes des

P R E F A C E.

Lue. 1. 10. „ Juifs avec tant de circonspection , de générosité & de lumière , qu'ils vérifient clairement ce que J E S U S - C H R I S T leur avoit promis , qu'il leur donneroit une bouche & une sagesse à laquelle tous leurs ennemis seroient incapables de résister .

C'est ce que saint Augustin représente en ces termes à un grand seigneur payen , qui avoit beaucoup d'esprit , & qu'il vouloit convertir .

August. Epist. 3. ad Ve- „ Ces hommes , dit-il , changés tout-d'un-coup en de nouveaux hommes pleins de Dieu & du *lufian.*

Saint-Esprit , enseignent sur la terre les secrets du ciel . Ils combattent des erreurs autorisées par la créance de tous les siècles . Ils prêchent des vérités très - anciennes , puisque Moïse & les Prophètes les avoient prédites ; mais nouvelles à ceux qui les écoutoient . Ils prêchent la pénitence & une vie austère & pénible à des personnes plongées dans les délices , enchantées de l'amour du monde , & accoutumées , non seulement à défendre , mais à consacrer en quelque sorte leurs vices par l'exemple de leurs dieux . Ils leur promettent le pardon de leurs pechés par la vertu du sang de J E S U S - C H R I S T , & par les richesses de sa grâce . Et leur prédication est accompagnée d'une foule de miracles , qui font

2. Cor. 2. 15. „ voir , comme S. Paul le dit de lui lui-même , que la foi qu'ils prêchoient n'étoit point établie sur la sagesse des hommes , mais sur la puissance de

August. Epist. 3. ad Ve- „ Dieu : *Impleti Spiritu sancto loquuntur repente linguis omnium gentium , arguunt errores , predicant veritatem ; exhortantur ad paenitentiam ; indulgentiam de divina gratia pollicentur ; predicationem pieatis signa congruencia & miracula consequuntur.*

P R E F A C E.

Ces miracles n'étoient point particuliers à quelques Saints , comme ils l'ont été dans les siecles posterieurs , ils étoient répandus dans toute l'Eglise. Le don des langues , par exemple , étoit commun à une infinité de fidelles , comme saint Paul le fait assez voir. Ils chassoient communément les démons des corps ; & Tertullien à la fin du second siecle , c'est-à-dire , un siecle après les Apôtres , ne craint pas de dire que toute l'Eglise avoit reçû un pouvoir absolu sur tous les démons.

C'est pourquoi dans cette excellente Apologie , où il défend la religion chrétienne avec tant de force , après avoir montré par de solides raisons , que les dieux adorés par les Romains étoient ces esprits de malice répandus dans l'air , qui tâchoient de s'attirer de la creance & de la vénération par certains prodiges , ou entièrement faux , ou fondés sur la connoissance qui leur étoit restée des secrets de la nature & de la magie ; il conclut ce point , en disant : Qu'il étoit bon de passer des raisons à l'expérience , & des paroles aux effets .

Et ainsi parlant au nom de toute l'Eglise , il ne craint pas de faire ce défi à tous les payens répandus dans toute la terre. Choisissez celui de vos Magistrats qu'il vous plaira. Qu'il fasse venir devant son tribunal un homme que vous reconnoissiez vous-mêmes être possédé du démon. Appellez ensuite tel Chrétien que vous voudrez : Nous soutenons que ce Chrétien ayant commandé à l'esprit qui agite cet homme de dire ce qu'il est , il sera contraint , sans qu'il lui soit possible de s'en empêcher , de

P R E F A C E.

„ confesser avec autant de vérité qu'il n'est qu'un
„ démon , qu'il a accoutumé de se vanter fausse-
Tertul. „ ment devant vous qu'il est un dieu. *Edatur ali-*
in Apol. „ *quis sub tribunalibus vestris, quem damone agi*
cap. 23. „ *confe. Fussus à quolibet Christiano loqui spiritus,*
„ *sam se demonem confiebitur de verò, quam alibi*
„ *deum de falso.*

Et cet Auteur si habile pousse ce défi qu'il fait aux payens encore plus loin. Faites paroître , leur dit-il , ce même Chrétien devant l'autel de ceux de vos dieux que vous honorez plus particulièrement que les autres , parceque vous croyez recevoir d'eux ou la guérison de vos maladies , ou les pluies du ciel. Si lorsque ce Chrétien lui commandera de dire qui il est , il n'est constraint , malgré qu'il en ait , de confesser publiquement qu'il est un démon , n'étant pas assez hardi pour oser mentir devant les serviteurs du vrai Dieu , tuez ce Chrétien devant vos autels , & que sa mort soit le prix de son audace. *Nisi*
ibid. „ *se dii vestri demones confessi fuerint , Christiana*
„ *mentiri non audieres , ibidem illius Christiani pro-*
„ *cacissimi sanguinem fundite.*

La seule chose que l'opiniâtréte la plus aveugle pouvoit opposer à ce nombre infini de miracles que faisoient sans cesse les Chrétiens , c'est qu'ils les faisoient par magie ; & les payens les attribuoient en effet à cet art diabolique , soutenant que le démon en étoit l'auteur. Mais ce que nous venons de rapporter de Tertullien peut déjà servir de réponse à une objection si peu vraisemblable..

Mattib. „ Car comme J E S U S - C H R I S T , dit dans l'Evangile , lorsque les Juifs ont combattu ses

P R E F A C E.

miracles par cette même impénitence pleine de blasphème, comment le démon agissant par la magie auroit-il pu se combattre & se ruiner lui-même , en favorisant la Religion Chrétienne, qui n'a jamais eu pour but que de détruire toute sa puissance ? Comment auroit-il pu se rendre le protecteur de ceux qui étoient ses ennemis déclarés , qui rendoient ses idoles impuissantes & muettes ; & qui le représentoient par-tout comme une creature condamnée de Dieu , qui devoit être en horreur & en execration à tout le monde.

§. V.

Preuve des miracles par la Prophetie , & de la Prophetie par les Juifs. Dispersion des Juifs, preuve de la foi.

Mais la preuve invincible des miracles qui confond les esprits les plus rebelles , c'est qu'ils ont été prédits plusieurs siecles avant qu'ils ayent été faits , & qu'ils ont été l'accomplissement de la prophetie , qui est elle - même une merveille encore plus assûrée , & plus indubitablement propre à Dieu seul , que les prodiges les plus inouïs.

Les miracles de Moïse , de JESUS-CHRIST , des Apôtres , des Martyrs , & de toute l'Eglise durant plusieurs siecles , sont clairs , convainquans & indubitables ; & il faut vouloir combattre le sens commun pour y résister. On peut le faire néanmoins , quoique sans apparence de raison , en les attribuant à la magie , comme ont fait les payens durant trois cens ans. Mais

P R E F A C E.

lorsque l'on fait voir que ces mêmes miracles sont autorisés par des propheties très-certaines & très-clairement vérifiées, il faut que l'opiniâtreté la plus insensée demeure muette.

Car c'est un principe qui ne peut être contesté, que la prophetie n'appartient qu'à Dieu. Il est le seul Roi de tous les temps, il n'y a point pour lui de passé ni d'avenir. Tout est présent à son éternité qui enferme tout. C'est pourquoi il a choisi lui-même la prédiction des choses futures comme le caractère de sa divinité, comme la marque essentielle qui distingue le Createur de la creature : *Que vos idoles*, disoit-il autrefois aux payens par la bouche d'Isaïe, *prédisent les choses à venir, & alors nous dirons que ce sont des dieux.* ANNUNTIATE que ventura sunt in futurum, & sciemus quia dii estis vos.

Nous voyons même une preuve de ce que je dis dans ce qui arriva alors à Moïse. Car ces Magiciens célèbres, Jannès & Mambrès, que saint Paul nous assure avoir résisté à Moïse, purent bien imiter en quelque sorte les deux premiers miracles que ce Saint fit devant Pharaon. Mais le démon qui agissoit par eux, & qui s'étoit déclaré le protecteur de Pharaon & des Egyptiens dont il étoit adoré, fut si éloigné de prévoir l'avenir par toute la puissance de sa magie, qu'il n'eut pas seulement assez de lumière pour avertir Pharaon de ne point s'engager au passage de la mer rouge, où il devoit perir malheureusement.

Ainsi on vid alors clairement la prodigieuse différence qui se trouve entre le pouvoir des

P R E F A C E.

Ministres du vrai Dieu , & celui du démon & de ses ministres. Car ni les Magiciens , ni tous les démons ne purent prévoir ce qui devoit arriver quelques jours après à Pharaon & à son armée , au-lieu que Moïse étant plein de Dieu , a connu & prédit quinze cens auparavant ce qui devoit arriver à la naissance de JESUS-CHRIST , & à l'établissement de son Eglise.

Il ne restoit plus qu'une seule chose pour rendre entierement infaillible la preuve de la Religion du Sauveur , qui étoit d'établir si invinciblement la certitude de ces propheties , qu'il fût impossible de la mettre en doute.

Car S. Augustin nous assûre , que lorsque l'on faisoit voir aux payens dans les écrits de Moïse , de David & des Prophetes , tout ce qui étoit arrivé à JESUS-CHRIST , & la ruine des idoles , laquelle ils voyoient de leurs propres yeux , ils avouoient que ces propheties étoient claires ; mais ils ajoûtoient que c'étoit pour cela même qu'ils les croyoient faussées , parcequ'ils étoient persuadés qu'elles avoient été faites après la venue de JESUS-CHRIST , & que ceux qui les avoient écrites étoient plutôt des Historiens que des Prophetes.

Les Chrétiens pour répondre à cette objection , renvoyaient alors les payens aux Juifs ; qui leur declaroient que Moïse avoit été un homme envoyé de Dieu pour être leur législateur , qui avoit vécu quinze cens ans ayant JESUS-CHRIST . Et alors les payens admiraient la certitude de notre foi , à laquelle ils voyoient que les Juifs , tout ennemis qu'ils étoient de JESUS-CHRIST , rendoient un té-

P R E F A C E.

moignage , que la vérité seule pouvoit tirer de leur bouche. Cette preuve tirée des Prophètes paroifsoit ainsi entierement invincible : puisque leurs prophéties étoient très-claires selon les payens , & très-certaines selon les Juifs.

*Preface
sur l'Isaïe.* On a touché ceci ailleurs ; & on n'en parle ici en un mot , que par la nécessité où l'on est de lier ensemble toutes les preuves de notre Religion.

Il est important d'ajouter ici quelques réflexions sur l'état présent des Juifs , parcequ'ils sont une des marques les plus claires de la vérité de notre foi. Et il n'est point nécessaire de chercher ailleurs cette preuve , puisqu'on la trouve dans Moïse même. Car ce Saint décrivant comme historien la mort d'Abel tué par Caïn , & ce qui arriva à Caïn ensuite , a prophétisé , selon les saints Peres , la mort de J E S U S - C H R I S T tué par les Juifs , & la punition qui l'a suivie. Et cette explication des saints Peres n'est point fondée sur leur autorité seule , mais sur celle du Saint-Esprit , qui nous enseigne par la bouche de saint Paul , *Que tout cela arrivoit aux Juifs en figure , & sur le témoignage de J E S U S - C H R I S T même , qui nous assure que c'est de lui qu'à écrit Moïse , & qu'il a caché ses plus grands mystères sous le voile des figures: De me enim ille scripsit.*

*1. Cor.
10. 11.*

*Joan. 5.
46.*

*Genef.
4. 3. &
seq.*

Caïn , selon tous les Peres , est la figure des Juifs , comme Abel l'est de J E S U S - C H R I S T. Caïn sacrifie , & Dieu rejette son sacrifice , parcequ'il voyoit le dérèglement de son cœur. Dieu déclare aussi par ses Prophètes , qu'il rejettoit les sacrifices des Juifs , parcequ'ils l'honoroient

P R E F A C E.

des lèvres , & que leur cœur n'étoit point à lui. Abel sacrifice , & son sacrifice est agreable à Dieu , parcequ'il étoit juste , qui est le nom que J E S U S - C H R I S T lui donne , à sanguine Abel Matthe 23.35 Jerem. 25.6. Genes. 4.5.

justi , & que les Prophetes donnent à J E S U S - C H R I S T : *Dominus justus noster.*

Caïn porte envie à son frere , parcequ'il regardoit la sainteté de sa vie comme la condamnation du déreglement de la sienne. Les Juifs portent envie à J E S U S - C H R I S T , ainsi que Pilate lui-même le reconnoît , parceque l'exemple de sa conduite & la pureté de sa doctrine étoient la condamnation de leurs actions & de leurs maximes corrompues.

Le sang d'Abel crie vengeance contre Caïn : *ib. v. 10.*
Le sang de J E S U S - C H R I S T crie vengeance contre les Juifs.

Caïn étant saisi de frayeur , Dieu lui donne *ib. v. 15.* un signe , afin que personne n'attente contre sa vie : & il lui déclare en même-temps , qu'il mènera une vie errante & vagabonde. Les Juifs après la mort du Fils de Dieu , ayant été chassés de Jerusalem , ont un signe que Dieu leur a donné , qui est le signe de la circoncision , & ils sont comme Caïn , toujours agités , sans établissement , sans considération , sans demeure fixe , bannis en tous lieux , & méprisés en tous lieux. Et quoique des Empereurs ayent quelquefois entrepris de les détruire , ils subsistent néanmoins , pour vérifier cet arrêt que Dieu a prononcé contr'eux en la personne de Caïn dès le commencement du monde.

Ceci nous fait voir combien il est vrai que Dieu est le maître & l'arbitre de tout ce qui se

P R E F A C E

passe sur la terre : & que le cours du monde n'a point d'autre loi que son ordre souverain , & l'accomplissement de ses desseins éternels.

Car qui n'admirera , selon la reflexion très-judicieuse de saint Augustin , les marques de la sagesse & de la toute-puissance de Dieu , qui éclatent sensiblement dans toute la maniere dont il a conduit le peuple Juif ? Il choisit ce peuple quinze siecles avant J E S U S - C H R I S T . Il lui donne sa loi . Il le rend dépositaire de sa parole & de ses promesses . Et il fait que tout ce peuple de-
August. contra Faust. lib. 19. cap. 22. vient comme un grand Prophete : *Magnus quidam Propheta* , dit saint Augustin ; en sorte que dans son élévation , dans son abaissement , dans ses victoires , dans ses défaites , dans son sacerdoce , dans ses sacrifices , dans son temple , dans ses Juges , dans ses Rois , dans ses propheties ; & enfin dans tout ce qui lui arrive , selon ce qui vient d'être cité de saint Paul , il est la figure vivante & animée de tout ce qui devoit arriver à J E S U S - C H R I S T & à son Eglise .

Et après que J E S U S - C H R I S T a paru dans le monde , & que ces mêmes Juifs qui mettoient toute leur gloire à attendre le Messie , l'ont rejetté , & l'ont fait mourir cruellement , Dieu les a rejetés aussi par une très-grande justice . Mais en même-temps il a fait que leur reprobation est devenue plus utile à l'Eglise , que n'auroit été leur conversion .

August. de conf. Ev. l. 1. c. 14: Car s'ils avoient embrassé la foi , ils auroient pu être suspects aux Gentils , ausquels ils devoient apprendre la vérité des propheties , puisqu'il est aisè que les Chrétiens soutiennent tout

P R E F A C E.

ce qui favorise J E S U S-C H R I S T. Au-lieu que maintenant Dieu les a dispersés , & les fait subsister depuis dix-sept siecles dans toute la terre , comme des témoins irreprochables qui déposent ^{"August. de conf."} en tous lieux en faveur de J E S U S-C H R I S T & ^{"Evang. lib. 1. cap. 26."} de sa Religion au même-temps qu'ils détestent ^{"ib. 1. cap. 26."} l'un & l'autre ; & qui conservant avec un grand " respect l'Ecriture sainte , à la lettre de laquelle " ils s'attachent inviolablement , présentent cette " même Ecriture en tous lieux , afin que tous les " hommes y lisent en des termes très - clairs & " très - convainquans la justification de notre foi , " & la condamnation de leur perfidie : *Gens Ju-^{"August. deorum}, dit saint Augustin , reproba per infide-^{epist. 30.} litatem , à sedibus extirpara per mundum usque-<sup>ad No-
lifian.</sup> quaque dispergitur , ut ubique portet codices fan-
ctos : Ac sic prophetia testimonium , quâ Christus
& Ecclesia prænuntiata est , ne ad tempus à nobis
fielut existimaretur , ab ipsis adversariis profer-
atur : ubi etiam ipsis predictum est non fuisse cre-
dituros.*

§. VI.

*Liaison & certitude de toutes ces preuves : Neces-
sité de la foi prouvée par la déference que les
hommes rendent à l'autorité humaine.*

A Près cette foule de preuves , de prophe-
ties , & de merveilles qui s'entre-suivent
& s'entre-soutiennent , & qui sont comme une
chaîne composée de divers anneaux , qui ne
peut avoir que Dieu pour auteur : Celui , dit "
saint Augustin , qui demande de nouvelles rai-
sons & de nouveaux prodiges pour eroire , est "

P R E F A C E.

„ lui-même un grand prodige , de ne pouvoir pas
„ se rendre à des preuves dont l'aveuglement des
„ payens a été convaincu , & qui ont fait changer
Augus. 3. de Cris. ut credat inquirit , magnum est ipse prodigium ,
Dei, lib. 22. cap. qui mundo credente non credit.

8. Si vous croyez , ajoute ce Saint , les miracles
qui ont été faits à l'établissement de l'Eglise , ren-
dez-vous à l'évidence de cette preuve : & si vous
refusez opiniâtrément de croire aucun miracle ,
lorsqu'en même-temps vous ne pouvez pas nier
ce que vos yeux voyent comme les nôtres , qui
est que tout le monde , d'idolâtre qu'il étoit , est
devenu Chrétien ; rendez - vous donc au plus
grand de tous les miracles , qui est que , selon
vous , sur le rapport de douze hommes , sans
lettres , sans force , sans autorité , toute la terre ,
en des siecles très - savans & très - éclairés , ait
crû les choses du monde les plus incroyables ,
*Augus. Ibid. c. 3. Quomodo temporibus crudifi-
tas sint ullis miraculis nimium mirabiliter incredi-
bilia credidit mundus ?*

C'est la raison même , dit saint Augustin , qui
doit apprendre aux hommes , que c'est la com-
battre visiblement que d'opposer des raisonne-
mens humains & une incredulité affectée , à une
autorité aussi claire & aussi constante qu'est celle
de tant de preuves établies sur l'étroite liaison
de la loi ancienne & de la nouvelle , qui se ren-
dent témoignage l'une à l'autre : puisque tout
ce qui a été prédit dans l'ancienne est accompli
dans la nouvelle , selon cette parole de saint
Paulin : *Lex antiqua novam firmat ; veterem nova
complet.*

J E S U S -

P R E F A C E.

J E S U S - C H R I S T a demandé la foi aux hommes , dit saint Augustin , mais avant que de la demander , il l'a méritée . Car ayant fait tant de miracles , & des miracles tels , comme il dit lui-même , que jamais homme n'en avoit fait de semblables , il falloit être prévenu d'une opiniâtreté inexcusable pour ne les pas croire : *Christus miraculis conciliavit autoritatem , autoritate imperavit fidem.*

C'est ainsi qu'il a executé divinement ce que son pere Eternel avoit résolu aussi bien que lui , qui étoit *de rejeter ces sages & ces prudens* , qui *Matt. 11. 15* donnent tout à la raison , & rien à la foi , & de découvrir ces grands mystères *aux simples & aux petits.*

Il a exempté de cette sorte l'esprit humain , qui est de soi-même si aveugle & si foible , de ces longues discussions & de ce long travail dont il auroit eu besoin , s'il avoit voulu démêler des choses si grandes , & qui sont si fort au-dessus de sa faiblesse : *Autoritati credere , magnum compendium est* , dit saint Augustin , & *nullus labor.*

Aussi cette déference de la foi que Dieu demande à l'homme est très-raisonnable , & cette enfance spirituelle que J E S U S - C H R I S T exige de ses disciples est pleine de sagesse & de lumière , parcequ'il ne nous la demande qu'après qu'il nous a fait voir par des preuves invincibles que c'est lui - même qui nous parle & qui nous enseigne , & qu'étant la bonté & la vérité suprême , il veut nous guérir , comme il ne peut nous tromper .

Après cela il est aisément de juger combien étoit

P R E F A C E.

grande l'illusion de ces faux sages du siecle , qui promettoient de rendre , non seulement une santé , mais une beatitude parfaite à l'ame de l'homme accablée de langueur & de misere. Car ils n'avoient ni assez de lumiere pour discerner nos maux , ni assez de pouvoir pour nous en tirer ; & la raison étant aussi obscure & aussi malade qu'elle étoit , n'avoit garde de nous pouvoir donner ce qu'elle n'avoit pas elle-même. Mais elle devoit trouver une clarté & une force divine en se soumettant à la foi , comme au remede infaillible que Dieu avoit choisi pour guerir ces maladies si anciennes & si incurables que le peché avoit répandues par toute la terre , *Qui confecisti medicamenta fidei* , dit saint Augustin , & *aspersisti ea super morbos orbis terrarum.*

August. Conf. lib. 6. cap. 4.

Ainsi rien n'est plus contraire à la raison , que de prétendre de détruire une autorité divine établie sur des preuves si convainquantes , en ne lui opposant que les vaines conjectures de l'esprit humain. Les hommes mêmes du monde ne rai-sonnent point de cette sorte , & ils croient que dans les choses de fait ce seroit être déraisonnable que de ne se rendre pas à l'autorité quand elle est bien établie.

Il y a , par exemple des distinctions très-con-siderables entre les familles. Il y en a de grandes & d'illustres , dont l'antiquité est établie par des titres non suspects , & par le témoignage des histoires que l'on croit fort assurées. Que l'on dise à l'une de ces personnes de qualité qui font gloire quelquefois de ne rien croire de toutes les preuves de notre Religion , que l'on ne

P R E F A C E.

croit pas que sa Maison soit plus grande qu'e celle des autres , & qu'il ne sçauroit en produire aucune preuve qui convainque ceux qui en voudroient douter. Cette personne s'offensera avec raison de ces objections si frivoles , & elle répondra qu'on n'oppose point des raisonnemens en l'air à l'autorité des faits , & à des titres & des histoires dont la vérité n'est point combattue.

Ainsi la possession des domaines , des terres & des revenus dont les hommes jouissent , est fondée sur certains papiers , qui ont été écrits , signés & autorisés selon toutes les formes & les regles de la justice. Et si un homme prétendoit avoir trouvé des raisons par lesquelles il voudroit anéantir cette autorité sur laquelle les Juges forment leurs Arrêts , décident souverainement de tous les biens des particuliers , il passerait pour un insensé.

Qui ne sçait de même qu'il y a des loix dans les Etats , sur lesquelles sont fondées les Monarchies ; comme est en France cette loi si ancienne , Que les filles n'ont point de part à la Couronne , & que la succession n'appartient qu'aux Princes du Sang ? & qui ne voit qu'un homme qui raisonneroit contre l'autorité de cette loi fondamentale du Royaume , seroit traité & puni avec justice , non seulement comme un extravagant , mais comme un ennemi de l'Etat & du Souverain ?

Et cependant qu'y a - t - il de plus juste que cette reflexion des Saints ? Vous déferez , disent - il à une autorité humaine. Vous croyez qu'un homme seroit insensé s'il raisonnoit con-

P R E F A C E.

tre des faits , & contre des titres & des loix authentiques , lorsqu'il s'agit de l'établissement ou d'une Maison , ou d'un Etat : & vous vous persuadez en même temps qu'il soit ou selon la raison , ou selon la justice , d'opposer des raisons imaginaires à cette foule de preuves que Dieu a établies dans tous les siecles , pour donner à la Religion de J e s u s C h r i s t une autorité qui fut digne , non seulement d'être crûe comme très-certaine , mais d'être reverée comme le plus grand ouvrage que la sagesse & la puissance du Createur ait pu faire sur la terre .

Car si ces loix & ces ordonnances humaines ont une preuve de l'autorité qui leur est dûe , la Religion chrétienne en a mille : & elle en a encore plusieurs autres qui lui sont propres , comme les propheties , les miracles , la liaison de tous les siecles , le changement de toute la terre , la reprobation & la conservation du peuple Juif . Et ces preuves ne persuadent pas seulement l'esprit quand il écoute la raison , mais elles l'accablent par le poids d'une autorité à laquelle il lui est comme impossible de résister .

Saint Augustin soutenant la sainteté des livres de Moïse contre les Manichéens , qui croyoient que c'étoit une faiblesse que de se rendre à l'autorité , & qui promettoient de conduire les hommes à Dieu par la voie de la raison , apporte encore une preuve de la nécessité où se trouvent les hommes de déferer à l'autorité , que je ne puis omettre , parcequ'elle paroît claire & sensible .

Augst. contre Vous croyez , leur dit-il , & tous les hom-

P R E F A C E.

mes sont persuadés comme vous , qu'Hipocrate , Fauſt. lib. Platon , Aristote , Ciceron ont été autrefois ; que 33. 66. c'étoient des hommes celebres , & qu'ils ont composé véritablement les ouvrages qu'on leur attribue .

Et cependant est-ce la raison qui vous en as-
fûre , & n'est ce pas au-contraire l'autorité seule ,
établie sur ce fondement très-raisonnable , qui
est que les historiens de ce temps là ont parlé
de ces Auteurs comme de grands hommes , &
de leurs écrits , comme leur ayant acquis une re-
putation extraordinaire . Ce sén iiment a passé en-
suite dans la posterité , & s'est confirmé de plus
en plus par l'opinion commune de tous les hom-
mes qui ont succédé les uns aux autres , & par le
consentement de tous les siecles : *Notitia illa ,* "Auguste
dit ce Saint , pervenit ad posteros temporum sibi
met succendentium contestatione continua. *Tout le* l.33.c.6.

monde demeure d'accord de ce principe , &
personne ne s'avise de mettre en doute si ces
Auteurs ont jamais été .
Que si un homme vouloit s'opposer opiniâ-
trément à ce qui est ainsi établi par une auto-
rité si indubitable , il s'ensuivroit la chose du
monde la plus absurde , qui est qu'il faudroit
qu'il avouât que l'on pourra dire avec raison
dans deux cens ans , que tous ceux qui vivent
aujourd'hui ne vivent point , que tous ceux
qui écrivent n'écrivent point , que tous les
Rois qui regnent ne regnent point , & gene-
ralement que tout ce qui se passe aujourd'hui
de plus grand & de plus remarquable dans le
monde n'est qu'une fable , puisque dans deux
cens ans on ne fçaura rien de ce qui se fait

P R E F A C E.

aujourd'hui, que ce qui s'en pourra lire dans les histoires, & que s'il est permis à cet homme dont nous parlons, de mépriser l'autorité de tous les historiens des siècles passés, il sera permis aussi à ceux qui nous suivront de ne rien croire de toutes les histoires de notre siècle.

» C'est pourquoi saint Augustin ajoute, Que si
» un homme raisonne de cette sorte, on ne lui
» répondroit pas, mais qu'on le jugeroit digne du
» dernier mépris, & indigne de toute réponse :

*Augus.
contra
Faust.lib.
§. 1. c. 6.* Hoc si quis neget, non refellitur, sed ridetur. Et
cependant les exemples que nous avons rapport-
ées ne regardent que ce qui est dû à l'autorité
humaine. Mais si nous passons ensuite à cette
autorité toute divine de la Religion de J E S U S-
C H R I S T, & à cette multitude de preuves sur
lesquelles elle est fondée ; saint Augustin ne craint
*Augus.
ibid.* pas de dire, Que pour résister à une autorité si
convainquante, il faut être ou vraiment stupide,
sans raison & sans jugement, ou avoir l'esprit
entièrement renversé par un aveuglement qui ne
peut venir que du démon.

Neanmoins quand ce saint Docteur soutient
qu'il n'y a point d'esprit raisonnable qui ne se
doive rendre à ces preuves de notre Religion, il
n'entend parler d'abord que d'une déference hu-
maine, & non de la foi, qui est l'ouvrage de la
grâce & un don du ciel. On peut voir la distinc-
tion de ces deux choses dans un exemple illustre
rapporté par le même saint Augustin.

*Augus.
Cognit.
§. 1. c. 2.* Victorin étoit un Orateur célèbre, qui vivoit
un peu ayant saint Augustin. Il excelloit dans
la science de l'éloquence & de la Philosophie :

P R E F A C E.

Il avoit été jugé digne qu'on lui dressât une statue dans la place publique de Rome. Il étoit ami de saint Simplicien , que saint Augustin appelle le pere de saint Ambroise , & qui fut ensuite son successeur. Cet homme si éminent par les qualités humaines , avoit toujours été idolâtre. Et neanmoins parcequ'il reveroit Simplicien qui étoit son ami , & qu'il avoit beaucoup d'esprit , il se plaisoit à lire l'Ecriture sainte , & tous les autres livres d'où il pouvoit apprendre la solidité des preuves de notre foi. Enfin continuant à s'instruire dans cette lecture , il en fut entierement persuadé ; & il disoit tous les jours à Simplicien : Je suis Chrétien. Simplicien lui répondoit : Je le croirai quand je vous aurai vû dans l'Eglise , & fidelle comme nous.

Il est visible que cet homme naturellement éclairé , étoit alors entierement convaincu de la vérité de notre Religion. Les preuves qu'il en avoit vues dans les livres lui paroisoient invincibles. Et neanmoins il n'avoit point encore cette foi divine *qui s'affujettit* , selon saint Paul , *l'esprit humain pour le soumettre à l'obéissance de J e s u s - C h r i s t .* Car il apprehendoit , dit saint Augustin , d'offenser ses amis , qui étoient grands dans le monde , & très-attachés à l'idolatrie. Mais enfin Dieu le toucha d'une telle sorte , qu'il mit sa gloire à faire une profession publique du Christianisme , avec l'étonnement des Payens & la joie de toute l'Eglise.

Le même saint Augustin rapporte encore , que de son temps presque tous les Platoniciens , qui étoient sans comparaison les plus éclairés &

P R E F A C E.

les plus célébres d'entre les Philosophes, renoncèrent aux idoles comme Victorin, & reconurent la vérité de la foi de J E S U S - C H R I S T. C'est ce que saint Justin, Tertullien, saint Cyprien, saint Hilaire, & tant d'autres grands personnages vénérés dans le monde par l'éminence de leur génie, de leur éloquence & de leurs écrits, ont fait avec joie dans les premiers siècles de l'Eglise.

C'est ce qu'a fait saint Augustin même, qui se rendit de tout son cœur à la certitude des preuves de notre Religion, en sortant de l'état du monde qui lui étoit le plus contraire, lorsqu'après avoir reconnu par lui-même la fausseté des erreurs dont les Manichéens l'avoient surpris dans sa jeunesse, de peur d'être trompé de nouveau, il s'étoit jetté dans un précipice encore plus dangereux que le premier, qui étoit de douter de tout comme les Académiciens, & de croire qu'il étoit impossible à l'homme de connoître la vérité.

*Auguft.
Confef.
l. 6. c. 1.*
C'est pourquoi quand nous voyons aujourd'hui des personnes qui se flattent, d'une certaine force de raisonnement, en déclarant qu'ils ne croient rien de tout ce qu'il y a de plus fort dans les preuves de notre Religion, il est difficile de n'attribuer pas autant une disposition si criminelle à la foiblesse & à la stupidité de leur raison, qu'à l'impétue & au dérèglement de leur cœur, puisqu'on voit qu'ils font profession de mépriser ce qui non seulement a persuadé, mais a ravi même en admiration les plus grands esprits qui furent jamais.

On a tâché de recueillir ici en abrégé ces

P R E F A C E.

preuves de notre foi , dispersées en plusieurs endroits des ouvrages de saint Augustin. Je sc̄ai qu'il y a plusieurs personnes simples que Dieu favorise de sa grace , & qui n'ont nul besoin de ce secours. Ces ames , dit saint Augustin , sont « très-fermes dans leur creance , parcequ'elles « sont établies sur la solidité de la foi & de la sim- « plicité chrétienne : *Pectora fidelia & simpliciter* « *christiana*. On ne doit nullement se mettre en peine de persuader leur esprit des plus grandes vérités , parceque Dieu les a lui mêmes gravées dans leur cœur.

C'est ainsi qu'autrefois de simples filles ont paru dans les persécutions avec une fermeté que rien n'a pu vaincre. Elles n'auroient peut-être pas eu assez de lumiere d'esprit pour comprendre toute la force des preuves de notre foi. Et elles ont eu assez de courage pour sceller cette même foi de leur propre sang , qui en est devenu une illustre preuve.

Mais encore que ces personnes si attachées à la Religion de J E S U S-C H R I S T n'ayent aucun besoin qu'on les en convainque , on espere néanmoins qu'après la lecture de ces preuves , si leur creance n'en est pas plus ferme , leur vénération pour J E S U S-C H R I S T , & pour la sainteté de leur état , en deviendra peut-être encore plus grande.

C'est ainsi qu'un enfant de la première qualité n'a pas besoin de raisons pour lui faire croire ce qu'il est. Il en est convaincu dès ses premières années. Tout ce qui l'environne l'en persuade , & il se mocqueroit de tout ce qu'on lui pourroit dire de moins favorable à cette

P R E F A C E.

creance. Mais si lorsqu'il est crû en âge & en raison, on lui fait voir par des histoires très-constantes, ce qui a paru de plus grand & de plus illustre dans toute la suite de sa Maison, quoiqu'il crût auparavant ce qu'il croit alors ; néanmoins cette nouvelle connoissance qu'on lui donne, ajoute quelque chose au désir qu'il avert déja de se rendre digne du nom qu'il portoit & de l'éclat de sa race.

C'est, ce me semble, l'effet que l'on doit espérer que pourra faire cette lecture dans les ames simples dont je parle. Leur creance est déjà parfaite. Et si on leur vouloit opposer des difficultés, elles feroient ce que dit saint Augustin ; Quoique leur raison ne fut peut-être pas assez éclairée pour y répondre, leur foi seroit toujours assez ferme pour s'en mocquer : *Hec et si ratio refutare non posset, fides tamen irridere debet.* Mais néanmoins lorsqu'on leur fera voir dans l'Ecriture & dans les livres des Saints cette longue suite de prodiges & de merveilles que Dieu a fait succéder les unes aux autres durant tant de siecles, pour y établir le fondement de cette foi vive & pleine d'amour qu'il demande de ses vrais enfans ; cette connoissance mêlée d'admiration & de respect pourra ajouter quelque chose au désir qu'elles avoient déjà de ne point dégénérer de la naïf-fance divine qu'elles ont reçue de JESUS-CHRIST, & de vivre dans son Eglise, qui est appellée *la maison de la foi*, d'une manière digne de la gloire qu'il leur a promise.

P R E F A C E.

§. VII.

Que la vérité de J E S U S - C H R I S T paroît davantage, étant opposée à l'imposture de Mahomet.

SI l'on veut ajouter un nouvel éclat aux preuves de la divinité de J E S U S - C H R I S T qui ont été rapportées jusqu'ici, on n'a qu'à opposer les ténèbres à la lumière, & à considérer quels ont été les maîtres d'erreur qui se sont emparés de l'esprit des peuples, & qui ont introduit une nouvelle croyance dans le monde, tel qu'a été Mahomet. Pour voir la prodigieuse différence qui distingue la vérité de l'imposture, il ne faut qu'approcher un peu la beauté de l'une de la difformité de l'autre.

J E S U S - C H R I S T est prédit par Moïse & par un grand nombre de Prophètes, plusieurs siècles avant qu'il paroisse dans le monde. Mahomet n'est prédit de personne.

J E S U S - C H R I S T étant venu, rend témoignage de ce qu'il est par un nombre infini de miracles, & il prophétise de très-grandes choses qui se vérifient très-clairement : Mahomet ne fait aucun miracle. Mais parceque l'inventeur d'une Religion nouvelle devoit nécessairement contrefaire le Prophète, comme il romboit souvent du haut-mal, il persuada premierement à sa femme, & par elle à beaucoup d'autres, que ces accès d'épilepsie étoient des extases qui lui survenoient des communications ordinaires qu'il avoit avec l'Ange Gabriel.

J E S U S - C H R I S T donne au monde par ses

P R E F A C E.

Evangelistes , par saint Paul & par ses Apôtres ; une morale divine & parfaiteme nt sainte dans tous ses points : au-lieu que les verités que les plus grands esprits avoient enseignées avant lui , ont été souillées dans leur bouche par le mélange de l'impéteté & de l'erreur.

Et Mahomet ayant pris pour ses conseillers quelques Juifs avec un Moine apostat , invente une superstition qui n'est ni le Judaïsme , quoiqu'il en ait pris la circoncision , ni le Christia-nisme , quoiqu'il parle toujou rs avec respect de J e s u s - C h r i s t , qu'il préfere à tous les Prophètes , & qu'il appelle la Vertu de Dieu : mais une secte monstrueuse composée de divers er-reurs qui s'entre-combattent .

De plus cette secte est mêlée de dogmes , dont la seule proposition fait horreur , telle qu'est cette infame beatitude que Mahomet a promise à ses sectateurs . Car il n'y a rien de plus important dans une Religion , que la fin & la récompense à laquelle doivent tendre toutes les actions de ceux qui la suivent . Et cepen-dant la beatitude que Mahomet propose à ceux qui seront assez foûs pour le croire , est la chose du monde la plus détestable . Il n'y a point de langue chaste qui ose la dire , ni d'oreille chaste qui veuille l'ouir . Il faut être bête pour la goûter , & démon pour l'approuver . Et il n'y a per-sonne qui n'avoue que le Dieu de Mahomet qui promet aux siens une telle beatitude , est digne , non de l'adoration , mais de l'execration de tout le monde .

Si l'on considere aussi de quelle maniere J E S U S - C H R I S T a établi sa Religion , on trouvera

P R E F A C E.

que tout y est divin & inimitable. Ceux qui la prêchent sont des hommes de Dieu , sans lettres & sans armes ; qui persuadent ce qu'ils disent par une infinité de miracles. Ceux qui l'embrassent menent une vie sainte ; souffrent avec constance ; meurent avec joie. Cette Religion s'accroît d'autant plus , qu'elle est plus haïe. Le sang de ses enfans que l'on verse en fait renaître toujours de nouveaux ; jusqu'à ce qu'elle change enfin les Rois qui la persecutoient en ses protecteurs.

Après cela osera - t - on seulement nommer Mahomet ? Il agit en homme , & il fait ce que des hommes , & des plus scelerats d'entre les hommes ont fait avant lui. Il plante sa secte avec le fer & le feu. Il mêle à la violence une religion brutale , très - propre à gagner des hommes brutaux. Les Princes Arabes qui lui succèdent sont des hommes de guerre qui se rendent peu-à- peu maîtres de la Palestine , de la Syrie , & de quelques autres Provinces ; & ainsi se fonde la secte & l'empire des Mahometans.

Qu'y a-t-il en cela d'extraordinaire & de plus qu'humain ? Alexandre qui en douze ans se rend maître de la moitié du monde , est plus admirable sans comparaison que n'est Mahomet dans le progrès que sa secte fait par les armes en bien plus de temps.

Ainsi ce qu'a dit un Auteur de ce dernier siècle , est très véritable. Tout est digne d'une souveraine vénération dans J e s u s - C H R I S T , & du dernier mépris dans Mahomet. Il n'y a point d'imposteur habile qui ne puisse faire ce

P R E F A C E.
qu'a fait Mahomet : mais il n'y a ni homme , ni démon , ni Ange qui puisse faire ce que J e s u s -
C H R I S T a fait.

S E C O N D E P A R T I E.

§. I.

De la maniere dont on a traduit & éclairci la Genese. Vérité de cette histoire.

C Eux qui ont quelque connoissance de l'Ecriture , savent assez qu'elle est l'excellence du livre de la Genese. Il est appellé de ce nom tiré de la langue Grecque , qui signifie generation ou production , parceque Moïse y décrit d'abord la creation du monde , & ensuite celle d'Adam , son peché , le deluge , & les actions des Patriarches jusqu'à Joseph : Et ainsi ce livre contient l'histoire de 2369. ans.

On a vu jusqu'à cette heure par des preuves divines & incontestables , l'autorité que doit avoir ce livre de la Genese : Et on n'aura pas de peine à croire que l'Esprit de Dieu ait revelé à Moïse tout ce qui s'étoit passé avant lui , puisqu'il lui a même découvert les choses futures.

Mais il est remarquable que la vérité de cette histoire peut être encore très-bien établie , sans avoir recours à la révélation. Car il est certain que Moïse a pu dire à ceux de son temps , en parlant de ses livres : J'ai résolu d'écrire ce qui s'est passé depuis la creation du monde jusqu'à ce temps ; & on ne peut pas en être mieux

P R E F A C E.

informé que je le suis. Car Amram mon pere m'a dit souvent : Mon fils, je vous dirai toute l'histoire du monde jusqu'à nous, qui est celle de notre famille, selon que je l'ai apprise de Levi mon ayeul, qui savoit tout ce qu'il m'en disoit d'Isaac son ayeul , avec lequel il avoit vécu trente-trois ans. Et pour ce qui est d'Isaac , il avoit appris tout ce qu'il en disoit à Levi , de Sem , avec lequel il avoit vécu cinquante ans.

Or rien ne pouvoit être plus assûré que ce que Sem avoit appris à Isaac , auquel il a pû dire : Vous pouvez bien me croire quand je vous parle du deluge , puisque je vous dis alors ce que j'ai vû de mes propres yeux. Et vous devez me croire aussi quand je vous parle de la creation du monde, & de tout ce qui est arrivé à Adam , puisque j'ai vécu près de cent ans avec Mathusalem mon bis-ayeul , qui avoit appris toutes ces choses d'Adam même , avec lequel il a vécu plus de deux cens soixante ans.

Ainsi dans cet ordre , non de la generation , mais d'une tradition hereditaire & domestique des Patriarches , entre Isaac & Adâm , il n'y a que deux personnes , Mathusalem & Sem. Et entre Isaac & le pere de Moïse , il n'y en a qu'une seule , qui est Levi. De sorte qu'à parler même humainement , & sans avoir recours aux preuves surnaturelles , jamais histoire n'a merité de trouver une si grande creance dans l'esprit des hommes , que celle de la Genese.

Tout ce que nous venons de dire se justifiera clairement par la table des années de la vie des Patriarches qui ont vécu ensemble jusqu'à Moïse,

P R E F A C E.

que l'on joindra à la table chronologique de la Genèse.

Comme cet ouvrage enferme deux choses , la lettre & l'esprit , on a tâché de donner quelque éclaircissement à l'un & à l'autre. Les deux seuls premiers chapitres de ce livre , qui contiennent l'ouvrage des six jours , ont paru si pleins de difficultés aux plus savans Interpretes , qu'ils ont dit après quelques uns des saints Peres :
» Que dans l'impuissance où l'on se trouve de sonder la profondeur de ces paroles divines , &
» d'en penetrer les sens cachés , il faut admirer
» d'une part la petitesse de l'esprit de l'homme ,
» & de l'autre les richesses inépuisables de la Sa-
» gesse de Dieu.

Pour ce qui regarde les éclaircissements de la lettre , que l'on peut tirer de la langue originale , qui est l'hebraïque , on a réglé la version & tous les sens littéraux sur ce que l'on a pu tirer de plus clair & de plus solide des plus savans Interpretes.

Et quant au sens spirituel & moral , qui a été ajouté à la ~~lettre~~ , il est bon de s'en former d'abord l'idée véritable qu'on en doit avoir. Car il y a des personnes qui s'imaginent que toute explication de l'Ecriture , qui n'est pas purement littérale , est une chose inventée & arbitraire , où sous le nom de sens mystique & allégorique , on dit des choses qui n'ont nul rapport avec le texte.

August. contra Faust. lib. 22. cap. 24. Mais saint Augustin soutient qu'il seroit d'un extrême peril d'avoir cette pensée en general des livres de l'Ecriture , & sur-tout de ceux de Moïse : car ce n'est pas un homme qui a inventé

P R E F A C E.

Verité ; mais c'est J E S U S - C H R I S T même qui nous assure , non seulement que Moïse a dit plusieurs choses qui ont rapport au Fils de Dieu , mais que c'est de lui qu'il a écrit : *D E me enim* ^{Ioan. 5.} *ille scripsit.* C'est-à-dire , comme saint Augustin ^{46.} le repete souvent , que le Saint - Esprit a eu J E S U S - C H R I S T en vûe dans les principales choses qu'il a fait dire à Moïse dans tous ses livres.

Ce n'est pas aussi un homme qui a inventé , mais c'est saint Paul qui declare en termes formels , que toutes *les choses qui arrivoient autre-* ^{1. Cor.} *fois aux Juifs étoient des figures :* & qu'elles ont ^{10. 11.} été écrivies pour servir d'instruction à toute l'E- ^{11.} glise. Ce que les saints Peres ont crû prin- ^{12.} cipalement être veritable des cinq livres de ^{13.} Moïse.

Le même Apôtre ayant rapporté un endroit de ce livre de la Genèse , en ces termes : Abra- ^{a Gal. 4.} ham a eu deux fils , l'un de la servante , & l'autre de la femme libre : mais celui qui n'a quitté de la servante , n'a quitté selon la chair ; & celui qui n'a quitté de la femme libre , n'a quitté par la vertu de la promesse de Dieu , ajoute aussi-tôt : Tout ceci ^{a Ibid.} est une allegorie. Car ces deux femmes sont les ^{a v. 24.} deux alliances , l'ancienne & la nouvelle. Saint Paul ne dit pas que l'on peut fonder une allegorie sur cette histoire , mais il dit *que toute cette histoire est une allegorie* , pour nous montrer que cette histoire n'a été écrite que pour être une image de la vérité , & que l'intention principale du Saint-Esprit a été de représenter dans ces deux femmes un tableau vivant & animé de l'ancien Testament & du nouveau.

P R E F A C E.

C'est donc dans cette vûe & sur ces maximes fondamentales de notre Religion, que l'on doit chercher l'esprit & la vérité qui est renfermée sous la lettre de ces saints livres. On l'a fait néanmoins avec une grande circonspection, & on a tâché de ne s'éloigner jamais du vrai sens du texte.

On a suivi en ce point la règle très-judicieuse de S. Augustin qui parle ainsi des livres saints,
August. „ comme est celui de la Genèse : Ceux qui croient
contra Faust. „ que l'Esprit de Dieu dans ces histoires saintes
lib. 22. „ rapporte seulement les choses passées sans pré-
cap. 94. „ dire les futures, *sont certainement dans une très-*
„ grande erreur, puisqu'ils combattent formelle-
„ ment les paroles de J E S U S - C H R I S T &
„ des Apôtres. Ceux qui croient au-contraire que
„ non seulement les actions principales, mais que
„ les plus petites circonstances de ces histoires
„ saintes sont prophétiques & mystérieuses, sem-
„ blent, entreprendre une chose bien hardie & bien
„ difficile : quoique s'ils peuvent donner de ces for-
„ tes d'explications qui soient solides & fondées dans
„ l'Ecriture, on doive les recevoir avec respect:
„ *Illi mihi videntur muliū errare : isti multū au-*
„ *dere.*

Ce Saint éclaircit ensuite la règle qu'il a proposée, par une excellente comparaison. Comme dans une harpe, dit-il, tout sert pour la faire résonner, & tout néanmoins ne résonne pas, n'y ayant que les cordes seules, qui étant touchées avec art composent l'harmonie des sons : ainsi dans l'histoire sacrée, tout généralement n'est pas une figure & une prophétie, mais les moindres choses servent comme de jointure &

P R E F A C E.

de l'aisyn pour les plus grandes qui sont prophétiques & mystérieuses : *Sicut in citbaris non omnia Augst.
percutiuntur à canentibus, sed qua percussa re- de Civit
sonant, his conneluntur : Ita in prophetica historia 16.c.2.
dicuntur & aliqua qua nihil significant, sed quibus adhærent qua significant, & quodammodo religentur.*

Aussi dans le choix que l'on a fait des saints Peres qui ont travaillé à l'explication de la Genèse, on n'a pas crû devoir s'attacher ni à Origène, ni à quelques Peres Grecs qui l'ont imité dans sa maniere de développer les sens spirituels de l'Ecriture.

Ce n'est pas que l'on n'ait beaucoup de respect pour ces saints Docteurs, qui ont été des hommes de Dieu, & qui ont écrit & parlé d'une maniere conforme à la disposition & aux besoins des personnes de leur temps. Mais comme l'intelligence de la lettre de l'Ecriture & de la langue Hebraïque est devenue beaucoup plus commune en ce siecle, qu'elle n'étoit de leur temps, on a tâché toujours de fonder le sens spirituel sur la lettre même de l'Ecriture, & d'y mêler des verités solides & édifiantes qui eussent une entiere liaison avec la suite de tout le texte.

Saint Chrysostome a fait lire tout le livre de la Genèse devant son peuple. Et ayant composé sur ce sujet plus de soixante Homélies, il a parfaitement bien executé ce qu'il s'étoit proposé, qui étoit de se servir des grands exemples des saints Patriarches, dont Moïse décrit la vie, pour réveiller la foi de son peuple, & pour le porter à la haine du vice, & à l'amour

P R E F A C E.

de la pieté & de la vertu. Mais il n'a point ce dessein d'examiner, & encore moins de résoudre les difficultés solides & importantes qui se pouvoient former avec raison sur divers endroits de cet ouvrage.

Saint Augustin a été obligé de travailler à l'établissement de ce livre saint, avec une fin bien différente de ceux qui en avoient écrit *Auguft., contra Fauf., lib. 1., cap. 1.*, avant lui. Car il a crû, comme il le dit lui-même, que Dieu l'avoit engagé par les prières instantes des premières personnes de l'Eglise de son temps, à répondre aux blasphèmes & à la malignité pleine d'audace de Fauste herétique *Manichéen*, qui soutenoit avec une impiété execrable, que *celui qui avoit donné la loi par Moïse n'étoit point le vrai Dieu, mais l'un des Princes des tenebres, & qui accusoit Moïse, Abraham, Isaac, Jacob, & tous ces grands hommes dont il est parlé dans la Genèse, & dans tout le vieux Testament, comme des méchants, plus dignes de l'aversion & du mépris, que de l'estime & de la vénération des hommes sages.*

Ce Saint donc étant obligé de répondre à cet herétique, renverse d'une admirable manière toutes ces erreurs dans un grand ouvrage qu'il a composé en trente-trois livres, selon qu'il le dit lui-même, en ces termes : *Contra Faustum Manichaeum, blasphemantem legem & Prophetas & eorum Deum, scripsi grande opus, tribus & triginta libris.*

Il faut joindre à cet ouvrage un autre encore très-important, qui a pour titre : *De la Genèse selon la lettre, que ce Saint a composé en douze*

P R E F A C E.

livres contre les mêmes Manichéens , par lequel il justifie admirablement la toute-puissance , la sagesse , & la justice du Createur dans l'ouvrage des six jours , & dans tout ce qui est rapporté par Moïse dans les trois premiers chapitres de la Genèse .

Que si un Saint si éclairé , d'un esprit si vaste & si étendu , qui penetre le fond des plus grandes vérités avec une lumière si perçante & si singulière , & qui a un don tout particulier de renfermer souvent les plus grandes choses en très-peu de mots , s'est crû néanmoins obligé de faire ces douze livres , ausquels on doit encore ajouter le douzième & le treizième livre de ses Confessions , qui traitent de la même matière , pour expliquer seulement les trois premiers chapitres de ce livre de la Genèse : Nous espérons qu'on ne nous refusera pas la grâce d'excuser un peu l'étendue avec laquelle on s'est crû obligé d'expliquer ces premiers chapitres , dont on a eu soin en même-temps de retrancher ce qui n'a pas paru absolument nécessaire .

Le premier chapitre de ce livre , qui enferme l'ouvrage des six jours de la création , a dû nécessairement être distingué en douze titres , dont les six premiers expliquent le sens littéral , & les six autres le sens spirituel . Et il est aisé de voir , que ce que l'on a dit sur ce chapitre & sur les deux suivans , n'est qu'un recueil de tout ce que l'on a pu remarquer de plus clair , de plus naturel , & de plus édifiant pour l'intelligence de la lettre & de l'esprit dans ces quatorze livres de saint Augustin .

P R E F A C E.

§. II.

Instructions renfermées dans les trois premières chapitres de ce Livre, & dans toute l'histoire de la Genèse.

Les cinq livres de Moïse ont toujours été très-considerés par les saints Peres : mais le premier qui est celui de la Genèse , l'a été encore plus que tous les autres. Moïse a été obligé d'y couvrir sous des ombres & sous des voiles sacrés les vérités les plus hautes , parcequ'il parloit à des Juifs , qui n'auroient pas été capables de les comprendre s'il les eut expliquées plus clairement. Il est aisé néanmoins de voir qu'il nous représente ce qu'il y a de plus grand en Dieu , avec une admirable breveté , & avec des traits où l'on remarque sans peine le doigt de Dieu.

Pour découvrir donc l'esprit qui étoit caché sous cette lettre , & pour éclaircir des vérités si importantes, on s'est servi de la lumiere de saint Augustin. Et l'on a tâché de représenter par ses pensées , & souvent même par ses paroles , l'idée que l'on doit avoir de Dieu ; ce qu'il étoit avant le monde , l'unité de Dieu , & la distinction des trois Personnes de la sainte Trinité : l'excellence des Anges dans leur première creation ; la chute des mauvais anges , & la différence qui se trouve maintenant entre les bons & les mauvais ; la creation, l'innocence & la beatitude du premier homme ; la maniere dont Eve est tombée , & ensuite Adam ; & l'énormité , la profondeur , & l'é-

P R E F A C E.

tendue de ce premier peché, qui est la source de tous les autres.

On trouvera aussi dans le cinquième chapitre, une explicacion du peché originel, prise de divers endroits de saint Augustin, par laquelle on peut voir, qu'encore que cet article de foi enferme toujours certaines obscurités qui en sont inseparables, il est néanmoins plus clair en beaucoup de choses que d'autres mystères, à la créance desquels on se soumet avec moins de peine. Et on ajoute en ce même lieu, que les effets de ce peché, qui sont répandus dans toute la nature, ont paru si évidens aux plus grands esprits d'entre les Payens, que pour pouvoir allier ce qu'ils voyoient devant leurs yeux de la misère de l'homme, avec l'idée qu'ils avoient de la justice de Dieu, ils ont inventé un peché originel, n'ayant pu découvrir le véritable.

On traite aussi au même lieu de la certitude du salut, & de la prodigieuse pénitence d'Adam & d'Eve : & l'on fait voir que leur sainteté est, selon les saints Peres, la principale gloire de JESUS-CHRIST, & le plus grand objet qui puisse réveiller les pecheurs de leur assouplissement, & combler de consolation & de confiance les vrais pénitens.

Il n'est pas besoin de représenter ici combien la lecture de cette histoire sainte peut - être avantageuse aux ames fidèles. Rien n'est si touchant que les exemples. Les préceptes sont saints en eux-mêmes. Mais la dureté de notre cœur fait qu'ils sont souvent pour nous une lettre morte. Au - lieu qu'ils deviennent comme vivans, lorsque nous les voyons diviné-

P R E F A C E.

ment executés dans la vie des Saints.

Abraham , Isaac , & Jacob , selon la remarque de saint Augustin , ne sont pas seulement des hommes de Dieu , mais ils tiennent un rang tout particulier entre les Saints. Dieu parlant à Moïse , dit que son nom est , *Celui qui est* , & qu'il possède ce nom dans l'éternité. Mais voulant en même-temps prendre un nom plus proportioné à la faiblesse des hommes , il dit qu'il est *le Dieu d'Abraham , le Dieu d'Isaac , & le Dieu de Jacob.*

C'est-là la gloire des hommes , de porter le nom de Dieu. Mais ici Dieu se rabaisse jusqu'à vouloir bien porter le nom des hommes ; & il releve en même-temps ces trois Saints jusqu'au plus haut point de grandeur où des hommes puissent monter , en faisant voir qu'il regarde la sainteté qu'il leur a donnée comme sa principale gloire , & comme le plus parfait modèle qu'il puisse proposer à ceux qui devoient un jour l'adorer & le servir en esprit & en vérité.

C'est pourquoi lorsque le Fils de Dieu prédit dans l'Evangile , qu'il appelleroit à son Eglise tous les peuples du monde , qui étoient alors plongés dans les ténèbres de l'idolatrie , il dit ces paroles : Je vous déclare que plusieurs viendront d'orient & d'occident , & auront leur place dans le royaume du ciel avec Abraham , Isaac , & Jacob. Il propose ces trois Saints comme ceux qu'il a destinés principalement à posséder le royaume du ciel , & il met la félicité de son Eglise à être unie avec eux dans la société de la même gloire.

C'est dans ce même dessein , que le Sauveur

P R E F A C E.

voulant montrer le souverain bonheur dont Dieu
avoit récompensé Lazare , après avoir été si
humble dans sa pauvreté, le fait voir au mau-
vais riche *comme reposant dans le sein d'Abra-* Luc. 16.
bam : pour nous apprendre qu'Abraham étoit ²³⁰
non seulement heureux dans l'autre vie , mais
qu'il étoit même comme le centre du bonheur
de tous les Saints qui sont morts après lui , son
sein étant devenu comme le lieu de leur felicité
& de leur repos.

On doit joindre à ces trois Saints , dont la
vie est représentée dans une bonne partie de ce
livre , trois autres qui en occupent tout le reste ;
Adam dans sa pénitence , qui ayant été le plus
grand des pecheurs , s'est acquis par son humi-
lité & par ses travaux un rang très-considerable
parmi les Saints ; Noé , qui par sa fidelité &
son obeissance parfaite , a été le dépositaire de
l'alliance que Dieu fit avec les hommes , en leur
promettant un monde nouveau après avoir abî-
mé le premier dans l'eau du deluge ; & Joseph , qui
a été un modelle d'une patience admirable dans
ses maux , & d'une magnanimité pleine de dou-
ceur & de bonté dans sa gloire , & qui est deve-
nu une des plus excellentes images de la vie
souffrante & de la gloire immortelle de J E S U S-
C H R I S T .

On verra dans l'explication de cette histoire ,
que ces grands Saints *ont été véritablement Chré-*
tiens , comme a dit si souvent saint Augustin ,
quoiqu'ils n'en portassent pas le nom. Qu'ils ont
vécu , comme nous , de la foi en J E S U S - C H R I S T ,
en croyant qu'il devoit mourir & ressusciter un
jour , comme nous croyons qu'il est mort & qu'il

P R E F A C E.

„ est ressuscité ; & que non seulement ils ont crû „ & ils ont adoré cette humilité divine avec la- „ quelle le Sauveur devoit un jour vivre parmi „ nous & mourir pour nous ; mais qu'en l'adorant „ ils l'ont aimée, & qu'en l'aimant ils l'ont imitée :
*Qui humiliatatem Christi regis credendo dilexerunt,
diligendo imisasi sunt.*

Le même Saint a rendu aussi le même témoi-
gnage de Moïse auteur de ce livre , dont il a
dit , qu'il a été le dispensateur du vieux Testament
& l'héritier du nouveau : Moys est ministre Te-
stamenti veteris , heres novi.

C'est pourquoi encore que ces grands Saints
ayent mené dans le monde une vie commune ,
étant engagés dans le mariage , qui étoit alors
d'autant plus saint , que la virginité étoit incon-
nue , comme étant réservée à la loi nouvelle :
néanmoins les ames éclairées & vraiment in-
struites de l'esprit de notre Religion , n'auront
pas de peine à découvrir la grandeur & l'excel-
lence de la vertu de ces hommes de Dieu , qui
éclatent d'une maniere admirable parmi les soins
qu'ils ont été obligés de prendre de leurs fem-
mes , de leurs enfans , & du gouvernement de
leur famille.

Mais pour ce qui est des personnes du mon-
de , qui ayant pour l'ordinaire moins de vertu
que ceux dont nous parlons , ont aussi souvent
moins d'intelligence & de lumiere , ils trou-
veront une grande facilité à s'instruire par l'exem-
ple de ces grands Saints , de tous les devoirs
de la vie commune , dans laquelle ces Saints
ont été engagés eux - mêmes par l'ordre de
Dieu.

P R E F A C E.

Nous voyons dans les Epîtres de saint Paul , *Ephes. 5.12. ¶ siq.* que ce saint Apôtre prescrit souvent les regles chrétiennes & divines que doivent observer les maris envers leurs femmes , les femmes envers leurs maris ; les peres envers leurs enfans , les enfans envers leurs peres ; les maîtres envers leurs domestiques , les domestiques envers leurs maîtres. Mais ici ces mêmes préceptes feront une impression encore plus sensible , étant soutenus par les vertus de ces grands Saints , qui ont été tellement favorisés du Saint-Esprit , qu'après qu'il a lui-même formé leurs actions dans leur cœur , il n'a pas dédaigné en conduisant les penées & les paroles de Moïse , d'être lui-même l'historien de leur vie.

On verra dans la conversion , & les travaux *chap. 5. sens spir. p. 261.* inconcevables d'Adam & d'Eve , un parfait modèle de la pénitence. On verra dans ce qui est arrivé à Caïn à l'égard d'Abel , & aux enfans de Jacob à l'égard de Joseph leur frere , combien la jalouſie est à craindre parmi les personnes mêmes les plus proches.

On verra dans l'alliance malheureuse des enfans de Seth , appelé dans l'Ecriture *les enfans de Dieu* , avec les filles de Caïn , appellées *les enfans des hommes* , qui fut la première cause de la ruine entière du monde par le deluge , *Et Ch. 2.4. sens spir. p. 635.* avec combien de sagesse & de circonspection les peres & les meres doivent se conduire , selon que leur ordonnent les saints Docteurs , lorsqu'il s'agit d'allier leurs enfans à une personne & à une famille , par un lien sacré qui ne doit finir qu'avec la vie.

P R E F A C E,

Chap. 12. On verra dans l'exemple d'Abraham, comment on peut demander des enfans à Dieu ; comment on les doit élever quand on en a obtenu de lui ; & comment on les lui doit rendre lorsqu'il les redemande quelquefois plutôt que l'on n'avoit pensé , & qu'il les appelle à lui par une mort imprévue & précipitée.

Chap. 13. On verra dans la séparation de Lot d'avec Abraham son oncle, combien on doit estimer & conserver précieusement la société & la liaison que Dieu a faite entre nous & les personnes qui sont véritablement à lui ; & à combien de malheurs un homme est exposé lorsqu'il se détache de cette union sainte , & qu'il donne par lui-même une occasion à séparer ce qu'il avoit sujet de croire que Dieu avoit joint.

Chap. 17. On verra dans cette admirable moderation dont Dieu usé envers Sodome, ne voulant point la punir qu'après qu'il a envoyé deux de ses Anges pour voir de leurs propres yeux les abominations de cette ville : on verra , dis-je , par un si grand exemple , à combien de maux on se trouve exposé lorsqu'on se laisse aller à une credulité inconsidérée , & combien on doit être retenu & circonspect lorsqu'il s'agit de se rendre le juge des autres.

Chap. 24. On verra dans la maniere dont Abraham se conduit envers l'Intendant de sa maison & dont cet Intendant se conduit envers Abraham, la maniere pleine de bonté & d'humanité avec laquelle les maîtres se doivent conduire envers leurs serviteurs , & l'obéissance pleine d'affection , de fidélité & de respect que les serviteurs doivent conserver envers leurs maîtres.

P R E F A C E.

On verra enfin dans ce qui arriva au Patriarche chap. 38 Jacob, pour avoir fait paroître des marques un sens spir. peu trop sensibles de l'affection particulière qu'il p. 802. avoit pour un fils aussi digne d'être aimé qu'étoit Joseph, avec combien de sagesse & de justice les peres & les meres doivent tâcher de partager leur affection entre leurs enfans ; & en même-temps avec combien de respect & de soumission les enfans doivent s'abandonner à la conduite de leurs peres & de leurs meres , quand même ils croiroient y remarquer une certaine inégalité qui leur pourroit causer quelque peine.

On a crû devoir toucher ici en un mot ces instructions principales que nous présente la vie de ces Saints. La lecture de ce livre en pourra découvrir plusieurs autres.

§. III.

Simplicité sublime de l' Ecriture. Respect avec lequel on la doit lire.

ON ne s'arrêtera pas ici à représenter ce qu'il y a de grand dans le style de cette histoire , qui étant mêlé avec une simplicité divine , porte par-tout un caractère de vérité. On dira seulement que cette beauté , qui se déroboit aisément aux yeux des personnes moins éclairées , n'a pas été inconnue à un Payen Longinus même , considéré par les Grecs comme un savant maître de l'éloquence , qui traitant de ce qu'il y a de plus sublime & de plus élevé dans les expressions ou des Poëtes, ou des Orateurs , parle ainsi de ce que Moïse fait dire à Dieu au commencement de ce livre : Le Legislateur des «

P R E F A C E.

Traité „ Juifs , dit cet Auteur , qui n'étoit pas un homme
du subl. „ ordinaire , ayant fort bien conçû la grandeur &
ab. 7. „ la puissance de Dieu , l'a exprimée dans toute sa
„ dignité au commencement de ses loix , par ces
„ paroles : *Dieu dit : Que la lumiere se fasse , & la*
„ *lumiere se fit : Que la terre se fasse , & la terre fut*
„ *faite.*

Cet Auteur Grec remarque dans ces paroles ,
quelque chose de grand & de merveilleux . Sur-
quoi celui qui l'a traduit depuis peu en notre
„ langue , fait cette sage reflexion : On n'appelle
„ point proprement sublime dans un discours ce
„ qui n'a rien d'extraordinaire ni de surprenant ,
„ mais ce qui enleve & ce qui ravit ceux qui le
„ lisent . Par exemple , si Moïse avoit dit : *Le sou-*
„ *verain Arbitre de la nature d'une seule parole*
„ *forma la lumiere ; cela ne s'appelleroit point su-*
„ *blime par cet Autheur Grec , parcequ'encore que*
„ *ces termes soient élevés , ils n'enferment néan-*
„ *moins rien de surprenant . Mais quand Moïse*
„ *représente ainsi la creation : Dieu dit : Que la lu-*
„ *miere se fasse , & la lumiere fut faite ; ce tour*
„ *extraordinaire d'expression , qui marque si bien*
„ *l'obeissance de la creature aux ordres du Crea-*
„ *teur , est véritablement sublime , & a quelque*
„ *chose de divin.*

Défense „ On a rapporté ailleurs ce que saint Augustin a
sur Isaïe „ dit de l'excellence & de la majesté du style des
August. „ Autheurs sacrés . Ils ont été éloquens , dit ce
de doctr. „ Saint , sans penser à l'être . Leur élévation a
Chrift. „ été simple , & leur simplicité élevée . La gran-
lib. 4. „ deur de leurs pensées a donné du poids & de la
„ dignité à leurs paroles . Ils ont trouvé moyen
„ de faire admirer , & ce qui est encore plus , de

P R E F A C E.

faire réverer ce qu'ils disoient , sans qu'il paroisse aucune trace de la moindre étude dans leurs discours ; & au-lieu que les hommes du monde ont suivi l'éloquence , l'éloquence a suivi ces hommes de Dieu.

Que si la simplicité du style de ce livre est mêlée d'expressions si hautes & si divines au jugement des Payens mêmes ; on ne doute point que lorsque l'on s'appliquera avec quelque soin à cette lecture , on ne trouve de semblables beautés dans la suite de cette histoire .

Car outre la qualité singulière qu'elle possède , d'être infiniment sainte & véritable , on y verra un grand nombre d'évenemens tout extraordinaires & singuliers ; des images différentes de la vertu des Saints , des exemples rares & d'une perfection consummée ; & sur-tout des effets surprenans de cette *sagesse de Dieu* , dont parle *Ephes.* saint Paul , *si merveilleuse dans les ordres differens de la conduite* qu'elle garde sur les bons & sur les méchans , pour récompenser les uns & punir les autres , même en cette vie .

Et pour ce qui est de l'agrément que l'on va chercher souvent jusques dans ces histoires fabuleuses & empoisonnées , dont le démon se peut appeler le véritable auteur , comme Dieu l'est de celle-ci : on ne craint pas de dire qu'il n'y a rien ni de si grand dans son élévation , ni de si agreable dans ses incidens , ni de si utile dans l'instruction qui naît naturellement des plus saints exemples , que toute la suite de la vie du Patriarche Joseph. C'est là proprement *un heros de Dieu* , comme parle saint Paulin. C'est lui qui l'a fait , c'est lui qui le dépeint

P R E F A C E.

& dans son abaissement & dans sa gloire ; & il est ais  de voir , que tous les heros des fables ne meritent que d' tre d茅test茅s & d' tre rejett茅s avec le dernier m茅pris , si l'on les compare avec celui-ci.

Ce que nous devons le plus souhaiter pour ceux qui liront ce livre sacr茅 , c'est qu'ils se souviennent de ce que les Saints ont dit : Que l'on ne doit lire , & l'on ne sauroit entendre les livres de Dieu , que par le m锚me Esprit qui les a d茅t茅s.

Si le plus grand des Anges avoit fait un livre , la curiosit茅 humaine se sentiroit touch茅e pour savoir ce qu'auroit 茅crit cet Esprit celeste. Mais en cette occasion l'Eglise nous pr茅sente , non un livre d'un Ange , mais celui de Dieu. Il n'importe que ce soit Mois茅 , ou le plus 茅clair茅 des Anges qui eut ait 茅t茅 le secr茅taire. C'est Dieu certainement qui en est l'Auteur. Ce sont ses pens茅es & ses paroles. Et il n'auroit pas 茅t茅 autre qu'il est , quand Dieu l'auroit fait 茅crire plut猫t par un Ange que par un homme.

- Tob. 12.* Ainsi l'on voit dans le livre de Tobie , que l'Archange Raphael parle d'une mani猫re digne de la saintet茅 d'un Esprit celeste : & qu'ensuite *Ibid. 13.* Tobie qui 茅toit un homme simple , prononce cet admirable Cantique , par lequel Dieu pr茅dit ce qui devoit arriver de plus grand dans l'茅tablissemant de l'Eglise. Et si l'on compare le discours de l'Ange avec celui de Tobie , on ne trouvera pas ce second moins divin ni moins 茅lev茅 que le premier , parceque c'est Dieu qui parle 茅g茅l茅ment par l'un & par l'autre.

Si

P R E F A C E.

Si donc on demande un grand esprit humain pour pouvoir entendre les livres des grands esprits , il est visible que nous devons demander à Dieu son Esprit pour bien comprendre & pour lire utilement cette histoire sainte. C'est le grand avantage qui est particulier à ces paroles sacrées. Un sage du monde , ni vivant ni mort , n'a le pouvoir , ni de faire part de son esprit , ni de donner l'intelligence de son livre à ceux qui ne seroient pas capables de l'entendre. Mais Dieu est vivant dans le ciel , pendaat que nous lissons sur la terre cette histoire sainte qu' il a dictée à Moïse ; & il nous promet de nous donner son Esprit pour nous découvrir les grandes vérités qu'elle renferme , si nous avons soin de nous en approcher comme d'un sanctuaire où Dieu réside , & dans lequel il parle à ceux qui ont des oreilles pour l'entendre.

Saint Augustin nous donne pour cela un exemple qu'on ne scauroit assez admirer. On n'ignore pas quelle a été la grandeur de sa lumière , & naturelle & surnaturelle. Et cependant lorsqu'il considere les mystères renfermés dans les premiers chapitres de ce livre saint , il semble qu'il oublie tout ce qu'il est , & qu'il paroisse abysmé & anéanti devant Dieu. Il lui parle comme un pauvre qui implore le secours d'un riche ; comme un enfant qui desire d'être instruit par son pere ; comme un malade qui expose ses playes à son Medecin.

Mais sur-tout il est si éloigné de croire qu'il puisse entrer par la penetration de son esprit dans le secret des mystères que Dieu a renfermés dans ce sacré livre , qu'il se présente au-contraire à lui

P R E F A C E.

comme cet aveugle, qui dit à JESUS-CHRIST
Matth. 20. 33. dans l'Evangile : *Seigneur ouvrez mes yeux, afin que je voye.* C'est dans cette disposition si humible que ce Saint dit à Dieu : Que mes tenebres, mon Dieu, c'est-à-dire, que mon esprit qui n'est que tenebres, & qui ne peut que m'aveugler, ne me parle point, mais que ce soit votre lumiere *August., Confess.*, qui me parle & qui m'éclaire : *Deus lumen cordis lib. 12.* „ *mei lux tua, non tenebra mea loquuntur mihi.* *cap. 18.* „ Guerissez les yeux de mon cœur, afin que je n'aime plus mes propres tenebres, & que je *Ibid. lib. 11.* „ mette toute ma joie dans votre lumiere : *Sana cap. 31.* *oculos meos, ut congaudeam luci tua.*

Les saints Peres étant animés du même esprit, ont témoigné le même respect pour la parole de Dieu. Et ce sentiment qui avoit été inspiré aux fidelles par les Apôtres dès le commencement de l'Eglise, étoit devenu tellement commun parmi les Chrétiens, qu'il étoit connu des Payens mêmes.

Baron. ad ann. Chr. 200. num. 2. Car nous voyons que l'an de JESUS-CHRIST deux cens, saint Sperat chef des Martyrs Scillitains, qui sont les plus anciens Martyrs d'Afrique dont nous ayons connoissance, ayant été pris avec quelques Chrétiens & quelques Chrétiennes qui étoient aussi fermes que lui dans la foi, ils furent tous présentés à Saturnin Proconsul d'Afrique, comme il est marqué dans leurs *Ibid. in Martyrol.* Actes très-certains & originaux, que Baronius dit lui-être plus précieux que les plus grands trésors du monde : Que ce Proconsul les ayant exhortés à reconnoître les dieux de l'Empiré pour sauver leur vie, Sperat lui répondit hardiment au nom de tous, qu'ils n'adoroient que

P R E F A C E.

le vrai Dieu, qui étoit J E S U S-C H R I S T ; & qu'ils étoient prêts de mourir pour lui avec joie ; & qu'alors Saturnin étant touché de leur generosité leur parla avec plus de moderation , & dit à Sperat : Qui sont ces livres que les Chrétiens N E L I S E N T Q U' E N L E S A D O R A N T ? Sperat lui répondit ; que c'étoient les quatre Evangiles de J E S U S-C H R I S T , les Epîtres de l'Apôtre saint Paul , & toute l'Ecriture sainte inspirée de Dieu.

L'Eglise aussi a fait une profession publique de reconnoître cette vérité si ancienne. Car il est marqué dans une de ses liturgies grecques , que l'Evêque , ou le Prêtre célébrant les saints Mysteres , après avoir prié & adoré , prenoit sur l'autel le livre de l'Evangile , & se tournant vers le peuple l'elevait en haut , & en formoit un signe de croix , & que cependant tout le peuple étant à genoux , & prosterné , adoroit ce Livre sacré , comme si c'eût été J E S U S-C H R I S T même.

On voit aussi que les Conciles ont rendu le même témoignage à cette vérité importante , lorsqu'ils ont appellé les paroles de l'Ecriture , *Des paroles saintes & adorables ; SANCTA verba & adoranda.*

On n'ignore pas combien est grand ce que l'on a entrepris lorsque l'on a voulu éclaircir un livre si saint & si difficile. On a tâché au moins d'y garder une grande retenue , & de s'imposer en quelque sorte silence à soi-même , en faisant parler , autant que l'on a pu , ces grands hommes que J E S U S-C H R I S T a donné à son Eglise pour être les Interpretes de sa parole , & qu'elle reverera dans tous les siècles , comme ayant été

P R E F A C E.

remplis de la lumiere de Dieu & de son Esprit.

Ce qui me reste après cela, c'est de dire avec une exacte vérité ce que l'un de ces grands Saints

August., de civit. Dei, lib. 11. 22.c. 30. a dit, par une humilité qui a peu d'exemple : Si l'on trouve qu'en quelques endroits de cet Ovrage on se soit trop étendu, & trop peu en d'autres, que l'on excuse ce défaut en un homme foible. Et si l'on juge qu'en quelques endroits on a dit ce que l'on devoit dire, que l'on en rende grâces à Dieu seul, qui est la source de toute vertérité, qui la met dans la bouche de ceux qui la disent, & dans l'esprit & le cœur de ceux qui l'entendent : afin qu'elle nous soutienne parmi les travaux de cette vie, & qu'elle devienne no-

August., Confess., lib. 9. cap. 10. tre nourriture & notre joie éternelle dans le ciel: *Qui pascis Israel in aeternum veritatis pax bula.*



T A B L E
C H R O N O L O G I Q U E
D E L A G E N E S E.

Les quatre points.... marquent, ou l'année qui précède, ou que l'année est incertaine. On suit ici l'ordre des temps & non des chapitres, dont quelques-uns sont transposés

| | <i>Ans du</i> | <i>Ans avant</i> | |
|---|---------------|------------------|-------|
| | <i>J. C.</i> | <i>L.</i> | |
| D ieu crée le ciel & la terre, monde. chapitre 1. | | | 4004. |
| Adam peche & est chassé du paradis terrestre, chap. 3. | | | |
| Caïn tue Abel, chap. 4. | 128. | 3876. | |
| Naissance de Seth, chap. 5. | 130. | 3874. | |
| Hénoch est enlevé, chap. 5. | 987. | 3017. | |
| Naissance de Noé, chap. 5. | 1056. | 2948. | |
| Dieu ordonne à Noé de bâtir l'arche, chap. 6. | 1536. | 2468. | |
| Noé entre dans l'arche, chap. 7. | 1556. | 2348. | |
| Noé sort de l'arche, & offre un sacrifice à Dieu, chap. 8. | 1657. | 2347. | |
| Dieu permet de manger de la chair des animaux, chap. 9. | | | |
| Noé outragé par Cham, maudit Chanaan, chap. 9. | | | |
| La division des langues, ch. 11. vers 1800. | 2204. | | |
| Mort de Noé, chap. 9. | 2006. | 1998. | |
| Naissance d'Abraham, chap. 11. | 2008. | 1996. | |

| | <i>Ans du monde.</i> | <i>Ans avant J. C.</i> |
|---|----------------------|------------------------|
| Dieu commande à Abraham de sortir de son pays & d'aller en Chanaan , chap. 12. | 2083. | 1921. |
| Abraham va en Egypte. Dieu sauve Sara , chap. 12. | 2084. | 1920. |
| Lot se sépare d'Abraham, chap. 13. | ... | |
| Abraham défait quatre Rois , délivre Lot , est bénit par Melchisedech , chap. 14. | 2092. | 1912. |
| Dieu commande à Abraham de lui offrir un sacrifice d'animaux ; fait alliance avec lui ; lui promet , &c à sa race , la terre de Chanaan , chap. 15. | ... | |
| Naissance d'Ismaël , chap. 16. | 2094. | 1910. |
| Dieu ordonne la circoncision. Abraham est circoncis , ch. 17. | 2107. | 1897. |
| Abraham reçoit trois Anges , Dieu lui promet un fils , chap. 18. | ... | |
| Le feu du ciel embrase Sodome & quatre autres villes. Lot est délivré par deux Anges , ch. 19. | ... | |
| Voyage d'Abraham à Gerara , c.20. | ... | |
| Naissance d'Isaac , chap. 21. | 2108. | 1896. |
| Abraham prêt à immoler son fils. Toutes les nations bénies en sa race , chap. 22. | 2135. | 1869. |
| Sara meurt. Abraham achète une grotte pour l'y ensevelir , c.23. | 2145. | 1859. |
| Isaac épouse Rebecca , chap. 24. | 2148. | 1856. |
| Naissance de Jacob & d'Esau , chap. 25. | 2168. | 1836. |
| Mort d'Abraham , chap. 25. | 2183. | 1821. |
| Mort d'Ismaël , chap. 25. | 2231. | 1773. |

| | <i>Ans du monde.</i> | <i>Ans avant J. C.</i> |
|---|----------------------|------------------------|
| Dieu apparoît à Isaac & le benit , chap. 26. | vers 2200. | 1804. |
| Isaac benit Jacob , chap. 27. | 2245. | 1759. |
| Jacob va en Mesopotamie , voit une échelle mystérieuse . Dieu l'affûre de sa protection , ch. 28. | | |
| Jacob épouse Lia & Rachel , chap. 29. | 2252. | 1752. |
| Naissance de Joseph , fils de Jacob & de Rachel , chap. 30. | 2259. | 1745. |
| Jacob sort de chez Laban. Retourne en Chanaan , chap. 31. | 2265. | 1739. |
| En chemin il lutte contre un Ange , chap. 32. | | |
| Il appaïse son frere Esaü , chap. 33. | | |
| Dina violée. Simeon & Levi vengent cet outrage cruellement , chap. 34. | vers 2273. | 1731. |
| Naissance de Benjamin. Mort de Rachel , chap. 35. | 2274. | 1730. |
| Pharès & Zara naissent de l'inceste de Juda avec Thamar , chap. 38. | | |
| Joseph vendu par ses freres & mené en Egypte , chap. 37. | 2276. | 1728. |
| Il résiste aux sollicitations de sa maîtresse , & est mis en prison , chap. 39. | vers 2286. | 1718. |
| Il explique les songes de deux Officiers , chap. 40. | 2287. | 1717. |
| Mort d'Isaac , chap. 35. | 2288. | 1716. |
| Joseph explique les songes de Pharaon , & est fait Gouverneur de toute l'Egypte , chap. 41. | 2289. | 1715. |

| | <i>Ans du monde.</i> | <i>Ans avant J. C.</i> |
|--|----------------------|------------------------|
| Les freres de Joseph vont acheter du blé en Egypte , chap. 42. | 2297. | 1707. |
| Ils y retournerent avec leur frere Benjamin ; Joseph se fait connoître à eux , & les envoie querir son pere Jacob , chap. 44. &c 45. | 2298. | 1706. |
| Jacob va en Egypte avec toute sa famille ; Joseph le presente à Pharaon , chap. 46. & 47. | | |
| Jacob benit les deux enfans de Joseph , chap. 48. | 2315. | 1689. |
| Puis les douze Patriarches , & meurt , chap. 49. | | |
| Joseph ensevelit Jacob , console & nourrit ses frères , chap. 50. | 2369. | 1635. |
| Mort de Joseph , chap. 50. | | |

T A B L E

*NON DE LA GENERATION,
mais de la tradition hereditaire des Patriarches qui se sont vus & instruits les uns les autres depuis Adam jusqu'à Moïse.*

ADAM est mort l'an du monde 930.
Mathusalem est né l'an 687. a vécu 969. ans ; est mort l'an 1656. il a vécu 243. ans avec Adam , & 98. avec Sem.

SEM est né en 1558. a vécu 600. ans , & est mort en 2158.

ISAAC est né en 2108. a vécu 180. ans , & est mort l'an 2288. ainsi il a vécu 50. ans avec Sem , & 33. ans

avec Levi , qui est né en 2255. a vécu 137. ans , & est mort en 2392.

Amram pere de Moïse , fils de Caath , & petit-fils de Levi , a vécu 127. ans , & ainsi a vécu long - temps avec Levi son ayeul & avec Moïse son fils , né en 2433. 41. an seulement après la mort de Levi.

Il s'ensuit donc qu'Adam , Mathusalem , Sem , Isaac , Levi , & Amram pere de Moïse , se sont vus successivement , & se sont instruits de toute l'histoire du monde , qui étoit celle de leur famille. Entre Adam & Isaac il n'y a que deux personnes , Mathusalem & Sem. Et entre Isaac & Amram pere de Moïse , il n'y en a qu'une seule , qui est Levi.

APPROBATION DES DOCTEURS.

Le grand Augustin au commencement du premier des douze livres qu'il a composés pour donner le sens littéral de celui de la Genèse , nous apprend que dans tous les livres « saints , il faut considerer les biens éternels qui y « sont désignés , les faits qui y sont rapportés , les « choses futures qui y sont prédites , & les règles « qui y sont prescrites , ou les avis qui y sont données pour la conduite de la vie ; & il ajoute que « dans les recits des choses passées on peut examiner si ce ne sont que de simples figures , ou si l'on est obligé de soutenir que ce sont des vérités historiques : *In libris omnibus sanctis* , dit « ce saint Docteur , intueri oportet qua ibi aeterna intimentur , qua facta narrentur , qua futura pra-

*nuncientur, qua agenda precipiantur vel moncan-
tur: in narratione ergo rerum factarum querisur
utrum omnia secundum figuratum tantummodo
intellectum accipientur, an etiam secundum fidem
rerum gestarum afferenda aut defendenda sint.*
C'est sur ces principes que saint Augustin entreprit l'explication de la Genèse à la lettre. Ce sont les mêmes que l'Auteur de cette traduction a suivis avec beaucoup d'érudition & dans une fort grande netteté. Nous souhaittons que la traduction de ce livre, qui tient le premier rang entre les Canoniques, soit bien-tôt suivie de celle de tous les autres, & nous assurons que nous n'y avons rien trouvé que nous n'ayons jugé conforme à la vérité de la foi Catholique, Apostolique & Romaine. Donné Paris ce second jour de Janvier 1682.

C O Q U E L I N Chancelier de l'Eglise
& de l'Université de Paris.

A U T R E A P P R O B A T I O N .

Nous soussignés Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions que nous avons lû le livre intitulé: *La Genèse traduite en François, avec une explication du sens littéral & du sens spirituel, tirée des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques*, dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la foi & aux bonnes mœurs. La traduction est fidelle, & les explications littérales & spirituelles sont pleines de lumiere & d'onction, & ne ten-

dent qu'à faire respecter la majesté de Dieu , & à adorer le mystere de J E S U S - C H R I S T enseigné & figuré par la foi. La Preface nous a paru très-importante , comme étant un recueil fidelle des preuves invincibles que saint Augustin a répan-dues en divers endroits de ses Ouvrages , qui établissent d'une part contre les payens & les im-pies , d'une maniere très - haute & très-folle , l'autorité des livres de Moïse , inseparable de celle de J E S U S - C H R I S T ; & qui de l'autre impri-ment un profond respect de l'Ecriture & de nos mysteres , aux ames dont la pieté étoit déjà très-persuadée de la verité de notre religion. Il faut lire cet Ouvrage pour en connoître le prix , & en le lisant on se persuadera sans peine qu'il faut que l'Auteur ait le cœur aussi pur qu'il a l'esprit pe-netrant & éclairé , pour avoir reçû de Dieu avec tant d'avantage tous les dons dont il enrichit le public par ses ouvrages. Donné à Paris le 14. Jan-vier 1682.

G R E N E T.

G E R B A I S .

T. R O U L L A N D .

T U L L O U .

D E R I V I E R E .

PRIVILEGE DU ROY.

LOIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE
ET DE NAVARRE : A nos amés & feaux Conseillers,
les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Re-
quêtes ordinaire de notre Hôtel, Intendans de nos Provin-
ces, Grand-Conseil, Bailliifs, Senéchaux, Prévôts, ou
leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers
qu'il appartiendra ; SALUT. Notre bien amé GUILLAUME
DESPREZ, l'un de nos Imprimeurs-Libraires ordinaire,
Nous a fait exposer que par l'Arrêt de notre Conseil du
13. Aoust 1703. Nous avons ordonné que le temps accordé
par nos Lettres de Privileges pour l'impression des Livres,
ne se compteroit que du jour de leur datte ; & par un au-
tre Arrêt de notre Conseil du 3. Aoust 1705. Nous avons
aussi ordonné que les Privileges accordés à l'Exposant pour
l'impression, vente & debit, de *l'Ancien & du Nouveau*
Testament de la Traduction du Sieur LE MAISTRE DES
SACI, avec des Explications, seroient rapportés ; à quoi
ayant obéi, il Nous a très-humblement fait remontrer en
même-temps, que non seulement il est chargé d'un grand
nombre d'exemplaires de ce Livre qu'il a imprimé en trois
grandeur différentes, & est sur le point de l'imprimer
dans une autre forme : de plus qu'il est chargé de tout le
papier nécessaire pour cette nouvelle impression ; mais en-
core qu'il est de notorieté qu'il a donné une somme très-
considérable pour le Manuscrit de cet Ouvrage, & qu'on
l'a obligé par le traité qu'il a fait avec le Sieur Issaly, an-
cien Advocat au Parlement de Paris, en qualité d'execu-
teur testamentaire & Legataire universel dudit feu Sieur de
Saci, à de grosses charges, qui égalent au moins la somme
qu'il a donnée ; ce qui le ruineroit entièrement s'il ne Nous
plaisoit de lui accorder de nouvelles Lettres de Privileges
pour l'impression, vente & debit dudit Livre. A ces
CAUSES, voulant donner à l'Exposant le moyen de retirer
les avances qu'il a été obligé de faire pour mettre cet ou-
vrage en sa perfection : Nous de notre grace speciale lui
permettons & accordons par ces Présentes, d'imprimer
ou faire imprimer, vendre & débiter *l'Ancien & le Nou-*
veau Testament, de la traduction du feu sieur le Maitre de

Saci , telle qu'elle a été imprimée in quarto en mil sept cens deux , avec des Explications & même des Notes courtes , telles qu'elles ont aussi été imprimées en différentes années ; de telle maniere , forme , grandeur , caractere , & le tout ensemble ou séparément , ainsi qu'il sera jugé convenable pour l'édition des personnes pieuses ; & ce l'espace de vingt années entieres & consecutives , à compter du jour ~~de~~
~~date des Présentes~~ : Lesquelles serviront tant pour ce qui est déjà imprimé , que pour les Epîtres de saint Paul qui restent à imprimer avec les grandes Explications . Faisons très expresses inhibitions & défenses à tous Libraires ou autres personnes , de telle qualité ou condition qu'elles soient , même aux Marchands étrangers d'en apporter ni débiter dans ce Royaume d'autres impressions que de celles qui auront été faites par l'Exposant , ou par ceux qui auront droit de lui , soit en tout ou en partie , soit du Texte , des Explications ou des Notes , ou même sur les précédentes Editions : le tout à peine de dix mille livres d'amende , payable par chacun des contrevenans , moitié à Nous , & l'autre moitié à l'Exposant , de confiscation des Exemplaires contrefaits , des presses , caractères & ustanciles qui auront servi ausdites impressions contrefaites , de tous dépens , dommages & intérêts au profit du dit Exposant ; à la charge que les impressions desdits Livres seront faites dans notre Royaume , & non ailleurs , sur de bon papier & en beaux caractères , suivant les Règlemens de la Librairie : Qu'il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans la Bibliothèque de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier & Garde des Sceaux de France , le sieur Phelypeaux de Pontchartrain , Commandeur de nos Ordres : Et que ces présentes seront registrées tout au long dans le Registre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris : le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant pleinement & paisiblement , & ceux qui auront droit de lui , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun empêchement . Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin desdits Livres une copie des Présentes , elles soient tenues pour dûment signifiées , & que foi y soit ajoutée , & aux copies collationnées par

L'un de nos amés & feaux Conseillers & Secrétaires, comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'execution des Présentes tous Exploits, saisies & autres Actes nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant Clameur de Haro, Charte, Normande, & Lettres à ce contraires, ni oppositions ou appellations quelconques : C A R tel est notre plaisir. DONNE à Versailles le vingt-septième Decembre, l'an de grace mil sept cens cinq, & de notre règne le soixante-troisième. Par le Roi en son Conseil,

L E P E T I T.

Registré sur le Registre numero 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 113. numero 222. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris ce deuxième jour de Juin mil sept cens six.

G U E R I N , Syndic.

Et ladite Veuve D E S P R E Z a cédé & transporté son droit du présent Privilege à G U I L L A U M E D E S P R E Z , Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi, son fils; & à J B A N - B A P T I S T E D E S E S S A R T Z aussi Libraire à Paris, pour en jouir, suivant & conformément au traité fait entr'eux.

GENÈSE



GENESE.

CHAPITRE PREMIER.

I. N principio creavite Deus ex lum & terram.

4. Terra autem erat inanis & vacua, & tenebre erant super faciem abyssi: & Spiritus Dei serpuit super aquas.

3. Dixitque Deus: Fiat lux. Et facta est lux.

4. Et vidit Deus lucem quod esset bona: & divisit lucem a tenebris.

V. 2. letr. inanis & vacua. Ex. ce qui a reçû depuis le nom de terre, n'étoit alors qu'une masse & une matière informe

I. A U commencement créa Dieu le ciel & la terre.

2. La terre étoit informe & toute nue //, les tenebres couvraient la face de l'abîme //; & l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.

3. Or Dieu dit: Que la lumière soit faite; & là lumière fut faite.

4. Dieu vit que la lumière étoit bonne; & il sépara la lumière d'avec les tenebres //.

ib. ex. Ce grand amas d'eau étendu sur toute la terre. V. 4. ex. en les faisant une masse & une matière informe der l'un à l'autre.

G E N E S E . C H A P . I.

5. Il donna à la lumiere le nom de Jour , & aux tenebres le nom de Nuit ; & du soir & du matin // se fit le premier // jour.

6. Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux , & qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Et Dieu fit le firmament , & il sépara les eaux qui étoient sous le firmament , de celles qui étoient au - dessus du firmament. Et cela se fit ainsi.

8. Et Dieu donna au firmament le nom de Ciel ; & du soir & du matin se fit le second jour.

9. Dieu dit encore : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu , & que l'élément aride paroisse. Et cela se fit ainsi.

10. Dieu donna à l'élément aride le nom de Terre , & il appella Mers toutes ces eaux rassemblées. Et il vid que cela étoit bon.

11. Dieu dit encore : Que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine , & des arbres fruitiers qui portent du

*.5. du jour artificiel qui finit | du soleil à un autre.
au soir , & de la nuit suivante | Ib. l*estr.* unus, *id est*, primus
jusqu'au matin , se fit un jour | *hebraïsm.*
naturel qui se compte du lever |

5. Appellavitque lucem Diem , & tenebras Noctem : factumque est vespere & mane dies unus.

6. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : & dividat aquas ab aquis.

7. Et fecit Deus firmamentum : divisitque aquas quæ erant sub firmamento , ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita.

8. Vocavitque Deus firmamentum , Cælum : & factum est ve pere & mane , dies secundus.

9. Dixit verò Deus : Congregentur aquæ ; quæ sub cælo sunt , in locum unum : & appareat arida. Et factum est ita.

10. Et vocavit Deus aridam Terram : congregacioneque aquarum appellavit Maria. Et vidit Deus quod esset bonum.

11. Et ait : Germinet terra herbam viventem & facientem : semen & lignum poterunt faciens fructum juxta genus suū,

O U V R A G E D E S S I X J O U R S .

tujus semen in semet-
ipso super terram.
Et factum est ita.

fruit chacun selon son espece, &
qui renferment leur semence en
eux-mêmes pour se reproduire
sur la terre. Et cela se fit ainsi:

12. Et protulit ter-
ra he: bain virentem ,
& facientem semen
juxta genus suum , li-
gnumque faciens fru-
ctum, & habens unum-
quodque sementem
secundum speciem
suam. Et vidit Deus
quod esse bonum:

13. Et factum est
vespere & mane, dies
tertius.

14. Dixit autem
Deus : Fiant lumina-
ria in firmamento cæ-
li , & dividant diem
at noctem , & fiant in
signa & tempora , &
dies & annos :

15. ut luceant in
firmamento cæli , &
illuminent terram. Et
factum est ita.

16. Fecitque Deus
duo luminaria ma-
gna ; luminare ma-
jus , ut præcesset diei ;
& luminare minus ,
ut præcesset nocti ; &
stellas.

17. Et posuit eas
in firmamento cæli ,
ut lucerent super ter-
ram ,

18. & præcessent

12. La terre produisit donc de
l'herbe verte qui portoit de la
graine selon son espece , & des
arbres fruitiers qui renfer-
moient leur semence en eux-
mêmes, chacun selon son espece ;
Et Dieu vid que cela étoit bon.

13. Et du soir & du matin se
fit le troisième jour.

14. Dieu dit aussi : Que des
corps de lumiere // soient faits
dans le firmament du ciel , afin
qu'ils séparent le jour & la nuit ,
& qu'ils servent de signes pour
marquer les temps & les sai-
sons , les jours & les années ;

15. qu'ils luisent dans le ciel //,
& qu'ils éclairent la terre. Et
cela fut fait ainsi.

16. Dieu fit donc deux grands
corps lumineux // , l'un plus
grand pour présider au jour , &
l'autre moindre pour présider à
la nuit ; il fit aussi les étoiles.

17. Et il les mit // dans le ciel //
pour luire sur la terre ,

18. pour présider au jour

¶ 14. lett. des luminaires. | ¶ 17. autr. hebr. Il mit toutes
¶ 15. lett. dans le firmament | ces choses dans le ciel.
du ciel. | Ib, lett., le firmament du ciel:
¶ 16. lett. luminaires.

4 GENÈSE. CHAP. I.

& à la nuit , & pour séparer la lumière d'avec les tenebres.

19. Dieu vid que cela étoit bon. Et du soir & du matin se fit le quatrième jour.

20. Dieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivans qui nagent dans l'eau , & des oiseaux qui volent sur la terre sous le firmament du ciel .

21. Dieu crea donc les grands poissons , & tous les animaux qui ont la vie & le mouvement , que les eaux produisirent chacun selon son espece ; & il crea aussi tous les oiseaux selon leur espece. Il vid que cela étoit bon.

22. Et il les benit , en disant : Croissez , & multipliez-vous , & remplissez les eaux de la mer ; & que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. Et du soir & du matin se fit le cinquième jour.

24. Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivans chacun selon son espece , les animaux domestiques , les reptiles , & les bêtes *sauvages* de la terre , selon leurs différentes especes. Et cela se fit ainsi.

25. Dieu fit donc les bêtes de la terre selon leurs especes , les

y. 26. hebr. Et que les oiseaux volent sur la terre sous le ciel.

dei ac nocti , & di-
viderent lucem ac te-
nebras.

19. Et vidit Deus
quod esset bonum.
Et factum est vespere
& mane , dies quar-
tus.

20. Dixit etiam
Deus : Producant a-
qua reptile animæ vi-
ventis , & volatile su-
per terram sub firma-
mento cœli.

21. Creavitque Deus
cete grandia , & om-
nem animam viven-
tem atque motabi-
lem , quam produxe-
rant aquæ in specie-
s suas , & omnè vola-
tile secundum genus
suum. Et vidit Deus
quod esset bonum.

22. Benedixitque
eis , dicens : Crescite ,
& multiplicamini ,
& replete aquas ma-
ris : avelque multi-
plicantur super ter-
ram.

23. Et factum est
vespere & mane , dies
quintus.

24. Dixit quoque
Deus : Producat terra
animam viventem in
genere suo , jumenta
& reptilia , & bestias
terrae secundum spe-
cies suas. Factumque
est ita.

25. Et fecit Deus
bestias terræ juxta
species suas , & ju-

CREATION DE L'HOMME. 5

menta & omne rep-
tile terra in genere
suo. Et vidit Deus
quod esset bonum.

animaux domestiques & tous les
reptiles chacun selon son espece.
Et Dieu vid que cela étoit bon.

26. Et ait : Facia-
mus hominem ad ima-
ginem & similitudi-
nem nostram, & prae-
parat piscibus maris &
volatilibus cæli, &
bestiis, universæque
terrae, omnique rep-
tili, quod moverur in
terra.

26. Il dit ensuite : Faisons
l'homme à notre image & à no-
tre ressemblance, & qu'il com-
mande aux poissons de la mer,
aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à
toute la terre, & à tous les repti-
les qui se remuent sous le ciel %.

27. Et creavit Deus
hominem ad imagi-
nem suam ; ad ima-
ginem Dei creavit il-
lum ; masculum & fe-
mininum creavit eos.

27. Dieu crea donc l'homme
à son image ; il le crea à l'ima-
ge de Dieu, & il les crea mâle
& femelle.

28. Benedixitque
illis Deus, & ait :
Crescite, & multi-
plicamini, & replete
terram, & subjecite
eam, & dominamini
piscibus maris, & vo-
latilibus cæli, & uni-
versis animalibus,
quaæ moventur super
terram.

28. Dieu les benit, & il leur
dit : Croissez, & multipliez-
vous ; remplissez la terre, &
vous l'assujetissez, & dominez
sur les poissons de la mer, sur
les oiseaux du ciel, & sur tous les
animaux qui se meuvent sur la
terre.

29. Dixitque Deus:
Ecce dedi vobis om-
nem herbam afferen-
tem semen super ter-
ram, & universaligna
quaæ habent in semet-
ipsis sementem gene-
ris sui, ut sint vobis
in escam :

29. Dieu dit encore : Je vous
ai donné toutes les herbes qui
portent leur graine sur la ter-
re, & tous les arbres qui ren-
ferment en eux-mêmes leur se-
mence chacun selon son espece,
afin qu'ils vous servent de nour-
riture,

30. & cunctis ani-
mantibus terra, om-
nique volucri cæli,
& universis quaæ mo-
ventur in terra, & in

30. & à tous les animaux de la
terre, à tous les oiseaux du ciel,
à tout ce qui se meut sur la

¶. 26. lett. sur la terre,

A iij

GENÈSE. CHAP. I. SENS LIT.

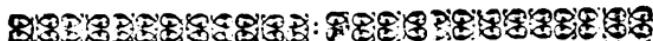
terre , & qui est vivant & animé //, afin qu'ils ayent de quoi se nourrir. Et cela se fit ainsi.

31. Dieu vid toutes les choses qu'il avoit faites , & elles étoient très-bonnes. Et du soir & du matin se fit le sixième jour.

*. 30. *l'estr. qui a une ame vivante.*

quibus est anima vivens , ut habeatur ad descendum. Et factum est ita.

31. Vidiisque Deus cuncta quæ fecerat : & erant valde bona. Et factum est vespere & mane, dies sextus.



SENS LITTERAL.

I. JOUR. *Dieu crée le ciel & la terre , & ensuite la lumiere.*

*. 1. *Au commencement Dieu crea le ciel & la terre.* L'Ecriture , dit S. Augustin, nous apprend que Dieu crea au commencement le ciel & la terre, c'est-à-dire , que Dieu a commencé la creation du monde par celle du ciel & de la terre, & qu'il n'a rien fait auparavant.

Moïse nous dit d'abord : *Au commencement Dieu crea le ciel & la terre.* Saint Jean nous dit en son Evangile : *Au commencement étoit le Verbe.* Ils se servent tous deux du même terme , mais en un sens bien different ; puisqu'il signifie ici le temps , & dans saint Jean l'éternité.

Ces deux expressions néanmoins ont du rapport en quelque chose. Car comme cette parole : *Au commencement Dieu crea le ciel & la terre.* signifie que rien n'a été créé avant le ciel & la terre ; aussi cette première parole de l'Evangile de saint Jean : *Au commencement étoit le Verbe*,

I. JOUR. CREATION DU CIEL.

signifie que rien n'étoit avant le Verbe ; & par conséquent qu'il est coéternel & consubstancial à son Pere ; contre le blasphème d'Arius , qui soutenoit qu'il y avoit eu un temps auquel le Verbe n'étoit point.

Cette parole aussi : *Au commencement Dieu crea*, qui renferme un temps passé , nous fait assez voir , selon la remarque d'un savant Interprete , que le monde a été créé dans le temps , ou avec le temps , Auguft. de Civit. Dei, lib. 11. cap. 16. qui a commencé au premier instant de sa creation : au - lieu que cette parole de saint Jean : *Au commencement le Verbe étoit* , marque l'être éternel & toujours présent du Verbe , qui ne reçoit ni passé ni avenir.

Cette premiere parole de la Genèse nous apprend aussi ce que la foi nous enseigne , que le monde n'a point été éternel , comme Aristote l'a crû ; mais qu'il a été créé quand le temps a commencé. Le grand Concile de Latran tenu sous Innocent III. marque cette verité . en ces termes : *Nous devons croire par une foi très-ferme , qu'au commencement du temps Dieu a tiré du néant toutes les creatures , & spirituelles , & corporelles.* Concil. Later.c. 1. Concil. Later. sub Innocent. III. ann. 1225. cap. 1.

La paraphrase Caldaïque porte : *In sapientiis* , c'est-à-dire , *in sapientia* , les Hebreux mettant par honneur le plurier au-lieu du singulier , *creavit Deus celum & terram*. Dieu a créé le ciel & la terre *par sa sagesse*. Ce qui est conforme à cette parole des Proverbes : *Dieu a créé les cieux par sa sagesse*. Et comme la Sagesse substancialle de Dieu est son Verbe , qui a tout créé , comme saint Jean dit dans l'Evangile , & qui par consequent est le principe de toutes choses : presque tous les saints Peres , &

A iiiij

G E N E S I S. C H A P. I. S E N S L I T.
entr' autres Saint Augustin , ont entendu cette pa-
role. *In principio* , du Verbe de Dieu,

Au commencement Dieu crea, c'est-à-dire, qu'il tira
par sa toute-puissance le ciel & la terre du néant,
& non d'une matière qui eût été auparavant.
Ce qui détruit l'erreur des Pythagoriciens , des
Stoïciens & de Platon même , qui a été renou-
vellée depuis par Hermogène , par Marcion , &
Fertull. adu. Hermog. f. 25. par d'autres herétiques , qui ont soutenu que Dieu
a formé le monde d'une matière éternelle comme
lui,

P. 134. c. C'est donc Dieu qui a créé le monde , & non
le hazard , ni une rencontre fortuite d'atomes ,
selon les rêveries de quelques anciens Philoso-
phes ; & il l'a créé non par nécessité , mais par
sa volonté souveraine , comme David nous en af-
fûre lorsqu'il dit : *Dieu a fait tout ce qu'il lui a*
plu dans le ciel , dans la terre , dans la mer & dans
les abîmes.

Fertull. de pra- f. 46. Dieu seul est nommé dans la création , parce-
qu'il ne s'est servi pour cela d'aucune créature ,
contre l'erreur de Ménandre , de Saturnin & d'aut-
res herétiques , qui ont enseigné que le monde
avoit été fait par les Anges.

Au commencement Dieu crea le ciel & la terre.
C'est-à-dire, tout l'univers , que l'Ecriture mar-
que d'abord par les deux parties générales qui
enferment tout. Elle décrit ensuite la manière
particulière dont chaque chose a été faite , &
elle finit cette description comme elle l'avoit
commencée , en disant à l'entrée du second cha-
pitre : *C'est ainsi qu'ont été formés le ciel & la*
terre.

On peut aussi entendre par le ciel & la terre ,

I. JOUR. CREATION DU CIEL.

9

Sur la remarque de saint Augustin, la matière & ^{Aug. Confess.} comme la semence dont Dieu a formé toutes les ^{lib. 12.} créatures du ciel & de la terre dans la suite des six ^{cap. 8.} jours.

Plusieurs des saints Pères ont entendu par *le ciel*, le ciel empyrée, appellé dans l'Écriture *le ciel des cieux*, qui selon ces Saints, a été créé d'abord avec tous les Anges qui le devoient habiter; & *par la terre*, ils entendent la masse informe de terre & d'eau, qui fut débrouillée le troisième jour.

La raison principale qui a porté ces saints Docteurs à croire que le mot de *ciel* marque d'abord le ciel empyrée, & non le firmament où sont les étoiles, est que l'Écriture dit dans la suite en termes formels, que le firmament a été fait au second jour.

Moïse n'a point parlé distinctement de la création des Anges, parcequ'il parloit aux Juifs qui étoient un peuple si grossier & si porté à l'idolâtrie, qu'ils auroient fait aisément des dieux de ces purs esprits.

¶. 2. *La terre étoit informe & toute nue.* L'hébreu porte : *La terre n'étoit qu'un desert & qu'un vaste.* Ou, selon les Septante : *La terre étoit invisible & informe*, non seulement parcequ'il n'y avoit alors ni arbre ni homme, ni aucun des ornemens dont Dieu depuis embellit la terre, mais encore parceque, selon saint Augustin ^{Aug. Confess.} ayant été tirée du néant, elle n'étoit presque ^{lib. 11.} qu'un néant, n'ayant aucune, ni des qualités, ni des formes sensibles qui nous sont connues; ensorte qu'il est plus aisé, selon ce Saint, de dire ce qu'elle n'étoit pas, que ce qu'elle étoit.

& qu'ainsi on la connoît en quelque sorte en l'ignorant, & on l'ignore en la connaissant.

Le mot hébreu que quelques Interpretes traduisent *un desert*, & *un vuide*, est traduit par d'autres *un cahos*, c'est-à-dire, un amas confus, non d'êtres qui eussent quelques formes affreuses & mal arrangees, qui est la maniere en laquelle notre imagination conçoit *un cahos*; mais d'êtres sans aucune forme. Ou plutôt, un amas des semences des êtres, mêlées ensemble sans distinction & sans ordre, & sans aucune des qualités qui frappent nos sens.

V. 2. Les tenebres étoient sur la face de l'abîme.
Le mot *d'abîme* signifie d'ordinaire une profondeur immense d'eau. Mais en cet endroit, il marque ces vastes corps du ciel & de la terre, qui étoient tout confus & tout informes, & couvert d'épaisses tenebres, parceque la lumiere n'avoit pas encore été faite.

Ces tenebres pouvoient aussi marquer un corps tenebreux, mais susceptible de la lumiere, comme l'air qui étoit entre le ciel & l'eau. Et ceci peut être confirmé par les paroles suivantes : *L'esprit de Dieu étoit posé sur les eaux.* Car le mot *d'esprit* dans le langage de l'Ecriture, signifie quelquefois, ou l'air, ou le vent, qui n'est qu'un air agité. Et Tertullien, saint Augustin, & Theodoret croyent que l'on peut donner ce sens à cette parole.

L'esprit de Dieu, selon la phrase Hebraïque ; *spiritus Dei*, se peut prendre pour *spiritus immensus*, un air immense. Ce qui marqueroit toute la vaste étendue de l'air ; comme *montes Dei*, les montagnes de Dieu, signifie *montes exc-*

celsi, de hautes montagnes.

Neanmoins tous les saints Peres ont peu considéré ce sens, auquel les Juifs se sont arrêtés ; & ils expliquent ces paroles du Saint-Esprit, qui est la troisième Personne de la sainte Trinité.

L'Esprit de Dieu, c'est-à-dire le Saint-Esprit, « dit saint Augustin, étoit porté sur les eaux, non « comme dans un lieu & dans un espace corpo- « rel ; mais il étoit au-dessus des eaux par la sou- « veraineté de sa puissance infinie, pour en fort- « mer tout ce qu'il y a de grand & d'admirable « dans le ciel & dans la terre : comme l'esprit d'un « savant Architecte est élevé au-dessus d'un grand « amas de pierres, dont il doit former un pa- « lis superbe, selon toutes les regles de son art. »
Superferebatur Spiritus, non loco, sed omnia su- *Augus.*
perante ac praeclente potentia, sicut superfertur vo- *de Gen. ad lit.*
luntas artificis ligno, vel cuique rei subjecta ad ope- *I. 1. c. 7.*
randum.

Saint Jérôme remarque, qu'au-lieu de *super-*
ferebatur, le mot hébreu porte, *Incubabat, in-*
star volucris ova calore animantis, c'est-à-dire, que
le Saint-Esprit se reposoit sur les eaux, comme
 pour les animer en quelque sorte par sa vertu &
 sa fécondité divine, & pour en produire tou-
 tes les créatures de l'Univers ; comme un oiseau
 se repose sur ses œufs, & les anime peu - à -
 peu par sa chaleur, pour en faire éclore ses pe-
 tits.

*. 3. *Et Dieu dit : Que la lumiere soit faite :*
& la lumiere fut faite. Dieu n'a point de corps,
 ni de langue. Il ne parle point par des paroles
 qui frappent l'air, & qui passent avec le temps.
Dieu dit, c'est-à-dire, Dieu fit dans le temps ce

qu'il avoit résolu dans l'éternité. Car la parole de Dieu est son Verbe qui est éternel, dans lequel & par lequel, dit saint Augustin, Dieu a vu éternellement quand il feroit le monde, & l'a fait quand il l'a voulu faire dans le temps, qui a commencé avec la création du monde. Tout ce qu'il y a eu de temporel en cet ouvrage de Dieu, s'est terminé à la seule créature, qui a passé du non-être à l'être ; mais la volonté de Dieu est demeurée toujours éternelle & immuable en elle-même comme auparavant.

Dieu crée la lumière.

DI U dit : *Que la lumière soit faite ; & la lumière fut faite.* Il n'y a point de distance entre la parole & l'effet. Dire en Dieu, c'est faire. Sa volonté est sa puissance, comme dit saint Leon, quoique la faiblesse de notre imagination, qui ne conçoit les choses que l'une après l'autre & à diverses reprises, sépare dans ses idées ce qui en Dieu est indivisible.

Nous avons remarqué ailleurs, qu'un Payen même a admiré cette expression : *Que la lumière soit faite ; & la lumière fut faite*, & l'a jugé digne de la toute-puissance de Dieu ; quoique cet Auteur ne parlât qu'humainement de ce qui est si fort élevé au-dessus des pensées des hommes.

Que si l'on demande ce que c'étoit que cette lumière, plusieurs Interpretes croient que c'étoit un corps lumineux, qui a pu servir ensuite de matière pour former le soleil & les autres astres.

*August.
de Civ.
Dei,
lib. 11.
cap. 6.*

¶. 4. *Et Dieu vid que la lumiere étoit bonne, ou selon la force du mot hebreu, que la lumiere étoit belle, agreable, utile, aimable.* Cette parole, dit saint Augustin, ne marque pas que la lumiere ait plu à Dieu après qu'il l'eut créee, comme s'il ne l'eût pas connue auparavant; mais seulement qu'il l'a approuvée après l'avoir faite, comme la trouvant entierement conforme aux regles de sa sagesse divine.

C'est pourquoi le même Saint fait cette réflexion sur ces trois paroles de Dieu: *Que la lumiere soit faite: La lumiere fut faite: La lumiere plus à Dieu. Il commande,* dit ce Saint, *comme Dieu.* Augu^{st.} *Il fait ce qu'il a dit, comme tout-puissant.* de Gen. ad lit. *Il approuve ce qu'il a fait, comme infiniment bon.* l. i. c. 9.

Dieu sépara la lumiere des tenebres. Dieu distingua la lumiere des tenebres, non qu'elles fussent mêlées ensemble, mais il distingua la lumiere d'avec les tenebres, par la nature même de la lumiere; parceque les tenebres ne sont autre chose que l'absence de la lumiere. On croit que pendant les trois premiers jours cette lumiere avoit le même mouvement que le soleil, & qu'ainsi elle éclairoit successivement en differens lieux, & qu'elle formoit le jour & la nuit.

¶. 5. *Dieu donna à la lumiere le nom de Jour, & aux tenebres le nom de Nuit.* Il semble que Dieu ne distingue pas ici absolument toute lumiere, mais seulement celle qu'il appelle *Jour*, c'est-à-dire, que les hommes devoient appeler *Jour*, d'avec les tenebres qu'il appelle *Nuit*, c'est-à-dire que les hommes devoient appeler *Nuit*.

Ce qui marque la lumiere & les tenebres , qui se succedent l'une à l'autre dans l'ordre du monde par une suite & une vicissitude continuelle.

Et du soir & du matin se fit le premier jour. Ce premier jour artificiel s'étant terminé au soir , & la nuit qui vint ensuite ayant fini au matin suivant, cette durée du jour entier & de la nuit s'appella le premier jour. Car un jour naturel se compte d'ordinaire depuis le lever du soleil jusqu'à un autre lever. Et c'est ainsi que l'on doit toujours entendre cette expression , qui est repetée à la fin de chaque jour.

• Ce premier jour auquel le monde fut créé , est le jour du Dimanche , qui s'appelle le premier , comme ayant précédé tous les autres , & le huitième , parceque dans la revolution des jours il suit le septième , qui est le jour du sabbat.

Saint Augustin soutient comme une chose constante , que les Anges ont été creés en ce même jour , & presque tous les saints Peres qui sont venus après lui , ont suivi ce sentiment. On en parlera plus au long dans le Sens spirituel.

II. JOUR. Dieu fait le firmament entre les eaux superieures & les eaux inferieures.

* 6. *D*ieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux , & qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. On a bien de la peine à comprendre , comment au - dessus du firmament , c'est - à - dire du ciel où sont toutes les étoiles , il peut y avoir des eaux qui sembleroient placées en un lieu peu proportionné à leur nature.

II. JOUR. CREATION DU FIRMAMENT. 15

Saint Augustin rapporte, qu'un Auteur qui ^{Augustin.}
 ēcrivoit de son temps, ne pouvant répondre à ^{de Gen. ad lit.}
 l'objection qu'on lui faisoit, que l'eau étant ^{ad 2. c. 4.}
 naturellement plus pesante que l'air, ne pour-
 roit pas demeurer ainsi suspendue au-dessus, non
 seulement de l'air, mais du ciel & des étoiles,
 se tira de cette difficulté avec adresse & avec
 esprit: car il répondit qu'il falloit entendre par
 le firmament, non le ciel où sont les étoiles,
 mais l'air où sont les oiseaux, qui est appellé *ciel*
 dans l'Ecriture & dans le langage ordinaire des
 hommes, les oiseaux pour cette raison étant ap-
 pellés, non les oiseaux de l'air, mais les oiseaux
 du ciel, *Volatilia cali*. C'est en ce même sens
 que J E S U S - C H R I S T dit aux Juifs dans l'E-
 vangile: Vous savez juger de ce qui se passe dans
 le ciel, c'est-à-dire dans l'air: *Faciem cali nostris* ^{Luc. 12. 56.}
 probare.

Après cela, ajoute ce Saint, cet Auteur expli-
 quoit sans peine, que le firmament ou le ciel, c'est-
 à-dire l'air où volent les oiseaux, avoit au-dessus
 de soi les eaux plus légères des vapeurs qui s'é-
 levent de la terre en haut, & d'où les pluies se
 forment; & au-dessous de soi les eaux plus gro-
 sières de la mer & des fleuves qui sont sur la ter-
 re; & qu'ainsi le ciel, c'est-à-dire l'air, divise les
 eaux d'avec les eaux.

Saint Augustin, après avoir rapporté la pensée
 de cet Auteur, dit qu'il le juge digne d'une très-
 grande louange, de ce qu'il s'est appliqué d'une
 manière si exacte & si ingénieuse pour trouver quel-
 que éclaircissement à cet endroit si obscur de l'E-
 criture: *Hanc ergo diligentiam considerationemque* ^{Augustin.}
^{de Gen. ad lit.}
laude dignissimam judice. ^{b. 2. c. 4.}

Ce Saint néanmoins n'a pas crû devoir suivre cette opinion , à laquelle quelques Auteurs nouveaux se sont arrêtés , parcequ'ils l'ont trouvé plus facile , & plus proportionnée à la foiblesse de l'esprit humain. Mais , comme a dit très - judicieusement un savant Interprète , il ne s'agit pas ici de choisir ce qui est plus aisé à comprendre , mais de soutenir ce qui paroît plus conforme à l'esprit , à la suite & à la vérité de l'Ecriture , quand même nous ne pourrions pas le penser.

Car ce qui a porté saint Augustin & d'autres excellens Interpretes qui l'ont suivi , à rejeter cette opinion , c'est que Moïse après avoir dit que Dieu fit le firmament entre les eaux supérieures & les eaux inférieures , s'explique aussi-tôt après , en nommant le même firmament , & disant que Dieu y a mis le soleil , la lune & les astres , & par conséquent il parle des eaux qui sont au-dessus du ciel des étoiles , & non de celles qui sont au-dessus de l'air , qui n'est que le ciel des oiseaux ,

Quand Dieu dit au second jour : *Que le firmament soit fait au milieu des eaux* , l'hebreu porte : *Que l'étendue se fasse , expansum*. Et à la fin de ce jour il est dit , que Dieu donna à cette étendue le nom de ciel. Jusques-là on pourroit dire que cette étendue marque l'air , qui est d'ordinaire appellé le ciel. Mais l'Ecriture semble nous assurer du contraire , lorsqu'elle dit au quatrième jour : *Que les corps de lumiere se fassent dans le firmament , hébr. dans l'étendue des cieux* ; elle reprend ce même mot par lequel elle avoit marqué au second jour le ciel qui divise les eaux

II. JOUR. CREATION DU FIRMAMENT. 17
eaux d'avec les eaux ; & dit que c'est dans *cette étendue des cieux*, appelée par la Vulgate *le firmament*, que Dieu a créé le soleil & les astres. Et par conséquent le mot du ciel qui divise les eaux d'avec les eaux, ne signifie point l'air & le ciel des oiseaux, mais le ciel du soleil & des étoiles.

Nous voyons aussi que ces trois jeunes hommes qui chantent les louanges de Dieu au milieu des feux de la fournaise de Babylone, s'élevant jusqu'au trône de la majesté de Dieu, & descendant ensuite comme par degrés depuis le ciel jusqu'en terre, gardent cet ordre dans ce cantique si divin, par lequel ils exhortent toutes les créatures à rendre à Dieu la souveraine gloire qui lui est due. Car ils souhaitent premierement que Dieu soit bénit *dans le firmament du ciel*. Ils invitent ensuite à le louer, *les Anges, les cieux, Dan. 3. 1.* & toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux ; puis *le soleil, la lune, les étoiles* ; & enfin, *les pluies, les rosées, les vents* ; & généralement tout ce que Dieu a fait dans l'air, sur la terre & dans les eaux.

David exhortant de même toutes les créatures à louer Dieu, garde le même ordre. Car il invite à le louer, premierement *les Anges, le soleil, la lune, & les étoiles, le ciel des cieux, & toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux*, & enfin, *les pluies, les grêles, les neiges, & les tempêtes*.

La pesanteur naturelle des eaux, dit saint Augustin, ne nous doit pas faire croire que Dieu *Gen. ad ult. l. 28* ne les ait pu placer en un lieu si haut. Car elles peuvent être comme l'eau des vapeurs qui

s'éleve au-dessus de l'air , quoique l'air dans l'ordre de la nature soit plus léger que les eaux. C'est pourquoi encore que saint Thomas & d'autres Interpretes semblent favoriser d'avantage l'autre opinion , comme étant plus facile à comprendre , ils témoignent néanmoins que l'on ne doit pas rejeter celle-ci , comme étant appuyée sur les paroles de l'Ecriture , & sur l'autorité des saints Peres.

Que si l'on nous demande à quoi servent ces eaux qui sont au - dessus des cieux , nous répondrons , que nous savons que ces eaux sont en ce lieu-là , parceque c'est Dieu même qui nous en assure , & qu'il le répète en divers lieux ; mais que nous ne savons pas à quel usage elles sont destinées , parceque Dieu ne nous en dit rien. Il nous sera toujours glorieux de croire tout ce que Dieu a dit , & il ne nous sera jamais honteux de ne comprendre pas tout ce qu'il a fait. Cet aveu même de notre ignorance , & cet obscurcissement de notre lumiere , qui se confond à la vûe de la sienne , est un excellent hommage que nous rendons à la profondeur de sa sagesse & à la souveraineté de sa puissance : & sans nous laisser aller à la présomption de nos pensées , & à la temerité de nos conjectures , nous devons faire gloire de dire après saint Augustin :

Que l'autorité de la parole de Dieu doit être infinitement plus considérable à une ame vraiment chrétienne , que tous les raisonnemens toujours foibles , & souvent très-faux de l'esprit humain.

August. de Gen. ad lit. b. 2. c. 5. MAIOR est scriptura hujus autoritas quam omnis ingenii humani capacitas.

Il y en a qui favorisent davantage l'opinion

III. JOUR. TERRE SEPAREE DE L'EAU. 19
qui soutiennent que le firmament qui divise les eaux d'avec les eaux se doit entendre de l'étendue de l'air , parcequ'à moins de cela il sembleroit que Moïse n'auroit point parlé de l'air qui est considérable entre les quatre parties du monde. Mais ceux qui soutiennent , selon saint Augustin , que le firmament marque le ciel où sont le soleil & les étoiles , croient que Moïse comprend aussi par ce nom de firmament toute l'étendue de l'air qui joint la terre avec le ciel , étant vraisemblable qu'il a voulu marquer cet élément aussi bien que tous les autres.

¶. 8. *Dieu donna au firmament le nom de ciel.*
C'est-à-dire , Dieu fit le firmament d'une telle sorte , que les hommes lui ont donné ensuite avec raison le nom de ciel.

III. JOUR. *Dieu sépare l'eau de la terre , & fait produire à la terre toutes les plantes.*

¶. 9. *D*ieu dit encore : *Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu , & que l'élément aride paroisse.*

L'Auteur inconnu , que saint Augustin appelle *l'ennemi de la loi & des Prophètes* , reprend ce que dit ici Moïse comme une chose absurde & impossible : parceque la terre , dit-il , étant alors toute couverte d'eau , les eaux n'auroient pu trouver aucun lieu où elles se retirassent , afin que la terre parût à découvert , & qu'elle produisist de son sein toutes les plantes.

Mais saint Augustin répond , que si l'on lit ces ^{Augusti contra adversum reg. & Proph.} paroles avec l'humble attention d'un homme qui les revere , & non avec la prévention d'un

Bij

„ ennemi qui y cherche de quoi exercer la malice d'un orgueil impie , il est aisément de concevoir „ que ce qu'il s' imagine être impossible s'est pu faire en deux manières .

„ La première est , que l'eau qui couvrait la surface de la terre a pu être plus subtile , & semblables à ces vapeurs dans lesquelles l'eau se rarefie & tient beaucoup de la nature de l'air : & qu'ainsi elle étoit comme un brouillard sombre qui environnoit toute la terre ; mais que Dieu l'ayant ensuite épaisse , & l'ayant réduite à la nature & à la pesanteur de l'eau ordinaire , elle a occupé sans comparaison moins de place & *Aug. ib.* a laissé vide une partie de la terre . *Quid mirum,* dit ce Saint , *si aqua rara , terram texit ; spissata nudavit ?*

„ La seconde manière est , que la terre par la toute-puissance de Dieu a pu s' entr'ouvrir en divers endroits , & y former de vastes & de profondes concavités , où l'eau se retirant auroit formé les mers d'où sortent les fleuves . Et qu'ainsi les eaux ayant laissé toutes seches les plus hautes parties de la terre , elle seroit devenue ainsi capable de produire de son sein toutes les plantes . *Aug. ib.* *Quid si etiam divino nutu in magnos sinus terra subsedit , & aqua in partes concavas confluens altiora deseruit , quæ orbis eminere ?*

C'est ainsi que se sont formées les montagnes , que quelques - uns croient n'avoir paru qu'après le déluge . Les îles aussi semblent avoir été formées de quelques parties de la terre plus élevées qui se sont trouvées au milieu des mers .

Ce fut alors que Dieu par une des plus gran-

III. JOUR. TERRE RENDUE RECONDE. 21

des marques de sa toute-puissance imposa à la mer une loi , qui lui sert comme d'un frein pour la retenir , lorsqu'élevant ses vagues jusques au ciel , il semble qu'elle aille inonder toute la terre. C'est cette loi stable & éternelle qui l'oblige de reverer le doigt du Createur , imprimé sur le sable de ses rivages , selon l'ordre absolu qu'elle en a reçû de Dieu , qu'il exprime lui-même en ces termes : *J'ai donné des bornes à la mer , qu'elle ne passera point. Je lui ai dit : Vous viendrez jusqu'à là , & non plus avant : & vous briserez là l'orgueil de vos flots.*

¶. 10. *Dieu appella mer les amas des eaux.* L'Ecriture , selon la phrase hebraïque , appelle *mer* tout amas d'eau , comme le remarque saint Jerôme. C'est en cette maniere que les Evangélistes qui étoient Hebreux , ont dit que Notre-Seigneur a marché *sur la mer* , en parlant du lac de Genesareth , & non par une vaine ostentation , comme s'ils eussent voulu faire passer un grand lac pour une mer , selon le reproche que leur a fait autrefois Porphyre ennemi de la Religion Chrétieenne.

Quelques - uns ont crû , qu'il valoit mieux joindre au second jour cette séparation des eaux d'avec la terre ; parcequ'alors il finira par ces mots : *Et Dieu vid que cela étoit bon* , par où il paroît que Dieu termine tous ses ouvrages ; au lieu que dans la division ordinaire , Dieu ne donne point cette approbation à l'ouvrage du second jour , qui est la creation du firmament , & il la repete deux fois dans l'ouvrage du troisième jour. Neanmoins il paroît plus naturel de ne changer rien dans la division des jours que

l'Ecriture nous marque elle-même par ces mots : *Et du soir & du matin se fit le second, où le troisième jour.*

*. 11. Dieu dit encore : *Que la terre pousse des herbes vertes.* Dieu commence à parer la terre de ses ornemens, en faisant sortir de la fécondité qu'il lui donne des herbes, & des arbres de toute sorte. Il imprime dans chacune de ces plantes par les graines & les semences qu'il y renferme, une vertu d'en reproduire une toute semblable, chacune selon son espece ; & cette reproduction perpétuelle d'herbes, de fleurs, de plantes & d'arbres qui naissent les unes des autres, est, selon la pensée de saint Augustin, une image coulante & passagère de l'immuable éternité de Dieu, qui nous est représentée dans cette succession continue & non interrompue par le temps, de toutes les choses sujettes au temps.

Ce commandement que Dieu fait à la terre de produire de son sein des herbes & des arbres qui en reproduisent d'autres selon leur espece, tient lieu, à l'égard des plantes, de la même bénédiction que Dieu donne ensuite aux animaux & aux hommes, lorsqu'il dit : *Croissez & multipliez, & remplissez la terre*

IV. JOUR. Dieu crée le soleil, la lune & les astres.

*. 14. Dieu dit aussi : *Que des corps de lumière soient faits dans le firmament.* Ces corps de lumières sont le soleil, la lune & les étoiles, qui sont les ornemens du ciel, comme

les plantes, les fleurs & les arbres le sont de la terre.

Nous avons déjà marqué que Dieu a pu former le soleil & les astres de ce corps lumineux dont il s'est servi pour éclairer le monde les trois premiers jours.

Afin qu'ils divisent le jour & la nuit, afin que se succédaient l'un à l'autre par la vicissitude de leur mouvement & de leur lumière, ils forment le jour & la nuit, & marquent ainsi aux hommes les temps de leur travail & de leur repos.

Afin qu'ils servent de signes pour marquer les temps & les saisons. Dieu a fait les astres, dit saint Augustin, pour servir de signes, mais non à ces prédictions imaginaires, par lesquelles les Astrologues flattent l'impiété & trompent la crédulité des hommes, contre cet avis que Dieu donne aux Juifs : *N'itez point les erreurs des peuples, & n'apprehendez point les étoiles ni les signes du ciel, parceque toutes ces superstitions payennes ne sont que mensonge.*

Dieu donc a voulu que le soleil & la lune dans leurs révolutions & leurs mouvements fussent des signes des saisons, des jours & de l'année, ou naturelle, ou civile, ou sainte & sacrée; & que tous les hommes en tirassent de grands avantages, & des secours entièrement nécessaires pour le soutien & les commodités de la vie.

Le soleil & la lune sont appellés *les deux grands corps de lumière*, quoiqu'il y ait plusieurs étoiles plus grandes que la lune, parceque Moïse parle aux hommes d'une manière humaine, & que nous voyons que la lune nous éclaire

sans comparaison davantage durant la nuit que toutes les étoiles ensemble ; qu'elle nous fera alors pour nous conduire comme le soleil nous éclaire durant le jour ; & qu'étant beaucoup plus proche de nous que les étoiles , elle nous paroît plus grande qu'aucune d'elles , & qu' elle agit plus puissamment sur tous les corps inférieurs , & d'une maniere beaucoup plus sensible.

¶. 17. Il les mit dans le ciel : Non que Dieu eût créé le soleil & les astres auparavant , mais parce qu'il les fit dans le ciel même , d'où ils devoient éclairer la terre.

Saint Augustin remarque , que l'on pourroit faire à l'imitation des Philosophes , differentes questions sur les cieux. Qu'on peut demander combien il y en a ; qu'elle est la matiere , la figure & le mouvement de ces grands corps & des astres que Dieu y a mis , & former d'autres questions semblables , qui occupent l'esprit & entretiennent la curiosité des Savans.

A quoi ce saint Docteur répond avec une grande sagesse , que Moïse étant rempli de l'Esprit de Dieu , sans parler des lumieres qu'il avoit tirées des Egyptiens , savoit certainement tout ce qu'il peut y avoir de véritable & de solide dans la connoissance du ciel & des astres : mais que Dieu n'a point voulu qu'il en parlât dans ce livre sacré , qu'il a destiné plutôt à guerir qu'à satisfaire cette avidité inquiète de tout savoir , qui est une des plus grandes maladies de l'esprit de l'homme,

Les savans du siecle , ajoute ce saint Docteur traitent de toutes ces choses avec une grande

V. JOUR OISEAUX, POISSONS. 25
ostentation de leur science ; mais ceux que Dieu a rendu les dispensateurs de son Ecriture , ont crû au contraire par une prudence divine qu'ils n'en doivent point parler , parceque ces connaissances sont inutiles aux hommes pour les rendre capables d'une vie sainte & éternellement heureuse , & que de plus elles leur font un grand tort en leur dérobant le temps qui leur devroit être si précieux , & les portant à le perdre en des occupations qui ne sont propres qu'à satisfaire leur vanité , au lieu de le donner tout entier à leur salut , & à ce que Dieu demande d'eux . *Muliū multum disputant de iis rebus quas majore prudentiā nostri auctores omiserunt , ad beatam vitam non profuturas dissentibus , & occupantes , quod pejus est , muliū pretiosa , & rebus salubribus impendenda temporum spatia .* August. de Gen. ad lit. l. 2. c. 9.

V. JOUR. Dieu forme dans l'air les oiseaux ,
& les poissons dans la mer .

V. 20. *D*ieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivans qui nagent dans l'eau , & des oiseaux qui volent dans l'air . Il paroît par ces paroles que Dieu a formé de l'eau non seulement les poissons , mais aussi les oiseaux , selon que l'enseignent saint Basile , saint Ambroise , saint Augustin & plusieurs autres Pères . L'Hebreu porte : *Repere faciant aqua reptile anima viventis , & volatile volet super terram .* Que les poisssons soient formés de l'eau , & que les oiseaux volent sur la terre . Ce qui ne dit pas que les oiseaux ont été formés de l'eau , mais simplement que Dieu les a formés ,

afin qu'ils volent sur la terre. Mais l'Hebreu se peut reduire à la Vulgate en rapportant encore *volatile à repere faciant*, & ajoutant le relatif qui est souvent sous-entendu : *& volatile quod volet super terram.*

On pourroit opposer le verset 19. du chapitre suivant, où il semble que Moïse dit clairement, Que les oiseaux ont été formés de la terre. *Formatis Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terra & universis volatilibus celi. Le Seigneur Dieu ayant formé de la terre tous les animaux de la campagne & les oiseaux du ciel.* Mais saint Augustin répond deux choses, ou que l'Ecriture n'a point eu dessein de marquer ici d'où les oiseaux avoient été formés, l'ayant déjà fait dans le chapitre précédent : & en effet le sentiment de plusieurs Interpretes est qu'il faut joindre *volatilibus à formatis*, & non pas à *de humo*. Ou que le mot de terre se doit prendre dans une signification plus étendue, & qui comprenne l'eau aussi bien que la terre, dont il rapporte d'autres exemples.

¶. 21. *Et Dieu crea les balaines.* C'est-à-dire, Dieu fit par sa parole, que les eaux produisirent tous les poissons, comme il fit par sa parole que la terre produisit toutes les plantes. C'est cette parole qui a tout formé, qui entretient tout, & qui est comme l'ame du monde qu'elle a tiré du néant.

¶. 21. *Les grandes balaines.* Le mot Hebreu ne signifie pas seulement *les balaines*, mais tous les poissons d'une grandeur prodigieuse, que l'on appelle monstres marins.

¶. 22. *Dieu les benit, en disant : Croissez &*

VI. JOUR. ANIMAUX TERRESTRES. 27

multipliez. La benediction que Dieu donna alors à ces animaux, n'est autre chose que la fecondité même qu'ils reçurent en lui, & qui est extraordinaire dans les poissons.

Croissez. C'est-à-dire, Croisez en nombre, comme le mot suivant, *multipliez-vous*, le marque assez clairement. Car en la premiere creation les creatures furent produites dans leur grandeur naturelle.

V L J O U R. *Dieu produit de la terre tous les animaux terrestres.*

¶. 24. *D*ieu dit aussi : Que la terre produise tous les animaux vivans chacun selon son espèce, qui se peuvent distinguer en trois rangs.

Car 1. les uns servent aux hommes pour les soulager dans leur travail, qui sont appellés pour cette raison, *jumenta*, *quasi adjumenta*, comme les chevaux, les mulots, les chameaux & d'autres semblables ; où ils servent simplement pour leur nourriture, comme les moutons, les veaux & plusieurs autres.

2. Dieu crea les animaux qui rampent sur la terre, comme les couleuvres, les serpens, les lizards, & généralement tout ce qu'enferme le nom de *reptiles*.

3. Dieu crea toutes les bêtes que nous appelons sauvages, qui sont de deux sortes. Les unes vivent tellement dans les champs & dans les bois sans s'apprivoiser avec les hommes, qu'elles ne leur font aucun mal, comme sont les cerfs, les daims, les lievres & autres semblables. Les autres sont les bêtes farouches & cruelles, qui se nourrissent du sang, non seulement des

animaux , mais des hommes , comme les lions ; les tigres , les ours , & plusieurs autres.

Si l'homme se fût conservé dans son innocence , toutes les bêtes farouches auroient été parfaitement soumises à sa volonté , comme il l'étoit lui-même à celle de Dieu. Les serpens auroient été venimeux , mais ils n'auroient pu nous nuire par leur venin.

Il y a des personnes qui se sont imaginés autrefois que Dieu n'auroit pas dû créer les serpens , les crapaux , & ces autres bêtes , dont la seule vûe nous fait horreur. Mais il est certain que chacune de ces bêtes est belle & parfaite en son genre , si on la considère dans sa nature , & dans la perfection & la proportion de ses parties. Et de plus on se sert des viperes , des crapaux & de ces autres bêtes venimeuses , pour en composer d'excellens remèdes & des antidotes contre les poisons , comme il est clair par le nom de *Theriaque* , qui marque en langue Grecque un remède tiré des serpens.

C'est pourquoi David dans ses Pseaumes invite *les serpens & les dragons* à louer Dieu. Il ne dit pas , selon la remarque de saint Augustin : orgueil , envie , avarice , ambition , louez Dieu , parceque ce sont-là proprement les œuvres du démon , qui s'est rendu maître du cœur de l'homme , qui ne peuvent que deshonorer le Createur , & défigurer son image dans sa creature. Mais il dit : *Serpens , dragons , louez Dieu* ; parceque ces animaux étant demeurés tels que cet Artisan suprême les a formés , l'homme ne les peut considerer dans leur nature , sans y admirer la bonté , la sagesse & la toute-puissance du Createur.

VI. JOUR. INSECTES, BESTES FAROUCHÉS. 29

C'a été là autrefois la plainte & l'impéteté des Manichéens , qui se rendoient les accusateurs de Dieu dans un grand nombre de ses ouvrages. Pourquoi , disoient ces herétiques , Dieu a-t-il fait tant d'animaux , ou très inutiles , ou souvent mêmies incommodes , pernicieux & mortels aux hommes ?

Mais saint Augustin leur répond , que ceux qui parlent de la sorte ne considerent pas que toutes les creatures ont leur beauté & leur utilité dans l'art & l'intelligence du Createur , qui fait pour- quoi il les a faites , & le rend qu'elles tiennent dans la distribution de toutes les parties du monde , afin qu'elles conspirent chacune selon le degré d'être qu'il leur a donné , à la beauté & à la perfection de l'Univers.

Que si lorsque nous voyons qu'un excellent peintre , outre les couleurs agreeables qu'il emploie , en mêle d'autres si sombres & si noires qu'elles paroissent plus propres à défigurer qu'à embellir son tableau ; bien loin de le blâmer dans ces choses que nous ignorons , nous sommes persuadés au-contraire qu'il ne fait rien que selon les regles de son art ; & que tout ce qui nous paraît desagreable séparément , étant placé en son lieu dans la composition du tout , contribuera à la beauté de son ouvrage : combien sommes-nous plus obligés de rendre la même justice au Createur , & de ne permettre pas que notre ignorance soit plus retenue envers les hommes qu'envers lui ; & qu'elle condamne hardiment dans la composition de l'Univers , qui est comme un tableau de sa grandeur & de sa sagesse , tout ce qui peut choquer d'abord ou nos sens ou notre raison ?

Anagn. J'avoue moi-même, ajoute ce Saint, que je
ibidem. ne sait pas précisément pourquoi Dieu a créé les
 souris, les grenouilles, & tant de sortes de mou-
 ches, de vers & d'insectes semblables qui sont
 dans le monde. Mais je confesse en même-temps
 que je suis comme hors de moi quand je consi-
 dere de plus près la multiplicité, la proportion,
 l'harmonie, & la vivacité toujours agissante &
 presque imperceptible de toutes les parties de
 ces petits animaux. Et il me semble qu'un hom-
 me vraiment éclairé, trouvera un aussi grand,
 ou peut-être un plus grand sujet de louer Dieu
 dans la petitesse d'une mouche à miel, ou d'un
 fourmi, que dans la masse monstrueuse d'une
 balaine ou d'un éléphant.

Ce Saint donc renferme excellement en peu
 de mots ce qui se peut dire sur cette matière.

Anagn. Tous les animaux, dit-il, sont ou utiles aux hom-
ibidem. mes, ou inutiles, ou dangereux. S'ils vous sont
 utiles, louez-en Dieu. S'ils vous sont inutiles,
 laissez-les à la sagesse de Dieu, comme vous lais-
 sez à un artisan les instrumens de son art. Et s'ils
 vous sont incommodes & dangereux, souvenez-
 vous, ô homme, de votre condition de pecheur
 & de mortel, qui vous rend digne de cette peine;
 & admirez la bonté de Dieu qui a changé une
 juste punition en un sujet de merite, & qui vous
 promet que vous étant soumis avec une foi hum-
 ble aux incommodités de cette vie, pendant la-
 quelle vous êtes en certaines choses inférieurs
 aux animaux, il vous fera passer dans une au-
 tre, où vous deviendrez égal aux Anges.

Dieu forme l'Homme à son image.

¶. 26. *Et Dieu dit : Faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance.* Les saints Peres remarquent , que Dieu ayant fait toutes les creatures par son seul commandement , en disant , *Que la lumiere soit faite , & la lumiere fut faite ;* Bafit.
hom. 18.
in He-
xam. & ainsi des autres , il s'exhorte en quelque façon lui-même lorsqu'il veut former l'homme , à faire quelque chose de plus grand que tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors , pour marquer la dignité de celui qui devoit être la fin , & comme le chef-d'œuvre de tous ses ouvrages.

L'homme aussi est formé le dernier , après la creation & l'embellissement du ciel , de la terre , des elemens & de toutes les creatures. Et c'est en cela même que Dieu a marqué la grandeur à laquelle il l'avoit destiné lorsqu'il lui a donné l'être , ayant voulu que le monde fût parfait en toutes ses parties avant que d'y introduire l'homme , afin qu'il y entrât comme dans un palais & dans un royaume , dont il le rendoit le maître & le Roi.

L'homme a encore été établi de Dieu dans l'Univers , pour servir en quelque sorte de langue & de raison à toutes les creatures muettes & irraisonnables. Car il devoit les animer toutes , & les rendre en quelque sorte intelligentes dans sa personne , en se servant de ce grand spectacle de la nature , comme d'un miroir toujours exposé à ses yeux , pour y contempler la beauté des creatures , & pour y admirer & reverer la puissance & la sagesse du Createur.

Les mêmes saints Docteurs remarquent aussi

avec raison , que ces paroles : *Faisons l'homme à notre image* , montrent clairement la pluralité des personnes de la sainte Trinité , le Pere parlant au Fils & au Saint-Esprit ; & ils ajoutent que ce qui est dit ensuite , *Et Dieu crea l'homme à son image* , marque encore que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu .

Quelques - uns ont crû que Platon ayant eu commerce avec les Egyptiens & les Juifs , avoit scû diverses choses des Livres de l'Ecriture , & qu'il a pris de ces paroles de Moïse le sujet d'un entretien qu'il a inventé en un de ses livres , entre celui qu'il appelle le grand Dieu , & les petits dieux , qui sont les Anges , touchant la maniere dont il devoit créer l'homme .

August. „ Mais saint Augustin remarque fort bien , quo
de civit. „ Dieu après avoir dit : *Faisons l'homme* , ajoute
Dei,lib. „ *16.c.6.* „ aussi-tôt , à *notre image* . Ce qui témoigne assez ,
dit ce Saint , que Dieu n'adresse pas ces paroles aux Anges , puisqu'il n'est pas permis de croire , ou que l'homme ait été créé à l'image des Anges , ou que l'image de Dieu & celle des Anges soit la même chose .

*Faisons l'homme à notre image & à notre res-
semblance. Ad imaginem similitudinis* , comme il est dit dans la Sagesse . Qu'il soit notre image , & qu'il ressemble à cet Original suprême sur lequel il a été formé . Les autres creatures ne sont que des traces de Dieu , *Vestigia Dei* . L'homme est son image qui lui ressemble , mais avec inégalité . *Cum quadam inequalitate* , dit saint Augustin . C'est pourquoi Dieu ne dit pas : *Faisons l'homme pour être notre image* , mais *Fai-*
sions l'homme à notre image . Il lui ressemble , mais

VI. JOUR. CRÉATION DE L'HOMME. 33

mais imparfaitement , & il en approche de bien loin. Il n'appartient qu'au Verbe éternel d'être l'image parfaite du Père , le caractere & l'expression de sa substance , comme lui étant consubstancial & égal en tout.

Cette image de Dieu n'est point dans le corps , selon l'imagination des Anthropomorphites , qui donnent à Dieu une forme humaine , mais elle est dans l'ame , comme il sera marqué dans le Sens spirituel.

¶. 26. Afin qu'il préside aux poisssons de la mer.
L'homme n'est point nommé entre ceux ausquels l'homme devoit commander. Car encore que la domination de l'homme sur les hommes soit très - juste maintenant & dans l'ordre de Dieu , selon saint Paul , elle est neanmoins , comme remarquent les Saints , l'effet & la suite du peché. Toute la nature a été faite pour l'homme , & l'homme pour Dieu. C'est le peché qui a rendu l'homme l'esclave de l'homme , après l'avoir rendu esclave de lui - même & du démon , en l'assujettissant à ses passions.

Dieu crea l'homme à son image. Pour mieux entendre la maniere dont Dieu forma l'homme , il faut joindre à ces paroles celles-ci du chapitre 2. *Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre , ou selon l'hebreu , de la poussiere de la terre ; non d'une poussiere sèche , mais mêlée d'eau.* Il fut formé d'une terre rougeâtre , dont la couleur avoit quelque rapport avec la chair , ce qui est marqué en hebreu par le nom d'*Adam*.

Il répandit sur son visage un souffle de vie. Ce souffle ne fut pas sensible & exterieur , ce que

C

Saint Augustin appelle *une pensée puerile*; mais ce fut une impression de la toute-puissance divine sur le visage de l'homme, comme sur la partie la plus noble de son corps, où est le siège de la raison & de tous les sens. Ce souffle est appelé *un souffle de vie*, qui n'est autre que l'âme raisonnable, que Dieu ne tira point du corps, mais qu'il crea du néant; ce que l'Ecriture a voulu marquer, appellant ce souffle *un souffle de Dieu*.

Et l'homme devint vivant & animé. Le texte porte: *In animam viventem*, comme qui diroit, *un animal vivant.* Et saint Paul oppose ce premier état du corps de l'homme à *l'esprit vivifiant*, qui sera l'état des corps bienheureux après la résurrection.

Ces paroles nous marquent encore, qu'Adam n'a pas été créé d'abord avec un corps qui fût spirituel & immortel en la manière que le feront les corps bienheureux; mais dans un corps animal, qui se seroit nourri de quelques fruits pour entretenir sa vie, & qui auroit reçû de l'arbre de vie une vertu qui l'auroit empêché de s'assoiblir & de vieillir.

Il les crea mâle & femelle. Il crea d'abord l'homme, & il dit ensuite, comme il est marqué au chapitre suivant: *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.* C'est pourquoi ayant envoyé un profond sommeil à Adam, il tira de son côté la femme, & la lui présenta ensuite, comme nous l'expliquerons au même lieu.

¶. 28. *Dieu les benit, & leur dit: Croissez & multipliez.* Dieu, dit saint Augustin, avant que de dire à Adam & Ève: *Croissez & multipliez,*

Les a benis , & il a imprimé par cette bénédiction une fécondité en la nature humaine , par laquelle ces deux premiers hommes dans l'état d'innocence seroient devenus la tige toute sainte d'une infinité d'hommes aussi saints & aussi heureux qu'eux , qui après avoir vécu dans le paradis autant qu'il eût plu à Dieu , auraient été transferés sans mourir de la terre au ciel.

Cette fécondité est demeurée après le péché. Et c'est par elle que chaque homme ne pouvant vivre que fort peu de temps , la nature subsiste toujours par une succession continue d'enfans qui survivent à leurs peres morts , & qui deviennent peres d'autres enfans qui sont leurs héritiers après leur mort. Ce qui a fait dire à saint Augustin , que toute la race des homines sur la terre n'est autre chose , que *decessio parentium , & successio periturorum.*

Ces paroles : *Croissez & multipliez ,* ne sont point un précepte. Et quand on diroit que c'est un précepte ; ce ne pourroit être que pour le temps de la loi écrite , pendant lequel le mariage a été en honneur parmi les Juifs , parceque le Messie devoit naître d'eux , & que la virginité étoit alors ignorée. Et néanmoins en ce temps-là même le mariage n'a pas tenu lieu d'un précepte dont on ne se put dispenser , puisque quelques Saints dans le vieux Testament ont vécu dans le célibat.

Mais depuis que le Messie est lui-même né d'une Vierge , & qu'il nous a appris , & les Apôtres après lui , que la virginité est préférable , sans comparaison , au mariage , non seu-

lement le mariage n'est pas un précepte en la loi nouvelle, mais il n'y a personne qui ne doive souhaiter, avec saint Paul, de demeurer toujours vierge. Car encore que le mariage, tel qu'il doit être entre les Chrétiens, soit saint en soi & digne d'honneur, selon saint Paul, la virginité néanmoins est sans comparaison plus sainte & plus digne d'être reverée, puisque si l'un est le soutien de la société des hommes, l'autre est l'imitation de la vie des Anges.

V. 28. *Dominez sur les poissons de la mer & sur tous les animaux.* C'est le partage de l'homme dans sa première naissance. Il étoit soumis à Dieu, & tout lui étoit soumis. Son royaume s'étendoit sur le ciel, sur la terre & sur la mer. Les oiseaux, les poissons, & tous les animaux de la terre lui étoient assujettis : & toute la nature étoit son royaume. Mais lorsqu'il s'est voulu soustraire à l'empire de Dieu, il a perdu celui qu'il avoit sur tout le reste.

V. 31. *Dieu vid toutes les choses qu'il avoit faites, & elles étoient très-bonnes.* Toutes les créatures que Dieu avoit faites, étoient bonnes chacune en elle-même. Mais les considerant toutes par ce rapport qu'elles ont les unes avec les autres, & par cette harmonie & cette proportion qui les unit tellement ensemble, qu'elles conspirent toutes à la même fin, elles étoient excellemment bonnes.

August. de Gen. ad lit. lib. 3. cap. 24. Ainsi, selon la pensée de saint Augustin, toutes les parties du corps de l'homme, l'œil, l'oreille, la main, sont belles chacune séparément. Mais si l'on considere l'œil par le rapport qu'il

VI. JOUR. DIEU LA SAINTE TRINITE. 37

avec toutes les autres parties , la grace qu'il donne à tous les traits du visage ; & la lumiere qu'il dispense à tout le corps ; si l'on considere de même la main dans cette prodigieuse & presque infinie varieté d'actions qu'elle fait avec une adresse qui a fait dire à un sage Payen , Que la main étoit comme l'esprit du corps , de même que l'esprit est la main de l'ame : on trouvera que si les parties du corps humain , comme celles de tout l'univers , sont belles chacune à part , elles sont infiniment plus belles dans la composition du tout , & dans cette liaison & cette proportion admirable qui les unit les unes avec les autres.



SENS SPIRITUEL.

I. JOUR. Dieu crée le ciel & la terre.

*. 1. *A*u commencement Dieu crea le ciel & la terre. La terre étoit informe & toute nue ; les tenebres couvraient la face de l'abîme ; & l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux. On a déjà dit au sens de la lettre , que tous les saints Peres nous enseignent que ce mot , *Au commencement* : *l'N principio* , marque le Verbe éternel , qui est avec le Pere un même principe de toutes choses. Et que les paroles du verset suivant : *Et l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux* , marquent le Saint-Esprit , qui est l'amour & le lien du Pere & du Fils.

Ainsi comme le mystere de la très-sainte

Trinité est la source de tous les autres , & le fondement de la Religion chrétienne , Dieu a voulu qu'il fût marqué par les premières paroles du premier livre de son Ecriture. Mais pendant tout le temps du vieux Testament , Dieu a représenté ces vérités si hautes d'une manière obscure & cachée , parce qu'il s'est contenté de détruire d'abord l'erreur de la multiplicité des dieux qui avoit inondé toute la terre , en établissant dans le peuple Juif l'unité d'un Dieu créateur de toutes choses , & réservant la connaissance des trois Personnes de la sainte Trinité aux enfans de la loi nouvelle.

En effet , nous voyons que les Juifs étoient si incapables , non seulement de comprendre , mais même d'entendre & de souffrir cette vérité que Dieu eût un fils Dieu comme lui , qu'ils ont accusé J E S U S - C H R I S T comme un blasphémateur , de ce que parlant de Dieu il l'appelloit son Père , & témoignoit être égal à lui ; & ils ont soutenu devant Pilate qu'il étoit digne de mort , parce qu'il s'étoit fait *Fils de Dieu* , c'est à - dire , selon que l'Evangile l'explique ailleurs , qu'il s'érois fait égal à Dieu .

Puis donc que Dieu a voulu déclarer d'abord sa souveraine grandeur en qualité de Créateur du monde , & marquer ensuite le mystère de son adorable Trinité , il est bon de tracer ici en peu de mots l'idée que saint Augustin donne de l'un & de l'autre ; ce qui est même nécessaire pour éclaircir quelques difficultés que l'on a accoutumé de proposer sur les premières paroles de ce livre .

Tous les hommes , dit ce Saint , quelque prévenus d'erreur qu'ils puissent être , sont forcés

de reconnoître lorsqu'ils consultent les lumières les plus simples & les plus naturelles de leur raison , qu'il y a un principe souverain de toutes choses , auquel ils ont recours naturellement sans même qu'ils y pensent , & sans qu'ils puissent s'en empêcher. Et ils conviennent encore , que Dieu est la nature la plus excellente & la plus parfaite qui se puisse concevoir.

Ainsi nous devons nous représenter Dieu selon l'idée que ce Saint nous en donne en divers endroits de ses Ouvrages , comme un pur esprit , non seulement juste , sage & bon , mais qui est par sa propre essence , la justice , la sagesse & la bonté même. Il ne dépend de rien , il n'a besoin de rien , & il se suffit souverainement à lui-même , parcequ'il est la source unique de sa felicité & de sa paix. On ne peut point dire de lui qu'il a été , ou qu'il sera , mais seulement qu'il est , selon le nom ineffable qu'il se donne , parcequ'il est Eternel , & que son éternité n'est qu'un jour qui dure toujours , où rien n'est ni passé ni futur , mais où tout est présent , & qui n'est ni précédé ni suivi d'aucun autre jour. Il est en tous lieux , non comme l'eau est dans un vase qui la contient & hors duquel elle se répand : mais il remplit tout par son immensité , & il est tout entier en chaque lieu comme l'ame est dans le corps qu'elle contient , & à qui elle donne la vie & le mouvement. Enfin il est si parfait & si incompréhensible en son être souverain , que la vaste étendue de l'univers , la fécondité de la terre , la clarté du soleil & des astres , & tout ce qu'il y a de plus admirable dans le ciel , & dans toutes

C iiiij

les hierarchies des Anges; toutes ces beautés ; dis - je , reünies ensemble ne sont que de sombres images & de faibles traces de sa grandeur.

Voilà l'idée que ce Saint donne de Dieu , & voici celle qu'il donne des trois Personnes divines , laquelle on ne doit pas croire trop élevée pour les simples fidèles , puisqu'il la propose aux habitans de Madæure , qui étoient encore idolâtres , mais qui sembloient avoir quelque pensée d'embrasser la foi ,

Auguſt. n. 42. Il y a , dit ce Saint , un principe invisible qui
„ est le Createur de tout ce qui est visible ; un
„ principe éternel , immuable , & ineffable à tout
„ autre qu'à lui seul .

„ Cet Eſtre ſouverain fe connoiſſant de toute
„ éternité dans toute l'étendue de ſa grandeur qui
„ eſt infinie , produit comme Pere une parole &
„ un Verbe qui le représente parfaiteme nt , & qui
„ eſt un autre lui-même , comme lui étant coéter-
„ nel , coégal , & conſubſtantiel . Du Pere ſuprême
„ & du Verbe engendré de lui & égal à lui ,
„ proceſſe l'Esprit ſaint & le ſanctifiſteur de toute
„ chose , qui eſt l'amour ſubſtantiel & conſubſtan-
„ tiel , la bonté , la paix , & le lien ineffable & in-
„ diſible du Pere & du Fils .

Ces trois Personnes diſtinçtes l'une de l'autre ,
puisque l'une n'eſt pas l'autre , ne font qu'un ſeul
Dieu , parcequ'elles ne font toutes trois qu'une
même eſſence , une même majesté , & une même
divinité . L'unité eſt dans le Pere , l'égalité dans
le Fils , & la liaison parfaite de l'unité avec l'égali- .

Auguſt. de doctr. Chrif. In Patre unitas ; in Filio
aqualitas ; in Spiritu sancto , unitatis aequalitatis
que concordia .

Et comme on voit des traces de la Divinité dans les creatures, on y en voit aussi des trois Personnes divines. On peut remarquer, par exemple, dans le visage de l'homme, qui est le chef-d'œuvre des ouvrages sensibles que Dieu a créés, ces trois choses, l'unité des parties qui sont au milieu, comme le front, la bouche, & les autres. L'égalité de celles qui sont à côté, comme des deux yeux, des deux joues, une moitié du visage étant parfaitement égale à l'autre; & une certaine union de tous les traits & de toutes les parties, qui conspirent ensemble pour former la beauté du tout. Ainsi ces trois choses, l'unité, l'égalité, & la symmetrie du tout sont l'image du Père, du Fils, & du Saint-Esprit.
Unum omnia propter Patrem; Äqualia omnia propter Filium; Connexa omnia propter Spiritum sanctum.

Saint Augustin, après avoir expliqué la Trinité de cette sorte, considérant que l'esprit de l'homme demeure comme ébloui & comme tout interdit à la vue d'une vérité si ineffable, tâche d'aider encore sa faiblesse, afin qu'il s'en forme quelque idée par une image sensible & qui lui soit plus familière, puisqu'il la prend de ce qui se passe dans l'homme même. Vous « avez, dit-il, de la peine à connoître Dieu, & « à concevoir que les trois Personnes de la très- « sainte Trinité ne sont qu'un seul Dieu. Entrez « dans vous-même, considérez votre âme, & « vous trouverez que comme vous êtes l'image « de Dieu, vous êtes aussi une image des trois « Personnes qui ne sont qu'un seul Dieu. Car « vous pouvez distinguer ces trois choses dans «

votre ame. Elle est. Elle connoît. Elle aime. L'être n'est point la connaissance, & la connoissance n'est point l'amour. Ainsi il y a en Dieu, le Pere, le Fils, le Saint-Esprit. Le Pere n'est point le Fils, ni le Fils le Pere, & le Saint-Esprit n'est ni le Pere, ni le Fils. Mais comme votre ame en laquelle on distingue l'être, la connaissance & l'amour, est, afin de connoître & d'aimer ; connoît qu'elle est, & qu'elle aime ; aime à être & à connoître : ainsi encore qu'en la très-sainte Trinité on attribue la puissance au Pere, la sagesse au Fils, la bonté au Saint-Esprit, le Pere néanmoins est sage comme le Fils, le Fils est puissant comme le Pere, l'un & l'autre est bon comme le Saint-Esprit, & le Saint-Esprit est puissant & sage comme le Pere & le Fils. Chacun des trois est Dieu, & tous les trois ne sont qu'un seul Dieu :

Singulus quisque Deus, & simul omnes unus Christ.

l. 2, c. 5. Ayant donc établi cette double idée de Dieu & de la très-sainte Trinité, elle nous servira pour répondre à quelques questions que l'on fait sur ces premières paroles : *Au commencement Dieu crea le ciel & la terre.*

August. 1. On demande, dit saint Augustin, ce que *Confess.* faisoit Dieu avant qu'il fit le ciel & la terre. A *lib. 11.* quoi je ne réponds pas, ajoute-t-il, ce que l'on *cap. 12.* rapporte que répondit assez adroitement une certaine personne : Dieu, dit-il, préparoit avant le monde des supplices pour ceux qui feroient des questions trop curieuses. Car je n'aime point une réponse par laquelle on se moque de celui qui a proposé une question très-difficile,

Et on loue celui qui a répondu une chose fausse. « Et pour moi j'aimerois beaucoup mieux avouer « mon ignorance sur ce point, que de dire contre « la vérité, que Dieu se préparât alors à punir « ceux qui feroient de semblables questions, « puisque l'on les peut faire & innocemment & utilement, pour s'instruire de ce que l'on ne fait pas, & pour louer Dieu de ce qu'on nous peut apprendre.

Si donc lorsque l'on demande ce que Dieu ^{August.}
_{ibid.} faisoit avant le monde, on suppose qu'il faisoit alors quelques créatures, & si l'on desire que l'on nous les marque en particulier, je réponds qu'il ne faisoit rien avant le monde, puisqu'il est constant par ces premières paroles de la Genèse, que la première chose que Dieu ait faite a été de créer le ciel & la terre..

Mais si l'on entend par ces paroles : Que faisait Dieu avant le monde : A quoi Dieu s'occupoit-il avant qu'il eût créé le ciel & la terre ? Il est aisé de répondre à cette question par l'idée que nous avons donnée d'abord de la grandeur de Dieu, qui est que Dieu avant le monde étoit dans lui-même, qu'il jouissoit de lui-même, & qu'il n'avoit non plus besoin de toutes les créatures avant que de les faire, qu'il n'en a eu quand il les a faites. Car une des propriétés du Createur, incommunicable à aucune créature, est qu'il se suffit seul, & qu'il n'a besoin de rien, comme il a été marqué auparavant.

2. On peut demander si Dieu étoit seul avant la création du monde, c'est-à-dire, si Dieu étoit comme dans une solitude, puisqu'il n'y avoit

44 GENÈSE. CHAP. I. SENS SPIRIT.

*3. Thom.
1. part.
que. 31.
art. 2.* alors aucune des creatures qui ont été faites de- puis. Saint Thomas répond , qu'il n'étoit pas seul , parcequ'il vivoit dans la sacrée compagnie des trois Personnes divines , le Pere, le Fils , & le Saint-Esprit .

Cela se peut dire encore de Dieu , après même qu'il a créé le ciel & la terre. Car ayant fait toutes les creatures , il ne s'est point reposé en elles , mais il a continué à trouver toujours tout son repos & toute sa felicité en lui-même .

Cestpourquoi encore que le Fils de Dieu se soit revêtu d'un corps comme nous , & qu'il se soit fait homme pour vivre sur la terre avec les hommes ; neanmoins tant qu'il a vécu parmi eux , il s'est consideré comme seul à leur égard , & comme n'ayant pour compagnie que son Pere , selon qu'il le dit lui-même à ses Apôtres : *Vous m'allez laisser seul , mais je ne suis point seul , parceque mon Pere est avec moi.* Et ailleurs : *Celui qui m'a envoyé est avec moi , & il ne m'a point laissé seul : parceque je fais toujours ce qui lui est agreable.*

Celui qui fait qu'en qualité de Chrétien il est obligé de regarder cette vie comme un passage , doit reverer toujours au - dedans de lui cette solitude éternelle de Dieu , & il doit tâcher de l'imiter au-dehors , autant qu'il le peut , sans manquer à l'ordre de son état & à ses devoirs. Et c'est ce que la grace de J E S U S - C H R I S T lui fera faire , s'il a soin de rentrer souvent au fond de son cœur ; s'il tâche de vivre , selon l'expression de saint Paul , comme étranger à l'égard de son propre corps , s'il a

I. JOUR. DIEU AVANT LE MONDE. 45

Soin d'avoir Dieu toujours présent en lui , & de ne le perdre jamais de vûe ; s'il vit sur la terre comme séparé de toutes les creatures, ainsi que Dieu l'a été avant tous les siecles ; & s'il se contente de trouver ainsi sa paix & sa joie en vivant seul avec Dieu seul, comme Dieu s'est contenté de soi-même & de la compagnie des trois Personnes divines en sa solitude ineffable & éternelle.

3. Il y en a qui admirent , dit saint Augustin , que Dieu ait passé des temps infinis avant que de créer le monde. Mais celui qui est dans cette pensée , ajoute ce Saint , ne considere pas que son étonnement n'est que l'erreur de son imagination , & qu'il admire une chose fausse :

Attendat qui hoc miratur , quia falsa miratur.
Car il est certain que ce n'est point le temps , mais l'éternité qui a précédé la creation. Les temps n'ont commencé qu'avec le monde , puisque le temps n'est autre chose que la mesure du mouvement & de la durée d'une chose temporelle ; & qu'ainsi tant qu'il n'y a point eu de creatures passagères & sujettes au temps , il n'y a point aussi eu de temps.

Si nous concevons , dit saint Thomas , une durée qui coule , où il y ait du changement & de la succession des parties qui ne puissent être toutes ensemble , nous concevons le temps ; mais si nous nous représentons un moment toujours présent qui ne passe point , nous concevons l'éternité. Et ce Saint avoit pris ce sentiment de cette parole de saint Augustin , qui dit , Que si le temps présent étoit toujours présent , & s'il n'étoit point , comme il est en effet , un passage ^{Auguſt.} _{lib. 11. cap. 14.}

46 GENÈSE. CHAP. I. SENS. SPIRIT.

continuel du temps qui n'étoit pas encore présent à celui qui devient présent , & qui cesse d'être presqu'au même instant , ce ne seroit plus le temps , mais l'éternité ; ou rien ne coule ainsi du futur au passé , mais où tout est stable & toujours présent.

Celui donc , ajoute ce Saint , qui s'imagine des siecles infinis avant le monde , est comme celui qui s'imagine des lieux infinis hors le monde . L'un & l'autre se trompe également , étant certain que comme il n'y a point de lieux hors le monde , il n'y a point aussi eu de temps avant le monde , Dieu ayant créé les temps au même moment qu'il a créé le ciel & la terre .

Anagn. de Civit. Drei. lib. 11. c. 17. Qui est le Createur du temps , dit le même Saint , sinon Dieu qui a créé des corps dont les mouvements reglent le cours & la succession de tous les temps ? *Quis alius est Creator temporum nisi qui fecit ea quorum motibus currunt tempora.*

4. Il est difficile de comprendre comment Dieu ayant été éternellement avant le monde , & ayant créé le monde quand il lui a plu , il n'est arrivé aucun changement en sa nature divine , quoiqu'il ait fait alors ce qu'il n'avoit point fait auparavant . Car comme les hommes éprouvent tous les jours qu'ils ne font rien de nouveau que par une resolution nouvelle , & qu'ils changent de volonté avant que de changer leurs desseins & leurs actions , ils sont portés à attribuer à Dieu ce qu'ils reconnoissent qui se passe en eux . Et ainsi mesurant sa grandeur à leur petitesse , ils se représentent , non ce qu'il est en effet , mais ce qu'ils sont , & ils mettent l'idée de l'homme en la place de celle de Dieu .

C'est la maniere dont saint Augustin dit que „ notre esprit nous trompe , lorsqu'il tâche de „ concevoir l'immutabilité de Dieu. Et quoiqu'il „ avoue qu'il est trop foible lui - même pour „ pouvoir entrer dans ces choses que saint Paul „ appelle les profondeurs de Dieu , *profunda* „ *Dei* ; il nous enseigne néanmoins , que notre „ raison , éclairée par la foi , doit être persuadée „ que Dieu a eu de toute éternité la volonté „ de créer le monde quand il l'a créé ; que cette „ volonté s'est terminée à un effet temporel , „ lorsque Dieu a créé le monde : mais que le „ changement qui est arrivé alors , étant tombé „ sur la creature seule qui a passé du non - être à „ l'être , la volonté du Createur est demeurée tou- „ jours immuable.

C'est ce qui a fait dire excellement au même Saint , Seigneur , vous êtes avant tous les ^{August.}
^{Confess.} temps , & vous êtes toujours le même. Rien ^{lib. 1.}
^{cap. 6.} ne se change dans le monde que par vous , & rien ne se change en vous. Tout ce qui est instable & passager a dans vous une cause qui ne passe point , & tout ce qui est privé de raison , & sujet au temps , a dans vous des raisons vivantes & éternelles. *Ante primordia seculorum tu es , & Deus es , Dominusque omnium que creasti. Et apud te rerum omnium instabilium sunt causa : & rerum omnium mutabilium immutabiles manent origines , & omnium irrationalium & temporalium simpiterna vivunt rationes.* Que celui qui entend ces choses ^{August.}
^{ibid.} vous loue , ô mon Dieu , & que celui qui ne les entend pas , vous loue encore , & qu'il aime mieux une ignorance humble qui éclaire sa vo-

„ lonté , & qui l'approche de vous , qu'une science
 „ présumptueuse qui lui obscureiroit le cœur , &
 „ l'éloigneroit de vous .

Dieu crée la lumiere.

¶. 3. 4. *D*ieu dit : *Que la lumiere soit faite ;*
& la lumiere fut faite. Dieu vid
que la lumiere étoit bonne , & il sépara la lumiere
des tenebres. Il est certain que Dieu a créé les
 Anges , comme il paroît par le Cantique de
 ces trois jeunes-hommes dans la fournaise de
 Babylone , qui après avoir dit : *Ouvrages de*
 §7. *Dieu , benissez tous le Seigneur , ajoutent : Anges*
de Dieu , benissez le Seigneur. Ainsi les Anges sont
 les ouvrages de Dieu , comme tout le reste des
 creatures.

Moïse néanmoins n'a point parlé clairement de
 la création des Anges , parceque les Juifs étoient
 portés à l'idolatrie , comme il a été dit aupara-
 vant. Que s'ils ont adoré non seulement le
 veau d'or , mais le serpent d'airain qu'avoit fait
 Moïse , & les idoles différentes des nations dont
 ils étoient environnés , ils auroient encore bien
 plutôt adoré les Anges s'ils en eussent eu quelque
 connoissance.

Saint Augustin donc après avoir dit que
 Moïse n'a pu représenter la création des Anges
 que d'une maniere obscure & figurée , enseigne
 que leur creation a été marquée ou par le mot de
 ciel , lorsqu'il dit : *Au commencement Dieu crea*
le ciel & la terre ; c'est-à-dire , le ciel où l'Ecri-
ture dit que Dieu réside , avec tous les Es-
prits bienheureux dont il fut rempli. Ou que
leur

leur creation a été marquée par la lumiere que Dieu crea lorsqu'il dit : *Que la lumiere soit faite,*
& la lumiere fut faite.

Il me semble , ajoute ce Saint , que l'on peut ^{et Auguste} dire que Dieu a créé les Anges lorsqu'il a dit : ^{de Croisit, l.} *Que la lumiere soit faite ; & qu'il a séparé les* ^{11.1.191} *bons Anges d'avec les mauvais lorsqu'il est dit :* *Que Dieu sépara la lumiere des tenebres.* Car pour ce qui est de la séparation de la lumiere du jour , & des tenebres de la nuit , elle est attribuée dans la suite au soleil qui a été créé pour présider au jour , & à la lune que Dieu a faite pour présider à la nuit. Mais pour ce qui est de cette séparation des bons Anges d'avec les mauvais , Dieu seul l'a pu faire en lui-même avant qu'ils eussent été séparés effectivement : parceque lui seul a pu discerner la société des saints Anges qui devoient demeurer soumis à leur Createur par une humilité profonde & pleine d'amour , d'avec la société des Anges apostats , qui devoient se séparer volontairement de la lumiere de la justice , & demeurer pour jamais dans les tenebres de leur desobeissance & de leur orgueil.

Le même Saint expliquant ce premier chapitre de la Genèse , enseigne des vérités très-importantes touchant la nature des saints Anges , & la chute des mauvais ; & nous ne pouvons nous dispenser d'en toucher ici quelque chose. Car ayant à parler après Moïse de la creation du monde , on ne peut pas ne rien dire des Anges qui tiennent le premier rang entre les ouvrages de Dieu ; & de plus le premier homme ayant été créé semblable aux Anges , tout ce que nous

50 GENÈSE. CHAP. I. SENS SPIR.
dirons de la creation ou de la revolte des Anges; sera entierement nécessaire pour bien comprendre l'état de l'innocence & de la chute du premier homme.

Aug^{st.}. n^o 11 de Civ. Dei, l. n^o 22. c. 9. Dieu, dit saint Augustin, a créé les Anges dans une bonne volonté, c'est-à-dire, dans une volonté sage, & dans un amour chaste plein de respect pour la grandeur & la bonté de Dieu, & les créant dans une nature toute pure il y a répandu en même-temps le don de sa grâce. *Simul in eis condens naturam & largiens gratiam.*

Il n'y a personne qui ne tombe aisément d'accord, que les saints Anges qui sont demeurés dans leur innocence ont été créés de cette sorte. Mais il est plus difficile de comprendre que Lucifer & les Anges qu'il a entraînés avec lui dans sa revolte, ayant été si purs & si parfaits, puisqu'ils ont été capables de tomber dans un si grand aveuglement & un si grand crime.

C'est pourquoi il est bon d'écouter sur cela ce que le Saint-Esprit nous en a appris par la bouche du Prophète Ezechiel, qui parle en ces termes du premier Ange en s'adressant à lui-même, selon que l'expliquent les saints Pères :

Ezech. 28. 12. Aug^{st.} de Gen. ad loc. l. 11. Vous avez été dans les délices du Paradis, vous qui étiez le sceau de la ressemblance divine, plein de sagesse & d'une parfaite beauté. Vos vêtemens ont été tout couverts de pierres précieuses, de topazes, de jaspe, de crysolite, de saphirs, d'escarboüles & d'émeraudes. Vous étiez le Cherubin qui étendiez vos ailes, & qui couvriez les autres. Je vous ai placé dans la montagne sainte de Dieu, & vous avez marché au

I. JOUR. CHUTE DES ANGES. 51
milieu des pierres étincelantes, c'est-à-dire, des pierres vivantes & spirituelles, des saints Anges brûlans de l'amour de Dieu, dit saint Augustin. ^{ibidem.} Vous avez été parfait dans vos voies au jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité s'est trouvée en vous.

Il étoit difficile que Dieu nous marquât plus clairement, que le chef même des mauvais Anges a été créé d'abord *dans la perfection & dans la sainteté*. Et si nous voulons savoir de quelle maniere il est tombé dans cette iniquité qui s'est trouvée en lui, selon ce Prophète ; il ne faut qu'écouter ce que le même Saint-Esprit nous en a dit par la bouche d'Isaïe, qui découvre la corruption secrète du cœur de cet Ange, lorsqu'il le représente, parlant en ces termes : *Je monterai au ciel ; j'établirai mon trône Isai. 14 au-dessus des astres de Dieu. Je m'asseyerai sur la montagne de l'alliance aux côtés de l'aquilon. Je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées ; & je serai semblable au Très-haut.* Car encore que ces paroles marquent en figure le « Roi de Babylone, c'est néanmoins du démon » qu'on les doit entendre, dit saint Augustin : « *Hec in figura velut Regis Babylonis, in diabolum dicta intelliguntur.*

^{Aug. de Gen. ad lit. l. 115 c. 24.}

Saint Bernard remarque dans ces paroles l'orgueil que cet Ange, en ce qu'il dit, qu'il s'asseyera sur la montagne de l'alliance. Car quand l'Ecriture nous représente Dieu au milieu des Anges, il n'y a que lui seul qui soit assis, & tous les Anges jusqu'aux Seraphins sont debout près de son trône. *Seraphim stabant super illud. Decies centena milia assistebant eis.* Il paroît que

Dij

52 GENÈSE. CHAP. I. SENS SPIR.
celui qui veut être assis comme Dieu, affecte de
paroître égal à Dieu.

Ces paroles aussi : *F'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu*, font voir , selon saint Augustin , que cet esprit superbe a *voulu établir sa tyrannie dans le ciel même* , en voulant usurper la souveraineté & l'indépendance qui n'appartient qu'au Createur , & en s'efforçant d'établir son trône au-dessus des astres ; c'est-à-dire d'établir sa domination au-dessus des Anges , après s'être soustrait lui-même , & les avoir soustraits à celle de Dieu. *Superbus ille spiritus , quodam quasi tyrannico fastu , gaudere subditis quam esse subditus maluit.*

C'est ainsi que le premier Ange est tombé , n'étant point demeuré ferme dans la vérité , comme dit le Fils de Dieu , c'est-à-dire qu'il , n'est point demeuré dans la vérité , qui lui auroit appris comme elle l'a appris aux saints Anges , qu'il ne venoit que de sortir du néant , & qu'il n'étoit de lui-même qu'un néant , puisque tout ce qu'il auroit de saint & de grand appartenoit uniquement au Createur , qui pouvoit seul le lui conserver par la même bonté par laquelle il le lui auroit donné.

Car la parole de saint Paul est très-veritable : *Que si quelqu'un croit être quelque chose , quand ce seroit un Ange & le plus grand des Anges , il se séduit lui-même , parcequ'il n'est rien du tout.* Et ainsi sortant de la vérité de Dieu qui l'auroit tenu toujours soumis à cet Etre souverain & à ce bien suprême d'où découloit sur lui une source de fel cité , il est tombé dans le vuide & le néant de la creature , où il n'a trouvé que

I. JOUR. CHÛTE DES ANGES. 53
le mensonge qui lui est propre , & l'illusion de son orgueil.

C'est en cette maniere que s'est perdu cet esprit superbe , parcequ'etant ebloui de sa beaute & de sa gloire , au-lieu de la rapporter toute entiere à celui dont il l'avoit reçue , il a voulu la lui ravir , & attribuer ce qu'il étoit à sa propre force , comme s'il eût pû se suffire à lui-même , & subsister sans dépendre du Createur . C'est en ce sens qu'il a dit *qu'il seroit semblable au Très - haut* , c'est à-dire qu'il lui seroit semblable , non en devenant éternel & tout-puissant comme lui , ce qui visiblement est impossible à la creature ; mais en croyant qu'il pourroit être à l'avenir indepen tant comme lui , & ne puiser que de lui-même sa propre grandeur .

Saint Michel , qui est le chef des saints Anges , s'est trouvé dans une disposition toute contraire . Il a opposé une humilité profonde & religieuse à cette impiété superbe de Lucifer & des Anges apostats , & il a dit , selon la signification de son nom dans la langue originale de l'Ecriture *Michæl* , qui est comme Dieu ? c'est à-dire , Qui est semblable à Dieu ? Qui peut subsister sans lui ? Qui a quelque chose qu'il n'ait point reçue de lui ? Qu'étions nous il n'y a qu'un moment ? Et que serions-nous si cette main toute-puissante qui nous a tirés du néant , ne nous conservoit ce que sa bonté vient de nous donner ?

Ainsi Dieu qui est la justice même , voulant récompenser les bons Anges & punir les mauvais , n'a fait que les laisser dans l'état où les uns & les autres s'étoient mis . Le premier Ange

D iiij

s'est élevé, comme ceux qui l'ont suivi, dans une présomption effroyable, & il s'est revolté avec une audace impie contre celui qui l'avoit créé. Et Dieu par un juste jugement les a tous abandonnés à eux-mêmes, & les a livrés aux désirs & à la corruption de leur cœur. Saint Michel au contraire avec les saints Anges s'est abaissé profondément sous la majesté de Dieu, comme s'il eût rentré volontairement dans ce même néant d'où la toute-puissance du Créateur venoit de le tirer; & Dieu les a laissés & les a affermis dans cette disposition si humble & si sainte, où ils demeureront éternellement. De sorte qu'ainsi que David dit des premiers, que l'orgueil de ces esprits ennemis de Dieu s'élève toujours, & trouve son supplice dans son orgueil: *Superbia eorum qui te oderunt, ascendit semper:* on peut dire aussi des saints Anges, que l'humilité de ces esprits tout pleins de l'amour de Dieu & du mépris d'eux-mêmes, s'abaisse toujours, & trouve sa gloire dans son abaissement. *Humilitas eorum qui te diligunt, descendit semper.*

Saint Augustin considerant avec cette profondeur de lumière qui lui est propre, la fidélité des saints Anges, & la perfidie des Anges rebelles, décrit admirablement l'une & l'autre, en ces termes: Les saints Anges, dit-il, considérant que Dieu étoit leur souverain bien, qu'ils n'étoient grands que par lui, & qu'ils possédoient tout en lui, sont demeurés fermes dans les richesses de son éternité; dans la lumière de sa vérité; & dans les délices de son amour. Mais les autres s'étant retournés vers

I. JOUR. FIDÉLITÉ DES SAINTS ANGES. 55

“ eux - mêmes , & s'étant plû en eux - mêmes , “ comme s'ils eussent été le principe de leur puissance & de leur grandeur , ont abandonné le “ bien souverain , qui suffit à tous , qui est commun à tous , & qui rend bons & heureux tous “ ceux qui demeurent unis à lui , pour s'attacher “ à leur bien & à leur avantage particulier . Ainsi “ ils sont devenus superbes , trompeurs & envieux ; “ n'ayant plus que l'élevation fastueuse de l'orgueil , au - lieu de la gloire suprême de l'éternité ; “ que les artifices du mensonge , au - lieu de la certitude de la vérité ; & que l'amour des partialités & de la division , au - lieu de la parfaite union “ de la charité . ”

C'est pourquoi il faut reconnoître à la louange du Createur , continue ce Saint , que lorsque David a dit : *Pour moi il m'est bon de demeurer inseparablement attaché à Dieu* ; il a marqué en quoi consiste la felicité non seulement des hommes , mais encore plus celle des Anges . *Non hominum solum , sed primitus precipueque Angelorum bonum est quod scriptum est : Mibi autem adhaerere Deo bonum est.* Le crime de Lucifer qu'il a inspiré aux mauvais Anges , & qui a été suivi d'une misère infinie , a été , de ce qu'il a dit en son cœur : Il m'est bon de demeurer attaché à moi - même : & de trouver ma joie dans moi-même : *Mibi autem adhaerere mihi bonum est.* Et au - contraire la justice de saint Michel & des saints Anges , & ensuite son éternelle beatitude s'est trouvée dans cette profonde humilité qui lui a fait dire de tout son cœur : Dieu est tout , & je ne suis rien . Tout mon bien & toute ma gloire est de demeurer inseparable .

D iiii

Que si l'on demande comment il est possible, que le premier Ange ayant été créé dans l'amour de Dieu, ait pu l'abandonner ensuite, en se retournant vers lui-même : saint Augustin répond que les mauvais Anges sont tombés par leur libre arbitre, c'est-à-dire, par leur libre volonté, comme les bons sont demeurés fermes par cette même volonté libre ; & ainsi par un mérite que le même Saint appelle *un merite angelique*, MERITO angelico, c'est-à-dire, le merite de l'usage qu'ils ont fait de cette grâce qui étoit soumise à leur volonté, & qui leur a acquis comme une récompense qui leur étoit dûe, une beatitude si pleine & si parfaite, qu'ils sont assurés qu'ils ne pourront jamais la perdre & qu'ils posséderont Dieu éternellement.

On trouvera peut-être bien difficile à comprendre, comment des esprits si purs & créés dans un état si parfait, ont pu ainsi abandonner Dieu par une chute si impie & si criminelle. Mais saint Augustin répond que leur dérèglement ayant été entièrement volontaire, cette faiblesse a pu se trouver en eux, parcequ'ils avoient été tirés du néant, & que la creature intelligente & spirituelle peut ainsi se changer en mal, jusqu'à ce que l'indifférence de sa volonté ait été fixée par le poids & la plénitude de la grâce.

C'est pourquoi ce Saint ne craint pas de dire, que cette mutabilité est demeurée dans la nature même des saints Anges, quoique la grâce dont ils sont remplis les rende actuellement

I. JOUR. FIDELITÉ DES SAINTS ANGES. 57

immuables. Les Esprits celestes, dit ce Saint, « *August.*
contemplent toujours votre visage, ô mon *Confes.*
Dieu, sans qu'ils en détournent jamais leurs re- *lib. 12.*
gards. Et néanmoins la mutabilité est encore «
dans leur nature. Et ainsi ils pourroient s'ob- «
scurcir & se refroidir, si vous les laissiez à eux- «
mêmes. Au-lieu que maintenant vous formez «
dans eux comme un midi perpetuel, les tenant «
si étroitement unis à vous, que vous les rem- «
plissez sans cesse des rayons de votre lumiere, «
& des flammes de votre amour. *Inest tamen na-*
tura angelica ipsa mutabilitas, unde tenebresce-
ret, & frigesceret, nisi amore grandi tibi coha-
rens, tanquam semper meridies, luceret & ferve-
ret ex te.

Le même Saint après avoir dit que les saints Anges ont reçû par une juste récompense de leur parfaite soumission à Dieu, une plenitude de grace qui les a fixés pour jamais dans l'immobilité de son amour, explique plus clairement & avec plus d'étendue comment ils ne peuvent plus déchoir de cet état si heureux. Les Esprits celestes, dit-il, sont tellement unis *August.*
à Dieu par le chaste lien d'un parfait amour, *Confes.*
qu'encore qu'ils ne lui soient pas coéternels, *lib. 12.*
puisque'ils ont été créés dans le temps, ils ne «
reçoivent néanmoins jamais en eux aucune im- «
pression qui se sente de la vicissitude des temps : «
mais ils se reposent toujours dans l'heureuse «
contemplation de la souveraine & de l'immua- «
ble Vérité. Car comme ils aiment Dieu autant «
que Dieu leur ordonne de l'aimer, c'est-à-dire, «
de tout leur cœur & de toutes leurs forces, «
Dieu leur découvre les trésors de sa beauté in-

» effable, qui les ravissent & les comblient d'une si
 » parfaite joie, qu'ils ne sont plus en état de se
 » détourner un seul moment de la vûe bienheu-
 » reuse de cet Etre souverain, pour se retourner
 » vers eux-mêmes. *Natura angelica, in nullam
 temporum varietatem ac visissitudinem sese resolvit
 ac defluit, sed in Dei solius veracissima contempla-
 tione requiescit: Quoniam tu Deus, diligenti te
 quantum præcipis, ostendis ei te, & sufficis ei; &
 ideo non declinat à te, nec ad se.*

Et ce Saint explique ensuite ce passage de l'Ecclesiastique : *La sage se a été créée avant toutes choses*, dont les Ariens ont abusé autrefois, attribuant au Verbe de Dieu qui est la Sagesse in-creée, ce qui se doit entendre des saints Anges.

Augustin. Il y a une Sagesse, dit-il, qui a été créée avant *Confess.* toutes choses, scâvoir ces Esprits & ces Intelli-*lib. 12.* gences celestes qui composent la cité sainte du *f. 15.* Seigneur, cette cité qui est notre mère, selon l'Apôtre, & qui est éternelle dans les cieux. Mais dans quels cieux ? sinon dans le ciel des cieux qui vous loue, mon Dieu, & qui vous appartient : en comparaison duquel le ciel que nous voyons n'est que de la terre.

II. JOUR. *Dien orée le firmament au milieu des eaux.*

Saint Augustin explique en un sens spirituel ce firmament que *Dien a créé entre les eaux qui sont au-dessus, & celles qui sont au-dessous.* Et il le fait avec tant de pieté, que je croirois ôter quelque chose à l'édification des fidèles, si je ne leur proposois sa pensée selon qu'il l'ex-

II. JOUR. CREATION DU FIRMAMENT 59
prime lui-même d'une maniere si vive & si animée. Voici comme il parle :

Faites - nous la grace , Seigneur , de voir ce ^{Auguſt.}
^{Confefſo.} firmament que vous avez établi au-dessus de nous, ^{cib. 13.}
qui est votre Ecriture divine , ce ciel qui est l'ou- ^{cc. 15.}
vrage de vos mains ; ces livres sanctés dans les- «
quels vous avez gravé votre vérité éternelle par «
votre doigt qui est votre Esprit , & ausquels vous «
avez donné une si grande & une si inviolable au- «
torité dans toute la terre. Ces livres ; mon Dieu , «
ne nous envoient point comme ceux des Sages «
du siècle , du vin empoisonné d'une science pré- «
somptueuse ; mais ils inspirent votre amour aux «
humbles & aux petits , & leur faisant goûter avec «
joie le lait divin & spirituel de votre sagesse , ils «
les rendent en même-temps simples & sans ma- «
lice , comme des enfans , & sages & éclairés «
comme des hommes parfaits. «

Je n'ai point trouvé , & on ne trouvera jamais ^{Auguſt.}
^{ibid.} ailleurs des paroles si chastes , si vives & si pe- «
ntrantes , qui m'ont percé jusqu'au fond de «
l'ame , & qui m'ont persuadé avec une violence «
pleine de douceur , de vous aimer pour vous- «
même , comme vous m'aviez aimé le premier «
par une bonté toute gratuite ; & de prendre sur «
moi votre joug , qui au - lieu de nous charger «
nous soulage , & nous fait marcher avec joie dans «
la voie de vos préceptes. «

O Pere tout bon & tout-puissant , donnez à «
mon cœur abbaissé & humilié sous votre sagesse «
souveraine , l'intelligence de ces vérités que vous «
avez renfermées dans le firmament de votre Ecri- «
ture ; puisque vous n'avez élevé le ciel au-dessus «
de nous que pour en répandre les influences sur «

» les ames humbles , & sur les peuples qui vous
» sont soumis , que votre Ecriture marque par le
» nom des eaux.

» Il y a d'autres eaux au - dessus du firmament.
» Et ces eaux sont , comme je croi , ces Esprits
» immortels , dont la pureté ne tient rien du mê-
» lange & de la contagion de la terre. Que ceux-
» là louent votre nom , Seigneur. Que ces hie-
» rarchies de vos Anges qui sont élevées au-de-
» sus des cieux , célèbrent incessamment votre
» grandeur , eux qui n'ont point besoin de la con-
» siderer dans le firmament de votre Ecriture.
» Car ils vous complent à tout moment face à
» face , & ils lisent dans vous-même votre éter-
» nelle volonté , sans avoir besoin de mots & de
» syllabes que le temps emporte. Ils la lisent , ils
» l'aiment , ils l'embrassent : parcequ'ils y voient
» & qu'ils y adorent avec un cœur plein de res-
» peit la sainteté & l'immutabilité de vos desseins
» éternels. Ils ne cessent jamais de lire , & ce-
» qu'ils lisent ne passe point. Leur livre ne se
» ferme point , parceque c'est votre éternelle
» vérité , mon Dieu , c'est vous - mêmes qui êtes
» ce livre.

August. Mais pour nous autres , Seigneur , nous som-
Confes. mes ces eaux inferieures ; nous sommes cet hum-
lib. 13. ble peuple dont la foiblesse revere au-dessus de
» soi le firmament de votre Ecriture , d'où vous
» faites luire sur nous des étincelles de votre ve-
» rité par des paroles qui se succèdent les unes
» aux autres , & qui passent avec le temps. *Car*
» votre miséricorde , Seigneur , est dans le ciel ,
» comme a dit votre Prophète , & votre vérité
» s'élève jusqu'aux nuées. Les nuées passent , mais

le ciel demeure. Les Prédicateurs de votre parole « qui sont ces *nœuds*, passent de cette vie en une « autre : mais votre Ecriture sainte qui est ce ciel « & ce firmament, s'étend sur tous les peuples, & « demeurera jusqu'à la fin des siècles. »

III. JOUR. Dieu sépare l'eau de la terre, & fait produire à la terre toutes les plantes.

*. 9. *D*ieu dit encore : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, & que l'élément aride paroisse. Saint Augustin qui a donné un sens spirituel & très-évidant à toute la suite de l'ouvrage des six jours, explique ainsi ces paroles : Ces eaux amères sont ^{August.} les enfans du siècle. Dieu les a rassemblés en un ^{confes.} ^{alib. 13.} même lieu, & ils forment tous une même ^{ac. 17.} société, parce qu'encore qu'ils soient agités par une grande diversité de soins & de passions, ils ont néanmoins tous un même but, qui est de jouir en cette vie de la félicité passagère des biens temporals.

Dieu a fait cette mer, comme dit David; parce que ce n'est pas l'amertume des volontés criminelles, mais l'amas des eaux qui portent le nom de mer. Dieu donc a formé cette mer, non qu'il soit l'auteur des tempêtes qui l'agitent, qui viennent du dérèglement des hommes, mais parce qu'il en est l'arbitre & le modérateur ; qu'il met un ordre dans ces désordres; qu'il prescrit des bornes à la violence des passions, & qu'il brise quand il lui plaît & comme il lui plaît la fureur de ces flots impétueux, par l'empire souverain qu'a le Createur sur ses créatures.

Les justes sont cette *terre sèche* que Dieu a séparée des eaux amères du siècle. Ils sont justes, parcequ'ils rendent à Dieu ce qui lui est dû. Ils sont justes, parcequ'ils sont humbles, & qu'ils reconnoissent qu'ils ne sont d'eux-mêmes qu'une terre sèche & sterile, qui n'est féconde qu'en ronces & en épines, & qui ne produit d'elle-même que des herbes amères & empoisonnées. C'est pourquoi ils disent du fond de leur cœur avec David : *Le Seigneur répandra sa pluie volontaire, il versera sur nous les douces influences de sa grace, & notre terre portera son fruit.*

Ces plantes portent du fruit *chacune selon son espece*, parceque tout Chrétien doit vivre par la foi agissante par l'amour de Dieu, en quoi consiste toute la vie chrétienne, selon saint Augustin. Chaque ame doit porter des fruits de cet amour, selon l'état auquel Dieu l'a appellée. Et par conséquent ces fruits doivent être differens selon la diversité des conditions & des personnes. Ainsi la charité d'un particulier qui ne répond que de lui-même, ne suffiroit pas à un Ministre de l'Eglise, que Dieu a chargé du soin des ames ; comme la charité d'une femme mariée ne suffiroit pas à une vierge consacrée à Dieu. Car cet oracle de J E S U S - C H R I S T est immuable, & sera observé immuablement, *Que Dieu redemanderá beaucoup à celui à qui il aura beaucoup donné.*

Ces plantes renferment leur sémence en elles-mêmes, pour se reproduire sur la terre : Parceque Confes. lib. 13. „ la compassion que nous avons des affligés, naît a. 17. „ du sentiment de notre propre misere, qui fait „ que nous les assurons en la même sorte que

III. JOUR. TERRE SÉPARÉE DE L'EAU. 63

nous voudrions qu'ils nous assistassent , si nous avions le même besoin. C'est à quoi nous oblige cette règle de J I S U S - C H R I S T : *Faites aux autres tout ce que vous voudriez qu'ils vous fissent.* Et c'est en cela que consiste toute la loi & les Prophètes , selon l'Evangile , parceque l'accomplissement de cette règle renferme tous les devoirs de la charité , qui est la fin de la loi & de toute l'Ecriture.

On peut ajouter encore : Que lorsqu'il est dit *que les plantes renferment leur semence en elles-mêmes , pour se reproduire sur la terre* , cela peut marquer que toute action faite par amour , & par un mouvement du Saint-Esprit , a dans elle-même une sémence de Dieu qui en reproduit une autre , parcequ'elle augmente la force & la lumiere de l'ame , & la fait avancer dans la voie de Dieu. C'est ainsi que le juste se fortifie par l'exercice des bonnes œuvres , parceque la grace dit saint Augustin , merite elle-même de croître dans l'ame , & de devenir parfaite en croissant de plus en plus ; en sorte que la volonté ne précède pas la grace comme si elle la conduisoit , mais qu'elle la suit comme lui étant assujettie. *Ipsa gratia meretur augeri , ut austera mercatur & perfici ; comitanie , non ducente , pedissequâ , non pravia voluntate.* August. Confess. lib. 13. c. 17.

La terre poussa l'herbe verte , & produisit des arbres fruitiers. Nous sommes nous-mêmes cette terre vivante & spirituelle arrosée des eaux de la grace , qui doit produire les fruits de la charité en secourant le prochain dans tous ses besoins. Et ceci nous marque , dit saint Augustin , que nous ne devons pas seulement se-

„ courir nos frères en des choses faciles, qui sont
 „ marquées par les herbes que la terre pousse,
 „ comme par quelques aumônes & quelque assi-
 „ stance passagere, mais encore par les œuvres
 „ fortes, marquées par les arbres qui ont jeté en
 „ terre de profondes racines, & qui poussent en
 „ haut de fortes branches. Et ceci arrive, ajoute
 „ ce Saint, lorsque par une charité male & ge-
 „ nereuse, *mascula charitas*, on entreprend de
 „ protéger les personnes foibles, & innocentes
 „ contre la violence & l'injustice des plus pu-
 „ fous qui les oppriment, selon cet avis que le
 „ Saint-Esprit nous donne par la bouche du Sage:

Ecclesiastes 4, 9. *Lorsqu'un homme sera opprimé injustement,*
tâchez de le délivrer de la puissance de l'hom-
me superbe; & ne vous laissez point abattre
par toutes les difficultés & les peines qui en pour-
roient naître. LIBERA cum qui injuriam pa-
titur de manu superbi, & non acide feras in
anima tua.

IV. JOUR. Dieu crée le soleil, la lune, & les étoiles.

*V. 14. D*ieu dit aussi : Que des corps de lu-
 mière soient faits dans le firmament,
 „ afin qu'ils divisent le jour & la nuit. Après que
 „ les hommes se sont purifiés long - temps par
 „ l'exercice des bonnes-œuvres & par les fruits de
 „ la charité, ils se rendent dignes, dit saint Augu-
 „ stin, d'être élevés à l'intelligence de la parole
 „ de vie, & de passer ensuite dans les délices de
 „ la contemplation des choses célestes, afin que
 „ Dieu les appellant à un saint ministère, les fasse
 paroître

paroître dans le monde comme des astres attachés au firmament.

Il est dit au commencement de la Genèse, ajoute le même Saint, que Dieu divisa la lumiere d'avec les tenebres: mais ces hommes qu'il a placés dans le firmament de son Eglise pour éclairer les autres, & qu'il a remplis de la vertu de son Esprit, savent aussi discerner par le don de sa grace entre la lumiere & la nuit, c'est-à-dire, entre les vertus & les vices, entre les parfaits & les imparfaits. Ils savent discerner encore la difference des temps, en marquant aux hommes que l'ancienne loi est passée pour faire place à la nouvelle, & que c'est maintenant le temps où Dieu fait éclater la grandeur de sa miséricorde : mais qu'il en viendra un autre où il exercera la severité de sa justice.

Cestpourquoi ils exhortent les hommes à ménager avec grand soin des momens si précieux, de-peur que si nous ne reverrons autant que nous devons ces richesses de la bonté de Dieu qui nous invite à la pénitence; & si nous n'avons soin de frapper à la porte de sa misericorde qui est toujours ouverte pendant cette vie à ceux qui y frappent avec une foi humble & perseverante, nous ne tombions dans le malheur effroyable des Vierges folles, & que nous ne trouvions, comme elles, cette porte fermée pour jamais.

Dieu crée dans ce firmament *le soleil*, c'est-à-dire, qu'il remplit des hommes parfaits du don de la sagesse, qui est comme un soleil à l'égard des autres dons. Ce sont ces hommes si éclat-

„ rés qui contemplent dans l'Esprit de Dieu les
 „ secrets de Dieu ; qui puissent en son sein les rai-
 „ sons les plus hautes des plus grands mystères ,
 „ qui ne produisent ces lumières que devant les
 „ ames les plus élevées qui en peuvent supporter
 „ l'éclat , & qui se nourrissent de la vérité qu'ils
 „ goûtent par avance sur la terre , en attendant
 „ que Dieu la leur montre sans voile & sans om-
 „ bre dans le ciel.

„ Dieu a créé aussi dans ce même firmament *la lune* , c'est - à - dire le don de la science , qui
 „ comprend toute l'histoire temporelle de cette ad-
 „ mirable économie , dont la sagesse de Dieu s'est
 „ servie pour le salut des hommes ; toute cette
 „ dispensation différente de l'ancienne loi & de
 „ la nouvelle ; tout ce qui a paru dans l'Incarna-
 „ tion même , & dans la vie & dans la mort du
 „ Fils de Dieu , de sensible & d'exposé à nos
 „ yeux , & tous ces Sacremens ou ces signes sa-
 „ crés que Dieu a divisés dans l'un & dans
 „ l'autre Testament , qui sont très - bien figurés
 „ par la lune , comme ayant ses vicissitudes & ses
 „ changemens dans les diverses apparitions de sa
 „ lumière.

Auguſt. „ *Les étoiles* aussi que Dieu a créées , dont les
ibid. „ unes sont plus grandes & plus claires que les au-
 „ tres , sont selon saint Paul , la figure des dons que
 „ le Saint-Esprit dispense différemment , donnant
 „ à l'un la parole de la science , à un autre le don de
 „ la foi , ou le pouvoir de guérir les malades , & à
 „ d'autres le don des miracles , ou le don de pro-
 „ phétie , ou le don des langues , ou le don du dis-
 „ cernement des esprits .

„ Le même Saint marquant la différence du

V. ET VI. JOUR. POISSONS. OISEAUX. 67

don de la sagesse qu'il compare *au soleil*, de celui de la science qu'il compare *à la lune*, s'en sert pour expliquer cette parole de David : *Le jour parle*, ^{Auguste} & se fait entendre au jour, c'est - à - dire, que ^{Confess.} ^{lib. 15.} ^{cap. 19.} celui qui a le don de la sagesse en parle devant les sages ; & découvre aux parfaits les plus grands mystères. *Et la nuit*, c'est - à - dire, celui qui a le don de la science qui est comme la lune qui éclaire pendant la nuit, annonce la science à la nuit, c'est - à - dire, qu'il parle de la vérité devant les petits & les imparfaits, d'une manière proportionnée à leur peu d'intelligence & à leur faiblesse : parceque s'il leur proposoit des vérités plus hautes & plus éclatantes, cette lumière seroit plus propre à les éblouir qu'à les éclairer.

V. JOUR. Dieu forme les poissos dans l'eau, & les oiseaux dans l'air.

VI. JOUR. Dieu crée de la terre les animaux terrestres ; & forme l'homme à son image.

* 20. **D**ieu dit encore : Que les eaux produisent des animaux vivans qui nagent dans l'eau. On passe ici un grand nombre d'explications spirituelles que les saints Docteurs ont données aux ouvrages de Dieu dans les six jours de la création, pour se renfermer en quelques-unes qui paroissent les plus simples & les plus naturelles, & d'où l'on puisse tirer des instructions plus claires & plus touchantes. Si nous voulions demeurer dans le premier ordre & dans le premier état où Dieu avoit créé l'u-

E ij

nivers , & formé l'homme à son image , pour commander à toutes les creatures qui sont sous le ciel , il seroit aisément de remarquer que la sagesse du Createur s'est peinte divinement dans tous ses ouvrages : & après avoir admiré la beauté & les mouvemens des astres dans le ciel , on n'admireroit pas moins , à l'imitation de saint Basile , de saint Ambroise , & d'autres Saints , la varieté , les instincts , & les propriétés , ou des poissons dans les eaux , ou des oiseaux dans l'air , ou des animaux qui rampent ou qui marchent sur la terre .

Mais puisque saint Paul nous apprend , que J E S U S - C H R I S T homme & Dieu , chef de son Eglise qui est son Corps , est *le premier né* & la fin de toutes les creatures , qui ont été toutes faites pour lui comme chef des élus , & pour ses élus qui sont ses membres : il paroît plus juste & plus utile de considerer cette grande vérité , comme nous étant représentée dans la creation de l'univers : puisque la suite même des ouvrages de Dieu pendant ces six jours , est un excellent tableau de la maniere dont Dieu tire les ames du néant de la corruption & du péché par une seconde génération , & par la vertu du sang & de l'esprit de son Fils , qui en qualité de Sauveur est devenu le Createur d'un monde nouveau .

Cette vérité étant supposée , on peut voir dans ces quatre choses , dans les poissons de la mer , dans les oiseaux de l'air , dans les animaux de la terre , & dans l'homme créé de Dieu à sa ressemblance , une représentation vive & naturelle de tout ce qui se passe dans l'Eglise .

V. ET VI. JOUR. MER , IMAGE DU SIECLE. 69

La *mer*, dit saint Augustin, est une excellente ^{"August.} image du siecle & de tous les enfans d'Adam ^{"Confess. lib. 11.} plongés dans l'abîme de corruption où ils naissent, & qu'ils ont tirée de leur premier pere. ["] Après qu'Adam est tombé dans le peché, continue ce Saint, il s'est fait de tous les hommes sortis de lui comme une grande mer, dont les eaux sont pleines d'une mortelle amerume. ["]

Cette mer enferme trois choses. Elle est profonde; il s'y forme des tempêtes; elle est toujours agitée. Sa profondeur & son étendue nous représente cette passion vague & inquiète de la curiosité, qui dissipe sans cesse notre esprit par une vaine avidité de tout savoir. Les tempêtes qui se forment de ses vagues, comme des montagnes qui s'élèvent vers le ciel, sont l'image de l'orgueil de l'homme qui monte toujours en haut, qui résiste à Dieu, & auquel Dieu résiste. Et les flots agités de cette mer nous marquent l'instabilité de l'esprit humain asservi à la sensualité, & à l'agitation continue de ses passions: *Ex utero Adæ*, dit ce Saint, diffusa ^{"August. Confess. lib. 13.} est *salsugo maris*, *hoc est genus humanum*, profundè *curiosum*; *procellosè tumidum*; *instabiliter cap. 200 fluidum*.

Ces grandes baleines, & ces monstres marins qui règnent en quelque sorte dans ces eaux, sont l'image des Grands de la terre, qui se sont assujetti autrefois des royaumes entiers, & qui ont exercé leur empire sur les peuples avec une domination pleine de faste & d'injustice, qui s'étant conduits toute leur vie par une ambition & une violence à laquelle Dieu n'a eu aucune part, n'ont regné néanmoins que par un

ordre secret de sa souveraine volonté , selon cet oracle de saint Paul : *Non est potestas nisi à Deo.*

August. Ce que l'on remarque aussi dans les poissons
en Ps. 64. qui vivent ensemble comme des ennemis , & qui se devorent les uns les autres , est une figure sensible de ce qui se voit tous les jours dans le monde , où les forts oppriment les faibles , & les riches accablent les pauvres ; & où souvent ceux qui avoient devoré les petits deviennent ensuite la proie des plus grands , *Prado minoris , prada majoris* , dit saint Augustin.

1. Cor. 3. 1. Dieu tire des eaux empoisonnées *de cette mer furieuse* , c'est-à-dire , de la contagion mortelle du siècle , les ames qu'il veut changer en de nouvelles créatures , & dont il veut composer le second monde , qui est son Eglise. Ces ames sont partagées en deux états. Le premier est celui des spirituels & des parfaits. Le second est celui des imparfaits , que saint Paul appelle , *Des hommes animaux & charnels* , c'est-à-dire , des hommes faibles , & qui sont encore bien humains ; le mot *de chair* se prenant souvent pour *l'homme* dans l'Ecriture.

Les spirituels & les parfaits sont très-bien figurés par les oiseaux , qui ont peu de corps & de matière , qui s'élèvent & volent dans l'air , qui ne vont sur la terre que par intervalle , qui n'en prennent que le peu qui leur est nécessaire pour leur nourriture : comme les ames spirituelles & vraiment chrétiennes ne se servent de ce qui est dans le monde , que comme en passant , avec la retenue de celui qui n'a que l'usage , & non avec la passion de celui qui aime : *Utentis modestiâ , non amantis affectu.*

V. ET VI. JOUR. PARFAITS, IMPARFAITS. 71

Les deux ailes des oiseaux, sont, selon S. Augustin, une admirable figure du double amour de Dieu & du prochain. Car c'est par les ailes spirituelles de ce double amour, que l'ame se sépare des choses basses & d'elle-même, qu'elle s'eleve au-dessus de ses inclinations & de sa foiblesse ; qu'elle marche tellement sur la terre que tous ses desirs tendent au ciel. Et comme les ailes des oiseaux, non seulement ne les chargent pas, mais les soulagent au-contre, & font qu'ils se tiennent en l'air sans travail & avec plaisir ; ainsi les ames avancées dans la vertu, & à qui Dieu a donné les ailes de ce double amour, souffrent beaucoup en cette vie, mais avec une joie secrète que leur donne l'onction de l'Esprit saint qui tient leur ame comme suspendue au-dessus de la terre & élevée vers le ciel, & qui leur rend doux le joug du Sauveur. Car celui qui aime, dit saint Augustin, « ne sent point la peine, ou s'il la sent, l'amour » la rend douce : *Ubi amat, non laboratur, aut a certè labor ipse amat.*

Aussi nous voyons que le Saint - Esprit dans l'Ecriture compare les ames saintes, ou au paf-
ſereau qui demeure seul au haut d'une maison :
*Vigilavi, & factus sum sicut passer solitarius in ps. 101.
reto. Ou à la tourterelle, qui gemit dans son
nid avec ses petits : Turterur invenit nidum sibi ps. 83.
ubi ponat pullos suos. Ou à la colombe ; qui a+
après avoir volé en l'air, revient se reposer «
en son colombier : Qui sunt isti qui ut nubes vo- ps. 60.
lant, & quasi columba ad fineſtras suas ? Ou «
enfin à un aigle, qui vole au-dessus de tous les «
oiseaux, qui se tient long - temps suspendu sur «*

E iiiij

„ les nuées , & qui regarde fixement le soleil dans
 „ sa plus vive lumiere.

Cet oiseau , qui est comme le Roi de tous les
 „ autres , est selon saint Chrysostome , une excep-
 „ tive lente figure des ames les plus sublimes , qui dé-
 „ daignent tout ce qui se passe sur la terre , qui ha-
 „ bitent déjà dans le ciel par les desirs de leur cœur ,
 „ & qui contemple avec un œil d'autant plus ferme
 „ qu'il est humble , les rayons saints & sanctifiants
Isai. 40. 11. du Soleil de vérité & de justice , *Qui sperant in*
Domino , mutabunt fortitudinem , assument pennas
sicut aquila.

Les animaux de la terre , en les comparant avec
les oiseaux , dont ils n'ont ni la beauté , ni la le-
 gereté , ni beaucoup d'autres excellentes qualités , nous marquent fort bien l'état des ames qui
 sont à Dieu , mais qui se trouvant engagées dans
 les choses de la terre & dans le commerce du
 monde , par des devoirs indispensables & par des
 liens qui sont de Dieu , ont d'ordinaire bien plus
 de peine pour s'élever jusqu'à la perfection de la
 vertu.

Aug. in Ps. 148. a. 16. C'est pourquoi saint Augustin a dit , qu'il y aura
 toujours dans l'Eglise un nombre beaucoup plus
 grand d'imparfaits que de parfaits , & que ces
 imparfaits-là néanmoins sont écrits dans le livre
 de Dieu , & qu'ils ne laisseront pas de se sauver ,
 pourvû qu'étant foibles , ils soient humbles ,
 qu'ils n'aiment pas leur imperfection , mais qu'ils
 en gémissent ; qu'ils ne s'abandonnent point à
 la négligence , mais qu'ils avancent chaque jour
 dans la voie de Dieu selon leurs forces : comme
 un enfant ne laisse pas d'avancer dans son che-
 min , quoiqu'il ne marche pas avec la même

Ces ames ne sont pas des aigles qui s'élèvent dans la connoissance & dans l'amour des plus hautes verités ; mais ce sont des agneaux qui par leur douceur & leur humilité, ont part à l'élection de JESUS-CHRIST, qui n'est enemis que des superbes, & qui ne rejette aucun de ceux qu'il a gueris de la peste de l'orgueil, & qu'il a rendu semblables à lui, en les rendant les imitateurs de cette humilité de cœur & d'esprit dont il est lui-même le parfait modèle.

¶. 26. 27. Dieu dit : *Faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance. Et Dieu crea l'homme à son image & à sa ressemblance. Il le crea à l'image de Dieu.*

On a marqué dans le Sens littoral, *Que l'image de Dieu à laquelle l'homme a été créé, n'est point dans le corps, mais dans l'ame, & dans ce qu'il y a de plus spirituel en l'ame.* Car comme Dieu est une substance incompréhensible dans sa grandeur & dans sa sainteté, qui se connaît & qui s'aime, & qui trouve en soi-même sa parfaite beatitude par sa connoissance & par son amour : *L'homme est l'image de Dieu,* parcequ'il peut connoître & aimer cette même bonté & cette même beauté de Dieu, comme ayant été créé capable de s'attacher au bien souverain & immuable qui est Dieu, en disant du fond de son cœur, comme ont dit les saints Anges : *Tout mon bien est de demeurer attaché à Dieu. Mihi autem adhærere Deo bonum est.* Il est vrai que la qualité de mortel & de pecheur semble mettre l'homme beaucoup au-dessous des

Anges : mais il leur est néanmoins semblable en ce point , que rien ne lui peut suffire , non plus qu'à eux , que ce bien incompréhensible par lequel & dans lequel il doit être heureux , & hors duquel il ne peut être qu'infiniment malheureux ; quoiqu'il se flatte cependant d'un bonheur imaginaire dans l'illusion & la vanité de ses pensées.

L'homme donc vivra selon cette image , lorsqu'il reconnoîtra qu'il n'a de lui-même que le néant d'où Dieu l'a tiré , & le péché auquel il s'est abandonné volontairement ; & que trouvant en Dieu toute sa joie , toute sa justice , toute sa force , & tout son bonheur , il deviendra par la grâce & le don de Dieu , ce que Dieu est par sa propre essence.

Ainsi tout ce que nous avons vu jusqu'à cette heure dans l'ouvrage des six jours , est en un sens plus élevé & plus spirituel une excellente figure des différens états des âmes , & des divers dons que le Saint-Esprit a répandu dans toute l'Eglise .

Auguſt.
de Gen.
contra
Manich.
lib. 1.
cap. 25. Saint Augustin ajoute encore à cette vérité , que l'ouvrage des six jours n'est pas seulement l'image de ce qui se fait dans toute l'Eglise , mais encore de chaque homme en particulier , dans lequel Dieu fait spirituellement & invisible-
ment ce qu'il a fait visiblement pendant les six jours de la création du monde .

Au premier jour , comme le ciel & la terre n'ont été d'abord qu'une matière informe , sans ordre & sans lumière ; aussi l'âme se trouve d'abord dans une confusion & comme dans un abîme de toutes ses passions , & dans l'abîme tene-

breux de la concupiscence, où regne comme en son empire le démon, appellé dans l'Ecriture *prince des tenebres*. Dieu voulant former une nouvelle creature de cet homme né dans le péché en le régénérant dans le Baptême, dit par une parole toute-puissante : *Que la lumière se fasse ; & la lumière se fait.* Et alors cette âme qui étoit auparavant un enfant de la nuit & des tenebres, devient un enfant du jour & de la lumière. C'est ce que saint Paul nous représente si vivement, en ces termes : *Le même Dieu qui a 2. cor. commandé que la lumière sortît des tenebres, est 4. " celui qui a fait luire sa clarté dans nos coeurs, afin que nous puissions éclairer les autres par la connoissance de sa gloire.*

Au second jour, où est créé le firmament qui divise les eaux supérieures d'avec les eaux inférieures, Dieu commence à donner une fermeté à l'âme, qui la tire de la basseesse de la chair & des sens, & qui l'élève jusqu'à devenir le temple de Dieu. C'est - là que le Saint-Esprit lui apprend à invoquer avec un gemissement intérieur & ineffable la vertu de son onction divine, qui la rend forte en lui persuadant qu'elle est foible, & qu'il lui fait trouver toute sa joie dans le sein de Dieu.

Au troisième jour, *comme la terre fut séparée de l'eau & reçut la vertu de produire toutes les plantes*, aussi Dieu sépare l'âme dont il veut le faire un jardin de délices, *des eaux amères de la mer du siècle, & des flots des tentations, & interieures & exterieures*, afin de la cultiver par sa parole, & de l'arroser par la prière & par sa grâce, pour lui faire porter les fruits de toute sorte de bonnes œuvres.

*August.
de Gen.
contra
Manich.
lib. 1.
cap. 25.*

Il est remarquable, que comme JESUS-CHRIST a dit quand il est venu former le monde nouveau : *Qu'il ne venoit pas apporter la paix, mais l'épée & la séparation*, nous trouvons aussi une triple séparation dans ces trois premiers jours. Car Dieu sépare premierement dans l'ame *la lumiere de l'homme nouveau* qu'il a créé, d'avec les tenebres de l'homme vieil. Secondelement, Se voulant affermir sa demeure en l'ame, il sépare en elle *les eaux vives* qu'elle reçoit du ciel, *des eaux mortes* qui pourroient la corrompre & la perdre sur la terre. Troisiémement, Il *la sépare des flots & des tempêtes de la mer* du siecle pour la rendre *une terre benie de Dieu*, d'où les mauvaises habitudes, comme des herbes venimeuses, sont arrachées, & qui porte *les fleurs & les fruits de la vertu*.

Au quatrième jour, *Où le soleil, la lune & les étoiles furent créés*, Dieu fait entrer l'ame dans *la lumiere de la verité par la pratique de la charité*. J E S U S - C H R I S T est le Soleil invisible qui répand en elle cette lumiere de vie, qui en même-temps éclaire l'esprit & embrase le cœur : la grace n'étant autre chose, selon saint Augustin, *Que l'inspiration d'un amour plein de feu & plein de lumiere : I N S P I R A T I O flagrantissima & lumenissima caritatis*.

Au cinquième jour, *Où les oiseaux sont créés dans l'air, & les poissons dans la mer*, l'ame s'avançant de lumiere en lumiere, & de vertu en vertu, devient *comme un aigle* qui dédaigne de Gen. contra Manich., hautes. Et s'il plaît à Dieu de l'appeler à lib. 1. cap. 25. son sacré ministere, il la rend capable, comme

BESTES FAROUCHES UTILES A L'HOMME. 77

un autre Noé , de conduire ses enfans sur la mer & si dangereuse de ce siecle ; de leur apprendre à vivre ici-bas comme des voyageurs qui passent , & qui soupirent vers leur patrie , & à tenir ferme & immobile l'ancre de leur esperance dans la terre stable de l'éternité , pour demeurer inébranlable parmi les tempêtes & les agitations de cette vie.

Au sixiéme jour , *Où Dieu crée les animaux de la terre , & forme l'homme à son image , l'ame reçoit de Dieu un pouvoir qui tient quelque chose de celui qu'il donna au premier homme.* Cette grace lui assujettit tous les mouvemens déreglés de son corps & de son esprit , qui l'au-roient déchirée comme des bêtes farouches , si Dieu ne l'en avoit délivrée. Et elle verifie ainsi en elle le sens spirituel que les Saints donnent à cette parole du Pseaume : *Vous marcherez sur l'aspic & le basilic ; & vous foulerez aux pieds le lion & le dragon.* C'est-à-dire : Vous marcherez sur l'aspic de l'envie & sur le basilic de l'orgueil : & vous foulerez aux pieds le lion de la colere , & le dragon de la volupté , de la paresse & de la tieudeur.

Ce sens si propre & si édifiant que les saints Peres donnent à ces paroles du Pseaume , & à d'autres semblables de l'Ecriture , nous fait voir clairement ce qui a été touché au sens litteral , que les hommes se trompent fort lorsque la petitesse de leur esprit fait qu'ils trouvent à redire à la sagesse de Dieu , de ce qu'il a créé aussi-bien les bêtes farouches & qui nous sont redoutables , que celles ou qui nous servent , ou qui sont comme un ornement & un embellissement du monde.

Bern. in
Cantic.
serm. 5.
num. 5.

2. Petr.
5.

Ecli. 2.
2.

Bern.
ibid.

Car ils ne considerent pas , selon la pensée excellente de saint Bernard , que si ces animaux sont non seulement inutiles , mais même pernicieux pour la conservation de cette vie passagere , ils sont très-utiles pour celle de l'ame , & que l'horreur même que leur seule vûe nous donne , nous apprend à craindre & à fuir d'autres serpens & d'autres lions qui sont invisibles , qui empoisonnent & qui déchirent , non les corps qui doivent toujours mourir , mais les ames qui sont immortelles. Craignez , dit l'Ecriture , cet esprit de malice , qui comme un lion rugissant tourne autour de vous pour vous devorer. Fuyez le peché comme un serpent & comme un dragon ; parcequ'encore qu'il vous semble doux , il a des dents de lion qui déchirent l'ame.

Quasi à facie colubri fuge peccatum. Dentes ejus dentes leonis , interficienes animas hominum.

Ainsi , selon le même S. Bernard , un agneau qui vous nourrit , vous est moins utile que cet animal furieux , dont le seul souvenir vous épouvante : parceque l'usage que vous faites du prieur , n'entretient en vous qu'une vie animale ; au-lieu que la frayeur que vous donne le second , vous aide à conserver en votre cœur l'esprit & la vie de Dieu : *Prostunt profectò fera illa anima lia visu & si non usu : utiliora cordibus intuentium quam uentientium corporibus esse possent.*

L'homme donc qui avoit perdu la ressemblance de Dieu en devenant , comme dit David , semblable à la vanité , c'est-à dire , à l'esprit d'orgueil & de mensonge auquel il s'étoit livré en s'abandonnant à ses passions , s'est renouvelé , selon

ANGES CONNOISS. DU SOIR ET DU MATIN. 79
Saint Paul, dans le fond de l'ame ; de laquelle le Saint-Esprit efface les traits & les caractères que l'Ange superbe y avoit gravés, pour y retracer l'image de l'homme nouveau, qui est J E S U S - C H R I S T ; auquel le Chrétien se rend conforme de plus en plus à proportion qu'il devient plus doux & plus humble, & qu'il s'avance de jour en jour dans une justice & une sainteté véritable.

Cette parole qui est repeatée six fois dans ce chapitre : *Et du soir & du matin se fit le premier, ou, le second jour ; & ainsi des autres jusqu'au sixième,* est expliquée par saint Augustin en un sens que nous pouvons appeller spirituel, & que nous rapportons pour ce sujet en ce lieu-ci.

Ce Saint n'a pas expliqué ces paroles à la lettre, comme si Dieu eût créé le monde en six jours qui eussent succédé l'un à l'autre, ainsi qu'il a été marqué auparavant ; parcequ'il trouvoit difficile à comprendre comment les trois premiers jours auroient pu être réellement avant la creation du soleil. Et que la parole de l'Ecriture, *Que Dieu a créé tout ensemble*, lui paroissoit ne pouvoir avoir aucun autre sens, sinon que Dieu eût créé tout le monde en un instant. Etant donc dans cette pensée, qu'il ne propose neanmoins que comme incertaine, croyant que lui-même, ou d'autres plus éclairés que lui, pourroient avoir à l'avenir sur ce même sujet des lumières plus assurées, il explique cette parole en cette maniere :

Il me semble, dit ce Saint, que ce qui est dit dans la suite des six jours de la creation, Aug. de Civ. Dei, lib. 4. cap. 28.

» Que du soir & du matin il se fit un jour , n^e
 » s'entend pas de la fin & du commencement d'un
 » jour ordinaire , mais de la differente maniere
 » dont les Anges ont connu les creatures au-même-
 » temps qu'elles ont été creées. Cat ils les ont
 » connues ou en elles-mêmes , ou dans le Crea-
 » teur. La connoissance qu'ils en ont eue en les con-
 » siderant elles - mêmes , a été plus obscure ,
 » comme étant proportionnée à l'être imparfait
 » de la creature. C'est pourquoi elle est appellée ,
 » *La connoissance du soir.*

» Mais comme ces purs Esprits rapportent , &
 » tout ce qu'ils sont , & tout ce qu'ils ont de con-
 » noissance & de lumiere à celui duquel ils ont
 » tout reçû , aussi - tôt qu'ils ont envisagé la
 » creature en elle-même , ils passent de cet être
 » imparfait au principe & à la cause de tous les
 » êtres , & ils contemplent les raisons éternelles
 » que Dieu a eues de créer le monde , dans la
 » source infinie de sa toute-puissance & de sa sa-
 » gesse. Ainsi cette premiere connoissance plus
 » obscure & semblable à la lumiere du soir , de-
 » vient un matin , lorsque ces Esprits bien - heu-
 » reux , d'autant plus éloignés du faste de la scien-
 » ce , qu'ils sont remplis d'une lumiere plus clai-
 » re & plus profonde des secrets de Dieu , rap-
 » portent tout ce qu'ils remarquent de plus ex-
 » cellent dans la creature , à la gloire & à l'admi-

Augus. ration du Createur : *Opera Dei aliter in Verbo*
de Civit. *Dei cognoscuntur ab Angelis , ubi habent causas ,*
Dei , lib. *rationesque secundum quae facta sunt , immutabi-*
11. cap. *liter permanentes ; aliter in seipsis . Illic clariore ,*
29. *hic obscuriore cognitione , velut artis atque operum .*
Quæ tamen opera , cum ad creatoris laudem ven-
rationemque

REPOS DE DIEU LE SEPTIÈME JOUR. 81
*nerationemque referuntur tanquam mane lucecit in
mentibus contemplantium.*



CHAPITRE II

1. **I**gitur perfecti sunt cæli & terra & omnis ornatus eorum.

2. Complevitque Deus die septimo opus suum quod fecerat : & requievit die septimo ab universo opere quod patravit.

3. Et benedixit diei septimo ; & sanctificavit illum : quia in ipso ceſſaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faciet.

4. Iſtæ sunt generationes cæli & terra , quando creata sunt , in die quo fecit Dominus Deus cælum & terram ,

5. & omne virgulum agri antequam oriretur in terra , omnemque herbam regionis priusquam germinaret :

¶. 1. *lett. hebr.* avec toute leur armée.

¶. 2. *lett.* son œuvre qu'il avoit faite.

¶. 3. *lett.* qu'il avoit créés pour les faire.

1. **L**e ciel & la terre furent donc ainsi achevés avec J. C. Avant tous leurs ornemens // 4004.

2. Dieu accomplit son œuvre // le septième jour ; & il se reposa ce jour - là après tous les ouvrages qu'il avoit faits.

3. Et il benit le septième jour , & il le sanctifia , parce qu'il s'étoit reposé en ce jour après tous les ouvrages qu'il avoit créés // .

4. Telle a été l'origine du ciel & de la terre , & c'est ainsi qu'ils furent créés au jour que le Seigneur Dieu fit l'un & l'autre // .

5. & qu'il crea // toutes les plantes des champs avant qu'elles fussent sorties de la terre , & toutes les herbes de la cam-

¶. 4. *lett.* fit le ciel & la terre , nom pour pronom. *hebreu braim.*

¶. 5. *expl.* qu'il les crea de rien , & non de graines & de sémences,

F

pagne avant qu'elles eussent poussé. Car le Seigneur Dieu n'avoit point encore fait pleuvoir sur la terre; & il n'y avoit point d'homme pour la labourer.

6. Mais il s'élevoit de la terre une fontaine // qui en arrosoit toute la surface.

7. Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre //, il répandit // sur son visage un souffle de vie, & l'homme devint vivant & animé //.

8. Or le Seigneur Dieu avoit planté dès le commencement // un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avoit formé.

9. Le Seigneur Dieu avoit aussi produit de la terre toutes sortes d'arbres beaux à la vûe, dont le fruit étoit agréable au goût //, & l'arbre de vie au milieu du paradis, avec l'arbre de la science du bien & du mal.

10. Dans ce lieu de délices il sortoit de la terre un fleuve

non enim pluerat Do-
minus Deus super ter-
ram , & homo non
erat qui operaretur
terram.

6. Sed fons ascen-
debat è terra , irri-
gans universam super-
ficiem terræ.

7. Formavit igitur
Dominus Deus homi-
nem de limo terræ ,
& inspiravit in faciem
ejus spiraculum vitæ,
& factus est homo in
animam viventem.

8. Plantaverat au-
tem Dominus Deus
* paradisum volunta-
ris à principio : in quo
posuit hominem quem
formaverat.

9. Produxitque Do-
minus Deus de humo-
omne lignum pul-
chrum viuū , & ad
vescendum suave : li-
gnum etiam vitæ in
medio paradisi , li-
gnumque scientię bo-
ni & mali.

10. Et fluvius egre-
diebatur de loco vo-
luptatis ad irrigare

* 6. hebr. une vapeur.

* 7. hebr. de la poussière.

Expl. de la poussière mêlée avec
de l'eau.

Ibid. lett. il ouffa.

Ibid. lett. une ame vivante.

* 8. hebr. du côté de l'O-
rient un jardin à Eden.

* Ibid. lett. paradisum. i. e.
hortum amoenum , omnis ge-
neris arboribus constitutum.

* 9. lett. doux à manger.

PARADIS TERRESTRE. 83

*dom paradisum, qui
inde dividitur in qua-
tuor capita.*

qui arrosoit le paradis //, qui de là se divise en quatre canaux.

11. Nomen uni Phison: ipse est qui circuit omnem terram Hevilath, ubi nascitur aurum.

11. L'un s'appelle Phison, & c'est celui qui coule tout autour de la terre de Hevilath où il vient de l'or.

12. Et aurum terræ illius optimum est: ibi invenitur bædellium, & lapis onychinus.

12. Et l'or de cette terre est très-bon; C'est-là aussi que se trouve le bædellion & la pierre d'onyx.

13. Et nomen fluviï secundi Gehon: ipse est qui circumcit omnem terram Æthiopie.

13. Le second fleuve s'appelle Gehon //, & c'est celui qui fait divers tours dans tout le pays d'Ethiopie.

14. Nomen verò fluminis tertii, Tigris: ipse vadit contra Assyrios. Fluvius autem quartus, ipse est Euphrates.

14. Le troisième fleuve s'appelle le Tigre, qui se répand vers les Assyriens. Et l'Euphrate est le quatrième de ces fleuves.

15. Tulit ergo Dominus Deus hominem, & posuit eum in paradiſo voluptatis, ut operaretur & custodiret illum.

15. Le Seigneur Dieu prit donc l'homme & le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât, & qu'il le gardât.

16. Præcepitque ei dicens: Ex omni ligno paradisi comedete.

16. Il lui fit aussi ce commandement, & lui dit: Mangez de tous les fruits des arbres du paradis:

17. De ligno autem scientiae boni & mali ne comedas: in quo cumque enim die

17. Mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal. Car // au

¶. 10. hebr. il sortoit d'Eden, un fleuve pour arroser le para-

¶. 17. lett. en quelque jour que vous en mangiez, vous mourrez très-certainement.

¶. 13. expl. le Nil.

même-temps que vous en mangerez , vous mourrez très-certainement.

comederis ex eo, morte morieris.

18. Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui.

18. Dixit quoque Dominus Deus , non est bonum esse hominem solum : faciamus ei adiutorium simile sibi.

19. Le Seigneur Dieu ayant donc formé de la terre tous les animaux terrestres //, & tous les oiseaux du ciel , il les amena devant Adam , afin qu'il vît comment il les appelleroit. Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux étoit celui qui lui convenoit //.

19. Formatis igitur , Dominus Deus , de humo cunctis animalibus terræ , & universis volatilibus cœli , adduxit ea ad Adam , ut videret quid vocaret ea : omne enim quod vocavit Adam animæ viventis , ipsum est nomen ejus.

20. Il les appella tous d'un nom qui leur étoit propre , tant les oiseaux du ciel que les bêtes de la terre. Mais il ne se trouvoit point d'aide pour Adam qui lui fût semblable.

20. Appellavitque Adam nominibus suis cuncta animalia , & universa volatilia cœli , & omnes bestias terræ : Adæ verò non inveniebatur adiutor similis ejus.

21. Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil ; & lorsqu'il étoit endormi , il tira une de ses côtes & mit de la chair en la place.

21. Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam : cumque obdormisset , tulit unam de costis ejus , & replevit carnem pro ea.

22. Et le Seigneur Dieu , de la côte qu'il avoit tirée d'Adam , forma la femme //, & l'amena à Adam.

22. Et ædificavit Dominus Deus costam , quam tulerat de Adam , in mulierem : & adduxit eam ad Adam.

Ψ. 19. *lett. de la terre.*

Ibid. *expl. qui marquoit par* | de sa nature.
Le terme même la propriété | me,

23. Dixitque Adam: Hoc nunc, os ex ossibus meis, & caro de carne mea: hæc vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta est.

24. Quamobrem relinquet homo patrem suum, & matrem, & adhæredit uxori suæ: & erunt duo in carne una.

25. Erat autem uerque nudus, Adam scilicet & uxor ejus: & non erubescabant.

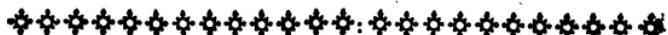
¶. 23. *letr.* Virago. *Expl.* Ce mot ne peut se rendre en François: Il est tiré de *Vir* qui signifie un homme.

23. Alors Adam dit: Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair. Elle s'appellera d'un nom qui marque l'homme //, parcequ'elle a été prise de l'homme.

24. C'estpourquoi l'homme quittera son pere & sa mere, & s'attachera à sa femme, & ils seront deux dans une seule chair.

25. Or Adam & sa femme étoient alors tous deux nuds, & ils ne rougissaient point //.

¶. 25. *expl.* parcequ'il n'y avoit rien dans eux avant le peché qui pût faire rougir.



SENS LITTERAL.

MOïse explique plus particulierement dans ce chapitre, ou ce qui n'avoit point été marqué, ou ce qui n'avoit été touché qu'en un mot dans l'ouvrage des six jours.

¶. 1. *Le ciel & la terre furent donc ainsi achevés avec tous leurs ornemens.* Lett. *Avec toute leur armée;* parceque tout est en son ordre & en son rang dans le ciel & dans la terre, comme dans une armée rangée en bataille

¶. 2. *Dieu acheva son œuvre le septième jour;* c'est-à-dire, qu'il cessâ d'agir ce jour-là, tout ayant été achevé le jour précédent. C'estpourquoi il est dit dans les Septante, *Que Dieu acheva*

26 GENÈSE. CHAP. II. SENS LIT.
le sixième jour , parcequ'il termina ses ouvrages à la fin de ce jour-là.

Et il se reposa en ce jour-là. C'est-à-dire, qu'il ne crea plus rien de nouveau. Il faut entendre ce que l'Ecriture dit de Dieu , d'une maniere digne de Dieu. Dieu ne s'est point lasse en faisant tout ce qu'il a fait. Car comme il lui suffit de vouloir agir pour agir effectivement , il fait tout avec une facilite toute - puissante.

Et il est aisé de faire voir que cette parole , *Que Dieu se reposa le septième jour* , s'accorde fort bien avec ce que le Fils de Dieu dit dans l'Evangile : *Mon Pere depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, ne cesse point d'agir, & j'agis aussi incessamment comme lui.* Car encore que Dieu après le sixième jour ait cesse de former de nouvelles creatures , il n'a point néanmoins cessé d'agir : parcequ'il gouverne & qu'il soutient le monde par la même vertu par laquelle il l'a créé. Et c'est ainsi que se verifie cette parole que saint Paul a dite pour faire voir le souverain pouvoir de Dieu : *Tout vient de lui,* parcequ'il a tout créé ; *tout est par lui* , parcequ'il gouverne tout ; *tout est en lui* , parceque tout subsiste par sa vertu qui contient & anime toutes choses.

Rom. 11. 38.

Il ne faut donc pas nous imaginer , que Dieu soit à l'égard du monde comme un Architecte à l'égard d'un palais qu'il a bâti , puisque le palais étant une fois achevé subsiste sans qu'il ait besoin de l'Architecte. Mais nous devons concevoir que le Createur est à l'égard de ses creatures ce qu'est l'ame à l'égard du corps , qui perit

M O N D E C R E É E N S I X J O U R S . 87
au même instant que l'ame cesse de l'animer.

Aussi la continuation de l'œuvre de Dieu , & l'impression de sa vertu dans tous les êtres , est tellement essentielle à la conservation du monde , que s'il la retiroit un seul moment , tout periroit aussi-tôt , & la nature rentreroit dans le même néant d'où sa main toute-puissante l'a tirée.

*. 3. *C'est pourquoi Dieu bénit le septième jour , & il le sanctifia.* Soit que dès lors Dieu voulût que l'on lui rendît ce jour-là un culte particulier , qui lui ait été rendu par Adam & par sa posterité : soit qu'il ait destiné simplement ce jour-là pour lui être consacré , comme il le fut depuis par le commandement exprès qu'en donna Moïse au peuple Juif de la part de Dieu. On expliquera plus au long dans le Sens spirituel , ce que c'est que *le repos de Dieu* , & en quoi consiste *la sanctification du sabbat*.

*. 4. *Au jour que le Seigneur crea le ciel & la terre.* C'est-à-dire , *au temps*. Le mot de *jour* se prend souvent dans l'Ecriture pour *le temps*. Et ainsi il marque en ce lieu l'espace de six jours , pendant lesquels le monde a été créé.

C'est une question qui se traite de part & d'autre ; scavoit si le monde a été créé en un instant , ou dans la suite des six jours dont nous avons parlé auparavant.

Saint Augustin paroît plus porté à la première opinion , quoiqu'il en parle quelquefois avec doute , & il semble qu'il s'y est crû forcé en quelque sorte par cette parole de l'Ecriture : *Qui vivit in eternum , creavit omnia simul* , laquelle lui a paru ne pouvoir s'entendre qu'en ce sens :

F iiiij

Celui qui vit de toute éternité, a créé toutes choses en un même instant.

Mais en l'examinant, selon plusieurs Interpretes, on y peut donner ces deux sens : que Dieu a créé tout, *simul*, c'est-à-dire, *parit. Dieu a tout créé également*. Il n'y a rien qu'il n'ait créé. Ou, Dieu *a créé tout ensemble*, non au même moment, mais dans la suite non interrompue des six jours marqués par Moïse.

Cette dernière opinion est la plus commune, & elle paraît plus simple & plus attachée aux paroles de l'Ecriture.

¶. 5. *Au jour où Dieu créa les plantes des champs, avant qu'elles fussent sorties de la terre:* C'est-à-dire, au jour que *Dieu créa le ciel, la terre, & les plantes*, avant qu'elles fussent sorties de la terre par la vertu des graines, & par le travail & la culture des hommes. Et l'Ecriture semble en donner la raison, en disant : *Qu'il n'étoie point encore tombé de pluye qui pût faire pousser les plantes de la terre, & qu'il n'y avoit point d'homme pour la cultiver.*

¶. 6. *Il s'élevoit de la terre une fontaine qui en arrosoit toute la surface.* C'est-à-dire, qu'au-lieu de pluies, il sortoit de la terre des fontaines ou des ruisseaux, qui entretenoient par leur humidité les plantes que Dieu avoit créées, & qui rendoient la terre féconde, pour en produire d'autres de la graine des premières.

Quelques-uns croient que le mot Hebreu peut signifier *cet abîme d'eau*, qui reçut depuis le nom de *mer*, qui à certains temps réglés s'élevait au-dessus de la terre pour l'arroser, comme le Nil arrose l'*Egypte*.

D'autres traduisent le mot Hebreu par celui *de vapeur*, & ils expliquent ainsi ce passage : Dieu jusqu'alors n'avoit point fait tomber la pluie sur la terre, & il n'y avoit point d'homme pour la cultiver : mais il lui donna enfin des pluies par les vapeurs, qui s'élevant de la terre retombèrent en eau pour l'arroser ; & il crea l'homme pour la cultiver.

V. 7. Le Seigneur Dieu forma donc l'homme. Moïse, après avoir marqué la creation de tout l'univers, descend en particulier à celle de l'homme. Ce verset & le suivant ont été expliqués au chapitre précédent, auquel ils paroissent devoir être rappelés, selon la suite naturelle des choses.

V. 8. Or le Seigneur Dieu avoit planté dès le commencement un jardin délicieux. Dieu avoit planté dès le commencement ; c'est - à - dire, dès qu'il eut séparé la terre d'avec les eaux ; ce qui se fit au troisième jour, un jardin dans Eden du côté de l'Orient. Le mot *Eden* peut signifier, ou le nom propre d'un lieu, ou *les délices*.

Le Paradis terrestre n'est pas seulement une allegorie, selon l'imagination de quelques-uns : mais c'est un lieu effectif, selon que les saints Peres nous l'enseignent, comme on le fera voir dans le Sens spirituel.

Un jardin délicieux. On peut demander où étoit ce jardin. Les anciens Docteurs de l'Eglise ont répondu très-sagement à cette question, en disant qu'on ne le scavoit point, & que Dieu n'avoit pas voulu qu'on le scût. Tertullien dit : *Que c'étoit un lieu d'une beauté divine & déli-*

90 GENÈSE. CHAP. II. SENS LIT.

Tertul. [„]cieuse entierement ignoré de ce monde où nous
Apol. [„]habitons. *Locus divina amoenitatis à notitia orbis
c. 47. communis segregatus.*

Saint Augustin dit la même chose encore plus
fortement , en nous assûrant , qu'on ne scait
point où étoit le paradis terrestre , & que les
hommes sont très- incapables de le connoître :
Auguft. [„]*Locus ipse paradisi à cognitione hominum est re-*
in Gen. ad lit. l. [„]*motissimus.* Theodoret enseignant la même ve-
rité , donne encore la raison de cette conduite
de Dieu , en disant , qu'il nous a voulu soustraire
dans son Ecriture la connoissance de ces choses
qui ne nous étoient point nécessaires , pour nous
apprendre à reprimer notre curiosité , qui est une
maladie d'autant plus pernicieuse , qu'elle est
agréable & très-inconnue.

Les plus excellens des Peres des six ou sept pre-
miers siecles ont agi avec cette même gravité
pleine de sagesse , que saint Thomas a crû devoir
imiter. Et les Interpretes nouveaux qui se sont
donné en ce point , ou une liberté , ou une licen-
ce , qui auroit déplû au jugement solide , & à la
piété éclairée des Anciens , se sont partagés en
tant d'opinions si peu fondées , & si contraires
les unes aux autres , qu'elles ne sont propres qu'à
faire voir la foiblesse de l'esprit humain , lorsque
n'étant guidé ni par la lumiere de la raison évi-
dente , ni par l'autorité de la parole de Dieu , il
s'abandonne à l'incertitude de ses conjectures &
de ses pensées.

Quelques Interpretes ont crû que l'opinion qui
semble s'accorder le mieux avec l'Ecriture , est
celle qui place le paradis terrestre dans la Meso-
potamie. Mais la regle la plus assûrée que-nous

ARBRES ET FRUITS DU PARADIS. 92

devons suivre en ces questions, où les hommes devinent plutôt qu'ils ne raisonnent, est celle que saint Augustin nous a marquée par ces paroles :

Il vaut mieux doucer des choses obscures, que disputer de celles qui sont & seront toujours très-incorrectes. MELIUS est dubitare de occultis, quam litigare de incertis.

August.
de Genit.
ad litt. l.
8. c. 3.

¶. 9. *Le Seigneur Dieu avoit produit de la terre toutes sortes d'arbres beaux à la vue : & l'arbre de vie au milieu du Paradis.* L'homme dans son innocence se seroit nourri des fruits des arbres du paradis. Car encore que son corps ne fût pas dans cette défaillance continue où nous sommes, qui nous expose à tant de besoins, & qui est visiblement l'effet du péché ; il étoit néanmoins encore animal ; c'est-à-dire , qu'il avoit besoin de quelque aliment pour subsister , n'étant pas devenu spirituel tel qu'il sera , selon saint Paul , après la résurrection.; non que le corps doive être alors changé en esprit , mais parcequ'il suivra l'esprit en toute chose avec autant de facilité , que s'il étoit lui-même un pur esprit.

Saint Augustin explique en cette manière la vertu des fruits du paradis , & la différence qu'il y avoit entre le fruit de l'arbre de vie , & celui des autres arbres : Le fruit des arbres ordinaires de ce jardin délicieux , dit ce Saint , soutenoit l'homme pour l'empêcher de tomber dans la folie que lui auroit causée le défaut de nourriture : mais le fruit de l'arbre de vie l'auroit empêché même de vieillir par la succession des années , & l'auroit entretenu dans une vigueur constante , & dans une jeunesse perpétuelle : « *Habebat homo ex aliorum arborum fructibus re-*

Aug. de
pec. mer.
et rema.
cl. 1. c. 29

92 GENÈSE. CHAP. II. SENS LIT.
fictionem contra defectionem; de ligno vita stabilitatim contra vacuitatem.

Avec l'arbre de la science du bien & du mal.
Cet arbre , dit S. Augustin , n'a pas été appellé de cette sorte , comme ayant quelque vertu pour éclairer l'esprit , & pour mieux discerner le bien & le mal , comme Josephe l'enseigne sans fondement dans son Histoire des Antiquités Judaïques : mais il a été ainsi appellé à cause de l'évenement , parceque Dieu prévoyoit que l'homme mangeant du fruit de cet arbre contre la défense si expresse qu'il lui en avoit faite , éprouveroit d'une maniere funeste quelle difference il y avoit entre l'état heureux où il seroit demeuré en obéissant toujouors à Dieu , & l'état malheureux où il se devoit précipiter par une desobeissance toute volontaire. Cet arbre donc a été pour l'homme après son peché , *l'arbre de la connoissance malheureuse du bien* qu'il a perdu en quittant Dieu , & *du mal* où il s'est jetté , en ne voulant plus vivre dans la dépendance de son Createur.

Le fruit de cet arbre étoit bon ; Dieu n'ayant créé rien que d'excellent , & sur tout en un lieu si saint & si agreable. Si donc il est devenu à l'homme qui en a mangé , un poison mortel , étant tombé aussi-tôt dans la nécessité de mourir , il a paru que ce mal n'étoit point venu de la nature de ce fruit , mais de cette revolte impie & superbe , par laquelle l'homme en avoit mangé , malgré la défense expresse que Dieu lui en avoit faite.

On s'est mis en peine de savoir quel étoit cet arbre , dont Dieu avoit défendu de manger.

Quelques-uns ont dit que c'étoit *un pommier*, sans en pouvoir apporter aucune preuve. D'autres disent que c'étoit *un figuier*, parce qu'Adam se couvrit ensuite des feuilles de cet arbre ; comme s'il étoit nécessaire que les feuilles dont il se couvrit, fussent prises du même arbre dont il avoit mangé, au-lieu qu'il en a pu prendre d'un autre, parcequ'elles étoient plus propres pour le couvrir.

Ce qui est constant, c'est que l'on ne scait point quel étoit cet arbre ; & que selon la pensée des Saints, il nous seroit certainement plus avantageux dans une chose si obscure, d'imposer silence à cette avidité que nous avons de tout savoir, qui est une des passions les plus dangereuses que ce fruit malheureux ait produite en nous, que de nous mettre en peine de deviner au hazard ce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous découvrir.

V. 10. Il sortoit de la terre un fleuve qui arrosoit le paradis ; qui de là se devise en quatre canaux. Ces quatre fleuves qui sortent de cette fontaine sont, *Phison, Gehon, le Tigre, & l'Euphrate.*

Il n'y a point de difficultés pour les deux derniers, mais on est en peine de savoir quels fleuves ce sont que Phison & Gehon.

V. 11. 12. L'un s'appelle Phison, & c'est celui qui coule tout autour de la terre de Hevilath, où il vlenit de l'or. Et l'or de cette terre est très-bon : C'est là aussi que se trouve le bdellion & la pierre d'onyx. Les Interpretes nouveaux ont des sentiments differens touchant les fleuves Phison & Gehon : Ils expliquent aussi différemment ce que l'on doit entendre par la *terre de Hevilath*, &c.

94 GENÈSE. CHAP. II. SENS LIT:
par le *bdellion* qui se trouvoit en cette terre.

Saint Augustin & les anciens Peres croient que *Phison* est le Gange , qui est appellé *Phison* , d'un verbe Hébreu , qui signifie croître , parce qu'il est grossi par vingt rivieres qui s'y déchargeant. Les Interpretes entendent par la terre de *Hevilath* , ou de *Havilath* , les Indes , où il y a beaucoup d'or , & où se trouve le *bdellion* , c'est-à-dire des perles , selon quelques-uns , ou une gomme précieuse qui coule d'un arbre , selon d'autres.

¶. 13. *Le second fleuve s'appelle Gehon.* Les anciens Peres croient que Gehon est le *Nil* , qui fait divers tours par l'Ethiopie qui est en Afrique.

Mais comme le Nil , que l'on supposeroit être le fleuve de Gehon , se trouveroit alors bien éloigné de la Mesopotamie , où étoit le paradis terrestre , selon qu'il paroît plus vrai-semblable à plusieurs ; il y a des Interpretes considérables qui croient que Phison & Gehon sont deux fleuves qui sortent du Tigre & de l'Euphrate , après que ces deux grands fleuves ayant uni leurs eaux , les divisent de nouveau , & coulent séparément.

Ils ajoutent qu'il est parlé dans l'Ecclesiastique de Phison & de Gehon ; & que quelques Auteurs profanes afflurent que l'Euphrate & le Tigre sont appellés en quelques endroits par les habitans des lieux où ils passent , *Phasis* , ce qui a du rapport avec le mot de *Phison* , ou *Phasitigris*.

Ils disent de plus , que quand il est dit du fleuve Gehon , qu'il tourne autour de l'Ethiopie , cela ne s'entend pas de l'Ethiopie d'Afrique , mais

OCCUPATION D'ADAM. 95

de l'Ethiopie qui est en Asie , voisine de l'Arabie & de la Mesopotamie ; ce qu'il est aisé de prouver par l'Ecriture , où les Madianites sont appellés Ethiopiens en divers endroits. Mais quelques éclaircissements que les Interpretes tâchent de donner sur le sujet de ces fleuves , il est certain que l'on y trouvera toujours de grandes difficultés.

Num. 17.
Habac. 3.
2. Paral.
14.

¶. 15. *Le Seigneur prit l'homme , & le mit dans le paradis.* L'homme , dit saint Basile , n'a pas été formé dans le paradis , mais Dieu l'y a mis après qu'il a été formé.

Afin qu'il le cultivât. Dieu mit l'homme dans le paradis pour le cultiver , non par une culture laborieuse , comme est celle d'un homme qui bêche la terre , ou qui travaille à la vigne , avec une fatigue qui est la juste peine du péché ; mais par une culture pleine de délices , comme nous lisons dans l'histoire sainte & dans les profanes , Ephes. 2. 5. que des Rois & des Empereurs ont mis quelquefois leur plaisir à cultiver les fleurs & les arbres de leurs jardins.

Et de plus , cette occupation étoit toute autre dans le premier homme , qu'elle ne peut être en tous ceux qui s'y appliquent , ou qui ont pu s'y appliquer autrefois avec plus d'atdeur & de plaisir , parcequ'il considéroit cette culture des arbres , & ce rapport qui se trouve entre la fécondité de la terre & les influences qui viennent d'en haut , comme une image de ce qui se passe dans l'âme , qui est le champ que Dieu cultive , selon saint Paul ; & qu'il s'en servoit pour y penetrer les secrets de la grandeur & de la sagesse du Createur , avec des vues plus

„ profondes , & des considerations sans comparaison „ son plus élevées que ne peuvent être celles des „ hommes les plus éclairés , comme on le fera voir dans le Sens spirituel : *Positus est homo in paradiso* , dit saint Augustin , *ut operaretur eum, ad lit. l. per agriculturam non laboriosam , sed deliciosa m :*
& mentem prudentis magna & utilia commo-
nentem.

Afin qu'il le cultivât , & qu'il le gardât , non contre une violence étrangere , qui n'étoit alors nullement à craindre ; mais afin qu'il le gardât pour lui-même , en se rendant digne par l'exacte fidélité avec laquelle il executeroit tous les ordres de Dieu , de mener toujou rs une vie heureuse dans un lieu si saint.

¶. 17. *Ne mangez point de fruit de l'arbre de la science du bien & du mal.* Il semble par ces paroles , que Dieu n'ait fait ce commandement qu'à Adam seul. Neanmoins Eve dit formellement au chapitre suivant , en parlant au serpent : *Dieu nous a commandé de ne point manger du fruit de cet arbre.* Ce qui se peut entendre en ces deux manieres. La premiere , que si ce commandement a été fait avant la formation de la femme , Dieu l'a fait aussi à la femme aussi-tôt qu'il l'eut formée. La seconde , que si ce commandement a été donné depuis la creation de la femme , il a été donné à Adam en particulier , parcequ'il étoit le chef de la femme : mais qu'Eve neanmoins a pû dire en vérité , que ce commandement lui avoit été donné , parcequ'il l'avoit été à celui de qui elle devoit recevoir toute sa lumiere , & qui étoit à son égard ce qu'est la tête à l'égard du corps.

¶. 18.

CREATION D'EVE. ANIMAUX NOMMÉS. 97

¶. 18. *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.*
Dieu dit ces paroles, parceque les hommes devoient tous naître les uns des autres par l'alliance des deux sexes. C'estpourquoi il ajoute : *Faisons à l'homme un aide*, non comme les bêtes le sont ; qui soulagent l'homme en certaines choses, *mais un aide semblable à lui*, qui étant de la même nature & d'un autre sexe, deviendra avec lui le principe de la generation de tous les hommes.

¶. 19. *Le Seigneur amena les animaux devant Adam*, ou par le ministere des Anges, ou par une impression secrete qu'il fit sur leurs sens, semblable à celle que font sur eux les objets qui ont un rapport particulier avec leur instinct. Dieu fit voir ainsi, & la grandeur d'Adam, qui avoit une autorité suprême & comme un domaine naturel sur tous les animaux de l'air, de la terre & de la mer ; & en même-temps la science profonde qu'il avoit reçue de Dieu; puisque l'Ecriture dit : *Que le nom qu'il donna à chaque animal étoit son nom véritable*, c'est-à-dire, qu'il marquoit la propriété de la nature de chaque animal, ce qu'il n'auroit pu faire à moins que de les connoître parfaitement.

On peut ajouter encote, qu'Adam donna des noms aux animaux pour montrer qu'il en étoit le maître absolu; comme autrefois ceux qui achetoient des esclaves, leur donnoient souvent un nom nouveau.

¶. 20. *Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil.* L'Ecriture appelle ce sommeil, *un sommeil profond*, comme il est marqué clairement dans la langue originale, non pour empê-

G

cher qu'Adam ne s'éveillât pendant cette vision. Car qui est l'homme, dit saint Augustin, qui dorme si profondément qu'on lui pût arracher une côte sans qu'il le sentît & sans qu'il s'éveillât? Mais pour montrer que ce sommeil étoit une chose divine & surnaturelle, comme on le fera voir dans le Sens spirituel. C'est pourquoi ce sommeil est appellé *une extase* par les Septante.

Il tira *une de ses côtes*, & il mit de la chair en sa place. La femme n'est point tirée, ni de la tête comme pour commander, ni du pied comme pour être esclave, mais du côté, pour être la compagnie de la vie de l'homme.

¶. 22. *Le Seigneur Dieu donna une forme à la côte qu'il avoit tirée d'Adam.* Dieu ajouta à cette côte toute la matière qui étoit nécessaire pour en former une femme. Car ayant une souveraine puissance, il fait non seulement tout ce qu'il lui plaît, mais il le fait de ce qu'il lui plaît, & en la manière qu'il lui plaît.

¶. 23. *Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair.* Celle-ci n'est point comme les autres animaux d'une nature différente de la mienne, mais elle a été formée de ma chair & de mes os, pour être ce que je suis, afin que je la considère comme une partie de moi-même.

Elle s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme. Ceci paraît clairement dans l'Hebreu, où le nom de femme est pris de celui de l'homme; comme autrefois les Latins de *vir* faisoient *vira*; & comme ils tiroient du même nom *virago* & *virgo*. Nous

voyons encore aujourd'hui, que lorsqu'une fille est engagée dans le mariage, elle quitte son nom pour prendre celui de son mari, parceque le mari étant, selon saint Paul, le chef & la tête, & la femme le corps, c'est au chef que se rapporte le corps, & ils ne doivent avoir tous deux qu'un même nom.

¶. 24. C'est pourquoi l'homme quittera son pere & sa mere, & il s'attachera à sa femme, & ils seront deux dans une seule chair. Le Fils de Dieu s'est servi lui-même de ces paroles dans l'Evangile, lorsqu'il dit aux Pharisiens : *N'a-* Matth. *vez vous point lu :* que celui qui a créé l'homme ^{19. 5. 6.} créa au commencement un homme & une femme, & qu'il est dit : Pour cette raison l'homme abandonnera son pere & sa mere, & il demeurera attaché à sa femme, & ils ne seront tous deux qu'une seule chair ? Et le Fils de Dieu ajoute ensuite : *Ainsi ils ne seront plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.*

On voit dans ces paroles, selon saint Ambroise & saint Augustin, 1. La sainteté du Mariage, qui produit l'union des cœurs, par une affection si sincère & si forte, que les deux personnes que Dieu unit par ce lien sacré, abandonnent pour vivre ensemble leur pere & leur mere, sans manquer néanmoins au respect & à l'amour qui est toujours dû à ceux qui nous ont donné la vie. 2. L'on y voit l'union d'une société indivisible & indissoluble que Dieu a faite, & que l'homme ne peut rompre. 3. Le Fils de Dieu dit, que le mari & la femme étant devenus un même esprit, ils deviennent aussi un

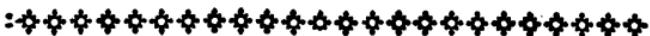
G ij

même corps. Et Dieu benit cette triple union par la naissance des enfans , qui sont la gloire & la principale fin du mariage.

Ces trois choses auroient été dans le paradis terrestre , dans lequel l'homme & la femme creés l'un & l'autre par la main de Dieu , formés l'un pour l'autre par l'ordre de Dieu , unis l'un à l'autre par l'Esprit de Dieu , seroient devenus pere & mere d'une race d'enfans aussi saints & aussi heureux qu'eux , en une maniere à laquelle il ne nous est pas même permis de penser. Car il nous seroit impossible de le faire , sans nous mettre en danger de ternir la pureté de l'œuvre de Dieu par le mélange des idées basses qui nous viendroient de la prévention de notre esprit & de nos sens , & qui seroient entierement indignes de l'état divin de ces creatures si parfaites. C'est ce que nous devons avoir devant les yeux , pour nous rendre capables de concevoir en quelque sorte les paroles suivantes.

V. 25. Adam & sa femme étoient tous deux nuds , & ils n'en rougisoient point. Adam & Eve , dit saint Augustin , ne rougisoient point alors de n'être point habillés , parceque la revolte de la chair contre l'esprit , qui est l'unique cause de la pudeur , ne pouvoit être alors , n'étant arrivée qu'après le peché dont elle a été l'effet & la juste peine , comme on l'expliquera dans le Sens spirituel.





SENS SPIRITUEL.

¶. 2. *Dieu accomplit cette œuvre le septième jour; & il se reposa après tous les ouvrages qu'il avoit faits.* Il est difficile de concevoir, dit saint Augustin, comment Dieu qui a tout fait avec une facilité incompréhensible, & qui en son action même est toujours demeuré dans la stabilité de son repos éternel, n'a néanmoins sanctifié que le septième jour auquel il s'est reposé, après avoir achevé tous ses grands ouvrages.

Que s'il m'est permis, ajoute ce Saint, de dire ce que je pense de ce secret, dont je revere l'obscénité & la profondeur, il semble que l'Ecriture nous marque par cette expression, que Dieu est infiniment élevé au-dessus de ses créatures; & que ne les ayant tirées du néant que pour exercer sa bonté envers elles, il n'a sanctifié ni le premier ni le dernier jour de la création, mais le septième auquel il est entré dans son repos, pour nous faire voir que ce n'est point hors de lui, mais en lui-même qu'il trouve sa félicité & sa grandeur. Car encore que les ouvrages de Dieu soient parfaits, comme dit l'Ecriture, *Dei perfecta sunt opera;* ils ne le sont néanmoins que comme le peut être la créature, dont la perfection est toujours resserrée en des bornes très-étroites: au lieu que tout est immense & incompréhensible dans la plénitude de l'être & des perfections de la nature divine.

Comme donc Dieu est infiniment plus grand que ses creatures, & qu'il subsiste par lui-même sans dépendre d'elles, au-lieu qu'elles ne subsistent qu'en lui, & qu'elles dépendent de lui à tout moment; il n'est point dit que Dieu se soit reposé pendant les six jours de la création, mais seulement dans le septième; pour nous apprendre que lorsqu'il a formé l'univers & toutes les créatures dont il a rempli le ciel & la *terre*, & l'a fait sans avoir aucun besoin d'*elle*. *ad lit.* „les, & qu'il étoit aussi grand & aussi heureux *lib. 4.* „avant que d'avoir tiré du néant ces chefs-d'*œuvres* *cap. 17.* „de la toute-puissance, qu'il l'a été après les „avoir créées.

August. Que s'il nous venoit dans l'esprit, que puisque Dieu a trouvé en lui seul son repos, nous devons aussi nous reposer en nous-mêmes; ce ne seroit pas, dit saint Augustin, un repos humble & religieux semblable à celui des saints Anges qui se sont séparés d'eux-mêmes, pour ne se reposer qu'en Dieu seul; mais ce seroit *un repos impie & superbe*, comme a été celui de l'Ange apostat, qui au-lieu de ne trouver son repos qu'en Dieu, a voulu se faire Dieu lui-même, & devenir la source de sa felicité & de sa gloire.

Après donc avoir établi cette vérité, nous pouvons marquer ici deux manières d'honorer *ce repos de Dieu*, qui soient conformes au respect souverain qui lui est dû. La première manière d'honorer ce sabbat & ce repos de Dieu, c'est que lorsque nous faisons des œuvres saintes, c'est-à-dire, lorsque nous agissons par un mouvement de la grâce & de l'Esprit saint,

nous devons trouver notre repos, non dans nos œuvres ni en nous-mêmes, mais en Dieu: parce-
qu'au - lieu que les œuvres de Dieu dans les-
quelles il n'a pas voulu néanmoins se reposer «
étoient uniquement à lui: les nôtres au-con-
traire sont sans comparaison plus à Dieu qu'à
nous. *Hac est minimè superba & pia requies,* »
dit saint Augustin, *dum agnoscimus opera nostra,*
Dei potius esse quam nostra.

C'est ce que l'Eglise nous a appris dans un Concil.
des Canons du second Concile d'Orange , qu'- Arauf.
elle a composé des propres paroles de saint Au-
gustin. Lorsque nous avons des pensées saintes, «
dit ce Concile , & que notre ame retient tel-
lement ses affections , qu'elle ne donne en soi «
aucune entrée , ni à l'erreur , ni à l'injustice , «
nous devons reconnoître que cette droiture est «
un don du ciel. Car toutes les fois que nous «
faisons le bien , c'est Dieu , agissant en nous & «
avec nous , qui nous le fait faire : *Divini est mu-
neris, cum & recta cogitamus, & pedes nostros à
falsitate & injustitia continemus. Quoties enim
bona agimus, Deus in nobis atque nobiscum ut
operemur, operatur.*

La seconde maniere de sanctifier le sabbat ,
c'est de reconnoître que comme Dieu ne s'est
reposé qu'en lui , nous devons aussi ne nous
reposer qu'en Dieu ; & que ne le pouvant faire
en cette vie que d'une maniere très- imparfaite ,
nous devons toujours désirer le ciel comme le
lieu de notre repos. C'est ce qui a fait dire à
saint Augustin: *Gemissez en cette vie , où vous
êtes étrangers , afin que vous arriviez à la paix
de l'autre. Celui qui ne vit point sur la terre.*

comme un étranger, ne sera jamais habitant du ciel.

Il est bon seulement de distinguer dans cette qualité d'étranger, ce que les Saints nous représentent, comme essentiel à la pieté chrétienne, d'avec ce qui en peut être séparé, sans que l'ame cesse d'être à Dieu. Car il est essentiel à un Chrétien, selon l'Evangile, que des deux maîtres qu'on ne peut servir ensemble, qui sont Dieu, & l'argent ou l'amour du siècle, il choisisse Dieu auquel il s'attache avec une affection qui regne sur tous les désirs de son cœur ; qu'il vive de la foi animée par l'amour, cette foi étant inseparable de la bonne vie, ou plutôt étant la bonne vie même, selon saint Augustin ; qu'il se regarde en ce monde comme étranger & comme dans un exil ; & qu'il soit toujours prêt lorsqu'il s'agira du salut, de préférer les biens du ciel à ceux de la terre.

Mais il y a une autre manière de vivre comme étranger en ce monde, qui supposant cette première disposition y en joint une autre beaucoup plus parfaite, sc̄avoir un mépris de la vie, un désir de la mort, & un mouvement qui a quelque rapport à celui par lequel saint Paul souhaitoit d'être dégagé des liens du corps pour être uni avec JESUS-CHRIST. Il y a peu de personnes, dit saint Ambroise, qui soient étrangers sur la terre de cette sorte, & qui ayent droit de dire à Dieu en ce sens avec David : *Incola ego sum in terra : Je suis étranger sur la terre.* Cat celui-là seul, dit ce Saint, se peut dire étranger en cette manière, qui a renoncé à tous les plaisirs d'ici-bas, dont tout l'entretien est

dans le ciel ; qui a de la douleur de voir son exil « si long , & qui reçoit la mort non avec crainte « mais avec joie , parcequ'il espere qu'en mourant « il jouira de J E S U S - C H R I S T , qu'il regarde « comme son unique tresor .

Et comme David marque en ce lieu-là , selon saint Ambroise , les ames les plus parfaites , il décrit admirablement , selon saint Augustin , la disposition où doivent tendre tous les Chrétiens au Pseaume 37. qui a pour titre : *Pseaume de David pour le souvenir du sabbat , In recordatione sabbati. Seigneur , dit David , tous mes desirs ne tendent qu'à vous ; & mon gemissement ne vous est point caché.* Un Chrétien , dit ce saint ^{Aug. in Ps. 37.} Docteur , qui se considère comme banni dans « cette vie , prie sans cesse : & le désir de son « cœur est sa prière . Quoi que vous fassiez , si « vous desirez toujours ce sabbat céleste & ce re- « pos de Dieu , votre prière ne sera point inter- « rompue . *Quidquid aliud agas , si desideras illud « sabbatum , non intermittis orare.* Si vous voulez « prier sans cesse , desirez sans cesse . Vous prie- « rez toujours , si vous desirez toujours : & vous « desirez toujours , si vous aimez toujours . « Ainsi conservez précieusement l'amour que vous avez pour Dieu & pour son repos divin , & travaillez à le faire croître de plus en plus : afin que cet amour qui ne peut être sans désir , forme en votre cœur une voix que Dieu , qui y réside , entende toujours . *Quand l'amour est ardent , le cœur crie à Dieu. Quand l'amour se refroidit , le cœur est muet.* FLAGRANTIA ca- ^{August.} ritatis , clamor cordis est . Frigus caritatis , si- ^{ibidem.} lenium cordis .

Ce qu'ont dit les Saints de plus excellente
touchant cette maniere de sanctifier le jour du
sabbat ; soit en nous abstenant des pechés com-
me de veritables œuvres serviles ; soit en nous
tenant en repos devant Dieu, en le suppliant
que ce soit lui-même qui agisse en nous ; soit
en desirant toujours en cette vie le repos de
l'autre ; est renfermé en peu de mots dans cette
excellente priere , par laquelle saint Prosper finit
ce Poeme si plein de pieté & de lumiere qu'il a
fait *contre les Ingrats*, c'est-à-dire , contre les en-
Prosper, Carm de Ingrat. cap. 45.
nemis de la grace : Faites, dit-il, ô Pere de mi-
sericorde , que notre esprit reconnoissant l'ex-
trême besoin qu'il a de vous , implore sans ces-
se votre bonté , pour recevoir le secours de
votre grace : Que notre volonté devienne par
elle vraiment libre : Que ce soit elle qui con-
duise tous les mouvements de notre cœur &
de notre corps : afin que vivant dans un repos,
non Judaïque mais Chrétien , nous nous ab-
stenions de tous les pechés , qui sont les veri-
tables œuvres serviles ; & que notre esprit agis-
sant par le vôtre , & ne faisant point nous-mê-
mes notre propre volonté , mais vous , Seigneur ,
faisant la vôtre dans nous , nous passions cette
vie comme une fête continuelle , & comme un
repos divin qui nous conduise de la paix de la
terre à celle du ciel.

¶. 6. Il s'élevait de la terre une fontaine qui
en arrosoit toute la surface. Il est dit auparavant ,
que Dieu n'avoit point encore fait pleuvoir sur la
Aug. de Gen. contra Man. l. 2. c. 1. terre , & qu'il n'y avoit point d'homme pour la
labourer. Cette parole , dit saint Augustin ,
nous marque la difference du premier homme

FONTAINE QUI ARROSOIT LE PARADIS. 107
dans son innocence , & des hommes sortis de
lui après son peché. Car alors le cœur de
l'homme étant tout pur , & tel que Dieu l'a-
voit créé , n'avoit pas besoin d'être instruit par
un autre homme , comme une terre qui a besoin
d'être arrosée par les eaux de la pluye : mais
il avoit dans lui-même la souveraine vérité ,
qui comme une source de lumiere & de grace
éclairoit son esprit , & remplirroit sans cesse le
fond de son cœur. *Non extinsecus verba exci-
piebat tanquam è nubibus pluviam , sed fonte suo ,
hoc est de intimis suis manante veritate , satia-
batur.*

Mais après que le premier homme s'est éle-
vé contre Dieu , & que sortant en quelque sorte
de lui-même par son orgueil , il a perdu ce
tresor interieur & spirituel , & nous a tous ré-
duits avec lui en une extrême indigence : nous
avons besoin nécessairement d'apprendre la vé-
rité de la bouche des Ministres de Dieu , qui
sont comme des nuées spirituelles par lesquelles
le Saint-Esprit répand les eaux de sa grace ,
pour arroser la sécheresse & la sterilité de nos
âmes.

¶. 8. 9. Or le Seigneur Dieu avoit planté dès
le commencement un jardin de délices. Il avoit
Aussi produit de la terre toute sorte d'arbres beaux
à la vue , & d'un fruit agreable au goût ; &
l'arbre de vie au milieu du Paradis. Saint Au-
gustin dit , qu'il y avoit des personnes qui sou-
tenoient que l'on ne devoit expliquer le para-
dis terrestre que selon la lettre , & qu'il ne si-
gnifioit rien selon l'esprit. Et il ajoute , que
ceux qui sont dans ce sentiment , ont raison de

*Augst.
de Gen.
ad lit.
l. 8. c. 1.*

croire, que le paradis terrestre a été véritablement & selon la lettre : mais qu'ils se trompent en s'imaginant qu'on ne puisse pas l'expliquer d'une maniere spirituelle & édifiante, conforme à l'intention du Saint-Esprit, qui a été l'auteur de ce livre.

Il y en a d'autres , dit le même Saint , qui soutiennent au-contraire, que le paradis terrestre n'est qu'une allegorie , & qu'il n'a jamais été selon la lettre. Que si ces personnes, dit-il , ont du respect pour l'Eglise & pour l'Ecriture , ils devroient bien considerer jusqu'où les pourroient mener , sans qu'ils s'en apperceussent , les consequences inévitables d'une opinion si dangereuse.

Car premierement , pourquoi est-il difficile de croire que Dieu ait créé effectivement *le paradis terrestre* , c'est à-dire un jardin délicieux plein *de beaux arbres & d'excellens fruits* : puisque *Gen. ad lit. lib.* nous croyons sans peine qu'il a été créé dans le *s. c. i.* monde tant de grandes forêts , tant d'arbres & *de fleurs si agréables à la vûe* , & tant de merveilles qu'il a faites , comme a été la creation de l'homme même , qui sont encore plus difficiles à croire que le paradis terrestre ?

Secondement , si ce que l'Ecriture dit *du paradis n'est qu'une parabole* , lors donc qu'elle nous assûre qu'Adam y a été mis ; qu'Eve y a été formée , que le démon y a tenté Eve ; que l'ayant séduite elle a mangé du fruit défendu & en a fait manger à Adam , & qu'ils sont tombés ensuite dans ce péché qui est devenu le péché de tous les hommes : tout ceci , dis-je , ne passera plus que pour une parabole , & pour une

allegorie; & on se servira ainsi d'une opinion fondée sur la temérité d'une conjecture fantastique de l'esprit humain, pour détruire toute la vérité de l'Histoire sainte, & pour renverser les fondemens les plus inébranlables de la foi & de la Religion.

Le premier auteur d'une imagination si perfide a été Philon, qui expliquant l'Ecriture avec la perfidie d'un Juif & la présomption d'un Philosophe, a changé en une simple allegorie ce qu'a dit Moïse du Paradis. C'est pourquoi saint Jérôme, saint Epiphane, & saint Augustin dans son livre des heresies, considérant l'extrême peril auquel un sentiment si contraire à la vérité, exposeroit toute l'Eglise, ont mis entre les *heresies* attribuées à ceux que l'on appelloit *Origenistes*, *Qu'ils soutenoient que le paradis terrestre n'étoit qu'une parabole*. Ce qui a fait dire à quelques Interpretes nouveaux, que cette opinion est condamnée d'herésie par les saints Pères.

Aug. de
heresib.
her. 43.

Que si quelque Saint expliquant le paradis terrestre n'y donne quelquefois qu'un sens allegorique & spirituel, ce que saint Augustin reconnoît lui être arrivé à lui-même; on ne doit pas le soupçonner pour cela d'avoir voulu détruire la vérité de l'Histoire. Car ce que dit Moïse sur ce sujet ayant certainement un sens littoral, & pouvant en recevoir un allegorique; on peut bien s'attacher en quelques rencontres au sens de l'esprit, sans donner pour cela aucune atteinte au sens de la lettre. C'est ce que saint Augustin a établi par cette règle qu'il a observée lui-même. Que l'on donne, dit-il,

Aug. de
Civ. Dei,
l. 13. c. 21.

» avec une entiere liberté un sens spirituel à ce qui
 » est dit du Paradis terrestre ; pourvû que l'on
 » croye en même-temps que tout ce que Moïse en
 » a écrit est arrivé très-réellement , & que rien
 » n'est plus constant que la vérité de cette His-
 »toire. *Paradisus spiritualiter, nemine probibente*
intelligatur, dum tamen & illius historia veritas,
fidelissimâ rerum gestarum narratione commen-
data, credatur.

Car, comme ajoute le même Saint, encore
Anagn. de Gen. ad lit. l.8. c.4. que le Saint-Esprit nous assure par la bouche de
 l'Apôtre, qu'Agar & Sara ont été les figures de
 l'ancienne alliance & de la nouvelle, il ne s'en-
 » suit pas néanmoins que ces deux femmes ne soient
 » qu'une parabole , & qu'elles n'aient pas été effe-
 » ctivement : comme il ne s'ensuit pas non plus que
 » la pierre dont Moïse fit sortir une source d'eau ,
 » n'ait été réellement une pierre , parcequ'elle a
 » été, selon le même Apôtre, la figure de J E S U S-
 » C H R I S T.

Après donc avoir établi cette vérité , on peut
 dire en un sens spirituel & très-veritable , que
 l'Eglise est *un paradis terrestre & céleste tout en-*
semble ; terrestre, parcequ'elle est sur la terre ; &
céleste, parceque sa beauté vient du ciel, & tend
au ciel , & qu'elle est toute spirituelle. Les ar-
bres de ce paradis sont les ames que le Pere céleste,
selon l'Evangile , y plante , en les faisant renaître
dans l'eau du Baptême. C'est lui qui leur fait pren-
dre racine , & qui les ente en J E S U S - C H R I S T.
 Il les cultive par les Sacremens , & par l'instru-
 tion de son Ecriture & de ses Ministres ; & c'est
 lui qui leur donne la vie intérieure & l'accroisse-
 ment.

ARBRES DU PARADIS. ARBRE DE VIE. 111

Ces arbres sont beaux à la vue, & ils sont en même-temps chargés de fruits ; parceque les fidèles qui sont figurés par ces arbres, ne se contentent pas de faire au-dehors des choses saintes qui paroissent belles & agreables aux yeux des hommes, mais ils tâchent de plaire uniquement à Dieu, qui est le témoin & le Juge du fond de leur cœur, & ils s'efforcent de lui offrir sans cesse des fruits d'une charité douce, humble & patiente. Car ils savent que cet oracle de J E S U S - C H R I S T est aussi véritable qu'il est terrible : *Que tout arbre planté dans le jardin de l'Eglise, qui ne porte point de bon fruit, sera coupé & jeté au feu.*

L'arbre de vie qui étoit au milieu du paradis, & qui par une vertu secrète & divine empêchoit les corps de vieillir, est indubitablement, dit saint Augustin, *la Sagesse incarnée dont le Saint-Esprit a dit, qu'elle est un arbre de vie pour tous ceux qui l'embrassent, & qui s'unissent à elle.* August.
de Gen.
ad lit. 1.8.
c. 42.
Elle est au milieu du Paradis, parcequ'elle en est comme le centre auquel tout se rapporte ; & qu'elle doit être en chaque ame, comme une source de vie qui remplisse & qui anime son cœur, & qui se répande ensuite dans ses désirs, dans ses pensées, dans ses actions, & dans ses paroles.

C'est pourquoi lorsque les Ministres de Dieu se préparent à lui offrir le Sacrifice de cette même Sagesse revêtue de notre chair, qui s'est rendu la victime de propitiacion pour le salut des hommes, ils lui disent avec un profond abaissement qu'ils s'approchent de son saint autel pour se présenter à Dieu qui renouvelle leur jeunesse, *psal. 41.*

reconnoissant que le Sauveur est véritablement
cet arbre de vie, qui détruisant en nous de plus en
plus la concupiscence & la corruption du vieil
homme, entretient nos ames par l'infusion de
sa grace & de son esprit dans une vigueur tou-
jours nouvelle.

C'est ce qu'il semble que le Fils de Dieu nous
Apoc. 1.
7. a voulu apprendre lui-même en sa divine Apo-
calypse, lorsque parlant à toute l'Eglise en la per-
sonne de ces sept Evêques, ausquels il adresse
ses paroles, il dit au premier d'entr'eux : *Je don-
nerai au victorieux*, c'est-à-dire à celui que la
grace rend victorieux de lui-même, *à man-
ger du fruit de l'arbre de vie*, qui est au milieu
du paradis de mon Dieu. Le Sauveur nous mar-
que en d'autres termes cette même vérité dans
l'Evangile, lorsqu'il nous apprend que *sa chair*
est le pain vivant, & que si nous n'en mangeons
nous n'aurons point de vie en nous. Car celui qui
a dit qu'il étoit *le pain de vie* est aussi *le fruit de
l'arbre de vie*.

Ang. de Civ. Dei,
l.13. c.21. ¶ 10. Dans ce lieu de délices, il sortoit de la
terre un fleuve, qui de là se divise en quatre ca-
naux. Ces quatre canaux, ou ces quatres fleuves,
sont, selon saint Augustin, les quatre *Vertus*
que l'on appelle *Cardinales*, comme étant le
principe & l'origine de toutes les autres, qui
sont la *Temperance*, la *Force*, la *Justice*, & la
Prudence.

¶ Ce fleuve d'où naissent les quatre autres, c'est
l'amour de Dieu, dit le même Saint, qui est
l'origine de tout le bien qui peut être en nous,
& le principe de la vie & de la sanctification
de notre ame. Car J E S U S - C H R I S T ayant dit,

Que

FLEUVES. AMOUR. VERTUS CARDINALES. 113

Que nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, de « tout notre esprit & de toutes nos forces, fait assez à voir, continue le même Pere, qu'il veut que son amour regne sur tous nos mouvemens & tous nos desirs, & qu'il se répande d'une telle sorte dans toutes les actions de notre vie, qu'il n'y en ait aucune où notre ame se donne la liberté de se soustraire à cette fin principale où elle doit toujours tendre, ni de mettre son affection en quelqu'autre objet qu'en celui qui doit être toute la joie de son cœur : Nullam vita nostra partem reliquit, qua vacare debet, & quasi locum dare, ut alia re velit frui.

Ce n'est pas que nous ne devions aimer les hommes en general ; & en particulier ceux que Dieu nous a unis plus étroitement par les liens de la nature & de la grace. Mais nous les devons aimer, comme saint Paul dit qu'il aimoit Philemon : *Ita, frater, ego te fruar in Domino : Philem.* OUY, mon frere, vous serez ma joie dans le Seigneur ; c'est-à-dire, que nous devons aimer les hommes en Dieu, & Dieu dans les hommes, *Deum diligamus in proximo, & proximum in Deo*, dit saint Paulin. Et ainsi tous les autres amours qui peuvent se trouver en l'ame, doivent se réunir à ce grand & à cet unique amour qui la doit posseder toute entiere : comme lorsque des ruisseaux ou de moindres fleuves tombent dans un plus grand, ils y perdent leur nom, & y confondent leurs eaux, qui sont emportées jusqu'en la mer par celles du plus grand fleuve : *Ut quid quid alius diligendum venire, comme dit excellenter le même Saint, cō rapiatur, quo totus dilectionis impetus currit.*

H

C'estpourquoi ce Saint conclut , selon le même principe tiré des paroles formelles de „ J E S U S - C H R I S T , que ce fleuve de l'amour „ de Dieu ne souffre point que l'on en tire au- „ cun ruisseau qui s'écarte de sa source ; qui l'a- „ moindrisse en quelque sorte , & dont les eaux „ ne retombent pas dans les siennes : *Nullum ri-*
Idem ibidem. *vulum duci extra se paicitur cujus derivatione mi-*
natur.

Comme donc *ce premier fleuve du paradis* étoit l'image de l'amour de Dieu , les quatre canaux ou *les quatre autres fleuves* qui en naî- soient , nous représentent très - bien *les quatre Vertus cardinales* , qui sont comme des effusions „ de ce même amour. Car je puis dire très - assû- „ rément , dit saint Augustin , que la vertu n'est „ autre chose qu'un souverain amour de Dieu :
Aug. de Virtutem nihil omnino esse affirmaverim , nisi morib.
Ecclesiast. cap. 85. „ la vertu en ces quatre branches , ce n'est , ajoute- „ t-il , que pour mieux faire voir les diverses im- „ pressions & les devoirs differens de l'amour de „ Dieu.

„ C'estpourquoi l'on peut très - bien définir en „ cette sorte ces quatre Vertus.

„ *La Temperance* est un amour , qui conserve „ l'ame pure & incorruptible pour Dieu.

„ *La Force* est un amour , qui fait que l'ame „ souffre tout pour Dieu , & qu'elle souffre avec „ joie.

„ *La Justice* est un amour , qui fait que l'esprit „ ne s'affujettit qu'à Dieu , & devient ainsi capable „ de commander justement à tout ce qui est soumis „ à l'homme.

La Prudence est un amour, qui discerne avec une parfaite lumiere tout ce qui peut approcher l'ame de Dieu, de tout ce qui pourroit l'éloigner de lui.

¶. 15. *Le Seigneur Dieu prit l'homme. & le mit dans le jardin de délices, afin qu'il le cultivât.* L'agriculture, dit saint Augustin, qui étoit alors, non le supplice d'un -homme condamné au travail, mais la joie & les délices d'un bien-heureux, auroit été en la personne d'Adam plus interieure qu'exterieure, plus divine qu'humaine; & il en auroit tiré continuellement des sujets d'une contemplation sublime, proportionnée à la sainteté de son état, & à l'élevation de son esprit.

Qu'y a-t-il de plus digne, je ne dis pas du premier homme, mais des Anges mêmes, que la consideration des secrets de ce grand spectacle de la nature, lorsque l'on perce les voiles qui les couvrent, & que l'on penetre jusques dans les tresors qui y sont cachés, en rapportant à la cause suprême qui en est la source? Qui n'admirera, dit saint Augustin, cette vertu secrete des graines, des sémences, & généralement de tout ce qui fert de premier principe à toutes les plantes, où Dieu renferme en un si petit espace & d'une maniere si imperceptible à nos sens, toute la beauté des fleurs, toute l'étendue des plus grands arbres, & toute l'excellence & la varieté d'une infinité de fruits?

Qui n'admirera de même cette liaison secrete & ce rapport si essenciel de la culture que les plantes reçoivent sur la terre, avec la

„ vertu des influences que Dieu y répand du ciel ?
 Et qui pourra penetrer la cause de cet effet si commun, où Dieu a tracé une image sensible d'un des mystères les plus impenetrables de notre Religion : qui est que deux arbres plantés dans la même terre par un même homme , avec une préparation toute semblable , & qui sont ensuite cultivés de la même main , nourris des mêmes pluies , & échauffés du même soleil ; l'un se séche & meurt peu à peu , & l'autre croît & pousse avec vigueur , & c'est enfin chargé de ses fruits ? Qui ne s'écriera après cette merveille , qu'il est vrai dans les arbres & materiels & spiritue's , *Que Dieu en prend un , & qu'il laisse l'autre , & que quelque égalité qui se trouve dans la maniere dont on les plante & dont on les arrose , c'est Dieu seul qui donne l'accroissement.*

„ C'est donc avec raison , dit saint Augustin , que nous disons que la culture des plantes & des arbres auroit été l'occupation du premier homme dans ce jardin de délices où il avoit été créé . Car qu'y a-t-il , ajoute ce Saint , ou de plus innocent que cet emploi pour ceux qui ont assez de temps pour s'y occuper ; ou de plus propre à élever l'esprit à Dieu , pour ceux qui ont une assez grande lumiere pour approfondir cette foule de merveilles qui y sont voilées sous le cours ordinaire de la nature : *Quid enim hoc opere innocentius de Gen ad litt. lib. 8. vacantibus : aut quid plenius magnâ consideratio- cap. 9. ne prudentibus ?*

Mais si le premier homme , tout innocent qu'il étoit , devoit cultiver & conserver ainsi ce jardin délicieux , en reconnoissant sans celle ce

TRAVAIL HUMBLE. CRAINTE PAISIBLE. 117
qu'il devoit au Createur en qualité de créature , de- peur de se rendre indigne d'un état si saint & si heureux : combien devons nous nous autres travailler après sa chute , & dans la misère & les tenebres où son peché & les nôtres nous ont reduits ; afin que Dieu nous ayant mis au rang des plantes de son Eglise , nous ne nous rendions pas indignes du soin qu'il vœut prendre de nous cultiver , & de nous arroser des eaux de sa grace ?

Car afin qu'une ame croisse & qu'elle devienne juste , dit saint Augustin , el'e a besoin de Dieu , non comme la vigne a besoin du vigneron , qui après qu'elle a été cultivée , pousse ses branches par elle-même & porte son fruit : mais elle a besoin de Dieu pour se convertir à lui , & pour tendre à lui , comme l'air a besoin de la lumiere du soleil pour être éclairé . L'air est susceptible de la clarté , mais la clarté lui est étrange- re . Il n'est lumineux qu'autant que le soleil le remplit de lumiere . Aussi-tôt que cet astre se retire , l'air rentre dans sa premiere obscurité , & fait voir sensiblement qu'il n'a de lui-même que les tenebres . C'est-là l'image de ce que nous sommes à l'égard de Dieu , & de ce que Dieu est à notre égard .

L'homme étant donc dans le jardin de l'Egli- fe , ajoute ce saint Docteur , doit travailler pour se conserver en ce paradis où Dieu l'a mis , mais d'un travail humble aussi opposé à la complaisance qu'à la paresse : *Inter apicem superbie & voraginem desidia.* Il doit dire avec David : *Je mettrai entre vos mains la force que vous m'avez donnée , afin que vous me la conser-*

viez , parceque c'est vous qui avez entrepris de me sauver.

August. C'est pour cela , continue ce saint Docteur ,
de Gen. que saint Paul dit aux fidèles : *Operez votre
 ad litt. lib. 8. salut avec crainte & tremblement.* Il ne leur or-
cup. 12. donne pas d'être dans une crainte de défian-
 ce , qui leur causeroit de l'abattement & du
 trouble ; puisqu'au contraire il leur recommande
 de si souvent de conserver dans leur cœur la
 paix & la joie : mais il veut qu'ils aient tou-
 jours une crainte ennemie de l'orgueil , qui leur
 fasse avouer de tout leur cœur , qu'ils ne sont
 d'eux - mêmes qu'impuissance & que peché ;
Philip. que Dieu seul leur donne & leur conserve tout ;
2. 13. & que c'est lui *qui forme dans eux comme il lui
 plaît , & la volonté & l'action* ; c'est - à - dire , qui
 leur fait vouloir ce qu'ils doivent faire , & qui
 leur fait faire avec plaisir ce qu'il leur a fait
 vouloir effectivement , selon cette priere que
Domin. lui fait toute l'Eglise : *Donnez-nous , Seigneur ,
 I. post le secours de votre grace , afin que recevant
 Penit. d'elle non seulement la volonté , mais l'action
 même , nous puissions vous plaire en executant
 fidellement tout ce que vous nous commandez .*
*Presta auxilium gratia tua , ut in exequendis
 mandatis tuis & voluntate tibi & actione pla-
 ceamus .*

*V. 17. Mais ne mangez point du fruit de l'ar-
 bre de la science du bien & du mal. Car au même-
 temps que vous en mangerez , vous mourrez très-
 certainement. Cet arbre avoit été appellé l'arbre
 de la science du bien & du mal , non qu'il pût
Antiq. donner quelque lumiere pour discerner l'un &
lib. 1. l'autre , comme a crû Josephe , mais à cause de*

ADAM, FIGURE DE J. C. EVE, DE L'ÉGLISE. 119
l'état où Adam se devoit trouver après avoir mangé de ce fruit ; malgré la défense si expresse que Dieu lui en avoit faite. Car il éprouva alors par une experience funeste , la difference qu'il y avoit entre le souverain bonheur que son obeissance lui auroit procuré , & le malheur effroyable où il est tombé par une desobeissance toute volontaire. On expliquera ceci plus au long , lorsque l'on parlera du peché du premier homme.

V. 18. Il n'est pas bon que l'homme soit seul.
On a marqué dans le Sens litteral , que lorsque Dieu a dit : *Qu'il n'étoit pas bon que l'homme fût seul , & qu'il lui vouloit donner un aide semblable à lui* , cela se doit entendre de l'ordre qu'il a lui-même institué , par lequel l'homme & la femme doivent être le principe de la naissance & de la multiplication de tous les hommes.

Il est donc certain que la femme est proprement aide à l'égard de l'homme , afin qu'il devienne pere , & qu'il en puisse naître des enfans. C'est pourquoi comme cette raison qui a eu encore lieu dans la loi ancienne , où Dieu vouloit multiplier la race d'un peuple qu'il avoit choisi , & d'où le Messie devoit naître , n'a plus aucun lieu en la loi nouvelle : il est bon au contraire , selon saint Paul , *Que l'homme soit seul , & qu'il fuye la société des femmes , comme les femmes celle des hommes* ; afin que les uns & les autres embrassent une vie toute pure qui apprend aux hommes , selon l'Evangile , à imiter dans un corps mortel l'état de ces Esprits si sublimes qui n'ont point de

1. Cor. 7.
H iiii

120 GENESIS. CHAP. II. SANS SPIR.
corps, & qui est comme une anticipation de la vie du ciel.

V. 21. *Le Seigneur Dieu envoia donc à Adam un profond sommeil ; & lorsqu'il étoit endormi, il tira une de ses côtes, & mit de la chair à la place.* Ce n'est pas seulement par un raisonnement vraisemblable que l'on peut donner à ces paroles & aux suivantes une explication spirituelle, mais c'est par le consentement des saints Peres ; & ce qui est encore plus, c'est par l'autorité du Saint-Esprit, parlant par la bouche de saint Paul, que nous devons dire avec une entière certitude, que le premier homme dans ce sommeil mystérieux, & dans la formation d'Eve qui a été faite d'une de ses côtes, a été une figure de JESUS-CHRIST mourant sur la croix, & formant son Eglise par l'eau & le sang de son côté percé par la lance.

Adam est saisi d'un profond sommeil, dit saint Augustin, afin qu'Eve tire son origine de lui. JESUS-CHRIST s'endort sur la croix du sommeil de la mort, afin que l'Eglise, qui est la seconde Eve, soit formée de lui. Lorsqu'Adam est endormi, Dieu tire un os de son côté pour en faire la première femme. Lorsque JESUS-CHRIST est dans la mort, figurée par ce sommeil du premier homme, on lui ouvre le côté avec une lance, afin que l'eau & le sang qui en découlent, forment les Sacremens qui devoient sanctifier son Eglise, & la rendre digne d'être son épouse.

Dieu tira du côté d'Adam un os dont il forma la première femme, & il mit de la chair à la

SOMMEIL D'ADAM. MORT DE J. C. 128

place. Le premier Adam , dit le même Saint, est l'image du second. *L'os tiré d'Adam pour en former Eve*, marque par sa solidité la vertu de la divinité unie à l'humanité sainte de J E S U S - C H R I S T . *Et la chair qui a été mise dans le corps du premier homme en la place de l'os qui en fut tiré*, nous figure que J E S U S - C H R I S T pour nous remplir de sa force, c'est revêtu de notre foiblesse , lorsque le Verbe s'est fait chair , c'est-à-dire , lorsqu'il s'est fait un homme foible & mortel pour sauver les hommes.

C'est pour cette raison que le même Saint attribue au Sauveur cette parole de saint Paul: *Aug. de catech.*
Je me suis rendu faible avec les faibles pour sauver les faibles. Car comme le Fils de Dieu , selon *1. Cor. 9. vnd.c.10.*
saint Paul , étant riche des richesses de la divinité , s'est rendu pauvre pour nous enrichir par sa *1. Cor. 8.*
pauvreté , avec laquelle il a toujours conservé les trésors de sa toute-puissance divine : ainsi étant *9.*
la vertu du Père , il s'est rendu faible pour nous *1. cor. 1.*
fortifier sans rien perdre de son admirable force: *25.*
parceque ce qui paroît faible en Dieu , comme dit
le même Apôtre , est plus fort que n'est la force ,
non seulement de tous les hommes , mais de tous les
Anges.

Lors donc que David a dit : *je me suis couché , Psalm.3.*
je me suis endormi , & je me suis reveillé , Ego *8.*
dormivi , & soporatus sum , & exurrexi , il a
parlé , selon saint Augustin , en la personne
du second Adam figuré par le premier. *je*
me suis couché sur la croix quand j'ai voulu , je m'y suis endormi du sommeil de la mort ,
& je me suis ressuscité trois jours après , avec

122 GENÈSE. CHAP. II. SENS SPIR.

une facilité encore plus grande que n'est celle par laquelle un homme se réveille après son sommeil.

*John. 10.
18.* Le Sauveur a marqué clairement cette vérité : lorsqu'il a dit : *Nul n'a le pouvoir de m'ôter la vie.* Comme s'il disoit : J'ai joint mon ame à mon corps quand j'ai voulu ; je l'en séparerai quand je voudrai ; & je l'y rejoindrai quand il me plaira. Aussi l'Evangile marque expressément,

*Matt. 27.
50.* que JESUS-CHRIST étant sur la croix, après avoir dit, que tout étoit accompli, jeta un grand cry, & expira tout d'un coup : pour montrer qu'il ne mourroit pas comme les autres par une défaillance de la nature, mais parcequ'il avoit voulu mourir en ce moment. Ce qui parut alors d'une maniere si sensible, que le Centenier qui le gardoit voyant qu'il étoit mort de cette sorte, s'écria : *Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.*

*Luc. 23.
47.* C'est ce qui a fait dire à un Saint, Que JESUS-CHRIST est mort par la même puissance par laquelle il est ressuscité, parcequ'aucun ni des hommes ni des démons n'a eu le pouvoir, ou d'avancer sa mort, ou de retarder sa résurrection d'un seul moment.

¶. 23. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair. Adam a dit ces paroles, selon saint Augustin, par une lude litt. miere qu'il avoit reçue du ciel. Aussi nous lib. 9. „ voyons, ajoute le même Saint, qu'un peu auparavant Dieu lui avoit envoyé ce sommeil, qui fut en lui comme un ravissement & une extase, afin qu'étant admis en la compagnie des saints Anges, il entrât dans le sanctuaire de

AMOUR DE J. C. POUR SON EGLISE. 123

Dieu, & qu'il y apprit le grand mystere qui ne devoit être accompli qu'à la fin des temps.

Illa extasis quam Deus immisit in Adam, recte intelligitur ad hoc immissa, & ut ipsius mens per extasim particeps fieret tanquam Angelica curie, & intrans in sanctuarium Dei intelligeret novissima.

L'Apôtre , selon la pensée du même Saint, nous découvre cette grande vérité , & applique ces paroles d'Adam à J E S U S - C H R I S T , lorsqu'il dit : *Nul ne hait sa propre chair , mais il la Ephes. 5. 29. nourrit & l'entreteint , comme J E S U S - C H R I S T ,* fait son Eglise : parceque nous sommes les membres de son corps , formez de sa chair & de ses os. Il étoit difficile que saint Paul donnât aux Chrétiens une plus grande idée du Christianisme, que de les assûrer qu'ils sont les membres d'un corps dont J E S U S - C H R I S T est la tête & le chef , pour être tous ensemble cette unique Epouse, dont il dit ailleurs , qu'il l'a fiancée à J E S U S - C H R I S T , pour la lui presenter comme une Vierge très-pure. *Cord. 11. 29.*

Ce saint Apôtre ne pouvoit pas aussi inspirer aux fidèles une confiance plus ferme & plus inébranlable en la bonté infinie de J E S U S - C H R I S T , comme Sauveur & Chef de l'Eglise, qu'en leur disant : *Qu'il aime chacun d'eux , avec la même affection & la même tendresse qu'un homme aime sa propre chair.* Car chaque homme aime nécessairement sa propre chair comme une partie de lui-même : Et bien loin de la pouvoir hâir ; il la nourrit au contraire , il l'entreteint & il la conserve avec une application & un attachement , qui iroit même jusqu'à

124 GENÈSE. CHAP. II. SENS SPIR.

l'excès , si la pente de la nature n'étoit retenue en ce point par la lumiere de la raison , & par l'esprit de la grace.

Et afin que les ames les plus foibles ne se croient point exceptiées d'une si grande faveur , Ephes. 6^o. saint Paul dit : *Que nous sommes les membres de son corps , formez de sa chair & de ses os.* Car les os marquent , selon saint Augustin , les ames d'une charité male , & d'une vertu ferme & Aug. in. éprouvée ; & la chair qui se blesse aisément , & Psal. 4¹ qui est soutenue par les os , marque les ames les plus imparfaites & les plus foibles , mais qui sont humbles dans la vûe de leur foiblesse , & qui ne laissent pas de vivre de la foi .

Ces ames doivent donc avoir une grande confiance en la bonté du Sauveur , qui les considere tellement comme sa propre chair , & qui veut tellement que l'on les épargne qu'il se croit blessé lui-même quand on les blesse , selon cette parole 1. Cor. 2^o. de saint Paul : *Ainsi pechant contre vos frères , & blessant leur conscience qui est foible , vous pechez contre JESUS-CHRIST.*

¶. 24. C'est pourquoi l'homme quittera son pere & sa mere , & s'attachera à sa femme , & ils seront deux dans une seule chair . Le second homme , qui est JESUS-CHRIST , selon saint Paul , quittera son Pere , parcequ'il a semblé le quitter lorsqu'il a paru sur la terre , non dans sa gloire en laquelle il est égal à celui dont il est le Verbe , mais dans la foiblesse d'une chair mortelle , par laquelle il s'étoit rendu semblable aux hommes .

Gal. 4^o. 4. Il quittera sa mere , qui est la Synagogue , étant né parmi le peuple Juif , & sous la loi , comme dit l'Apôtre .

Et il s'attachera à son Epouse , c'est à-dire , à son Eglise , qu'il a purifiée dans le Batême par l'eau sortie de son côté , qui en a été la figure , & qu'il nourrit dans son divin Sacrement par le même sang par lequel il l'a rachetée.

Saint Augustin remarque que le Fils de <sup>“Augus.
de Gen.”</sup> Dieu rapportant dans l'Evangile ces mêmes ^{“ad huc.”} paroles que Moïse fait dire à Adam , les cite <sup>“lib. 9.
cap. 19.”</sup> comme Dieu lui-même les ayant dites , pour “ nous montrer qu'Adam les a dites comme un “ Prophète , après les avoir apprises de Dieu dans “ cette extase où Dieu lui revela cette vérité , “ sans qu'il la pût penetrer , puisque sa chute qui “ en devoit être la cause , lui étoit entierement “ inconnue .”

¶. 25. *Adam & sa femme étoient alors tous deux nuds , & ils n'en rougissaient point. Ces paroles surprennent la faiblesse humaine : & lorsque nous lisons dans ce livre saint , que l'homme & la femme étoient ensemble dans le paradis sans être habillés , & qu'ils n'en rougissaient point , nous nous trouvons dans un certain trouble , & nous avons de la peine à ne pas rougir. Mais si nous interrogeons un peu nos pensées , & si nous mêlons parmi les raisonnemens foibles de notre esprit quelque étincelle de la lumiere de la foi , nous comprendrons aisément pourquoi ces créatures si saintes ne pouvoient avoir de la honte d'un état qui nous en donneroit beaucoup maintenant.*

Car , selon la pensée de saint Augustin , qui ^{“Aug. de Civit.”} a parlé divinement de la chute & des effets du ^{“D. i. lib. 14. c. 17.”} péché du premier homme , il faut nécessaire-^{“G. 19.”} ment que l'ame raisonnable rougisse de ce que “

s'étant revoltée contre son Createur par une desobéissance que l'on ne peut assez detester ; son corps aussi se soit revolté contre elle , & que par une proportion digne de la justice & de la sagesse de Dieu , sa punition soit devenue semblable à son crime. C'est pourquoi le seul instinct de la nature , a appris aux peuples les plus barbares à rougir au moins d'un si effroyable desordre , & à cacher par les vêtemens un mal que la nature connoît , mais que la nature ne sçauroit guerir.

Voilà ce qui fait que *nous rougissons* , quand nous entendons dire que le premier homme & la première femme ont pu être dans le paradis *sans être habillés* , & *sans en rougir*. Mais c'est en même-temps ce qui nous doit faire voir la fausseté du raisonnement dont nous nous laissons prévenir sans y prendre garde , en voulant juger par la même règle de deux états infiniment différents.

Ainsi au-lieu que nous nous disons à nous-mêmes : Adam & Eve ont dû être habillés dans le paradis , parceque la pudeur les y obligoit : Nous nous devons dire au-contraire : Adam & Eve n'ont point dû être habillés dans le paradis , parcequ'ils ne devoient point rougir : puisqu'on ne rougit que de quelque mal & de quelque déreglement ; & que ce seroit une effroyable impieté que de dire , que la peine du péché , qui est la vraie cause de cette honte , ait pu être avant le péché , & que les deux premières creatures ayant pu rougir de quelque chose qui fut en elles , puisqu'il n'y avoit rien en elles qu'elles n'eussent reçû de Dieu , & qui ne fut

C'est donc avec raison, comme nous avons dit d'abord, que nous devons craindre d'envisager cet état par les idées que nous empruntions de nos sens, prévenus de la basseſſe dans laquelle nous sommes nés, qui ne pourroient que nous jeter dans le peril. Mais il est juste que nous reconnoissions en même-temps, que l'excellence de ce premier ouvrage de Dieu étant trop disproportionnée à notre foibleſſe, nous devons tâcher de nous élever jusqu'aux ſentimens que la raison éclairée par la foi nous doit donner, pour condamner au moins cette impiété & ce blasphème, que Dieu eût pu mettre dans ce chef-d'œuvre de ſa main toute-puissante, quelque chose qui fût indigne de ſa ſagelle & de ſa bonté, & dont ſa creature auroit dû rougir.

Ainsi nous devons concevoir Adam & Eve comme deux Anges, qui étoient néanmoins *re-chryſt.* vêtus d'un corps; mais dont les corps étoient aussi *in Gen. hom. 15.* purs, & aussi incapables de ternir par la moindre chose la pureté de leurs ames, que s'ils euffent été de purs esprits.

C'est ce qu'il ne nous sera pas difficile de comprendre, si nous considerons bien cette excellente description que saint Augustin nous a tracée de la felicité du premier homme. Et il nous est très-utile de nous la repréſenter autant que nous en ſommes capables, afin que nous admirions davantage, ou la bonté du Createur, qui ayant tiré Adam du néant, l'a voit comblé de tant de biens dont nous devions être les heritiers; ou la misere de la creature,

qui de ce comble de gloire s'est précipitée dans un abîme de maux.

Angust. Adam, dit ce Saint, jouissoit alors de Dieu,
de Cœ. qui le rendoit bon par sa souveraine bonté. Il
Dei, lib. contempoloit avec un œil pur & une profonde
14. cap. lumiere les beautés invisibles du Createur,
21. peintes dans le monde visible ; & comme son
 esprit suivoit Dieu sans aucune résistance, son
 corps suivoit son esprit sans aucune peine. Tous
 les arbres du paradis lui offroient dans leurs
 fruits, dont ils étoient toujouors couverts, une
 nourriture délicieuse ; & l'arbre de vie l'empê-
 choit de vieillir, & l'entretenoit en une vigueur
 toujouors nouvelle.

Il ne pouvoit craindre, ni aucune maladie
 au-dedans de lui, ni aucune violence au-
 dehors. Une santé toujouors égale regnoit dans
 son corps, & une parfaite tranquillité dans
 son ame. Comme ni le froid ni la chaleur
 ne pouvoit alterer en aucune sorte le calme
 & la serénité de ce jardin de délices ; ainsi
 nulle crainte & nulle inquiétude ne pouvoit
 troubler la paix du cœur de celui que Dieu en

Angust. avoir rendu le maître : *Sicut in paradiſo nullus ibidem astus aut frigus, sic in ejus habitatore nulla ex cupiditate vel timore accedebat bona voluntatis offendio.*

Il ne desiroit rien qu'il n'eût pas, parcequ'il
 avoit avec une riche abondance tout ce qu'il
 pouvoit desirer. Il éroit Roi d'une royaute
 auprès de laquelle celle des Princes du monde
 n'est qu'une servitude & qu'une basseſſe. Toute
 la nature lui éroit soumise, & tous les éle-
 mens conspiroient ensemble à le rendre heu-
 reux.

reux. Il commandoit également aux oiseaux du ciel, aux poissons de la mer , & aux animaux de la terre ; & ce qui est encore plus , il étoit Roi de lui-même , & il posseloit un empire absolu sur toutes les impressions de ses sens , sur toutes les pensées de son esprit , & sur tous les mouvemens de son cœur , sans qu'il lui pût arriver la moindre chose ou dans l'ame ou dans le corps que ce qu'il lui plaisoit , & ce qui pouvoit contribuer à son bonheur.

Comme il n'étoit susceptible d'aucune tristesse , ^{a August.}
il étoit aussi incapable de toutes les satisfactions ^{de Cris.}
vaines & legeres ; & il recevoit une joie ineffable ^{a Pei, lib.}
& toute divine de la présence de la majesté de ^{a cap. 10.}
Dieu , vers letquel il se portoit sans cesse avec un ^a
amour ardent qui naiffoit d'un cœur pur ; d'une ^a
bonne conscience , & d'une foi vive & sincere. ^a
Nihil omnino triste , nihil erat inaniter letum.
Gaudium verum perpetuabatur ex Deo , in quem
flagrabit caritas ex corde puro , & conscientia bo-
na , & fide non ficta.

Il ne posseloit pas cette felicité pour lui seul ;
il la devoit transmettre à toute sa race. Tous ses ^{Idem ibidem}
enfans seroient alors sortis de lui dans une inno- ^{a cap. 26.}
cence & une sainteté originelle , comme des ruis-
seaux parfaitement purs d'une source toute pure : ^a
& par consequent ils seroient nés tous rois , tous
maîtres du monde , & reverés de toutes les
creatures.

Ce bonheur d'Adam étoit d'autant plus
grand , qu'il savoit qu'il lui avoit été donné
pour toujours , & que nulle creature ne le lui
pouvoit ôter. Car encore que son corps étant
animal & ayant besoin de nourriture , fût mor-

tel par lui-même, il étoit néanmoins immortel en un vrai sens, puisqu'il ne seroit point mort s'il n'eût point péché, quoiqu'il ne fût pas encore en cette immortalité glorieuse où les Saints entreront par la résurrection. Car ils seront alors parfaitement immortels, parcequ'ils ne pourront plus mourir : au-lieu que le premier homme se pouvoit alors appeler immortel, parcequ'il pouvoit ne mourir pas.

Aug. de Gen. ad lib. 11. 6. cap. 11. Ainsi Adam, dit saint Augustin, étoit tout ensemble & mortel & immortel ; mortel par la nature de son corps animal, qui par lui-même

25. pouvoit mourir ; & immortel par la grâce de son Createur, qui lui avoit donné le fruit de l'arbre de vie pour l'empêcher de vieillir & de mourir : *Mortalis erat conditione corporis animalis ; immortalis beneficio conditoris.* C'est pourquoi il ne seroit jamais mort effectivement, s'il fut demeuré dans l'innocence en laquelle il avoit été créé.

Aug. de Civitate Dei, lib. 14. c. 10. Il auroit vécu sur la terre avec tous ses enfans en cet état si heureux autant qu'il eût plu à Dieu ; & ils auroient été tous ensuite transferés dans le ciel sans mourir, puisqu'il est certain, selon *Rom. 5. 12.* l'Écriture, *Que la mort n'est entrée dans le monde que par le péché.*



CHAPITRE III.

Avant
J. C.
4004.

1. **O**R le serpent étoit le plus fin de tous les animaux que le Seigneur Dieu avoit formés sur la terre. Et il

1. **S**ed & serpens erat callidios cunctis animantibus terræ que fecerat Dominus Deus. Qui dixit ad mulierem,

TENTATION D'EVE ET D'ADAM. 131

Et præcepit vobis Deus, ut non comedetis de omni ligno paradisi?

2. Cui respondit mulier: De fructu lignorum, quæ sunt in paradiso: vescimur:

3. de fructu verð ligni, quod est in medio paradisi, præcepit nobis Deus ne comederemus, & ne tangeremus illud, ne forte moriamur.

4. Dixit autem serpens ad mulierem: Nequaquam morte moriemini.

5. Scit enim Deus quod in quocumque die comedetis ex eo, aperientur oculi vestri: & eritis sicut dei: scientes bonum & malum.

6. Vedit igitur mulier quod bonum est lignum ad vescendum, & pulchrum oculis, aspectuque delectabile: & tulit de fructu illius, & comedit: deditque viro suo, qui comedit.

7. Et aperti sunt

¶. 3. lett. de-peur que peut-être nous ne mourions.

¶. 5. autr. comme Dieu. Le mot hebreu peut signifier ou

dit à la femme: Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis?

2. La femme lui répondit: Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis;

3. mais pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger, & de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir //.

4. Le serpent repartit à la femme: Assûrement vous ne mourrez point.

5. Mais c'est que Dieu sait, qu'aussi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, & vous serez comme des dieux // en connaissant le bien & le mal.

6. La femme considera donc que le fruit de cet arbre étoit bon à manger; qu'il étoit beau // & agreable à la vûe. Et en ayant pris, elle en mangea, & en donna à son mari qui en mangea aussi.

7. En même- temps leurs

dieu ou des dieux.

¶. 6. autr. hebr. Et que la science qu'il donnoit étoit une chose agreable.

yeux furent ouverts à tous deux; ils reconurent qu'ils étoient nuds; & ils entrelasserent des feuilles de figuier, & s'en firent de quo se couvrir //.

8. Et comme ils eurent entendu la voix du Seigneur Dieu qui se promenoit dans le paradis après midi, lorsqu'il se leve un vent doux //, ils se retirerent au milieu des arbres du paradis, pour se cacher de devant sa face.

9. Alors le Seigneur Dieu appella Adam, & lui dit: Où êtes-vous?

10. Adam lui répondit: J'ai entendu votre voix dans le paradis, & j'ai eu peur, parce que j'étois nud, c'est pourquoi je me suis caché.

11. Le Seigneur lui repartit: Et d'où avez-vous scû que vous étiez nud, sinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avois défendu de manger?

12. Adam lui répondit: La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, & j'en ai mangé.

*. 7. lett. *perizomata*, quæ finit.
segunt quod pudor videti non | *. 8. expl. vers le soir.

oculi amborum; curti-
que cognovissent se
esse nudos, consue-
runt folia ficûs, &
fecerunt sibi perizo-
mata.

8. Et cum audis-
sent vocem Domini
Dei deambulantis in
paradiso ad auram
post meridiem, abs-
condit se Adam &
uxor ejus à facie Do-
mini Dei in medio
ligni paradisi.

9. Vocavitque Do-
minus Deus Adam, &
dixit ei: Ubi es?

10. Qui ait: Vocem
tuam audivi in para-
diso: & timui eò
quod nudus essem, &
abscondi me.

11. Cui dixit: Quis
enim indicavit tibi
quod nudus esles, nisi
quod est ligno de quo
præcepèram tibi ne
comederes. comedisti?

12. Dixitque Adam:
Mulier, quam dedi-
sti mihi sociam dedic-
mihi de ligno, & co-
medi.

PUNITION D'EVE ET D'ADAM. 133

13. Et dixit Dominus Deus ad mulierem : Quare hoc fecisti ? Quae respondit : Serpens decepit me : & comedi.

14. Et ait Dominus Deus ad serpentem : Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia & bestias terræ : super peccatum tuum gradiēris, & terram comedes cunctis diebus viæ tuæ.

15. Inimicitias ponam inter te & mulierem, & semen tuum & semen illius : ipsa conteret caput tuum, & tu insidiaberis calcaneo ejus.

16. Mulieri quoque dixit : Multiplicabo ærumnas tuas, & conceptus tuos : in dolore paries filios, & sub viri potestate eris : & ipse dominabitur tui.

17. Adæ verò dixit : Quia audisti vocem uxoris tuæ, & comedisti de ligno : ex quo præceperam tibi, ne comederes, maledicta terra in

13. Le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi avez vous fait cela ? Elle répondit : Le serpent m'a trompée ; & j'ai mangé de ce fruit.

14. Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : Parceque tu as fait cela , tu es // maudit entre tous les animaux & toutes les bêtes de la terre. Tu ramperas sur le ventre //, & tu mangeras la terre tous les jours de ta vie.

15. Je mettrai une inimitié entre toi & la femme ; entre sa race & la tienne. Elle te brisera la tête, & tu tâcheras de la mordre par le talon //.

16. Dieu dit aussi à la femme : Je vous affligerai de plusieurs maux pendant votre grossesse // . Vous enfanterez dans la douleur : vous serez sous la puissance de votre mari , & il vous dominera.

17. Il dit ensuite à Adam : Parceque vous avez écouté la voix de votre femme , & que vous avez mangé *du fruit* de l'arbre dont je vous avois défen-

¶. 14. hebr. seras.

Ibid. lett. Tu marcheras sur ta poitrine.

¶. 15. lett. Tu dresseras des pieges à son talon,

¶. 16. lett. Multiplicabo

ærumnas tuas & concepus tuos id est , vexabo te variis ærumnis , à concepto fœtu usque ad partum.

du de manger, la terre sera maudite à cause de vous [¶], & vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail.

18. Elle vous produira des épines & des ronces, & vous vous nourrirez de l'herbe de la terre.

19. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré : car vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.

20. Et Adam donna à sa femme le nom d'Eve [¶]; parce qu'elle étoit la mère de tous les vivans.

21. Le Seigneur Dieu fit aussi à Adam & à sa femme des habits de peaux, dont il les revêtit.

22. Et il dit : Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal. *Empêchons* maintenant qu'il ne porte sa main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne aussi de son fruit, & qu'en mangeant il ne vive éternellement.

¶. 17. *lettr.* à cause de ce que vous avez fait, *in opere tuo*, id est, *propter opus tuum*, hebraïsm.

opere tuo : in labo-
ribus comedes ex ea
cunctis diebus vita-
tua.

18. *Spinas & tri-*
bulos germinabit ti-
bi, & comedes her-
bam terræ.

19. *In sudore vul-*
tus tui vesceris pane,
donec revertaris in
terram de qua sump-
tus es : quia pulvis
es, & in pulverem
revertiris.

20. *Et vocavit A-*
dam nomen uxoris
sua, Heva : eo quod
mater esset cuncto-
rum viventium.

21. *Fecit quoque*
Dominus Deus Adæ
& uxori ejus tunicas
pelliceas, & induit
eos :

22. *Et ait : Ecce*
Adam quasi unus ex
nobis factus est, sciens
bonum & malum,
nunc ergo ne forte
mittas manum suam,
& sumat etiam de li-
gno vita, & come-
dat, & vivat in æter-
nium.

ADAM CHASSE' DU PARADIS. 135

23. Et emisit eum
Dominus Deus de pa-
radiso voluptatis, ut
operaretur terram, de
qua sumptus est.

23. Le Seigneur Dieu le fit
sortir ensuite du jardin // déli-
cieux, pour travailler à la cul-
ture de la terre dont il avoit
été tiré

24. Ejecitque A-
dam : & collocavit
ante paradisum vo-
luptatis Cherubim, &
flammeum gladium
atque versatilem, ad
custodiendam viam
ligni vitae.

24. Et l'en ayant chassé, il mit
un Cherubim devant le jardin //
de délices, qui faisoit étincel-
ler une épée de feu, pour gar-
der le chemin qui conduisoit
à l'arbre de vie.

¶. 23. *letr. du paradis.* ¶. 24. *letr. le paradis.*

SENS LITTERAL.

¶. 1. *O*R le serpent étoit le plus fin de tous les animaux de la terre. Et il dit à la femme, &c. Moïse parle ici du démon comme il a parlé auparavant des Anges, d'une maniere fort obscure. Il n'a marqué les Anges que par le ciel ou par la lumiere ; & il ne marque ici le démon que par le serpent, dont cet ange apostat se servit comme de l'instrument de sa malice. C'étoit alors le temps de cacher les plus grands mysteres, qui ne devoient être découverts qu'en la loi nouvelle.

Ce qui est dit ici *du serpent* se doit entendre d'un serpent réel, & non d'un serpent imaginaire dont le démon eût seulement représenté la figure; puisque la punition de Dieu tombe ensuite sur le serpent même quoiqu'elle regarde principale-
ment le démon.

Le serpent est appellé ici le plus fin de tous •
I iiii

Aug. de les animaux. Premierement , parceque c'est un animal tortueux , qui se glisse & qui s'insinue par ses plis & replis ; qui répand son venin sans que l'on s'en apperçoive ; & qui par ces qualités avoit assez de rapport à ce que le démon en vouloit faire : *Animal lubricum*, dit S. Augustin , *tortuosus an fractibus mobile*, & *idea tali operi congruum*.

Secondement, le serpent est appellé *le plus fin des animaux*, non par lui-même , mais à cause du démon qui s'en est servi pour séduire la première femme : comme dans l'Ecriture *la plume des Docteurs de la loi est appellée trompeuse. STYLUS mendax*, parceque ces Docteurs s'en servoient pour tromper les hommes.

Le démon parle par le serpent , comme un Ange a fait autrefois parler l'ânesse de Balaam , sans que le serpent ait rien compris à ce que lui a fait dire le démon , comme l'ânesse ne comprenoit rien à ce que l'Ange lui faisoit dire.

On peut demander comment Eve n'a point été surprise de voir que le serpent lui parlât. Saint Chrysostome répond , qu'elle n'a pu appreprendre cette bête , puisqu'elle savoit très-bien que tous les animaux leur étoient parfaitement soumis. Saint Cyrille ajoute , que comme elle ne veoit que d'être formée de la main de Dieu , elle a pu entrer en quelque doute s'il n'y avoit point quelque animal plus parfait que les autres qui pût parler ; ou plutôt , si quelque Ange & quelque Puissance supérieure ne lui parloit point par cet animal.

Le démon s'adressé à la femme , parcequ'il savoit qu'il lui seroit beaucoup plus aisë de la

ADRESSE DU SERPENT. INFIDELITÉ D'EVE. 137
surprendre que de tromper l'homme.

*. 1.... *Le serpent dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne manger pas du fruit de tous les arbres du paradis ?* Le démon cherche une occasion d'entrer en discours avec Eve. Il lui fait une demande ambiguë , qui insinue un sens faux avec un sens vrai. Car ce qu'il dit peut signifier , ou que Dieu leur avoit défendu de manger d'un certain fruit , ce qui étoit en effet ; ou même qu'il leur avoit défendu en general de manger d'aucun fruit de tous les arbres du paradis , ce qui n'étoit pas. La simplicité est le partage de la vérité qui est Dieu même. Les ambiguïtés & les contours des paroles sont sortis d'abord de la duplicité de l'ange apostat.

Il semble que le démon par une malice artificieuse ait voulu persuader à la femme , que tous les arbres étans bons par eux-mêmes , il étoit bien étrange que Dieu en voulût excepter quelqu'un , & qu'il ne leur eût pas permis de manger indifferemment de tous.

*. 3. *Mais pour ce qui est du fruit de l'arbre , qui est au milieu du paradis , Dieu nous a commandé de n'en point manger.* Il est incertain si Dieu avoit fait ce commandement avant ou depuis la creation de la femme ; mais s'il l'avoit fait auparavant , il a pu le faire encore à Eve même après l'avoir créée , ou elle a pu l'apprendre d'Adam.

Dieu nous a défendu de toucher à ce fruit , de peur que nous ne fussions en danger de mourir.

*. 4. *Aßûrément vous ne mourrez point. Le*

démon agit comme un véritable serpent. Il s'insinue peu à peu, & il n'avance qu'autant qu'Eve lui donne d'ouverture pour entrer dans son esprit, & pour gagner son cœur. Eve reconnoît la défense expresse que Dieu lui a faite de manger de ce fruit ; mais elle est en doute s'il y auroit un si grand peril à la violer. Le démon qui la voit ébranlée, la pousse où son peu de foi la faisoit pencher. Il lui nie hardiment ce qu'elle lui avoit proposé avec quelque doute. *Dieu assûre*, dit saint Bernard, *la femme doute ; le démon nie* : *Deus affirmat ; mulier dubitat ; satan negat.* Ainsi Eve par une juste punition de l'infidélité par laquelle elle avoit douté de la parole de Dieu, croit le démon qui l'assûre qu'elle ne mourra point ; & elle ne croit point Dieu, qui l'avoit assûrée qu'elle mourroit.

V. 5. Dieu faisait qu'aussi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts. Il semble que le démon accuse tacitement Dieu d'envie, comme s'il eût été jaloux de sa créature, en lui défendant une chose qu'il savoit lui devoir être si avantageuse. Ou s'il n'a pas crû qu'Eve dans son innocence fût capable d'une pensée si peu religieuse ; il lui a voulu faire croire, comme saint Augustin le marque assez, que lorsque Dieu lui avoit dit qu'elle mourroit si elle mangeoit de ce fruit, cette parole ne devoit pas s'entendre à la lettre : mais qu'elle lui marquoit seulement en termes figurés, quelqu'autre effet qui lui étoit inconnu pour lors.

Vos yeux seront ouverts, non les yeux du corps qui l'étoient déjà, mais les yeux de l'âme ; & vous verrez si clair dans le discernement du

YEUX OUVERTS. NUDITE' CONNUE ET CACH. 139
bien & du mal , que vous croirez jusques ici
avoir été comme aveugles , au prix de cette claire
connoissance que le fruit de cet arbre vous doit
donner.

*. 6. *La femme considera donc que le fruit de cet arbre étoit bon.* Comment cette femme , dit saint Augustin , auroit - elle pû s'imaginer que Dieu , qui ne les avoit crées que par sa bonté , & qui les avoit comblés de ses graces , auroit voulu leur défendre une chose qu'il auroit scû à leur devoir être si utile , à moins que la prémption ne se fût déjà emparée de son cœur , & ne lui eût aveuglé l'esprit ? Ce n'est pas qu'elle eût rien en elle qui la portât à la complaisance. Mais c'est elle seule qui par son propre mouvement s'est élevée de la sorte. Car l'homme a été créé avec un cœur droit & entièrement pur , sans qu'il y eût en lui alors aucune trace de la concupiscence , de l'orgueil , & de l'amour de soi-même. Et ainsi la concupiscence n'a pu être la cause , mais seulement l'effet & la peine du péché.

La femme prit de ce fruit & en mangea , & elle en donna à son mari , qui en mangea aussi , soit qu'elle lui portât ce fruit après en avoir mangé , soit qu'Adam fut survenu lorsqu'elle en mangeoit. On examinera dans le Sens spirituel combien a été grande la faute de l'un & de l'autre.

*. 7. *En même temps leurs yeux furent ouverts ; & ayant connu qu'ils étoient nuds , ils entrelassèrent des feuilles de figuier pour se couvrir. Leurs yeux étoient ouverts auparavant ; & quoique leur corps fut sans vêtement , ils ne rougissloient point*

neanmoins , parcequ'il n'y avoit rien en eux que ce que le Createur y avoit mis ; & que ses ouvrages étant parfaits , il ne s'y pouvoit rien trouver qui dût être un juste sujet de honte.

Chrysost.
in Gen.
hom. 16. *Leur vêtement* , dit saint Chrysostome , étoit alors la grace , ou plutôt la gloire de Dieu. Mais aussi-tôt qu'ils sont tombés dans le peché , ils ont perdu cette robe précieuse de la grace & de l'innocence dont ils étoient revêtus , qui les tenoit dans une bienheureuse ignorance de ce que nous appellons nudité , parcequ'ils ne sentoient dans leur corps aucun mouvement qui ne fût parfaitement réglé , & entièrement soumis à l'esprit : *Ibi sensit homo quâ prius gratiâ vesti-retur , quando in sua nuditate nihil indecens patie-batur.*

Auguft.
de Gen.
ad lit.
lib. 11.
cap. 32.

Ils entrelaſſerent des feuilles de figuier. Ils choisirent les feuilles de cet arbre qui sont fort larges , comme étant plus propres pour cacher ce que la pudeur , qui leur avoit été inconnue jusqu'alors , les obligeoit de couvrir. Et ainsi cela ne prouve nullement que le figuier ait été l'arbre défendu , comme il a été marqué auparavant.

*. 8. *Et ayant entendu la voix du Seigneur qui se promenoit dans le paradis après midi.* Ce son d'une voix qui se fait entendre , & ce bruit d'une personne qui se promene , a été sans doute quelque chose de corporel , dit saint Augustin , soit qu'un Ange revêtu d'une forme humaine , & représentant Dieu , ait parlé ou se soit promené de cette sorte , soit qu'il ait fait seulement entendre une voix & un bruit , comme d'un homme qui marchoit dans le paradis , qui est

Auguft.
de Gen.
lib. 2.
cap. 10.

la maniere dont Dieu le Pere fit entendre cette voix par laquelle il rendit témoignage à son Fils sur la montagne. Car la substance de Dieu étant « invisible & toute entiere par tout comme un pur « esprit , n'a pû paroître aux sens corporels d'Adam « & d'Eve par un mouvement attaché à un cer- « tain lieu , & qui ait passé avec le temps. *Quod ad audierunt vocem Dei ambulantis in paradyso , non nisi per creaturam visibiliter factum est , ne substantia Dei invisibilis & ubique tota , corporalibus eorum sensibus , locali & temporali motu apparuisse credatur.*

*Augustin.
de Gen.
ad lit.
lib. 11.
cap. 34.*

¶. 8. Adam & sa femme s'allerent cacher devant la face du Seigneur. Cette conduite d'Adam envers Dieu , est visiblement la peine de son peché. Il paroît que le dérèglement de son cœur lui avoit trouble l'esprit ; & que la confusion dans laquelle il étoit plongé , suspendoit en lui l'usage de sa raison. Il se cache à celui dont rien n'est caché , dit saint Augustin , & il tâche de dérober son corps à cet œil qui voit tout étant invisible , & qui penetre jusques dans les plus secrets replis de son ame. La présence de Dieu « qui étoit toute sa joie dans son innocencie , de- « vient son supplice après son peché ; & il ne peut « se resoudre à s'exposer aux yeux si purs de cette « Majesté suprême sa nudité , qui étant la peine « honteuse de son crime , étoit insupportable à « ses propres yeux : *Nec jam illam nuditatem audi- debat ostendere talibus oculis , qua dispicebat &* suis.

¶. 9. Alors le Seigneur Dieu appella Adam , & lui dit : Où êtes-vous ? Cette parole , dit saint Augustin , n'est pas la demande d'un homme qui

veut savoir ce qu'il ignore : mais la reprimande d'un pere offensé , qui reproche l'injure qu'on lui a faite. Nous voyons aussi dans l'Ecriture , que Dieu témoigne connoître ce qu'il approuve , & ignorer ce qu'il condamne. Ainsi il est dit dans le Pseaume : *Que Dieu connoît la voie des justes* ; c'est-à-dire , qu'il la favorise , & qu'il l'aime. Et J E S U S - C H R I S T dira aux reprodus dans son Jugement : *Je ne vous connois point.* Comme s'il disoit : Votre vie m'a été incon-
nue , parcequ'elle a été toute déreglée. La re-
gle souveraine ne connoît point le déregle-
ment : *Non coaptamini regulis meis* , dit saint Au-
gustin.

*August.
de Gen.
ad lit.*

*lib. 11.
cap. 13.*

¶. 10. *Fai entendu votre voix dans le paradis ;*
& ayant eu peur , parceque j'étois nud , je me suis
caché. On voit dans Adam , dit saint Augustin ,
 trois effets bien considerables du peché , la hon-
 te , la crainte , le renversement de la raison.
 La revolte de son corps contre son esprit le cou-
 vre de honte. L'image de la peine due à son pe-
 ché le remplit de crainte. Et sa raison est telle-
 ment renversée , qu'il croit que l'ombre des ar-
 bres le mettra à couvert de la lumiere & de la
 puissance de celui qui est présent par-tout , & qui
 peut tout.

¶. 11. *D'où vous est venue cette connoissance que*
vous étiez nuds , sinon de ce que vous avez mangé
du fruit dont je vous avois défendu de manger ?
 Adam dit à Dieu , qu'il s'est caché , parcequ'il étoit
 nud , & il ne s'avise point de s'accuser du crime
 qu'il a commis , qui est la seule cause de cette
 nudité qui le fait rougir. Dieu lui donne une
 ouverture pour le porter à cette humble accusa-

ADAM ET EVE S'EXCUSENT. 145
tion de sa faute , & au lieu de s'en servir , il lui répond.

¶. 12. C'est la femme que vous m'avez donnée pour compagne , qui m'a donné du fruit de cet arbre , & j'en ai mangé. Adam , au lieu de s'accuser devant Dieu , accuse Dieu même en quelque sorte , en lui imputant obliquement le peché qu'il rejette sur celle que Dieu lui avoit donnée pour être la compagne de sa vie. Tant est info- « Augustin
lente , dit saint Augustin , la présomption des de Gen.
hommes , qui par le dérèglement de leur nature ad lit.
étant portés à tout mal , & ennemis de tout bien , lib. 11.
s'attribuent à eux - mêmes le bien que Dieu cap. 35.
leur fait faire , & attribuent à Dieu le mal qu'ils font. »

¶. 13. Le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi avez-vous fait cela ? Elle lui répondit : Le serpent m'a trompée , & j'ai mangé de ce fruit. La femme rejette sa faute sur le serpent , comme « Augustin
Adam l'avoit rejettée sur sa femme. Tous deux de Gen.
hardis à pecher ; tous deux impénitens dans leur ad lit.
peché. Le sexe les distingue , l'orgueil les égale : lib. 11.
Nec ista confitetur peccatum , sed in alterum refert ; impari sexu , pari fastu. cap. 35.

Mais cette excuse si frivole , comme ajoute le même Saint , ne sert qu'à rendre l'un & l'autre plus criminel. Car c'étoit à la femme à croire plutôt les menaces de Dieu que les impostures du démon. Et c'étoit à Adam à apprendre plutôt à la femme le moyen de réparer sa faute , qu'à lui complaire d'une maniere si honteuse , & à se rendre lui - même le compagnon de sa perfidie.

¶. 14. Le Seigneur dit au serpent : Parceque

tu as fait cela , tu seras maudit entre tous les animaux de la terre. Comme Moïse voulant se proportionner aux Juifs , n'a parlé que du serpent , que le démon a rendu l'instrument de sa malice pour tromper Eve , il continue à faire la même chose dans la sentence que Dieu prononce contre le démon. Mais il en compasse tellement les paroles , qu'ainsi qu'elles peuvent se rapporter au serpent , elles peuvent aussi & doivent s'entendre du démon , que le Saint-Esprit avoit principalement en vue.

Ces paroles peuvent s'expliquer à la lettre du serpent , en supposant qu'il n'auroit pas naturellement rampé sur le ventre , ni mangé la terre ; mais que Dieu l'a reduit en cet état pour le punir de ce qu'il a servi d'organe à l'imposture du démon.

On voit aussi qu'il y a une aversion naturelle entre l'homme & les serpents ; & que le démon s'étant réservé comme un droit particulier sur cet animal , en a aimé la ressemblance , & s'est fait adorer sous cette figure par plusieurs peuples.

¶. 15. *La femme te brisera la tête.* Si l'on entend ces mots du serpent , ils peuvent marquer à la lettre , que ceux qui le combattent , râcheront de lui écraser la tête , sachant qu'à moins de cela il pourroit réunir ses membres après même que l'on les auroit coupés.

Et tu râcheras de la mordre par le talon : C'est-à-dire que le serpent voulant se défendre contre l'homme , & ne pouvant s'élever en haut pour le blesser au milieu du corps ou à la tête , râchera de le mordre au pied , dont il est plus proche.

proche. Mais il est visible , selon saint Augustin , que ces paroles s'entendent proprement du démon , & ne conviennent au serpent qu'en figure.

Dieu ne demande point à cet esprit de malice , pourquoi il avoit tenté la femme , parcequ'il savoit qu'il étoit entierement inflexibile dans le mal.

¶. 14. *Tu seras mandit entre tous les animaux de la terre ;* Parcequ'encore que le démon soit un Ange par sa nature , il s'est réduit néanmoins par sa revolte & par la damnation qui l'a suivie , en un état pire que celui des bêtes. Car les animaux sans raison se sont conservés dans le degré de l'être qu'ils avoient reçû de Dieu , & dans le rang où il les a mis. C'estpourquoi le Saint-Esprit les invite à benir Dieu , parcequ'ils le bénissent par la bouche de ceux qui les considerent , & qui n'y voyent rien qui ne soit digne de la grandeur & de la sagesse du Createur. Mais le démon au-contraire est devenu par sa revolte un monstre en méchanceté & un objet d'execration & de mépris à toutes les creatures.

¶. 14. *Tu remperas sur ta poitrine.* La poitrine , dit saint Augustin , qui enferme le cœur , marque l'audace & l'orgueil du démon , qui étant si élevé par sa présomption , rampe en même-temps sur la terre , & n'inspire aux hommes que l'amour des choses basses & terrestres. C'estpourquoi on peut dire véritablement de lui ce qui a été dit d'un homme superbe , & en même-temps esclave de ses passions : *Totus jacet , totus sumer.* Rien n'est plus bas que ses pensées , rien n'est plus haut que son orgueil.

K

Tu mangeras la terre tous les jours de ta vie.
 „ Les hommes qui ne goûtent que les choses de la terre deviennent terre , dit saint Cyprien , & „ après lui saint Augustin , parcequ'on devient „ semblable à ce que l'on aime. Et ces ames de terre & de boue deviennent la pâture du démon. Ils se nourrissent des plaisirs & des passions du siecle qui appartiennent à cet ancien dragon , & ce dragon ainsi les devore & se nourrit d'eux : *Edunt draconem , eduntur à draconem* , dit saint Ambroise.

¶. 15. *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme , entre sa posterité & la tienne.* Le serpent n'est pas moins ennemi de l'homme que de la femme. Mais le Saint-Esprit parle ici principalement de la femme , pour marquer le mystère de l'Incarnation , comme il paraît par les paroles suivantes :

Elle te brisera la tête. En françois le mot *elle* se peut rapporter ou à la posterité de la femme , ou à la femme. Dans l'hebreu il ne se rapporte qu'à la posterité de la femme *Ipsum (semen)* comme qui diroit , le Fils de la femme te brisera la tête. Dans la Vulgate le nom *elle* ne s'entend que de la femme , comme qui diroit : *La femme te brisera la tête.*

Le sens est le même dans l'un & dans l'autre , quoique l'expression soit differente. Le sens de l'hebreu est : Le Fils de la femme , JESUS-CHRIST Fils de Dieu & Fils d'une Vierge , te brisera la tête , ô démon , & établissant le regne de Dieu sur la terre , y détruira le tien. Le sens de la Vulgate est : La femme , ô démon , par laquelle tu as vaincu l'homme te

PEINES, ET ASSUJETTISSEMENT DE LA FEMME. 147
brisera la tête ; non par elle-même , mais par
J E S U S - C H R I S T. Ce qui retombe dans le
sens de la langue originale.

*. 15. *Et tu tâcheras de la prendre par le talon.* Les fidelles sont comme les pieds du Corps de J E S U S - C H R I S T. Le Fils de Dieu a brisé la tête du démon , en lui faisant perdre l'empire qu'il avoit sur les hommes , & le chassant du cœur des fidelles. Le démon lui dresse des embûches en tâchant de le blesser par le talon , parcequ'il tâche de surprendre les membres les plus faibles de son Corps , & qu'ils attaque les plus forts mêmes par tout ce qu'ils ont encore de foible , & qui tient le plus à la terre & à la mollesse de la chair.

*. 16. *Dieu dit aussi à la femme : Je vous affligerai de plusieurs maux pendant votre grossesse. Vous enfanterez dans la douleur.* Cette douleur est si grande , selon l'Ecriture , que Dieu y compare les maux de l'enfer. C'est pourquoi quelques Saints ont dit , que si les filles que l'on veut engager dans le monde , considéraient bien cet arrêt de Dieu , qui est comme la loi & l'épithalame funeste du mariage , sans parler encore de mille autres peines qui en sont la suite , il s'en trouveroit peu qui voulussent s'assujettir à ce joug si dur pour devenir mères , & plusieurs se tiendroient heureuses de demeurer toujours vierges. Dans le paradis au contraire , où la conception auroit été aussi pure que le demandoit un état si saint ; l'enfantement aussi auroit été sans douleur. Car sous le gouvernement de Dieu qui est la justice même , dit saint Augustin , il est impossible que la creature

K ij

souffre rien sans l'avoir mérité , & sans que le peché précede la peine : *Neque enim sub Deo iusto miser effe quisquam , nisi mereatur , potest.*

¶. 16... *Vous serez sous la puissance de votre mari , & il vous dominera.* Dans l'état d'innocence , la femme auroit été soumise à son mari comme à celui qui lui tenoit lieu de chef & de tête. Mais cette soumission auroit été toute volontaire & pleine de joie , & le mari ne se seroit point attribué d'empire & de domination sur sa femme : parceque cette malheureuse nécessité n'auroit point eu de lieu dans cette parfaite union de deux personnes , dont l'une auroit obéi avec une amitié pleine de respect , & l'autre auroit commandé avec une sagesse pleine d'amitié.

Plus les Chrétiens sont dans le véritable esprit du Christianisme , lors même qu'ils se trouvent engagés dans le monde , plus le lien sacré qui les unit dans le mariage , est semblable à celui qui auroit uni tous les hommes dans l'état de l'innocence. Mais comme le peché dont la femme a été la première cause , a fait un étrange renversement , & dans son esprit & dans son cœur , & qu'il est aisé que la légereté & la vanité qui sont si ordinaires à la nature corrompue , la portent à s'élever contre celui auquel Dieu & la raison l'ont assujettie : le mari a reçû très-justement le pouvoir d'user de domination sur sa femme , lorsque sa mauvaise conduite l'y a réduite ; & il est défendu au contraire à la femme , comme dit saint Paul , de prendre un empire sur son mari.

Mais quoique cette nécessité soit une mar-

que de la dépravation de la nature & un effet du peché ; néanmoins , selon la remarque très-judicieuse de saint Augustin , si on ne garde cet ordre dans cet état malheureux où nous nous trouvons réduits , la nature se dérèglera davantage , & le peché se multipliera encore plus. *Maritum habere dominum , meruit mulieris non natura , sed de culpa. Quod tamen nisi servetur , depravabitur amplius natura , & augebitur culpa.*

cap. 37.

¶. 17. Dieu dit aussi à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme , au-lieu que vous auriez dû écouter la mienne , & elle la vôtre , & que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger , ayant mieux aimé plaire à votre femme qu'à moi , & l'imiter que la corriger de sa perfidie :

La terre sera maudie à cause de vous. Je la rendrai stérile , en sorte qu'elle ne porte ses fruits pour votre nourriture , qu'après que vous l'aurez cultivée par un long travail.

¶. 18. *Elle vous produira des ronces & des épines.* La terre , avant le peché même , auroit porté en certains lieux des ronces & des épines , mais qui sans causer à l'homme aucune peine , auroient servi de nourriture à quelques animaux , & auroient tenu lieu d'un certain embellissement dans la variété & dans l'arrangement de tous les ouvrages de la nature. Mais quand Dieu dit à Adam : *La terre vous produira des ronces* , c'est dire qu'elle en produira pour le punir. Comme s'il disoit : La même pluie qui fait porter aux arbres du fruit , fera croître les épines & les mauvaises herbes qui étoufferont les bonnes , à moins que vous n'ayez soin de

K iiij

¶. 19. *Vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.* On peut dire avec saint Augustin, qu'Adam est mort au même moment qu'il a mangé du fruit défendu , selon la menace que Dieu lui en avoit faite ; car son corps ayant été frappé en même-temps d'une corruption mortelle qui l'a alteré dans toutes ses parties , tout le reste de sa vie n'a plus été qu'une course non interrompue vers la mort qui est arrivée au moment que Dieu lui avoit marqué, C'est ce qui a fait dire aux Payens mêmes, Que nous mourons en naissant , parceque nous ne naissions que pour mourir. *Vous mourrez* , dit un ancien Sage du monde , non parceque vous êtes malade , mais parceque vous vivez , & que votre vie n'est qu'une langueur continuelle qui mene à la mort. *Morrière , non quia agrotas , sed quia vivis.*

¶. 20. *Et Adam donna à sa femme le nom d'Eve , parcequ'elle étoit la mere de tous les vivans.* Le mot hebreu peut signifier , *avoit donné à sa femme le nom d'Eve.* Que si l'on entend qu'Adam avoit donné ce nom à sa femme aussi-tôt qu'elle fut formée , & dans l'état de son innocence , on comprend aisément pourquoi il l'avoit appellé la mere de tous les vivans , puisque tous ses enfans seroient nés & auroient vécu parfaitement heureux , & que sans mourir ils auroient été transferés de la terre au ciel.

Que si Adam n'a donné ce nom à Eve qu'après son peché , & après que toute sa race a été condamnée à la mort ; il semble qu'il l'ait ainsi appellée pour la consoler , comme devant être le principe de la vie de tous les hommes ,

ADAM HABILLE^E, MOCQUE^E, BANNI. 151
encore qu'ils dussent naître mortels d'un pere &
d'une mere sujets à la mort.

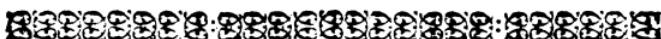
V. 21. *Le Seigneur fit aussi à Adam & à Eve des habits de peaux dont il les revêtit : Dieu habille Adam & Eve par sa bonté, quoique leur seule desobeissance les eût réduits à la nécessité d'avoir des habits. Il les habille de peaux de bêtes, pour les faire ressouvenir de ce que David a dit depuis : Que n'ayant pas compris « que Dieu , par les qualités divines dont il les « avoit honorés , les avoit rendu semblables aux « Anges , ils étoient devenus par leur peché semblables aux bêtes. Les vêtemens qu'il leur donne sont faits de peaux de bêtes mortes , afin que leur habit même les fît toujours ressouvenir de la mort.*

V. 22. *Dieu dit : Voilà Adam devenu comme l'un de nous , connoissant le bien & le mal. Ces paroles enferment visiblement une espece d'ironie , comme si Dieu disoit à Adam : Vous avez voulu devenir semblable à nous , en connoissant le bien & le mal. Vous connoissez en effet maintenant l'un & l'autre , mais par une experiance bien funeste. Car vous connoissez le bien , parce qu'après que je vous en ai comblé par l'effusion de toutes mes graces , vous avez tout perdu en un moment par votre desobeissance & votre revolte. Et vous connoissez le mal , parceque vous vous y êtes precipité volontairement , malgré toutes les défenses que je vous en avois faites pour vous empêcher de vous perdre. Cette ironie est mêlée en même-temps d'une grande instruction , comme on le fera voir dans le Sens spirituel.*

K iiiij

¶. 23. *Le Seigneur Dieu chassa ensuite Adam du jardin délicieux.* L'hebreu porte, que Dieu de Gen. ad lit. lib. 11. cap. 40. l'en chassa avec ignominie : parceque l'homme devenu criminel n'avoit plus de rapport avec ce lieu si saint qui lui avoit été préparé dans son innocence. C'estpourquoi ce fut une miséricorde de Dieu sur lui, selon les Saints, de le bannir de ce jardin de délices, & de le condamner aux exercices laborieux d'une vie pénible, afin qu'il se rendît digne de rentrer en graces avec Dieu par la grandeur & l'humilité de sa pénitence.

¶. 24. *Dieu mit un Cherubin devant le jardin de délices, qui faisoit étinceller une épée de feu.* Dieu envoya, dit saint Augustin, un Ange de l'Ordre des Cherubins, qui faisoit étinceller une épée de feu, soit que le feu en sortit véritablement, soit que la lame de cette épée fût si claire & si brillante qu'elle sembloit jeter des étincelles de flammes. Et cet Ange étoit pour garder l'entrée du paradis, afin que l'homme après son peché n'y vînt pas cueillir le fruit de l'arbre de vie. Dieu, dit saint Hilaire, faisoit en cela grâce à l'homme, puisque s'il eût toujours vécu en ce monde, étant aussi malheureux qu'il est, sa peine auroit été éternelle : *Ne in pena eternitate manet.*



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. *Or le serpent étoit le plus fin de tous les animaux que le Seigneur avoit formés sur la terre.* Ce serpent étoit véritable,

comme il a été marqué au Sens littoral , le dé- ^{a August.}
 mon l'ayant choisi pour lui faire former les sons ^{de Gen.}
 & les paroles par lesquelles il vouloit séduire la ^{ad lit.}
 première femme. Cet animal tortueux étoit ^{cap. 17.}
 d'ailleurs un digne instrument de l'ange apo- ^{a August.}
 stat, qui est appellé dans l'Apocalypse , *l'ancien* ^{de Civ.}
Dei, l. ^{a 14. c. 1.}
serpent. ["]

Nous voyons par cet exemple terrible , selon la réflexion des Saints , l'effroyable renversement que le peché a causé dans une nature encore plus excellente que la nature humaine , qui est celle des Anges & des purs Esprits. Car quoi qu'il soit demeuré aux démons une très-grande lumière naturelle , parmi la profondeur des ténèbres dans lesquelles leur revolte contre Dieu les a plongés , & qu'ils ayent des connaissances qui passent sans comparaison celles des hommes , néanmoins tout ce qui leur reste de cette ombre de leur première grandeur , ne sert qu'à les rendre plus misérables , parcequ'il n'en usent que pour satisfaire leur orgueil , & pour s'élever contre Dieu de plus en plus.

C'estpourquoi S. Augustin comparant la science de ces esprits de malice avec celle des saints Anges , décrit l'une & l'autre en ces termes : Les démons ont la science , mais une science sans la charité. Et cette science les rend si superbes , qu'ils affectent de s'égaler à Dieu , & qu'ils se sont fait rendre , & travaillent à se faire rendre , autant qu'il est en leur pouvoir , le même culte souverain qu'ils savent n'être dû qu'à la majesté du Createur.

Mais pour ce qui est des saints Anges , ils ne

„ regardent cette science des secrets de la nature
 „ & de tout ce qui est sujet au temps , qui rend les
 „ démons si superbes , que comme une chose vile
 „ & méprisable : parcequ'ils s'occupent si unique-
 „ ment de Dieu qui les sanctifie , qu'étant ravis de
 „ sa beauté toute spirituelle & ineffable , dont ils
 „ sont entierement possédés , lorsqu'ils comparent
 „ avec cet Etre souverain tout ce qui n'est point
 „ ce qu'il est , ils n'en ont que du mépris , non plus
 „ que d'eux - mêmes , se confondant & s'anean-
 „ tissant avec tout le reste des creatures ; afin
 „ qu'ils jouissent ainsi dans toute l'étendue de leur
 „ esprit & de leur cœur ; de celui qu'ils savent être
 „ infiniment plus qu'ils ne sont , & qui les fait être
 „ tout ce qu'ils sont. *Angeli sancti , pre Dei ineffa-
 bili arque incomparabili pulchritudine , cujus amo-
 re inardescunt , omnia qua infra sunt , quodque
 illud est , non sunt , seque ipsos inter illa despiciuntur ;*
*ut ex toto quod sunt , eo bono ex quo boni sunt , per-
 fruantur.*

Le même Saint oppose encore en un autre endroit les bons Anges aux mauvais , d'une manière qui nous marquera plus vivement l'idée que nous devons avoir de l'Ange apostat lorsqu'il tenta Ève. Reconnoîssons , dit ce Saint , deux sociétés d'Anges toutes différentes & enemis , tierement contraires ; l'une qui est bonne & par sa nature & par sa volonté ; l'autre dont la volonté est toute corrompue , quoiqu'elle soit bonne par sa nature. L'une brulante pour Dieu d'un amour très - pur ; l'autre toute obscurcie des noires fumées de son propre amour. L'une toujours tranquille , & pleine d'une pierre lumineuse ; l'autre toujours inquiète , & remplie des

TABLEAU DES BONS ET DES MAUVAIS ANGES. I 55
tempêtes tenebreuses de ses passions. L'une , que « Dieu rend présente aux hommes , ou pour les se- « courir par sa bonté , ou pour les punir par sa ju- « stice ; l'autre à qui sa propre malignité inspire « sans cesse un désir ardent , ou de nuire aux hom- « mes , ou de les assujettir à sa tyrannie. L'une , mi- « nistre de la bonté de Dieu , qui fait par elle tout « le bien qu'il veut ; l'autre enchaînée par la toute- « puissance de Dieu , qui l'empêche de faire tout le « mal qu'elle voudroit : *Illam luminosâ pietate tran-* ^{August.} *quillam ; istam tenebris cupiditatibus turbulen-* ^{ibid.} *tam. Illam ut quantum vult consulat Dei boni-*
ratis ministram ; istam ne quantum vult noscat ,
Dei potestate frangatam.

Enfin , ajoute ce Saint , reconnoissons la so- « ciété des saints Anges , qui se jouent de tous « les efforts des démons , en faisant que les perse- « cutions qu'ils suscitent aux Saints pour abattre « leur vertu , est au-contraire ce qui y donne la « dernière perfection , & qui la couronne. Et re- « connoissons cette autre société des esprits de « malice , qui brûlent de haine & séchent d'en- « vie contre ces Esprits célestes , en voyant qu'ils « leur ravissent tant d'âmes , qui ayant vécu com- « me étrangères dans l'exil de cette vie , entrent « enfin dans le ciel , comme en leur patrie , pour « y remplir dans toute l'éternité les mêmes pla- « ces d'où sont tombés par leur orgueil ces anges « rebelles.

Saint Pierre veut que nous ayons souvent dans ^{2. Petri} l'esprit cette chute d'une multitude innombrable d'Anges , & que nous la considerions comme un monument terrible de la grandeur & de la justice de Dieu. Et saint Augustin y remar-

que deux choses très - importantes.

“ La première est , que la creature raisonnable ,
ou angelique , ou humaine , a été créée dans
une telle excellence , qu'encore que par elle-
même elle soit sujette au changement , elle de-
sire néanmoins toujours d'être heureuse , & ne
le peut être néanmoins qu'elle ne soit remplie

Auguſt. *de civ. Dei, l. 32. c. 1.* de la plénitude de Dieu , qui est le bien souve-
rain & immuable : *Natura rationalis in tanta ex-
cellentia creata est , ut licet ipsa sit mutabilis , in-
hærendo tamen incommutabili bono , id est summa
Deo , beatitudinem consequatur , nec expletat in-
digentiam nisi utique beata sit , & ei expienda
non sufficiat nisi Deus.*

La seconde chose que remarque saint Auguſt est , que ce qui fait plus voir la grandeur de
Dieu & le néant de la creature , c'est qu'ainsi
que la perfection de la creature la plus noble
consiste à être comme un vase qui peut être
rempli de l'effusion des dons de Dieu : lorsqu'elle
se sépare de cet Etre souverain pour se retour-
ner vers elle - même , elle tombe dans une mi-
sère infinie , comme ayant perdu ce bien infini
dont elle étoit capable , & qui pouvoit seul la

Auguſt. *de Gen ad lit. lib. 11. cap. 1. Idem de cor. &c.* rendre heureuse : *Hinc vel maximè commendatur
quale bonum sit Deus , dit ce Saint , quando nulli
ab eo recedenti bene est Angeli apostata refugientes
Dei bonitatem quâ beati fuerunt , miserrimi effecti
sunt.*

Le même Saint s'adressant à Dieu , marque
excellamment cette vérité , en ces termes : Lors-
que ces Esprits célestes , ô mon Dieu , s'étant
malheureusement inquiétés , ont crû trouver
leur paix en eux-mêmes , au-lieu de la posséder

en vous , ils nous ont appris par un exemple terrible , que comme l'excellence de la creature rai- sonnable consiste en ce qu'elle ne peut être heureuse par un bien qui soit moins grand que vous , elle ne peut par consequent se rendre heureuse elle-même , puisqu'elle n'a qu'un être borné & très-imparfait : Et qu'ainsi lorsqu'elle se retire de vous , elle fait voir que comme la lumiere de votre grace étoit le vêtement magnifique qui la rendoit si belle & si éclatante , elle n'en est pas plutôt dépouillée par son orgueil , qu'elle tombe dans l'abîme de ses propres tenebres , & devient elle-même son enfer .

¶. 1. 2. jusqu'au 6. *Le serpent dit à la femme :*
Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis ? On peut voir dans cet entretien du démon avec la première femme , les divers degrés d'affoiblissement , par lesquels Eve se laisse tomber insensiblement dans une entière desobéissance .

Premierement , il est visible que l'amour qu'elle fait paroître pour Dieu en cette rencontre étoit bien foible , puisque le démon lui ayant dit : *Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger de tous les arbres du paradis ?* elle ne voit pas , selon la remarque de saint Chrysostome , que cette parole artificieuse du serpent est une secrète accusation de Dieu ; comme s'il leur eût envié leur felicité , lui qui la leur avoit donnée , & qui les avoit comblés de grace ; & elle n'est point touchée de l'injure faite à cette Bonté infinie qui lui étoit sans comparaison plus connue en cet état d'une parfaite innocence , qu'elle ne nous le peut être présentement .

Celui qui aime véritablement , n'agit point de cette sorte. Il a de la lumière pour discerner les moindres choses qui paroissent injurieuses à celui qu'il aime , & il a de la fermeté pour rejeter avec horreur tout ce qui blesse le respect qui lui est dû.

C'est pourquoi saint Chrysostome ajoute avec *Chrys.* grande raison au même lieu : Qu'Eve voyant *in Gen. bsm. 16.* que le serpent lui parloit comme un ennemi de Dieu , en lui conseillant de faire tout le contraire de ce que Dieu lui avoit ordonné , devoit le rejeter d'abord avec execration , en lui déclarant qu'elle ne vouloit plus ni lui parler , ni l'éouter. Saint Augustin même remarque , que *de Gen. ad lit. lib. 11. cap. 30.* cette conduite d'Eve semble mêlée d'un grand mépris de Dieu. Car si elle avoit oublié cette défense si expresse qu'il leur avoit faite , quoique cette negligence auroit été criminelle , l'oubli néanmoins sembleroit avoir quelque chose d'excusable. Mais elle se souvient très-bien de ce que Dieu avoit dit ; & elle le rapporte même au serpent. Et après cela elle méprise la majesté de Dieu , qu'elle devoit considerer comme présente dans ce commandement si exprès qu'il leur avoit donné lui-même , & auquel il avoit attaché l'hommage dû à la puissance suprême *August. ibid.* qu'il avoit sur eux : *Evidentior est transgressio praecepti , cum memoria retinetur , & tamquam in illo Deus assistens , presensque contemnitur.*

Secondement , si l'amour d'Eve est foible , sa foi l'est encore plus. Dieu leur avoit commandé en termes formels de ne point manger de l'arbre défendu , en leur disant , qu'aussi-tôt

qu'ils en mangeroient, ils mourroient très-certainement. Et cependant comme si on devoit faire peu d'attention à une ordonnance de Dieu si formelle & à une menace si terrible, & comme si la souveraine Verité pouvoit n'être pas exactement véritable, elle doute de la chose du monde la plus claire, elle dit au démon, *Que Dieu leur avoit défendu de toucher au fruit de l'arbre du milieu du paradis, de-peur que s'ils le faisoient, ce viollement de son ordre ne leur causât la mort.*

Ainsi au-lieu qu'une foi vive eût confondu d'abord le démon, & auroit détruit tous ses artifices, l'infidélité de cette femme lui donne au contraire un moyen très-facile pour là vaincre. Il entre en son cœur par la porte qu'elle lui ouvre ; & il tue son ame par l'épée qu'elle lui a mise entre les mains. Elle doute si elle mourra en désobéissant ; & le démon l'assûre qu'elle ne mourra point. Il avoit d'abord comme accusé indirectement Dieu de cette défense qu'il leur avoit faite de manger d'un certain arbre ; & présentement il l'accuse ouvertement d'être jaloux de sa creature, & de ne leur avoir défendu le fruit de cet arbre, que *de-peur qu'ils ne devinssent semblables à lui, en connoissant par eux-mêmes le bien & le mal.*

Cette conduite si maligne & si insolente étoit digne de l'ange apostat. Et il n'est pas étrange que comme l'Ecriture l'appelle *satan & diable, c'est-à-dire, ennemi & calomniateur*, il verifie ces deux noms qu'elle lui donne en se déclarant d'abord l'ennemi de Dieu, & le deshonorant par ses impostures. Mais ce qu'il y a de plus surpre-

nant en cette rencontre , c'est qu'Eve l'écoute , & que se trouvant , dit S. Augustin , entre Dieu & le démon , elle croit le démon plus que Dieu & contre Dieu , & que s'imaginant sur la persuasion de cet esprit de mensonge , que Dieu est jaloux de son bonheur , elle croit trouver dans le violement de son ordonnance , ce qui la doit rendre véritablement heureuse .

Troisièmement , la principale faute d'Eve , & qui est la cause de toutes les autres , c'est qu'en une affaire si importante elle agit par elle-même , sans avoir recours à celui qui avoit sur elle l'autorité & de pere & d'époux . On lui propose de faire tout le contraire de ce que Dieu avoit ordonné , & de ce qu'Adam lui avoit dit après cet ordre si exprès de Dieu , & elle passe par-dessus toutes ses défenses sans demander conseil , comme si elle eût été l'unique arbitre de ses actions .

Car la première femme n'avoit pas été créée d'une telle sorte , qu'elle dût savoir toutes choses par elle-même . C'étoit par Adam au contraire qu'elle devoit s'instruire , puisqu'il lui tenoit lieu de tête & de chef . C'est pour cette raison que saint Paul a dit : *Que le premier homme étoit la gloire de Dieu , mais que la femme étoit la gloire de l'homme ;* parceque c'étoit lui qui la devoit conduire , en lui faisant part de ses lumières & de sa sagesse .

Lors donc que le démon lui eut dit : *Dieu fait qu'aussi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit , vos yeux seront ouverts , & vous serez comme des dieux , en connaissant le bien & le mal .* Elle écouta cette proposition avec joie . Elle desira

PECHÉ D'ÈVE, ORGUEIL, INDÉPENDANCE. 161
desira de connoître les choses par elle même sans dépendre de Dieu , quoique cette dépendance soit essentielle à la creature , & elle se plut dans l'amour de sa propre excellence , ce qui n'est autre chose que l'orgueil , dit saint Augustin , qui fut la première playe dont le démon lui perça le cœur

C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome , que « *Chrys.*
ces paroles du serpent : *Vous serez comme des dieux , inspirerent à Eve une esperance superbe* » ^{in Gen. 16.}
de devenir semblable à Dieu ; & que dans la vûe «
de se procurer cette espece de divinité , elle se a
hâta de manger du fruit défendu. »

Après qu'Ève eut formé dans elle-même *cet orgueil mortel* , qui est la première branche de la concupiscence , la seconde , qui est *la curiosité* , en sortit aussi-tôt. Car elle desira avec ardeur d'éprouver , si après avoir pris de ce fruit qui lui avoit été défendu , elle en tireroit l'avantage que le serpent lui avoit promis : Et la troisième branche de la concupiscence , qui est *la sensualité* , suivit cette seconde , lorsqu'Ève resolut de cueillir ce fruit qui lui paroilloit très-beau à la vûe , & qu'elle jugeoit devoir être aussi très-bon & très-agréable au goût , & qu'elle en mangea avec une intemperance qui fut la suite & l'effet de sa curiosité & de son orgueil.

*. 6. *Ayant donc pris de ce fruit , elle en mangea , & elle en donna à son mari , qui en mangea aussi.* Moïse dit ici en très-peu de mots , & avec une admirable simplicité les choses du monde les plus grandes & les plus étonnantes. Ecouteons l'Ecriture , dit saint Augustin , qui paroît basse « dans ses expressions , & qui est prodigieusement »

L

„ élevée dans les vérités qu'elle nous enseigne :
 „ *Audiamus scripturam, humiliuer excelsa dicentem.*
 Car la chute de l'homme est le fondement de tous les mystères , puisque le Fils de Dieu , comme dit si souvent le même Père , n'est descendu du ciel , & ne s'est revêtu de notre nature , qu'afin que le second homme reparât les ruines du premier ; & que les enfans d'Adam que le peché & originel & actuel avoient rendu esclaves du démon , devinssent les enfans de Dieu , en devenant les frères & les membres de l'homme-Dieu.

Afin donc de bien comprendre la grandeur & l'étendue de ce premier peché , nous le considerons selon que nous le represente celui de tous les saints Docteurs , qui a penetré avec une lumiere plus vive & plus assûrée la profondeur des blesutures de l'homme , & la puissance de la grace du Sauveur , qui est le remede qui les doit guérir. Pour concevoir en quelque sorte la grandeur de cette chute , il est nécessaire de se representer la hauteur & l'élevation de l'état où a été créé , *Chrysost.* „ & d'où est tombé le premier homme. Car Dieu *in Gen.* „ avoit formé Adam , selon saint Augustin & saint *hom. 15.* „ hom. 16. „ Chrysostome , comme un Ange terrestre dans le *hom. 17.* „ paradis terrestre , afin qu'il fit sur la terre ce que les Anges font dans le ciel.

Il ne faut donc pas considerer le premier homme comme different des Anges , parcequ'il avoit un corps , & que les Anges n'en ont point , puisque ce qu'il y avoit en lui de materiel , bien loin d'appesantir son ame , & de la rendre exteriere & sensuelle , comme la notre l'est aujourd'hui , suivoir au-contreire la sainteté des mouvements

ADAM PECHÉ COMME LE PREMIER ANGE. 163
de son cœur , & des pensées de son esprit avec une facilité incompréhensible. Son corps étoit à l'égard de son esprit , comme un globe de cristal à l'égard des rayons du soleil ; qui bien loin d'en diminuer la clarté dont il est penetré de toutes parts , semble au contraire la rendre plus sensible & plus éclatante.

Ce principe étant supposé , il est visible que les deux premiers hommes ont péché comme le premier Ange. Eve avoit déjà commencé à se plaire en elle-même , lorsque rapportant au démon la défense que Dieu leur avoit faite de manger du fruit d'un certain arbre , elle eut si peu de respect pour sa souveraine Majesté , que de mettre en doute la certitude de ses paroles. Et lorsqu'ayant donné un si grand avantage sur elle à cet esprit de malice , il l'assura qu'elle ne mourroit point si elle mangeoit de ce fruit ; mais qu'au contraire elle deviendroit semblable à Dieu , en discernant le bien & le mal ; elle dit en elle-même , comme le premier Ange , par le consentement qu'elle donna à une impieté si détestable : *Je deviendrai semblable au Très-Haut.*

C'est en cette même maniere que nous devons juger du crime d'Adam. Car aussi-tôt qu'Eve eut mangé de ce fruit , ou Adam survint , ou elle l'alla trouver. Elle lui rapporta sans doute tout ce que le serpent lui avoit dit , & ce qu'elle lui avoit répondu. Elle lui declara qu'elle avoit mangé de ce fruit ; elle le conjura d'en manger aussi , ^{co Aug. de Gen. ad} comme il semble que la suite de cette action le ^{"lit. lib."} fait assez connoître , dit saint Augustin , quoique ^{"l. 1. c. 3. n."} l'Ecriture ne le marque pas. Et c'étoit même un "

» puissant attrait pour persuader Adam de manger
 » de ce fruit sans craindre la mort dont Dieu l'avoit
 » menacé , que de voir que sa femme qui en avoit
^{Auguſt.}_{ibid.} mangé , n'en étoit pas morte : *Dedit fructum viro
 fortassis etiam cum verbo suaſorio , quod ſcriptura
 tacens intelligendum reliquit. Nec forte ſuaderi
 jam opus erat viro , quando illam eo cibo mortuam
 non eſſe cernebat.*

Si Adam se fût trouvé alors , comme il devoit être , dans une parfaite ſoumission aux ordres de Dieu , il auroit découvert à sa femme la malice artificieufe du serpent ; il lui auroit repreſenté la grandeur de fa faute , & il fe ſeroit offert à implorer pour elle la bonté de Dieu. Mais il fait tout le contraire , dit saint Augustin : Au-lieu de relever celle qui étoit tombée , & qu'il devoit conduire , comme en étant le chef , il tombe avec elle.

C'eſtpourquoi , ajoute le même Saint , nous ne devons pas croire , que si Adam fût toujouſs demeuré dans cette élévation divine où il avoit été créé , qui lui faisant contempler avec une admirab'e lumiere les grandeurs de Dieu , l'affujettoit à lui avec la joie d'un parfait amour ; il eût pû tomber tout d'un coup de ce haut point de gloire en une desobeiffance ſi criminelle à la ſeule persuasion de fa femme.

C'eſt ce que le même Saint explique exceillement en ces termes , par lesquels il nous découverre quelle a été la véritable cause d'un ſi grand peché. Adam & Eve , dit-il , ne ſeroient point tombés en cette desobeiffance visible , par laquelle ils ont mangé du fruit défendu , ſi auparavant ils ne fe fuſſent corrompus eux - mêmes.

ADAM SE PLAÎT EN LUI-MÊME. 165

au fond de leur cœur. Car ils n'auroient jamais commis une action si criminelle , si elle n'avoit été précédée par une mauvaise volonté. Que si l'on demande quelle peut avoir été le commencement de cette volonté mauvaise , il est sans doute que ç'a été l'orgueil , qui est , selon l'Ecriture , le principe de tous les pechés. Et qu'est - ce proprement que cet orgueil , sinon le desir déreglé d'un élèvement injuste , tel qu'a été celui d'Adam , lorsqu'abandonnant Dieu , auquel il devoit s'attacher de tout son cœur , comme au premier principe de son être , il a voulu se rendre en quelque sorte la source & le principe de tout son bonheur. Cette pensée si audacieuse & si injuste se forme dans l'ame , lorsqu'elle se détache de ce bien souverain & immuable , dans lequel elle devoit se plaire sans comparaison davantage que dans elle-même : *Quid est superbia , nisi perversa celsitudinis appetitus ? Perversa enim celsitudo est , deserto eo cui debet animus inharrere principio , sibi quodammodo fieri atque esse principium . Hoc sit cum sibi animus placet ; & ab illo bono immutabilis deficit , quod ei magis placere debuit , quam ipse sibi.*

Il est donc clair par tout ce que nous venons de dire , que la chute d'Adam & d'Eve doit être jugée d'autant plus criminelle , q'a elle a été entierement volontaire , lorsqu'ils pouvoient demeurer dans leur innocence avec une incroyable facilité. Car s'ils fussent demeurés attachés fermement à cette Bonté souveraine , qui les éclairoit de sa vérité , afin qu'ils le connussent , & qui les embrasoit de sa charité , afin qu'ils

„ l'aimassent , ils ne se seroient point détournés
 „ de ce grand objet , pour mettre toute leur com-
 „ plaisance en eux - mêmes. Ils ne seroient pas
 „ tombés aussi dans un si grand obscurcissement ,
 „ & dans un froid si mortel , après avoir perdu
 „ cette lumiere & cette chaleur divine , qu'Eve
 „ pût s'imaginer que les paroles du serpent étoient
 „ plus veritables que celles de la vérité même ,
 „ & qu'Adam se persuadât que ce ne seroit
 „ qu'une faute legere , s'il obeissoit plutôt à la
 „ persuasion de la femme , qu'au commandement
 „ de Dieu.

Aug. de civ. Dei, lib. 14. c. 13. Cet orgueil donc par lequel la creature raisonnable se détourne de Dieu pour se retourner vers elle-même , comme pour ne dépendre que d'elle seule , est la playe secrete & mortelle dont Adam & Eve se sont bleslés devant Dieu , avant que de tomber dans l'attentat d'une desobéissance exterieure & visible : *Illud malum quo sibi homo placet , praecesserat in occulto , ut sequeretur hoc malum , quod perpetratum est in aperto.* C'est ce que l'Ecriture nous assûre par cet oracle divin : *L'orgueil précède le brisement de l'âme , & l'esprit s'élève avant qu'il tombe. CONTRITIONEM præcedit superbia , & ante ruinam exaltatur spiritus.* Comme si le Saint-Esprit disoit : Le superbe tombe au - dedans de lui par son orgueil , avant qu'il tombe au - dehors par le viollement de la loi de Dieu ; & cette seconde chute lui est d'autant plus inévitable , qu'il n'a pas connu la première qui en est la cause.

C'est pourquoi saint Augustin dit d'Adam , qu'il avoit refusé d'obeir à Dieu au fond de son cœur , ayant que de lui desobéir extérieurement , & que

la chute du dedans avoit précédé celle du de- ^{"August."}
hors : *Voluntatis ruinâ ante precipitatus.* Car ^{"lib. c. 11."}
l'obéissance est proprement l'hommage souve-
rain que la creature raisonnable doit au Createur,
& cette vertu est dans la nature intelligente, ou
angélique, ou humaine, comme la mère & la
gardienne de toutes les autres vertus : *Obedien-*
tia in creatura rationali mater est quodammodo om-
nium cuiusque virtutum.

Dieu avoit donc attaché ce devoir indispensable à une chose aussi sensible qu'étoit celle de s'abstenir de manger du fruit d'un certain arbre, afin que s'il en mangeoit, ce violement extérieur d'un commandement si formel & si positif, fût la preuve convainquante de cet orgueil interieur, par lequel il se seroit révolté contre Dieu, & rendît sa faute entièrement inexcusable.

Saint Augustin éclaircit admirablement cette vérité, en nous faisant voir pourquoi Dieu a défendu à Adam de manger d'un fruit qui étoit bon, & l'a menacé d'un si grand supplice s'il en mangeoit. Et pour rendre cet éclaircissement plus agréable & plus sensible, il introduit Dieu qui parle à Adam, & Adam qui lui répond.

Je suis votre Createur & votre Maître, dit ^{"Aug. in Ps. 70."}
Dieu au premier homme. Je vous ai rendu ^{"Conc."}
comme un Ange sur la terre. Je vous ai établi ^{"i. post med."}
dans ce jardin de délices, plein de beaux arbres
& d'excellens fruits, dont vous userez comme
il vous plaira. Mais pour cet arbre que je vous
marque, je vous défends d'y toucher ; & vous
mourrez très-certainement si vous y touchez.
Quel est donc cet arbre, répond Adam, au-

» quel il n'est pas permis de toucher ? S'il est
» mauvais , pourquoi se trouve-t-il dans ce jar-
» din , où il n'y a rien que d'excellent ? Et s'il
» est bon , pourquoi est-il défendu d'en man-
» ger ?

Aug.ib. » Voici la réponse que Dieu lui fait. Cet ar-
» bre est bon. Je ne l'aurois pas mis dans le pa-
» radis s'il n'étoit bon. Et cependant je ne veux
» pas que vous y touchiez. Si vous demandez
» pourquoi je ne le veux pas : C'est pour vous
» apprendre que je suis votre Seigneur , & que
» vous êtes mon esclave ; & que c'est à moi à
» vous commander , & à vous à m'obeir. C'est
» là la raison du commandement que je vous fais.
» Si vous ne le recevez pas , vous refusez donc de
» vous reconnoître pour mon serviteur , & moi
» pour votre Souverain. Et cependant cette sou-
» mission que je vous demande vous est aussi ne-
» cessaire & aussi avantageuse comme elle m'est
» inutile. Car le Createur n'a besoin ni de sa
» creature , ni de l'obeissance qu'elle lui peut ren-
» dre : mais la creature a un besoin infini de son
» Createur.

Aug.ib. » Je vous ai rendu le maître de tous les arbres
» de ce jardin délicieux. Je n'en excepte qu'un seul
» dont je vous commande de vous abstenir , pour
» me donner cette marque de l'hommage volon-
» taire que vous me devez. Confiderez que si
» cet arbre est bon , l'obeissance est infiniment
» meilleure ; & que quelque excellent qu'il soit ,
» si vous en mangez contre mon ordre , il devien-
» dra pour vous un poison mortel. Si je ne vous
» avoys point fait ce commandement , vous devriez
» souhaiter que je vous en fisse quelqu'un ; & être

POURQUOI DIEU DÉFEND UN FRUIT. 169
ravi que vous ayant comblé de tant de biens , et
vous puissiez m'en témoigner votre reconnoissance par la joie avec laquelle vous feriez votre gloire de m'obeir.

Rien n'étoit ni plus juste ni plus digne de respect , dit saint Augustin , que ce commandement qu'il avoit plu à Dieu de faire à l'homme . Mais encore qu'Adam étant aussi éclairé qu'il étoit , auroit dû reconnoître combien lui devoit être avantageuse cette heureuse soumission que Dieu demandoit de lui , son orgueil neanmoins l'aveugla de telle sorte , qu'il ne se servit de sa lumiere que pour se tromper. Il voulut user , dit saint Augustin , de sa volonté propre , il prit plaisir à faire tout le contraire de ce qui lui avoit été commandé , comme pour faire voir qu'il avoit le pouvoir d'agir sans dépendre de Dieu , & pour se rendre ainsi semblable au Très-haut , qui ne dépend de personne , & qui n'a rien au-dessus de lui : *Sua potestate uti voluit , praceperum rumpere delectavit ; ut nullo sibi dominante firret sicut Deus ; quia Deo nullus utique dominatur.*

C'est pourquoi saint Augustin conclut , qu'il a même été utile à Adam , que cet orgueil mortel qui étoit caché dans son cœur , éclatât au-dehors par une desobéissance visible , afin qu'en étant convaincu lui-même , il se mit en état d'appaiser Dieu par l'humilité de sa pénitence. J'ose dire , ajoute ce saint Docteur , qu'il est utile aux superbes de tomber dans une faute visiblement criminelle , & qui ne reçoive aucune excuse , afin qu'ils apprennent à se déplaire en eux-mêmes , eux qui étoient tombés sans le

„ savoir par cette superbe complaisance qu'ils nourrissent au fond de leur cœur : *Ideò audeo dicere, superbis esse utile cadere in aliquod apertum manifestumque peccatum, unde sibi displiceant, qui jam sibi placendo acciderunt.*

C'est ainsi que la faute de saint Pierre lui devint avantageuse en quelque sorte , puisqu'avant que de la commettre il témoigna beaucoup de présomption & de hardiesse , au - lieu qu'après l'avoir commise , il fit voir la sincérité de son repentir par l'abondance & par l'amertume de ses larmes.

Voilà la maniere en laquelle Dieu a permis la chute d'Adam , dans laquelle on ne voit rien qui ne conspire à la gloire du Createur , & à la confusion de la creature. Mais saint Paul a dit une chose en parlant de ce premier péché , qui paraît ^{1. Tim. 14.} d'abord difficile , qui est que lorsque la femme est tombée , elle a été séduite , mais qu'Adam ne l'a point été.

Saint Augustin éclaircit cette difficulté par un exemple bien considérable. Lorsque Salomon , ^{Aug. de Gen. ad lit. lib. 11. c. 42.} dit - il , a consenti à l'impiété de ses femmes étrangères , jusqu'à bâtrir dans Jérusalem des temples à leurs idoles , ce n'est pas qu'étant aussi sage qu'il étoit , il se soit laissé séduire à leurs sacrifices , en s'imaginant , comme elles , que l'on pût rendre à des pierres des honneurs divins. Mais étant transporté pour ces personnes d'une passion aveugle & furieuse , il aima mieux attirer sur lui la colère de Dieu par le viollement du plus grand de ses préceptes , que de déplaire à celles dont il n'adoroit pas les idoles , mais dont il étoit lui - même l'idolâtre dans son cœur :

Salomon vir tanta sapientia, non credidit in simulacrorum cultu esse aliquid utilitatis: sed mulierum amori ad hoc malum trabenti resistere non valuit, faciens quod sciebat non esse faciendum, ne suas quibus diffuebat mortiferas delicias contristaret.

Ainsi lorsqu'Adam se rendit aux instances & aux supplications de sa femme , qui le conjuroit de ne la pas abandonner en un état dont elle commençoit à craindre les suites ; ce n'est pas qu'il se fût laissé séduire comme elle aux paroles du démon , en s'imaginant qu'e Dieu leur avoit défendu le fruit de l'arbre dont ils ne mangeoient point , comme par une espece d'envie , de-peur qu'ils ne devinssent semblables à lui , en discer-nant par eux-mêmes le bien & le mal. Mais il ne voulut pas attrister celle qu'il aimoit d'un amour très-pur , avant que de s'être laissé corrompre par son orgueil. Car il la consideroit tout ensemble , & comme sa sœur , puisque Dieu l'avoit créée comme lui ; & comme sa fille , puisqu'elle avoit été formée d'une partie de lui-même ; & comme sa femme , puisque Dieu la lui avoit donnée pour n'être avec lui qu'un même esprit & qu'un même corps.

C'est en cette maniere , ajoute ce Saint , que Aug. de
civ. Dei,
lib. 14.
c. 11. le premier homme n'ayant pas encore éprouvé quelle étoit la severité de Dieu envers ses crea-tures qui se revolteroient contre ses ordres, s'ima-gina que ce ne seroit qu'une faute venieille , s'il se rendoit complice de la desobeissance de celle qui lui avoit été donnée pour être la compagne de sa vie : *Inexpertus divina severitatis , in eo a falli posuit , ut veniale crederet esse commissum .*

si vita sociam non desereret etiam in societate peccati.

Auguſt. Et il ne faut pas s'imaginer qu'Adam ait été moins coupable , selon la reflexion très-sage du même Saint , parcequ'il n'a pas péché le premier , & qu'il est tombé dans la desobéissance en se laissant aller aux prières de sa femme. Car il n'auroit pas été susceptible de cette molle complaisance qu'il eut pour elle , qu'il auroit dû reprendre d'une faute si criminelle , s'il ne s'étoit aveuglé auparavant par la complaisance superbe qu'il eut en lui-même. Ainsi il n'a pas été moins coupable que sa femme , & en quelque sorte il l'a été davantage. Car il n'a pas péché comme Eve étant séduite par le démon , mais il s'est déterminé lui-même à pecher. Il a vu le mal , il l'a connu , il l'a voulu , il l'a fait avec une pleine volonté : *Adam sciens prudensque peccavit* , dit saint Auguſtin.

Civ. Dei, lib. 14. c. 11. Il est donc vrai , conclut ce grand Saint , que *La femme seule a été séduite par le démon* , selon la parole de S. Paul. Mais s'ils n'ont pas été séduits tous deux par le tentateur , tous deux néanmoins ont succombé à la tentation ; tous deux ont desobeï d'une maniere très-criminelle au commandement formel & unique qu'ils avoient reçù de Dieu ; & tous deux sont devenus par une revolte très-volontaire les esclaves du péché & *du démon* : *Et si credendo non sunt ambo decepti,* *peccando tamen ambo capti sunt* , & *diaboli laqueis implicati.*

Auguſt. Il ne faut pas considerer seulement dans ce premier péché , dit saint Auguſtin , qu'Adam & Eve ont mangé d'un fruit qui leur avoit été dé-

Gen. cont.
Man. lib.
a. c. 15.

fendu ; mais il faut juger de la grandeur de cette faute par celle dont elle n'a été que la suite & que l'accomplissement. Car lorsque cet ange apostat leur a persuadé de violer le commandement de Dieu , en leur promettant qu'ils deviendroient eux-mêmes comme des dieux ; il leur a inspiré un orgueil semblable à celui qui l'a porté à se révolter contre Dieu , & qui du premier des Anges l'a rendu le plus détestable de tous les démons , Unde cecidit demon , inde dejectis . Il leur a persuadé de secouer le joug de la loi qui leur ^{August.} de verb. avoit été imposée , de ne dépendre plus que ^{Apoll.} d'eux-mêmes , d'être en leur propre puissance , ^{serm. 5.} & de se conduire par leur propre volonté , & non par celle de leur Createur ; enfin de ne vouloir plus être assujettis à Dieu , & de vouloir devenir semblables à lui , & lui être égaux autant qu'il seroit en leur pouvoir : Ut sub Deo esse nobilent , & Deo pares esse vellent.

Car Dieu n'a pas créé d'une telle sorte la nature humaine , ajoute ce Saint , qu'elle pût être heureuse par sa propre puissance , sans avoir besoin pour cela que d'elle-même. Cette indépendance n'appartient à aucune creature. Elle ^{Ang. de tiv. Dei,} est propre à Dieu , & incommunicable à tout autre. Lui seul est toujours bon , toujours grand , toujours heureux ; parcequ'il est lui-même sa bonté , sa grandeur , sa beatitude. Ainsi toute creature , ou Ange , ou homme , qui ne veut plus dépendre de Dieu , se révolte contre lui en voulant devenir égale à lui ; & elle mérite de perdre tout ce qui lui avoit été donné , pour avoir voulu s'attribuer par une usurpa-

tion sacrilege , ce qui n'appartient qu'au Tout-puissant.

C'est pourquoi saint Augustin considerant avec une vûe plus profonde ce premier peché , nous enseigne qu'il est d'autant plus grand , qu'il enferme seul tous les pechés.

Auguſt. v Enchir. cap. 45. Car c'est *un attentat* , dit ce saint , contre la Majesté de Dieu , puisque l'homme en le com-

„ mettant a voulu en quelque sorte devenir Dieu.

„ C'est *une infidélité & une trahison* , puisque „ l'homme se trouvant entre Dieu & le démon , „ croit le démon plutôt que Dieu , & se met du „ côté de l'ange apostat , pour secouer , comme lui , „ le joug de Dieu.

„ C'est *une profanation & un sacrilege* , puisque „ l'homme a violé dans lui - même cette pureté „ angelique , qui rendoit son ame le temple de „ Dieu.

„ C'est *un homicide* , & le plus grand des homi- „ cides , puisque le premier homme ne s'est pas „ seulement tué lui-même , mais qu'il a étendu ce „ meurtre jusques à cette multitude innombrable „ d'hommes qui devoient sortir de sa race dans la „ suite de tous les siecles.

„ C'est *un adultere & une corruption* qu'on ne „ peut assez exagerer , puisque l'ame de l'homme „ qui étoit l'épouse de Dieu , s'est corrompue „ elle-même en se prostituant au démon qui en a „ été comme l'adultere ; & que sa corruption qui „ a commencé par son orgueil , a passé de son cœur „ dans toutes les puissances de son ame & de son „ corps.

„ C'est *un vol & un larcin* , puisque l'homme

CE QUE JESUS-CHRIST TENTE APPREND. 175
s'est dérobé lui-même à Dieu , comme un escla- « *August.*
ve qui s'enfuit de la maison de son maître pour « *in Encyc.*
n'être plus qu'à soi-même. « *cap. 46.*

C'est une avarice très - criminelle , puisque «
l'homme a désiré ce qui n'étoit pas à lui , & «
qu'il a voulu s'enrichir de ce qu'il avoit dérobé «
à Dieu. «

Enfin , ajoute ce Saint , on trouve tous les pe- «
chés dans ce seul péché , & on en pourroit en- «
core trouver d'autres que ceux que je viens de «
marquer , si on l'examinoit avec plus de soin & «
plus de lumiere. C'est pourquoi le même Saint n'a «
pas craint de dire , que la ruine du premier hom- «
me est incomprehensible , & que son péché est «
ineffable : *Ruina ineffabilis ; & ineffabiliter gran-* «
de peccatum. «

On peut tirer , selon les Saints , une instruc-
tion très-importante de toutes ces circonstances
du péché du premier homme ; principalement
si nous considerons que J E S U S - C H R I S T qui
est le second Adam , est venu pour guérir les
blessures profondes que la nature humaine a re-
çue dans la chute du premier. C'est pourquoi
comme Adam a été tenté , J E S U S - C H R I S T
aussi a voulu l'être ; & cet esprit de malice ,
dont l'orgueil n'a point de bornes , n'a pas
craint d'attaquer le Fils de Dieu par les mêmes
armes ; par lesquelles il avoit vaincu le premier
homme.

Les trois flèches mortelles dont il a percé le
cœur de nos premiers peres , sont : Première-
ment , la sensualité , ou *la concupiscence de la*
chair , lorsqu'il les a portés à manger du fruit
défendu. Secondement , *la curiosité* , ou *la con-*

cupiscence des yeux, lorsqu'il leur a promis que leurs yeux seroient ouverts pour discerner par eux-mêmes le bien & le mal. Troisièmement, la présomption, ou *l'orgueil de la vie*, selon l'expression de saint Jean, lorsqu'il leur a persuadé qu'ils deviendroient semblables à Dieu, en trouvant, comme lui, dans eux-mêmes la source de leur bonheur.

Le démon a attaqué de-même le Fils de Dieu en la première maniere, lorsqu'il l'a porté à soulagier son indigence *en changeant les pierres en pain*, ce qui auroit été une faute d'*intemperance*. En la seconde, lorsqu'il lui a dit *de se jeter du haut du temple, dans l'espérance que les Anges le soutiendroient & l'empêcheroient de tomber*, ce qui auroit été tenter Dieu par *une curiosité criminelle*. Et en la troisième, lorsqu'il lui promit *qu'il lui donneroit tous les royaumes & toute la gloire du monde s'il vouloit l'adorer*, s'imaginant qu'il le feroit ainsi tomber dans le piege de l'orgueil.

Mais si le Sauveur est attaqué comme l'ont été nos premiers peres, la maniere dont il se défend est bien differente. Il ne raisonne point, comme Eve, avec le démon. Il ne le fortifie point, comme elle, en s'affoiblissant; & il ne lui parle point avec doute de la certitude des ordonnances de Dieu. Il lui oppose d'abord *le bouclier de la foi*, & il repousse ces trois tentations par *l'épée de la parole de Dieu*: La première, en lui disant après l'Ecriture: *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu*. La seconde, en lui citant cette seconde parole de la loi de Dieu:

Vous

Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.
Et la troisième en le confondant par ce troisième oracle de la même loi : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, & vous ne servirez que lui seul.

C'est ainsi que J E S U S - C H R I S T a combattu le tentateur ; & c'est ainsi qu'il nous apprend à le combattre. Cet ennemi n'est redoutable qu'à ceux qui ne sont pas résolus de lui résister. La foi chancelante le rend fort ; la foi vive le met en fuite. Il entre sans peine dans le cœur superbe, comme a été le cœur d'Adam & d'Eve , parce qu'il en trouve la porte ouverte. Mais il ne peut rien sur le cœur humble , parce qu'étant toujours fermé à la sensualité , à la curiosité & à l'orgueil , il n'est ouvert qu'à la pureté , à la simplicité , & à l'humilité divine & édifiante de JESUS-CHRIST.

¶. 9. Alors le Seigneur appella Adam , & lui dit : Où êtes-vous ? Tertullien dit que Dieu parle « *Tertul.* » à Adam comme s'il ne savoit pas ce qu'il lui demande , pour lui donner lieu de confesser sa faute , & d'en obtenir ainsi le pardon : *Interrogat Deus quasi incertus , ut det Ada locum sponie confidendi delictum , & hoc nomine relevandi.* » *advers.* *Marc.* *lib. 2.* *c. p. 23.*

Cette parole aussi peut être considérée comme un avertissement que Dieu donne à Adam , non comme un Juge irrité , mais comme un pere « *Chrys.* » touché de compassion , qui tâche de le faire rentrer en lui-même , en lui disant : *Adam où êtes-vous ?* comme s'il lui disoit : Où avez-vous été « jusqu'à cette heure , & où êtes-vous présentement ? Quelle étoit la gloire dans laquelle je « vous ai créé , & quel est cet abysme de maux

M

178 GENÈSE. CHAP. III. SENS SPIR.
dans lequel vous vous êtes précipité volontairement.

C'est la maniere pleine de bonté dont Dieu traite les pecheurs qu'il veut convertir , selon l'image excellente que J a s u s - C H R I S T nous en a tracée en la personne de l'enfant prodigue. Car quand ce jeune-homme , qui d'innocent & de très-heureux qu'il étoit , s'étoit rendu si coupable & si malheureux , commença à rentrer en lui-même , & qu'il prit la resolution de s'aller jeter entre les bras de celui qu'il avoit si fort offensé par ses desordres : il ne faut pas croire , dit saint Augustin , que cette pensée lui fût venue de son propre mouvement , ni qu'il en puisse venir naturellement une semblable au pecheur dont il étoit la figure. Mais c'est Dieu qui l'a reveillé de son assoupiissement mortel. C'est lui qui lui a parlé au fond du cœur ; comme s'il lui eût dit : Où êtes-vous , mon fils ; & Où étiez-vous autrefois ? Quel étoit votre bonheur quand vous demeuriez avec moi ; & quelle est votre misere depuis que vous avez voulu ne dépendre que de vous seul ? Revenez donc , mon fils , demandez pardon à celui qui est piét de vous le donner , & qui n'a point cessé de vous aimer , lors même que vous faisiez tout ce qui vous pouvoit rendre digne de sa haine. Vous avez oublié votre pere : mais votre pere n'a pas oublié son fils .

D'où ce jeune-homme , ajoute ce saint Docteur , auroit-il pu former une pensée & une résolution si sage , si son pere même ne la lui avoit inspirée dans le fond du cœur , par une misericorde digne de sa bonté infinie : Unde vero

*iste banc cogitationem habuisset, nisi eam in occulto
pater misericordissimus inspirasset?*

Il semble que Dieu ait voulu instruire encore par cette conduite dont il a usé envers le premier homme, tous ceux qui ont quelque autorité sur les autres. Car il est certain que Dieu connoissoit mieux le crime d'Adam, qu'Adam même qui l'avoit commis. Et cependant il ne veut point condamner le coupable qu'après l'avoir interrogé & l'avoit oui, pour apprendre à tous ceux qui sont en pouvoir de juger, & à ceux qui aiment à juger des autres inconsidérément, sans même en avoir reçû aucun pouvoir, qu'on ne doit jamais déferer à des accusations vagues, sans preuve & sans fondement ; mais que l'on doit toujours interroger les accusés, & leur donner lieu de répondre & de se défendre.

¶. II. *D'où avez-vous sçû que vous étiez nud, sinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avois défendu de manger?* Nous voyons ici la maniere dont Dieu punit l'homme après son peché. Et si nous considerons bien, dit saint Augustin, cette premiere beatitude dans laquelle il avoit été créé d'abord, & cette extrême misere dans laquelle il est tombé après sa revolte, il ne nous restera que d'adorer la sainteté & la sagesse souveraine du Createur, qui a été obligé de faire ressentir son pouvoir & sa justice à sa creature, après qu'elle a abusé si indignement de toutes les grâces qu'elle avoit reçue de sa bonté. Adam a voulu se soustraire à l'empire de celui à qui il devoit tout, & Dieu a permis que son corps

*Chrys. in
hunc lo-
cum. Tera-
tul. adv.
Marc. lib.
2. c. 259*

*Aug. de
civ. Dei,
lib. 14.
cap. 13.*

„ s'est soustrait à la domination de son esprit. Il
„ s'est révolté contre celui qui l'avoit comblé de
„ ses faveurs ; & toutes les puissances de son corps
„ & de son ame se sont revoltées contre sa raison.

„ Son corps même seroit devenu *spirituel*, s'il étoit
^{1. Cor. 15. 24.} „ demeuré fidèle à Dieu : & lorsqu'il l'a aban-
^{ibid.} „ donné, son ame même est devenue toute char-
nelle : *Qui futurus erat etiam carne spiritalis,*
factus est etiam mente carnalis.

Adam avoit souhaité par un orgueil impie de n'être qu'à lui, & de ne dépendre que de lui, s'assurant qu'il deviendroit ainsi très-heureux : Dieu l'a laissé à lui, & il s'est trouvé reduit à l'extremité de l'indigence & de la misere, esclave du peché & du démon, lui qui avoit affecté de se rendre souverainement libre, n'étant plus maître, ni de la nature, ni des animaux, ni de son esprit, ni de son propre corps ; & d'immortel qu'il étoit auparavant, puisqu'il ne seroit jamais mort s'il l'avoit voulu, il est devenu sujet à la mort & temporelle & éternelle, c'est-à-dire, du corps & de l'ame.

C'est ce que le même Saint renferme excell-
^{Aug. 14. 24.} „ lemment en cette scule parole : L'homme a aban-
^{de civit. Dei, lib.} „ donné Dieu parcequ'il s'est plu en lui-même,
„ & qu'il a voulu n'être qu'à lui. Dieu l'a aban-
„ donné à lui selon son desir. Et n'ayant pas voulu
„ obeir à Dieu, il s'est trouvé divisé contre lui-
„ même, & son corps n'a plus obeï à son esprit :
^{August. ibidem.} „ *Donatus est itaque homo sibi, quia deseruit Deum*
placendo sibi. Et non obediens Deo, non potuit obe-
dire nec sibi.

Ainsi c'est avec grande raison, que Dieu de-
mande à Adam d'où lui étoit venu cette pensée

A D A M E T E V E S' E X C Ü S E N T. 181
qu'il étoit nud , sinon de ce qu'il avoit violé son commandement par une desobéissance si criminelle ? Car avant cela ils ne s'appercevoient point qu'ils füssent sans habits , comme il a été marqué auparavant , parcequ'ils étoient tels alors que Dieu les avoit créés , & qu'il n'y avoit rien en eux qui pût les faire rougit , leur corps étant parfaitement soumis à leur ame.

¶. 12. La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre , & j'en ai mangé. C'est un orgueil bien digne de haine , dit saint Augustin , lorsqu'un homme après avoir commis un crime visible , au lieu de diminuer sa faute en la confessant , s'efforce de la couvrir par une excuse frivole , qui est encore un second orgueil , & une seconde faute . Adam & Eve ne désavouent pas en effet leur crime , quand Dieu leur en parle , comme Caïn nia depuis si hardiment le meurtre qu'il avoit commis : mais ils s'excusent injustement & superbement , Adam sur Eve , & Eve sur le serpent : comme si on ne devoit pas rejeter quelle creature que ce pût être , lorsq.x elle tâche de nous persuader le contraire de ce que Dieu nous a commandé .

Il ne paroît jusqu'ici , dit saint Augustin , en ces deux premiers hommes aucune marque d'un vrai repentir . Les coupables ne demandent point pardon à leur Juge ; & ceux qui s'étoient blessés si mortellement , n'implorent point la bonté du Medecin qui les peut guérir .

Nous voyons par un si grand exemple , que ce n'est pas le peché , mais la grace seule qui humilie . Adam avoit commis un peché effroya-

M iij

ble & incomprehensible, selon les Saints. Il étoit tombé comme du ciel en terre, c'est-à-dire du comble de la felicité dans l'abysme de tous les maux. Et cependant il ne s'humilie point comme David ni comme saint Pierré, parcequ'encore qu'il fût infiniment plus coupable qu'eux, il n'a voit point neanmoins été encore touché, comme il fut depuis, par une vive impression de l'Esprit de Dieu.

On peut même remarquer en lui une étrange dureté envers sa femme. Lorsqu'elle le porte à desobeir à Dieu, au-lieu de l'instruire & de la faire rentrer dans son devoir, il tombe avec elle par une mollesse & une complaisance inexcusable. Et après lui avoir témoigné dans son peché une affection excessive, & entierement déreglée, il se declare contre elle avec une grande dureté quand Dieu lui reproche sa desobeissance, & il rejette sur elle seule un crime dont il étoit plus coupable qu'elle, comme ayant eu plus de lumiere & de force qu'elle, pour se conserver dans son innocence.

*. 22. *Et Dieu dit : Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal.* Si l'on remarque une espece d'ironie dans ces paroles, elles sont d'ailleurs remplies d'une si haute *Chrysost.* sagesse, que saint Chrysostome dit que nous de-
in Gen. bomis. vons éllever nos esprits pour les concevoir d'une *19. post init.* maniere digne de Dieu. Car au-lieu qu'il y au-
roit eu de la justice que Dieu donnât à Adam
des marques de cette indignation que sa deso-
beissance avoit méritée, il lui parle au-contreire
avec une douceur pleine de sagesse, comme un
pere qui étant offensé par son fils, ne s'emporte

point contre lui; mais qui consultant plutôt sa " tendresse paternelle que l'injure qu'il a reçue , ne " pense qu'à porter son fils à rentrer en lui-même , " afin que condamnant sa faute il se rende digne " d'en obtenir le pardon.

C'est pourquoi cette parole : *Voilà Adam devenu comme l'un de nous*, est très-capable de piquer l'insensibilité d'Adam , comme s'il lui eût dit , selon la pensée de saint Augustin : Qu'avez-vous fait? Où est le fruit de cet orgueil dont vous avez été possédé ? Vous avez méprisé votre Dieu & votre Pere pour croire votre ennemi; & au-lieu de devenir semblable à nous , selon la promesse de cet imposteur , vous êtes devenu semblable aux bêtes. Vous avez quitté ce comble de gloire où vous aviez été créé , pour vous jeter volontairement dans un abysme de maux. Reconnoissez donc au-moins après une si cruelle expérience , que c'est moi qui suis votre unique & votre souverain bien , qui vous suffis seul , & hors lequel rien ne vous suffit ; & que quand vous vous separerez de votre Dieu il ne perdra rien, parcequ'il n'a aucun besoin de ses creatures, mais que vous ne pouvez vous séparer de lui sans vous perdre.

*Aug. de
Gen. ad
lit. l. 11.
c. 39.*

Aussi le même Saint ajoute , que cette manière ironique dont Dieu lui parle n'est pas une insulte , mais un avertissement très - salutaire ; soit pour lui-même , afin qu'il reconnoisse combien son orgueil l'avoit trompé , & qu'au-lieu d'acquerir la fausse grandeur qu'il s'étoit promise , il avoit perdu la véritable qu'il avoit reçue; soit pour tous les hommes , afin que la chute & la punition du pere devint la terreur & l'in-

M iiii

¶. 23. Après cela le Seigneur Dieu chassa
 Aug. de, Adam de ce jardin délicieux. Adam devoit être
 Gen. ad. chassé, dit saint Augustin, d'un lieu si saint,
 lit. lib. 31. cap. après s'en être rendu si indigne, & il ne de-
 voit plus s'approcher de l'arbre de vie qui lui
 auroit donné l'immortalité, après avoir mérité
 par son crime d'être puni de la mort de l'ame
 & du corps. Car son corps mourut en un sens
 aussi-tôt qu'il pecha par la nécessité de mourir
 dans laquelle il fut engagé au même moment ;
 & son ame mourut d'une mort très - réelle &
 très - effective, lorsqu'elle se sépara par son pe-
 ché, de Dieu qui étoit la source de sa felicité &
 de sa vie.

August. Le même Saint ajoute, que Dieu chassa Adam
 ibidem. par une espece d'excommunication de ce jardin dé-
 licieux, dans lequel l'arbre de vie étoit l'image
 visible de la sagesse invisible : Comme l'Eglise
 qui est aujourd'hui le paradis de la terre, a accou-
 tumé de se séparer selon l'ordre de sa discipline,
 du Sacrement visible de l'autel, ceux qui ont
 tué leur ame par leurs pechés : *Alienandus fue-
 rat Adam à paraido tanquam excommunicatus :
 sicut etiam in hoc parado, id est Ecclesiâ, solent
 à Sacramentis altaris visibilibus homines disci-
 plinâ ecclesiasticâ removeri.*

Un ancien Pere a dit, que Dieu après avoir
 Tertull. chassé Adam du paradis, l'a rendu digne d'y ren-
 de Paix. trer ensuite par le mérite de son humilité & de sa
 cap. 12. pénitence. Et c'est la fin que l'Eglise se propo-
 soit, dit le même saint Augustin, lorsqu'elle sé-
 paroit les pénitens du saint autel, pour préve-
 nir par cette privation temporelle de la Commu-

ADAM CHASSE DU PARADIS. 185
nion du pain de vie , l'excommunication & la condamnation éternelle dont Dieu menace les ames impénitentes & endurcies dans leurs crimes.

C'est ce qu'il fait voir par ces paroles que l'Eglise a jugé dignes d'être inserées dans son Office. Que chacun , dit ce Saint , considere " avec attention le fond de son cœur ; & s'il re- " connoît qu'il a blessé mortellement son ame " In Dedi-
par quelque crime , qu'il ait soin de la purifier " Eccles. 2.
par la priere , par les jeûnes & par les aumô- " Auguſt. 132. de-
nes avant que d'oser s'approcher de la sainte " emp-
Eucharistie. Car celui qui se reconnoissant cou- "
pable d'un crime se sépare de lui-même du ſaint " autel , se rendra bien-tôt digne d'obtenir le par- " don de la misericorde de Dieu ; parceque comme " celui qui s'éleve sera abbaillé , aussi celui qui " s'abbaillé sera élevé. Et après que par un humble " aveu de sa faute , il se sera ainsi séparé de l'au- " tel visible de l'Eglise , pour s'en approcher en- " suite après s'être purifié par la pénitence ; il ne " craindra plus en aucune sorte d'être chassé du " festin invisible du ciel , par l'arrêt funeste d'une " excommunication éternelle : *Qui agnoscens rea-*
tum suum ipse se humiliiter ab altari Ecclesiae , pro-
emendatione vita removere voluerit ab aeterno illo
& celesti convivio excommunicari penitus non ti-
mebit.

¶. 23. Le Seigneur Dieu fit sortir Adam du jardin de délices , pour labourer la terre de laquelle il avoit été tiré. On reserve l'explication de ce verset pour le chapitre 5. où l'on doit parler de la pénitence d'Adam.

¶. 24. Dieu ayant chassé Adam , mit un Che-

rubin devant le jardin de délices, qui faisoit étinceller une épée de feu pour défendre d'approcher de *Auguft.*, *l'arbre de vie*. Ceci est arrivé sans doute à la *de Gen.* lettre, dit saint Augustin, & il a été écrit pour *Manic.* l'utilité de l'Eglise qui y devoit trouver des *lib. 8.*
c. 23. structures spirituelles très-propres pour l'éducation de ses enfans. *Le Cherubin*, dont le nom même marque dans la langue originale une plénitude de science, & d'une science qui n'aît de l'amour, nous montre que la vie chrétienne dans laquelle on se nourrit du fruit de l'arbre de vie, qui est JESUS-CHRIST, n'est autre chose, selon la parole de saint Paul, que la foi animée par l'espérance, & agissante par la charité. L'épée de feu que cet Ange fait étinceller de temps en temps, nous marque les afflictions temporelles auxquelles les justes sont exposés dans le cours de cette vie.
 C'est pourquoi ce Saint ajoute : Nul ne peut parvenir à l'arbre de vie que par ces deux choses, par la souffrance des maux temporels, & par la plénitude de la science, c'est-à-dire par la charité qui est selon saint Paul, la plénitude & l'accomplissement de la loi, & à laquelle se rapporte, selon la parole formelle du Fils de Dieu, toute la loi & tous les Prophètes : *Nemo potest pervenire ad arborēm vitæ, nisi per has duas res, id est per tolerantiam molestiarum & scientia plenitudinem, quoniam plenitudo legis est caritas, & in ejus duobus præcepis universa lex pendet & Propheta.*

C'est ainsi que le Chrétien rentre dans le paradis que JESUS-CHRIST nous a ouvert, & qu'il se nourrit de l'arbre de vie. Et non

seulement il rentre dans cet état si heureux, mais il devient lui-même un paradis par la joie interieure & ineffable que le Saint-Esprit lui fait goûter au milieu de ses souffrances, comme le même Saint le dit par ces excellentes paroles : Chaque Chrétien devient lui-même un ^{Auguft.}
^{de Gen.} paradis par la joie qu'il goûte au fond de son ^{ad lit.} cœur. Et toute l'Eglise dans tous ses enfans ^{lib. 12.} qui vivent avec temperance, avec justice, & ^{34.}
avec pieté, se peut très-bien appeler un para-
dis, comme étant comblée des richesses de la
grâce, & pleine des délices toutes chastes &
toutes pures qu'elle goûte dans l'amour de Dieu :

In unoquoque homine latitia bona conscientia, pa- ^{Aug. lib.}
radisus est. Unde & Ecclesia in sanctis tempe-
ranter, justè & pie viventibus paradisus rectè di-
citur, pollens affluentia gratiarum, castisque de-
liciis.

Et parcequ'il semble difficile à comprendre, comment l'ame d'un homme qui souffre se peut appeler un paradis, ce Saint ajoute, Que non ^{Auguft.}
^{de Gen.} seulement la souffrance n'empêche pas cette ^{ad lit.} joie, mais que c'est elle-même qui la donne. ^{lib. 12.}
L'Eglise, dit-il, est un paradis, parcequ'elle ^{34.}
se glorifie dans ses souffrances, & que la pa-
tience même qu'elle reçoit de Dieu lui devient
le sujet d'une extrême joie, qui fait qu'elle s'é-
crie avec David : A proportion que mes dou-
leurs se sont multipliées dans mon cœur, vous
avez multiplié vos consolations qui m'ont rem-
plie de joie de plus en plus : *Ecclesia paradisus*
est, quandoquidem & in tribularionibus gloriatur,
de ipsa patientia plurimam gaudens, quia secun-

dum multitudinem dolorum ejus in corde suo, consolationes Dei latificant animam ejus.

D E Q U E L L E M A N I E R E
*on peut répondre, selon saint Augustin,
 aux objections des Manichéens, tou-
 chant le peché du premier homme.*

Les Manichéens qui se sont déclarés les ennemis des vérités saintes, renfermées dans le vieux Testament, ont fait diverses objections contre ce commencement du livre de la Genèse, ^{August.} _{de Genes.} que saint Augustin rapporte, & ausquelles il joint ^{contra} _{Manich.} ses réponses en peu de mots, qu'il a depuis étendues & éclaircies en divers endroits de ses ouvrages.

Pourquoi, disoient ces herétiques, Dieu a-t-il créé le premier homme, puisqu'il sauroit qu'il devoit tomber dans le peché ? Saint Augustin répond ; Dieu a créé le premier homme, parce que comme il prévoyoit sa chute & les maux qui la devoient suivre, il prévoyoit aussi les grands biens qu'il en devoit tirer, & qu'il gouverneroit cette multitude d'hommes nés pecheurs d'un pere pecheur, avec une sagesse si profonde & si incompréhensible, que sans avoir la moindre part à la malice & au dérèglement de leur cœur, il feroit éclater la sévérité de sa justice dans les uns, & les richesses de sa grace & de sa miséricorde dans les autres.

^{August.} _{ibidem.} *Les Manichéens ajoutoient encore : Pourquoi Dieu a-t-il permis au démon de tenter la femme*

POURQUOI LE PÉCHÉ D'ADAM PERMIS. 189
& de la surprendre? Mais pourquoi, répond le même Saint, la femme s'est-elle tentée & s'est-elle trompée elle-même ; puisque Dieu l'avoit créé si pure & si forte, qu'elle n'avoit rien dans elle qui la pût porter le moins du monde à s'écartier de ce qu'elle devoit à Dieu, & qu'elle eût pu, si elle eût voulu, rejeter d'abord & surmonter le démon avec une facilité incroyable ?

Pourquoi ? continuoient ces herétiques, *Dieu croisait-il la femme*, puisqu'il prévoyoit qu'elle devoit se laisser séduire, & qu'elle entraîneroit avec elle dans la même faute le premier homme, qui n'auroit pu être séduit, & qui n'auroit point peché s'il eût été seul ?

Dieu a créé la femme, répond saint Augustin, parcequ'elle est elle-même un bien, & un si grand bien, que saint Paul dit, *Qu'elle est la gloire de l'homme.* Et si elle eût été aussi dépendante d'Adam qu'elle la devoit être, elle se fût bien gardée de se rendre aux promesses trompeuses du démon avant que d'avoir consulté celui qui lui tenoit lieu de chef & de conducteur ; & se conservant dans les avantages que Dieu lui avoit donnés en la créant, elle ne fût point devenue la source du malheur d'Adam, & de la ruine générale de toute sa race.

Puis donc que c'est le démon qui a été la première cause de tous ces maux, ajoûtoient encore ces herétiques, pourquoi Dieu l'a-t-il créé, lui qui savoit que cet esprit de malice devoit pecher & se revoler contre lui, & engager ensuite toute la nature humaine dans son péché & dans sa révolte ?

Pourquoi, dit saint Augustin, Dieu ne créeoit-il pas le premier Ange, puisqu'il l'a créé dans une beauté & une sainteté parfaite, & qu'ayant été par sa creation Ange, & le premier des Anges, il n'est devenu démon, & le chef des démons que par son orgueil & par une malice toute volontaire ? Que si on s'étonne de ce que Dieu lui a permis de tenter Adam & Eve, pourquoi ne considerera-t-on pas qu'il lui a permis de tenter David, de tenter saint Pierre, de tenter saint Paul, & qu'il lui permet généralement de tenter tous les fidèles ? Et cependant Dieu use avec une de Gen., si admirable sagesse, & une puissance si invincible de Manic. ble de tous les efforts que fait le démon pour l.2. c.8. perdre les hommes, qu'il s'en sert comme d'un moyen le plus propre pour fortifier les faibles, pour perfectionner les forts, & pour augmenter la gloire, & multiplier les couronnes des plus grands Saints.

Ainsi c'est avec une admirable conduite, dit de civit. ailleurs le même Saint, que Dieu a permis au Dei, l. 14.c.27 démon de tenter Adam : parcequ'il avoit créé ce chef de tous les hommes avec une volonté si droite & si pure, que s'il eût mis sa confiance comme il devoit dans le secours de Dieu qui lui étoit toujours présent, l'homme fidèle auroit vaincu l'Ange infidelle : comme au-contre s'il abandonnoit Dieu son Createur & son protecteur par une desobéissance pleine d'orgueil & d'ingratitude, alors l'homme superbe seroit vaincu par l'ange superbe.

Il est donc indubitable, selon la pensée du même Saint, qu'il étoit au pouvoir de Dieu qui n'a point de bornes, de créer l'Ange & l'homme

DIEU JUSTE DANS LE PECHÉ D'ADAM. 191
d'une telle sorte qu'ils n'auroient jamais pû dé-
choir de cet état bienheureux dans lequel il les
auroit établis d'abord. Mais sa sagesse qui est in-
séparable de sa puissance , a jugé plus à propos
de les créer en la maniere qu'il les a creés , pour
des raisons très-grandes & très-dignes de sa ju-
stice & de sa bonté.

Le même Saint nous represente admirable-
ment cette vérité, en ces termes : *Nous publions Aug. de*
par une confession très-salutaire, ce que nous croyons cor. & gr.
par une foi très-certaine, que Dieu qui est le prin-
cipe de toutes choses, a créé d'abord les Anges &
*les hommes dans un état très-saint & très-
heureux : qu'il a bien prévû que le premier Ange &*
*le premier homme tomberoient de cette in-
nocence & de cette felicité qu'il leur avoit don-
née , en une revolte toute volontaire ; mais qu'il a scû en même-temps qu'il étoit plus digne de sa bonté toute-puissante, de se servir des maux où il n'auroit aucune part, pour en tirer de très-grands biens , que d'empêcher qu'il n'arrivât aucun mal:*
*Deus mala ex bonis exoritura prescrivit ; Et sci- Aug.
vit magis ad omnipotentissimam bonitatem per- ibidem
tinere , etiam de malis benefacere , quam mala esse non finere.*

Nous savons de plus , ajoute ce Saint, que „^{Aug.}
Dieu a mis un tel ordre en la nature des Anges „^{ibidem.}
& des hommes , que dans le premier état où il „
les a creés , il a voulu faire voir ce que pouvoit „
la volonté libre en une nature intelligente & par- „
faitemment saine ; & dans le second qui a suivi le „
péché de l'Ange & de l'homme , ce que pouvoit „
sa grace d'une part , & de l'autre la severité de „
ses jugemens. „

Auguſt. „ Le premier Ange s'est revolté d'abord contre
ibidem. „ Dieu avec une partie des Anges, & il est tombé.
 „ par cette même volonté libre que Dieu lui avoit
 „ donnée pour l'aimer & pour le louer. Mais s'étant
 „ ainsi déclaré l'ennemi de Dieu qui l'avoit comblé
 „ de biens , au- lieu de faire tort en quelque chose
 „ à cette Majesté souveraine , tout le mal qu'il a fait
 „ est retombé sur lui-même. Car après s'être sou-
 „ strait volontairement à la bonté du Createur qui
 „ l'avoit rendu si heureux , il n'a pû éviter la sou-
 „ veraineté de sa justice , par laquelle il est devenu
 „ infiniment malheureux.

Auguſt. „ Si tous les Anges fussent tombés comme Lu-
de corr. „ cifer , on auroit pû croire que la volonté libre
& grāt. „ aidée de la grace en une nature toute saine ,
 „ n'auroit pas été capable de maintenir ces puis-
 „ esprits dans la premiere intégrité qu'ils avoient
 „ reçue. Mais lorsque ces Anges rebelles abusant
 „ de leur volonté libre , se sont jettés volontaire-
 „ ment dans le mal , & que le preimier d'entr'eux
 „ & le chef de cette revolte a dit dans son cœur :
 „ *Je serai semblable au Très-haut : tous les saints*
 „ Anges sont demeurés fermes dans la soumission
 „ à Dieu par cette même volonté libre par laquelle
 „ les mauvais étoient tombés : Et saint Michel
 „ chef des saints Anges , a dit dans toute l'étendue
 „ de son cœur , selon que le marque son nom en
 „ la langue fainte : *Quis ut Deus ? Qui est sembla-*
 „ *ble à Dieu ? & qu'est-ce que le neant de la crea-*
 „ *ture , lorsqu'on la compare à l'éternité du Crea-*
 „ *teur ? Postquam Angeli , quorum princeps est dia-*
 „ *bolus , per liberum arbitrium à Domino Deo re-*
 „ *fuga facti sunt , ceteri per ipsum liberum arbit-*
 „ *rium in veritate steterunt.*

C'est

C'est ce qui nous fait voir qu'Adam , qui avoit la même volonté libre & la même grace de la creation pour l'éclairer & le soutenir , qu'ont eue les Anges , est entierement inexcusable dans sa chute ; puisqu'il devoit résister à l'ange apostat , lorsqu'il l'a tenté par sa femme , comme les saints Anges lui ont résisté par la même volonté libre , & par le secours de la même grace qui étoit dans le premier homme.

Car il avoit reçû de Dieu , comme les saints ^{August.}
_{de cor.} Anges , le secours d'une grace attachée à sa na- ^{„ cap. 11. „ g. 1.}
ture , sans laquelle il n'auroit pû perséverer dans ^{„ cap. 11. „}
le bien , quand même il l'auroit voulu , parce-
que l'homme , quelque pur qu'il soit , a toujours
besoin , pour être bon , & pour perséverer dans
la bonne vie , du secours de celui qui est sou-
verainement bon. Par cette grace il pouvoit
perséverer dans la justice avec une extrême fa-
cilité , & cette grace étoit soumise à sa libre
volonté , afin qu'il en usât comme il lui plai-
roit

Mais après avoir établi cette vérité , il nous pourroit venir aisément dans l'esprit , comme le remarque saint Augustin , un doute qui nous ferroit former cette objection : Pourquoi Dieu n'a-
t-il pas donné au premier homme la perséverance
même , & une grace si forte , que non seulement
avec elle il pût ne pas tomber , s'il vouloit ; mais
qu'elle lui donnât même une volonté invincible
de ne point tomber.

Le même Saint répond : Dieu n'a pas donné ^{„ Auguſt.}
_{ib. c. 129.} au premier homme le don de perséverance , mais
il l'a laissé dans la liberté de perséverer , ou de
ne perséverer pas ; parcequ'il l'avoit créé avec

N

„ une volonté si droite , & si exemte , non seulement de tout peché , mais du moindre desir qui l'y pût porter , qu'il étoit digne de la sagesse & de la bonté de Dieu , de commettre la perséverance même au choix de celui qu'il avoit créé „ si juste , & qui pouvoit demeurer si facilement dans cette première justice : *Tales vires habebat ejus voluntas , qua sine ullo fuerat instituta peccato , & nihil illi ex seipsa concupiscentialiter resistebat , ut dignè tanta bonitati , & benè vivendi facilitati , perseverandi committeretur arbitrium.*

C'est pourquoi au-lieu de trouver quelque chose à redire dans la conduite du Createur touchant la chute du premier homme , qui avoit reçû tout ce qu'il devoit avoir pour se conserver dans son innocence , il seroit bien plus juste de rendre de continues actions-de-graces au même Dieu , qui nous guerit de toutes nos blessures par la vertu de son Fils , & qui fait vaincre à notre nature , toute foible & toute impuissante qu'elle est , des obstacles & des ennemis sans comparaison plus grands que tout ce que le premier homme a eu à combattre , lorsque le démon l'a fait tomber .

C'est ce qui a paru , dit saint Augustin , dans le martyre de tant de Saints , & non seulement des hommes , mais de simples femmes , des filles Aug. d. , & des enfans . Adam , dit ce saint Docteur , qui cor. &c. „ avoit été créé si pur & si heureux , & qui éroit „ le maître de sa libre volonté , dans cette extrême „ me facilité qu'il avoit de ne pecher point , peche neanmoins , lorsque non seulement on ne fait „ point de violence pour le porter au peché , mais

lorsque Dieu l'en détourne par son autorité su- «
prême, en le menaçant, s'il peche, de le perdre «
pour jamais.

Les Martyrs au-contreire demeurent fermes «
dans leur innocence & dans la confession de «
J E S U S - C H R I S T, lorsque le monde non seule- «
ment les menace de les perdre s'ils ne renoncent «
le Sauveur : mais lorsqu'il les déchire effecti- «
vement par tous les supplices que la cruauté la plus «
barbare & la plus ingenieuse pouvoit inventer. «
Et cependant Adam voyoit & connoissoit parfa- «
tement les biens incomprehensibles qu'il alloit «
perdre en se séparant de Dieu. Et les Martyrs ne «
voyoient point ces biens spirituels & invisibles «
que Dieu leur promettoit, s'ils lui demeuroient «
toujours fidelles : *Adam & terrente nullo, & in-*
super contra Dei terrentis imperium libero usus
arbitrio, non stetit in tanta felicitate, in tanta
non peccandi facilitate. Sancti autem, non dico ter-
rente mundo, sed saviente ne starent, steterunt in
fide: cum videret ille bona praesentia qua fuerat
relicturus, isti futura qua accepturi fuerant non
viderent.

Qui a pû faire, ajoute ce Saint, un si grand ^{August.}
^{111.} miracle en des personnes si foibles, sinon celui ^{2. Tim.}
^{17.} qui leur avoit donné, comme dit saint Paul, *non* ^{a.}
un esprit de crainte, mais un esprit de sagesse, ^{a.}
d'amour & de force, pour vaincre le démon & le
monde dont il est le prince, avec tout ce qu'il
a de plus attirant dans ses caresses, de plus
épouvantable dans ses menaces, & de plus in-
supportable dans ses tortures & dans ses sup-
plices.

Il ne faut donc pas s'étonner que Dieu ait per-
N ij

mis le peché d'Adam : il faut plutôt admirer que d'un si grand mal Dieu ait tiré des biens & des avantages si prodigieux pour notre salut &

Aug. de Catech. rud. c. 3

pour sa gloire. Et en effet , Dieu pouvoit - il faire voir d'une maniere plus divine & plus éclatante , combien il estimoit la nature humaine , toute malheureuse & toute esclave du peché qu'elle étoit alors , & quel rang elle tenoit dans l'ordre de ses creatures , dit saint Augustin , que d'avoir arrêté dans ses desseins éternels , non que le Verbe égal & consubstantiel au Père se fit Ange pour sauver les Anges : mais que présentant les hommes pecheurs aux anges pecheurs , il se fit homme pour sauver les hommes ? Dieu pouvoit-il rien faire de plus grand pour tirer la nature humaine de cet abîme de misere & de basseſſe où elle étoit plongée , que de l'élever ainsi jusques à la gloire de la divinité même , en sorte que Dieu se fit homme , & que l'homme devint Dieu , les deux natures se trouvant unies en une seule personne : & que le sang de cet Agneau adorable étant répandu sur la croix , devint le remede des pechés du monde , & le ſceau de la reconciliation de l'homme avec Dieu ?

Ceci nous fait voir , selon que saint Augustin , saint Gregoire Pape , & les plus grands Saints l'ont remarqué , que Dieu a tiré du peché d'Adam , non seulement l'élevation singuliere de la nature humaine au plus haut degré qu'elle pouvoit monter , mais encore un prodigieux renouvellement de sa propre gloire. Car mettons-nous devant les yeux le premier état de l'innocence des Anges & des hommes , qui seroient

demeurés tels que Dieu les avoit créés : & le second qui a suivi la chute d'une partie des Anges, & la ruine de tous les hommes, qui ont tous péché dans le premier homme.

Dieu auroit été grand sans doute en ce premier état , où tous les Anges & tous les hommes lui seroient demeurés fidèles : mais si l'on compare cet état d'innocence avec celui qui a suivi le peché , on trouvera que c'est avec grande raison , que l'Eglise dit tous les jours à Dieu par la bouche du Prêtre , qui lui offre sur le saint autel le sacrifice adorable de son Fils : Que si Dieu " a paru grand lorsque par la creation il a établi " la nature humaine en un rang si élevé , il a paru " encore plus grand & plus digne d'être adoré , " & d'être aimé de toutes les creatures , dans la " maniere dont il lui a rendu après sa chute cette " haute dignité qu'elle avoit perdue : *Deus qui " humana substantia dignitatem mirabiliter condi- disti , & mirabilis reformati.*

Car il est aisé de comprendre , selon que saint Augustin le marque en divers endroits , que *la bonté de Dieu , sa justice , sa sagesse & sa puissance* éclatent tout autrement après le peché , que si toutes ses creatures étoient demeurées dans le premier ordre.

Premierement , *La bonté de Dieu* a paru jusques dans son comble , & presque jusques dans un excès incompréhensible à l'esprit humain , lorsque le Verbe de Dieu , sans craindre de faire injure à sa propre grandeur , a rabbaissé sa divinité jusqu'à se faire homme , & jusqu'à mourir d'une mort cruelle & honteuse pour sauver les hommes.

Et cette bonté de JESUS-CHRIST a paru d'autant plus grande , qu'elle s'est trouvée jointe à un souverain pouvoir , puisqu'étant Dieu comme il étoit , il n'a souffert que lorsqu'il lui a plu , & en la maniere qu'il lui a plu : avec des circonstances qui ont fait voir clairement , comme il a été dit ailleurs , qu'il est mort par la même puissance par laquelle il s'est ressuscité après sa mort. Ainsi quoiqu'il soit vrai que Dieu étant l'Etre souverain ; ne peut rien ajouter à sa grandeur qui est infinie , on peut dire néanmoins que lorsqu'il s'est abaissé si profondément pour sauver les hommes , il s'est relevé en quelque sorte au-dessus de lui-même , parceque sa puissance étant demeurée la même , sa bonté a paru ensuite sans comparaison plus grande.

Pline secondus. Un sage Payen a reconnu cette vérité avec beaucoup de lumiere dans les louanges qu'il donne à un Empereur : Lorsqu'un Prince , dit-il , par sa qualité de Souverain est monté au comble de la grandeur , il ne lui reste plus qu'un moyen pour s'élever encore plus haut , qui est de s'abaisser par les témoignages de sa bonté vers ceux qui lui sont soumis ; étant assûré que cette sorte d'abaissement , non seulement ne diminuera rien de sa grandeur , mais la rehaussera au-contraire , & y ajoutera un nouvel éclat : *Nam qui ad summum dignitatis fastigium pervenit , hic uno modo crescere potest , si seipse submittat , sicurus magnitudinis sue.*

C'est pourquoi saint Augustin s'étant proposé cette question , scavoit si la toute-puissance du Fils de Dieu a plus éclaté dans la creation des Cherubins , des Seraphins , & de tous les Anges ,

que dans la justification des hommes , répond en ces termes : Je ne suis pas assez éclairé pour pouvoir prononcer sur une si grande chose. Que ceux qui ont plus d'intelligence & de lumiere jugent , si Dieu a paru plus grand lorsqu'il a créé des esprirs si purs , que lorsqu'il a justifié les hommes impurs. Mais certainement quand on dira que Dieu a fait paroître en cette double merveille un pouvoir égal , on ne peut pas nier au moins , qu'il n'ait plus signalé la bonté lorsqu'il a tiré du peché ceux qui étoient ses ennemis , & qu'il les a rendus saints comme les Anges , que lorsque du neant il a fait les Anges : *Non hic audeo precipitare sententiam. Intelligat qui potest , judicet qui potest , virum majus sic justos creare , quam impios justificare. Ceteri enim , si equalis est virumque potentia , hoc majoris est misericordia.*

Secondement , *La justice de Dieu* a éclaté après le peché , & elle s'est accordée admirablement avec sa bonté , selon la parole de David : *Justitia & pax oscula sunt , en ce que le Fils de Dieu s'étant revêtu volontairement d'une chair mortelle pour racheter les hommes , & pouvant les sauver par une seule de ses actions , puisqu'étant Dieu & homme , elles étoient toutes d'un merite infini , il a voulu néanmoins mourir sur une croix , & être traité comme un scelerat , Isa. 53. 12. pour satifaire exactement à la justice de Dieu son Pere , & à la sienne propre , comme étant un même Dieu avec son Pere.*

Car il a voulu ainsi apprendre aux hommes combien le peché est détestable , & combien les hommes le doivent avoir en horreur , puisqu'il

N iiiij

a été puni si effroyablement en la personne même du Saint des Saints ; & que le Sauveur ayant entrepris de nous délivrer de tous nos maux , la maladie de notre ame s'est trouvée si mortelle Prosper. & si incurable , comme dit saint Prosper , qu'elle Carm. de l' n. n'a pû être guérie autrement que par la mort du grat. c. Medecin même.

45. *Agnoscant homines morbum quibus eripiendis ,
Succurri haud aliter potuit quam morte medensis.*

Troisièmement , *La Sageſſe de Dieu* a éclat   divinement apr  s le pech   , par la maniere en laquelle il a tir   l'homme de l'esclavage du d  mon. Car il sembloit que cet Ange rebelle se fût veng   de Dieu en quelque sorte d  s le commencement du monde , & lui eut insult   d'une maniere tr  s-injurieuse    sa grandeur , puisqu'il lui avoit ravi ses deux premières creatures , qui avoient   t   form  es dans le paradis terrestre comme deux Anges , ayant s  du  t Eve par ses artifices , & fait tomber ensuite Adam par Eve.

**Bern. su-
per Mis-
sus, hom.
3, n. 13.** Le Fils de Dieu a donc voulu faire voir qu'il surmontoit autant le d  mon en sagesſe qu'en puissance. Et comme cet esprit de malice s'  toit jou   en quelque sorte du premier homme , le Fils de Dieu aussi s'  st jou   de lui , selon l'expression de l'Ecriture , qui dit du d  mon : *Le dragon que vous avez form  , pour vous en jouter , & pour lui insulter : D R A C O iste quem formasti ad illudendum ei.*

Car Dieu ayant voulu   tablir la foi de sa divinit   , & la certitude de sa Religion par les oracles des Prophetes , par lesquels il a pr  dit mille ans auparavant toutes les circonstances particuli  res de la naissance , de la vie & de la mort du

DÉMON TROMPÉ PAR L'HUMILITÉ DE J.C. 201
Messie , & ensuite la ruine de l'empire du démon ,
& l'établissement de celui de JESUS-CHRIST :
il sembloit que cet ange apostat , qui étoit par-
faitemment instruit de toutes ces prédictions des
Prophetes , empêcheroit qu'elles ne fussent jamais
accomplies , parceque sachant par l'Ecriture , que
la mort de ce Messie seroit sa ruine , bien loin
de porter les Juifs à le faire mourir , il les dé-
tourneroit au-contraire de ce dessein qui lui de-
voit être si funeste .

Cependant le Fils de Dieu l'a tellement aveuglé par la basseſſe apparente de toute ſa vie , &
ſur-tout par les outrages fanglans qu'il a ſouf-
ferts en ſa Paſſion , qu'encore que le démon eût
témoigné quelque crainte que JESUS - CHRIST
ne fût le Meſſie , ſelon la remarque de quel-
ques Saints ; neanmoins comme cet esprit ſi pé-
nérant eſt en même-temps tout plein d'orgueil ,
il lui fut impossible de comprendre qu'un Dieu
pût ſe refoudre à ſouffrir de ſi horribles indi-
gnités .

Et ainsi lorsque J E S U S - C H R I S T a paru
ſuccomber ſous la violence de cet esprit de ma-
lice , il l'a vaincu & l'a foulé aux pieds en effet ,
& par ſa ſageſſe en le faisant tomber malgré tou-
tes ſes lumieres , dans le piege qu'il lui avoit ten-
du ; *& par ſa justice en ne lui ravissant point , Auguſt.*
comme par une ſouveraine puissance , l'empire que de Trinité
le peché lui avoit donné ſur les hommes ; mais en lib. 13.
lui faisant voir d'une maniere capable de con-
vaincre ſon opiniâtreté , & de confondre ſon
orgueil , qu'il meritoit très-justement de le per-
dre , puisqu'il avoit oſé commettre un ſi horri-
ble attentat , non ſeulement contre un homme
cap. 13.

juste & saint , mais contre celui qui étoit la justice & la sainteté même , étant Dieu & homme tout ensemble.

Quatrièmement , *La puissance de Dieu éclatte prodigieusement dans la maniere dont il a reparé le peché. Car si le premier Ange fût demeuré dans l'état où il avoit été créé , & n'eût point soulevé contre Dieu les Anges & les hommes , Dieu auroit été honoré de toutes ses creatures , mais d'un honneur aussi borné qu'est la creature même , qui n'étant qu'un neant en soi , ne peut rendre à l'Etre infini & souverain un hommage qui lui soit proportionné , & qui soit digne de sa grandeur. Mais depuis le mystere de l'Incarnation , où le second Adam a reparé les ruines du premier , Dieu a été & est honoré véritablement d'une maniere digne de lui , Digne Deo , comme dit saint Paul. Car celui qui adore est aussi grand que celui qui est adoré. Et la victime qui s'offre à Dieu en sacrifice , est aussi grande que celui à qui elle est offerte ; puisque c'est JESUS-CHRIST , qui selon son humanité adore son Pere , & s'offre à lui comme victime , & que c'est le même JESUS-CHRIST , qui selon sa divinité reçoit & cette adoration & ce sacrifice avec son Pere , comme étant avec lui un même Dieu.*

Ces raisons prises de saint Augustin & des plus grands Saints , & de cette haute lumiere avec laquelle ils ont éclairci les mysteres de notre Religion , font voir clairement que lorsque Dieu a permis la chute des Anges & du premier homme , il l'a fait avec une sagesse , une justice & une bonté qui paroîtra digne d'être reverée

NAISSANCE DE CAÏN ET D'ABEL. 203
& d'être adorée de tous les hommes , pourvû
qu'on la considere , non par la seule raison humai-
ne qui n'est que tenebres , mais par la lumiere de
l'Esprit Saint , *qui penetre seul* , comme dit saint ^{1. Cor.}
Paul , & qui découvre , non aux superbes , mais
aux humbles *ce qu'il y a de plus profond & de plus*
caché dans les secrets de la conduite de Dieu : SPI-
RITUS omnia scrutatur , etiam profunda Des. ^{10.}



CHAPITRE IV.

1. **A**dam verò co-
gnovit uxori
rem suam Hevam :
qua concepit & pe-
perit Cain , dicens :
Posedi hominem per
Deum.

2. Rursumque pepe-
rit fratrem ejus Abel.
Fuit autem Abel pa-
stor ovium , & Cain
agricola.

3. Factum est au-
tem post multos dies,
ut offerret Cain de
fructibus terræ mu-
nera Domino.

4. Abel quoque
obulit de primoge-
nitis gregis sui , &
* de adipibus eorum:
& reipexit Domini-
nus ad Abel , & ad

*. 3. *lestr.* post multos dies :

dies , *pro anno.*

Ibid. *hebr.* amena une obla-
tion , *pour offrir,*

1. **O**R Adam connut Eve sa ^{Avant} femme , & elle conçut J. C. ⁴⁰⁰³⁻
& enfanta Caïn , en disant : Je
possede un homme par la grace
de Dieu.

2. Elle enfanta de nouveau
& mit au monde son frere Abel.
Or Abel fut pasteur de brebis , &
Caïn s'appliqua à l'agriculture.

3. Il arriva long - temps //
après , que Caïn offrit // au
Seigneur des fruits de la ter-
re :

4. Abel offrit aussi des pre-
miers nés de son troupeau , &
de ce qu'il avoit de meilleur
& de plus gras. Et le Seigneur

*. 4. * *hebr.* de adipibus.

Adeps , *pro optimo cajuique*

rei , hebraism. *adeps* frumenti
Pf. 80. 17.

regarda favorablement Abel & munera ejus.
ses présens.

5. Mais il ne regarda point Caïn ni ce qu'il lui avoit offert. C'est pourquoi Caïn entra dans une très-grande colere , & son visage en fut tout abbattu.

6. Et le Seigneur lui dit: Pourquoi êtes vous en colere , & pourquoi paroît-il un si grand abattement sur votre visage ?

7. Si vous faites bien , n'en serez-vous pas récompensé ? Et si vous faites mal, ne trouverez-vous pas aussi tôt la peine de votre peché // ? Mais votre concupiscence sera sous vous , & vous la dominerez.

8. Or Caïn dit à son frere Abel : Sortons dehors. Et lorsqu'ils furent dans les champs , Caïn se jeta sur son frere Abel & le tua.

9. Le Seigneur dit ensuite à Caïn : Où est votre frere Abel ? Il lui répondit : Je ne scçai. Suis-je le gardien de mon frere ?

10. Le Seigneur lui répartit : Qu'avez-vous fait ? la voix

¶. 7. *lett.* le peché ne sera-t-il pas aussi tôt à votre porte ? Expl. la peine de votre peché ne vous tiendra-t-elle pas aussi

tes parts. *lett.* Peccatum ad fontes aderit , id est , mox pœnas lucis hebraïm. Peccatum , pœna peccati. Gen. 19. 15. Let. vit. 20. 29.

5. Ad Cain verd , & ad munera illius , non reipexit : iratus que est Cain vehementer : & concidit vultus ejus.

6. Dixitque Dominus ad eum ; Quid iratus es ? & cur concidit facies tua ?

7. Nonne si beneggeris recipies fin autem maiæ , statim in foribus peccatum aderit ? sed sub te erit appetitus ejus , & tu dominaberis illius.

8. Dixitque Cain ad Abel fratrem suum : Egregiamur foras. Cumque essent in agro , consurrexit Cain aduersus fratrem suum Abel , & interfecit eum.

9. Et ait Dominus ad Cain : Ubi est Abel frater tuus ? Qui respondit : Nescio : Num custos fratris mei sum ego ?

10. Dixitque ad eum : Quid fecisti ? vox sanguinis fratris

CAÏN MAUDIT, ET FUGITIF. 209

tui clamat ad me de terra.

11. Nunc igitur maledictus eris super terram, quæ aperuit os suum, & suscepit sanguinem fratris tui de manu tua.

12. Cum operatus fueris eam, non dabit tibi fructus tuos: vagus & profugus eris super terram.

13. Dixitque Cain ad Dominum: Major est iniquitas mea, quæcum ut veniam merear.

14. Ecce ejicis me hodie à facie terre, & à facie tua abicondar, & ero vagus & profugus in terra: omnis igitur qui invenerit me, occidet me.

15. Dixitque ei Dominus: Nequaquam ira fieri: sed omnis qui occiderit Cain, septuplum punietur, Postquam Dominus Cain signum, ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum.

16. Egressusque Cain

¶. 13. hebr. quam ut parcas. ¶ tur, pro multis & gravissimas
¶. 15. lestr. septuplum punie- poenas dabit. hebraism. Vatab.

du sang de votre frere crie de la terre jusqu'à moi.

11. Vous ferez donc maintenant maudit sur la terre, qui a ouvert sa bouche, & qui a reçû le sang de votre frere lorsque votre main l'a répandu.

12. Quand vous l'aurez cultivée, elle ne vous rendra point son fruit. Vous serez fugitif & vagabond sur la terre.

13. Caïn répondit au Seigneur: Mon iniquité est trop grande pour pouvoir en obtenir le pardon //.

14. Vous me chassez aujourd'hui de dessus la terre, & je m'irai cacher de devant votre face. Je serai fugitif & vagabond sur la terre. Quiconque donc me trouvera, me tuera.

15. Le Seigneur lui répondit: Non, cela ne sera pas: mais quiconque tuera Caïn, en sera puni très severement //. Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que ceux qui le trouveroient ne le tuassent point.

16. Caïn s'étant retiré de

devant la face du Seigneur , fut vagabond sur la terre , & il habita vers la region orientale d'Eden.

à facie Domini , habitavit profugus in terra ad orientalem plagam Eden.

. 17. Et ayant connu sa femme , elle conçut & enfanta Henoch. Il bâtit ensuite une ville , qu'il appella Henoch , du nom de son fils.

17. Cognovit autem Cain uxorem suam , quæ concepit & peperit Henoch , & ædificavit civitatem vocavitque nomen ejus ex nomine filii sui , Henoch.

18. Henoch engendra Irad , Irad engendra Maviael , Maviael engendra Mathusael , & Mathusael engendra Lamech.

18. Porro Henoch genuit Irad , & Irad genuit Maviael , & Maviael genuit Mathusael , & Mathusael genuit Lamech.

19. qui eut deux femmes , dont l'une s'appelloit Ada & l'autre Sella.

19. Qui accepit duas uxores , nomen uni Ada , & nomen alteri Sella.

20. Ada enfanta Jabel , qui fut pere de ceux qui demeurent dans des tentes , & des pasteurs.

20. Genuitque Ada Jabel , qui fuit pater habitantium in tentoriis , atque pastorum.

21. Son frere s'appelloit Jubal : & il fut le pere de ceux qui jouent de la harpe & de l'orgue.

21. Et nomen fratris ejus Jubal : ipse fuit pater canentium cithara & organo,

22. Sella enfanta aussi Tubalcain , qui eut l'art de travailler avec le marteau , & qui fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain & de fer. Noema étoit la sœur de Tubalcain.

22. Sella quoque genuit Tubalcain qui fuit malleator & faber in cuncta opera æris & ferri. Soror verò Tubalcain , Noëma.

23. Or Lamech dit à ses femmes Ada & Sella : Femmes de Lamech , entendez ma

23. Dixitque Lamech uxoribus suis Adæ & Sellæ : Audite vocem meam , uxores

Lamech , auscultate sermonem meum : quoniam occidi vi- rum in vulnus meum , & adolescentulum in livorem meum.

24. Septuplum * ul- tio dabitur de Cain : de Lamech verò sep- tuagies septies.

25. Cognovit quo- que adhuc Adam uxo- rem suam : & peperit filium , vocavitque no- men ejus Seth , dicens: Posuit mihi Deus se- men aliud Pro Abel , quem occidit Cain ,

26. Sed & Seth natus est filius , quem vocavit Enos : iste cœpit invocare no- men Domini .

voix ; écoutez ce que je vais dire : J'ai tué un homme l'ayant blessé : J'ai assassiné un jeune homme d'un coup que je lui ai donné.

24. On vengera sept fois la mort de Caïn , & celle de Lamech septante fois sept fois.

25. Adam connut encore sa femme : & elle enfanta un fils qu'elle appella // Seth , en di- sant : Le Seigneur m'a donné un autre fils // au-lieu d'Abel que Cain a tué.

26. Il nâquit aussi un fils à Seth , qu'il appella Enos. Ce- lui-là commença d'invoquer le Nom du Seigneur.

* ¶. 24. Septuplum , pro gra- ter scilicet. Est enim genus fer- viter. Septuagies septies , pro minum in hebræo.
longè gravius. hebraism. Ibid. lett. Seimen aliud.

¶. 25. lett. Et vocavit , ma-



SEN S L I T T E R A L .

¶. 1. **O**R Adam connut sa femme. Adam & Eve demeurerent vierges dans le Pa- radis , & en sortirent vierges. Que si l'on de- mande , dit saint Augustin , pourquoi Dieu les ayant unis par un mariage si saint , & dont la pureté est au-dessus même de nos pensées , ils

n'en ont pas usé dans cet état d'innocence ; il est aisé de répondre, ajoute ce Saint : Premierement, qu'ils ne l'ont pas fait , parceque la femme n'a presque pas été plutôt formée qu'elle est tombé dans le péché, qu'elle y a fait tomber l'homme , & que l'un & l'autre a été chassé du Paradis.

August. de Gen. Secondement , on peut répondre , qu'ils n'ont point usé du mariage dans ce lieu saint : parce-
ad litt. l. 9. c. 4. que Dieu ne le leur avoit pas commandé. Car on
Chrys. peut dire avec grande raison , ajoute le même
in Gen. bœm. 18. Pere , qu'il ne leur seroit point venu dans la pen-
sée d'user du mariage , à moins que l'autorité mê-
me de Dieu ne les y eût obligés ; parceque
cet état si saint où ils avoient été créés n'étant
pas capable de la moindre impression de cette
concupiscence tenebreuse dont les sens sont au-
jourd'hui tout enveloppés , & que n'y ayant rien
ni dans leur esprit , ni dans leur corps qui leur y
donnât la moindre pente , ils se voyoient l'un
l'autre comme un Ange verroit un Ange , selon
qu'il a été marqué auparavant ; *Cur enim non ad*
ibid. Augst. ibid. *hanc rem divina expectaretur autoritas , ubi nulla concupiscentia tanquam stimulus inobedientis carnis urgebat ?*

V. 1. *Eve enfanta Caïn* , en disant : Je possède un homme par la grâce de Dieu. Le mot de Caïn est dérivé en hébreu d'un verbe qui signifie posséder , comme qui dirait en François , la possession . Et il paraît par ce nom qu'Eve donna à son fils ainé , que dans son malheur même elle eut une grande joie de se voir devenue mère. Cat il semble , dit saint Basile , qu'elle s'est consolée en quelque sorte de la mortalité à laquelle elle

elle avoit été condamnée , par cette espece d'immortalité qu'elle devoit trouver dans la succession de tous ses enfans.

¶. 3. 4. Cain offrit des présens à Dieu des fruits de la terre , & Abel offrit des premiers nés de son troupeau , & de ce qu'il avoit de plus beau & de plus gras. Il semble qu'il y ait eu quelque différence entre les présens de ces deux frères , l'Ecriture marquant expressément , qu'Abel offrit à Dieu ce qu'il y avoit de plus gras dans ses troupeaux , & ne disant point que Cain offrit ce qu'il y avoit de plus beau dans les fruits qu'il avoit cueillis de la terre.

Ainsi les dons furent semblables à ceux qui les offroient. Cain , dit saint Chrysostome , ne se mit point en peine d'offrir à Dieu les fruits les plus excellens , parcequ'il n'avoit point l'estime qu'il devoit avoir de la grandeur de celui dont il avoit tout reçû. Et Abel au-contraire lui offrit tout ce qu'il y avoit de plus beau & de plus estimable dans ses troupeaux : *Ex optimis optima* , dit le même Saint , afin que l'excellence de son don répondît à la sincérité de son cœur & à la plenitude de son amour , & qu'il fût la marque de l'hommage souverain qu'il rendoit à Dieu , comme lui étant redevable de tout , & comme esperant tout de sa bonté toute-puissante.

¶. 4. 5. Le Seigneur regarda favorablement Abel & ses présens , mais il ne regarda point Cain , ni ce qu'il lui avoit présenté. Saint Jérôme remarque que Theodotion avoit ainsi traduit ces paroles : *Et le Seigneur consuma par un feu du ciel les présens d'Abel , & non ceux de Cain.* Ce

Q

qui a rapport à d'autres endroits de l'Ecriture, où il paroît que Dieu pour montrer qu'un sacrifice lui étoit agreable , envoyoit du ciel un feu qui le consumoit , comme il paroît par les sacrifices de Salomon , d'Elie , & d'autres encore. On verra dans le Sens spirituel pourquoi Dieu a aimé les dons d'Abel , & a rejetté ceux de Caïn.

V. 5. Dieu ne regarda point Caïn , ni ses dons. C'est pourquoi Caïn entra dans une grande colere , & son visage en fut tout abattu. Il paroît que ce regard dont il est dit que Dieu favorisa l'un de ces freres , & non pas l'autre , marque quelque signe visible par lequel il témoigna agréer les présens d'Abel , & non ceux de Caïn , soit que ce fût le feu qui tomba du ciel sur son hostie , ou quelque autre signe.

V. 6. 7. Pourquoi êtes-vous en colere ? Si vous faites bien , n'en aurez-vous pas la récompense ? Pourquoi vous fâchez-vous contre votre frere ? Tournez au-contreire votre indignation contre vous-même , puisque c'est vous seul qui êtes cause que je n'agrée point ce que vous m'offrez. Car si vous faites bien , vous recevrez pour récompense au-dedans de vous la présence de mon Esprit , & la joie de votre cœur ; & au-dehors des marques de mon affection , semblables à celles que j'ai données à votre frere.

Et si vous faites mal , ne porterez-vous pas la peine de votre peché ? Si vous faites mal , le péché que vous aurez commis ne retombera-t-il pas sur vous-même , en déchirant votre conscience par des remords , & par des peines d'autant plus cruelles , qu'elles sont plus interieures

& plus cachées ? Car c'est un arrêt, Seigneur, de votre souveraine justice, dit saint Augustin, que toute ame déreglée trouve son supplice dans son propre dérèglement : *Fussisti enim & sic est, ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus.*

*Mais vous tiendrez sous vous votre concupis-
cence ; & vous la dominerez.* Ces paroles font voir contre les Herétiques de ces derniers temps, que l'homme après sa chute est demeuré le maître de ses actions, que Dieu le punit très-justement lorsqu'il fait le mal, parcequ'il le fait librement, avec joie, & avec une pleine volonté. Mais en même-temps il doit reconnoître, dit saint Augustin, que comme il n'a besoin que de lui-même pour faire le mal, il a besoin de Dieu pour faire le bien par la douceur de sa grace, qui le rend vraiment libre, en lui inspirant une bonne volonté, au-lieu de la mauvaise qu'il a de lui-même. C'est pourquoi J E S U S - C H R I S T nous dit : *Si le Fils vous met en liberté, vous serez alors vraiment libres.* Et saint Paul : *Le peché ne vous dominera point, parceque vous êtes sous la grace, & non sous la loi.*

¶. 8. Alors Caïn dit à son frere Abel : Sortons dehors. Et lorsqu'ils furent dehors, Caïn se jeta sur son frere, & le tua. On ne sait ni en quel lieu, ni de quelle maniere Abel fut tué. Il paroît seulement par la suite qu'il ne fut pas étranglé, mais que son sang fut répandu, puisqu'il est dit que la voix de son sang s'élevoit de la terre vers le ciel

¶. 9. Le Seigneur dit ensuite à Caïn : Où est votre frere ? Dieu dans ces premiers temps instruisoit les hommes par lui-même, soit qu'il le

O ij

fut par un Ange qui le rep'sentoit , ou par une voix sensible qu'il leur faisoit entendre , ou par une impression vive qu'il formoit dans leur imagination & dans leur esprit . Et il paroît plus vraisemblable , selon quelques Interpretes , que c'est en cette troisième maniere que Dieu parla à Caïn en cet endroit .

V. 14. Quiconque me trouvera , me tuera. On s'Imagine aisément en entendant ces paroles , qu'il n'y avoit personne qui pût tuer Caïn , n'y ayant alors dans le monde qu'Adam & Eve . Mais il faut considerer qu'Abel a été tué l'an 128. ou 129. parceque ce fut peu avant la naissance de Seth , qui arriva en 130. Dieu leur ayant donné Seth comme pour les consoler de la mort d'Abel . Et si l'on considere combien Adam & Eve ont pû avoir d'enfans & de petits enfans pendant tout ce temps-là , on en trouvera un très-grand nombre . Car l'Ecriture dans ce qu'elle dit de la genealogie d'Adam , n'a marqué qu'en passant les descendans de Caïn , dont elle ne parle plus ensuite , & s'est contentée de nommer les chefs de la tige des Patriarches & de JESUS - CHRIST . Mais il est certain qu'Adam , outre ceux-ci , a eu un très-grand nombre d'enfans , qui pendant sa vie , qui a été de plus de neuf cens ans , ont composé des millions d'hommes & des peuples entiers .

V. 15. Quiconque tuera Caïn , en sera puni sept fois. C'est-à-dire , quiconque vous tuera en sera puni très-severement , parcequ'il n'aura point été détourné de commettre un meurtre comme vous , par la frayeur même de la peine que vous souffrirez pour un si grand crime .

Le Seigneur mit un signe sur Caïn pour empê-

TROUBLE ET FRAYEUR DE CAÏN. LAMECH. 213.
cher qu'il ne fut tué par ceux qui le trouveroient. On ne fait pas bien quel a été ce signe. La plus commune opinion est, que le trouble de son ame paroissoit au-dehors par la tristesse & l'abattement de son visage, & que le tremblement continual de son corps rendoit visible l'agitation de sa conscience, toujours déchirée par l'image & par les remords de son crime.

¶. 16. Caïn habita vers la region orientale d'Eden. L'Hebreu porte au pays de Nod. Plusieurs croyent qu'il alla demeurer au-delà du paradis terrestre, appellé Eden dans l'Ecriture.

¶. 17. Cain bâtit une ville, qu'il appella Enoch du nom de son fils. Il n'osa donner à cette ville son propre nom, parcequ'il étoit en execration à toute la terre.

¶. 19. Lamech eut deux femmes. L'une s'appelloit Ada, & l'autre Sella. Les anciens Peres ont fort condamné dans Lamech cette polygamie, c'est-à-dire, cette pluralité de femmes qu'il introduisit contre la premiere loi que Dieu donna au premier homme dans le paradis. La polygamie a été depuis permise aux hommes après le deluge, pour reparer plutôt le genre humain, & aux Juifs pour multiplier le peuple de Dieu dont le Messie devoit naître. Mais J E S U S - C H R I S T établissant la loi nouvelle, l'a condamnée, & il a rétabli la sainteté du mariage telle qu'elle étoit dans son origine, par l'union indissoluble de l'homme avec une seule femme.

¶. 23. Fai tué un homme de la playe que je lui ai faite, & un jeune homme du coup que je lui ai donné. Cet endroit est fort obscur. Il ne paroît point qui est cet homme & ce jeune homme
O iij

que Lamech dit qu'il a tué. C'est une tradition des Hebreux rapportée par saint Jérôme, que Lamech étant à la chasse, & un jeune homme qui l'accompagnoit lui ayant dit qu'il voyoit une bête, la tira à coups de flèches, & que s'en étant approché, il reconnut que c'étoit Caïn qui étoit assis en ce lieu-là, qu'il avoit tué. Et que dans la douleur de cette méprise, il avoit tué le jeune homme qui en avoit été cause. Mais cette histoire est rejettée comme fabuleuse par plusieurs, & entr'autres par Théodore.

¶. 24. *On vengera sept fois la mort de Caïn, & celle de Lamech septante fois sept fois.* C'est là le sens que les nouveaux Interpretes donnent à ce verset; & ce sens est encore appuyé par le verset 15. plus haut, qui est très-clair. Mais il est difficile de comprendre la raison pour laquelle Lamech dit que celui qui le tuera sera puni beaucoup plus sévèrement que celui qui tuera Caïn. La plupart des Anciens ont entendu autrement ce verset, & l'ont expliqué ainsi: *On se vengera sept fois de Caïn, & septante fois sept fois de Lamech.* Ce sens supposé, Lamech dit que si Caïn avoit été puni sept fois, il le devoit être septante fois sept fois, parceque Caïn n'avoit point eu d'exemple de la maniere dont Dieu devoit punir l'homicide; au lieu que la punition de Caïn, que Lamech avoit vué devant ses yeux, ne l'avoit point détourné de commettre un semblable crime. Mais il faut reconnoître que ce verset & le précédent seront toujours très-obscurcs, & que les éclaircissemens que l'on tâche d'y donner, ne sont que des conjectures.

¶. 26. *Adam connut encore sa femme, & elle*

SETH, TIGE DES SAINTS ET DE J. C. 215
enfant^a un fils qu'elle appella Seth. L'Ecriture , après avoir marqué la genealogie de l'impie Cain , dont elle ne doit plus parler , retourne à Adam , & elle dit que Dieu , comme pour repa- rer la perte qu'il avoit faite de son fils Abel , lui donna Seth , qu'il avoit choisi pour être la tige de toute la race des Saints , & d'où J e s u s - C H R I S T devoit naître. Son nom même , com- me il est arrivé en d'autres Saints , marquoit ce dessein de Dieu. Car *Seth* signifie fondement dans la langue originale , parceque ce Patriarche étoit la figure du Fils de Dieu , qui devoit être le sou- tien & le fondement du nouveau monde qui est son Eglise.

¶- 26. *Celui-là commença d'invoquer le Nom du Seigneur.* C'est-à-dire , par un culte public & par de certaines ceremonies. Car il est certain qu'Adam & Abel avoient adoré & invoqué Dieu auparavant d'une maniere très-sainte. L'Hebreu porte : *On commença alors à invoquer le Nom du Seigneur.*

Quelques Interpretes Hebreux traduisent ainsi cette parole : *Alors on commença à invoquer le Nom de Dieu d'une maniere profane*, c'est-à-dire, que l'on commença à reverer les idoles sous le nom de Dieu. Mais les plus considerables d'ent'reux traduisent : *Alors les hommes de piété commencèrent à être appellés enfans de Dieu.* Ce qui a du rapport avec le commencement du sixième chapitre de ce Livre , où les enfans de Seth sont appellés enfans de Dieu. Et un savant Interprete traduit : *Capit Enos appellari nomine Dei. E n o s commença à être appelé du Nom de Dieu.* C'est-à-dire , à être appellé Ministre de Dieu , parcequ'il apprit aux hommes à honorer

O iiiij

Dieu par un culte particulier.

Les Septante lisent : *Iste speravit invocare :*
C E L U I - C I *esperant en Dieu, invoqua son Nom.*
 Il invoqua Dieu esperant en lui, parceque c'est
 l'esperance qui anime la foi, & qui nous porte
 à rendre à Dieu la souveraine adoration qui lui
 est dûe, dans l'attente des biens éternels qu'il nous
Hebr. ii. a promis, selon cette parole de saint Paul : *Il est
 impossible de plaire à Dieu sans la foi. Car pour
 s'approcher de Dieu, il faut croire premierement
 qu'il y a un Dieu, & qu'il récompense ceux qui la
 cherchent.*



SENS SPIRITUEL.

¶. I. *Eve enfanta Caïn, en disant : Je possède*
un homme par la grâce de Dieu. Il pa-
Chrys. in Genes. 18. toit, selon la pensée de saint Chrysostome, que
 Dieu toucha Eve, & qu'étant penetrée d'un pro-
 fond regret de sa faute, elle souffre les douleurs
 horribles de l'enfantement ausquelles elle avoit
 été si justement condamnée, avec un esprit
 non seulement de patience, mais de pénitence &
 d'humilité. C'est pourquoi comme si elle eût
 oublié ces tranchées si vives qui venoient de
 déchirer ses entrailles, elle ne pense qu'à bénir
 Dieu de ce qu'il l'avoit rendu mère, & mère
 d'un fils. Comme si elle lui disoit : Je ne consi-
 dère point cet enfant, mon Dieu, comme le
 fruit de la nature, mais comme le don de votre
 grâce. Vous me l'avez donné, je vous le rends.
 Conservez-le comme une chose qui vous ap-
 partient, & ne dédaignez pas d'être le père &

SAINTETÉ D' EVE. MÈRES CHRÉTIENNES. 217
de la mère & de l'enfant, comme vous êtes le Createur de l'un & de l'autre.

C'est l'image de ce que doivent faire les mères Chrétiennes, selon ce qui est rapporté de la mère de saint Bernard, qu'aussi-tôt qu'elle étoit accouchée, elle offroit son enfant à Dieu, comme reconnoissant qu'il étoit beaucoup plus à lui qu'à elle : & les mères doivent être encore plus touchées de cette vérité, lorsque leurs enfans ont été regenerés dans l'eau du Batême, puisqu'après une si grande grâce elles doivent considérer sans comparaison davantage cette seconde naissance toute spirituelle & toute divine, qui les a rendus enfans de Dieu & héritiers du ciel, que la première par laquelle ils sont venus au monde comme enfans d'Adam, & comme assujettis au péché & à la mort.

V. 2. *Elle enfanta encore, & mit au monde son frere Abel.* C'est Eve, comme nous venons de voir, qui donna à Caïn son nom, qui signifie *possession*, comme si ce lui eût été une grande richesse que d'avoir un fils. L'Ecriture ne dit point que ce fut elle qui donna à un second fils le nom d'Abel, qui signifie *vanité* : & il est assez vraisemblable que ce fut ou Adam avec elle, ou Adam seul qui le lui donna, puisqu'il appartient encore plus au père qu'à la mère de nommer son fils : comme nous voyons dans la suite que ce fut Seth qui donna à son fils le nom d'Enos.

Et cela étant supposé, il semble qu'on pourroit dire qu'Adam étant certainement plus éclairé qu'Eve, & plus profondément penetré de son malheur, corrige en quelque sorte le

nom de *possession* qu'Ève avoit donné à son fils-aîné pour marquer sa joie , en nommant le second , Abel , c'est-à-dire , *vanité*. Comme s'il disoit : Que pouvons-nous *posséder* en cette terre , où nous sommes bannis nous & nos enfans , qui naissent comme une race malheureuse & mortelle , & de peres malheureux & condamnés à la mort ? *Abel* sera appellé *vanité* , parceque *tout homme n'est qu'un néant & qu'un abîme de vanité* : *UNIVERSA vanitas omnis homo vivens* , qui est la pensée que David a eue depuis , que quelques Interpretes attribuent à Adam en cette rencontre .

V. 4. 5. *Abel offrit de ce qu'il y avoit de plus beau & de plus gras dans son troupeau. Et le Seigneur regarda favorablement Abel & ses présens :* mais il ne regarda point *Cain* , ni ce qu'il lui avoit présenté . Nous pouvons remarquer dans ces paroles , selon S. Augustin & S. Gregoire Pape ;

Angusti. „ Premièrement , que le sacrifice est dû à Dieu , de Civ. „ comme l'acte le plus essentiel du culte souverain „ 20. c. 4. „ qui lui appartient ; & qu'il n'y a point d'hom- „ me qui osât dire que ce culte fut dû à un autre qu'à Dieu seul. Qui a jamais cru que l'on dût sacrifier , dit le même Saint , sinon à celui qu'il a scû , ou qu'il a cru , ou qu'il a voulu faire croire être Dieu ? Sacrificium certè nullus hominum est , qui audet dicere deberi nisi Deo soli. Quis sacrificandum censuit , nisi ei quem Deum aut scivit , aut putavit , aut finxit ? C'est pourquoi le même saint Augustin remarque avec August. „ ep. 49. „ raison , que le démon qui vouloit usurper la di- ad Deo „ vinité , n'auroit jamais demandé aux payens qui gratias , „ l'adoroient sous le nom de leurs idoles , qu'ils

lui bâtiſſent des temples & des autels , & qu'ils « lui offrissent des sacrifices , s'il n'avoit crû que « voulant être adoré comme Dieu , il devoit se « faire rendre ce culte ſuprême qui n'est dû qu'à « Dieu. Et lorsque nous condamnons les payens ^{August.} ^{ibid.} « & les idolâtres , continué le même Pere , ce « n'est pas parcequ'ils ont des temples & des sacri- « fices , mais c'eſt parcequ'ils offrent des sacrifices « aux idoles & aux démons , au-lieu qu'on ne doit « ſacrifier qu'au vrai Dieu. «

Cette verité , comme dit ailleurs le même Pere , ^{August.} ^{de Civ. Dei, lib. 10. c. 4.} est aussi ancienne que le monde , puisque nous voyons que dès ſon commencement les deux fils du premier homme , Caïn & Abel , offrent cha- « cun à Dieu leur ſacrifice , dont Dieu témoigna « agréer l'un & rejetter l'autre. «

Secondelement , nous pouvons remarquer dans l'oblation de ces deux freres , que l'on peut distinguer dans le ſacrifice ce qui en paroît exterieurement , & qui en eſt comme le corps , & ce qui eſt renfermé au-dedans , & qui en eſt comme l'ame. C'eſt ce qui a fait dire à saint Augustin , que le ſacrifice exterieur & visible ^{August.} ^{ibid.} eſt le Sacrement , c'eſt-à-dire , le ſigne sacré du ^{c. 5.} ſacrifice interieur & invisible. *Sacrificium viſibile inviſibilis ſacrificii Sacramentum , id eſt , ſacrum ſignum eſt.*

Le ſacrifice exterieur eſt l'oblation de ce qui eſt consacré à Dieu en ſacrifice , comme étoient les fruits de la terre dans le ſacrifice de Caïn , & les victimes égorgées dans celui d'Abel. Mais le ſacrifice interieur , invisible , & spirituel , c'eſt la disposition interieure du cœur de l'homme , qui s'anéantit devant Dieu ,

& qui l'adore par une adoration d'amour, témoignant être prêt de tout faire & de tout souffrir pour celui de qui il a tout reçû, & qu'il reconnoît devoir plus aimer que lui-même : ce qui est proprement le culte, l'adoration & la servitude qui n'est dûe qu'à Dieu. *Hic est Dei*

August. de Civit. Dei, lib. ta servitus.

10. c. 4. C'est pourquoi lorsqu'Abel, & depuis lui les saints Patriarches, ont offert à Dieu des victimes en holocauste, c'est-à-dire, qui étoient toutes consumées par le feu sur le saint autel, ils ont témoigné par ce sacrifice extérieur de quelle manière ils se sacrifioient à Dieu au-dedans d'eux-mêmes, étant prêts de s'aneantir & de perdre la vie pour son service, comme ces bêtes étoient égorgées & reduites en cendre pour lui rendre l'honneur qui lui étoit dû.

Cette vérité étant supposée, il est aisément de juger pourquoi Dieu rejette le sacrifice de Caïn, & reçoit favorablement celui d'Abel. Car il condamna dans Caïn, & le dehors & le dedans de son sacrifice ; le dehors, parce qu'il ne lui offrit que les plus communs, & non les plus excellens fruits de la terre ; & le dedans, parce qu'il voyoit que son cœur n'étoit rempli que de mépris pour Dieu, & de haine pour son frère.

Le sacrifice d'Abel au-contraire étoit entièrement agréable à Dieu, & par son hostie extérieure, puisqu'il offroit ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses troupeaux ; & par la pureté & la simplicité de son cœur, qui étoit tout plein de respect pour Dieu, & d'amitié pour son frère.

Saint Paul attribue l'excellence de l'hostie

d'Abel au-dessus de celle de Caïn , à la foi , c'est-à-dire , comme le même Apôtre l'explique ailleurs , à sa foi animée & agissante par l'amour . C'est en ce même sens que saint Irenée l'attribue à sa justice ; Tertullien , à la simplicité de son cœur ; & saint Chrysostome , à son zèle & à sa piété .

Ceci nous apprend , dit saint Gregoire Pape , « que Dieu juge des choses non par le dehors , mais « par le dedans , & qu'il considere non le don qui « lui est offert , mais le cœur de celui qui le « lui offre . Ainsi nous voyons que ce ne sont pas « les dons d'Abel qui l'ont rendu agreable à Dieu , « mais que Dieu au-contraire n'a agréé ses dons « que parceque sa personne lui étoit très - agreable : *Non Abel ex munib⁹, sed ex Abel munera placuerunt.*

Greg.
in Job.
lib. 22: 2.

¶. 5. C'est pourquoi Caïn entra dans une étrange cap. 8: colère , & son visage en fut tout abattu . Le démon est tout ensemble le pere de l'orgueil & de l'envie . Car ces passions naissent l'une de l'autre , selon saint Augustin , & tout superbe à autant d'envie qu'il a d'orgueil : Le premier Ange est tombé du ciel par son orgueil ; il a fait ensuite tomber l'homme par son envie . Il inspire de même à Caïn un grand orgueil , qui produit en lui une grande jalouſie .

S'il avoit aimé son frere de cet amour qui vient de Dieu , & qui est toujours humble , il l'auroit aimé d'autant plus , que sa vertu le rendoit plus digne de son amitié . Mais comme il étoit superbe , & qu'il n'aimoit que lui-même , il fut transporté d'une extrême jalouſie , s'imaginant que la conduite de son frere , si differente

de la sienne , étoit sa condamnation ; & que l'estime que la vertu d'Abel lui avoit acquise , le couvroit de honte.

C'estpourquoi l'Apôtre saint Jean voulant détourner les Chrétiens de la jalouse , & les préserver des effets funestes que cette passion produit dans l'ame , les exhorte premièrement à avoir *la charité , qui n'est point jalouse* , dit S. Augustin , parcequ'elle ne s'enfle point & qu'elle est humble :

2. Joan. Je vous annonce , leur dit-il , ce que vous avez ouï

3. 11. 12. dès le commencement , qui est que vous vous aimiez les uns les autres ; ne faisant pas comme Caïn , qui étoit enfant du malin esprit , superbe & envieux tout ensemble , & qui tua son frere. Et pourquoi le tua-t-il ? Parceque ses actions étoient méchantes ,

& que celles de son frere étoient bonnes. C'est à dire , parcequ'étant méchant , & sa méchanceté étant haïe , avec raison , de Dieu & des hommes , comme la bonté de son frere en étoit aimée , il crut dans le transport de sa jalouse , qu'il devoit perdre une personne dont le silence même sembloit lui reprocher sa mauvaise vie , & qu'il ne pouvoit regarder qu'avec un œil d'aversion & de colere.

4. 13. Caïn répondit au Seigneur : Fai commis un trop grand crime pour pouvoir en obtenir le pardon. Cette parole marque proprement la disposition d'une ame qui est tellement plongée dans l'abîme de son peché & de ses tenebres , qu'elle ne se met plus en peine d'en sortir ; & qu'ainsi elle renonce à son salut , en perdant l'esperance qui en est la base & le fondement.

On ne tombe pas tout-d'un-coup dans un état si effroyable : & il est aisé de remarquer par ce

CRUAUTE, AUDACE, IMPIETE DE CAÏN. 223
qui est rapporté ici de Caïn , les divers degrés par lesquels ils s'est jetté dans ce précipice.

Premierement, il conçoit au fond de son cœur une présomption qui le rend idolâtre de lui-même , & qui produit en lui une envie proportionnée à cette passion violente qui en est la mère.

Secondement , cette envie ne se renferme point dans son ame seule , mais comme il en est entièrement possédé , elle passe dans ses yeux , elle est peinte sur tout son visage par la tristesse mortelle dont il est saisi , & elle lui fait prononcer enfin ce cruel arrêt dans son cœur ? Mon frere est aimé de tout le monde , il est cause que je suis méprisé. Il faut que je me venge de cette injure. Il faut que je le tue de ma propre main , & que je m'ôte de devant les yeux cet objet qui m'est devenu insupportable.

Troisièmement , il se va promener avec son frere ; il l'attaque , il le blesse , il le tue , il le voit tomber à ses pieds ; & cet objet funeste qui auroit fait fremir d'horreur un étranger qui l'auroit rencontré par hazard , ne touche point cette ame de fer. Son envie au-contraire se satisfait en voyant rendre les derniers soupirs à son frere ; & il verifie ainsi cette parole que des sages du monde ont dite avec raison : Que l'envie est la mère de la haine , & qu'elle est encore plus barbare & plus irreconciliable que la haine même.

Quatrièmement , lorsque Dieu semble vouloir amollir la dureté de ce cœur impitoyable , en lui demandant : *Où est son frere ?* pour lui donner lieu de rentrer en lui-même , & de recon-

noître sa faute , il ajoute l'impéteté à sa brutalité , en répondant à Dieu , qu'il ne fait où est son frere , comme si Dieu étoit devenu aussi aveugle pour n'être pas témoin de l'action sanguinaire de ce parricide , que son frere avoit été impuissant pour s'en défendre ; & ce qui est encore plus effroyable , il insulte à Dieu en quelque sorte , en lui demandant s'il étoit le gardien de son frere ; comme s'il esperoit de pouvoir dérober la connoissance de son crime à cet œil qui voit toutes choses .

C'est ce que les Interpretes Hebreux ont marqué en termes clairs , en disant de Caïn , qu'au lieu de reconnoître sa faute , il parle à Dieu tout en colere & comme en lui insultant ; *CUM indignatione loquitur , & quasi subsannans Deum.* Et *Iren. l.,* cette réponse est *si insolente & si audacieuse ,*
3. adv. ber. c., comme dit très-bien saint Irenée , qu'elle fait voir
36. encore davantage la malignité du cœur de Caïn ,
 „ que le parricide même qu'il a commis : *Si malum est occidere fratrem , multò peius sic audacter , & irreverenter respondere omnia scienti Deo , quasi possit frustrati eum.*

Lors donc qu'une ame si noire , si cruelle envers son frere , & si impie envers Dieu , prononce cette parole : *Fai commis un trop grand crime pour pouvoir en obtenir le pardon , il ne faut pas juger de la personne par la parole , mais de la parole par la personne.* Un autre auroit pu parler de la sorte par la vûe de la grandeur de sa faute , & s'abaisser ensuite devant Dieu avec une humble confiance en son infinie miséricorde : mais cette parole en la bouche de Caïn est , selon les saints Peres , l'arrêt que prononce contre

CAÏN. ABEL. CITE' DU MONDE ET DU CIEL. 225
contre lui-même cet homme désesposé. Le poids du péché n'abat point ce cœur superbe. Il en est accablé, & il n'en est point humilié ; il apprend seulement la justice du ciel qu'il voit prête à fondre sur lui.

C'est pourquoi il ajoute, *Comme vous me chassiez de devant vous, je serai fugitif & vagabond dans toute la terre. Quiconque donc me trouvera me tuera.* Il n'est touché ni d'aucun respect pour la grandeur de Dieu, ni d'aucun amour pour sa bonté. Il ne pense point à lui satisfaire pour un crime si détestable, ni à se rendre digne d'attirer sur lui sa miséricorde. Il ne se met en peine que de lui-même, il n'aime que lui-même, sans considerer que n'ayant péché que parcequ'il s'étoit trop aimé & trop estimé, sa pénitence aussi devroit être un desir sincere de se mépriser & de se haïr.

¶. 17. *Cain bâtit une ville qu'il appella Henoch, du nom de son fils.* Les deux cités, dit saint Augustin, la cité du siècle & la cité de Dieu, sont marquées dès le commencement du monde en ces deux frères, Caïn & Abel. Caïn est l'image des citoyens de ce monde ; Abel est l'image des citoyens du ciel, qui se regardent comme étrangers sur la terre. Cain est l'aîné, Abel le puîné ; parceque l'homme naît d'abord citoyen de la terre, & qu'il ne devient que par la grâce citoyen du ciel. *Prior est natus civis hujus seculi ; posterius autem isto peregrinus in seculo ; gratiâ electus, gratiâ peregrinus deorsum, gratiâ civis sursum.*

Caïn cultive la terre, & s'attache à la terre. Il bâtit une ville ; il s'établit dans le monde. Il auroit fort souhaité de donner son nom à cette ville. Et son cœur étoit déjà tout plein de cette

ambition qui a commencé avec le monde, & que
David marque clairement en ces paroles : Ils ont
¶f. 48.
12. *donné leurs noms à leurs terres : V O C A V E R U N T*
nomina sua in terris suis. Mais la memoire de son
 parricide avoit rendu son nom si execrable, que
 n'osant le donner à cette ville, il mit en sa place
 le nom de son fils.

Abel au-contreire est détaché de la terre. Il choisit le soin des troupeaux, comme une occupation innocente, & plus propre à celui qui ne cherche ici-bas aucun établissement. Il est bien éloigné de bâtir une ville, ou de travailler à rendre en ce monde son nom celebre, parceque toutes ses pensées sont dans le ciel. Car la cité des Saints est au-dessus du monde, comme dit saint Augustin, quoi que ses enfans naissent dans le monde ; & elle est ici-bas étrangere, méprisée, & maltraitée par les citoyens du siècle, jusqu'à ce que Dieu la fasse regner avec lui au temps de sa gloire :

*August.
de Civ.
Dei,
lib. 15.
cap. 1.*

Cain condidit civitatem. Abel tanquam peregrinus non condidit. Superna est enim sanctorum civitas, quamvis hic pariat cives, in quibus peregrinatur, donec regni ejus tempus adveniat.

Tous les saints Docteurs ont marqué que Caïn est la figure des Juifs, & Abel la figure de JESUS-CHRIST. Caïn tue Abel par envie, parcequ'il étoit juste. Les Juifs font mourir JESUS-CHRIST par envie, parceque la sainteté de sa vie & de sa doctrine leur étoit insupportable. Caïn après avoir tué son frère, est fugitif & vagabond. Les Juifs ayant fait mourir JESUS-CHRIST, sont vagabonds par toute la terre. On n'étend pas davantage cette vérité, parcequ'on en a déjà parlé ailleurs.

*Dans la
Préface.*



C H A P I T R E V.

Hic est liber generationis Adam. In die quam creavit Deus hominem, ad similitudinem Dei fecit illum.

2. Masculum & feminam creavit eos, & benedixit illis : & vocavit nomen eorum Adam, in die quo creati sunt.

3. Vixit autem Adam centum triginta annis : & genuit ad imaginem & similitudinem suam, vocavitque nomen ejus Seth.

4. Et facti sunt dies Adam, postquam genuit Seth, octingenti anni : genuitque filios & filias.

5. Et factum est omne tempus quod vixit Adam, annis nonagesimi triginta, & mortuus est.

6. Vixit quoque Seth centum quinque annis, & genuit Enos.

7. Vixitque Seth postquam genuit Enos, octingentis septem annis, genuitque filios & filias.

* 1. *lestr.*, le livre de la génération. Liber pro Catalogo & enumeratione hebraïsm.

* 2. Ou parcequ'Eve étoit

1. **V**oici le dénombrement de la posterité d'Adam. Au jour que Dieu crea l'homme, Dieu le fit à sa ressemblance.

2. Il les crea mâle & femelle ; il les benit, & il leur donna le nom d'Adam // au jour qu'ils furent créés.

3. Adam ayant vécu cent trente ans, engendra un fils à son image & à sa ressemblance, & il l'appella Seth.

4. Après qu'Adam eut engendré Seth, il vécut huit cens ans ; & il engendra des fils & des filles.

5. Et tout le temps de la vie d'Adam ayant été de neuf cens trente ans, il mourut.

6. Seth aussi ayant vécu cent cinq ans, engendra Enos.

7. Et après que Seth eut engendré Enos, il vécut huit cens sept ans, & il engendra des fils & des filles.

alors renfermée dans Adam : On parcequ'Adam est un nom appellatif, commun aux deux sexes

J. C.
3769.

8. Et tout le temps de la vie de Seth / ayant été de neuf cens douze ans , il mourut.

9. Enos ayant vécu quatre-vingts - dix ans , engendra Caïnan.

10. Depuis la naissance de Caïnan il vécut huit cens quinze ans , & il engendra des fils & des filles.

11. Et tout le temps de la vie d'Enos ayant été de neuf cens cinq ans , il mourut.

12. Caïnan ayant vécu soixante & dix ans , engendra Malaléel.

13. Après avoir engendré Malaléel , il vécut huit cens quarante ans , & il engendra des fils & des filles.

14. Et tout le temps de la vie de Caïnan ayant été de neuf cens dix ans , il mourut.

15. Malaléel ayant vécu soixante & cinq ans , engendra Jared.

16. Après avoir engendré Jared , il vécut huit cens trente ans , & il engendra des fils & des filles.

17. Et tout le temps de la vie de Malaléel ayant été de huit cens quatre-vingt quinze

*. 8. *lett. Tous les jours de Seth.*

8. Et facti sunt omnes dies Seth non- gentorum duodecim annorum , & mortuus est.

9. Vixit vero Enos nonaginta annis , & genuit Cainan.

10. Post eius or- tum vixit octingenti quindecim annis , & genuit filios & fi- lias.

11. Factique sunt omnes dies Enos non- genti quinque anni , & mortuus est.

12. Vixit quoque Cainan septuaginta annis , & genuit Ma- laleel.

13. Et vixit Cainan postquam genuit Ma- laleel , octingentis quadraginta annis , genuitque filios & fi- lias.

14. Et facti sunt omnes dies Cainan nongenti decem an- ni , & mortuus est.

15. Vixit autem Malaleel sexaginta quinque annis , & ge- nuerit Jared.

16. Et vixit Ma- laleel postquam genuit Jared , octingentis tri- ginta annis & genuit filios , & filias.

17. Et facti sunt omnes dies Malaleel octingenti nonaginta quinque anni , &

POSTERITE D'ADAM. 229

mortuus est.

18. Vixitque Jared centū sexaginta duobus annis , & genuit Henoch.

19. Et vixit Jared postquam genuit Henoch, octingentis annis , & genuit filios & filias.

20. Et facti sunt omnes dies Jared non-genti sexaginta duo anni, & mortuus est.

21. Porro Henoch vixit sexaginta quinque annis , & genuit Mathusalam.

22. Et ambulavit Henoch cum Deo : & vixit postquam genuit Mathusalam, trecentis annis, & genuit filios & filias.

23. Et facti sunt omnes dies Henoch trecenti sexaginta quinque anni.

24. Ambulavitque cum Deo, & non apparet : quia tulit eum Deus.

25. Vixit quoque Mathusala centum octoginta septem annis , & genuit Lamech.

26. Et vixit Mathusala , postquam genuit Lamech , septingentis octoginta duabus annis , & genuit filios & filias.

27. Et facti sunt

18. Jared ayant vécu cent soixante & deux ans , engendra Henoch.

19. Après avoir engendré Henoch , il vécut huit cens ans, & il engendra des fils & des filles.

20. Et tout le temps de la vie de Jared ayant été de neuf cens soixante & deux ans , il mourut.

21. Or Henoch ayant vécu soixante & cinq ans , engendra Mathusalem.

22. Henoch marcha avec Dieu ; & après avoir engendré Mathusalem , il vécut trois cens ans , & il engendra des fils & des filles.

23. Et tout le temps qu'Henoch vécut sur la terre , fut de trois cens soixante & cinq ans.

24. Il marcha avec Dieu // , & il ne parut plus : parceque Dieu le transporta ailleurs.

25. Mathusalem ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans , engendra Lamech.

26. Après avoir engendré Lamech , il vécut sept cens quatre-vingt-deux ans , & il engendra des fils & des filles.

27. Et tout le temps de la vie

* 24. expl. il se rendit agréable à Dieu par la sainteté de sa vie , vivant toujours comme en la présence de Dieu.

de Mathusalem ayant été de neuf cens soixante & neuf ans, il mourut.

Avant
J. C.
8948.

28. Lamech ayant vécu cent quatre-vingt-deux ans, engendra un fils,

29. qu'il nomma Noé, en disant : Celui-ci nous soulagera parmi nos travaux & les œuvres de nos mains, nous consolera dans la terre que Dieu a maudite.

30. Lamech après avoir engendré Noé, vécut cinq cens quatre-vingt-quinze ans, & il engendra des fils & des filles.

31. Et tout le temps de la vie de Lamech ayant été de sept cens soixante & dix-sept ans, il mourut. Or Noé ayant cinq cens ans, engendra Sem, Cham, & Japhet.

omnes dies Mathusala nongenti sexaginta novem anni, & mortuus est.

28. Vixit autem Lamech centum octoginta duobus annis, & genuit filium :

29. vocavitque nomen ejus Noe, dicens : Ille confortabitur nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, in terra qui maledixit Dominus.

30. Vixitque Lamech, postquam genuit Noe, quingenitis nonaginta quinque annis, & genuit filios & filias.

31. Et facti sunt omnes dies Lamech, septingenti septuaginta septem anni, & mortuus est. Noe vero cum quingentorum esset annorum, genuit Sem, Cham & Japhet.



SENS LITTERAL.

¶. 2. *D*ieu leur donna le nom d'Adam, au jour qu'ils furent créés. Le nom d'Adam se prend souvent dans l'Ecriture, non pour le premier homme, mais pour l'homme en general. C'est pourquoi il est dit ici, que Dieu donna à nos premiers peres le nom d'Adam, comme étant un nom commun à tous les hommes, qui signifie dans la langue originale, *terre rouge*, & qui avertit tous les hommes de s'humilier devant Dieu en la vûe de la bassesse de leur origine, & de se souvenir qu'ayant été tirés de la terre, ils retourneront aussi en terre.

¶. 3. Adam ayant vécu cent trente ans, engendra à son image & à sa ressemblance. On expliquera dans le Sens spirituel pourquoi il est dit ici, qu'Adam engendra à son image & à sa ressemblance.

Il est sans doute, comme il a été marqué auparavant, qu'Adam & Eve qui étoient destinés de Dieu pour remplir la terre de leur posterité, ont eu plusieurs enfans, outre Caïn & Abel, jusqu'à la naissance de Seth, qui fut l'an du monde 131. mais l'Ecriture ne parle que de ces deux, comme étant très-remarquables, l'un par sa méchanceté, & l'autre par sa vertu & sa mort sanglante, qui a été la figure de celle de JESUS-CHRIST.

On ne doute point aussi qu'Adam après la naissance de Seth, n'ait eu un très-grand nombre d'enfans que l'Ecriture marque en general, en

disant : *qu'il engendra des fils & des filles*. Mais elle ne nomme que Seth , parceque c'étoient ses descendants qui devoient par la famille de Noé reparer tout le monde après le deluge , & que c'est de sa race qu'est né Abraham , qui est la tige des Patriarches , de tout le peuple Juif , & du Sauveur qui en devoit naître.

¶. 5. *Tous le temps de la vie d'Adam fut de neuf cens trente ans , & il mourut.* Quelques-uns ne pouvant comprendre que les premiers hommes eussent vécu si long-temps , ont dit que l'Ecriture parle en cet endroit des années des Egyptiens , qu'ils prétendent n'avoir été que d'un mois , & en ce cas Henoch , dont il est dit ici qu'il eut Mathusalem à 65. ans, auroit eu un fils à six ans de notre année ordinaire. D'autres entendent cet endroit des années des Arabes , qu'ils disent n'avoir été que de six mois. Mais cette imagination est détruite par toutes les véritables chronologies fondées sur l'Ecriture ; & des Auteurs célèbres soutiennent que l'année ordinaire des Egyptiens étoit de 365. jours & six heures , comme sont les nôtres.

On réserve au Sens spirituel à parler de la pénitence & du salut d'Adam.

¶. 24. *Henoch marcha avec Dieu.* Cette expression , qui est assez ordinaire à l'Ecriture , marque un homme juste & parfait , qui se conduit en toute chose par l'Esprit de Dieu.

Et il ne parut plus , parceque Dieu le transféra ailleurs. Le Saint-Esprit explique plus clairement ces paroles dans l'Ecclesiastique , lorsqu'il dit : *Henoch fut agreable à Dieu , & il fut transféré dans le paradis , étant destiné à faire entre-*

Ecli. 41.
16.

les nations dans la pénitence. C'est pourquoi saint Augustin & la plupart des saints Pères, croient qu'Henoch a été transféré dans le paradis terrestre, où Dieu le conserve d'une manière miraculeuse, vivant dans un corps qui n'est sujet à aucune des conditions de la foiblesse & de la fragilité de la nature mortelle, & le réserve pour l'opposer à la fureur de l'antechrist, afin qu'il prêche la pénitence aux nations, comme Elie, que Dieu lui doit joindre dans le même ministère, la doit prêcher aux Juifs, en la manière que saint Jean le décrit dans l'Apocalypse.

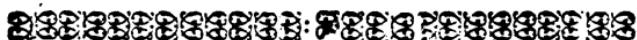
¶. 27. *Tout le temps de la vie de Mathusalem fut de 969. ans, & il mourut.* On a traité autrefois dans l'Eglise une question qui étoit devenue célèbre, au rapport de saint Augustin & de saint Jérôme, pour savoir comment on pourroit accorder dans la chronologie sainte le temps de la mort de Mathusalem avec celui du déluge : parcequ'en comparant l'un avec l'autre, il se trouvoit que Mathusalem auroit dû vivre encore quatorze ans après le déluge ; ce qui paroîtroit néanmoins impossible, puisque tous les hommes, hors les huit qui étoient dans l'arche, perirent alors très-certainement, & que Mathusalem n'étoit point l'un de ces huit.

Saint Augustin répond à cette objection, Que cette difficulté dans la version des Septante, ne venoit que de l'erreur de quelques manuscrits mal corrects : mais qu'il étoit clair par les plus exacts, que Mathusalem étoit mort quelque-temps avant le déluge, Et comme la version des

Septante, se doit reduire à la langue originale, saint Jérôme soutient qu'en supputant les années selon l'Hebreu, Mathusalem est mort quelques jours avant le déluge, & qu'ainsi la difficulté que l'on formoit sur le temps de sa mort, ne subsistoit plus.

¶. 29. *Celui-ci nous consolera dans la terre que le Seigneur a mandée.* Le mot hebreu d'où est tiré le nom de Noé, signifie *consoler*. Les Septante ont traduit, *celui-ci nous donnera le repos*: ce qui retombe à peu près dans le même sens. Noé est appellé *le consolateur*, parcequ'il est là figure de J E S U S - C H R I S T.

¶. 31. *Noé ayant cinq cens ans, engendra Sem, Cham, & Japhet.* Il n'est pas croyable que Noé n'ait point eu d'enfans durant cinq cens ans, mais apparemment ceux qu'il a eus étoient morts avant le déluge, hors les trois qui furent sauvés avec lui dans l'arche.



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. & 3. *A* U jour que Dieu crea l'homme, Dieu le fit à sa ressemblance. Adam ayant vécu cent trente ans, engendra à son image & à sa ressemblance. Il est dit au premier verset de ce chapitre, selon la réflexion judicieuse de quelques Interpretes Hebreux, que lorsque Dieu crea l'homme, il le fit à sa ressemblance; & au troisième verset, qu'Adam engendra à son image & à sa ressemblance. L'opposition de cette double ressemblance de Dieu & de l'homme, ajoutent ces Auteurs, nous marque le

PECHÉ ORIGINEL. AVANTAGE DE LA FOY. 235
peché originel. Comme si l'Ecriture disoit : Si Adam fut demeuré dans la sainteté de son premier état , il auroit engendré des enfans aussi saints que lui : mais étant tombé dans le peché , il a engendré des pecheurs , comme il étoit lui - même pecheur : *Notat Scriptura peccatum originis cùm dicit : Genuit Adam ad similitudinem suam. Est enim notanda antithesis inter similitudinem Dei, versus primi, & similitudinem Ada, versus tertii.*

Le sentiment de ces Interpretes se trouve conforme à ce que saint Augustin remarque avec raison , que si Adam fut demeuré dans l'innocence où il avoit été créé , ses enfans étant nés ^{Aug⁹. de Nup.} ^{de conc.} purs d'un pere très - pur , auroient été comme ^{lib. 2.} ^{Cap. 34.} lui *des images vivantes* , & de la sainteté de Dieu , & de la sienne propre. Mais étant tombé dans ce peché si énorme , qui par la playe profonde qu'il lui a faite , l'a entierement déregré & dans l'ame & dans le corps , ses enfans ont porté *l'image & le caractère de la corruption de leur pere* , & toute la nature humaine étant corrompue en sa personne , est devenue non seulement pecheresse , mais elle n'a plus engendré que des pecheurs : *Magno illo primi hominis peccato* , dit saint Augustin , *natura nostra in deterrius commutata ; non solam facta est peccatrix, sed etiam genuit peccatores.*

Comme cette vérité est l'un des principaux fondemens de notre foi , le même Saint nous enseigne que le Saint-Esprit parlant par la bouche de saint Paul , l'a établie dans l'Epître aux Romains d'une maniere si forte & si invincible, ^{Rom. 3. 12.} qu'il faut ou éteindre toutes les lumières de la

raison , pour ne se rendre pas à la clarté de ces paroles , ou renoncer à tous les sentimens de la Religion , pour oser combattre par des conjectures humaines , la certitude d'une autorité si divine .

Ce n'est pas que nous ne devions reconnoître , que lorsque notre esprit envisage de plus près un mystère si profond , il s'éblouit d'abord , & il se trouve comme enveloppé d'un nuage de pensées qui le tiennent dans le doute , jusqu'à ce qu'il s'appuye sur la foi qu'il a reçue de Dieu , & sur l'immobilité de sa parole .

Augustin. Car lorsque nous considerons , dit saint Augustin , combien nos propres raisonnemens nous trompent tous les jours , & combien ce qui est très-clair à nos sens , nous devient souvent obscur & inexplicable , quand nous en voulons penetrer les causes & les effets : nous reconnoissons aisément combien il nous éroit nécessaire d'avoir Dieu pour maître , & combien il est & plus sage en soi , & plus sûr pour nous , de nous rendre plutôt disciples de cette Verité suprême qui ne nous peut tromper , que de notre raison qui est si souvent trompée .

C'est un grand repos , dit le même Saint , de s'appuyer sur une autorité infaillible comme est celle de Dieu , & d'y trouver la paix de notre ame , qui à moins de cela est toujours dans l'agitation & dans le doute : *Auctoritati credere , magnum compendium est , & nullus labor.*

La foi , ajoute ce saint Docteur , assujettit d'abord l'homme à Dieu ; & c'est elle qui fait que l'homme croit beaucoup de choses de ce que Dieu a dit , sans y rien comprendre , comme

un enfant croit son pere. Mais lorsque la pieté „ de l'homme fidèle s'est accrue par sa confiance & par son amour , il commence à développer les raisons des choses qu'il croyoit auparavant très-certainement , mais très - obscurément : comme un enfant qui est crû en âge & en esprit , commence à penetrer les raisons des commandemens que lui fait son pere , ausquels il obeïssoit auparavant sans y rien comprendre.

C'est ainsi , dit saint Augustin , que l'homme „ reçoit l'intelligence , & une plus grande lumiere „ pour entrer dans la sainteté de nos mysteres ; & „ il la reçoit comme le fruit & la récompense de „ sa foi : *Fides est prima qua subjugat hominem Deo ; lucere incipit quod anteà tantummodo credebatur.* August.
Agon.
Chrysost.
ap. 3.
August.
de pec-
cat. mer.
& rem. l.
1. c. 2.

Prius credendum est , ut perveniat ad intellectum. Intelligentia , fidei merces.

Si donc on considere le peché originel en cette maniere , quoiqu'il renferme toujours des choses très difficiles à comprendre , on y trouvera néanmoins quelques éclaircissemens que les Saints nous ont donnés , qui pourront nous aider à former une idée plus nette & plus distincte d'une vérité si importante.

Saint Augustin est celui de tous les saints Docteurs qui a parlé du peché originel avec plus d'étendue & plus de lumiere , parcequ'il a été choisi de Dieu pour défendre ce point si essentiel de notre Religion , contre l'impiété des Pelagiens , qui se sont efforcés de le détruire ; en prétendant que les enfans naissoient aujourd'hui aussi purs de toute tache originelle , qu'ils l'auroient été dans le paradis. "Prosp.
Carm.
do. Ingr.
cap. 15."

Ce n'est pas que le même Saint ne reconnoisse

238 GENÈSE. CHAP. V. SENS SPIR.
que ce mystère de notre foi est fort obscur ;
quoiqu'il soit établi sur des fondemens inébran-
lables : mais il ne laisse pas de nous donner des
vues prises du fond de l'Ecriture , & très - con-
formes à la vraie raison , par lesquelles il nous
est plus aisë de comprendre de quelle maniere
ce peché du premier homme est devenu celui de
tous ses enfans.

Car lorsqu'Adam est tombé , dit ce Saint , le
démon auquel il s'étoit livré par son orgueil ,
s'est emparé de lui comme de son esclave , & il
a corrompu toutes les puissances de son ame &
de son corps. Il s'est fait en même-temps un
effroyable renversement dans la nature humai-
ne , qui étoit toute renfermée en sa personne :
& cet effet funeste a paru sensiblement dans la
revolte de la chair contre l'esprit , qui fut la
juste peine de la revolte de l'esprit contre Dieu ,
& qui obliga le premier homme d'avoir re-
cours à des feuilles d'arbres pour se couvrir , &
pour cacher à ses propres yeux , & à ceux des
autres , comme il a été marqué auparavant , ce
qu'il ne pouvoit voir qu'avec une extrême con-
fusion.

Jusques-là on ne peut qu'admirer la bonté de
Dieu , qui avoit créé le premier homme pour
être avec toute sa race éternellement heureux ;
& on ne peut que détester l'orgueil & la deso-
beissance d'Adam , qui se perd lui - même par
une malice toute volontaire , & qui perd avec
lui tous ses enfans. Mais comme Dieu avoit de
si grands desseins sur la nature humaine , après
même cette chute qu'il avoit prévue , & qu'il
devoit reparer par l'Incarnation de son Fils en

ADAM, SOURCE ET RACINE CORROMPU. 239
une maniere pleine de merveilles , ainsi qu'il a été représenté ailleurs ; il a fait voir en cela même sa sagesse & la puissance infinie , que bien loin qu'un si étrange desordre qu'avoit causé dans le monde le peché de l'homme , pût traverser ses decrets éternels , il s'en est servi au contraire pour les executer , & pour faire monter la nature humaine en la personne de J e s u s - C h r i s t Dieu & homme tout ensemble , au plus haut point de gloire où elle pouvoit jamais être élevée.

Comme donc pour donner lieu à un si grand ouvrage , il falloit laisser le cours du monde en son état naturel , Dieu n'a pas dû empêcher les hommes de naître : & ils n'ont pû naître d'Adam tout rempli des peines & des effets du péché , sans que les enfans ressemblassent à leur pere. Car il n'auroit pas été juste , dit saint Augustin , qu'Adam après son peché eût engendré des enfans plus purs que lui - même : *Ut enim Adam meliores gigneret quam ipse erat , non erat equitatis . Il n'est ni étrange ni injuste ,* ajoute le même Saint , *que d'une tige criminelle il ne naîsse que des criminels . Nec mirum , nec August. injustum est , quod radix profert damnata dam- contra Julian. natos .* *L. 3. c. 12.*

Toute la nature humaine étant donc alors *August. ferm.* renfermée en cet homme qui en a été le principe , nous étions tous en lui , comme les enfans sont dans leur pere , les fruits dans leur racine , les ruisseaux dans leur source : *Secundum 40. de divers. & ser. propaginem carnis , in Adam eramus omnes , tanquam in parente , tanquam in radice , tanquam in fonte : L e pere a été corrompu , & il n'en a* *verb. Apoft.*

pû sortir que des enfans corrompus. *La racine* s'est changée en poison, & elle n'a produit que des fruits empoisonnés. *La source* a été toute infectée, & son infection est passée dans ses ruisseaux.

August. On trouve étrange, dit saint Augustin, que *serm. 16. de verb.* les enfans naissent dans le peché. Comment ces *Dom.* petits innocens, dit-on, peuvent-ils déjà être „ criminels ? Ils sont, dit ce Saint, innocens en „ eux-mêmes, n'étant pas encore capables de rai- „ son ; mais ils ont été corrompus dans la tige de „ la nature. Ils n'ont point fait de mal volontaire- „ ment, mais ils ont celui qu'ils ont tiré de leur „ source : *In ramo nihil commiserunt, sed in radice* *August. perierunt. Nihil mali habent, nisi quod de fronte* *ibid. traxerunt.*

Le même Saint éclaircit cette grande vérité *August.* par cet exemple : Un homme, dit-il, est dére- *lib. 2. oper.* glé dans sa vie ; il s'abandonne à des passions *imperf.* criminelles ; il en contracte un mal violent & *p. 189.* habituel, ou la goutte, ou la gravelle, ou une „ maladie semblable, qui passe ensuite dans ses „ enfans. Un de ses enfans qui se verroit tour- „ menté d'un si grand mal, auroit-il droit de s'é- „ lever contre son pere, & de dire qu'il ne le con- „ sidere point comme son pere, mais comme son „ plus grand ennemi, puisqu'il est cause qu'il „ souffre tant sans l'avoir mérité, & qu'étant „ innocent il est traité comme s'il étoit coupable ?

Ne pourroit-on pas lui répondre au-con- traire ? Il est vrai que votre pere a été dans le desordre. Il s'en est repenti depuis, & il a eu une extrême douleur de voir que l'impression maligne

maligne que sa premiere vie avoit produite en sa personne , ait passé ensuite dans ses enfans. Mais avez vous droit pour cela de vous éllever contre celui à qui vous devez tout ? Il faut être , & être vivant , pour se pouvoir plaigndre. Et qui vous a donné , & l'être & la vie , sinon celui dont vous vous plaignez ? Vous souffrez , dites-vous la peine du mal que vous n'avez pas fait. Cela est vrai en un sens. Mais il est vrai en un autre que vous avez fait ce mal en quelque sorte , puisque quand votre pere l'a fait volontairement , vous étiez en lui , vous ne composiez qu'un même homme avec lui , & qu'ainsi vous avez fait ce mal , non par votre volonté qui n'étoit pas encore , mais par la volonté de celui dans lequel vous étiez comme en votre tige ; & sans lequel vous ne seriez point : *Rectè dicitur a August. ibidem.*

filios in parente fecisse , quoniam quando ipse fecit , in illo fuerunt ; ac sic ipsi argue ille unus adhuc fuerunt.

Mais comme la plus grande obscurité qui se trouve dans le peché originel , vient de la difficulté qu'il y a de comprendre , comment l'ame qui ne passe point du pere à l'enfant , mais qui est créée immédiatement de Dieu , contracte ce peché qu'elle n'a point commis par elle-même : saint Augustin , & après lui deux grands Papes , expliquent cette difficulté en la maniere la plus solide & la plus vraisemblable dont une chose si obscure puisse être éclaircie .

Ces Papes sont Innocent III. & Urbain IV. qui parlent en ces termes du peché originel : Lorsqu'Adam est tombé dans ce grand peché , qui a corrompu toute la nature humaine , tous

*Urbain.
I. in.
Psal. 50.*

*in Bibl.
Patr.*

*Innoc.
III. id.*

*Psal.
50.*

Q

» les hommes n'étoient qu'un seul homme, & nous
 » étions tous en celui qui a été l'origine de ce que
 » nous sommes. Et comme la concupiscence qui
 » est l'origine de tous les pechés, & l'ouvrage
 » du démon dans l'homme, avoit infecté d'un
 » poison mortel toutes les puissances de l'ame
 » & du corps d'Adam, & que c'est par cette con-
 » cupiscence qu'il a été pere, il a fait passer en
 » ses enfans, comme dans les ruisseaux, cette mê-
 » me corruption qui étoit en lui comme en son
 » principe.

Ainsi quoiqu'il soit vrai que cette transfusion de la concupiscence & du peché qui se fait des peres aux fils soit plus obscure, en ce que le pere ne donne que le corps, & n'a point de part à la creation de l'ame qui est l'ouvrage de Dieu seul ; cette difficulté néanmoins ne rend pas le peché originel aussi difficile à comprendre qu'il pourroit paroître d'abord, si l'on considere bien la liaison si étroite & si indivisible, qui se trouve entre l'ame & le corps. Car l'ame n'est formée de Dieu, comme remarque très - bien le Pape Innocent III. que pour être mise dans le corps. Et lorsque ce qui compose le corps de l'homme a reçû sa dernière perfection, & qu'il ne lui manque plus que l'esprit de vie, quand même l'enfant qui en doit naître seroit le fruit de l'alliance la plus monstrueuse que l'on puisse s'imaginer ; néanmoins la loi immuable de l'Auteur de la nature crée aussi-tôt l'ame qui doit l'animer, & elle l'anime au moment qu'elle est créée : *Anima creando, infunditur ; infundendo creatur.*

*Innoc.
III.
ibid.*

C'est pour cette raison que nos peres sont ve-

ritablement nos peres , & que nous leur devons veritablement la vie , quoiqu'ils ne nous ayent donné que le corps , & que notre ame soit l'ouvrage de Dieu feul. Car il est vrai que nous leur devons & l'ame & le corps , puisque la creation de notre ame a été une suite necessaire & infaillible de la production de notre corps. Nous sommes nés d'eux , & nous ne pouvions naître que de cette sorte. *Honorez votre pere* , Eali. 7.
dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage , &
n'oubliez point ce que votre mere a souffert pour vous. Souvenez-vous que vous ne pouviez naître que par eux. MEMENTO quoniam nisi per illos matus non fuisses.

Comment ne pouvions - nous naître que de ceux de qui nous avons reçû la vie , puisqu'ils ne nous ont donné que le corps , sinon parceque la formation de notre corps enferme avec elle par une suite necessaire la creation de notre ame ? Comme donc l'ame n'est creée que pour le corps & dans le corps , & qu'elle le trouve d'abord plein d'une corruption habituelle entée dans le fond de la nature & dans le principe de la vie ; il ne faut pas s'étonner , disent ces deux Papes après saint Augustin , qu'entrant en un ^{Urbain} corps corrompu dans tout ce qu'il est , elle soit ^{I. V.} ^{Innoc.} elle - même toute corrompue ; comme une li- ^{II.} ^{Ibid.} queur précieuse & d'une admirable odeur , étant ^{III.} creée dans un vase plein d'une horrible infection , ^{IV.} s'y corromproit aussi-tôt , & ne retiendroit rien ^{V.} de cette excellence qu'elle auroit eue , si elle avoit ^{VI.} été creée toute seule.

Le corps de l'homme , dit saint Augustin , dans lequel entre l'ame aussi-tôt qu'elle est creée , est

Q ij

» maintenant une chair de peché, parcequ'il naît
 » de la concupiscence qui est le principe de tous
 » les pechés. Lors donc que l'ame est formée dans
 » cette chair si impure, elle se trouve toute appe-
 » santie par cette union qui lie si étroitement l'un
 » avec l'autre. Il se fait comme un débordement
 » de la corruption du corps dans toutes les puis-
 » sances de l'ame, & cette peste contagieuse l'in-
Aug. de G. n. f.
ad lit. lib. 10. cap. 10.
 » fecte & la remplit de toutes parts: *Anima cor-*
pori aggravanda miscetur: obruitur contagione
peccati; & inficit eam participata ex corpore pec-
cati colluvies.

Il est aisé de se representer par ces expressions & par d'autres semblables répandues dans les ouvrages de ce saint Docteur, de quelle maniere on peut concevoir que la corruption du peché qui est originellement dans le corps, passe dans l'ame. Et un Auteur ancien qui avoit très-bien pris la pensée de saint Augustin, l'explique ainsi en un livre qui est attribué à saint Augustin:

» L'homme, dit-il, est un composé de l'ame & du corps. L'ame & le corps sont deux natures, qui étant unies ne font qu'un seul homme & une seule personne: *Carni ita unitur anima, ut cum carne sit una persona.* Ainsi l'étroite liaison de ces deux parties qui ne font qu'un tout, forme comme une refusion mutuelle des propriétés de l'une dans l'autre, ensorte que tout ce qui est au corps appartient à l'ame, & tout ce qui est à l'ame appartient au corps.

» C'est ainsi que l'ame, selon cet Auteur, & selon saint Augustin, devient impure & criminelle par la contagion du corps né de la loi du peché, & conçû dans le peché. Et c'est par cette même

LE CORPS SOUILLE, SOUILLE L'AME. 245
raison que ce saint Docteur prouve, que lors-
que J E S U S - C H R I S T voulant se revêtir de
notre nature, s'est créé une ame, qu'il a unie
avec le corps très-pur qu'il a pris dans le sein de
la Vierge, sa chair divine *a été semblable à celle*
du peché, comme dit saint Paul, parcequ'elle
étoit passible & mortelle; mais elle a été infi-
niment éloignée de pouvoir être chair de peché
comme la nôtre, parceque la concupiscence
qui forme notre corps & qui par l'infection du
corps infecte l'ame, n'a pu avoir aucune part à
cette conception divine, qui a été le fruit de la
foi de la sainte Vierge sa mère, & l'ouvrage du
Saint-Esprit. *Christus summis ex Virgine carnis*
substantiam, non peccati carnem, & verbum ita
caro factum est, ut nulla de humana carne conta-
gia patretur.

Angust.
ep. 99.
ad Evod.

La gloire donc de la naissance de J E S U S -
C H R I S T, selon le même saint, sert de lumière
pour faire mieux comprendre la corruption de la
naissance des hommes. L'ame de l'Homme-Dieu
étant créée dans un corps sacré, qu'une Vierge
plus pure que les Anges a conçue par son obéis-
fance dans son chaste sein, demeure toute pure
& est toute remplie du Saint-Esprit: comme au-
contraire une ame que Dieu crée dans un corps
né de la concupiscence, & tout souillé dans son
origine, devient toute souillée comme ce corps
avec lequel elle ne fait qu'un même tout & un
même homme, & au même moment qu'elle
donne la vie au corps, le peché la tue, & le dé-
mon la possède.

Car la concupiscence, dit le même Saint, est à
cette ancienne & cette malheureuse racine que à

Q iij

„ le démon a planté dans le chef de tous les hommes, comme dans le principe de la nature humaine. Et ainsi tous les hommes étant sortis de leur premier pere par cette même concupiscence par laquelle ils naissent encore les uns des autres : cet ange apostat auquel Dieu a abandonné l'homme rebelle, comme le vaincu à son vainqueur, s'empare de leur ame & de leur corps, aussi-tôt qu'ils sont conçus dans le sein de leur mere ; & il croit les posséder par un juste droit, comme étant les fruits d'un arbre qui lui appartient, & comme les rejetons malheureux de cette tige amer qu'il a plantée dans le pre-

Auguſt. de nup. & con-cep. l. 2. c. 23. mier homme : *Concupiſcentia vulnus generi bu- mano iſſum à diabolo, quidquid per iſſum naſ- citur, cogiſ eſſe ſub diabolo; tanquam de ſuo fru- tice fructum jure decerpatur. Hic eſt enim fructus ejus, ex antiqua immunditia ſirpe, qua nra plan- gavit in homine.*

Et ainsi pour recueillir en un mot tout ce que se passe dans la formation de la nature humaine, & dans la succession de ce premier péché, qui en souille l'origine. Lorsqu'un homme n'aît, dit saint Augustin, l'homme engendre le corps, Dieu crée l'ame ; le péché souille & le corps & l'ame ; & le démon possède l'ame & le corps : *Naſcuntur homines, homine generante, Deo creante, peccato inficiente, diabolo poſſidente.*

C'est pour cela que l'Eglise dans le Baptême sert des exorcismes pour chasser le démon de l'enfant qu'on lui présente, afin que le Saint-Esprit y prenne sa place, & que le Createur rentre en possession de sa creature & de son image : *Egre- dere diabole*, dit le Ministre du saint Baptême, *et*

Voilà la maniere dont on se peut represeñter en quelque sorte un mystere qui sera toujours obscur , après tous les éclaircissemens que la raison éclairée par la foi y peut donner ; mais qui ne l'est pas tant neanmoins que d'autres mysteres que l'on croit comme celui-ci , & de l'obscurité desquels on se met peu en peine , au-lieu que l'on prend plaisir quelquefois à exagerer toutes les difficultés de celui-ci .

Je ne parle pas maintenant de ceux qui n'ont aucun sentiment du Christianisme , & dont le langage est aussi payen que la vie. Je parle de ceux qui témoignent avoir du respect pour tous les objets de notre Religion , & qui s'imaginent en même-temps que rien n'est si incroyable à l'esprit humain dans tout ce que Dieu nous ordonne de croire , que la verité du peché originel. Cependant il semble que s'ils vouloient faire quelque attention sur les autres articles de notre foi , qu'ils croient avec une certitude & une tranquillité toute entière , ils les trouveroient & plus exposés à des contradictions apparentes , & moins capables d'éclaircissement que celui-ci .

Ces personnes , par exemple , croient sans aucune peine la consubstantialité , & la parfaite égalité du Pere avec le Fils. Et neanmoins s'ils donnent quelque liberté à leurs pensées , & s'ils lâchent tant soit peu les resnes à l'esprit humain , ils trouveront peut-être moins de lumiere en un mystere qui leur paroisoit assez clair , que dans celui qu'ils seâtenoient être si obscur

Car tous les hommes sont enfans, & ont un pere, & plusieurs sont peres & ont des enfans. Comme donc toute la nature semble nous dire par la bouche & l'experience de tous les hommes, que les peres qui donnent la vie ont toujours beaucoup d'avantage au-dessus de leurs enfans qui l'ont reçue d'eux; il faut sans doute de la docilité & de la foi pour nous rendre à l'autorité, & de l'Ecriture & des saints Docteurs que Dieu a rendu les défenseurs de cette grande vérité, qui ont fait voir, comme saint Augustin l'a fait

Auguſt., encore après eux, la prodigieufe difference qu'il de Trin. l. c. c. 1. « y a entre la nature divine & unique du Père & & seq. » du Fils, où comme tout est éternel, simple & in-

*» fini, il fe trouve par conſequent une parfaite
» égalité entre les personnes, & la nature humaine,
» où tout est temporel & fragile, & ainsi inégal,
» & dépendant l'un de l'autre, & subordonné l'un
» à l'autre.*

C'est ce qui a rendu autrefois l'heresie Arrienne si dangereuse & si puissante lorsqu'elle a opposé l'apparence à la vérité; & qu'elle a armé la raison humaine par l'experience de ses sens, & & par la temerité de ses conjectures, pour lui apprendre à blasphémer contre la majesté du Verbe de Dieu, & contre la sainteté & l'immortalité de sa parole.

Mais pour ce qui regarde le peché originel, il arrive en beaucoup de choses tout le contraire. Et tant s'en faut que l'experience de nos sens, & ce qui se passe dans le cours du monde y soit un obstacle, qu'il nous fera plutôt à le confevoir.

Il est aisé de faire voir cette vérité par des

exemples sensibles. Nous avons de la peine à comprendre, comment la playe de la concupiscence dont Adam fut frappé au moment de sa revolte, & qui comme une maladie contagieuse se répandit dans toutes les parties de son ame & de son corps, est passée dans ses enfans, & ensuite dans la succession de tous les hommes. Et cependant nous voyons tous les jours qu'il y a des maladies hereditaires qui passent des peres aux enfans, qu'il y en a même, comme la lepre & autres semblables, qui sont attachées à des familles entieres, sans que la transfusion de cette maladie originelle soit interrompue par le cours & le nombre des années.

On dira peut-être qu'il est aisé de concevoir que des maladies corporelles passent d'un corps en un autre. Mais qu'il s'agit ici de faire voir comment ce qui est spirituel peut passer des peres qui ne donnent que le corps, dans l'ame & dans l'esprit de leurs enfans.

Il est sans doute que c'est-là ce qui est le plus difficile à comprendre dans le peché originel. Et cependant c'est cela même que nous voyons éclairci tous les jours par des preuves si convaincantes, qu'il nous est impossible de ne pas en être meurir d'accord. Car nous ne pouvons pas ne point voir, qu'il y a de seconds pechés originels, qui sont des vices tout de l'esprit, qui passent des peres aux enfans, & qui s'entretiennent non seulement en des familles, mais en des provinces entieres par une succession continue.

Que l'on considere les humeurs & les inclinations differentes de chaque pays, & l'on trouvera qu'il y en a où les hommes naissent naturel-

lement fiers, vains & glorieux, ce qui paroît dans les enfans mêmes : qu'il y en a d'autres où ils naissent avares & intéressés ; & d'autres où ils naissent artificieux dans leurs paroles & dans leur conduite, pleins d'une profonde dissimulation, & très-propres à tromper les autres : Et qu'ainsi ces passions toutes spirituelles qui étoient dans les peres, se reproduisent par la naissance dans l'esprit de leurs enfans.

*Tit. 1.
12. 13.* C'est ainsi que saint Paul reconnoît que ceux de l'île de Crète étoient d'un naturel *dur, brutal & méchant* ; prêts à déguiser & à mentir, comme un Poete, qu'il appelle *leur Prophète*, l'avoit déclaré dans un de ses Vers qu'il cite. Et cet Apôtre si éclairé étoit persuadé, que cette mauvaise inclination naturelle à ceux de cette île agissoit si puissamment sur eux, après même que leur esprit avoit été purifié par le Baptême & par les autres Sacremens, qu'il avertit son disciple Tite, qui étoit leur Evêque, de les traiter *avec dureté*, comme ils étoient durs, c'est-à-dire, *avec force*. *INCREPATE illas dure, ut sani sint in fide. REPENEZ-les formement*, dit-il ; *afin qu'ils se conservent dans la pureté de la foi.*

Il est donc vrai que la foi du peché originel est en ce point beaucoup moins obscure que n'est celle de plusieurs de nos mystères, comme elle l'est encore en ce que les effets de ce peché sont si palpables & si sensibles, que les payens mêmes en ont été frappés, quoiqu'ils n'en pussent pas découvrir la cause. *REM viderunt*, dit saint Augustin, *causam nescierunt*. Leur esprit qui étoit grand & penetrant, leur a fait comprendre, que

l'homme ayant reçû du ciel la lumiere de la raison , qui devoit le rendre Roi de tous les animaux , auroit dû par consequent être favorisé au-dessus d'eux de tous les avantages de la nature. Et cependant ils voyoient que si l'on compare un animal dans sa naissance , avec un enfant qui vient de naître , rien ne paroîtra ni plus heureux que le premier , ni plus malheureux que le second. Un petit agneau , par exemple , n'est pas plutôt né qu'il suit sa mère , qu'il la discerne sans peine entre cinquante autres , & qu'il va prendre d'elle la nourriture qui lui est propre avec une incroyable facilité.

L'homme au-contreire , dit un ancien payen , « *Plin. hist.* » naît sur la terre comme si la nature n'étoit « pas sa mère , mais son ennemie . Celui qui « vient au monde comme le roi de tous les ani- « maux , naît comme un esclave & un criminel . » Il est si foible qu'il faut l'envelopper avec un « extrême soin , & lui lier toutes les parties du « corps. Il ne sait ni ce qu'il est , ni où il est , ni qui « est sa mère , ni ce qui lui est propre. Tout ce « qu'il peut faire c'est de pleurer & de se plaindre ; » & il commence sa vie par son supplice , quoique « tout son étme soit d'être né : *facet manibus pedi- plin. hist.* busque devinatis flens animal cateris imperaturum , natur. & à suppliciis vitam auspiciatur , unam rupition ob *l. 7. in Proam.* culpam , quia natum est. O extravagance des hominibus , s'écrie cet Auteur ; de croire qu'étant nés si misérables , ils ne doivent vivre sur la terre que pour satisfaire leur orgueil & leur vanité ; O dementiam hominum , existimantium à talibus ini- tiosis ad superbiam se gemitos ! »

Pline l'Hist. nro. Chaque bête farouche , continue le même Ecrivain , à quelque chose dans son instinct qui nous la rend formidable. Mais l'homme seul renferme en soi ce qui n'est que séparément dans toutes ces bêtes. Il a sur la langue le venin des aspics , il a dans l'esprit les plis & les replis du serpent ; il a dans le cœur l'amertume du basilic ; il a dans ses emportemens la fureur d'un lion ; il a dans sa cruauté la rage d'un tigre. La raison qui devroit le défendre de ces excès ne sert qu'à les rendre en sa personne , & plus odieux , & plus inexcusables , puisque la cruauté qui est la nature même & l'instinct de quelques animaux , est en lui une malice étudiée , & une brutalité toute volontaire.

Les Sages de Grece , Aristote & d'autres , & depuis eux Ciceron , qui a excellé autant parmi les Sages que parmi les Orateurs de Rome , & qui a été appellé pour ce sujet *le Platon Romain* , ont vu cette effroyable misere de l'homme , qui a fait dire à cet Orateur si judicieux , comme le rapporte saint Augustin , Que cette vie n'est pas une vie , mais une mort , & qu'il lui seroit aisè de faire voir que dans toutes ses parties elle n'est digne que de gemissemens & de larmes .

Et parceque la lumiere de ces grands esprits ne leur permettoit pas de se representer Dieu autrement que souverainement bon & juste , & que d'ailleurs la nature leur croit de toutes parts , que l'état de cette vie étoit visiblement un état de condamnation & de supplice : comme ils ne pouvoient connoître le peché originel , qui auroit autorisé cette misere de l'homme , sans faire injure

à la justice de Dieu, ils en ont inventé un, selon que saint Augustin le fait voir par ces paroles prises de l'Hortensius de Ciceron.

Cette multitude d'erreurs, de passions & de misères, dont la vie humaine est toute remplie, dit cet Auteur celebre, nous persuade aisément que ces anciens Sages que l'on croyoit les inter- pretes des oracles de la divinité, ont eu une lu- mière particuliere lorsqu'ils ont dit, que nos ames ayant vécu ailleurs, & ayant commis des crimes avant que de naître, nous ne naissions présentement sur la terre que pour être punis des pechés dont nous nous sommes rendu coupables en cette premiere vie: *Ex quibus hu- mane vita erroribus & erumnis fit, ut veteres illi divinae mentis interpretes aliquid vidisse videantur, qui nos ob aliqua scelera in vita superiore suscepimus, pœnarum luendarum causâ natos esse di- xerunt.*

Et le même Ciceron confirme encore cette vérité lorsqu'il ajoute: Que ce qu'Aristote a dit est très-veritable: Qu'en naissant en ce monde nous sommes punis en la même maniere que l'étoient autrefois ceux qui tomboient entre les mains de certains voleurs de Toscane, qui par une cruauté ingenieuse ne se contentoient pas d'ôter la vie à ceux qu'ils avoient pris, mais lioient un homme vivant avec un autre qu'ils avoient tué, les serrant étroitement le visage contre le visage, & l'estomach contre l'estomach, afin que celui qui vivoit fût étouffé petit à peu par l'horrible infection de ce corps mort: Qu'ainsi lorsque nous sommes formés dans le sein de nos meres, nos ames sont punies.

» étant jointes à nos corps , comme un homme vi-
» vant qui seroit lié à un homme mort : *Sic nostras
animos cum corporibus copulatos , ut vivos cum mor-
tuis esse conjunctos.*

Voilà jusqu'où la raison a pu conduire ceux qui ne jugeoient des secrets les plus profonds & les plus cachés de la nature que par la lumiere de l'esprit humain. Et c'est ce qui nous doit faire admirer la certitude & la sublimité de la Religion Chrétienne , qui étant instruite d'en haut , & n'enseignant de Dieu que ce qu'elle a appris de Dieu même , allie sans peine ces contrarietés apparentes de la dignité & de la misere de l'homme , que ces grands esprits n'ont jamais pu démêler , & nous fait voir clairement quel est le principe de ce grand effet qui a frappé ces anciens Sages , & dont ils ont inventé une cause vraisemblable & très-ingenieuse , n'en pouvant pas découvrir la véritable.

Après cela s'il y a des personnes , qui portant le nom de Chrétiens , s'imaginent néanmoins se distinguer des autres en faisant profession de ne rien croire de tout ce que la foi & la Religion nous enseigne , ils rougiront peut-être de paroître en ce qui regarde le péché originel , plus impies que les idolâtres mêmes , & de se voir condamnés en ce point de stupidité , & d'un manquement d'esprit & de raison , par les plus sages & les plus éclairés d'entre les Payens .

C'est ce qui a fait dire à l'un des plus grands esprits de notre siècle , que de quelque obscurité que soit couvert le péché originel , ses effets néanmoins qui éclatent de toutes parts , lui rendent un témoignage si évident , que s'il est

difficile de croire ce point de notre Religion, il paroît encore plus difficile de ne le pas croire : puisque cette vérité est comme un flambeau qui éclairent ce qu'il y a de plus inexplicable dans l'état présent où la nature humaine est réduite. Et qu'ainsi il est vrai de dire, à l'égard du péché originel : *Que l'homme est plus incompréhensible sans ce mystère, que ce mystère n'est incompréhensible à l'homme.*

*Pensées
sur la
Religion
Art. 3.*

¶. 5. Tout le temps de la vie d'Adam ayant été de neuf cens trente ans, il mourut. L'Ecriture marque ici le nombre des années d'Adam. Mais elle ne dit point en particulier quelle a été sa vie & sa mort. Saint Augustin néanmoins enseigne en plusieurs endroits, qu'il est indubitable qu'Adam & Eve ont été sauvés. C'est avec grande raison, dit ce même Père, que nous croyons que les deux premiers hommes ayant mené après leur péché une vie sainte parmi les travaux & les misères dont ils ont été accablés, ont été délivrés des supplices éternels "par la vertu du sang de J E S U S - C H R I S T. " *Merito credimus, primos homines, in laboribus iustè vivendo, per Domini sanguinem ab extremo supplicio liberatos.*

Il dit encore en un autre endroit, que c'est le consentement de toute l'Eglise, que lorsque J E S U S - C H R I S T est descendu dans le enfer, il en a tiré le premier homme avec les Patriarches & les Prophètes, pour les faire monter au ciel avec lui. Ce témoignage de la tradition, ajoute ce Saint, suffiroit pour établir le salut d'Adam, quand il ne seroit pas confirmé par les paroles de l'Ecriture. Mais le Saint-Esprit

„ nous a voulu apprendre lui-même cette vérité,
 Sapient. „ lorsqu'il dit par la bouche du Sage: *C'est la Sa-*
^{10. 1.} „ *gesse qui conserva celui que Dieu avoit formé le*
 „ *premier, pour être le pere du monde, ayant*
 „ *d'abord été créé seul. C'est elle aussi qui le tira de*
 „ *son peché. Et eduxit illum à delicto suo.* Car ces
 „ *paroles, que c'est la Sageesse qui a tiré le pre-*
 „ *mier homme de son peché, sont si claires, qu'il ne*
 „ *paraît pas même qu'on y puisse donner un autre*
 „ *sens.*

Saint Irenée envoyé en France par saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'Evangeliste, vers la fin du second siècle, successeur de saint Photin, premier Evêque de Lyon, aussi bien dans le martyre que dans la dignité Episcopale; qui est appellé par saint Basile & par saint Jérôme, *Homme*
^{Iren.} ^{adv. hær.} ^{l. 3. c. 30.} *apostolique & des temps apostoliques:* & qui dit de lui-même qu'il a succédé de fort près au temps
 „ *des Apôtres,* soutient avec grande force cette
 „ vérité du salut d'Adam contre l'impiété de Ta-
 „ tien, qui publiait, dit ce Saint, les erreurs de
 „ plusieurs heresiarches, dont il avoit fait une al-
 „ liance monstrueuse, y avoit ajouté celle-ci qu'il
 „ avoit inventée, affectant la gloire de la nou-
 „ veauté, & d'être le maître de ceux qui se lais-
 „ soient emporter, comme lui, à tous les vents des
 „ erreurs & des opinions humaines.

^{Iren.} ^{ibid.} ^{c. 34.} „ Ce Saint fait voir au-contreire que le Fils de
 „ Dieu s'étant fait homme pour être le Redemp-
 „ teur des hommes, devoit racheter nécessaire-
 „ ment les deux premiers chefs de la nature, de
 „ laquelle il lui avoit plu de se revêtir: Qu'ayant
 „ entrepris de délivrer les enfans captifs, il étoit
 „ juste qu'il fût aussi le libérateur de leur pere,
 „ Et

ADAM SAUVÉ, SELON TOUS LES PÈRES. 257
Et qu'il n'étoit pas digne de sa bonté & de sa grandeur, de laisser Adam & Eve entre les mains de cet ange superbe, qui autoit consideré leur perte comme une marque éternelle du grand avantage qu'il s'imaginoit avoir remporté sur lui.

C'est ce que ce saint Martyr exprime, en ces termes : Le dessein du Pere dans l'Incarnation de son Fils, a été que le démon ayant fait tomber le premier homme, & l'ayant rendu son esclave, Dieu neanmoins qui vouloit sauver l'homme ne fût point vaincu, & que son ineffable sagesse ne parût point avoir été trompée par cet esprit de malice. *Omnis dispositio* ^{irreni-} *salutis, qua circa hominem fuit, secundum pla-* ^{advi-} *citum fiebat Patris, ut non vinceretur Deus, at-* ^{heresi-} *que infirmaretur ars ejus.* Car si celui que Dieu ^{cap. 32.} avait créé à son image afin qu'il vécut éternellement, ayant été blessé par le démon d'une playe mortelle ; fût demeuré abîmé dans la mort, sans pouvoir jamais rentrer dans la vie, Dieu auroit en quelque sorte succombé sous sa creature, & la malignité du serpent autoit prévalu sur la volonté du Createur. *Si quis fa-* ^{Ireni-} *ctus fuerat à Deo homo, ut viveret Iesus à ser-* ^{ibidem} *pente non reverteretur ad vitam, vicitus esset Deus,* *& superasset serpentis nequitia voluntatem Dei.* Mais parceque Dieu est invincible, il a envoyé son Fils, comme le *Force* tout-puissant, qui a terrassé & lié le fort, & qui lui ravissant le premier homme qu'il tenoit enchaîné comme sa proye, lui a rendu la vie en le titrant de la mort, dont le démon avoit frappé son ame & son corps.

R

Iren. ib. C'est pourquoi ce Saint nous assure, que c'est principalement d'Adam & d'Eve que s'est vérifiée cette parole de l'Apôtre saint Paul dans l'Epître aux Romains : *Où il y a eu une abundance de peché, il y a aussi une surabondance de grâce : Ubique abundavit peccatum, superabundavit & gratia.*

Après ces raisons tirées de la lumiere de la foi & de l'Ecriture, ce saint Martyr conclut, „ Que Tatien & ses disciples qui s'élevoient avec tant de chaleur contre le salut d'Adam, comme s'ils eussent trouvé un grand avantage en la perte du premier homme, n'assoiblissent point pour cela ce que Dieu lui-même avoit établi ; mais que tout le fruit qu'ils tireroient de cette dispute, c'est qu'ils se declareroient heretiques & apostats, ennemis de la vérité, amis & défenseurs du serpent & du prince de la mort.

Origene, Tertullien, saint Cyprien, saint Athanase, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Gregoire Pape, & généralement les saints Peres, pendant les huit premiers siècles, enseignent la même chose. Et il est remarquable que saint Augustin dans son livre des Hérésies, rapportant, comme saint Epiphane, les erreurs de Tatien & de ses sectateurs, appellés aussi *Encratistes*, y met entr'autres celle-ci : *Qu'ils combattoient le salut du premier homme, SALUTIS primi hominis contradicunt.*

*Augnst.
li. de
Heres.
heres.
25.* Que si quelque Auteur des siècles suivans, ou par une ignorance, ou par une temerité inexcusable en une telle matière, avoit osé combattre une doctrine à certaine & si autorisée,

nous pouvons voir quel jugement nous en devons faire , par ce que dit sur ce sujet avec beaucoup de sagesse , Philippe Abbé de Bonne-Esperance de l'Ordre de Prémontré , qui vivoit du même - temps que saint Bernard ; qui ayant fait un Traité entier *du salut du premier homme* , le finit en cette maniere : Puis donc que le salut ^{Philip.}
d'Adam se trouve établi , & par l'Ecriture sainte ^{Abb.}
qui en parle clairement au livre de la Sagesse , & ^{bonne}
par le consentement non seulement des saints ^{ypei , de}
Docteurs , mais de toute l'Eglise , comme saint ^{salute}
Augustin nous en affûre ; qui sera assez hardi ^{primi}
pour opposer sa seule pensée à une autorité si ^{wom. 1.}
inviolable ? Et qui ne craindra de s'engager dans ["]
une opinion si dangereuse , en voyant que saint ["]
Augustin la met au nombre des erreurs de Tatien ["]
& de ses disciples ? ["]

Cette vérité étant établie de cette sorte , il nous reste maintenant à représenter les preuves que les saints Peres nous en donnent . Les premières qu'ils proposent , sont celles qu'ils tirent de ces paroles du troisième chapitre de la Genèse , dont on a différé l'explication jusqu'ici ; parcequ'elles ont une étroite liaison avec le salut & la pénitence d'Adam .

*Le Seigneur Dieu fit sortir Adam du jardin de Genf.
 délices pour labourer la terre , de laquelle il avoit
 été tiré .*

C'est par une grande justice , dit saint Augustin , que Dieu après le péché du premier homme , lui ferme l'entrée du Paradis , afin qu'il ne touche point à l'arbre de vie , qui étoit l'image de la sagesse . Et cette justice se trouve mêlée d'une miséricorde très - favorable à celui - là même

August., qu'il punissoit. Car Dieu vouloit que l'homme
in Gen. contra pecheur après avoir reconnu sa faute , la pleu-
Manich., rât par un long espace de temps , & qu'il atti-
lib. 2. lib. 22., rât sur lui la grace du ciel , afin que ce verita-
cap. 22. ble enfant prodigue , dont l'autre n'a été que
 „ la figure , rentrât dans la vie après s'être jeté
 „ dans la mort , & que cette brebis qui s'étoit per-
 „ due volontairement , fût recouvrée par son Pa-
 „ steur divin , qui l'a cherchée pendant son égare-
 „ ment avec une bonté pleine de tendresse , & qui
 „ l'a trouvée avec un excès de joie : *Non iusta pœna est, post peccatum interclusum esse aditum ad sapientiam, donec Dei misericordia mensuris temporum reviviscat qui mortuus erat, & inveniatur qui perierat.*

C'est pour cette même raison qu'il est dit auparavant, que *Dieu fit sortir Adam du jardin de délices pour labourer la terre d'où il avoit été tiré*. C'est-à-dire, selon S. Augustin, qu'il devoit affliger par un travail continual ce corps qui s'étoit revolté contre son esprit ; afin qu'ayant été chassé si justement d'un lieu si heureux , il se rendît digne d'y rentrer un jour par le merite & la satisfaction de *August.* sa pénitence : *Dimissus est de paradiso, ut opera deGen. retrur terram de qua sumptus erat, id est, ut in contra Manich. corpore isto laboraret, & ibi si posset, colloquares fibi lib. 2.* meritum redeundi.

cap. 22. Le même Saint ajoute ensuite par une réflexion pleine de lumiere , que Dieu a mis ainsi une prodigieuse difference entre la chute de l'ange & celle de l'homme. Car le premier ange s'étant revolté contre Dieu par un orgueil & une malice toute volontaire, Dieu pour le punir , selon qu'il a été marqué auparavant ,

CHUTE DE L'ANGE, D'ADAM, MAUX UTILES. 262
n'a fait que le laisser où il s'étoit mis. Et comme il est par sa nature une substance toute spirituelle, il est demeuré tout rempli & comme tout penetré de ses propres tenebres , & dans l'esprit & dans la volonté , sans qu'il y eût rien en lui qui pût contribuer à lui faire reconnoître sa faute, ou à diminuer tant soit-peu cette audace & cette présomption effroyable qui l'a fait tomber.

L'homme au-contreire étant composé d'esprit & de corps , est tombé dans une langueur , une misere & une confusion extrême par la revolte de son corps contre son esprit. Et se voyant reduit à gemir dans sa dure captivité *sous ce joug si pesant* , dont l'Ecriture dit que tous les hommes Eccli. sont accablés depuis le jour de leur naissance jusqu'à celui de leur morte , Dieu s'est servi des diverses peines du corps pour guerir l'enflure & la présomption de l'esprit , & il a fait ainsi rentrer Adam en sa grace , ayant jugé digne de sa bonté de rendre à l'homme humble ce qu'il avoit ôté à l'homme superbe.

C'est dans la vûe de cette grande vérité , que saint Augustin admirant la folie des hommes qui préfèrent l'orgueil du monde , & du prince du monde qui ne peut que les perdre , à l'humilité de J E S U S - C H R I S T , qui seul les peut sauver , leur dit : Vous êtes hommes , vous êtes ^{August.} _{in Ps.} mortels , vous êtes exposés à une infinité de "82. maux qui accablent tous les jours & votre corps " & votre ame , & cependant vous ne vous humiliiez point sous la main puissante de Dieu , qui " ne vous a réduits à cette misere qui passera avec " cette vie , que pour vous rendre dignes d'une "

„ éternité bienheureuse en vous rendant humbles,
 „ Vous vous opposez de tout votre cœur à ce
 „ dessein de Dieu dans toutes les occasions qu'il
 „ vous envoie de souffrir, qui vous sont si favora-
 „ bles : & étant mortels, comme vous êtes, vous
 „ vous élévez contre Dieu comme le démon qui
 „ est immortel, pour vous perdre avec celui dont
 „ le supplice est sans ressource & sans fin, parce-
 „ que son orgueil est entièrement incurable ; au-
 „ lieu que Dieu vous offre sans cesse dans les maux
 „ de cette vie, de souverains remèdes pour guérir
 „ le vôtre.

Chrysost. in Gen. bœm. 18. Saint Chrysostome lit après les Septante : *Dieu chassa Adam, & il le fit demeurer devant le paradis de délices.* Dieu fait éclater sa bonté, dit saint Chrysostome, au milieu des marques de sa justice, & il fait grâce même en punissant. C'est par une sévérité très-juste qu'il chasse Adam du paradis ; mais il faut demeurer en même-temps devant ce lieu de délices, afin que cette vûe lui renouvellant sans cesse l'image des biens qu'il avoit perdus, lui fist concevoir un regret plus vif, & une douleur plus sensible de sa faute ; en lui faisant espérer, que demeurant à l'avenir entièrement soumis aux ordres de Dieu, il pourroit recouvrer par sa pénitence & par son humilité, ce qu'il avoit perdu par sa présomption & par sa revolte.

Que si nous voulons rechercher avec plus de soin quelle a été la pénitence d'Adam, que l'Ecriture ne nous marque point en particulier, nous n'avons qu'à considerer quelle a été celle de David, puisque certainement l'une & l'autre a été l'ouvrage de la grace du même Esprit saint.

C'est ainsi , selon la pensée des saints Pères , que nous devons concevoir quelle a été la foi , les actions & les paroles de saint Barthélemy , de saint Simon , & des autres Apôtres qui n'ont rien écrit , & dont il n'est rien marqué en particulier , ni dans l'Evangile , ni dans les Actes , ni dans l'histoire du premier siècle de l'Eglise . Si vous voulez reconnoître quels ont été ces hommes de Dieu , disent ces Saints , vous n'avez qu'à considerer saint Pierre & saint Paul , & vous trouverez la vie & la vertu de tous les Apôtres dépeinte admirablement dans les Epîtres , & les actions de ces deux qui en ont été les Princes ; parceque le même Esprit de J E S U S - C H R I S T les ayant animés tous , leur a inspiré les mêmes sentimens & le même language , les a fait vivre , agir & mourir de la même sorte.

La pénitence de David est en cette même manière une excellente image de celle d'Adam , étant certain que le même principe a remué le cœur & formé les paroles de l'un & de l'autre. Une des choses que nous devons le plus admirer dans la pénitence de David , est qu'il s'est tellement abbaissé devant Dieu par une profonde humilité , qu'il a conservé en même-temps une confiance inébranlable en son infinie miséricorde. Caïn & Judas ont péché comme David ; mais leur pénitence a été aussi différente de la sienne , que le mensonge & le vice sont éloignés de la vérité & de la vertu.

Caïn a dit : *Fai commis un trop grand crime pour pouvoir en obtenir le pardon. Judas a dit : J'ai péché , parceque j'ai trahi le sang innocent.*

Tous deux ont été frappés de la grandeur de leur offense ; mais ils n'ont point consideré la bonté infinie de celui qu'ils avoient offensé.

David a dit aussi : *J'ai peché* ; c'est - à - dire , J'ai commis des crimes énormes , qui par eux-mêmes seroient indignes de tout pardon. Mais ce qui le distingue infiniment de ces deux hommes reprouvés de Dieu , qui sont le modèle des impénitens , comme ce saint Roi l'est des vrais pénitens , c'est qu'il ajoute aussi-tôt : *J'ai peché contre le Seigneur. P E C C A V I D a m i n d.* Comme s'il disoit : J'ai offendré celui qui m'avoit comblé de biens , & qui m'en promettoit encore d'infiniment plus grands. Je l'ai deshonoré par mes actions criminelles , au-lieu de l'honneur & de l'amour souverain que je lui devois ; & si ma faute est inexcusable , mon ingratitude l'est encore plus.

Si c'étoit un homme que j'avois offendré , je serois tenté de perdre toute esperance ; parceque je ne croirois pas qu'il pût avoir assez de bonté pour me pardonner : mais c'est contre un Dieu que j'ai péché. Ma faute en cela en est plus grande , & en cela même elle n'est pas irremissible ; parceque Dieu est bon en Dieu , sa bonté est infinie comme sa grandeur , & elle ne peut être épuisée , ni par le nombre , ni par l'excès de nos crimes. Dieu ne nous traite pas ^{Angusti.} _{en Pf.} en cette vie avec la sévérité d'un Juge , mais ^{392.} avec la douceur & l'indulgence d'un pere. Mes playes sont profondes , elles sont mortelles & plus que mortelles. Si je ne considerois que la grandeur de la maladie , je desespererois d'en pouvoir guérir ; mais je considere en même-

temps la majesté de celui qui ne dédaigne pas de „
s'appeler & d'être effectivement le Medecin de „
mon ame. Quelque difficiles à guerir que mes „
maux paroissent , rien n'est incurable à un Mede- „
cin tout-puissant : *Magni sunt languores mei , sed* ^{*Auguſt.*} „
major eſt medicus. Attendo vulneris magnitudi- ^{*in Pl.*} „
nem , ſed non despero medici majeſtatem. Omnipo-
zenti medico , nihil eſt inſanabile.

Voilà quelle a été la pénitence de David , qu'il a lui-même décrite en son Pſeaume 50. le Saint-Eſprit qui la lui avoit gravée dans le cœur parlant par ſa bouche. Le premier homme a eu sans doute les mêmes ſentimens , mais il a dû les concevoir avec des regrets beaucoup plus viſs , afin qu'ils euffent quelque rapport avec ſon crime , qui a été ſans comparaison plus grand que n'a pu être celui de David .

Que ſi nous nous ſervons des penſées de ce Roi ſi humble , pour nous figurer quelles ont pu être celles d'Adam , & ſi nous tâchons de former en quelque sorte une image du cœur humilié du premier homme ſur le modelle de celui de ce Prince , par lequel le Saint-Eſprit nous a voulu découvrir les mouvemens ſcrets qu'il forme dans les coeurs qu'il a convertis ; nous comprendrons plus aisément quelle a dû être l'éten-due & la profondeur de la pénitence d'Adam , pour uſer de l'exprefſion de ſaint Ambroife , en l'appliquant aux circonſtañces particulières , & de la faute & de ſa perſonne , qui le diſtinguent entierement , & de celle de David & de celle de tous les hommes qui ont commis après lui les plus grands crimes .

Nous voyons , par exemple , que cet humble

Roi dit à Dieu dans l'effusion de sa douleur :
Vous savez, mon Dieu, que j'ai été engendré dans l'iniquité, & que ma mère m'a conçû dans le peché. David parle ainsi, dit saint Augustin, en 50. ^{Augustin. in Ps.} " la personne de toute la nature humaine, qui port- " te dès sa naissance ce lien de la mort & cette loi " de peché qui l'entraîne comme captive en toute " sorte de déregemens. Cette vérité étoit propre pour humilier ce grand Prince devant Dieu ; & elle servoit aussi à diminuer sa faute , en faisant voir cette pente & cette inclination violente que la corruption qui lui étoit naturelle lui avoit donnée à le commettre.

Mais Adam n'a pas pu parler à Dieu en cette manière : & si nous voulons nous représenter les mouvements de son cœur autant que nous en sommes capables , il semble qu'il a pu dire à Dieu dans le cours de sa pénitence quelque chose qui eût du rapport avec les paroles suivantes , imitées de celles de David , & appliquées aux circonstances particulières de l'état du premier homme : Seigneur , ayez pitié de moi , parcequ'étant Dieu , comme vous êtes , votre bonté n'a point de bornes ; & qu'il n'y a qu'une miséricorde aussi infinie que la vôtre qui puisse pardonner une malice aussi extrême & aussi inexcusable qu'est la mienne. Quand mes enfants vous offendront , il est digne de votre bonté d'user d'indulgence envers eux , parcequ'ayant été conçus dans le peché , leur inclination à toute sorte de mal est la suite naturelle de leur première origine. C'est moi seul qui suis un pecheur digne de tout supplice , & indigne de tout pardon.

Vous m'avez créé dans le monde comme un Ange , vous m'aviez rempli de la connoissance & de l'amour de votre grandeur. Je contempsais sans cesse votre beauté ineffable peinte dans les merveilles différentes de la nature. Je n'avois un cœur que pour vous aimer, un esprit que pour vous admirer, une bouche que pour vous louer. Vous m'aviez donné un corps aussi pur que mon ame. Tout conspiroit au-dedans & au-dehors de moi à me rendre heureux ; & toute ma race devoit naître aussi pure que j'étois , pour jouir comme moi de ce paradis où vous nous aviez mis sur la terre , en attendant que vous nous fissiez passer en celui du ciel.

Voilà ce que vous avez fait pour moi , ô mon Dieu , & voici ce que j'ai fait & contre vous , & contre moi-même. Je me suis revolté contre celui qui m'avoit créé. J'ai douté de l'immutabilité de sa parole. J'ai crû l'esprit de mensonge plus que la Verité même. J'ai pris plaisir à desobeir à celui à qui je devois tout ce que j'étois. J'ai voulu être indépendant comme Dieu , & devenir moi-même la source de mon bonheur , moi qui ne venois que d'être tiré du néant par la toute - puissance de celui contre lequel je formois ce dessein si superbe & si insensé. Vous l'avez vu , mon Dieu , vous l'avez souffert , & vous ne m'avez pas abîmé au moment même , comme vous le pouviez faire si justement. Je survis maintenant à mon ame après lui avoir donné la mort , & en quelque sorte à mon corps même , puisque je l'ai blessé d'une playe mortelle , lorsque je l'ai empoisonné par le fruit qui m'avoit été défendu , &

qu'il ne vit plus maintenant que pour mourir. J'étois heureux, & je devois être le pere d'une race heureuse, & maintenant je suis devenu le meurtrier de moi-même, & le parricide de tous mes enfans.

On fait mourir un homme quand il en a tué un autre : mais c'est moi qui devrois être puni de mort toutes les fois qu'un de mes enfans devient homicide, puisque je suis plus coupable de ces meurtres que ceux mêmes qui les ont commis. Les crimes des autres ont des bornes ; & s'il y en a qui soient inflexibles dans le mal, leurs pechés au-moins finiront avec leur vie. Mais le crime que j'ai commis n'a point de bornes, & je vois qu'il n'aura jamais de fin. J'ai rempli toute la terre de miserables & de criminels, & l'enfer d'ames éternellement malheureuses. Quand un homme n'est plus, il ne peche plus ; mais pour moi j'ai perdu en pechant ceux qui n'étoient pas encore, & mon peché continuera de perdre tous les hommes, quand même je ne serai plus.

Souffririez - vous un tel monstre, Dieu tout-puissant, si vous n'étiez assez puissant & assez bon pour guerir une ame si détestablement criminelle, & si desesperément malade ! Vous avez mieux aimé être mon pere que mon juge, & vous m'avez commandé d'espérer en vous, lorsqu'il ne me restoit que le desespoir. Vous m'avez fait voir dans cette extase où je fus ravi en esprit dans votre sanctuaire, les mysteres de ma reconciliation avec vous, sans que je le penetrasse alors, puisque ma chute m'étoit entièrement inconnue. Vous m'avez fait la grace de

m'affûrer après mon peché , que de celle même que vous m'aviez donnée pour épouse , & dont j'avois mieux aimé imiter la faute que la corriger , vous feriez sortir un Sauveur & un Reparateur de la nature , qui étant homme & Dieu tout ensemble , mourroit comme homme , & ressusciteroit comme Dieu ; & qui *brisant la tête du serpent* , deviendroit lui - même la tête & le chef de ceux à qui il donneroit une nouvelle naissance , & qu'il considereroit comme une partie de lui-même : *comme les os de ses os , & comme la chair de sa chair.*

Voilà l'esperance qui me console parmi les douleurs dont je suis percé , & les misères qui m'environnent de toutes-parts. Je ne vous demande la vie , Seigneur , qu'afin qu'elle soit une succession continue de douleur & d'amertume , qu'elle me purifie par les maux que je souffrirai , & qu'elle suffise à ma pénitence. Le poids de mon peché m'auroit déjà accablé , mon Dieu , si la vûe de votre miséricorde , & la foi du Sauveur qu'il vous a plû de me promettre , n'étoit mon soutien. Quelque grande que soit ma faute , celui qui en doit être le Reparateur est infiniment plus grand ; & quelque mortelle que soit la maladie de mon ame , elle ne peut être incurable , puisque celui qui entreprend de la guérir est Dieu même , & que le sang d'un Dieu en est le remede.

Si nous considerons bien l'état du premier homme avant & après sa chute , les effets funestes de son peché , & la maniere dont Dieu l'a traité quand il l'a chassé du paradis , nous trouverons que la disposition de son cœur & sa pénit-

tence ont pû avoir quelque rapport avec ce que nous venons de dire, qui se trouve encore conforme à ce que le Saint-Esprit a dit du même Adam par la bouche du Sage. Car après la parole qui en a déjà été citée, où il est dit : *Que ce fut la Sagesse éternelle qui conserva le premier homme après qu'il eut été formé pour être le pere de tout le monde, & que ce fut Elle aussi qui le tira de son peché*; l'Ecriture ajoute ces mots : *Et dedit illi virtutem continendi omnia*. Ce qui se peut expliquer en deux manières :

Aristote. La première est, que la Sagesse après avoir tiré le premier homme de son peché, lui donna la force de gouverner tout le monde, puisque tous les hommes lui devoient être soumis comme à leur pere & à leur Roi; la puissance paternelle étant, selon les anciens Philosophes mêmes, la première image & l'origine naturelle de la Monarchie.

La seconde explication de cette parole qui paraît plus attachée à la lettre & à la force des mots, c'est que la Sagesse ayant tiré l'homme de cet effroyable peché qu'il avoit commis, *lui donna la force de contenir toutes choses*, c'est-à-dire, de soutenir cette ruine générale, ce renversement de toutes choses, qu'il avoit causé dans le monde par son peché, ce poids de la colère de Dieu qui sembloit devoir fondre sur lui à tout moment : cette revolte de son corps contre son esprit ; & cette conspiration générale de tous les animaux de la terre, de l'eau & de l'air, qui ont cessé d'être soumis à l'homme aussi-tôt qu'il n'a plus voulu obeïr à Dieu.

Cette parole du Saint-Esprit étant bien con-

siderée nous donne une nouvelle ouverture pour mieux penetrer quelle a pû être la grandeur & l'étendue de la pénitence du premier homme. Les Saints qui ont été autrefois touchés d'un vif repentir de leurs fautes , ont choisi quelques exercices laborieux pour donner au-dehors des marques du regret sincere qu'ils ressentoient au fond de leur cœur. Mais pour le premier homme , il n'a pas eu besoin de faire ce choix. Sa pénitence s'étendoit dans toutes les circonstances , toutes les rencontres & tous les momens de sa vie. Car , comme remarque très - bien " saint Augustin , tout cet état mortel dans le- " quel nous sommes nés , étoit un supplice pour " Adam. Il trouvoit une extrême peine dans les " choses mêmes que nous regardons ou avec in- difference , comme étant le cours ordinaire de la nature , ou avec une certaine satisfaction qui touche nos sens : & toute cette vie à laquelle nous sommes si attachés , lui paroissoit une misere insupportable après avoir goûté les délices du paradis.

Qui , par exemple , considere maintenant comme un grand mal , que notre corps soit réduit à une telle défaillance , que la faim & la soif le consumeroient en peu de jours , si la nourriture qu'il prend si souvent , ne le défendoit de la mort qui le menace sans cesse , & ne lui offroit un remede continual contre cette maladie continuelle ? Qui se plaint avec un sentiment de douleur que nous naissions plus malheureux que les bêtes ? Que notre enfance soit plongée dans une stupidité ; qui est , dit saint Augustin , *comme une longue yvresse* , & un profond assoupissement

de notre esprit ; & que la raison étant proprement le caractère de l'homme , il lui faille néanmoins tant d'années pour devenir raisonnable ? Qui est aussi touché qu'il le devroit être , que notre corps soit sujet à un si grand nombre de maladies , & notre ame à une infinité de passions ? Qui fait reflexion que la pudeur nous obligeant à nous habiller , la cause qui nous réduit à cette nécessité nous devroit couvrir de confusion : au - lieu que les hommes , & encore plus les femmes , mettent leur joie & leur gloire dans *August.*
Confess.
lib. 10. la magnificence des habits ? En toutes ces choses , dit saint Augustin , au-lieu de nous confondre *cap. 31.* de nos maux qui ne sont que trop véritables , l'orgueil de notre ame s'en fert au-contraire à satisfaire ses sens , & y cherche , ou un faux honneur , ou de faux plaisirs : *Calamitates , deliciae vocantur* , dit le même Père.

Mais le premier homme dans le cours de sa pénitence , qui a duré autant que sa vie , a été touché tout autrement que nous ne sommes de cette longue chaîne de maux dont la nature est maintenant accablée ; & les mêmes objets auxquels nous sommes si peu sensibles faisoient de profondes impressions & dans son esprit & dans son cœur.

Et pour concevoir en quelque sorte l'état où il étoit alors , nous n'avons qu'à nous représenter , selon la pensée de saint Bernard , une Princesse qui ayant été Reine du plus grand royaume du monde , auroit été emmenée captive étant grosse après le renversement de ses Etats , & seroit accouchée d'un petit Prince dans la prison , avec lequel elle seroit obligée de passer *Bern. de divers.*
serm. 12.
quatuor. 3. sa

sa vie dans une dure captivité. Cet enfant croissant peu à peu auroit joué & se seroit diverti dans cette prison, comme font d'ordinaire les enfans, & sans desirer rien de plus magnifique dans tout ce qui environneroit sa personne ; il auroit trouvé son repos en cet état qui lui seroit devenu comme naturel, & auroit été satisfait de sa condition présente. Mais cette Princesse au-contraire étant toute pleine des pensées de sa première grandeur & de sa souveraine puissance qui étoit destinée à cet enfant, seroit doubllement affligée de voir ce petit Prince, & si malheureux, & si incapable de connoître son malheur. La joie & les divertissemens de cet enfant seroient pour elle un comble de douleur & de déplaisir ; sur tout si c'étoit elle qui par sa propre faute auroit fait perdre la couronne, & à elle-même & à ce jeune Prince, à qui elle appartenloit par sa naissance.

Voilà une image du sentiment où le premier homme s'est trouvé après sa chute : mais cette image est très-imparfaite, soit que l'on considere ou la grandeur ou l'étendue de la perte qu'il a faite, & la maniere dont il en étoit penetré. Car Adam ne pleuroit pas seulement la perte d'un royaume tel que pourroit être celui du plus grand Roi de la terre, mais il savoit que le royaume dans lequel il avoit été établi par sa creation, & dont il s'étoit privé par le plus grand crime & le plus volontaire qui fut jamais, le rendoit semblable aux Anges, & l'établissait en une souveraineté & une puissance au prix de laquelle celle du plus grand Prince du monde n'est qu'une basse & une misere.

S

Aussi un Roi qui se verroit dépouillé avec toute sa race de sa qualité royale , n'auroit peut-être qu'un fils , ou qu'un petit nombre d'enfans dont il déploreroit le malheur. Mais Adam étoit dans le monde comme dans sa maison , & tous les hommes étoient sa famille. Que si les anciens Philosophes ont remarqué ce que l'experience nous confirme tous les jours , que l'amour croît en descendant , & qu'un homme aime plus ses petits fils que ses fils , cette espece d'immortalité qu'il semble acquerir par la succession de sa race , ajoutant quelque chose à l'ardeur & à la tendresse de son amour : quelle a dû être l'affection du premier homme , envers ou les premiers ou les derniers de sa race vers la fin de sa vie , lorsque ses enfans s'étoient multipliés comme à l'infini , & qu'il avoit déjà passé sur la terre plus de neuf cens ans ?

Quel devoit être le déchirement de son cœur , & l'extrémité de son affliction , & voyant qu'au lieu que s'il fût demeuré dans l'état saint où Dieu l'avoit créé , tous ses enfans seroient nés de lui comme autant de Rois , & infiniment plus grands & plus heureux que tous les Princes du monde , il les voyoit au-contreire naître de lui esclaves du peché & du démon , accablés en ce monde de maux innombrables , & exposés , hors un très-petit nombre , à souffrir dans l'autre après une vie criminelle des maux incompréhensibles & éternels :

Un cœur & un esprit humain , quelque grand qu'il puisse être , ne paroît pas avoir été capable de souffrir si long - temps tant de peines si cuisantes , & tant de regrets si sensible & si pe-

metrans. Il est vrai aussi de dire , selon le sentiment des saints Docteurs , que ce n'est pas par un esprit humain , mais par un esprit angelique , qu'Adam a ressenti & a souffert cette longue suite de maux.

Car si saint Augustin , & plusieurs saints après lui , nous enseignent qu'encore qu'Adam ait été revêtu d'un corps , puisqu'il étoit homme , il a été néanmoins créé , selon l'esprit , semblable aux Anges : nous devons croire aussi , selon la pensée des mêmes saints , que s'il a perdu par son péché toute la félicité extérieure & tous les avantages du corps attachés à l'état de son innocence , il n'a pas perdu néanmoins cet esprit angelique qui lui étoit comme essentiel & dans lequel il auroit été créé : puisque les mêmes saints nous enseignent qu'aussi-tôt après que Dieu l'eut repris de sa faute , il le convertit par l'impression d'une très-sincère pénitence , & il le remplit de la grâce & de la foi de J E S U S - C H R I S T , sans laquelle ni lui , ni aucun des Patriarches & des Prophètes n'a pu être sauvé avant l'Incarnation du Fils de Dieu.

Que si David , qui a été apparemment plus long-temps dans l'impénitence après son peché , qu'Adam n'y est demeuré après sa révolte , n'a pas perdu néanmoins par le double crime où il est tombé , ces lumières si hautes & si divines attachées à sa qualité de prophète , tout ce qu'il a fait après sa conversion n'étant pas moins divin ni moins élevé que ce qu'il auroit fait auparavant dans son innocence : & si les saints n'ont point crû que Salomon ait perdu sa haute sagesse , & cette connoissance si étendue de tous

ces secrets de la nature par l'idolatrie où il est tombé, quoiqu'il soit très-douteux, selon saint Augustin & d'autres Pères, qu'après sa chute il soit jamais revenu à Dieu par une véritable conversion : Combien doit-on dire la même chose de la sublimité de l'esprit & de la profondeur des connaissances du premier homme ; puisque ces qualités étoient comme attachées inseparablement à sa nature qui avoit été créée semblable à celle des Anges, au-lieu que les dons extraordinaires de l'esprit prophétique de David & de la sagesse de Salomon, n'étoient en eux que des dons & des effets d'une pure grâce ?

Ainsi comme le péché du premier homme a été un orgueil tout intérieur, qui a un grand rapport avec celui par lequel les Anges se sont soustraits à l'obéissance qu'ils devoient à Dieu, selon qu'il a été marqué auparavant par les paroles de saint Augustin : on peut dire aussi que l'humiliation & la profondeur de sa pénitence a eu quelque chose de celle qui auroit pu se trouver en un des Anges qui sont tombés, si Dieu l'avoit voulu relever après sa chute par sa miséricorde toute-puissante, & s'il lui avoit imprimé dans le cœur la même grâce qu'il a répandue en celui d'Adam.

Augustin de civ. Dei, l. 10. c. 4. „ Saint Augustin a dit avec raison, qu'Adam & Eve étant dans le paradis sans la moindre tache, s'y offroient & s'y seroient offerts à Dieu sans celle en sacrifice comme des victimes parfaitement pures : *Primi homines in paradiſo puri & integri ab omni labore peccati, scipios Deo mundissimas hostias offerebant.* Mais il est vrai de dire, selon le même Saint, que depuis leur péché, &

depuis ce mouvement d'un repentir si vif & si sincère, dont Dieu les a prévenus par sa bonté, ils se sont sans cesse offerts à lui comme un sacrifice de douleur, & comme des victimes égorgées par la mortification de la pénitence, qu'ils exposoient devant lui sur l'autel de la foi, afin qu'il daignât rendre leurs cœurs un holocauste digne de lui, en faisant descendre sur eux le feu de son Esprit & de son amour.

C'est pourquoi, au-lieu que dans l'état d'innocence, ajoute le même Saint, Adam & Ève n'auroient point proprement prié, parcequ'exactement heureux ils n'avoient besoin de rien, & qu'ils se seroient occupés à louer Dieu par de continues actions-de-graces ; après leur chute au-contreire, & après qu'ils ont été chassés de ce lieu de délices, il est sans doute que toute leur vie s'est passée dans la douleur, dans les cris, dans les gemissemens & dans les larmes : *O Adam, in paradiso noy clamabas, sed laudabas; non gemebas, sed fruebaris. Foris posuit, clama.*

Comme Adam & Ève ont été tous deux également touchés de Dieu, on peut dire aussi que leur pénitence a été égale. Si ce n'est qu'il semble conforme à la sagesse de l'Esprit de Dieu dont ils ont été remplis, que le cœur d'Ève ait été encore plus profondément humilié, se considerant comme la première origine de tous les péchés, & se souvenant avec une extrême confusion, que l'orgueil dans lequel elle s'étoit élevée, l'avoit rendu digne d'être seduite par l'ange superbe, & de lui servir d'instrument pour faire tomber celui qu'il n'avoit osé

attaquer , selon les Saints , parcequ'il le croyoit trop éclairé pour pouvoir être trompé par ses artifices .

Ils ont eu tous deux le cœur percé & les entrailles déchirées , en voyant tous leurs enfans misérables , & reconnoissant qu'ils en étoient la première cause . Ils ont beni Dieu parmi toutes ces souffrances , étant persuadés qu'il les traitoit avec , sans comparaison , plus de douceur qu'ils ne meritoient . Et ils ont crû que toutes les afflictions dont ils étoient accablés de toutes parts , n'étoient rien & ne meritoient pas même ce nom , en se souvenant de ces supplices incompréhensibles dans lesquels ils savoient que les Anges qui avoient péché comme eux avoient été précipités , & ausquels ils ne doutoient point qu'ils n'eussent pu être condamnés pour jamais , s'il n'avoit plu à Dieu de faire plutôt voir en leur personne un exemple de sa souveraine miséricorde , que de la rigueur de sa justice .

On s'étonnera peut - être , comme quelques Saints l'ont remarqué , que la pénitence & la sainteté d'Adam devant nécessairement avoir été si grande , elle soit néanmoins si peu connue . Mais saint Thomas répond très-sagement , que l'on ne doit pas s'en étonner : parceque le péché d'Adam a été si grand , & qu'il a répandu une contagion si mortelle dans toute la nature humaine , qu'étant passé des peres aux enfans dans la suite de tous les siecles , il est devenu la source de tous les pechés du monde : ensorte que non seulement Adam est consideré comme le plus grand de tous les pecheurs , mais que

son nom est pris pour le peché même. C'est pour cela que les Saints disent si souvent qu'il faut détruire en nous *le vieil homme & le vieil Adam* pour y établir le nouveau.

L'Apôtre en découvre la raison lorsqu'il dit : *Que comme tous les hommes meurent en Adam, tous les hommes aussi trouvent la vie en JESUS-CHRIST*, parceque le premier & le second Adam sont deux principes contraires, l'un du mal, & l'autre du bien : le peché & la mort étant entrés dans le monde par le premier Adam, & la justice & la vie par le second.

Cette maniere de prendre le nom d'Adam pour le peché même, est exprimée clairement dans cette parole de saint Paulin, lorsqu'il dit : Que <sup>Paulini
S. Fel.</sup> l'image de l'homme terrestre soit détruite en notre ame, pour y établir celle de l'homme celeste. ^{"Natal."} *Qu'Adam meure en nous, & que JESUS-CHRIST y prenne sa place : Terrena intereat, subeas calcifis imago ; Et Christo vertatur Adam.*

Mais cette vérité que l'Eglise nous enseigne que le nom d'Adam est devenu le nom de la corruption de notre nature, n'afloit nullement celle que la même Eglise nous apprend touchant le salut & la sainteté du même Adam ; parceque dans la première elle n'a égard qu'à son peché & à ses effets, & que dans la seconde elle ne considere que sa personne & sa pénitence.

Que s'il est certain, selon la patole de l'Evangile, expliquée par saint Gregoire Pape, & par les plus excellens d'entre les Peres, qu'un pecheur ne se sauve que *par de dignes fruits de pénitence*, c'est- à - dire, qu'il y doit avoir de la

proportion entre la qualité de la faute, & l'étendue de la pénitence, selon cette règle de saint Cyprien : *Que la pénitence ne soit pas moins grande que le crime* : il semble que le péché du premier homme ayant été considéré par les plus grands Saints, *comme incompréhensible & comme ineffable*, la pénitence qui a pu effacer un si grand péché, & la sainteté extraordinaire qui en est inseparable, ont dû être aussi en quelque sorte au-dessus de nos pensées & de nos paroles.

Ce nous sera donc toujours un grand avantage, & en même-temps une grande consolation, que l'Eglise joigne à la pénitence de David, à celle de saint Pierre & à celle de la pecheresse de l'Evangile, l'exemple de la pénitence du premier homme, qui pour les raisons que nous avons marquées, doit avoir été beaucoup plus grande que celle de ces trois modèles des vrais pénitens. Car elle trouvera dans un exemple si extraordinaire & si édifiant de quoi réveiller la foi assoupie de ses enfans, afin qu'ils ne blessent jamais la parfaite confiance qu'ils doivent avoir en la miséricorde infinie de Dieu, qui par une bonté incompréhensible a relevé le premier homme après une si effroyable chute, & a fait un si parfait pénitent & un si grand Saint d'un si grand coupable. Elle leur apprendra à admirer en sa personne la vertu ineffable des souffrances de JESUS-CHRIST, qui étant, selon l'Écriture, cet Agneau égorgé dès le commencement du monde, a été l'espérance & le sanctificateur de tous les Saints & de tous les Patriarches, & a guéri les blessures profondes du pre-

MARIE AVOCATE D'EVE. S. IRENÉE. 281
mier & du plus grand de tous les pecheurs, par l'impression de son sang, qui ne devoit être répandu que quatre mille ans après.

Elle leur fera comprendre qu'il n'y a point de blessures si mortelles qui ne cedent à la toute-puissance de la grace du Sauveur, puisqu'elle a gueri un malade si incurable. Elle leur inspirera un saint desir d'imiter la pénitence & l'humilité profonde de leur premier pere, en considerant que c'est le même Esprit saint qui l'a formée dans son ame, qui la doit imprimer au fond de leur cœur. Et elle les entretiendra saintement de ce grand objet, dont saint Irenée illustre entre les Martyrs, & pere lui-même d'un très-grand nombre de Martyrs, a tâché de remplir l'esprit des fidèles de son temps, en leur disant, que l'humble & la parfaite conversion du chef de tous les pecheurs & de tous les hommes, est le plus grand ouvrage de la misericorde de Dieu, & que la sanctification du premier Adam est la principale gloire du second.

Il est remarquable que le même Saint après avoir relevé la grandeur de la faute d'Eve, nous a voulu assurer en particulier de son salut. Car il fait d'abord un excellent parallelle entre Eve comme principe de la mort, & la sainte Vierge comme la mere & l'origine de la vie. Eve, dit-il, étoit vierge lorsque le démon lui ^{Iren.} ^{adv.} parla, quoiqu'elle fût l'épouse d'Adam : Marie de même étoit vierge quand l'Ange lui ^{ibid. 5.} vint parler, quoiqu'elle fût l'épouse de saint Joseph. Eve écoute le serpent pour se laisser seduire : Marie écoute l'Ange pour recevoir de lui les ordres de Dieu. Eve croit le démon &

„ & ne croit point Dieu. Marie croit avec une
 „ ferme foi le mystere de tous le plus incompre-
 „ hensible , aussi-tôt que l'Ange le lui a revelé de
 „ la part de Dieu. Enfin Eve est un prodige d'in-
 „ fidelité , d'orgueil & de revolte contre Dieu , &
 „ Marie est un miracle de foi , d'humilité d'afflu-
 „ jettissement à Dieu.

„ Ainsi , ajoute ce Saint , une vierge est d'abord
 „ la ruine du monde , & une vierge au temps mar-
 „ qué de Dieu , est l'origine du salut du monde :
 „ afin que Marie devint l'avocate & la mediatrice
 „ de la reconciliation d'Eve , qui avoit abandonné
 „ Dieu étant vierge , & que l'obeissance de l'une
 „ fût le remede & la reparation de la desobeissance
 „ de l'autre.

Après avoir vu un témoignage si formel d'un si grand Saint , d'un Martyr & d'un homme apostolique , l'un des plus anciens Docteurs de l'Eglise universelle ; & la gloire particulière de celle de France ; on ne peut pas ne point s'étonner de la temerité si impie des heretiques de ces derniers temps , qui ayant conspiré de détruire la pieté religieuse des fidelles envers tous les Saints , & sur-tout envers celle qui par sa qualité de Mere de Dieu , est sans comparaison élevée au-dessus non seulement de tous les Saints mais de tous les Anges , osent accuser l'Eglise comme d'un blasphème , de ce qu'elle souffre que l'on donne à la sainte Vierge le titre *d'Avocate , & de Mediatrice* , la qualité *d'Avocat & de Mediateur* , disent-ils , n'appartenant uniquement qu'à J E S U S C H R I S T .

Mais il est aisé de voir par ces paroles de sainte Irénée , que cette expression , que ces heretiques

accusent & d'impiété & de nouveauté, a été sou-
tenue il y a près de quinze cens ans par ce grand
Martyr, qui l'avoit apprise de saint Polycarpe dis-
ciple des Apôtres : car ce Saint savoit très-bien,
comme l'Eglise l'enseigne aujourd'hui, qu'il n'y
a que J E S U S - C H R I S T seul qui soit auprès de
son Pere *l'Avocat & le Mediateur* de redem-
ption , lui seul nous ayant sauvés par la vertu de
son sang & de son Esprit ; mais il savoit en même-
temps que la sainte Vierge peut être appellée avec
raison, & la gloire même de J E S U S - C H R I S T , dont
elle est la Mere , *Avocate & Mediatrice* d'inter-
cession.

C'est pourquoi saint Bernard, qui dans le dou-
zième siecle a été rempli de l'esprit des plus saints
Docteurs que Dieu ait donnés à son Eglise dans
les siecles les plus anciens & les plus heureux , a
attribué à la sainte Vierge en ce même sens ces
titres *d'Avocate & de Mediatrice* des hommes
envers Dieu.

Et comme ce Saint étoit embrazé d'un zèle
ardent envers la Mere du Sauveur , ainsi qu'il le
témoigne lui-même , il porte tous les fidèles à
avoir une ferme confiance en son intercession au-
près de son Fils ; & il finit cette exhortation en
ces termes : Si le souvenir de vos desordres , & la crainte des jugemens de Dieu vous accable d'une telle sorte , que vous apprehendiez que votre trouble ne vous porte dans le desespoir , pensez à Marie : Que son nom soit dans votre bouche & dans votre cœur ; & pour vous mettre en état d'obtenir par son merite la grace que vous desirez , ayez toujours devant les yeux l'exemple de sa vertu & de sa vie ; Votre esperance se fortifiera à

en priant la sainte Vierge de cette sorte , & vous
ne vous égarerez point en la suivant. Elle vous
conduira dans la voie de Dieu. Elle vous préser-
vera des chutes & de la lassitude même. Elle
vous protégera contre toutes les tentations ; &
elle vous fera arriver heureusement à la fin de
votre course.

¶. 22. & 24. Enoch marcha avec Dieu. Cette expression par laquelle l'Ecriture marque ici en si peu de mots la vertu d'Enoch , comme ensuite celle de Noé , signifie , selon les Interpretes Hebreux , qu'Enoch s'abandonna entièrement entre les mains de Dieu , qu'il ne s'occupa que de lui seul , & qu'il mit sa joie à s'attacher à lui avec un amour très-saint & très-pur. *Marcher avec Dieu* , ajoutent ces Interpretes , c'est avoir toujours Dieu devant les yeux , & ne le perdre point de vue. C'est demeurer uni avec lui par une société très-étroite , très-interieure , & qui n'est jamais corrompue. *Marcher avec Dieu* , c'est vivre avec Dieu , en Dieu , selon Dieu. Celui qui ne vit pas ainsi *avec Dieu* , vit avec le démon , continuent ces mêmes Auteurs ; comme s'ils vouloient marquer ce qu'ont dit les Saints , que le démon remplit tout ce que Dieu ne remplit pas.

Nous n'ajouterons rien à ce sens expliqué de cette sorte , puisqu'il enferme la plus grande perfection de la vie chrétienne , qui est toute comprise dans cette parole de David : *Il m'est bon de demeurer attaché à Dieu , & de n'espérer qu'en lui seul. Mihi autem adhaerere Deo bonum est.*



C H A P I T R E VI.

1. Cumque cœpissent homines multiplicari super terram, & filias procreassent,

2. Videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus, quas elegerant.

3. Dixitque Deus : Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est : eruntque dies illius centum vi-ginti annorum.

4. Gigantes autem erant super terram in diebus illis. Postquam enim ingressi sunt filii Dei ad filias hominum, illaque genuerunt, isti iunt potentes à seculo viri fa-nosci.

5. Videns autem Deus quod multa malitia hominum es-set in terra, & cuncta cogitatio cordis intenta esset ad ma-lum omni tempore,

¶. 1. *Hebr. homo.*

1. **A** Près que les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, & qu'ils eurent engendré des filles,

2. les enfans de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles , prirent pour leurs femmes celles d'entr'elles qui leur avoient plu.

3. Et Dieu dit : Mon Esprit ne demeurera pas pour toujours avec l'homme, parcequ'il n'est que chair ; & le temps de l'homme ne sera plus que de six-vingt ans.

4. Or il y avoit des geans sur la terre en ce temps-là. Car depuis que les enfans de Dieu eurent épousé les filles des hommes, il en sortit des enfans qui furent des hommes puissans & fameux dans le siecle.

5. Mais Dieu voyant que la malice des hommes qui vivoient sur la terre étoit extrême, & que toutes les pensées de leur cœur étoient en tout temps appliquées au mal,

6. Il se répentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Et étant touché de douleur jusqu'au fond du cœur,

7. il dit : J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé; j'exterminerai tout depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis tout ce qui rampe sur la terre jusqu'aux oiseaux du ciel: car je me répens de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grâce devant le Seigneur

9. Voici les enfans qu'en-gendra Noé: Noé fut un homme juste & parfait au milieu des hommes de son temps // ; il marcha avec Dieu ;

10. & il engendra trois fils , Sem , Cham & Japhet.

11. Or la terre étoit corrompue devant Dieu , & remplie d'iniquité.

12. Dieu voyant donc cette corruption de la terre : car la vie que tous les hommes y me-noient étoit toute corrompue;

13. il dit à Noé : J'ai résolu de faire perir tous les hommes. Ils ont rempli toute la terre d'iniquité , & je les exterminerai avec la terre.

// . 9. autr. dans toute la conduite de sa vie.

6. pœnituit enim
quid hominem fecisset in terra. Et tandem dolore cordis intrinsecus ,

7. Delebo , inquit , hominem , quem creavi , à facie terræ , ab homine uique ad animalia , à reptili uique ad volucres cæli : pœnitit enim me fecisse eos.

8. Noe vetò invenerit gratiam coram Domino.

9. Hæ sunt generationes Noe : Noe vir justus atque perfectus fuit in generationibus suis , cum Deo ambulavit.

10. Et genuit tres filios , Sem , Cham , & Japheth.

11. Corrupta est autem terra coram Deo , & repleta est iniquitate.

12. Cumque vidisset Deus terram esse corruptam (omnia quippe caro contumeliat , & ego disperdam viam suam super terram)

13. dixit ad Noe : Finis universæ carnis venit coram me & repleta est terra iniustitate à facie eorum , & ego disperdam eos cum terra.

CONSTRUCTION DE L'ARCHE. 287

14. Fac tibi arcum de lignis levigatis : manu sculpsas in arca facies , & bitumine linies intrinsecus & extrinsecus.

15. Et sic facies eam : Trecentorum cubitorum erit longitudo arcæ , quinquaginta cubitorum latitudo , & triginta cubitorum altitudo illius.

16. Fenestram in arca facies , & in cubito coniunctam absummitatem ejus : ostium autem arcæ pones ex latere : deorsum , coenacula , & tristega facies in ea.

17. Ecce ego adducam aquas diluvii super terram , ut interficiam omnem carnem , in qua spiritus vite est super cælum . Universa quæ in terra sunt , consumentur.

18. Ponamque fœdus meum tecum : & ingrediēris arcum tu , & filii tui , uxori tua , & uxores filiorum tuorum , tecum.

19. Et ex cunctis animantibus universitate carnis bina indu-

14. Faites-vous une arche de pieces de bois applanies. Vous y ferez de petites chambres , & vous l'enduirez de bitume dedans & dehors.

15. Voici la forme que vous lui donnerez : Sa longueur sera de trois cens coudées ; sa largeur , de cinquante ; & sa hauteur , de trente.

16. Vous ferez à l'arche une fenêtre. Le comble qui la couvrira sera haut d'une coudée // , & vous mettrez la porte au côté de l'arche : vous ferez un étage tout en bas , un au milieu , & un troisième.

17. Je m'en vais répandre les eaux du déluge sur la terre pour faire mourir toute chair qui respire , & qui est vivante sous le ciel // . Tout ce qui est sur la terre sera consumé.

18. J'établirai mon alliance avec vous , & vous entrerez dans l'arche vous & vos fils , votre femme , & les femmes de vos fils avec vous.

19. Vous ferez entrer aussi dans l'arche deux de chaque

¶. 16. expl. Et descendra en pente pour faire écouler les eaux.
¶. 17. leim , en qui se trouve l'esprit de vie.

288 GENÈSE. CHAP. VI. SENS LIT.

espece de tous les animaux, mâle & femelle, afin qu'ils vivent avec vous.

ces in aycam, ut vivant tecum, masculini sexus & feminini.

20. De chaque espece des oiseaux vous en prendrez deux; de chaque espece des animaux terrestres deux; de chaque espece de ce qui rampe sur la terre deux de toute espece; ils entreront avec vous dans l'arche, afin qu'ils puissent vivre.

20. De volucribus juxta genus suum, & de jumentis in genere suo, & ex omni reptili terræ secundum genus suum: bina de omnibus ingredientur tecum, ut possint vivere.

21. Vous prendrez aussi avec vous de tout ce qui se peut manger, & vous le porterez dans l'arche, pour servir à votre nourriture, & à celle de tous les animaux.

21. Tollis igitur tecum ex omnibus eis, quæ mandi poslunt, & comportabis apud te, & erunt tam tibi quam illis in cibum.

22. Noé accomplit donc tout ce que Dieu lui avoit commandé.

22. Fecit igitur Noe omnia, quæ præcepérat illi Deus.



S E N S L I T T E R A L .

¶. 1. *L*es hommes ayant commencé à se multiplier sur la terre. Quelques Interpretes Hebreux entendent par les hommes, les enfans de Caïn, comme étant tout humains & tout terrestres; auxquels sont opposés les enfans de Seth, qui sont appellés les enfans de Dieu.

¶. 2. *Les enfans de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour leurs femmes*

RACE DE SETH ALLIÉE A CELLE DE CAÏN. 289
femmes celles d'entr'elles qui leur avoient plu. Il y a eu d'anciens Auteurs, comme Jofephe, Tertullien, & quelques autres, qui ont crû que *ces enfans de Dieu* étoient des Anges; s'étant imaginés que les Anges ayant des corps d'air, pouvoient avoir conçû une passion criminelle pour les femmes. La version des Septante, qui au lieu *d'enfans de Dieu*, portoit *les Anges de Dieu*, peut avoir ou produit, ou favorisé cette opinion si fausse en elle-même, & si injurieuse à la sainteté de ces purs Esprits.

C'est pourquoi saint Augustin, & d'autres Saints avec lui, expliquent ainsi ces paroles : *Les enfans de Dieu*, c'est-à-dire, *les enfans de Seth*, qui étoit un homme de Dieu, & dont ^{August.} ^{Dei, lib.} ^{15. cap.} les enfans auroient dû être *& des enfans & des hommes de Dieu*, s'ils avoient vécu comme leurs peres, s'allierent avec *les enfans des hommes*, c'est-à-dire, avec les filles de Caïn. L'Ecriture marque assez qu'ils ne suivent en cela que l'attrait & la concupiscence de leurs yeux, après s'être laissé séduire par l'agrément de ces filles, qui étant déreglées comme leur pere, ne pouvoient que corrompre les mœurs de la famille de Seth, & souiller par une alliance si indigne, l'origine & la pureté de cette race de Saints.

*. 3. *Et Dieu dit : Mon Esprit ne demeurera plus avec l'homme, parcequ'il n'est que chair ; & le temps de l'homme ne sera plus que de six-vingts ans.* Le premier sens de ces paroles est celui-ci : L'esprit de vie que j'ai répandu dans l'homme n'y subsistera plus, parceque l'homme est devenu tout charnel ; & dans six-vingts ans je

T

les exterminerai tous par le déluge.

Le second sens est : Le temps de la vie de l'homme ne sera plus que de six-vingts ans : Dieu pour punir les hommes ayant réduit leur vie à ce petit nombre d'années , au-lieu qu'avant le déluge ils vivoient neuf cens ans & plus. Mais le premier sens paroît le plus naturel.

L'Hebreu porte : *Mon Esprit ne disputera plus avec l'homme.* Comme s'il disoit : Je suis las de me commettre inutilement avec les hommes , voyant que je les avertis sans cesse , & qu'ils ne se corrigent point.

¶. 4. *En ce temps-là il y avoit des geans sur la terre : Car les enfans de Dieu ayant épousé les filles des hommes , &c.* L'hebreu , au-lieu de la particule *car* , porte : *Aussi , après que les enfans de Dieu eurent épousé les filles des hommes.* En lisant ces paroles de cette sorte , ce que dit saint Augustin paroît plus probable , qui est qu'il y avoit des geans avant même ces mariages criminels , mais qu'il y en eut depuis un plus grand nombre pour punir le dérèglement & l'impiété des hommes de ce temps là.

Il est remarquable que ces geans n'étoient pas seulement d'une taille excessivement grande , mais que cette grandeur étoit jointe à une horrible difformité , & que la corruption de leur esprit s'accordoit encore avec la laideur de leur corps. Car ils étoient possédés d'un orgueil & d'une ambition sans bornes , qui leur persuadoit que cette hauteur même de leur taille étoit la marque de l'élevation qui leur étoit dûe naturellement dans le monde , & qu'ils n'étoient nés que pour exercer une do-

mination violente & tyannique sur tout le reste des hommes.

C'est pourquoi nous voyons dans l'Ecriture, que ces geans n'ont paru que parmi les peuples infidèles. Et qu'aussi-tôt que les Israélites se sont rendu maîtres de quelques pays, Dieu leur a commandé d'exterminer de la terre ces hommes monstrueux, qui mettoient leur gloire dans l'oppression & l'asservissement de tous ceux qui étoient trop faibles pour leur résister.

V. 5. Dieu voyant que toutes les pensées des hommes étoient en tout temps appliquées au mal.
Dieu marque le dérèglement particulier des hommes de ce temps-là, & non le renversement général de la nature humaine, comme si elle étoit tellement asservie au mal, qu'elle eût perdu même la liberté ; selon que le soutiennent quelques herétiques de ce temps.

V. 6. Dieu se repentit d'avoir fait l'homme.
Dieu emprunte des hommes un langage humain, pour les mettre en état de concevoir ce qu'il leur enseigne. Et comme il s'abaisse jusqu'à eux pour s'accommoder à leur faiblesse, il faut qu'ils tâchent de s'élever jusqu'à lui autant qu'ils en sont capables, pour se mettre plus en état de proportionner leurs pensées à la sublimité de sa nature divine.

Quand un homme est touché *de repentir*, il change de volonté, & ensuite d'actions. Mais quand il est dit *que Dieu se repent*, sa volonté demeure immuable, & le changement de sa conduite ne tombe que sur la personne qu'il punit après qu'elle s'est rendue coupable, au-lieu qu'il la favorisoit auparavant quand elle étoit inno-

August. Confess. lib. 1. cente : *Opera mutas, nec mutas consilium*, dit saint Augustin.

cap. 4. ¶ 9. *Noé fut un homme juste & parfait* Souvent la justice dans l'Écriture marque la perfection de toutes les vertus : *Il marcha avec Dieu*; c'est-à-dire, qu'il se conduisit en toute chose par l'Esprit de Dieu, selon ce qui a été dit d'Henoch au chapitre 5.

¶ 13. *Fais resolu de faire perir tous les hommes.* Lettr. *La fin de toute chair est venue devant moi*; comme s'il disoit : La malice de toute chair; c'est-à-dire, de tous les hommes, qui est présente devant mes yeux, me fait résoudre à les perdre tous.

Aug. de Civ. Dci. lib. 15. cap. 27. ¶ 14. *Faites-vous une arche de pieces de bois* point composée de pieces de bois courbées, comme sont d'ordinaire les vaisseaux; mais de longues planches posées l'une sur l'autre, en sorte que le devant, le derrière, & les deux côtés avoient les surfaces toutes plates.

Ceci est autorisé par les Interpretes Hebreux, qui disent que le mot dont se fert la langue sainte, a été bien rendu par celui *d'arche*: au même sens que l'on dit *l'arche d'alliance*, qui étoit une cassette couverte d'or, où les tables de la loi étoient renfermées : *Arca forma, non instar navigii, sed capsa & arce.* C'est pourquoi quelques-uns de ces Interpretes ayant voulu dépeindre l'arche, lui donnent la forme d'un long coffre, & non d'un vaisseau.

L'arche ne devoit point aussi être mise en mer, comme les vaisseaux, par l'adresse & l'industrie des hommes : mais Noé savoit que les

eaux mêmes de la mer & des fleuves étant débordées , & s'étant jointes aux pluies effroyables que Dieu avoit résolu de faire fondre du ciel , formeroient une espece de mer sur la terre même , qui élèveroit l'arche au-dessus des flots.

Noé savoit encore que ce ne seroit pas l'art des hommes , mais la providence de Dieu qui gouverneroit cette arche , comme cette même providence l'avoit fait faire.

¶. 14. Vous frotterez l'arche de bitume dedans & dehors. Le bitume est , selon quelques Auteurs , une glue très-chaude qui a du rapport à la poix , de la nature du souffre , dont pour cette raison , on s'est servi quelquefois au-lieu d'huile pour brûler dans les lampes.

La paraphrase Chaldaïque dit que les pieces de bois dont l'arche étoit composée , étoient frottées de bitume au-dedans & au-dehors , soit pour les lier ensemble sans y laisser aucune ouverture ; soit pour résister à la violence des eaux ; soit pour moderer par l'odeur du bitume , qui est très-forte , la mauvaise odeur qui pouvoit naître en l'arche , de tant d'animaux renfermés ensemble en un si petit espace.

¶. 16. Vous ferez à l'arche une fenêtre. Le mot hébreu marque une fenêtre de verre , ou de quelque corps transparant , par où le jour devoit entrer. Quelques Interpretes ont cru , qu'outre cette fenêtre il y a pu avoir des ouvertures plus petites en quelques endroits , soit pour y faire entrer l'air & la lumiere , soit pour jeter par là tout ce qui auroit pu incommoder dans l'arche.

¶. 16. Vous ferez une porte au côté de l'arche, Par laquelle Noé, sa famille & tous les animaux devoient entrer.

Vous y ferez des chambres partagées en trois étages. Les Interpretes croient que l'on peut concevoir l'arche comme ayant été bâtie à peu près en cette maniere.

Au fond de l'arche étoit la sentine , & certaine matiere qui se met au fond des navires , afin qu'ils puissent voguer sur les eaux. On croit que c'est dans ce fond qu'étoient les reptiles & les serpens.

Au-dessus de ce fond étoit le premier étage , dans lequel tous les animaux de la terre étoient logés , ou séparément , au-moins quelques-uns , ou peut-être ensemble , étant croyable , selon le sentiment de quelques Saints , qu'en une telle rencontre , qui étoit d'elle même toute miraculeuse , Dieu avoit pu adoucir les bêtes farouches , afin qu'elles vécussent avec celles qu'elles auroient dévorées en un autre temps.

Dans le second étage étoient divers lieux & comme diverses chambres , où Noé avoit disposé tout ce qui devoit servir de nourriture à un si grand nombre d'animaux.

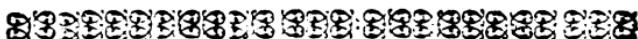
Le troisième étage , au-dessus duquel étoit le comble de l'arche , contenoit d'un côté Noé avec sa famille , & tout ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance , & de l'autre , tous les oiseaux avec ce qui devoit servir pour leur nourriture. Il y a de l'apparence qu'au milieu de chaque étage il y avoit une allée qui partageoit l'arche en deux , & à côté quelques degrés pour pouvoir monter ou descendre d'un étage à l'autre.

Quelques savans Interpretes ayant comparé l'espace de l'arche marqué dans l'Ecriture , avec tout ce qu'elle contenoit , font voir en détail , selon les regles de geometrie , qu'il y a eu assez de lieu pour y loger tous les animaux , qui y dévoient être sept de chaque espece des purs , & deux des impurs. Ils montrent aussi par ceux qui ont écrit plus exactement l'histoire des animaux , Gesner & Aldroande , qu'il n'y en a pas de tant d'espèces qu'on se l'imagine : Que les reptiles se réduisent à trente espèces ; les animaux de la terre , à cent trente ; & les oiseaux à cent cinquante. Que des animaux de la terre il n'y en a que six plus grands qu'un cheval , qu'il y en a peu d'aussi grands , & que plusieurs sont moins grands qu'un mouton. Que peu d'oiseaux sont plus grands qu'un cygne , & la plupart plus petits. Il est certain de plus , que tous les animaux qui naissent de corruption , ou du mélange de diverses espèces , ou qui peuvent vivre dans les eaux , n'étoient point dans l'arche.

On peut concevoir l'arche & l'espace avec les animaux qu'elle contenoit , en la maniere que nous venons de dire , ou en quelqu'autre qui paroîtra peut-être plus vraisemblable , pourvû que l'idée que l'on s'en formera s'accorde avec tout ce que l'Ecriture nous en a marqué , & que si après cela il nous reste quelque difficulté que nous ne puissions pas bien éclaircir , notre foi persuade à notre raison ce que la raison humaine ne sauroit elle-même desavouer , que Dieu peut faire avec une extrême facilité ce qui nous paroît comme incroyable , ou ce

que nous ne pouvons comprendre qu'avec beaucoup de peine.

¶. 18. *J'établirai mon alliance avec vous. Je vous prendrai vous & votre famille en ma protection, comme m'appartenant par un titre particulier. Vous ferez fidelle à me servir, & à observer toutes mes loix, comme je le serai à vous protéger, & à faire en votre faveur tout ce que je vous ai promis.*



SENS SPIRITUEL,

¶. 2. *L*es enfans de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour femmes celles d'entr'elles qui leur avoient plu. Les August.,,, enfans de Dieu, dit saint Augustin c'est - à - de Civ. Dei, l. 1. dire, les enfans de Seth, qui avoient vécu jus- 15. c. 12. qu'alors comme des hommes de Dieu, qui sont étrangers sur la terre, & comme citoyens de cette cité que Dieu leur promettoit dans le ciel, furent touchés de la beauté des filles des enfans des hommes, quoiqu'elles portassent dans le dérèglement de leur esprit & de leurs mœurs, des marques sensibles de cette malédiction dont Dieu avoit frappé Caïn le chef de leur race.

Ils ne considererent point dans un choix si important les qualités de l'esprit & du cœur, & sur-tout la crainte de Dieu, qui est la source de toutes les vertus, & que l'Ecriture appelle l'ornement & la beauté de l'âme.

Ils ne furent point touchés, selon la pensée de saint Chrysostome, de ce qu'il y a de saint

dans le mariage , c'est-à-dire , du desir d'avoir „*Chrys.*
des enfans qui fussent des heritiers de leur pieté „*in Gen. 18.*
& de leur nom. Leurs yeux furent leurs guides & non leur raison , & ils ne suivirent que l'illusion d'un agrément passager qui les éblouit , parcequ'une passion déréglée avoit aveuglé leur cœur.

Ainsi les enfans de Seth , dit saint Augustin , „ qui avoient été jusqu'alors la race des Saints , „ & qui avoient mérité par leur attachement à „ Dieu , que l'Ecriture les appellât *les enfans de a Dieu* , se mêlerent par une alliance si indigne „ avec la posterité malheureuse de Caïn. Ils imiterent bien-tôt l'impétet de ces filles nées impies d'une race impie , ausquelles une passion violente les avoit assujettis ; & ils effacerent de leur cœur tous les sentimens de religion & de vertu qu'ils avoient appris de l'exemple & de l'instruction de leur pere : *Sic filii Seth filiarum hominum amore capti , in mores societatis urregne defluxerunt , desertâ pietate quam in sancta societate servabant.* „ *August.*
„ *de Civ. Dei,*
„ *lib. 15.*
„ *c. 22.*

Il étoit bien digne de la justice de Dieu qu'il nâquit des enfans monstrueux de cette alliance détestable. Et c'est ce qui est arrivé en effet , selon la remarque de saint Cyrille. Après que les „*Cyrill.*
„ *enfans de Seth , dit ce Saint , eurent choisi „*in Gen. lib. 3.**
des femmes de la race de Caïn , & imité leurs „ sacrileges & leurs desordres honteux , il sortit de „ ces mariages criminels , non des hommes , mais „ des monstres. Car ces geans nés de l'alliance de „ ces deux races qui n'auroient jamais dû se mêler ensemble , n'étoient pas seulement des monstres par la laideur de leurs corps , mais c'étoient „

» encore des monstres en orgueil, en inhumanité,
» & en méchanceté.

C'est pourquoi quand l'Ecriture dit, que c'étoient des hommes *puissans & fameux selon le siecle*; elle veut dire qu'ils croyoient, selon que le Saint-Esprit décrit par la bouche du Sage, des hommes de cette sorte, que leur force étoit *la loi de la justice : Si t fortitudo nostra lex justitia*. Que tout ce qu'il leur plaisoit de faire, ou juste ou injuste, leur étoit permis, & qu'ils se mettoient peu en peine que leur nom fût hâi & détesté des hommes, pourvû qu'il fût craint durant leur vie, & qu'il devînt celebre dans la suite de tous les siecles.

Cependant les violences de ces hommes impies étant accompagnées des plus grands desordres, monterent jusqu'à un tel comble, qu'elles attirerent l'effet le plus extraordinaire qui ait jamais paru de la colere de Dieu, qui fut la ruine de toute la terre.

Que si nous voulons suivre la pensée du Saint-Esprit, & remarquer dans cette histoire divine quelle a été l'origine d'un si effroyable mal, nous trouverons, comme nous avons vû jusqu'à cette heure, que ç'a été cette conduite aveugle & insensée des *enfans de Seth*, qui au-lieu qu'ils s'allioient auparavant dans leur propre famille où ils trouvoient des femmes aussi saintes qu'eux, dont la pieté passoit ensuite à leurs enfans; s'allierent avec ces malheureuses filles de Caïn, qui cachant une ame de serpent & de vipere sous un agrément extérieur qui trompoit les yeux, furent comme de seconde Eves à leurs maris & à leurs enfans, ausquels elles

Car c'est de là , comme de la premiere cause ,
que vint ce débordement de toute sorte de sacri-
leges , d'injustices , de violences & de crimes
infâmes qui deshonorerent la nature , & qui for-
cerent enfin en quelque sorte la justice de Dieu
à faire perir tout le monde par le deluge , com-
me pour expier une corruption générale par une
inondation universelle.

C'est pourquoi les saints Peres ont fait une
grande attention sur le choix que l'on doit faire
dans le mariage , d'une personne avec laquelle on
soit uni d'un lien sacré qui dure toute la vie. Et
comme saint Paul dit de *la veuve à qui il permet*
de se marier une seconde fois , qu'elle épouse qui
elle voudra , pourvu que ce soit selon le Seigneur ;
Ainsi ces Saints veulent que ce ne soit ni l'ambi-
tion , ni l'avarice , ni une passion aveugle qui re-
gle un choix si important ; mais qu'au même-
temps que l'on a égard , autant que la sagesse &
la raison le demandent , à l'égalité de la naissance
& de la condition , & à la subsistance temporelle ,
on soit sans comparaison plus touché des considé-
rations chrétiennes & essentielles qui regardent
Dieu & notre salut.

Avez-vous une fille qui doive être mariée , Ecli. 7,
dit le Saint-Esprit dans l'Ecriture , *mariiez-la ,*^{27.}
& donnez-la à un homme de grand sens. Et *ho-*
mini sensato da illam. Il ne dit pas à un hom-
me de grands biens ; à un homme de grande
naissance ; à un homme qui ait une grande Char-
ge ; mais à un homme de grand sens , qui est une
qualité inseparable de la crainte de Dieu & de

la solide pieté , selon la même Ecriture. Car le Saint-Esprit dans ce livre divin traite toujours de stupides & d'insensés ceux qui ne craignent point Dieu , & qui achetent des biens mêlés de tant de maux au prix d'une misère qui ne finira jamais. Et il ne reconnoît pour hommes d'esprit & de bon sens , que ceux qui préfèrent le ciel à la terre , & l'éternité au temps ; & qui sont très-persuadés qu'il n'y a point ni de sagesse plus véritable , ni d'ambition plus solide , que de travailler à devenir grands , riches , & heureux comme Dieu même.

Avez-vous un fils , dit le même Saint-Esprit , que vous vouliez établir dans le mariage ? Vous pouvez peut - être lui donner de grands biens & une grande Charge , & lui trouver une fille aussi riche & d'une aussi grande naissance que ^{Prov. 19.} lui. Et cependant ce ne seront *ni les grands biens , ni les grands honneurs qui feront son bonheur & celui de sa famille ; mais ce sera une femme prudente & sage , d'une sagesse inseparable de la pieté , qui le rendra véritablement heureux : Ses parens pourront lui procurer de grands avantages temporels ; mais il n'y a que Dieu seul qui lui puisse faire un si grand don. DOMUS & DITVITIA DANTUR A PARENTIBUS ; A DOMINO AUTEM PROPRIE UXOR PRUDENS.*

On méprise aisément ces règles saintes , étant visible que le torrent du siècle & de la coutume emporte les hommes en des sentimens tout contraires. Mais il est certain qu'en les méprisant on méprise Dieu , & qu'on ne le méprise point impunément. Car comme aujour-

MAUX DES MARIAGES NON CHRÉTIENS. 308
d'hui ou marie l'argent avec l'argent , & non la personne avec la personne ; & que l'on préfere sans comparaison une fille riche , mais qui a peu de sens naturel , beaucoup d'inclination pour le monde , & en laquelle il ne paroît aucune trace de l'Esprit de Dieu , à une fille très-bien élevée , qui a de l'esprit & de la pieté , mais qui est moins riche : on ne voit aussi autre chose que des desordres qui naissent de ces mariages , plus dignes de Payens que de Chrétiens.

De là vient que l'on voit si souvent des hommes , qui ayant épousé une fille avec de grands biens , ont épousé en même - temps des chagrins mortels , & des maux sans ressource & sans remede : qui se sentent liés pour toute la vie à une personne hautaine & legere , qui n'ayant nulle crainte de Dieu , tâche de prendre un empire sur celui à qui Dieu l'a soumise par une obligation indispensable ; qui est idolâtre d'elle-même , qui s'emporte dans la fureur du jeu , d'où naît souvent la ruine des maisons les mieux établies , & qui croit au-dessous d'elle , d'avoir le moindre soin , ou de l'éducation de ses enfans , ou du reglement de sa famille.

De là vient encore , que l'on voit d'autre part des filles asservies à un joug de fer , dont la seule mort les peut délivrer : qui sont obligées de détester la vie criminelle ; & de souffrir les empoteimens , & les mépris outrageux de celui à qui elles doivent un respect très-sincere ; qui sont traitées comme des esclaves ; qui voyent perir à leurs yeux leurs enfans , par l'exemple

302 GENÈSE. CHAP. VI. SENS SPIR.
& par les discours libertins & insensés d'un pere qui se hâte de leur inspirer le mal avant même qu'ils le connoissent. Et ces personnes si dignes de compassion ne peuvent s'empêcher quelquefois d'accuser en secret , ou un pere ou une mere , qui les ont sacrifiées ou à leur ambition ou à leur avarice , sans se mettre en peine de leur procurer un établissement solide & chrétien , qui pût les rendre vraiment heureuses.

Que si cette regle établie par l'Ecriture & par les Saints , qui regarde la sagesse avec laquelle les mariages se doivent faire , paroît peut-être trop parfaite & trop spirituelle à quelques-uns , il est bon qu'ils sachent , qu'elle est tellement conforme à la vraie raison & au sens commun , qu'elle a été vûe & représentée avec des expressions très - fortes par les Payens mêmes. C'est ce qui a fait dire à l'un d'eux , qui a mêlé aux agrémens de la Poësie les regles les plus importantes & les plus solides de la morale des Philosophes , ces paroles qui sont rapportées par quelques Interpretes de ce même livre de la Genèse : Si vous me demandez pourquoi notre siècle est si fecond en toute sorte de déreglements & de vices , je vous répondrai , que c'est parceque la corruption regne dans la maniere dont se font les mariages ; dont les familles se gouvernent , & dont on élève les enfans : & que tous les desordres qui inondent les peuples entiers , ne sont que les ruisseaux de cette malheureuse source.

*Fœcunda culpæ secula , nuptias
Primum inquinavere , & genus , & domos ,*

Hoc fense derivata clades

In patriam populumque fluxit.

¶. 6. 7. Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, & étant touché de douleur jusqu'au fond du cœur, il dit : *F'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé.* On a marqué ailleurs de quelle manière l'Ecriture dit que Dieu se repente, & combien ce qu'on lui attribue alors est différent de ce qui se passe dans les hommes, qui ne se repentent qu'en changeant de pensée & de volonté, au lieu que les vues de Dieu sont toujours les mêmes, & que tous ses décrets sont immuables & éternels.

On ajoutera seulement ici, que de cette expression humaine dont Dieu se sert pour se proportionner davantage à notre faiblesse, on peut tirer deux instructions.

La première, qu'il est bien étrange que le péché ne nous frappe point, à cause de l'aveuglement de notre esprit, & de l'endurcissement de notre cœur, puisqu'il est tellement en horreur & en abomination aux yeux de Dieu, que le Saint-Esprit dit ici, que Dieu fut touché de douleur jusqu'au fond du cœur, en voyant le débordement des vices des hommes. Et qu'encore qu'il soit la bonté même, il est dit néanmoins que pour venger ces désordres & ces infamies, il se résolut de détruire son propre ouvrage, & d'exterminer tous les hommes de dessus la terre.

La seconde instruction que nous pouvons tirer de ces paroles, c'est que Dieu s'attribuant un *repentir* qui est propre à l'homme, & dont l'excellence de sa nature divine est incapable, il

nous montre quelle doit être notre pénitence après nos pechés , pour être sincere & véritable. Car il nous apprend qu'afin qu'elle fût telle qu'elle devroit être , il faudroit que l'on pût dire de nous , comme il est dit ici de Dieu , *que nous sommes touchés de douleur jusqu'au fond de l'ame.*

C'est en cette maniere que S. Augustin décrit les premiers effets que sa conversion produisloit *Augus^t. Conf^{essio}n. lib. 8. cap. 12.* en lui. Etant penetré , dit-il , du regret de mes pechés , il se forma comme un nuage épais & une grande tempête dans mon ame , qui ensuite se fondit en pluye , & fit couler de mes yeux des torrens de larmes : *Oborta est procella ingens , ferens ingentem imbrem lacrymarum.*

V. 9. Noé fut un homme juste & parfait dans toute la conduite de sa vie. Il marcha avec Dieu. Toutes les louanges que donnent les hommes peuvent être suspectes : parceque le fond du cœur de celui qu'ils louent leur est inconnu. Mais lorsque c'est Dieu qui loue un homme de Dieu , cette louange est d'autant plus digne de veneration , que c'est Dieu qui rend témoignage à lui-même , en louant dans l'homme ce qu'il y a mis , & honorant de son approbation le don de sa grace.

Noé est loué comme ami de Dieu , lorsque toute la terre est devenue l'objet de son indignation & de sa haine. Il est dit dans son Evangelie , qu'à la fin des temps *la charité de plusieurs se refroidira , parceque l'iniquité alors sera à son comble.* Mais lorsqu'il est dit ici , que *toute la terre étoit pleine d'iniquité* , c'est alors que le cœur de Noé en est d'autant plus rempli de l'amour

NOË JUSTE MARCHA AVEC DIEU. 305
mour de Dieu, & que l'ardeur de sa charité est semblable au feu naturel, qui durant l'hiver redouble son activité & sa force, par l'opposition du froid qui l'environne & qui le combat.

C'estpourquois l'Écriture dit de Noé, *qu'il étoit juste*, c'est-à-dire, *qu'il étoit juste* de cette justice qui enferme toutes les vertus, & sur tout l'humilité qui en est la mère & la gardienne. Elle ajoute *qu'il étoit parfait*: Et elle veut que nous concevions une grande idée de cette perfection, puisqu'elle marque *qu'il étoit parfait dans toute la conduite de sa vie*. Car il y a des personnes qui semblent parfaites en une chose, & qui sont imparfaites en une autre. Mais *Noé étoit parfait en tout*. Sa vie étoit toute égale & toute uniforme.

Et afin que l'Écriture nous apprisse combien étoit divine la source d'une vertu si pure & si consommée, elle ajoute: *Il marcha avec Dieu*. Comme si elle disoit: *Noé étoit juste*, parcequ'il savoit que toute sa justice venoit de Dieu. *Il étoit parfait en toute sa vie*, parcequ'il marchoit avec Dieu; c'est-à-dire, qu'il se conduisoit par l'Esprit de Dieu en toute chose; qu'il mettoit sa joie à dépendre toujours de lui; & qu'il ne vouloit plaire qu'à lui seul.

Le Saint-Esprit confirme encore par le témoignage du Sage, les louanges qu'il donne ici à Noé par la bouche de Moïse. Car dans cet éloge des Patriarches, par lequel l'Ecclesiastique finit son livre, il est parlé ainsi de Noé: *Noé a été trouvé parfait & juste, & il est devenu le reconciliateur des hommes avec Dieu,* lors- Eccl. 44.
17. 18.

que Dieu étoit le plus en colere contr' eux. C'est en sa faveur que Dieu a réservé les restes du monde, quand il a envoyé le déluge sur la terre. Et il a été le dépositaire de l'alliance que Dieu a faite avec les hommes, afin qu'ils ne fussent pas tous exterminés par le déluge.

Tel a été & tel devoit être celui que Dieu destinoit pour être le témoin de la ruine du monde des méchans, selon l'expression de saint Pierre, & comme le pere d'un monde nouveau; & en cela même une vive image du Sauveur du monde.

Auguſt. ¶. 14. jusqu'au 22. Faites-vous une arche de civit. Dei, lib. piecēs de bois applanies. On peut donner, dit saint Augustin, divers sens spirituels à toute la structure de l'arche, pourvu qu'ils se rapportent tous à J E S U S - C H R I S T & à son Eglise, & qu'ils nous marquent cette cité de Dieu, étrangere ici-bas, & agitée sur les flots du siècle comme sur les eaux du déluge, qui étant conduite par J E S U S - C H R I S T, dont Noé étoit la figure, se sauve seule de ce grand naufrage de tout l'Univers.

L'arche étoit composée de planches de bois coupées droit, d'une même longueur, unies & applanies par-dessus, afin qu'érant jointes ensemble elles demeurassent toujours fermes comme si ce n'eût été qu'un même bois. C'est ainsi que les vrais Chrétiens sont unis ensemble. La douceur retranche de leur humeur naturelle ce qu'il y pouvoit avoir d'âpre & d'inégal. La simplicité de leur intention fait qu'ils ont tous une même droiture de cœur. Et l'humilité leur imprime tellement une même forme

LONGUEUR, LARGEUR DE L'ARCHE. 307
& un desir même , en faisant que chacun re-
garde son frere comme au-dessus de soi , selon
l'avis de saint Paul : *Superiores sibi invicem ar- Philip.
bitrantes* , qu'ils sont unis entr'eux , non seule-
ment comme les bois differens d'un même vais-
seau , mais comme les membres d'un même
corps.

La paraphrase Chaldaïque , qui est autorisée
en ce point par quelques Interpretes Hebreux ,
dit que l'arche fut bâtie d'un bois exempt de
corruption : *Imputribilibus lignis arca fabricata erat.* Ce bois qui ne pourrit point , ajoute saint Augustin , nous marque les vrais Chrétiens , in Joun. trad. 8. qui parmi toutes les tempêtes & les agitations
de cette vie , perseverent dans la foi ; parce-
qu'ils perseverent dans l'humilité , qui est le fon-
dement de leur patience , qui les rend toujours
fermes & inébranlables parmi tous les maux
qui les environnent : *Hic est patientia & fides sanctorum.* Apoc. 13. 10.

Dieu marque à Noé la largeur , la longueur &
la hauteur de l'arche . La largeur marque la
charité qui ne se resserre pas même envers ceux
qui sont comme resserrés envers elle , mais au-
contraire qui s'avance & qui s'approche d'eux
d'autant plus qu'elle les voit comme fermés à
son égard , & qui leur ouvre leur cœur en leur
ouvrant le sien : *Cor meum dilatatum est : di- 2. Cor. 6.
soit saint Paul aux Corinthiens , Dilatamini & vos.*

La longueur marque la longue attente d'une
ame humble , qui à l'exemple de la Chananeé ,
ne se lasse point des rebuts avec lesquels on la
traite , & des retardemens que Dieu apporte

308 GENÈSE. CHAP. VI. SENS SPIR.
à l'accomplissement de ses demandes & de ses
desirs, & qui merite que le Fils de Dieu lui dise
enfin : *Votre foi est grande, je vous accorde ce que
vous voulez.*

La hauteur marque l'élevation d'une ame,
» qui dit avec David : Mes yeux sont toujours élé-
» vés vers le Seigneur , parcequ'il tient toujours
» les siens arrêtés sur moi ; & qui dit encore avec
» le même Prophete : Vous êtes mon Dieu , vous
» êtes mon esperance & mon partage dans la terre
» des vivans.

Tout le bois dont l'arche étoit composée
étoit frotté de bitume au-dedans & au-dehors.
Auguſt. „ Le bitume , dit saint Augustin , qui est très-chaud
contra Fauf. „ & très-propre à tenir bien joint ce qu'on a uni
lib. 12. „ ensemble , marque l'ardeur de la charité qui unit
cap. 14. „ tous les vrais fidelles , & qui les porte à souf-
„ frir tout , plutôt que de rien faire qui puisse al-
„ terer en la moindre chose cette société spirituelle
„ & divine que Dieu forme entr'eux , & qu'ils doi-
„ vent tâcher d'affermir de plus en plus par le
„ lien de la paix & par l'unité d'un même esprit :
Bitumen est ferventissimum & violentissimum glu-
ten, significans dilectionis ardorem, vi magnâ for-
titudinis ad tenendum societatem spiritalem, omnia
tolerantem.

Il y avoit trois étages dans l'arche. *Le plus bas* , où étoient tous les animaux de la terre , &
les plus farouches , comme les tigres & les
lions. *Le second* , où Noé avoit mis tout ce qui
devoit servir à la nourriture de ce qui étoit dans
l'arche. *Et le troisième* , où il étoit lui-même
avec sa famille , & où il avoit placé les ois-
feaux.

Tout Chrétien peut considerer l'arche en cette maniere , comme une image de son ame. Le lieu le plus bas & le plus terrestre qui soit en lui , c'est le fond de l'ame , où reside cette pente effroyable qui nous entraîne dans le mal que nous appelons la concupiscence , d'où naissent nos passions , qui sont plus indomtables , selon l'Apôtre saint Jacob , que les bêtes mêmes les plus faciles ^{facob. 3:8.} rouches , & qui seroient prêtes de nous déchirer à tout moment , si Dieu ne nous soutenoit de sa main puissante.

Mais comme les animaux les plus cruels étoient tellement renfermés dans *le plus bas étage* de l'arche qu'ils ne pouvoient pas monter jusqu'au haut où étoit Noé , qui pouvoit bien entendre rugir les lions , mais qui ne devoit pas craindre qu'ils le vinsent devorer , tant qu'il demeuroit uni à Dieu comme il étoit : ainsi nous devons esperer que les mouvemens déreglés de la concupiscence , qui s'élèvent en nous si souvent , ne pourront monter jusqu'à la plus haute partie de nous-mêmes , tant que nous vivrons de la vie de Dieu.

La seconde demeure que nous pouvons considerer en notre ame , qui a rapport *au second étage de l'arche* : c'est ce qui enferme en elle toutes les fonctions animales & naturelles , dont la principale est la nécessité où l'on se trouve de nourrir le corps dans sa défaillance continue , & de satisfaire à ses besoins.

Comme Noé ne demeuroit point en ce second étage de l'arche , nous ne devons point aussi attacher notre cœur aux soins de cette vie animale & temporelle , mais en user simplement

avec la moderation que la temperance nous prescrit; comme un voyageur ne s'arrête point dans une hostellerie, mais y prend en passant ce qui peut l'entretenir dans la vigueur qui lui est nécessaire pour continuer son voyage.

Le troisième & le plus haut étage de l'arche étoit celui où Noé avoit logé les oiseaux, & où il demeuroit lui-même. *Les oiseaux* marquent fort bien par l'élevation de leur vol & par leurs ailes, qui sont, selon saint Augustin, la figure de la double charité, les pensées spirituelles & les saints desirs. Et comme Noé demeuroit toujours en ce lieu-là en la présence de Dieu, dans une reconnaissance & une invocation continue de la miséricorde, dont il lui donnoit une marque si sensible, en le sauvant seul avec sa famille, parmi cette ruine générale de tous les hommes: ainsi nous devons demeurer dans ce qu'il y a de plus élevé & de plus spirituel en notre ame; nous tenant unis à Dieu *par la joie d'une foi humble & fervente, accompagnée d'une priere & d'une action de grace continue*, selon l'avis de saint Paul, nous souvenant que c'est *par cette foi que J E S U S - C H R I S T habite dans le cœur*, & que le Saint-Esprit y réside comme dans son temple.

*1. Thess. 5. 16.
Ephes. 3. 17.*

Lorsque l'arche est considérée comme l'image de toute l'Eglise, & comme représentant tous ses membres vivans, quoique d'une manière inégale, alors ces trois parties différentes qui la composoient peuvent marquer, selon saint Augustin, trois états d'une vertu différente, qui se trouvent dans la société des fidèles.

Le lieu le plus bas où étoient toutes les bêtes,

soit celles qui sont douces & soumises à l'homme, comme les brebis, les bœufs, & d'autres semblables ; soit celles qui sont farouches & cruelles, comme les lions & les ours , & où elles vivoyent neanmoins sans se nuire l'une à l'autre, peut marquer ce qu'Isaïe a depuis prédit clairement , que dans l'Eglise *les lions, les bœufs, les ours & les agneaux* se trouveroient ensemble *dans les mêmes pâtrages* ; c'est-à-dire , que ceux qui seroient d'un naturel plus rude & plus fâcheux , étant prévenus & changés par l'onction du Saint-Esprit , s'accorderoient avec ceux dont l'humeur seroit plus douce & plus déferente , & que cette contrariété de complexion n'empêcheroit point l'union des cœurs.

Ce même lieu qui étoit le plus bas de l'arche , marque , selon le même Pere , les fidèles engagés dans la vie du monde , où ils vivent selon les règles de l'Evangile , quoiqu'ils se trouvent souvent au milieu des bêtes farouches , & exposés aux attaques *de ce lion rugissant* , qui devore tant d'âmes dans le siècle. Ces personnes quoique foibles sont à Dieu , & le grain de la parole évangélique que le Saint-Esprit fait germer & fructifier en elles , rend trente pour un.

Le second étage de l'arche , qui est plus élevé que le premier , marque les personnes plus avancées dans la vertu , & particulierement *les veuves* , qui étant comme mortes au monde , & vivant , selon que saint Paul leur ordonne , *dans une desolation & une pauvreté interieure* , & dans une continuelle priere qui attire sur elles les richesses de la grace , font germer dans leur cœur

avec abondance ce grain de la parole qui y croît de plus en plus , & y rend soixante pour un.

*Augus.
de evit.
Dei, lib.
15.c.6. „* Le troisième étage qui est le plus élevé , mar- que les parfaits , & particulièrement les Vierges consacrées à Dieu , & qui ont soin , selon saint Ambroise , de s'abaisser d'autant plus sincèrement & plus profondément aux yeux de Dieu , que leur état saint qui tient plus du ciel que de la terre , les élève davantage aux yeux des hommes. Et ces personnes , selon saint Augustin , sont figurées dans l'Evangile par le grain qui étant jeté en terre rapporte cent pour un .



CHAPITRE VII.

1. **L**E Seigneur dit ensuite à Noé : Entrez dans l'arche vous & toute votre maison ; parce qu'entre tous ceux qui vivent aujourd'hui sur la terre , j'ai reconnu que vous étiez juste devant moi .

2. Prenez sept mâles & sept femelles de tous les animaux purs ; & deux mâles & deux femelles des animaux impurs .

3. Prenez aussi sept mâles & sept femelles des oiseaux du ciel ; afin d'en conserver la race // sur la face de toute la terre .

*. 3. *lett, semence.*

1. **D**icitque Dominus ad eum : Ingredere tu , & omnibus domus tua in arcam ; te enim vidi iustum coram me in generatione hac .

2. Ex omnibus animalibus mundis tolle septena & septena masculum & feminam : de animalibus vero immundis duo & duo , masculum & feminam .

3. Sed & de volatilibus caeli septena & septena , masculum & feminam : ut salveretur semen super faciem universae terræ .

NOË ENTRE DANS L'ARCHE. 313

4. Adhuc enim, & post dies septem ego pluam super terram quadraginta diebus & quadraginta noctibus: & delebo omnem substantiam, quam feci, de superficie terræ.

5. Fecit ergo Noe omnia, quæ mandaverat ei Dominus.

6. Eratque sexcentorum annorum quando diluvii aquæ inundaverunt super terram.

7. Et ingressus est Noe & filii ejus, uxori ejus & uxores filiorum ejus cum eo, in arcam propter aquas diluvii.

8. De animantibus quoque mundis & immundis, & de volucribus, & ex omni, quod movetur super terram,

9. duo & duo ingressa sunt ad Noe in arcam, masculus & femina, sicut præcepserat Dominus Noe.

10. Cumque transiissent septem dies, aquæ diluvii inundaverunt super terram.

11. Anno sexagesimo vitae Noe, mensa secundo, septimo

¶ 4. expl. les creatures vivantes. ¶ 8. autr. qui a vie.

4. Car je n'attendrai plus que sept jours, & après cela je ferai pleuvoir sur la terre quarante jours & quarante nuits, & j'exterminerai de dessus la terre toutes les creatures // que j'ai faites.

5. Noé fit donc tout ce que le Seigneur lui avoit commandé.

6. Il avoit six cens ans lorsque les eaux du deluge inondèrent toute la terre.

7. Noé entra dans l'arche, & avec lui ses fils, sa femme, & les femmes de ses fils, pour se sauver des eaux du deluge.

8. Les animaux purs & impurs, & les oiseaux avec tout ce qui se meut // sur la terre,

9. entrerent aussi dans l'arche avec Noé, deux à deux, mâle & femelle, selon que le Seigneur l'avoit commandé à Noé.

10. Après donc que les sept jours furent passés, les eaux du deluge se répandirent sur toute la terre.

11. L'année six ~~ans~~ de la vie Avant de Noé, le dix-septième jour J. C. 2348.

314 GENÈSE. CHAP. VII.

du second mois de la même année , les sources du grand abysme des eaux // furent rompues ; & les cataractes du ciel furent ouvertes ?

12. & la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours & quarante nuits.

13. Aussi-tôt que ce jour parut , Noé entra dans l'arche avec ses fils Sem , Cham , & Japhet , sa femme , & les trois femmes de ses fils .

14. Tous les animaux *sauvages* selon leur espece y entrent aussi avec eux , tous les animaux *domestiques* selon leur espece ; tout ce qui se meut sur la terre selon son espece , tout ce qui vole chacun selon son espece , tous les oiseaux & tout ce qui s'éleve dans l'air ;

15. tous ces animaux entrent avec Noé dans l'arche , deux à deux , *mâle* & *femelle* de toute chair vivante & animée .

16. Ceux qui y entrerent étoient donc mâles & femelles & de toute espece // , selon que Dieu l'avoit commandé à

ψ. 11. expl. ou de la mer , ou en general du grand abysme d'eau caché sous la terre .

decimo die mensis ,
rupti sunt omnes fon-
tes abyssi magazæ , &
cataractæ cœli apertæ
sunt :

12. & facta est plu-
via super terram qua-
draginta diebus &
quadraginta noctibus .

13. In articulo diei
illius ingressus est Noe
& Sem , & Cham , &
Japheth , filii ejus :
uxor illius , & tres
uxores filiorum ejus
cum eis , in arcum :

14. ipsi & omne
animal secundum ge-
nus suum , universa-
que jumenta in gene-
re suo , & omne quod
movetur super ter-
ram in genere suo ,
cunctumque volatile
secundum genus suum ,
universæ aves , om-
nesque volucres ,

15. ingressæ sunt
ad Noe in arcum , bi-
na & bina ex omni
carne in qua erat spi-
ritus vitæ .

16. Et quæ ingres-
sa sunt , masculus &
femina ex omni car-
ne introierunt , sicut
præceperat ei Deus :
& inclusit eum Do-

ψ. 15. lett. en laquelle étoit
l'esprit de vie .

ψ. 16. lett. de toute chair ,

minus de foris.

17. Faetumque est diluvium quadraginta diebus super terram : & multiplicatae sunt aquæ , & eleverunt arcam in sublime à terra.

18. Vehementer enim inundaverunt : & omnia repleverunt in superficie terræ : porrò arca ferebatur super aquas.

19. Et aquæ prævaluerunt nimis super terram : operique sunt omnes montes excelsi sub universo cælo.

20. Quindecim cubitis altior fuit aqua super montes , quos operuerat.

21. Consumataque est ornis caro quæ movebatur super terram , volucrum , animalium bestiarum , omniumque reptiliū ; quæ reptant super terram :

22. universi homines , & cuncta in quibus spiracula vita est in terra , mortua sunt.

23. Et delevit omnem substantiam quæ erat super ter-

Noé ; & le Seigneur l'y enferma par dehors.

17. Le déluge se répandit sur la terre pendant quarante jours , & les eaux s'étant accrues , élèverent l'arche en haut au-dessus de la terre.

18. Elles inondèrent tout , & couvrirent toute la surface de la terre : mais l'arche étoit portée sur les eaux.

19. Les eaux crurent & grossirent prodigieusement au-dessus de la terre , & toutes les plus hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes.

20. L'eau ayant gagné le sommet des montagnes , s'éleva encore de quinze coudées plus haut.

21. Toute chair qui se meut sur la terre en fut consumée , tous les oiseaux , tous les animaux & toutes les bêtes , tout ce qui rampe sur la terre ,

22. tous les hommes morturent , & généralement tout ce qui a vie & qui respire sous le ciel // .

23. Toutes les créatures // qui étoient sur la terre , depuis

ψ. 22. lett. sur la terre.

ψ. 23. expl. les créatures vivantes.

l'homme jusqu'aux bêtes , tant celles qui rampent que celles qui volent dans l'air , tout permit : il ne demeura que Noé seul , & ceux qui étoient avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux couvrirent toute la terre pendant cent cinquante jours.

ram , ab homine usque ad pecus , tam reptile quam volutres cæli , & delecta sunt de terra : remansit autem solus Noe , & qui cum eo erat in arca.

24. Obtinuerunt que aquæ terram centum quinquaginta diebus.



SENS LITTERAL.

¶. 1. *Dieu dit à Noé : Entrez dans l'arche.* Dieu dit ceci à Noé sept jours avant le commencement de la pluie qui causa le déluge. Il fit entrer durant ces jours - là tous les animaux dans l'arche , & il y entra lui-même à la fin du septième.

Vous & toute votre maison. C'est-à-dire , votre femme , vos trois fils , & vos trois belles-filles.

¶. 2. *Prenez tous les animaux purs mâle & femelle , sept & sept , & des animaux impurs mâle & femelle deux & deux.* Ces paroles ont deux sens. Le premier sens est : Prenez de chaque animal pur sept mâles & sept femelles ; & des impurs deux mâles & deux femelles. Le second sens est : Faites entrer dans l'arche les animaux purs sept à sept : En sorte qu'en chaque espèce il y en eût deux , un mâle & une femelle pour conserver l'espèce ; deux pour les offrir en sacrifice ; deux pour servir de nourriture après le déluge , & le septième qui étoit un mâle , pour

ANIMAUX PURS ET IMPURS. 317
être offert à Dieu en holocauste, comme Noé fit en sortant de l'arche.

Ce second sens qui est suivi d'un plus grand nombre d'Interpretes, paroît plus probable ; & il est plus aisé en le suivant, de comprendre comment l'arche a pu contenir tant d'animaux, par ce qu'alors il y en auroit eu une fois moins.

¶. 2.... *Faites entrer les animaux impurs deux à deux, un mâle & une femelle*, hebreu, *bina*. On voit par ces paroles, qu'il y a eu une distinction des animaux purs & impurs avant la loi de Moïse, non pour discerner ceux que l'on pourroit manger, les hommes apparemment n'ayant mangé de la chair des animaux qu'après le deluge ; mais pour marquer ceux que l'on devoit offrir à Dieu en sacrifice. Cette distinction, selon quelques Interpretes, a pu venir de Noé même, qui penetroit par une lumiere de grace les mysteres qui y étoient renfermés, & qui en a pu recevoir un ordre de Dieu.

¶. 3. *Prenez aussi des oiseaux du ciel mâle & femelle, sept & sept.* L'Ecriture ne fait point ici de distinction de purs & d'impurs parmi les oiseaux. Ce qui fait croire à quelques-uns que Moïse en ce lieu n'en fait aucune ; & à d'autres, qu'il suppose que l'on appliquera aussi aux oiseaux la distinction de purs & d'impurs qu'il a marquée auparavant pour les animaux de la terre.

¶. 11. *L'année six cens de la vie de Noé, &c.* Le deluge est arrivé l'an de Noé six cens, du monde 1656. avant JESUS-CHRIST 2348. le dix-septième jour du second mois de cette

318 GENÈSE. CHAP. VII. SENS LIT.
année-là, qui répond au huitième de notre mois
de Décembre.

Car les Juifs avoient deux sortes de commencement d'année ; l'un de l'année sainte, qui fut ordonnée de Dieu au sortir de l'Egypte, qui commence au mois de Mars ; & l'autre de l'année civile, qui commençoit au mois d'Octobre, parceque la récolte des fruits étoit faite alors, & que l'année sainte n'avoit pas encore été instituée de Dieu.

¶. 11.... *Les sources du grand abysme d'eau furent rompues.* Le grand abysme d'eau marque la mer avec tous les fleuves qui en sortent, & toutes les eaux cachées sous terre, qui par des conduits secrets tiennent à la mer : & comme ce grand abysme se partage en diverses sources qui sont les fleuves & qui coulent séparément, toutes ces sources séparées furent réunies, toutes les mers & tous les fleuves se déborderent en même-temps ; les eaux cachées sous la terre jusqu'alors, en sortirent par de nouvelles ouvertures, & toute la face de la terre en fut inondée.

¶. 11... *Les cataractes du ciel furent ouvertes.* Tout ce qu'il y avoit d'eau dans les nuées tomba tout-d'un-coup ; comme qui diroit : Toutes les eaux réservées dans le ciel comme en des écluses, furent lâchées ; & ces mers suspendues en l'air fondirent tout-d'un-coup sur la terre, & y formerent comme une seconde mer, outre celle dont elle étoit déjà couverte.

¶. 17. *Le déluge se répandit sur la terre pendant quarante jours.* Depuis le huitième jour de Décembre jusqu'au seizième de Janvier.

NOË MOCQUÉ QUAND IL PRÉDIT LE DELUGE.⁵¹

¶. 20. *L'eau s'éleva au-dessus des montagnes de quinze coudées. Quinze coudées sont vingt-deux pieds & demi.*

¶. 24. *Les eaux couvrirent la terre pendant cent cinquante jours, à compter du premier jour de la pluie, comme il paroît par le quatrième verset du chapitre suivant, c'est-à-dire, pendant cinq mois.*



S E N S S P I R I T U E L.

¶. 11. 12. 13. *L'Année six cens de la vie de Noé, le dix-septième jour du second mois, Noé entra dans l'arche avec ses fils, Sem, Cham & Japhet. Dieu qui se plaît à donner des marques de sa bonté infinie, lors même que l'extrême malice des hommes le force en quelque sorte malgré lui à les traiter dans la sévérité de sa justice, avertit Noé cent ans auparavant, qu'il éroit résolu d'envoyer un déluge sur la terre, qui feroit perir tous les hommes dans les eaux.*

Noé qui avoit un profond respect pour la majesté de Dieu, & qui l'adoroit comme la Vérité suprême, crut de tout son cœur cet oracle qu'il avoit reçû du ciel. Il se mit aussi-tôt à bâtir & à faire bâtir l'arche selon l'ordre qui lui en avoit été donné. Il avertit les hommes possédés par leurs passions & couverts de crimes, que Dieu avoit résolu de les perdre, & qu'à près un certain nombre d'années, il feroit fondre du ciel, non des pluies seulement, mais des mers entières, qui les abîmeroient avec

320 GENÈSE. CHAP. VII. SENS SPIR.
toute la terre, qu'ils avoient souillée par leur impiété & par leurs desordres.

Cet homme de Dieu exhorte les hommes à prévenir un jugement si terrible, par la sincérité de leur pénitence. Toutes ces remontrances néanmoins furent inutiles, comme saint Paul le declare, en ces termes : *C'est par la foi que Noé ayant été divinement averti de ce qui devoit arriver, & apprehendant ce qu'on ne voyoit point encore, bâtit l'arche pour sauver sa famille, & en la bâtant, condamna le monde.*

a. Petr. 2. 5. Il fut le Prédicateur de la justice, selon l'expression de saint Pierre, non seulement par ses paroles, mais par ses actions, en travaillant publiquement durant l'espace d'un siècle à la construction d'un bâtiment si extraordinaire, dont la nouveauté même devoit reveiller le monde de ce profond assoupiissement où il étoit.

Mais cette prédiction soutenue par l'autorité d'un homme si saint, passa dans l'esprit des hommes pour un songe & pour une fable. Ils se moquerent de cette précaution de Noé : & elle leur parut aussi vaine que le mal dont il s'efforçoit de leur faire peur.

Matth. 24. 38. Luc. 17. 27. C'est ce que le Fils de Dieu declare dans l'Evangile, en ces termes : *Un peu avant le déluge, dit-il, les hommes mangeoient & buvoient. Ils époussoient des femmes, & ils marioient leurs filles, jusqu'au jour auquel Noé entra dans l'arche. Ils n'avoient pas seulement eu la moindre pensée qu'il d'eût arriver un déluge, lorsque survenant tout-d'un-coup il emporta tout le monde ; & ils périrent tous.*

Nous devons admirer dans le déluge deux choses

ARCHE DE NOË, FIGURE DE L'ÉGLISE. 321
chooses bien différentes, & qui paroissent contraires, dont l'une est un exemple terrible de la sévérité de Dieu, & l'autre, une marque sensible de son extrême bonté.

Saint Pierre nous fait voir cette sévérité de Dieu, lorsqu'il dit: *Dieu n'a point épargné l'ancien monde, & il n'a sauvé que sept personnes avec Noé prédateur de la justice, en faisant fondre les eaux du déluge sur le monde des méchans.*

Et il nous fait voir encore les marques de la bonté de Dieu dans le déluge même, lorsqu'il dit que Noé qui se sauva avec sept personnes seulement au milieu de l'eau, est *la figure à laquelle répond maintenant le Baptême de l'Église.*

Saint Augustin a très-bien remarqué en quoi consiste cette figure: & il est aisément de le faire voir en peu de mots. L'arche, comme il a déjà été dit, est la figure de l'Église; elle est bâtie de "bois, & c'est par ce bois qu'elle se sauve des eaux: l'Église subsiste par la vertu de la croix de JESUS-CHRIST. & c'est dans cet arbre de vie qu'elle trouve son salut.

Les eaux qui font le déluge descendant du ciel: c'est du ciel aussi que descend la vertu de l'eau du Baptême. Dieu ordonne que l'on fasse une ouverture au côté de l'arche, & on n'y entre que par cet endroit; on n'entre dans l'Église que par le Baptême, & par l'eau mêlée du sang qui sortit du côté de JESUS-CHRIST ouvert par la lance.

Il n'y avoit dans l'arche que la famille de Noé: il n'y a dans l'Église que la famille de JESUS-CHRIST.

On ne se sauve que dans l'arche, & hors

„ d'elle tout perit, on ne se sauve que dans l'Eglise,
„ & hors d'elle il n'y a point de salut.

Il n'y a que huit personnes qui se sauvent
dans l'arche, & un nombre infini d'hommes se
perd dans le deluge : il n'y a aussi que peu de
personnes qui se sauvent dans l'Eglise, si on les
compare au grand nombre de ceux qui perissent
hors d'elle, & même dans elle : puisque, selon
Matth. 22. 14.
l'Evangile, *il y en a beaucoup d'appelés, & peu d'élūs.*

„ L'arche est élevée en haut par les eaux du
„ deluge : Notre ame s'élève vers le ciel par la
„ grace du Batême, & par les persecutions qui ar-
„ rivent toujours, selon saint Paul, à ceux qui vi-
„ vent par l'esprit de J E S U S - C H R I S T .

„ Tous les hommes endurcis dans le peché
„ sont abîmés dans l'eau du deluge : & tous nos
„ vices & nos pechés sont noyés dans l'eau du Ba-
„ tême.

C'est ce que toute l'Eglise nous apprend, lors-
que la veille de Pâque elle benit l'eau qui doit
servir au Sacrement de la renaissance divine.
Car elle tend grace à Dieu de ce qu'il a fait voir
dans le deluge : que la ruine même de l'an-
cien monde étoit la figure de la réparation du
nouveau, & qu'il a voulu marquer dans les mê-
mes eaux, & la fin des vices & l'origine des ver-
tus : *Ut unius & ejusdem elementi mysterio, &*
finis effet vitiis, & origo virtutibus.

La même arche, qui étant composée de bois
a sauvé Noé & sa famille des eaux du deluge,
in Joan. tract. 2. est encore, selon saint Augustin, l'image de
l'Eglise, non seulement en ce que l'Eglise sau-
ve les ames des eaux mortelles de la mer du

ARCHE ESTIMÉE FOLIE COMME LA CROIX. 323
siecle par la vertu du bois de la croix , c'est-à-dire , par le merite du sang & de la mort de J E S U S - C H R I S T ; mais encore en ce que tous les hommes du temps de Noé ont fait un sujet de raillerie de son arche & de ses prédictions d'un deluge prétendu : comme tout le monde a insulté d'abord à la croix de J E S U S - C H R I S T .

Car il est vrai de dire , que l'arche pendant les cent ans qu'elle a été à bâtier , a été considérée comme *la folie* de Noé : de même que la croix a paru d'abord *un sujet de scandale aux Juifs , & une folie aux Gentils ; J U D A E I S qui-^{1. Cor. 14.} dem scandalum ; Gentibus autem stultitiam.*

Que sont les disciples du Christ , disoient les *August.*
Payens au rapport de saint Augustin ? Ce sont in 1^e.^{79.}
les idolâtres d'un homme mort ; ce sont les adorateurs d'un crucifié ; ils sont dignes d'être traités comme leur Dieu ; & de souffrir ce qu'ils adorent. C'est ainsi que l'on a insulté d'abord à J E S U S - C H R I S T & à sa croix ; comme on s'étoit mocqué auparavant de Noé & de son arche .

Mais le même Saint fait voir admirablement *Aug. 8.*
combien a été aveugle l'impiété des hommes , *m. 10. a. in 1^e.^{truct. 2.}*
lorsqu'elle a rejetté avec tant d'insulte cette double grace que Dieu leur offroit. O sagesse « du monde aussi extravagante que superbe , s'écrie ce saint Docteur , vous méprisez la croix , « vous méprisez ce bois comme l'instrument d'une « mort honteuse ; & vous ne considerez pas « que ce bois est une arche sainte , & un vaisseau « que le Sauveur vous prépare pour vous sauver « des flots & des tempêtes du siecle , qui dans ce « deluge & ce débordement de toute sorte de »

„ vices, emporté, non les corps, mais les ames,
 „ dans un naufrage non temporel, mais éternel !

Augustin „ O homme, continue ce Saint, le ciel est vo-
in Joan. „ tre patrie : c'est là seulement où vous devez ten-
tract. 2. „ dre ! Mais entre le ciel & vous, il y avoit à
 „ passer la vaste mer du siecle, pleine d'ecueils,
 „ de tempêtes, & de perils. Vous n'aviez rien
 „ qui vous pût soutenir sur ces eaux profondes
 „ toutes prêtes à vous abîmer. Le Sauveur est
 „ venu à vous pour vous conduire en votre pa-
 „ trie. Il s'est rendu la voie par où vous devez
 „ passer : *Ego sum via.* La voie sur la mer ne peut
 „ être que le bois, qui nage sur l'eau, & resiste
 „ à la tempête. Ce bois est le bois de sa croix.
 „ C'est de ce bois qu'est composée cette arche
 „ sainte, ce vaisseau sacré qui sauve les ames.
 „ Avez-vous donc peine d'entrer en cette ar-
 „ che ? Rougissez-vous du bois de la croix d'un
 „ Dieu, du bois de son humilité divine, qui pou-
 „ voit seule vous guérir de la playe mortelle de
 „ votre orgueil ? Rougissez-vous de ce bois qui
Augustin. „ fait rougir les superbes, & qui les sauve en les
ibid. rendant humbles ? *In sensé, ingrat que vous êtes ;*
il faut passer la mer, & vous rejetez le bois ?
IN GRATE, mare transeundum est, & lignum
contemnis ?

*. 22. *Et tous les hommes moururent.* Saint Augustin fait une réflexion particulière sur ceux qui bâtirent l'arche, & qui néanmoins ne demanderent point à y entrer. Car il est sans doute, que Noé employa plusieurs personnes pour construire un si grand bâtiment. Il avoit été commencé long-temps avant le déluge ; mais il est croyable qu'il ne fut achevé que

TEL BATIT L'ARCHE QUI N'Y ENTRE PAS. 325
peu auparavant. Cependant ceux qui étoient sans cesse avec lui , qui favoient qu'il ne travailloit à un si grand ouvrage que pour se sauver du deluge qui étoit proche , selon qu'il les en assûroit , veulent bien bâtir l'arche avec lui , parce qu'il les paye de leur travail , & qu'ils y trouvent un intérêt temporel ; mais ils ne veulent point entrer avec lui dans l'arche pour sauver leur vie.

Ces personnes ont été une image funeste des Pasteurs que l'Evangile appelle *mercenaires* , qui sont employés au ministere de l'Eglise , & qui travaillent , selon l'expression de saint Paul , à *l'édification du corps de J E S U S - C H R I S T* , dont la construction de l'arche étoit la figure. Car ces Ministres indignes d'un rang si sacré , lorsqu'ils contribuent au salut des autres , se perdent eux-mêmes ; parcequ'ils cherchent leurs propres intérêts , non ceux de Dieu , & qu'ils font tout le bien qu'ils semblent faire par le mouvement ou d'une honteuse avarice , ou d'une complaisance présomptueuse.

La perte de ces hommes qui bâtirent l'arche , peut marquer encore ces personnes particulières , qui ont de la Religion , & qui s'appliquent même avec soin à beaucoup d'œuvres de piété ; mais qui devant Dieu ne font pas telles qu'elles devroient être. Tout le dehors de ces personnes est saint. Elles font ce que fait Noé. Elles s'appliquent à ce qui occupe ceux qui font le plus à Dieu. Mais leur intention n'est pas simple devant Dieu , ni leur volonté droite. Une jalouse profonde , une complaisance mortelle & enracinée dans l'ame , ou quelqu'autre

passion leur empoisonne peut-être le cœur , les porte à chercher leurs propres intérêts au-lieu de ceux de JESUS-CHRIST ; & fait que Dieu les rejette au même-temps que tout le monde les loue.

Le sort si different des dix Vierges , parmi lesquelles J E S U S - C H R I S T nous apprend qu'il y en a cinq folles comme cinq sages , nous fait voir que cet exemple qui est si terrible , est apparemment plus commun que nous ne pensons. Et le seul moyen de nous préserver d'un si grand mal , c'est d'entrer & de nous conserver dans cette arche sainte qui est l'Eglise , par une foi vive & perseverante , qui nous fera trouver notre sûreté & notre gloire dans la soumission à un homme tel qu'étoit Noé , dans une entiere dépendance de la grace & de l'Esprit de Dieu , dans un mépris sincère de nous-mêmes ; & dans un amour humble de la croix de J E S U S - C H R I S T .



CHAPITRE VIII.

1. **M**ais Dieu s'étant sou-
venu de Noé , de tou-
tes les bêtes *sauvages* , & de
tous les animaux *domestiques*
qui étoient avec lui dans l'ar-
che , fit souffler un vent sur la
terre , & les eaux commence-
rent à diminuer.

2. Les sources de l'abîme *✓*

✓- 2. *expl.* de la mer & des eaux cachées sous la terre.

1. **R**ecordatus au-
tem Deus Noe,
cunctorumque ani-
mantum , & om-
nium jumentorum
qua erant cum eo in
arca : adduxit spiri-
tum super terram ,
& immunitæ sunt
aqua.

2. Et clausi sunt

LE CORBEAU ET LA COLOMBE. 327

fontes abyssi , & cataractæ cœli : & prohibitæ sunt pluviae de cœlo :

furent fermées aussi-bien que les cataractes du ciel , & les pluies qui tomboient du ciel furent arrêtées :

3. reversæque sunt aquæ de terra euntes & redeuntes : & ceperunt minui post centum quinquaginta dies.

4. Requievitque arca mensis septimo , vigesimo septimo die mensis , super montes Armeniæ.

5. At verd aquæ ibant & decrescebant usque ad decimum mensis : decimo enim mense , primâ die mensis , apparuerunt cacumina montium.

6. Cumque transfissent quadraginta dies , apériens Noe fenestrā arce quam fecerat , dimisit cornū :

7. qui egrediebatur , & non revertebatur , donec siccati essent aquæ super terram.

8. Emisit quoque columbam post eum , ut videret si jam cessasset aquæ super faciem terræ.

9. Quæ cum non invenisset ubi requeiceret pes ejus , reversa est ad eum

3. les eaux étant agitées de côté & d'autre se retirerent // , & commencerent à diminuer après cent cinquante jours.

4. Et le vingt-septième jour du septième mois , l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie.

5. Cependant les eaux alloient toujours en diminuant jusqu'au dixième mois , au premier jour duquel le sommet des montagnes commença à paroître.

6. Quarante jours s'étant encore passés , Noé ouvrit la fenêtre qu'il avoit faite dans l'arche , & laissa aller un corbeau ,

7. qui étant sorti ne revint plus jusqu'à ce que les eaux de la terre fussent séchées // .

8. Il envoya aussi une colombe après le corbeau , pour voir si les eaux avoient cessé de couvrir la terre.

9. Mais la colombe n'ayant pu trouver où asseoir son pied , parceque la terre étoit toute

¶ 3. expl. en s'écoulant dans les lieux secrets de la terre,
¶ 7. c'est-à-dire , ne revint plus du-tout dans l'arche.

couverte d'eaux , elle revint à lui // ; & Noé étendant la main , la prit & la remit dans l'arche.

10. Il attendit encore sept autres jours , & il envoya de nouveau la colombe hors de l'arche.

11. Elle revint à lui sur le soir , portant en son bec un rameau d'olivier , dont les feuilles étoient toutes vertes. Noé reconnut donc que les eaux s'étoient retirées de dessus la terre.

12. Il attendit néanmoins encore sept jours , & il envoya la colombe qui ne revint plus à lui,

13. Ainsi l'an six cens un , au premier jour du premier mois , les eaux qui étoient sur la terre se retirerent entièrement. Et Noé ouvrant le toit de l'arche // , & regardant de là , il vid que la surface de la terre s'étoit séchée.

14. Le vingt-septième jour du second mois , la terre fut toute sèche.

15. Alors Dieu parla à Noé , & lui dit :

¶. 9. lettr. ad eum in arcam.

¶. 13. autr. ouvrant la fenêtre qui étoit au haut de l'arche.

in arcā : aquæ enim
erant super universam
terrā : exten-
ditque manū , &
apprehensam intulit
in arcā.

10. Expectatis au-
tem ultra septem
diebus aliis , rursum
dimisi columbam ex
arcā.

11. At illa venie-
ad eum ad vesperam ,
portans ramum oliva-
vitentibus foliis in
ore suo. Intellexit
ergo Noe quid cel-
fassaret aquæ super
terram.

12. Expectavitque
nihilominus septem
alios dies : & emisit
columbam quæ non
est reversa ultrà ad
eum.

13. Igitur sexcen-
tesimo primo anno ,
primo mense , primâ
die mensis , immi-
nutæ sunt aquæ su-
per terram : & ape-
riens Noe testum ar-
cæ , aperxit , vidit
que quid exsiccata
est superfcies ter-
ræ.

14. Mense secun-
do , septimo & vige-
simō die mensis , are-
facta est terra.

15. Locutus est au-
tem Deus ad Noe , di-
cens :

16. Egressere de arca, tu & uxor tua, filii tui & uxores filiorum tuorum tecum.

17. Cuncta animalia quæ sunt apud te, ex omni carne, tam in volatilibus quam in bestiis & universis reptilibus, quæ rephant super terram, educ tecum, & ingredimini super terram: crescite & multiplicamini super eam.

18. Egressus est ergo Noe, & filii ejus, uxor illius, & uxores filiorum ejus, cum eo.

19. Sed & omnia animalia, jumenta, & reptilia quæ rephant super terram, secundum genus suum, cuncta sunt de arca.

20. Edificavit autem Noe altare Domino: & tollens de cunctis pecoribus & volucribus mundis, obtulit holocausta super altare,

21. Odoratusque est Dominus odorem suavitatis, & ait: Nequaquam ultra maledicam terræ propter homines: sensus enim & cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua: non igitur ultra percutiam omniaem animaliam viventem sicut feci,

16. Sortez de l'arche, vous & votre femme, vos fils, & les femmes de vos fils.

17. Faites en sortir aussi tous les animaux qui y sont avec vous, de toutes sortes d'espèces, tant des oiseaux que des bêtes, & de tout ce qui rampe sur la terre; & entrez sur la terre: croissez-y, & vous y multipliez.

18. Noé sortit donc de l'arche avec ses fils, sa femme, & les femmes de ses fils.

19. Toutes les bêtes sauvages en sortirent aussi, les animaux domestiques, & tout ce qui rampe sur la terre, chacun selon son espèce.

20. Or Noé dressa un autel au Seigneur, & prenant de tous les animaux & de tous les oiseaux purs, il les lui offrit en holocauste sur cet autel.

21. Le Seigneur en reçut une odeur qui lui fut très-agréable; & il dit: Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes, parceque l'esprit de l'homme, & toutes les pensées de son cœur sont portées au mal dès sa jeunesse. Je ne frapperai donc plus de mort comme

j'ai fait, tout ce qui est vivant
& animé.

12. Tant que la terre durera,
la semence & la moisson ; le
froid & le chaud ; l'été & l'hi-
ver ; la nuit & le jour ne cesse-
ront point de s'entre-suivre.

22. Cunctis diebus
terrae , sementis &
messis, frigus & aestus,
aestas & hiems , nox
& dies , non requie-
cent.



S E N S L I T T E R A L .

¶. i. *Mais Dieu s'étant souvenu de Noé, fit souffler un vent sur la terre.* C'est une expression humaine d'une action de Dieu, afin qu'elle soit proportionnée à l'intelligence des hommes. *On se souvient*, ou de ce qu'on a oublié, ou de ce qu'on auroit pu oublier ; ce qui ne se fait qu'avec du changement & du temps. Mais tout ce qui est en Dieu est immuable & éternel.

L'Ecriture néanmoins, pour s'accommorder à notre foiblesse, dit que Dieu *se souvient* de ceux qu'il favorise & qu'il tire d'un grand peril ; comme Daniel voyant que Dieu lui avoit envoyé à manger par Habacuc, & l'avoit empêché d'être la pâture des lions, dit dans l'admiration de sa bonté : *Dieu s'est souvenu de son serviteur.* Il est dit au contraire, que Dieu *oublie* ceux qui l'ont oublié, & qui se sont rendu indignes de ses faveurs ; selon cette parole de David : *Comme ces hommes percés de playes, qui dorment dans les sepulcres, que vous effacez de votre mémoire.*

Daniel.
¶4. 37.

Pſ. 87.

LE CORBEAU NE RET. POINT EN L' ARCHE. 331

¶. 2. *Les fontaines de l'abîme furent refermées.* Ce grand abîme d'eaux qui s'étoit débordé par les mers , par les fleuves , & par toutes les eaux cachées sous la terre , se retira dans son lit naturel , & les eaux du ciel cesserent de tomber.

¶. 4. *Le vingt-septième jour du septième mois.* C'est le dixième jour de notre mois de Mai.

¶. 5. *Le haut des montagnes commença à paraître le premier jour du dixième mois,* qui répond au dix-neuvième jour de notre mois de Juillet.

¶. 6. *Quarante jours après.* Le vingt-huitième d'Août suivant. Noé ouvrit la fenêtre de l'arche.

¶. 7. *Le corbeau étant sorti ne revint plus.* L'hebreu porte : *Emisit corvum , & exiit egrediendo & redeundo.* Il envoya le corbeau , qui étant sorti alloir & venoit , c'est-à-dire , qu'il alloit de l'arche sur des charognes , & volant ensuite sur le toit de l'arche pour s'y reposer , retournoit encore sur ces charognes sans rentrer dans l'arche. Ainsi quoique l'hebreu ne dise pas formellement comme la Vulgate , que le corbeau ne retourna point , ce qu'il dit néanmoins enferme le même sens.

¶. 9. *La colombe n'ayant pu trouver où asseoir son pied.* Non que les hautes montagnes fussent encore couvertes d'eau , mais parcequ'elles étoient pleines de boue & de corps morts , d'où la colombe n'approche point.

¶. 10. *Noé attendit encore sept jours.* Jusqu'à l'onzième de Septembre.

¶. 13. *Ainsi l'an six cens un , &c.* L'an de

332 GENÈSE. CHAP. VIII. SENS LIT.
Noé 601. du monde 1657. avant J E S U S -
C H R I S T. 2347. le premier jour du premier
mois , qui répond à notre mois d'Octobre ; les
eaux qui étoient sur la terre se retirerent entiere-
ment.

¶. 14. *Le vingt-septième jour du second mois* ;
qui répond au treize de notre mois de Decembre,
la terre fut toute sèche : Et ainsi Noé fut un an &
dix jours dans l'arche.

¶. 17. *Faites sortir de l'arche avec vous tous les animaux.* On demande comment ce petit nombre de bêtes a pu remplir ensuite la terre.
„ Saint Augustin répond , que Dieu ayant eu un „ soin si particulier de conserver dans l'arche la „ race de tous les animaux , par la même provi- „ dence les a répandus ensuite peu à peu dans „ tous les pays , soit que ces animaux y ayent été „ eux-mêmes ; soit que les hommes les y ayent „ conduits , soit que les Anges mêmes , si cela „ étoit nécessaire , y en ayent fait passer quel- „ ques-uns.

¶. 20. & 21. *Noé ayant offert un holocauste sur l'autel , le Seigneur en ressentit une odeur qui lui fut très-agréable.* Dieu n'agit point par les sens comme les hommes , puisqu'il est un pur Esprit ; mais l'Ecriture nous marque par cette expression d'autant plus proportionnée à nous , qu'elle est plus sensible , que la reconnaissance & l'action-de-grace d'un homme humble & juste n'a pu être que très-agréable à Dieu.

¶. 21.... *Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre comme j'ai fait.* Je ne frapperai plus la terre d'une playe & d'une ruine universelle comme j'ai fait : *Parceque l'esprit de l'homme*

CE QUE MARQUE LA COLOMBE ET LE CORBEAU. 333
Et toutes les pensées de son cœur sont portées au mal. J'aurai plus d'égard à l'avenir que je n'en ai eu , à la fragilité des hommes , & à cette peine effroyable au mal qui est dans leur cœur. Car si je voulois les envelopper dans un même supplice toutes les fois qu'ils s'abandonnent à la fureur de leur passions , il faudroit de temps en temps détruire le monde , & envoyer souvent de nouveaux deluges. C'est pourquoi désormais je n'interromprai plus l'ordre & le cours de la nature par ces châtiments extraordinaires de ma justice. Les faisons s'entre-suivront comme elles ont fait jusqu'à cette heure , & je reserverai à l'autre vie la punition des grands crimes que les hommes auront commis en celle-ci.



SENS SPIRITUEL.

¶.6.7.8.9. *Noé laissa aller le corbeau , qui étant sorti ne revint plus. Il envoya aussi la colombe après le corbeau. Mais n'ayant pu trouver où assoir son pied , parceque la terre étoit toute couverte d'eaux , elle revint à lui , & Noé la prit & la remit dans l'arche.* Le corbeau a pu subsister hors de l'arche , Augustin Gen. dit saint Augustin , quoique les eaux ne fussent pas encore séchées , parcequ'il trouva apparemment des corps morts sur lesquels il se reposa , & que volant de temps en temps sur le toit de l'arche sans rentrer dedans , il retournoit toujours à ces corps morts dont il se nourrissoit , ces chairs pleines de pourriture & de

334 GENÈSE. CHAP. VIII. SENS SPIR.
puanteur étant une viande délicieuse pour ces animaux impurs, amis de la corruption & du carnage.

C'est une excellente image, selon saint Cyprien & saint Hilaire, du pecheur enchanté de l'amour du monde, dont la passion est l'idole à laquelle il se sacrifie, & dont l'ame étant devenue toute charnelle, n'aime que la corruption & la puanteur, & fait ses delices de ce qui la tue. Ces ames noircies de crimes, & qui se sont vendues au démon pour acheter au prix de leur salut éternel, la satisfaction si courte & si malheureuse de leurs plaisirs criminels, paroissent de temps en temps sur le haut de l'arche qui étoit la figure de l'Eglise, parcequ'il est même de leur interest de ne pas blesser une certaine bien-féance humaine, & de garder les dehors & les apparences de la Religion, lors même qu'elles en ont étouffé dans leur cœur tout l'esprit & le sentiment.

Ces ames sont proprement la vérité, dont le Lazare mort, enterré & pourri dans son sépulcre depuis quatre jours, étoit la figure. Il n'appartient qu'à celui qui a *entre ses mains les clefs de la mort & de l'enfer*, de ressusciter ces ames mortes. Et on ne doit pas desespérer de cette misericorde, dit saint Augustin, en considerant que le Sauveur n'a pas dit d'une voix foible, mais d'une voix forte & toute-puissante : *Lazare, sortez dehors.*

La colombe au contraire, selon les Saints, peut figurer les ames justes & innocentes, qui étant engagées dans des occupations extérieures, & dans le commerce des hommes, ne ren-

VRAI PÉNIT. FIGURÉ PAR LA COLOMBE. 335
contrent aucun lieu où elles puissent asseoir leur pied , c'est-à-dire , où leur cœur puisse trouver un vrai repos. Et comme elles fuyent la contagion du siècle , & qu'elles laissent aux morts le soin d'ensevelir leurs morts , elles sont dans une sainte impatience de retourner dans l'arche , & de se remettre entre les mains du véritable Noé , c'est-à-dire , *du vrai Consolateur* , qui est JESUS-CHRIST.

Mais en s'arrêtant moins à la suite de la lettre , & considérant *la colombe* en un sens plus général , elle peut être , selon saint Ambroise , Amb.
de Noe
et Arc. une image des vrais pénitens à qui Dieu donne un dégoût des choses de la terre , & qui s'étant cap. 19. rendu eux-mêmes durant quelque-temps comme *des corbeaux* qui se repaissaient de la pourriture , sont changés par la vertu toute-puissante du Saint-Esprit , *en des colombes qui reviennent dans l'arche* , & que J E S U S - C H R I S T , figuré par Noé , prend dans sa main , & fait rentrer dans la société spirituelle des membres vivans de son corps .

La colombe alors , comme remarque ce saint Docteur , porte dans son bec une branche d'olivier , qui est le signe de la paix , parceque le Saint-Esprit console l'ame qu'il a touchée d'un repentir sincère de ses fautes , par l'esperance de sa reconciliation avec Dieu. Et l'*olive* nous montre qu'il répand dans un cœur pénitent cette huile celeste qui éclaire l'ame , qui la fortifie dans sa faiblesse , & qui la guerit peu à peu de ses blessures mortelles , en lui inspirant un grand amour de la pénitence , & un desir de s'avancer vers Dieu de plus en plus par une véritable

*Ambr. conversion: Spiritus sanctus gerenda paenitentia,
de Noe & Arca & sequenda conversionis cupiditatem injicit peccatoris.
cap. 19.*

¶. 12. Noé attendit encore sept jours, & il envoya la colombe, qui ne revint plus. La colombe est envoyée deux fois hors de l'arche, & elle y retourne : pour nous apprendre que les ames touchées de Dieu, ou innocentes, ou pénitentes, ne trouvent leur joie & leur repos qu'en Dieu seul : parcequ'elles n'aiment que lui, & qu'elles savent que lui seul les peut rendre heureuses. Ces ames aussi retournent à Dieu, comme la colombe à Noé, parcequ'elles savent que tout le bien qu'elles peuvent faire n'est point à elles, qu'il n'appartient qu'à Dieu seul, & qu'elles doivent le lui rendre par une sincere action-de-graces.

Mais lorsqu'il est dit ici, *qu'après que Noé eut attendu sept jours, il envoya la colombe qui ne revint plus*, cela nous marque, dit saint Augustin, *contra Faust.* „ qu'après le temps de cette vie, marqué par le lib. 12., nombre de sept, Dieu envoyera l'ame au repos cap. 20., des Saints, où elle jouira d'une paix ineffable & „ immuable dans la contemplation de la souveraine Verité.

¶. 13. Alors Dieu parla à Noé, & lui dit : *Ambr. Sortez de l'arche.* D'où vient, dit saint Ambroise, *de Noe* „ que Noé qui savoit que les eaux s'étoient *& Arca* „ tirées, & que la terre étoit séche, differe en- „ core à sortir de l'arche ? C'est qu'il étoit juste, „ répond ce Saint, c'est-à-dire, qu'il étoit vraiment humble, & que s'abandonnant entièrement entre les mains de Dieu, il vouloit dépendre de lui en toute chose. Et de plus, comme

me il étoit entré dans l'arche par un ordre de Dieu, il croyoit qu'il devoit aussi attendre un ordre de lui pour en sortir. Car au-lieu que l'amour de nous-mêmes est précipité & présomptueux, & se plaît à s'attribuer ce qui n'appartient qu'à Dieu; l'amour de Dieu au-contraire est plein d'humilité & de retenue. Il s'abaisse profondément devant Dieu, & il met sa gloire à lui obeir.

Le même Saint a remarqué, que lorsque l'Ecriture rapporte que Noé entra dans l'arche, les hommes sont nommés séparément, & les femmes séparément. Ceci nous apprend, dit ce saint Docteur, qu'ainsi que Noé & ses trois fils ont vécu pendant tout ce temps du déluge, d'une maniere chaste & séparée, pour attirer sur eux la miséricorde de Dieu, au même temps qu'il faisoit éclatter par des marques si terribles, la severité de sa justice sur toute la terre: ainsi les enfans de la loi nouvelle doivent à plus forte raison sanctifier leur abstinence & leur priere par la continence durant les temps destinés à la pénitence & au jeûne.

Les Interpretes Hebreux marquent eux-mêmes cette vérité. Et nous voyons qu'elle a été pratiquée autrefois par les Juifs, selon l'ordre qu'ils en avoient reçù de Dieu par la bouche des Prophètes.

Après le déluge au sortir de l'arche les hommes sont nommés avec les femmes: parceque c'étoit le temps où Dieu s'étant reconcilie avec les hommes, vouloit repeupler la terre de nouveau, par la bénédiction qu'il devoit donner à la chasteté du mariage.



¶. 20. 21. Noé offrit à Dieu un holocauste sur l'autel, & Dieu en reçut une odeur qui lui fut très-agréable. L'odeur des victimes brûlées est très-désagréable aux sens, comme remarque Théodore. Elle n'a donc pas pu plaire à Dieu, qui d'ailleurs n'a point de corps, & qui ne peut être touché de tout ce qui est sensible & extérieur. Mais comme il a déjà été marqué au sacrifice d'Abel, Dieu reçut agréablement cet holocauste de Noé, comme le signe visible de l'adoration & de la soumission invisible avec laquelle cet homme de Dieu lui sacrifia tout son cœur & tout son esprit, étant penetré d'une profonde reconnaissance, de ce qu'au même temps qu'il venait d'exercer une si terrible vengeance sur tous les hommes criminels, il l'avait choisi lui seul avec sa famille, pour survivre au monde ancien, & pour devenir le principe d'un monde nouveau.

¶. 22. La semence & la moisson ; le froid & le chaud ; l'hiver & l'été ; la nuit & le jour s'entre-suivront sur la terre pour jamais. Ces quatre choses qui se succèdent sur la terre les unes aux autres, sont une image sensible de ce qui se passe dans l'âme, qui a comme ses temps & ses saisons différentes par l'approche & par l'éloignement du Soleil de justice, comme le monde éprouve cette même vicissitude dans le cours de l'année, par l'éloignement & par le retour du soleil visible.

¶. 22... La semence & la moisson se succéderont toujours l'une à l'autre. Saint Paul explique cette parole, lorsqu'il dit : *L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.* *S'il sème dans*

La chair. Le mot de *chair* dans l'Ecriture se prend souvent pour ce qui est humain & charnel. Si donc un homme *seme dans la chair*, c'est-à-dire, s'il agit humainement dans ses entreprises les plus importantes, s'il s'engage dans le monde, dans le mariage, dans une Charge, dans un ministere saint, sans consulter Dieu ; si lors même qu'il y est bien entré, il s'y conduit tout humainement, & non chrétienement ; s'il vit par la raison corrompue, & non par la foi ; s'il suit son humeur & l'esprit du monde, & non les regles & la lumiere de l'Evangile ; enfin si c'est l'amour de lui-même, & non celui de Dieu, qui regne en son cœur, *il ne recueillera que de la corruption, & son ame sera toute corrompue & morte aux yeux de Dieu*, lorsqu'elle paroira vivante aux yeux des hommes.

Mais celui qui seme dans l'esprit, qui ne s'engage à rien que par un ordre de Dieu, qui ne vit que par sa grace, qui ne se conduit que par son Esprit saint, & qui met sa joie à le suivre, recueillera dans cette vie la paix & la joie qui sont inseparables de la pureté du cœur, & dans l'autre *des biens éternels.*

Les ames qui sont conduites par la lumiere de la foi, remarquent aussi aisément en elles une succession de froid & de chaud. Car elles se sentent quelquefois abbaissées vers la terre par un assouplissement de tieude & de paresse, & quelquefois élevées vers Dieu par le mouvement d'une ardeur celeste & d'un saint desir. Elles éprouvent de même la rigueur *de l'hyver* pendant une secheresse interieure qui dure long-temps, ou pendant une maladie qui travaille le

340 GENÈSE. CHAP. VIII. SENS SPIR.
corps & l'esprit. Et elles ressentent la douceur
de l'été , dit saint Bernard , lorsque Dieu fait
luire sur elles la lumiere de son visage , & qu'il
fait succeder aux maux dont il les a exercées , la
consolation & la paix.

L'Ecriture aussi nous apprend , que ceux-mêmes que saint Paul appelle *des enfans du jour* , se trouvent tantôt dans les tenebres , & tantôt dans la lumiere ; & que dans le monde interieur la nuit n'est pas moins nécessaire que le jour. Car c'est par une sagesse & une misericorde infinie , que Dieu nous laisse souvent dans un obscurcissement d'esprit & de cœur , afin que notre orgueil se trouve comme forcé à lui dire avec David : *Seigneur , éclairez mes tenebres. Eclairez mes yeux , de-peur qu'ils ne s'endorment d'un sommeil de mort.*

C'est ainsi que nous comprenons par une persuasion effective & interieure , que comme Dieu , selon l'Apôtre saint Jean , n'est que lumiere , & qu'il n'y a dans lui aucune trace de tenebres , nous ne sommes au-contraire qu'un abysme de tenebres , & qu'il n'y a dans nous , tant que nous demeurerons en nous - mêmes , aucune étincelle de lumiere.

C'est pourquoi nous devons dire souvent à Dieu avec les trois jeunes-hommes de la fournaise : *Nuits & jours benissez le Seigneur* , parceque nous ne benirions pas Dieu comme nous devons pendant le jour de sa grace , & nous lui en déroberions quelque chose , s'il ne nous laissoit souvent dans la nuit & dans les tenebres , qui nous sont propres , & qui nous environnent de toutes parts.



CHAPITRE IX.

1. **B**enedixitque Deus Noe & filii ejus. Et dixit ad eos : Crebrite , & multiplicamini , & replete terram.

2. Et terror vester ac tremor sit super cuncta animalia terre , & super omnes volucres celi , cum universis quæ moventur super terram: omnes pices maris manui vestrae traditi sunt.

3. Et omne quod movetur & vivit, erit vobis in cibum : quasi olera virentia tradidi vobis omnia.

4. Excepto , quod carnem cum sanguine non comedetis.

5. Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum & de manu hominis , de manu viri & fratris ejus , requiram animam hominis.

*. 4. expl. ou le sang qui demeure dans les chairs étouffées, ou celui qui se mange séparément.

1. **A**lors Dieu benit Noé & ses enfans, & il leur dit : Croissez & multipliez-vous , & remplissez la terre.

2. Que tous les animaux de la terre , & tous les oiseaux du ciel soient frappés de terreur & tremblent devant vous , avec tout ce qui se meut sur la terre. J'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer.

3. Nourrissez-vous de tout ce qui a vie & mouvement : je vous ai abandonné toutes ces choses , comme les legumes & les herbes de la campagne.

4. J'excepte seulement la chair mêlée avec le sang //, dont je vous défends de manger.

5. Car je vengerai votre sang // de toutes les bêtes qui l'auront répandu , & je vengerai la vie // de l'homme , de la main de l'homme , & de la main de son frere qui l'aura tué.

*. 5. lectr. le sang de vos ames , pour votre sang. hebraïs. Ibid. lectr. l'ame, pour la vie, bebraïsm.

6. Quiconque aura répandu le sang de l'homme, sera puni par l'effusion de son propre sang : car l'homme a été créé à l'image de Dieu.

7. Croissez donc vous autres & multipliez-vous ; entrez sur la terre, & la remplissez.

8. Dieu dit aussi à Noé & à ses enfans aussi bien qu'à lui :

9. Je vais faire alliance avec vous, & avec votre race après vous,

10. & avec tous les animaux vivans qui sont avec vous, tant les oiseaux que les animaux, ou domestiques, ou de la campagne, qui sont sortis de l'arche, & avec toutes les bêtes de la terre.

11. J'établirai mon alliance avec vous, & toute chair qui a vie ne perira plus désormais par les eaux du déluge ; & il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui extermine toute la terre.

12. Dieu dit ensuite : Voici le signe de l'alliance que j'établis pour jamais entre moi & vous, & tous les animaux vivans qui sont avec vous :

13. Je mettrai mon arc dans les nuées, afin qu'il soit le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre.

6. Quicumque effuderit humanum sanguinem, fundetur sanguis illius ; ad imaginem quippe Dei factus est homo.

7. Vos autem crecite & multiplicamini, & ingredimini super terram, & implete eam.

8. Hæc quoque dixit Deus ad Noe, & ad filios ejus cum eo :

9. Ecce ego statuum paetum meum vobiscum, & cum semine vestro post vos,

10. & ad omnem animam viventem, quæ est vobiscum, tam in volucribus quæ in jumentis & pecudibus terræ cunctis, quæ egrediuntur de arca, & universis bestiis terræ.

11. Statuum paetum meum vobiscum, & nequamquam ultrâ intercietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram.

12. Dixitque Deus : Hoc signum fuderis quod do inter me & vos. & ad omnem animam viventem, quæ est vobiscum, in generationes sempiternas :

13. Arcum meum ponam in nubibus, & erit signum fœderis inter me & integrum terram.

14. Cumque obdu-
xero nubibus cælum,
apparebit arcus meus
in nubibus,

15. & recordabor
fœderis mei vobis-
cum, & cum omni
anima vivente qua
carnem vegetat: &
non erunt ultra aquæ
diluvii ad delendum
universam carnem.

16. Eritque arcus
in nubibus, & vide-
bo illum, & recorda-
bor fœderis sempiter-
ni, quod pactum est
inter Deum & omnem
animam viventem u-
niversæ carnis, que
est super terram.

17. Dixitque Deus
ad Noe: Hoc erit si-
gnum fœderis, quod
constitui inter me &
omnem carnem super
terram.

18. Erant ergo filii
Noe, qui egreisi sunt
de arca, Sem, Cham,
& Japheth; porrè
Cham ipse est pater
Chanaan.

19. Tres isti filii
sunt Noe: & ab his
diffusimatum est om-
nis genus hominum
super universam ter-
ram.

20. Cœpitque Noe
vir agricola exercere

14. Et lorsque j'aurai cou-
vert le ciel de nuages, mon arc
paroîtra dans les nuées;

15. & je me souviendrai de
l'alliance que j'ai faite avec
vous & avec toute ame qui vit
& anime la chair; & il n'y au-
ra plus à l'avenir de déluge qui
fasse perir dans ses eaux, toute
chair qui a vie.

16. Mon arc sera donc dans
les nuées, & en le voyant je me
ressouviendrai de l'alliance é-
ternelle que j'ai faite // avec
toutes les ames vivantes qui
animent toute chair qui est sur
la terre.

17. Dieu dit encore à Noé:
Ce sera là le signe de l'alliance
que j'ai faite avec toute chair
qui est sur la terre.

18. Noé avoit donc trois
fils qui sortirent de l'ar-
che, Sem, Cham & Japhet.
Or Cham est le pere de Chanaan //.

19. Ce sont-là les trois fils
de Noé, & c'est d'eux qu'est
sortie toute la race des hom-
mes qui sont sur la terre.

20. Noé s'appliquant à l'a-
griculture, commença à labou-

¶. 16. lett. faite entre Dieu, &c.

¶. 18. Chanaan n'étoit pas encore né alors.

rer & à cultiver la terre , & il planta une vigne ,

21. & ayant bû du vin il s'enyrva ; & parut nud dans sa tente.

22. Cham però de Chanaan , le trouvant en cet état , & voyant que ce que la pudeur obligeoit de cacher en son pere étoit découvert , sortit dehors & le vint dire à ses frères .

23. Mais Sem & Japhet ayant étendu un manteau sur leurs épaules , marcherent en arrière , & couvrirent en leur pere ce qui y devoit être caché . Ils ne virent rien en lui de ce que la pudeur défendoit de voir , parcequ'ils tinrent toujours leur visage tourné d'un autre côté .

24. Noé se reveillant après cet assoupiissement que le vin lui avoit causé , & ayant appris de quelle sorte l'avoit traité son petit fils //,

25. il dit : Que Chanaan soit maudit : qu'il soit à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves .

26. Il dit encore : Que le Seigneur , le Dieu de Sem soit

terram , & plantavit vineam :

21. Bibensque vi-
num inebriatus est ,
& nudatus in taber-
naculo iuio .

22. Quod cùm vi-
disset Cham pater
Chanaan , verenda
scilicet patris sui esse
nudata , nuntiavit
duobus fratribus suis
foras .

23. At verò Sem
& Japheth pallium
imposuerunt hume-
ris suis , & inceden-
tes retrorium , ope-
ruerunt verenda pa-
tris sui : facie que co-
rum , averse erant &
patris virilia non vi-
derunt .

24. Evigilans au-
tem Noe ex vino ,
cum didicisset quæ
fecerat ei filius suus
minor .

25. ait : Maledi-
ctus Chanaan , servus
servorum erit fratri-
bus suis .

26. Dixitque : Be-
neditus Dominus
Deus Sem , sit Cha-

✓. 24. expl. Chanaan fils de Cham : d'autres l'entendent de Cham , & alors il faudroit traduire *filius minor* , par *son second fils* .

Chanaan servus ejus.

beni, & que Chanaan soit son esclave.

27. Dilatet Deus Japheth, & habitet in tabernaculis Sem, si que Chanaan servus ejus,

27. Que Dieu multiplie la posterité // de Japhet ; & qu'il habite dans les tentes de Sem, & que Chanaan soit son esclave.

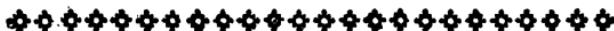
28. Vixit autem Noe post diluvium trecentis quinquaginta annis.

28. Or Noé vécut encore trois cens cinquante ans depuis le déuge.

29. Et impleti sunt onnes dies ejus non- gentorum quinquaginta annorum : & mortuus est.

29. Et tout le temps de sa vie ayant été de neuf cens cinquante ans, il mourut.

¶. 27. *ansr.* Que Dieu étende Japhet.



SENS LITTÉRAL.

¶. 1. *A* Lors Dieu benit Noé & ses enfans. Dieu renouvelle à l'égard de Noé la bénédiction qu'il avoit donnée à Adam dès le commencement du monde ; afin qu'il sortît de lui & de sa race un monde nouveau qui reparât les ruines du premier.

Croissez & multipliez, & remplissez la terre. Cette parole se rapporte plus aux trois enfans de Noé, qu'à Noé même, puisqu'il est dit dans la suite, que de Sem, Cham & Japhet, sont sortis tous les peuples du monde.

¶. 2. *Que tous les animaux de la terre soient frappés de terreur & tremblent en vous voyant.* Il semble que Dieu confirme par ces paroles l'empire qu'il a donné à l'homme sur les bêtes dans l'état d'innocence ; quoiqu'il soit présente-

ment beaucoup moins étendu qu'il n'étoit alors. Il y en a même qui remarquent qu'avant le péché, Dieu n'avoit pas dit que les bêtes *seroient saisis de frayeur à la vue de l'homme*.

Il est pourtant vrai que les lions, les ours & les tigres, bien loin de trembler devant les hommes, les déchirent d'ordinaire quand ils les rencontrent : mais c'est par un effet de ce même commandement de Dieu, que les animaux les plus farouches, qui pourroient dépeupler les villes & les provinces s'ils se répandoient en troupes dans la campagne & dans les villes, demeurent dans leurs tanieres & dans les lieux les plus cachés des antres & des forêts : car la plupart des animaux ne nuisent à l'homme, que lorsque l'homme les cherche & les irrite ; & il a trouvé le moyen, selon l'Apôtre saint Jaque,
Jacob. 3. d'apprioyer même, & de dompter les bêtes les plus cruelles.

V. 3. Vous vous nourrirez de tout ce qui a vie & mouvement. Je vous abandonne toutes ces choses, comme les légumes & les herbes de la campagne. La plupart des saints Peres concluent de ces paroles, Qu'avant le déluge les hommes généralement, ou au moins ceux qui craignoient Dieu, ne mangeoient point de chair d'animaux, mais seulement des herbes de la terre & des fruits des arbres.

Dieu permet ici de manger de la chair ; mais il ne s'ensuit pas de là, selon que le prétendent quelques herétiques de ces derniers temps, que l'Eglise ne puisse ordonner à ses enfans de s'en abstenir en certains jours, selon qu'il a été pratiqué dans tous les siècles.

Il ne s'ensuit pas non plus que ceux-là ne soient très-louables, qui par un mouvement de Dieu embrassent volontairement une vie sainte & religieuse, dont la Règle les oblige à s'abstenir de la chair, à moins qu'ils ne soient contraints d'en manger par la nécessité de la maladie; car encore que tout ait été créé pour l'homme, comme dit un ancien Père, on n'en doit pas conclure néanmoins, que la sagesse & la piété ne puissent & ne doivent prescrire le temps, la manière & la mesure dont nous devons user ou n'user pas de ce que Dieu nous a donné pour la conservation de notre vie.

Ainsi le mariage est certainement permis & dans l'ordre de Dieu; & il ne s'ensuit pas néanmoins que saint Paul n'exhorté avec grande raison tous les Chrétiens à ne point penser au mariage, s'ils peuvent demeurer vierges, & à préférer un état plus saint, plus tranquille & plus sûr, à un autre qui est moins saint, moins paisible, & où le salut est plus exposé.

*. 4. *J'excepte seulement la chair mêlée avec le sang, dont je vous défends de manger.* Dieu défend aux hommes de manger du sang mêlé avec la chair, pour les éloigner encore plus de répandre le sang des hommes. Dans la loi de Moïse Dieu se réserve le sang des animaux qui lui étoient offerts en sacrifice, pour faire voir qu'il est le maître de la vie & de la mort, parceque la vie est principalement dans le sang.

Ce précepte n'étant point de droit naturel, mais positif; c'est-à-dire, n'obligant point par soi-même, ni toujours, mais seulement à cause

de l'ordonnance qui en a été faite , a cessé comme tant d'autres observations legales prescrites dans l'ancienne loi , quand il a plu à Dieu d'en disposer autrement. Et ainsi quoique ce commandement ait été renouvelé par les Apôtres , comme ils ne l'ont fait neanmoins que pour s'accommo-der à la foiblesse des Juifs convertis , & pour enfevelir la Synagogue avec honneur , l'Eglise après quelques siecles n'a pas jugé nécessaire d'y engager ses enfans.

Il est aisé de voir dans les anciens Peres , que ce commandement de ne point user des viandes mêlées avec *le sang* , étoit encore très-religieusement observé à la fin du second siècle , puisque Tertullien dit aux payens qui accusoient les Chrétiens de tuer un enfant dans la célébration de leurs mystères : Comment ceux qui ont tant d'horreur du sang des bêtes , pourroient - ils se résoudre à répandre le sang hu- main ?

v. 5. Je vengerai votre sang de toutes les bêtes qui l'auront répandu. Je hâi tellement l'effusion du sang des hommes , que je le punirai par qui que ce soit qu'il soit répandu , soit par un homme , soit par une bête. C'est pourquoi il Exod. 21. est ordonné dans l'Exode : Que si un bœuf frappe de sa corne , & que le maître en étant averti , & n'y ayant pas donné ordre , le bœuf blesse un homme qui meure de cette blessure , le bœuf sera lapidé , & le maître du bœuf condamné à mort. Dieu a voulu montrer ainsi combien il hâissoit l'homicide , & combien il le punira en ceux à qui la nature , la raison & la foi en doivent donner de l'aversion & de l'hor-

^{29.}

HOMICIDE. POUVOIR DES ROIS. 349
teur, puisqu'il l'a puni en des animaux mêmes,
qui sont sans raison.

¶. 6. *Quiconque versera le sang d'un homme,
son sang sera répandu, parceque l'homme a été
cree à l'image de Dieu.* Dieu par ces paroles met "l'épée entre les mains du Prince & de ceux qui "ont une autorité souveraine, afin que les homi- "cides soient punis de mort. Et lorsque les mi- "nistres de la justice font mourir les criminels ; "en ces cas - là , dit saint Augustin, ce n'est pas "l'homme qui tue, mais Dieu , dont l'homme "n'est que l'instrument, comme une épée entre les "mains de celui qui s'en fert. Que si on excepte "ces cas , quiconque tue se rend coupable d'ho- "micide : *Non ipse occidit , qui ministerium de-* Aug. de
civ. Dei,
lib. 1.
cap. 21.
bet jubenti : sicut adminiculum gladius est u-
renti.

¶. 13. *Je mettrai mon arc dans les nuées.* Il y en a qui concluent de ces paroles , qu'il n'y avoit point d'arc - en - ciel avant le deluge. Mais rien n'empêche de dire que ce meteore , qui signifie naturellement la pluye , *arcus pluvius* , dit un Ancien , est devenu après le deluge , le signe de la promesse que Dieu a faite , de ne plus perdre les hommes par les eaux.

¶. 15. *Je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous.* Il est impossible que Dieu n'ait pas présent ce qu'il a promis , mais il dit qu'il s'en souviendra , parcequ'il fait que nous nous en souvenons , en nous faisant voir des effets de ses promesses. Dieu s'attribue à lui - même ce qu'il fait faire à l'homme , comme lorsqu'il dit à Abraham : *Je connois maintenant que vous m'aimez.* Dieu savoit très-bien ce qui étoit dans le

cœur d'Abraham avant qu'Abraham l'eût fait paroître au-dehors par son action : mais il dit qu'il l'a connu : parcequ'il fit alors connoître effectivement à Abraham jusqu'où alloit son amour pour Dieu. Ainsi quand saint Paul dit, que le Saint-Esprit gemit en nous, c'est-à-dire, qu'il nous fait gémir.

¶. 20. *Noé planta la vigne.* Il ne s'ensuit pas que la vigne ne fût pas auparavant. Mais, ou elle étoit inculte, ou on n'en mangeoit que le fruit, & on n'avoit pas encore trouvé la maniere d'en faire du vin.

¶. 21. *Il parut nud dans sa tente.* Comme son enyvrement ne fut point une faute, puisqu'il ne connoissoit pas encore la vertu du vin, l'effet qu'il produisit fut aussi innocent qu'en avoit été la cause.

¶. 22. *Cham pere de Chanaan le trouvant en cet état, &c.* L'Ecriture marque plus bas, que Noé ayant appris de quelle maniere l'avoit traité son petit-fils, dit : Que Chanaan soit maudit. Il est dit d'abord, que c'est Cham qui trouva Noé en cet état indécent, & ensuite que ce fut Chanaan.

Theodor. quæst. 38. Theodotet explique cette difficulté, en disant : Que Chanaan vid le premier Noé en cet état, & le vint dire à Cham son pere. Et ceci paroît probable, Premierement, parcequ'il est dit ici, que Noé apprit ce que lui avoit fait son petit-fils ; ce qui marque proprement Chanaan, comme étant le fils de son fils, & non Cham, qui n'étoit pas le petit-fils de Noé, mais le second de ses fils, & Japhet le troisième. Secondement, cela paroît encore, en ce

Noé mocqué. CHANAAN MAUDIT. 351
que la malediction de Noé tomba sur Chanaan.

L'un & l'autre apparemment avoient insulté à Noé en cet état plus digne de compassion que de mocquerie. Mais la malediction de Noé est tombée plutôt sur Chanaan que sur Cham, soit parceque Cham avoit été déjà beni de Dieu, soit parceque si Cham avoit été lui-même maudit, la malediction seroit tombée sur tous ses enfans, qui neanmoins hors Chanaan seul n'avoient eu aucune part à sa faute.

Cette malediction de Chanaan a été accomplie à la lettre dans le peuple des Chananéens, qui sont maudits ici en la personne de Chanaan leur pere. Il semble que Moïse ait voulu marquer si particulierement cette malediction de Chanaan, pour animer les Juifs à détruire les Chananéens, ainsi qu'ils le firent par l'ordre de Dieu après la mort de Moïse sous la conduite de Josué.

*. 25. *Que Chanaan soit l'esclave des esclaves.* Cette parole a été accomplie en la personne des Gabaonites & des autres Chananéens, qui ont été rendus tributaires, & traités comme des esclaves par la posterité de Sem & de Japhet.

Tout ceci n'est arrivé que plusieurs années après le deluge; puisque Sem, Cham & Japhet, qui avoient été seuls dans l'arche avec Noé, avoient alors plusieurs enfans.

*. 26. *Que le Seigneur, le Dieu de Sem soit bénit.* Noé benit Dieu des biens qu'il devoit répandre sur la famille de Sem, duquel devoient sortir les Patriarches, les Prophetes &

JESUS-CHRIST même. C'est pour cela qu'il appelle Dieu, *le Dieu de Sem*, comme il a été appellé depuis, *le Dieu d'Abraham, & d'Isaac, & le Dieu de Jacob.*

¶. 27. *Que Dieu multiplie la postérité de Japhet.* Autr. *Que Dieu étende la domination de Japhet.* On verra dans le chapitre suivant combien de peuples sont sortis de Japhet, & quelles terres ils ont occupées.

Que Japhet habite dans les tentes de Sem. Plu-sieurs prennent ces paroles comme une pré-diction des victoires que les Gentils descendants de Japhet, ont remportées sur les Juifs descendants de Sem, & principalement des Romains, qui se rendirent enfin les maîtres de la Judée. Mais il est bien plus probable que cette prophétie étant une bénédiction, marquoit quelque chose de plus grand, qui est la conversion des Gentils, comme on le fera voir dans le Sens spirituel.

¶. 28. 29. *Noé mourut ayant vécu 350. ans depuis le déluge.* L'Ecriture n'ajoute point comme aux autres Patriarches, *qu'il engendra des fils & des filles*, ce qui fait croire qu'il n'eut point d'enfants depuis le déluge. Il mourut l'an du monde 2006. & ainsi il a vu la tour de Babel, la division des langues, & la dispersion des peuples qui étoient descendants de ses trois fils.

Tertullien marque dans son Apologie, que comme la vérité est plus ancienne que le mensonge, la fable si célèbre dans les Poètes, de Saturne, que l'on dit avoir partagé le monde à ses trois fils, Jupiter, Neptune & Pluton, a été

FABLES INVENTÉES SUR L'ÉCRITURE. 353
Eté prise de l'Histoire de Noé, qui a partagé le monde véritablement à ses trois fils, Sem, Cham & Japhet.

Quelques Interpretes nouveaux font voir aussi par les livres des payens quelques autres rapports remarquables, qui se trouvent entre Noé & Saturne.

Premierement, en ce que les Auteurs payens ont dit que *Saturne* & *Rhea* sa femme, étoient nés de *l'Ocean* & de Thetis Déesse de la mer, parceque Noé avoit été delivré du deluge dans lequel l'Ocean avoit inondé toute la terre.

Secondement, en ce qu'un navire étoit le symbole de Saturne, ce qui marque visiblement l'arche de Noé.

Troisièmement, en ce que les payens s'enyoient à la fête de Saturne, ce qui pouvoit venir de ce que Noé a planté la vigne, du vin de laquelle il a été enyvré.

Quatrièmement, on voit encore des traces de la vérité dans un jeu même & une conduite ridicule par laquelle les payens avoient accoutumé d'honorer la fausse divinité de *Saturne*. Car au lieu que *Chanaan*, après l'insulte qu'il fit à Noé, fut maudit de Dieu, & devint vraiment esclave de libre qu'il étoit auparavant; les hommes libres parmi les payens à la fête de Saturne, devenoient esclaves pour quelques jours, & les esclaves libres; les maîtres servant les valets, & les valets ayant alors le pouvoir de commander à leurs maîtres.





SENS SPIRITUEL.

¶. 8. 9. jusqu'au 18. **D**ieu dit à Noé : Je ferai alliance avec vous. Je mettrai mon arc dans les nuées : & il sera le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre, &c. Dieu a choisi l'arc-en-ciel, qui étoit déjà dans la nature avant le temps de Noé, pour assurer les hommes qu'il n'y auroit plus de deluge, & pour être un signe public & perpetuel de sa réconciliation avec le monde.

*Celoff.
¶. 10.*

Mais saint Augustin a crû avec raison, que ce même arc-en-ciel est la figure de J E S U S - C H R I S T, qui a été non seulement le signe de la paix que Dieu a faite avec les hommes ; mais le pacificateur du ciel & de la terre, comme dit saint Paul : *Pacificans per sanguinem crucis ejus sive qua in calis, sive qua in terris sunt.*

*Apoc.
¶. 8.*

*Ibid. 10.
¶.*

C'est pourquoi lorsque saint Jean, entre les mystères qu'il nous découvre en sa divine Apocalypse, nous représente Dieu qui lui apparut dans le ciel en sa plus haute majesté, il dit qu'il y avoit un arc-en-ciel autour de son trône. Et lorsque le même Apôtre décrit dans le même livre, un Ange fort & puissant qui lui apparut, dont le visage étoit comme le soleil, & qui paroît par toute la suite avoir représenté J E S U S - C H R I S T, il dit que l'arc-en-ciel étoit au-dessus de sa tête.

Comme donc on remarque deux choses qui servent à former l'arc-en-ciel, premierement, le soleil

Qui répand sa lumiere : secondeinent ; un nuage plus subtil d'où découle en une pluye douce une eau qui étoit renfermée , qui se trouvant opposée au soleil forme cette admirable varieté de couleurs , peinte dans cet arc , dont un Ancien a dit : *Mille Virginis trahit variis adverso sole colores* : ainsi JESUS CHRIST , qui est représenté dans l'Apocalypse avec un visage brillant comme le soleil , éclaire les ames qu'il a élevées au-dessus de la terre , comme des nuées qu'il remplit de l'eau de sa grace ; & répandant sur elles les rayons de son Esprit & de son amour , y forme cette union divine de toutes les vertus chrétiennes , qui nous est représentée par la beauté & par la diversité des couleurs de l'arc-en-siel.

C'est ce que saint Augustin nous marque par ces paroles : Comme cet arc qui est peint sur les nuées , tire toute la beauté de ses couleurs de la beauté du soleil ; ainsi , soit que nous contemplions la vérité de Dieu en ceux qu'il a rendu ses nuées , & dans lesquels il fait éclater la lumiere de sa grace , soit que nous nous considerions nous-mêmes comme des nuées sombres qu'il éclaire par son Esprit , nous ne pouvons nous sauver de ce deluge des passions qui est toujours prêt d'inonder notre ame , qu'en reconnaissant que l'éclat des différentes vertus que Dieu fait naître en nous , lui appartient uniquement , en rendant hommage en toutes choses à la gloire de JESUS CHRIST , sans jamais rechercher la nôtre propre : *Sicut arcus qui apparel in nubibus numquam nisi de sole resplendet : sic illi soli in diluvio non pereunt qui in Dei nubibus agnoscunt Christi gloriam , non querunt suam.*

Z ij

¶. 21. jusqu'au 26. *Noé ayant bu du vin, il s'enyrva, & parut nud dans sa tente. Cham pere de Chanaan le trouvant en cet état, sortit dehors,*
 Augⁿst.[¶] de Civ.[¶] & le vint dire à ses frères. L'Ecriture, dit saint
 Des.[¶] lib.[¶] Augustin, rapporte ce qui arriva à Noé, lorsqu'a-
 26. cap.[¶] près avoir planté la vigne, & en ayant tiré le
 vin, ce qui ne s'étoit point fait avant le deluge,
 il s'enyrva ; & qu'ayant paru en état indécent
 pendant son sommeil, il fut traité outrageuse-
 ment par Cham son second fils, & avec beau-
 coup de respect par les deux autres. Et toute la
 suite de cet évenement, ajoute ce saint Docteur,
 marque si particulierement la maniere outrageu-
 se dont les Juifs ont traité J E S U S - C H R I S T à
 sa Passion, qu'encore qu'elle soit une histoire
 d'une chose passée, elle est encore plus une pro-
 phétie de l'avenir, puisqu'il est certain que sous
 des choses petites en apparence, elle couvre
 comme sous des voiles sacrés les plus grands
 mystères de notre Religion : *Ipsa Noe vinea
 plantatio, & ex ejus fructu inebriatio, & dor-
 mientis nudatio, & quæ ibi catena facta atque
 conscripta sunt, propheticis sunt gravidata sensi-
 bus & velata tegminibus.*

Ce Saint continue à expliquer ces paroles
 mystérieuses en cette maniere : *La vigne du Sei-
 gneur*, dit le Prophète Isaïe, c'est la maison d'Is-
 rael. Cette vigne a dégénéré de ce qu'elle étoit,
 & elle n'a produit que des raisins sauvages &
 amers. De là est venu cette haine envenimée &
 cette cruelle envie qui a porté les principaux d'en-
 tre les Juifs à faire mourir JESUS-CHRIST le veri-
 table Noé, de la mort la plus indigne & la plus
 honteuse qui fût alors, qui étoit celle de la croix.

NOÉ OUTRAGÉ PAR CHAM. 357

Le Sauveur a exprimé lui-même toute sa Passion sous le nom d'un calice. Il a prié son Pere ^{Matth.} de détourner de lui ce calice, s'il étoit possible, ^{15. 19.} lorsqu'il a parlé comme revêtu de notre foiblessé. Mais il a témoigné au-contreire avoir une extrême ardeur de le boire, lorsqu'il a dit en parlant en sa propre Personne : Pourrois-je ^{Joan. 18.} ne pas boire le calice que mon Pere m'a présenté ? ^{11.}
C A L I C E M quem dedit mihi Pater non bibam illum ?

Il a été enyvré de ce calice, parcequ'il a été comme accablé de toutes sortes d'outrages & d'indignités, selon qu'il avoit été prédit par le Prophete Isaïe : *Il sera rassasié d'opprobres. SATURABITUR opprobriis.* Et par le Prophete Jérémie : *Ce peuple s'est joué de moi. Il m'a rempli d'amertume ; il m'a enyvré d'absynthe. INEBRIAVIT ^{7er. m.} me absynthio. ^{Lament.} 3. 25.*

Il a paru nud sur la croix & dans sa mort la plus honteuse de toutes, parcequ'il n'a fait voir alors que la foiblessé de sa chair mortelle, *Nō ayant été crucifié*, comme dit saint Paul, qu'à ^{August.} cause de l'infirmité de la chair dont il s'étoit re- ^{de Civ.} vêtu. *IBI nudata est, hic apparet ejus infirmitas lib. 16.* de qua dicit *Apostolus : crucifixus est ex infirmitate.* cap. 1.

Cham le second fils de Noé, qui prit plaisir ^{August.} de voir son pere en l'état digne de compassion ^{contra Faust.} où le vin l'avoit réduit, & qui lui insulta devant ^{lib. 2.} ses frères, marque les Juifs reprovés & ennemis ^{cap. 23.} de J E S U S - C H R I S T , qui lui ont insulté à sa mort, en disant : *S'il est le Christ, qu'il descende de la croix ; & s'il est le Fils de Dieu, que Dieu le délivre.* ^{43.}

Sem fils de Noé, d'où sont venus les Patriarches, les Prophètes & les Apôtres, marque les vrais Juifs élus de Dieu, portant la circoncision, non seulement dans la chair, mais dans le cœur ; & il se joint à Japhet son frère, d'où sont venus les Gentils. Ces deux peuples, l'un circoncis, & l'autre incirconcis, étant réunis ensemble en un même corps de JESUS-CHRIST, par la vertu de son sang & de son Esprit, ont eu horreur de l'attentat des Juifs contre JESUS-CHRIST, & ont honoré avec une profonde reconnaissance cette humiliation volontaire qu'un Dieu-Homme a voulu souffrir pour sauver les hommes. *Quodammodo enim*, dit le même Saint, *in passione Christi quod pro nobis Dei, l. 16. c. 2. factum est honoramus, & Iudaorum facinus aver-*
Fauft. samur.

lib. 11. n. cap. 23. n. Le vêtement dont les deux enfans de Noé couvrirent leur pere par le respect sincere qu'ils contra lui portoient, marque la reverence profonde Fauft. avec laquelle les Juifs & les Gentils réunis ensemble dans une seule foi & un seul esprit, ont honoré, ou plutôt ont adoré la Passion du Fils de Dieu, sachant que ce qui a paru en sa mort ignominieuse, ou de foible, ou d'insensé aux hommes charnels, est infiniment plus fort & plus sage, que n'est ni la force ni la sagesse non seulement de tous les hommes, mais de tous les Anges.

August. 12. Saint Augustin ajoute, que Cham second fils de Civ. 12 de Noé, qui alla dire à ses frères l'état où il Dei, l. 16. c. 2. avoit vu son pere, en y joignant l'insulte & la raillerie, est l'image des faux Chrétiens, qui veulent paroître au-dehors les adorateurs d'un

Dieu mort pour nous , & qui en même-temps lui insultent & le traittent avec outrage , selon l'expression de saint Paul , en foulant aux pieds toutes ses loix , & les deshonorant par leur vie honteuse.

Le déreglement de ce second fils de Noé , est un exemple redoutable de la dureté du cœur humain. Car il avoit éprouvé l'extrême bonté de Dieu envers lui ; lorsque ne voulant sauver que huit personnes de cette inondation générale du deluge , il avoit voulu qu'il fût l'un de ces huit. Et cependant un objet si grand & si terrible s'efface en un moment de son souvenir. Il s'éleve contre Dieu. Il insulte à un Saint. Il deshonneure son pere , & il attire sur son fils , & sur des peuples entiers qui en sont descendus , une malédiction qui a passé de siècle en siècle des peres aux enfans , & qui les a fait haïr de Dieu & des hommes.

Saint Gregoire Pape établit encore cette grande vérité par un témoignage bien singulier. Car il a remarqué que de son temps Dieu fit voir à quelques personnes l'état des damnés , & ces tourmens effroyables ausquels on ne peut penser avec quelque application sans être saisi d'horreur. Et il ajoute que quelques - uns en furent convertis , parceque Dieu avoit joint à cette vision l'impression de sa grace : mais que les autres en reçurent seulement une terreur passagere qui s'évanouit de leur esprit , comme un fantôme qu'on a vu en songe ; & demeurerent aussi ennemis de Dieu , & aussi inflexibles dans le mal qu'ils l'avoient été auparavant. Tant il est vrai que tout ce qui est humain & extérieur

ne peut rien sur le cœur de l'homme , & que Dieu seul a entre les mains *cette clef invisible* qui ouvre le cœur , sans que rien le ferme ; & qui le ferme , sans que rien l'ouvre . *Qui aperit,*
& nemo claudit ; claudit & nemo aperit.

¶. 26. Noé dit encare : *Que le Seigneur , le Dieu de Sem soit bénit.* C'est de Sem , comme il a été dit auparavant , que sont venus les Patriarches , les Prophètes , & les Juifs , dont la première Eglise a été formée . Ainsi *le Dieu de Sem a été bénit* , lorsqu'il a rempli lui-même les premiers fidelles *de toutes les bénédictions* qu'il avoit promises tant de siecles auparavant , selon que saint Pierre le dit aux Juifs en sa seconde prédication : *Vous êtes les enfans des Prophètes , & de l'alliance que Dieu a établie avec Abraham , en tui disant : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race . C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils , & il vous l'a envoyé pour vous bénir.*

¶. 27. Que Dieu étende Japhet , qu'il habitoit dans les tentes de Sem . Touté la terre est devant vous , disoit autrefois saint Augustin aux Manichéens , si vous ne croyez pas l'Ecriture , croyez au moins vos propres yeux , & ne démentez pas ce qu'il vous est impossible de ne pas voir , qui est que Dieu a étendu Japhet parmi tous les Gentils dont il est le pere , & qu'il demeure maintenant dans les tentes de Sem , c'est-à-dire , dans les Eglises fondées par les Apôtres , qui ont été les enfans des Prophètes descendus de Sem .

Japhet pere des Gentils n'habitait pas encore dans les tentes de Sem , au temps dont parle

SEM, JAPHET UNIS ; UNION DE L'EGLISE. 361

Saint Paul , lorsqu'il dit : Vous n'aviez point alors ^{Ephes.} de part au Messie ; vous étiez étrangers à l'égard ^{2. 12.} des alliances divines , sans l'espérance des biens ^a promis , & sans Dieu en ce monde. Mais Japhet ^{Aug.} habitoit dans les mêmes tentes & dans la même ^{ibid.} maison , lorsque l'Apôtre dit ensuite aux Gentils ^a convertis , dont Japhet étoit la tige : Vous ^{Ephes.} n'êtes plus des étrangers hors de leur pays & ^{2. 20.} de leur maison , mais vous êtes citoyens de la ^a même cité que les Saints , & domestiques de la ^a même maison de Dieu , étant édifiés sur le fon- ^a dement des Apôtres & des Prophètes dont JESUS. ^a CHRIST lui-même est la principale pierre de ^a l'angle.



C H A P I T R E X.

3. **H**æ sunt gene-
rationes filio-
rum Noe, Sem, Cham
& Japheth ; natique
sunt eis filii post dilu-
vium.

4. Filii Japheth :
Gomer, & Magog,
& Madai, & Javan,
& Thubal, & Mo-
soch, & Thiras.

5. Portò filii Gomer:
Ascenez & Riphah &
Thogorma.

6. Filii autem Ja-
van, Elifa & Thar-
sis, Cethim & Do-
danum.

1. **V**oici le dénombre-
ment des fils de Sem,
Cham , & Japhet enfans de
Noé , & ces fils naquirent
d'eux après le déluge.

2. Les fils de Japhet , fu-
rent Gomer , Magog , Madaï ,
Javan , Thubal , Mosoch , &
Thiras.

3. Les fils de Gomer ,
Ascenez , Riphah , & Thogor-
ma.

4. Les fils de Javan , furent
Elifa , Tharsis , Cethim , &
Dadanum.

5. Ils partagèrent entre eux les îles des nations où chacun eut sa langue, ses familles, & son peuple particulier.

6. Les fils de Cham, furent Chus, Mefraïm, Phuth, & Chanaan.

7. Les fils de Chus, furent Saba, Hevila, Sabatha, Regma, & Sabatacha. Les fils de Regma, furent Saba & Dadan.

8. Or Chus engendra Nemrod, qui commença à être puissant sur la terre.

9. Il fut un violent chasseur devant le Seigneur. De là est venu ce proverbe : Violent chasseur devant le Seigneur, comme Nemrod.

10. La ville capitale de son royaume fut Babylone, outre celles d'Arach, d'Achad, & de Chalanne dans la terre de Sennar.

11. Assur sortit de ce même pays, & il bâtit Ninive & les rues de cette ville, & Chalé.

12. Il bâtit aussi la grande ville de Resen, entre Ninive & Chalé.

¶. 5. *astr.* ils se disperserent en divers pays, &c.

¶. 9. *expl.* Il apprit en tuant les bêtes, à tuer les hommes

¶. Ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis ; unusquisque secundum linguam suam & familias suas in nationibus suis.

6. Filii autem Cham: Chus, & Mefraim, & Phuth, & Chanaan.

7. Filii Chus: Saba, & Hevila, & Sabatha, & Regma, & Sabatacha. Filii Regma: Saba & Dadan.

8. Porro Chus genuit Nemrod : ipse cœpit esse potens in terra.

9. Et erat robustus venator coram Domino. Ob hoc exigit proverbium : Quasi Nemrod robustus venator coram Domino.

10. Fuit autem principium regni ejus Babylon, & Arach, & Achad, & Chalanne, in terra Sennaar.

11. De terra illa egressus est Assur, & edificavit Niniven, & plateas civitatis, & Chale.

12. Resen quoque inter Niniven & Chale : hæc est civitas magna.

Ibid. *expl.* violent devant le Seigneur, i. e. le plus violent qui fut sous le ciel, *hébreüs*, Yatob.

ENFANS SORTIS DE NOË. 363

13. At verò Mel-
gaim genuit Ludim,
& Anamim, & Laabim,
Nephtuim,

14. & Phertusim,
& Chaluum: de qui-
bus egressi sunt Phi-
listium & Capho-
rim.

15. Chanaan autem
genuit Sidonem pri-
mogenitum suum,

16. Hethaum, &
Jebusaum, & Amor-

thaeum, Gergesaeum,
17. Heyaum, &
Araceum, Sinaeum,

18. & Aradium, Sa-
maraeum, & Ama-
thaeum; & post hec
diplématis sunt po-
puli Chananeorum.

19. Factique sunt
termini Chanaan ve-
nientibus à Sidone,
Geraram usque Ga-
zam donec ingredia-
ris Sodomam & Go-
morrhām, & Ada-
mam, & Seboim us-
que Lesa.

20. Hi sunt filii
Cham in cognatio-
nibus, & linguis, &
generationibus, ter-
risque & gentibus
suis.

21. De Sem quo-
que nati sunt, patre
omnium filiorum He-
ber, fratre Japheth
majore.

13. Mais Mesraïm engendra
Ludim, & Anamim, Laabim, &
Nephtuim.

14. Phetruim, & Chaluum;
d'où sont sortis les Philistins,
& les Caphtorins.

15. Chanaan engendra Si-
don, qui fut son fils ainé;

16. Hetheus, Jebuseus, A-
mortheus, Gergeseus;

17. Heveus, Araceus, Si-
neus.

18. Aradius, Samareus, &
Amatheus; & c'est par eux que
les peuples des Chananeens se
sont répandus depuis en divers
endroits.

19. Les limites de Chanaan
furent depuis le pays qui est
en venant de Sidon à Gerara
jusqu'à Gaza; & jusques à
ce qu'on entre dans Sodo-
me, dans Gomorrhe, dans
Adama, & Seboïma jusques à
Lesa.

20. Ce sont là les fils de
Cham selon leurs alliances,
leurs langues, leurs fami-
lies, leurs pays, & leurs na-
tions.

21. Sem qui fut le pere de
tous les enfans d'Heber, & le
frere ainé de Japhet, eut aussi
divers fils.

22. Et ces fils de Sem, furent Elam, Assur, Arphaxad, Lud & Aram,

23. Les fils d'Aram, furent Us, Hul, Gether, & Mes.

24. Or Arphaxad engendra Salé, dont est né Heber.

25. Heber eut deux fils : l'un s'appella Phaleg //, parceque la terre fut divisée de son temps en des nations & des langues différentes : & son frere s'appelloit Jectan.

26. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Alarmoth, & Jaré,

27. Aduram, Uzal, Decla,

28. Ebal, Abimael, Saba,

29. Ophir, Hevila, & Jobab. Tous ceux-ci furent enfans de Jectan.

30. Le pays où ils demeurent s'étendoit depuis la sortie de Messa jusqu'à Sephar, qui est une montagne du côté de l'orient.

31. Ce sont là les fils de Sem selon leurs familles, leurs langues, leur regions, & leurs peuples.

32. Ce sont là les familles des enfans de Noé selon les di-

*. 25, expl. c'est-à-dire, division.

22. Filii Sem Elam, & Assur, & Arphaxad, & Lud, & Aram.

23. Filii Aram : Us, & Hul, & Gether, & Mes.

24. At verò Arphaxad genuit Sale, de quo ortus est Heber.

25. Natusque sunt Heber filii duo : nomen uni Phaleg, eò quod in diebus ejus divisa sit terra : & nomen fratri ejus Jectan.

26. Qui Jectan genuit Elmodad, & Saleph, & Alarmoth, Jaré,

27. & Aduram, & Uzal, & Decla,

28. & Ebal, & Abimael, Saba,

29. & Ophir, & Hevila, & Jobab : omnes isti, filii Jectan.

30. Et facta est habitatio eorum de Messa per gentibus usque Sephar montem orientalem.

31. Iste, filii Sem, secundum cognationes ; & linguas, & regiones, in gentibus suis.

32. Haec familiæ Noe juxta populos & nationes suas. Ab

his divisa sunt gentes in terra post diluvium.

verses nations qui en sont sorties. Et c'est de ces familles que se sont formés tous les peuples de la terre après le déluge.



SENS LITTÉRAL.

Ce chapitre décrit les peuples qui sont sortis des trois enfans de Noé, qui ont été certainement la tige de toutes les nations du monde. Il est difficile de trouver un juste rapport des noms que l'Ecriture nous marque en ce lieu, avec ceux des peuples dont parlent les livres profanes. Car il est certain que les noms des provinces & des royaumes se sont beaucoup changés, comme la France s'appelloit autrefois la Gaule, qui se partageoit encore en beaucoup de noms. On touchera ici quelque chose de cette multiplication des peuples, & on suivra principalement ce qu'en ont dit Joseph, saint Jérôme, & quelques autres.

¶. 2. *Les enfans de Japhet furent Gomer, &c.*
 De *Gomer* sont venus les premiers habitans du pays de Galatie. De *Magog*, les Getes, les Massegetes, & les Scythes. De *Madaï*, les Medes ; ou, selon d'autres, les Macedoniens. De *Javan*, en transportant les points, les Joniens ; ce qui comprend tous les autres Grecs, le nom hebreu *Javan*, étant quelquefois traduit dans la Vulgate par celui de Grecs. De *Thubal*, les Iberiens, qui sont au-delà du Pont-Euxin, & non ceux qui ont habité l'Espagne.

De *Mosoch* sont venus les Moscovites ou les Cappadociens, y ayant dans la Cappadoce une ville appellée *Mazaca*, & depuis nommée *Césarée*, dont saint Basile fut Evêque.

De *Thiras* sont venus les Thraces.

¶. 3. *Les fils de Gomer, Ascenez, Riphat, & Thogorma.*

D'*Ascenez* sont venus les Allemands, que les Hebreux encore aujourd'hui appellent *Askensem*.

De *Riphat*, les Paphlagoniens.

De *Thogorma*, les Phrigiens.

¶. 4. *Les enfans de Javan, furent Elisa, Tharsis, Cetthim, & Dodanim.*

D'*Elisa* sont venus les Italiens, ou les habitants des îles fortunées, appelées *Elisia*.

De *Tharsis*, les Ciliciens, dont Tharse est la capitale.

De *Cetthim*, les Cypriens, dont la ville principale s'appelle Cition. De là vient, dit Joseph, que les Hebreux donnent le nom de *Cetthim* à presque toutes les villes & les provinces maritimes; & c'est pour cette raison qu'il est dit d'Alexandre le Grand, qu'il vint de la terre de *Cetthim*, & que le même nom est donné dans l'Ecriture à l'Italie.

Machab. De *Dodanim* sont venus les Rhodiens, le d. ayant été changé en r, ou les Dodonéens dans l'Epire.

¶. 5. *Les îles des nations furent divisées entre eux.* Les Hebreux appellent îles tous les pays où l'on va de la Judée par mer, & quelquefois généralement tous les pays.

¶. 6. *Les enfans de Cham ; furent Chus, &*

On croit que *Cham* s'établit premierement dans l'Egypte. Et c'est ce que l'Ecriture sainte même témoigne , appellant l'Egypte *la terre de Cham.*

Chus apparemment s'établit dans l'Ethiopie , qui est appelée encore aujourd'hui par les Hébreux du nom de *Chus*. Les descendants de Mesraïm ont peuplé l'Egypte , à laquelle l'Ecriture donne le même nom de Mesraïm ; & il y a encore aujourd'hui une ville appellée Mesra.

De *Phuth* sont venus les peuples de Libye & de Mauritanie , où il y a encore aujourd'hui un fleuve appellé *Phuth* , qui donne son nom à tout le pays voisin.

De *Chanaan* sont venus les Chananéens , qui ont habité la Phenicie , & même la Terre-Sainte , avant qu'ils eussent été chassés par le peuple d'Israël. Ils ont été célèbres par leur grand trafic , d'où sont venues les grandes richesses de Tyr & de Sidon. C'est pourquoi l'Ecriture donne en général aux marchands & aux trafiqueurs le nom de Chananéens.

¶. 7. *Les enfans de Chus, furent Saba, Hevila, Sabatha, Regma, & Sabatacha.*

De *Saba* fils de *Chus* sont venus les Sabéens. Et de *Saba* fils de *Regma* , dont il est parlé ensuite , sont venus d'autres Sabéens , écrits comme ce second *Saba* par un *Schin* , *Schebaïm*. Car il y a dans l'Arabie heureuse deux pays de *Saba* , tous deux célèbres par l'encens qui y vient en abondance , dont l'un s'écrit , comme nous venons de dire , par un *Schin* , & l'autre par un *Samech*. C'est du premier qu'étoit la Reine de *Saba* qui

vint trouver Salomon. Et dans le Pseaume 71.
où nous lisons : *Reges Arabum & Saba*, il y a
dans l'hebreu : *Reges Schaba & Saba*.

D'*Hevila* sont venus les Getuliens dans l'Afrique.

De *Sabatha* sont venus les Sabatheniens dans l'Arabie, où les Geographes mettent la ville de *Sabathay* ou de *Sabatie*.

De *Regma & Sabatacha* sont venus des peuples, dont il est difficile, selon saint Jérôme, d'allier les noms anciens avec les nouveaux. Ptolomée néanmoins met dans l'Arabie une ville appellée *Regma*, & le long du *Sinus Persicus* les *Sachabites*, qui ont du rapport avec *Sabatacha*.

De *Dadan* est venu le nom d'une contrée d'Ethiopie, selon saint Jérôme.

¶. 8. *Or Chus engendra Nemrod, qui commença à être puissant sur la terre.* Avant ce temps-là, dit S. Jérôme, les chefs des familles commandoient dans leur maison, & les hommes ne reconnoissoient presque pas d'autre autorité que celle des maîtres sur leurs serviteurs, & des peres sur leurs enfans. Mais celui-ci étant fier & ambitieux, usurpa une domination tyrannique sur les autres.

¶. 9. Quand l'Écriture, dit saint Augustin, appelle Nemrod chasseur, elle veut marquer que c'étoit un voleur & un brigand, qui pilloit, non quelques passant, mais des provinces entieres. Ceci est conforme aux Interpretes Hebreux, qui disent que Moïse en marquant que *Nemrod étoit un grand chassur*, nous donne à connoître par quelle voie il parvint à la tyrannie à laquelle son ambition le porta d'abord. Car ayant assemblé une troupe de jeunes gens forts

NEMROD CHASSEUR, ET SOUVERAIN. 369
forts & hardis, qu'il grossit toujours de plus en plus, sous pretexte de s'exercer avec eux à la chasse des bêtes les plus farouches, après les avoir endurcis au travail, & les avoir accoutumés à se servir avec adresse de l'arc & des armes de ce temps-là, il en composa une armée très-forte C'est ainsi qu'il s'affujettit sans peine des peuples nombreux, qui ayant toujors langui dans une profonde paix, furent surpris & emportés par une violence si imprévue.

Quelques-uns expliquent ces paroles de la lettre, devant le Seigneur, par véritablement, comme il est dit de saint Jean, qu'il seroit grand devant le Seigneur. D'autres, selon saint Augustin, lisent contre le Seigneur. C'est-à-dire, qu'il étoit impie envers Dieu, & cruel envers les hommes.

¶. 10. La ville capitale de son royaume fut Babylone. Ces paroles ont fait croire à quelques-uns, que Nemrod a été Belus, qui donna le dessein de bâtir la tour de Babel, & qui depuis la dispersion des peuples bâtit Babylone Il fut pere de Ninus, & le premier auteur de l'idolatrie, ayant désiré de se faire Dieu, & ayant été condé parfaitemenr par son fils dans ce dessein plein d'orgueil & d'impiété.

Cat Ninus étant devenu le successeur de sa tyranie & de ses Etats, lui fit bâti sous le nom de Belus, Bel, ou Baal, c'est-à-dire, seigneur, ou dominateur, un tombeau magnifique & un temple superbe; & commanda à son peuple de l'adorer. Il surpassa son pere même par la barbarie de son humeur, par l'éclat de ses victoires, & par l'étendue de ses conquêtes, ayant porté son empire jusqu'aux Indes, comme le rapportent

A 2

370 GENÈSE. CHAP. X. SENS LIT.
les Historiens Payens. Il commença à bâtir Babylone, & Semiramis l'acheva. Il bâtit Ninive, qu'il appella de son nom, Nina ou Ninive ; & il y établit le siège de son empire.

Quelques-uns disent aussi, que *Nemrod* est le Jupiter des Grecs. Il regna non seulement dans Babylone, mais dans *Arach*, c'est à-dire, dans Edesse en Mesopotamie ; dans Achad, que l'on croit être la ville célèbre de Nisibe ; dans *Chalanne*, qui depuis fut appellée Seleucie, du nom du Roi Seleucus, ou Ctesiphonte, selon saint Jérôme.

Et dans Sennaar, c'est-à-dire, les campagnes voisines de Babylone.

¶. 11. *Assur sortit de ce même pays, & il bâtit Ninive.* Saint Jérôme entend ainsi ces paroles : *Assur*, c'est-à-dire, l'empire de l'Assyrie, ainsi appelé à cause d'*Assur* fils de *Sem*, s'accrut de la sorte, étant fondé par *Ninus* fils de *Nemrod*. D'autres croient avec Joseph & saint Augustin, que ceci est dit par anticipation, d'*Assur* fils de *Sem*. Car ils prétendent que le pays de Babylone n'appartenant point aux enfans de *Cham*, dont *Nemrod* étoit, mais aux enfans de *Sem* ; *Assur* ne pouvant ni souffrir ni arrêter la puissance tyannique de *Nemrod*, sortit de Babylone, & commença à bâtit *Ninive*, & que *Ninus* après Pavoir conquise sur les enfans de *Sem*, l'embellit & l'agrandit extraordinairement, & lui ayant donné son nom, en fit la capitale de ses Etats.

¶. 13. *Mesraïm engendra Ludim, Ananim, Laabim, Neptuim, Petrusim & Chassuim.*

Ludim, sont les Lydiens, non de la Lydie qui est dans l'Asie mineure, mais de la Lydie qui est

P E U P L E S D E S C E N D U S D E N o ë . 371
dans l'Afrique, dont il est dit dans Isaïe : *Pen-^{Isai. 66.} voyerai dans l'Afrique & dans la Lydie.* ^{19.}

Laabim, sont les Libiens, qui s'appelloient auparavant Phuthéens. Pour ce qui est des quatre autres peuples, Josephe & saint Jérôme témoignent qu'ils sont maintenant fort inconnus, parcequ'ils avoient été exterminés dans les guerres d'Ethiopie.

¶. 14. *D'où sont sortis les Philistins & les Caphtorins.* Les Septante traduisent les Cappado ciens. Il ne faut pas entendre par ces Cappado ciens ceux qui demeuroient auprès du Pont, dont le nom est celebre, mais un peuple qui de meuroit depuis Gaza jusqu'à l'Egypte le long de la côte de la mer, dans les terres qui apparte noient aux enfans de Cham, comme le témoi gnent Josephe & saint Jérôme. Les Caphtorins ou Cappado ciens étant sortis de leurs terres, atta querent les Hevéens, qui demeuroient le long de la côte du pays de Chanaan, & les ayant chaf fés de leur pays, s'y établirent. Les Philistins leur succederent, & donnerent le nom de Pa lestine à tout le pays.

¶. 15. *Chanaan engendra Sidon*, qui bâtit la ville de Sidon, & lui donna son nom, *Hethaus, Jebusens, &c.* Ces noms sont des noms de peuples, qui leur furent donnés par les premiers chefs de familles dont ils sont sortis. Ces peuples sont ceux qui habittoient dans la terre promise. *Jebus* étoit le premier nom de la ville de Ju rusalem, dont les habitans & ceux de la contrée voisine s'appelloient Jebuséens.

Aucas, d'où a pris son nom la ville d'Arcas auprès du Liban, selon saint Jérôme.

A a ij

Sineus, Les habitans du desert de Sin, ou du mont Sina, selon quelques-uns.

¶. 18. *Aradius*, qui a donné le nom aux villes d'Aradie & d'Antarade près de Sidon, dont parle Ezechiel.

Samareus, Les habitans de la ville & du pays de Samarie.

Amathaeus, Les habitans de la ville d'Emath. Il y en a deux dans l'Ecriture, la grande Emath qui est Antioche, & la petite Emath appellée Epiphanie.

¶. 19. *Jusqu'à Lesa*, non Lesa ou Callirhoé près la Mer-Morte, mais la ville celebre de Dan qui est aux confins de la Terre-sainte du côté du septentrion, qui s'appelloit autrefois Lesen, ensuite Laïs, & enfin Dan, du nom du chef de cette tribu.

¶. 20. Ces enfans furent *Elam*, d'où sont venus les Elamites ayeuls des Peres.

Affur, d'où est venu le nom de l'Assyrie & des Assyriens.

Arphaxad, d'où sont venus les Chaldéens & la Chaldée, où étoit Babylone siege de l'empire de Nemrod.

Et *Lud*, d'où sont venus les Lydiens, non ceux de l'Asie mineure qui sont celebres, mais d'autres moins connus sur les confins de la Perse.

Aram, d'où sont venus les Syriens, le pays de Syrie s'appellant Aram en Hebreu.

¶. 23. *Les enfans d'Aram*, *Hus*, qui s'empara de la Trachonitide & du pays de Damas, & donna à l'une de ces contrées le nom de Hus, où demeura Job.

Et *Hul*, d'où sont venus les Armeniens.

De *Gether*, sont venus les Baetriens.

De *Mes*, les Mesraénéens le long du *Sinus Persicus*, selon Josephe.

¶. 28. jusqu'au 31. *Jeðtan engendra Elmodad*, &c. Celui-ci s'empara de tous les pays des Indes, depuis le fleuve Cophene qui tombe dans le fleuve Indus, selon Josephe & saint Jerôme. Ce qui paroît vraisemblable, en ce qu'Ophir qui étoit l'un des enfans de Jeðtan, donna son nom au pays du même nom, où on alloit querir l'or vers l'orient. C'est pourquoi il est parlé ici du mont Sephar vers l'orient, qui étoit aux confins de leurs pays.

¶. 31. *Selon leurs alliances & leurs langues.* Ces paroles qui sont répétées dans ce chapitre, marquent que cette dispersion des peuples n'a été faite qu'après la division des langues.

¶. 32. *En divers peuples & diverses nations.* On peut demander, selon la remarque judicieuse de saint Augustin, d'où vient que l'Écriture marquant les descendants des enfans de Noé, en rapporte quelques-uns seuls sans parler de leurs enfans, & nomme au-contraire avec soin les enfans des autres.

A quoi on doit répondre, selon le même Saint, Que tous les descendants de Noé, qui sont nommés ici, ont été les tiges d'autant de différentes nations; & que c'est pour cette raison que les enfants de quelques-uns sont nommés après leurs pères, comme ayant été les chefs de ces peuples; au-lieu que les enfants des autres n'ayant point été chefs des nations, ne sont point nommés.

Le même Pere & d'autres Auteurs, comptent

A a iij

ici septante-deux différentes nations, selon les Septante. Il est plus difficile de rencontrer le même nombre dans l'Hebreu & dans la Vulgate.



SENS SPIRITUEL.

ON n'a point trouvé de Sens spirituel assez naturel & assez simple, pour le joindre ici au Sens de la lettre. On ne doute point que des personnes plus éclairées & plus instruites des secrets de l'Ecriture, n'en puissent trouver. Mais nous devons nous souvenir de ce que les Saints nous ont dit si souvent, que la fin de l'Ecriture n'est pas proprement d'éclairer notre esprit, mais de convertir & de purifier notre cœur. Il n'est point nécessaire pour cela d'entret dans les sens les plus cachés de la parole de Dieu, ni d'en développer les plus grands mystères. Il suffit d'adorer le Saint-Esprit renfermé dans ces paroles divines, qui est prêt de donner sa grâce, non aux ames les plus sublimes & les plus éclairées, mais *aux simples & aux petits*, comme JESUS-CHRIST nous l'assure dans l'Evangile.

*Math.
11. 25.*

C'est pour quoi il est bon d'avoir souvent devant les yeux cette parole-prise du fond de la doctrine des saints Peres, & qui se trouve dans quelques Auteurs de ces derniers temps : Il nous nuit d'entendre ce qu'il y a de plus caché dans l'Ecriture, lorsque ce que nous y comprenons, au-lieu d'édifier notre foi, ne sert qu'à satisfaire notre curiosité & à nourrir notre orgueil, & il nous est utile de ne l'entendre point dans ce qu'elle en-

ferme de plus obscur & de plus profond , lorsque nous y reverons ce qui est au-dessus de notre lumiere , & que son obscurité même nous édifie.



C H A P I T R E X I .

1. Erat autem terra labii unius , & sermonum eorumdem.

2. Cumque proficerentur de oriente , invenerunt campum in terra Sennaar , & habitaverunt in eo.

3. Dixitque alter ad proximum suum : Venite , faciamus lateres , & coquamus eos igni. Habueruntque lateres pro saxis , & bitumen pro cæmento :

4. & dixerunt : Venite , faciamus nobis civitatem & turrim , cuius culmen pertingat ad cælum : & celebremus nomen nostrum antequam dividatur in universas terras.

5. Descendit autem Dominus ut videret civitatem & turrim , quam ædificabant filii Adam ,

¶. 1. *expl.* Il n'y avoit alors qu'une seule langue dans toute la terre.

¶. 3. Vox Hebreæ , sequente

continud alio verbo , habet vim hottantis particulae. Alias significat *de*.

1. La terre n'avoit alors qu'une même bouche & un même langage ;

2. & comme ces peuples partoient d'orient , ayant trouvé un champ dans le pays de Sennaar ils y habiterent ;

3. & ils se dirent l'un à l'autre : Allons ! , faisons des briques , & cuisons les au feu. Et ils se servirent de briques comme de pierres , & de bitume comme de ciment.

4. ils s'entredirent encore : Venez , faisons-nous une ville & une tour qui soit élevé jusqu'au ciel ; & rendons notre nom célèbre avant que nous nous dispersions dans toute la terre.

5. Or le Seigneur descendit pour voir la ville & la tour que bâtissoient les enfans d'Adam ,

6. & il dit : Ils ne sont tous qu'un peuple , & ils ont tous le même langage ; & ayant commencé à faire cet ouvrage, ils ne quitteront point leur dessein, qu'ils ne l'ayent achevé entièrement,

7. Venez donc, descendons en ce lieu , & confondons-y tellement leur langage qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

8. C'est en cette manière que le Seigneur les dispersa de ce lieu dans tous les pays du monde , & qu'ils cessèrent de bâtir cette ville.

9. C'est pour cette raison que cette ville fut appellée Babylone, parceque c'est là que fut confondu le langage de toute la terre %. Et le Seigneur les dispersa ensuite dans toutes les régions.

10. Voici la généalogie des enfans de Sem : Sem avoit cent ans lorsqu'il engendra Arphaxad , deux ans après le déluge ;

11. & après avoir engendré

6. & dixit : Ecce unus est populus , & unum labium omnibus : cœperuntque hoc facere , nec resistenter à cogitationibus suis , donc cas opere compleant.

7. Venite igitur , descendamus , & confundamus ibi linguam eorum , ut non audiat unu' qui que vocem proximi sui .

8. Atque ita divisit eos Dominus ex illo loco in universas terras . & celaverunt edificare civitatem.

9. Et idcirco vocatum est nomen ejus Babel , quia ibi confundum est labium universæ terræ : & inde dispersit eos Dominus super factiem cunctarum regionum.

10. Hæ sunt generationes Sem : Sem erat centum annorum quando genuit Arphaxad , biennio post diluvium,

11. Vixitque Sem

¶. 9. c'est-à-dire , confusion. | ce peuple oublia cette langue unique , & chacun d'eux commençait à parler une langue différente.

Ibid. expl. au lieu qu'avaient on ne parloit qu'une seule langue en toute la terre ,

postquam genuit Arphaxad, quingentis annis; & genuit filios & filias.

12. Porro Arphaxad vixit triginta quinque annis, & genuit Sale.

13. Vixitque Arphaxad postquam genuit Sale, trecentis tribus annis: & genuit filios & filias.

14. Sale quoque vixit triginta annis, & genuit Heber.

15. Vixitque Sale postquam genuit Heber, quadringentis tribus annis, & genuit filios & filias.

16. Vixit autem Heber triginta quatuor annis, & genuit Phaleg.

17. Et vixit Heber postquam genuit Phaleg, quadringentis triginta annis: & genuit filios & filias.

18. Vixit quoque Phaleg triginta annis, & genuit Reu.

19. Vixitque Phaleg postquam genuit Reu, ducentis novem annis: & genuit filios & filias.

20. Vixit autem Reu triginta duobus annis, & genuit Sarug.

21. Vixit quoque Reu postquam genuit Sarug, ducentis sep-

Arphaxad, il vécut cinq cens ans, & il engendra des fils & des filles.

12. Arphaxad ayant vécu trente-cinq ans, engendra Salé;

13. & après avoir engendré Salé, il vécut trois cens trois ans, & il engendra des fils & des filles.

14. Salé ayant vécu trente ans engendra Heber;

15. & après avoir engendré Heber, il vécut quatre cens trois ans; & il engendra des fils & des filles.

16. Heber ayant vécu trente quatre ans, engendra Phaleg;

17. & après avoir engendré Avane Phaleg, il vécut quatre cens trente ans, & il engendra des fils & des filles.

18. Phaleg ayant vécu trente ans, engendra Reü;

19. & après avoir engendré Reü, il vécut deux cens neuf ans, & il engendra des fils & des filles.

20. Reü ayant vécu trente-deux ans, engendra Sarug;

21. & après avoir engendré Sarug, il vécut deux cens

378 GENÈSE. CHAPITRE XI.

sept ans , & il engendra des fils & des filles.

tem annis : & genuit filios & filias.

22. Sarug ayant vécu trente ans , engendra Nachor ,

22. Vixit verò Sarug triginta annis , & genuit Nachor.

23. & après avoir engendré Nachor , il vécut deux cens ans , & il engendra des fils & des filles.

23. Vixitque Sarug postquam genuit Nachor , ducentis annis : & genuit filios & filias.

24. Nachor ayant vécu vingt - neuf ans , engendra Tharé ;

24. Vixit autem Nachor viginti novem annis , & genuit Thare.

25. & après avoir engendré Tharé , il vécut cent dix-neuf ans , & il engendra des fils & des filles.

25. Vixitque Nachor postquam genuit Thare , centum decem & novem annis : & genuit filios & filias.

26. Tharé ayant vécu soixante & dix ans , engendra Abram , Nachor & Aran.

26. Vixitque Thare septuaginta annis , & genuit Abram , & Nachor , & Aran.

27. Voici les enfans qu'eut Tharé . Tharé engendra Abram , Nachor & Aran. Or Aran engendra Lot ;

27. Hæ sunt autem generationes Thare . Thare genuit Abram , Nachor , & Aran . Porro Aran genuit Lot.

28. Et Aran mourut avant son pere Tharé au pays où il étoit né , dans Ur en Chaldee.

28. Mortuusque est Aran ante Thare patrem suum , in terra nativitatis sue in Ur Chaldeorum.

29. Mais Abram & Nachor prirent des femmes. La femme d' Abram s'appelloit Saraï , & celle de Nachor s'appelloit Melcha fille d'Aran , qui fut pere de Melcha & pere de Jescha.

29. Duxerunt autem Abram & Nachor uxores : nomen uxoris Abram . Saraï : & nomen uxoris Nachor , Melcha filia Aran , patri Melchæ , & patris Jeschæ.

30. Or Saraï étoit sterile ,

30. Erat autem

THARE SORT DE SON PAÏS. 379

Sarai sterilis, nec habebat liberos.

& elle n'avoit point d'enfants.

31. Tulit itaque Thare Abram filium suum, & Lot filium Aran, filium filii sui, & Sarai nurum suam uxorem Abram filii sui, & eduxit eos de Ur Chaldaeorum, ut irent in terram Chanaan : veneruntque usque Haran, & habitaverunt ibi.

32. Et facti sunt dies Thare ducentorum quinque annorum, & mortuus est in Haran.

31. Tharé ayant donc pris Abram son fils, Lot son petit-fils, fils d'Aran, & Saraï sa belle-fille, femme d'Abraham son fils, les fit sortir d'Ur en Chaldée, pour aller avec lui en la terre de Chanaan ; & étant venus jusqu'à Haran, ils y habitèrent.

32. Et Tharé après avoir vécu deux cens cinq ans, mourut à Haran.



SENS LITTERAL.

¶. I. *L*A terre n'avoit alors qu'un même langage. Cette langue unique dont toute la terre se servoit, étoit la langue Hebraïque, selon la plus commune opinion, qui a été suivie de saint Augustin, qui en parle en ces termes : Quoique l'Ecriture ne marque pas clairement qu'il fût demeuré sur la terre un peuple de Dieu où cette première langue se soit conservée, lorsque tous les autres peuples conspirent ensemble par une impiété superbe à bâti la tour de Babel : elle semble néanmoins le marquer assez clairement pour ceux qui examineront avec plus d'exactitude les circonstances de ce qu'elle rapporte en ce même lieu. Car après avoir dit qu'il n'y avoit alors qu'une seule langue dans toute la terre, elle parle d'Hebreu avant tous

les autres enfans de Sem, quoiqu'il ne fût que le cinquième de ses descendants. Et c'est lui qui a donné le nom à la langue Hebraïque, qui a été la langue des Patriarches & des Prophetes, & qui est devenue celle du Saint-Esprit dans les livres de l'Ecriture.

Lors donc que l'on demande si dans cette division des langues dont Dieu punit alors l'orgueil des hommes, cette langue ancienne qui avoit été si long-temps l'unique, n'est point demeurée en quelque société particulière, on peut répondre : Qu'il est vraisemblable qu'elle est demeurée dans la famille d'Heber, qui lui a donné le nom de langue Hebraïque, pour la distinguer de ces autres langues nouvelles, qui ne furent en usage parmi les hommes qu'après la division des peuples.

Il semble aussi que ce avantage particulier est la marque de l'innocence de cette famille, qui n'a point été punie comme les autres par le changement de sa langue, mais qui a toujours retenu celle qu'elle avoit eue jusqu'alors, comme s'étant conservée elle-même dans la fidélité qu'elle devoit aux ordres de Dieu. *Hoc justitia gentis hujus non parvum vestigium, quod cum alia gemes plesterentur mutatione linguarum, ad istam non pervenit tale supplicium.*

¶. 2. *Et comme ils partoient de l'orient.* Quelques-uns croient qu'ils partirent de l'Armenie, parceque ce fut - là que s'arrêta l'arche après le déuge. D'autres soutiennent que l'orient en cet endroit ne peut marquer l'Armenie, parceque selon toutes les Cartes de Geographie, l'Armenie est plutôt septentrionale qu'orientale.

LANGUE HEBRAÏQUE. TOUR DE BABEL. 381
tale, à l'égard de Babylone. Mais comme ceci n'arriva que long-temps après le deluge, rien n'oblige de croire que les hommes fussent demeurés en Armenie jusqu'alors, ayant pu s'avancer du côté de l'orient, d'où ils seroient venus ensuite en la terre de Sennaar, c'est-à-dire, de Babylone, comme on l'a marqué au chapitre précédent.

¶. 3. *Ils se servirent de bitume comme de ciment.* Les Auteurs payens même conviennent, que les murs de Babylone avoient été bâtis de briques, & de cette sorte de terre appellée *bitume*, qui lioit les briques ensemble & tenoit lieu de ciment.

¶. 4. *Faisons une tour qui s'eleve jusqu'au ciel.* C'est-à-dire, qui soit la plus haute qu'elle puisse être, par l'art & par la puissance des hommes.

Rendons notre nom celebre. Il y a des Auteurs qui croient qu'ils avoient bâti cette tour pour se défendre d'un secoind deluge, s'il en arrivoit encore un autre. Mais l'Ecriture ne témoigne point qu'ils ayent eu d'autre intention que de satisfaire leur orgueil & leur vanité, en laissant un monument éternel qui fist parler d'eux, & qui rendît leur nom celebre dans toute la terre.

¶. 5. *Or le Seigneur descendis pour voir la ville.* Dieu ne passe point d'un lieu en un autre, lui qui remplit tout, & qui est par tout tout entier, *ubique totus*: Mais l'Ecriture se proportionnant à la foiblesse de notre esprit, dit que *Dieu descend*, lorsqu'ayant paru comme absent, & comme s'il ne se mêloit point de la conduite des hommes, il fait voir tout-d'un-coup par

quelque effet extraordinaire, qu'il est non seulement présent à tout ce qu'ils font, mais qu'il est tout-puissant, ou pour les protéger, ou pour les punir.

¶. 8. *C'est en cette maniere que le Seigneur les dispersa, &c.* Dieu fit dans cette dispersion deux grands miracles, selon que le remarquent les Interpretes Hebreux. L'un, que tous ces peuples oublièrent leur première langue, qui étoit l'unique & qu'ils entendoient tous auparavant. L'autre, que chaque peuple apprit tout-d'un-coup une langue nouvelle qui lui étoit particulière, & qui n'étoit point entendue des autres peuples. Ainsi chaque peuple s'établit en un lieu particulier avec ceux qui lui étoient unis par le lien d'une même langue, & se sépara des autres dont le langage lui étoit inconnu.

¶. 9. *C'est pour cette raison que cette ville fut appellée Babel.* De Babil est venu le nom de Babylone; & cette ville située sur l'Euphrate, a été long-temps la plus célèbre de toutes les villes de l'orient. Josephe refute les Historiens Grecs, qui disent que Semiramis l'avoit bâtie. Les plus anciens Auteurs payens attribuent la fondation de cette ville à Belus, que l'on croit être le Nemrod de l'Écriture, dont il est dit au chapitre précédent, que *Babylone fut la ville capitale de son royaume.*

Saint Augustin après Josephie, croit assez vraisemblable que Nemrod avoit eu le plus de part à la construction de cette tour de Babel, & que c'est lui qui y avoit excité tous les autres: ce qui néanmoins ne paraît qu'une conjecture, puisque l'Écriture ne le dit point.

Saint Jérôme rapporte que la hauteur de cette tour étoit de quatre mille pas , & que l'on en voyoit encore quelques restes de son temps. Il paroît que cette vérité de l'Ecriture a donné lieu à la fable des Geans, que les Poetes disent avoir entassé les montagnes les unes sur les autres, pour attaquer & prendre le ciel.

Les Auteurs payens parlent d'un temple de Belus , qui étoit d'une hauteur excessive , que quelques-uns croient avoir été la tour de Babel.

Les Hebreux disent que cette division des langues arriva 340. ans après le déluge , mais ils n'en rapportent aucune preuve.

Il est marqué dans l'Ecriture, qu'Heber nomma un de ses enfans *Phaleg* , c'est-à-dire , *division* , parceque ce fut de son temps que les hommes se divisèrent , & se partagèrent en diverses régions & en plusieurs langues. Il est donc probable que Phaleg nâquit au même-temps qu'arriva la dispersion des peuples. Sa naissance est marquée dans l'Ecriture cent & un an après le déluge , 2247. ans avant J E S U S - C H R I S T .

On ne peut pas dire que si cette dispersion s'étoit faite au même-temps que Phaleg nâquit , le temps depuis le déluge , qui n'auroit été que de cent un an , n'auroit pas suffi pour donner lieu à une aussi grande multiplication des hommes qu'est celle qui nous est marquée dans l'Ecriture ; puisqu'il y a des Auteurs qui font voir par les règles de l'Arithmetique , qu'il y auroit pu avoir alors plus de sept cens mille personnes sur la terre ; ce qui auroit pu suffire pour former ces diverses sociétés , que l'Ecriture appelle tantôt *des familles* , & tantôt *des peuples* .

¶. 12. *Arphaxad ayant vécu trente-cinq ans engendra Salé.* Saint Luc dans son Evangile met Cainan entre Arphaxad & Salé ; & les Septante font la même chose dans ce Chapitre, & dans le premier du premier livre des Paralipomenes. Mais le sens hebreu & la version latine omettent Cainan, & dans la Genèse & dans les Paralipomenes. C'est ce qui forme une grande difficulté, que les Auteurs tachent d'éclaircir le plus vraisemblablement qu'ils peuvent.

Il y en a qui croient que le mot de Cainan s'est glissé par la faute de quelque Copiste dans le texte de saint Luc & des Septante, tant il leur paroît peu de solidité dans la maniere dont on tâche d'éclaircir une chose si obscure. Mais de sages Interpretes condamnent de temerité cette prétention qui n'est point appuyée sur de justes preuves, & qui semble injurieuse à l'autorité de l'Evangile de saint Luc. Et ainsi il paroît plus sûr & plus sage en ces rencontres, d'avouer que nous ignorons ce qui nous est en effet inconnu, que de s'efforcer d'établir quelque sentiment comme certain, sur des conjectures très-incertaines.

¶. 14. *Salé ayant vécu trente ans engendra Heber.* Plusieurs croient que c'est cet Heber qui a donné le nom au peuple Hebreu. D'autres prétendent que c'est Abraham qui a été le premier appellé Hebreu, & que les Chananéens le nommerent ainsi, parcequ'il venoit de delà l'Euphrate, & que ce mot en Hebreu signifie un homme de delà le fleuve.

¶. 16. *Tharé engendra Abram, Nachor, & Aran,*

Aran. Abram, que Dieu appella depuis Abraham, est nommé le premier dans la genealogie de Tharé. Les Interpretes neanmoins croient qu'il n'a point été l'aîné de ses enfans, mais qu'au contraire il n'étoit que le troisième, & qu'Aran qui est nommé le dernier, étoit l'aîné ; & ils ajoutent que c'est avec raison que l'Ecriture le nommé le premier, parcequ'il l'étoit, non dans l'ordre de la naissance, mais dans celui de la dignité, comme ayant été sans comparaison le plus illustre des trois fils de Tharé, puisqu'il a été le pere des peuples, dont Moïse alloit décrire l'histoire, & choisi de Dieu pour être le chef de la race du Messie.

Quelques Interpretes ont dit aussi, que Sem n'est nommé le premier des enfans de Noé, que parcequ'il a été la tige de la race des Saints, & du Saint des Saints. Et que tant s'en faut qu'il ait été l'aîné dans l'ordre de la naissance, qu'il n'a été que le troisième ; & que Japhet, qui est nommé le dernier des enfans de Noé, a été l'aîné. Mais ceci n'est qu'une conjecture qui n'a pas de preuves assez solides.

Il y a des Auteurs qui prouvent en cette manière, qu'Abraham n'étoit pas l'aîné des enfans de Tharé. Il est dit dans ce même chapitre, que Tharé mourut dans Haran, âgé de deux cens cinq ans ; & au chapitre suivant, verset quatrième, qu'Abraham avoit soixante & quinze ans quand il sortit de Haran par l'ordre de Dieu. Or Moïse ne parle de cette vocation d'Abraham, qu'après avoir rapporté la mort de Tharé ; & S. Estienne dit formellement dans les Actes, que Dieu n'appela Abraham qu'après la mort de son pere.

B b

Si donc on ôte soixante & quinze ans qu'avoit Abraham , de deux cens trente-cinq ans qu'a vécu Tharé , il est clair que Tharé avoit cent trente ans lorsqu'il eut Abraham ; & cependant l'Ecriture dit qu'il n'en avoit que soixante & dix lorsqu'il commença d'avoir des enfans. Il est donc certain qu'Abraham n'a pû être l'aîné de ses enfans.

Ainsi cette expression de l'Ecriture , *Tharé étant âgé de soixante & dix ans , engendra Abram , Nachor , & Aran* , se doit entendre en ce sens , que Tharé commença à avoir des enfans lorsqu'il avoit soixante & dix ans : que selon l'ordre de la dignité ses enfans ont été Abram , Nachor , & Aran , Abram devant être nommé le premier comme le plus celebre des trois ; mais que selon l'ordre de la naissance , Aran a été le premier , Nachor le second , & Abram le troisième , & qu'ils sont nés en des temps fort éloignés les uns des autres.

¶. 28. *Aran mourut dans Ur de Chaldée*. Ur , ville celebre par la naissance d'Abraham , est tantôt appellée une ville de Chaldée , & tantôt une ville de Mesopotamie , parceque la Chaldée étoit une province de la Mesopotamie . Elle étoit située au delà de l'Euphrate vers le Tigre : c'est pourquoi Dieu dit qu'il avoit tiré Abraham de delà le fleuve. Elle s'appelloit *Ur* , qui signifie *feu* en langue hebraïque ; & l'on croit qu'elle peut avoir tiré ce nom *du feu* qui étoit adoré par les Chaldéens.

Ezdr. 9. Cette étymologie du mot de *Ur* , peut avoir donné lieu & à ce qui est dit dans Esdras , qu'Abraham a été délivré *du feu des Chaldéens* , &

à ce que quelques-uns ont dit, qu'Abraham ayant été accusé par les idolâtres comme adorant le vrai Dieu , fut jetté dans un feu dont il fut délivré par miracle : ce que plusieurs Interpretes rejettent comme une fable , quoique saint Augustin & saint Jerôme le rapportent , sans le condamner absolument.

¶. 29. *Aran fut pere de Melcha, & de fescha.*
Saint Augustin , saint Jerôme , & plusieurs autres croient que *fescha* est la même que *Sara* femme d'Abraham, qui avoit deux noms. *Jescha* & *Sarai* : & ceci prouve certainement ce qui a été dit auparavant , qu'Aran étoit l'aîné des enfans de Tharé , & non Abraham ; car comme l'Ecriture nous assure que *Sara* n'avoit que dix ans moins qu'Abraham , si Aran son pere avoit été moins âgé qu'Abraham , il s'ensuivroit qu'il auroit été pere de *Sara* n'étant âgé que de huit ou neuf ans.

¶. 31. *Tharé ayant pris Abram son fils & Lot son petit-fils , fils d'Aran , les fit sortir d'Ur en Chaldée.* Saint Estienne dit dans les Actes , que *Ad. 7.* *Dieu apparut à Abraham dans la Mesopotamie* , avant qu'il demeurât à Charan. C'est donc par l'ordre de Dieu que Tharé fit sortir sa famille du pays de sa naissance , & il est probable que cet ordre lui fut déclaré par Abraham même.

Dieu , selon les saints Peres , tire Abraham de ce pays idolâtre , afin qu'il ne se laisse point corrompre par le commerce & l'impiété de ces peuples.

Quelques Auteurs croient qu'Abraham a été lui-même idolâtre , au-moins dans ses premières années. Mais l'Ecriture ne le dit nulle part en

B b ij

Josué.
24. 25.

termes clairs. Tharé son pere semble l'avoir été ; car Dieu dit dans Josué : *Vos peres*, ce qui marque Tharé pere d'Abraham , & Nachor, *ont habité d'abord au-delà de l'Euphrate*, & ils ont adoré des dieux étrangers. Mais Abraham peut avoir été préservé de cette impiété par une grâce particulière de Dieu , & par les soins de ses ancêtres , qui s'étoient apparemment conservé purs au milieu de ces peuples idolâtres : & ceci est indubitable , au moins de Sem fils de Noé , qui vivoit encore , & qui a vécu près de cent ans depuis cette sortie d'Abraham de la ville d'Ur.

Ce que nous avons rapporté auparavant des Hebreux , qui disent qu'Abraham fut jetté par les idolâtres dans le feu , dont Dieu le sauva miraculeusement , favorise cette opinion qu'Abraham n'a point été idolâtre : & quoique cette tradition des Juifs n'ait aucune preuve , saint Augustin Civ. Dei, lib. 16. cap. 13. neanmoins ne doute pas que la maison de Tharé n'ait été persecutée par ces impies , à cause du culte qu'elle rendoit au vrai Dieu.

Il n'est point parlé de Nachor parmi ceux qui sortirent de Chaldée avec Tharé. C'est ce qui a fait croire à saint Augustin , qu'il avoit dégénéré de la piété de ses peres & de ses freres , & qu'il étoit tombé dans la superstition des Chaldéens , non en rejettant le culte du vrai Dieu , mais en y mêlant celui des idoles. Et neanmoins , comme il paroît dans la suite de ce livre qu'il vint à Haran avec toute sa famille , le même Saint croit qu'il quitta son pays , & qu'il vint s'établir en cette ville , ou par un sentiment de repentir , ou parcequ'il fut persecuté par les Chaldéens .

comme leur étant suspect à cause de la Religion de ses peres.

¶. 31. *Et étant venu jusqu'à Haran, ils y habiterent.* Haran, ou Charan, ville de Mesopotamie, qui est distante d'Ur d'environ cent lieues, est celle qui est appellée *Charra* par les Latins, devenue celebre par la sanguinaire défaite de Cras-sus. Elle se trouve dans le chemin d'Ur en la terre appellée alors le pays de Chanaan, & depuis la Palestine & la Judée. Il ne paroît point si ce fut par un ordre de Dieu que Tharé voulut aller en la terre de Chanaan, ou si ce fut par son propre choix, ni pourquoi il s'arrêta en chemin. Il se peut faire qu'il ne demeura pas long-temps en cette ville, & même qu'il y mourut l'année qu'il y arriva.



SENS SPIRITUEL.

¶. 2. 3. & 4. *Ils habitèrent dans le pays de Sen-naar, & ils se dirent l'un à l'autre : Venez, faisons-nous une ville, & une tour qui soit élevée jusqu'au ciel, & rendons notre nom célèbre.*

Cette ville ou cette tour que l'on vouloit éléver jusqu'au ciel, qui est appellée dans la suite, Babel, comme qui diroit la ville ou la tour de confusion, & qui est marquée en ce lieu comme l'ouvrage des enfans d'Adam, c'est - à - dire, des hommes heritiers & imitateurs de l'orgueil & de la revolte du premier homme, nous représente toute la société des amateurs du siecle & du monde, qui ne composent tous qu'un même

B b iii

corps , & une même cité , dont l'ange apostat est appellé par J E S U S - C H R I S T même le prince & le chef. C'est pourquoi nous voyons que cette ^{Apoc. 17.} même société est appellée dans l'Apocalypse : *La grande Babylone, mère des fornications & des abominations de la terre. Et la grande ville, qui a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution.*

^{August.} Saint Augustin oppose à cette Babylone , qui ^{in Psalm. 64.} est la ville de confusion , Jérusalem appellée la ville de paix , qui enferme la société de tous ceux que J E S U S - C H R I S T a délivrés des liens & de la corruption du monde , qu'il a tous rendu ses membres , en les unissant à lui & entr'eux par le nœud sacré de la charité & de l'humilité , & qui tâchent de le suivre & de l'imiter , comme étant le prince & l'ami des humbles .

C'est ce qui a fait dire à ce Saint cette parole devenue si célèbre , & qui en ferme un principe d'une prodigieuse étendue pour le règlement des mœurs : Deux amours ont formé deux cités .
 « L'amour de soi-même jusqu'à mépriser Dieu , a formé la cité terrestre , qui est appellée Babylone en langage figuré , & qui a le démon pour prince & pour chef : & l'amour de Dieu jusqu'à nous mépriser nous-mêmes , a formé la cité celeste , que l'Ecriture appelle Jérusalem & la ville de paix , qui a J E S U S - C H R I S T pour Roi & pour chef ; *Fecerunt civitates duas amores duo. Civitatem mundi , qua & Babylonie dicitur , amor suis usque ad contemptum Dei. Civitatem Dei , qua & Jerusalem dicitur , amor Dei usque ad contemptum suis.*

Le caractère de ceux qui bâtissent cette pre-

miere ville ou cette premiere tour , est selon le même Saint , *l'orgueil & l'impiété*. L'orgueil , en ^{August.}
^{de Civ.} ce qu'ils declarent eux-mêmes que c'est pour sa- "Dei, l.
 tisfaire leur ambition , & pour rendre leur nom ce- ^{16. c. 4.}
lebre , qu'ils veulent bâtre cette tour. *Et l'impiété* , «
 en ce que leur dessein étoit , selon quelques-uns ,
 d'élever cette tour si haut qu'ils y pussent même
 trouver leurs sûreté , si Dieu envoyoit un second
 deluge.

Il est incertain si ceux qui ont bâti cette tour
 ont eu cette pensée , tant elle paroît extravagante : mais il est certain que tous les jours les superbes amateurs du monde s'imaginent qu'ils trouveront dans la grandeur de leurs richesses & de leur puissance , comme un rempart qui les mettra à couvert de tout ce qu'ils pourroient craindre de la part de Dieu ou des hommes. Tant il est vrai , selon la parole de l'Ecriture , que la présomption est la mère de la folie , comme l'humilité " ^{Prov. 11. 2.}
 l'est de la sagesse. " "

Car , comme dit très-bien saint Augustin , que ^{August.}
^{de Civ.} pouvoit nuire à Dieu , ou la hauteur prodigieuse "Dei,
 de cette tour , ou la fierté du cœur de ceux qui ^{lib. 16.}
 sembloient lui insulter en la bâissant ? Ce n'est " ^{cap. 4.}
 pas en s'élevant , c'est en s'humiliant que l'on "
 s'avance vers le ciel : & au-lieu que l'orgueil se "
 declarant contre Dieu , l'a pour ennemi : l'humilité au-contreire s'ouvre un chemin très sûr pour "
 s'approcher du Très-haut , qui vient lui-même "
 au-devant de ceux qui n'osent , comme le Publicain , lever les yeux au ciel , & qui s'abaissent devant lui de plus en plus "

C'est pourquoi au-lieu que les hommes impies & superbes vouloient faire une tour sur la terre

392 GENÈSE. CHAP. XI. SENS SPIR.
qui s'élevât jusques dans le ciel : David au contraire , & en sa personne tous les justes , c'est-à-dire, tous les humbles, demandent à Dieu qu'il fasse descendre du ciel en terre , & qu'il affermisse dans leur cœur une tour spirituelle , dont la foi soit le fondement inébranlable , dont l'espérance élève les murs , & dont la charité soit la perfection & le comble ; & ils disent à Dieu avec ce Prince si humble : *Servez-nous , Seigneur , d'une tour & d'une forteresse imprenable , où vous nous mettiez à couvert de nos ennemis.*

¶. 60.
¶.

¶. 5. *Or le Seigneur descendit pour voir la ville , & la tour que bâtissaient les enfans d'Adam.* Dieu veut voir avant que de condamner. On réserve le sens spirituel de ces paroles pour le chapitre dix-huitième , où la même vérité est établie encore plus fortement sur le sujet des habitans de Sodome,

Genes.
4, 26.

¶. 7. *Venez donc , descendons dans ce lieu.* Quelques-uns croient que Dieu adresse ces paroles aux Anges. Mais de savans Interpretes ont remarqué , que Dieu n'a pas accoutumé de parler ainsi aux Anges , & qu'il leur commande simplement ce qu'il veut qu'ils fassent. C'est pourquoi ils croient plus probable que c'est Dieu le Père qui parle au Fils & au Saint-Esprit , comme lorsqu'il dit dans le premier chapitre de ce livre : *Faisons l'homme à notre image.*

Car comme il n'y avoit rien de plus important que de connoître les trois Personnes de la nature divine , ce que les Juifs n'ont point connu , & ce qui a été proprement le partage des enfans de la loi nouvelle : Dieu a voulu marquer son adorable Trinité en des occasions importantes ,

TOUR DE BABEL. TRINITÉ, UNITÉ EN DIEU. 393

& nous apprendre que comme les trois Personnes ne sont qu'un seul Dieu , elles agissent aussi indivisiblement ,en sorte que l'action de l'une est celle de toutes les trois. C'estpourquoi encore que dans le mystere de l'Incarnation , le Fils de Dieu se soit trouvé seul revêtu de la nature humaine , les trois Personnes neanmoins de la Trinité , comme saint Augustin nous l'enseigne , ont formé l'humanité sainte qu'il a prise , & l'ont unie à sa Personne divine. *Visibiliter solius Filii Auguſt.*
personam ex Virgine Maria inviſibilis Trinitas lib. 2.
operata eſt. Trinitas quippe inseparabiliter ſepa- cap. 10.
ratur.

Confondons leur langage , en sorte qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. La peine , dit *"Auguſt. de Civ. Dei, lib. 16. cap. 4."* saint Augustin , répond au peché qui l'a attirée. *"Dei, lib.* Ceux qui étoient alors en autorité , avoient usurpé une domination injuste & violente sur ceux " qui ne leur étoient point naturellement affubjettis. Et Dieu confondant ainsi les langues , " fait que ces superbes dominateurs des peuples " ne sont plus entendus , lorsqu'ils leur font des " commandemens injustes ; parcequ'ils n'ont pas " voulu eux-mêmes écouter la voix de Dieu , qui " ne leur commandoit rien que de très-juste , & " qui étoit , par un titre qui n'appartenoit qu'à lui " Seul , leur Maître & leur Souverain : *Ibi damnata ibid.* *est superbia injuſtè dominantis, ut non intelligetur jubens homini , qui noluit intelligere , ut obedi- et Deo jubenti.*

C'estpourquoi le même saint dit ailleurs , que comme Dieu divisa alors les langues pour empêcher que l'orgueil & l'ambition n'établissent une domination injuste & violente sur tous les peu-

ples : il les réunit au-contreire en la personne des Apôtres après la descente du Saint-Esprit , afin que JESUS-CHRIST devant établir le regne de l'humilité sur toute la terre , & tous les peuples ne devant plus être qu'un seul peuple & qu'un seul corps de JESUS-CHRIST , ceux-là n'eussent qu'une seule langue , & qu'une même parole , qui ne devoient être tous ensemble qu'un cœur & qu'une ame.



CHAPITRE XII.

1. **L**E Seigneur dit ensuite à Abram : Sortez de votre terre , de votre parenté , & de la maison de votre pere , & venez en la terre que je vous montrerai.

2. Je ferai sortir de vous un grand peuple , je vous benirai ; je rendrai votre nom célèbre , & vous serez bénis.

3. Je benirai ceux qui vous beniront , & je maudirai ceux qui vous maudiront ; & tous les peuples de la terre SERONT BENIS EN VOUS.

4. Abram sortit donc comme le Seigneur le lui avoit commandé , & Lot alla avec lui. Abram avoit soixante & quinze ans , lorsqu'il sortit d'Haran.

1. **D**ixit autem Dominus ad Abram : Egredere de terra tua , & de cognatione tua , & de domo patris tui , & veni in terram quam monstrabo tibi.

2. Faciamque te in gentem magnam , & benedicam tibi , & magnificabo nomen tuum , erisque benedictus.

3. Benedicam benedicentibus tibi , & maledicam maledicentibus tibi , atque IN TE benedicent universæ cognatiōnes terræ.

4. Egressus est itaque Abram sicut præcepérat ei Dominus , & ivit cum eo Lot ; septuaginta quinque annorum erat Abram cùm egredetur de Haran.

Avant
J. C.
1922.

DIEU APPAROÎT A ABRAM. 395

5. Tulitque Sarai uxorem suam, & Lot filium fratri sui, universamque subitan- tiam quam posside- rant, & animas quas fecerant in Haran : & egressi sunt ut irent in terram Chanaan. Cumque venis- sent in eam,

5. Il prit avec lui Saraï sa femme, & Lot fils de son frere, tout le bien qu'ils pos- sedoient, avec toutes les per- sonnes dont ils avoient aug- menté leur famille à Haran ; & ils sortirent pour aller dans le pays de Chanaan. Lorsqu'ils y furent arrivés,

6. pertransivit A- bram terram usque ad locum Sichem, usque ad convallēm illustrēm. Chananeus autem tunc erat in terra.

6. Abram passa au travers du pays jusqu'au-lieu appellé Si- chem, & jusqu'à la vallée illu- stre. Les Chananéens occu- poient alors ce pays-là.

7. Apparuit autem Dominus Abram, & dixit ei : Semini tuo dabo terram hanc. Qui edificavit ibi al- late Domino, qui ap- paruerat ei.

7. Or le Seigneur apparut à Abram, & lui dit : Je don- nerai ce pays à votre posterité. Abram dressa en ce lieu-là un autel au Seigneur qui lui étoit apparu,

8. Et inde trans- grediens ad montem, qui erat contra or- ientem Bethel, te- tendit ibi tabernacu- lum suum, ab occi- dente habens Bethel, & ab oriente Hai : edificavit quoque ibi altare Domino, & in- vocavit nomen ejus.

8. Etant passé de là vers une montagne qui est à l'orient de Bethel, il y tendit sa tente, ayant Bethel à l'occident, & Hai à l'orient. Il dressa encore en ce lieu-là un autel au Sei- gneur , & il invoqua son nom.

9. Perrexitque A- bram vadens, & ul- tra progredivs ad meridiem.

9. Abram alla encore plus loin, marchant toujours, & s'a- vançant vers le midi.

10. Facta est autem fames in terra : des- cenditque Abram in Aegyptum, ut pere- grinaretur ibi : pra- valuerat enim fames

10. Mais la famine étant sur- venue en ce pays-là, Abram descendit en Egyp'te pour y passer quelque - temps, parce-

que la famine étoit grande in terra.
dans le pays qu'il quitta.

11. Lorsqu'il étoit prêt d'entrer en Egypte, il dit à Sarai sa femme : Je sais que vous êtes belle,

12. & que quand les Egyptiens vous auront vûe, ils diront : C'est la femme de cet homme-là ; & ils me tueront, & vous reserveront pour eux.

13. Dites donc, je vous supplie, que vous êtes ma sœur : afin que ces gens - ci me traitent favorablement à cause de vous ; & qu'ils me conservent la vie en votre considération.

14. Abram étant entré ensuite en Egypte, les Egyptiens virent que cette femme étoit très-belle.

15. Et les premières personnes du pays en ayant donné avis à Pharaon, & l'ayant fort louée devant lui, elle fut levée & menée au palais du Roi //.

16. Ils en usèrent bien à l'égard d'Abraham à cause d'elle : & il reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses & des chameaux.

*. 15. lett. de Pharaon,

11. Cumque prop̄
esset ut ingredetur
Ægyptum, dixit Sarai
uxori suæ: Novi quod
pulchra sis mulier :

12. & quod cum
viderint te Ægyptii,
dicturi sunt: Uxor
ipsius est: & interfici-
ent me, & te re-
servabunt.

13. Dic ergo, ob-
secro te, quod soror
mea sis: ut benè sit
mihi propter te, &
vivat anima mea ob
gratiā tui.

14. Cum itaque in-
gressus esset Abram
Ægyptum, viderunt
Ægyptii mulierem
quod esset pulchra
nimis.

15. Et nuntiave-
runt principes Pha-
raoni, & laudave-
runt eam apud il-
lum: & sublata est
mulier in domum
Pharaonis.

16. Abram vero
benè usi sunt pro-
pter illam: fuerunt
que ei oves & boves,
& asini, & servi &
famulae, & asini &
cameli.

17. Flagellavit autem Dominus Pharaonem plagiis maximis, & domum ejus, propter Sarai uxorem Abram.

18. Vocavitque Pharaon Abram, & dixit ei : Quidnam est hoc quod fecisti mihi ? quare non indicasti quod uxor tua es sit ?

19. Quam ob causam dixisti esse sororem tuam, ut tollerem eam mihi in uxorem ? Nunc igitur ecce conjux tua, accipe eam, & vade.

20. Praecepitque Pharaon super Abram viris : & deduxerunt eum, & uxorem illius, & omnia quae habebat.

17. Mais le Seigneur frappa de très-grandes playes Pharaon & sa maison , à cause de Sarai femme d'Abraham.

18. Et Pharaon ayant fait venir Abram , lui dit : Pourquoi avez-vous agi avec moi de cette sorte ? Que ne m'avez - vous averti qu'elle étoit votre femme ?

19. D'où vient que vous avez dit qu'elle étoit votre sœur , pour me donner lieu de la prendre pour ma femme ? Voilà donc votre femme *que je vous rends* présentement , prenez-la , & vous en allez.

20. Et Pharaon ayant donné ordre à ses gens de prendre soin d'Abraham , ils le conduisirent *jusques hors de l'Egypte* avec sa femme , & tout ce qu'il possedoit.

¶ ¶ 20. Ce verset est expliqué par le premier verset du chapitre suivant.



SENS LITTERAL.

¶. 1. *L*e Seigneur dit ensuite à Abram ; *Sor- tez de votre terre.* Dieu appelle ici Abraham pour la seconde fois ; car il l'avoit déjà appellé lorsqu'il étoit dans la ville d'Ur , avant qu'il en sortît avec son pere pour venir à Haran.

Dieu l'appellant pour une seconde fois , peut lui avoir dit de nouveau ces mêmes paroles ; *Soriez de votre pays* ; parcequ'encore qu'il ne fût plus dans la ville d'Ur où il étoit d'abord , & qu'il en fût même éloigné de cent lieues , il étoit néanmoins encore *dans son pays* , la ville de Haran étant en Mesopotamie aussi bien que la ville d'Ur. De plus , ces mots : *Soriez de votre pays* , peuvent encore signifier : *Soriez de votre pays* , en sorte que vous ne pensiez plus jamais à y revenir , non plus que dans la ville où vous êtes né .

¶. 5. *Et tout ce qui leur étoit né à Haran*. Il y a dans le Latin : *Anima quas fecerant*. Cette expression peut marquer tout ce qui avoit augmenté la famille d'Abraham & de Lot , pendant qu'ils étoient à Haran , soit par la naissance des enfans , soit par la multiplication de leurs esclaves , ou de leurs troupeaux .

¶. 6. *Abraham passa au-travers de ce pays jusqu'an-lieu appellé Sichem*. Sichem est cette même ville qui est appellée dans l'Evangile , Sichar près de laquelle étoit le puits où étoit assis J E S U S - C H R I S T , lorsqu'il convertit la Samaritaine .

Jusqu'à la vallée illustre. Le mot hébreu peut signifier aussi , *Chefne ou Chesnaye* , y ayant peut-être beaucoup de ces grands arbres en cette vallée , qui pouvoient la rendre considérable. Elle s'étendoit le long du Jourdain , depuis la mer de Galilée jusqu'à la Mer-mort. D'autres croient que le mot hébreu qui a été traduit par *illustre* , est le nom propre ou de la vallée , ou de celui à qui elle appartenloit. Cette vallée , selon quelques-uns , est le même lieu qui est appellé *Mambre* dans la suite de ce livre .

Les Chananéens occupoient alors ces pays-là.

Les Chananéens sont les descendants de Chanaan. On a marqué auparavant, que Cham second fils de Noé, ayant insulté à son père d'une manière insolente & criminelle, Noé le maudit, non en sa personne, mais en celle de Chanaan son fils, que quelques-uns croient avoir eu part à la faute de son père. Il paroît aussi que la malédiction de Chanaan, chef de la race des Chananéens, est tombée encore sur ses descendants, puisqu'ils ont été très-impies & très-attachés au culte sacrilege des idoles.

*. 8. *Ayant Bethel à l'orient, & Haï à l'occident.* Bethel & Haï sont deux villes, qui lorsque Josué fit le partage de la Terre-Sainte, furent attribuées à la tribu de Benjamin. Celle de Bethel s'appelloit *Luza* au temps d'Abraham, & n'a été depuis appellée Bethel que par Jacob son petit-fils. Mais Moïse l'appelle ici du nom qu'elle avoit lorsqu'il écrivoit : ce qu'il est bon de remarquer ; parce qu'on trouvera dans la suite des villes & des peuples que Moïse appelle, non du nom ancien qu'ils avoient lorsque s'est passé ce qui s'y rapporte, mais du nom dont ils étoient appellés lorsqu'il écrivoit ces livres saints.

*. 13. *Dites, je vous prie, que vous êtes ma sœur.* Abraham ne conseilloit pas à Sara de faire un mensonge, en la portant à dire qu'elle étoit sa sœur ; puisque les mots *de frere* & *de sœur* signifiant dans la langue hebraïque un proche parent, elle pouvoit s'appeler *sa sœur*, étant sa niece, fille de son frere Aran, & sœur de Lot son neveu, qu'Abraham lui-même appelle *son frere* dans le chapitre suivant.

La difficulté est bien plus grande, lorsque l'on demande comment Abraham pour sauver sa vie a pu exposer l'honneur de sa femme. C'est ce qui sera expliqué dans le Sens spirituel.

¶. 15. En ayant donné avis à Pharaon. Pharaon étoit le nom commun de tous les anciens Rois d'Egypte, auquel ils ajoûtoient leurs noms propres, comme Pharaon Necho, Pharaon Véfré. C'est ainsi que le nom de Ptolomée a été commun ensuite à ces mêmes Rois, comme celui de César aux Empereurs Romains.

¶. 17. Mais le Seigneur frappa Pharaon & sa maison de très-grandes playes. L'Ecriture ne marque point quelles étoient ces playes. Joseph a dit sans preuve & avec peu d'appatence, que c'étoit la peste, ou quelque sédition du peuple. Mais saint Augustin, aussi-bien que Theodoret, ont de Civit. Dei, lib. 19. cap. 19. Theod. queff. 61. dit avec bien plus de vraisemblance, que c'étoit une playe qui avoit rapport au crime que Dieu vouloit prévenir, & qui mettoit ce Prince dans l'impuissance de le commettre.



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. A Lors le Seigneur dit à Abram : Sortez de votre terre, de votre parenté, & de la maison de votre père, & venez en la terre que je vous montrerai. Abraham est un modèle de sainteté que nous ne saurions assez reverter. Il est le premier dont Dieu a bien voulu prendre le nom, s'appelant le Dieu d'Abraham. Il a été choisi pour être le père du Messie, & le chef

ABRAHAM, MODÈLE DES PARFAITS. 492

chef de tous les fidèles. L'Esprit Saint parlant par la bouche du Sage , dit qu'il a été élevé ^{Ecli. 44.} en une gloire que nul n'a jamais égalée. Et saint <sup>20.
Rom. 4.
17. &
seq.
Hebr. 11.
8. & seq.</sup> Paul le releve dans ses Epîtres par des louanges dignes de celui qui est loué , puisque c'est le plus éclairé de tous les Apôtres qui loue le plus grand des Patriarches ; ou plutôt puisque c'est Dieu qui se rend témoignage à lui-même , louant par la bouche de l'un de ses plus grands Saints , les miracles de grâce qu'il a faits par l'autre.

Dieu traite d'abord Abraham comme parfait , & comme l'exemple de tous les parfaits. Il lui dit de quitter son pere , ses parens & sa maison , & de le suivre , qui est le conseil que J E S U S - C H R I T a donné à ceux qui vouloient être parfaits. Comme on doit tout à Dieu , on lui doit aussi une affection & une obéissance au-dessus de tout. Ainsi la vraie marque qu'on le veut traiter en Dieu , c'est de tout quitter pour lui , & de le préférer à ce que l'on aime le plus. Dieu ne marque point à Abraham la terre où il veut qu'il aille , mais il lui promet de la lui montrer. Et Abraham ne s'inquiète point de cette incertitude , parceque c'est la foi qui est simple & ennemie de la curiosité , qui le fait agir.

Quand nous pouvons reconnoître la voix de Dieu qui nous commande de quitter le monde , & tout ce que nous y avons de plus cher , il faut l'écouter comme Abraham l'écouta. Et après cela il faut le prier beaucoup , afin qu'il nous découvre lui-même la retraite sainte qu'il nous destine , qui doit être pour nous la terre promise.

Ce

Les Saints ont admiré avec raison cette promptitude de la foi d'Abraham, qui à la seule voix de Dieu abandonne tout ce qui attache les hommes le plus fortement, le lieu de la naissance, les parens, les amis, les biens, & tout ce qui peut rendre la vie agreable, pour aller comme un banni dans un pays étranger, sans savoir même où Dieu le menoit. Mais toutes les pensées qui tiennent de la bassesse & de la foiblesse humaine, étoient bien éloignées des sentiments divins que le Saint-Esprit avoit dès lors imprimés dans cette grande ame. Toute la terre, aussi - bien celle de sa naissance que celle des pays les plus inconnus, n'étoit pour lui qu'un exil; & ne pouvoit être que l'objet de son mépris. Il n'avoit que Dieu dans l'esprit; que le ciel dans la pensée; & que l'éternité dans le cœur. Il disoit deux mille ans avant JESUS-CHRIST, ce que les Saints ont dit après l'avènement & l'exemple du Sauveur: Nous avons renoncé à tout, & notre partage est JESUS-CHRIST seul. Mais n'ayant plus rien, n'est-ce pas avoir tout, que de posséder celui qui possède tout? *Nihil habemus nisi Christum. Et vide si nihil habeamus, qui omnia habentem habemus.*

C'est pourquoi les Saints se sont écriés dans l'admiration d'une sainteté si extraordinaire: O parfait Chrétien avant le temps & la vie de JESUS-CHRIST! O vie toute évangélique avant l'Evangile! O homme vraiment apostolique avant les Apôtres! O *hominem vere ante Christi tempora, Christianum! ante Evangelia, Evangelicum! ante Apostolos, Apostolicum!*

TOUTES NATIONS BENIES DANS ABRAHAM. 403

¶. 3. *Toutes les nations de la terre seront benies en vous.* Les deux princes des Apôtres expliquent eux-mêmes cette parole si importante, qui marque deux mille ans auparavant le mystere de l'Incarnation de J E S U S - C H R I S T , né d'une vierge de la race d'Abraham : *Les promesses de Dieu*, Galat. 3:8 dit saint Paul, ont été faites à Abraham & à sa race. L'Ecriture ne dit pas, à ceux de sa race, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs, mais à sa race, c'est-à-dire, à l'un de sa race, qui est J E S U S - C H R I S T . Et semini tuo, qui est Christus.

Saint Pierre dans la seconde prédication qu'il fit aux Juifs, explique encore plus clairement cette grande vérité, lorsqu'il leur dit : *Vous êtes A& 3:12, les enfans des Prophètes, & de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres, en disant à Abraham : Toutes les nations de la terre seront benies en votre race. C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils, & il vous l'a envoyé pour vous benir, afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.* Il semble que comme Dieu avoit marqué à Abraham l'Incarnation par le mot de *benediction*, en disant : *que toutes les nations seroient benies* par le Messie qui devoit naître de sa race , saint Pierre aussi pour montrer que cette promesse étoit accomplie, s'est voulu servir du même mot , en disant aux Juifs : *Que Dieu leur avoit A& 3:13, envoyé son Fils pour les benir. Misit Filium suum benedicentem vobis.*

¶. 10. *Mais la famine étant survenue en ce pays-là, Abraham descendit en Egypte pour y passer quelque temps.* Si Abraham avoit cherché quelque avantage humain en suivant Dieu , il au-

Cc ij

404 GENÈSE. CHAP. XII. SENS SPIR.
roit été surpris de voir qu'aussi-tôt qu'il commence à s'établir dans un pays où Dieu lui a commandé de demeurer, une extrême famine l'en chasse, & l'oblige d'exposer & sa personne & celle de sa femme à la puissance du Roi d'Egypte, dont il connoissoit assez le dérèglement & la violence. Mais tout ce qui se sent de l'inégalité & de la timidité humaine ne touche point une ame aussi ferme & aussi intrepide qu'étoit celle d'Abraham. Il fait que Dieu est Dieu dans l'Egypte, comme dans le pays de Chanaan; & tant qu'il demeurera uni à lui, il se croit par tout également bien. Tout son ambition & tout son desir est de suivre Dieu dans les maux comme dans les biens; & il pouvoit dire dès-lors ce que David a dit depuis:

Psl. 76. „Tout ce qui passe ne m'est rien; je ne considere
„que ces années éternelles que Dieu nous promet,
„qui sont immuables comme lui: *Annos eternos*
„in mente habui.

V. 11. 12. 13. Abram étant prêt d'entrer en Egypte, dit à Sarai: Lorsque les Egyptiens vous auront vue, ils diront: C'est la femme de cet homme-là, & ils me tueront, & vous réserverez pour eux. Dites donc, je vous supplie, que vous êtes ma sœur, afin que ces gens-ci me traitent bien à cause de vous, & qu'ils me sauvent la vie en voire considération.

August. Saint Augustin remarque, que non seulement contra Fauste heresiarche, ennemi déclaré de tous les Saints du vieux Testament, mais des personnes lib. 22. cap. 24. mêmes d'ailleurs estimables, & qui avoient beaucoup de respect pour la vérité de l'Ecriture, ont trouvé à redire à cette conduite d'Abraham.

ABRAH. FAIT PASSER SARA POUR SA SOEUR. 405

Car ne penetrant pas assez la profondeur & de la lumiere & de la saintete de cet admirable Patriarche, ils se sont imaginés que la crainte de la mort, qui agissoit plus puissamment sur les esprits avant l'Incarnation de J E S U S - C H R I S T , que depuis sa mort & sa resurrection, l'avoit porté à faire quelque chose en cette rencontre , indigne de lui & de Sara , & d'avoir eu recours à un mensonge pour sauver sa vie.

Mais ce saint Docteur répond très-solidement , Qu'on ne doit pas accuser un si grand homme ^{August. ibidem.} d'avoir blessé la verité en cette occasion , où il ^a a parlé au- contraire très-sincèrement. Car il n'a ^a pas nié que Sara fût la femme à ceux qui lui au- roient demandé si elle ne l'étoit pas , ce qui au- roit été un mensonge : mais des personnes qui ne ^a connoissoient ni lui ni Sara , lui demandant qui ^a elle étoit , il leur répond qu'elle étoit sa sœur , ^a ce qui est très-vrai , comme Abraham le soutient ^a dans la suite. Et ainsi , ajoute ce Pere , il n'a rien ^a dit de faux , quoiqu'il n'ait pas dit une chose qui ^a étoit vraie : *Neque enim utrum Sara ejus uxor* ^{Augusti.} *effet , interrogatus , non esse respondit. Sed cum ab* ^{contra Faust.} *eo quereretur quid ei esset illa mulier , indicavat* ^{lib. 22.} *sororem , non negavit uxorem. Tacuit aliquid veri ,* ^{cap. 24.} *non dixit aliquid falsi.*

Quelqu'un dira peut-être , ajoute ce Saint : ^{Augusti.} N'auroit-il pas été plus digne de la grandeur ^{contra Faust.} de la foi & de la generosité d'Abraham , de ne ^{lib. 22.} point ainsi exposer Sara pour sauver sa vie ; mais ^{cap. 36.} d'avouer simplement qu'il étoit son mari , en remettant à Dieu , qui est tout-puissant , le soin de mettre à couvert en même-temps l'honneur de sa femme , & la sûreté de sa personne ?

Cc iij

Il est très-certain, répond ce saint Docteur, & que Dieu étoit assez puissant pour sauver l'un & l'autre d'un si grand peril, après même que le Roi d'Egypte auroit sgù ce que Sara étoit à Abraham, & que ce saint Patriarche avoit assez de foi pour attendre tout de la protection du ciel. Mais s'il eût agi de la sorte, bien loin de faire paroître une foi & une generosité plus grande, il auroit au-contreire manqué de lumiere, & déplu à Dieu.

August. ibidem. Car c'est un principe indubitable de la verité qui regle nos mœurs, que l'homme ne doit jamais tenter Dieu; & que s'il se trouve en même-temps exposé à deux perils, dont il puisse éviter l'un par un moyen humain, & dont l'autre lui soit entierement inévitables, il doit se délivrer lui-même du premier, & remettre à Dieu le soin de le tirer du second. C'est ce qui est arrivé à Abraham en cette rencontre. Il devoit craindre en même-temps la perte & de sa vie & de l'honneur de sa femme. Il sauve sa vie en disant ce qui étoit vrai, que Sara étoit sa sœur, c'est - à - dire sa niece, selon l'expression ordinaire à la langue hebraïque, & il remet à Dieu le soin de tirer du peril l'honneur de sa femme;

August. contra Faust. lib. 22. cap. 36. *Si interrogatus Abraham Sarah, suam esse indicaret uxorem, duas res tuendas comitteret Deo, & suam vitam, & conjugis pudicitiam. Pertinet autem ad sanam doctrinam, quando habet quod faciat homo, non tenere Dominum Deum suum.*

■ C'est ce que J E S U S - C H R I S T nous a ap- pris lui - même par son exemple. Car comme il s'est présenté quelquefois devant les Juifs, qui avoient formé le dessein de le perdre, sans

qu'ils ayent eu le pouvoir de lui faire aucun mal, " parcequ'il leur vouloit montrer qu'étant Dieu , " il étoit le maître , & de sa vie , & de la volonté " de ses ennemis: il a évité aussi étant enfant , la " fureur d'Herode , en se sauvant en Egypte. Et " durant sa prédication même , il a évité quelque- " fois de paroître devant les Juifs qui étoient re- " solus de le tuer , pour apprendre aux hommes , " dit ce Saint , à n'être jamais si hardis que de ten- " ter Dieu , en s'exposant temerairement à un péril " dont ils peuvent se tirer en se rabbaissant dans " les moyens humains , & dans la conduite ordi- " naire de la vie: *Christus, qui palam loquens Ju-* *August.*
deis irascentibus, & inimicissimo animo audienti- *contra*
bus, Dei demonstrabat potestatem, idem fugiendo *Faust.*
& latendo hominis instruebat infirmitatem, ne *lib. 22.*
Deum tentare audeat, quando habet quod faciat, *cap. 36.*
ut quod cavere oportet evadat.

Saint Paul aussi , ajoute ce saint Docteur , *August.* *ibidem.*
 n'avoit perdu , ni la foi , ni ce courage intrepide " de qui a éclaté dans toute sa vie , lorsque se trou- " vant enfermé dans la ville de Damas , où le " Gouverneur faisoit faire garde pour l'arrêter pri- " sonnier ; il se fit descendre dans une corbeille , " par une fenêtre le long de la muraille , & se tira " ainsi de ses mains. Lors donc que ce grand Apô- " tre choisit cette maniere basse en apparence pour " se délivrer du peril qui le menacoit , ce n'est pas " qu'il ne craignît sans comparaison plus Dieu que " la mort , mais il eut peur d'offenser Dieu même " en le tentant , s'il s'exposoit à la fureur de ses " ennemis , lorsqu'il pouvoit sauver sa vie en fuyant " de cette sorte.

C'est en cette maniere , dit saint Augustin ,
 Cc iiii

*Augnß.
contra
Faust.
lib. 2.
cap. 36.*

qu'Abraham ne pouvant sauver en même-temps, & sa vie & l'honneur de Sara, mit premierement sa vie à couvert, en ne disant point que Sara fut sa femme, depeur de tenter Dieu s'il agissoit autrement ; & qu'il remit l'honneur de Sara entre les mains de celui pour lequel il avoit tout quitté, & qui lui avoit promis si positivement sa protection toute-puissante : ne doutant nullement qu'il ne délivrât une personne si chaste & si sainte de l'extrême peril qui la menaçoit.

Aussi il ne faut pas s'imaginer, que lorsqu'Abraham supplia d'abord sa femme de dire qu'elle étoit sa sœur, il la laissa dans l'inquiétude où une autre moins vertueuse qu'elle, auroit pu être, qui se seroit imaginée que c'étoit - là le moyen de l'exposer à perdre ce qui lui étoit plus cher que la vie. Car ou Abraham la tira lui-même de cette peine, en l'assûrant que Dieu se declareroit son protecteur, & qu'il ne permettroit jamais que deux personnes qui l'avoient préféré à tout, & qui avoient mis toute leur gloire à lui obeir en toute chose, fussent traités si indignement par un Prince idolâtre & ennemi de son Nom : Ou, comme il paroît plus vraisemblable, Sara n'eut pas besoin d'apprendre de la bouche d'Abraham cette confiance qu'elle devoit avoir en la protection de Dieu, parce qu'elle avoit déjà cette ferme foi gravée dans le fond du cœur.

C'est ce que semble marquer le premier des Apôtres, par ce témoignage admirable qu'il rend à la vertu de Sara, lorsqu'après avoir exhorté les femmes chrétiennes à *ne se point parer au-dehors par les enrichissements d'or & par la*

*1. Petr.
3. 3.*

beauté des habits, mais à parer l'homme invisible cachée dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit tranquille & modeste ; il ajoute : C'est ainsi que les saintes femmes qui ont espéré en Dieu, se paroient autrefois, étant soumises à leurs maris, comme faisoit Sara qui obéissait à Abraham, l'appelant son Seigneur. Sara, dis-je, dont vous êtes devenus les filles en imitant sa bonne vie, & ne vous laissant abattre par aucune crainte.

Il paraît que ce saint Apôtre, en parlant de Sara en ces termes, a eu principalement en vue cette rencontre dont nous parlons, qui est certainement la plus perilleuse où elle se soit trouvée en toute sa vie. Et il est remarquable que saint Pierre met en quelque sorte dans le même rang la vertu de Sara avec celle d'Abraham, puisque comme Abraham est devenu par la grandeur de la foi, & par la perfection de son obéissance, le père & le modèle de tous les Chrétiens, il propose aussi Sara comme devant être la mère & l'exemple de toutes les femmes chrétiennes, qui ^{in. Petri.} seront ses filles, dit-il, lorsqu'elles imiteront la ^{3. 6.} sainteté de sa vie, & cette foi pleine d'espérance ^a qui l'a rendu ferme, & inébranlable au milieu ^a des plus grands perils.

Saint Augustin justifie en la même manière l'action de ce saint Patriarche dans son livre de la Cité de Dieu, où il montre que ce que quelques-uns ont blâmé dans lui, est au contraire ^{Auguft. de civit. Dei, lib.} la marque la plus assurée de la grandeur de sa ^{11. 6. 19.} foi & de sa sagesse.

Ceci nous fait voir encore combien le jugement qu'ont fait les Saints touchant la vertu d'Abraham, que nous avons rapporté d'abord,

est exactement véritable, qui est que ce Patriarche *a été un homme évangélique avant l'Évangile, & apostolique avant les Apôtres*; puisque ce qu'il a fait en cette rencontre sans en avoir avant lui aucun exemple, est autorisé clairement parceque JESUS-CHRIST nous a ordonné, & qu'il a fait lui-même *dans l'Évangile*, & par ce qu'a fait depuis en une occasion semblable le plus ferme & le plus éclairé de tous les Apôtres.

Augustin contra Faust. lib. 22. cap. 38. Que si nous voulons joindre à ce Sens moral un Sens prophétique, on peut dire, selon saint Augustin, que Sara étoit l'image de l'Eglise, comme Abraham l'étoit de JESUS-CHRIST son époux. Que ce Roi d'Egypte a été d'abord en état de faire tuer Abraham, pour corrompre ensuite la pureté de Sara, comme les premiers Empereurs sous lesquels a paru la Religion chrétienne, ont fait d'abord tous leurs efforts pour exterminer le nom de JESUS-CHRIST, & pour le tuer, non en sa personne, mais en celle de ses membres. Et qu'après que l'Eglise a conservé parmi les plus grandes persecutions, la virginité de sa foi, & la fidélité qu'elle devoit à son époux, Dieu a touché le cœur de ces mêmes Empereurs, & a fait par un miracle de sa toute-puissance, que d'ennemis mortels du nom Chrétien, ils sont devenus les adorateurs de JESUS-CHRIST, & les défenseurs de sa Religion dans toute la terre.

Et comme la figure n'égale jamais la vérité en toutes choses, ce qui s'est passé en cette rencontre en peu de jours, n'est arrivé dans l'Eglise qu'après plus de trois cens ans. Car c'est le même Roi d'Egypte, qui ayant voulu vio-

SARA SOÛTENUE DE DIEU. IMAGE DE L'EG. 411
ler d'abord la pureté de Sara, en est empêché par «
les grandes playes dont Dieu le frappe, & honore «
ensuite & Abraham & Sara par des témoignages «
d'une estime singuliere & par de riches présens. «
Au-lieu que le changement qui est arrivé dans les «
puissances du siecle à l'égard de l'Eglise , ne s'est «
fait que sous divers Empereurs, dont les premiers «
ont tâché de violer la pureté de cette Epouse de «
JESUS-CHRIST , en la séparant d'avec son Epoux , «
& les autres dont le grand Constantin a été le pre- «
mier , ont mis leur gloire à honorer l'Eglise & à «
reverer la divinité de JESUS-CHRIST , dont ils ont «
porté la croix sur leur diadème , comme leur plus «
grand ornement , & comme la défense la plus af- «
futée de leur empire : *Quod tunc in eodem rege prius & posteriorius figuratum est, hoc in isto regno prioribus & posterioribus regibus adimpletur.*

August. contra Faust. lib. 22. cap. 32.



C H A P I T R E XIII.

1. **A** Seendit ergo Abram de Ägypto , ipse & uxor eius , & omnia que habebat , & Lot cum eo , ad australem plagam.

2. Erat autem dies valde in possessioni auri & argenti.

3. Reversusque est per iter , quo venerat , à meridie in Bethel , usque ad locum ubi prius fixe-
rat tabernaculum in-

1. **A** Bram étant donc sorti de l'Egypte avec sa femme & tout ce qu'il possédoit , & Lot avec lui , alla du côté du midi.

2. Il étoit extrêmement riche , & il avoit beaucoup d'or & d'argent.

3. Il revint par le même chemin qu'il étoit venu du midi jusqu'à Bethel , jusqu'au lieu où il avoit auparavant dressé

sa tente, entre Bethel & Hai,

4. où étoit l'autel qu'il avoit bâti; & il invoqua en ce lieu le Nom du Seigneur.

5. Lot qui étoit avec Abram, avoit aussi des troupeaux de brebis, des troupeaux de bœufs, & des tentes.

6. La terre ne leur suffissoit pas pour pouvoir demeurer l'un avec l'autre, parceque leurs biens étoient fort grands, & ils ne pouvoient demeurer ensemble.

C'est pourquoi il s'excita une querelle entre les pasteurs d' Abram & ceux de Lot. En ce temps-là les Chananéens & les Phérécéens habitoient en cette terre.

8. Abram dit donc à Lot: Qu'il n'y ait point, je vous prie, de dispute entre vous & moi, ni entre vos pasteurs & les miens, parceque nous sommes frères!.

9. Vous voyez devant vous, toute la terre. Rétirez-vous, je vous prie, d'auprès de moi. Si vous allez à la gauche, je prendrai la droite; si vous choisissez la droite, je prendrai la gauche.

10. Lot éllevant donc les

yeux, expl. proches parens, oncle & neveu,

ter Bethel & Hai:

4. in loco altaris
quod fecerat prius,
& invocavit ibi no-
men Domini.

5. Sed & Lot qui
erat cum Abram, fu-
runt greges ovium,
& armenta, & taber-
nacula:

6. Nec poterat eos
capere terra, ut ha-
bitarent simul: erat
quippe substantia eo-
rum multa, & nequi-
bant habitare com-
muniter.

7. Unde & facta est
risa inter pastores
gregum Abram &
Lot. Eo autem tem-
pore Chananeus &
Pherezæus habitabant
in terra illa.

8. Dixit ergo A-
bram ad Lot: Ne,
quæso, sit iugium
inter me & te, & in-
ter pastores meos &
pastores tuos: fratres
enim sumus.

9. Ecce universa
terra coram te est:
recede à me, obse-
cro: si ad sinistram
ieris, ego dexteram
tenebo: si tu dexteram
elegaris, ego ad fini-
stram pergam.

10. Elevatis ita-

LOT SE SÉPARE D'ABRAM. 413

que Lot oculis , vidit omnem circa regionem Jordanis , quæ universa irrigabatur antequam subverteret Dominus Sodomam & Gomorrah , sicut paradiüs Domini , & sicut Ægyptus venientibus in Segor.

11. Elegitque sibi Lot regionem circa Jordanem , & recessit ab oriente : divisusque sunt alterutrum à fratre suo.

12. Abram habitavit in terra Chanaan : Lot verò moratus est in oppidis , quæ erant circa Jordanem , & habitavit in Sodomia.

13. Homines autem Sodomitæ pessimi erant , & peccatores coram Domino nimis.

14. Dixitque Dominus ad Abram , postquam divisus est ab eo Lot : Leva oculos tuos , & vide à loco , in quo nunc es , ad aquilonem & meridiem , ad orientem & occidentem .

* 10. lestr. sicut paradisus Domini , id est , hortus amoenissimus . bebraïsm.

yeux considera tout le pays si-
tué le long du Jourdain , qui
avant que Dieu détruisist Sodo-
me & Gomorrah , s'étendoit de
ce lieu-là jusqu'à ce qu'on vien-
ne à Segor , & paroiffoit un
pays très-agréable , tout arrosé
d'eau comme un jardin de dé-
lices ; & comme l'Egypte qui
est arrosé des eaux du Nil.

11. Et il choisit sa demeu-
re vers le Jourdain , en se
retirant de l'orient . Ainsi les
deux frères se séparerent l'un
de l'autre .

12. Abram demeura dans la
terre de Chanaan , & Lot dans
les villes qui étoient aux envi-
rons du Jourdain : & il habita
dans Sodome .

13. Or les habitans de Sodo-
me étoient devant le Seigneur
des hommes perdus de vice ; &
leur corruption étoit montée à
son comble .

14. Le Seigneur dit donc à
Abram , après que Lot se fut
séparé d'avec lui : Levez vos
yeux , & regardez du lieu où
vous êtes au septentrion , &
au midi , à l'orient , & à l'oc-
cident .

15. Toute cette terre que vous voyez, je vous la donnerai à vous & à votre posterité pour jamais.

16. Je multiplierai // votre race comme la poussière de la terre. Si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il comptera aussi la suite de vos descendants.

17. Parcourez présentement // toute l'étendue de cette terre dans sa longueur & dans sa largeur ; parceque je vous la donnerai.

18. Abram levant donc sa tente vint demeurer près de la vallée de Mambré, qui est aux environs d'Hebron ; & il dressa là un autel au Seigneur.

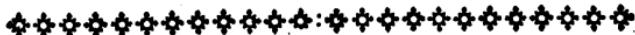
15. Omnem terram quam conspicias, tibi dabo & semini tuo usque in sempiternum.

16. Faciamque semen tuum sicut pulverem terrae, si quis potest hominum numerare pulverem terrae, semen quoque tuum numerare posserit.

17. Surge, & perambula terram in longitudine & in latitudine sua : quia tibi daturus sum eam.

18. Movens igitur tabernaculum suum Abram, venit & habitavit juxta convallem Mambre, quæ est in Hebron, ædificavitque ibi altare Domino.

Ψ. 16. *lestr. Faciam.* | *pro*, jam perambula'; Verbum
Ψ. 17. *Surge & perambula,* | *pro* adverbio, hebraïsm.



SENS LITTÉRAL.

Ψ. 1. *Abram alla du côté du midi.* C'est-à-dire, qu'il revint au midi de la terre de Chanaan. Car le lieu où il revint étoit du côté du septentrion, à l'égard de l'Egypte, mais il étoit au midi à l'égard de la Palestine.

Ψ. 17. *Les Chananéens & les Phérésiens habi-*

toient alors en ce pays-là. Le pays où demeuroit Abraham, & que Dieu avoit promis à sa postérité, étoit habité par sept peuples, qui sont nommés souvent dans l'Ecriture, sçavoir, les Chananéens, les Hethéens, les Phœniciens, les Hévéens, les Gergeséens, les Amorrhéens, & les Jebuséens. Moïse ne nomme ici que les deux qui occupoient proprement le lieu où demeuroit Abraham.

¶. 10. Depuis ce lieu jusqu'à ce qu'on vienne à Segor. Segor étoit la plus petite & la plus méridionale des villes qui composoient la Pentapole, c'est-à-dire, le pays des cinq villes. Ce pays est comparé à l'Egypte, parceque s'étendant le long du Jourdain, les débordemens de ce fleuve le rendoient très-fertile, comme l'Egypte l'étoit par les inondations du Nil. Il étoit très-agréable & c'est pour cela que l'Ecriture dit à la lettre, que c'étoit un paradis du Seigneur, c'est-à-dire, un jardin délicieux, tout ce qui est beau & excellent en son genre s'appellant divin, selon la phrase hébraïque, *Montes Dei : Montes excelsi.*

¶. 11. Il choisit sa demeure le long du Jourdain en s'écartant de l'orient. Le pays où alla Lot étoit au midi à l'égard de celui d'où il partoit. Mais l'Ecriture veut peut-être dire ici, qu'il alla habiter dans la partie occidentale de la Pentapole, qu'il avoit choisie pour sa demeure, sçavoir à Sodome.

Le mot hébreu qui signifie *orient*, est traduit quelquefois dans la Bible par celui d'*auparavant*. Et en ce sens il pourroit signifier ici, que Lot s'éloigna du lieu où il demeuroit auparavant avec Abraham, pour s'en aller à Sodome.

v. 15. Je vous donnerai cette terre à vous & à votre postérité. C'est-à-dire : Je vous donnerai cette terre, non à vous, car il est dit dans les Actes qu'Abraham n'y posseda rien ; mais je vous la donnerai en la personne de vos descendants. Je vous la donnerai pour jamais, c'est-à-dire pendant toute la monarchie des Juifs, que je conserverai tant qu'ils me seront fidèles.

v. 18. Abram vint alors demeurer près de la vallée de Mambré proche d'Hebron. Il paroît par le verset 13. du chapitre suivant, que Mambré étoit un Amorhéen, à qui appartenloit apparemment cette vallée, qui portoit son nom. La ville d'Hebron qui étoit proche, s'appelle aussi Mambré dans l'Écriture, & Arbé, ou Arbée, & Cariath-Arbé. Elle ne s'appelloit pas alors Hebron, mais on lui a donné ce nom depuis : Et dans le partage de la Terre-Sainte, elle a été en la tribu de Juda, & l'une des villes des plus méridionales de la Judée.



SENS SPIRITUEL.

v. 2. Abram étoit extrêmement riche ; & il avoit beaucoup d'or & d'argent. Abraham avoit quitté son pays pour Dieu, & Dieu le comble de biens dans une terre étrangère. Ces richesses ne consistoient pas en des fonds de terre, & dans les biens que l'on appelle immeubles, mais dans la multitude de ses troupeaux, & dans l'abondance de l'or & de l'argent. Tout ce qu'il possedoit le suivoit par tout ; & ses richesses n'étoient pas tant d'un homme attaché

QUERELLE DES GENS D'ABRAHAM ET DE LOT. 417
taché à la terre , que d'un Saint qui passe sur la terre comme voyageur.

*. 3. 4. Abram revint jusqu'au lieu où il avoit auparavant dressé sa tente , où étoit l'autel qu'il avoit bâti. Ce saint Patriarche revient où il avoit demeuré auparavant. La stabilité dans un lieu est une marque de celle de l'esprit. C'est l'avis de J E S U S - C H R I S T dans l'Évangile : *Ne passz point de maison en maison. NOLITE transfire de domo in domum.*

*. 6. 7. La terre ne suffisoit pas à Abraham & à Lot : C'est pourquoi il s'excita une querelle entre les pasteurs de leurs troupeaux. La division , selon ^a Chrysostome , est l'effet des ^{in Gen.} richesses. On voit tous les jours que le bien divisé les riches du monde : mais il paroît par cet exemple , que s'il ne rompt pas , il altere neanmoins en quelque sorte l'union des Saints.

*. 8. Abram dit donc à Lot : Qu'il n'y ait point , je vous prie , de dispute entre vous & moi , ni entre vos pasteurs & les miens : parceque nous sommes frères. Saint Chrysostome remarque avec raison dans ces paroles , la sagesse & la moderation de ce Patriarche. Il traite avec son neveu , comme si son neveu étoit son égal , ou plutôt comme s'il étoit au dessus de lui. Car ces paroles sont tellement honnêtes & respectueuses , qu'il semble que Lot ait été à l'égard d'Abraham , ce qu'Abraham étoit à l'égard de Lot. C'est pourquoi Abraham le prévient , au-lieu que c'étoit à Lot à le prévenir. Il lui témoigne que ses intérêts ne lui sont rien , mais qu'il desire sur toute chose de vivre avec lui dans la paix & dans la parfaite union , qui doit être entre deux personnes aussi .

D d

proches qu'ils étoient.

Que s'ils ne pouvoient vivre ensemble sans qu'il s'excitât des querelles entre leurs gens, la campagne n'étant pas assez grande pour pouvoir nourrir tous leurs troupeaux, il pouvoit prendre pour sa demeure tel endroit de la terre qu'il lui plairoit : *Que s'il choisissoit la gauche, il prendroit la droite : S'il choisissoit la droite, il prendroit la gauche.*

Rien ne peut être ni plus sage, ni plus modérément honnête que cette conduite d'Abraham envers son neveu : mais celle de Lot est bien différente, comme remarque le même saint Chrysostome : car il paroît premierement par ces paroles qu'Abraham lui dit : *Je ne veux point qu'il y ait de dispute entre vous & moi, ni entre vos pasteurs & les miens*, ou que Lot n'avoit pas eu assez de soin d'empêcher que ses gens n'eussent point de disputent avec ceux de son oncle, ou qu'il les avoit favorisés peut-être dans ces démêlés, soit par son approbation, soit par son silence ; & qu'ainsi il n'avoit pas rendu à Abraham tout le respect qu'il lui devoit dans cette division de leurs serviteurs.

Ces mêmes paroles d'Abraham semblent nous donner encore lieu de croire que Lot avoit pris en quelque rencontre le parti de ses gens, jusqu'à paroître en avoir conçu quelque espece de refroidissement envers son oncle.

Secondement, le même Saint remarque en core, qu'il est étrange qu'après qu'Abraham a traité Lot avec tant d'honnêteté, en remettant le tout à son choix, Lot n'imite pas au moins cette déference, lui qui auroit dû le prévenir.

ABRAHAM TRÈS MODÉRÉ. LOT PEU DISCRET. 419

Car, comme ajoute ce saint Docteur, nous voyons « d'ordinaire dans des démêlés qui se passent entre les hommes, que lorsque l'un s'élève contre à l'autre, & s'attribue, comme lui appartenant indubitablement, ce qui fait le sujet de leur différend : l'autre s'élève aussi de son côté, & se prépare à repousser l'injustice qu'il prétend lui être faite. Que si l'un d'eux au contraire prend le parti de l'honnêteté, qu'il témoigne ne vouloir avoir aucune dispute avec celui qui est intéressé dans l'affaire, qu'il veut bien l'en rendre juge, & qu'il est prêt de s'en tenir à tout ce qu'il en aura ordonné : l'autre se trouve comme forcé par une douce violence à imiter une conduite si obligante ; & ne voulant pas être vaincu dans ce combat d'honneur & de déference, il s'abaisse devant celui qui s'abaisse devant lui, quand même il auroit quelque avantage au-dessus de lui, & témoigne préferer la reconnoissance qu'il a de l'honnêteté avec laquelle on le traite, à son intérêt particulier.

Mais Lot en cette rencontre fait tout le contraire, selon la remarque du même Saint. Il ne penfe point à répondre par sa déference à la modération d'Abraham. Il accepte, sans hésiter, la séparation que son oncle lui propose. Il fait lui-même le choix de sa demeure, dont Abraham l'avoit rendu le maître : &c, comme ajoute le même Saint, *il agit en toute chose comme un jeune-homme*, sans circonspection & sans expérience, qui ne suit que ses sens & son caprice, qui ne s'attache qu'aux objets présens, sans rien prévoir de ce qui pourroit lui être funeste pour l'avenir.

Chrysost.
in Gen.
hom. 33.

D d ij

Comme Abraham est un parfait modèle de la manière dont on peut se conduire selon Dieu dans la vie du monde , cette sagesse si pleine de bonté avec laquelle il étouffe d'abord ce différend qui s'allait former entre lui & son neveu , mérite non seulement d'être estimée , mais d'être imitée par tous ceux qui en qualité de Chrétiens & de fidèles , doivent se considerer comme les enfans , & par consequent comme les imitateurs , au moins en quelque degré , de la foi & de la vertu de ce Patriarche.

Car on ne voit autre chose dans le monde que des contestations qui se forment entre les plus proches sur le moindre intérêt qui se présente. On vit en parens & en amis , au moins à l'extérieur , tant qu'il n'y a rien à démêler : mais aussi -tôt qu'il y a quelque avantage à acquerir , ou quelque incommodité à éviter , on voit la désunion se former entre ceux qui paroissoient les plus unis. Et bien loin que ceux qui ont le plus d'âge & d'autorité , préviennent en honnêteté & en déférence ceux qui leur devroient être soumis , comme fait ici Abraham , pour couper dans la racine tout sujet de division & de dispute : on voit au contraire avec douleur qu'un homme qui a une affaire , est quelquefois d'autant plus attaché à l'argent , qu'il est plus avancé en âge ; que la seule vûe de l'intérêt étouffe dans son cœur toutes les considérations & divines & humaines qui le porteroient à se moderer , & qu'il demeure entièrement inflexible dans tout ce qu'il prétend lui être dû.

De là naissent ces procès fâcheux , que tant de personnes du monde considerent comme un des

L'INTEREST DIVISE. PROCES DANGEREUX. 421
plus grands fleaux de la vie humaine , au même-
temps qu'ils ne voudroient pas remettre la moin-
dre partie de leurs intérêts pour les éviter. Ces
procès naissent d'ordinaire de petits commence-
mens. Ceux qui plaident se croient obligés de les
soutenir , comme nécessaires , ou pour conserver ,
ou pour augmenter leur bien. Ils s'imaginent
qu'ils sortiront bien-tôt de ces contestations : &
souvent , ou leur vie ne suffit pas pour en voir la
fin , ou elles deviennent la ruine de leur famille ;
& exposent toujours à un grand peril leur con-
science & leur salut.

Car , comme saint Augustin dit , que *Nul hom. a. Auguft.*
me en colere ne crut jamais sa colere injuste. NULLI ^{ep. 149.} *Proſu-*
iratcenti ira sua videtur injusta ; puisque c'est cela *uturo.*
même qui excite notre colere , que nous nous «
imaginons que l'on nous refuse ce qui nous est «
dû , selon la remarque d'un Sage du monde : il « *Ariſtot.*
est vrai aussi de dire que nul homme ne s'engage
dans un procès qui ne le croie très juste , & qui
ne s'attende de le gagner , puisqu'à moins de cela
il ne plaideroit jamais. C'est ce qui produit tant
de refroidissemens , tant d'éloignemens , & sou-
vent tant d'aversion & de haines entre les plus
proches , & encore plus entre les étrangers , chacun
s'assurant que toute la raison est de son côté
parmi les tenebres . que la préoccupation du cœur
répand sur l'esprit ; & se persuadant que bien loin
de faire la moindre injustice , il ne fait que souf-
frir celle d'un autre.

Mais si l'exemple de la moderation & du des-
interessement d'Abraham en cette rencontre , est
une excellente règle pour prévenir les divisions
& les disputes qui peuvent se former parmi les

Dd iij

hommes , dans l'usage & le ménagement des biens temporels ; il nous donne encore une instruction sans comparaison plus importante , pour nous apprendre de quelle maniere nous nous devons conduire lorsqu'il s'agit de nous mettre bien avec Dieu , & d'affûrer notre salut éternel.

Chrysost. Il est vrai que Lot a agi en *jeune homme* , selon *in Gen. Chap. 33.* que nous le venons de rapporter de saint Chrysostome , c'est-à-dire , en homme indiscret & inconsidéré ; & qu'au-lieu qu'Abraham le rendit le maître de l'affaire , & remit à son choix ce qui lui pourroit plaire davantage : c'étoit à lui au-contraire à faire à son oncle cette même offre , & à lui céder en tout. Mais s'il a péché en cela contre la conduite humaine & civile , il a fait une faute sans comparaison plus grande à l'égard de Dieu & de lui-même , pour n'avoir pas assez considéré quel avantage ce lui devoit être de demeurer toujouors dans le même état ou il se trouvoit alors.

Car la longue suite de maux qui lui sont arrivés après cette funeste séparation , fait voir clairement qu'il devot considerer comme le souverain bien pour lui , de demeurer toujouors avec Abraham , & comme le souverain mal de s'en séparer. Abraham , selon l'ordre naturel & civil n'étoit pas seulement son oncle , mais il lui tenoit lieu de pere ; & c'étoit à lui , selon toutes les apparences , qu'il devoit principalement cette multitude de troupeaux , & ces grandes richesses qu'il possedoit. Mais à considerer les choses selon l'ordre de Dieu & les regles de son Esprit , il devoit regarder Abraham comme l'homme le plus saint & le plus digne de vénération qui fût

LOT ESTIME TROP PEU ABRAHAM. 423
sous le ciel , comme l'ami , l'adorateur , & le dé-
positaire des secrets du vrai Dieu , lorsque l'ido-
latrie avoit inondé toute la terre ; & de plus com-
me le medecin de son ame , qui lui avoit appris
à connoître , à aimer , & à servir Dieu , qui
l'avoit toujours éclairé par sa lumiere , & soutenu
par ses conseils ; qui l'avoit fait entrer dans la
voie de la paix & de la justice où il se trouvoit
établi ; & du secours duquel il avoit encore un
extrême besoin pour s'y conserver , & pour y per-
severer jusqu'à la fin.

Si Lot avoit été touché de ces considerations
aussi vivement qu'il devoit être , aussi-tôt qu'il
s'apperçût qu'il se formoit quelque differend en-
tre les serviteurs d'Abraham & les siens , il devoit
aller trouver son oncle , & lui dire : J'apprends
qu'il y a quelque dispute entre vos gens & les
miens , & que cette terre ne paroît pas assez éten-
due pour pouvoir nourrir tous nos troupeaux .
Je vous prie de croire que vous êtes le maître
absolu , non seulement de mes gens & de tout
ce que je possede , mais encore de moi - même
& de ma personne . Si nos troupeaux doivent
être nécessairement séparés les uns des autres ,
quand vous aurez choisi un lieu propre pour les
vôtres , vous me ferez la grace de me marquer
celui où vous trouverez bon qu'on mene les
miens . Mais sur toutes choses , conservez - moi
l'avantage de demeurer toujours auprès de vous ,
qui m'est plus cher sans comparaison que tout ce
que je possede . Vous m'avez fait la grace jusqu'à
cette heure , de me traiter non seulement com-
me votre neveu , mais comme votre fils . Je vous
supplie de me la continuer encore , & non seu-

D d iiiij

lement de regler absolument toute ma famille ; comme ne faisant qu'une partie de la vôtre , mais encore de vouloir bien me conduire comme étant tout à vous , & comme faisant une partie de vous-même. C'est par vous seul que j'ai connu Dieu , que ce soit par vous aussi que je continue à l'aimer & à le servir. N'abandonnez pas un jeune-homme à la foiblesse de son âge , & à l'instabilité de son esprit. Et soyez persuadé , je vous prie, que je considère votre amitié comme la plus grande grace que Dieu m'ait jamais faite ; & l'étroite union que vous avez bien voulu avoir avec moi jusqu'à cette heure , comme ma souveraine felicité.

Si Lot avoit été aussi plein de l'Esprit de Dieu qu'étoit son oncle , il auroit agi de cette sorte. Mais il paroît qu'il n'a ni assez connu , ni assez reveré la sagesse & les qualités toutes divines d'un homme si saint. Il a agi en cette rencontre , selon que saint Chrysostome & d'autres Saints le font ass. entendre , comme un homme *qui a voit peu de discretion & point d'experience* , & qui semble n'avoir pas été fâché que cette séparation qu'il n'avoit pas demandée , mais qu'il avoit seulement acceptée , lui étant offerte par Abraham , lui donnât lieu de devenir le maître absolu de sa famille & de sa personne. Il semble qu'il suivit alors , sans y penser , cette pente si dangereuse de la nature , qui aime à se conduire elle-même , & à prendre autorité sur les autres , & qui fuit comme une contrainte penible toute sorte d'affranchissement & de dépendance.

Peut-être que Lot a agi de cette sorte avec quelque simplicité , & que la faute qu'il a pu faire

devant Dieu , a été plus excusable à cause de sa jeunesse. Cependant cette séparation, comme remarquent les Saints , non seulement a causé un grand affoiblissement dans sa vertu , mais elle a de plus attiré sur lui des malheurs , dont la seule pensée nous fait horreur.

Cet exemple est d'autant plus redoutable , qu'il se passe dans un *homme juste*. Car c'est le nom que l'Ecriture donne à Lot. Mais au lieu qu'il se trouvera une infinité de personnes qui imiteront la faute de Lot , & qui se sépareront sans peine d'un homme saint & éclairé , qui les auroit conduits très-sûrement dans la voie de leur salut : il s'en trouvera à peine un seul , qui après un tel égarement persevera dans la bonne vie au milieu de Sodome & de la Babylone du monde , n'ayant pas d'ailleurs une protection aussi puissante que celle qu'a eue Lot en la personne d'Abraham , comme nous le verrons dans la suite de sa vie.

Que celui-là donc qui marchant sur la terre , n'a personne pour le conduire dans la voie de Dieu , qui est bordée de précipice à droit & à gauche , & où des ennemis innombrables nous attaquent sans cessé au-dedans & au dehors , demande à Dieu un Abraham pour être son protecteur & son guide ; puisque s'il le cherche avec une foi humble & perseverante , il l'obtiendra de la misericorde de Dieu , selon cette règle de saint Augustin : *Soyez bon , & vous trouverez les bons : Bonus esto , & bonos invenies.* Et quand il laura trouvé , qu'il ménage mieux que ne fit Lot , un avantage si grand & si nécessaire pour son salut.

Qu'il se souvienne de ces paroles du Sage :

Ecli. 6. L'ame fidelle est une forte protection : celui qui l'a trouué a trouué un tresor. L'ami fidelle est un médicament de vie & d'immortalité, & ceux qui craignent le Seigneur, le trouveront. Autant qu'un homme sera fidelle dans l'amour qu'il a pour Dieu, autant son ami lui sera fidelle ; & tel qu'il sera envers Dieu, tel son ami sera envers lui.

Jacob. 1. Cat l'Ecriture est notre miroir. Nous ne la devons lire que pour éviter les taches qui pourroient défigurer le visage de notre ame, ou pour ôter celles qui y sont déjà, & qu'elle nous y découvre. Et elle ne nous instruit jamais plus utilement, que lorsqu'elle ne nous donne pas seulement une horreur du vice par la vûe des excès & de la punition des méchans, mais qu'elle nous apprend combien il est aisé de se tromper dans la voie même de la justice, qui est une voie de lumiere, en nous representant des méprises & des égaremens des justes mêmes tel qu'a été Lot, qui ne les ont pas effectivement séparés de Dieu, mais qui ont eu néanmoins des suites très-funestes dans toute la suite de leur vie.

V. 10. Lot levant les yeux, considera le pays situé le long du fourdain, qui étoit alors un pays très-agréable, tout arrosé d'eau comme un jardin délicieux. Il est dit que Lot leva ses yeux lorsqu'il prit le pays de Sodome pour sa demeure, parcequ'il ne suivit en effet en ce choix que l'attrait de ses yeux, & non la prudence de l'Esprit de Dieu. La facilité avec laquelle il se sépare de la compagnie d'un homme si saint, qui lui devoit être plus précieuse que sa propre vie, est une preuve qu'il n'en avoit pas paru

LOT PRIS CAPTIFS ET DÉLIVRÉ. 417.
assez digne devant Dieu , par le peu d'estime qu'il en avoit conçue , & le peu d'usage qu'il en avoit fait. Après avoir vécu avec un homme de Dieu , qui étoit plutôt un Ange qu'un homme , il choisit de vivre avec ceux qui étoient des démons plutôt que des hommes , & dont la demeure qui lui avoit paru d'abord *un paradis & un lieu de délices* , devint un enfer pour ses habitans , & un des exemples les plus redoutables de la maniere dont Dieu doit punir un jour les plus grands crimes.

Tout ce qui paroît beau à l'illusion des sens , est funeste à l'ame au jugement de la foi. La beauté de la campagne , la douceur du climat , l'abondance du blé , du vin & de toute sorte de fruits , sert , comme les Payens mêmes l'ont remarqué , à nourrir les vices , à entretenir le luxe & la mollesse , & à rendre l'ame esclave des sens; Au-lieu que sa principale dignité consiste à les assujettir à l'esprit , & à croire que son tresor & toute sa joie est dans le ciel.



CHAPITRE XIV.

1. **F**atum est au-
temin illo tem-
pore , ut Amraphel
rex Sennaar , & A-
rioch rex Ponti , &
Chodorlahomor rex
Elamitarum , & Tha-
dal rex Gentium ,

2. inirent bellum
contra Bara regem
Sodomorum , & con-
tra Bersa regem G-

1. **E**N ce temps-là , Amra-
phel Roi de Sennaar ,
Arioch Roi du Pont , Chodor-
lahomor Roi des Elamites , &
Thadal Roi des Nations ,

2. firent la guerre contre Bara
Roi de Sodome , contre Bersa
Roi de Gomorrhe , contre Sen-

478 GENÈSE. CHAP. XIV.

naab Roi d'Adama, contre Se-meber Roi de Seboïm, & contre le Roi de Bala , qui est la même que Segor.

3. Tous ces Rois s'assemblèrent dans la vallée des bois, qui est maintenant la Mer salée //.

4. Ils avoient été assujettis à Chodorlahomor pendant douze ans ; & la treizième année ils se retirerent de sa domination.

5. Ainsi l'an quatorzième Chodorlahomor vint avec les Rois qui s'étoient joints à lui , & ils défirent les Raphaïtes // dans Astaroth-carnaïm , les Zuzites qui étoient avec eux , les Emîtes dans Save-Cariathaïm ,

6. & les Chorréens dans les montagnes de Seïr , jusqu'aux campagnes de Pharan , qui est dans la solitude.

7. Etant retournez ils vinrent à la fontaine de Misphat qui est le même lieu que Cadès ; & ils ravagerent tout le pays des Amalecites & défirent les Amorrhéens , qui habitoient dans Afasonthamar.

8. Alors le Roi de Sodome , le Roi de Gomorrhe , le Roi d'Adama , le Roi de Seboïm ,

¶. 3. elle est aussi appellée la | son n'y peut vivre. *Vatâb.*
Mer-mortæ , parceque nul poï- | ¶. 5. *Septante.* Les Geans.

morræ : & contra Sennaab regem Adamae , & contra Semeber regem Seboïm , contraque regem Bala , ipsa est Segor.

3. Omnes hi conve-nierunt in vallem Sil-vestrem , quæ nunc est mare talis.

4. Duodecim enim annis servierant Cho-dorlahomor , & ter-tio-decimo anno re-cesserunt ab eo.

5. Igitur quarto-decimo anno venit Chodorlahomor , & reges qui erant cum eo : percusseruntque Raphaim in Astaroth-carnaïm , & Zuzim cum eis , & Emim in Save-Cariathaïm ,

6. & Chorræos in montibus Scit , usque ad Campestria Pharan , quæ est in solitu-dine.

7. Reversique sunt , & venerunt ad fon-tem Misphat , ipsa est Cades : & percusse-runt omnem regio-nem Amalecitarum , & Amorrhæum , qui habitabat in Afason-thamar.

8. Et egressi sunt , rex Sodomorum , & rex Gomorrhæ , rex-que Adamæ , & rex

SACRIFICE DE MELCHISEDEC. 42

Seboim , necnon &
rex Bala , quæ est
Segor : & direxerunt
aciem contra eos in
valle Silvestri ;

& le Roi de Bala , depuis ap-
pellé Segor , se mirent en cam-
pagne , & rangerent leurs trou-
pes en bataille dans la vallée
des bois contre ces Princes ;

9. scilicet adversus
Chodorlahomor regem Elamitarum , &
Thadal regem Gentium , & Amraphel
regem Sennaar , &
Arioch regem Ponti :
quatuor reges adver-
sus quinque.

10. Vallis autem
Silvestris habebat pu-
ticos multos bituminis.
Itaque rex Sodomorum , & Gomorrhæ ,
terga verterunt , ceci-
deruntque ibi : & qui
remanerant , fuge-
runt ad montem .

10. Il y avoit beaucoup de
puits de bitume dans cette val-
lée des bois. Le Roi de Sodo-
me & le Roi de Gomorrhe
furent mis en fuite : leurs gens
y perirent , & ceux qui échap-
perent s'enfuirent sur une mon-
tagne .

11. Tulerunt autem
omnem substantiam
Sodomorum & Go-
mor hæ , & univer-
sa quæ ad cibum per-
tinent , & abierunt ,

12. necnon & Lot
& substantiam ejus ,
filium fratris Abram
qui habitabat in So-
domis .

11. *Les vainqueurs* ayant
pris toutes les richesses & les
vivres dans Sodome & dans
Gomorrhe , se retirerent ,

12. & ils emmenerent aussi
Lot fils du frere d' Abram qui
demeuroit dans Sodome , &
tout ce qui étoit à lui .

13. Et ecce unus
qui evaserat , nuntia-
vit Abram hebreo ,
qui habitabat in con-
valle Mambræ Amor-
rhæ , fratri Escol ,
& fratri Aner : hi
enim pepigerant se-
-

* 13. Expl. ou du combat , ou des villes prises .

tous trois avoient fait alliance
avec Abram.

14. Abram ayant scû que Lot son frere // avoit été pris, choisit les plus braves de ses serviteurs au nombre de trois cens dix-huit, & poursuivit ces Rois jusqu'à Dan.

15. Il forma deux corps de ses gens & de ses alliez, & venant fondre sur les ennemis durant la nuit, il les défit, & les poursuivit jusqu'à Hoba qui est à la gauche de Damas.

16. Il ramena avec lui tout le butin qu'ils avoient pris, Lot son frere // avec ce qui étoit à lui, les femmes & tout le peuple.

17. Et le Roi de Sodome sortit au-devant de lui, lorsqu'il revenoit après la défaite de Chodorlahomor, & des autres Rois qui étoient avec lui dans la vallée de Savé, appellée aussi la vallée du Roi.

18. Mais Melchisedech // Roi de Salem // offrant du pain & du vin, parcequ'il étoit Prêtre du Dieu très-haut.

19. benit Abram, en di-

14. Quod cum audierat Abram, captum videlicet Lot fratrem suum, numeravit expeditos vernaculos suos trecentos decem & octo : & persecutus est usque Dan.

15. Et divisiti sociis, irruit super eos nocte: percussitque eos, & persecutus est eos usque Hoba, quæ est ad levam Damaici.

16. Reduxitque omnem substantiam, & Lot fratrem suum cum substantia illius, mulieres quoque & populum.

17. Egressus est autem rex Sodomorum in occursum ejus, postquam reversus est a caede Chodorlahomor, & regum qui cum eo erant in valle Save, quæ est vallis regis.

18. At verò Melchisedech rex Salem proferens panem & vinum, erat enim Sacerdos Dei altissimi,

19. benedixit ei, &

¶. 14. proche parent, son neveu. ¶. 18. Ce nom signifie Roi de justice.
¶. 16. son neveu. ¶. 19. Iust, Salem signifie la paix.

UN PETIT SOUVERAIN s'APPELLE ROI. 431

sit : Benedictus Abram
Deo excelsō,
qui creavit cælum &
terram :

20. & benedictus Deus excelsus , quo protegente , hostes in manibus tuis sunt. Et dedit ei decimas ex omnibus.

21. Dixit autem rex Sodomorum ad Abram : Da mihi animas , cetera tolle tibi.

22. Qui respondit ei : Levo manum meam ad Dominum Deum excellum posseforem celi & ter-
rae.

23. quod à filo sub-
tegminis ulque ad co-
rigiam caligæ , non
accipiam ex omnibus
quæ tua sunt , ne di-
cas : Ego ditavi A-
bram.

24. exceptis his ,
que comederunt ju-
venes , & partibus
virorum , qui vene-
runt mecum , Aner ,
Escol , & Mambré :
isti accipient partes
suas.

sant : Qu'Abram soit beni du Dieu très-haut , qui a créé le ciel & la terre ;

20. & que le Dieu très-haut soit beni , lui qui par sa protection vous a mis vos ennemis entre les mains. Alors Abram lui donna la dixme de tout ce qu'il avoit pris.

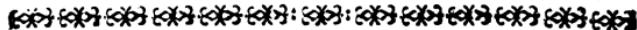
21. Or le Roi de Sodome dit à Abram : Donnez-moi les personnes , & prenez le reste pour vous.

22. Abram lui répondit : Je leve la main , & jure par le Seigneur le Dieu très-haut , possesseur du ciel & de la terre ,

23. que je ne recevrai rien de tout ce qui est à vous , depuis le moindre fil jusqu'à un cordon de soulié ; afin que vous ne puissiez pas dire : Que vous avez enrichi Abram ;

24. j'excepte seulement ce que mes gens ont pris pour leur nourriture , & ce qui est dû à ceux qui sont venus avec moi , Aner , Escol & Mambré , qui pourront prendre leur part du butin.





SENS LITTERAL.

V. I. *E*n ce temps-là, *Amraphel Roi de Sen-naar.* Sennaar est le pays de Babylone, comme il a été marqué auparavant.

Arioch Roi du Pont. Le Pont est une province d'Asie, entre la Cappadoce & le Pont-Euxin, ou la Mer-noire. Quelques-uns croient qu'*Arioch* a pu être Roi de cette Province, & tributaire du Roi d'Assyrie. D'autres, comme les Septante, retiennent le mot hebreu *Ellazar*, dont ils croient qu'*Arioch* étoit Roi, ou de Hellade ville de la Cœlesyrie.

Chedorlahomor Roi des Elamites. Les Elamites dans l'écriture se prennent pour les Perses, qui s'appellent *Elamites*, d'Elam fils de Sem, frere d'Assur, lequel a donné son nom aux Assyriens.

Thadal Roi des Nations. Par ces Nations dont *Thadal* étoit Roi, quelques-uns entendent des étrangers qui s'étoient rassemblés de diverses Provinces dans les Etats de ce Prince. D'autres croient que ce Royaume pouvoit être la Galilée, appellée *des Nations*. Et d'autres, que c'étoit quelque Province de l'Orient.

Le nom de *Roi* s'attribue souvent dans l'Ecriture à celui qui est Souverain, quand il ne le seroit que d'une seule ville, ou dans un très-petit pays. Il se donne même aux Gouverneurs de Province ; & l'on croit qu'il se doit prendre ici en cette maniere. Car il n'y a guere d'apparence que d'aussi grands Rois qu'étoient ceux d'Assyrie

&

Rois ORIENTAUX, ET DE LA PENTAPOLE. 433
& des Perses furent venus avec toutes leurs forces contre les Seigneurs de cinq petites villes, qui furent défaites aussi aisément que l'on verra qu'ils le seront dans la suite.

¶. 2. Firent la guerre contre Bara roi de Sodome. Les cinq villes qui sont nommées, composoient cette contrée de la Pentapole, c'est-à-dire, le pays des cinq villes, qui s'étendoit le long du Jourdain, où Lot avoit choisi sa demeure, comme il a été dit auparavant.

¶. 3. Ces Rois s'assemblerent dans la vallée des bois, qui est maintenant la Mer-salée. Ces cinq villes étoient dans cette vallée; & depuis l'embrasement de Sodome, elle a été changée en un lac appellé la Mer-mort, ou la Mer-salée, ou le lac Asphaltide: peut-être parceque cette terre autrefois si belle & si fertile étoit devenue aussi affreuse & aussi sterile, que si elle avoit été brûlée par l'ardeur du souffre & du sel, selon l'expression Dent. de l'Ecriture. 29. 13.

¶. 5. Et ils défirent les Raphaïtes. Raphaïm en la langue sainte, signifie d'ordinaire les geans.

Les Zuzites. Zuzim signifie forts, robustes.

Des Emîtes. Emim signifie terribles.

Ces geans appellés Raphaïm, habitoient la terre de Basan, qui est un pays au-delà du Jourdain, entre ce fleuve & les monts de Seïr & de Galaad. C'étoit dans ce pays qu'étoit la ville d'Astaroth, appellée autrement Basan & Bosra. Elle est nommée ici Astaroth-carnaïm, comme qui diroit Astaroth à deux cornes, soit à cause que cette ville étoit située sur une montagne qui avoit deux pointes; soit à cause de l'idole de la Lune que l'on peignoit avec deux cor-

E e

nes, & que l'on adoroit sous le nom de Diane.

Quelques-uns prétendent que cette idole étoit la déesse Astaroth ou Astarté, dont il est parlé si souvent dans l'Ecriture. D'autres soutiennent qu'Astarté étoit Junon. Et saint Augustin semble favoriser cette pensée, lorsqu'il dit qu'il étoit indubitable qu'en la langue Carthaginoise, qui avoit bien du rapport avec l'Hebraïque, *Junon* étoit appellée *Astarté*.

Cariathaïm étoit une ville du pays qui fut depuis habité par la tribu de Ruben au-delà du Jourdain, à l'orient de ce fleuve, & au midi de Basan.

Savé signifie vallée ou pleine. Ainsi *Savé-Cariathaïm* signifie la vallée de Cariathaïm.

Le sens de ce cinquième verset est, que ces quatre Rois orientaux qui venoient avec leurs troupes contre les Rois de la Pentapole, défirerent dans leur marche tous les peuples qui sont à l'orient du Jourdain : Scavoir ceux d'autrè de la ville d'Astaroth, les peuples de Basan que l'on appelloit *les geans*; & dans la plaine de Cariathaïm les peuples de ce pays-là, qui passoient pour des hommes vaillans, & qui se faisoient craindre.

¶. 6. *Et les Chananéens dans la montagne de Seîr.* Ces Rois défirerent aussi les Chorréens ou les Hévéens, qui habitoient le pays appellé depuis Idumée. Ils étoient au midi de la Judée, en tirant vers l'orient.

L'Idumée étoit séparée de la Judée par les montagnes de Seîr.

Fusqu'aux campagnes de Pharan. Pharan est un grand désert près de la Mer-rouge, sur le

QUEL A ESTÉ MÉCHISÉDECH. 435
bord de laquelle il y a une ville & un promontoire
de ce nom.

¶. 7. *Ils vinrent à la fontaine de Misphat.*
C'est cette fontaine qui sortit miraculeusement
du rocher que Moïse frappa de sa verge dans le
desert de Sin, qui fut appellée *l'eau de contradiction*,
à cause du murmure des Israélites. Elle est
appelée *la fontaine de Misphat*, c'est-à-dire,
du jugement, parceque Dieu se fit justice à lui-
même en ce lieu-là, en confondant par un mira-
cle le murmure de son peuple.

La ville de Cadès près de laquelle fut fait ce
miracle, étoit une ville vers les frontières de l'I-
dumée. L'on croit qu'elle fut appellée de ce nom
qui signifie *saintification*; parceque Dieu y fut
sanctifié, selon l'expression de l'Ecriture, c'est-à-
dire, qu'il y fit éclater sa sainteté, sa justice &
sa puissance contre les murmures & les plaintes
des Israélites.

Tout le pays des Amalecites. C'est-à-dire, tout
le pays qui fut depuis habité par ceux qui prirent
le nom d'*Amalecites d'Amalech*, l'un des enfans
d'Esaii. Ils habitoyent la campagne de Pharan, au
milieu de la terre promise.

Les Amorrhéens descendoient de l'un des fils
de Chanaan, nommé Amorhéus, & occupoient
plusieurs pays au-deçà & au-delà du Jourdain.
Ceux dont il est parlé ici, étoient au-delà de ce
fleuve dans la partie meridionale de la Judée,
puisque'ils demeuroient dans le territoire d'Asason-
thamar, qui étoit une ville près de la Pentapole
sur le bord de la Mer-mortue, laquelle est appel-
lée ailleurs *Engaddi*.

¶. 13. *Abram hébreu.* Voyez ce qui a été dit au
chap. II. v. 14.

¶. 15. *Ayant rangé ses gens.* Autrement. Ses compagnons. Mambre & ses deux frères se joignirent à Abraham, & l'on croit que chacun d'eux mena ses gens avec lui.

¶. 18. *Mais Melchisedech Roi de Salem.* Plusieurs Juifs croient que Melchisedech étoit Séym fils de Noé. Il est certain que Séym vivoit encore en ce temps-là : mais il est encore plus certain qu'il ne peut avoir été Melchisedech ; *Hebr. 7.* puisque saint Paul dit que l'Écriture *ne nomme nulle part ni le pere ni la mere de Melchise-dech*, & qu'elle marque expressément le pere de Séym.

Plusieurs saints Docteurs ont crû au-contreire que Melchisedech étoit Gentil, & de la race des Chananéens, mais adorateur du vrai Dieu, comme a été Job, & quelques autres. *Salem*, dont il étoit Roi, est la même ville que *Jérusalem*, & Joseph l'en fait le fondateur.

Les Juifs croient que Melchisedech offrit seulement à Abraham du pain & du vin, pour rafraîchir ses gens. Mais le Saint-Esprit parlant par la bouche de saint Paul, fait assez voir que c'est par une lumière du ciel, que l'Eglise a pris cette oblation si ancienne du pain & du vin, comme la figure du sacrifice qu'elle offre tous les jours à Dieu sur nos autels, selon qu'il sera marqué dans le Sens spirituel.

Quelques - uns demandent si Abraham pouvoit justement combattre ces cinq Rois qui ne lui avoient fait aucun tort, & qui paroisoient même avoir un juste sujet de déclarer la guerre aux Princes de la Pentapole, qui ayant été

GENEROSITÉ ET SAGESSE D'ABRAHAM. 437
auparavant leurs tributaires , s'étoient depuis soustraits à leur domination. Mais il est aisé de répondre que cette domination étant injuste & tyrannique , ces Princes avoient raison de faire tous leurs efforts pour s'en délivrer , & Abraham de les secourir , & de donner en même-temps une preuve éclatante de l'amitié sincere & genereuse qu'il avoit toujours conservée pour Lot son neveu.



S E N S S P I R I T U E L.

¶. 9. jusqu'au 17. *Q* Uatre Rois donnerent la bataille contre cinq. Les Rois de Sodome & de Gomorrhe furent mis en fuite , & leurs gens taillés en pieces. Les vainqueurs emmenerent parmi le butin Lot fils du frere d'Abraham. Abram en ayant été averti , prit avec lui l'élite de ses serviteurs , au nombre de trois cents dix-huit ; poursuivit ces quatre Rois ; fondit sur ses ennemis durant la nuit ; les tailla en pieces ; & ramena tout le butin q's'ils avoient pris , avec Lot son neveu.

La generosité , le courage & la sagesse paroissent également dans l'action si extraordinaire de ce saint Patriarche. Lorsque Lot se sépare de son oncle pour aller à Sodome , il n'est point dit qu'Abraham lui donna de nouvelles assurances de son amitié. Les Saints ne croient pas souvent devoir dire tout ce qu'ils ont dans le cœur pour le service des autres : mais ils sont prêts de le faire , & ils le font effectivement lorsque l'oc-

*1. Joan.
3. 10.* casion s'en présente : *Ils n'aiment pas de bouches & en paroles*, comme dit saint Jean, *mais par des œuvres & en vérité.*

Plus Lot avoit témoigné de froideur & d'indifférence en se séparant d'Abraham sans lui en faire d'excuses, & sans lui demander conseil sur le choix du lieu où il devoit demeurer ; plus Abraham prend plaisir à témoigner d'ardeur & de promptitude à le secourir dans l'extrémité où il étoit réduit, & à le retirer des mains des ennemis au peril même de sa propre vie.

Cette générosité est soutenue par un courage & une fermeté que la grande foi lui inspire. Il ne considère point que ce qu'il peut armer de gens de guerre, qu'il prend de sa maison même, & de trois de ses alliés, n'est rien lorsqu'il s'agit de combattre l'armée victorieuse de quatre Rois, qui venoient d'en défaire cinq autres. Il est persuadé qu'il ne doit rien craindre, puisqu'il combat pour Dieu & pour la justice. Et il a dans le cœur ce que l'Ecriture a dit depuis : Que celui qui préside aux combats, fait vaincre également ou avec beaucoup, ou avec peu de troupes, que le vrai courage vient du ciel, & que Dieu le donne à qui il lui plaît.

Il attend néanmoins de telle sorte tout le succès de ses armes du secours de Dieu seul, qu'il n'omet rien de tout ce que l'art & la prudence des plus sages Capitaines auroit pu faire en une telle rencontre. Il met la principale espérance de la victoire dans la promptitude & la vigueur avec laquelle il va fondre sur ses ennemis. Il les attaque durant la nuit après avoir partagé ses gens en diverses bandes, afin que

ne pouvant discerner ni le nombre ni la force de ceux qui se jettoient sur eux avec tant de hardiesse , la surprise où ils se trouveroient avec la frayeur qui s'accroît encore durant la nuit , leur fit perdre le jugement , & leur persuadât qu'il ne leur restoit aucune esperance de sauver leur vie que dans la fuite.

Ainsi toute sa conduite est pleine de courage & de sagesse , & encore plus de foi & de pieté , qui lui met déjà dans le cœur ce que Melchisedech lui dit ensuite , Qu'il ne doit une si grande & une si glorieuse victoire qu'à la seule protection de celui qui gouverne souverainement tout ce qui se passe dans le ciel & dans la terre,

¶. 18. 19. Mais Melchisedech Roi de Salem , offrant du pain , parcequ'il étoit Prêtre du Très-haut , benit Abraham , en disant : Beni soit Abraham du Dieu très - haut qui a créé le ciel & la terre . Dans cette action si singuliere de Melchisedech , dit saint Augustin , nous voyons marqué ^{Augustin.} _{de Civ.} "Dei , clairement pour la premiere fois le sacrifice ^{"lib. 16.} _{cap. 22.} que l'Eglise de J E S U S - C H R I S T offre maintenant à Dieu dans toute la terre . C'est ainsi " que s'est accomplie cette prophetie , que David " a prononcée de J E S U S - C H R I S T tant de siecles avant son Incarnation : *Vous êtes le Prêtre "Psal. éternel selon l'ordre de Melchisedech . Il ne dit pas " 109. 4. "selon l'ordre d'Aaron : parceque le sacerdoce de " l'ancienne loi devoit être aboli par celui de " J E S U S - C H R I S T , lorsque le temps est venu auquel les ombres devoient ceder à la vraie lumiere qui est J E S U S C H R I S T : Tu es Sacerdos in " Augus. ibid. " aeternum secundum ordinem Melchisedech . Non "*

E e iiiij

secundum ordinem Aaron : qui ordo fuerat auctor
rendus , illucescentibus rebus , qua illis umbris
prenotabantur .

Et comme le même saint Augustin dit au même endroit : Qu'Abraham est beni par Melchisedech , du sacerdoce duquel saint Paul dans son Epître aux Hebreux , dit beaucoup de choses très-grandes & très-divines ; nous en toucherons ici quelques-unes , que nous réduirons sous certains chefs . Car il n'y a rien que l'on doive plus souhaiter , que de voir que le Saint-Esprit se rende lui-même l'Interprète de lui-même , & qu'il nous éclaircisse par la bouche de saint Paul un mystère qu'il nous avoit marqué en figure par celle de Moïse , quinze cens ans avant ce saint Apôtre .

Hebr. 7. Saint Paul écrivant aux Hebreux rapporte le passage de David : *Le Seigneur a juré , & son serment demeurera immuable , que vous serez le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech .* Delà il conclut que *Melchisedech , appellé le Prêtre du Dieu très-haut en cet endroit de l'histoire de Moïse , est l'image du Fils de Dieu , comme Prêtre & Pontife éternel .*

Premierement : Parceque le nom même de *Melchisedech* , signifie dans la langue sainte , *Roi de justice , & Salem* dont il étoit Roi , signifie *la paix* . Or ces deux noms sont donnés à J E S U S - C H R I S T en plusieurs endroits de l'Ecriture , où il est appellé le *Juste par excellence , Dominus justus noster , & le Prince de la paix . PRINCEPS pacis .*

Secondement : En ce que l'Ecriture ne parle ni du pere , ni de la mere , ni de la genealogie de *Melchisedech* ; pour marquer par ce silence my-

LOI ANCIENNE ABOLIE PAR LA NOUVELLE. 44.

sterieux qu'il est l'image de celui qui n'a qu'un Pere dans le ciel, qui n'en a point eu sur la terre, & dont il est dit, que sa generation est inef-fable.

3. En ce que l'Ecriture ne marque ni la naiss-^{Ibid. 3.}
fance, ni la fin de la vie de Melchisedech, com-^{24. 27.}
me étant la figure de J E S U S - C H R I S T , qui
est le Prêtre auquel nul ne succède, comme dans
la loi les Pontifes succédoient les uns aux autres:
parcequ'il est le Prêtre éternel, & qui n'offre
point le sacrifice comme les Prêtres de la loi,
premierement pour ses propres pechés, & ensuite
pour ceux des autres, parcequ'il est la sainteté
même,

4. La grandeur du sacerdoce de J E S U S -
C H R I S T figuré par celui de Melchisedech,
paroît en ce que les autres Prêtres, comme dit Hebr. 7.
saint Paul, ont été établis sans serment; au-lieu ^{20. 24.}
que J E S U S - C H R I S T l'a été avec serment, Dieu
lui ayant dit dans le Pseaume: Le Seigneur a psalm.
juré, & son serment demeurera immuable, que ^{109. 4.}
vous serez le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchi-
sedech.

Saint Paul conclut encore du sacerdoce de Melchisedech, qui est l'exemple & le modèle de celui de J E S U S - C H R I S T , & de ce qui se passa alors entre Melchisedech & Abraham, que la loi judaïque a été abolie, comme impuissante & Hebr. 7.
inutile, par la loi de J E S U S - C H R I S T . ^{18.}

1. Parceque Melchisedech, comme il est re- ^{Ibid. 7.}
présenté dans cette histoire de la Genèse, pa-^{6.}
roît plus grand qu'Abraham, qui est le chef des
Patriarches, puisqu'il bénit Abram, étant in- ^{Ibid. 7.}
dubitable que celui qui est bénit est inférieur à celui

442 GENÈSE. CHAP. XIV. SENS SPIR.
qui le benit : & puisqu'il reçoit d'Abraham la
dixme des déponiess qu'Abraham avoit rempor-
tées, qui est un droit qui appartient proprement
aux Prêtres établis de Dieu selon la loi.

Saint Paul ajoute , qu'ainsi que Melchisedech
a paru en cela au-dessus d'Abraham , il a eu
aussi le même avantage *au-dessus de Levi* , du-
quel est sorti Aaron chef de tous les Prêtres de
l'ancienne loi , *puisque Levi étoit alors renfermé*
^{¶br. 10.} *en la personne d'Abraham* son ayeul , doit être
considéré comme ayant rendu à Melchisedech
la même soumission qu'Abraham lui a rendue.
Puis donc qu'il s'éleve un nouveau Prêtre , figu-
ré en la personne de Melchisedech qui paroît
plus grand qu'Abraham , que Levi & Aaron ,
chefs de tous les Pontifes du vieux Testament :
Il est visible , dit saint Paul , *que Dieu ayant*
^{¶bid. 7.} *établi ce nouveau Pontife , & le sacerdoce étant*
^{¶2.} *changé , il faut nécessairement que la loi soit aussi*
changée.

^{¶bid. 7.} 2. La même vérité paroît encore , en ce que
^{¶3. 14.} les Prêtres de l'ancienne loi devoient être neces-
sairement de la tribu de Levi. Et néanmoins il
est certain , dit saint Paul , que JESUS-CHRIST ,
appelé par le Saint-Esprit dans ce Psaume de
David le Prêtre éternel , n'étoit point de la tribu
de Levi , mais de la tribu de Juda , dont nul n'a
jamais servi à l'autel , & qu'ainsi il n'a point été
Prêtre selon l'ordre d'Aaron , mais selon l'ordre
& l'exemple de Melchisedech. D'où l'en doit
^{¶bid. 12.} conclure , selon le même Apôtre , que l'alliance
ancienne est abolie aussi bien que le sacerdoce an-
cien , afin que la figure fasse place à la vérité , &
la vieille loi à la nouvelle.

C'est ainsi que saint Paul fait voir en l'explication de cette admirable figure tracée en ce qui se passa alors entre Abraham & Melchisedech, la destruction du Judaïsme, & l'établissement de la Prêtrise & de la Religion de J E S U S-C H R I S T.

Il n'explique pas en ce lieu le mystère de nos autels, où J E S U S-C H R I S T nous donne son corps & son sang adorable sous les espèces du pain & du vin, selon qu'il fut représenté clairement alors par *le pain & le vin que Melchisedech offrit comme étant le Prêtre du Dieu très-haut*, parceque, selon la remarque d'un savant Interprète, le but de ce saint Apôtre en cette Epître, *in hunc locum*, n'étoit que de persuader aux Juifs *l'impuissance Pauli, & l'inutilité de leur loi*, & l'excellence de la loi de J E S U S-C H R I S T que Dieu avoit substituée en sa place.

Mais ce même Apôtre explique si clairement & si fortement ailleurs ce même mystère de nos autels, où J E S U S-C H R I S T nous donne sous les voiles du pain & du vin la vérité de son Sacrement ineffable, qui fut alors figuré par le sacrifice de Melchisedech ; & les saints Docteurs de l'Eglise conspirent tellement tous ensemble à faire voir la vérité de ce mystère dans l'explication de cette figure si sainte & si ancienne, que les herétiques de ces derniers temps ont mieux aimé reconnoître & condamner avec une hardiesse pleine d'impétue, ce consentement général & cette tradition de tous les Saints & de tous les siècles, que de la défausser, ou par une ignorance qui leur a paru honteuse, ou par une opiniâtreté qu'ils ont bien

vû être entièrement insoutenable.

Ce mystère donc de nos autels paroît clairement, selon ces Saints, dans ce que fit alors Melchisedech en qualité de Prêtre & de Pontife du Très-haut à l'égard d'Abraham & des gens de guerre qui le suivoient. Car comme Prêtre, il offrit premierement à Dieu en sacrifice le pain & le vin, & il en distribua ensuite une grande abundance à toute l'armée d'Abraham.

C'est ainsi que l'Eglise nous enseigne avec tous les Saints, que le sacrifice de JESUS-CHRIST est en même-temps, & *un Sacrifice & un Sacrement*, c'est-à-dire, qu'il est un sacrifice d'immolation, & un sacrement de communion. Et qu'après que JESUS-CHRIST a offert à son Pere son corps & son sang réellement présent sous les especes & les apparences du pain & du vin, il fait part de ce même corps & de ce même sang à tous ceux, qui en qualité d'enfans & de membres de JESUS-CHRIST, sont dignes de s'asseoir à cette divine table.

Il est remarquable que cette histoire, étant la figure de ce qui se passe dans l'Eglise, le pain & le vin qui marquent si clairement le mystère de nos autels, sont donnés à ceux qui suivent Abraham pere de tous les fidelles, c'est-à-dire, à ceux qui sont les imitateurs de sa foi.

Secondement, qu'ils sont donnés à ceux qui ont beaucoup travailé, non d'un travail commun, mais qui viennent d'essuyer les travaux d'un grand combat selon la parole de saint Paul, qui est aussi vraie de la nourriture de l'ame que *2. Thess. 10. de celle du corps : Que celui qui ne travaille point, ne mange point.*

Troisièmement, que le pain & le vin sont donnés à des soldats victorieux, selon cette parole de l'Apocalypse : *Je donnerai la manne cachée à Apoc. 22 celui qui sera victorieux*, c'est-à-dire, à celui qui se déclare la guerre à lui-même, qui combat son humeur & ses habitudes enracinées ; & qui dans cette guerre toute interieure reconnoît que *c'est Dieu seul qui apprend à combattre*, & qui le fait vaincre par la vertu de JESUS-CHRIST, selon la parole de saint Paul.

¶. 21. 22. 23. 24. *Le Roi de Sodome dit à Abram* : Donnez-moi les personnes, & prenez le reste pour vous. Abram lui répondit : Je jure par le Seigneur, le possesseur du ciel & de la terre, que je ne recevrai rien de tout ce qui est à vous, excepté ce qui est dû à ceux qui sont venus avec moi, Aner, Esoel, & Membré, afin que vous ne puissiez pas dire : *Fai enrichi Abram.*

Il y a un rehaussement de cœur, dit saint Augustin, qui ne s'élève pas contre Dieu, comme in Ps. 130. l'orgueil, mais qui s'élève vers Dieu. Et ce rehaussement est celui d'une ame magnanime & généreuse, qui connaissant par une pleine persuasion la grandeur & la bonté toute-puissante de Dieu, & sachant qu'elle lui doit tout & qu'il est au-dessus de tout, dédaigne tout ce qui n'est pas Dieu, & ne veut rien recevoir que de lui seul.

C'est dans ce sentiment si élevé, & en même-temps si humble, qu'Abraham se rehausse au-dessus de tout ce qui est humain, & s'abaisse sous la majesté de Dieu, répond au Roi de Sodome, qui lui abandonnoit ce qu'il y avoit de plus riche parmi son peuple, & lui dit :

Je jure par le Seigneur le Dieu très-haut ; possesseur du ciel & de la terre , que je ne recevrai rien de vous, non pas même un fil ni un cordon de foulié. Il parle avec la générosité d'un serviteur & d'un ami de Dieu , & du dominateur du ciel & de la terre ; comme le favori d'un Prince qui regneroit seul sur une grande partie du monde , croiroit faire injure au Roi son maître , de recevoir quelque chose d'un homme qui ne serait rien au prix de celui qu'il sert , duquel il reconnoît qu'il a tout reçù , & dont il attend toute sa grandeur.

Cette générosité d'Abraham est accompagnée de discréption & de justice. Car au même-temps qu'il renonce à tout ce que lui offre le Roi de Sodome , il en excepte *Antr, Ecol, & Mambré*, qui étoient trois personnes considérables , avec lesquelles il étoit uni d'alliance & d'amitié. Et il déclare que comme ils ont été avec lui pour reprendre les dépouilles du peuple de Sodome sur quatre Rois victorieux , il est juste qu'ils aient part aussi à tout le butin , comme ils en avoient eu au peril & à la victoire.

La raison même que ce saint Patriarche donne d'une conduite si généreuse & si désintéressée , est pleine de sagesse , & elle enferme une instruction très-importante pour ceux qui veulent servir Dieu avec une exacte fidélité. Je ne reçois rien de ce que vous m'offrez , dit ce Saint au Roi de Sodome , *de peur que vous ne disiez que vous avez enrichi Abram.* Abraham étoit déjà très-riche. Il n'avoit point eu besoin du Roi de Sodome pour acquérir ces grands biens. Il ne dépendoit de personne. Il étoit con-

GENEROSITÉ DES SAINTS. SAINT ORGUEIL. 447
sideré comme un Prince , & comme un Prince puissant , ainsi qu'il venoit de le faire voir par cette action de guerre , dont il étoit sorti avec tant de gloire .

C'auroit donc été & contre la raison & contre la vérité , qu'on eût pû soupçonner qu'il auroit dû ou sa grandeur ou ses richesses au Roi de Sodome , quand même il auroit pris sa part de ce butin . Mais il ne veut rien devoir à un Prince infidèle , & apparemment aussi corrompu que l'étoit son peuple . Et il ne veut point que ce Prince puisse dire même faussement qu'il a fait Abraham ce qu'il étoit . Il veut que sa réputation soit à couvert de ces bruits , qui aturoient été injurieux , & à sa personne , & à la grandeur de Dieu . Il ne se conduit point en cela par un faste humain , ni par un orgueil qui ne regarde que lui-même . Il agit par une véritable fidélité envers Dieu , & par le seul desir de lui rendre gloire .

C'est ainsi que se sont conduits autrefois de grands Saints en des rencontres semblables . Ils ont ménagé leur réputation avec une circonspection pleine de sagesse , afin que leur conduite , bien-loin d'être à scandale aux faibles , pût servir d'exemple & d'un sujet d'édification à tous les fidèles . S'il est arrivé quelquefois que des personnes puissantes leur aient voulu procurer des établissements très-avantageux , dans la pensée que se les étant attachés par ces graces , ces Saints se porteroient ensuite à favoriser les desseins de leurs bienfaiteurs ; sans se mettre si fort en peine s'ils seroient conformes aux règles & aux intérêts de Dieu & de son Eglise : ils ont refusé ces faveurs humaines avec une fermeté

448 GENÈSE. CHAP. XIV. SENS SPIR.

pleine de modestie & de respect, aimant mieux s'exposer au ressentiment & à l'aversion même de ces personnes , que de blesser en la moindre chose la tendresse de leur conscience , & la parfaite fidélité qu'ils devoient à Dieu.

C'est ce qui a fait accuser d'orgueil de grands Saints , lorsqu'ils agissoient avec une humilité très-sincère , mais en même- temps très-gene-
Paulin,
» *reuse*. Car il y a un saint orgueil , comme dit saint
epist.
21. ad " Paulin , *sancta superbia* , c'est-à-dire , qu'il y a
aman. » une élévation qui tient de la sublimité des Anges
» & de la gloire du paradis. Il y a , comme ajoute le
» même Saint , une ambition chrétienne & toute di-
» vine , qui rendant à toutes les puissances hu-
maines ce qui leur est dû , selon la parole de
JESUS CHRIST , dédaigne d'assujettir son cœur à
un moindre maître qu'à Dieu , ni d'acquerir
une moindre gloire que celle du ciel : *Sancta ca-*
lum ambitione perentes.

Comme rien n'est si glorieux à la Religion Chétienne que cette haine magnanime qui a fait dire autrefois aux Payens mêmes , au rapport de saint Chrysostome : Combien est puissant le Dieu des Chrétiens , puisque des hommes il en fait des Anges ! Il étoit juste qu'Abraham , qui est consideré par les Saints comme le modèle de toute vertu , le fût encore de celle-ci qui éclate particulierement entre les autres : & que la conduite qu'il a gardée en cette rencontre , fût deux mille ans avant les temps apostoliques , le modèle d'une magnanimité digne des Apôtres.

SUITE DE LA GENÈSE.

S U I T E
D E L A
G E N E S E
T R A D U I T E E N F R A N C O I S ,
A V E C L' E X P L I C A T I O N
du sens litteral & du sens spirituel.

Tirée des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques.



A P A R I S ,
G U I L L A U M E D E S P R E Z , Imprimeur &
Libraire ordinaire du Roi ,
Chez { E T
J E A N - B A P T I S T E D E S E S S A R T Z , Libraire
rue S. Jacque , à S. Prosper & aux trois Vertus .
M. D C C . XI.
Avec Approbations , & Privilege de Sa Majesté.



S U I T E D E L A G E N E S E.

C H A P I T R E X V.

1. **H**is itaque transactis, factus est sermo Domini ad Abram per visionem, dicens: *Noli timere, Abram, ego protector tuus sum, & merces tua magna nimis.*

2. *Dixitque Abram: Domine Deus: quid dabis mihi? Ego vadam abiique libe-*

APrès cela [¶] le Seigneur ^{Avant} parla à Abram dans une [¶] vision, & lui dit: Ne craignez point, Abram, je suis votre protecteur [¶], & votre récompense infinitement grande.

2. Abram lui répondit: Seigneur *mon* Dieu, que me donnerez-vous? Je mourrai sans

¶. i. Hebr. post hæc verba, verbum pro re, hebraïsm.
Ibid. Hebr. votre bouclier.

enfans , & ce Damascus est le fils d'Eliezer Intendant de ma maison.

3. Pour moi , ajoûta-t-il , vous ne m'avez point donné d'enfans , ainsi le fils de mon serviteur sera mon heritier.

4. Le Seigneur lui répondit aussi-tôt : Celui - là ne sera point votre heritier ; mais vous aurez pour heritier celui qui naîtra de vous.

5. Et après l'avoir fait sortir dehors , il lui dit ? Levez les yeux au ciel , & comptez les étoiles , si vous pouvez. C'est ainsi , ajoûta-t-il , que se multipliera votre race.

6. Abram crut à Dieu , & sa foi lui fut imputée à justice.

7. Dieu lui dit encore : Je suis le Seigneur qui vous ai tiré d'Ur en Chaldée , pour vous donner cette terre afin que vous la possédiez.

8. Abram lui répondit : Seigneur mon Dieu , comment puis-je connoître que je dois la posséder ?

9. Le Seigneur lui repliqua : Prenez // une vache de trois ans , une chevre de trois ans , & un belier qui soit de trois

¶. 9. lett. Prenez-moi,

ris : & filius procura-
toris domus meæ iste
Damascus Eliezer.

3. Addiditque A-
bram : M:hi autem
non dedisti semen :
& ecce vernacula
meus , heres meus
erit.

4. Statimque ser-
mo Domini factus est
ad eum , dicens : Non
erit hic heres tuus :
sed qui egredietur de
utero tuo , ipsum ha-
bebis heredem.

5. Eduxitque eum
foras , & ait illi : Su-
spice cœlum , & nu-
mera stellas , si po-
tes. Et dixit ei : Si
erit semen tuum.

6. Credidit Abram
Deo , & reputatum
est illi ad iustitiam.

7. Dixitque ad eum :
Ego Dominus qui e-
duxī te de Ur Chal-
daeorum , ut dare
tibi terram istam , &
possideres eam.

8. At ille ait : Do-
mine Deus , unde
scire possum , quod
possessurus sim eam?

9. Et respondens
Dominus : Sune , in-
quit , mihi vacca
triennem , & capra
trimam , & arietem
agnorum trium , tuc-

SACRIFICE D'ABRAHAM. 45^e

turem quoque & co-
lumbam.

10. Qui tollens uni-
versa hæc, divisit ea
per medium, & utrat-
que partes contra se
altrintecus posuit : a-
ves autem non divisit.

11. Descenderunt
que volucres super ca-
davera, & abiebat
eas Abram.

12. Cumque sol oc-
cumberet, soror ir-
ruit super Abram, &
& horror magnus &
tenebrosus invaser-
it eum.

13. Diqumque est
ad eum : Scito præ-
noscens quod pere-
grinum futurum sit
femem tuum in terra
non sua, & subjicient
eos servituri, & affli-
gent quadragesitis
annis.

14. Verumtamen
gentem, cui servituti
sunt, ego judicabo :
& post hæc egredien-
tur cum magna sub-
stantia.

15. Tu autem ibis

ans aussi, avec une tourterelle
& une colombe.

10. Abram prenant donc
tous ces animaux les divisa par
la moitié, & mit les deux par-
ties qu'il avoit coupées vis-à-vis
l'une de l'autre[¶]; mais il ne
divisa point la tourterelle, ni
la colombe[¶].

11. Or les oiseaux venoient
fondre sur ces bêtes mortes,
& Abraham les en chassoit.

12. Lorsque le soleil se cou-
choit, Abram fut surpris d'un
profond sommeil, & il tomba
dans un horrible effroi se trou-
vant comme tout enveloppé de
ténèbres.

13. Alors il lui fut dit :
Sachez dès maintenant que
votre posterité demeurera dans
une terre étrangère, & qu'elle
sera réduite en servitude, &
accablée de maux pendant qua-
tre cens ans.

14. Mais j'exercerai mes ju-
gements sur le peuple auquel ils
feront assujettis ; & ils sortir-
ront ensuite de ce pays-là avec
de grandes richesses.

15. Pour vous, vous irez en

¶. 10. expl. laissant un espace pour passer entre deux, jurer une alliance.
11. bid. lett. il ne divisa point selon l'ancienne maniere de les oiseaux.

Ff ij

paix avec vos peres mourant dans une heureuse vieillesse.

16. Mais vos descendants viendront en ce pays-ci après la quatrième génération, parce que la mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie présentement.

17. Lors donc que le soleil fut couché, il se forma une obscurité tenebreuse; il parut un four d'où sortoit une grande fumée; & l'on vit une lampe ardente qui passoit au travers de ces bêtes divisées.

18. En ce jour-là, le Seigneur fit alliance avec Abram, en lui disant: Je donnerai ce pays à votre race, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate¹⁵,

19. Tout ce que possèdent les Cinéens, les Cenezéens, les Cedmonéens,

20. les Herhéens, les Pherezéens, les Raphaïtes,

21. les Amorrhéens, les Chananeens, les Gergeséens, & les Jebuséens.

ad patres tuos in pa-
ce, sepultus in senectute bona.

16. Generatione
autem quartâ rever-
tentur huc: neendum
enim completæ sunt
iniquitates Amor-
rhæorum usque ad
præsens tempus.

17. Cum ergo oc-
cubuisse sol, facta
est caligo tenebrosa,
& apparuit clibanus
fumans, & lampas
ignis transiens inter
divisiones illas.

18. In illo die pe-
pigit Dominus fœ-
dus cum Abram, di-
cens: Semini tuo da-
bo terram hanc à
fluvio Ægypti usque
ad flumen magnum
Euphratem,

19. Cinæos, &
Cenezzos, Cedmo-
næos,

20. & Hethæos, &
Pherezæos, Raphaïm
quoque,

21. & Amorrhæos,
& Chananzos, &
Gergesæos, & Jebu-
sæos.

*. 15. Lettre bonne.
*. 18. cette prédiction ne sonne de David & en celle de Salomon.
c'est accomplie qu'en la per-



SENS LITTERAL.

V. 1. *A* Près cela le Seigneur parla à Abram dans une vision. Nous voyons ici une des manières en laquelle il a été dit auparavant que Dieu se fait connoître aux hommes. Et il paroît par le verset cinquième, que cette vision ne se fit pas la nuit, ni dans le sommeil, mais le jour, & vraisemblablement par une apparition sensible.

V. 2. *Seigneur mon Dieu, que me donnerez-vous?* C'est comme si Abraham disoit : Seigneur, vous me comblez de richesses ; mais le plus grand de tous les biens est d'avoir des enfans à qui nous laissions en mourant ce que nous aurons possédé pendant notre vie. Mon serviteur en ce point est plus heureux que je ne suis.

Je mourrai sans enfans, & Eliezer Intendant de ma maison a un fils, qui est ce Damas, autrement : Et l'Intendant de ma maison a un fils qui est Eliezer de Damas. Saint Jérôme dit que ce fut Damas fils d'Eliezer, qui fonda la ville de Damas, & lui donna son nom.

V. 3. *Le fils de mon serviteur sera mon héritier.* Il semble qu'Abraham se souvenant que Dieu lui avoit promis de lui donner une nombreuse postérité, & se voyant sans enfans, pensa d'abord à adopter le fils de son serviteur, afin que la promesse de Dieu s'accomplisse en cette sorte.

V. 8. Seigneur mon Dieu, comment pourrai-je connoître que je dois posséder cette terre ? Abraham n'besite point en cette rencontre, selon le témoignage que saint Paul lui rend : mais étant certain de la chose, dit saint Augustin ; il demande d'être instruit plus particulièrement de la maniere dont elle devoit s'accomplir, comme on l'expliquera dans le Sens spirituel.

V. 10. Abram prenant ces animaux les divisa par la moitié. C'étoit une coutume des Anciens lorsqu'ils vouloient faire une alliance, de couper en deux un animal, & de faire passer ceux qui faisoient l'alliance entre les deux parties qu'ils avoient coupées. Ils croyoient faire ainsi comme une espece d'imprecation contre ceux qui violeroient les premiers l'alliance, & comme un souhait qu'ils fussent traités de la même maniere que l'avoient été ces bêtes coupées en deux. De là vient cette menace de Dieu dans Jeremie : Je traiterai ceux qui n'ont point gardé l'alliance & les promesses dont ils étoient convenus en ma présence, comme le veau qu'ils avoient coupé en deux, ayant passé ensuite entre ces deux parts, dont ils avoient mis l'une d'un côté & l'autre de l'autre : *Concidetur vitulum in duas partes, & transierunt inter divisiones ejus.*

Dieu donc s'accorde ici à la conduite des hommes ; & voulant assurer Abraham de l'alliance qu'il faisoit avec lui & avec sa posterité, il lui ordonne de faire les mêmes choses que faisoient les hommes, lorsqu'ils vouloient s'unir par une alliance qui demeurât ferme pour jamais.

¶. 10.... Mais il ne divisa point la tourterelle ni la colombe : parceque Dieu lui avoit ordonné de les prendre pour les lui sacrifier.

¶. 11. Lorsque les oiseaux venoient fondre sur ces bêtes mortes. C'est-à-dire, les oiseaux qui se nourrissent du sang & de la chair des bêtes, ou vives ou mortes.

¶. 12. Abram fut saisi d'un profond sommeil. Les Septante marquent que ce fut une *extase*, & les saints Peres ne doutent pas que ce *sommeil* ne fut accompagné d'un ravisement dans lequel Abraham vid ce qui devoit arriver à sa posterité. Ce fut la vûe de cette dure servitude, dans laquelle devoient tomber ses descendants en Egypte, qui lui causa cette grande horreur dont il fut saisi.

¶. 13. Votre postérité pendant quatre cens ans se trouvera dans une terre étrangere. Depuis la naissance d'Isaac fils d'Abraham, jusqu'à la sortie des Israélites hors de l'Egypte, on compte quatre cens cinq ans. Mais l'Ecriture se sert d'ordinaire des nombres parfaits sans y joindre les plus petits. Pendant tout ce temps les descendants d'Abraham furent étrangers, ou dans la terre de Chanaan, cent quatre-vingt-dix ans, ou dans l'Egypte, deux cens quinze ans. Et ce fut dans l'Egypte qu'ils souffrirent cette servitude & ces grands maux que Dieu prédit ici à Abraham.

Il ne faut pas s'étonner que le *pays de Chanaan* soit appellé ici *une terre étrangere*, à l'égard des Israélites, quoique Dieu l'eût promise d'une maniere si expresse & si formelle à Abraham & à sa postérité : puisqu'ils n'en ont

point été vraiment les maîtres qu'après qu'ils furent sortis de l'Egypte , & qu'avant cela ils . 15. n'y habiterent que comme étrangers : *Abraham lui-même n'y ayant pas possédé un pied de terre*, comme dit saint Etienne.

¶. 14. *Mais j'exercerai mes jugemens sur ce peuple auquel ils seront assujettis.* C'est-à-dire , sur Pharaon & sur les Egyptiens , que Dieu frappa alors de playes si dure & si étonnantes.

¶. 16. *En la quatrième génération ils reviendront en ce pays-ci.* Le mot de *génération* se prend ici pour un siècle , & marque les quatre cens ans qui se sont passés depuis la naissance d'Isaac jusqu'à la délivrance du peuple.

D'autres entendent le mot de *génération* simplement à la lettre , parcequ'ils soutiennent quo depuis l'entrée des Israélites en Egypte jusqu'à leur délivrance , il n'y eut en effet que quatre *générations* , comme on le peut voir dans les deux tribus de Juda & de Levi . Car de Pharès fils de Juda nāquit Efron ; d'Efron , Aran ; d'Aran , Aminadab ; & d'Aminadab , Naaffon qui sortit de l'Egypte . Ainsi de Caath fils de Levi nāquit Amram ; d'Amram , Moïse & Aaron ; d'Aaron , Eleazar ; & d'Eleazar , Phinées .

¶. 16... *Parce que la mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie.* C'est-à-dire , que les Amorrhéens descendus de Chanaan , & les autres peuples voisins qui habittoient ce pays , auquel Chanaan avoit donné son nom , n'étoient pas encore montés à ce comble de crimes , après lequel Dieu avoit résolu de les punir , & de les chasser de cette terre qu'ils occupoient , pour établir en leur place les Israélites .

¶. 17. Il parut un four d'où il sortoit une grande fumée, & une lampe ardente qui passoit au-travers de ces bêtes divisées. Ce four avec l'épaisse fumée qui en sortoit, pouvoit marquer la servitude si dure à laquelle les Israélites furent réduits, qui est appellée ailleurs dans l'Ecriture, la fournaise de l'Egypte, & une fournaise de fer.

La lampe ardente peut représenter Dieu même, qui après avoir tiré son peuple de cet esclavage, le conduissoit pendant la nuit sous la figure d'une colonne de feu. Et ainsi Dieu, donc, cette lampe étoit l'image, passa lui-même en quelque sorte au-travers de ces bêtes coupées en deux, pour confirmer l'alliance qu'il faisoit avec Abraham. Et il est vraisemblable qu'Abraham y passa aussi, & que tout cela se fit en songe dans cette extase qui accompagna le sommeil d'Abraham, selon les Septante.

Les Interpretes ne regardent pas seulement tout ceci comme un appareil qui devoit rendre plus solennelle l'alliance que Dieu vouloit faire avec Abraham & sa postérité : mais encore comme une image sensible des choses mêmes que Dieu venoit de lui prédire.

Car outre ce qui vient d'être dit du four d'où sortoit une épaisse fumée, la lampe ardente, ces animaux égorgés & partagés en deux, pouvoient figurer les Israélites maltraités & opprimés par les Egyptiens. *Les oiseaux amis du carnage, qui venoient fondre sur ces bêtes mortes pour en faire leur proye,* pouvoient marquer le dessein quo Pharaon & tous ses sujets avoient formé d'exterminer le peuple de Dieu. *Abraham qui chaf-*

458 GENÈSE. CHAP. XV. SENS LIT.
soit ces oiseaux , semble avoir représenté la bonté toute-puissante de Dieu , qui soutenoit son peuple contre les efforts de ces cruels ennemis , qu'il extermina enfin d'une maniere qui doit faire trembler tous les persecuteurs de ceux qui le craignent.

Les deux oiseaux qui sont *la tourterelle & la colombe* , réservés pour le sacrifice , pouvoient marquer le même peuple que Dieu fit comme envoler de l'Egypte pour le consacrer entièrement à son culte. Ce qui a rapport à cette expression de Moïse , lorsqu'il dit : *Que Dieu porta son peuple sur ses ailes , comme un aigle porte ses aiglons.*

Deut. 32. v. 18. *Je donnerai cette terre à votre race depuis le fleuve d'Egypte , &c.* Cette prédiction fut accomplie en la personne de David & en celle de Salomon , dont le royaume s'étendoit depuis les frontières de l'Egypte jusqu'à l'Euphrate. Les Juifs se seroient toujours conservés dans la même puissance , si leur impieté n'avoit point traversé les desseins de Dieu ; & s'ils avoient été aussi fidèles à lui rendre ce qu'ils lui devoient , qu'il le fut lui-même à accomplir tout ce qu'il leur avoit promis.





SENS SPIRITUEL.

*. I. *Après cela le Seigneur parla à Abraham dans une vision, & lui dit : Ne craignez point, Abram, je suis votre protecteur, & votre récompense infiniment grande.* Dieu ne se laisse point vaincre en générosité, lui qui rend généreux tous ceux qui le sont. Abraham venoit d'agir de la manière du monde la plus désintéressée & la plus respectueuse envers Dieu. Il venoit de délivrer tout un peuple; de lui recouvrer tout son bien par la défaite de quatre Rois; de remettre un Prince en possession de ses Etats, exposant à un extrême peril & sa personne & tous ceux de sa maison: & après cela il ne veut recevoir quoique ce soit de ce grand butin qu'il avoit repris avec tant de gloire, lors même qu'on le lui offre volontairement, & il declare hautement, que comme il n'a fait tout ce qu'il a fait que dans la vûe de Dieu seul, il n'attend aussi la récompense que de lui seul.

Saint Chrysostome remarque très-bien, qu'^{“Chrys.”} Abraham a rendu en cette occasion un grand ^{“in Gen. 15:6”} témoignage à la divinité, en protestant devant “un Roi idolâtre, qu'il reconnoissoit le vrai “Dieu, non seulement pour le Createur, mais “pour le souverain Maître du ciel & de la terre, “& de tout ce qui est renfermé dans l'un & dans “l'autre: & qu'ainsi il lui suffissoit d'être son ser- “viteur & son esclave, pour n'avoir aucun be- “

„ soin de toutes les richesses des Princes du
„ monde.

C'est pourquoи Dieu prend plaisir à donner des marques de l'estime qu'il fait d'une fidélité si généreuse. Et comme Abraham avoit protesté que n'étant qu'à Dieu seul, il n'espéroit & n'attendoit rien que de lui seul : Dieu l'affûre aussi qu'il sera toujours *son protecteur & sa récompense*.

C'est ainsi que Dieu est le prix des actions saintes, dont il est la fin & le principe. Qu'il se donne lui-même à ceux qui ont tout quitté pour lui, & qu'à mesure que le juste croît en vertu & en piété, Dieu fait croître en lui sa confiance, par une assurance toute nouvelle qu'il lui donne de ses bénédictions & de ses grâces.

¶. 2. 3. *L'Intendant de ma maison a un fils.*
Pour moi, vous ne m'avez point donné d'enfans ;
ainsi le fils de mon serviteur sera mon heritier.
 Le désir des enfans qui a son principe dans la nature, étoit alors d'autant plus grand dans les Saints mêmes, que la virginité étant inconnue, Dieu répandoit ses grâces & ses bénédictions sur le mariage, & sur les enfans qui en sortoient. De plus, les Saints de ces premiers temps espéroient que le Messie naîtroit de leur race, comme il est né en effet de celle de ce saint Patriarche.

Tant qu'Abraham n'a point eu d'enfans, il a crû que la justice l'obligeoit de prendre le fils de l'Intendant de sa maison pour le faire son héritier universel, plutôt que ses parens qui étoient idolâtres, & qu'il avoit quittés par l'ordre de Dieu ; & plutôt que Lot même son

neveu , quoiqu'il adorât le Dieu véritable. Car consultant en lui-même la loi éternelle , qui n'est autre , selon saint Augustin , que la volonté de Dieu , qui veut que l'ordre naturel soit gardé en toute chose , & qui doit être la règle de toutes nos actions : il crut qu'il étoit plus juste de récompenser de tout son bien les services & la fidélité d'un excellent homme , qui avoit employé sa vie & ses soins à lui conserver & augmenter ses biens , & qui étoit très-vertueux , comme il paroîtra dans la suite de cette histoire , que de les laisser à un neveu , qui avoit agi avec lui d'une manière froide , incivile , peu reconnaissante & peu respectueuse , comme saint Chrysostome le remarque , & qui n'étoit déjà que trop riche , puisqu'il semble que l'attache secrète qu'il avoit au bien , fut l'occasion funeste de sa séparation d'avec son oncle , de laquelle sont venus tous ses malheurs.

Cette conduite d'un homme si saint & si éclairé , que les Docteurs de l'Eglise nous proposent comme un modèle de toute vertu , mérite bien d'être considérée par les personnes de piété , qui désirent de disposer de leur bien en mourant , selon les règles les plus exactes de la justice & de la prudence chrétienne.

Saint Augustin remarque ici avec raison , que ^{August.}
contra
Faust.
 Fauste accusoit fort injustement Abraham d'avoir eu peu de foi , de ce que Dieu lui ayant déjà promis que la race de ses descendants seroit innombrable , il doutoit encore s'il auroit un fils.

Mais ce Saint répond très-bien , qu'Abraham

écoutant les promesses de Dieu avec un profond respect, ne les étendoit point au-delà de ce qui étoit marqué clairement dans les termes mêmes dont elles étoient conçues. Et qu'ainsi Dieu n'ayant encore assûré à Abraham qu'en general, que sa race seroit très nombreuse, sans lui marquer de quelle maniere cela s'executeroit, il crut que n'ayant point d'enfans, & selon les apparences n'en devant point avoir, Dieu entendoit peut - être qu'il adoptât un fils, afin que ses promesses fussent accomplies dans les enfans qui en devoient naître. Mais Dieu le tira de cette pensée, en lui marquant clairement, que c'étoit de lui-même que devoit sortir celui qui seroit son héritier.

¶. 6. Abraham crut ce que Dieu avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice. La foi d'Abraham lui fut imputée à justice, non par un jugement fondé sur l'apparence, & non sur la vérité, comme si Dieu eût voulu que ce qui n'étoit point véritablement & intérieurement une œuvre de justice, passât néanmoins pour telle, & qu'Abraham fût considéré comme juste, quoiqu'il ne le fût pas effectivement, selon l'erreur des herétiques de ces derniers temps : mais parceque la foi qu'Abraham temoigna en cette rencontre, naifsoit d'une ame qui étoit déjà juste, & qui le devint encore davantage par le merite d'une action si excellente & si agréable à Dieu.

C'est le sens auquel l'Ecriture prend d'ordinaire cette expression, *il lui fut imputé à justice*; comme il paroît dans cette excellente ex-

JUSTICE RÉELLE ET NON IMPUTATIVE. 463
hortation que Mathathias fait à ses enfans : *Abra-*^{1. Mach. 26. 12.}
bam a été trouvé fidèle lorsqu'il a été tenté, & sa
fidélité lui a été imputée à justice. Et reputatum
est ei ad justitiam.

Il est certain que cette fidélité qu'Abraham a témoigné à Dieu lorsqu'il a été tenté, a paru principalement quand il lui sacrifia son fils Isaac, selon le commandement qu'il en avoit reçû de Dieu. Or il est si faux que cette action n'ait été juste que *par imputation*, & non par une justice interieure & véritable, que Dieu la propose au-contreire comme le modèle d'une parfaite justice, & qu'il l'a honorée, non seulement de son approbation, mais de son estime & de ses louanges.

C'est encore en ce même sens, qu'après que David a dit de Phinées, qu'ayant tué cet Israëlite qui avoit osé commettre un crime infame avec une Madianite, il appaisa la colere de Dieu, *ps. 103.*
il ajoute aussi-tôt : *Que cette action lui fut imputée à justice. Et reputatum est ei ad justitiam.*
Car il est indubitable que non seulement cette action fut l'effet d'une justice très-réelle & très-effective, mais que Dieu même a déclaré au livre des Nombres où elle est rapportée, qu'elle a arrêté sa juste colere, & l'a empêché de perdre son peuple. C'est pourquoi il ajoute aussi-tôt : Qu'il veut que la dignité de son sacerdoce, dont les descendants de Phinées seroient honorés, fût comme un monument perpétuel de l'estime qu'il faisoit du zèle ardent pour la gloire que ce saint homme lui avoit témoigné en cette rencontre.

On peut juger aussi du sens de cette expres-

sion de l'Ecriture, qu'une chose est imputée à justice, par celui de cette autre, qu'une chose est imputée à peché. Car comme l'Eglise soutient, que ce qui a été imputé à Abraham à justice, étoit une justice véritable; ainsi ce que l'Ecriture dit être imputé à peché, est véritablement peché, comme lorsqu'il est dit: *Que Dieu imputera à peché le viollement du vœu*, c'est-à-dire, que Dieu le condamnera comme un peché véritable qui attire sa colere, & qui est digne de châtiment.

Rom. 4. 3. Saint Paul aussi nous fait voir clairement, que la foi d'Abraham, dont il est dit ici qu'elle lui a été imputée à justice, non seulement n'a pas été une justice attribuée par imputation, & non réelle & effective, mais qu'elle a été l'ouvrage d'une parfaite vertu, lorsqu'il releve l'excellence de la foi d'Abraham par ces paroles; *Abraham ayant espéré contre toute esperance, crut qu'il deviendroit le pere de plusieurs nations, selon qu'il lui avoit été prédit. Il ne s'affoiblit point dans sa foi. Il n'hésita point, & il n'eut pas la moindre défiance de la promesse que Dieu lui avoit faite; mais il rendit gloire à Dieu, étant pleinement persuadé qu'il est tout-puissant pour faire tout ce qu'il a promis. C'est pour cette raison que sa foi lui a été imputée à justice.*

Rom. 4. 23. Saint Paul ajoute: *Que ce n'est pas pour Abraham seul qu'il est écrit, que sa foi lui a été imputée à justice, mais aussi pour nous, & qu'elle nous sera imputée de même, si nous croyons en celui qui a ressuscité JESUS-CHRIST d'entre les morts.*

Et ceci nous fait voir, non que la seule foi suffise

suffise sans la charité & les bonnes œuvres, selon une autre erreur de ces mêmes herétiques : mais que la justification est attribuée à la foi, comme dit saint Augustin ; parceque la foi est ^{Auguste} dans l'ame le commencement de toute justice : ^{ep. 55. adSixt.}

A fide omnis justitia sumit initium. Car la foi est un don de Dieu entierement gratuit , ajoute le même Saint. C'est la foi qui obtient tout , parcequ'elle est la source de la priere à laquelle Dieu accorde tout. C'est la foi , dit le même Saint , qui prie en nous. Dieu la donne à l'ame , avant même qu'elle le prie : & si elle n'avoit point reçù ce don , elle ne pourroit prier : *Fides orat qua data est non oranti. Quae si data non esset , orare non posset.* C'est pourquoi le même saint Docteur n'a pas craint de dire : Que la foi des Chrétiens doit être telle , qu'ils obtiennent par elle la charité & l'amour de Dieu , qui enferme en soi toutes les vertus. *Hanc fidem voleamus fratres nostri habeant , per quam impetrant caritatem.*

Il est aisé de comprendre cette vérité , si nous considerons que la foi évangélique & apostolique , c'est-à-dire , la foi dont JESUS-CHRIST parle si souvent dans l'Evangile , & les Apôtres dans leurs Epîtres , n'est nullement une foi stérile , sans œuvres , & sans amour : puisque saint JACQUE appelle cette foi , *la foi des démons* , plus tard que des Chrétiens , & qu'il assure que *comme sans l'ame le corps est mort ; aussi sans les œuvres la foi est morte.* SAINT PAUL explique excellentement cette même foi , en disant que toute la Religion de JESUS-CHRIST consiste en une *foi animée & agissante par la charité.* Car com-

Gg

„ me dit très bien saint Bernard , l'Ecriture & ana-
 „ cienne & nouvelle , nous assure que *le juste vit de*
 „ *la foi*. Il faut donc que cette foi soit elle-même
 „ vivante & agissante par l'amour , puisqu'à-moins
 „ de cela elle seroit morte , selon l'Apôtre saint
 „ Jacque , & que ce qui est mort ne sauroit donner
 „ la vie.

¶- 8. Abram répondit : *Seigneur mon Dieu ,*
comment connoîtrai je que je dois posséder cette
terre ? Nous ne devons pas croire , dit saint Au-
 „ gustin , qu'Abraham qui est loué un peu aupara-
 „ vant d'avoir eu une si grande foi , l'ait perdue
 „ tout-d'un-coup , lorsqu'il dit à Dieu : *Comment*
connoîtrai-je que je dois posséder cette terre ? Car
 „ il ne dit pas : Comment se pourra-t-il faire
 „ que je possède cette terre , comme s'il doutoit
 „ de la promesse de Dieu ; mais , *Comment connoî-*
trai-je que je dois la posséder , afin que Dieu lui
 „ marquât par quelque signe la maniere dont se de-
 „ voit accomplir la promesse qu'il lui faisoit.

Ainsi la sainte Vierge n'entra en aucune dé-
 fiance de ce que l'Ange lui anthonçoit , lor-
^{Zur. 1.} qu'elle lui dit : *Comment cela se fera-t-il , parce-*
 „ ^{34.} *que je ne connois point d'homme ?* Elle ne doutoit
 „ ^{Augus.} nullement de la certitude de ce qui lui avoit été
 „ ^{de san-} dit , mais elle demandoit comment Dieu vouloit
 „ ^{35. c. 4.} qu'il s'executât , parcequ'elle ne voyoit pas , ainsi
 „ que le même saint Augustin le dit ailleurs , qu'elle
 „ pût devenir mere en la maniere ordinaire ,
 „ après avoir promis à Dieu de demeurer tou-
 „ jours vierge. Et l'Ange lui resolut cette diffi-
 „ ^{Zur. 2.} culté , en lui disant : *Le Saint-Esprit surviendra*
 „ ^{36.} *en vous , & la vertu du Très-haut vous couvrira*
de son ombre.

Zacharie au contraire , pere de saint Jean , ne demanda pas seulement la maniere en laquelle il devoit avoir ce fils dont l'Ange lui promettoit de si grandes choses , puisqu'il étoit visible que ce seroit en la maniere dont les enfans naissent de leurs peres. Mais il douta de la chose même , lorsqu'il dit à l'Ange : *A Ius. 1. 18.*
Quoi connoîtrai-je la vérité de ce que vous me dites ? Car je suis vieux , & ma femme est déjà avancée en âge : Comme s'il eût été ou difficile ou impossible à Dieu , qui l'assuroit par un Ange qu'il auroit un fils , de faire naître cet enfant d'un pere & d'une mere qui n'étoient plus en âge d'en avoir : ainsi qu'il avoit autrefois fait naître Isaac d'un pere qui avoit cent ans , & d'une mere en laquelle la vertu de concevoir étoit entierement éteinte.

Aussi Nicodeme qui vint trouver pendant la nuit le Fils de Dieu , qui l'entretint de cette seconde naissance toute divine par laquelle l'homme devoit renaitre de l'eau & du Saint-Esprit ; ne s'informa pas seulement de la maniere en laquelle ce mystere devoit s'accomplir ; mais il douta absolument de la vérité qui lui étoit annoncée par la bouche de Dieu même , lorsqu'il dit à J e s u s - C H R I S T : *Comment ce que vous ^{Jean} me dites se peut-il faire ? C'est pourquoi , comme l'infidélité de Zacharie fut punie aussi-tôt , l'Ange l'ayant rendu muet , après la lui avoir reprochée : celle de Nicodeme fut reprise aussi par J e s u s - C H R I S T , qui se crut obligé de lui dire : Quoi , vous êtes maître en Israël , & ^{Jean} vous ignorez ces choses ?* Comme s'il lui eût dit , ^{3. 18.} selon la pensée de saint Augustin : Votre qualité

G g ij

de maître vous rend superbe , & ferme votre
Augustin, esprit & votre cœur à la vérité. Soyez hum-
in Propterea
tradit. ble , pour vous mettre en état de renaître par
 12. „ l'Esprit de Dieu , d'écouter la voix de J E S U S-
 „ C H R I S T , & de le suivre.

La foi de la sainte Vierge au-contreire est non seulement justifiée par ce qui a été dit au-
 paravant ; mais elle a été relevée encore par le
 témoignage du Saint-Esprit , lorsqu'il lui a dit
 à elle-même , lui parlant par sainte Elizabeth ,
 à laquelle il avoit revelé qu'elle étoit la mere
 de son Seigneur & de son Dieu : *Vous êtes bien-
 heureuse d'avoir crû.* Car cette parole , selon
 saint Gregoire Pape , marque la perfection de
 la foi avec laquelle la sainte Vierge avoit crû ce
 que l'Ange lui dit d'abord , qu'elle deviendroit
 Mere de Dieu en demeurant vierge , & la cer-
 titude avec laquelle elle croyoit alors très-for-
 tement que ce que Dieu lui avoit fait dire par
 l'Ange s'accompliroit en son temps , quoiqu'il ne
 fût pas arrivé encore.

*Theod.
queft.
25.*

¶. 9. jusqu'au 19. Prenez une vache de trois
 ans , une chèvre de trois ans , & un bœuf aussi de
 trois ans , avec une tourterelle & une colombe , &c.
 Theodore donne à ces paroles ce sens histori-
 que & littoral. Ces trois sortes d'animaux ,
 dont chacun avoit trois ans , peuvent marquer
 les trois premiers siècles de la captivité des des-
 cendants d'Abraham , qui a duré quatre cens ans ,
 comme il est dit un peu après. La tourterelle
 peut marquer le dernier de ces quatre siècles
 à la fin duquel les Israélites se tirerent en
 quelque sorte comme des oiseaux , de la violen-
 ce des Egyptiens , Dieu les en ayant délivrés

par des prodiges terribles , & les ayant conduits dans le desert , où ils menerent pendant quarante ans une vie d'affliction & de gémissement , marquée par la tourterelle .

La colombe , qui est un oiseau domestique , peut marquer leur entrée dans la terre promise , dont Dieu les rendit maîtres , en les établissant d'abord dans la paix & dans le repos . *La division des animaux* peut marquer les playes & les afflictions différentes dont ils furent frappés ensuite ; & *les oiseaux qui ne furent point divisés* , les prosperités temporelles , qui de temps en temps ont succédé à leurs maux .

Ces oiseaux avides du sang & du carnage , qui vnoient se jeter sur les bêtes immolées , représentent les irruptions de leurs ennemis qui les ont attaqués , & dans leur passage , & après qu'ils ont été établis dans la Palestine . *Et Abraham qui chassoit ces oiseaux* , est la figure de cette providence paternelle avec laquelle Dieu les a délivrés si souvent de la violence de leurs ennemis .

Saint Augustin donne une explication plus élé- August. de Civ. Des , lib. 14. cap. 24. Iam de temp. serm. 54.
vée & plus spirituelle à ce même sacrifice . *Le sacrifice qu'Abraham offrit alors* , dit ce Saint , peut marquer la suite de l'Eglise depuis son établissement jusques à la fin des siecles . Les trois animaux que Dieu commande à Abraham de prendre d'abord , *la vache , la chèvre , le belier* , peuvent figurer les hommes charnels qui vivent dans l'Eglise par l'esprit du siecle . Et comme saint Jean dit , *que tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair , concupiscence des yeux , & orgueil de la vie* ;

G g iij

La vache qui est un animal puissant de corps , mais lâche & sans cœur , marque la mollesse de ceux dont l'esprit ne résiste point à la chair , & s'abandonne aux plaisirs honteux.

La chèvre qui est vître & legere , & qui aime à monter sur la pointe des rochers , représente la curiosité , toujours avide d'ajouter connoissance sur connaissance , toujours vague & inquiète , que saint Jean appelle *la concupiscence des yeux*.

Le bœuf qui est naturellement le conducteur & comme le roi du troupeau , & qui heurte avec ses cornes , peut marquer l'orgueil , qui veut toujours dominer par-tout où il est , qui souffre avec peine d'être assujetti à Dieu , ou aux hommes.

Ces trois passions dominent , ou séparément , ou toutes ensembles , ces Chrétiens qui portent tellement le nom de J E S U S - C H R I S T , en faisant profession de croire & d'adorer un seul Dieu en trois personnes parfaitement égales , ce qui peut avoir été marqué par ces trois années , que chacun de ces animaux devoit avoir , qu'en même-temps ils combattent & ils deshortorent leur foi par le dérèglement de leurs mœurs.

August. de Civ. dei, l. 26. cap. 24. Le même Saint ajoute , Que la tourterelle & la colombe figurent certainement les vrais Chrétiens , dont la tourterelle marque la chasteté , & la colombe la simplicité : *In turture castitas , in columba simplicitas designatur.* Chacun d'eux dit avec le Roi prophete : Qui me donnera des ailes de colombe , afin que je vole vers le ciel , & que je me repose dans le sein de Dieu ? &

desire en même-temps de gemir sans cesse avec la tourterelle , sachant qu'il est en un lieu de tentations & de perils.

Les Chrétiens charnels sont divisés , & de Dieu & d'eux-mêmes , parceque leurs pechés qui corrompent leurs ames , les séparent de Dieu qui est la sainteté même , & leurs passions nées de leur amour propre , qui est idolâtre de lui-même , & qui souhaiteroit de posséder tout lui seul , fait qu'ils se commettent sans cesse l'un avec l'autre. Ils sont encore divisés des Chrétiens spirituels , parcequ'ils leur portent envie , comme il est marqué au livre de la Sagesse , & qu'ils s'imaginent que la vie sainte des vrais fidèles est dans son silence même une secrète condamnation ou des désordres visibles , ou de la fausse vertu des amis du monde .

Les Chrétiens spirituels au-contreire , figurée par la tourterelle & la colombe , ne sont point divisés , parceque J E S U S - C H R I S T a demandé pour eux à son Pere dans cette admirable priere qu'il lui fit allant à la mort , Qu'ils ne Joan. 17. fussent tous ensemble qu'une même chose , qu'un même cœur , & qu'une même ame , selon l'expression du livre des Actes , comme le Fils est un même Dieu avec le Pere , & le Pere avec le Fils .

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin avec raison : L'épée & la violence ne sauroit séparer de J E S U S - C H R I S T les vrais fidèles ; & les passions humaines & sensuelles en séparent tous les jours les faux Chrétiens : *Spirituales non se-^{ce August.} parat crudelis gladius , carnales si parat carnalis de temp. affectus.*

G g iiiij

Les oiseaux qui viennent fondre sur ces bêtes divisées, sont les esprits de malice répandus dans l'air : qui est le nom que saint Paul donne aux démons, qui viennent se repaître de ces âmes qu'ils ont séparées les unes des autres, après les avoir détachées de l'union sainte qu'elles avoient avec J E S U S - C H R I S T.

August.
de civ.
Dei,
lib. 16.
cap. 24. Abraham qui demeure auprès de ces bêtes mortes, & qui en chasse de temps en temps cette troupe d'oiseaux, marque, dit le même Saint, qu'il y aura toujours de vrais serviteurs de Dieu dans l'Eglise parmi le grand nombre de Chrétiens déreglés, & que les prières & le mérite de ces âmes pures détournent souvent les efforts des démons contre l'Eglise, parceque le pouvoir de ces anges apostats est toujours soumis à celui de Dieu.

L'Ecriture ajoute, que *la-sque le soleil se couchoit, Abraham fut surpris d'un profond sommeil, & se trouva saisi d'un grand effroi qui le remplit de tenebres.* Ceci nous marque, dit le même saint Augustin, que le soleil étant prêt de se coucher, c'est - à - dire, que la fin du monde étant proche, l'Ante-christ viendra, & excitera la plus horrible persecution qui ait jamais été en l'Eglise ; & qu'alors les vrais fidèles représentés par Abraham, seront saisis d'un trouble & d'une frayeur extrême, selon qu'il est dit dans l'Evangile, Que les élus mêmes, si cela étoit possible, seroient alors ou surpris par les artifices, ou emportés par la violence d'un ennemi si subtil & si redoutable. L'Ecriture ajoute :

*. 17. *Après que le soleil fut couché, il survint une obscurité tenebreuse, & il parut un four*

d'où sortoit une fumée épaisse , & une lampe ardente qui passoit au travers de ces bêtes divisées. Comme le temps où le coucher du soleil étoit proche , marquoit , dit saint Augustin , que le monde étant près de sa fin , l'Ante - christ paroîtra & remplira les vrais fidèles de trouble & de crainte: Aussi l'Ecriture nous marque par ces paroles , que le soleil étant couché , c'est-à-dire , que le dernier jour du monde étant arrivé , il parut un four d'où sortoit une fumée fort épaisse ; parceque comme alors le ciel s'ouvrira & JESUS-CHRIST paroîtra dans sa gloire pour y recevoir les ames des justes , l'enfer aussi s'ouvrira comme un four qui jette une horrible fumée , pour y abîmer les méchans , qui deviendront eux-mêmes alors comme un four ardent , selon l'expression du Pseaume : *Pones eos ut ciborum ignis in tempore vultus tui.* Psalm. 20. 10.

Ce qui est dit ensuite , Qu'une lampe ardente passoit au travers de ces bêtes divisées , marque àjoûte saint Augustin , que le dernier jugement , comme une lampe & une lumiere divine , séparera les Chrétiens foibles qui n'ont pas assez résisté aux attraitz des sens , quoiqu'ils aient toujours conservé JESUS-CHRIST dans leur cœur , d'avec les faux Chrétiens dont l'ame a été toute charnelle , c'est à-dire , toute humaine , & entierement abandonnée à ses passions. Les premiers , dit saint Paul , souffriront de la perte , mais ils ne laisseront pas d'être sauvés en passant par un feu qui brûlera le foin & la paille qu'ils auront mêlés avec l'or & l'argent , & qui rendra leurs ames entièrement purées ; mais les autres seront précipités selon la parole de JESUS-CHRIST , dans le feux & les supplices éternels.



CHAPITRE XVI.

Avant
J. C.
1911.

1. O R Saraï femme d'Abram ne lui avoit point encore donné d'enfans ; mais ayant une servante Egyptienne nommée Agar,

2. elle dit à son mari : Vous savez que le Seigneur m'a mise hors d'état d'avoir des enfans : Prenez donc, je vous prie, ma servante, afin que je voye si j'aurai au moins des enfans par elle. Et Abram s'étant rendu à sa priere,

3. Saraï prit sa servante Agar, qui étoit Egyptienne, & la donna pour femme à son mari, dix ans après qu'ils eurent commencé de demeurer au pays de Chanaan.

4. Abram en usa // selon le desir de Saraï. Mais Agar voyant qu'elle avoit conçû, commença à mépriser sa maîtresse.

5. Alors Saraï dit à Abram : Vous agissez avec moi injustement. Je vous ai donné ma servante pour être votre femme ;

¶ 6. lett. Qui ingressus est ad eam.

1. *Igitur Sarai, uxor Abram, non genuerat liberos : sed habens ancillam Aegyptiam nomine Agar,*

2. dixit marito suo : Ecce conclusit me Dominus, ne parerem : ingredere ad ancillam meam, si forte faltem ex illa suscipiam filios. Cumque ille acquieceret deprecanti,

3. tulit Agar Aegyptiam ancillam suam, post annos decem quam habitare coepierant in terra Chanaan, & dedit eam viro suo uxori.

4. Qui ingressus est ad eam. At illa concepit se videns, despexit dominam suam.

5. Dixitque Sarai ad Abram : Iniquè agis contra me : ego dedi ancillam meam in sinum tuum, quæ videns quid conce-

L'ANGE PARLE A AGAR.

475

perit , despectui me
habet : judicet Dom-
nus inter me & te.

& voyant qu'elle est devenue
grosse , elle me méprise // . Que
le Seigneur soit juge entre vous
& moi.

6. Cui respondens
Abram : Ecce , ait , an-
cilla tua in manu tua
est , utere eā ut liber ,
Affligente igitur eam
Sarai , fugam init.

7. Cumque invenis-
set eam Angelus Do-
mini juxta fontem a-
qua in solitudine ,
qui est in via Sur in
deserto ,

8. dixit ad illam :
Agar ancilla Sarai ,
unde venis ? & quo
vadis ? Quæ respon-
dit : A facie Sarai
dominæ meæ ego fu-
gio.

9. Dixitque ei An-
gelus Domini : Re-
vertere ad dominam
tuam , & humiliare
sub manu illius.

10. Et rursus :
Multiplicans , inquit ,
multiplicabo semen
tuum , & noa nume-
rabitur præ multitu-
dine.

11. Ac deinceps : Ec-
ce , ait , concepisti , &
paries filium : vocabil-
que nomen ejus Is-
mael , eò quod audie-
rit Dominus affligio-
nem tuam.

6. Abram lui répondit ; Vo-
tre servante est entre vos mains ,
usez - en avec elle comme il
vous plaira. Sarai l'ayant donc
châtiee , Agar s'enfuit.

7. Et l'Ange du Seigneur
la trouvant dans le desert au-
près de la fontaine qui est le
long du chemin de Sur dans la
solitude ;

8. lui dit : Agar servante de
Sarai , d'où venez - vous , & où
allez - vous ? Elle lui répondit :
Je suis de devant Sarai ma maî-
tresse .

9. L'Ange du Seigneur lui
repartit : Retournez à votre
maîtresse , & humiliez - vous
sous sa main .

10. Et il ajouta : Je mul-
tiplierai votre postérité de telle
sorte , qu'elle sera innombrable .

11. Et continuant il lui dit ;
Vous avez conçû , vous enfan-
terez un fils , & vous l'appelle-
rez Ismael , parceque le Sei-
gneur a entendu le cri de votre
affliction .

*. 5. hebr , elle ne daigne plus me regarder .

476 GENÈSE. CHAP. XVI. SENS LIT.

12. Ce sera un homme fier & sauvage; il levera la main contre tous, & tous leveront la main contre lui: & il dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères.

13. Alors Agar invoqua le Nom du Seigneur qui lui parloit, & elle dit: Vous êtes le Dieu qui m'avez vûe. Car il est certain, ajouta-t-elle, que j'ai vû ici par derrière celui qui me voit.

14. C'est pourquoi elle appella ce puits, Le puits de celui qui est vivant & qui me voit. C'est le puits qui est entre Cadès & Barad.

15. Agar enfanta ensuite un fils à Abram, qui le nomma Ismael.

16. Abram avoit quatrevingt-six ans, lorsqu'Agar lui enfanta Ismael.

* 12 autr. vis-à-vis ses frères.

12. Hic erit ferus homo, manus ejus contra omnes, & manus omnium contra eum: & è regione universorum fratrum suorum figet tabernacula.

14. Vocavit autem nomen Domini qui loquebatur ad eam: Tu Deus qui vidisti me. Dixit enim: Profectò hic vidi posteriora videntis me.

14. Propterea appellavit puteum illum, Puteum viventis & vividentis me. Ipse est inter Cadès & Barad.

15. Peperitque Agar Abrā filium: qui vocavit nomen ejus Imael.

16. Octoginta & sex annorum erat Abram, quando peperit ei Agar Imaelem.



SENS LITTERAL.

V. 1. 2. 3. Araï étant sans enfans, & ayant une servante Egyptienne nommée Agar, la donna pour femme à son mari. Agar étoit Egyptienne de nation, & elle avoit été idolâtre en son pays; mais il ne faut pas douter que

Sara ne lui eût appris à adorer le vrai Dieu depuis qu'elle fut à elle.

Lamech qui a le premier introduit la polygamie , c'est-à-dire , la pluralité des femmes , est condamné de tout le monde , parcequ'il n'en usâ de la sorte que pour sa passion. Abraham au-contreire ne prit Agar pour sa seconde femme qu'à la priere de Sara , & par une inspiration secrete de Dieu , qui vouloit marquer de grands mysteres par les enfans de ces deux femmes. Mais l'exemple de ce Patriarche , non plus que celui de Jacob & des autres , ne justifie pas pour cela la polygamie , qui est certainement contraire à l'institution divine du mariage. Car Dieu n'a donné qu'une femme à Adam ; & il a dit en general : *Que l'homme quitteroit son pere & sa mere pour s'attacher à sa femme , & non à ses femmes.*

On ne peut neanmois blâmer en aucune sorte cette maniere extraordinaire dont Abraham & les autres Saints ont usé du mariage , puisqu'ils ne l'ont fait que par l'autorité & par l'inspiration de Dieu , qui peut , quand il lui plaît , dispenser des loix qu'il a établies , & qui ne le fait que pour des raisons dignes de sa sagesse & de sa justice souveraine.

Aussi saint Augustin parlant de cette demande que Sara fit à Abraham , & de la maniere dont Abraham se rendit à la priere de sa femme , justifie l'un & l'autre , comme on le fera voir dans le Sens spirituel.

*. 6. *Abraham lui répondit : Votre servante est en votre pouvoir. Il paroît bien par là , dit saint Augustin , qu'Abraham n'avoit fait qu'obeir*

*Augustin.
de av.
Dei,
lib. 16.
cap. 23.*

à Sara , lorsqu'il avoit pris Agar pour sa femme ; Car lorsque Sara se plaint d'elle , il ne la défend point ; il ne l'excuse point , mais il la lui aban-donne aussi-tôt.

Saraï donc la traitant mal , elle s'enfuit. Sara étoit très - bonne & très - sage , & Agar très - su-perbe & très - ingrate . Lors donc qu'il est dit que *Sara la traitoit mal* , il ne faut pas accuser la maî-tresse de dureté ni de jalouse ; mais il faut re-connoître que le châtiment par lequel elle repri-moit cette servante , étoit très - juste , comme on le dira dans le Sens spirituel .

¶. 7. *L'Ange ayant trouvé Agar le long du chemin de Sur.* Il paroît par le chemin qu'elle prenoit , qu'elle s'en retournoit en Egypte .

¶. 9. *L'Ange ajoûta : Je multiplierai votre postérité.* L'Ange ne lui dit pas : *Dieu multipliera votre postérité* ; mais : *Je multiplierai* ; parcequ'il lui parloit en la personne de Dieu même . C'est ici le premier endroit de l'Ecriture , où Dieu parle aux hommes par le ministère d'un Ange .

¶. 11. *Vous appellerez votre fils , Ismael , par-
seque le Seigneur a entendu votre voix dans vo-
tre affliction .* C'est ce que signifie en hébreu le mot *d'Ismael* , comme qui diroit , *Dieu m'a exaucé* .

¶. 12. *Ce sera un homme fier & sauvage.* Cette fierté a passé dans ses descendants , savoir les Ismaélites & les Sarazins , qui sont des *peu-
ples sauvages & vagabonds* , dit saint Jérôme . Ils étoient voisins des Juifs , & leurs frères dans le chef de leur origine , comme étant tous des-cendus d'Abraham , les uns par Sara , les autres par Agar , qui par consequent devoient plutôc

s'appeller Agaréens , que Sarazins.

¶. 13. *J'ai vu par derriere celui qui me voit.*
Il paroît par ces parolés , qu'Agar ne vid l'Ange
qui lui parloit , que quand il se retourna pour
s'en aller , comme on l'expliquera dans le Sens
spirituel.



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. 2. *O R Saraï dit à son mari : Vous savez que le Seigneur m'a mise hors d'état d'avoir des enfans : Prinez donc , je vous prie , ma servante , afin que je puissé avoir des enfans par elle.* Comme Abraham & Sara étoient tous deux extrêmement humbles , ainsi qu'il a été marqué auparavant , ils n'entendent point en leur faveur les promesses de Dieu , & ils n'en tirent pour leur avantage que ce qui leur a été marqué en termes formels. Nous avons vu auparavant que Dieu ayant dit en general , *Que la posterité d'Abraham seroit aussi nombreuse que les étoiles du ciel*, sans declarer si le fils d'Abraham qui devoit être le chef de cette race seroit véritablement son fils , ou s'il ne le seroit que civillement ou par adoption , ce Patriarche pensa d'abord à adopter & à faire son heritier le fils de son Intendant. Et nous voyons que Dieu ayant depuis assûré , que le chef de cette posterité nombreuse seroit véritablement fils d'Abraham , Sara qui voyoit qu'elle étoit sterile , & que naturellement elle n'auroit point d'enfans , croit que Dieu entend peut - être qu'Abraham devienne

480 GENÈSE. CHAP. XVI. SENS SPIR.
pere par une autre femme , & qu'elle lui conseille d'épouser Agar sa servante.

Auguft. de civ. Dei, lib. 16. cap. 25. Rien n'est ni plus humble , ni plus pur que la conduite de Sara en cette rencontre , dit saint Augustin. Comme elle ne voyoit aucun remede humain pour vaincre sa sterilité , & qu'elle savoit ce que le Saint-Esprit a dit depuis par la bouche de saint Paul : *Que le corps du mari n'est point en sa puissance , mais en celle de sa femme ;* Elle prie Abraham d'épouser Agar , afin que son mari ne pouvant avoir d'enfans d'elle , il en eût au moins de sa servante. Elle crut qu'étant naturellement impossible qu'elle devinst mere , elle le deviendroit ainsi autant qu'il étoit en son pouvoir , & que la fecondité de sa servante seroit la sienne en quelque sorte , puisque ce seroit elle , qui par le droit que lui donnoit le mariage porteroit Abraham à l'épouser , afin qu'il en eût des enfans , *Sara sua sterilitatis credidit esse solatium , si fœcundum ancilla uterum voluntate faceret suum , ad pariendum ex altera quod non poterat ex se ipfa.*

Auguft. ibid.

Abraham d'ailleurs se conduit en cette rencontre d'une maniere entierement irreprehensible. Il considere la pensée de sa femme qui étoit très-pure & très - desinteressée , & il s'y rend avec une intention qui n'est pas moins pure. Bien-loin de blesser en quelque chose le pouvoir qu'elle avoit sur lui , il ne fait au - contraire que s'y soumettre. Il lui obeit dans ce qu'elle desire de lui ; il ne cherche en cette action , non plus que Sara , que d'avoir des enfans , qui sont la fin , le fruit & la gloire du mariage.

* . 4 . 5 . Agar voyant qu'elle avoit conçû , commença

menga à mépriser sa maîtresse. Alors Sarai dit à Abram : Vous ne me traitez pas avec justice. Agar se conduit comme font d'ordinaire ceux dont l'esprit est aussi bas que la naissance. Sa nouvelle condition la rend insolente & insensée, & fait que par une horrible ingratitude, elle insulte à celle à qui elle est redevable uniquement de son élévation & de son bonheur. Quoique Sara se vit traitée si indignement par celle qu'elle avoit si sensiblement obligée, & sur laquelle elle avoit une entière autorité : elle ne veut néanmoins user de ce pouvoir qu'avec l'agrément d'Abraham, & après lui avoir représenté l'insolence d'Agar, & la justice des plaintes qu'elle faisoit d'elle.

Ceci nous fait voir, combien est grande la modestie d'une femme sage, qui honore Dieu en la personne de celui auquel il lui a plu de la soumettre : & plus elle témoigne ainsi d'estime & de respect pour son mari, plus elle en attire pour elle-même.

*. 6. Abram lui répondit : Votre servante est entre vos mains, usez-en avec elle comme il vous plaira. Sarai donc la traitant mal, Agar s'enfuit. Abraham fait bien voir, dit saint Augustin, par cette promptitude avec laquelle il abandonne Agar, & la remet ensierement sous la puissance de sa maîtresse, que lorsqu'il l'avoit prise pour sa femme, il n'avoit fait que se rendre à la volonté de Sara, sans considerer la sienne propre. Car la suite de cette action qui est aussi chaste qu'en avoit été le commencement, montre clairement qu'Abraham ne s'y étoit proposé que la naissance des enfans qu'il en esperoit, sans

*Aug. de
civ. Dei,
lib. 16.
cap. 23.*

H h

qu'il se mêlât à une intention si pure le moindre nuage de la passion.

Quand Sara , ajoute le même Pere , traite mal Agar qu'elle venoit en quelque sorte d'égaler à elle en la rendant femme d'Abraham , ce n'est pas qu'une femme si sage & si sainte se fût laissé emporter à sa colère , & qu'elle eût changé sa douceur en cruauté : mais voyant justement qu'où alloit l'insolence de cette servante ingrate , qui ne craignoit pas d'insulter à sa maîtresse , elle se trouve forcée de la reprimer , & de la faire rentrer en elle-même , en tâchant de guerir par un remede violent une maladie si violente.

V. 13. Agar invoqua le nom du Seigneur , & elle dit : Fai vu ici par derrière celui qui me voit.

Agar ne voit point le visage de l'Ange ; elle ne l'aperçoit que lorsqu'il est retourné , & qu'il Greg. in Evang. se sépare d'elle. Dieu , dit saint Gregoire , se débom. 23. couvre aux hommes , plus ou moins clairement , selon qu'ils en sont plus ou moins dignes. Il se fait voir ouvertement , autant que la fragilité humaine le peut permettre , à ceux dont la foi est vive & le cœur pur. Il se cache sous une forme étrangere , comme J E S U S - C H R I S T fit aux deux Disciples d'Emmaüs , à ceux dont la foi est pleine d'obscurité & de nuages , & leurs yeux le voient aussi confusément qu'ils se représentent au fond de leurs ames. Mais il se fait connoître comme un éclair qui disparaît aussi-tôt qu'il a paru , à ceux dont non seulement la foi , comme celle d'Agar , est presque entièrement obscurcie , mais dont l'esprit est tout égaré & le cœur plein de passions.



CHAPITRE XVII.

1. Postquam verò nonaginta & novem annorum esset expérat, appauit ei Dominus, dixitque ad eum: Ego Deus omnipotens: ambula coram me, & esto perfectus.

2. Ponamque fœdus meum inter me & te, & multiplicabo te vehementer nimis.

3. Cecidit Abram pronus in faciem.

4. Dixitque ei Deus: Ego sum, & pactum meum tecum, erisque pater multarum gentium.

5. Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram: sed appellaberis Abraham: quia parrem multarum gentium constitui te.

6. Faciamque te crescere vehementissimè: & ponam te in gentibus, regesque ex te egredientur.

7. Et statuam pactum meum inter me & te, & inter semen tuum post te in generationibus suis, fædere sempiterno: ut

1. Abram entrant déjà dans Avant
sa quatre-ving-dix-neuvième année, le Seigneur lui apparaît, & lui dit: Je suis le Dieu tout-puissant; marchez devant moi & soyez parfait.

2. Je ferai alliance avec vous, & je multiplierai votre race jusqu'à l'infini.

3. Abram se prosterna le visage en terre.

4. Et Dieu lui dit: C'est moi qui vous parle: Je ferai alliance avec vous, & vous serez le père de plusieurs nations.

5. Vous ne vous appellerez plus Abram: mais vous vous appellerez Abraham; parce que je vous ai établi pour être le père d'une multitude de nations.

6. Je ferai croître votre race à l'infini; je vous rendrai le chef des nations & des Rois sortiront de vous.

7. J'affermirai mon alliance avec vous, & après vous avec votre race dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel.

Hh ij

nel : afin que je sois votre Dieu,
& le Dieu de votre posterité
après vous.

*sim Deus tuus, & se-
minis tui post te.*

8. Je vous donnerai, à vous
& à votre race, la terre où vous
demeurez maintenant comme
étranger ; tout le pays de Cha-
naan , afin que vos descendants
le possèdent pour jamais ; &
je ferai leur Dieu.

9. Dieu dit encore à Abra-
ham : Vous garderez donc aussi
mon alliance, & votre posterité
la gardera après vous de race
en race.

10. Voici le pacte que je fais
avec vous , afin que vous l'ob-
serviez, & votre posterité après
vous . Tous les mâles d'entre
vous seront circoncis.

11. Vous circoncirez//votre
chair, afin que cette circoncis-
sion soit la marque de l'alliance
que je fais avec vous.

12. L'enfant de huit jours
sera circoncis parmi vous ; &
dans la suite de toutes les ge-
nérations, tous les enfans mâ-
les ; tant les esclaves qui seront
nés en votre maison que tous
ceux que vous aurez achetés ,
& qui ne seront point de votre
race seront circoncis.

8. Daboque tibi &
semini tuo * terram
peregrinationis tuæ ,
omnem terram Cha-
naan in possessionem
æternam , eroque
Deus corum.

9. Dixit iterum
Deus ad Abraham :
Et tu ergo custodies
pactum meum , & se-
men tuum post te in
generationibus suis,

10. Hoc est pactum
meum quod observa-
bitis inter me & vos ,
& semen tuum post
te : Circumcidetur ex
vobis omne masculi-
num.

11. & circumci-
detis carnen præpu-
tii vestri , ut sit in
signum fœderis inter
me & vos.

12. Infans octo
dierum circumcidet-
tur in vobis , omne
masculinum in gene-
rationibus vestris ;
tam vernaculus, quæm
emptitus circumci-
detur , & quicumque
non fuerit de stirpe
vestra.

¶. 8. * In Hebræo hîc legitur *post te* sicut & in Sept.
¶. 11, *lestr. carnem præputii vestri.*

PROMESSE D'UN FILS A ABRAHAM. 485

13. Eritque pa-
tum meum in carne
vestra in foedus aet-
ernum.

13. Ce pacte que je fais avec vous sera marqué dans votre chair, comme le signe de l'alliance éternelle que je fais avec vous.

14. Masculus, cuius præputii caro circumcisæ non fuerit, delebitur anima illa de populo suo : quia patum meum irritum fecit.

14. Tout mâle, dont la chair n'aura point été circoncise, sera exterminé du milieu de son peuple, parcequ'il aura violé mon alliance.

15. Dixit quoque Deus ad Abraham : Sarai uxorem tuam non vocabis Sarai, sed Sara.

15. Dieu dit encore à Abraham : Vous n'appellerez plus votre femme Sarai, mais Sara.

16. Et benedicam ei, & ex illa dabo tibi filium cui benedictus sum, eritque in nationes, & reges populorum orientur ex eo.

16. Je la benirai, & je vous donnerai un fils né d'elle, que je benirai aussi : il sera le chef des nations ; & des Rois de divers peuples sortiront de lui.

17. Cecidit Abraham in faciem suam, & risit, dicens in corde suo : Putasne centenario nascetur filius ? & Sara nonage-naria pariet ?

17. Abraham se prosterna le visage contre terre, & il rit, en disant : Un homme de cent ans auroit-il donc bien un fils ? & Sara enfanteroit-elle à quatre-vingt-dix ans ?

18. Dixitque ad Deum : Utinam Iſmael vivat coram te.

18. Et il dit à Dieu : Faites-moi seulement la grace qu'Iſmael vive !

19. Et ait Deus ad Abraham : Sara Uxor tua pariet tibi filium, vocabisque nomen

19. Dieu dit encore à Abraham : Sara votre femme vous enfantera un fils que vous nom-

*. 14. *lett.* cuius præputii caro, &c.

¶. 18. utinam vivat coram te, i. e. fac ut vivat. *hebreïsm.*

merez Isaac , & je ferai une paix avec lui , & avec sa race après lui ; afin que mon alliance avec eux soit éternelle .

20. Je vous ai aussi exaucé touchant Ismael . Je le bénirai , & je lui donnerai une posterité très - grande & très - nombreuse . Douze Princes sortiront de lui , & je le rendrai le chef d'un grand peuple .

21. Mais l'alliance que je fais avec vous s'établira dans Isaac , que Sara vous enfantera dans un an , en ce même temps .

22. L'entretien de Dieu avec Abraham étant fini , Dieu se retira ⁴.

23. Alors Abraham prit Ismael son fils , & tous les esclaves nés dans sa maison , tous ceux qu'il avoit achetés , & généralement tous les mâles qui étoient parmi ses domestiques ; & il les circoncit tous aussitôt en ce même jour , selon que Dieu le lui avoit commandé .

24. Abraham avoit quatre - vingt - dix - neuf ans lors-

ejus Isaac , & constitua tuam paxum meum illi in fodus sempiternum , & seminā ejus post eum .

20. Super Ismael quoque exaudivi te , ecce benedicam ei , & augebo & multiplicabo eum valde & duodecim duces generabit ; & faciam illum in gentem magnam .

21. Paxum verum meum statuam ad Isaac , quem pariet tibi Sara tempore isto in anno altero .

22. Cumque finitus esset sermo loquentis cum eo , accedit Deus ab Abraham .

23. Tulit autem Abraham Ismael filium suum , & omnes vernaculae domus sue : universoque quos emerat , cunctas mares ex omnibus virtutis domus sue : & circumcidit carnem præputii eorum statim in ipsa die , sicut præcepit ei Deus .

24. Abraham nonaginta & novem erat annorum , quando

⁴. 22. expl. c'est - à - dire , l'Ange qui parloit à Abraham au nom de Dieu .

CIRCONCISION.

487

circumcidit carnem qu'il se circoncit // lui-même præputii sui.

25. Et Ismael filius tredecim annos impleverat tempore circumcisionis suæ.

26. Eadem die circumcisus est Abraham & Ismael filius ejus.

27. Et omnes viri domûs illius , tam vernaculi , quam emptiti & alienigenæ , pariter circumcisi sunt.

25. Et Ismael avoit treize ans accomplis , lorsqu'il reçût la circoncision.

26. Abraham & son fils Ismael furent circoncis en un même jour.

27. Et en ce même jour encore furent circoncis tous les mâles de sa maison , tant les esclaves nés chez lui , que ceux qu'il avoit achetés , & qui étoient nés en des pays étrangers.

*. 24. lett. carnem præputii.



SENS LITTERAL.

*. 1. *J'E suis le Dieu tout-puissant.* Le mot hébreu peut signifier , qui donne tout à tous ; ou , qui n'a besoin de rien , & qui se suffit à lui-même.

Marchez devant moi. Conduisez-vous comme m'ayant toujours présent devant vos yeux , & me considerant comme le témoin de toutes vos actions. Les Septante traduisent : *Soyez agreeable à mes yeux.*

*. 5. *Vous ne vous appellerez plus Abram , mais vous vous appellerez Abraham.* Abram signifie en hébreu , *pater excelsus* , le pere sublime & élevé ; & Abraham , *pater multitudinis* , le pere d'une grande multitude.

Hh iij

Parceque je vous ai établi pour être le pere d'une multitude de nations. Abraham a été à la lettre & selon la chair, le pere d'une multitude de nations : puisque c'est de lui qu'est descendu non seulement tout le peuple Juif, mais encore les Sarazins, les Iduméens, les Madianites, & d'autres peuples qui sont nommés dans le chapitre 25. de ce livre. Mais saint Paul nous apprend, que Dieu dans cette promesse n'a pas eu seulement en vûe la posterité d'Abraham selon la chair, mais encore cette multitude de peuples, qui étant regenerés par le sang de J E S U S - C H R I S T, deviendroient un jour les vrais enfans d'Abraham, en imitant la foi de ce Patriarche.

¶. 6. Et des Rois sortiront de vous : non seulement des Rois illustres dans toute la terre, comme David, Salomon, Ezechias, & d'autres encore sont sortis d'Abraham ; mais ce qui est infinitement plus grand, J E S U S - C H R I S T même, qui s'appelle dans l'Apocalypse, *le Roi des rois, & Seigneur des seigneurs.*

Apoc.
19. 10.

¶. 11. Vous circoncirez votre chair, afin que cette circoncision soit la marque de l'alliance que je fais avec vous. Ce signe n'étoit pas seulement la marque de l'alliance que Dieu avoit faite avec Abraham & toute sa posterité, par lequel les Juifs étoient distingués d'avec tous les autres peuples : mais il étoit encore, selon saint Paul, la marque & le sceau de la foi d'Abraham, comme on le fera voir dans le Sens spirituel, où l'on expliquera ce que les saints Peres nous enseignent touchant la circoncision.

¶. 12. L'enfant de huit jours sera circonci.

La raison littérale de ce précepte, est parceque l'enfant auroit été trop foible avant ce temps pour supporter la douleur de la circoncision.

¶. 14. *Celui qui n'aura point été circoncis sera exterminé du peuple, parcequ'il aura violé mon alliance*, c'est-à-dire, parcequ'il n'aura pas reçû le sceau de *mon alliance*, & qu'elle aura été violée à son égard, n'ayant pas reçû la circoncision comme je l'avois commandé. Saint Augustin entend aussi cette parole en cette maniere : *parce-* ^{*August.*} *qu'il a violé dans Adam la loi que j'avois donnée au premier homme, & qu'il est encore coupable de cette désobéissance dans laquelle il est né*, puisqu'il n'a point reçû le remede que j'ai établi pour la reparer.

¶. 15. *Vous n'appellerez plus votre femme Sarai*, c'est-à-dire, ma princesse, *mais Sara*, c'est-à-dire, la princesse. Elle ne sera plus considerée simplement comme *la princesse* de votre famille, mais comme *la princesse & la mere des nations entieres*, par son fils Isaac, qui en sera le pere & le chef.

¶. 19. *Sara vous enfantera un fils, que vous appellerez Isaac*, c'est-à-dire, *ris*. Ce nom fut donné à Isaac, soit parcequ'Abraham & Sara ont ri dans l'étonnement où ils ont été que Dieu leur eût fait une telle promesse, soit à cause de la joie que la naissance d'Isaac devoit apporter à tous ses parens.

¶. 20. *Ismael engendrera douze chefs*. Les noms de ces Princes ou chefs sont marqués au chapitre 25.

¶. 25. *Ismael avoit treize ans accomplis lorsqu'il fut circonci*s. C'est pour cette raison que les

Arabes descendus d'Ismael, selon le rapport de Joseph, se sont fait depuis circoncire à l'âge de treize ans; & que l'on dit encore aujourd'hui, que beaucoup de Sarazins & de Mahometans font la même chose, pour imiter en cela le chef de leur race.



SENS SPIRITUEL.

¶. I. *A Bram eneroit dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, lorsque le Seigneur lui apparut, & lui dit : Je suis le Dieu tout-puissant ; marchez devant moi & soyez parfait. Les Saintes ont distingué trois états en ceux qui se donnent sincèrement à Dieu, & qui marchent dans sa voie. L'état de ceux qui commencent. L'état de ceux qui s'avancent dans la pieté. L'état des parfaits. On peut remarquer ces trois états dans le progrès de la vertu d'Abraham, & dans trois paroles très importantes que Dieu lui a dites en divers temps.*

La premiere parole que Dieu dit à Abraham dans l'Ecriture, est celle - ci : Sortez de votre terre, de votre parenté, & de la maison de votre pere, & venez en la terre que je vous montrerai, & le reste. C'est ainsi qu'Abraham a commencé, & qu'il a marqué l'état de ceux qui commencent. Dieu les appelle à lui par cette voix intérieure & toute-puissante, par laquelle il leur fait faire avec joie ce qu'il leur commande. L'ame ensuite ou se sépare effectivement du monde, si elle est en liberté de le faire, ou elle se sépare

COMMENÇANS, AVANCÉS, PARFAITS. 491
de l'amour trop humain des parens, & de toutes les passions & les déreglemens du siecle, s'il n'est pas en son pouvoir de s'en dégager entierement pour suivre Dieu, comme a fait Abraham, & le prendre pour son partage.

Cette ame, quoique foible encore, est néanmoins fidelle à Dieu, comme l'a été Abraham.

Elle combat dans elle tout ce qui peut lui déplaire. Elle fuit ce qu'il lui défend. Elle cherche & elle aime tout ce qu'il lui commande. Et quoi qu'elle ne fasse *que commencer*, elle donne néanmoins des marques qu'elle deviendra un jour parfaite, *parce qu'elle commence parfaitement*. *Si incipis, incipe perfectè*, dit un Saint.

La seconde parole que Dieu dit à ce Patriarche, qui marque le progrès de sa vertu est celle-ci, qu'il lui dit après que Lot son neveu se fut séparé d'avec lui : *Abraham, ne craignez point : sup. 11.
je suis votre protecteur ; & je serai votre récompense infiniment grande.* Ceci nous fait voir l'état de ceux qui s'avancent dans la pieté. Dieu les tire peu-à-peu de ces pensées ausquelles leur ame encore foible se laissoit aller quelquefois, étant ou troublée par le souvenir de sa première vie, ou refroidie par une certaine timidité & une défiance, qui l'empêche de s'avancer dans la voie de la justice, avec la simplicité d'une foi vive & la liberté des enfans de Dieu.

C'est pourquoi Dieu parle à ces personnes, comme il parle ici à Abraham. Il les releve, il les console, il les encourage. Il leur fait voir qu'ils ne doivent rien craindre que de présumer d'eux-mêmes, & de n'être pas assez penetrés au fond du cœur du sentiment de leur impuissance pour

faire le moindre bien. Mais il leur enseigne en même-temps, que pourvû qu'ils conservent dans leur cœur cette crainte humble & salutaire, ils doivent bannir d'eux toute autre crainte : parceque c'est lui qui les soulagera dans toutes leurs peines, & qui les protégera contre tous leurs ennemis, jusqu'à ce qu'il soit lui-même *leur récompense*, qui surpassera non seulement toutes leurs espérances, mais tous leurs désirs.

La troisième parole que Dieu dit à Abraham, où l'on voit les marques de la consommation de sa vertu, est celle de cet endroit que nous expliquons : *Je suis le Dieu tout-puissant : Marchez devant moi, & soyez parfait.* C'est Dieu même qui nous apprend que ce troisième état est proprement l'état *des parfaits*.

*Bernard.
de dilig.
Deo. c. 9.* Dans le second état, dit saint Bernard, nous aimons Dieu ; mais cet amour est encore beaucoup mêlé de l'amour de nous-mêmes. Nous aimons Dieu, parcequ'il nous aime, parcequ'il nous protège, parcequ'il nous donne de puissans secours, & qu'il nous promet des récompenses infinies. Mais dans ce troisième, on sert Dieu pour Dieu, on aime Dieu pour lui-même, parcequ'il est digne d'être infiniment aimé. L'âme ne va pas seulement à Dieu comme dans le second état, parcequ'elle ressent le besoin continual qu'elle a de lui ; mais elle marche en sa présence, elle aime sa bonté, elle admire sa sagesse, elle adore sa grandeur : elle ne veut dépendre que de lui ; elle ne se plaît qu'en lui ; elle ne veut plaire qu'à lui, & elle n'espere & ne desire rien que de lui seul.

Toute la suite de la vie d'Abraham, & prin-

cipalement cette parfaite obéissance avec laquelle il a sacrifié à Dieu la vie de son fils, est une preuve claire de cette vie & de cette charité parfaite, dans laquelle l'Esprit de Dieu l'a voit fait entrer.

¶. 10. *Tous les enfans mâles seront circoncis.* Le sexe que Dieu a soumis à la circoncision, & la maniere en laquelle il a commandé qu'elle se fût, nous marque assez l'origine, & ensuite la punition du peché des hommes. Car Adam s'étant revolté contre Dieu, & tous les hommes qui étoient enfermés en lui comme en leur racine, ayant péché dans lui, selon saint Paul, la revolte de son esprit contre Dieu a été punie par celle de son corps contre son esprit; son péché avec la punition qui en est inseparable, a passé ensuite dans tous les hommes. Dieu donc a voulu que la circoncision fût une marque sensible d'une vérité si importante.

¶. 14. *Tout mâle dont la chair n'aura point été circoncise, sera exterminé du milieu du peuple de Dieu.* C'est-à-dire, ne sera point considéré comme étant du peuple de Dieu, & sera puni de mort: ce que les saints Pères, après saint Augustin, entendent de la mort éternelle. Parceque ce Sacrement ayant été institué pour effacer le péché originel, a été aussi nécessaire pour le salut dans la loi ancienne, qu'est le Baptême dans la loi nouvelle. Car c'est la doctrine constante de ce saint Docteur, qu'il y a toujours eu quelque Sacrement institué de Dieu pour effacer le péché originel, & pour rendre les hommes enfans de Dieu.

On ne doit pas croire, dit ce Saint, qu'avant

*Augustin
de civit.
Dei, lib.
16.6.27.*

*Aug. con-
tra Ju-
lian. lib.
s. cap. 11.* que la circoncision eût été instituée , les ser-
viteurs de Dieu qui avoient la foi en J E S U S-
C H R I S T, qu'ils croyoient se devoir incarner
un jour , n'ayent eu aucun Sacrement pour re-
mettre aux enfans le peché originel : Quoique
Dieu , pour quelque cause qui nous est inconnue ,
n'ait pas voulu nous marquer dans son Ecriture
quel étoit ce Sacrement. Car il est certain , ajoute
ce Saint, qu'ils avoient dès le commencement du
monde des Sacrifices. D'où il laisse à conclure ,
qu'ils ont pu aussi en avoir quelques-uns desti-
nés à cet effet.

*Gregor.
Moral.
l. 4. c. 3.
Bernard.
Tract. 77.
Hug. de
S. Victor.* Saint Gregoire , & après lui saint Bernard ,
soutiennent la même chose. Qui ne fait , dit saint
Bernard , que Dieu a institué des remèdes pour
effacer le peché originel dès le commencement
du monde ? La seule différence qu'il y a entre
saint Augustin & ces deux Saints , c'est que saint
Augustin croit que le peché originel a été effacé
au commencement du monde *par quelque sacri-
fice* , soit dans les enfans , soit dans les adultes ,
c'est-à-dire , en ceux qui avoient l'usage de la ra-
ison. Au-lieu que ces deux Saints croient qu'en
ces premiers temps la seule foi des parens a suffi
pour remettre aux enfans le peché originel ,
qui étoit remis aux personnes âgées par des sa-
crifices.

Eftius. Les plus savans Theologiens soutiennent ,
que le sentiment de saint Augustin , qui ne di-
stingue point en ceci les enfans des adultes , &
qui croit qu'en ces premiers temps le peché ori-
ginel a été remis aux uns & aux autres par un
même Sacrement extérieur , est préférable à celui
de ces deux Saints , qui pour l'ordinaire n'en ont

point d'autres que ceux de ce saint Docteur. Car on ne voit pas de raison pourquoi Dieu aura institué en ces premiers temps deux remedes pour effacer le peché originel, l'un pour les enfans & l'autre pour les personnes âgées, puisqu'il a voulu qu'il n'y en eût qu'un pour les uns & pour les autres dans la posterité d'Abraham, & ensuite dans la loi écrite, scavoir la circoncision ; & qu'il n'y en eût qu'un aussi dans la loi nouvelle, qui est le Batême.

De plus les mêmes Theologiens ajoutent, que le temps de la loi de grace, étant assûrément plus favorisé de Dieu, que n'ont été les temps avant J E S U S - C H R I S T , on ne doit pas croire que la seule foi des parens ait pû suffire en ces premiers siecles pour remettre le peché originel, puisqu'il est certain qu'aujourd'hui dans la loi de grace la foi des parens ne le peut remettre sans le Batême.

Il est remarquable que cette opinion de saint Gregoire & de saint Bernard, touchant les enfans nés avant J E S U S - C H R I S T , est très-differente de l'erreur des heretiques, qui soutiennent qu'aujourd'hui même dans la loi nouvelle la seule foi des parens suffit pour remettre aux enfans le peché originel sans le Batême. Car saint Bernard qui avoit pris ce sentiment de saint Gregoire, assure que depuis que le Batême a été institué, ces anciens moyens de remettre le peché originel ont été abolis, & que présentement le Batême en est l'unique remede.

Comme la circoncision n'a été instituée que pour les enfans mâles, on peut demander com-

Bern.
Tract. ad
Hugo de
S. Victor,

496 GENÈSE. CHAP. XVIII. SENS SPIR.
ment le peché originel étoit remis au sexe que Dieu n'avoit point soumis à la circoncision. A quoi on peut répondre , que puisque dès le commencement du monde il y a eu , selon saint Augustin & les saints Peres qui l'ont suivi , un remede contre le peché originel commun aux deux sexes , il a pu se continuer depuis Abraham pour le sexe que la circoncision ne regardeoit pas , jusqu'à l'institution du Batême. Aussi les Theologiens croient après le même Pere , que depuis que la circoncision a été instituée jusqu'à l'établissement de l'Eglise on s'est servi pour les enfans mâles avant le huitième jour , & pour tout le sexe que cette institution ne regardoit pas , du même remede qui étoit commun aux deux sexes avant la circoncision.

Ce signe de la circoncision , qui selon la lettre devoit distinguer exterieurement le peuple Juif d'avec tous les autres peuples , a été aussi , selon saint Augustin , la figure du Batême , qui par le sang de J E S U S - C H R I S T , devoit donner entrée aux hommes en la seconde alliance représentée par cette premiere que Dieu avoit faite avec Abraham. C'est pourquoi le même Saint pesant avec une grande lumiere toutes les circonstances de cette histoire , dit qu'il est visible que dans cette alliance que Dieu fait avec Abraham & toute sa race par la circoncision , il figure l'alliance divine qu'il devoit faire avec toute l'Eglise par ce saint Batême , dont la circoncision étoit la figure.

Car il est remarquable qu'au même-temps que Dieu établit la circoncision comme le sceau de l'alliance

*Augustin
de civitate
Dei, lib.
26.c.26.*

L'alliance qu'il fait avec Abraham, il lui promet que sa femme Sara, quoiqu'en un âge où il étoit naturellement impossible qu'elle devint mere, auroit un fils qu'elle appelleroit Isaac. Que si l'on joint ensemble toutes ces circonstances, ajoute ce Saint, on trouvera dans Sara & dans la circoncision, une excellente figure de la loi nouvelle.

Car Sara est l'image de l'Eglise, qui enfante bien tard, après qu'Agar, figure de la Synagogue, est déjà devenue mere. Isaac represente tous les vrais enfans d'Abraham, & tous les élus. Son nom signifie *ris*, ce qui marque une joie spirituelle & divine, & c'est Dieu même qui le lui donne, parceque c'est un enfant de bénédiction & de grâce. Il naît en vertu de la promesse de Dieu, ^{n August.} ^{ibid.} par un miracle de sa toute-puissance, & non selon le cours ordinaire de la nature, pour nous marquer que la naissance, ou plutôt que la renaissance des enfans de Dieu, seroit surnaturelle & toute divine.

Abraham reçoit en même-temps l'alliance de la circoncision, comme la figure de l'alliance que Dieu feroit avec les vrais enfans d'Abraham par le Baptême. Cette circoncision ne se fait qu'avec effusion de sang, pour marquer que le Baptême n'auroit la vertu de régénérer les ames que par le sang de JESUS-CHRIST, dans la mort ^{Rom. 8.} duquel nous sommes baptisés, comme dit saint Paul.

Dieu commande à Abraham de circoncire ^{l'ange} non seulement son fils Ismael, mais tous ses serviteurs & ses esclaves, & généralement tous ceux ^{de 16. capo 26.} de sa maison, de quelques pays qu'ils fussent,

» pour montrer que la seconde alliance qui se fait
» par le Batême , ne seroit point un signe particu-
» lier propre au peuple Juif , mais que ce seroit
» une grace qui se répandroit dans tous les peuples
» du monde.

Saint Augustin remarque encore entre les cir-
constances mystérieuses de cette Histoire , les
changemens des noms d'Abraham & de Sara ,
Dieu ayant voulu leur donner à chacun un nom
nouveau. Que signifie la circoncision , dit ce
Saint , finon que la vieillesse du peché est dé-
truise , & que la nature est renouvelée ? Que
signifie le huitième jour , auquel la circoncision
se devoit faire , finon le jour de la resurrection
du Sauveur , qui est ressuscité le lendemain du
sabbat , qui étoit le septième jour de la semaine ?
Que signifient les noms nouveaux donnés à Abra-
ham & à Sara , finon l'esprit nouveau & le cœur
nouveau de la loi nouvelle , qui est ici comme
voilée sous les ombres & sous les figures de l'an-
Augus. cienne : *Quid aliud circumcisio significat , quām
de civit.
Dei , lib .
c. c. 26. vetustate exutā naturam renovatam ? Quid aliud
quām Christum octavus dies , qui hebdomadā
completā , hoc est post sabbatum , resurrexit ? Pa-
renim mutantur & nomina. Omnia resonant no-
vitatē , & in testamento veteri obumbratur no-
vum.*

Rom. 3. Saint Paul écrivant aux Romains , explique
lui - même ce que c'est que cette circoncision
interieure & spirituelle du Batême , dont l'ex-
terieur étoit la figure , lorsqu'il dit : *Le véritable
Juif n'est pas celui qui l'est au-dehors , & la ve-
ritable circoncision n'est pas celle qui se fait dans
la chair , & qui n'est qu'externe ; mais le vrai*

Juif est celui qui l'est interieurement, & la circoncision veritable est celle du cœur, qui se fait par l'esprit, & non par la lettre ; c'est-à-dire, qui se fait par la grace de l'Esprit saint, & non seulement par un retranchement exterieur : *Et ce vrai Juif tire sa louange, non des hommes, qui ne voient que le dehors, mais de Dieu, qui sonde le fond des coeurs.*

Le même Saint enseigne cette même vérité aux Philippiens, lorsqu'il dit : *C'est nous qui sommes les vrais circoncis, puisque nous servons Dieu en esprit, & que nous nous glorifions en J E S U S - C H R I S T, sans prendre avantage de ce qui n'est qu'en la chair.* Et il s'explique encore plus clairement dans l'Epître aux Galates, où il découvre avec plus d'étendue l'excellence de la loi nouvelle au-dessus de l'ancienne, lorsqu'il dit : *Nous espérons de recevoir par la foi la justice interieure & spirituelle. Car en J E S U S - C H R I S T, par la Gal. 5, circoncision, ni l'incirconcision ne servent d'orien Gal. 5. 6. mais la foi qui est animée de la charité. Cette foi agit par cette charité interieure que le Saint-Esprit répand en nous, que le même Apôtre appelle un peu après, l'être nouveau que Dieu crée en nous, qui nous rend de nouvelles créatures, & des hommes nouveaux qui se conduisent en toutes choses par un cœur & par un esprit nouveau.*

Cette vie interieure & spirituelle des enfans de la loi nouvelle qui sont les vrais circoncis, produit en eux la circoncision du cœur, de l'esprit, de l'oreille & des lèvres.

La circoncision du cœur, qui est marquée par Saint Etienne, lorsqu'il reproche aux Juifs qu'ils

¶ 7. étoient incircconcis de cœur : INCIRCUMCISIS cordibus, nous apprend à retrancher les desirs secrets & violens de l'amour propre. Car cet amour , si nous n'avons soin de le combattre , se fait une idole de lui-même. Il aime sa propre excellance , selon l'expression de saint Augustin , en quoi consiste proprement l'orgueil : *Superbia amor propria excellenia*. Et à moins que les personnes qui sont vraiment à Dieu , ne veillent sur elles - mêmes avec un extrême soin , cet amour les porte d'une maniere imperceptible à s'attribuer les dons de Dieu ; ce qui fait qu'elles negligent ou de les demander à tout moment par une foi humble dans l'extrême besoin qu'elles en ont , ou de les reconnoître avec une continue action-de-graces , lorsqu'il a plu à Dieu de les leur donner.

La circoncision de l'esprit dont parle saint Paul , fait qu'après avoir tâché de purifier devant Dieu les mouvements de notre cœur , nous nous efforçons de regler les égaremens de notre esprit , lorsque nous demandons à Dieu qu'il purifie nos pensées ; qu'il arrête nos imaginactions ; qu'il modere nos craintes ; qu'il retienne la legereté & la témerité de nos soupçons ; qu'il nous empêche de nous attacher à notre propre sens ; & qu'il nous porte à avoir pour suspectes nos propres pensées , & à favoriser celles des autres ; au lieu que le poids de la nature corrompue nous inspire tout le contraire.

¶ 8. *La circoncision de l'oreille* , que saint Etienne nous marque aussi clairement , lorsqu'il reproche aux Juifs d'être aussi bien incircconcis de l'oreille que du cœur : INCIRCUMCISIS cordibus & auribus ,

CIRCONCISION DES LÈVRES. 501
fait que le vrai fidèle demande à Dieu qu'il ne permette pas qu'il soit du nombre de ceux dont saint Paul dit : *Qu'ayant une extrême démangeai-^{2. Tim.}
son d'entendre ce qui les flatte, ils auront recours^{4. 3.}
à une foule de Docteurs propres à satisfaire leurs
désirs, & que fermant l'oreille à la vérité, ils l'ou-
vriront à des contes & à des fables.*

Après qu'un homme a demandé à Dieu qu'il le délivre des maux ausquels l'oreille indiscrete & incircosise se trouve exposée, il le supplie avec David, de lui donner l'oreille d'une foi humble, qui le portera à dire à Dieu avec ce Prophète : *Faites que mon ame vous écoute avec soumission* ^{"Pſ. 50."} *& avec joie, & que cette joie penetre jusques au fond de mes entrailles : Auditui meo dabis gaudium & letitiam, &c.* Il lui demandera encore cette oreille dont parle l'Ecriture, qui écoute avec une extrême ardeur les paroles de la Sagesse divine : *Auris bona cum omni concupiscentia audiit sapientiam.* ^{Ecccl. 31.}

Le vrai Chrétien qui aura obtenu de Dieu la circoncision du cœur, de l'esprit, & de l'oreille, lui en demandera encore une quatrième, qui est la circoncision des lèvres. Ce don est si grand, que Moïse, tout saint & tout parfait qu'il étoit, reconnoît devant Dieu qu'il ne l'avoit pas, au moins en la maniere qu'il auroit souhaité de l'avoir, lorsqu'il lui dit : *je n'ai point les lèvres pures & circumcisæ, comment donc Pharaon m'écou-^{Exod. 40}
zeroit-il? En incircumcisus labiis ego sum, & quo-
modo audiet me Pharaon?*

Cette circoncision des lèvres doit être un don bien singulier, puisque c'est elle qui apprend à l'ame à retrancher toutes les paroles qui pour-

Jacob. 3. roient déplaire à Dieu. Ce qui enferme la perfidie, selon saint Jacque, qui dit que celui qui ne fait point de fautes en parlant, est un homme

Ibid. 5. parfait. C'est pourquoi ce même Apôtre nous apprend combien il est difficile de reprimer la langue, en nous assurant que c'est un feu, dont une seule étincelle peut causer les plus grands embrasemens; que c'est un poison, qui donne la mort; & que c'est un serpent plus redoutable & plus indomptable que les bêtes les plus farouches.

v. 15. Vous n'appellerez plus votre femme Sarai, c'est-à-dire, ma princesse, mais Sara, c'est-à-dire, la princesse. Outre le sens littéral qui a été marqué, il y a, selon les saints Peres, dans ces paroles un sens spirituel, qui est d'une grande instruction.

Sara étoit certainement l'image de l'Eglise, comme saint Paul le dit clairement. Et si nous la considerons en ce sens plus spirituel & plus élevé, JESUS-CHRIST étant le véritable époux de l'Eglise, Abraham en ce lieu peut être la figure des Pasteurs, comme saint Ambroise dit que la sainte Vierge étant la figure de l'Eglise; saint Joseph qui l'avoit épousée, a été aussi la figure des Pasteurs.

Ioan. 3. Car, comme nous enseigne excellement le saint Précurseur, il n'y a qu'un seul époux, à qui est l'épouse uniquement. Qui habet sponsam sponsus est. Les Pasteurs à qui on donne quelquefois le nom d'Epoux, ne le sont pas néanmoins proprement, mais ils sont les amis de l'Epoux. Ils le reverent comme leur Seigneur. Ils l'écoutent comme leur Maître. Ils ont de la joie.

PASTEURS , VRAIS AMIS DE L'ÉPOUX. 503
non de ce qu'ils sont écoutés de l'Epouse : mais de ce qu'ils entendent eux - mêmes la voix de l'Epoux , & de ce que l'Epouse écoute J E S U S - C H R I S T en leur personne , selon cet oracle du Sauveur : *Celui qui vous écoute , m'écoute.*

Luc. 10.

16.

*Aug.
in Fran-
ciscat. 13.*

Ces Pasteurs , dit saint Augustin , ces véritables amis de l'Epoux ont de la joie de ce que l'Epouse écoute , non leur voix , mais celle de J E S U S - C H R I S T . *Gaudio gaudent propter vocem ,
non suam , sed sponsi.*

Il y en a peu , dit le même Saint , qui ayent *August.*
ibid.
soin des ames de cette manière si pure , si spirituelle , si désintéressée , qui ne tendent qu'à les détacher & d'elles-mêmes , & de ceux qui les conduisent , afin qu'elles s'attachent uniquement à J E S U S - C H R I S T . Ces Pasteurs & ces vrais amis de l'Epoux , sont bien - aînés que ces ames qu'il leur a confiées , croissent peu à peu en vertu & en lumières , & qu'elles soient en état de recevoir de Dieu même ce qu'elles avoient accoutumé de recevoir par l'entremise de ses Ministres . Car ce qu'ils souhaitent principalement , est que ce qu'il y avoit de foible & d'humain *diminuit en*
ces ames , & que J E S U S - C H R I S T y croisse
& s'y fortifie de plus en plus ; selon cette parole que le saint Précurseur a dite au même endroit que nous venons de citer : *Illum oportet crescere , joan. 5.*
me autem minui.

10.

Saint Bernard marque excellemment le même sens spirituel de ces paroles dans une lettre qu'il écrit au Pape Eugène. Si vous êtes , dit-il , véritablement ami de l'Epoux , vous n'appellerez point l'Eglise , dont J E S U S C H R I S T est l'Epoux , *votre princesse , mais la princesse .* Vous ne vous

Bern.

Epist.

137. ad

Eugen.

num. 2.

I i iiiij

» apprirez rien d'elle : mais vous vous considérez vous-même comme étant dévoué à tous ses besoins , & comme étant prêt dans toutes les occasions que Dieu vous fera naître , de lui donner non seulement toute l'application de votre esprit , & toute l'affection de votre cœur , mais encore votre propre vie , comme J e s u s - C h r i s t , qui en est l'Epoux , est mort pour elle.

¶. 17. *Abraham se prosterna en terre , & rit en son cœur , en disant : Un homme de cent ans auroit-il un fils , & Sara enfanteroit-elle à quatre-vingt-dix ans ? Il faut juger des actions par les personnes.* Abraham donne par-tout des marques d'une foi parfaite. Dieu qui connaît le fond des cœurs , lui rend lui-même ce témoignage. Il ne le reprend point en cette rencontre , comme nous voyons qu'il en accuse d'autres de peu de foi , lorsque leur doute n'avoit été connu que de lui seul.

Et ainsi c'est avec grande raison que nous pouvons dire en cette occasion , après saint Augustin , *Ang. d*s* 12 v. 12*s** que le *ris* d'Abraham n'est pas un effet de son *in*til. 15*s** credulité ou de sa défiance , mais que c'est une *cap. 26*s** effusion de sa reconnaissance & de sa joie. *Risus**

*ab*erg. ob*id.** Abraham exultatio est gratulantis , non irrisio diffidentis.* Et les paroles que dit ce Patriarche , continue ce Saint , ne sont pas des paroles d'un homme qui doute de la puissance de Dieu , mais d'un Saint qui admire sa bonté : *Verba ista non sunt dubitantis , sed admirantis.*

¶. 26. 27. *Abraham & son fils furent circoncis en un même jour , & tous les mâles de sa maison.* Tout le monde est accoutumé depuis long-

PROMTE CROISSANCE D'ABRAHAM. 505

temps à considerer la circoncision comme une chose sainte , & comme la marque du peuple de Dieu. Mais si nous considerons quel a dû paroître un commandement si extraordinaire lorsqu'on n'en avoit jamais osé parler ; avec quelle foi Abraham l'a accepté ; avec quelle ardeur il s'y est soumis ; avec quelle promptitude il l'a executé en sa propre personne , en celle de son fils , en tous ses esclaves , & généralement en tous ceux de sa maison, aussi-tôt après que le commandement a été fait , & dans le même jour , comme l'Ecriture le marque expressément , nous ne pourrons assez admirer la foi de ce Patriarche , ni condamner assez la disposition si opposée qui se trouve en nous. Car au-lieu que nous voyons que les choses les plus surprenantes & les plus difficiles paraisoient aisées à ces grandes ames , les plus ordinaires au-contreire nous paraissent difficiles , lorsqu'elles enferment quelque circonstance qui choque nos sens , ou qu'elles ne peuvent s'executer sans nous faire souffrir quelque douleur.



CHAPITRE XVIII.

¶ **A**paruit autem ei Dominus in convalle Mambre , sedenti in ostio tabernaculi sui in ipso servore diei.

2. Cumque elevasset oculos , apparet sunt et tres viri.

Le Seigneur apparut un ^{Avant} jour à Abraham en la ^{J. C.} vallée de Mambré , lorsqu'il ^{1897.} étoit assis à la porte de sa tente dans la plus grande chaleur du jour.

2. *Abraham ayant levé les yeux , trois hommes lui paru-*

rent près de lui. Aussi-tôt qu'il les eut appercus, il courut de la porte de sa tente au-devant d'eux, il se prosterna^u en terre.

3. Et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grace devant vos yeux, ne passez pas la maison de votre serviteur.

4. Je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds ; & cependant vous vous reposerez sous cet arbre,

5. jusqu'à ce que je vous serve un peu de pain pour reprendre vos forces ; & vous continuerez ensuite votre chemin : car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Ils lui répondirent : Faites ce que vous avez dit.

6. Abraham entra promptement dans sa tente, & dit à Sara : Pétrissez vite trois mesures de farine, & faites cuire des pains sous la cendre.

7. Il courut en même-temps à son troupeau, & il y prit un veau très-tendre & fort excellent, qu'il donna à un serviteur, qui se hâta de le faire cuire.

8. Ayant pris ensuite du beurre & du lait, avec le veau qu'il avoit fait cuire, il le ser-

V. 2. Iste, il adora,

tes prope eum : ques
cūm vidislet, cucurrit
in occursum eorum
de ostio tabernaculi,
& adoravit in ter-
ram.

3. Et dixit : Domi-
ne, si inveni gra-
tiam in oculis tuis,
ne transcas servum
eum :

4. sed afferam pau-
xillum aquæ, & la-
vare pedes vestros,
& requiescite sub ar-
bore.

5. Ponamque buc-
cellam panis, & con-
fortate cor vestrum,
postea transibitis : id-
circo enim declinatis
ad servum vestrum.
Qui dixerunt : Fac ut
locutus es.

6. Festinavit Abra-
ham in tabernaculum
ad Saram, dixitque
ei : Accelerata, tria la-
ta simila commisce,
& fac subcinerios
panes.

7. Ipse vero ad ar-
mentum cucurrit, &
tulit inde vitulum te-
nerrimum & optimum,
deditque puer-
ro : qui festinavit &
coxit illum.

8. Tulit quoque
butyrum & lac, &
vitulum quem coxe-
rat, & posuit coram

ps : ipse verò stabat
juxta eos sub arbore.

9. Cumque comedissent, dixerunt ad eum : Ubi est Sara uxor tua? Ille respondit : Ecce in tabernaculo est.

10. Cui dixit : Revertens veniam ad te tempore isto, vitam comite, & habebit filium Sara uxor tua. Quo audito, Sara risit post ostium tabernaculi.

11. Erant autem ambo senes proverbae que atatis, & defierant Saræ fieri muliebria.

12. Quæ risis occulta, dicens : Postquam consenui, & dominus meus vetulus est, voluptati operam dabo?

13. Dixit autem Dominus ad Abram : Quare risis Saræ, dicens : Num verè partitura sum anus?

14. Numquid Deo quidquam est difficile? juxta condicuum

vit devant eux; & lui cependant se tenoit debout auprès d'eux sous l'arbre où ils étoient.

9. Apès qu'ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara votre femme? Il leur répondit : Elle est dans la tente.

10. L'un d'eux dit à Abram : Je vous reviendrai voir dans un an en ce même temps, je vous trouverai tous deux en vie, & Sara votre femme aura un fils. Ce que Sara ayant entendu, elle se mit à rire derrière la porte de la tente.

11. Car ils étoient tous deux vieux & fort avancés en âge; & ce qui arrive d'ordinaire aux femmes avoit cessé à Saræ.

12. Elle rit donc secrètement, disant en elle-même : Après que je suis devenue vieille, & que mon seigneur est vieux aussi, penserois-je à user du mariage?

13. Mais le Seigneur dit à Abraham : Pourquoi Saræ a-t-elle ri, en disant : Seroit-il bien vrai que je pusse avoir un enfant, étant vieille comme je suis?

14. Y a-t-il rien de difficile à Dieu? Je vous reviendrai voir.

¶. 11. lett. desierant Saræ fieri muliebria.

¶. 12. lett. voluptati operam dabo?

508 GENÈSE. CHAP. XVIII.

comme j'ai dit, *dans un an*, en ce même-temps : je vous trouverai tous deux en vie, & Sara aura un fils.

15. Je n'ai point ri, répondit Sara ; & elle le nia, parcequ'elle étoit toute épouventée. Non, dit le Seigneur, cela n'est pas ainsi ; car vous avez ri.

16. Ces hommes s'étant donc levés de ce lieu, ils tournerent les yeux vers Sodome, & Abraham alloit avec eux les reconduisant.

17. Alors le Seigneur dit : Pourrois je cacher à Abraham ce que je dois faire ;

18. puisqu'il doit être le chef d'un peuple très-grand & très-puissant ; & que toutes les nations de la terre SERONT BENIES en lui ?

19. Car je scçai qu'il ordonnera à ses enfans & à toute sa maison après lui, de garder la voie du Seigneur, & d'agir selon l'équité & la justice ; afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

20. Le Seigneur ajouta ensuite : Le cri de Sodome & de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, & leur peché est montré jusqu'à son comble.

revertar ad te hoc eodem tempore, vitâ comite, & habebis Sara filium.

15. Negavit Sara, dicens : non nisi, timore perterrita. Dominus autem : Non est, inquit, ita ; sed risisti.

16. Cum ergo surrexissent inde viri, dixerunt oculos contra Sodomam, & Abraham simul gravidebatur, deducens eos.

17. Dixitque Dominus : Num celare potero Abraham quæ gesturus sum,

18. cum futurus sit in gentem magnam, ac robustissimam, & BENEDICENDÆ sint in illo omnes nationes terra ?

19. Scio enim quodd præceptrurus sit filii suis, & domui sue post se, ut custodiant viam Domini, & faciant judicium & iustitiam : ut adducat Dominus propter Abraham omnia quæ locutus est ad eum.

20. Dixit itaque Dominus : Clamor Sodomorum & Gomorrhæ multiplicatus est, & peccatum eorum aggravatum est nimis.

21. Descendam & videbo , utrum clamorem qui venit ad me , opere compleverint , an non est ita , ut sciām.

22. Converteruntur que se inde , & abiērunt Sodomam : Abraham verò adhuc stebat coram Domino.

23. Et appropinquant ait : Numquid perdes justum cum impiο?

24. Si fuerint quinquaginta justi in civitate , peribunt simul ? & non parces loco illi propter quinquaginta justos , si fuerint in eo :

25. Absit à te , ut rem hanc facias , & occidas justum cum impiο , fiatque justus sicut impius , non est hoc tuum : qui iudicas omnem terram , nequam facies iudicium hoc.

26. Dixitque Dominus ad eum : Si invenero Sodomis quinquaginta justos in medio civitatis , dimittam omni loco propter eos.

¶. 22. Au premier verset du chap. suivant , il est dit , qu'il n'y en eut que deux qui allerent à Sodome.

21. Je descendrai donc , & je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi , pour savoir si cela est ainsi , ou si cela n'est pas.

22. Alors deux de ces hommes partirent de là , & s'en allèrent à Sodome : mais Abraham demeura encore devant le Seigneur.

23. Et s'approchant , il lui dit : Perdez-vous le juste avec l'impie ?

24. S'il y a cinquante justes dans cette ville , periront-ils avec tous les autres ? Et ne pardonnerez-vous pas plutôt à la ville à cause de cinquante justes , s'ils y en trouvoit autant ?

25. Non sans doute , vous êtes bien éloigné d'agir de la sorte ; de perdre le juste avec l'impie , & de confondre les bons avec les méchans. Cette conduite ne vous convient en aucune sorte , & jugeant comme vous faites , toute la terre , vous ne pourrez exercer un tel jugement.

26. Le Seigneur lui répondit : Si je trouve dans tout Sodome cinquante justes , je pardonnerai à cause d'eux à toute la ville.

27. Abraham dit ensuite : Puisque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que poudre & que cendre.

28. S'il s'en falloit cinq qu'il n'y eût cinquante justes, perdriez-vous toute la ville, parce qu'il n'y en auroit que quarante-cinq ? Le Seigneur lui dit : Je ne perdrai point la ville, s'il s'y trouve quarante-cinq justes.

29. Abraham lui dit encore : Mais s'il y a quarante justes, que ferez vous ? Je ne détruirai point la ville, si j'y trouve quarante justes.

30. Je vous prie, Seigneur, dit Abraham, de ne pas trouver mauvais si je parle encore : Si vous trouvez dans cette ville trente justes, que ferez-vous ? Si j'y en trouve trente, dit le Seigneur, je ne la perdrai point !

31. Puisque j'ai commencé, reprit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : Et si vous en trouviez vingt ? Dieu lui dit : Je ne la perdrai point non plus s'il y en a vingt.

32. Seigneur, ajouta Abraham, ne vous fâchez pas, je

¶. 29. lett. Je ne frapperai point.
¶. 30. lett. Je ne le ferai point.

27. Repondehsq[ue] Abraham, ait : Quia semel cœpi, loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis & ci-nus.

28. Quid si minùs quinquaginta justis, quinque fuerint ? de-lebis, propter quadraginta quinque, u-niversam urbe[m] ? Et ait : Non delebo, si invenero ibi quadra-ginta quinque.

29. Rursusque lo-cutus est ad eum : Si autem quadrage-ta ibi inventi fuerint, quid facies ? Ait : Non percutiam propter quadraginta.

30. Ne queso, in-quic[ue], indignaberis ; Do-mine, si loquar : Quid si ibi inventi fuerint triginta ? Respondit : Non faciam, si invenero ibi triginta.

31. Quia semel, ait, cœpi, loquar ad Do-minum meum : Quid si ibi inventi fuerint viginti ? Ait : Non interficiam propter vi-ginti.

32. Obsecro, in-quic[ue], ne irascaris Domine, si loquar

ANGES REÇUS COMME DES HOSSES. § 1

ad huc semel : Quid si inventi fuerint ibi decem ? Et dixit: Non delebo propter decem.

vous supplie, si je parle encore une fois : Et si vous trouvez dix justes dans cette ville ? Je ne la perdrai point , dit-il , s'il y a dix justes.

33. Abiitque Dominus , postquam celi favit loqui ad Abram , & ille reverius est in locum suum.

33. Après que le Seigneur eut cessé de parler à Abraham , il se retira ; & Abraham retourna chez lui 4.

*. 33. lett. en son lieu.



SENS LITTERAL.

*. 2. *A* Abraham ayant levé les yeux , il parut trois hommes auprès de lui. Il est sans doute que ces trois hommes étoient trois Anges. C'est pour cela que l'Apôtre faisant allusion à ce chapitre & au suivant , dit que c'est en pratiquant l'hospitalité , que quelques-uns autrefois , sans le sçavoir , ont reçù pour hôtes les Anges mêmes . Mais il paroît par le verset 11. & par la suite de ce chapitre , qu'Abraham s'adresse à l'un de ces trois Anges , comme représentant Dieu particulierement , lorsqu'il lui dit : Seigneur , si j'ai trouvé grace devant vos yeux , & le reste . Il semble néanmoins qu'Abraham prit d'abord ces Anges pour des hommes , puisqu'il leur présente à manger : mais que dans la suite il reconnut Dieu en la personne de celui qui lui parloit.

*. 4. Je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds. Il n'y a rien de plus recommand-

dé dans l'Ecriture que de *laver les pieds* aux hôtes , parceque dans ces pays orientaux où l'on marchoit les pieds nuds avec des sandales seulement , à cause de la chaleur , les voyageurs avoient besoin de se laver pour se rafraîchir , & pour être plus proprement .

Quelques saints Peres ont crû assez probablement qu'Abraham lui-même rendit cet office à ces Anges. Et c'étoit-là effectivement une partie de l'hospitalité , selon que saint Paul dit de la veuve , qui pourra être choisie pour le ministere de l'Eglise , Si elle a lavé les pieds des Saints.

v. 5. Jusques à ce que je vous apporte un peu de pain. C'est-à-dire , que je vous apporte à manger. Car dans la phrase de l'Ecriture , le pain signifie toute sorte de nourriture

v. 9. Après qu'ils eurent mangé. Les Anges paroissent manger aux hommes en prenant les viandes qu'on leur présente. Mais , comme dit l'Ange Raphael à Tobie , étant de purs esprits , la viande corporelle n'a point de rapport avec eux , & ils ne se nourrissent que d'une nourriture spirituelle & invisible , qui n'est autre que Dieu même.

v. 10. Je vous reviendrai voir dans un an. Il ne paroît pas que Dieu se soit venu présenter un an après à Abraham d'une manière sensible , selon qu'il lui apparoissoit en ses Anges : mais cette parole de Dieu se peut entendre de la présence de son secours & de son pouvoir , par lequel Abraham devoit voir accomplir un an après ce que Dieu lui promettoit alors.

v. 12. Sara rit secrètement , en disant en elle-même

RIS D'ABRAHAM. RIS DE SARA. 513
même, &c. Puisque l'Ange semble reprendre Sara de son ris, & qu'elle-même le voulut nier, il paroît qu'elle ne rit en secret, que parce-qu'elle ne croyoit pas que ce qu'on lui promettoit pût arriver. Abraham avoit ri aussi, dit ^{Augustin} saint Augustin, mais celui qui connoît le fond ^{de ce} ^{Dei,} des cœurs, ajoute ce Saint, a fait voir par le ^{lib.} ^{16.} jugement different qu'il a fait de deux actions ^{n^o ap. 26.} qui paroissent toutes semblables, que le ris d'Abraham étoit un ris d'admiration & de joie : & que celui de Sara étoit un ris de doute & de défiance.

¶. 13. *Le Seigneur dit à Abraham : pourquoi Sara a-t-elle ri ?* C'est ici que Dieu commence à montrer clairement à Abraham, que c'étoit lui qui parloit & qui agissoit par cet Ange. Car il lui fait voir qu'il connoissoit les choses les plus cachées ; puisqu'il savoit ce que Sara avoit fait sans être vûe de personne , & ce qu'elle avoit dit dans le secret de son cœur , qui ne pouvoit être connu que de Dieu seul.

¶. 17. 18. *Le Seigneur dit à Abraham : Pourrois-je cacher à Abraham ce que je dois faire ?* Comme si Dieu disoit : Aimant Abraham comme je fais , & devant le rendre pere d'un très-grand peuple selon la chair , & pere de toutes les nations par la foi ; Pourrois-je lui cacher ce que je dois faire , & ne lui pas découvrir le jugement que je dois exercer sur ces villes criminelles ? Car je sai qu'il aura un très-grand soin d'instruire ses enfans dans ma crainte , & qu'il se servira de cet exemple pour leur faire apprehender la sévérité de ma justice. Et de plus , Abraham ayant son neveu dans Sodome , il est trop

K.k

intéressé dans la ruine de cette ville , pour lui cacher la resolution que j'ai prise de la perdre.

*. 20. *Le cri de Sodome & de Gomorrhe s'élève de plus en plus.* L'Ecriture donne non seulement une voix , mais *un cri* aux pechés des hommes , lorsque leur iniquité est montée à un tel comble , qu'il semble que la voix de leurs desordres s'élève jusqu'au trône de Dieu pour crier vengeance devant lui , & pour lui demander qu'il ne laisse point impunis des crimes aussi énormes qu'étoient ceux de Sodome & de Gomorrhe , qui sembloient insulter publiquement à Dieu , en deshonorant d'une maniere si honteuse la nature dont il est l'Auteur. Dieu ne nomme ici que *Sodome & Gomorrhe* , comme les principales , & apparemment les plus criminelles des cinq villes qu'il vouloit punir.

*. 22. *Ils partirent donc de là , & ils s'en allèrent à Sodome.* Ceci se doit entendre des deux Anges qui accompagoient celui qui représentoit Dieu. Ces deux vont à Sodome , & le troisième demeure avec Abraham , & lui parle toujours en la personne de Dieu.

*. 23. *Après que le Seigneur eut cessé de parler à Abraham , il se retira.* On pourroit demander , pourquoi Abraham ne parle point positivement à Dieu de son neveu Lot. Mais peut-être qu'il crut qu'il se trouveroit aisément dix justes dans Sodome , en consideration desquels Dieu sauveroit la ville ; ou que la foi si vive qu'il avoit en Dieu , fit qu'il abandonna à sa providence les personnes ausquelles il prenoit le plus d'intérêt , sachant assez quelle étoit la

ABRAHAM ADÔRE LA SAINTÉ TRINITÉ. si
bonté de Dieu, & pour lui & pour ses pro-
ches.

Il se peut faire aussi qu'Abraham ait parlé en particulier pour son neveu, & que l'Ecriture ne l'ait point marquée, s'étant contentée de nous représenter cette grande charité qui lui faisoit prendre un soin general de tous les habitans de cette ville. Mais soit qu'Abraham ait demandé à Dieu le salut de Lot, soit qu'il l'ait abandonné à sa Providence, il est certain que *Dieu a sauvé Lot en sa considération*, comme il est marqué expressément dans le chapitre qui suit.



SENS SPIRITUEL.

¶. 2. 3. *A*braham ayant levé les yeux en haut, il parut trois hommes auprès de lui. Il courut au-devant d'eux, il les adora se prosternant en terre, & il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ne passez pas sans vous arrêter chez votre serviteur. Les saints Peres ont remarqué dans ces trois Anges qui apparurent à Abraham, une excellente image du mystère de la Trinité, ce saint Patriarche ayant considéré ces trois Anges comme représentant l'unité d'un Dieu dans la Trinité des personnes, selon cette parole qui est devenue si commune : *Il en vid trois, & il n'en adora qu'un.*

C'est ce que saint Augustin enseigne, en ces termes : Ces trois Anges s'étant présentés devant Abraham, il n'est point dit dans l'Ecriture que ^{a Augustin} ^{de Trinitate lib. 2.} l'un d'eux eût quelque chose, ou dans sa forme ^{chap. i. 1.}

„ extérieure , ou dans son âge , ou dans quelque
 „ marque d'autorité , qui parût le mettre au-dessus
 „ des autres . Pourquoi donc ne croirons-nous pas
 „ que Dieu nous a voulu faire voir dans cette ap-
 „ parition , une image sensible du mystère de la
 „ très-sainte Trinité , & la parfaite égalité des trois
 „ personnes , dans l'unité d'une même nature &
 Aug. „ d'une même substance ? *Cum tres viri visi sunt ,*
 ibid. *nec quisquam in eis , vel formâ , vel potestate ma-*
ior ceteris dictus est , cur non hic accipiamus vi-
biliter insinuatam per creaturam visibilem Trini-
tatis & qualitatem , atque in tribus personis unam
eamdemque substantiam ?

Saint Justin , saint Irenée , Tertullien , saint Hilaire même , & quelques autres des anciens Peres , avoient crû comme une chose qui pa-roissoit vraisemblable , que dans l'apparition de ces trois Anges , & en d'autres qui sont rapportées dans l'Ecriture , l'Ange qui parloit en la personne de Dieu , étoit le Verbe éternel , qui avoit voulu paroître ainsi dans le vieux Testament sous la forme d'un Ange , avant qu'il se revêtît d'une forme humaine .

Les Ariens s'étoient attachés à cette explication avec une grande opiniâtreté : & la soutenant en un sens tout contraire à celui de ces Saints , en la bouche desquels elle étoit très-catholique , ils s'étoient efforcés d'en faire un dogme capital , & de l'établir *sous peine d'anathème* , dans un des Ex Hil.
de Syn. „ Canons de leurs faux Conciles . Si quelqu'un ,
 „ disent-ils , soutient que ce n'est pas le Fils qui ait
 „ apparu à Abraham , mais que ce soit Dieu le Pere ,
 „ qu'il soit anathème . Ils disoient la même chose
 de l'Ange qui lutta avec Jacob , voulant que ce

fut nécessairement le Fils de Dieu, frappant d'anathème ceux qui diroient le contraire : car ils vouloient donner ainsi à entendre , que ces apparitions ne pouvant nullement convenir au Pere , mais seulement au Fils , étoient une marque certaine de l'inégalité & l'inferiorité du Fils avec Dieu son Pere.

Saint Augustin considerant les avantages que les Ariens tiroient de cette explication , dont ils abusoient visiblement, soutient premierement, que dans l'apparition de ces trois Anges à Abraham , on ne peut point dire que celui auquel Abraham s'adresse comme au premier des trois , étoit le Fils de Dieu , & que les deux autres étoient deux Anges. Car , comme ajoute ce Saint , ces ^{August.}
^{de Trin.} deux mêmes Anges ayant été ensuite envoyé à ^{"lib. 2.} Sodome , Lot leur parle d'abord à tous deux , & ^{"cap. 12.} peu après il s'adresse à l'un d'eux , & lui parle " comme il auroit fait à Dieu , en lui disant : *Seigneur, je vous prie, puisque votre serviteur a trouvé grace devant vos yeux , & le reste , le traitant en la même maniere , qu'Abraham avoit traité celui que l'on pretendoit avoir dû être le Verbe de Dieu.*

Secondement , le même Pere considerant avec une profonde lumiere une si importante verité, soutient , que la nature , l'essence & la substance " de Dieu ne peut point certainement être vûe " en elle-même , & paroître d'une maniere sensible & corporelle : *Ipsa natura , vel substantia , " vel essentia , vel id ipsum quod Deus est , quidquid "* illud est , corporaliter videri non potest. Et il ajou- " ^{August.}
^{de Trin.} te , qu'il est certain que Dieu se peut servir du ^{"lib. 2.} ministere ou de l'interposition d'une creature ^{"cap. 18.}

» qui lui est soumise , pour se faire connoître aux
» sens des hommes sous quelque ressemblance cor-
» porelle , mais que cela n'est point particulier au
» Fils , comme le prétendoient les Ariens , pour
» détruire ainsi son inégalité avec le Pere. Il ensei-
» gne au-contraire que ceci est commun au Saint-
» Esprit , & au Pere même comme au Fils ; cha-
» cune des Personnes divines pouvant se faire

August. 12. ibid. connoître aux hommes de la même sorte : *Per
subjectam creaturam non solum Filium , vel Spir-
itum Sanctum , sed etiam corporali specie sive simi-
litudine mortalibus sensibus significacionem sui dare
potuisse credendum est.*

C'est pourquoi ce même Saint conclut avec
August. 12. de Trin. 4b. 2. cap. 13. une grande sagesse , qu'il y avoit de la temerité
à définir , quelle est celle des trois Personnes de
la très-sainte Trinité qui s'est fait connoître sous
quelque figure corporelle à quelqu'un des Pa-
triarches ou des Prophètes ; à - moins que cette
détermination ne fût fondée sur des raisons
fortes & probables tirées des circonstances par-
ticulières de ce même endroit de l'Ecriture sur
lequel on auroit voulu l'établir. Et que si nous,
en usions d'une autre forte , nous blesserions.
cette circonspection pleine de respect & de re-
tenue , avec laquelle nous devons considerer
les paroles & les vérités que Dieu nous ensei-
gne.

August. 12. ibid. cap. 13. Le même Saint remarque avec grande raison ,
que s'il y a quelque endroit de l'Ecriture , où il
semble que Dieu ait voulu apparaître en sa pro-
pre personne à un Saint , c'est lorsqu'il apparut à
Moïse dans le buisson ardent , en lui disant ces
paroles qui marquent si sensiblement la souve-

rainé majesté de Dieu : *Je suis celui qui est : Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob.*^{Exod. 3. 14.}
Et cependant saint Estienne parlant aux Juifs,^{Act. 7.} dit clairement que c'étoit un Ange qui apparut^{30.}
à Moïse dans le buisson qui brûloit sans se consumer.^{31.}

Cet Ange, ajoute saint Augustin, parloit sans^{August.}
doute au nom de Dieu : mais qui oseroit assurer^{ibid.}
qu'il parloit en la personne du Fils, ou en celle^{32.}
du Saint-Esprit, ou en celle de Dieu le Pere,^{33.}
ou au nom de la sainte Trinité; puisque ces pa-^{34.}
roles qu'il dit à Moïse : *Je suis le Dieu d'Abra-^{35.}
ham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob,* con-^{36.}
viennent également ou au Pere, ou au Fils, ou^{37.}
au Saint-Esprit, ou à la sainte Trinité, comme^{38.}
enfermant les trois Personnes divines en une^{39.}
seule nature ?^{40.}

Il est difficile aussi de trouver dans toute l'Ecriture une occasion où Dieu ait voulu plus paraître en Dieu, & dans toutes les marques de sa souveraine majesté, que lorsqu'il donna sa loi^{41.}
à son peuple sur la montagne de Sina, dans un^{42.}
feu brûlant, comme dit saint Paul, environné^{Hebr. 13. 10.}
d'un nuage obscur & tenebreux, parmi les fou-^{43.}
dres, les tempêtes & les éclairs ; ensorte que^{44.}
Moïse dit lui-même : *Je suis tout tremblant &*
tout effrayé, tant ce qui paroissoit étoit terrible.^{45.}
Et cependant saint Estienne dit aux Juifs, que^{46.}
c'étoit un Ange qui parloit à Moïse sur le mont^{47.}
Sina.^{48.}

Et saint Augustin dit encore, qu'on ne peut pas bien discerner si cet Ange parloit au nom de la sainte Trinité, ou en la personne du Pere, ou en celle du Fils, ou en celle du Saint-Esprit.

August. Il ajoute même, que s'il nous est permis de poser nos conjectures avec une retenue pleine de moderation & de respect, sans avoir la temerité de prétendre d'établir en quelque sorte notre propre sentiment ; il semble que l'on peut dire, que cet Ange qui parloit alors d'une manière si terrible, parloit plutôt en la personne du Saint-Esprit, qu'en celle ou du Fils ou du Pere ; parceque le Saint-Esprit étant appellé dans l'Écriture *le doigt de Dieu*, il paroît digne de cette sagesse avec laquelle Dieu garde les mesures & les proportions en toutes choses, que le même Esprit saint ait gravé cinquante jours après la célébration de l'Agneau Pâchial, sur le mont Sina en des tables de pierre, la loi de crainte & de rigueur ; qui a gravé cinquante jours après *ibid.* la résurrection du Fils de Dieu, la loi nouvelle en des tables vivantes, & dans le cœur des premiers Disciples, par l'effusion de ses grâces & de son amour.

¶. 7-8. Abraham courut en même-temps à son troupeau, prit un veau fort tendre, qu'il donna à un serviteur pour le faire cuire ; & ayant pris du lait & du beurre avec le veau qu'il avoit fait cuire, il le servit devant eux, & il se tint debout auprès d'eux sous l'arbre où ils étoient. Saint Chrysostome remarque avec raison, qu'Abraham ayant été un modèle de toute vertu, il l'est en particulier de la manière la plus parfaite avec laquelle on doit exercer la charité envers les hôtes & les étrangers.

¶. 7-8. Abraham courut en même-temps à son troupeau, prit un veau fort tendre, qu'il donna à un serviteur pour le faire cuire ; & ayant pris du lait & du beurre avec le veau qu'il avoit fait cuire, il le servit devant eux, & il se tint debout auprès d'eux sous l'arbre où ils étoient. Saint Chrysostome remarque avec raison, qu'Abraham ayant été un modèle de toute vertu, il l'est en particulier de la manière la plus parfaite avec laquelle on doit exercer la charité envers les hôtes & les étrangers.

Il est dit dans la suite de cette histoire, que Lot voyant deux de ces mêmes Anges, *alla au-devant d'eux* ; mais il est dit ici d'Abraham, qu'il

y courut. Il se hâta d'aller à eux , dit saint Chry ^{"Chrys."} *ibid.* sostome , comme un homme qui voyant à terre " des perles de grand prix , se jette avec ardeur " pour s'en saisir , de peur que quelque autre ne le " préviennent . Il les supplie de permettre qu'il leur " prépare à manger . Il va avec une extrême prom- titude dire à Sara , qu'elle cuise elle-même du pain pour ces hôtes . Il pouvoit faire executer cet ordre par un de ses domestiques , en ayant un si grand nombre . Mais quoiqu'il paroisse dans l'Ecriture qu'il étoit considéré comme un Prince , & Sara comme une Princesse , il croit neanmoins honorer sa femme que de lui donner lieu d'employer , ou plutôt de consacrer ses mains à cette œuvre de charité , comme il y mettoit lui-même sa plus grande gloire .

On ne fait ce que l'on doit plus admirer dans cette conduite d'Abraham , ou sa vigilance à attendre les hôtes , ou son honnêteté à les conjurer d'entrer chez lui , ou son application à les faire servir par Sara & par ses domestiques , ou cette humilité pleine de respect avec laquelle il les fert lui-même , & se tient en silence devant eux .

Saint Pierre & saint Paul nous donnent une ^{1. Petr.} idée parfaite de la charité envers les hôtes , lors-^{1. 9.} qu'ils disent qu'il ne faut pas se contenter d'exer- cier cette vertu sans peine , *sans murmure* , avec liberté & de bon cœur : mais qu'il faut le faire *avec une promptitude & une affection pleine d'ardeur* . HOSPITALITATEM *sestantes* . Et ce que Rom. 12. nous lissons dans les paroles de ces deux grands ^{1. 1.} Apôtres , se voit d'une manière vivante & ani-

322 GENÈSE. CHAP. XVIII. SENS SPIR.
mée dans l'exemple de la parfaite charité d'Abraham.

¶. 17. 18. *Le Seigneur dit : Pourrois-je cacher à Abraham ce que je dois faire ? La plus grande marque de l'amitié, c'est de découvrir ses plus grands secrets à ses amis : Je ne vous appellerai point désormais serviteurs, dit le Fils de Dieu à ses Apôtres, puisque le serviteur ne fait ce que fait son Maître : mais je vous appellerai mes amis, parceque je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Pere.* Le cœur d'Abraham est tout à Dieu : il ne tend qu'à lui, il n'a rien de caché pour lui. Dieu aussi ne veut rien avoir de caché pour Abraham. Quelle est cette amitié, qui unit le néant au Createur, & qui semble égaler en quelque sorte deux choses si inégales ? Combien est-elle admirable en Dieu ? combien doit-elle être précieuse à l'homme ?

August. 10. Confess. lib. 3. cap. 6. Et cependant que ne fait-on pas, dit saint Augustin, pour être honoré de l'amitié d'un grand Roi ? Combien de fois exposeroit-on sa vie avec joie pour mériter cette grâce ? Et par combien de perils s'eleve-t-on en ce rang, qui attire encore de plus grands perils ? Mais si je veux sincèrement être ami de Dieu, je le ferai au même moment. *Amicus Dei si esse voluero, ecce nunc fio.*

Gregor. Moral. lib. 19. cap. 14. ¶. 20. 21. *Le cri de Sodome & de Gomorrhe croît de plus en plus, & leur peché monte jusqu'à son comble. Je descendrai donc, & je verrai, &c.* Il y a dans ces paroles, dit saint Gregoire Pape, une des plus grandes instructions que Dieu nous pouvoit donner, & sur l'un des

points les plus importans pour toute la conduite de notre vie. Rien n'est si commun dans le monde , que cette précipitation avec laquelle un homme juge d'un autre très - desavantageusement & très - indiscrettement. Sur une apparence qui n'a point de vérité ; sur des bruits & des rapports entièrement incertains ; sur un soupçon qui n'a pour fondement qu'une imagination vaine , on condamne une personne non seulement irreprochable , mais digne d'estime ; & on a pour suspecte la vertu même : *Tout le monde , dit saint Augustin , est plein de jugemens temeraires. TEMERARIIS judicis plena sunt omnia.*

Dieu donc voulant confondre la présomption avec laquelle les hommes jugent si légerement de ceux qui sont hommes comme eux , après avoir dit que le cri de l'abomination de Sodome étoit monté jusqu'au ciel , ajoute aussi - tôt : *Je descendrai , & je verrai si les œuvres des habitans de ces villes répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi , pour savoir si cela est ainsi , ou si cela n'est pas.*

Qui n'admirera cette sagesse & cette modération incompréhensible avec laquelle Dieu s'abaisse au-dessous de lui , pour éléver les hommes au - dessus d'eux ? Car il semble leur dire par un exemple si sensible & si convainquant : *Je vous ai défendu de juger , à - moins que l'évidence des choses ne vous fasse voir ce qu'il semble impossible de ne voir pas. Je veux donc vous apprendre moi - même à former un jugement équitable. Considerez de quelle précaution j'ai usé avant que de condamner des villes*

324 GENÈSE. CHAP. XVIII. SENS SPIR.
aussi criminelles qu'étoient Sodome & Gomor-
rhe.

Leur corruption n'étoit pas une corruption passagere & de peu de temps ; elle s'étoit affermie parmi ces peuples, & y avoit regné souverainement durant plusieurs années. Ce n'étoit point un desordre de quelques particuliers. C'étoit une abomination générale , répandue en même - temps sur les enfans , sur les hommes , & sur les vieillards. Ainsi il n'étoit pas besoin d'une recherche fort exacte pour découvrir de si grands desordres. Car ces hommes perdus avoient pris plaisir à publier eux - mêmes leurs infamies. Ils s'étoient efforcés de mettre le vice en honneur ; & ils faisoient gloire de ce qui les devoit couvrir de confusion. C'est ce que mon Esprit saint a dit par la voix d'un de mes Prophètes : *Ils se sont glorifiés publiquement de leurs crimes, comme Sodome a fait autrefois. P E C C A T U M suum, quasi Sodoma, predicaverunt.*

Et neanmoins , avant que de prononcer l'arrêt de condamnation contre des hommes si publiquement infames , & si desesperément méchans , j'ai voulu peser exactement toutes choses , pour vous apprendre à ne croire personne coupable que lorsque vous en serez convaincu comme je l'ai été en cette rencontre. Comparez donc , ô homme , la maniere dont je juge , avec celle dont vous jugez , & tremblez de frayeur en voyant la prodigieuse difference de l'une & de l'autre. Vous condamnez tous les jours les innocens , sans vous mettre en peine de rien examiner de ce qui les touche ; & moi

j'examine tout avec la dernière exactitude avant que de juger les plus scelerats. Vous vous aveuglez vous-même volontairement, & vous vous imaginez voir ce que vous ne voyez point, pour deshonorer par vos jugemens temeraires les vertus les plus pures : & moi je dissimule en quelque sorte ce que je vois ; & quoique je remplisse le ciel & la terre , je vous dis , pour parler comme vous , & pour me proportionner à vous , *que je descends du ciel* pour voir de mes propres yeux les abominations de Sodome, quoi qu'elles m'ayent toujouors été plus présentes qu'elles n'étoient à ceux-mêmes qui les ont commises ?

D'où vient donc qu'étant Dieu , j'oublie en quelque sorte ce que je suis , & que j'agis en homme pour instruire les hommes ? Et d'où vient que je fais une espece d'injure à ma souveraine connoissance, pour convaincre les hommes de la foibleſſe de la leur ? & que vous au - contraire étant hommes vous faites les dieux , & que vous jugez hardiment de tout ce qui vous est inconnu, comme si vous voyiez à nud le fond des cœurs , dont les replis sont impenetrables à toute autre lumiere qu'à la mienne seule ?

Dieu a voulu marquer ainsi dans son Ecriture, combien il condamne la temérité de nos jugemens. Mais cette vérité est si claire d'elle-même , que les payens l'ont apprise par la seule lumiere de l'équité naturelle. C'est ce que nous voyons dans les Actes , où Festus Gouverneur de Judée parle ainsi à Agrippa touchant saint Paul , que les Juifs avoient accusé devant lui de plusieurs grands crimes dont ils ne pouvoient appor-

^{Act. 5.}
7.

ter aucune preuve. Les Princes des Prêtres , dit-il à ce Prince , & les Senateurs des Juifs vinrent accuser Paul devant moi lorsque j'étois à Jérusalem , me demandant que je le condamnasse à la mort. Mais je leur répondis : Que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé eût ses accusateurs présens devant lui , & qu'on lui eût donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accusoit.

Et il est remarquable qu'un Pape , après avoir représenté cette conduite si sage de ce Gouverneur payen , ajoute avec grande raison : Quelle honte seroit-ce à l'Eglise , si des Judges ecclésiastiques qui ont Dieu pour maître & sa vérité pour règle , osoient blesser dans leurs jugemens cette loi si inviolable de l'équité naturelle , de ne condamner personne sans l'avoir écouté : & sans lui avoir donné lieu de se défendre , après qu'elle a été suivie si exactement par des impies & des idolâtres.

Les Juifs qui avoient été instruits de Dieu & de ses Prophètes , n'avoient garde de ne pas savoir ce que les payens n'ignoroient pas. Et cependant ils ont foulé aux pieds , à l'égard du Fils de Dieu même , cette règle établie par la lumière naturelle , & confirmée de nouveau par leur loi , selon que Nicodème le leur reproche par
Joan. 7. 51. ces paroles : *Notre loi permet-elle de condamner personne sans l'avoir ouï auparavant , & sans s'être informé de ses actions ?*

Rien n'est donc plus clair que cette vérité établie par la lumière de la nature , & par la loi ancienne & nouvelle , qu'on ne doit juger temérairement de personne , ni croire le mal qu'on

lui impute , à moins qu'il ne soit prouvé très-clairement : mais en même - temps rien n'est plus commun que le violente de cette loi. C'est ce qui a porté saint Bernard à donner cet excellent avis au Pape Eugene : Il y a un defaut ^{"Bern."} <sub>"confidit
et b. 2.
cap. ult."</sub> dont si vous êtes exempt , vous serez l'unique entre tous ceux que j'ai vû assis dans les trônes de l'Eglise , qui vous serez ainsi élevé au-dessus de vous. Ce defaut est la trop grande credulité , qui est un mal si dangereux , que je n'ai vû jusqu'à présent aucun des Grands de ce siecle qui ait pû se défendre de ses artifices. De là vient qu'ils conçoivent de très - grandes coleres pour de très - petites choses ; qu'ils condamnent souvent les plus innocens & les plus justes , qu'ils se laissent préoccuper , & qu'ils forment des préjugés injustes contre les absens.

On conçoit aisément qu'un médisant qui noircit par ses calomnies une personne innocente & même vertueuse , commet un très-grand crime. Il n'est pas difficile d'avoir horreur de cette malignité , qui invente un faux crime contre un innocent : mais il n'est pas si aisè de se défendre de la credulité qui consiste à la médisance. Et cependant cette credulité suffit elle seule pour nous perdre.

C'est ce que le Saint-Esprit nous apprend par la bouche de David au Pseaume 14. Ce saint Prophète demande à Dieu , qui habitera dans son palais éternels ? Il répond , que c'est celui dont la vie est pure. Et il marque les pechés qui excluront de ce souverain bonheur : Ce sera celui , dit-il , qui n'est point médisant dans ses dif-

528 GENÈSE. CHAP. XVIII. SENS SPIR.
cours, voilà la premiere espece de la médisance:
Et voici la seconde : Ce sera celui qui ne prête
point l'oreille aux paroles injurieuses à l'honneur
de son prochain. La premiere médisance qui est
celle de la malignité & de la calomnie, est plus
criminelle : mais la seconde, qui est celle de la
credulité, suffit pour nous fermer la porte du
ciel.

Saint Augustin declare nettement cette vérité,
en expliquant ces mêmes paroles de David :

*Auguſt. Celui-là entrera dans le ciel, qui ne croit point ce
in Psal. 14. v. „ que l'on dit d'injurieux contre son prochain. C'est-
3. „ à-dire, qui ne se rend point credule aux paroles
„ d'un médisant, ou par un certain plaisir que l'on
„ prend à entendre mal parler des autres ; ou
„ par une légereté teméraire & indiscrete, qui
„ fait que l'on croit vrai ce qui est très-faux,
„ *Opprobrium non accepit adversus proximos suos.*
„ *id est, qui non libenter, aut temere credidit crimi-*
„ *natori.**

Saint Bernard enseigne la même chose d'une
Bern. „ maniere très-forte. Le médisant, dit-il, est un
in Cant. „ homicide, & il commet une infinité de meur-
*fer. 24. „ num. 8 „ tres. Il tue son ame, étouffant dans lui la chari-
té par la parole injurieuse qu'il publie contre
„ son prochain. Et il tue l'ame de ceux qui l'écou-
tent, & de tous ceux qui croiront le mal qu'il
„ publie contre son prochain : car il leur apprend
„ à éteindre en eux la charité qui en est la vie, à
„ mépriser celui qu'ils doivent considerer comme
„ eux-mêmes, & à se former une idée ou d'aver-
sion ou de mépris contre des personnes très-in-
nocentes.*

Ainsi on s'expose à se perdre sans y faire de
réflexion,

réflexion , parcequ'on ne considere ni cet exemple terrible que Dieu nous donne dans cette histoire sainte , en ne voulant pas croire les débordemens de Sodome même , à moins que de les avoir vus de ses propres yeux ; ni cet avis si important & si peu pratiqué , qu'il nous donne par la bouche du Sage : *Ne blâmez personne avant Ecli. 11 que de l'avoir écouté lui même : & quand vous l'aurrez écouté , reprenez-le selon la justice.* PRIUSQUAM interrogates , ne vituperes quemquam : & cum interrogaveris , corripe juste.

C'estpourquoi saint Augustin explique avec une grande sagesse cette parole de saint Paul : *La charité croit tout.* *La charité croit tout* , dit ce Saint , mais c'est quand Dieu parle. *Caritas omnia credit Deo.* Et quand ce sont les hommes qui parlent , la charité croit peu de choses ; & elle met souvent la sagesse à ne les pas croire. Car comme J E S U S - C H R I S T reproche à ces deux disciples auxquels il apparut après sa résurrection ; *Qu'ils étoient insensés , & qu'ils avoient le cœur pesant de ne pas croire les Prophètes* ; le Saint - Esprit aussi nous assûre , que celui qui croit a sément aux rapports des hommes est un indiscret , & a le cœur léger. *Qui citò credit , levis Ecli. 11 est corde.*

C'est ainsi que l'Apôtre saint Jean nous ordonne de ne pas croire tout esprit , il ne dit pas seulement de ne pas croire des bruits vagues & des accusations sans preuves , mais il dit : *Ne croyez pas tout esprit* , c'est - à - dire : Ne croyez pas ce qui pourroit paroître d'abord plus spirituel , plus vraisemblable & plus assuré ; mais éprouvez si les esprits sont de Dieu , & si ce que ibid.

530 GENÈSE. CHAP. XVIII. SENS SPIR.
l'on vous dit comme très-constant est fondé sur
la vérité & sur la justice.

Paulin Epist. 50. ad Celant. " Un ancien Père parle contre ce vice d'une ma-
niere très-vive & très-éclairée. C'est peu, dit-
il à une Dame, que vous ne médisiez pas vous-
même , mais fermez l'oreille & refusez votre
creance à celui qui médit. Imitez David , qui
bien loin de se laisser aller aux paroles malignes
de celui qui blesse en secret la réputation de son
prochain, declare au-contreire , qu'il en est le
persécuteur & l'ennemi : *De irabentem secreto
proximo suo , hunc persequebar.*

Prov. 25. 23. Et le Saint-Esprit nous apprend la même ve-
rité par la bouche du Sage , lorsqu'il dit : *Le
vent d'aquilon dissipé la pluye ; & le visage
triste les paroles du médisant.* Si l'on suivoit
exactement cette règle , & si lorsqu'un homme
médit , on l'écouteroit avec un visage qui témoi-
gnât ou de l'indignation , ou de la froideur ,
on arrêteroit la médisance dans son principe.
Car ce qui irrité davantage cette passion , est la
pente naturelle qu'ont les hommes à suivre ceux
qui s'y abandonnent , & à médire avec ceux
Ibidem. " qui médisent. Au - lieu que si les médisans ,
comme remarque le même Auteur , trouvoient
quelque résistance dans ceux qui les écoutent ,
ils verroient retomber sur eux la honte qu'ils
veulent attirer sur les autres , & ils craindroient
de se nuire plus à eux-mêmes qu'à ceux qu'ils
décrivent.

Paulin Epist. 50. " Rien ne marque plus la légereté de l'esprit ,
continue le même Saint , que cette facilité à
croire le mal que l'on entend dire. De là vient
que les amitiés se refroidissent , & se changent

même quelquefois en inimitiés, lorsque sur des paroles mal rapportées, ou des actions mal interprétées, il se forme des soupçons sur une vraisemblance qui n'a point de vérité; & ainsi l'alteration, la mesintelligence, & quelquefois même la desunion entière naît entre les ames bonnes & innocentes d'elles-mêmes, mais non assez sages & trop credules.

C'est pourquoi ce Saint conclut, qu'on ne fauroit veiller avec assez de soin pour se défendre d'un mal si dangereux, parceque cette inclination ou à dire quelque chose au désavantage du prochain, ou à consentir au mal que l'on en dit sans preuve, par une legereté contraire à la charité, & à la sagesse, est comme le dernier filet du démon, dans lequel il fait tomber ceux mêmes qui se sont dégagés de tous les autres: *Etiam qui procul ab aliis virtutis recesserunt, in istud ramen quasi in extremum diaboli laguum incidunt.*

On n'appelle pas consentir à la médisance d'avoir quelques pensées moins avantageuses au prochain, qui passent par l'esprit lorsque l'on en parle mal devant nous, sur lesquelles nous ne formons aucun jugement arrêté, & que l'on est prêt de rejeter avec joie, aussi-tôt que l'on en reconnoît ou l'incertitude, ou la fausseté. Mais saint Bernard appelle un consentement à la médisance, & une credulité criminelle, lorsque l'on croit legerement ce qui deshonore le prochain, que l'on s'en persuade sur les bruits vains, & que l'on éteint ainsi la charité en blessant une personne, dont l'honneur nous auroit dû être aussi cher que le nôtre propre.

„ Saint Thomas dit avec grande raison , que le
 „ mal que l'on publie contre le prochain ne doit
 „ trouver aucune créance en nous , à moins que
 „ l'évidence de ce qu'on lui attribue ne nous force
 „ en quelque sorte à reconnoître que ce que l'on
 „ dit de lui est très-veritable.

Greg. lib. 19. cap. 14. C'est le dessein que Dieu a eu , selon saint Gregoire Pape , dans cette admirable retenue avec laquelle il a voulu juger & punir les excès de ces villes abominables , qui est de nous apprendre à opposer la gravité & la sagesse chrétienne , à cette précipitation d'une credulité indiscrete , & à ne croire jamais le mal que l'on dit des autres , que lorsqu'il est appuyé sur des preuves claires & convainquantes : *Dens gravitatis nobis exemplum proponit , ne mala hominum ante presumamus credere quam probare.*



C H A P I T R E X I X.

Avant J. C. 1697.

1. **S**UR le soir deux Anges vinrent à Sodome ; & Lot qui étoit assis à la porte de la ville les ayant vus ; se leva , alla au-devant d'eux , & s'abbaissa jusqu'en terre //,

2. puis il leur dit : Seigneurs , venez , je vous prie , dans la maison de votre serviteur , & demeurez-y. Vous y laverez vos pieds , & demain vous continuerez votre chemin. Ils

¶. 1. *lett. il adora prosterné en terre.*

1. **V**eneruntque duo Angeli Sodomam veperè , & sedente Lot in foribus civitatis Qui cùm vidisset eos , surrexit , & ivit obviā eis : adoravitque prouis in terram.

2. & dixit : Obsercro Domini , declinate in domum pueri vestri , & manete ibi : lavate pedes vestros , & manū proficisciemini in viam vestram. Qui dixerunt : Minime , sed in pla-

LOT ASSIEGÉ PAR LES SODOMITES. 533
tea manebimus.

3. Compulit illos oppido ut diverterent ad eum : ingressique domum illius fecit convivium , & coxit azyma : & comedebantur.

4. Prius autem quam irent cubitum , viri civitatis vallaverunt domum à puerō usque ad senem , omnis populus simul.

5. Vocaveruntque Lot , & dixerunt ei : Ubi sunt viri qui introierunt ad te nocte ? educ illos huc , ut cognoscamus eos.

6. Egressus ad eos Lot , post tergum occludens ostium ; ait :

7. Nolite , quæso , fratres mei , nolite malum hoc facere.

8. Habeo duas filias , quæ necdum cognoverunt virum : educam eas ad vos , & abutimini eis , si-
cūt vobis placuerit , dummodò viis istis nihil mali faciatis , quia ingressi sunt sub

lui répondirent : Nous n'irons point chez vous , mais nous passerons la nuit // dans la rue.

3. Il les pressa encore avec grande instance de venir chez lui : & ils se rendirent. Après qu'ils furent entrés en sa maison , il leur fit un festin ; il fit cuire des pains sans levain , & ils mangèrent.

4. Mais avant qu'ils se fussent retirés pour se coucher , sa maison fut assiégée par les habitans de cette ville ; tout le peuple y accourut , depuis les vieillards jusqu'aux enfans.

5. Alors ayant appellé Lot , ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont entrés ce soir // chez vous ? Faites-les sortir , afin que nous les connoissions.

6. Lot sortit de sa maison pour leur parler ; & ayant fermé la porte derrière lui , il leur dit :

7. Ne commettez point , je vous prie , mes frères , ne commettez point un crime si énorme.

8. J'ai deux filles qui sont encore vierges : Je vous les amenerai ; usez - en comme il vous plaira , pourvû que vous ne fassiez point de mal à ces hommes-là , parcequ'ils sont

*- 2. lett. nous demeurerons . *- 5. lett. la nuit.

L 1 iij

9. Mais ils lui répondirent ;
Retirez-vous ; & ils ajoutèrent :
Vous êtes venu ici comme un
étranger parmi nous , préten-
dez-vous être notre juge ? C'est
donc vous - même que nous
traiterons encore plus mal
qu'eux ; & ils se jetterent sur
Lot avec violence.

10. Comme ils étoient déjà
prêts de rompre la porte , ces
*deux hommes*¹¹ qui étoient au-
dedans prirent Lot par la main ;
& l'ayant fait rentrer dans la
maison , fermerent la porte ,

11. & frapperent d'aveugle-
ment tous ceux qui étoient au-
dehors , depuis le plus petit
jusqu'au plus grand , de sorte
qu'ils ne purent plus trouver
la porte .

12. Ils dirent ensuite à Lot ;
Avez-vous ici quelqu'un de vos
proches ; un gendre , ou des
fils , ou des filles ? Faites sortir
de cette ville tous ceux qui
vous appartiennent :

13. car nous allons détruire
ce lieu , parceque le cri des
abominations de ces personnes
s'est élevé de plus en plus de-

¶. 19. expl. qcs deux Anges.

9. At illi dixerunt a-
Recede illicet. Et rur-
sus : Ingressus es , in-
quiunt , ut advena ;
numquid ut judices ?
te ergo ipsum magis
quam hos affligemus .
Vimque faciebant Lot
vehementissimè : jan-
que propè erat ut ef-
fringerent fores ,

10. Et ecce miserunt
manum virti , & in-
troduxerunt ad se Lot ,
claueruntque ostium ,

11. & eos qui foris
erant , percusserunt
coecitate à minimo
usque ad maximum ,
ita ut ostium invenire
non possent .

12. Dixerunt au-
tem ad Lot : Habes
hic quempiam tuo-
rum ? generum , aur-
filios , aut filias , om-
nes qui tui sunt , edue
de urbe hac :

13. delebimus e-
nim locum istum ,
et quod increverit
clamor eorum co-
ram Domino , qui
misit nos , ut per-

LES ANGES TIRENT LOT DE SODOME. 535

damus illos.

vant le Seigneur , & il nous a envoyés pour les perdre.

14. Egressus itaque Lot , locutus est ad generos suos , qui accepturi erant filias ejus , & dixit : Surgite , egredimini de loco isto : quia delebit Dominus civitatem hanc. Et visus est eis quasi ludens loqui.

15. Cumque esset mandat , cogebant eum Angeli , dicentes : Surge , tolle uxorem tuam , & duas filias quas habes : ne & tu pariter pereas in sceleri civitatis.

16. Dissimulante illo , apprehenderunt manum ejus , & magnum uxorius , ac duarum filiarum ejus eō quidē parceret Dominus illi.

17. Eduxeruntque eum , & posuerunt extra civitatem : ibique locuti sunt ad eum , dicentes Salva animam tuam : noli respicere post tergum , nec stes in omni circa regione : sed in monte salvum te fac , ne & tu simul pereas.

14. Lot étant sorti , parla à ses gendres qui devoient épouser ses filles , & leur dit : Sortez promtement // de ce lieu ; car le Seigneur va détruire cette ville. Mais ils s'imaginerent qu'il disoit cela en se mocquant.

15. A la pointe du jour , les Anges pressoient fort Lot de sortir , en lui disant : Levez-vous , emmenez votre femme , & vos deux filles , de peur que vous ne perissiez aussi vous même dans la ruine // de cette ville.

16. Et voyant qu'il différoit toujours , ils le prirent par la main , car le Seigneur vouloit le sauver // ; & prirent de même sa femme & ses deux filles.

17. L'ayant ainsi fait sortir de la maison , ils le conduisirent hors de la ville ; & ils lui parlèrent de cette sorte : Sauvez votre vie : Ne regardez point derrière vous , & ne demeurez point dans tout le pays d'alentour ; mais sauvez-vous sur la montagne , de peur que vous ne perissiez aussi vous-même avec les autres.

¶. 14. lett. levez-vous , sortez , au lieu de sortez promtement . hebreïsm , verbum pro adverbio . ¶. 15. in scelere , id est , incendio . ¶. 16. lett. parceret illi .

18. Lot leur répondit :

19. Seigneur, puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous, & que vous avez signalé envers lui votre grande miséricorde en lui sauvant la vie *considerez*, je vous prie, que je ne puis me sauver sur la montagne, étant en danger que le mal ne me surprenne auparavant, & que je ne meure.

20. Mais il y a ici près une ville où je puis fuir, elle est petite, je puis m'y retirer. Vous savez qu'elle est petite, & elle me sauvera la vie.

21. L'Ange lui répondit : J'accorde encore cette grâce à la prière que vous me faîtez, de ne pas détruire la ville pour laquelle vous me parlez.

22. Hâitez-vous de vous sauver en ce lieu-là, parceque je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que vous y soyez entré. C'est pour cette raison que cette ville fut appellée Segor".

23. Lot entra dans Segor au même temps que le soleil se levoit sur la terre.

24. Alors le Seigneur fit descendre du ciel sur Sodome

¶ 22. c'est-à-dire, petite,

18. Dixitque Lot ad eos : Quælo, Domini ne mi.

19. quia invenis ser-
vus tuus gratiam co-
ram te, & magnifica-
sti mi ericordia tuam
quam fecisti mecum,
ut salvares animam
meam, nec possum
in monte salvati, ne
forè apprehendat me
malum, & moriar:

20. Est civitas hæ-
juxta, ad quam pos-
sum fugere, parva, &
salvabor in ea : num-
quid non modica est,
& vivet anima meat

21. Dixitque ad
eum : Ecce etiam in
hoc suscepisti preces
tuas, ut non subver-
tam urbem pro qua
loquutus es.

22. Festina & sal-
vare ibi : quia non
potera facere quid-
quam donec ingre-
diaris illuc. Idcirco
vocabatum est nomen
urbis illius Segor.

23. Sol egredens est
super terram, & Lot
ingressus est Segor.

24. Igitur Domini-
nus pluit super So-
domam & Gomor-

raham sulphur & igne
a Domino de celo;

25. & subvertit ci-
vitates has & omnem
circa regionem , uni-
versos habitatores ur-
bium , & cuncta ter-
ra virentia.

26. Respicensque
uxor ejus post te, ver-
sa est in statuam salis.

27. Abraham au-
tem coniurgens ma-
næ, ubi steterat prius
cum Domino ,

28. intulitus est So-
domam & Gomor-
rham , & universam
terram regionis illius:
viditque a cedentem
favillam de terra quasi
fornacis fumum.

29.. Cum enim sub-
verteret Deus civita-
tes regionis illius , re-
cordatus Abrahæ , li-
beravit Lot de subver-
sione urbium in qui-
bus habitaverat.

30. Ascenditque
Lot de Segor , & man-
sit in monte , duæ
quoque filiæ ejus
cum eo (timuerat
enim manere in Se-
gor) & mansit in
spelunca ipse , & duæ
filiæ ejus cum eo

& sur Gomorrhe une pluye de
souffre & de feu ,

25. & il perdit ces villes
avec tous leurs habitans ; tout
le pays d'alentour avec ceux
qui l'habitoint ; & tout ce
qui avoit quelque verdure sur
la terre.

26. La femme de Lot regarda
derriere elle , & elle fut
changée en statue de sel.

27. Or Abraham s'étant le-
vé le matin , vint au lieu où
il avoit été auparavant avec le
Seigneur ,

28. & regardant Sodome &
Gomorrhe , & tout le pays d'a-
lentour , il vid des restes de
l'embrasement , qui s'élevoient
hors de terre comme la fumée
d'une fournaise.

29. Lorsque Dieu détrui-
soit les villes de ce pays-la ,
il se souvint d'Abraham , &
il délivra Lot de la ruine
de Sodome // où il avoit de-
meuré.

30. Lot étant dans Segor ,
eut peur *d'y perir* , s'il y de-
meuroit. Il se retira donc sur
une montagne avec ses deux
filles ; entra dans une grotte ,
& y demeura avec elles.

¶. 29. lett. de ces villes.

GENÈSE. CHAP. XIX.

31. Alors l'aînée dit à sa sœur : Notre pere est vieux, & il n'est demeuré aucun homme sur la terre qui nous puisse épouser selon la coutume de tous les pays.

32. Donnons donc du vin à notre pere, & enyvrons-le, & dormons avec lui, afin que nous puissions conserver la race de notre pere.

33. Elles donnerent donc du vin à leur pere, & le firent boire cette nuit-là : & l'aînée dormit avec lui, sans qu'il sentît ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34. Le lendemain l'aînée dit à la seconde : Vous savez que je dormis hier avec mon pere, donnons-lui encore du vin cette nuit, & vous dormirez aussi avec lui, afin que nous conservions la race de notre pere.

35. Elles donnerent donc encore du vin à leur pere cette nuit-là, & la seconde fille dormit avec lui, sans qu'il sentît ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi elles concurent toutes deux de Lot leur pere.

¶. 32. *Veni vox adhortantis, eia age,*

Dixitque major ad minorem : Pater noster senex est, & nullus virorum remansit in terra, qui possit ingredi ad nos juxta morem universae terræ.

32.* *Veni inebriemus eum vino, dormiamusque cum eo, ut servare possimus ex patre nostro semen.*

33. *Dederunt itaque patri suo bibere vinum nocte illâ : Et ingressa est major, dormivitque cum patre : at illâ non sensit, nec quando accubuit filia, nec quando surrexit.*

34. *Alterâ quoque die dixit major ad minorem : Ecce dormivi heri cum patre meo, demus ei bibere vinum etiam hac nocte, & dormies cum eo, ut salvemus semen de patre nostro.*

35. *Dederunt etiam & illâ nocte patri suo bibere vinum, ingerentesque minor filia, dormivit cum eo : & ne tunc quidem sensit quando concubuerit, vel quando illa surrexit.*

36. *Conceperunt ergo duas filias Lot de patre suo.*

37. Peperitque major filium, & vocavit nomen ejus Moab : ipse est pater Moabitarum usque in presentem diem.

38. Minor quoque peperit filium, & vocavit nomen ejus Ammon, id est, filius populi mei : ipse est pater Ammonitarum usque hodie.

37 L'aînée enfanta un fils qui fut appellé Moab. C'est lui qui est le pere des Moabites, qui sont encore aujourd'hui.

38. La seconde enfanta un fils qu'elle appella Ammon, c'est-à-dire, le fils de mon peuple. C'est lui qui est le pere des Ammonites que nous voyons encore de nos jours

*. 17, expl. Moab signifie de mon pere.



SENS LITTERAL.

*. 1. *Sur le faire deux Anges vinrent à Sodome.*
Ces deux Anges étoient ceux qui avoient parlé à Abraham : ce qui montre encore que le troisième representoit Dieu, dont les deux autres executoient l'ordre.

Lot étant assis à la porte de la ville : pour attendre les étrangers & exercer l'hospitalité qu'il avoit apprise d'Abraham, & en même-temps pour les mettre à couvert des insultes des Sodomitites.

*. 2. *Les Anges lui répondirent : Nous n'enrons point chez vous.*

On fera voir dans le Sens spirituel, pourquoi les Anges répondirent à Lot en cette maniere, lorsqu'il les invitoit d'aller chez lui.

*. 3. *Il fit cuire des pains sans levain ; parce que ce manger est le plutôt prêt.* C'éroit peut-

340 GENÈSE. CHAP. XIX. SENS LIT.
être quelque sorte de gâteau, qui se faisoit sans levain.

¶. 4. 5. *Depuis les vicillards jusqu'aux enfans.* Il ne faut pas s'étonner s'il ne s'est pû trouver dix justes dans cette ville, puisqu'il paroît par ces paroles, que la corruption étoit générale.

Afin que nous les connoissions. L'Ecriture se sert d'un mot honnête, pour marquer obscurément une abomination que la pudeur ne permet pas de nommer.

¶. 8. *Fai deux filles, qui sont encore vierges ; nsez-en comme il vous plaira.* On verra dans le Sens spirituel, quel jugement on doit faire de cette action de Lot.

¶. 11. *Ils ne purent pas trouver la porte.* On ne croit pas que ce fût un aveuglement entier, mais un trouble dans leur vue qui les empêchoit de voir la porte de Lot.

¶. 13. *Le cri de ces personnes s'est élevé devant le Seigneur.* On a déjà dit que le cri marque l'excès des crimes qui crient vengeance à Dieu.

¶. 17. *Ne regardez point derrière vous.* Ces paroles s'adressent non seulement à Lot, mais à sa femme & à ses filles; & ne marque pas seulement qu'ils fuient & qu'ils se sauvent au plutôt, mais encore qu'ils n'ayent point de regret de voir perir cette ville abominable sur laquelle Dieu exerçoit une si juste vengeance.

¶. 19. *Puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous.* Lot parle à cet Ange comme à Dieu, qu'il revere en la personne de son ministre. Et cependant il paroît qu'étant troublé d'un

LOT SAUVE SEGOR, ET CRAINT D'Y PERIR. 541
accident si extraordinaire , il n'a pas assez de foi pour s'abandonner entierement à la providence de Dieu , quoiqu'elle lui fût si favorable. On parlera plus particulierement de sa disposition dans le Sens spirituel.

¶. 22. *C'est pour cette raison que cette ville fut appellée Segor.* Cette ville s'appelloit auparavant *Bala* , & elle étoit la plus petite des cinq villes Gen. 14:1
2: de la Pentapole. Mais parceque Lot ne demanda la permission de se retirer en cette ville que parcequ'elle étoit *petite* , le nom de *Segor* lui est demeuré.

¶. 26. *La femme de Lot regarda derriere elle , & elle fut aussi-tôt changée en statue de sel.* Non du sel ordinaire qui vient de la mer , mais du sel tel que celui qui est tiré des montagnes , selon les Naturalistes , & qui étant dur comme le marbre , resiste aux pluies & aux alterations que pourroient y apporter , ou la durée du temps , ou les injures de l'air. Josephe assûre que cette statue étoit demeurée jusqu'à son siecle. Et il y a des Auteurs de ces derniers temps qui disent qu'elle subsiste encore.

¶. 30. *Lot apprehenda de demeurer dans Segor.* Quoique Lot scût que cette ville avoit été enveloppée dans les desordres des autres , il ne devoit pas craindre qu'elle fût punie de la même peine , puisque l'Ange l'avoit assûré du contraire.

¶. 31. *Il n'est demeuré aucun homme sur la terre que nous puissions épouser.* On examinera dans le Sens spirituel quel jugement on doit faire en cette rencontre de l'action de Lot , & de la tromperie de ses filles.

¶. 34. *Afin que nous conservions la race de notre pere ; c'est-à-dire, afin que nous ayons des enfans de notre pere, qui puissent conserver la race des hommes.*

¶. 37. *L'ainée enfanta un fils qui fut appellé Moab, c'est-à-dire, de patre, le fils que j'ai eu de mon pere. Ce nom semble marquer la simplicité de cette fille, qui ne crut pas que dans la nécessité où elle s'imaginoit qu'elle étoit de soutenir la race des hommes, ne pût être un des honneur à son fils, que son nom même marquât qu'il étoit né d'une fille qui avoit eu cet enfant de son propre pere.*

¶. 38. *La seconde appella son fils, Ammon, c'est-à-dire, le fils de mon peuple. Comme si elle disoit : Je n'ai point eu cet enfant des habitans de Sodome, des Idolâtres & des étrangers ; mais il est né de mon pere, qui est un homme du peuple de Dieu. Et ceci semble témoigner encore la simplicité de cette seconde fille, aussi-bien que de la première.*



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. 2. *SUr le soir deux Anges vinrent à Sodome. Et Lot les ayant vus, leur dit : Seigneurs, venez, je vous prie, dans la maison de votre serviteur, & demeurez-y. Ils lui répondirent : Nous n'irons point chez vous. Ce n'est pas que ces Anges n'eussent dessein d'aller chez Lot, puisqu'ils étoient venus pour cela ; mais ils le refusèrent d'abord, pour nous apprendre*

de quelle maniere nous devons exercer l'hospitalité , & qu'il ne suffit pas d'inviter les hôtes , mais qu'il faut les presser & leur faire une espece de violence , pour leur témoigner combien est sincere l'offre & la priere que nous leur faisons . C'est pourquoi il est dit dans la suite , que *Lot les ayant pressés avec grande instance de venir chez lui , ils se rendirent* . C'est ainsi que les deux disciples d'Emmaüs prenant **J E S U S - C H R I T** pour un étranger , ne le conjurerent pas seulement , mais le forcerent de demeurer avec eux :

Et coegerunt illum.

Saint Paul releve ces deux actions de la vertu *Hebr. 13*^e de l'hospitalité exercées par Abraham & par Lot ; & les propose comme un excellent modèle à tous les Chrétiens , en leur marquant que quelques-uns , c'est-à-dire , Abraham & Lot , en voulant auerois pratiquer l'hospitalité , ont regù pour hôtes des Anges mêmes , qu'ils prirent d'abord pour des hommes .

V. 7. 8. *Ne commettez pas , je vous prie , mes frères , un crime si énorme . J'ai deux filles qui sont encore vierges , usez - en comme il vous plaira , pourvu que vous ne fassiez point de tort à ces personnes que j'ai reçues chez moi .* Quelques uns tâchent d'excuser cette conduite de Lot , en disant , que s'il commettoit ainsi ses filles , c'est parce qu'il esperoit qu'il ne leur en arriveroit aucun mal , & que la compassion qu'auroient les habitans de Sodome de le voir reduit à une telle extrémite , feroit qu'ils épargneroient & ses filles & ses hôtes . Mais ce que dit saint Augustin de cette action de Lot , est sans comparaison plus judicieux , & plus véritable .

August. in Gen. quæst. Car on ne doit pas, dit ce Saint, considerer cette offre que l'on fait aux habitans de Sodome,

42. comme un conseil sage & prémedié que l'on pût suivre en une semblable rencontre ; mais plutôt comme une parole qui échappe à un homme frappé de l'idée du crime abominable que vouloient commettre ces furieux, & à qui la surprise & le trouble, dont il est saisi, ôte le discernement de ce qu'il doit faire : *Perturbationi Lot istud, non consilio tribuendum est.*

Que si Lot, ajoute ce saint Docteur, a eu dans l'esprit, que l'on pouvoit user de cette espèce de compensation dans les crims, c'est-à-dire, de faire nous-mêmes un mal qui est moindre, pour empêcher les autres d'en faire un plus grand, il y auroit un peril extrême à croire que l'on pût admettre une telle règle. Et quand on diroit que Lot n'en auroit usé de la sorte qu'à cause du trouble où il se trouvoit dans la vûe de l'abomination dont il étoit menacé, il faudroit bien se garder d'imiter en aucune sorte une

August. in Gen. quæst. conduite si dangereuse : *Periculosisssimè admittetur ista flagitorum compensatio. Si autem perturbationi humana tribuitur, & menti tanto malo permotæ, nullo modo imitanda est.* Car il ne nous est jamais permis de faire aucune action mauvaise ; & nous devons laisser à la providence de Dieu à empêcher celles qu'il n'est pas en notre pouvoir de prévenir, & dont nous ne serons point responsables.

Que si nous considerons de plus près les circonstances de cette action de Lot, il semble que nous devons croire qu'il s'est mépris en cela même, qu'il n'a pas vu qu'il étoit plus redouble

devable à ses deux filles qu'à ces deux étrangers , & qu'il ne devoit pas acheter la conservation de ceux - ci par la prostitution de celles-là. Et de plus , connoissans comme il faisoit les habitans de cette ville execrable , il devoit considerer que leur fureur & leur brutalité n'ayant point de bornes , il arriveroit aisément qu'après qu'ils auroient traité avec toute sorte d'outrages celles qu'il leur auroit abandonnées volontairement , ils ne laisseroient par d'exercer encore leur violence sur ces étrangers ; & qu'ainsi il seroit lui - même l'auteur de ce premier crime , sans qu'il pût s'en servir à détourner le second.

¶. 14. *Lot dit à ses gendres : Sortez présentement de ce lieu , parceque le Seigneur va détruire cette ville ; mais ils s'imaginerent qu'il se mocquoit.* Les gendres de Lot se mocquent de la ruine de Sodome qui leur est prédite , comme les hommes du temps de Noé se mocquerent du deluge. C'est - là le caractère des hommes enchantés de l'amour du monde. La corruption de leur esprit bannit peu à peu la foi de leur cœur. Comme ils ne croyent plus ; ils ne craignent plus ; & ils ne seront persuadés de la vérité des jugemens de Dieu , que lorsqu'ils ne seront plus en état de les éviter.

¶. 16. 17. *Les Anges voyant que Lot différoit toujours de se retirer , le prirent par la main avec sa femme & ses deux filles , parceque le Seigneur vouloit le sauver , & l'ayant conduit hors la ville , ils lui dirent : Sauvez votre vie.* La manière dont les Anges font sortir Lot de Sodome , est une grande image de celle en laquelle Dieu tire

Mm

les hommes de la *Sodome* du siècle. Il leur ~~an-~~
^{1. Joan.}nonce par ses ministres & par les dispensateurs de
^{2. 17.}sa parole, qui sont les Anges, selon l'Ecriture,
que le monde va perir, & que ceux qui l'aiment,
periront avec lui, comme dit saint Jean, *Mun-*
dus transit, & concupiscentia ejus : & cependant
ils n'en peuvent dégager leur cœur. Il faut leur
faire une sainte violence, afin qu'ils en sortent.
il faut que Dieu les prenne en quelque sorte par
la main & qu'il les en tire ; comme il est dit qu'il
prit par la main les Israélites pour les faire sortir
de la servitude d'Egypte.

^{z. Petr.} ^{z. 6.} ¶ 24. *Alors le Seigneur fit tomber du ciel sur*
Sodome & Gomorrhe une pluie de souffre & de
feu. Saint Pierre décrit cet embrasement, en ces
termes ; *Dieu a puni les villes de Sodome & de*
Gomorrhe, en les ruinant de fond en comble, &
les réduisant en cendres : & il en a fait un exem-
ple pour ceux qui vivroient dans l'impétue. Les
Saints, suivant la pensée de ce saint Apôtre,
ont dit que l'embrasement de Sodome étoit une
figure de l'embrasement du monde. Le feu du
ciel se joignit avec le feu de l'enfer, comme il
arrivera au dernier jugement, & comme il est
arrivé qu'au déluge les eaux du ciel se joignier-
rent à celles de la terre pour abîmer tous les
hommes.

^{Sap. 10.} ^{7.} Dieu a voulu que les marques de cet embrasement durassent toujours, par les restes effroyables qui en sont demeurés au lieu où étoient ces villes criminelles. C'est ce que le Saint-Esprit
témoin, en ces termes : La corruption de ces villes détestables qui perirent par le feu, dit le Sage, est marquée par l'état même de ceux

terre qui en fume encore , qui est demeurée toute déserte , & où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent jamais. Car Dieu a voulu que ces marques sensibles & étonnantes qui sont restées après cet embrasement , rendissent en quelque sorte toujours présent cet exemple redoutable de sa justice , afin que la frayeur de ses jugemens retirât au-moins des plus grands criminels qui n'en seroient point détournés par une crainte religieuse & pleine d'amour.

La pluye de feu & de souffre qui tomba sur ces villes détestables & les reduisit en cendres , marque fort bien l'admirable proportion que Dieu garde toujours entre la punition & le crime. Ces hommes perdus avoient allumé dans leur cœur par leurs passions infames *un feu d'enfer* , puisque c'est cette flamme noire & tenebreuse qui embrase la concupiscence , selon l'Apôtre saint Jacque , & le feu descendu du ciel se joint avec celui de l'enfer pour les brûler dès cette vie , & les consumer éternellement dans l'autre.

On peut voir cette punition de Dieu marquée clairement dans cette parole du Pseaume : *Le feu , le souffre & la tempête feront le partage & la récompense des méshans.* Car saint Augustin explique cette parole en cette maniere : Voici , dit ce Saint , la suite & la fin malheureuse de ceux qui deshonorent par leur vie le nom de Dieu. Premierement , leurs passions sont une noire flamme qui brûle leur cœur. Secondement , leurs actions infames sont un souffre ardent , dont la puanteur les sépare bien loin de la compagnie des justes , qui sont la bonne odeur de

548 GENÈSE. CHAP. XIX. SENS SPIR.
JESUS-CHRIST. Et enfin ce feu & ce souffre les ayant embrasés ici-bas, les consumera dans l'enfer avec des douleurs & des déchiremens incompréhensibles.

¶. 26. La femme de Lot regardant derrière elle, fut changée en une statue de sel. Saint Ambroise témoigne que cette femme est tombée en cette desobéissance, parcequ'encore qu'elle eût les yeux chastes, la vûe néanmoins & le commerce de tant de personnes impures & criminelles avoit pu insensiblement l'éloigner de Dieu, & produire une tiedeur & une insensibilité dans son cœur. Saint Jérôme ajoute, qu'elle avoit *des attaches viciées* que Dieu voyoit dans son ame; & c'est ce qui a pu la jettter *dans cette infidélité* que le Saint-Esprit condamne en elle par la *Sap. 10.* bouche du Sage, lorsqu'il dit : *C'est en ce lieu-là que l'on voit une statue de sel, comme un monument perpétuel de l'infidélité d'une ame, qui n'a point cru ce que Dieu lui avoit fait dire par ses Anges.*

Il est néanmoins incertain si Dieu en cette rencontre a puni l'ame comme le corps; & il vaut mieux laisser indéterminé ce qu'il n'a pas voulu être connu. Mais il est sans doute que ce qui est arrivé à cette femme, est selon les Saints, la figure d'un état très-dangereux: & qui précipite les hommes en des maux d'autant plus inévitables, qu'ils y tombent par un affoiblissement secret & comme insensible.

C'est ce que le Fils de Dieu nous a voulu apprendre de sa propre bouche, expliquant lui-même dans l'Evangile ce qui arriva alors dans l'embrasement de Sodome, & dans la fuite de Lot

& de sa femme: *Il arrivera*, dit-il, *au temps du Fils de l'homme ce qui est arrivé au temps de Lot.* Luc. 17.
28. &
suiv.

Les hommes mangeoient & buvoient; ils achetoient & ils vendeoient; ils plantoient & ils batissoient. Mais le jour que Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluye de feu & de souffre qui les perdit tous. En ce temps-là, si un homme se trouve au haut de la maison & que ses meubles soient en bas, qu'il ne descende point pour les prendre; & que celui qui se trouvera dans le champ ne retourne point non plus à ce qu'il aura laissé derrière lui. Souvenez-vous de la femme de Lot.

Les hommes ne considerent pas assez, dit saint Augustin, combien est terrible cet avertissement que J E S U S - C H R I S T nous donne. *Souvenez-vous de la femme de Lot. Non attendunt homines quanto terrore dictum sit. Memento uxoris Lot.* August.
in Psal. 83. init.

Cet avis, ajoute ce Saint, regarde ceux qui après avoir été délivré de la Sodome du monde, deviennent inquiets & impatiens dans la voie de Dieu. Car au lieu que l'Ecriture dit: *Que celui qui croit ne se hâte point; ces personnes au contraire font comme les Juifs, dont il est dit: Qu'ils tomberent dans l'impatience, & qu'ils ne purent attendre l'exécution des desseins de Dieu? Et non sustinuerunt consilium ejus.* Ps. 105. Ils se hâtent & se précipitent. Ils voudroient déjà trouver sur la terre la felicité qui ne leur est promise que dans le ciel. Ainsi, comme ils s'imaginent qu'il leur reste encore bien du temps avant la fin de leur vie, ils s'ennuyent dans le chemin où ils marchent; ils regardent derrière eux, & ils cherchent dans la satisfaction des sens qu'ils avoient quittée en quit-

M m iij

tant le monde , un repos qui ne peut être
 que faux & trompeur , abandonnant ainsi leur
 premiere résolution , & sortant de la voie étroite
August. Aug. 11. Psal. 139. où Dieu les avoit fait entrer : *Festinantes tan-*
tid. quam in itinere deficiunt , & longum sibi quod-
dam donec hac vita finiatur , restare arbitrantes ,
& querentes hic aliquam requiem , qua si habe-
tur , falsa est , respiciunt retrò , & deficiunt à
proposito :

Aug. 12. Psal. 139. Tout ceci nous fait voir , dit le même Saint ,
 que c'est par une conduite divine & mystérieuse
 que cette femme a été changée en une statue
 de sel. Dieu nous propose cet événement si sin-
 gulier , & d'autant plus propre à nous réveiller
 de notre assoupiissement ; afin que le sel étant
 l'image de la sagesse , la vûe du supplice de cette
 femme nous rendît sages en fuyant la folie où
 elle est tombée. Il nous a voulu apprendre à
 ne regarder jamais derrière nous , comme s'il
 nous restoit un goût secret pour les biens que
 nous avons quitté , & que nous eussions du
 dégoût pour ceux que Dieu nous promet. Car
 c'est ainsi que notre cœur se rallentit , s'attiedit ,
 & s'endurcit insensiblement aux yeux de Dieu ,
 quoiqu'il paroisse au-dehors vivant & sensible ;
 & que notre cœur devenant peu à peu *un cœur*
de pierre , selon l'expression de l'Ecriture , nous
 ne sommes plus qu'un fantôme de vertu , qui
 en garde encore le dehors & l'apparence : com-
 me la statue en laquelle fut changée cette femme ,
 conserva toujours les traits & les lineaments d'u-
 ne forme humaine , quoiqu'elle fût sans vie &
 sans ame.

Le même saint Augustin explique encore cette

figure en peu de mots , & d'une maniere très-édifiante. La femme de Lot , dit ce Saint , peut ^{August.}
marquer dans sa punition ceux qui , tant qu'ils ^{qua. 3. lib. 2. Genes.}
sont dans la prosperité , marchent en paix dans ^{47.}
la voie de Dieu. Mais lorsqu'ils sont tombés
dans l'affliction , au lieu de considerer que c'est-
là la marque qu'ils sont de vrais enfans de Dieu ,
& que c'est lui-même qui les conduit par ce
chemin par lequel il a marché le premier & a
fait marcher tous ses Saints , ils s'abattent au-
contraire & se découragent. Ils cessent de s'avancer ,
comme dit saint Paul , vers ce qui est devant eux ; ils perdent Dieu de vûe , aussi-bien que
les biens éternels qu'il leur a promis ; & ils abandonnent peu à peu l'esperance , qui devoit être leur consolation , leur joie , & leur force. Ainsi ils regardent derrière eux ; & ils cherchent des appuis , des ménagemens & des soulagement humains , comme si Dieu qui les conduit & qui les tient par la main , n'étoit pas capable de les soutenir & de les rendre invincibles dans tous leurs maux : *Hi sunt qui in tribulatione revertuntur respiciunt , & si à spe divina promissionis avertunt.* ^{"August. 43. Evang. lib. 2."}

¶. 30. Lot étant sorti de Segor , monta sur une ^{qua. 43.} montagne & y demeura avec ses deux filles , parce qu'il apprehendoit de demeurer dans Segor. Il se retira donc avec ses deux filles dans une grotte. Il paroît , dit saint Augustin , que Lot avoit bien peu de foi. Dieu le vouloit sauver , le conduisant par son Ange sur une montagne. Il a peur de perir auparavant ; il le supplie de lui permettre d'entrer dans Segor. Dieu s'accommode à sa foiblesse. Il sauve à cause de lui cette M m iiii

ville qui étoit l'une des cinq qui devoient perrir , & l'Ange lui promet qu'il y sera en sûreté. Après cela néanmoins il en veut sortir. Il croit plus une frayeur vainque que la voix de Dieu , tant sa foi étoit foible , & tant il étoit porté à suivre plutôt sa pensée que la voix de Dieu.

¶ 31. 32. *L'aînée des filles de Lot dit à la seconde : Donnons du vin à notre pere , & enyvrons-le , &c.* L'action des filles de Lot est effroyable en elle-même ; La raison néanmoins demande , dit saint Augustin , que l'on ne considere pas seulement ce qui s'est fait , mais encore le motif par lequel il a été fait ; afin que pesant l'intention de celui qui agit , & les circonstances qui accompagnent son action , on en juge selon les règles de la droitice & de l'équité.

Lors donc que l'on considerera que ces filles ne se sont déterminées à l'excès où elles sont tombées , qu'avec une intention pleine de simplité , & qui leur paroiffoit juste , qui étoit d'empêcher la ruine du monde , il semble que l'on se sentira porté à en avoir plus de compassion que d'aversion , & que l'on aura de la peine à attacher à ce qu'elles firent alors , cette horreur effroyable qu'imprime avec elle l'idée d'uninceste.

Saint Augustin néanmoins ne croit pas que ces raisons fussent assez fortes pour rendre entièrement innocente la conduite de ces filles.

Augus. Car assûrement , dit ce Saint , elles devoient bien plutôt se résoudre à n'être jamais mères , que d'entreprendre de l'être d'une maniere si opposée à l'honnêteté naturelle. On ne com-

prend pas aussi comment les filles d'un homme « juste se sont si fort précipitées pour faire une « action si horrible , & comment elles ne se sont « pas assurées auparavant par le témoignage de « leur pere , si la pensée qu'elles avoient que tout « le monde fût peri , étoit véritable.

Lot aussi , selon le même Saint , n'a pas été sans faute en cette rencontre. Il est vrai qu'il n'a point eu de pensées contraires à l'honnêteté , & qu'à moins que l'enzyvrement lui eût ôté la raison , il auroit été infiniment éloigné de faire ce qu'il a fait. Mais si la raison & la vertu avoient été aussi grandes en lui qu'elles devoient être , elles l'auroient mis en état de ne pouvoir prendre du vin jusqu'à s'enzyvrer.

On pourroit dire peut-être , ajoute saint Augustin , que ces filles ayant resolu de tromper leur pere , firent semblant d'être accablées d'une profonde tristesse pour la mort de leur mere , & pour la perte de tout leur bien ; qu'elles le supplierent ensuite de prendre du vin , & le portèrent peu à peu à en boire jusqu'à s'enzyvret ; & que Lot s'imagina qu'il diminueroit en quelque sorte leur douleur , en donnant , selon leur desir , quelque soulagement à la sienne.

Mais le même Saint répond très-bien , qu'il « ne comprenoit pas comment il pourroit être digne d'un homme juste , de s'imaginer qu'il auroit pu chercher quelque adoucissement à la douleur de ses filles affligées , par une conduite si contraire à la bonté , à l'honnêteté , & à la sagesse : *Sed talem tristibus suis adhibere consolationem , quomodo virum justum decuerit , non videmus.*

Un homme juste l'est en tout temps , & il le

paroît encore davantage dans l'adversité. Il ne croit pas que Dieu l'abandonne , parcequ'il l'afflige , étant persuadé au-contreire que l'affliction même est une marque de l'amour que Dieu lui porte. C'est alors que sa foi redouble sa force & sa vigilance , de peur qu'il ne semble souffrir comme un enfant bâtard & illegitime ; au-lieu que la souffrance lui tient lieu d'un gage très-assuré , que Dieu le met au rang de ses vrais enfans.

Que si l'on s'imagine , dit ce Saint , que ces filles n'ont donné à leur pere qu'autant de vin qu'un homme juste en auroit pu prendre , mais qui par quelque secret détestable qu'elles au-roient appris des habitans de Sodome , elles au-roient donné à ce peu de vin la vertu de l'en-yvrer & de l'assoupir : on peut répondre , pre-mierement , que ceci paroît une chose inven-tée sans aucune preuve , qui par consequent ne merite aucune créance. Secondelement , que si cette circonstance étoit vraie , l'Ecriture appa-rement n'auroit pas voulu nous la cacher , étant aussi importante qu'elle l'est à l'éclaircif-vement de cette histoire. Et de plus , qu'il ne paroît pas croyable que Dieu eût permis qu'un homme juste se trouvât exposé par cet arti-fice diabolique à un accident si funeste sans y avoir donné lieu par sa propre faute. Mirum

August. si hoc scriptura divina tacuissest , vel servum suum contra Faust. Deus sine aliquo voluntatis ejus vitio perpeti si-lib. 22. neret.

sap. 44. Ce n'est pas qu'il ne soit vrai que Lot est appellé *Juste* dans l'Ecriture , selon cette parole de saint Pierre , qui après avoir rapporté la pu-

nition effroyable des habitans de Sodome & de Gomorrasse , ajoute : *Dieu a délivré le juste Lot , 2. Petre que ces abominables affligeoient & persecutoient 3. 7. par leur vie infame ; ce juste qui demeuroit parmi eux , étant tous les jours tourmenté dans son ame juste , par leurs actions détestables qui offensoient ses oreilles & ses yeux.*

Mais saint Augustin semble avoir voulu expliquer lui-même le vrai sens de cette parole du premier des Apôtres , lorsqu'il dit , que nous devons comprendre que Lot étoit en effet *juste* en une certaine maniere , en ce qu'il étoit , comme Abraham , adorateur du vrai Dieu. Et de plus , en ce que si on le compare avec les habitans de Sodome , qui est la maniere en laquelle saint Pierre parle de lui en cet endroit , non seulement il paroît *juste* , mais très-affermi dans la vertu & dans la justice ; puisqu'il a toujours conservé une extrême horreur des abominations de cette ville , bien-loin d'être tenté de les imiter : *Intelligamus Lot justum dictum secundum quemdam modum maximè quod unum verum Deum collabat ; & propter comparationem scelerum Sodomorum , inter quos vivens ad vitam similem non posuit inclinari.*

C'est ce qui a fait dire à un ancien Père , que si on compare Lot avec Abraham , & avec la perfection de la foi & de la vertu de ce Patriarche , il paroîtra très-foible & très-imparfait : mais que si on le compare avec ces scelerats & ces abominables qui perissent dans Sodome , il paraîtra très-juste & très-vertueux.

Il ne faut donc pas s'imaginer , ajoute saint Augustin , qu'il n'y ait rien à redire à la conduite *Angust. lib. 12. cap. 45.*

556 GENÈSE. CHAP. XIX. SENS SPIR.

» de Lot ; parcequ'il est appellé *juste* au sens que
» nous venons de dire ; que sa vie est écrite dans
» l'histoire sainte , & que le Saint-Esprit n'a point
» déclaré ce que l'on y pourroit trouver à redire.
» Car l'Ecriture , continue ce Saint , ne rapporte
» point ces actions , comme ayant été ordonnées
» de Dieu , ou comme les approuvant elle-même ,
» mais simplement comme les actions d'un hom-
» me qui ont pu être bonnes ou mauvaises ; de la
» qualité desquelles Dieu ne juge point , mais dont
» il veut que nous jugions par la lumiere qu'il
» nous donne en d'autres endroits de son Ecriture ,
» afin que nous les approuvions ou que nous les
» condamnions , selon qu'elles se trouvent ou con-
» formes , ou contraires aux regles divines de la
» vérité.

August. *ibid.* Ce principe qui est indubitable, étant établi par ce grand Saint , on peut voir en peu de mots quel jugement on doit faire de la conduite de Lot : en le comparant avec ce que Dieu même nous a appris dans ses livres saints.

Tob. 4. *39.* Dieu nous commande *de chercher un homme sage , de lui demander conseil* , d'estimer son amitié *comme un tresor*. Et cependant Lot ayant trouvé cet homme sage qui étoit Abraham , & de plus qui lui tenoit lieu de pere , le quitta indiscrettement & incivilement , selon les Saints , comme si cette séparation lui eût dû être avantageuse.

Prov. 13. 10. *1. Cor. 15. 6.* Le Saint-Esprit nous assure que celui qui vit avec les sages deviendra sage ; que celui qui vit avec les insensés deviendra comme eux. Qu'un seul méchant peut gâter beaucoup de bons , comme un peu de levain rend aigre toute la

pâte. Et Lot quitte le plus sage & le plus saint de tous les hommes , pour vivre avec les plus insensés & les plus abominables , sans rien craindre d'une compagnie si contagieuse , & d'un air si mortel.

Nous voyons dans les Actes , que Jean sur-^{Act. 15;} nommé Marc , ayant par foiblesse abandonné ^{31.} saint Paul & saint Barnabé , etourne à eux touché de cette faute , & devient un Saint. Et Lot s'étant une fois séparé d'Abraham , ne pense plus à revenir avec lui , non pas même après qu'Abraham l'a tiré des mains des ennemis , & qu'il a exposé sa vie pour lui rendre son bien & sa liberté.

David voyant que Dieu le punissoit par la re-^{1. Reg. 19. 11.} volté de son fils , & le chassoit de son royaume , s'humilie profondément , & fait paroître une foi admirable. Et Lot voyant que Dieu le punit , abîmant ces hommes détestables dont il avoit préféré la compagnie à celle d'Abraham , non seulement ne s'humilie pas avec une foi vive sous la main de Dieu , mais il ne croit pas l'Ange qui l'affûre que Sodome va perir. Il est si attaché à cette malheureuse ville , qu'il faut que l'Ange l'en arrache comme par force.

Quand l'Ange l'a affûré qu'il se sauveroit sur une montagne , il ne le croit pas , & il lui demande d'entrer dans une ville qui devoit perir. Dieu sauve la ville , & il lui promet qu'il y sera en sûreté ; il ne le croit pas encore , il en sort tout effrayé , & va se refugier avec ses filles dans la caverne d'une montagne , où il lui arrive le plus grand de ses malheurs , dont on peut dire qu'il a été la vraie cause. Car s'il fût de-

158 GENÈSE. CHAP. XIX. SENS SPIR.
meuré à Segor dans l'assurance que Dieu lui
avoit donnée , ses filles y auroient vû quelques
personnes : & ainsi elles ne se seroient pas
formé la fausse imagination que tout le monde
fût peri , qui leur fit faire tout ce qu'elles firent
ensuite.

Voilà la maniere dont saint Augustin veut que
l'on examine ce que l'Ecriture rapporte , & que
l'on juge des actions des hommes par la parole
de Dieu. Que si la conduite de Lot étant exami-
née par ces règles , paroît au moins très-impar-
faite , pour ne rien dire davantage ; elle de-
viendra encore plus suspecte , si l'on considère
de combien de maux Dieu l'a affligé en un temps
où il avoit accoutumé de récompenser par des
biens temporels ceux qui lui étoient vraiment
fidèles.

Je passe la première captivité , dont Abraham
le tira aussi-tôt , qui fut néanmoins une puni-
tion & comme une voix de Dieu à laquelle il
demeura sourd. Mais dans ce dernier malheur
Dieu l'accable en même-temps d'une foule de
maux. Il le punit en son bien , puisqu'il le lui
éte absolument sans lui rien laisser. Il le pu-
nit en la personne de sa femme , qui est frappée
de Dieu pour son infidélité d'une mort sans
exemple , & qui devient elle-même un terrible
exemple. Il le punit en la personne de ses filles ,
qui se déshonorent elles-mêmes & lui avec
elles , par une résolution dont la pudeur ne les
détourne point , quoiqu'elle ne nous permette
pas de penser à ce qu'elles ont osé faire. Enfin
Dieu le punit en sa personne , l'abandonnant à
cette négligence où il s'étoit jetté volontaire-

LOI IMAGE DES SOLITAIRES SUPERBES. 559
ment , jusqu'à se laisser enyvrer par ses filles en un temps qui lui devoit être un sujet de jeûne, de prières & de larmes ; & il devient par cette alliance monstrueuse le pere de deux chefs , de deux nations ennemis éternelles du peuple de Dieu , au même-temps qu'Abraham devient par Isaac pere du Messie.

Toutes ces considerations ne nous empêchent pas de regarder Lot comme *juste* , selon qu'il est appellé dans l'Ecriture ; mais comme un juste très - imparfait , selon les Saints , que le grand merite & la grande charité d'Abraham auront conservé dans l'élection de Dieu , comme il est dit formellement , que ce fut en *consideration d'Abraham que Dieu le sauva de l'embrasement de Sodome*. Car on peut estimer & louer en lui avec raison , comme ont fait les saints Peres , son amour pour la chasteté , & sa charité pour les étrangers : mais son peu d'attache & de respect pour un homme aussi saint qu'Abraham , & son peu de foi pour les paroles que Dieu même lui a fait dire par ses Anges , sont des de-fauts qu'on doit beaucoup craindre , & qui ont eu en lui d'étranges suites.

Les saints Docteurs considerant ce dernier malheur de Lot à l'égard de ses filles , y ont donné un sens moral , qui peut être aussi utile qu'il est étonnant. Lot , disent ces Saints , devient pere d'une maniere dont la seule pensée nous remplit d'horreur. Ce malheur lui arrive après que Dieu l'a délivré des feux de Sodome , & qu'il s'est retiré dans la grotte d'une montagne. Il semble donc qu'il peut être considéré comme la figure de ceux qui ayant été

délivrés de la corruption du siècle, dont Sodome étoit l'image, se sont retirés dans les grottes des montagnes pour y vivre seul avec Dieu seul, comme s'il n'y eût plus eu de monde pour eux.

Car encore que cette vie des Anacoretes ait paru avec raison plus parfaite & plus sainte que celle des Religieux ; néanmoins lorsque quelques-uns d'eux n'y ont pas été appellés de Dieu, & qu'ils s'y sont retirés humainement, comme Lot se retira dans cette grotte, ils ont oublié peu-à-peu leurs saints désirs, & sont tombés insensiblement de la vie de la foi en celle des sens, & de la conduite de l'Esprit de Dieu en celle de leur propre esprit. Ils se sont trouvés ainsi peres de deux malheureuses filles, dont l'une est *la paresse*, que saint Augustin dit être extrêmement à craindre à la vie entièrement solitaire ; & l'autre est *la secrete estime de soi-même*, qui a persuadé à ces personnes que leur vertu étoit aussi rare & aussi parfaite, que leur retraite & leur séparation du monde étoit singulière.

*Auguſt.
ſerm. 27.
de verb.*

Dom.

Ces deux filles présumptueuses ont toujours trompé ceux qui par leur tieudeur en sont devenus les peres ; & troublant leur raison par les fumées & comme par l'envirrement d'une vaine complaisance, ont fait naître d'eux les plus grands des vices ; & les ont précipités en ces désordres, où l'histoire nous assure que sont tombés autrefois de célèbres Solitaires, dont la chute a rempli de frayeur les ames saintes, & les a rendu plus circonspectes & plus vigilantes. Car elle leur a fait trouver leur joie à suivre Dieu, & les conseils des hommes de Dieu dans la simplicité & la soumission d'un cœur humble qui

DIEU MENAGE ABIMELECH. 561
qui ne craint rien davantage que de sortir de la voie & de la dépendance de Dieu , & de n'avoir que soi-même pour maître & pour guide.



CHAPITRE XX.

1. Profectus inde Abraham in terram australiem , habitavit inter Cades & Sur : & peregrinatus est in Gerara.

2. Dixitque de Sara uxore sua : Soror mea est . Misit ergo Abimelech rex Gerara ; & tulit eam.

3. Venit autem Deus ad Abimelech per somnium nocte , & ait illi : En morieris propter mulierem quam tulisti : habet enim virum.

4. Abimelech verò hon tetigerat eam , & ait : Domine , num gentem ignorantem & justum interficies ?

5. Nonne ipse dixit mihi : Soror mea est : & ipsa ait : Frater meus est ? In sim-

* 4. autr. des personnes innocentes.

1. A Avant Abraham étant parti de là pour aller du côté du midi , habita entre Cadès & Sur. Et étant allé à Gerara pour y demeurer quelque temps ,

2. il dit , parlant de Sara sa femme , qu'elle étoit sa sœur , Abimelech Roi de Gerara envoya donc chez lui , & fit enlever Sara.

3. Mais Dieu pendant la nuit apparut en songe à Abimelech , & lui dit : Vous serez puni de mort à cause de la femme que vous avez enlevée , parcequ'elle a un mari.

4. Or Abimelech ne l'avoit point touchée ; & il répondit : Seigneur , punirez vous de mort l'ignorance d'un peuple innocent //?

5. Cet homme ne m'a-t-il pas dit lui-même qu'elle étoit sa sœur : & elle - même aussi ne

N n

362 GENÈSE. CHAP. X X.
m'a-t-elle pas dit qu'il étoit son frere ? J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur , & sans souiller la pureté de mes mains.

6. Dieu lui dit : Je scçai que vous l'avez fait avec un cœur simple : c'est pour cela que je vous ai préservé , afin que vous ne pechassiez point contre moi , & que je ne vous ai pas permis de lui toucher.

7. Rendez donc présentement cette femme à son mari , parceque c'est un Prophète ; & il priera pour vous , & vous vivrez. Que si vous ne voulez point la rendre : scâchez que vous serez frappé de mort , vous & tout ce qui est à vous.

8. Abimelech se leva aussi-tôt // lorsqu'il étoit encore nuit ; & ayant appellé tous ses serviteurs , il leur dit tout ce qu'il avoit entendu , & ils furent tous saisis de frayeur.

9. Il manda aussi Abraham , & lui dit : Pourquoi nous avez-vous traités de la sorte ? Quel mal vous avions-nous fait pour avoir voulu nous engager moi & mon royaume dans un si grand péché ? Vous avez fait assûrement à notre égard ce

*. 8. hebr. de grand matin.

plicitate cordis mei ;
& munditia manus
mearum , feci hoc.

6. Dixitque ad eum Deus : Et ego scio quod simplici corde feceris : & idem custodi divi te ne peccares in me , & non dimisi ut tangeres eam.

7. Nunc ergo rede viro suo uxorem , quia propheta est , & orabit pro te , & vives : Si autem nolueris reddore , scito quod morte morieris tu , & omnia quæ tua sunt.

8. Statimque de noe confurgens Abimelech , vocavit omnes servos suos : & locutus est universa verba hæc in auribus eorum , timueruntque omnes viri valde .

9. Vocavit autem Abimelech etiam Abraham , & dixit ei : Quid fecisti nobis ? Quid peccavimus in te , quia induxisti super me & super regnum meum peccatum grande ? Quæ non debuisti facere , fecisti nobis.

ABRAHAM S'EXCUSE A ABIMELECH 563
que vous n'auriez point dû faire.

10. Rursumque ex-
postulans , ait : Quid
vidisti , ut hoc face-
res ?

11. Respondit A-
braham : Cogitavi me-
cum : dicens : Fo-
tian non est timor Dei
in loco illo : & in-
terficien me propter
uxorem meam :

12. Aliás autem &
verè soror mea^a est
filia patris mei , &
non filia matris meæ ,
& duxi eam in uxo-
rem.

13. Postquam au-
tem eduxit me Deus
de domo patris mei ,
dixi ad eam : Hanc
misericordiam facies
meum : In omni lo-
co , ad quem ingre-
dierit , dices quod
frater tuus sum .

14. Tulit igitur
Abimelech oves &
boves , & servos , &
ancillas , & dedit A-
braham : reddidique
illi Saræ uxorem
suam .

15. & ait : Terra
coram vobis est , ubi-
cumque tibi placue-
rit , habita .

16. Saræ autem di-
xisse : illa lettr. à cause de ma femme.

10. Et continuant encore ses
plaintes , il ajouta : Qu'avez-
vous envisagé en agissant ainsi
avec moi ?

11. Abraham lui répondit :
J'ai songé , & j'ai dit en moi-
même : Il n'y a peut-être point
de crainte de Dieu en ce pays-
ci , & ils me tueront pour avoir
ma femme !

12. D'ailleurs elle est verita-
blement ma sœur , étant fille de
mon pere , quoiqu'elle ne soit
pas fille de ma mere ; & je l'ai
épousée .

13. Or depuis que Dieu m'a
fait sortir de la maison de mon
pere , je lui ai dit : Vous me fe-
rez cette grace dans tous les
pays où nous irons , de dire
que je suis votre frere .

14. Abimelech donna donc
à Abraham des brebis , des
bœufs , des serviteurs & des
servantes ; il lui rendit Saræ sa
femme ,

15. & il lui dit : Vous voyez
devant vous toute cette terre ,
demeurez par tout où il vous
plaira .

16. Il dit ensuite à Saræ : J'ai

Nn ij

564 GENÈSE. CHAP. XX. SENS LIT.

donné mille pieces d'argent à votre frere ; afin qu'en quelque lieu que vous alliez , vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez : & souvenez-vous que vous avez été prise.

17. Abraham pria Dieu ensuite , & Dieu guerit Abimelech , sa femme & ses servantes , & elles enfanterent ;

18. car Dieu avoit frappé de sterilité // toute la maison d'Abimelech , à cause de Sara femme d'Abraham .

¶. 18. letr. conculserat omnem vulvam

xit : Ecce mille argenteos dedi fratri tuo , hoc erit tibi in velamen oculorum ad omnes qui tecum sunt , & quocunque perrexeris : membra toque te deprehensam.

17. Orante autem Abraham , sanavit Deus Abimelech & uxorem , ancillaque ejus , & pepererunt :

18. conculserat enim Dominus omnem vulvam domus Abimelech propter Sarah uxorem . Abraham .

S E N S L I T T E R A L .

¶. 1. 2. *A*braham étant allé à Gerara , il dit , parlant de Sara sa femme , qu'elle étoit sa sœur . Ceci a déjà été expliqué auparavant . Sara étoit sa sœur en effet , selon la phrase de l'Ecriture , c'est-à-dire , sa proche parente : *Il cache quelque chose de vrai , mais il ne dit rien de faux ,* dit saint Augustin .

Abimelech Roi de Gerara envoya querir Sara , & la fit venir en son palais . On s'étonne comment Sara étant si âgée , a pu être recherchée par un Roi pour sa beauté . Mais comme la vie des hommes étoit alors plus longue , la vieillesse

A B R A H A M . S A R A . A B I M E L E C H . 565
aussi venoit plus tard ; & peut-être que la beauté de Sara avoit quelque chose d'extraordinaire , comme celle que Dieu donna à Judith.

¶. 4. 5. *Abimelech dit à Dieu : J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur.* Il paroît qu'Abimelech croyant que Sara n'eût point de mari , avoit resolu de l'épouser.

¶. 6. *Je ne vous ai pas permis de la toucher.* Ceci est conforme à ce qui a été dit auparavant touchant l'haraon Roi d'Egypte , & fait voir que Dieu avoit envoyé quelque maladie à Abimelech , qui l'avoit mis hors d'état d'executer le dessein qu'il avoit d'épouser Sara.

¶. 7. *Rendez cette femme à son mari , parceque c'est un Prophète.* C'est-à-dire , c'est un homme juste à qui je découvre mes mystères ; qui s'entretient avec moi comme avec son ami ; dont j'exaucé les vœux ; & à la priere duquel j'accorderai le pardon de votre faute.

¶. 9. *Quel mal vous avions-nous fait , pour nous vouloir engager moi & mon royaume dans un si grand pêché ?* Les Interpretes Hebreux remarquent que le seul instinct de la nature avoit donné une grande horreur du crime de l'adultére aux Payens mêmes & aux Idolâtres.

¶. 11. *Abraham lui répondit : J'ai dit en moi-même : Il n'y a peut-être point de crainte de Dieu en ce pays-ci.* Ce raisonnement d'Abraham étoit très-sage , dit un Interprete Hebreu , parceque tous les vices regnent où il n'y a point de crainte de Dieu.

¶. 12. *D'ailleurs elle est véritablement ma sœur , étant fille de mon père.* Comme le mot de frere ou de sœur , signifie souvent dans l'Ecriture un

proche parent, aussi le mot *de fils ou de fille* signifie souvent *petit fils ou petite-fille*; & le mot *de pere*, *grand-pere*, ou *ayeul*. C'est ainsi que Nabuchodonosor est appellé le pere de Balthasar, quoiqu'il fût son ayeul. Sara étoit fille d'Aram frere d'Abraham, & par consequent petite-fille de Tharé pere d'Abraham. Ainsi Abraham pouvoit dire qu'elle étoit sa sœur, c'est-à-dire, fille de son ayeul.

¶. 12. *Elle est veritablement ma sœur, fille de mon pere, & non de ma mere; & je l'ai épousée.* Le mariage, dit saint Jérôme, n'étoit pas encore défendu par la loi de Dieu, entre les oncles & les nièces Abraham semble marquer particulièrement, que Sara étoit petite-fille de Tharé, dont il étoit fils, mais non de la même mere. Car il y avoit des peuples payens, comme remarquent quelques Interpretes, où les loix permettoient le mariage entre le frere & la sœur, pourvû qu'ils ne fussent pas de la même mere.

¶. 16. *Ce sera pour avoir un voile, qui vous couvre le visage en quelque lieu que vous alliez.* Les femmes mariées portoient un voile, qui les distinguoit de celles qui ne l'étoient pas. Et apparemment Sara ne l'avoit pas porté dans Gerara, pour ne paroître pas femme d'Abraham. Il semble donc, selon ce sens, qu'Abimelech lui veuille dire : *J'ai donné mille pieces d'argent à celui que vous appellez votre frere; afin que vous achetiez un voile qui cache l'agrément de votre visage; & qui montrant que vous êtes mariée, préserve ceux qui vous verront du peril où je me suis trouvé exposé moi-même.*

Et souvenez-vous que vous avez été prise. C'est-à-dire, ne vous jetez plus dans un danger aussi grand que celui que vous venez de courir, dont il n'y a que la toute-puissance de Dieu qui vous ait tirée.

¶. 18. *Dieu avoit frappé de maladie & de sterilité toute la maison d'Abimelech.* C'est-à-dire, que Dieu *avoit frappé* cette maison de certaines playes, qui mettoient les femmes hors d'état de concevoir.

LE SENS SPIRITUEL de ce chapitre se doit prendre en celui du chapitre XII. les deux histoires qui y sont rapportées étant toutes semblables, & ayant un rapport visible l'une avec l'autre.



C H A P I T R E X X I .

1. **V**isitavit autem
Dominus Sa-
ra, sicut promiserat:
& implevit quæ locu-
tus est.

2. *Concepitque &*
peperit filium in se-
ne&ctute sua , tempore
quo prædixerat ei
Deus.

3. *Vocavitque Abra-*
ham nomen filii sui ,
quem genuit ei Sara ,
Iaac :

4. & circumcidit

¶. 3, expl. c'est-à-dire , *ris*, comme il est marqué plus bas v. 6.

1. **O**R le Seigneur visita Sa-
ra, ainsi qu'il l'avoit
promis, & il accomplit sa pa-
role.

2. Elle conçut & enfanta
un fils en sa vieillesse , dans
le temps que Dieu lui avoit
prédit.

3. Abraham donna le nom
d'Iaac // à son fils qui lui étoit
né de Sara ;

4. & il le circoncit le hui-
N n iiii

AVANT
J. CHR.
1896.

tième jour , selon le commandement qu'il en avoit reçû de Dieu ,

5. ayant alors cent ans ; car ce fut à cet âge-là qu'il devint pere d'Isaac.

6. Et Sara dit alors : Dieu m'a donné un sujet de ris & de joie ; quiconque l'apprendra s'en réjouira avec moi.

7. Et elle ajouta : Qui croiroit qu'on auroit jamais pu dire à Abraham , que Sara nourriroit de son lait un fils , qu'elle lui auroit enfanté lorsqu'il seroit déjà vieux ?

8. Cependant l'enfant crut , & on le sévra ; & Abraham fit un grand festin au jour qu'il fut sévré.

9. Mais Sara ayant vu le fils d'Agar Egyptienne , qui jouoit avec Isaac son fils , elle dit à Abraham :

10. Chassiez cette servante avec son fils : car le fils de cette servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac.

11. Ce discours parut dur à Abraham , à cause de son fils Ismael .

12. Mais Dieu lui dit : Que ce que Sara vous a dit touchant

*. 9. vulg. Iudentem, hebr. illudentem , irritidentem,

eum octavo die , sc̄p̄
præceperat ei Deus ,

5. cum centum es-
set annorum : hac-
quippe iusta patris ,
natus est Isaac.

6. Dixitque Sara :
Rifum fecit mihi
Deus : quicunque au-
derit , corridebit
mihi.

7. Rursumque ait :
Quis auditurum cre-
deret Ahraham , quod
Sara lactaret filium ,
quem peperit ei Iun-
teni.

8. Crevit igitur
puer , & ablatus
est : fecitque Abra-
ham grande convi-
vium in die abla-
tionis ejus.

9. Cumque vidil-
set Sara filium Agar
Ægyptiæ iudentem
cum Isaac filio suo ,
dixit ad Abraham :

10. Ejice ancillam
hanc , & filium ejus :
non enim erit heres
filius ancillæ cum filio
meo Isaac.

11. Durè accepit
hoc Abraham pro fi-
lio suo.

12. Cui dixit Deus :
Non tibi videatur af-
perum super puerοι
irritidentem ,

AGAR ET ISMAEL CHASSE'S. 569

¶ super ancilla tua :
omnia quæ dixerit ti-
bi Sara , audi vocem
ejus : quia in Itaac
vocabitur tibi semen.

votre fils & votre servante ne
vous paroisse point trop rude.
Faites tout ce qu'elle vous dira ;
parceque c'est d'Isaac que for-
tira la race qui doit porter vo-
tre nom.

12. Sed & filium
ancillæ faciam in gen-
tem magnam , quia
semen tuum est.

13. Je ne laisserai pas nean-
moins de rendre le fils de votre
servante chef d'un grand peu-
ple , parcequ'il est sorti de vous,

14. Surrexit ita-
que Abraham manè ,
& tollens panem &
utrem aquæ , impos-
uit scapulæ ejus , tra-
diditque puerum , &
dimisit eam . Quæ
cùm abiisset , errabat
in solitudine Bersa-
bee.

14. Abraham se leva donc dès
le point du jour , prit du pain
& un vaisseau // plein d'eau , le
mit sur l'épaule d'Agar , lui
donna son fils , & la renvoya .
Elle étant fortie erroit dans la
solitude de Bersabee.

15. Cumque con-
sumpta esset aqua in
utre , abiecit puerum
subter unam arbo-
rum , quæ ibi erant.

15. Et l'eau qui étoit dans le
vaisseau , ayant manqué , elle
laissa son fils couché sous un
des arbres qui étoient là ,

16. Et abiit , sedit-
que è regione procul
quantum potest arcus
jacere , dixit enim :
Non videbo morien-
tem puerum : & te-
dens contrà , levavit
vocem suam , & fle-
vit.

16. s'éloigna de lui d'un trait
d'arc , & s'assit vis-à-vis , en di-
sant : Je ne verrai point mourir
mon enfant : & élevant sa voix
dans le lieu où elle se tint assise ,
elle se mit à pleurer .

17. Exaudiuit au-
tem Deus vocem pue-
ri : vocavitque Ange-
lus Dei Agar de caelo ,
dicens : Quid agis ,
Agar ? Noli timere ;
exaudiuit enim Deus

17. Or Dieu écouta la voix de
l'enfant ; & un Ange de Dieu
appella Agar , du ciel , & lui
dit : Agar , que faites-vous là ?
Ne craignez point : car Dieu a

* 14. lett. utrem , vaisseau fait d'une peau de bouc ou de
chevre.

entendu la voix de l'enfant du
lieu où il est.

vocem pueri de loco
in quo est.

18. Levez-vous, prenez l'enfant, & tenez-le par la main : parceque je le rendrai chef d'un grand peuple.

18. Surge, tolle
puerum, & tene ma-
num illius ; quia in
gentem magnam fa-
ciam eum.

19. En même-temps Dieu lui ouvrit les yeux ; & ayant apperçù un puits plein d'eau , elle s'y en alla , & elle y remplit son vaisseau , & elle donna à boire à l'enfant.

19. Aperuitque o-
culos ejus Deus : quæ
videns puteum aquæ,
abiit, & impedit
utrem, deditque pue-
ro bibere.

20. Dieu assista cet enfant // qui crut & demeura dans les déserts , & qui devint un jeune-homme adroit à tirer de l'arc.

20. Et fuit cum eo ;
qui crevit, & mora-
tus est in solitudine,
factusque est juvenis
 sagittarius,

21. Il habita dans le désert de Pharan ; & sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Egypte.

21. Habitavitque
in deserto Pharan, &
acepit illi mater sua
uxorem de terra AE-
gypti.

22. En ce même-temps Abimelech// accompagné de Phicol qui commandoit son armée , vint dire à Abraham : Dieu est avec vous dans tout ce que vous faites.

22. Eodem tem-
pore dixit Abime-
lech, & Phicol prin-
ceps exercitus ejus,
ad Abraham : Deus
tecum est in universis
quæ agis.

23. Jurez-moi donc par le nom de Dieu , que vous ne me ferez point de mal , ni à moi , ni à mes enfans , ni à ma race : mais que vous me traiterez , & ce pays dans lequel vous avez

23. Jura ergo per
Deum , ne noceas mi-
hi , & posteris meis ,
stirpique meæ ; sed
juxta misericordiam ,
quam feci tibi , fa-
cies mihi , & terræ
in qua versatus es
advena.

ÿ. 20. lett. fut avec lui.

ÿ. 22. expl. Roi de Gerara , dont il est parlé au chap. 20.

ABRAHAM ET ABIMELECH. 571

demeuré comme étranger, avec la bonté avec laquelle je vous ai traité.

24. Dixitque Abraham: Ego jurabo,

25. Et increpavit Abimelech propter puceum aquæ, quem vi abstulerant ierui ejus.

26. Responditque Abimelech: Nescivi quis fecerit hanc rem: sed & tu non indigasti mihi, & ego non audivi præter hodie.

27. Tulit itaque Abraham oves & boves, & dedit Abimelech: percuaseruntque ambo firdus.

28. Et statuit Abraham septem agnas gregis scorisum.

29. Cui dixit Abimelech: Quid sibi volunt septem agnæ istæ, quas stare fecisti scorisum?

30. At ille: Septem, inquit, agnas accipies de manu mea: ut sint mihi in testimonium, quoniam ego fodi puceum ifsum.

31. Idcirç voca-

24. Abraham lui répondit: Je vous le jurerai.

25. Et il fit ses plaintes à Abimelech, de la violence avec laquelle quelques - uns de ses serviteurs lui avoient ôté un puits.

26. Abimelech lui répondit: Je n'ai point scû qui vous a fait cette injustice: vous ne m'en avez point vous-même averti: & jusqu'à ce jour je n'en ai jamais oui parler.

27. Abraham donna donc à Abimelech des brebis & des bœufs, & ils firent alliance ensemble.

28. Et Abraham ayant mis à part sept petites brebis, qu'il avoit tirées de son troupeau.

29. Abimelech lui demanda: Que veulent dire ces sept petites brebis que vous avez mises ainsi à part?

30. Vous recevrez, dit Abraham, ces sept jeunes brebis de ma main, afin qu'elles me servent de témoignage que c'est moi qui ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi ce lieu

fut appellé Bersabée //, parce qu'ils avoient juré là tous deux.

32. Et ils firent alliance près le puits du jurement.

33. Abimelech s'en alla ensuite avec Phicol, General de son armée : & ils retournèrent dans la Palestine. Mais Abraham planta un bois à Bersabée : & il invoqua en ce lieu-là le nom du Seigneur le Dieu éternel.

34. Et il demeura long-temps au pays des Philistins.

¶. 31. expl. c'est-à-dire , puits du jurement.

32. Et inierunt for-
das pro puto jura-
menti.

33. Surrexit au-
tem Abimelech , &
Phicol princeps exer-
citūs ejus , reversi-
que sunt in terram
Palæstinorum. Abra-
ham verò plantavit
nemus in Bersabée ,
& invocavit ibi no-
men Domini Dei æ-
terni.

34. Et fuit colonus
terræ Palæstinorum
diebus multis.

SENS LITTERAL.

¶. 6. 7. *Sara dit alors : Qui croiroit qu'on au-
roit jamais pu dire à Abraham , que
Sara nourriroit de son lait un fils , qu'elle lui
auroit enfanté lorsqu'il étoit déjà vieux ? Sara
étoit considerée comme une grande Princesse ,
ainsi qu'il est marqué expressément dans l'Ecri-
ture. Et cependant elle se fait un honneur & un
plaisir de nourrir son fils de son propre lait. La
mere des sept Martyrs Machabées , donc Josephe
parle comme d'une personne très-considerable ,
nourrit elle-même ses sept fils. On scait aussi
que dans ce dernier siecle , des Dames de la
premiere qualité ont mis leur gloire à nourrir
ainsi leurs enfans , & qu'elles en ont été louées*

par les plus grandes Princesses. C'est pourquoi les saints Pères , & après eux les Interpretes nouveaux , condamnent beaucoup les mères , qui sans de très-grandes raisons , refusent à leurs enfans un devoir si naturel & si Chrétien.

Un-Payen n'a pas craint de dire , que les mères qui en usent de la sorte , *ne sont mères qu'à demi*. Et on peut ajouter , que celles-là ne sont pas mères , mais ennemis de leurs enfans , qui les confiant à une femme étrangere , ne veillent pas avec un extrême soin à en choisir une qui soit d'une humeur douce & naturellement honnête & réglée. Car on n'a vu que trop souvent par des exemples anciens & nouveaux , selon que le remarquent les Interpretes , que les nourrices qui ont de mauvaises habitudes , en nourrissant le corps , empoisonnent l'ame des enfans , & leur impriment avec le lait des semences d'une humeur aigre , maligne & vicieuse , qui leur dure toute leur vie.

¶. 8. *Cependant l'enfant crut , & on le févrâ.*
 On ne sait pas bien à quel âge Isaac fut fêvré. Saint Jérôme dit que l'on a cru que ce fut à cinq ans ; parceque la vie des hommes étant alors plus longue , leur enfance aussi & le temps de les nourrir de lait duroit plus long-temps. Et que depuis , leur vie étant devenue plus courte , on a fêvré les enfans à trois ans , comme il paroît par la mère des Machabées , qui dit au dernier de ses enfans , *qu'elle l'avoit nourri de son lait trois ans durant.*

2. Mach.

7. 27-

¶. 9. *Sara ayant vu le fils d'Agar qui jouoit avec Isaac son fils.* Le mot hébreu marque qu'Ismaël traitoit Isaac avec raillerie & avec mépris.

Galat. 4. Et saint Paul dit expressément qu'il le persecutoit ;
 29. c'est-à-dire , qu'il le maltraitoit , comme ayant aversion pour lui , & ne le souffrant qu'avec peine. Car il y a de l'apparence qu'Ilsmael ne regardoit Isaac qu'avec un œil jaloux , voyant que cet enfant étoit né pour prendre sa place , & pour lui ravir la qualité qu'il avoit avant sa naissance , d'heritier unique d'Abraham.

¶. 12. *Dieu dit à Abraham : C'est d'Isaac que sortira votre véritable postérité. Autrement. Ce* seront les descendans d'Isaac qui passeront pour vos veritables enfans. Abraham devoit avoir par Isaac , aussi-bien que par Ismael , une nombreuse postérité , puisqu'ainsi qu'il paroîtra dans la suite , Ismael fut pere de douze peuples , comme Jacob fils d'Isaac fut pere de douze tribus. Mais il devoit y avoir une prodigieuse difference entre les descendans de ces deux enfans ; puisque c'étoit du sang & de la race d'Isaac , que Dieu se devoit choisir un peuple heritier de la foi d'Abraham , d'où devoient naître les Patriarches , les Prophètes , & J E S U S - C H R I S T même.

¶. 14. *Abraham prit du pain & un vaissau plein d'eau , le mit sur l'épaule d'Agar , lui donna son fils , & la renvoya.* Il semble étrange d'abord , qu'Abraham si plein de bonté , si liberal envers les étrangers mêmes , & qui aimoit si tendrement son fils Ismael , renvoie avec cette dureté apparente Agar qui étoit devenue sa propre femme , & qui avoit servi Sara si long-temps. Mais il faut considerer qu'il n'agissoit en cette rencontre que par un ordre formel de Dieu , qui lui avoit commandé de déferer aux sentimens de Sara , & à la providence duquel il se remettoit & d'Agar

AGAR ET ISMAËL CHASSÉS. 575
& d'Ismaël , Dieu lui ayant promis de le rendre pere d'un grand peuple.

Nous devons de plus admirer en cette rencontre les jugemens de celui qui sonde le fond des cœurs , & qui scait proportionner les peines aux déreglemens secrets , dont la racine est cachée dans les replis de l'ame , mais qui ne peuvent se dérober à sa lumiere , & dont il penetre la malignité & la profondeur. Car Dieu qui scait peser la qualité des crimes des hommes , nous a fait connoître par ce châtiment d'Agar , dont il avoit inspiré la pensée à Sara , & dont il avoit rendu Abraham l'instrument & le ministre , quel avoit été l'orgueil de cette servante , qui s'étoit élevée d'abord si insolemment contre sa maîtresse , & qui avoit ensuite , ou souffert , ou peut-être inspiré & entretenu l'insolence de son fils Ismaël contre Isaac , qu'elle ne pouvoit regarder qu'avec un œil d'aversion & de jalouſie.

Agar errroit dans la solitude de Bersabée. Cette solitude ne s'appelloit pas Bersabée lorsqu'Agar s'y égara : mais elle s'est ainsi appellée depuis , comme on le verra dans la suite.

¶. 17. *Dieu écouta la voix de l'enfant.* Agar s'étant retirée pour ne point voir mourir son fils , il ne faut pas s'étonner si Ismaël qui avoit vu pleurer sa mere , & qui ensuite l'avoit perdue de vue , se mit à pleurer se voyant tout seul dans ce désert.

¶. 18. *Levez-vous , prenez l'enfant , & tenez-le par la main.* Ces paroles ne veulent pas dire qu'Agar releve Ismaël de terre , comme on relevait un petit enfant , puisqu'Ismaël avoit alors

dix-huit ans ; mais seulement qu'elle le prenne avec elle , pour continuer leur chemin ensemble comme font des voyageurs , qui se tiennent par la main.

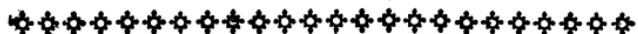
¶. 31. C'est pourquoi ce lieu fut appellé Bersabée : c'est-à-dire , Puits du jurement , à cause de l'alliance entre Abraham & Abimelech , qui fut confirmée en ce lieu-là par serment ; ou , le Puits de sept , à cause des sept brebis qui furent comme le sceau de cette alliance.

¶. 33. Abimelech s'en retourna avec Phicol dans la Palestine. C'est-à-dire , à Gerara capitale de son royaume , qui étoit en Palestine , d'où ils étoient venus pour faire alliance avec Abraham , & cette alliance se fit dans la Palestine même , où Abraham demeura long-temps.

¶. 7. Il est dit ensuite , qu'Abraham planta un bois à Bersabée : & ceci n'est pas contraire , dit saint Augustin , à ce qui est dit dans les Actes , que Dieu ne donna point de terre à Abraham dans la Palestine , non pas même pour y asséoir le pied , puisqu'en effet Dieu ne donna à Abraham aucune partie de la terre dont il lui avoit promis la possession & à sa posterité , & qu'il n'y possèda que ce qu'il acheta de son argent , où il planta lui-même ce bois , dont il fit un lieu propre pour y invoquer & pour y adorer Dieu .



SENS



SENS SPIRITUEL.

*. 3. *A* Brâham donna le nom d'Iсаac à son fils qui lui étoit né de Sara. Le nom d'Iсаac signifiant *ris* en la langue sainte, Sara explique elle-même un peu après, pourquoi elle a donné ce nom à son fils, en disant : *Le Seigneur m'a donné un sujet de ris & de joie, & quiconque en entendra parler, s'en réjouira avec moi.* Comme donc Iсаac est certainement le modèle & la figure de tous les enfans de la grace & de tous les Chrétiens, tout Chrétien doit se souvenir que s'il est à Dieu sincèrement, il doit éprouver dans lui la vérité de cette parole de saint Paul, que *le royaume de Dieu*, ou pour parler en termes plus clairs, que la Religion de J E S U S - C H R I S T n'est autre chose que *justice*, c'est-à-dire, que cette foi humble qui rend à Dieu tout ce qu'elle a reçû de lui *avec une paix & une joie* qui en est inseparable, & que l'on goûte, non dans les sens, mais dans l'Esprit saint qui réside en notre cœur comme dans son temple.

C'est pour cette raison que JESUS-CHRIST dans cette priere divine qu'il fait à son pere, lui parle en ces termes : *Maintenant, mon Pere, Joan. 14. je viens à vous, & je dis ceci étant encore dans le monde, afin que ceux que vous m'avez donnés ayent en eux la plenitude de ma joie.* Il donne de même cet avis si important à ces Apôtres dans cet admirable Sermon qu'il leur fait allant.

O o

Joan. 15. à la mort : Je vous ai dit toutes ces choses, afin que ma joie demeure en vous, & que votre joie soit pleine & parfaite.

1. Petr. 1. Les Apôtres ont parlé comme le Fils de Dieu.

8. 13. Saint Pierre veut que la foi qu'ont les Chrétiens en JESUS-CHRIST leur donne un transport de joie au milieu des maux de cette vie par la parfaite esperance qu'ils ont en sa grace. Saint Paul recommande aux fidèles par trois fois dans la même

Pbilip. 3. me Epître : qu'ils se réjouissent toujours dans le Seigneur. Et saint Jean leur dit dans sa première 1. C. 4. 4. 1. Joan. 1. 4. lettre : qu'il leur écrit afin qu'ils se réjouissent, & que leur joie soit pleine & parfaite.

Aug. in., Mais comment cette vérité, dit saint Augustin,

Pjal. 17. peut-elle s'accorder avec l'expérience ordinaire de ce qui se passe dans la vie ? Nous souffrons souvent, nous pleurons souvent. La joie peut-elle subsister avec les souffrances & avec les larmes ? Ouy, dit ce Saint, elle y subsiste très-bien, puisque JESUS-CHRIST nous assure que ceux qui pleurent & qui souffrent sont vraiment heureux. Notre beatitude est alors aussi vraie que Dieu, sur lequel elle subsiste ; qui nous a promis qu'il nous la conservera en cette vie par la paix de la foi & de la patience qu'il établira dans notre cœur, & qui la rendra parfaite en l'autre par la possession de sa gloire.

Et ainsi il est vrai de dire que tout Chrétien porte avec raison le nom d'*Isaac*, c'est-à-dire, d'un ris divin, & d'une joie céleste & spirituelle : parce qu'il aura toujours autant de joie qu'il aura de foi, d'espérance & d'amour, qui sont des vertus unies l'une à l'autre, & inseparables de l'humilité.

¶. 8. *Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.* On demande avec raison, dit Saint Augustin, pourquoi Abraham n'a pas fait ce festin, & n'a pas témoigné cette réjouissance aussi-bien le jour de la naissance, ou de la circoncision d'Isaac, que le jour qu'il avoit été sevré. A quoi on peut répondre, dit ce Saint, qu'on ne voit pas que l'on puisse apporter une raison littérale & historique de cette conduite ; mais qu'il y en a une spirituelle & très-importante, qui est que le Saint-Esprit, dont la principale intention dans l'Ecriture est de nous faire savoir ce qui doit le plus contribuer à notre salut, nous a voulu apprendre par cette action d'un homme si saint & si éclairé, que l'on doit avoir une véritable joie du progrès qu'un homme fait en la voie de Dieu lorsqu'il n'est plus du rang de ceux à qui saint Paul dit : *Je ne vous ai nourris que de lait, & non pas de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas capables alors, & que vous ne l'êtes pas encore présentement, étant comme vous êtes encore charnels.* SOLUTIO questionis est, tunc esse debere magnum gaudium, quando fuerit factus homo novus, spiritualis.

Car encore qu'un homme craigne Dieu, il doit néanmoins, selon saint Paul, être considéré comme charnel, & non comme spirituel, lors qu'étant semblable à ces enfans qui ne peuvent quitter leur nourrice, quoiqu'ils soient en âge d'être sevrés, il s'attache humainement à ceux par l'entremise desquels Dieu nourrit son âme. De là vient que ces personnes voudroient sans cesse consulter & entretenir ceux qui les conduisent, & qu'ils pensent peu à parler & à s'en-

Ooij

tretenir avec Dieu. Ils jugent par les sens de ce qui ne se goûte que par la foi, & ils cherchent à satisfaire leur amour-propre dans les choses mêmes, par lesquelles Dieu veut leur apprendre à le combattre & à le guérir. Ce défaut est très-important, & il suffit de le marquer en ce lieu, puisqu'on en a déjà parlé ailleurs.

¶. 9. 10. Sara ayant vu le fils d'Agar qui jouoit avec Isaac son fils, dit à Abraham : Chassez cette servante avec son fils : car le fils d'une servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac. Saint Paul explique lui-même le mystère renfermé dans ces paroles, lorsqu'après avoir dit : *Qu'il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la femme libre,* il ajoute, non que cette histoire est capable d'un sens allegorique, mais que cette histoire elle-même est une allegorie, c'est-à-dire, que la principale intention du Saint-Esprit qui l'a fait écrire, a été de nous la proposer comme un tableau vivant du mystère de la loi ancienne & de la loi nouvelle, comme les Saints nous l'expliquent ainsi en peu de mots.

Ismael étoit plus âgé qu'Isaac, comme la loi de Moïse a devancé la loi de la grace. Ismael étoit fils d'Abraham aussi bien qu'Isaac, comme la loi de Moïse étoit la loi de Dieu, ainsi que la loi de grace. Mais Ismael étoit fils d'Agar servante, figure de la Synagogue; & Isaac est né de Sara, femme libre, qui representoit l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui est notre vraie mère, dit saint Paul, la Jerusalem non terrestre mais céleste, parceque ses enfans habitent déjà dans le ciel par leur foi & par leurs saints desirs.

*Galat.
4. 22.*

Ismael est né d'une esclave & avec un esprit d'esclave, parceque la vieille loi n'avoit que l'esprit de crainte & de servitude. Isaac est né libre de la femme libre, parceque la loi nouvelle porte avec elle l'esprit des enfans d'adoption, comme étant la loi de liberté, la loi royale, la loi parfaite & la loi d'amour.

La naissance d'Ismael a été ordinaire & naturelle ; & celle d'Isaac a été miraculeuse & toute divine. Et ainsi il est l'ouvrage de la promesse de Dieu, comme sont tous les élus, qui sont appellés *les enfans de la promesse & de la grace*. Car on peut dire, ajoute saint Augustin, « que Dieu accomplira ce que les hommes auront promis. Mais il n'y a qu'un orgueil plein d'impétueux qui ose dire, que les hommes accompliront par eux-mêmes ce que Dieu a promis de faire en eux par un miracle de sa bonté & de sa puissance. »

Ismael persecute Isaac comme les Juifs ont persecuté l'Eglise dès sa naissance. Et il est chassé par Abraham avec Agar sa mere, comme les Juifs ont été rejettés de Dieu avec leur loi, après qu'ils ont traité si cruellement J E S U S-C H R I S T le véritable Isaac ; & ils en portent encore la malédiction du ciel, qui les accablera jusques à la fin du monde.

Il y a un autre Sens plus moral, que quelques Peres appliquent à cette excellente figure. Abraham est l'image de l'homme chrétien & regeneré. Sara dont le nom signifie *la princesse*, ^{Origen. in Gen. hom.} 7. représente la sagesse qui habite dans le cœur de l'homme de Dieu. Cette sagesse qui est le plus grand des dons de Dieu, & qui nous attire tous

les autres, apprend à l'homme ami de Dieu, comme étoit Abraham, qu'il a non seulement dans sa maison mais dans lui-même une *Agar*, qui est la concupiscence, & un *Ismail* né d'elle qui est l'amour propre ; parceque nous avons tous une chair contraire à l'esprit, & un homme charnel & extérieur. toujours opposé à l'homme interieur & spirituel. Cet enfant d'orgueil & d'iniquité persecute à tout moment cet enfant de grace qui est JESUS-CHRIST, selon saint Paul, qui se forme en nous peu-à-peu, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au degré de l'âge parfait, que Dieu nous destine.

Quand Sara dit à Abraham : *Chaffez cette servante avec son fils*, il est marqué que cette parole parut dure à ce Saint : & que Dieu lui ayant dit ensuite, qu'il écoutât Sara, il fit ce qu'elle lui avoit dit, & il chassa la servante avec son fils. Le vrai Chrétien figuré par Abraham, sent ainsi de la repugnance à combattre la concupiscence & l'amour-propre. Et il le fait avec bien plus de peine qu'Abraham n'a eu à chasser *Agar* avec *Ismail*. Car quoiqu'il aimât l'un & l'autre, il les pouvoit neanmoins éloigner de lui, comme étant differens de sa personne. Mais la concupiscence & l'amour-propre ne sont point séparés de nous, & ne sont pas seulement dans nous, mais nous-mêmes. Et quand Dieu nous ordonne de les combattre, il nous commande d'étouffer en nous les mouvemens les plus naturels & les plus interieurs qui s'élèvent contre notre esprit.

Mais ce qui est encore plus étrange, c'est que nous sommes environnés d'une infinité de per-

sonnes qui nous tiennent encore lieu au-dehors de ces ennemis qui nous combattent sans cesse au-dedans. Car la société du monde corrompu & ennemi de Dieu, est pour nous encore *une Agar & un Ismael*, c'est-à-dire, comme une seconde concupiscence & un second amour-propre, visible & sensible, qui s'oppose continuellement aux saints désirs que nous formons d'être à Dieu, *comme Ismael persecutoit Isaac*, selon la parole de saint Paul.

La manière même dont l'Écriture exprime ce démêlé qu'eut Ismael avec Isaac, dont Sara prit sujet de porter Abraham à *chasser la mère & le fils*, favorise ce Sens moral que les Pères donnent à cette histoire. Car premierement le texte porte que Sara vid Ismael qui *se jouoit avec son fils Isaac*. *Et ce jeu* est appellé *une persecution* par saint Paul. Ainsi les jeux, les divertissemens du monde, l'exemple de son luxe & de sa mollesse, sont une grande tentation : & par conséquent une grande *persecution* pour les âmes saintes figurées par Isaac. Le monde, dit saint Augustin, est beaucoup plus dangereux quand il nous caresse que quand il nous menace ; & il est sans comparaison plus difficile de s'en défendre, quand l'amitié qu'il nous témoigne nous porte à l'aimer, que lorsque la haine qu'il a pour nous nous avertit & nous force en quelque sorte de n'avoir pour lui que du mépris : *Periculus est mundus iste blandus quam molestus* ; & magis ^{Augustin Epist. 144. Anaft.} *cavendus cum se illicit diligiri, quam cum admonet cogitque contemni.*

Secondement, ce que la Vulgate exprime en ces mots : *Sara vid Ismael qui jenoit avec Isaac,*

Oo iiiij

peut fort bien signifier , selon la langue originale , Sara vid Ismael *qui se jouoit d'Isaac* , qui le railloit , qui lui insultoit , qui s'élevoit au-dessus de lui , ce qui est conforme à ce que dit saint Paul , *qu'Ismael persecutoit Isaac* .

Et ceci a un grand rapport avec la maniere dont se conduisent les amateurs du siecle figurés par *Ismael* , envers les enfans de Dieu , dont *Isaac* a été l'image . Car après que les hommes du monde ont tenté les serviteurs de Dieu par leur agrément & leur complaisance , & par leurs entretiens pleins d'une douceur contagieuse & mortelle , lorsqu'ils voyent que l'on a que de l'indifférence & du mépris pour toutes ces choses , & que l'on demeure ferme dans la fidelité qui est dûe à Dieu ; ils commencent , selon la parole de J E S U S - C H R I S T , à concevoir une aversion de ces personnes , *qu'ils voyent n'être point du monde comme eux* . Ils ne peuvent souffrir qu'agissant par un esprit tout contraire au leur , ils témoignent aimer ce qu'ils haïssent , & haïr ce qu'il aiment . Ils *se raillent* de leur pieté . Ils la font passer pour une illusion & un fantôme : & si Dieu permet qu'ils aient autant de pouvoir que de mauvaise volonté , ils s'éleveront enfin contre *ces personnes* ; comme saint Paul dit que les amateurs du monde persecuteront dans tous les siecles ceux qui sont resolus de marcher avec une exacte fidelité dans la voie de J E S U S - C H R I S T .

1. Tim. 1. 12.



CHAPITRE XXII.

1. **Q**uæ postquam gesta sunt, tentavit Deus Abraham: & dixit ad eum: Abraham, Abraham. At ille respondit: Adsum.

2. Ait illi: Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac, & vade in terram visionis: atque ibi offeres eum in holocaustum, super unum montium quem monstravero tibi.

3. Igitur Abraham de nocte consurgens, stravit asinum suum, dicens secum duos juvenes, & Isaac filium suum. Cumque concidisset ligna in holocaustum, abiit ad locum quem præcepérat ei Deus.

4. Die autem tertio, elevatis oculis, vidi locum procul:

5. dixitque ad pueros suos: Expectate hinc cum asino: ego & puer illuc usque properantes, postquam adoraverimus, revertemur ad vos.

1. **A**Près cela Dieu tenta Abraham, & lui dit: Abraham, Abraham. Abraham lui répondit: Me voici, Seigneur.

2. **D**ieu ajouta: Prenez Isaac votre fils unique qui vous est cher, & allez en la terre de vision; & là vous me l'offrirez en holocauste sur une des montagnes que je vous montrerai.

3. Abraham se leva donc avant le jour, prépara son âne, & prit avec lui deux jeunes serviteurs, & Isaac son fils; & ayant coupé le bois qui devoit servir à l'holocauste, il s'en alla au lieu où Dieu lui avoit commandé d'aller.

4. Le troisième jour levant les yeux en haut, il vit le lieu de loin:

5. & il dit à ses serviteurs: Attendez moi ici avec l'âne; nous ne ferons qu'aller jusques-là mon fils & moi; & après avoir adoré nous reviendrons aussitôt à vous.

6. Il prit aussi le bois pour l'holocauste, qu'il mit sur son fils Isaac; & pour lui, il portoit en ses mains le feu & le couteau. Ils marchoient ainsi eux deux ensemble,

7. lorsqu'Isaac dit à son pere : Mon pere ; Abraham lui répond : Mon fils, que voulez-vous ? Voilà, dit Isaac, le feu & le bois ; où est la victime pour l'holocauste ?

8. Abraham lui répondit : Mon fils, Dieu aura soin de fournir lui-même la victime qui lui doit être offerte en holocauste. Ils continuèrent donc à marcher ensemble,

9. & vinrent au lieu que Dieu avoit montré à Abraham. Il y dressa un autel, disposa dessus le bois pour l'holocauste, lia ensuite son fils Isaac, & le mit sur le bois qu'il avoit arrangé sur l'autel.

10. En même-temps il étendit sa main & prit le couteau pour immoler son fils.

11. Mais dans l'instant l'Ange du Seigneur lui cria du ciel : Abraham, Abraham. Il lui répondit : Me voici.

12. L'Ange ajouta : Ne mettez point la main sur l'enfant,

6. Tulit quoque ligna holocausti & imposuit super Iisao filium suum : ipse vero portabat in manibus ignem & gladium. Cumque duo pergerent simul,

7. dixit Isaac patri suo : Pater mihi : At ille respondit : Quid vis, fili ? Ecce, inquit, ignis & ligna : ubi est victimam holocausti ?

8. Dixit autem Abraham : Deus pro- videbit sibi victimam holocausti, fili mihi. Pergebat et ergo pariter.

9. & venerunt ad locum quem ostenderat ei Deus, in quo edificavit altare, & desuper ligna composuit: cumque alligasset Isaac filium suum, posuit eum in altare super struens lignorum.

10. Extenditque manum, & atripiuit gladium, ut immolaret filium suum.

11. Et ecce Angelus Domini de celo clamat, dicens : Abraham, Abraham. Qui respondit : Adsum.

12. Dixitque ei : Non extendas manum tuam super pu-

L'ANGE RETIENT ABRAHAM. 587

rum, neque facias illi
quidquam: nunc co-
gnovi quod times
Deum, & non peper-
cisti unigenito filio
tuo propter me.

& ne lui faites aucun mal. Je connois maintenant que vous craignez Dieu, puisque pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique.

13. Levavit Abraham oculos suos, viditque post tergum arietem inter vepres harentem cornibus, quem assumens obuerlit holocaustum pro filio.

13. Abraham levant les yeux apperçut derrière lui un bœuf qui s'étoit embarrassé avec ses cornes dans un buisson: & l'ayant pris, il l'offrit en holocauste au-lieu de son fils.

14. Appellavitque nomen loci illius, Dominus videt. Unde usque hodie dicitur: In monte Dominus videbit.

14. Et il appella ce lieu d'un nom qui signifie; Le Seigneur voit. C'est pourquoi on dit encore aujourd'hui[¶]: Le Seigneur verra sur la montagne.

15. Vocavit autem Angelus Domini Abraham secundò de cælo, dicens:

15. L'Ange du Seigneur appela Abraham du ciel pour la seconde fois, & lui dit:

16. Per memetipsum juravi, dicit Dominus, quia fecisti hanc rem, & non perdisti filio tuo unigenito propter me,

16. je jure par moi-même, dit le Seigneur, que puisque vous avez fait cette action, & que pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique,

17. benedicam tibi, & multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli, & velut aream quamquæ est in littore mariæ: possidebit semen tuum portas inimicorum suorum,

17. je vous benirai, & je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel, & comme le sable qui est sur le rivage de la mer. Votre posterité possedera la ville[¶] de ses ennemis,

18. & BENEDI-

18. & toutes les nations de la

¶. 14. Proverbe né de la foi d'Abraham, Hieronym.

¶. 17. letter, les portes.

388 GENÈSE. CHAP. XXIII. SENS LIT.

terre SERONT BENIES par celui qui sortira de vous ; parceque vous avez obeï à ma voix.

19. Abraham revint *ensuite* trouver ses serviteurs , & ils s'en retournerent avec eux à Be sabée , où il demeura.

20. Après cela , on vint dire à Abraham que son frere Nanchor avoit eu de sa femme Melcha plusieurs fils ,

21. Hus son aîné , Buz son frere , Camuel pere des Syriens ,

22. Cased , Azau , Pheldas , Jedlaph ,

23. & Bathuel , dont Rebecca étoit fille . Ce sont-là les huit fils que Nanchor frere d'Abraham , eut de Melcha sa femme .

24. Sa concubine qui s'appelloit Roma , lui enfanta aussi Tabée , Gaham , Tahas & Maacha .

C E N T U R in semine tuo omnes gentes ter-
rae , quia obeisti vo-
ci meæ .

19. Reversus est
Abraham ad pueros
suos , abieruntque
Bersabee simul , &
habitavit ibi .

20. His ita gestis ,
nunciatum est Abra-
hae quod Melcha quo-
que genuisset filios
Nanchor fratri suo ,

21. Hus primoge-
nitum , & Buz & fra-
trem ejus , & Camuel
patrem Syrorum ,

22. & Cased , &
Azau , Pheldas quo-
que & Jedlaph ,

23. ac Bathuel , de
quo nata est Rebec-
ca . Octo istos genuit
Melcha , Nanchor fra-
tri Abraham .

24. Concubina vero
illius , nomine Roma ,
peperit Tabee , &
Gaham , & Tahas ,
& Maacha .



S E N S L I T T E R A L .

¶. 1. *A* Près cela Dieu tenta Abraham . C'est-à-dire qu'il éprouva sa foi , comme on le fera voir dans le Sens spirituel .

¶. 2. Dieu dit encore à Abraham : Prenez Isaac votre fils unique . Isaac avoit alors trente-sept

ISAAC IMMOLÉ SUR LE CALVAIRE 589
ans, selon la tradition des Hebreux.

Allez en la terre de vision, Hebr. En la terre de Moria, c'est à dire, de vision, qui a été ainsi appellée, parceque Dieu s'y devoit faire voir à Abraham. Ce nom est demeuré ensuite à cette montagne. Elle avoit une assez longue étendue, & elle se divisoit en plusieurs collines, sur l'une desquelles fut bâti le temple & la forteresse de David; & sur une autre qui étoit hors de Jérusalem, & que l'on appelloit le Calvaire, où JESUS-CHRIST fut crucifié. Saint Jérôme enseigne après cette tradition des Hebreux, que ce fut sur cette même colline du Calvaire qu'Isaac fut immolé.

Et là vous me l'offrirez en holocauste. Holocauste est un mot grec, qui signifie un sacrifice où la victime doit être brûlée toute entière.

¶. 4. *Le troisième jour il vid le lieu de loir.* Abraham partit apparemment de Bersabée, où l'Ecriture dit qu'il avoit établi sa demeure. On dit qu'il y avoit environ vingt lieues de Bersabée jusqu'à la montagne de Moria, où Abraham devoit immoler son fils.

¶. 5. *Abraham dit à ses serviteurs : Après avoir adoré Dieu nous reviendrons aussi-tôt à vous.* On demande comment Abraham a pu parler de la sorte sans blesser la vérité, puisqu'il savoit bien qu'Isaac ne devoit pas revenir avec lui, allant sur cette montagne dans le dessein de l'offrir à Dieu en holocauste.

Mais on peut répondre, que comme il ne savoit pas de quelle manière Dieu disposeroit d'Isaac, & qu'il étoit assûré que pour lui il reviendroit trouver ses gens, il ne pouvoit pas

Augustin de civitate Dei, lib. 26. c. 52. parler autrement à ceux à qui il ne devoit pas découvrir ce qu'il alloit faire. De plus, comme la foi d'Abraham n'étoit pas moins grande que son obéissance, il pouvoit bien dire avec confiance que son fils retourneroit avec lui: puisqu'il ne doutoit nullement, selon saint Paul, que Dieu ne lui dût rendre Isaac en quelque maniere que ce pût être, afin qu'il devînt le chef de cette race qu'il lui avoit promise, dont le nombre devoit égaler celui des étoiles du ciel & du sable de la mer.

¶. 7. 8. *Isaac dit à son pere: Où est la victime pour l'holocauste? Abraham lui répondit: Mon fils, Dieu y pourvoira.* Abraham par ces paroles, ne cache pas seulement à son fils que c'étoit lui-même qui devoit être l'hostie, mais prophetez encore ce qui devoit arriver, quoiqu'il n'en scût pas précisément la maniere. Et cette réponse est encore un grand témoignage de la fermeté de sa foi.

¶. 10. *L'Ange dit à Abraham: Je connois maintenant que vous craignez Dieu.* Dieu au nom duquel cet Ange dit ces paroles, n'apprend certainement rien de nouveau. Mais l'Ange parle en la maniere des hommes, qui lorsqu'ils ont éprouvé en une occasion fort importante la vertu d'un homme qui leur étoit déjà très-connue, ne laissent pas de dire: C'est maintenant que je connois qu'elle est la fermeté de cette personne, puisqu'elle ne s'est point démentie en cette rencontre, & qu'elle a donné une preuve si sensible de ce qu'elle étoit.

Saint Augustin & plusieurs autres Peres disent que ces paroles: *Je connois maintenant que*

DIEU NOUS FAIT CONNOÎTRE A NOUS. 391
vous craignez Dieu , signifient : C'est maintenant que je vous ai fait connoître par votre propre expérience , jusqu'où va la crainte pleine de respect & d'amour que je vous ai donnée pour moi. Comme saint Paul dit : *Que le Saint-Esprit* Rom. 8.
gemit en nous ; parce qu'il nous fait gemir. 28.

*. 16. 17. Je jure par moi-même , dit le Seigneur , que puisque vous avez fait cette action , je vous benirai , &c. Saint Paul releve ce serment que Dieu voulut bien faire à Abraham , & il en parle en ces termes : *Dieu dans la promesse qu'il fit à Abraham , n'ayant pointe de plus grand que lui , par qui il put jurer , jura par lui-même .* & lui dit : Assurez-vous que je vous comblerai de bénédictions , & que je multiplierai votre race à l'infini. Car comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux , & que le serment est la plus grande assûrance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs differens : Dieu voulant aussi faire voir avec plus de certitude aux heritiers de la promesse la fermeté immuable de sa resolution , a ajouté le serment à sa parole.

*. 18. Toutes les nations seront bénies par celui qui sortira de vous. C'est-à-dire , par J E S U S - C H R I S T. Saint Pierre explique cette parole en prêchant aux Juifs , lorsqu'il leur dit : *Vous êtes les enfans des Prophètes , & de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres , en disant : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race.* C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils & il vous l'a envoyé pour vous bénir , afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.

*. 20. On vint dire à Abraham , que son frere Nachor avoit en huit fils de Melcha. Melcha

592 GENÈSE. CHAP. XXII. SENS SPIR.
étoit sœur de Sara, fille comme elle d'Aran frere d'Abraham, & ainsi niece d'Abraham & de Nachor, qui l'avoit épousée, comme Abraham avoit épousé Sara. L'Ecriture rapporte ici quels furent les enfans de Nachor, parce que l'un d'eux, scayoir Bathuel, étoit pere de Rebecca, laquelle devoit épouser Iсаac fils d'Abraham.

¶. 21. *Hus son ainé*. C'est de ce *Hus* que descendit Job, selon saint Jerôme.

De Buz, qui est nommé le second des fils de Nachor, descendit Eliu le plus jeune des amis de Job.



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. *A* Près cela Dieu tenta Abraham. Le mot de tenter se prend dans l'Ecriture en deux manieres, ou pour porter au mal, ou pour éprouver la fidelité d'une personne. Il est impossible que Dieu tente en la premiere de ces deux manieres, comme dit l'Apôtre saint Jacque ; mais il le fait souvent en la seconde. Il met à l'épreuve la vertu de ses serviteurs, non afin qu'il apprehende quelle elle est, puisque nul ne la connoît mieux que celui qui la leur a donnée ; mais afin qu'il leur fasse connoître à eux-mêmes la véritable disposition de leur cœur.

August.
de civit.
Dei, lib.
16. c. 32. Car souvent, dit saint Augustin, l'homme est inconnu à l'homme. Il ne discerne pas assez ce qu'il y a dans lui de fort ou de foible. La tentation est comme une voix qui l'interroge, & il y répond, non par des paroles, mais par ses actions.

FOI PARFAITE D'ABRAHAM. 593
actions & par l'épreuve qu'il fait de lui-même. «
Et lorsque Dieu le mettant dans la nécessité de «
faire ou souffrir quelque chose de fort pénitible à la nature , il se surmonte lui-même , & «
préfère à sa propre satisfaction la parfaite obéissance qui lui est dûe ; il connoît par sa propre «
expérience la vertu que Dieu a imprimée dans «
son cœur ; & il en devient , non plus présomptueux , mais plus humble , parcequ'il est persuadé que c'est la grace qui lui a fait faire tout ce qu'il a fait , & que n'étant de lui-même que foiblesse , Dieu seul a été toute sa force : *Animus a humanus tentatione interrogante si Dei munus agnoverit, tunc pius est; tunc solidatur firmitate gratia, non inflatur inanitate jactantiae.*

C'est en cette maniere que Dieu teste Abraham pour lui découvrir le tresor de grace que le Saint-Esprit avoit renfermé au fond de son ame , & pour lui faire connoître jusqu'où alloit l'obéissance & la fidelité qu'il lui avoit inspirée.

¶. 1. 2. Dieu dit à Abraham : *Prenez Isaac* votre fils unique qui vous est si cher , & allez en la terre de vision , pour me l'offrir en holocauste sur une des montagnes que je vous montrerai. Le commandement que Dieu fait ici à Abraham , de lui sacrifier son fils , est tout extraordinaire , & il avoit été inoui jusqu'alors. Mais il semble que les termes dont il est conçu le devoient rendre encore plus difficile à executer. Car , comme remarquent très-bien les saints Peres , Bern. de divers. serm 4^e. num. 2^e. Dieu ne se contente pas de dire à Abraham , qu'il lui immole Isaac en holocauste. Mais après lui avoir nommé ce nom qui lui renouvelloit

Pp

la memoire de tant de graces & de tant de promesses reçues du ciel, il ajoute aussi-tôt : Offrez-moi *Isaac* votre fils, votre fils unique, votre fils unique qui vous est si cher. Dieu choisit les termes les plus propres pour réveiller, & comme pour piquer les sentimens les plus tendres de l'affection paternelle d'Abraham pour un fils unique, promis divinement, né miraculeusement, élevé saintement, si aimé de son pere & si digne d'être aimé, au même - temps qu'il lui ordonne de s'en priver volontairement, & de répandre de ses propres mains le sang de cette hostie innocente.

Mais si Dieu tente ainsi le cœur d'Abraham, en lui redemandant ce qui lui étoit le plus cher, il ne tente pas moins son esprit en lui faisant un commandement qui sembloit contraire à tout ce qu'il lui avoit dit jusqu'alors. Car si Abraham n'avoit agi en cette rencontre comme un homme élevé au-dessus des hommes, & s'il eût donné la moindre liberté à ses pensées, ne se seroit-il pas dit à lui-même : Est - il possible que Dieu soit opposé à Dieu, & qu'il me fasse un commandement si contraire aux promesses qu'il m'a faites ? Il m'a donné un fils par un grand miracle, & il m'ordonne maintenant de le lui rendre par un parricide. C'est par ce fils qu'il m'a assûré qu'il me donneroit une posterité qui égaleroit en nombre les étoiles du ciel & le sable de la mer. Et c'est à ce même fils qu'il veut que présentement j'ôte la vie, comme pour prévenir & pour éteindre dans sa racine cette race si nombreuse qu'il m'avoit fait espérer.

Ces pensées sont des pensées d'homme, & nous sentons qu'elles nous sont naturelles. Mais Abraham agissoit en Ange plutôt qu'en homme; & la grace en lui avoit vaincu la nature. Il vivoit de la foi & non de la raison, & il faisoit gloire d'imposer silence à la raison, pour n'écouter que la foi. Le juste, dit saint Augustin; considère la voix de Dieu comme un tonnerre. Et quand Dieu lui parle, il ne raisonne point, mais il obeit: *Divino intonante præcepto, obediendum est, non disputandum.*

Saint Bernard pese avec une grande sagesse cette obeissance si absolue qu'Abraham rendit alors à Dieu, & il en parle en ces termes: Il faut distinguer, dit ce Saint, l'obeissance qui est dûe aux hommes. Il y a des choses absolument & souverainement bonnes que Dieu nous commande, "comme d'aimer Dieu & le prochain, de dire la vérité, de ne point porter de faux témoignage, de traiter les autres comme nous voudrions en être traités. Et il y a des choses absolument & souverainement mauvaises que Dieu nous défend, comme sont toutes celles qui se trouvent formellement contraires à ce que Dieu nous a ordonné.

Ce commandement de faire ce qui est absolument bon, & de ne pas faire ce qui est absolument mauvais, est une loi éternelle qui porte le caractère de la sainteté & de la souveraineté de Dieu, & qui est aussi immuable que Dieu même. Si donc celui qui est établi en autorité, & qui a été mis sur notre tête, pour user des termes de l'Ecriture, prenant des sentiments contraires à ceux de cette loi éternelle, veut

„ faire passer la lumiere pour les tenebres , & les
 „ tenebres pour la lumiere , & nous commande ce
 „ que Dieu nous défend ; il faut alors imiter saint
 „ Pierre le chef des Apôtres , & dire comme lui
 „ avec une fermeté humble , & une liberté pleine
 „ de lumiere & de modestie : *Il vaut mieux obéir*
à Dieu qu'aux hommes. O B E D I R E oportet
Deo magis quam hominibus. C'est-là , ajoute ce
 „ Saint , l'obéissance particulière qui est dûe à Dieu ,
 „ qui ne peut être affoiblie par l'autorité d'aucun
 „ homme , & qui doit être gardée avec une reso-
Bern. de diverso ser. 41. num. 3. Bern. ep. 7. ad vanda proposito.

Adam. Mon. num. 11. Le même Saint dit encore ailleurs la même chose , & il assure que dans ces rencontres il
 „ faut nécessairement avoir de la prudence pour
 „ discerner si ce que l'on nous ordonne n'est point
 „ contraire à la loi de Dieu , & une liberté sainte
 „ pour mépriser ce commandement.

Mais dans toutes les autres choses qui ne se trouvent point contraires à l'ordre de Dieu , nous devons obeir à un homme que Dieu a établi en autorité sur nous , comme à Dieu même , sans considerer si celui qui nous commande a peu de lumiere , ou peu de raison , ou peu de justice . Car nous devons nous souvenir de ce que nous dit le même prince des Apôtres : *C'est-là ce qui est agreable à Dieu , si dans la vûe de lui plaire nous endurons & les maux & les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.* C'est à quoi nous avons été appellés , puisque J E S U S - C H R I S T a souffert de la même sorte , afin que

1. Petr. 2. 19

OBEISSANCE PLEINE, SIMPLE, PROMTE. 597
nous marchions sur ses pas , & en suivant l'exemple qu'il nous a donné.

Comme Abraham est le modèle de la foi parfaite , il l'est aussi de la parfaite obéissance qui en est inseparable. Et saint Bernard proposant cette obéissance comme l'objet de l'imitation de tous les fidèles , veut que nous y considerions sept degrés , par lesquels ce saint Patriarche s'est élevé au comble de cette vertu.

Le premier degré de l'obéissance , dit ce Saint , Bern. de divers. est d'obeir avec une pleine volonté , selon cette parole de David : *Je vous ff irai un sacrifice volontaire.* Bern. 41. num. 4. VOLUNTARIE sacrificabo tibi , en sorte que *Psalm. 53. 8.* celui qui obeit , non seulement se soumette à la volonté de celui qui lui commande , mais qu'il l'agrée , qu'il l'embrasse , & qu'il l'accomplisse de tout son cœur , comme s'il agissoit par son propre mouvement , & non par celui d'un autre. C'est ainsi qu'Abraham obeit à Dieu dès le premier commandement qu'il lui fit , de quitter tout pour le suivre. Mais cette plénitude de volonté ne pouvoit paroître en lui plus divinement qu'en cette dernière action , qui est le couronnement de toutes les autres.

Le 2. degré de l'obéissance est d'obeir avec simplicité ; c'est - à - dire , de ne se point laisser aller aux déguisemens artificieux de la raison corrompue , de ne point écouter ces peines , ces difficultés , ces impossibilités prétendues par lesquelles notre amour-propre étant prévenu lui-même , tâché aussi de nous prévenir , mais de nous rendre aussi-tôt à l'ordre qu'on nous donne , avec une obéissance simple & muette. Si le cœur d'Abraham n'avoit été rempli de cette

Pp iij

simplicité divine, il auroit trouvé mille choses à opposer au commandement que Dieu lui fit , de lui immoler son propre fils.

Idem ib. quum 6. Le 3. degré de l'obeissance est *d'obeir avec joie* : Cette qualité de l'obeissance se peut considerer comme une suite des deux premières. Car quand la volonté pleine est dans le cœur & la simplicité dans l'esprit , il est aisè que l'impression du dedans passe au-dehors , & que la satisfaction interieure éclatte sur le visage. Il ne faut pas douter qu'Abraham n'ait obeï à Dieu en cette maniere dans toutes les autres actions de sa vie. Mais pour celle-ci , où il y auroit eu de la dureté de ne pas ressentir une profonde douleur dans la perte d'un fils & d'un tel fils , on peut dire que la pleine volonté avec laquelle il a sacrifié à Dieu , le déchirement de ses entrailles , & tout le ressentiment de sa tendresse , lui a tenu lieu de *cette joie* avec laquelle Dieu veut que l'on offre ce qu'on lui donne : *Hilarem datorem diligit Deus.*

Bern. ib. quum. 7. Le 4. degré de l'obeissance est *d'obeir promptement*. Cette prointude à suivre les ordres de Dieu a paru excellemment en Abraham , lorsque Dieu voulut que la circoncision fût comme le sceau de l'alliance qu'il faisoit avec lui & avec toute sa race , ayant été marqué auparavant qu'Abraham se circoncit lui-même , qu'il circoncit Ismael son fils , & tous les gens de sa maison en un même jour.

Idem ib. quum. 8. Le 5. degré de l'obeissance est *d'obeir coura-geusement*. Les saints Pères admirent avec raison le courage & la fermeté qu'Abraham a fait paroître dans ce sacrifice de son fils. Il semble que

Dieu a voulu lui-même tenter cette force , & nous la faire connoître par une épreuve plus sensible , lorsqu'il permit qu'Abraham & Isaac marchant ensemble pour monter sur la montagne où ce sacrifice devoit être consommé , Isaac dit à son pere : *Mon pere.* Abraham lui répondit : *Mon fils , que voulez - vous ? Voilà ,* dit Isaac , *le feu & le bois ; mais où est la victime pour l'holocauste ?*

Ces noms de *pere* & de *fils* si propres à renouveler les sentimens les plus tendres de l'affection naturelle , & cette demande imprévue de l'*hostie* qui devoit être immolée en ce sacrifice & qui ne paroilloit point , ne peuvent faire la moindre impression sur la fermeté du courage d'Abraham. Ses yeux ne le trahissent point , en répandant quelques larmes malgré lui , qui auroit pu causer à Isaac une peine qu'il lui vouloit épargner : mais étant maître également de son cœur , de son visage & de ses paroles , il répond simplement à son fils qui lui demande : *Où est la victime ? Mon fils , Dieu y pourvoira.*

Le 6. degré de l'obéissance est *d'obeir humblement.* C'est une grande chose que d'obeir avec courage & avec force , comme a fait Abraham , & de vaincre toutes les difficultés qui se rencontrent , lorsqu'il s'agit d'obeir à Dieu. Mais cette force même , comme remarque très-^{a Bern. de divers.} bien saint Bernard , deviendroit superbe , si elle ^{a ibid.} n'étoit soutenue par l'humilité. Je remets " entre vos mains toute ma force , dit David à " Dieu , parceque c'est vous qui me protegez par "

P. p. iiiij

„ votre puissance , & qui me prevenez par votre
„ grace.

C'est-là le sentiment véritable d'Abraham , qui n'a pas dit seulement une fois à Dieu qu'il n'étoit que poudre & que cendre , mais qui a eu toute sa vie cette vûe profonde de sa basseſſe gravée dans le fond du cœur. C'est pourquoi lorsqu'il a entendu ces grandes louanges que Dieu lui a données de sa propre bouche après ce témoignage de sa pais faite obeiffance , non seulement il ne s'en est pas élevé , mais il en est même devenu encore plus humble.

Bern. de divers. serm. 41. num. 10. Le 7. degré de l'obeiffance est *d'obéir per severamēt*. Dieu a éprouvé l'obeiffance & la foi humble d'Abraham par dix épreuves différentes , comme ont remarqué même les Interpretes Hebreux. 1. Lorsque Dieu lui commanda de sortir de son pays. 2. Lorsque la famine le contraignit d'aller en Egypte. 3. Lorsque Sara lui fut enlevée par Pharaon. 4. Lorsqu'il fut obligé de combattre quatre Rois. 5. Lorsqu'étant persuadé qu'il n'auroit point d'enfans de Sara , il se résolut d'épouser Agar. 6. Lorsque Dieu lui commanda de se circoncire avec toute sa maison. 7. Lorsque Sara lui fut enlevée pour la seconde fois. 8. Lorsqu'il lui fut commandé de rejeter Agar devenue mère. 9. Lorsqu'il reçût l'ordre en même-temps de chasser de sa maison Ismael son fils. Enfin l'obeiffance d'Abraham a été mise à la dernière épreuve , & ce saint Patriarche a porté cette vertu jusqu'à son comble , lorsqu'il n'a pas craint de sacrifier à Dieu son propre fils , & avec lui toutes les delices de son cœur.

ISAAC, ADMIRABLE COMME ABRAHAM. 601

On pourroit s'imaginer , dit saint Augustin , qu'Abraham étant fort riche , selon l'Ecriture , & étant consideré comme un grand Prince , pouvoit servir Dieu pour son propre intérêt , comme le démon autrefois en accusa Job. Mais combien , ajoûte ce Saint , devoit être détaché de tous ces avantages temporels , celui qui à la premiere parole de Dieu se trouve prêt à lui sacrifier de tout son cœur ce fils unique qui devoit être l'unique heritier de tous ces grands biens ?

¶. 9. Abraham ayant lié son fils Isaac , le mit sur le bois qu'il avoit dressé sur l'autel. Les Saints ont remarqué avec raison , que Dieu le Pere devant un jour livrer son Fils unique à la mort , & le Fils devant s'y livrer volontairement lui-même pour sauver les hommes , Dieu a voulu que deux mille ans auparavant Abraham sacrifiant de tout son cœur son fils unique , fût la figure de la charité de Dieu le Pere , qui a livré son Fils à la mort ; & qu'Isaac s'offrant volontairement pour être sacrifié à Dieu , fût l'image de l'amour avec lequel le Fils de Dieu s'est immolé pour les hommes. C'est pourquoi on ne doit pas moins admirer en cette rencontre l'obéissance d'Isaac , que celle d'Abraham son pere , le fils même ayant cet avantage , qu'il méprise la vie en un âge où elle se fait le plus aimer , & que sa vertu commence par la même perfection par laquelle celle d'Abraham est consummée.

Aussi il est aisë de remarquer divers rapports entre le sacrifice d'Isaac & celui de J E S U S - C H R I S T. Ils sont tous deux offerts à Dieu en

sacrifice sur une montagne, & selon quelques Saints, Isaac est offert sur la même montagne du Calvaire où J E S U S - C H R I S T devoit être crucifié deux mille ans après. Isaac porte lui-même le bois où il devoit être brûlé, comme J E S U S - C H R I S T a porté lui-même le bois de la croix où il est mort. C'est Abraham qui doit lui-même immoler Isaac, comme c'est le Père qui a livré le Fils à la mort.

L'Ecriture ne rapporte aucune parole d'Isaac, quand son pere lui a declaré qu'il doit mourir.

Aug. de temp. 46. Il meurt dans le silence, dit saint Augustin, com-
temp. 46. « me étant l'image de celui qui meurt sans ouvrir
la bouche, comme l'agneau que l'on porte pour
être immolé, *Doux pendant sa vie*, disent les
Saints, & muet à la mort : *Mitis in vita,
mutus in morte.*

Chrysost. in Gen. hom. 47. Isaac meurt par son propre choix & avec une pleine volonté, comme J E S U S - C H R I S T a été offert en sacrifice, dit Isaïe, *parce qu'il l'a voulu*. Car nul homme n'a eu aucun pouvoir sur sa vie, comme il dit lui-même ; il l'a quittée & il l'a reprise au temps & en la maniere
Origen. in Gen. hom. 20. « qu'il lui a p'ù. Isaac n'a point été tué effectivement dans ce sacrifice, mais le belier seul : comme le Verbe n'a pas pû souffrir en sa personne sur la croix ; mais J E S U S - C H R I S T en son humanité sainte. Et il a été très bien représenté par ce belier dont les cornes étoient engagées en des épines & des haliers, puisqu'il n'a été mis en croix, dit saint Augustin, qu'après

Aug. de Civ. Dei lib. 26. cap. 32. avoir eu la tête couronnée d'épines : *Quid signabatur per arietem, qui cornibus à frutice tenebatur, nisi Iesus Christus, antequam immole-*

retur, spinis Iudaicis coronatus?

Ce sacrifice d'Isaac a été encore , selon saint Chrysostome , une excellente image du sacrifice de nos autels. Abraham , dit ce Saint , n'a ^{Clytys} pas immolé Isaac , mais sa volonté l'a immolé. ^{hom.} _{12. in} Il n'a pas ensanglanté son épée , il n'a point ^{S. Euseb.} _{tom. 1.} rougi l'autel , mais il y a un sacrifice qui s'accorde complit encore sans effusion de sang. Ceux qui ont été instruits des sacrés mystères , entendent bien ce que je dis. Le sacrifice d'Isaac a été accompli sans aucune effusion de sang , parce qu'il devoit être la figure du sacrifice de nos autels.

Ainsi toutes les fois que nous approchons de l'autel sacré , sur lequel se continuera jusqu'à la fin du monde la même oblation non sanglante du Fils de Dieu , qui a été offert sur la croix une seule fois avec l'effusion de son sang : nous devons nous souvenir , que comme dans ce sacrifice ancien , qui a été l'image de celui de la loi nouvelle , Abraham a sacrifié son fils par la plénitude de sa volonté , & Isaac a donné effectivement sa vie à Dieu , parcequ'il a voulu la donner de tout son cœur , quoique ce sang n'ait point été répandu : Ainsi le Pere nous donne effectivement la vie de son fils , & le Fils nous donne effectivement sa vie toutes les fois que nous recevons son corps adorable , quoique son sang ne soit point répandu : parceque n'ayant dû mourir qu'une seule fois , l'oblation de sa mort se renouvelle toujours en ce sacrifice , & devient en nous une source de vie , qui se répandra sur les âmes de tous les fidèles dans tous les siècles,

604 GENÈSE. CHAP. XXII. SENS SPIR.

¶. 10. 11. 12. Abraham ayant pris le couteau pour immoler l'enfant, l'Ange du Seigneur lui cria du ciel : Abraham, Abraham : Ne mettez point la main sur l'enfant, & ne lui faites point de mal. Si nous voulons savoir quelle pensée a pu avoir Abraham, lorsqu'il alloit tuer ce même fils duquel devoit sortir cette posterité si nombreuse que Dieu lui avoit promise, nous le pouvons apprendre du Saint-Esprit même, qui nous le découvre en ces termes par la bouche de saint

Hebr. 11. Paul : C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsque Dieu le voulut tenter, & qu'il lui offrit son fils unique, lui qui avoit reçû les promesses de Dieu, & à qui il avoit été dit : C'est d'Isaac que sortira votre véritable posterité. Mais il pensoit en lui-même que Dieu le pourroit bien ressusciter après sa mort, & ainsi il le recouvrera comme d'
Augustin tre les morts en figure de la résurrection. Il ne douta de Dieu, *lib.* nullement, dit saint Augustin, qu'un fils né *cap.* tre toute esperance par un grand miracle, ne *32.* pût lui être rendu après sa mort par le même miracle : Non habuit quod sibi reddi poterat immolatus, qui dari potuit non speratus.

Chrysost. Saint Chrysostome ajoute, que c'est en cette *in Gen.* rencontre qu'Abraham a vu en esprit la mort *hom. 47.* du Fils de Dieu, selon cette parole que *Jesus-*
Joan. 8. *Christ* a dite de lui : *Abraham votre pere a desiré avec ardeur de voir mon jour. Il l'a vu,* *36.* *& il en a été comblé de joie.* Abraham vid alors, *Augustin.* dit saint Augustin, le jour de *Jesus-Christ*, *in Juan.* *trad. 43.* c'est-à-dire, tout ce qui regarde *Jesus-Christ* : *Abraham rotum vidit, rotum scivit.* Il a vu le jour de *Jesus-Christ*, ou ce jour éternel dans lequel le Verbe Dieu étoit en Dieu comme

la sagesse & la lumiere ineffable qui devoit éclairer un jour les ames saintes ; ou le jour temporel, dans lequel le Verbe s'est revêtu d'une chair mortelle dans le sein de sa mere , sans sortir néanmoins du sein de son Pere.

Le Pere , dit saint Chrysostome , a offert son Fils unique sur la croix , comme Abraham offre ici son fils unique sur l'autel. Et puisqu'Abraham *a vu tout ce qui regarde J E S U S - C H R I S T*, comme saint Augustin nous l'affûre , il a vu alors en esprit J E S U S - C H R I S T ressuscité , & rentrant par sa resurrection dans la gloire de son Pere , au même temps qu'il a crû que Dieu pourroit bien ressusciter son fils Isaac après sa mort. Et ainsi il *a recouvré son fils comme d'entre les morts , en figure de la résurrection de J E S U S - C H R I S T*.

¶. 11. 12. L'Ange dit à Abraham : Je connois maintenant que vous craignez Dieu , puisque pour m'obéir vous n'avez point épargné votre propre fils. Dieu connoît , dit un ancien Pere , ou " *Origen.*" plutôt Dieu fait connoître à Abraham & à tout " *Gen.*" le monde jusqu'où alloit la fermeté de sa foi , " *ad.*" & l'ardeur de son amour envers Dieu : connoissons de même par l'épeuve de nos actions si " nous sommes les enfans , c'est-à-dire , les imitateurs de la foi d'Abraham. Car c'est à nous qui " sommes les enfans de la véritable Sara , qui est " l'Eglise , que s'adresse cette parole du Fils de " Dieu , beaucoup plus qu'aux Juifs ausquels il l'a " dite : *Si vous êtes enfans d'Abraham , faites donc " *Ioan.** ce qu'a fait Abraham. " *ad. 39.*

Vous avez un fils qui vous est cher , dit ce Pere , Dieu vous l'a donné , Dieu vous le rede-

606 GENÈSE, CHAP. XXII. SENS SPIR.
mande. Il ne vous commande pas de lui ôter
vous-même la vie. La gloire de cette parfaite
obéissance étoit réservée pour Abraham seul.
Mais Dieu vous dit : Votre fils est exposé à de
grandes tentations dans le monde. Je veux le
soustraire aux perils qui le menacent. Je lui ai
envoyé une maladie , qui sera pour lui la porte
du ciel. Rendez-le-moi donc , & offrez-le-moi
de bon-cœur. *Soyez le sacrificateur de la vie de*
votre fils , comme Abraham l'a été de celle d'I-
saac : *Esto Sacerdos animæ filii tui.* Si la nature
ne vous permet pas de faire cette action sans
verser des larmes , que votre foi les essuie bien-
tôt ; & qu'elle vous fasse souvenir que j'aime
celui qui m'offre avec joie ce qu'il me donne ,
n'étant pas juste que vous accompagniez de vos
larmes la reconnaissance que vous me devez
de ce que je partage ma gloire avec celui qui
vous est si cher , & de ce qu'en le délivrant des
maux de ce monde je le fais entrer dans une éter-
nelle joie.

Si Dieu de même vous demande un fils-ainé ,
ou l'un de vos enfans que vous aimez , ou une
fille qui vous est chère , pour les faire entrer
dans une vie ou toute Ecclesiastique ou Reli-
gieuse & retirée , avez-vous assez de foi pour
les lui donner de bon-cœur , & pour imiter ,
quoique de bien-loi , la foi d'Abraham ? Car
il ne s'agit pas ici de voir mourir ceux que
vous aimez , & encore moins de recevoir un
commandement de leur ôter vous-même la vie ;
mais seulement de souffrir que Dieu traite ceux
qui vous sont chers , comme des personnes
qu'il honore de son amitié , à qui il fait des

Origen.
ibid.

IMMOLER ISAAC EN ESPRIT. 607
graces toutes singulieres, & qu'il veut établir dans une vie sainte , parcequ'il les destine à une gloire qui ne finira jamais.

Saint Bernard explique encore cette immolation d'Isaac d'une maniere très-édifiante. Voici ses paroles : David dit à Dieu : *Mon cœur est tout prêt , Seigneur , mon cœur est tout prêt.* Le saint Prophète fait voir , dit ce Saint , qu'il doit " y avoir une double préparation dans l'ame , afin " qu'elle suive Dieu par-tout où il l'appelle. Car " elle est prête quelquefois de suivre Dieu en cer- " taines choses , & elle ne l'est pas dans les autres. " Si Dieu dit au juste , comme il dit autrefois à " Abraham : *Chassez cette servante & son fils , c'est- à-dire , séparez-vous de la concupiscence & de l'amour-propre qui est né d'elle ; combattez dans vous tous les desirs de la chair & des sens , & tout ce qui est humain & terrestre ; le serviteur de Dieu obeït sans peine à ce premier commandement.*"

Mais s'il lui en fait un second comme il fit à Abraham , & s'il lui dit comme à ce saint Patriarche : *Offrez-moi Isaac votre fils unique , qui vous est si cher.* C'est-à-dire : Privez-vous volontairement de cet exercice , ou de cette occupation , ou de ce repos où vous trouvez une paix " & une joie interieure & spirituelle , pour faire à l'obeissance , & pour rendre au prochain " tous les devoirs que la charité demande de vous ; " c'est-là proprement immoler à Dieu votre Isaac ; " c'est lui offrir un sacrifice & un holocauste qui " lui est très-agréable. Et neanmoins ne vous imaginez pas , ajoûte ce Saint , que dans ces ren- " contres vous perdiez votre Isaac , c'est-à-dire , "

» que vous perdiez la présence de Dieu & de
 » sa grace , & ce qui peut le plus contribuer à
 » votre salut , comme il vient aisément dans l'es-
 » prit lorsqu'on ne sent pas la même tranquilité
 » interieure où l'on se trouvoit auparavant ; mais
 » croyez au contraire qu'il n'y a que le belier de
 » l'amour-propre , & de cette satisfaction humaine
 » avec laquelle on s'attache aisément aux choses
 » mêmes spirituelles & divines , qui soit immolé
 Bern. des à Dieu dans ce sacrifice : *Memento tamen non
 divers. Isaac in hoc sacrificio , sed arietem consumacie
 fer. 79. jugulari.*

Ainsi lorsque dans les premières persecutions , Dieu permettoit que les Evêques , les Prêtres , & tout ce qu'il y avoit de plus saint dans une Eglise fût tout-d'un-coup ravi aux fidèles , & que ceux dont la lumiere & la force soutenoit tous les autres , perdissent en même-temps ou la liberté ou la vie : & lorsque dans la paix de l'Eglise , sainte Olympiade , & avec elle tant de serviteurs & de servantes de JESUS-CHRIST ont perdu saint Chrysostome , & se sont vû abandonnées sans aucun secours , & ce Saint exposé à une persecution si cruelle : Dieu sans doute demandoit à toutes ces ames qu'il privoit de ceux qui les conduisoient à lui avec tant de charité , *qu'elles lui sacrifiassent leur Isaac* ; c'est-à-dire , qu'elles souffrissent volontairement la privation où elles se voyoient reduites , de ce qui leur étoit le plus cher & le plus nécessaire pour s'unir à Dieu , & pour s'avancer dans la pieté . Et neanmoins il est vrai de dire , selon la pensée de saint Bernard , que toutes ces Eglises en perdant leur Pasteur , & cette Sainte si celebre en perdant

perdant un Evêque qui la conduisoit si saintement, lorsqu'ils ont *immolé volontairement à Dieu leur Isaac*, que Dieu leur demandoit, n'ont point néanmoins perdu leur *Isaac*, qui est la présence de J E S U S - C H R I S T dans leur cœur : mais que Dieu par cette épreuve si rude achevant de les purifier de tout ce qui pouvoit y avoir en elles d'humain & de sensible, a rempli par sa grâce ce vuide où il les avoit mises ; & qu'elles font devenues encore plus pures & plus saintes qu'elles n'avoient été jusques alors.



CHAPITRE XXIII.

1. **V**ixit autem Sa-
ra centum vi-
ginti septem annis,

2. & mortua est in
civitate Arbec , quæ
est Hebron , in terra
Chanaan : veuutque
Abraham ut plange-
ret & pleureret eam.

3. Cumque surfe-
xisset ab officio fune-
ris , locutus est ad fi-
lios Heth , dieens :

4.. Adveni sum &
peregrinus apud voi :
date mihi jus sepul-
chri vobisicum , ut se-
peliam mortuum meum.

V. 2. *lett.* vint pour la pleurer & en faire le deuil , ce qui sup-
poseroit qu'Abraham éroit absent quand Sarah mourut.

Qq

que j'enterre la personne qui m'est morte //.

5. Les enfans de Heth lui répondirent :

6. Seigneur, écoutez-nous : Vous êtes parmi nous comme un grand Prince ; enterrez la personne qui vous est morte dans nos plus beaux sépulcres. Nul d'entre nous ne pourra vous empêcher de mettre dans son tombeau la personne qui vous est morte.

7. Abraham s'étant levé adora // les peuples de ce pays-là, qui étoient les enfans de Heth ;

8. & il leur dit : Si vous avez agréable que j'enfouisse la personne qui m'est morte, écoutez-moi, & intercedez pour moi envers Ephron fils de Séor,

9. afin qu'il me donne sa cavee double, qu'il a à l'extrémité de son champ ; qu'il me la cede devant vous pour le prix qu'elle vaut, & qu'ainsi elle soit à moi pour en faire un sépulcre.

γ Responderunt scilicet Heth, dicentes :

6. Audi nos, domine : Princeps Dei * es apud nos : in electis sepulcris nostris sepeli mortuum tuum : nullusque te prohibere poterit, quin in monumento ejus sepelias mortuum tuum.

7. Surrexit Abraham, & adoravit populum terrae, filios videlicet Heth :

8 dixitque ad eos : Si placet anime vestre, ut sepeliam mortuum meum, audite me, & intercede pro me apud Ephron filium Seor :

9. ut det mihi speluncam duplice quam habet in extremi parte agri sui : pecunia digna tradat eam mihi coram vobis in possessionem sepulchri.

ψ. 4. lett. mortuus meum.

ψ. 6. princeps Dei, id est, magnus princeps. hebraïsm.

ψ. 7. expl. ce mot ne se doit pas prendre dans sa signification ordinaire, qui mar-

que le culte & l'honneur qu'il n'est dû qu'à Dieu : mais il signifie, conformément au mot hébreu, se prosterner, qui éroit la maniere de se saluer des Orientaux.

ABRAHAM ACHÈTE UN SEPULCRE. 611

10. Habitabat autem Ephron in medio filiorum Heth. Responditque Ephron ad Abraham cunctis audientibus qui ingrediebantur portam civitatis illius, dicens :

11. Nequaquam ita fiat, domine mi, sed tu magis ausulta quod loquor : Agrum tradono tibi, & speluncam quae in eo est præsentibus filiis populi mei, sepeli mortuum tuum.

12. Adoravit Abraham coram populo terre.

13. Et locutus est ad Ephron circumstante plebe : Quæso ut audias me : Dabo pecuniam pro agro : suscipe eam, & sic sepeliam mortuum meum in eo.

14. Responditque Ephron :

15. Domine mi, audi me : Tertia quam poltulas, quadringentis siclis argenti valeret istud est pretium inter me & te : sed quantum est hoc ? Sepeli mortuum tuum.

16. Quod cum audierat Abraham, appendit pecuniam,

¶ 22. lett. adoravit.

10. Or Ephron demeuroit au milieu des enfans de Heth ; & il répondit à Abraham devant tous ceux qui s'assembloient à la porte de la ville, & lui dit :

11. Non, mon seigneur, cela ne sera pas ainsi ; mais écoutez plutôt ce que je m'en vais vous dire : Je vous donne le champ & la grotte qui y est, en présence des enfans de mon peuple ; enterrer-y celle qui vous est morte.

12. Abraham fit une profonde reverence & devant le peuple du pays,

13. & il dit à Ephron au milieu de tous : Ecoutez-moi, je vous prie : je vous donnerai l'argent que vaut le champ, recevez-le, & j'y enterrerai ensuite celle qui m'est morte.

14. Ephron lui répondit :

15. Mon seigneur, écoutez-moi : La terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent. C'est son prix entre vous & moi ; mais qu'est-ce que cela ? Enterrer celle qui vous est morte.

16. Ce qu'Abraham ayant entendu, il fit peser en pre-

Qq ij

sence des enfans de Heth l'argent qu'Ephron lui avoit demandé, *c'est-à-dire*, quatre cens sicles d'argent en bonne monnoye, & reçue de tout le monde.

17. Ainsi le champ qui avoit été autrefois à Ephron, dans lequel il y avoit une grotte double qui regarde Mambré, fut livré à Abraham avec tous les arbres qui étoient autour,

18. & lui fut assuré comme un bien qui lui devint propre, en présence des enfans de Heth, & de tous ceux qui entroient dans l'assemblée à la porte de la ville.

19. Abraham enterra donc sa femme Sara dans la grotte double du champ qui regarde Mambré, où est la ville d'Hebron au pays de Chanaan.

20. Et le champ avec la grotte qui y étoit, fut livré en cette maniere, & assuré à Abraham par les enfans de Heth, afin qu'il le possédât comme un sépulchre qui lui appartenloit *legitimement*.

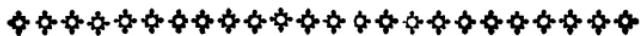
quam Ephron posse
laverat audientibus fi-
liis Heth, quadrin-
gentos sicles argenti
probatae monetæ pu-
blicæ.

17. Confirmatusque
est ager quondam E-
phronis, in quo erat
spelunca duplex, res-
piciens Mambré, tam
ipse, quam spelunca,
& omnes arbores ejus
in cunctis terminis
ejus per circuitum,

18. Abrahæ in pos-
sessionem, videntibus
filii Heth, & cunctis
qui intrabant portam
civitatis illius.

19. Atque ita sepeli-
vit Abraham Saram
uxorem suam in spe-
lunca agri duplice,
qua respiciebat Mam-
bre, huc est Hebron
in terra Chanaan.

20. Et confirmatus
est ager, & antrum
quod erat in eo A-
brahæ in possessionem
monumenti à si-
liis Heth.



SENS LITTERAL.

¶. 2. *Sara mourut en la ville d'Arbé, qui est la même qu'Hebron.* On a parlé de la ville d'Arbé au chapitre 13. verset 18. Moïse dit qu'*Arbé est la même qu'Hebron*, c'est-à-dire, qu'elle fut appellée depuis Hebron. Et nous devons plutôt croire avec quelques Interpretes, que Moïse dit par un esprit de prophétie, que cette ville un jour s'appelleroit *Hebron*, que non pas que quelqu'autre après lui ait ajouté ce mot dans la Genèse, comme quelques-uns l'ont voulu dire.

¶. 2. *Abraham vint pour la plourer.* Ces paroles font croire à quelques-uns, qu'Abraham n'étoit pas présent à la mort de Sara. D'autres croient que ce n'est qu'une phrase hébraïque, comme qui diroit : *Abraham se mit à pleurer.*

¶. 3. *Abraham vint parler aux enfans de Gen. 10. Heth.* Ils sont appellés les *Hethéens*. Ils descendonoient de *Heth* ou *Hethaus* fils de Chanaan.

¶. 9. *Afin qu'il me donne la caverne double qui est à l'extremité de son champ.* Cette caverne est appellée *double*, soit qu'il y eût deux enfoncements l'un dans l'autre, soit qu'il y eût deux lieux séparés pour y mettre des morts.

¶. 16. *Quatre cens sicles d'argent de bonne monnoye regne de tout le monde. Hébr.* De monnoye courante parmi les Marchands. *Ces quatre cens sicles que fit peser Abraham, faisoient*

Qq iij

614 GENÈSE. CHAP. XXIII. SENS SPIR.
de notre monnoye un peu plus de six cens
francs.

¶. 18. Devant tous ceux qui entroient dans le conseil à la porte de la ville. Ceci se passa à la porte de la ville, parce qu'anciennement c'étoit aux portes des villes que se rendoit la justice, & que se faisoit tout le commerce. Ce qu'il est bon de remarquer, pour éclaircir plusieurs endroits de l'Ecriture, où le mot de *porte* signifie le lieu où se rendoient les jugemens : *Non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta, id est, in iudicio.*



SENS SPIRITUEL.

*. 11. 12. 13. *E* Phron dit à Abraham, qui deroit d'acheter son champ : Je vous donne le champ avec la caverne qu'il renferme, en presence des enfans de mon peuple ; enterrez-y celle qui vous est morte. Abraham fit une profonde reverence devant le peuple du pays, & il dit à Ephron : Je vous donnerai l'argent que vaut le champ, & quand vous l'aurez reçû, j'y enterrai la personne qui m'est morte. Rien n'est plus honnête que la conduite d'Abraham envers les habitans du pays où il étoit, que l'Ecriture appelle *les enfans de Heth*, & que la conduite de ces personnes envers Abraham.

Il est visible que cet homme de Dieu étoit, selon le monde, fort au-dessus de ces personnes, & qu'il paroisoit parmi eux comme *un grand Prince*, ainsi qu'ils l'appellent eux-mêmes : &

VRAI CHRÉTIEN GENEREUX EN TOUT. 615
cependant on voit qu'Abraham avoit pris plaisir à vivre parfaitement bien avec eux , à s'attirer leur estime & leur amitié , & qu'il leur parle avec une bonté & une civilité extraordinaire. Ces personnes d'ailleurs le traitent avec un profond respect , & voulant que leur honnêteté réponde à la sienne , ils lui offrent volontairement & sans vouloir rien recevoit de lui , le champ qu'il desiroit d'acheter d'eux.

Tout ce qui se passé dans cette action est comme un combat d'honnêteté & de civilité entre Abraham & ce peuple : mais enfin Abraham obtient d'eux , que celui dont il vouloit acheter le champ y mit lui-même le prix , qu'il lui fit donner en même-temps en présence de tous ceux qui étoient en cette assemblée.

Un vrai Chrétien , dont Abraham , selon les Saints , a été un parfait modèle , est grand non seulement dans les occasions les plus importantes , mais dans celles encore qui paroissent moins considerables ; puisque selon l'Evangile , il faut *Luc. 16.*
être fidèle dans les plus petites choses pour l'être^{10.}
aussi dans les grandes. Le peché , dit le Sage , se
trouve lié étroitement entre celui qui vend & celui^{Eccl. 17.}
qui achete. Car l'interêt , l'injustice , le déguisement , la tromperie se mêlant aisément dans cette sorte de commerce ; parceque celui qui vend s'imagine avoir droit de vendre tout le plus qu'il pourra ; & celui qui achete , d'acheter beaucoup moins que ne vaut ce qu'on lui vend , sans que ni l'un ni l'autre ait aucun égard ou à l'équité , ou à la raison.

La vraye pieté , telle qu'étoit celle d'Abraham , est ennemie de cette bassesse & de ce dé-

Q q iiii

reglement. Elle est honnête & genereuse non seulement dans les rencontres qui ont de l'éclat, mais généralement en toutes choses; & elle inspire à ceux qui la possèdent ce sentiment si noble & si divin, que saint Paul a pratiqué si excellemment & qu'il a prescrit à tous les Chrétiens, & qu'il avoit appris d'une parole de J E S U S - C H R I S T .

¶ 18. 20. même: Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. BEATIUS est magis dare, quam accipere.

C'est pourquoi un homme de bien a toujours en tête deux règles marquées par saint Augustin, qu'Abraham a excellemment pratiquées.

» La première de ces règles est, que la cupidité est toujours gênée & comme à l'étroit dans sa conduite, parce qu'elle est asservie à des intérêts bas & honteux: & que la charité au contraire est toujours ouverte, libérale & bienfaisante, parce qu'elle aime l'honnêteté & la justice, & qu'elle est au-dessus de tout intérêt:

Augst. Quæst. 2. lib. 2. Evangel. 10. Nihil sine angustia cupiditas, nihil cum angustia caritas facit.

La seconde règle est, que dans toutes les choses où nous nous trouvons engagés par la nécessité passagère de la vie présente, nous devons faire voir que c'est la charité qui nous anime & qui nous conduit, qui regne avec une certaine supéminence sur toutes les pensées de notre esprit, & sur tous les mouvements de notre cœur: *In regula Ep. 109. omnibus quibus utitur transitura necessitas super sanctum emineat quae permanet caritas.*

¶ 20. Le champ avec la grotte qui y étoit fut assuré à Abraham, afin qu'il le possédât comme un sépulcre qui lui appartennoit légitimement.

Saint Augustin, saint Chrysostome, &c d'autres

Saints après eux, ont admiré avec grande raison ce prodigieux desinteressement d'Abraham parmi ses richesses, qui n'a voulu posséder aucune chose dans la Palestine, que Dieu lui avoit promise pour lui & pour sa race, qu'un champ qui lui pût servir de sépulchre pour lui & pour ses enfans.

C'est ce qu'un Auteur de ce dernier siècle, qui avoit puisé une pieté & une science profonde dans l'esprit & les sentimens de ces grands Saints a très-bien représenté, en ces termes : Je « ne puis assez admirer qu'en un siècle très-cor- « rompu, où il n'y avoit aucune loi écrite, & où « la loi de la raison étoit ou renversée, ou obscur- « çie presque en tous les hommes, il y ait pu avoir « un homme aussi saint & aussi extraordinaire dans « sa vertu, qu'a été Abraham. Et pour ne toucher « qu'une circonstance de sa vie, où l'on peut voir « dépeinte toute la perfection de la vie chrétienne, « peut-on lire sans étonnement, que Dieu lui ayant « promis la plus belle & la plus fertile terre du « monde, la conversation continue qu'il avoit « en esprit dans le ciel, la lui ait fait prendre en « quelque sorte pour une terre invisible ; en sorte « qu'il n'a jamais pensé, après cette promesse, à y « acquerir autre chose qu'un sépulchre pour lui & « pour ses enfans ? Il semble qu'étant toujours « élevé de cœur dans le ciel, cette terre ne lui a « servi que d'un moyen & d'un degré pour re- « haüsler son esprit vers cette terre des vivans où « Dieu habite, & où il desiroit habiter avec lui « éternellement. »

Saint Paul exprime divinement cette disposition d'Abraham, en ces termes : *C'est par la foi* ^{*Hebr. 11.*}

qu'Abraham demeura dans la terre qui lui avoit été promise, comme dans une terre étrangère, habitant sous des tentes avec Isaac & Jacob, qui devoient être héritiers avec lui de cette promesse : car il attendoit cette cité bâtie sur un fondement ferme, dont Dieu même est le fondateur & l'architecte.



CHAPITRE XXIV.

Avant
J. C.
1856.

1. **O**R Abraham étoit vieux & fort avancé en âge, & le Seigneur l'avoit beni en toutes choses.

2. Il dit donc au plus ancien de ses domestiques, qui avoit l'intendance sur toute sa maison : Mettez votre main sous ma cuisse,

3. afin que je vous fasse jurer par le Seigneur, le Dieu du ciel & de la terre, que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens parmi lesquelles j'habite, pour la faire épouser à mon fils,

4. mais que vous irez au pays où sont mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac.

5. Son serviteur lui répon-

1. **E**Rat autem A-
braham senex,
dierumque multorum
& Dominus in cun-
ditis benixerat ei.

2. **D**ixitque ad ser-
vum seniorum domus
suae, qui præerat om-
nibus, quæ habebat :
Pone manum tuam
subter femur meum,

3. **ut adjurem te per**
Dominum , Deum
cæli & terræ , ut non
accipias uxorem filio
meo de filiis Cha-
nanaorum , inter
quos habito :

4. **sed ad terram &**
cognitionem meam
proficisci , & inde
accipias uxorem filio
meo Isaac.

6. **R**espondit ser-

vix: Si noluerit mulier venire necum in terram hanc , numquid reducere debeo filium tuum ad locum, de quo tu egreditus es ?

6. Dixitque Abraham : Cave ne quando reducas filium meum illuc.

7. Dominus Deus ecali, qui tulit me de domo patris mei , & de terra nativitatis meæ , qui locutus est mihi, & juravit mihi, dicens : Semini tuo dabo terram hanc : ipse mittet Angelum suum coram te , & accipies inde uxorem filio meo.

8. Sin autem mulier noluerit sequi te , non teneberis iuramento Filium meum tantum ne reducas illuc.

7. Posuit ergo ser-vus manum sub fe-more Abraham domini sui , & jura-vit illi super sermone hoc.

10. Tulitque de-
cem camelos de gre-
ge domini sui , &
abiit , ex omnibus
bonis ejus portans
scum , profectusque
perrexit in Mesopo-

dit : Si la fille ne veut point venir en ce pays-ci avec moi , voulez-vous que je remene votre fils au lieu d'où vous êtes sorti ?

6. Abraham lui répondit ; Gardez-vous bien de remener jamais mon fils en ce pays-là.

7. Le Seigneur le Dieu du ciel qui m'a tiré de la maison de mon père & du pays de ma naissance , qui m'a parlé & qui m'a juré , en me disant ; Je donnerai ce pays à votre race , envoyera lui-même son Ange devant vous , afin que vous preniez une femme de ce pays-là pour mon fils.

8. Que si la fille ne veut pas vous suivre , vous ne serez point obligé à votre serment . Seulement ne remenez jamais mon fils en ce pays-là.

9. Ce serviteur mit donc sa main sous la cuisse d'Abraham son maître , & s'engagea par serment à faire ce qu'il lui avoit ordonné.

10. En même-temps il prit dix chameaux du troupeau de son maître , il porta avec lui de tous ses biens ; & s'étant mis en chemin , il alla droit

¶. 5. lettr. mulier.

tamiam ad urbem
Nachor.

11. Etant arrivé sur le soir près d'un puits hors de la ville, au temps où les filles [¶] avoient accouumé de sortir pour puiser de l'eau; & ayant fait reposer ses chameaux, il dit à Dieu :

12. Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, secourez-moi aujourd'hui, je vous prie, & faites miséricorde à Abraham mon seigneur.

13. Me voici près de cette fontaine, & les filles des habitans de cette ville vont sortir pour puiser de l'eau.

14. Que la fille donc à qui je dirai : Baissez votre vaisseau afin que je boive; & qui me répondra: Bûvez, & je donnerai aussi à boire à vos chameaux soit celle que vous avez destinée à Isaac votre serviteur; & je connoîtrai par là que vous aurez fait miséricorde à mon seigneur

15. A peine avoit-il achevé de parler ainsi en lui-même, lorsqu'il vit paroître Rebecca fille de Bathuel fils de Melcha femme

11. Cumque came-
los fecisst accumbe-
re extra oppidum jux-
ta puteum aquæ ves-
peræ , tempore quo
folent mulieres egre-
di ad haurientam a-
quam , dixit :

12. Domine Deus
domini mei. Abra-
ham , occurre , ob-
secro , mihi hodie ,
& fac misericordiam
cum domino meo A-
braham.

13. Ecce ego sto
propè fontem aquæ ,
& filiæ habitatorum
hujus civitatis egre-
dientur ad haurien-
dam aquam.

14. Igitur puella ,
cui ego dixerim : In-
clina hydriam tuam
ut bibam ; & illa res-
pondet : Ribe , quin
& camelis tuis dabo
potum: ipsa est , quam
preparasti servo tuo
Isaac : & per hoc in-
telligam quod feceris
misericordiam cum
domino meo.

15. Nec dum intra-
se verba compleverat , & ecce Rebec-
ca egrediebatur , filia
Bathuel , filii Melcha
uxoris Nachor tran-

¶. 10. expl. en la ville où apparemment Charan.
demeuroit Nachor , qui étoit ¶. 11. litter. les femmes,

eris Abrahām , ha-
bens hydriam in ica-
pula sua :

16. Puella decora
nimis , virgoque pul-
cherrima , & inco-
gnita virō : deicende-
rat autem ad fontem ,
& impleverat hydriā,
ac revertebatur.

17. Occurritque ei
servus , & ait : Pau-
xillum aquæ mihi ad
bibendum præbe de
hydriā tua.

18. Quæ respondit
Bibe , domine , mi ,
celetiterque deposituit
hydriam super ulam
suam , & dedit ei po-
tum .

19. Cumque ille bi-
bislet , adjecit . Quin
& camelis tuis hau-
riam aquam , donec
cuncti bibant.

20. Effundensque
hydriam in canalibus ,
recurrit ad puteum
ut hauriret aquam :
& hauriam omnibus
camelis dedit.

21. Ipse autem con-
templabatur eam ta-
citius , scire volens
utrum prosperum iter
suum fecisset Domini-
nus , an non.

22. Postquam au-

me de Nachor frere d'Abra-
ham , qui portoit sur son é-
paule un vaisseau *plein d'eau*.

16. C'étoit une fille très-
agréable & une vierge parfaite-
ment belle , & inconnue à tout
homme : elle étoit déjà venue à
la fontaine , & ayant rempli son
vaisseau , elle s'en retournoit.

17. Le serviteur allant donc
au-devant d'elle , lui dit : Don-
nez moi un peu de l'eau que
vous portez dans votre vais-
seau , afin que je boive.

18. Elle lui répondit : Bûvez ,
mon seigneur ; & ôtant aussi-
tôt son vaisseau *de dessus son*
épaule , & le penchant sur son
bras , elle lui donna à boire.

19. Après qu'il eut bû , elle
ajouta : Je m'en vais aussi tirer
de l'eau pour vos chameaux ,
jusqu'à ce qu'ils ayent tous bû.

20. Assi-tôt ayant versé dans
les canaux l'eau de son vaisseau ,
elle courut au puits pour en ti-
rer d'autre , qu'elle donna en-
suite à tous les chameaux.

21. Cependant le serviteur
la consideroit sans rien dire ,
voulant savoir si le Seigneur
avoit rendu son voyage heu-
reux , ou non.

22. Après donc que les cha-

meaux eurent bû, cet homme tira des pendans d'oreilles d'or, qui pesoient deux sicles, & autant de bracelets qui en pesoient dix.

23. *Et en les lui donnant, il lui dit : De qui êtes-vous fille ? Dites-le-moi, je vous prie, Y a-t-il dans la maison de votre pere du lieu pour me loger ?*

24. Elle lui répondit : Je suis fille de Bathuel fils de Melcha & de Nachor son mari.

25. Il y a chez nous, ajoute-t-elle beaucoup de paille & de foin, & bien du lieu pour y demeurer.

26. Cet homme fit une profonde inclination, & adora le Seigneur.

27. en disant ; Beni soit le Seigneur le Dieu d'Abraham mon maître, qui n'a pas manqué de lui faire miséricorde selon la vérité de ses promesses ; & qui m'a amené droit dans la maison du frère de mon maître.

28. La fille courut donc à la maison de sa mère, & lui alla dire tout ce qu'elle avait entendu.

29. Or Rebecca avoit un frère nommé Laban, qui sortit aussitôt pour aller trouver cet homme près de la fontaine.

tem biberunt camelli;
protulit vir inaures
aureas, appendentes
fictiles duos, & armili-
tas totidem pondo si-
clorum decem.

23. *Dixitque ad
eam : Cujus es filia ?
Indica mihi. Est in
domo patris tui lo-
cus ad manendum ?*

24. *Quæ respondit :
Filia sum Bathuelis,
filii Melchæ, quem
peperit ipsi Nachor.*

25. *Et addidit, di-
cens : Palearum quo-
que & feni pruri-
mum est apud nos ;
& locus spatiatus ad
manendum.*

26. *Inclinavit se
homo, & adoravit
Dominum,*

27. *dicens : Benedic
Deus Dominus Deus
domini mei Abra-
ham, qui non abstu-
lit misericordiam &
veritatem suam à do-
mino meo, & recto
itinere me perduxit
in domum fratris do-
mini mei.*

28. *Cucurrit itaque
puella, & nunciavit
in domum matris suæ
omnia quæ audierat.*

29. *Habebat autem
Rebecca fratrem no-
mine Laban, qui fe-
stinus egredius est ad
hominem, ubi erat
fons.*

REBECCA FEMME D'ISAAC. 623

30. Cumque vidis-
set inaures & armil-
las in manibus foro-
ris fusa, & audisset
cuncta verba referen-
tis : Hæc locutus est
michi homo : venit ad
virum, qui stabat jux-
ta camelos, & prope
fontem aquæ :

31. dixitque ad
eum : Ingredere, be-
nedit& Domini : cur
foris stas ? Präparavi
domum, & locum ca-
meli.

32. Et introduxit
eum in hospitium : ac
desfravit camelos, de-
ditque paleas & fré-
num, & aquam ad la-
vandos pedes ejus, &
vitorum qui venerant
cum eo.

33. Et appositus est
in conspectu ejus pa-
nis. Qui ait : Non co-
medam, donec lo-
quar sermones meos.
Respondit ei : Loque-
te.

34. At ille : Ser-
vis, inquit, Abra-
ham sum :

35. & Dominus be-
nedixit domino meo
valde, magnificatus-

30. Et ayant déjà vû les
pendans d'oreilles & les bras-
selets aux mains de sa sœur,
qui lui avoit rapporté en mê-
me temps tout ce que cet hom-
me lui avoit dit, il le vint trou-
ver lorsqu'il étoit encore près
de la fontaine avec les cha-
meaux ;

31. & il lui dit : Entrez, vous
que le Seigneur a beni : pour-
quoi demeurez-vous dehors ?
J'ai préparé // la maison, & un
lieu pour vos chameaux.

32. Il le fit aussi-tôt entrer
dans le logis ; il déchargea // ses
chameaux, leur donna de la
paille & du foin ; & fit laver les
pieds de cet homme, & de ceux
qui étoient venus avec lui.

33. En même-temps on lui
servit à manger. Mais le ser-
viteur leur dit : Je ne mange-
rai point, jusqu'à ce que je
vous aye proposé ce que j'ai à
vous dire : Vous le pouvez
faire, lui dirent-ils.

34. Et il leur parla de cette
forte : Je suis serviteur d'Abra-
ham.

35. Le Seigneur a comblé
mon maître de bénédiction, &

*. 31. autr. j'ai fait préparer.

†. 32. autr. il fit décharger ses chameaux.

l'a rendu grand & riche. Il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chevaux & des ânes.

que est: & dedit ei
oves & boves, argen-
tum & aurum, servos
& ancillas, camelos
& asinos.

36. Sara femme de mon maître lui a enfanté un fils dans sa vieillesse, & mon maître lui a donné tout ce qu'il avoit.

36. Et peperit Sara
uxor domini mei fi-
lium dominu meo in
senectute sua, dedit-
que illi omnia quæ
habuerat.

37. Et il m'a fait jurer devant lui, en me disant : Promettez-moi que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens dans le pays desquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils.

37. Et adjuravit me
dominus meus, di-
cens : Non accipies
uxorem filio meo de
filiabus Chananœo-
rum in quorum terra
habito :

38. mais que vous irez à la maison de mon père, & que vous prendrez parmi ceux de ma parenté une femme pour mon fils.

38. sed ad domum
patris mei perges, &
de cognatione mea
accipies uxorem filia
meo.

39. Et sur ce que je dis alors à mon maître : Mais si la fille "ne vouloit point venir avec moi ?

39. Ego vero resi-
pondi domino meo :
Quid si noluerit ve-
nire tecum mulier ?

40. Il me répondit : Le Seigneur devant lequel je marche envoyera son Ange avec vous, & vous conduira dans votre chemin, afin que vous preniez une femme pour mon fils, qui soit de ma famille & de la maison de mon père.

40. Dominus, ait,
in cuius con-pectu am-
bulo, mittet Ange-
lum suum tecum, &
diriget viam tuam :
accipietque uxorem
filio meo de cognati-
one mea & de dei-
mo patris mei.

41. Que si étant arrivé

41. Innocens eris à

*. 39. festr. la femme.

maledictione

SAGESSE DU SERVITEUR D'ABRAHAM. 623
maledictione mea ,
cum veniris ad pro-
pinquos meos , & non
dederint tibi.

42. Veni ergo ho-
die ad fontem aquæ ,
& dixi : Domine Deus
domini mei Abra-
ham , si direxisti viam
meam , in qua nunc
ambulo ,

43. ecce ito juxta
fontem aquæ , & vir-
go , quæ egredietur
ad hauriendam a-
quam , audierit à me :
Da mihi papuillum
aquæ ad bibendum ex
hydria tua :

44. & dixerit mihi ,
Et tu bibe , & camé-
lis tuis hauriam : ipsa
est mulier , quam pre-
paravit Dominus filio
domini mei .

45. Dumque hæc
tacitus tecum volve-
rem , apparuit Rebec-
ca veniens eum hy-
dria , quam portabat
in scapula : descen-
ditque ad fontem , &
haustit aquam . Et aio
ad eam : Da mihi pau-
lulum bibere .

¶ 41. lett. vous ne serez vis paroître , &c. Voyez v. 15.
point exposé à ma malediction. plus haut.
¶ 45. autr. à peine avois- Ibid, lett. descendit , pro des-
je achevé de parler , lorsque je cenderat. hebraïsm.

chez mes parens ils vous refu-
sent ce que vous leur demande-
rez , vous ne serez plus obligé
à votre serment . //

42. Je suis donc arrivé au-
jourd'hui près de la fontaine ,
& j'ai dit à Dieu : Seigneur
Dieu d'Abraham mon maître ,
si c'est vous qui m'avez conduit
dans le chemin où j'ai marché
jusqu'à présent ,

43. me voici près de cette
fontaine : que la fille donc qui
sera sortie pour puiser de l'eau ,
à qui j'aurai dit : [Donnez-
moi un peu à boire de l'eau
que vous portez dans votre
vaissseau ,

44. & qui me répondra : Buvez , & je m'en vais en puiser
aussi pour vos chameaux ; soit
celle que le Seigneur a destinée
pour être la femme du fils de
mon maître .

45. Lorsque je m'entretenois
en moi-même de cette pen-
sée // , j'ai vu paroître Rebecca
qui venoit avec son vaissseau ,
qu'elle portoit sur son épaule ;
& qui étant descendue // à la
fontaine , y avoit puisé de l'eau .

Je lui ai dit : Donnez-moi un peu à boire.

46. Elle aussi-tôt ôtant son vaisseau de dessus son épaule, m'a dit : Buvez vous-même, & je vais donner aussi à boire à vos chameaux. J'ai donc bu, & elle a fait boire aussi mes chameaux.

47. Je l'ai ensuite interrogée, & je lui ai demandé : De qui êtes-vous fille ? Elle m'a répondu qu'elle étoit fille de Bathuel fils de Nachor & de Melcha sa femme. Je lui ai donc mis ces pendans d'oreilles pour parer son visage, & j'ai mis ces bracelets à ses bras //.

48. Aussi-tôt me baissant profondément, j'ai adoré, & j'ai bénî le Seigneur le Dieu d'Abraham mon maître, qui m'a conduit par le droit chemin, pour prendre la fille du frere de mon maître, & la donner pour femme à son fils.

49. C'estpourquois i vous avez véritablement dessein d'obliger mon maître //, dites-le moi. Que si vous avez résolu autre chose, faites-le-moi savoir, afin que j'aille chercher

46. Quæ festinans depositus hydriam de humeto, & dixit mihi : Et tu sibi, & camelis tuis tribuam potum. Bibi, & ad aquavit camelos.

47. Interrogavique eam, & dixi : Cujus es filia ? Quæ respondit : Filia Bathuelis sum, filii Nachor, quem peperit ei Melcha. Suspendi itaque inaures ad ornandas faciem ejus ; & armillas posui in manus ejus.

48. Proclusque adoravi Dominum, benedicens Domino Deo domini mei Abraham, qui perduxit me recto itinere, ut sumerem filiam fratris domini mei filio ejus.

49. Quamobrem si facitis misericordiam & veritatem cum domino meo, indicate mihi : si autem aliud placet, & hoc dicite mihi, ut vadam ad dexteram, sive ad sinistram.

¶ 47. *lett.* à ses mains. misericorde & vérité avec mon
¶ 49. *lett.* si vous faites maître.

REBECCA QUITTE SON PERE. 627
une fille ailleurs /.

50. Responderunt-
que Laban & Bathuel :
A Domino egressus
est sermo ; non pos-
sumus extra placitum
eius quidquam aliud
loqui tecum.

50. Laban & Bathuel répon-
dirent : C'est Dieu qui parle en
cette rencontre : nous ne pou-
vons vous dire autre chose que
ce qui paraît conforme à la vo-
lonté.

51. En Rebecca co-
ram te est, tolle eam :
& proficisci, & sit
uxor filii domini tui,
sicut locutus est Do-
minus.

51. Rebecca est entre vos
mains, prenez-la & l'emmenez
avec vous, afin qu'elle soit la
femme du fils de votre maître,
selon que le Seigneur s'en est
déclaré.

52. Quod cum au-
disset puer Abraham,
proclens adoravit in
terram Dominum.

52. Le serviteur d'Abraham
ayant entendu cette réponse,
se prosterna contre terre, &
adora le Seigneur.

53. Prolatisque va-
sis argenteis, & au-
reis, ac vestibus, de-
dit ea Rebeccæ pro-
munere, fratribus
quoque ejus & matri
dona obtulit.

53. Il tira ensuite des vases
d'or & d'argent, & de riches
vêtemens, dont il fit présent à
Rebecca. Il donna aussi des pré-
sens à ses frères & à sa mère.

54. Initio convivio,
vescentes pariter &
bibentes manerunt
ibi. Surgens autem
mane, locutus est
puer : Dimitte me, ut
vadam ad dominum
meum.

54. Ils firent ensuite le festin,
ils mangèrent & burent, &
demeurèrent ensemble ce jour-
là. *Le lendemain* le serviteur
s'étant levé le matin, leur dit :
Permettez-moi d'aller retrou-
ver mon maître.

55. Responderunt-
que fratres ejus &
mater : Maneat puella
saltem decem dies
apud nos, & postea
proficietur.

55. Les frères & la mère de Re-
becca lui répondirent : Que la
fille demeure au moins dix jours
avec nous, & après elle s'en ira.

Y. 49. lett. affa que j'aille à droit ou à gauche,

R r ij

56. Je vous prie, dit le serviteur, de ne me point retenir davantage ; parceque le Seigneur m'a conduit dans tout mon chemin. Permettez - moi d'aller retrouver mon maître.

57. Ils lui dirent : Appelons la fille, & scâchons d'elle-même son sentiment.

58. On l'appella donc, & étant venue, ils lui demandèrent : Voulez - vous bien aller avec cet homme ? Je le veux bien //, répondit-elle.

59. Ils la laisserent donc aller accompagnée de sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham & ceux qui l'avoient suivi ;

60. & souhaitant toutes sortes de prosperités à Rebecca, ils lui dirent : Vous êtes notre sœur ; croisiez en mille & mille générations, & que votre race se mette en possession des villes // de ses ennemis.

61. Rebecca & ses filles montèrent donc sur des chameaux, & suivirent cet homme qui s'en retourna en grande diligence vers son maître.

62. En ce même-temps Isaac se promenoit dans le chemin qui mene au puits appellé le

58. lett. J'irai.

¶. 60. lett. des portes.

56. Nolite , ait , me retinere , quia Dominus direxit viam meam : dimittite me , ut pergam ad dominum meum.

57. Et dixerunt : Vocemus puellam , & queramus ipsius voluntatem.

58. Cumque vocata venisset , sciitati sunt : Vis ire cum homine isto ? Quæ ait : Vadam.

59. Dimisitum ergo eam , & nutricem illius , servumque Abraham , & comites ejus ,

60. imprecantes prospera sorori suæ , atque dicentes : Soror nostra es , crescias in mille millia , & possideat semen tuum portas inimicorum fluorum.

61. Igitur Rebecca & puellæ illius , ascensis camelis , secutæ sunt virum : qui festinus revertebatur ad dominum suum.

62. Eo autem tempore deambulabat Isaac per viam quæ ducit ad puteum , cuius nomen

JOIE D'ISAAC VOYANT REBECCA. 629

est Viventis & Videntis : habitabat enim in terra australi :

puits de celui qui vit & qui voit // ; car il demeuroit au pays du midi.

63. & egressus fuerat ad meditandum in agro , inclinata jam die : cumque elevasset oculos , vidiit camelos venientes procul .

63. Il étoit alors sorti dans le champ pour mediter , // le jour étant sur son declin. Et ayant levé les yeux , il vit de loin venir les chameaux.

64. Rebecca quoque , conspecto Isaac , descendit de camelo ,

64. Rebecca ayant aussi apperçû Isaac , descendit de dessus son chameau ;

65. & ait ad puerum : Quis est ille homo qui venit per agrum in occursum nobis ? Dixitque ei : Ipse est dominus meus . At illa tollens citò pallium , operuit se .

65. & elle dit au serviteur : Qui est cette personne qui vient le long du champ au-devant de nous ? C'est mon maître , lui dit - il. Elle prit aussi - tôt son voile // , & se couvrit .

66. Servus autem , cuncta quæ gesserat , narravit Isaac .

66. Le serviteur alla cependant dire à Isaac tout ce qu'il avoit fait .

67. Qui introduxit eam in tabernaculum Saræ matris suæ , & accepit eam uxorem : & in tantum dilexit eam , ut dolorem , qui ex morte matris eius acciderat , temperaret .

67. Alors Isaac la fit entrer dans la tente de Sara sa mere , & la prit pour femme , & l'affection qu'il eut pour elle fut si grande , qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mere lui avoit causée .

¶. 62. autr. le puits du Vivant & du Voyant .

¶. 63. autr. pour prier . Chald.

¶. 65. vox hebræa à quibusdani vertitur peplum .



SENS LITTERAL.

¶. I. *A* Braham étoit déjà vieux. Il avoit alors cent quarante ans. Il eut à cent ans

Rr iij

Isaac , & Isaac fut marié à quarante ans.

¶. 2. Abraham dit au plus ancien de ses domestiques. A Eliezer Intendant de sa maison , dont il a été parlé au chapitre 15. verset 2.

¶. 2. 3. Mettez votre main sous ma cuisse , & jurez-moi par le Seigneur. Joseph dit que c'étoit la coutume de jurer alors en cette maniere. Et les Hebreux enseignent dans leurs traditions , au rapport de saint Jerôme , que l'on juroit ainsi parmi eux , pour honorer la circoncision. Mais si cela étoit , ce serment auroit dû être assez commun dans l'Ecriture. Et cependant on n'en voit point d'exemple que celui d'Abraham en ce lieu , & de Jacob au chapitre 47.

C'est pourquoi il est bien plus juste de dire avec saint Ambroise , saint Augustin , saint Jerôme , saint Gregoire Pape , & la plupart des saints Docteurs : Qu'Abraham a fait jurer Eliezer , en lui faisant mettre sa main sous sa cuisse , par la grande foi qu'il avoit , que le Dieu du ciel & de la terre paroîtroit un jour dans le monde , revêtu d'une chair sortie du même Abraham , en la personne de la sainte Vierge : *Quid aliud demonstrat Dei, I. cap. 33. Gen. 46. 26. cap. 49.* sonné de la sainte Vierge : *Quid aliud demonstrat Dei, I. cap. 33. Gen. 46. 26. cap. 49.*

de C. travit , dit saint Augustin , nisi Dominum Deum cali & terra in carne qua ex illo femore trahetur , esse venturum. Car la generation est souvent marquée par la cuisse , comme il paroît par deux endroits de ce même livre.

¶. 4. Abraham dit à Eliezer : Promettez-moi que vous irez au pays où sont mes parens. Abraham envoie son serviteur , non en Chaldée d'où il étoit , mais à Charan en Mesopotamie , où il avoit demeuré quelque temps après être sorti de Chaldée , & où demeuroit encore son frere Na-

ELIEZER DEMANDE REBECCA POUR ISAAC. 63 r
chor. Il préfere une fille de sa famille à celles des Chananéens , parceque ces derniers étoient entierement idolâtres ; au - lieu que ses parens connoissoient & adoroient le vrai Dieu , quoi- qu'ils adorassent aussi les idoles.

¶. 6. *Gardez - vous bien de ramener jamais mon fils en ce pays - là.* Abraham ne veut pas qu'Eliezer contribuât par ses conseils , ou en quelque maniere que ce pût être , à faire retourner son fils en Mesopotamie , ou en Chaldée , parceque Dieu lui avoit promis à lui & à sa race la terre de Chànaan , il vouloit que son fils y demeurât , & qu'il y établît sa famille.

¶. 7. *Dieu enverra son Ange.* Il paroît par cet endroit , que la créance que Dieu se servoit des Anges pour garder & pour proteger les hommes , est très-ancienne , puisqu'elle est autorisée par le témoignage de ces premiers Patriarches.

¶. 14. *La fille à qui je dirai : Donnez - moi à boire , & qui me répondra : Buvez , &c.* Le succès heureux de la pensée d'Eliezer , & la benédiction que Dieu donne à toute sa conduite , fait bien voir que ce n'étoit , ni par une superstition , ni par une temerité qui parut tenter Dieu , qu'il faisoit cette priere ; mais par la grande foi qu'il avoit sur l'assurance qu'Abraham lui avoit donnée , que Dieu seroit avec lui pour favoriser l'affaire dont il avoit chargé , & qu'il le conduiroit dans tout son voyage.

¶. 22. *Eliezer tira des pendans - d'oreilles d'or qui pesoient deux sicles.* L'Hebreu porte , Qui pèsent chacun un demi sicle. Quelques Interpretes remarquent , qu'il y avoit deux sortes de sicles ; l'un grand , & l'autre petit , qui n'étoit que

632 GENÈSE. CHAP. XXIV. SENS. LIT.
la moitié du grand. Et ils accordent ainsi la Vulgate avec l'Hebreu, en disant que l'Hebreu parle du grand *sicle*, & la Vulgate du petit. Ces *pendans-d'oreilles* pouvoient revenir chacun à vingt-deux livres de notre monnoie, & les bracelets à deux cens seize ou dix-sept.

¶. 29. *Près de la fontaine.* L'Écriture appelle ici *fontaine* ce qu'elle a appellé *puits* auparavant, selon la coutume des Hebreux, qui donnent le même nom à l'un & à l'autre.

¶. 38. *Abraham*, continue Eliezer, m'a dit : *Vous irez en la maison de mon pere.* C'est à-dire, à la maison de Nachor frere d'Abraham, à Charran en Mesopotamie, où Tharé leur pere étoit mort.

¶. 41. *Vous ne serez plus obligé à voire serment.* C'est le sens de l'Hebreu. La Vulgate porte : *Vous ne serez point exposé à ma malédiction.* C'est à-dire, aux peines que meritent les parjures, & aux imprécations dont on accompagne d'ordinaire les sermens.

¶. 47. *Je lui ai donné ces pendans-d'oreilles.* Les Interpretes disent que ce qui est appellé ici *pendans-d'oreilles*, étoit un certain ornement que les filles faisoient pendre sur leur front.

¶. 49. *Si vous voulez véritablement obliger mon maître.* Lettre. *Si vous faites miséricorde & vérité avec mon maître.* Miséricorde pour bonté, hebraïsme. Comme s'il disoit : Si vous avez une bonté véritable pour mon maître : Si vous voulez sincèrement lui faire plaisir.

¶. 50. *C'est Dieu qui parle en cette rencontre.* Autrement. *C'est ici une œuvre de Dieu.* Serment pour res, hebraïsme.

ISAAC ÉPOUSE REBECCA. 633

¶. 62. Car Isaac demeuroit au païs du midi, c'est-à-dire, au païs de Bersabée, dans la partie meridionale de la Palestine, où étoit le puits ou la fontaine, dont il vient de parler. C'est cette même fontaine que l'Ange découvrit à Agar au chapitre 21. v. 19.

¶. 63. Isaac étoit sorti pour mediter. La paraphrase Chaldaïque lit, pour prier.

¶. 65. Rebecca pris aussi-tôt son voile, & se couvrit. Rebecca étoit fiancée à Isaac ; & lorsqu'elle le voit venir, elle se couvre aussi-tôt. Si la modestie, dit saint Ambroise, est l'ornement de celles mêmes qui s'engagent dans le mariage, combien le doit-elle être encore plus de celles qui veulent demeurer toujours vierges ?

¶. 67. L'affection qu'Isaac eut pour Rebecca fut Ambr. I.
si grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort ^{1. de A-}
de sa mère lui avoit causée. Il y avoit près de trois ^{braham}
ans que Sara étoit morte, & la compagnie d'une
personne aussi estimable que Rebecca, ne fit pas
cesser, mais tempéra seulement la douleur sensible
que la perte d'une mère si sainte avoit causée
à un fils si saint.



S E N S S P I R I T U E L.

¶. 3. 4. *A* Brâham dit à Eliezer : Furez-moi que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens parmi lesquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils ; mais que vous irez au pays où sont mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac.

Chrysost. Saint Chrysostome marque avec grande raison, qu'Abraham en cette rencontre est le modèle de ce que doivent faire les pères lorsqu'ils veulent engager leurs enfans dans le mariage. Abraham étoit considéré comme un *Prince*, ainsi que l'Ecriture l'a fait voir auparavant. Des Auteurs Payens l'appellent *Prince*, & quelques-uns même l'appellent *Roy*. Et il avoit fait des actions qui lui avoient donné de l'avantage au-dessus de ceux qui portoient alors le nom de Roy. Ainsi il lui étoit aisè de faire épouser à Isaac son fils, qui devoit être l'unique héritier de ses grands biens, une fille de ces Princes & de ces Rois dont il étoit environné. C'étoit-là ce que la prudence humaine lui devoit inspirer comme un moyen de se rendre considérable parmi ces Princes, & de donner un nouvel appui à sa maison dans un pays où il étoit étranger.

Chrysost. Mais Abraham, ajoute ce saint Docteur, a bien d'autres pensées dans un choix si important. Il ne considère ni le soutien d'une alliance de Prince, ni l'éclat de la race, ni la grandeur du bien, ni tous les agréments extérieurs séparés des biens réels & solides, qui sont ceux de l'ame. Il cherche une fille pour son fils dans une maison qui descendît de la race des Saints, où le vrai Dieu fût connu & adoré, & où la vertu fût devenue comme naturelle & hereditaire. Et comme il scâit que cette personne seroit unie avec Isaac par un lien sacré qui devoit durer autant que la vie, il veut trouver en elle ce qu'il scavoit être en son fils, afin que les excellentes qualités de l'un s'alliaissent heureusement à celles

SAGESSE D'ABRAHAM MARIANT ISAAC. 635
de l'autre. Car , comme a dit un sage Payen , rien *cicero.*
n'est plus propre à former une étroite union en-
tre deux personnes , que la conformité de leurs
bonnes inclinations , & la ressemblance de leur
vertu : *Nihil est copulatius quam morum similitu-
do bonorum.*

Abraham aimoit uniquement son fils. Il con-
noissoit parfaitement ce qu'il y avoit de grand
& de saint en lui , & il vouloit , en le mariant ,
le rendre heureux. Etant donc conduit en cette
rencontre , comme il l'a été en toute sa vie , par
une lumiere divine , il lui choisit une fille qui
puisse être aussi vertueuse & aussi sainte que lui ;
dans la race , dans l'éducation , dans les mœurs ,
& dans la personne de laquelle il pût trouver des
avantages assez grands pour esperer avec raison ,
qu'elle témoigneroit en toute la suite de sa vie ,
sa pieté envers Dieu , son respect envers son ma-
ri , son application & sa tendresse envers ses en-
fans , son équité & sa bonté envers ses domesti-
ques , sa sagesse & son honnêteté envers tout le
monde.

Ce saint Patriarche ayant formé cette résolu- *Chrysostome.*
tion , dit saint Chrysostome , ne considere point ^{hom. 48.}
les difficultés qui se présentent pour la faire
réussir. Il scair que cette fille est dans un pays
fort éloigné. Il ignore si la demande qu'il en
veut faire sera reçue de ses parens. Cependant
il envoie l'Intendant de sa maison. Il fait tout
ce que la prudence lui ordonne de faire. Et com-
me il est persuadé que ce dessein est de Dieu ,
& ne tend qu'à Dieu , il croit aussi que Dieu
le benira , & il remet tout le succès entre ses
maines.

Voilà , dit ce saint Docteur , quelles ont été les pensées d'Abraham dans le mariage de son fils. Et il semble , ajoute-t-il , que les Chrétiens présentement affectent de faire tout le contraire. Ils ne pensent en aucune sorte à ce qui a été l'unique vûe de ce Patriarche dans un choix si important. Leur esprit n'est occupé que de la seule chose à laquelle il n'a eu ~~pas~~ égard , qui est de trouver une fille qui apporte beaucoup de bien. On ne fonde point aujourd'hui ce choix sur la pieté , sur l'éducation , sur le règlement des mœurs. On ne pense nullement à toutes ces choses. Si une fille a du bien , elle a tout. Et pourvu qu'elle soit riche , elle sera toujours vertueuse. Et cependant , ajoute ce Saint , que servent les grands biens sans la sagesse qui en doit user ? *Et si une femme sage établit une maison , comme dit l'Ecriture , que peut faire celle qui ne l'est pas , que de la détruire ?*

Abraham scavoit que son fils étoit assez grand & assez riche , sans attendre rien de celle qu'il épouseroit. C'est pourquoi il n'y désire que la vertu. C'est ainsi , dit ailleurs le même saint Chrysostome , que se conduit une personne vraiment sage : si étant fort riche , il cherche une fille ou pour lui - même ou pour son fils , il n'y cherchera que les qualités intérieures qui peuvent contribuer à le rendre heureux. Et celle qu'il choisira de la sorte étant vertueuse , sera d'autant plus unie à lui , qu'elle ajoutera aux raisons indispensables qu'elle a de le respecter , le sentiment de la reconnaissance toute particulière qui lui reste pour l'estime singulière

CHOIX DE CELLE QUE L'ON DOIT ÉPOUSER. 637
qu'il lui a témoignée dans le choix de sa personne.

Ces sentimens pourront paroître extraordinaire à quelques-uns, & disproportionnés à l'esprit de notre siecle. Ils sont néanmoins si conformes au bon sens, que la raison toute seule a vu en ce point ce que l'Ecriture nous a représenté, & ce que la foi nous enseigne. Car ce sont les Payens qui ont établi cette maxime, Que c'est la vertu qui fait le bonheur des mariages ; & que si une fille que l'on choisit est vraiment vertueuse, elle sera toujours assez riche : *Mulier bene morata, dotata est satis.*

¶. 12. 13. 14. *Eliezer dit à Dieu, Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, faites que la fille à qui je dirai : Baissez votre cruche, afin que je boive, & qui me répondra : Buvez, & je donnerai aussi à boire à vos chameaux, soit celle que vous destinez à Isaac votre serviteur ; & je connotrerais par là que vous aurez fait miséricorde à mon seigneur.*

Saint Chrysostome admire avec raison la lumiere & la prudence de ce serviteur. Il paroît que c'étoit un homme sage de cette sagesse qui vient d'en haut ; qu'il étoit non seulement serviteur, mais disciple & imitateur d'Abraham, & que dans une affaire, qui étoit toute de Dieu, il ne se conduissoit que par son Esprit. Il entre par lui-même dans une pensée digne d'Abraham. Il sait que son maître cherche une fille sainte pour un fils saint. Il demande donc à Dieu, qu'il puisse discerner entre plusieurs filles celle qu'il aura destinée à un état si heureux, par l'inclination promise & généreuse

Chrysost.
in Gen.
homil.
48.

338 GENÈSE. CHAP. XXIV. SENS SPIR.
qu'elle témoignera à exercer l'hospitalité en-
vers un étranger & un inconnu comme il é-
toit.

Car la raison éclairée par la foi , lui avoit
persuadé qu'Abraham & Isaac excellant tous
deux en cette vertu , elle devoit aussi paroître
sur toutes les autres en celle que Dieu avoit
choisi pour n'être qu'une même personne avec
Isaac , & pour lui donner des enfans dignes
de la charité d'Abraham , & de la sagesse de
Sara.

v. 54. 55. 56. *Eliezer dit aux frères de Re-
becca : Permettez-moi d'aller retrouver mon maî-
tre. Ils lui répondirent : Que la fille demeure au-
moins dix jours avec nous. Ne me retenez pas da-
vantage , dit le serviteur , parceque le Seigneur
m'a conduit dans tout mon chemin.*

On voit une admirable exactitude dans ce
serviteur à executer tous les ordres , & à sui-
vre toutes les intentions de son maître. Ce que
demandoient les parents de Rebecca , paroissoit
très-juste , qui est qu'il leur donnât au moins
quelques jours , pour témoigner à leur parenté
la part qu'ils prenoient à son avantage , & à
son bonheur. Mais l'esprit d'Eliezer étoit oc-
cupé de ce qu'Abraham avoit désiré de lui. Il
ne pensoit qu'à retourner au plutôt , pour avan-
cer la joie qu'il sçavoit qu'auroit Abraham , en
voyant accompli ce qu'il lui avoit commandé
avec tant d'instance ; & il semble que son maî-
tre , en son absence même , lui étoit toujours
présent.

Il est aisément de remarquer en la conduite de cet
homme si digne de servir Abraham , les mêmes

ABRAHAM. ELIEZER. MAITRES. SERVIT. 639
sentimens que saint Paul tâche d'inspirer aux serviteurs envers leurs maîtres. Il fert Abraham dans la simplicité, & dans la plenitude de son *Ephes. 6. cœur*. Toute sa joie & toute son attention est de l'in plaire. Il est tel étant loin de lui, que s'il le voyoit devant ses yeux. Le profond respect qu'il a pour lui est joint à une affection très-sincère. Il honore Dieu en sa personne ; & il croit servir Dieu en le servant.

Abraham d'ailleurs avoit executé parfaitement à l'égard d'Eliezer ce que le même saint Paul ordonne à tous les Chrétiens, qui en ont d'autres qui leur sont soumis. Car après que ce grand Apôtre a marqué les devoirs des serviteurs, en leur disant : *Servez vos Maîtres avec affliction, & regardez en eux Dieu & J e s u s - C h r i s t, & non les hommes :* Il ajoute : *Et ibid. v. vous, Maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, & ne les traitez point avec rudesse & avec menaces.*

Aussi nous avons vu auparavant, que si Eliezer obéissoit à Abraham, non seulement comme un excellent serviteur obéit à son maître, mais comme un fils très-bien né respecte & aime son pere : Abraham de même, non seulement le traitoit avec une modération pleine de douceur, mais qu'il le consideroit & l'aimoit comme s'il eût été son fils. C'est pour cette raison que lors-
Cen. 15.
qu'Abraham crut qu'il n'auroit point d'enfans,
comme en effet il n'en pouvoit jamais avoir de Sara que par un miracle, il resolut d'adopter Damascus fils d'Eliezer, & de le rendre seul héritier de tous ses grands biens.

Il falloit sans doute qu'Abraham eût reçû de

640 GENÈSE. CHAP. XXIV. SENS SPIR.
grands services d'Eliezer , & qu'il reconnût en
lui une grande vertu & un grand mérite , pour
avoir eu la pensée de destiner à Damascus son
fils un établissement si avantageux & si extraor-
dinaire . Mais ceci nous fait voir combien Dieu
aime dans ses Saints , cette disposition généreuse ,
tendre & bien-faisante , qui fait qu'ils mettent
leur bonheur à procurer celui des personnes qui
leur sont soumises .

C'est l'avis que nous donne , ou plutôt c'est le
commandement que nous fait le Saint-Esprit par
la bouche du Sage , lorsqu'il dit : *Si vous avez*
un serviteur bien sensé , qui est une expression qui
enferme dans l'Écriture , non seulement *le bon*
sens , mais la crainte de Dieu & la pieté , sans
laquelle ceux qui semblent sages sont des insen-
sés , *aimez-le comme votre propre vie* . *Ne le pri-*
vez point de la liberté qu'il a meritée par ses ser-
vices , & ne permettez point qu'après vous avoir
servi long-temps , il demeure pauvre . SERVUS
sensatus sic tibi dilectus quasi anima tua . *Nox de-*
fraudes illum libertate , neque inopem derelinquas
illum.

Ecli. 9. 23. Il est visible que le Sage parle en cet endroit
des esclaves , qui étoient considérés autrefois
plutôt comme des bêtes que comme des hommes . Au-lieu que nos serviteurs aujourd'hui soient libres
comme nous , pouvant changer de maîtres ,
comme nous de serviteurs .

Que s'il y a des personnes qui trouvent ces
règles trop pures pour eux , parce qu'ils sont ac-
coutumés à traiter avec une extrême dureté
ceux qui les servent , il est bon qu'ils passent de
l'école du Saint-Esprit à celle du Paganisme ,
et

& qu'ils écoutent un Sage du monde qui parle ainsi à son ami.

Je me réjouis de ce que vous vous conduisez ^{Seneq.} avec vos esclaves d'une maniere pleine de dou- ^{Pist.} ceur. Ce sont des esclaves , dit - on. Mais ce ^{47.} sont des hommes. Ce sont des hommes qui vi- vent avec nous , qui nous servent , & dont nous tirons toute sorte de secours dans les besoins de la vie ; & ainsi nous les devons considerer comme nos amis , quoiqu'en un rang fort abbaissé au-dessous de nous : *Servi sunt ? ino homines sunt.* *Servi sunt ? ino humiles amici.* Je lçai , ajoute cet Auteur , que l'on dit d'ordinaire : *Autant d'es- claves, autant d'ennemis* ; mais ce n'est point la malice des esclaves qui a donné lieu à ce proverbe , c'est notre conduite injuste & insupportable. Ils ont pour nous l'aversion que notre inhuma- nité leur a donnée : *Non habemus illos hostes , sed facimus.*

N'imitez donc point , je vous prie , ces hommes si follement superbes , qui mettent leur gloire à fouler aux pieds des hommes comme eux. Soyez moderé envers vos esclaves ; que votre bonté leur gagne le cœur. Vous traitez donc , dira quelqu'un , des esclaves comme des hommes libres ? Non , mais je les traite comme un homme doit traiter des hommes. Je veux que les maîtres se fassent aimer de leurs esclaves , & que leurs esclaves les servent , parcequ'ils les aiment. Est - ce abaisser trop les hommes libres , que de les égaler en quelque sorte à Dieu , qui veut être en même-temps & adoré & aimé des hommes ? *An id dominis parum est, quod Deo et satis est, qui et colitur et amatur ?*

Sf

Ainsi pour éclaircir un peu plus le raisonnement de ce Philosophe , on n'a qu'à le réduire à ce peu de mots. Dieu est plus grand au dessus de vous , que vous ne l'êtes au-dessus de vos esclaves. Dieu ne se contente pas d'être craint des hommes ; il veut qu'ils le servent avec amour , & il ne rougit ni de les aimer , ni d'en être aimé. Ne dédaignez donc pas ce que Dieu ne croit pas , indigne de lui : & pour mettre les hommes au-dessous de vous , ne vous mettez pas au-dessus de Dieu.

La raison seule a persuadé cette vérité à ce grand esprit : & il est étrange qu'ayant témoigné en ce point , comme en quelques autres , beaucoup de douceur & d'honnêteté , & un grand éloignement de cette fierté qui est si ordinaire aux Payens , néanmoins sa philosophie impie & Stoïcienne l'ait porté en même-temps à éléver les hommes au comble d'un orgueil plus diabolique qu'humain , jusqu'à leur persuader qu'une vertu qu'ils auroient acquise par leurs propres forces , & purement naturelle , pouvoit ou les égaler à Dieu , ou les mettre même au-dessus de Dieu.

Mais la Religion Chrétienne qui est l'école des humbles , a des moyens bien plus puissans pour persuader aux maîtres de traiter d'une manière non seulement humaine , mais chrétienne , ceux qui ne sont pas leurs esclaves , mais leurs serviteurs.

Car elle leur apprend premierement , que le Dieu qu'ils adorent a banni pour jamais de cette société qu'il a rendu son corps , & dont il est la tête & le chef , cet esprit d'empire & de do-

mination , qui dit être *propre aux nations impies & payennes*. Qu'il a voulu que ceux qui seroient élevés aux plus hautes dignités de son ^{Math. 12. 25.} Eglise , se considerassent comme les serviteurs des ^{12. 26.} autres , & comme les derniers de tous ; & qu'il nous a assurés qu'il éroit venu lui-même , non pas pour être servi , mais pour servir les hommes , jusqu'à donner pour eux son sang & sa vie.

Secondement , elle leur apprend par la bouche de saint Paul , qu'après avoir défendu aux maîtres de traiter leurs serviteurs *avec rudesse & Ephes. 6. avec menaces* , hors les occasions où les serviteurs les contraignent , ou par leur desobeissance ou par leur paresse , de les reprimer avec quelque force : tous les Chrétiens doivent savoir , que tant ceux qui commandent que ceux qui obéissent , ont *un maître commun dans le ciel* , qui n'a nul égard à la condition des personnes.

Car Dieu se plaît au-contreire à faire miséricorde à ceux , qui dans une condition basse & servile , souffrent avec une humilité pleine de douceur , dans la vûe de lui plaire & de lui faire pour leurs pechés , la dureté & l'injustice avec laquelle on les traite sans qu'ils l'ayent mérité par leur negligencie ; & il fait au-contreire éclater sa puissance & la severité de ses jugemens sur ceux qui usent superbement & outrageusement de l'autorité qu'il leur a donnée sur les autres , selon cette parole du Sage : *Ex quo enim S. p. 6: conceditur misericordia , potenter autem potentes* ^{7.} *tormenta patientur.*

Troisièmement , le Fils de Dieu a donné à ceux qui commandent une leçon terrible dans cette parabole qu'il leur propose d'un serviteur

Sij

Matth. 18. 25. auquel son maître fait grace lorsqu'il étoit prêt
& seq. d'être condamné , parcequ'il lui devoit dix mille
 talens , c'est-à-dire , plus de quarante-six mil-
 lions , qu'il lui étoit impossible de lui rendre ;
 & qui est condamné ensuite irrevocablement à
 un tourment éternel , parcequ'il avoit exigé avec
 une dureté impitoyable cent deniers de l'un de
 ses conserviteurs qui les lui devoit.

Mais J E S U S - C H R I S T ne s'est pas contenté
 de nous donner sur ce sujet un avertissement si
 sensible & si étonnant ; il a voulu encore que
 dans cette priere qu'il nous a prescrite lui-mê-
 me , & qui est comme la marque de ses vrais
 enfans , nous ne lui demandions *qu'il nous remette*
toutes nos dettes , c'est-à-dire , toutes les fautes
que nous commettons envers lui , *qu'à propor-*
tion que nous remettions aussi aux autres tout ce
qu'ils nous doivent. Si quidem & ipsi dimittimus
omni debenti nobis , dit saint Luc.

Ainsi , selon la remarque des Saints , quicon-
 que traite mal les personnes qui lui sont sou-
 mises , dit à Dieu sans qu'il le pense , toutes les
 fois qu'il recite le *Pater* , Seigneur , qui nous avez
 déclaré que vous nous traiteriez comme nous-
 traiterions nos freres , ne me remettez rien ,
 comme je ne remets rien aux autres : Soyez exact
 à m'imputer toutes mes fautes , comme je n'en re-
 mets aucunes de celles qui se commettent contre
 moi ; & soyez aussi dur & aussi impitoyable en-
 vers mon ame , que je le suis envers tous ceux qui
 me sont soumis , ou qui ont quelque chose à dé-
 mêler avec moi.

Aussi saint Chrysostome dit que des Chrétiens
 de son temps , qu'il condamne fort , étoient si

DIEU EST DUR A CEUX QUI SONT DURS. 645
persuadés de cette vérité , que sentant dans leur cœur qu'ils n'étoient point disposés à remettre aux autres ce qu'ils leur devoient , selon la condition indispensable que J E S U S - C H R I S T a attachée à cette priere , ils retranchoient du Pater , quand ils le disoient , ces paroles : *Remettez nous nos dettes , comme nous les remettons aux autres , de peur d'irriter Dieu contr'eux en les disant , & de prononcer eux mêmes en quelque sorte l'arrêt de leur condamnation.*

Saint Gregoire Pape explique allegoriquement toute cette histoire du mariage de Rebecca avec Isaac , & nous propose dans cette figure l'union divine de J E S U S - C H R I S T avec son Eglise , ainsi qu'Origene avoit fait avant lui. Mais comme cette explication paroît moins morale & moins liée avec la lettre , que celle que l'on a tâché de rapporter jusqu'ici , on a mieux aimé y renvoyer les lecteurs , pour les raisons qui ont été marquées dans la Préface.

Gregor.
apud Pat-
ter. in
hoc cap.
Gen.es.
Gregor.
in Gen.
hom. 10.



CHAPITRE XXV.

1. A Braham ve-
rò aliam du-
xit uxorem nomine
Cethuram :

2. quæ peperit ei
Zaniram & Jecsan , &
Madan , & Madian ,
& Jesboc , & Sue.

3. Jecsan quoque
genuit Saba , & Da-
dan . Filii Dadan fue-

1. A Braham épousa en- Avant
suite une autre fem- J. C.
me nommée Cethura , 1814.

2. qui lui enfanta Zamram ,
Jecsan , Madan , Madian , Jes-
boc , & Sue.

3. Jecsan engendra Saba &
Dadan . Les enfans de Dadan

S f iij

furent , Assurim , Latusim , & Loomim .

4. Les enfans de Madian furent Ephra , Opher , Henoch , Abida & Eldaa . Tous ceux ci furent enfans de Cethura .

5. Abraham donna à Isaac tout ce qu'il possedoit :

6. il fit des présens aux fils de ses autres femmes , & de son vivant il les sépara de son fils Isaac , les faisant aller dans le pays qui regarde l'orient .

7. Tout le temps de la vie d'Abraham fut de cent soixante & quinze ans .

8. Et les forces lui manquant , il mourut dans une heureuse vieillesse & un âge très-avancé , étant parvenu à la plénitude de ses jours // ; & il fut réuni à son peuple .

9. Isaac & Ismael ses enfans le porterent en la grotte double située dans le champ d'Ephron fils de Seor Hethéen , vis-à-vis de Mambré ,

10. qu'il avoit acheté de Heth . C'est - là qu'il fut enterré , aussi bien que Sara sa femme .

11. Après sa mort , Dieu be-

✓. 8. vulg. plenus dierum. hebr. satur vitæ.

runt , Assurim , & Latusim , & Loomim

4. At verò ex Madian ortus est Ephra , & Opher , & Henoch , & Abida , & Eldaa : omnes hi filii Cet uræ

5. Deditque Abraham cuncta quæ posse federat , Isaac :

6. filii autem concubinarum laetus est munera , & separavit eos ab Isaac filio suo , dum adhuc ipse viveret , ad plagam orientalem .

7. Fuerunt autem dies vitaे Abraham , centum septuaginta quinque anni .

8. Et deficiens mortuus est in senectute bona , proverbiaque ætatis , & plenus diez rum : congregatusque est ad populum suum .

9. Et sepelierunt eum Isaac & Ismael filii sui in spelunca duplice , quæ sita est in agro Ephron filii Seor Hethæi , è regione Mambre ,

10. quem emerat filius Heth : ibi sepultus est ipse , & Sara uxor ejus .

11. Et post obitum ,

*M*iles benedixit Deus Isaac filio ejus, qui habitabat juxta puentum nomine Videntis & Videntis.

nit son fils Isaac qui demeuroit près du puits nommé *le puits de celui qui vit & qui voit.*

12. Hæ sunt generationes Ismael filii Abraham, quem peperit ei Agar Egyptia, famula Saræ :

12. Voici le dénombrement des enfans d'Ismael fils d'Abraham & d'Agar Egyptienne, servante de Sara ;

13. & hæc nomina filiorum ejus in vocabulis & generationibus suis. Primogenitus Ismaelis Nabaioth, deinde Cedar, & Adbæel, & Mabsam.

13. & voici les noms de ses enfans, selon que les ont portés ceux qui sont descendus d'eux. Le premier-né d'Ismael fut Nabajoth, les autres furent Cedar, Adbéel, Mabsam,

14. Masma quoque, & Duma, & Massa,

14. Masma, Duma, Masa.

15. Hadar, & Thema, & Naphis, & Cedma.

15. Hadar, Thema, Jethur, Naphis, & Cedma.

16. Iste sunt filii Ismaelis : & hæc nomina per castella & oppida eorum, duodecim principes tribuum iuuarum.

16. Ce sont-là les enfans d'Ismael, & tels ont été les noms qu'ils ont donnés à leurs châteaux & à leurs villes, ayant été les douze chefs de leurs peuples.

17. Et facti sunt anni vitæ Ismaelis centum triginta septem, deficiensque mortuus est, & appositus ad populum suum.

17. Le temps de la vie d'Ismael fut de cent trente-sept ans, & les forces lui manquant il mourut, & fut réuni à son peuple.

18. Habitavit autem ab Hevila usque Sur, que respicit Egyptum intoreunibus Assyrios : co-

18. Le pays où il habita fut depuis Hevila jusqu'à Sur, qui regarde l'Egypte lorsqu'on entre dans la Syrie : & il mou-

Sf iiiij

rut au milieu de tous ses frères.

19. Voici quelle fut aussi la postérité d'Isaac fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac ;

20. lequel ayant quarante ans , épousa Rebecca fille de Bathuel Syrien de Mésopotamie , & sœur de Laban.

21. Isaac pria le Seigneur pour sa femme , parcequ'elle étoit sterile , & le Seigneur l'exauça , donnant à Rebecca la vertu de concevoir.

22. Mais les deux enfans dont elle étoit grosse , s'entrechoquoient dans son ventre ; ce qui lui fit dire : Si cela devoit m'arriver , qu'étoit-il besoin que je concusse ? Elle alla donc consulter le Seigneur ,

23. qui lui répondit : Deux nations sont dans vos entrailles : & deux peuples sortant de votre sein se diviseront l'un contre l'autre. L'un de ces peuples surmontera l'autre peuple , & l'aîné sera assujetti au plus jeune.

24. Lorsque le temps qu'elle devoit accoucher fut arrivé , elle se trouva mère de deux jumeaux.

25. Celui qui sortit le pre-

ram cunctis fratribus suis obiit.

19. Hæ quoque sunt generationes Isaac filii Abraham. Abraham genuit Isaac :

20. qui cum quadraginta esset annorum , duxit uxorem Rebeccam filiam Bathuelis Syri de Mésopotamia , sororem Labani.

21. Deprecatusque est Isaac Dominum pro uxore sua , eò quod esset sterilis : qui exaudiuit eum , & dedit conceptum Rebeccæ.

22. Sed collidebantur in utero ejus patrum ; quæ ait. Si sic mihi tutum erat , quid necesse fuit concipere ? Perrexitque ut consularet Dominum.

23. Qui respondens , ait : Due gentes sunt in utero tuo , & duo populi ex ventre tuo dividentur , populuque populum superabat , & major serviet minori.

24. Jam tempus parvienit advenierat , & ecce gemini in utero ejus reperti sunt.

25. Qui prior egredie-

sus est , rufus erat ,
& totus in morem
pellis hiipidus : voca-
tumque est nomen e-
jus Esaü. Protinus al-
ter egrediens plantam
fratris tenebat manu :
& idcirco appellavit
eum Jacob.

26. Sexagenarius
erat Isaac quando na-
ti sunt ei parvuli.

27. Quibus adultis ,
factus est Esaü vir
gnarus venandi , &
homo agricola: Jacob
autem vir simplicis ha-
bitabat in taberna-
culis.

28. Isaac amabat
Esaü ed quod de ve-
nationibus illius ves-
ceretur : & Rebecca
diligebat Jacob.

29. Coxit autem
Jacob pulmentum :
ad quem cum venis-
set Esaü de agro Ias-
sus ,

30. ait : Da mihi
de coctione hac rufa ,
quia oppidò laslus
sum. Quam ob cau-
sam vocatum est no-
men ejus Edom.

31. Cui dixit Ja-

mier étoit roux , & tout velu
comme une peau , & il fut nom-
mé Esaü. L'autre sortit aussî
tôt , & il tenoit de sa main le
pied de son frere. C'estpour-
quoi il fut nommé Jacob.

26. Isaac avoit soixante ans
lorsque ces deux enfans lui nâ-
quirent.

27. Quand ils furent grands ,
Esaü devint habile à la chasse ,
& il s'appliquoit à cultiver la
terre : mais Jacob étoit un hom-
me simple , & il demeuroit re-
tiré à la maison //.

28. Isaac aimoit Esaü , parce-
qu'il mangeoit de ce qu'il pre-
noit à la chasse ; mais Rebecca
aimoit Jacob.

29. Un jour Jacob ayant fait
cuire // de quoi manger , Esaü
survint des champs étant fort
las ;

30. Et il dit à Jacob : Don-
nez-moi de ce mets roux que
vous avez fait cuire ; parceque
je suis extrêmement las. C'est
pour cette raison qu'il fut depuis
nommé // Edom.

31. Jacob lui dit : Vendez-

¶. 27. *lett.* dans les tentes. ¶. 29. *expl.* des lentilles.
Expl. Les tentes servoient alors [Voyez v. 34.] de maisons. ¶. 30. *ex.* Edom signifie roux.

650 GENÈSE. CHAP. XXV. SENS LIT.
moi donc votre droit d'aînessé.

cob : Vende mihi pri-
mogenita tua.

32. Esaü lui répondit : Je me meurs, de quoi me servira mon droit d'aînessé ?

32. Ille respondit :
En morior, quid mihi proderunt primo-
genita?

33. Jurez-le-moi donc, lui dit Jacob. Esaü le lui jura, & lui vendit son droit d'aînessé.

33. Ait Jacob. Ju-
ra ergo mihi. Juravit
ei Esaü, & vendidit
primogenita.

34. Et ainsi ayant pris du pain & ce plat de lentilles, il mangea & bût, & s'en alla, se mettant peu en peine de ce qu'il avoit vendu son droit d'aînessé.

34. Et sic accepte
pane & lentis edu-
lio, comedit, & bi-
bit, & abiit : parvi-
pendens quod pri-
mogenita vendidi-
set.



SENS LITTERAL.

¶. 6. *A* Braham fit des présens aux fils de ses autres femmes. C'est-à-dire, aux enfans d'Agar & de Cethura. Le nom de concubine que l'Ecriture donne à ces deux femmes, est honneux présentement, mais alors il étoit honnête. Et il signifioit une femme legitime, qui en avoit neanmoins une autre au-dessus d'elle, qui étoit proprement la mère & la maîtresse de la famille, & y tenoit le premier rang. Les enfans de cette principale femme avoient droit à la succession du pere ; ce que n'avoient pas par eux-mêmes les enfans des autres femmes. Le pere neanmoins les pouvoit appeller à sa succession, comme Jacob y appella les enfans de Bala & de Zelpha, & les rendit ses heritiers,

CETHURA. MORT D'ISMARL 651
quoiqu'ils fussent nés des deux servantes de Ra-
chel & de Lia.

Abraham fit aller les enfans de Cethura dans le pays d'orient. Abraham les renvoya de la sorte dans les contrées du côté de l'orient , afin qu'ils n'eussent rien à prétendre dans la terre de Chanaan , qui avoit été promise à Isaac . Car les enfans d'Ismael demeuroient à l'orient d'Isaac , & les enfans de Cethura au-delà d'Ismael : c'est pourquoi ils sont appellés d'ordinaire dans l'Ecriture , *les Orientaux , FILII Orientis.* Les peuples qui sortirent de ces enfans d' Cethura , occuperent l'Arabie heureuse , & s'étendirent jusqu'à la mer rouge.

¶. 8. *Abraham étant plein de jours.* L'hebreu porte , *Satur dierum , ε̄ T A N T las de cette vie ,* & souhaitant d'en sortir , fut réuni à son peuple , c'est à-dire , à ses ancêtres ; comme qui diroit : Il est mort ainsi qu'étoient morts ses ancêtres . Ou : Son ame après sa mort alla se joindre aux ames des Patriarches , qui avoient vécu avant lui . Car il y a , dit saint Augustin , dans l'autre monde , comme en celui-ci , un peuple d'élus & un peuple de repouvés , qui sont confondus en cette vie , au-lieu qu'ils sont entièrement séparés en l'autre ; & chacun en mourant va se joindre à celui de ces deux peuples , auquel il se trouve appartenir au temps de sa mort .

¶. 18. *Le pays qu'habita Ismael fut depuis Hevila jusqu'à Sur.* C'est-à-dire , entre l'Egypte & l'Assyrie .

Ismael mourut au milieu de tous ses frères. Ces paroles ou se rapportent à la demeure d'Ismael , qui se trouvoit située entre celle d'Isaac & celle

652 GENÈSE. CHAP. XXV. SENS LIT.
des enfans de Cethura , qui étoient ses freres ;
Où elles signifient qu'Ismael mourut , laissant
après lui ses freres vivans.

¶. 21. Isaac pria le Seigneur pour sa femme ,
parcequ'elle étoit sterile. Quelques Interpretes di-
sent que le mot hebreu marque des prières arden-
tes , réitérées & perseverantes ; ce qui s'accorde
avec la pensée de saint Chrysostome , qui dit
qu'Isaac continua à demander cette grace pen-
dant vingt ans.

¶. 22. Rebecca consulta le Seigneur , qui lui
répondit : Deux nations sont dans vos entrailles .
August.
quast.
in Gen.
lib. qu.
72.
Saint Augustin remarque qu'on ne voit pas bien
de quelle maniere Rebecca consulta le Seigneur ,
parcequ'il n'y avoit alors ni temple , ni Prêtres .
Et ainsi l'on doit croire que Dieu lui aura parlé
en la maniere que l'Ecriture nous enseigne qu'il
a fait en d'autres rencontres , en lui revelant , ou
par un Ange , ou en songe , ou par une vive im-
pression formée dans son cœur , que ce qui se
passoit en elle , étoit un mystere .

¶. 23. Deux peuples sont dans vos entrailles .
L'un de ces peuples surmontera l'autre , & l'aîné
sera l'esclave du puîné . C'est-à-dire : Vous por-
tez dans votre sein deux enfans , qui seront
chefs chacun d'un peuple , Esäü des Iduméens ,
& Jacob des Juifs . Et l'aîné sera l'esclave du
puîné . Cette prophétie a été accomplie à la
lettre du temps de David , & d'Hircan fils de
Simon Maccabée , sous le regne desquels les
Iduméens furent assujettis aux Juifs . Mais elle
s'accomplit dans l'Eglise d'une autre maniere
bien plus élevée , comme on le verra dans le
Sens spirituel .

NAISSANCE D'ESAÜ ET DE JACOB. 653

¶. 25. *Celui qui sortit le premier fut appellé Esaü.* Il fut appellé *Esaü*, c'est-à-dire dans la langue sainte, un *homme fait*, parcequ'il étoit tout velu, & que le poil est plutôt d'un homme parfait que d'un enfant : de là vient qu'il fut aussi appellé *Seir*, c'est-à-dire, *velu*; & pour la même raison l'Idumée est appellée dans l'Ecriture *le pays de Seir*.

L'autre sortit aussi - tôt, & il tenoit son frere par le talon, comme s'il eût voulu lui disputer le droit d'aînesse & sortir le premier. C'est pourquoi il fut appellé *Jacob*, c'est-à-dire, *celui qui tient un autre par le talon*.

¶. 27. *Mais Jacob demeuroit dans les tentes.* Les Patriarches avoient d'ordinaire pour maison *les tentes* où ils habitoient. Ceci donc nous marque que Jacob demeuroit au logis, où il menoit une vie retirée & particulière.

¶. 30. *Esaü dit à Jacob : Donnés-moi*, je vous prie, *de ce mets que vous avez apprêté qui est roux.* C'étoient des lentilles, comme il a été dit auparavant. Ce manger étoit commun dans l'Egypte, & les lentilles d'Alexandrie étoient plus estimées que les autres. C'est pour cette raison, dit l'Ecriture, qu'Esaü a été appellé *Edom*, c'est-à-dire, *roux*. Et ce nom a passé ensuite aux Iduméens ses descendants.

¶. 31. *Jacob lui dit : Vendez-moi donc votre droit d'aînesse.* On voit dans l'Ecriture, qu'il y a eu divers avantages attachés au droit d'aînesse.

Premierement, l'aîné avoit une double part Deut. 21, 17. dans la succession du pere.

Secondement, il étoit consideré comme le

654 GENÈSE. CHAP. XXV. SENS LIT.

Genes.
27. 29.

chef & le seigneur de ses freres , qui le revê-
roient comme ayant succédé en quelque sorte à
leur pere dans le rang & la dignité qu'il avoit en
sa famille : & c'est pour cette raison que Jacob
dans la suite témoigne avoir une si grande véné-
ration pour son frere Esaü.

Troisièmement , le pere en mourant donnoit
une benediction particulière à son fils ainé.

Esaüs.

Quelques - uns ajoutent pour quatrième avan-
tage , le sacerdoce , comme ayant été attaché à
la qualité d'ainé : mais de savans Interpretes
croyent que cette union ordinaire du sacerdoce
avec le droit d'ainéssé , ne se peut bien prouver
par l'Ecriture , qui semble marquer le contraire ,
lorsqu'elle nous fait voir dès le commencement
du monde Abel qui étant le puîné , offre à Dieu
des sacrifices comme Caïn qui étoit l'ainé.

*. 34. *Ainsi Esaü s'en alla , se mettant peu en
peine de ce qu'il avoit vendu son droit d'ainéssé :*
Ceux qui croient que le sacerdoce éoit alors
attaché au droit d'ainéssé , condamnent ici avec
raison Esaü de simonie ; & ils se mettent en
peine d'en justifier Jacob , puisqu'il n'est non plus
permis d'acheter une chose sainte que de la ven-
dre. Mais comme nous estimons plus probable
le sentiment de quelques savans Interpretes ,
qui soutiennent que le sacerdoce n'étoit point
uni alors au droit d'ainéssé , il est aisé de justi-
fier l'action de Jacob , puisqu'il est indubitable-
ment permis d'acheter un avantage purement
civil.

(693)



SENS SPIRITUEL.

¶. I. *A* Abraham épousa ensuite une autre femme nommée Cethura. A Dieu ne plaire, dit « saint Augustin, que nous nous imaginions que « l'incontinence ait eu quelque part en cette action « d'Abraham. Son âge qui étoit déjà si avancé, & « sa sainteté qui étoit montée à son comble, le « mettent assez à couvert de ce reproche : *Abfit* ^{“August.”} *ut ibi incontinentiam suspicemur, praesertim in illa* ^{de civit.} *jam etate & in illa fidei sanctitate.* Mais le mariage étant alors en honneur, & Dieu voulant multiplier le nombre de ses adorateurs, Abraham épouse une seconde femme dont il eut plusieurs enfans, afin qu'êtant instruits & par lui & par leur mère qu'il avoit lui-même instruite, ils portassent en divers pays la connoissance & la religion du vrai Dieu.

On demande, dit saint Augustin, comment ^{August.} *Abraham a eu tant d'enfans de Cethura, lui* ^{lib. 1.} *qui étant plus jeune ne devint pere d'Iсаac que* ^{queſt.} *par un miracle extraordinaire.* Et ce Saint répond, ou que le renouvellement de vigueur ^{in Gen.} *qu'il reçût alors ne fut point passager, mais dura* ^{qu. 70.} *toute sa vie : ou que sans avoir recours à une ver-* ^{“August.”} *tu miraculeuse, il lui a pu arriver naturellement* ^{ibid. &} *ce qui se voit tous les jours, qui est qu'un homme* ^{“contra} *fort âgé épousant une fille fort jeune en a des en-* ^{“Julian.”} *fans, qui n'en pourroit avoir d'une femme fort* ^{lib. 3.} *âgée, comme étoit Sara quand elle devint mere* ^{“cap. 11.”} *d'Iсаac.* ^{“”}

Le même Saint ajoute pour justifier encore
 » cette action d'Abraham : Que savons - nous si
 » Dieu à qui l'avenir est déjà présent , prévoyant
 » qu'il s'éleveroit des herétiques qui condamne-
 » roient comme un crime les secondes nôces , n'a
 » point voulu les autoriser par l'exemple de ce saint
 » Patriarche , pour nous apprendre que même
 » dans la loi nouvelle on peut se remarier sans pe-
 » ché ; comme saint Paul nous l'enseigne , quoique
 » l'on soit plus heureux de n'avoir pas besoin de ce
 » remede.

On peut donner encore , selon le même saint Augustin , une raison plus spirituelle de cette conduite d'Abraham , en disant que comme ce saint Patriarche épousa Agar par un grand mystère , afin qu'Ismael qui en naquit , fût la figure des Juifs , qui dans la loi ancienne ne furent les enfans d'Abraham que selon la chair ; il épousa aussi depuis Cethura , afin que les enfans qui en sont nés nous marquassent ceux qui ne devoient être Chrétiens dans la loi nouvelle que selon la chair . Et que c'est pour cette raison qu'Agar & Ismael , Cethura & les enfans ne reçoivent d'Abraham que des présens , sans partager ses biens avec Isaac qui est son unique héritier : comme les mauvais Chrétiens dans l'Eglise ont les Sacremens & l'usage extérieur des choses saintes qui leur donne le nom de Chrétiens , quoiqu'ils soient séparés aux yeux de Dieu du nombre de ses vrais enfans , & qu'ils doivent être exclus pour jamais de l'héritage du ciel .

*¶. 21. Isaac pria le Seigneur pour sa femme ,
 parce qu'elle étoit stérile , & le Seigneur l'exauça .
 Isaac savoit très-bien que Dieu lui donneroit
 des*

des enfans , puisque c'étoit par lui & par sa postérité que dévoit s'accomplir la promesse que Dieu avoit faite à Abraham son pere , que le Messie sortiroit de lui , & que sa race seroit aussi nombreuse que les étoiles du ciel & le sable de la mer. Mais il savoit en même temps , selon saint Gregoire Pape , qu'il devoit obtenir par la priere ce que Dieu avoit résolu de lui donner. C'est pourquoi il est vingt ans sans avoir d'enfans , afin que ce long retardement redoublant son désir , le rendît d'autant plus digne d'obtenir cette grâce qu'il la demanderoit avec plus d'ardeur.

Dieu conduit encore aujourd'hui les Saints de la même sorte. Il leur a promis son secours ; & il diffère souvent de le leur donner , afin qu'ils l'obtiennent par une application continue à faire ce qu'il desire d'eux , & par des prières humbles & ferventes.

Et ceci nous fait voir combien étoit vaincette objection que faisoient autrefois contre l'Eglise les Semipelagiens , que si la prédestination étoit telle que saint Paul la représente , & qu'elle a été expliquée depuis par les Papes & les saints Docteurs , tous les hommes tomberoient dans l'abattement & dans la paresse , puisque tout dépendant uniquement de la volonté de Dieu , tout ce qu'ils pourroient faire seroit inutile. Car , comme remarque très-bien le même Pape , Dieu a tellement prédestiné & résolu éternellement de nous donner les grâces nécessaires pour notre salut , qu'il veut que nous les obtenions par notre assiduité à la priere , & qu'elles soient le fruit & la récompense de

T e

nos travaux. Il veut que nous reconnoissions que notre volonté est par elle-même toujours stérile comme l'étoit Rebecca, & qu'elle ne deviendra feconde que par notre perseverance à implorer le secours de Dieu: afin que cette parole de David ^{psal. 84.} vid s'accomplisse en nous: *Dieu versera ses douces influences, & notre terre portera son fruit.*

V. 22. *Les deux enfans dont Rebecca étoit grosse s'entre-battoient dans son ventre. Elle consulta le Seigneur, & il lui fut dit: Deux peuples sortiront de votre sein. L'un de ces peuples surmontera l'autre, & l'aîné sera l'esclave du puîné.*

Ces paroles se peuvent expliquer des Juifs & des Chrétiens. Les Juifs sont comme les *aînés* dans l'ordre du temps, & les Chrétiens les *puînés*. Mais les derniers ont surmonté les premiers. L'Eglise a détruit la Synagogue, & les Juifs présentement ne sont dispersés dans toute la terre que pour servir à l'Eglise de témoins irreprochables de la certitude des prophéties, qui établissent invinciblement la fausseté de leur *creance* & la vérité de notre Religion.

Ceci nous marque de plus, selon saint Augustin, la société des bons & des méchants, qui sont comme deux peuples renfermés dans le sein de l'Eglise, comme Jacob & Esau l'étoient dans le sein de Rebecca qui en étoit la figure. Ces deux peuples ont été, & sont encore opposés l'un à l'autre, & ils se combattront sans cesse jusqu'à la fin du monde. Jacob est, selon saint Paul & les saints Docteurs, l'image des élus, qui sont à Dieu dans la simplicité & la sincérité de cœur, qui ne craignent que lui, qui n'aiment que lui, qui le considerent comme leur

*Amuf.
de temp.
serm. 78.*

JACOB, ESAÜ. BONS ET MÉCHANS, 659
tressor unique sur la terre, & leur récompensé dans le ciel. Esau est l'image de ceux qui rejettent Dieu, & qui sont rejettés de lui, qui dans l'Eglise même ne cherchent que leurs propres intérêts & non ceux de J E S U S - C H R I T , qui ont chacun, selon saint Paul, une passion dominante qui est leur Dieu ; qui méprisent tout ce que Dieu nous promet dans le ciel ; qui ne reverent que la gloire humaine , & qui ne desirerent que les biens du monde.

Ces deux peuples s'entre-combattent, mais d'une maniere bien differente. Car les bons aiment l'ame & le salut des méchans , & ils ne haïssent & ne persecutent en eux que leurs vices : comme un Médecin aime son malade , & ne combat son mal que pour le guérir. Les méchans au contraire haïssent la personne & l'innocence des bons. Ils ne peuvent souffrir la pureté de leur vie , parcequ'il leur semble qu'elle les condamne , & ils regardent avec un œil d'aversion & d'envie la réputation que la vertu des justes leur peut acquerir.

Ce combat de plus est encore fort inégal, en ce que les méchans sont puissans en ce monde , & le veulent être comme a été Esau à l'égard de Jacob : au-lieu que les bons y sont foibles & méprisés comme Jacob , & qu'ils se plaisent dans cette foiblesse & dans ce mépris. Comment donc se pourra-t-il faire, dit saint Augustin, *Augus.* *de temp.* *serm. 78.* que le peuple des bons , qui est figuré par Jacob , surmonte le peuple des méchans figuré par Esau , puisqu'on a toujours vu , & que l'on voit encore tous les jours , que les méchans prévalent au dessus des bons ?

T t ij

Mais c'est en cela , ajoûte ce Saint , que les méchans sont surmontés par les bons , & qu'ils ne sont en ce monde que leurs esclaves , que portant une haine mortelle aux serviteurs de Dieu , & cherchant tous les moyens de la satisfaire , Dieu punit cette volonté si maligne & si criminelle par le pouvoir qu'il leur donne de l'executer : en sorte qu'au même - temps qu'ils triomphent devant les hommes d'avoir pû ravir aux justes ou la reputation par leurs calomnies , ou la vie même par leurs violences , toute cette persecution qu'ils ont suscitée , & qu'ils s'imaginent leur avoir succédé si heureusement , devient en effet aux yeux de Dieu & des Anges la gloire & la sanctification des persecutés , comme elle devient la honte & la condamnation éternelle des persecuteurs .

Et ainsi ceux qui étant à Dieu sincérement , souffrent quelque chose sans l'avoir mérité , doivent avoir une grande compassion de ceux qui leur veulent du mal , & qui leur en font autant qu'il plaît à Dieu de le leur permettre . Ils doivent dire comme le grand Martyr saint Ignace : *Que leur iniquité même leur tient lieu d'une merveilleuse instruction : ILLORUM iniquitas mea doctrina est.* Car elle leur donne lieu de considérer qu'ils ont dans le cœur la même malignité qui irrite ces personnes contre les serviteurs de Dieu , que ceux qui souffrent persecution pour la justice auroient pû eux - mêmes en être les persecuteurs , si Dieu les avoit abandonnés au déreglement de leurs désirs , & qu'il n'y a qu'une miséricorde toute gratuite , selon saint Paul , qui fasse ce discernement entre les justes &

Ignat. epist. ad Roman.

AMOUR D'ISAAC ENVERS Esaü. 661
les injustes , entre les amis & les ennemis de
JESUS-CHRIST.

¶. 28. Isaac aimoit Esaü , parcequ'il mangeoit de ce qu'il prenoit à la chasse. Il est à croire qu'Isaac ne consideroit pas tant la satisfaction qu'il pouvoit avoir en mangeant de ce qu'Esaü prenoit à la chasse , que l'application qu'il remarquoit en son fils ainé à lui plaire en cela , & à lui rendre quelque service. Ce qui se trouvant joint à l'affection naturelle qu'ont les peres pour leurs ainés , pouvoit le porter à faire paroître plus d'inclination pour Esaü que pour Jacob.

On peut dire aussi qu'Isaac étant aussi saint & aussi plein de charité qu'il étoit , & connaissant le naturel altier & superbe d'Esaü , lui donnoit plus de marques de son amitié & de sa tendresse , afin d'être plus en état d'agir sur son esprit & de lui gagner le cœur , lorsqu'il trouveroit une occasion de lui parler de Dieu , & de le porter à être plus réglé dans toute la conduite de sa vie.

Rebecca d'ailleurs semble avoir eu avec raison une amitié particulière pour Jacob , tant à cause de l'innocence de ses mœurs , que parceque Dieu lui avoit revelé qu'il le mettroit au-dessus de son ainé.

¶. 32. Esaü dit à Jacob : Je me meurs ; à quoi me servira mon droit d'ainesse ? Il n'y a aucune apparence qu'Esaü fût alors dans le moindre peril de mourir de nécessité , étant le fils ainé d'une si riche maison. Mais il parle comme un homme transporté par l'excès , ou plutôt par la fureur de l'intemperance. Sur quoi saint Au-

Augustin dit très-sagement: Que l'on doit juger
de civ. de Dieu, l. 17, principalement de l'intemperance, non tant par
la qualité de la chose dont on se nourrit, que par
l'avidité immoderée avec laquelle on s'y porte &
on la desire. *Hinc discimus, in vescendo non cibi*
genere; sed aviditate immoderata, quemque cul-
pandum.

Saint Augustin explique ailleurs plus au long
cette vérité; & nous marque excellemment en
Augustin, quoi consiste la vertu de la tempérance. Le
queft. *Evang.* Fils de Dieu après avoir dit que les Juifs l'ac-
lib. 1. cusoient d'intemperance dans le manger, ajou-
queft. *x.* *te: Que la sagrëe a été justifiée par tous ses en-*
fans. Ce qui nous marque, ajoute ce Saint,
que la tempérance ne consiste pas proprement
dans la simple abstinence des viandes, mais dans
une certaine égalité d'esprit, qui fait que si on
est dans l'indigence on souffre sans peine ce qui
peut manquer; & que si on est dans l'abondan-
ce, on en use avec une entière moderation, ne
cherchant dans l'usage du manger que le sou-
tien de la vie, & non l'attrait & la satisfaction
des sens.

Augustin, *ibid.* Car il n'importe point, ajoute ce Saint, quel-
les soient les viandes dont on use, lorsque l'on
prend celles qui sont ordinaires à ceux avec
lesquels nous vivons, & que l'on n'y cherche
que le remède qui est nécessaire pour la subsi-
stance de notre corps. Et ce que nous disons
de la qualité se peut dire aussi de la quantité du
manger. Car nous voyons tous les jours qu'il y
a des personnes qui ont besoin de peu de nour-
riture, mais qui désirent ce peu même avec
une ardeur qui marque une grande intempe-

EN QUOI CONSISTE LA TEMPERANCE. 63
rance; & que d'autres ont besoin de plus de «
nourriture , qui s'en passent neanmoins sans «
peine lorsqu'elles leur manque , ou que quelque «
raison les porte à s'en abstenir. «

Ainsi la vertu de la temperance ne consiste point «
proprement ni dans la qualité , ni dans la quan- «
tité des viandes , ni dans la maniere dont nous «
proportionnons la nourriture à notre besoin & à «
notre santé : mais dans cette liberté & cette tran- «
quillité d'esprit avec laquelle l'ame se trouve éle- «
vée au-dessus des sens,& se porte à user ou n'user «
pas du manger , selon que le temps ou la nécessité «
le demande , avec une indifference pleine de paix: «
*Nihil interest quid vel quantum alimentorum pro August.
congruenzia hominum atque persona sua , & pro quaest.
valetudinis necessitate quis capias ; sed quantâ fa- Evang.
cilitate atque serenitate animi careat , cum his vel lib. 1.
oportet , vel etiam necesse est carere. cap. 11.*

Et c'est-là , ajoute ce Saint , l'admirable tem- «
perance dont saint Paul nous donne un modèle «
en sa personne propre , lorsqu'il dit : *Ce n'est pas Philip.
la vûe de mon besoin qui me fait parler de la sorte : 4. 11.
car j'ai appris à me contenter de l'état où je me
trouve. Je sc̄ai vivre pauvrement ; je sc̄ai vivre
dans l'abondance. J'ai éprouvé de tout , & je suis
fait à tout ; au bon traitement & à la faim ; à l'a-
bondance & à l'indigence. Je puis tout en celui qui
me fortifie.*



CHARITRE XXVI.

1. Cependant il arriva une famine en ce pays-là //, comme il en étoit arrivé une au temps d'Abraham; & Isaac s'en alla à Gerara vers Abimelech Roi des Philistins.

2. Car le Seigneur lui avoit apparu, & lui avoit dit : N'allez point //en Egypte, mais demeurez dans le pays que je vous montrerai.

3. Passez - y quelque temps comme étranger, & je serai avec vous, & vous benirai; car je vous donnerai à vous & à votre race tous ces pays-ci, pour accomplir le serment que j'ai fait à Abraham votre pere,

4. Je multiplierai vos enfans comme les étoiles du ciel; je donnerai à votre posterité tous ces pays que vous voyez; & toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous :

5. parcequ'Abraham a obéï à ma voix, qu'il a gardé mes

1. ORâ autem fac me super terram, post eam sterilitatem quæ acciderat in diebus Abraham, abiit Isaac ad Abimelech regem Palæstinorum in Gerara.

2. Apparuitque ei Dominus, & ait : Ne descendas in Ægyptum, sed quiesce in terra, quam dixerim tibi.

3. Et peregrinare in ea, eroque tecum, & benedicam tibi: tibi enim & semini tuo dabo universas regiones has, complens juramentum quod spopondi Abraham patri tuo.

4. Et multiplicabo seminem tuum sicut stellæ cæli: daboque posteris tuis universas regiones has: & BENEDICENTUR in semine tuo omnes gentes terræ,

5. eo quod obediens Abraham vocem, & custodierit

V. 1. lett. sur la terre.

V. 2. lett. ne descendez point, &c.

ABIMELECH ET REBECCA. 669

præcepta & mandata
mea, & ceremonias
legesque servaverit.

préceptes & mes commandemens ; & qu'il a observé les ceremonies & les loix que je lui ai données.

6. Mansit itaque Isaac in Geraris.

7. Qui cum interrogaretur à viris loci illius super uxore sua, respondit : Soror mea est . timuerat enim confiteri quod sibi esset sociata conjugio , reputans ne forte interficerent eum propter illius pulchritudinem.

8. Cumque pertransiissent dies plurimi , & ibidem moraretur , prospiciens Abimelech Rex Palæstinorum per fenestram , vidit eum jocantem cum Rebecca uxore sua,

6. Isaac demeura donc à Gerara.

7. Et les habitans de ce pays-là lui demandant qui étoit Rebecca , il leur répondit : C'est ma sœur : car il avoit craint de leur avouer qu'elle étoit sa femme , de peur qu' étant frapées de sa beauté , ils ne résolus- sent de le tuer.

8. Il se passa ensuite beaucoup de temps ; & comme il demeuroit toujours dans le même lieu , il arriva qu'Abimelech Roi des Philistins regardant par une fenêtre , vid Isaac qui se jouoit avec Rebecca sa femme.

9. Et accersito eo , sit : Perspicuum est quod uxor tua sit: cur mentitus es eam sororem tuam esse ? Respondit : Timui ne morerer propter eam.

10. Dixitque Abimelech : Quare imposuisti nobis ? potuit coire quispiam de populo cum uxore tua , & induxeras super nos grande

9. Et l'ayant fait venir , il lui dit : Il est visible que c'est votre femme ; pourquoi avez - vous fait un mensonge , en disant qu'elle étoit votre sœur ? Il lui répondit : J'ai eu peur qu'on ne me fist mourir à cause d'elle.

10. Abimelech ajoûta : Pourquoi nous avez-vous ainsi imposé ? Quelqu'un de nous auroit pu abuser de votre femme , & vous nous auriez fait tomber

dans un grand péché. Il fit ensuite cette défense à tout son peuple :

11. Quiconque touchera la femme de cet homme-là, sera puni de mort.

12. Isaac sema ensuite en ce pays-là, & il recueillit l'année même le centuple ; & le Seigneur le bénit.

13. Ainsi son bien s'augmenta beaucoup ; il s'enrichissoit, & il croissoit de plus en plus, jusqu'à ce qu'il devint extrêmement puissant.

14. Car il possedoit une multitude de brebis, de troupeaux de bœufs, de serviteurs & de servantes. Ce qui ayant excité contre lui l'envie des Philistins,

15. Ils boucherent tous les puits que les serviteurs d'Abraham son père avoient creusés, & les remplirent de terre.

16. Et Abimelech dit lui-même à Isaac, Retirez-vous d'avec nous, parceque vous êtes devenu beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac s'étant donc retiré, vint au torrent de Gerara pour demeurer en ce lieu,

18. & il fit creuser de nouveau & déboucher d'autres puits

peccatum. Præcepit
que omni populo,
dicens :

11. Qui terigerit
hominis hujus uxo-
rem, morte morie-
tur.

12. Sevit autem
Isaac in terra illa,
& invenit in ipso an-
no centuplum : be-
nedixitque ei Domi-
nus.

13. Et locupleta-
tus est homo, & ibat
proficiens atque suc-
crescens, donec ma-
gnus vehementer ef-
fectus est.

14. Habuit quoque
possessiones ovium &
armentorum, & fa-
miliae plurimum. Oh
hoc invidentes ei Pa-
lestini,

15. omnes puteos,
quos foderant servi
patris illius. Abra-
ham, illo tempore
obstruxerunt, im-
plentes humo,

16. in tantum, ut
ipse Abimelech dice-
ret ad Isaac : Recede
à nobis; quoniam po-
tentior nobis factus es
valde.

17. Et ille disce-
dens, ut veniret ad
torrentem Geraræ,
habitaretque ibi;

18. rursum fodit
alios puteos, quos
foderant servi patris

qui Abraham, & quos
illo mortuo , olim
obstruxerant Philist
hiuum : appellavitque
eos eisdem nominibus
quibus ante pater vo
caverat.

que les serviteurs d'Abraham
son pere avoient creusés , &
que les Philistins peu après sa
mort avoient remplis de terre ;
& il leur donna les mêmes
noms que son pere leur avoit
donnés auparavant.

19. Foderuntque in
torrente , & repere
runt aquam vivam.

19. Ils fouillerent aussi au
fond du torrent , & ils y trou
verent de l'eau vive.

20. Sed & ibi jur
gium fuit pastorum
Gerarae aduersus pa
stores Isaac , dicen
tium : Nostra est a
qua ; quamobrem no
men putei , ex eo
quod acciderat , vo
cavit calumniam.

20. Mais les Pasteurs de Ge
rara firent encore là une que
relle aux Pasteurs d'Isaac , en
leur disant : L'eau est à nous ;
c'estpourquoi il appella ce puits,
Injustice // , à cause de ce qui
étoit arrivé.

21. Foderunt au
tem & alium : & pro
illo quoque rixati
sunt , appellavitque
eum , inimicitias.

21. Ils en creuserent encore
un autre ; & les pasteurs de Ge
rara les ayant encore querellés,
il l'appella , Inimitié.

22. Profecetus inde
fodit alium puteum ,
pro quo non conten
derunt itaque voca
vit nomen ejus , Lat
tudo , dicens : Nunc
dilatavit nos Domini
nus , & fecit crescere
super terram.

22. Etant parti de là , il
creusa un autre puits , pour le
quel ils ne disputèrent point ;
c'estpourquoi il lui donna le
nom de Largeur , en disant :
Le Seigneur nous a mis main
tenant au large , & nous a fait
croître en biens sur la terre.

23. Ascendit au
tem ex illo loco in
Bersabee ,

23. Isaac retorna de là à
Bersabee ,

24. ubi apparuit

24. & la nuit suivante le Sei

¶. 20. lett. *Calumniam*, qui signifie en cet endroit , oppression , violence , injustice.

gneur lui apparut , & lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham votre pere ; ne craignez point , parceque je suis avec vous. Je vous benirai , & je multiplierai votre race à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Il éleva donc un autel en ce lieu-là ; & ayant invoqué le nom du Seigneur , il y dressa sa tente , il commanda à ses serviteurs d'y creuser un puits.

26. Abimelech, Ochozath son favori // , & Phicol General de son armée , vinrent de Gerara le trouver en ce même lieu ;

27. & Isaac leur dit : Pourquoi venez - vous trouver un homme que vous hâissez , & que vous avez chassé d'avec vous ?

28. Ils lui répondirent : Nous avons vu que le Seigneur est avec vous ; c'est pourquoi nous avons résolu de faire une alliance entre nous , qui sera jurée de part & d'autre ,

29. afin que vous ne nous fassiez aucun tort , comme nous n'avons touché à rien qui fut à vous , ni rien fait qui vous pût offenser , vous ayant laissé aller en paix , comblé de la bénédiction du Seigneur .

* 26. lett. son ami.

ei Dominus in ipsa nocte , dicens : Ego sum Deus Abraham patrii tui , noli timere , quia ego tecum sum : benedicam tibi , & multiplicabo solum tuum propter servum meum Abraham .

25. Itaque ædificavit ibi altare : & invocato nomine Domini , extendit tabernaculum : præcepitque servis suis ut foderent puteum .

26. Ad quem locum cum venissent de Geraris , Abimelech , & Ochozath amicus illius , & Phicol dux militum ,

27. locutus est eis Isaac : Quid venistis ad me , hominem quem odistis , & expulstis à vobis ?

28. Qui responderunt : Vidi mus tecum esse Dominum , & idcirco nos diximus : Sit juramentum inter nos , & incamus fœdus .

29. ut non facias nobis quidquam malum , sicut & nos nihil tuorum attigimus , nec fecimus quod te foderet : sed cum pace dimisimus auctum benedictionem Domini .

30. Fecit ergo eis
convivium, & post
cibum & potum.

31. Surgentes ma-
nè, juraverunt sibi
mutuo : dimisitque
eos Isaac pacificè in
locum suum.

32. Ecce autem ve-
nerunt in ipso die ser-
vi Isaac, annuncian-
tes ei de puto quem
foderant, atque di-
centes: Invenimus a-
quam.

33. Unde appella-
vit eum : Abundan-
tiam : & nomen urbi
impositum est Beria-
bee, usque in præsen-
tem diem.

34. Esaü verò qua-
dragenarius duxit u-
xores, Judith filiam
Beeri, Hethæ, & Ba-
semath filiam Elon
ejusdem loci :

35. quæ ambe of-
fenderant animum
Isaac & Rebeccæ.

30. Isaac leur fit donc un
festin ; & après qu'ils eurent
bu & mangé avec lui,

31. ils se leverent le matin,
& l'alliance fut jurée de part
& d'autre. Isaac les reconduisit
étant en fort bonne intelligen-
ce avec eux ¹, & les laissa s'en
retourner en leur pays.

32. Le même jour les servi-
teurs d'Isaac lui vinrent dire,
qu'ils avoient trouvé de l'eau
dans le puits qu'ils avoient
creusé.

33. C'est pourquoi il appella
ce puits, Abondance ¹; & le
nom de Bersabée fut donné à
la ville, & lui est demeuré jus-
ques aujourd'hui.

34. Or Esaü ayant quarante ^{Avant J.}
ans épousa Judith fille de Beer ^{C. 1796}
Hethéen, & Basemath fille
d'Elon du même pays;

35. qui toutes deux s'étoient
mis mal dans l'esprit d'Isaac &
de Rebeccæ.

*. 31. *lett.* Isaac les laissa aller en paix, &c.
*. 33. *lett.* latitudo.





SENS LITTERAL.

¶. 1. *I* Isaac s'en alla à Gerara vers Abimelech
Roi des Philistins. Saint Augustin croit
 après Joseph, que cet Abimelech peut avoir été
 le même que celui dont nous avons vu quelque
 chose de semblable au chapitre 20. parce qu'il est
 encore parlé ici de Phicol General de ses armées.

D'autres croient que celui-ci étoit un autre
 Roi du même nom : & qu'Abimelech, qui signifie en Hebreu *mon pere Roi*, étoit un nom com-
 mun à tous les Rois de Gerara, comme le nom
 de *Pharaon* l'étoit à tous les Rois d'Egypte. Ils
 ajoutent encore que Phicol qui signifie *facies om-
 nium*, pouvoit être un nom d'office, & com-
 mun à tous les Generaux des armées de ce pays-
 là, comme qui diroit : Celui sur lequel toutes
 les troupes arrêtent leurs yeux.

Que si l'on préfere le premier sentiment à ce
 second, en voulant que ce Prince & ce General
 ayent été les mêmes, il faudra dire qu'ils au-
 ront eu l'un & l'autre bien plus de cent ans, à
 moins que l'on ne suppose que cette histoire ait
 été rapportée hors de son ordre.

¶. 5. *Parcequ' Abraham a observé les céremo-
 nies & les loix que je lui ai données.* C'est-à-
 dire, la loi de la circoncision, & d'autres que
 Dieu peut lui avoir données, quoique l'Ecriture
 n'en parle pas.

¶. 7. *Les hommes de ce pays-là demandant à Isaac
 qui étoit Rebecca, il leur répondit que c'étoit sa
 sœur.* Il pouvoit répondre ainsi sans mensonge :

ISAAC RICHE EN BIENS ET EN VERTU. 671
parceque frere en Hebreu signifie parent , & qu'il avoit le germain au-dessus de Rebecca. Voyez ce qui a été dit au chapitre 20.

¶. 8. *Abimelech regardant par une fenêtre , vid Isaac qui se jouoit avec Rebecca , c'est-à-dire , qui lui parloit d'une maniere dont il pouvoit user envers Rebecca , lui étant ce qu'elle lui étoit , mais qui n'auroit pas été assez modeste à l'égard d'une autre.*

¶. 34. *Esaïs épousa Judith & Basemath , qui toutes deux s'étoient mis mal par leur mauvaise conduite dans l'esprit d'Isaac & de Rebecca. Car outre qu'étant Hethéennes , il est vraisemblable qu'elles étoient idolâtres ; il paroît par les Septante , qu'elles étoient de plus d'une humeur fâcheuse & contrariante , & qu'elles vivoient mal avec Isaac & Rebecca.*



SEN S SPIRITUEL.

¶. 7. *Les habitans de Gerara ayant demandé à Isaac qui étoit Rebecca , il leur répondit que c'étoit sa sœur. Isaac suit en cette occasion l'exemple de son pere , & il fait à l'égard de Rebecca ce qu'il savoit qu'Abraham avoit fait à l'égard de Sara en une rencontre semblable. Et ainsi on peut voir dans le Sens litteral du douzième chapitre de ce livre , la justification de l'un & de l'autre.*

¶. 13. *Le bien d'Isaac s'augmenta beaucoup. Il s'enrichissoit & croissoit de plus en plus , jusqu'à ce qu'il devint extrêmement puissant. Son bien se multiplia d'une telle sorte , qu'il est dis-*

dans la suite, qu'Abimelech Roi des Philistins voit
lui qu'il se retirât de dessus ses terres, parcequ'il
étoit devenu plus puissant que lui. Dieu vouloit
faire voir ainsi, dit saint Augustin, pendant le
vieux Testament, qu'il étoit le maître de tous
les biens du monde, & qu'il en comblloit, quand
il lui plaisoit, ceux qui lui étoient fidèles, jus-
qu'à rendre jaloux de leur prosperité & de leur
grandeur, les Rois & les Princes.

Et cette vérité, ajoute ce Saint, qui a parlé
dans Abraham comme dans Isaac, est une grande
instruction pour les personnes faibles, afin
que lorsqu'ils désirent d'acquerir les biens du
monde, quoique par des voies légitimes, avec
plus d'affection que n'en devroient avoir ceux
qui en qualité de Chrétiens devroient avoir ap-
ris du Dieu qu'ils adorent, à mettre tout leur
cœur & leur trésor dans le ciel, ils s'échangent au
moins que c'est de Dieu seul qu'ils doivent at-
tendre ces biens temporels : Et que s'ils imitent
la foi, l'obéissance, la justice & la charité de ces
Patriarches, Dieu peut ou les rendre riches,
comme ces Saints l'ont été, ou leur donner un
mépris de ces richesses passagères & une joie
dans ce mépris, qui les rendra infiniment plus
heureux que s'ils possédoient tous les biens du
monde.

Saint Augustin aussi ne doute pas qu'on ne
puisse donner un sens plus spirituel à ces paro-
les, & il est visible que cet accroissement de ri-
chesse extérieures d'Isaac est l'image du pro-
grès qu'il faisoit dans la vertu, s'attachant à
Dieu de plus en plus par une foi ferme & hum-
ble, & par la sincérité d'un amour très-pur,
comme

TRADITION SAINTE, DÉPÔT DE LA VÉRITÉ. 673
comme il est dit de J E S U S - C H R I S T : Qu'il ^{Luc. 11}
croissoit en sagesse, en âge, & en grace devant Dieu & devant les hommes. Car encore que la sagesse de J E S U S - C H R I S T fût toujours égale, il a voulu néanmoins la faire paraître de plus en plus, pour nous apprendre à croire en vertu, & à nous avancer sans cesse dans la voie de Dieu.

V. 18. Abraham ayant fait faire des puits que les Philistins peu après sa mort avoient remplis de terre, Isaac les fit creuser de nouveau, & les déboucher; & il leur donna les mêmes noms que son pere leur avoit donnés. Saint Gregoire Pape, & d'autres Peres avec lui, nous assurent qu'il y a un sens spirituel enfermé dans ces paroles.

L'Ecriture est appellée dans le Cantique, *le Joas.*
puits des eaux vivantes : & c'est elle qui enferme ^{4. 14.} cette eau dont J E S U S - C H R I S T a dit qu'elle vient du ciel, & qu'elle rejoillit jusques dans le ciel. Ainsi les puits qu'avoit fait faire Abraham qui est le pere des fidèles, & qui reçoit tous les fidèles dans son sein, marquent le tresor de la parole & de la vérité de Dieu, dont l'Eglise composée des vrais enfans d'Abraham devoit être la dépositaire. Isaac ne cherche point d'eau nouvelle, il ne fait que découvrir celle que son pere lui avoit laissée.

Ainsi l'Eglise se nourrit toujours de la même vérité qu'elle a reçue de Dieu, & qu'elle transmet à ses enfans par le canal de la Tradition sacrée, selon cet avis si important que saint Paul donne à son disciple, lorsqu'il lui dit : O Timo- ^{1. Tim.}
thée, gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles. Conservez ^{Ibid. 2.} ce ^{5. 20.}

V u

674 GENÈSE. CHAP. XXVI. SENS SPIR.
que vous avez appris de moi, & donnez-le en dé-
pôt à des hommes fidèles, qui soient capables eux-
mêmes d'en instruire d'autres.

Les étrangers qui remplissent de terre les puits
Origen., d'Abraham, sont, selon la remarque d'un ancien
in Gen., Pere, ceux qui enseignent la loi de Dieu, qui est
hom. 13., toute divine & spirituelle, d'une maniere humai-
ne & charnelle, & qui veulent mêler la bourbe
des opinions fausses & étrangères avec l'eau tou-
te pure de la doctrine de l'Esprit Saint : *Qui le-
gem Dei carnaliter docent, & aquam sancti Spi-
ritus maculant.*

Ceux qui remplissent ces puits de terre, & qui
les veulent ravir aux enfans d'Abraham, disent :
L'eau est à nous. Nostra est aqua. Car tous les
troubles qui ont agité si souvent l'Eglise, dit saint
Augustin, sont nés du dérèglement des hommes,
qui s'aimoient eux-mêmes au lieu d'aimer Dieu,
& qui sont devenus jaloux des autres, l'orgueil
étant nécessairement suivi de l'envie. Ces hom-
mes présumptueux ont dit : *L'eau est à nous,*
La vérité est à nous. Ils ont parlé de la vérité par
vanité ; ils l'ont mêlée avec le mensonge, & ils
ont envié la connoissance aux autres, comme si
ibid. elle n'avoit été réservée que pour eux seuls : *Ils*
Luc. 11. *sunt emporté la clef de la science,* comme J E S U S -
s. 2. C H R I S T disoit aux Juifs & aux Docteurs de la
loi ; & n'y entrant point eux-mêmes, ils ont empê-
ché les autres d'y entrer.

Ainsi en voulant s'attribuer la vérité à eux
seuls, ils ne l'ont pas empêché de se rendre
commune à ceux qui la cherchent, & de se dé-
couvrir à tous ceux qui l'aiment, mais ils s'en
sont privés les premiers. Ils ont attiré sa hui-

ne sur eux , & ils ont trouvé leur punition dans leurs crimes mêmes , étant tombés dans l'abîme de leurs propres ténèbres , après avoir éteint dans leur cœur la lumière de la charité . Ne nous rendons point propriétaires de la vérité , dit saint Augustin , de-peur que la voulant posséder seuls , nous soyons les seuls qui en soient exclus : *Non sit nobis privata veritas ; ne ea privemur.*



CHAPITRE XXVII.

1. Enuit autem Isaac , & caligaverunt oculi ejus , & videre non poterat : vocavitque Esaii , filium suum majorem , & dixit ei : Fili mi . Qui respondit : Adsum .

2. Cui pater : Vides , inquit , quod senuerim , & ignoram diem mortis meæ .

3. Sume armas tuas , pharetram , & arcum , & egredere foras : cumque venatu aliquid apprehenderis ,

4. fac mihi inde pulmentum sicut velle me noisti , & affer ut comedam , & benedic tibi anima mea antequam moriar .

V. 4. lett. que mon ame vous bénisse .

i. Isaac étant devenu fort AVANT J. CHR. 1759. vieux , ses yeux s'obscurcirent de telle sorte qu'il ne pouvoit plus voir . Il appella donc Esaii son fils aîné , & lui dit : Mon fils . Me voici , dit Esaii .

2. Isaac ajouta : Vous voyez que je suis fort âgé , & que j'ignore le jour de ma mort .

3. Prenez vos armes , votre carquois & votre arc , & sortez dehors ; & lorsque vous aurez pris quelque chose à la chasse ,

4. vous me l'apprêterez comme vous savez que je l'aime ; & vous me l'apporterez afin que j'en mange , & que je vous bénisse // avant que je meure .

V tu ij

5. Rebecca entendit ces paroles ; & Esau étant allé dans les champs pour faire ce que son père lui avoit commandé ,

6. elle dit à Jacob son fils : J'ai entendu votre père qui parlait à votre frère Esau , & qui lui disoit :

7. Apportez - moi quelque chose de votre chasse , & préparez-moi de quoi manger, afin que je vous bénisse devant le Seigneur avant que je meure.

8. Suivez donc , mon fils , le conseil que je vais vous donner :

9. Allez vous-en au troupeau ; & apportez-moi deux des meilleurs chevreaux que vous trouverez , afin que j'en prépare à votre père une sorte de mets que je saï qu'il aime :

10. & qu'après que vous le lui aurez présenté , & qu'il en aura mangé , il vous bénisse avant qu'il meure.

11. Jacob lui répondit : Vous savez que mon frère Esau a le corps velu , & que moi je n'ai point de poil.

12. Si mon père vient donc à me toucher avec la main , & qu'il s'en apperçoive , j'ai peur qu'il ne croye que je l'ai voulu

XXVII.

5. Quod cum ait
disset Rebecca , & il-
le abiisset in agrum ut
jussionem patris im-
pleret ,

6. dixit filio suo Ja-
cob : Audivi patrem
tuum loquentem cum
Esau fratre tuo , &
dicentem ei :

7. Affer mihi de-
venatione tua , & fac
cibos ut comedam ,
& benedic tibi co-
ram Domino ante-
quam moriar.

8. Nunc ergo filii
mi , acquiesce con-
liis meis :

9. & pergens ad
gregem , affer mihi
duos hædos opti-
mos , ut faciam ex
eis escas patri tuo ,
quibus libenter ves-
citur :

10. quas cum in-
tuleris , & comedes-
rit , benedicat tibi
priusquam moriatur.

11. Cui ille re-
pondit : Nosti quòd
Esau frater meus ho-
mo pilosus sit , & ego
lenis :

12. si attrectaverit
me pater meus , &
senserit , timeo ne-
putet me sibi vo-
luisse illudere , &
inducam super me

tromper , & qu'ainsi je n'at-
tire sur moi sa malediction au-
lieu de sa benediction.

13. Ad quem ma-
ter : In me sit , ait ,
ista maledictio , fili
mi ; tantum audi vo-
cem meam , & per-
gens affer que dixi.

13. Sa mere lui répondit :
Mon fils , je me charge moi--
même de cette malediction *que*
vous craignez : faites//seulement
ce que je vous conseille , & allez
me querir ce que je vous dis.

14. Abiit , & attu-
lit , deditque marii.
Paravit illa cibos , si-
c ut velle noverat pa-
trem illius.

14. Il y alla , il l'apporta , &
il le donna à sa mere , qui en
prépara à manger à son pere
comme elle savoit qu'il le desi-
roit.

15. Et vestibus
Esaü valde bonis ,
quas apud se habe-
bat domi , induit
eum :

15. Elle fit prendre ensuite à
Jacob de très-beaux habits d'E-
saü , qu'elle gardoit elle-même
au logis.

16. pelliculasque
hædorū circumde-
dit manibus , & colli
nuda protexit.

16. Et elle mit autour de ses
mains la peau de ces chevreaux ,
& lui en couvrit le coû par-tout
où il étoit découvert.

17. Deditque pul-
mentum , & panes ,
quos coxerat , tradi-
dit.

17. Puis elle lui donna ce
qu'elle avoit préparé à manger ,
& les pains qu'elle avoit cuits.

18. Quibus illatis ,
dixit : Pater mi : At
ille respondit . Au-
dio . Quis est tu , fili
mi ?

18. Jacob porta le tout de-
vant Isaac , & lui dit : Mon pere .
Je vous entendis , dit Isaac : Qui
êtes-vous , mon fils ?

19. Dixitque Ja-
cob : Ego ium primo-
genitus tuus Esaü :
feci sicut præcepisti
mihi : surge , sede ,
& comedē de vena-

19. Jacob lui répondit : Je
suis Esaü votre fils ainé . J'ai
fait ce que vous m'avez com-
mandé : levez-vous , assyez-

*. 13. *lestr.* audi , *id est* , acquiesce.

V u iii

vous sur votre lit , & mangez de ma chasse , afin que vous me donnez votre benediction.

20. Isaac dit encore à son fils : Mais comment avez-vous pu , mon fils , en trouver si - tôt ; Il lui répondit : Dieu a voulu que ce que je desiroit se présentât tout d'un coup à moi.

21. Isaac dit encore : Approchez-vous d'ici , mon fils , afin que je vous touche , & que je reconnoisse si vous êtes mon fils Esau , ou non.

22. Jacob s'approcha de son pere ; & Isaac l'ayant tâté , dit : Pour la voix , c'est la voix de Jacob ; mais les mains sont les mains d'Esau .

23. Et il ne le reconnut point ; parceque ses mains étant couvertes de poil , parurent toutes semblables à celles de son ainé . Isaac le benissant donc ,

24. lui dit : Etes-vous mon fils Esau ? Je le suis , répondit Jacob .

25. Mon fils , ajouta Isaac , Apportez - moi à manger de votre chasse , afin que je vous bénisse . Jacob lui en présenta ; & après qu'il en eut mangé , il lui présenta aussi du vin qu'il but .

tione mea , ut be-
nedicat mihi anima
tua .

20. Rursumque
Isaac ad filium suum :
Quomodo , inquit ,
tam citò invenire po-
tuisti , fili mi ? Qui
respondit : Voluntas
Dei fuit , ut citò oc-
curreret mihi quod
volebam .

21. Dixitque Isaac :
Accede huc , ut tan-
gam te , fili mi , &
probem utrum tu sis
filius meus Esau , an
non .

22. Accessus ille ad
patrem , & palpato
eo , dixit Isaac : Vox
quidem , vox Jacob
est , sed manus , ma-
nus sunt Esau .

23. Et non cognos-
vit eum , quia pilosa
manus similitudinem
majoris exprefſerant .
Benedicens ergo illi ,

24. ait : Tu es filius
meus Esau ? Respon-
dit : Ego sum .

25. At ille : Affer
mihi , inquit , cibos
de venatione tua ,
fili mi , ut benedicat
tibi anima mea . Quos
cum oblatos come-
disset , obrulit ei e-
tiani vinum , quo
hausto ,

26. dixit ad eum :
Accede ad me , & da
mihi oculum , fili
mi.

27. Accessit , &
osculatus est eum.
Statimque ut sensit
vestimentorum illius
fragrantiam , benedi-
cens illi , ait : Ecce
odor filii mei sicut
odor agri pleni , cui
benedixit Dominus.

28. Det tibi Deus
de rore celi , & de
pinguedine terræ , a-
bundantiam frumenti
& vini.

29. Et serviant tibi
populi , & adorent te
tribus. Esto dominus
fratrum tuorum , &
incurvantur ante te
filii mattis tuz. Qui
malexiret tibi , sit
ille maledictus ; &
qui benedixit tibi ,
benedictionibus re-
pleatur.

30. Vix Isaac ser-
monem impleverat :
& egresso Jacob fo-
gas , venit Esau ,

31. cotidie de
venatione cibos in-
dit patri , dicens : Sur-
ge , pater mi , & co-

* 27. lestr. a rempli de fleurs & de fruits.

26. Isaac lui dit *ensuite* , Ap-
prochez - vous de moi , mon
fils , & venez me baiser.

27. Il s'approcha *dans* de lui.
& le baisa. Et Isaac , aussi-tôt
qu'il eut senti la bonne odeur
qui sortoit de ses habits , lui dit
en le bénissant : L'odeur qui sort
de mon fils est semblable à celle
d'un champ plein *de fl urs* que
le Seigneur a comblé de ses be-
nédictons //.

28. Que Dieu vous donne
une abondance de blé & de
vin , de la rosée du ciel , & de
la graisse de la terre.

29. Que les peuples vous
soient assujettis , & que les tri-
bus vous adorent. Soyez le sei-
gneur de vos frères , & que
les enfans de votre mère s'ab-
baissent profondément devant
vous. Que celui qui vous mau-
dira , soit maudit lui-même ,
& que celui qui vous bénira ,
soit comblé de bénédictons.

30. Isaac ne faisoit que d'a-
chever ces paroles , & Jacob
étoit à peine sorti dehors , lors
qu'Esau entra ;

31. & que présentant à son
pere ce qu'il avoit apprêté de
sa chasse , il lui dit : Levez-

Vu iiii

vous, mon pere , & mangez de la chasse de votre fils , afin que vous me donnez votre benediction.

mede de venatione
filii tui : ut benedicas
mihi anima tua.

32. Isaac lui dit : Qui êtes-vous donc ? Esau lui répondit : Je suis Esau votre fils ainé.

33. Isaac fut frappé d'un profond étonnement , & admirant au-delà de tout ce qu'on en peut croire ce qui étoit arrivé , il lui dit : Qui est donc celui qui m'a déjà apporté de ce qu'il avoit pris à la chasse , & qui m'a fait manger de tout avant que vous vinsiez ? Et je lui ai donné ma benediction , & il sera beni.

34. Esau à ces paroles de son pere jeta un cri furieux [¶]. Et étant dans une extrême consternation , il lui dit : Donnez-moi aussi votre benediction , mon pere.

35. Isaac lui répondit : Votre frere m'est venu surprendre , & il a reçû la benediction qui vous étoit dûe.

36. C'est avec raison , dit Esau , qu'il a été appellé Jacob [¶] , car voici la seconde fois qu'il m'a supplanté. Il m'a enlevé auparavant mon droit d'aînesse ;

31. Dixitque illi
Isaac : Quis enim es
tu ? Qui respondit :
Ego sum filius tuus
primogenitus Esau.

33. Expavit Isaac
stupore vehementi :
& ultrà quam credi
potest , admirans ,
ait : Quis igitur ille
est , qui dudum cap-
tam venationem attu-
lit mihi , & comedi
ex omnibus priu-
quam tu venires ? be-
nedixitque ei , & erit
benedictus

34. Auditis Esau
sermonibus patris , ir-
rugiit clamore ma-
gno , & consernatus ,
ait : Benedic
etiam & mihi , pater
mi ,

35. Qui ait : Venit
germanus tuus frat-
er dulenter , & accepit
benedictionem tuam.

36. At ille sub-
junxit : Justè voca-
tum est nomen ejus
Jacob : supplavit
enim me en altera
vice : primogenita
mea ante tuli , &
nunc secundò sur-

¶. 34. *lett.* irrugiit clamore magno.

¶. 35. Jacob signifie *supplantator*.

¶puit benedictionem
meam. Rursumque
ad patrem: Namquid
non reservasti, ait,
& mihi benedictionem?

& présentement il vient encore de me dérober la bénédiction qui m'étoit dûe. Mais, mon pere, ajoûta Esau: N'avez-vous donc point réservé aussi une bénédiction pour moi?

37. Respondit Isaac:
Dominum tuum illum
constitui; & omnes
fratres ejus servituti
illius subjugavi:
frumento & vino stabili-
livi eum: & tibi
poli huc, fili mi,
ultra quid faciam?

37. Isaac lui répondit: Je l'ai établi votre seigneur, & j'ai assujetti à sa domination tous ses freres. Je l'ai affermi dans la possession du blé & du vin; & après cela, mon fils, que me reste-t-il à faire pour vous?

38. Cui Esai: Num
unam, inquit, tan-
tum benedictionem
habes, pater? Mihi
quoque, obsecro, ut
benedicas. Cumque
ejulatu magno fleret.

38. Esau lui repartit: N'avez-vous donc, mon pere, qu'une seule bénédiction? Je vous conjure de me bénir aussi. Il jeta ensuite de grands cris mêlés de larmes..

39. Motus Isaac, di-
xit ad eum: In pingue-
dine terra, & in rore
celi desupe,

39. Et Isaac en étant touché, lui dit: Votre bénédiction sera dans la graisse de la terre & dans la rosée du ciel qui vient d'en-haut:

40. erit benedictio
tua. Vives in gladio,
& fratri tuo servies:
tempusque veniet,
cum excutias & sol-
vas jugum ejus de cer-
vibus tuis.

40. vous vivrez de l'épée, vous servirez votre frere; & le temps viendra que vous secouerez son joug //, & que vous vous en délivrerez.

41. Oderat ergo semper Esau Jacob pro benédictione quâ be-
pedixerat ei pater,
dixitque in corde
quo? Venient dies

41. Esau haïssoit donc tou-
jours Jacob à cause de cette be-
nédiction qu'il avoit reçue de
son pere; & il disoit en lui-mê-

¶. 40. lett, Vous secouerez son joug de votre cou.

me : Le temps de la mort ⁴ de mon pere viendra , & alors je tuerai mon frere Jacob.

luctus patris mei , & occidam Jacob fratrem meum.

42. Ce qui ayant été rapporté à Rebecca , elle envoya querir son fils Jacob , & lui dit : Voilà votre frere Esau qui menace de vous tuer.

43. Mais , mon fils , croyez-moi , hâtez-vous de vous retirer vers mon frere Laban , qui est à Haran.

44. Vous demeurerez quelques jours avec lui , jusqu'à ce que la fureur de votre frere s'appaise ;

45. que sa colere se passe , & qu'il oublie ce que vous avez fait contre lui. J'envoyerai ensuite pour vous faire revenir ici. Pourquoi perdrai - je mes deux enfans en un même jour ?

46. Rebecca dit ensuite à Isaac : La vie m'est devenue ennuyeuse à cause des filles de Heth qu'Esau a épousées. Si Jacob épouse une fille de ce pays-ci , je ne veux plus vivre.

42. Nuntiata fuit
hæc Rebeccæ : quæ
mittens & vocans Ja-
cob filium suum , di-
xit ad eum : Ecce
Esau frater tuus mi-
natur ut occidat te.

43. Nunc ergo , fi-
li mi , audi vocem
meam , & consur-
gens fuge ad Laban
fratrem meum in Ha-
ran.

44. Habitabisque
cum eo dies paucos ,
donec requiescat fu-
tor fratrii tui ,

45. & cesset in-
dignatio ejus , obli-
viscaturque eorum quæ
fecisti in eum : polte
mittam , & adducam
te inde huc. Cur utro-
que orbabor filio in
uno die ?

46. Dixitque Re-
becca ad Isaac : Tædet
me vitæ meæ propter
filias Heth : Si acce-
perit Jacob uxorem
de stirpe hujus terræ ,
nolo vivere.

¶. 41. 1^{re} lettr. du deuil.





SENS LITTERAL.

¶. 1. *I* Saac étoit déjà fort vieux. Il avoit pour lors cent trente-sept ans.

¶. 29. *Soyez le Seigneur de vos frères.* Cette bénédiction , selon le Sens littéral , n'a eu son effet que dans la posterité de Jacob , lorsque les Juifs qui sortoient de lui, se sont assujetti les Iduméens descendus d'Esau , sous le règne de David. Car alors les Juifs se sont mis par les armes en possession d'un droit qui leur avoit été déjà acquis en la personne de Jacob , soit parcequ'Esau lui avoit vendu son droit d'aînesse , soit parcequ'Isaac son pere , en le benissant , l'avoit rendu seigneur de ses frères.

¶. 36. *Esaü ajouta : C'est avec raison qu'il a été appellé Jacob : car voici la seconde fois qu'il m'a su planter.* Le nom de Jacob , qui signifie en hébreu *tenant le talon* , ou *supplantateur* , n'avoit été donné à ce Patriarche , que parcequ'il étoit né en tenant le talon de son frere. Mais comme le mot *supplanter* , en un sens figuré , signifie *surprendre un homme avec artifice & avec tromperie* , Esau s'en fera en cette manière odieuse , reprochant à son frere qu'il lui avoit enlevé malicieusement , premierement son droit d'aînesse , & ensuite la bénédiction de son pere.

¶. 39. *Isaac dit à Esau : Votre bénédiction sera dans la graisse de la terre , &c.* Ceci n'est point contraire à ce que saint Paul dit d'Esau , *Hebr. 12. Qu'il ne put obtenir d'Isaac la bénédiction qu'il lui* ¹⁷.

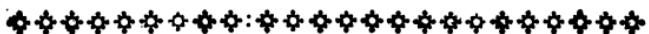
avoit demandé : parceque saint Paul parle de la benediction dûe à l'aîné , qui devoit le rendre maître de ses frères ; au-lieu qu'il est dit ici , *qu'il sera le serviteur de son frère.*

¶. 40. Isaac dit à Esau : *Vous vivrez de l'épée.* Cette prédiction a été accomplie à la lettre dans les Iduméens qui descendoient d'Esau. Car c'étoit un peuple guerrier , aimant le fer & la violence. David se les assujettit , & les rendit tributaires. Mais ils secouerent le joug sous Joram fils de Josaphat.

¶. 45. *Pourquoi perdrai-je mes deux fils en un même jour ? Pourquoi me mettrai-je en danger, ou que mes deux fils s'entretuent , ou qu'Esau ayant tué Jacob , soit contraint de s'enfuir , & que je ne le voie jamais ?*

¶. 46. *Rebecca dit à Isaac : Si Jacob épouse une fille de ce pays-ci , comme a fait Esau son frère , je ne veux plus vivre.* Rebecca étoit trop sage pour dire à Isaac qu'il falloit envoyer Jacob en Mésopotamie , de-peur qu'il ne fût maltraité par Esau , ce qui n'auroit pu qu'affliger Isaac très-sensiblement. Mais en supprimant la principale raison du dessein qu'elle avoit pris , elle lui en propose une autre qui étoit vraie & très-favorable , qui est qu'ayant reçû tant de mécontentemens de leurs belles-filles , femmes d'Esau , qui étoient Héthéennes , il falloit envoyer Jacob en Mésopotamie , afin qu'il épousât une fille de la race & de la religion de ses ancêtres.





SENS SPIRITUEL.

V. 18. 19. *Jacob ayant apporté à manger à Isaac, lui dit : Mon pere. Je vous entends, dit Isaac : Qui êtes-vous, mon fils ? Jacob lui répondit : Je suis Esau votre fils-aîné.* Cette action de Jacob, qui dit à son pere : qu'il est Esau, & qui prend ainsi pour lui-même la bénédiction qui étoit naturellement dûe au fils-aîné, est expliquée diversement par les Auteurs Ecclesiastiques..

Quelques Anciens, comme Cassien & quelques autres, sont persuadés que ce que dit ici Jacob est un mensonge, & ils prétendent en même-temps qu'en cela il n'a point péché ; parcequ'ils croient qu'il est quelquefois permis de mentir, pour quelque grand bien qui ne peut s'obtenir que par un mensonge. Cette doctrine que ces Auteurs semblent avoir prise de Platon où elle se trouve, & qui est plus digne d'un payen & d'un Philosophe, que des adorateurs & des disciples de l'éternelle Vérité, a été détruite avec grande force par saint Augustin dans ses livres contre le mensonge ; & les saints Docteurs l'ont rejetée après lui, comme contraire à la doctrine de l'Eglise.

Plusieurs des Interpretes nouveaux croyent que Jacob n'a point dit la vérité ; mais que le mensonge qu'il a commis n'est que veniel, & d'autant plus excusable qu'il l'a fait en quelque sorte contre son inclination pour obeir au command-

dement de sa mere. Ces Auteurs sont au moins à estimer en ce qu'ils demeurent d'accord que le mensonge en la bouche de qui que ce soit est toujours un mal , ou grand ou petit , & qu'il ne peut être justifié par le merite de celui qui le commet, quelque saint qu'il puisse être , parceque toutes les actions des Saints ne sont pas saintes.

Mais des Auteurs celebres , & entr'autres saint Augustin, soutiennent que tout ce que dit ici Jacob n'est point un mensonge : & saint Thomas enseigne la même chose avec beaucoup de lumiere & de sagesse.

Cette justification de Jacob se prouve premiere-
ment sans avoir recours au mystere , & se prend
du sens litteral & naturel , & de ce qui s'est passé
dans la suite de cette histoire entre Jacob &
son frere Esaii. Car il a été marqué aupara-
vant qu'Esaii avoit vendu à son frere son droit
Gen. 25. d'aînesse pour un plat de lentilles : que Jacob lui
31. 32. en ayant demandé son serment , il le lui jura en
33. effet , & s'en alla , se mettant peu en peine de ce
qu'il avoit vendu son droit d'aînesse. Il lui arriva
en cette occasion ce que le Sage dit avec grande
Prouerbe. raison : Que les insensés commettent des crimes
*10. 23. comme en riant , Q U A S I per risum stultus opera-
tur scelus.*

Il crut se jouer en faisant une action qui étoit
d'autant plus criminelle ; qu'il paroifsoit n'avoir
que du mépris pour ce qui étoit de soi - mê-
me très - grand & très - estimable. Mais Dieu
en jugea selon la lumiere de sa verité , & non
selon l'aveuglement de cet homme endurci dans
Hebr. 12. le mal. C'est ce que saint Paul nous témoigne
16. par ces paroles : Qu'il ne se trouve point parmi

vous quelque profane , comme Esaü , qui pour se rassasier une seule fois , vendit à son frere son droit d'aînesse ; car vous savez que desirant depuis d'avoir comme le premier heritier la benediction de son pere , il fut rejeté ; & il ne put le porer à revoquer ce qu'il avoit fait pour Jacob , quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes .

Ainsi Rebecca qui avoit été d'abord instruite divinement de ce qui devoit arriver à ces deux jumeaux qu'elle avoit senti s'entrebatte dans son sein , & à qui il avoit été dit , que l'aîné seroit assujetti au plus jeune , jugea de cette action d'Esaü , comme Dieu même en a jugé , selon saint Paul ; & elle crut qu'Esaü s'étant dépouillé du droit d'aînesse , il n'étoit plus effectivement l'aîné , & qu'il avoit mis Jacob en sa place , en lui vendant avec serment le droit qui lui avoit été aequis par sa naissance .

Quand donc Isaac dit à Jacob : *Etes - vous mon fils Esaü* , & qu'il lui répond : *Je le suis , c'est - à - dire : Je suis votre fils aîné , puisque c'étoit par cette qualité qu'Isaac vouloit benir Esaü* ; Jacob parle selon la vérité , comme un homme qui auroit acheté une terre que son aîné auroit eue auparavant , & dont il auroit le nom , ne diroit rien que de véritable , en s'attribuant ensuite & le domaine & le nom de cette terre .

Quoique ce raisonnement semble très-solide , saint Augustin néanmoins n'établit pas la justification des paroles de Jacob , sur ce qu'il étoit devenu effectivement l'aîné , ayant acquis ce droit par le consentement d'Esaü son frere : mais en supposant cette premiere preuve , sans s'y

arrêter , il établit la justification de Jacob sur une raison plus élevée , qui est que tout ce qui s'est passé dans cette action étoit réellement & véritablement devant Dieu & dans l'esprit de Rebecca à qui Dieu l'avoit revelé , une image vivante & présente des choses futures. Or il est certain , selon les Saints , qu'on donne à l'image le nom de la chose dont elle est l'image , sans blesser en aucune sorte la vérité.

Lorsqu'on voit , par exemple , une statue de Jule Cesar , on dit : Voilà Jule Cesar ; & on ne commet point de mensonge , quoique cette statue ne soit qu'une pierre morte , parcequ'elle représente cet Empereur. Il est certain de même , que lorsque l'Ange qui apparut à Moïse ^{Exod. 3.} lui dit : *Qu'il étoit celui qui est* , c'est-à-dire , ^{14.} qu'il étoit Dieu , & qu'il s'attribua le nom le plus grand qui nous puisse marquer la souveraineté de Dieu , il ne mentoit point , quoiqu'il ne fût qu'une simple creature ; parcequ'il parloit au nom de celui dont il représentoit la personne.

^{August.} C'est ainsi , ajoûte saint Augustin , qu'il faut ^{de Civ.} juger de l'action de Jacob. Il a été dit auparavant , que c'étoit *un homme simple* , c'est-à-dire , un homme sans déguisement & sans artifice. Il ne faut donc point chercher dans ce que ce saint homme a fait en une rencontre si ^{August.} importante , *aucune fiction ni aucun déguisement* ; ^{ibid.} mais il faut y reconnoître dépeinte comme dans une image vive , la profondeur & la vérité de nos mystères : *Quis est dolus simplicis ; quæ fictio non mentientis , nisi profundum mysterium veritatis ?*

Jacob

Jacob représente J E S U S - C H R I S T en sa personne de chef des élus, & en la personne de son corps qui est son Eglise. Il se couvre de peau ^{a August.} de bouc, comme J E S U S - C H R I S T étant ^{contra} l'Agneau sans tache s'est revêtu de nos pechés ^{mens.} pour les effacer en les portant, & pour attirer sur nous la benediction de son Pere. Il prend les habits de l'aîné, & il dit qu'il est l'aîné, parce que le second peuple le peuple Gentil, dont l'Eglise qui est le corps de J E S U S - C H R I S T est composée, s'est assujetti l'aîné qui est le peuple Juif, & est devenu le peuple bien-aimé de Dieu, selon qu'il avoit été prédit à Rebecca, que le plus jeune s'affujettiroit son aîné : & selon que J E S U S - C H R I S T a dit lui-même dans l'Evangile, que les derniers deviendroient les premiers, & que les premiers deviendroient les derniers.

Le même Saint Augustin ajoute, que tout ce qu'Isaac souhaite à son fils en le benissant, se trouve accompli divinement en la personne de J E S U S - C H R I S T & de son Eglise.

Il dit que ses vêtemens jettent une admirable ^{a August.} odeur semblable à celle d'un champ rempli de ^{de Civ.} ^{a Dei, l.} fleurs & de fruits, parceque la foi & la bonne ^{a 26.c. 37} odeur de J E S U S - C H R I S T s'est répandue dans toute la terre. Il lui souhaite la rosée du ciel, pour marquer cette pluye spirituelle de la parole divine qui ne tombe que sur l'Eglise. Il lui desire la graisse de la terre, pour montrer que l'Eglise est cette mere feconde dont les enfans se sont multipliés jusques aux extremités du monde. Il y joint l'abondance du blé & du vin, parceque le lien de tous ces peuples est le corps

„ même de JESUS-CHRIST qu'il donne à tous
 „ ses membres dans son Sacrement sous les especes
 „ du pain & du vin.

August. istid. C'est ce même JESUS-CHRIST , ajoute ce Saint , représenté par Jacob , que *tous les peuples* de la terre *servent* , que *les tribus* , c'est-à-dire , que les Juifs convertis *adorent* . Il est devenu le Seigneur de *ses frères* ; & les enfans de sa mere l'ont adoré avec un profond respect , parce qu'étant lui - même fils d'Abraham selon la chair , il a été adoré en esprit & en vérité par la premiere Eglise composée de Juifs devenus par la foi les enfans d'Abraham selon l'esprit . Et c'est lui qui est tellement la source de toutes les benedictions & de toutes les graces : *Que tous ceux qui le maudissent seront maudits , & que tous ceux qui le bénissent , seront bénis éternellement.*

C'est pourquoi aussi-tôt qu'Isaac a scû qu'il avoit bénit Jacob , ce grand mystere qui étoit déjà connu de Rebecca lui est révélé . Il admire avec un profond étonnement la conduite que Dieu avoit tenue sur lui dans cette action . Non seulement il ne se plaint pas , & il ne se met pas en colere comme ayant été surpris dans cette benédiction qu'il a donnée à Jacob , mais au contraire il la reconnoît , il la confirme , & il la revere comme une œuvre qui est d'autant plus l'œuvre de Dieu , que Dieu l'a faite & par lui & comme sans lui , parcequ'il n'en a été

August. „ que l'instrument : *Isaac deceptum se esse non con-*
de Civit. queritur; imò confitim revelato sibi intus in corde
Dei, lib. 16. cap. 35. magno Sacramento , devitat indignationem , con-
fimat benedictionem.

Aussi saint Augustin étant lui-même ravi en admiration de la profondeur de ces mystères, s'écrie avec grande raison : O histoire qu'on ne peut assez reverer ! C'est un tableau d'un évenement passé, mais c'est une prophétie des choses futures. Ce qui s'y fait, se fait sur la terre, mais tout s'y conduit par l'ordre du ciel. Les hommes en sont les acteurs & les instrumens, mais Dieu seul en est l'arbitre & le souverain modérateur :

*O res gestas, sed prophetice gestas ; in terra, sed ^{August.}
^{de Civit.} ^{Dei, lib.} calius ; per homines, sed divinius !*

16. cap.

37.



CHAPITRE XXVIII.

1. **V**ocavit itaque Isaac Jacob, & benedixit eum, præcepitque ei dicens : Noli accipere conjugem de genere Chanaan :

2. sed vade, & proficiscere in Mesopotamiam Syriae, ad domum Bathuel patris matris tue, & accipe tibi inde uxorem de filiabus Laban avunculi tui.

3. Deus autem omnipotens benedicat tibi, & crescere te faciat, atque multiplacet, ut sis in turbas populorum.

4. Et det tibi benedictiones Abrahæ, & semini tuo post

1. **I**saac ayant donc appellé Avanc Jacob, le benit, & lui fit ce commandement : Ne prenez point, lui dit-il, une femme d'entre les filles de Chanaan :

2. mais allez en Mesopotamie qui est en Syrie, en la maison de Bathuel, pere de votre mere, & épousez une des filles de Laban votre oncle.

3. Que le Dieu tout-puissant vous benisse ; qu'il accroisse & qu'il multiplie votre race, afin que vous soyez le chef de plusieurs peuples.

4. Qu'il vous donne, & à votre posterité après vous, les

Xx ij

benedictions qu'il a promise à Abraham , & qu'il vous fasse posseder la terre où vous demeurez comme étranger , qu'il a promise à votre ayeul .

te , ut possideas terram peregrinationis tuae , quam pollicitus est ayo tuo .

5. Jacob ayant pris ainsi congé d'Isaac , partit // pour se rendre en Mesopotamie qui est en Syrie , chez Laban fils de Bathuel Syrien , frere de Rebbecca sa mere .

5. Cumque dimisisset cum Isaac , profectus venit in Mesopotamiam Syriæ ad Laban filium Bathuel Syri , fratrem Rebbecca matris suæ .

6. Mais Esaii voyant que son pere avoit beni Jacob , & l'avoit envoyé en Mesopotamie de Syrie , pour épouser une femme de ce pays-là ; qu'après lui avoir donné sa bénédiction , il lui avoit fait ce commandement : Vous ne prendrez point de femme d'entre les filles de Chanaan ;

6. Videns autem Esaii quod benedixisset patr̄ suū Jacob , & misisset eum in Mesopotamiam Syriæ , ut inde uxorem duceret ; & quod post bénédictionem præcepisset ei , dicens : Non accipies uxorem de filiabus Chanaan ;

7. & que Jacob obéissant à son pere & à sa mere , étoit allé en Syrie ;

7. quodque obediens Jacob parentibus suis isset in Syriam ?

8. ayant vû aussi par experience que les filles de Chanaan ne plaisoient point à son pere ,

8. probans quoque quod non libenter appeticeret filias Chanaan patr̄ suū ,

9. il alla en la maison d'Ismael , & outre les femmes qu'il avoit déjà , il épousa Maheleth fille d'Ismael fils d'Abraham , & sœur de Nabajoth ,

9. ivit ad Ismaelem , & duxit uxorem , absque iis quas prius habebat , Maheleth filiam Ismael filii Abraham , sororem Nabajoth .

*. 5. lettr. profectus venit , id est , ut veniret .

10. *Igitur egressus Jacob de Berlabee, pergebat Haran;*

11. *cumque venisset ad quemdam locum, & vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, & iupponens capitii suo dormivit in eodem loco.*

12. *Viditque in somnis scalam stan- tem super terram, & cacumen illius tan- gens cælum; Angelos quoque Dei ascen- dentes & descendentes per eam,*

13. *& Dominum innixum scalæ dicen- tem sibi: Ego sum Dominus Deus Abra- ham patris tui, & Deus Iſaac: Terram, in qua dormis, tibi dabo & semini tuo.*

14. *Eritque semen tuum quasi pulvis terræ: dilataberis ad occidentem, & orientem, & septentrio- nem, & meridiem: & BENEDICENTUR IN TE, & in semine tuo quæcumque tribus terræ.*

15. *Et ero custos tuus quocumque per- gixeris, & reducam*

10. *Jacob étant donc sorti de Bersabée, alloit à Haran;*

11. *& étant venu en un cer- tain lieu, comme il vouloit s'y reposer après le coucher du so- leil, il prit une des pierres qui étoient là, & la mit sous sa tête, & s'endormit au même lieu.*

12. *Alors il vid en songe une échelle, dont le pied étoit appuyé sur la terre, & le haut touchoit au ciel, & des Anges de Dieu montoient & descen- doient le long de l'échelle.*

13. *Il vid aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit: Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre pa- re /, & le Dieu d'Iſaac. Je vous donnerai, & à votre race, la terre où vous dormez.*

14. *Votre posterité sera nom- breuse comme la poussière de la terre: vous vous étendrez à l'orient & à l'occident, & au septentrion & au midi; toutes les nations de la terre SERONT BENIES EN VOUS, & dans celui qui sortira de vous /.*

15. *Jé serai votre protecteur par tout où vous irez; je vous*

*. 13. expl. votre ayeul.

*. 14. lett. &c in semine tuo.

ramenerai dans ce pays , & ne vous quitterai point que je n'aye accompli tout ce que j'ai dit.

16. Jacob s'éant éveillé après son sommeil , dit ces paroles : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci , & je ne le savois pas.

17. Et dans la frayeur dont il se trouva saisi , il ajoûta : Que ce lieu est terrible ! C'est véritablement // la maison de Dieu , & la porte du ciel.

18. Jacob se levant donc le matin , prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête , & l'érigea comme un monumēnt // , répandant de l'huile dessus.

19. Il donna aussi le nom de Bethel à la ville // , qui auparavant s'appelloit Luza ;

20. & il fit ce vœu en même-temps , en disant : Si Dieu demeure avec moi , s'il me pro-tege dans le chemin par lequel je marche , & me donne du pain pour me nourrit , & des vêtemens pour me vêtir ;

21. & si je retourne heureusement en la maison de mon

te in terram hanc :
nec dimittam nisi
complevero universa
quæ dixi.

16. Cumque evigi-
lastet Jacob de som-
no , ait : Verè Domi-
nus est in loco isto ,
& ego nesciebam.

17. Pavensque :
Quām terribilis est :
inquit , locus iste :
Non est hic aliud nisi
domus Dei , & porta
celi.

18. Surgens ergo
Jacob manū tulit la-
pidem quem suppo-
suerat capiti suo , &
erexit in titulum
fundens oleum defu-
per.

19. Appellavitque
nomen urbis Bethel ,
quæ prius Luza voca-
batur.

20. Vovit etiam
votum , dicens : Si
fuerit Deus mecum ,
& custodierit me in
via per quam ego
ambulo , & dederit
mihi panem ad ve-
cendum , & vesti-
mentum ad induen-
dum ,

21. Inversu:que
fuero prosperè ad
domum patris mei .

¶. 27. lett. ce n'est autre chose que , &c.

¶. 18. lett. un titre.

¶. 19. expl. à la ville voisine du lieu où il dormoit q'J'aïe

erit mihi Dominus in pere : Le Seigneur sera mon Deum :

22. & lapis iste,
quem erexi in titu-
lum , vocabitur do-
mus Dei : cuncto-
rumque quæ dede-
ris mihi , decimas
offeram tibi.

22. & cette pierre que j'ai dressée comme un monument s'appellera la maison de Dieu ; & je vous offrirai, *Seigneur*, la dixme de tout ce que vous m'aurez donné.



SENS LITTERAL.

¶. 9. *E*sau alla en la maison d'Ismael , & entre les femmes qu'il avoit déjà, il épousa Maheleth fille d'Ismael. Lettre. Il alla vers Ismael , c'est-à-dire, vers les Ismaelites.

Car il y avoit quatorze ans qu'Ismael étoit mort. Il semble qu'Esaü voyant que son pere & sa mere avoient eu beaucoup de peine , de ce que sans prendre leur avis , il avoit déjà épousé deux filles du pays de Chanaan , voulut les appaiser en quelque sorte , en épousant pour troisième femme Maheleth qui étoit de sa race , étant fille d'Ismael son oncle paternel , & petite fille d'Abraham.

¶. 10. Jacob étant sorti de Bersabée , alloit à Haran , ville de Mesopotamie , éloignée de Bersabée d'environ neuf ou dix journées de chemin.

¶. 12. jusqu'au 17. Jacob vid en songe une échelle qui s'étendoit de la terre au ciel , des Anges qui montoient & qui descendoient , & le Seigneur qui étoit appuyé sur le haut de l'échelle. Cette échelle mystérieuse qui s'étendoit jusqu'au ciel , & tout

696 GENÈSE. CHAP. XXVIII. SENS LIT.

ce que Dieu y a dit à Jacob, se peut rapporter, selon le sens littoral, à la seule personne de ce Patriarche, comme il paroît par cette parole que Dieu lui dit : *Je serai votre protecteur partout où vous irez, & je vous ramènerai en cette terre.* Car ceci a rapport à ce qui est dit ailleurs ^{Sap. 50.} de Jacob, en ces termes : *C'est la Sageffe qui a conduit par des voies droites le juste, lorsqu'il fuyoit la colere de son frere. C'est elle qui l'a pris en sa protection, & le reste.*

10.

Ainsi il semble que par cette vision accompagnée de circonstances si favorables, Dieu a voulu consoler Jacob dans cet abandonement où il se trouvoit, & dans cet exil volontaire où la nécessité l'avoit reduit. Comme ce Saint étoit tout à Dieu, Dieu lui veut faire voir aussi qu'il est tout à lui, & que lui seul lui tiendra lieu de toutes choses.

C'est pourquoi au-lieu de son pere & de sa mere qu'il vient de quitter, Dieu s'offre lui-même à lui, pour en avoir soin comme de son fils. Au-lieu d'un frere furieux qui vouloit lui ôter la vie, il trouve les Anges qui descendant du ciel pour le secourir, & qui y remontent, pour y présenter à Dieu ses prières & ses vœux. Au-lieu de sa patrie dont il est banni, il trouve le ciel qui lui est ouvert. Et enfin au-lieu des richesses & des secours qu'il pouvoit recevoir de la maison de son pere, il trouve cette Providence divine, qui atteint depuis la terre jusqu'au ciel, qui lui promet de le tenir & de le conduire toujours par cette main souveraine qui peut tout, & qui s'étend sur tout, qui gouverne tout.

Cette parole du verset 14. *Votre postérité s'étendra de l'orient à l'occident*, a été accomplie à la lettre du temps de David, ce Prince ayant soumis à sa puissance toutes les terres que Dieu avoit prédit devoir être assujetties à son peuple.

¶. 18. *Jacob prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, & l'érigea comme un monument.* C'est-à-dire, que Jacob prenant cette pierre en enfonça une extrémité en terre, & la fit tenir toute droite, pour lui servir d'un monument de la vision qu'il avoit eue. Il commença dès lors à consacrer en quelque sorte cette pierre, dont après son retour il fit un autel.

L'Ecriture ajoute, que *Jacob répandit de l'huile sur cette pierre*. Dieu, dont l'Esprit animoit ce saint Patriarche, lui inspira de faire alors, ce qu'il a ordonné lui-même depuis dans la loi de Moïse, où les consécérations des autels se doivent faire avec l'onction de l'huile. Ce que l'Eglise a retenu depuis, lorsqu'elle consacre les Eglises & les autels, à cause des mystères qui sont renfermés dans cette onction.

¶. 19. *Jacob donna le nom de Bethel à la ville voisine de ce lieu, qui auparavant s'appelloit Luza.* Luza signifie en hébreu, noix; parceque la terre où étoit bâtie cette ville, étoit pleine de noyers. Jacob l'appelle *Bethel*, c'est - à - dire, *Maison de Dieu*, à cause de la vision qu'il y avoit eue.

¶. 20. 21. 22. *Jacob fit aussi ce vœu : Si Dieu me conduit, &c. Le Seigneur sera mon Dieu. Cette pierre s'appellera la maison de Dieu ; & je vous offrirai la dixme de tout ce que vous m'aurez.*

698 GENÈSE. CHAP. XXVIII. SENS SPIR.
donné. Jacob fait vœu à Dieu , & lui promet trois choses.

La premiere : Si vous me conduisez dans mon chemin , & si vous me ramenez dans la maison de mon pere , *le Seigneur sera mon Dieu* , c'est-à-dire , j'honoreraï Dieu plus que je n'ai jamais fait , & je lui rendrai un souverain hommage avec une affection & une application particulière.

La seconde chose que Jacob promet , c'est que cette pierre qu'il avoit dressée s'appelleroit la maison de Dieu. C'est-à-dire , qu'il considereroit ce lieu où Dieu lui avoit apparu , comme un lieu saint , qui lui étoit particulierement consacré , & qu'il y bâtiroit un autel , comme il fit à son retour de Mesopotamie.

Genes. 31. 37. La troisième chose que Jacob promet de donner à Dieu , est la dixme de tout ce qu'il avoit reçû de lui , Dieu lui mettant au cœur de lui donner volontairement ce qu'il a commandé depuis dans la loi , que l'on lui rendît par une obligation indispensable.



S E N S S P I R I T U E L.

¶. 10. *Jacob alloit à Haran ; & étant venu en un certain lieu , comme il vouloit se reposer après le coucher du soleil , il mit une pierre sous sa tête , & s'endormit au même lieu.* Saint Augustin & saint Gregoire Pape ont donné un sens moral & édifiant à tout ce qui arriva alors au Patriarche Jacob.

Le sommeil, dit ce saint Pape, est quelquefois Greg. Morat. lib. 5. cap. 22. la figure de ceux qui sont ou dans la negligence, Greg. Morat. lib. 5. cap. 22. selon cette parole du Sage : *Jusqu'à quand dormirez-vous, ô paresseux?* ou dans l'assoupiissement Greg. Morat. lib. 5. cap. 22. mortel du peché, selon cette parole de saint Paul : « *Levez-vous, vous qui dormez ; et sortez de la mort.* Mais *le sommeil* est quelquefois aussi la figure de la paix des parfaits, dont l'ame ayant calmé toutes les passions qui l'avoient troublée au paravant, se repose en Dieu, & dit avec l'E-pouse du saint Cantique : *Je dors, mais mon cœur veille.* C'est-à-dire : Je considere comme une illusion & un songe tout ce qui se passe sur la terre, & mon cœur n'est attentif qu'à Dieu & à ce qui est éternel.

Jacob, qui est l'image de l'ame parfaite & du vrai Chrétien, dort en cette maniere *dans son chemin*, c'est-à-dire, pendant cette vie, qui n'est qu'un passage pour ceux qui se considerent comme étrangers sur la terre, & dont la foi tend toujours au ciel. Et Dieu le favorise de cette grâce & de cette paix bienheureuse, parcequ'il se repose sur la pierre, c'est-à-dire, sur J E S U S-C H R I S T, figuré dans l'Ecriture par la pierre, auquel il demeure attaché, comme un membre vivant l'est au chef & à la tête dont il reçoit l'esprit & la vie : *Caput in lapide ponere, est monte Christo inherere.*

Les negligens au-contreire, ajoute ce Saint, « ne dorment que d'un sommeil d'oisiveté & de paresse, parceque leur cœur ne se repose point sur la pierre, qui est J E S U S-C H R I S T, mais sur la terre, c'est-à-dire, sur des inclinations basses & terrestres : *Caput non in lapide, sed in*

„ *terra posuerunt.* C'est pourquoi ils ne voyent pendant ce sommeil que des images ou vaines & égarées, ou même noires & honteuses, parce que le démon leur remplit l'ame de ces fantômes tenebreux, rien ne lui ouvrant davantage la porte du cœur que l'oisiveté, comme l'application vigilante & laborieuse la lui tient toujours fermée.

Greg. Moral. lib. 5. cap. 22.

¶ 12. Alors Jacob vid une échelle dont le pied étoit sur la terre : & le haut touchoit au ciel. Et des Anges de Dieu montoient & descendoient le long de l'échelle. Jacob étant ainsi appuyé sur la pierre, c'est-à-dire, sur JESUS-CHRIST, & ne considerant nullement tout ce qui est visible & passager, mais seulement ce qui est invisible & éternel, voit une échelle mystérieuse, dont le pied est sur la terre, & dont le haut touche au ciel, qui est une excellente image de toute la vie sainte & chrétienne.

Les deux côtés de cette échelle spirituelle sont l'amour de Dieu & l'humilité, les échelons sont les vertus différentes, qui ne seront point fermes & veritables, si elles ne sont entrées dans les deux côtés de cette échelle, c'est-à-dire, d'une part dans l'amour de Dieu, & de l'autre dans l'humilité. Et c'est par ces vertus, comme par autant de degrés & d'échelons, que le cœur de l'homme s'élève vers Dieu : *Ascensiones in corde suo disposuit*, dit le Roi prophete. Dieu est au-dessus de cette échelle, & il s'y tient appuyé, pour nous montrer que c'est lui qui en est le principe & le soutien, comme étant l'origine & la cause souveraine de cet amour humble, & de toutes les vertus qui en naissent, par lesquelles

ÉCHELLE DE JACOB IMAGE DE L'ÉGLISE. 761
quelles l'ame s'éleve de la terre au ciel.

Les Anges descendent le long de cette échelle , parcequ'ils apportent les dons & les graces de Dieu aux hommes par la priere , qui est comme le canal qui unit le ciel à la terre. Et ces mêmes Anges remontent au ciel , pour rendre à Dieu les dons que les hommes en ont reçus , par leur reconnaissance & leurs actions-de-graces , qui attirent sans cesse sur eux par cet humble hommage qu'ils lui rendent , de nouvelles effusions de sa bonté.

Saint Augustin donne à cette excellente figure une seconde explication qui suppose cette première , & qui en est comme la consommation & le comble. C'est lorsqu'il explique cette parole que J E S U S - C H R I S T dit à la louange de Nathanael : *Voici un vrai Israélite , sans déguisement & sans artifice. Israël*, d'où est pris le nom ^{Joan. xii.} ^{47.} d'Israélite , est le nom que Dieu donna à Jacob , comme il se verra dans la suite de cette histoire. L'Ecriture a dit auparavant de Jacob , que c'étoit *un homme simple*. V I R *simplex* , ce que quelques-uns ont traduit *sine dolo*. Et ainsi J E S U S - C H R I S T a donné à Nathanael le même nom & la même louange qui a été donnée à Jacob : *In quo dolus non est.*

Nathanael , qui jusqu'alors n'avoit point ouï parler du Sauveur , ayant ouï dire à saint Philippe que c'étoit le Messie , est rempli tout-d'un-coup d'une si grande lumiere , & d'une si ferme foi , qu'ayant seulement entendu quelque parole de J E S U S - C H R I S T sans lui avoir jamais vu faire aucun miracle , il s'écrie tout-d'un-coup : *Vous êtes le Fils de Dieu , vous*

êtes le Roi d'Israël. Et alors JESUS-CHRIST qui lui avoit déjà donné le nom & la louange de Jacob, continua à lui marquer en peu de mots la vérité cachée sous la figure de cette échelle mystérieuse que vid autrefois ce saint Patriarche, en lui disant : *Vous croyez, parceque je vous ai dit que je vous ai vu sous le figuier. Vous verrez bien de plus grandes choses. En vérité, en vérité je vous dis : Vous verrez désormais le ciel ouvert, & les Anges de Dieu monter & descendre sur le Fils de l'homme.*

JESUS-CHRIST a renfermé dans ce peu de mots la fin de tous ses mystères, & tout ce qu'il étoit venu faire sur la terre. Car c'est comme s'il eût dit à Nathanael : Jacob a vu le ciel ouvert en figure : mais c'est moi qui l'ouvrirai véritablement par ma mort & ma résurrection. J'y monterai aux yeux de mes Apôtres ; & ensuite les ayant changés par l'effusion de mon Esprit en des Anges, au-lieu qu'ils n'étoient que des hommes auparavant, ils s'élèveront par leur sublime contemplation, & par l'ardeur de leurs saints désirs, & monteront vers moi qui serai résident dans le ciel à la droite de mon Père, & ils descendront par la tendresse de leur compassion & de leur charité vers moi-même, qui serai sur la terre en la personne de mes membres, dont je composerai mon Eglise.

Saint Paul, dit saint Augustin, a montré qu'il étoit l'un de ces Anges, qui est le nom qui est donné dans l'Apocalypse à tous les Evêques, & qu'il s'élevoit de la terre jusques dans le ciel,
lorsqu'il dit : Soit que nous soyons emportés comme hors de nous-mêmes, c'est pour Dieu. Et il a fait

*2. Cor.
5. 15.*

CIEL OUVERT. ANGES. TEMPLE SAINT. 703
voir qu'il ne montoit jusques dans le sein de Dieu,
que pour en faire descendre sa misericorde sur
les hommes , lorsqu'il dit : *Soit que nous nous
temperions , c'est pour vous.*

Le même Apôtre a marqué la même vérité ^{Auguste.}
encore plus clairement , continue le même Pere , ^{in joan.}
lorsqu'il a dit de lui : *Je connois un homme en* ^{in tract. 7.} *Cur.*
J E S U S - C H R I S T qui fut ravi il y a qua- ^{12. 2.}
torze ans , si ce fut avec son corps , ou sans son ^a
corps , je ne sai , Dieu le sait , qui fut , dis-je , a
ravi au troisième ciel ; où il entendit des paroles a
ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de rap- a
porter. Et cependant après avoir été ainsi élevé a
au plus haut du ciel & dans le sein de Dieu , il a
se rabaisse jusqu'à dire de lui : *Je me suis conduit* ^{a. 1. Theff.}
parmi vous avec toute sorte de douceur , comme une ^{a. 2. 7.}
mère qui nourrit & qui aime tendrement ses pro- a
pres enfans. Quel rehaussement , dit ce Saint , a
en ce grand Apôtre , & quel rabaissement ? a
Il s'élève jusqu'au - dessus de tous les Anges , ^{Auguste.}
& il se rabaisse jusqu'à devenir *la mère & la* ^{ibid.}
nourrice des plus petits enfans ; Ascendit usque ad ^{Auguste.}
tertium celum ; descendit usque ad lac parvulis dan- ^{in joan.}
dum. ^{tract. 7.}

¶. 16. Jacob s'étant éveillé après son sommeil ,
dit ces paroles : *Que ce lieu est terrible ! C'est ve-*
ritablement la maison de Dieu & la porte du
ciel.

Comme ces saints Patriarches , tel qu'a été
Jacob , ont eu , selon saint Augustin , la même
foi que nous , en croyant comme futures les vé-
rités que nous croyons accomplies : il ne faut pas
s'étonner si ces hommes de Dieu ont parlé si
divinement de ce qu'il y a de plus saint dans

704 GENÈSE. CHAP. XXVIII. SENS SPIR.
notre Religion, puisqu'ils étoient remplis du même Esprit qui l'a sanctifiée, & qui la sanctifiera dans tous les siecles. C'est pourquoi l'Eglise se sert des mêmes paroles de ce Saint, & emploie à son imitation l'onction de l'huile sainte pour consacrer les temples & les autels ; & pour imprimer dans notre cœur le respect sincère & la profonde vénération qui leur est dûe.

Il est difficile que nous trouvions des paroles plus vives & plus propres pour ranimer notre foi toutes les fois que nous entrons dans l'Eglise, que celles de ce saint homme : *Que ce lieu est terrible ! C'est vraiment la maison de Dieu, & la porte du ciel.* Mais il faut demander à Dieu quelque étincelle de la foi & de la charité de Jacob, pour pouvoir nous servir utilement de la sainteté de

Bern. „ ses paroles, Car on ne voit aujourd'hui que trop
in Can. „ souvent ce qu'on ne devroit voir qu'avec lar-
fer. 2. „ mes, dit saint Bernard, que ces anciens Saints ont
„ plus honoré , sans comparaison , la seule figure &
„ la seule attente de nos mystères , que nous n'ho-
„ norons les mystères mêmes : Et qu'au-lieu que
„ Jacob étant dans un champ , se considéra comme
„ dans le lieu du monde le plus saint & le plus ter-
„ rible ; on est souvent au-contraire à l'Eglise dans
„ la même irreverence & avec les mêmes égare-
„ mens d'esprit , que si on étoit dans un champ.



CHAP.



CHAPITRE XXIX.

1. Profectus ergo Jacob venit in terram orientalem.

2. Et vidit puteum in agro, tres quoque greges ovium accubantes juxta eum : nam ex illo ad aquabatur pecora, & os eius grandi lapide claudebatur.

3. Morisque erat, ut cunctis ovibus congregatis devolverent lapidem, & refectis gregibus rursum super os putoeum ponerent.

4. Dixitque ad pastores : Fratres, unde etsis ? Qui responderunt : De Haran.

5. Quos interrogans : Numquid, ait, hostis Laban filium Nabor ? Dixerunt : Novimus.

6. Sanusne est ? inquit : Valet, inquietum ; & ecce Rachel filia eius venit cum grege suo.

¶. s. expl. petit fils.

1. Jacob continua son che- Avant min, & arriva au pays de J. C. 1759.

2. Il entra dans un champ où il vit un puits, & trois troupeaux de brebis qui se reposaient auprès ; car on y menoit boire les troupeaux, & l'entrée en étoit fermée avec une grande pierre.

3. C'étoit la coutume de lever la pierre que lorsque tous les troupeaux étoient assemblés ; & après qu'ils avoient bu, on la remettoit sur le haut du puits.

4. Jacob dit aux Pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous ? Ils lui répondirent : Nous sommes de Haran.

5. Jacob ajouta : Ne connaissez-vous point Laban fils de Nabor ? Ils lui dirent : Nous le connaissons.

6. Se porte-t-il bien, dit Jacob ? Ils lui répondirent : Il se porte bien ; & voilà sa fille Rachel qui vient ici avec son troupeau.

¶ y

7. Jacob leur dit : Il reste encore beaucoup de jour , & il n'est pas temps de remener les troupeaux dans l'étable ; faites donc boire présentement les brebis , & ensuite vous les remenerez paître.

8. Ils lui répondirent : Nous ne pouvons le faire jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés , & que nous ayons ôté la pierre de dessus le puits , pour leur donner à boire à tous ensemble.

9. Ils parloient encore lors que Rachel arriva avec les brebis de son père : car elle menoit paître elle-même le troupeau.

10. Jacob l'ayant vue , & sachant qu'elle étoit sa cousine germaine , & que ces troupeaux étoient à Laban son oncle , ôta la pierre qui ferloit le puits .

11. Et ensuite ayant fait boire son troupeau , il la bâisa en haussant la voix avec larmes //;

12. & il lui dit // qu'il étoit le frere // de son père , & le fils de Rebecca. Rachel courut aussi-tôt le dire à son père ;

*. 11. expl. de tendresse & de joie . | * . 12. au. car il lui avoit dit. | Ibid. expl. le neveu .

7. Dixitque Jacob : Adhuc multum dies superest , nec est tempus ut reducantur ad caulas greges : date ante potum ovibus , & sic eas ad pastum reducite .

8. Qui responde- runt : Non possumus , donec omnia pecora congregentur , & amoveamus lapidem de ore putei , ut adaquemus greges .

9. Adhuc loqueban- tur , & ecce Rachel veniebat cum ovibus patris sui : nam gregem ipsa pascet .

10. Quam cum vi- disser Jacob , & scires contibrimam suam , ovesque Laban avunculi iui : amovit la- pidem quo puteus elaudebatur .

11. Et ad aquato- gregem , osculatus est eam , & elevata voce flevit ,

12. & indicavit ei quod frater esset pa- tris sui , & filius Re- beccæ : at illa festinans nuntiavit patri suo .

13. Qui cùm audierat venisse Jacob filium sororis iuxta eum currit obviam ei : complexusque eum , & in oculis ruens , duxit in domum suam. Auditis autem causis itineris ,

14. respondit ; Os meum es , & caro mea. Et postquam impleti sunt dies mensis unius ,

15. dixit ei : Num quia frater meus es , gratis servies mihi ? dic quid mercedis accipias.

16. Habebat verò duas filias , nomen majoris Lia : minor verò appellabatur Rachel.

17. Sed Lia lippis erat oculis : Rachel decorà facie , & venusto asperu.

18. Quam diligens Jacob , ait : Serviam tibi pro Rachel filia tua minore , septem annis.

19. Respondit La-
ban : Melius est ut tibi
eam dem quam alteri
viro , mane apud me.

13. qui ayant appris que Jacob fils de sa sœur étoit venu , courut au-devant de lui , l'embrassa étroitement , & l'ayant baiisé plusieurs fois , le mena en sa maison. Et lorsqu'il eut appris de Jacob le sujet de son voyage ,

14. il lui dit : Vous êtes ma chair & mon sang !. Un mois après Laban dit à Jacob :

15. Faut-il que vous me serviez gratuitement , parceque vous êtes mon frere ? Dites-moi quelle récompense vous desirez.

16. Or Laban avoit deux filles , dont l'aînée s'appelloit Lia ; & la plus jeune Rachel.

17. Lia avoit les yeux chassieux ; mais Rachel étoit belle & très-agréable.

18. Jacob conçut de l'affection pour elle , & il dit à Laban : Je vous servirai sept ans pour Rachel votre seconde fille.

19. Laban lui répondit : Il vaut mieux que je vous la donne qu'à un autre ; demeurez avec moi.

¶. 14. lett. Os meum es & parent & très-proche.
baro mea. Expl. vous êtes mon ¶. 15. expl. mon neveu.

Y y ij

20. Jacob le servit donc sept ans pour Rachel : & ce temps ne lui paroisoit que peu de jours, tant l'affection qu'il avoit pour elle étoit grande.

21. Après cela il dit à Laban: Donnez-moi ma femme, puisque le temps auquel je dois l'épouser est accompli.

22. Alors Laban fit les noces, ayant invité au festin ses amis, qui étoient en fort grand nombre.

23. Et le soir il mena Lia sa fille dans la chambre de Jacob,

24. & lui donna *en même-temps* une servante *pour la servir*, qui s'appelloit Zelpha. Jacob la reçût pour sa femme : & ayant reconnu le matin que c'étoit Lia,

25. il dit à son beau-pere : D'où vient que vous m'avez traité de cette sorte ? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel ? Pourquoi m'avez-vous trompé ?

26. Laban répondit : Ce n'est pas la coutume de ce pays-ci, de marier les filles les plus jeunes avant les aînées.

27. Passez la semaine avec celle-ci, & je vous donnerai

20. Servivit ergo Jacob pro Rachel septem annis : & videbantur illi pauci dies præ amoris magnitudine.

21. Dixitque ad Laban : Da mihi uxorem meam : quia jam tempus impletum est , ut ingrediar ad illam.

22. Qui vocatis multis amicorum turbis ad convivium , fecit nuptias.

23. Et vespere Liam filiam suam introduxit ad eum ,

24. dans ancillam filiae , Zelpham nomine. Ad quam cum ex more Jacob fuisse ingressus , facto manè vidit Liam :

25. & dixit ad sorcerum suum : Quid est quod facere volunti? nonne pro Rachel servivi tibi? quare impolueristi mibi?

26. Respondit Laban : Non sit in loco nostro consuetudinis, ut minores antè tradamus ad nuptias.

27. Imple hebdomadum dierum hejus copulæ : & hanc quo-

que dabo tibi pro operae quo servitus es mihi septem annis aliis.

28. Acquievit placito : & hebdomadâ transactâ , Rachel duxit uxorem :

29. cui patet servam Balam tradiderat.

30. Tandemque potitus opratis nuptiis, amorem sequentis priori prætulit , serviens apud eum septem annis aliis.

31. Videns autem Dominus quod despiceret Liam , aperuit vulvam ejus , forore sterili permanente.

32. Quæ conceptum genuit filium , vocavitque nomen ejus Ruben , dicens : Vidi Dominus humiliatem meam , nunc amat me vir meus.

33. Rursumque concepit & peperit filium , & ait : Quoniam audivit me Dominus haberi contemptui , dedit etiam istum mihi ; vocavitque nomen ejus , Simeon.

34. Concepitque tertiam , & genuit alium filium , dixitque : Nunc quoque copula-

l'autre ensuite , pour le temps de sept années que vous me servirez de nouveau.

28. Jacob en demeura d'accord : & après sept jours il épousa Rachel ;

29. qui avoit une servante nommée Bala , que son pere lui avoit donnée.

30. Jacob ayant enfin celle qu'il avoit souhaité d'épouser , il préfera la seconde à l'aînée , & servit encore Laban pour elle sept ans durant.

31. Mais le Seigneur voyant que Jacob avoit du mépris pour Lia , la rendit feconde , pendant que sa sœur demeuroit toujours sterile.

32. Elle conçut donc , & elle enfanta un fils qu'elle appella Ruben , en disant : Le Seigneur a vu mon humiliation ; mon mari m'aimera maintenant.

33. Elle conçut encore , & étant accouchée d'un fils , elle dit : Le Seigneur m'a exaucée voyant que j'étois méprisee ; & il m'a donné ce second fils ; c'est pourquoi elle le nomma Simeon.

34. Elle conçut pour la troisième fois , & étant encore accouchée d'un fils , elle dit :

Y y iii

Maintenant mon mari sera plus uni à moi, puisque je lui ai donné trois fils : c'est pourquoi elle l'appella Levi.

35. Elle conçut pour la quatrième fois, & elle accoucha d'un fils ; & elle dit : Maintenant je louerai le Seigneur : c'est pourquoi elle l'appella Juda ; & elle cessa pour lors d'avoir des enfans.

bitur mihi maritus.
meus, et quod peperim ei tres filios : &
idci: et appellavit no-
men ejus , Levi.

35. Quartò conce-
pit, & peperit filium,
& ait : Moi à contice-
bor Domino : & ob-
hoc vocavit eum , Ju-
dam : cestavitque pa-
rere.



SENS LITTÉRAL.

¶. 10. 11. 12. *Jacob sachant que Rachel étoit sa cousine germaine, la baifa, & lui dit qu'il étoit le frere, c'est-à-dire, le neveu de son pere.* Saint Augustin croit & d'autres Interpretes après lui, que Jacob dit d'abord à Rachel qu'il étoit son cousin germain, & qu'ensuite il la salua en la baisant. Et ceci se peut soutenir par le texte même; parcequ'encore que l'Ecriture marque d'abord que Jacob la salua, & qu'ensuite elle ajoute qu'il lui dit qu'il étoit son proche parent, ce mot neanmoins, *Il lui dit*, peut fort bien signifier, *Il lui avoit dit.*

Car on fait assez que la langue Hebraïque n'ayant qu'un seul préterit, au-lieu des trois qu'a la langue Latine & les autres langues, lorsqu'elle s'en serv il peut signifier les deux autres qu'elle n'a pas, & qu'ainsi *dixit* peut signifier *dixerat* ou *dicibat*. Ce qui est une règle importante pour

l'éclaircissement de plusieurs endroits de l'Ecriture , que saint Augustin appelle une *recapitulation* : mais qui ne vient en effet que de ce que cette langue n'a qu'un seul préterit dont elle se sert pour en marquer trois.

¶. 18. *Jacob dit à Laban : Je vous servirai sept ans pour votre seconde fille.* Jacob desirant suivre l'intention de son pere & de sa mere qui l'avoient envoyé en ce pays là , afin qu'il épouât une fille de sa parenté , & ne possédant rien alors , quoiqu'il fût d'une famille très-riche , offre à Laban de le servir sept ans pour épouser Rachel . Cet homme qui étoit avare prend cette occasion avec joie , afin de marier ses filles sans dote , comme dans la suite elles s'en plaignent elles-mêmes.

¶. 23. *Le soir Laban mena sa fille Lia à la chambre de Jacob.* Laban fut très-coupable dans cette action , comme ayant trompé Jacob contre la parole formelle qu'il lui avoit donnée , & ayant en quelque sorte deshonoré sa fille , la donnant à celui qui ne pensoit pas à elle , & qui en avoit épousé une autre. Lia neanmoins peut être un peu excusable , en ce qu'apparemment son pere l'avoit trompée , lui faisant croire que Jacob voulloit bien l'épouser , comme sa sœur , & qu'elles seroient à lui toutes deux , n'étant pas extraordinaire alors qu'un homme épousât plusieurs femmes.

¶. 26. *Laban répondit à Jacob : Ce n'est pas la coutume de ce pays ci , de marier les plus jeunes avant les aînées.* Ceci est un faux prétexte dont Laban se couvre pour excuser sa tromperie : car tout cet appareil de ces noces s'étoit fait comme pour Rachel , & non pour Lia ; & si cette

712 GENÈSE. CHAP. XXIX. SENS LIT.
coutume avoit été véritable, Laban auroit dû
d'abord en avertir Jacob, lorsqu'il s'offrit de ser-
vir sept ans pour épouser Rachel.

¶. 31. *Le Seigneur voyant que Jacob avoit du
mépris pour Lia, &c.* Jacob avoit raison de pre-
ferer Rachel à Lia, parceque c'étoit elle qu'il
avoit vûe & qu'il avoit choisie d'abord, & que
c'étoit la seule qu'il avoit résolu d'épouser ; que
c'étoit aussi pour elle qu'il avoit servi sept ans, &
que ce fut par une pure surprise & entièrement
contre son intention, que Laban le força en
quelque sorte d'épouser Lia. Si l'agrément de la
personne s'est encore trouvé joint à ces considé-
rations, il paroît qu'il a suivi plutôt qu'il n'a pré-
venu la raison.

¶. 32. jusqu'au 35. *Lia enfanta un fils qu'elle
appella Ruben, en disant : Le Seigneur a vu mon
humiliation.* Lia donne à ses enfans des noms
qui marquent sa reconnaissance pour les grâces
que Dieu lui avoit faites de la rendre mère de
plusieurs fils. Elle appelle son fils ainé *Ruben*,
c'est-à-dire, dans la langue sainte, *filium visio-
nis*, l'enfant de la providence de Dieu : ou *vi-
dete filiu n* : voyez le fils que Dieu m'a donné.
Elle appelle le second *Simeon*, comme qui diroit
Exaudivit ; Dieu m'a exaucée. Elle appella le
troisième *Levi*, c'est-à-dire, *copulabitur*, qui
signifie : J'aurai à l'avenir une parfaite union avec
mon mari. Elle appella le quatrième *Juda*, qui
veut dire dans la langue Hebraïque, *confessio-
tans, gratiarum aetio*, c'est-à-dire, reconnaissance
envers Dieu, & action-de-grâces pour ses
bienfaits.



SENS SPIRITUEL.

*. 19. *Jacob conçut de l'affection pour Rachel,*
& il dit à Laban : Je vous servirai sept
ans pour Rachel votre seconde fille. Comme l'hi-
 stoire de Sara & d'Agar, qui ont été toutes deux,
 quoiqu'inégalement, femmes d'Abraham, en-
 ferme de grands mystères, selon saint Paul ; nous « *August.*
 ne devons pas aussi douter, dit saint Augustin, « *contra Faust.*
 que le mariage de Jacob avec Lia & Rachel, & « *ib. 22.*
 la maniere même dont il se fit contre l'attente de « *cap. 52.*
 ce Patriarche, ne soit pleine de mystere, selon «
 la regle de notre foi établie par le grand Apôtre, «
 que toute l'histoire de la loi ancienne a été une «
 figure & une prophetie de la loi nouvelle. Ce «
 Saint nous découvre donc en cette maniere les
 instructions importantes cachées sous la figure
 de ce double mariage.

Tout Chrétien, dit ce Saint, qui est devenu « *August.*
 membre du Sauveur, & qui vit de sa grace & « *ibidem.*
 de son Esprit, a deux sortes de vies pour objet «
 de sa pieté ; l'une est la vie temporelle & labo- «
 rieuse, & l'autre est la vie éternelle & bienheu- «
 reuse. Les souffrances du Fils de Dieu, qui ont «
 commencé dès sa naissance, & se sont terminées «
 à sa croix & à sa mort, nous montrent le modèle «
 de cette premiere vie pleine de travail ; & la «
 gloire de sa resurrection nous marque la felicité «
 de la seconde.

Les noms mêmes de ces deux femmes, selon
 quelques-uns, semblent s'accorder avec ceux

714 GENÈSE. CHAP. XXIX. SENS SPIR.
vérité, celui de Lia signifiant le travail, & celui de Rachel la vûe du principe, c'est-à-dire, la vûe de Dieu, comme la fin & le principe de toutes choses.

Si donc nous considerons bien ces deux vies, l'une de la foi & du travail, l'autre de la paix & de la gloire, il sera assez aisément de découvrir l'instruction cachée dans la circonstance de ce double mariage de Jacob.

Ce saint Patriarche aime Rachel, qui est la figure de la sagesse éternelle, & il désire de l'épouser. C'est ainsi, dit saint Augustin, qu'un Chrétien qui est devenu par une renaissance divine membre de J E S U S - C H R I S T , doit désirer de s'unir à sa vérité & à sa sagesse par un lien & un amour éternel : mais il faut qu'il écoute auparavant cet avis que lui donne le Saint-Esprit:

*Ecli. 1. Mon fils, si vous desirez de posséder la sagesse,
33. gardez avec soin les commandemens, & Dieu vous
la donnera.* Ces commandemens sont de vivre par la foi conduite & animée par l'amour, & de s'exercer dans les bonnes œuvres. Et ainsi c'est en marchant & en s'avançant avec travail dans la voie de la justice, que l'on se met en état d'obtenir le don de la lumière & de la sagesse de Dieu.

Lorsqu'une ame est touchée d'une affection sainte pour connoître & pour aimer la beauté de la sagesse & de la vérité de Dieu, il faut lui dire, selon l'instruction qui nous est marquée sous cette excellente figure : Ce que vous desirez est admirable. Car qu'y a-t-il de plus saint & de plus doux que de connoître Dieu, & de goûter la vérité de ses mystères ? Vous êtes en cela semblables à Jacob, qui n'a désiré ni aimé

d'abord que Rachel. Mais Lia & Rachel sont deux sœurs, & Lia est l'aînée; & ainsi il faut épouser Lia avant que de pouvoir épouser Rachel; & vous les aurez ensuite toutes deux ensemble : *Pulchrum quidem est quod desideras*, ^{a Auguft.} *& amari dignissimum; sed prius nubit Lia*, ^{ibidem.} *& poste à Rachel.*

Vous faites bien, ajoute ce Saint, de ne penser d'abord qu'à Rachel, c'est-à-dire, qu'à la connoissance & à la contemplation de la vérité. Mais Dieu veut que vous épousiez auparavant Lia, c'est-à-dire, que vous vous exerciez dans la vie laborieuse de la charité. Lia n'a pas l'agrement de Rachel, mais elle est féconde, & elle donne des enfans à Dieu. Il vous donnera ensuite Rachel; parceque Dieu se découvrira d'autant plus à vous, & il vous fera entrer avec une lumière d'autant plus grande dans les secrets de sa sagesse, que vous travaillerez avec plus de tendresse à lui gagner les ames qu'il s'est acquises au prix de son sang.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin cette excellente parole : Plus la charité se rend accessible & favorable aux hommes, descendant de Dieu vers les hommes, sans désirer autre chose d'eux que leur salut éternel, plus elle trouve d'accès & de favorit auprès de Dieu en remontant des hommes à Dieu : *Caritas quanto officiosius descendit in infima, tanto robustius recurrit in intimam per bonam conscientiam, nihil querendo ab eis ad quos descendit, prater eorum sempiternam salutem.*



C H A P I T R E X X X .

1. **R**achel voyant qu'elle étoit sterile, porta envie à sa sœur, & elle dit à son mari : Donnez - moi des enfans où je mourrai.

2. Jacob lui répondit en colere : Suis - je Dieu ; & n'est - ce pas lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit ?

3. Rachel ajoûta ; J'ai Bala ma servante, allez à elle, afin que je reçoive entre mes bras ce qu'elle enfantera //, & que j'aye des enfans d'elle.

4. Elle lui donna donc Bala pour femme.

5. Jacob l'ayant prise, elle conçut, & elle accoucha d'un fils.

6. Alors Rachel dit : Le Seigneur a jugé en ma faveur, & il a exaucé ma voix en me donnant un fils : c'est pourquoi elle l'appella Dan.

7. Bala conçut encore, & étant accouchée d'un second fils,

8. Rachel dit de lui ; Le Seigneur m'a fait entrer en com-

pt. 3. lett. Ut pariat super genua mea,

1. C Ernens autem Rachel quod infecunda esset, invitavit sorori sua, & ait marito suo : Da mihi liberos, alioquin moriar.

2. Cui iratus respondit Jacob : Num pro Deo ego sum, qui privavit te fructu ventris tui ?

3. At illa : Habeo, inquit, famulam Balam : ingredere ad illam, ut pariat super genua mea, & habeam ex illa filios.

4. Deditque illi Balam in conjugium, quae,

5. ingresso ad se viro, concepit & peperit filium.

6. Dixitque Rachel Judicavit mihi Dominus, & exaudivit vocem meam, dans mihi filium : & idcirco appellavit nomen ejus, Dan.

7. Rursumque Bala concipiens peperit alterum,

8. pro quo ait Rachel : Comparavit me Deus cum sorore mea,

& invalui : vocavit
que eum Nephthali.

9. Sentiens Lia quod
parere desiderat, Zel-
pham ancillam suam
marito tradidit.

10. Quâ post con-
ceptum edente filium,

11. dixit : Feliciter:
& idcirco vocavit no-
men ejus , Gad.

12. Peperit quoque
Zelpha alterum.

13. Dixitque Lia :
Hoc pro beatitudine
mea : Beatam quippe
me dicent mulieres ;
propterea appellavit
eum Aser,

14. Egressus autem
Ruben tempore messis
triticeæ in agrum re-
perit mandragoras :
quas matri Lia detu-
lit. Dixitque Rachel :
Da mihi partem de
mandragoris filii tui.

15. Illa respondit :
Parumne tibi videtur,
quod præripueris ma-
ritum mihi, nisi etiam
mandragoras filii mei
tuleris ? Ait Rachel :
Dormiat tecum hac
nocte pro mandrago-
ris filii tui.

bat avec ma sœur, & la victoire
m'est demeurée : c'est pourquoi
elle le nomma Nephthali.

9. Lia voyant qu'elle avoit
cessé d'avoir des enfans, don-
na Zelpha sa servante à son
mari,

10. qui conçut & accoucha
d'un fils.

11. Et Lia dit : A la bonne
heure : c'est pourquoi elle l'ap-
pella Gad.

12. Zelpha ayant eu un se-
cond fils,

13. Lia dit : C'est pour mon
bonheur : car les femmes m'ap-
pelleront bienheureuse ; c'est-
pourquoi elle le nomma Aser.

14. Or Ruben étant sorti à
la campagne, lorsque l'on scioit
le froment, trouva des mandra-
gores qu'il apporta à Lia sa me-
re, à laquelle Rachel ayant dit :
Donnez moi des mandragores
de votre fils,

15. Elle lui répondit : n'est-
ce pas assez que vous m'ayez
enlevé mon mari, sans vouloir
encore avoir les mandragores
de mon fils ? Rachel ajouta : Je
consens qu'il dorme avec vous
cette nuit ; pourvu que vous
me donniez de ces mandrago-
res de votre fils.

718 GENÈSÉ. CHAP. XXX.

16. Lors donc que Jacob sur le soir revenoit des champs, Lia alla au-devant de lui, & lui dit : Vous viendrez avec moi *¶*, parceque j'ai acheté cette grace en donnant à ma sœur les mandragores de mon fils. Jacob dormit donc avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça ses prières : elle conçut, & elle accoucha d'un cinquième fils ;

18. dont elle dit : Dieu m'a récompensée , parceque j'ai donné ma servante à mon mari; & elle l'appella Issachar.

19. Lia conçut encore , & accoucha d'un sixième fils;

20. & elle dit : Dieu m'a fait un excellent don : Mon mari demeurerá encore cette fois avec moi , parceque je lui ai donné six fils ; & elle le nomma Zabulon.

21. elle eut ensuite une fille , qu'elle nomma Dina.

22. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel ; il l'exauça , & la rendit feconde.

23. Elle conçut , elle accoucha d'un fils,& elle dit : Le Seigneur m'a tirée de l'opprobre où j'ai été jusqu'à cette heure.

V. 16. *lett.* ad me intrabis.

16. Redeun*ti*que ad vesperam Jacob de agro, egreflā est in occursum ejus Lia, & ad me , inquit , intrabis : quia mercede conduxi te pro mandragoris filii mei. Dormivitque cum ea nocte illa.

17. Et exaudivit Deus preces ejus : concepitque , & peperit filium, quintum ,

18. & ait : Dedit Deus mercedem mihi, quia dedi ancillam meam viro meo : appellavitque nomen ejus Issachar.

19. Rursum Lia concipies , peperit sextum filium ,

20. & ait : Dotavit me Deus dote bona : etiam hac vice mecum erit maritus meus , eo quod genuerim ei sex filios : & idcirco appellavit nomen ejus , Zabulon.

21. Post quem peperit filiam , nomine Dinam.

22. Recordatus quoque Dominus Rache- lis, exaudivit eam , & aperuit vulvam ejus.

23. Quæ concepit & peperit filium , dicens : Abstulit Deus opprobrium meum.

NAISSANCE DE JOSEPH. 719

24. Et vocavit nomen ejus, Joseph, dicens: Addat mihi Dominus filium alterum.

25. Nato autem Joseph, dixit Jacob fratre suo: Dimitte me, ut revertar in patriam, & ad terram meam.

26. Da mihi uxores & liberos meos, pro quibus servivi tibi, ut abeam: tu nosti servitutem quam servivi tibi.

27. Ait illi Laban: Inveniam gratiam in conspectu tuo: experientia didici, quia benedixerit mihi Deus proper te:

28. constitue mercedem tuam quam dem tibi.

29. At ille respondit: Tu nosti quomodo servierim tibi, & quanta in manibus meis fuerit possessio tua.

30. Modicum habuisti antequam venirem ad te, & nunc dives effectus es: benedixitque tibi Dominus ad introitum meum. Justum est igitur ut aliquando provideam etiam do-

*. 24. *ansr.* Que Dieu accroisse encore le nombre de tes enfans.

24. & elle appella son fils, Joseph; en disant: Que Dieu me donne encore un second fils!.

25. Joseph étant né, Jacob dit à son beau-père: Laissez-moi aller, afin que je retourne en mon pays & au lieu de ma naissance.

26. Donnez-moi mes femmes & mes enfans pour lesquels je vous ai servi, afin que je m'en aille. Vous savez aussi le service que je vous ai rendu.

27. Laban lui répondit: Que je trouve grâce devant vous. J'ai reconnu par expérience que Dieu m'a bénie à cause de vous;

28. jugéz vous-même de la récompense que vous voulez que je vous donne.

29. Jacob lui répondit: Vous savez de quelle manière je vous ai servi, & comment votre bien s'est accru entre mes mains.

30. Vous aviez peu de chose avant que je fusse venu avec vous, & présentement vous êtes riche; Dieu vous a bénis aussi-tôt que je suis entré en votre maison. Il est donc juste

mai meæ.

31. Laban lui dit : Que vous donnerai-je ? Je ne veux rien , dit Jacob ; mais si vous faites ce que je vous vais demander , je continuerai à mené , & à garder vos brebis //.

32. Visitez tous vos troupeaux , & mettez à part *pour vous présentement* toutes les brebis qui sont de diverses couleurs : *Et à l'avenir* tout ce qui naîtra d'un noir mêlé de blanc , ou tacheté de couleurs différentes , soit dans les brebis ou dans les chèvres , sera ma récompense .

33. Et quand le temps sera venu de faire cette séparation selon notre accord , mon innocence me rendra témoignage devant vous , & tout ce qui ne sera point tacheté de diverses couleurs , ou de noir mêlé de blanc , soit dans les brebis ou dans les chèvres , me convaincra de larcin //.

34. Laban lui répondit : Je trouve bon ce que vous me proposez .

31. *Dixitque Laban*
Quid tibi dabo ? At
ille ait : Nihil volo :
sed si feceris quod po-
stulo, iterum pascam,
& custodiam pecora
tua.

32. *Gyra omnes gré-*
ges tuos , & separa
cunctas oves varias &
sparso vellere : &
quocunque futrum ,
& maculatum , va-
riuumque fuerit , tam
in ovibus quam in ca-
pris , erit merces mea.

33. *Répondebit:*
que mihi cras justitia
mea : quando placiti
tempus advenerit co-
ram te : & omnia que
non fuerint varia &
maculata , & furva ,
tam in ovibus quam
in capris , furti me
arguent.

34. *Dixitque La-*
ban : Gratum habeo
quod petis.

¶. 32. letter. vos troupeaux. qui seront d'une seule couleur ,
¶. 33. expl. tout ce qu'il y ou noir ou blanc , ne m'appar-
aura de brebis ou de chèvres tiendra point .

35. *Et*

35. Et separavit in die illa captas , & oves , & hircos , & arietes , varios atque maculosos : cunctum autem gregem unicorem , id est , albi & nigri velleris , tradidit in manu filiorum suorum.

36. Et posuit spatium itineris trium dierum inter se & generum , qui pascebatur reliquos greges ejus.

37. Tollens ergo Jacob virgas populeas virides , & amygdalinas , & ex platanis , ex parte decorticavit eas : detraictaque corticibus , in his quæ spoliata fuerant , candor apparuit : illa verò quæ intægra fuerant , viridia permanerunt : atque in hunc modum color effectus est varius.

38. Posuitque eas in canalibus , ubi effundebatur aqua : ut cum venissent greges ad bibendum , ante oculos haberent virgas , & in aspectu eorum conciperent.

39. Factumque est , ut in ipso calore coius , oves intuerentur virgas , & parent maculosa , & varia , & diverso colore

33. Le même jour Laban mit à part les chévres , les brebis , les boucs & les beliers tachetés & de diverses couleurs . Il donna à ses enfans la garde de tout le troupeau qui n'étoit que d'une couleur , c'est-à-dire , qui étoit ou tout blanc , ou tout noir .

36. Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui & son gendre qui conduissoit ses autres troupeaux .

37. Jacob prenant donc des branches vertes de peuplier , d'amandier & de plane , en ôta une partie de l'écorce : les endroits d'où l'écorcé avoit été ôté parurent blancs , & les autres qu'on avoit laissés entiers , demeurerent vêrds . Ainsi ces branches devinrent de diverses couleurs .

38. Il les mit ensuite dans les canaux qu'on remplissoit d'eau ; afin que lorsque les troupeaux y viendroient boire , ils eussent ces branches devant les yeux , & qu'ils concûssent en les regardant .

39. Ainsi il arriva que les brebis étant en chaleur , & ayant concû à la vûe des branches eurent des agneaux tache-

tés & de diverses couleurs.

40. Jacob divisa son troupeau, & ayant mis ces branches dans les canaux devant les yeux des beliers ; ce qui étoit tout blanc ou tout noir étoit à Laban, & le reste à Jacob ; ainsi les troupeaux étoient séparés.

41. Lors donc que les brebis devoient concevoir au printemps, Jacob mettoit les branches dans les canaux devant les yeux des beliers & des brebis, afin qu'elles conçussent en les regardant.

42. Mais lorsqu'elles devoient concevoir en automne, il ne les mettoit point devant elles. Ainsi ce qui étoit conçu en automne fut pour Laban, & ce qui étoit conçu au printemps fut pour Jacob.

43. Il devint de cette sorte extrêmement riche ; & il eut de grands troupeaux ; des serviteurs & des servantes ; des chameaux & des ânes.

respsra.

40. Divisitque gregem jacob, & posuit virgas in canalibus ante oculos arietum : erant autem alba & nigra quæque Laban : cetera verò , Jacob , separatis inter se gregibus.

41. Igitur quando primo tempore ascenderbant oves , ponebat Jacob virgas in canalibus aquarum ante oculos arietum & ovium , ut in eorum contemplatione conciperent.

42. Quando verò serotina admisitura erat , & conceptus extremus , non ponebat eas . Pataque sunt ea quæ erant serotina , Laban : & quæ primi temporis , Jacob.

43. Ditatusque est homo ultra modum , & habuit greges multos , ancillas & servos , camelos & assinos.



SENS LITTERAL.

V. 1. *R* Achel voyant qu'elle étoit sterile , porso envie à sa sœur , & elle dit à son mari . Donnez - moi des enfans , ou je mourrai . On

NOMS DES DOUZE PATRIARCHES. 723

pourroit trouver de l'excès dans ces paroles de Rachel , selon la remarque de saint Chrysostome. Il y a lieu aussi de les excuser , parceque le grand desir d'avoir des enfans la pouvoit porter à s'exprimer avec cette force. On peut dire aussi que parlant de cette sorte , son intention étoit de porter Jacob à redoubler ses instances & ses prières auprès de Dieu , pour obtenir de lui qu'elle eût des enfans , comme elle sauroit qu'Isaac avoit obtenu par ses prières la fécondité de Rebecca , & la naissance de Jacob même.

¶. 2. *Jacob répondit : Suis - je Dieu ?* La réponse de Jacob est fort sage. Elle apprend à Rachel qu'elle lui demande ce qu'elle devoit demander à Dieu , & qu'elle auroit dû s'humilier devant lui , au-lieu de porter envie à sa sœur, pour obtenir de lui un don aussi grand qu'est celui d'avoir des enfans , qui sont la fin & la gloire du mariage.

¶. 4. *Rachel donna à Jacob Bala sa servante pour femme.* Saint Augustin défend avec beaucoup de sagesse Jacob contre les calomnies de Fauste , qui accusoit ce saint Patriarche d'in-temperance de ce qu'il avoit eu quatre femmes. Car il lui fait voit que Jacob ne faisoit en cela que ce qui étoit ordinaire au temps & au lieu où il vivoit , & ce qui n'étoit point pour lors défendu de Dieu. De plus , il est visible que l'intention de Jacob avoit été de n'avoir pour femme que Rachel seule. L'injustice de Laban y ajouta Lia sa fille ainée , & chacune des deux sœurs lui donna sa servante pour l'épousser. Ainsi ayant eu dessein de n'avoir qu'une

Z z ij

724 GENÈSE. CHAP. XXX. SENS LIT.
seule femme , il se trouva engagé à en avoir quatre.

Auguſt.
ibidem.
cap. 48.
Saint Augustin montre très-bien en cet endroit & ailleurs , que ces saints Patriarches ont pu être sans comparaison plus chastes devant Dieu ayant plusieurs femmes , que beaucoup de Chrétiens qui n'en ont qu'une , ou même qui renoncent pour toujouors au mariage.

On a expliqué à la fin du chapitre 29. les noms des quatre premiers Patriarches fils de Lia, Ruben, Simeon, Levi, & Juda ; voici les noms des suivans.

Le cinquième Patriarche fut fils de Bala servante de Rachel , & il s'appella *Dan* , c'est-à-dire , *Dieu a jugé en ma faveur.*

Le sixième fut fils de la même Bala , & s'appella *Nephthali* , c'est-à-dire , *J'ai lutté , ou j'ai combattu par la vertu de Dieu.*

Le septième fut fils de Zelpha , servante de Lia , & fut nommé *Gad* , comme qui diroit , *heureusement.*

Le huitième fut fils de la même Zelpha , & fut nommé *Aser* , comme qui diroit , *c'est pour mon bonheur.*

Le neuvième fut le cinquième fils de Lia , & eut pour nom *Issachar* , qui signifie *récompense.*

Le dixième fut le sixième fils de Lia , & se nomma *Zabulon* , c'est-à-dire , *demeure.*

L'onzième fut le premier fils de Rachel , nommé *Joseph* , c'est-à-dire , *croissant.*

Le douzième fut son second fils , nommé *Benjamin* , c'est-à-dire , *fils de ma droite.*

*. 8. Alors Rachel dit : Le Seigneur m'a fait entrer en combat avec ma sœur. La paraphrase

ACCORD FAIT ENTRE JACOB ET LABAN. 725
chaldaïque dit que Rachel *avoit combattu par ses prières*, & que c'étoit par là qu'elle avoit eu l'avantage sur sa sœur : *Luctatio Dei*. Le combat de Dieu peut signifier aussi en hébreu, *un grand combat*.

ψ. 14. *Rachel dit à Lia : Donnez-moi des mandragores de votre fils.* Quelques-uns ont dit que Rachel avoit souhaité d'avoir de ces mandragores, parcequ'elle pouvoit savoir ce que disent les Naturalistes, que cette plante fert à faire avoir des enfans.

ψ. 32. *Visitez tous vos troupeaux, &c.* Voici l'accord que Jacob fit avec Laban. Separez, lui dit-il, tout votre troupeau en deux. Mettez à part toutes les brebis de différentes couleurs. Ne me laissez que celle d'une couleur. Et à l'avenir toutes les brebis qui naîtront d'une même couleur, seront pour vous, & celles de différentes couleurs, seront pour moi. Laban reçût avec joie cette proposition, étant persuadé que des brebis ou toutes blanches ou toutes noires qu'avoit Jacob, il ne naîtroit que des agneaux ou tout blancs ou tout noirs.

ψ. 33. *Laban donna à ses enfans la garde de tout le troupeau d'une couleur ; & mit l'espace de trois journées de chemin entre lui & son gendre.*

Ces paroles ne signifient pas que le troupeau de Laban fut composé de brebis toutes d'une couleur, puisque l'Écriture vient de dire le contraire. Mais que Laban ayant laissé à Jacob tout le troupeau d'une couleur, selon l'accord qu'ils avoient fait ensemble, voulut que ses enfans le gardassent avec lui, afin qu'ils fussent témoins de la fidélité avec laquelle Jacob s'acquitteroit

de ce qu'il avoit promis , & qu'aussi-tôt qu'il naîtroit des agneaux blancs ou noirs , ses enfans les envoyassent à son troupeau .

Laban se fert encore d'une autre précaution , & met trois journées de chemin entre lui & Jacob , afin que rien ne pût passer de son troupeau à celui de Jacob , & que la vûe de quelque brebi tachetée , n'en pût faire avoir de semblable aux brebis de son gendre .

¶. 37. 38. *Jacob prenant des branches vertes de peuplier , & étant une partie de l'écorce , elles parurent de diverses couleurs , & il les mit devant les brebis afin qu'elles congùssent en les regardant . L'artifice dont Jacob se fert en cette rencontre étoit très-innocent .*

Premierement , parceque c'étoit Dieu même qui lui avoit appris ce secret de la nature , & qui l'avoit porté à en user à l'égard de Laban , comme il paroît par le chapitre suivant .

Secondement , parcequ'il étoit juste qu'il fût récompensé de ses travaux , & que Laban fût puni de sa violence & de son avarice . Car Laban avoit usé de violence envers Jacob , lorsqu'après que Jacob l'eut servi sept ans pour épouser Rachel sa fille , il lui donna Lia malgré lui , & l'obligea pour avoir Rachel de le servir encore sept ans sans aucune récompense . Son avarice & son ingratitudo parurent envers son gendre , en ce qu'ayant beaucoup de bien dont il devoit la meilleure partie aux soins de Jacob , il ne donna à ses deux filles aucune dote , ainsi qu'elles s'en pleignent elles-mêmes dans la suite de cette histoire .

On peut dire même qu'encore qu'il y eût quelque chose de naturel dans ce que Jacob

fit alors , on doit néanmoins l'attribuer principalement à Dieu , qui en faveur de Jacob ajoutoit quelque vertu secrète au cours ordinaire de la nature. Car les Interpretes remarquent , que quelques personnes ayant voulu faire ce que fit alors Jacob , & éprouver si la vûe de semblables objets feroient la même impression sur les bœliers & les brebis , il n'en a paru aucun effet.

¶. 42. *Les brebis conçues en automne furent pour Laban : & celles du printemps pour Jacob.* Jacob se défend , selon l'ordre de Dieu , de l'avarice de Laban ; mais , comme remarque saint ^{August.}
_{in Gen. quæsto.} Augustin , il garde envers lui en même - temps les règles de la justice. Car il partage entre lui ,^{3.} & son beau-père le revenu du troupeau : au-lieu qu'il auroit pu en laisser moins à Laban , & s'enrichir beaucoup davantage. Les serviteurs de Dieu sont toujours justes envers les injustes mêmes , parcequ'ils ont pour règle la volonté de Dieu , qui est la justice souveraine , & qu'ils traitent les autres comme ils souhaiteroient d'en être traités.



SENS SPIRITUEL.

¶. 15. *R*achel dit à Lia : Je consens que Jacob dorme avec vous cette nuit ; pourvu que vous me donnez des mandragores de votre fils. Saint Augustin dit avec grande raison , que le « Saint-Esprit , qui est l'auteur de cette histoire » divine , n'auroit garde d'y rapporter de si pe-

„ tites choses qui se passent entre des femmes , s'il
 „ n'avoit dessein en même-tems de nous appren-
 „ dre à y rechercher de grands mysteres , qu'elle y
 „ couvre sous des ombres & sous des figures :

*August. Scriptura sacra non utique desideria muliercula-
 contra Faust. rum nobis pro magno insinuare curaret , nisi ali-
 lib. 22. quid in eis magnum querere conamoneret.*

August. cap. 56. Ce Saint ajoute qu'il avoit voulu voir lui-même de ces mandragores , pour mieux discerner quel pouvoit être le sens spirituel caché sous la lettre de cette histoire ; & qu'il avoit trouvé que ces mandragores n'étoient pas propres à manger , n'ayant pas de goût , mais que c'étoit une plante belle à la vûe & d'une excellente odeur. Ayant donc crû que Rachel y avoit principalement consideré la beauté & l'odeur , il explique cette figure en cette maniere , qui pourra servir encore d'éclaircissement aux explications spirituelles qui ont été déjà données sur le sujet de ces deux sœurs , Lia & Rachel , & qui ont du rapport avec celle-ci .

Jacob est l'image de ce qu'il étoit lui-même , c'est-à-dire , d'un homme parfait , qui s'applique entierement à connoître & à aimer Dieu , & à le servir de tout son cœur . *Rachel* est la figure de la vie contemplative , c'est-à-dire de la vie sublime , qui s'occupe toute de l'amour unique de Dieu , & de la connoissance de sa vérité & de sa sagesse . *Lia* représente la vie active , c'est-à-dire , la vie de ceux qui étant exposés aux travaux & aux perils du monde , s'appliquent à la charité du prochain & à convertir des ames à Dieu . Ainsi Rachel & Lia sont dans cette histoire ce que Marie & Marthe sont dans l'Evangile ,

MANDRAGORES QUE RACHEL SOUMAITE. 719

L'excellente odeur de la mandragore nous marque la réputation sainte, & comme la bonne odeur de JESUS CHRIST, qui se répand dans l'Eglise, & qui accompagne les Pasteurs qui travaillent par l'Esprit de Dieu à la conversion & à la sanctification des ames.

Cet éclaircissement étant supposé, saint Augustin explique cette figure en cette maniere : *Rachel qui comme Marie représente, ainsi que l'on vient de dire, la vie tranquille & appliquée uniquement à l'amour & à la contemplation de la vérité, ne peut pas s'empêcher de reconnoître devant Dieu l'utilité & la nécessité des travaux de la vie active figurée par Lia, & par Marthe, & la bonne odeur qui se répand dans l'Eglise par la conversion des ames, marquée par l'excellente odeur des mandragores qu'avoit Ruben fils ainé de Lia.* Et ainsi Rachel étant touchée d'un mouvement du Saint-Esprit, veut bien accorder à la vie active figurée par Lia & par Marthe, que Jacob qui représente l'homme parfait, & qui par sa propre inclination n'aimeroit que Rachel, & voudroit ne s'appliquer qu'à connoître & à aimer Dieu, se joigne avec Lia & travaille à gagner des ames à Dieu & des enfans à J E S U S - C H R I S T : afin que ces hommes qui seront devenus parfaits dans une vie interieure & retirée produisant de si excellens fruits, répandent une odeur sainte de leur vie & de leur conduite dans toute l'Eglise.

Si vous voulez dit saint Augustin à ces personnes semblables à Jacob, attirer une véritable estime à cette vie que vous avez menée, « en vous occupant à la recherche des mystères »

» de la sagesse & de la vérité de Dieu , consacrez-
 » vous à la charité avec Lia & Marthe , & ne refu-
 » sez point de travailler à la conversion & au salut
 » de tant d'âmes qui perissent , parcequ'elles sont
 August. » sans Pasteurs & sans secours : *Si vis doctrinam quam*
contra
Faust. » *diligis conferri bonam opinionem , noli defugere of-*
lib. 22. » *ficiosum laborem.*
cap. 58.

» Et ce Saint ajoute : Il ne faut que considerer
 » ce qui se passe dans l'Eglise , pour voir dans sa
 » conduite l'éclaircissement de la vérité cachée
 » sous les voiles de cette figure. Nos yeux en
 » cette rencontre instruisent notre esprit , & des
 » exemples sensibles nous développent ce qui étoit
 » caché dans les livres saints : *Experimur in exem-*
plis , quod intelligamus in libris. Car nous voyons
 » tous les jours , que des hommes touchés de
 » Dieu , qui étoient dans la résolution sainte de
 » se donner tout entiers à la contemplation & à
 » l'adoration de la vérité ; c'est-à-dire de ne pen-
 » ser qu'à Rachel & à Marie , sont tout-d'un-
 » coup traversés dans ce dessein par un ordre
 » du ciel & par une vocation qui vient d'en-
 » haut , qui les oblige de travailler au salut
 » des peuples , c'est - à - dire , d'entrer dans l'état

August. » de Lia & de Marthe : *Quis non videat eos*
ibid. » *qui ibant in otium cognoscenda & contemplanda*
veritatis tamquam in amplexum Rachel , excipi
de transverso ecclesiastica necessitate , atque ordi-
nari in laborem , tamquam Lia dicente ; Ad me
intrabis ?

» C'est de ces personnes , dit le même Pere ,
 » que se forment les plus saints Pasteurs. Et com-
 » me étant entrés dans leur ministère après une
 » si excellente préparation & par une vocation si

divine ils convertissent à Dieu un grand nombre d'âmes ; ce fruit si saint & si visible qu'ils font par leur ministere, est cause que l'on estime & que l'on admire encore plus cette vie sainte & cachée pendant laquelle ils ont puisé dans le sein de Dieu même cette charité si pure & si definteressée qu'ils font paroître ensuite dans le gouvernement de leurs peuples.

Saint Augustin n'avoit pas besoin d'exemples étrangers pour établir cette vérité , puisqu'il en a été lui-même une preuve illustre. Car c'est ainsi que lorsqu'il ne pensoit qu'à servir Dieu dans une vie retirée , & à se nourrir de la meditation de sa parole , on lui fit violence tout-d'un-coup par un ordre particulier de la Providence , pour l'élever dans Hippone , premierement à la Prêtrise , & ensuite à l'Episcopat ; où il parut depuis , non seulement comme très-capable de gouverner saintement un peuple particulier , mais comme ayant été destiné de Dieu , selon l'expression de saint Paulin & de saint Prosper , pour être un prodige de grace , de vertu & de sagesse , & la lumiere de toute l'Eglise.



C H A P I T R E X X X I .

¶ Postquam autem
audivit verba
filiorum Laban dicen-
tium : Tulit Jacob
omnia que fuerunt
patris nostri , & de il-
lis facultate ditatus ,
factus est inclitus.

1. **A** Près cela, Jacob enten-
dit les enfans de Laban
qui s'entredisoient : Jacob a en-
levé tout ce qui étoit à notre
pere , & il est devenu puissant
en s'enrichissant de son bien,

732 GENÈSE. CHAP. XXXI.

2. Il remarqua aussi que Laban // ne le regardoit pas du même œil dont il le regardoit auparavant.

3. Et de plus, le Seigneur même lui dit : Retournez au pays de vos peres & vers votre famille, & je serai avec vous.

Avant
J. C.
1739.

4. Il envoya donc querir Rachel & Lia, & les fit venir dans le champ où il faisoit paître ses troupeaux ;

5. & il leur dit : Je vois que votre pere ne me regarde plus du même œil dont il me regardoit ci-devant. Cependant le Dieu de mon pere a été avec moi :

6. & vous savez vous-mêmes que j'ai servi votre pere de toutes mes forces.

7. Il a même usé envers moi de tromperie, en changeant dix fois ce que je devois avoir pour récompense ; quoique Dieu ne lui ait pas permis de me faire tort.

8. Lorsqu'il a dit que les agneaux de diverses couleurs seroient pour moi, toutes les brebis ont eu des agneaux de diverses couleurs. Et lorsqu'il a

*. 2. autr. ne lui faisoit pas si bon visage,

2. Animadvertisit quoque faciem La-
ban, quod non esset erga se sicut heri &
nudiustertius.

3. Maximè dicente
sibi Domino : Reverte-
tere in terram pa-
trum tuorum, & ad
generationem tuam,
eroque tecum.

4. Misit, & voca-
vit Rachel & Liam in
agrum, ubi pascebat
greges,

5. Dixitque eis: Vi-
deo faciem patris ve-
stri, quod non sit er-
ga me sicut heri &
nudiustertius : Deus
autem patris mei fuit
mecum.

6. Et ipse nosritis
quod totis viribus
meis servierim patri
vestro.

7. Sed & pater ve-
ster circumvenit me,
& mutavit mercedem
meam decem vicibus ;
& tamen non dimisit
eum Deus ut noceret
mihi.

8. Si quando dixit :
Variae erunt merce-
des tuae : pariebant
omnes oves varios
fætus. Quando verò
è contrario ait : Al-
ba quæque accipias

F U I T E D E J A C O B .

733

pro mercede, omnes
greges alba pepere-
runt.

9. Tulitque Deus
substantiam patris
vestri, & dedit mihi.

10. Postquam enim
conceprus ovium tem-
pus advenerat, levavi
oculos meos, & vidi
in somnis ascendentes
mares super feminas,
varios & maculosos,
& diversorum colo-
rum.

11. Dixitque An-
gelus Dei ad me in
sommis : Jacob ? Et
ego respondi : Ad-
sum.

12. Qui ait : Leva
oculos tuos, & vide
universos masculos af-
cendentes super fe-
minas, varios, ma-
culosos, atque res-
persos. Vidi enim om-
nia quæ fecit tibi La-
ban.

13. Ego sum Deus
Bethel, ubi unxit
lapidem, & votum
vovisti mihi. Nunc
ergo surge, & egre-
dere de terra hac re-
vertens in terram na-
tivitatis tuae.

14. Responderunt-

dit au-contreire que tout ce qui
feroit blanc feroit pour moi,
tout ce qui est né des trou-
peaux a été blanc.

9. Ainsi Dieu a ôté le bien
de votre pere pour me le don-
ner.

10. Car le temps où les bre-
bis devoient concevoir étant
venu, j'ai levé les yeux, & j'ai
vu en songe que les mâles qui
couvroient les femelles, étoient
marquetés & tachetés de diver-
ses couleurs.

11. Et l'Ange du Seigneur
m'a dit en songe : Jacob ? Me
voici, lui ai-je dit.

12. Et il a ajouté : Levez
vos yeux, & voyez que tous
les mâles qui couvrent les fe-
melles sont marquetés ; tache-
tés, & de couleurs différentes.
Car j'ai vu tout ce que Laban
vous a fait.

13. Je suis le Dieu // de Be-
thel où vous avez oint la pierre,
& où vous m'avez fait un vœu.
Sortez donc promptement // de
cette terre, & retournez au
pays de votre naissance.

14. Rachel & Lia lui répon-

¶. 13. autr. le Dieu qui vous est apparu à Bethel.
Ibid. lett. surge & egressere, pro citò egredere. hebreüs.

734 GENÈSE. CHAP.

dirent : Nous reste-t-il quelque chose du bien & de la part que nous devons avoir dans la maison de notre pere ?

14. Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères ? Ne nous a-t-il pas vendues , & n'a-t-il pas mangé ce qui nous étoit dû pour notre travail ?

16. Mais Dieu a pris les richesses de notre pere , & nous les a données & à nos enfans : C'estpourquoi faites tout ce que Dieu vous a commandé.

17. Jacob fit donc monter aussi-tôt ses femmes & ses enfans sur des chameaux.

18. Et emmenant avec lui tout ce qu'il avoit , ses troupeaux , & généralement ce qu'il avoit acquis en Mesopotamie , il se mit en chemin , pour s'en aller retrouver son pere au pays de Chanaan.

19. Or Laban étant allé en ce temps-là faire tondre ses brebis , Rachel déroba les idoles de son pere.

20. Et Jacob ayant résolu de se retirer si promptement , ne voulut point découvrir son dessein à son beau-pere// .

//. 20. *lestr.* Jacob ne vouloit point avouer qu'il s'ensuyoit.

XXXI.

que Rachel & Lia & Numquid habemus residui quidquam in facultatibus & hereditate domus patrii nostri ?

15. Nonne quasi alienas reputavit nos , & vendidit , comedique pretium nostrum ?

16. Sed Deus tulit opes patris nostri , & eas tradidit nobis , ac filiis nostris : unde omnia quæ præcepit tibi Deus , fac.

17. Surrexit itaque Jacob , & impositis liberis ac conjugibus suis super camelos , abiit.

18. Tulitque omnem substantiam suam , & greges , & quidquid in Mesopotamia acquisierat , pergens ad Isaac patrem suum in terram Chanaan.

19. Eo tempore iprat Laban ad tondendas oves , & Rachel furata est idola patris sui.

20. Noluitque Jacob confiteri ficeret suo quid fugeret.

LABAN POURSUIT JACOB. 735

21. Cumque abiisset tam ipse quam omnia quæ juris sui erant , & amne transmissio pergeret contra montem Galaad ,

22. nuntiatum est Laban die tertio quod fugeret Jacob.

23. Qui , assumptis fratribus suis persecutus est eum diebus septem : & comprehendit eum in monte Galaad.

24. Videlique in somnis dicentem sibi Deum : Cave ne quidquam asperè loquaris contra Jacob.

25. Jamque Jacob extenderat in monte tabernaculum : cumque ille consecutus fuisset eum cum fratribus suis , in eodem monte Galaad fixit tentorium.

26. Et dixit ad Jacob : Quare ita egisti , ut clam me abigeres filias meas quasi captivas gladio ?

27. Cur ignorante me fugere voluisti , nec indicare mihi , ut prosequerer te eum cum gaudio , & cantis , & tympanis ,

21. Lors donc qu'il s'en fut allé avec tout ce qui étoit à lui , comme il avoit déjà passé la rivière ²¹ , & qu'il marchoit vers la montagne de Galaad ,

22. Laban fut averti le troisième jour que Jacob s'enfuyoit.

23. Et aussi-tôt ayant pris avec lui ses ²² frères , il le poursuivit durant sept jours , & le joignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu lui apparut en songe , & lui dit : Prenez garde de ne rien dire d'offensant à Jacob.

25. Jacob avoit déjà tendu sa tente sur la montagne de Galaad , & Laban l'y ayant joint avec ses frères , y tendit aussi la sienne.

26. Et il dit à Jacob : Pourquoi avez-vous agi de la sorte , en m'enlevant ainsi mes filles sans m'en rien dire , comme si c'étoient des prisonnières de guerre ?

27. Pourquoi avez-vous pris le dessein de vous enfuir sans que je le scûsse , & ne m'avez-vous point averti que vous

²¹. expl. c'étoit apparemment l'Euphrate,

²². expl. ses parens.

738 G E N E S E . C H A P .
vouliez vous retirer , afin que
je vous allasse reconduire avec
des chants de joie, au bruit des
tambours & au son des har-
pes.

28. Vous ne m'avez pas seu-
lement permis de donner à mes
filles & à mes fils // le dernier
baiser. Vous n'avez pas agi fa-
gement. Et maintenant

29. Je pourrois bien vous ren-
dre le mal pour le mal ; mais le
Dieu de votre pere me dit hier :
Prenez bien garde de ne rien
dire d'offensant à Jacob.

30. Vous avez peut-être en-
vie de retourner vers vos pro-
ches , & vous souhaitiez de re-
voir la maison de votre pere ;
mais pourquoi m'avez-vous dé-
robé mes dieux ?

31. Jacob lui répondit : Ce
qui m'a fait partir sans vous en
avoir averti , c'est que j'ai eu
peur que vous ne me voulussiez
ravir vos filles par violence.

32. Mais pour le larcin dont
vous m'accusez , je consens que
quiconque sera trouvé avoir
pris vos dieux soit puni de mort
en présence de nos frères. Cher-
chez par-tout; voyez ce qui peut

¶. 28. expl. mes petites fils.

X X X I.
& citharis:

28. Non es passus
ut oscularer filios
meos , & filias : stulte
operatus es : & nunc
quidem ,

29. valet manus
mea reddere tibi ma-
lum , sed Deus Patris
vestri hei dixit mihi :
Cave ne loquaris con-
tra Jacob quidquam
durius.

30. Esto , ad tuos
ire cupiebas , & desi-
derio erat tibi donaus
patris tui : cur fura-
tus es deos meos ?

31. Respondit Jacob:
Quod inscio te profes-
sus sum , timui ne
violentet auferes filias
tuas,

32. Quod autem
furti me arguis : a-
pud quemcumque in-
venieris deos tuos ,
necetur coram fra-
tribus nostris. Scrut-
are quidquid tuo-
rum apud me inve-
nieris , & aufer. Hæc

dicens,

dicens , ignorabat
quod Rachel furata
erat idola.

être à vous & l'emportez. En
disant cela il ne savoit pas que
Rachel avoit dérobé ces idoles;

33. Ingressus ita-
que Laban tabernacu-
lum Jacob & Lia , &
utriusque famulae non
invenit. Cumque in-
traflet tentorium Ra-
chelis ,

33. Laban étant donc entré
dans la tente de Jacob , de Lia ,
& des deux servantes, ne trouva
point ce qu'il cherchoit. Il entra
ensuite dans la tente de Rachel ;

34. illa festinans
abscondit idola sub-
ter stramenta camelis ,
& sedit deupet , scru-
tantique omne tento-
rium , & nihil inve-
nienti ,

34. & elle alla promptement
cacher les idoles sous la litiere
d'un chameau &s'assit dessus; &
lorsqu'il cherchoit, par tout dans
la tente sans y rien trouver ,

35. ait : Ne irasca-
tur dominus meus ,
quod coram te affur-
gere nequeo : quia
juxta consuetudinem
seminarum nunc acci-
dit mihi. Sic delusa
felicitudo querentis
est.

35. elle lui dit : Que mon sei-
gneur ne se fâche pas si je ne
puis me lever maintenant de-
vant lui : parceque le mal qui
est ordinaire aux femmes me
vient de prendre. Ainsi Rachel
se joua de lui ; & cette recher-
che si exacte devint inutile.

36. Tamenisque Ja-
cob , cum iurgio ait :
Quam ob culpam
meam , & ob quod
peccatum meum sic
exaristi post me ,

36. Alors Jacob étant tout
émû, fit ce reproche à Laban :
Qu'avois-je fait , & en quoi
vous avois - je offensé , pour
courir ainsi après moi avec tant
de chaleur ;

37. & scrutatus es
omnem supellectilem
meam? Quid invenisti
de cuncta substantia
domus tuæ ? pone hinc
coram fratribus meis
& fratribus tuis , &
judicent inter me &
te.

37. & pour renverser & fouil-
ler tout ce qui est à moi ? Qu'a-
vez-vous trouvé ici de toutes
les choses qui étoient dans vo-
tre maison ? Faites-le voir de-
vant mes frères & devant les
vôtres , & qu'ils soient juges en-
tre vous & moi. AAA

738 GENÈSE. CHAP. XXXI.

38. Est-ce donc pour cela que j'ai passé vingt années avec vous? Vos brebis & vos chevres n'ont point été stériles, je n'ai point mangé les beliers de votre troupeau.

39. Je ne vous ai rien montré de ce qui avait été tué par les bêtes. Je prenois sur moi tout ce qui avait été perdu: & vous exigiez de moi tout ce qui avoit été dérobé.

40. J'étois penetré de chaleur pendant le jour, & de froid pendant la nuit //, & le sommeil fuyoit de mes yeux.

41. Je vous ai servi ainsi dans votre maison pendant vingt ans, quatorze pour vos filles, & six pour vos troupeaux. Vous avez aussi changé par dix fois ce que je devois avoir pour récompense.

42. Si le Dieu de mon pere Abraham, & le Dieu qui est la frayeuse d'Iсаac ne m'eût assité, vous m'auriez peut-être renvoyé tout nû de cloz vous. Mais Dieu a regardé mon affliction & le travail de mes mains; & il vous a arrêté cette nuit par ses menaces.

43. Laban lui répondit: Mes filles & mes petits fils; vos troupeaux & tout ce que vous voyez.

¶. 40. I. J'étois brûlé de la chaleur & de la gelee le jour & la nuit.

38. Idcirco virginis
annis fui tecum? oves
tuæ & capræ steriles
non fuerunt, arietes
gregis tui non come-
di:

39. nec captum à
bestia ostendi tibi,
ego damnum omne
reddebam: quidquid
furto peribat à me ex-
gebas:

40. die noctuque
æstu urebar, & gelu,
fugiebatque somnus
ab oculis meis.

41. Sicque per vi-
ginti annos in domo
tua servivi tibi, qua-
tuordecim pro filia-
bus, & sex pro gre-
gibus tuis: immuta-
ti quoque mercedem
meam decem vicibus.

42. Nisi Deus patris
mei Abraham, & ti-
mor Isaac afflisset
mihi, forsitan modò
nudum me dimisisses.
Afflictionem meam
& laborem manuum
mearum resipexit Deus,
& arguit te heri.

43. Respondit ei
Laban: Filiae meæ &
filii, & greges tui, &
omnia que cernis,

ALLIANCE DE LABAN ET DE JACOB. 739

mea sunt : quid possum facere filiis & ne potibus meis ?

44. Veni ergo , & ineanus fœdus : ut sit in testimonium inter me & te.

45. Tulit itaque Jacob lapidem , & erexit illum in titulum :

46. dixitque fratribus suis : Afferte lapides . Qui congregantes fecerunt tumulum, comedenterunt que super eum :

47. quem vocavit Laban tumulum testis : & Jacob , Aceratum testimonii, uterque juxta proprietatem linguae suæ.

48. Dixitque Laban : Tumulus iste erit testis inter me & te hodie : & idcirco appellatum est non men ejus Galaad , id est , Tumulus testis.

49. Intraverat & judicet Dominus inter nos quando recessimus à nobis.

50. Si affixeris filias meas , & si tu introduceris alias uxores super eas : nullus sermonis nostri testis est absque Deo ,

¶ 43. autr. Comment pour-
tous je maltraiter mes propres

¶ 46. expl. aux parens de
ses femmes.

¶ 50. 1er. Si vous affligez , &c.

A A a ij

est à moi. Que puis je faire à mes filles & à mes petits fils ?

44. Venez donc & faisons une alliance qui serve de témoignage entre vous & moi.

45. Alors Jacob prit une pierre , & en ayant dressé un monument ,

46. il dit à ses frères : Apportez des pierres : & les ayant ramassées ensemble ils en firent un monceau , & mangerent dessus.

47. Laban appella ce monceau de pierres , Le monceau du témoin ; & Jacob , Le monceau du témoignage , chacun selon la propriété de sa langue.

48. Et Laban dit : Ce monceau sera témoin aujourd’hui entre vous & moi. Cest pourquoi il appella ce lieu Galaad , c'est-à-dire , le monceau du témoin.

49. Et il ajouta : Que le Seigneur nous regarde & nous juge , lorsque nous nous serons retiré l’un de l'autre.

50. Si vous maltraitez mes filles , & si vous prenez encore d'autres femmes qu'elles , nul n'entend nos paroles que Dieu

740 GENÈSE. CHAP. XXXI. SENS LIT.
qui en est témoin, qui est présent à tout ce qui nous regarde.

qui præsens respicit.

§ 1. Il dit encore à Jacob : Ce monceau & ces pierres // que j'ai dressées entre vous & moi , nous serviront de témoin.

§ 1. Dixitque rur-sus ad Jacob : En tu-mulus hic , & lapis quem erexi inter me & te,

§ 2. Ce monceau , dis-je , & ces pierres porteront témoignage , si je passe au-delà pour aller à vous , ou si vous y passez pour me venir faire quelque mal.

§ 2. testis erit : tu-mulus , inquam , iste & lapis sint in testi-monium , si aut ego transiero illum per-gens ad te , aut tu præterieris , malum mihi cogitans.

§ 3. Le Dieu d'Abraham , le Dieu de Nachor , & le Dieu de leurs peres soit notre juge . Jacob donc jura par *le Dieu qui étoit la frayeuse d'Isaac* ;

§ 3. Deus Abraham & Deus Nachor , ju-dicet inter nos , Deus patris eorum . Jura-vit ergo Jacob pec-timorem patris sui Isaac :

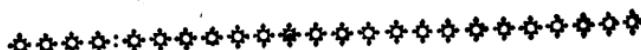
§ 4. & ayant immolé des victi-mes sur la montagne , il invita ses parens // pour manger // en-semble : & ayant mangé , ils de-meurerent là pour y coucher.

§ 4. immolatisque victimis in monte , vocavit fratres suos ut ederent panem . Qui cùm comedissent , manerunt ibi.

§ 5. Mais Laban se levant a-vant qu'il fist jour , embrassa ses fils & ses filles , les benir , & s'en retourna chez lui *en son pays*.

§ 5. Laban vero de nocte consurgens , oculatus est filios & alias suas . & benedixit illis : reversisque est locum suum.

¶. § 1. lett. Cette pierre. | Ibid. lett. pour manger du
¶. § 4. lett. Ses frères. | pain.



SENS LITTERAL.

¶. §. 6. 7. *Jacob dit à ses fammes : Laban a usé envers moi de tromperie , & il a changé par dix fois ce que je devois avoir pour*

récompense. Ceci fait voir l'injustice de Laban, qui ne demeuroit jamais dans ce qu'il avoit accordé à Jacob. S'il étoit convenu que les brebis tachetées seroient pour Jacob, & celles d'une seule couleur pour lui, quand il voyoit que les agneaux tachetés étoient en plus grand nombre, il rompoit aussi-tôt cet accord qu'il venoit de faire, & il vouloit que les agneaux tachetés fussent pour lui, & ceux d'une seule couleur pour Jacob. Ainsi son dessein étoit que tout l'avantage fût toujours de son côté, sans être lié à sa parole, & sans avoir pour règle que son intérêt.

Il a changé par dix fois ma récompense. C'est-à-dire, selon quelques-uns, il a changé souvent ce qui devoit être ma récompense. C'est un nombre certain pour un incertain, ce qui est ordinaire dans le langage des hommes.

D'autres entendent ces paroles à la lettre. On objecte qu'en six ans de temps les brebis n'avoient pas pu avoir *dix fois* des agneaux. Mais saint Jérôme remarque, qu'en Mésopotamie les brebis avoient chaque année deux fois des agneaux. Et Virgile dit la même chose de celles d'Italie : *Bis gravide pecudes.*

Saint Augustin au-lieu de cette parole de notre texte : *Laban a changé dix fois ma récompense,* August. in Gen. quæst. 45. lit, a changé ma récompense *durant dix agneaux*, c'est-à-dire, à chaque fois que les brebis ont porté de nouveaux agneaux. Ce qui arriva en six ans dix fois en cette manière. La première année les brebis ayant porté une fois leurs agneaux avant leur accord, en porteront une fois après qu'il fut fait. Les quatre années suivantes elles en porteront huit fois; & la dernière une, ce

Rachel & Lia dirent à Jacob : Notre pere n'a-t-il pas mangé ce qui nous était dû pour notre travail ? Lettr. Notre pere n'a-t-il pas mangé notre part ? C'est-à-dire, n'a-t-il pas pris pour lui tout ce qui pouvoit revenir des services que vous lui avez rendus, sans qu'il nous en ait fait aucune part ?

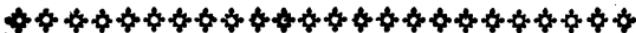
¶. 19. *Rachel déroba les idoles de son pere.* Laban mêloit le culte des idoles à celui qu'il rendoit au vrai Dieu. *Rachel lui déroba ses idoles,* non pour les adorer elle-même, mais pour ôter à son pere ces objets d'une impieté sacrilege. On demande s'il étoit permis à Rachel d'en user de la sorte. Car encore qu'elle eût beaucoup de vertu, il ne s'ensuit pas que cette action ait été juste. Tout ce qu'ont fait les Saints n'est pas saint : & quand l'Écriture ne juge point de leur action, il faut consulter, dit saint Augustin, ce qu'elle nous enseigne en d'autres endroits, pour voir si une action est juste ou injuste. Comme en examinant l'action de Lot, lorsqu'il voulut prostituer ses filles pour sauver les Anges qu'il croyoit des étrangers, on trouve qu'elle n'a pas été conforme aux règles de Dieu.

Quelques Theologiens ont crû que Rachel avoit pu prendre légitimement ces idoles qui étoient apparemment d'or ou d'argent, pour se récompenser des injustices que Laban lui avoit faites & à sa sœur Lia, ou en ne leur donnant aucune doté, ou en traitant Jacob avec une avarice pleine d'une extrême dureté. Mais d'autres croient avec grande raison, qu'il n'est point permis de se rendre ainsi juge en sa propre cause,

de faire un mal comme est celui de dérober , pour reparer un mal qu'on nous auroit fait ; & que cette doctrine pourroit avoir des conséquences très-dangereuses & pernicieuses à la société humaine.

Quelques Interpretes ont crû que Rachel en dérobant ces Idoles , avoit voulu ôter à son pere un sujet d'idolatrie. Ce zèle étoit digne de Rachel ; mais c'étoit un zèle sans lumiere , & contraire à la justice . qui ne l'accuseroit pas de vol , selon un savant Theologien , parcequ'une action *Eflus.* mauvaise par elle-même , ne peut être justifiée par une bonne intention , que l'on ne doit jamais faire « aucun mal , selon saint Paul , afin qu'il en arrive « du bien .

On doit donc porter de cette action de Rachel le même jugement que de celle de Moïse , quand il tua cet Officier Egyptien , au cas qu'il le fist sans un ordre exprès de Dieu , qui est que leur zèle étoit louable , leur intention bonne , & que leur action neanmoins n'a pas été juste.



SENS SPIRITUEL.

¶. 29. *L*aban dit à Jacob : Je pourrois bien maintenant vous rendre le mal pour le mal. Laban s'est conduit à l'égard de Jacob , comme les amateurs du monde ont accoutumé d'agir envers ceux qui craignent Dieu. Il témoigne d'abord beaucoup d'amitié à Jacob , comme à son neveu , étant fils de Rebecca sa sœur. Il devient ensuite son beau-pere , ce qui devoit redoubler encore son affection par une si étroite

AAA iiiij

alliance. Et cependant après lui avoir fait de grandes protestations d'amitié , il est visible qu'il ne regarde en lui que son intérêt , & qu'il ne pense qu'à le tromper.

Il lui promet Rachel sa fille , après qu'il l'aurroit servi sept ans. Et quand le temps de l'épouser fut venu , il lui donne Lia son aînée , dont Jacob ne vouloit point , au - lieu de la seconde qu'il lui avoit promise ; & il ne lui laisse épouser Rachel qu'à condition qu'il le servira encore sept autres années.

Pendant les vingt ans que Jacob demeure auprès de Laban , cet homme artificieux & déguisé ne pense qu'à le surprendre , & à s'enrichir par les soins & les fatigues continues de son neveu , comme Jacob le lui reproche dans la suite. Et lorsqu'après la retraite de Jacob , il l'a poursuivi & l'a rejoint , il veut que Jacob lui fâche beaucoup de gré de ce qu'il ne lui fait pas le mal qu'il lui pourroit faire : au - lieu qu'il est visible , ainsi qu'il paroît par ses propres paroles , que c'est Dieu seul qui l'en avoit empêché par une vision qu'il avoit eue la nuit , dans laquelle Dieu le menaça d'une maniere terrible , non seulement s'il faisoit quelque violence , mais même s'il l'offensoit par quelques paroles aigres & injurieuses.

Gregor. 12. Moral. lib. 10. cap. 16. C'est - là proprement , dit saint Gregoire Pape , l'esprit des enfans du siècle . Il n'y a que de la dissimulation dans leurs actions & dans leurs paroles . Ils croient que la tromperie leur est toujours permise , pourvû qu'elle favorise leurs intérêts . Ils se vengent cruellement quand ils se croient offensés en quelque chose , quoique le

JACOB, IMAGE DU VRAI PASTEUR. 745

sujet qu'ils en prennent soit souvent très-injuste , „
& lorsque la crainte ou de Dieu ou des hommes „
les empêche d'executer leurs mauvais desseins , „
ils veulent que l'on appelle un excès de douceur „
& de bonté l'impuissance où ils se trouvent de „
faire tout le mal qu'ils ont dans le cœur : *Quid-* Gregor.
quid explore per malitiam non valent, hos in pa- Moral.
cifica bonitate simulare. lib. 10.
ibid.

¶. 38. 39. *Est-ce donc pour cela que j'ai passé vingt années avec vous ? Vos brebis & vos chevres n'ont point été stériles , &c.* Saint Chrysostome remarque avec raison , que Jacob dans cette image qu'il propose de la maniere dont il a eu soin des troupeaux de Laban , nous represente excelllement quels sont les devoirs d'un vrai Pasteur.

Vos brebis , dit-il , n'ont point été stériles. C'est la charité du Pasteur & l'abondance de la grace , qui fait que les ames ne demeurent point stériles , & qu'elles deviennent fecondes en vertus & en bonnes œuvres .

Je n'ai point mangé les bœufs de votre troupeau. Comme s'il disoit : Je n'ai point été un mercenaire : Je n'ai point conduit vos troupeaux par un desir de gain , mais par une charité désinteressée .

Vous exigez de moi tout ce qui vous avoit été dérobé. Si on est exact , dit saint Chrysostome , à re-demandier à un berger le compte des bêtes , que fera - ce quand JESUS-CHRIST nous redemanderá le compte des ames ? Si une brebi a été prise , ou si elle est morte , on peut en remettre une autre à la place . Un peu d'argent reparera cette perte . Mais qui recouvrera une ame perdue ?

L'or ni l'argent n'en est point le prix. Elle a coûté à JESUS-CHRIST son propre sang. Qui lui rendra ce qu'il a donné pour elle ? *Quis ei refundet innocentem sanguinem*, dit saint Augustin ?

J'étois penetré de chaud durant le jour, & de froid durant la nuit ; & le sommeil fuyoit de mes yeux. Il semble que Jacob ne fait que dire ici en d'autres termes, ce que saint Paul dit plus clairement de lui-même : *J'ai souffert toutes sortes de travaux & de fatigues, les veilles fréquentes, la faim, la soif, les jeûnes réitérés, le froid, & la nudité.*

Jacob ajoute qu'il a servi ainsi dans la maison de Laban *pendant vingt années*, pour montrer que le travail des vrais Pasteurs n'est point inégal ni passager, mais qu'il est toujours le même tant que Dieu les applique à la conduite des ames.



CHAPITRE XXXII.

1. **J**acob continuant son chemin, rencontra des Anges de Dieu.

2. Et les ayant vus, il dit : Voici le camp de Dieu ; & il appella ce lieu là, Mahanaïm, c'est-à-dire, Le camp.

3. Il envoya en même-temps des gens devant lui pour donner avis de sa venue // à son

//. 3. autr. de son retour.

1. **J**acob quoque abiit itinere quo cœperat : fueruntque ei obviam Angeli Dei.

2. Quos cum vidisset, ait : Castra Dei sunt hæc ; & appellavit nomen loci illius Mahanaim, id est, Castra.

3. Misit autem & nuncios ante se ad Esau fratrem suum in terram Seir, in

4. præcepitque eis ,
dicens : Sic loquimini
domino meo Esaü :
Hec dicit frater tuus
Jacob : Apud Laban
peregrinatus sum , &
fui usque in præsen-
tem diem.

5. Habeo boves &
asinos , & oves & ser-
vos , & ancillas : mit-
toque nunc legatio-
nem ad dominum
meum , ut inveniam
gratiam in conspectu
tuo.

6. Reversique sunt
nuntii ad Jacob , di-
centes : Venimus ad
Esaü fratrem tuum ,
& ecce properat tibi
in occursum cum qua-
dringentis viris.

7. Timuit Jacob
valde , & perterritus
divisit populum qui
secum erat , greges
quoque & oves &
boves , & camelos ,
in duas turmas .

8. dicens : Si vene-
rit Esaü ad unam tur-
mam , & percuferit
eam , alia turma , quæ
reliqua est , salvabi-
tur.

*. §. *lett.* Mitto legationem.
*. *expl.* 8- en prenant la fuite.

frere Esaü en la terre de Seir
au pays d'Edom ;

4. & il leur donna cet ordre ;
Voici la maniere dont vous par-
lerez à Esaü mon seigneur : Ja-
cob votre frere vous envoie
dire ceci : J'ai demeuré comme
étranger chez Laban , & j'y ai
été jusqu'aujourd'hui.

5. J'ai des bœufs , des ânes ,
des brebis , des serviteurs & des
servantes ; & j'envoye // main-
tenant vers mon seigneur , afin
que je trouve grace devant lui ,

6. Ceux que Jacob avoit en-
voyés revinrent aussi-tôt , &
lui dirent : Nous avons été vers
votre frere Esaü , & le voici qui
vient lui-même en grand'hâte
au-devant de vous avec quatre-
cens hommes .

7. *A ces mots* , Jacob eut une
grande peur ; & dans la frayeur
dont il fut saisi , il divisa en
deux bandes tous ceux qui
étoient avec lui ; & les trou-
peaux , les brebis , les bœufs &
les chameaux ,

8. en disant : Si Esaü vient
attaquer une des troupes , l'aut-
re qui restera sera sauvée //,

748 GENÈSE. CHAP. XXXII.

9. Il parla ensuite à Dieu de cette sorte : Dieu d'Abraham mon pere, Dieu de mon pere Isaac, Seigneur, qui m'avez dit : Retournez en votre pays, & au lieu de votre naissance, & je vous comblerai de bienfaits ;

10. Je suis indigne de toutes vos miséricordes, & de la vérité que vous avez gardée dans toutes les promesses que vous avez faites à votre serviteur. J'ai passé ce fleuve du Jourdain, n'ayant qu'un bâton, & je retourne maintenant avec ces deux troupes.

11. Délivrez-moi, je vous prie, de la main de mon frère Esaü, parceque je crains extrêmement ; de-peur qu'à son arrivée il ne mette au fil de l'épée // la mère avec les enfans.

12. Souvenez-vous que vous m'avez promis de me combler de biens, & de multiplier ma race comme le sable de la mer, dont la multitude est innombrable.

13. Jacob passa la nuit en ce même lieu, il sépara de tout ce qui étoit à lui, ce qu'il avoit destiné pour en faire présent à Esaü son frère.

¶. 11. lett. Il ne frappe.

9. Dixitque Jacob Deus patris mei Abraham, & Deus patris mei Isaac, Domine, qui dixisti mihi : Reverttere in terram tuam, & in locum nativitatis tue, & benefaciam tibi :

10. minor sum cunctis miserationibus tuis, & veritate tua quam explevisti servo tuo. In baculo meo transivi Iordanem istum, & nunc duabus turmis regredior.

11. Erue me de manu fratris mei Esaü, quia valde cum timore : ne fortem veniens percutiat matrem cum filiis.

12. Tu locutus es quidem benefaceres mihi, & dilatares semen meum sicut arenam maris, quæ præ multitudine numerari non potest.

13. Cumque dormisset ibi nocte illâ, separavit de his quæ habebat, munera Esaü fratri suo.

14. capras ducentas , hircos viginti , oves ducentas , & arietes viginti ,

15. camelos foetas cuni pullis suis triginta , vaccas quadraginta , & tauros viginti , asinas viginti , & pullos earum decem.

16. Et misit per manus servorum suorum singulos seorsum greges , dixitque pueris suis : Antecepite me , & sit spatium inter gregem & gregem.

17. Et præcepit priori dicens : Si obvium habueris fraterem meum Esaï , & interrogaverit te : Cujus es ? aut , Quod vadis ? aut , Cujus sunt ista quæ seque-
tis ?

18. Respondebis : Servi tui Jacob , mu-
nera misit domino meo Esaï : ipse quo-
que post nos venit.

19. Similiter dedit mandata secundo & tertio , & cunctis qui sequebantur greges , dicens : Iisdem verbi loquimini ad Esaï , cum inveneritis eum.

20. Et addetis : Ipse quoque servus tuus Jacob iter no-
strum inseguitur : di-

14. deux cens chevres , vingt boucs , deux cens brebis , & vingt beliers ;

15. trente femelles de chameaux avec leurs petits , quarante vaches , vingt taureaux , vingt ânesses , & dix ânons.

16. Il envoia séparément chaque un de ces troupeaux , qu'il fit conduire par ses serviteurs , & leur dit : Marchez toujours devant , & qu'il y ait de l'espace entre un troupeau & l'autre.

17. Il dit à celui qui marchoit le premier : Si vous rencontrez Esaï mon frere , & qu'il vous demande : Qui êtes-vous ? où allez-vous ? & à qui sont ces bêtes que vous menez ?

18. Vous lui répondrez : Elles sont à Jacob votre serviteur , qui les envoie pour présent à son seigneur Esaï ; & il vient lui-même après nous.

19. Il donna aussi le même ordre au second , au troisième , & à tous ceux qui conduisoient les troupeaux , en leur disant : Lorsque vous rencontrerez Esaï , vous lui direz la même chose.

20. Et vous ajouterez : Ja-
cob votre serviteur vient aussi
après nous. Car Jacob disoit :

Je l'appaiserai par les présens qui vont devant moi, & ensuite quand je le verrai, peut-être qu'il me regardera favorablement.

xit enim : Placabō illum muneribus quae præcedunt, & postea videbo illum, forsitan propitiabitur mihi.

21. Les présens marcherent donc devant, & Jacob demeura pendant cette nuit au lieu qu'il avoit appellé Mahanaïm[¶].

21. Præcesserunt itaque munera ante eum, ipse verò mansit nocte illâ in casulis.

22. Et s'étant levé dès le point-du-jour, il prit ses deux femmes & leurs deux servantes avec ses onze fils, & passa le gué de Jaboc.

22. Cumque maturè surrexisset, tulit duas uxores suas, & totidem famulas, cum undecim filiis, & transivit vadum Jacob.

23. Et après avoir fait passer tout ce qui étoit à lui,

23. Traduqtisque omnibus quae ad se pertinebant,

24. il demeura seul *en ce lieu-là*. Et il parut en même-temps un homme[¶] qui lutta contre lui jusqu'au matin[¶] ;

24. marsit solus : & ecce vir luctabatur cum eo usque mane.

25. Cet homme voyant qu'il ne pouvoit surmonter Jacob, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussi-tôt.

25. Qui cùm visideret quod eum superare non posset, tetigit nervum femoris ejus, & statim emarcuit.

26. Et il lui dit : Laissez-moi aller; car l'aurore commence déjà à paroître. Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller, que vous ne m'ayez beni.

26. Dixitque ad eum : Dimitte me, jam enim ascendit aurora. Respondit : Non dimittam te, nisi benedixeris mihi.

27. Cet homme lui dit : Comment vous appelez-vous ? Il lui répondit : Je m'appelle Jacob.

27. Ait ergo : Quod nomen est tibi ? Respondit : Jacob.

¶. 21. *lestr.* Dans le Camp. ¶. 24. *ex.* C'étoit un Auge. | *Ibid. autr.* jusqu'au grand jour.

LUTTE DE JACOB CONTRE L'ANGE. 752

28. At ille: Nequaquam, inquit, Jacob appellabatur nomen tuum, sed Israel: quoniam si contra Deum fortis fuiti, quanto magis contra homines prevalebis?

29. Interrogavit eum Jacob: Dic mihi, quo appellaris nomine? Reipondit: Cur queris nomen meum? Et benedix ei in eodem loco.

30. Vocavitque Jacob nomen loci illius Phanuel, dicens: Vidi Deum facie ad faciem, & salva facta est anima mea.

31. Ortusque est ei statim sol, postquam transgressus est Phanuel: ipse vero claudicabat pede.

32. Quam ob causam non comedunt nervum filii Israel, qui emarcuit in femore Jacob, usque in praesentem diem: et quod titigerit nervum femoris ejus, & obstupuerit.

¶. 28. expl. Israel signifie: Autr. J'ai vu Dieu face à face, Fort contre Dieu, & j'ai été délivré de la crainte.

¶. 30. expl. J'ai vu Dieu face à face sans en mourir. ¶. 32. autr. se sécha.

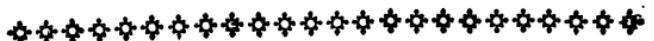
28. Et cet homme ajoûta: Jusqu'ici on vous a appellé Jacob, mais à l'avenir on vous appellera Israel". Car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes?

29. Jacob lui demanda aussi: Comment vous appelez-vous? Mais il lui répondit: Pourquoi demandez-vous mon nom? Et il le benit en ce même lieu.

30. Jacob donna le nom de Phanuel à ce lieu-là, en disant: J'ai vu Dieu face à face, & mon ame a été sauvée".

31. Aussi-tôt qu'il eut passé ce lieu, qu'il venoit de nommer Phanuel, il vid le soleil qui se levoit; mais il demeura boiteux d'une jambe.

32. C'est pour cette raison que jusqu'aujourd'hui les enfants d'Israel ne mangent point du nerf des bêtes, se souvenant de celui qui fut touché pour lors en la cuisse de Jacob, & qui demeura sans mouvement".



SENS LITTERAL.

¶. 3. *Jacob envoya des gens devant lui vers Esaü son frere, en la terre de Seir au pays d'Edom.* On a déjà dit que Seir & Edom étoient des noms d'Esaü. Ce fut par une Providence particulière de Dieu, qu'Esaü quitta de lui-même la terre de Chanaan, & qu'il s'établit dans l'Idumée vers les montagnes de Seir. Car il laissa ainsi à Jacob la terre de Chanaan, que Dieu lui avoit promise.

¶. 4. *Vous parlerez de cette sorte à Esaü mon seigneur.* Ceci n'est pas contraire à ce qui a été dit auparavant, que Jacob seroit le seigneur de ses freres. Car Jacob ne donne ce nom à Esaü que par civilité, l'appellant comme les autres l'appelloient, parcequ'Esaü étoit en effet un grand Prince.

¶. 6. *Voici votre frere Esaü qui vient lui-même en grand' hâte au-devant de vous avec quatre cens hommes.* Les plus savans Interpretes croient qu'Esaü venoit avec cette promptitude & cette suite de gens armés, dans le dessein ou de prendre, ou de tuer son frere, & de se venger ainsi des injures qu'il croyoit avoir reçues de lui autrefois. Et c'est ainsi que Jacob qui étoit plein de lumiere & de sagesse, interpreta l'intention d'Esaü. Mais Dieu fit voir en cette rencontre, comme il fit depuis en celle d'Assaerus à l'égard d'Esther, qu'il est le maître du cœur des Princes, comme il l'est de celui du moindre particulier ; qu'il les tourne comme il

Il lui plaît , selon les desseins de sa Providence souveraine , & qu'il les fait passer tout-d'un-coup de la colere à la douceur , & de la haine à l'amitié avec une facilité toute-puissante.

¶. 11. *De-peur qu'à son arrivée il ne mette au fil de l'épée la mère avec les enfans.* C'est une manière de parler qui signifie , de-peur qu'il ne tue d'abord tout ce qui se présentera devant lui , sans distinction de sexe ni d'âge.

¶. 22. *Jacob passa le gué de Faboc , Faboc étoit un torrent qui prenoit sa source près de la ville de Rabba aux pays des Ammonites , & qui tomboit & se pérdoit dans le Jourdain au-dessous du lac de Tiberiade.*

¶. 28. *Jusqu'ici on vous a appellé Jacob , mais à l'avenir on vous appellera Israel.* Le nom d'Israël dans l'hebreu peut venir de deux racines. Selon l'une des deux il signifie , *voyant Dieu* ; selon l'autre il signifie , *Prince de Dieu* , ou , *fort envers Dieu*. Et c'est en ce dernier sens que l'Ange donna à Jacob le nom d'Israel , qui depuis a passé à toute sa race. Lors donc que l'Ange dit : *Jusqu'ici on vous a appellé Jacob , mais à l'avenir on vous appellera Israel* : cette parole ne s'entend pas précisément de la personne de Jacob , puisqu'il a toujours continué à s'appeler Jacob , & plus rarement *Israel* : Mais elle est exactement vraie de ses descendants , puisqu'ayant eu les deux noms de *Jacob* & *d'Israel* , les Hebreux ont été appellés *d'Israel* , *Israelites* , & non de *Jacob* , *Jacobites*.

¶. 29. *L'Ange répondit à Jacob : Pourquoi demandez-vous mon nom ?* L'Ange ne veut point dire son nom à Jacob : ou parcequ'il n'agissoit

B B b

pas en sa personne , mais en celle de Dieu qu'il représentoit , & dont le nom n'est bien connu qu'à lui-même : ou parceque le temps n'étoit pas encore venu auquel Dieu avoit résolu de se faire connoître plus clairement ; ou , selon quelques Interpretes , l'Ange ne répondant point à ce que Jacob lui demande , apprend aux hommes à éviter la curiosité humaine dans la recherche des choses divines .

¶. 30. *Jacob appella ce lieu Phanuel , c'est-à-dire en langue sainte , la face ou l'apparition de Dieu.* Jacob dit qu'il avoit vu Dieu face à face : parcequ'il avoit vu des yeux du corps un Ange en forme humaine qui représentoit Dieu .

Il ajoute , qu'il a vu Dieu face à face , & que son ame a été sauvée . Comme s'il disoit : Au lieu que l'on croit d'ordinaire qu'un homme ne pourroit voir Dieu ou un Ange sans mourir , je l'ai vu néanmoins , autant qu'un homme le peut voir : & cette vision non seulement ne m'a pas donné la mort , mais elle m'a au-contraire comblé de bénédictions & de grâces . Jacob aussi peut marquer par ces paroles , que Dieu l'a délivré de l'extrême crainte qu'il avoit de son frere , au-devant duquel il alla ensuite avec plus de confiance .

¶. 31. *Mais Jacob se trouva boiteux d'une jambe.* Il y a des Interpretes qui croient que Jacob ne boita que pour un moment , & que l'Ange le guérira aussi-tôt après .





SENS SPIRITUEL.

V. 1. 2. *Jacob continuant son chemin rencontra des Anges, & il dit : Voici le camp de Dieu.* Il ne faut pas douter , dit saint Augustin , que ce camp de Dieu n'ait été une multitude d'Anges , qui sont appellés dans l'Ecriture la milice du ciel . Dieu veut consoler Jacob à son retour en son pays par la vûe des Anges , comme il l'avoit ainsi consolé lorsqu'il alla en Mesopotamie pour l'assurer qu'en quelque lieu qu'il fût , il ferroit toujours son protecteur.

V. 6. 7. 8. *Jacob ayant appris qu'Esau venoit au-devant de lui avec quatre cens hommes , eut une grande peur ; & il divisa en deux bandes tous ceux qui étoient avec lui , en disant : Si Esau attaque l'une de ces bandes , l'autre se sauvera.*

Saint Augustin demande , comment cette conduite de Jacob s'accorde avec la parfaite confiance que devoit avoir en Dieu un homme si saint. Et il répond , Que cet exemple nous est très-avantageux , pour nous apprendre qu'encore que nous ayons une vraie confiance en Dieu , nous devons néanmoins prendre toutes les précautions que la prudence nous prescrit pour nous tirer du peril qui nous menace , de peur que si nous négligeons ces moyens humains , ce ne soit plutôt tenir Dieu , que lui rendre ce qui lui est dû : Admonendi fuimus hoc exemplo , ut quamvis tredamus in Deum , faciamus tamen que facienda sunt ab hominibus , in praesidium saluis , ne præ-

BBb ij

termittentes ea, Deum tentare videamus. Ainsi Jacob comme homme, craint son frère ; comme prudent, il prend toutes ses précautions ; & comme fidèle, il attend tout de Dieu.

¶. 24. 25. En même-temps il parut un homme qui lutta contre Jacob jusqu'au matin. Cet homme voyant qu'il ne le pouvoit surmonter, &c. Cet homme dont il est parlé en ce lieu, étoit un Ange, qui lutta véritablement contre Jacob. **¶. 25.** c'est Dieu, comme dit l'Ecriture, qui engagea ce Saint dans un si rude combat, afin qu'il demeurât victorieux, & qu'il fût qu'il n'y a rien qui ne cede à la puissance de la sagesse. Dieu lui suscite ce grand adversaire, & il lui donne en même-temps des forces pour ne pas succomber dans un combat si inégal, afin qu'il apprenne qu'il ne doit pas craindre les hommes, lui qui a pu surmonter un Ange.

L'Ange toucha le nerf de la cuisse de Jacob, qui se secha aussi-tôt. L'Ange blesse Jacob à la cuisse, ou pour l'affliger que ce qui s'étoit passé entre eux étoit un combat véritable & non imaginaire, ou pour lui faire comprendre avec quelle facilité l'Ange l'auroit vaincu, s'il avoit usé envers lui de sa force, puisqu'en lui touchant simplement un nerf il l'avoit rendu boiteux ; & qu'ainsi il doit être persuadé que c'est Dieu seul qui l'a soutenu dans ce combat, & qui l'a fait vaincre.

¶. 28. Jacob répondit à l'Ange : Je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez bénit. La même chose est marquée dans Osée, où il est dit : **Osee 12.** Que Jacob ayant prévalu contre l'Ange qui ceda à sa force, il conjura l'Ange avec larmes de la

LUTTE DE JACOB, IMAGE DES FIDELLES. 757
benir. Et ceci nous fait voir , selon la pensée de « Paulin Saint Paulin , que Jacob en ce combat est l'image ^{ep. 2.} _{ad Sev.} de tous les fidelles. Car comme il est dit de ce « Saint Patriarche , qu'il lutta toute la nuit contre « cet Ange , c'est-à-dire , selon l'Ecriture, contre « Dieu , jusqu'à la pointe du jour ; ainsi pendant « toute cette vie qui n'est qu'une nuit , selon saint « Paul , à la fin de laquelle nous attendons le jour « de l'éternité , nous devons lutter en quelque « sorte contre Dieu , en combattant dans nous « par la vertu de Dieu tout ce qui est contraire à « sa loi & à son Esprit , en le conjurant en même- « temps avec larmes , avec une foi humble & une « priere perseverante , d'être lui-même notre force « dans ce combat que nous entreprenons avec lui , « & pour lui , & pour nous-mêmes contre nous- « mêmes.

C'estpourquoi nous devons lui demander , « comme ajoute le même saint Paulin , qu'il sé- « che dans nous , c'est-à-dire , qu'il fasse mourir « dans nous toutes les affectiōns basses & sensuel- « les , & que notre ame étant comme entée & en- « racinée dans lui , ne vive plus que d'une vie di- « vine & toute spirituelle : *Ut nervo obstupefcente* ^{« paulin.} _{ibid.} *infirmeur virtus carnis , & spiritualis gratia con-* *valescat.*

Il est remarquable que Dieu voulant assurer Jacob contre les efforts de son frere , & de tous ceux qui pourroient à l'avenir se declarer ses ennemis , l'affûre de sa protection par un combat dans lequel il lutte contre un Ange , c'est-à-dire , contre Dieu , puisque cet Ange representoit Dieu.

Et ceci nous fait voir , selon la parole de l'A-
B b b iij

pôtre saint Jean , que ce qui rend les fidèles victorieux du monde , c'est cette foi par laquelle ils ne considerent dans les desordres du siècle & dans la violence des hommes, que l'ordre de Dieu & la puissance divine ; & qu'étant persuadés , que lors même que les hommes les attaquent de toutes - parts , ils ne doivent envisager que Dieu seul , & non les hommes , ils s'affûrent toujours de vaincre le monde dans ce combat où ils
v. Jean.
4:4. n'ont que Dieu devant les yeux , parcequ'ils savent que celui qui est dans leur cœur , & qui combat pour eux & avec eux , est plus grand & plus fort que le monde .

C'est ainsi que David se voyant chassé de son royaume par Absalom , ne considera que l'ordre de Dieu & la punition de ses crimes dans ce renversement de ses Etats . La vûe & l'adoration de cette justice souveraine avec laquelle Dieu le punissoit , fit qu'il oublia cette injustice & cette revolte monstrueuse d'un fils ingrat & dénaturé . Il ne considera de même dans les malédictions de Seméï , que la puissance de Dieu , qui avoit commandé à cet homme , selon l'expression de ce saint Prophète , de maudire David . Et reverant avec une si profonde soumission tous les ordres de la volonté de Dieu sur lui , il fit que sa bonté defarma sa justice en sa faveur , & qu'elle rétablit sa royauté sur la ruine même de ceux qui s'étoient efforcés de la détruire .

Il y a un sens plus élevé , selon saint Augustin , dans cette lutte de Jacob avec l'Ange . Jacob est la figure des Juifs qui sont descendus de lui , & qui de son nom d'Israël ont été appellés Israélites . Le peuple Juif , figuré par Jacob , a lutté

contre Dieu , que cet Ange repréſentoit , & a " prévalu en quelque sorte contre lui , lorsqu'il a " arraché comme par force la condamnation de " J E S U S - C H R I S T à Pilate , qui vouloit le sau- " ver , en lui criant : *Crucifiez-le , crucifiez-le.*

Le même Jacob qui a prévalu contre Dieu , " lui demande sa bénédiction avec larmes , & devient boiteux. Car le même peuple Juif , dit saint " Augustin , figuré par Jacob , après avoir prévalu " contre J E S U S - C H R I S T jusqu'à le faire mou- " rir , est bénit de lui dans les uns , & il demeure " boiteux dans les autres.

Ce peuple a été bénit de J E S U S - C H R I S T . " dans les premiers fidèles dont a été composée " la première Eglise , qui ont conjuré J E S U S - " C H R I S T avec larmes de leur pardonner le cri- " me énorme qu'ils avoient commis en répandant " son sang , qui est devenu ensuite le remède & la " sanctification de leurs ames.

Ce même peuple est devenu boiteux dans " cette multitude de Juifs qui sont demeurés re- " belles à Dieu , comme ils le sont encore aujour- " d'hui , dont il est dit : *Qu'ils ont marché comme Auguſt.* " *des boiteux dans la voie qu'ils se sont faite eux- de civit. .* " *mêmes : CLAUDICAVERUNT à semitis suis. Erat Dei, lib.* " *unus atque idem Jacob , & benedictus & claudus ; 16. cap.* " *benedictus in eis qui in Christum ex eodem populo 39.* " *crediderunt , atque in infidelibus claudus.*

On joindra le SENS LITTERAL avec le SENS SPIRITUEL en plusieurs chapitres de la suite de ce livre. Car si l'on s'est étendu jusqu'ici en quelques endroits , c'est parce- que les sujets que l'on a traités ont paru très- importans , & que saint Augustin , saint Bernard ,

760 GENÈSE. CHAP. XXXIII.
& quelques autres Saints y ont donné des éclaircissements pleins d'édification, que l'on n'a pas crû pouvoir omettre. Mais comme ces Saints ont dit moins de choses sur ce qui suit, on sera aussi plus court, selon qu'il a été marqué dans la Préface.



CHAPITRE XXXIII.

AVANT I. J. C. 1732. **J**acob levant ensuite les yeux, vid Esau qui s'avancoit avec quatre cens hommes, & il partagea les enfans de Lia, de Rachel, & des deux servantes.

2. Il mit à la tête les deux servantes avec leurs enfans ; Lia & ses enfans au second rang ; Rachel & Joseph au dernier.

3. Et lui s'avançant adora Esau, & se prosterna sept fois en terre jusqu'à ce que son frère fût proche de lui.

4. Alors Esau courut au devant de son frere, l'embrassa, le serra étroitement, & le baissa en versant des larmes //.

5. Et ayant levé les yeux //

1. **E**levans autem Jacob oculos suos, vidit venientem Esau, & cum eō quadrigentos viros : divisi sunt filios Lia & Rachel. ambarumque ramularum :

2. & posuit utramque ancillam, & liberos earum, in principio : Liam vero, & filios ejus, in secundo loco: Rachel autem & Joseph novissimos.

3. Et ipse progediens adoravit pronus in terram septies, donec appropinquaret frater ejus.

4. Currens itaque Esau obviam fratrem suum, amplexatus est eum : strigensque collum ejus & osculans flevit.

5. Levatisque ocu-

▼. 3. c'est à-dire, salua Esau en se prosternant. Voyez ch. 23. plus haut v. 7. ▼. 4. expl. de joye. ▼. 5. autr. & regardant à vit les, &c.

J A C O B

Iis , vedit mulieres & parvulos earum , & ait : Quid sibi voluntisti ? & si ad te pertinent ? Respondit : Parwuli sunt , quos donavit mihi Deus seruo tuo.

6. Et appropinquantes ancillæ & filii earum , incurvati sunt.

7. Accessit quoque Lia cum pueris suis : & cum similiter adorarent , extremitate Joseph & Rachel adoraverunt.

8. Dixitque Esaü : Quænam sunt istæ turmæ quas obviam habui ? Respondit : Ut invenirem gratiam coram domino meo.

9. At ille ait : Habeo plurima , frater mi , sicut tua tibi.

10. Dixitque Jacob : Noli ita , obsecro : sed si inveni gratiam in oculis tuis , accipe munusculum de manibus meis : sic enim vidi faciem tuam quasi videtum vulnus Dei : esto mihi propitius ,

11. & suscipe benedictionem quam attrahi tibi , & quam donavit mihi Deus tri-

A P P A I S E E s A ü. 761
il vid les femmes & leurs enfans , & il dit à Jacob : Qui sont ceux-là ? Sont-ils à vous ? Jacob lui répondit : Ce sont les petits enfans que Dieu a donnés à votre serviteur.

6. Et les servantes s'approchant avec leurs enfans , le saluèrent profondément.

7. Lia s'approcha ensuite avec ses enfans , & l'ayant aussi adoré , Joseph & Rachel l'adorerent les derniers.

8. Alors Esaü lui dit : Quelles sont ces troupes que j'ai rencontrées ? Jacob lui répondit : Je les ai envoyées pour trouver grace devant mon seigneur.

6. Esaü lui répondit : J'ai des biens en abondance , mon frere , gardez pour vous ce qui est à vous.

10. Jacob ajouta : N'en usiez pas ainsi , je vous prie ; mais si j'ai trouvé grace devant vous , recevez de ma main ce petit présent. Car j'ai vu *aujourd'hui* votre visage comme si je voyois le visage de Dieu. Soyez-moi donc favorable ,

11. & recevez ce présent que je vous ai offert , & que j'ai reçû de Dieu qui donne toutes

chooses. Esaiï après ces instances de son frère , reçût avec peine ce qu'il lui donnoit ;

12. & il lui dit : Allons ensemble , & je vous accompagnerai dans votre chemin.

13. Jacob lui répondit ; Vous savez , mon seigneur , que j'ai avec moi des enfans fort petits , & des brebis & des vaches pleines : que si je les lasse en les faisant marcher trop vite , tous mes troupeaux mourront en un même jour.

14. Que mon seigneur marche donc devant son serviteur , & je le suivrai tout doucement , selon que je verrai que mes petits le pourront faire , jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur en Seir .

15. Esaiï lui dit : Je vous prie qu'il demeure au moins quelques-uns des gens que j'ai avec moi pour vous accompagner dans votre chemin. Jacob lui répondit ; Cela n'est pas nécessaire ; je n'ai besoin , mon seigneur , que d'une seule chose , qui est de trouver grace devant vous .

16. Esaiï s'en retourna donc le même jour en Seir , par le même chemin qu'il étoit venu .

buens omnia. Vix fratre compellente , suscipiens ,

12. ait : Gradiamur simul , eroque socius itineris tui .

13. Dixitque Jacob : Nostri , domine mi ; quod parvulos habeam teneros , & oves & boves fetas , mecum : quas si plus in ambulando fecero laborare , morientur unâ die cuncti greci .

14. Præcedat dominus meus ante servum suum : & ego sequar paulatim vestigia ejus , sicut video parvulos meos posse , donec veniam ad dominum meum in Seir .

15. Respondit Esaiï : Oro te , ut de populo qui mecum est , saltem socii remaneant viæ tuæ . Non est , inquit , necesse : hoc uno tantum indigo , ut inveniam gratiam in conspectu tuo domine mi .

16 Reversus est itaque illo die Esaiï itinere quo venerat in Seir .

SAGESSE DE JACOB ENVERS Esaï. 76;

17. Et Jacob venit
in Socoth : ubi ædi-
ficata domo , & fixis
tentoriis , appellavit
nomen loci illius So-
coth , id est , taker-
acula.

18. Transiuitque
in Salem urbem Si-
chimorum , que est
in terra Chanaan ,
postquam reversus est
de Mesopotamia Sy-
rie : & habitavit jux-
ta oppidum.

19. Emitque partem
agri in qua fixerat ta-
bernacula , à filiis He-
mor patris Sichem ,
centum agnis.

20. Et erecto ibi
altari , invocavit su-
per illud fortissimum
Deum Israel.

17. Et Jacob vint à Socoth ,
où ayant bâti une maison &
dressé ses tentes , il appella ce
lieu-là Socoth , qui veut dire
les tentes.

18. Il passa ensuite jusqu'à
Salem , qui est une ville des Si-
chimites dans le pays de Cha-
naan , & il demeura près de
cette ville depuis son retour
de Mesopotamie qui est en Sy-
rie.

19. Il acheta une partie du
champ dans lequel il avoit
dressé ses tentes , & en paya
cent agneaux aux enfans d'He-
mor pere de Sichem.

20. Et ayant dressé là un au-
tel , il invoqua le Dieu très-
fort d'Israel.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 10. *J'ai vu aujourd'hui votre visage comme si je voyois le visage de Dieu.* Autr. comme le visage d'un Ange. Le mot hebreu peut signifier l'un & l'autre. Les Hebreux donnent souvent le nom de Dieu à ce qui est grand & excellent : *Cedri Dei.* Des grands cedres. Ainsi cette parole : J'ai vu votre visage comme le visage de Dieu , peut signifier : Votre visage m'a paru plein de majesté.
C'est pourquoi saint Augustin n'a pas cru que

Auguſt. ces paroles se dussent considerer comme un effet
in Gen. du trouble que la crainte de la violence d'Eſaü
queſt. auroit pû caufer dans l'esprit de Jacob , puisqu'
105. Eſaü le ſaluant & l'embrassant d'abord avec ten-
dresse , lui avoit déjà donné des marques de fa
parfaite reconciliation avec lui. Mais il aime
mieux croire qu'elles font tellement temperées ,
que sans dégenerer en une flatterie contraire à
la pieté , elles pouvoient plaire à Eſaü , dont la
fierté étoit ſatisfait en voyant ſon frere abaiſſé
ſi profondément au-deſſous de lui.

Auguſt. Auſſi nous voyons dans l'Ecriture , ajoûte ce
ibid. Saint , que Moïſe eſt appellé *le Dieu de Pha-
raon* , & que les Juges font appellés *Dieux* , ſans
que ces expreſſions dont le Saint-Eſprit a bien
voulu fe ſervir , ſoient injurieufes en aucune for-
te à la majesté de celui de qui les grands du mon-
de tirent toute leur grandeur , & qui eſt infini-
ment élevé au-deſſus d'eux.

C'eſt ainsi que des Saints illustres par leur lu-
miere & leur pieté , ont donné quelquefois des
louanges magnifiques à des Princes & à des Prin-
ceſſes , dont la vie & la conduite ne paroifſoit
pas répondre à ces grands éloges : parcequ'ils
reveroient en eux la puissance de Dieu dont
ils étoient l'image , & qu'ils ne penſoient qu'à
les louer de quelque bien qu'ils avoient fait ,
ou à les porter à celui qu'iſ devoient faire , ſans
être pouffés à leur complaire que par la charité
& la justice.

David loue ainsi en Saül après ſa mort cer-
taines circonſtances de ſa vie ; qui pouvoient en
effet être louées , ſans entrer dans le jugement
de ſes actions , qui auroient dû paroître plus

dignes de l'aversion & de l'horreur, que de l'estime & des louanges des hommes.

Pour tenir un temperament si juste en des occasions si dangereuses, où il est aisé de s'éblouir & de se tromper soi-même, il faut être semblable à Jacob. Il faut s'y préparer comme lui par une vie sainte, par l'humiliation & la prière, & n'avoir dans l'esprit que le seul désir de plaire à Dieu sans aucune vûe humaine & intéressée, en même-temps que l'on tâche de rendre aux hommes ce qui leur est dû.

¶. 10. . . . Recevez ce présent que je vous offre.
Lettre. Recevez cette bénédiction : Jacob peut marquer par ce terme, que ce qu'il donnoit à son frère venoit de la liberalité de Dieu, comme il le témoigne ensuite, & qu'il le lui donnoit d'un grand cœur, & avec une pleine affection.

¶. 11. Jusqu'à ce que je vienne chez mon seigneur en Seir. On demande, dit saint Augustin, ^{in Gen. Auguſtij} si lorsque Jacob a dit ces paroles, il desiroit véritablement d'aller voir Esau en Seir, où il ne ^{auquel} ["] ["] paroît pas qu'il ait été. Et l'on peut répondre, " ajoûte ce Saint, qu'il desiroit alors véritablement de faire ce qu'il disoit, mais qu'il a pu " ensuite changer de dessein, ou de peur de se " brouiller avec son frère, ou pour quelqu'autre " raison qui ne nous est pas connue. Et de plus, " l'Ecriture ne disant point qu'il n'a pas fait ce " voyage, il peut l'avoir fait, quoiqu'elle n'en " parle pas.

¶. 15. Jacob dit à Esau : Je n'ai besoin maintenant, mon seigneur, que d'une seule chose, qui est de trouver grâce devant vous. Il avoit été re-

766 GENÈSE. CHAP. XXXIII. SENS LIT. ET SP.
velé à Rebecca, qu'Esaü qui étoit l'aîné seroit assujetti à Jacob qui étoit le puîné. Afin que cette prophétie fût véritable, Jacob reçoit en effet la bénédiction qui naturellement auroit été dûe à Esaï. Lorsqu'Isaac le benit de cette sorte, il lui dit : Soyez le seigneur de vos frères, & que les enfans de votre mère s'abaissent profondément devant vous. Et cependant il semble que ce qui arrive à Jacob ne répond nullement à cette élévation au-dessus de son frère, que Dieu lui avoit donnée. Car c'est Jacob au-contreire qui reverte Esaü comme son seigneur, & qui s'abaissa profondément devant lui.

Il paroît devant Esaü comme un particulier, accompagné de sa famille & de ses troupeaux. Et Esaü au-contreire marche au devant de lui comme un Souverain, suivi de quatre cens hommes armés. Et il s'en retourne ensuite en Seir, où il regne paisiblement comme un grand Prince. C'est pour quoi plusieurs Interpretes le représentent comme un Conquerant, qui s'est assujetti tout un grand pays ; qui a été craint & honoré de ses peuples ; qui a donné son nom d'*Edom* à toute l'*Idumée* ; qui a laissé sa souveraineté à ses descendants, & qui après sa mort a été reverté par toute la nation des Iduméens, comme en ayant été le chef & le fondateur.

Cependant si vous demandez à saint Paul quel jugement Dieu, qui voit les choses dans la vérité, a porté de ces deux frères, il vous répondra qu'il a hâti Esaü comme l'image de tous les rejetés, & qu'il a aimé Jacob comme représentant tous les élus. Ainsi il paroît que

JUSTES HUMILIEZ. GLOIRE DU SIECLE. 767
toute la grandeur que Dieu a donnée à Jacob, est semblable à celle des élus, au nombre desquels il étoit lui-même, qui est toujours cachée en cette vie sous les humiliations & les souffrances qui la conservent & la font croître de plus en plus ; comme la vertu des plantes se nourrit & se fortifie durant l'hiver, pendant que la terre est toute couverte de neige & de glace.

Mais la gloire au-contreire de ceux qui comme Esaü n'ont point de part à l'élection de Dieu, est toute au-dehors. C'est une fleur, dit l'Ecriture, ^{Jac. 1. 13} qui brille durant quelques jours, mais dont la ¹¹ beauté à la premiere ardeur du soleil s'efface & ¹² se perd. Et Dieu les comble d'honneur, de richesses & de puissance en cette vie qui est leur partage, parce qu'il se réserve à leur faire éprouver dans l'autre la severité de sa justice.

¶. 17. *Jacob appella ce lieu Socoth, c'est-à-dire, les tentes.* Socoth & Salem sont vis-à-vis l'une de l'autre sur le bord du Jourdain qui coule entre-deux.

¶. 18. *Jacob passa ensuite jusqu'à Salem, qui est une ville des Sichimites.* Le pays de Sichem est situé entre les tribus de Benjamin & d'Issachar, & l'on lui a donné depuis le nom de Samarie.

¶. 19. *Jacob acheta une partie du champ dans lequel il avoit dressé ses tentes, & en paya cent agneaux.* C'est - à - dire, selon quelques - uns, cent pieces de monnaie sur lesquelles un agneau ou un mouton étoit gravé ; ce qu'ils autorisent par un passage des Actes. Mais d'autres Inter- ^{Act. 7. 16} pretes soutiennent que ce passage des Actes ne

prouvent point ce que prétendent ces Auteurs ; & que ce nom *d'agneaux* signifie en ce lieu , & en d'autres encore , de veritables agneaux , selon que l'enseigne saint Jerôme.



CHAPITRE XXXIV.

Avant
J. C.
1741.

1. **A** Lors Dina fille de Lia sortit pour voir les femmes de ce pays-là

2. Et Sichem fils d'Hemot Hevéen , Prince du pays , l'ayant vue , conçut un grand amour pour elle , & l'enleva , & dormit avec elle par force & par violence.

3. Son cœur //demeura fortement attaché à cette fille , & la voyant triste , il tâcha de la gagner par ses caresses.

4. Il alla ensuite trouver Hemor son pere , & il lui dit : Faites-moi épouser cette fille.

5. Jacob ayant été averti de cette violence , lorsque ses enfans étoient absens , & occupés à la conduite de leurs troupeaux , il ne parla de rien jusqu'à ce qu'ils fussent revenus ,

¶. 3. *lett.* son ame.

1. **E** Gressa est autem Dina filia Lia , ut videret mulieres regionis illius.

2. Quam cùm vidisset Sichem filius Hemor Hevéen , princeps terræ illius , adamativit eam : & rapuit , & dormivit cum illa , vi opprimens virginem.

3. Et conglutinata est anima ejus cura ea tristemque delinivit blanditiis.

4. Et pergens ad Hemor patrem suum : Accipe , inquit , mihi puellam hanc conjugem.

5. Quod cùm audisset Jacob , absentibus filiis , & in pastu pecorum occupatis , siluit donec redirent.

6. Egresso

6. Egresso autem
Hemor patre Sichem
ut loqueretur ad Ja-
cob;

7. ecce filii ejus ve-
niebant de agro: au-
diatoque quod accide-
rat, irati sunt valde
eo quod fœdam rem
operatus est in Is-
rael, & violata filia
Jacob, rem illicitam
perpetrasset.

8. Locutus est ita-
que Hemor ad eos:
Sichem filii mei ad-
hæst anima filiæ ve-
stre: date eam illi
uxorem:

9. & jungamus vi-
cissim conubia: fi-
liae vestras tradite no-
bis, & filias nostras
accipite.

10. Et habitate no-
biscum: terra in po-
testate vestra est, exer-
cite, negotiamini,
& possidete eam.

11. Sed & Sicheim
ad patrem & ad fra-
tres ejus ait: Inve-
niam gratiam coram
vobis; & quæcumque
statueritis, dabo:

12. Augete dotem,
& munera postulate,
& libenter tribuam

¶. 6. autr. vint lui parler pour ce mariage.

¶. 8. lestr. l'ame.

6. Cependant Hemor pere
de Sichem vint pour lui par-
ler //,

7. En même-temps les en-
fans de Jacob revinrent des
champs; & ayant appris ce qui
étoit arrivé, ils entrerent en
une grande colère, à cause de
l'action si honteuse & si indi-
gne que cet homme avoit com-
mis contre *la maison d'Israël*,
en violant la fille de Jacob.

8. Hemor leur parla donc, &
leur dit: Le cœur // de mon fils
Sichem est fortement attaché à
votre fille: Donnez-la lui *dons*
afin qu'il l'épouse.

9. Allions-nous reciproque-
ment les uns avec les autres:
Donnez-nous vos filles en ma-
riage, & prenez les nôtres;

10. Habitez avec nous: la
terre est en votre puissance;
cultivez-la, trafiquez-y & la
possédez.

11. Sichem dit aussi au pere
& aux frères de la fille: Que
je trouve grace devant vous, &
je vous donnerai tout ce que
vous désirerez.

12. Augmentez le douaire, de-
mandez des présens, & je vous

770 GENÈSE. CHAP. XXXIV.

donnerai de tout mon cœur ce que vous voudrez : Donnez-moi seulement cette fille afin que je l'épouse.

quod petieritis : tandem date mihi pueram hanc uxorem.

13. Les enfans de Jacob répondirent à Sichem & à son pere, avec dessein de les tromper , étant tout transportés de colere à cause de l'outrage fait à leur sœur :

13. Responderunt filii Jacob Sichem & patri ejus in dolo , fr̄evientes ob stuprum fororis.

14. Nous ne pouvons faire ce que vous demandez , ni donner notre sœur à un homme incirconcis , ce qui est une chose défendue & abominable parmi nous.

14. Non possumus facere quod petitis , nec date sororem nostram homini incircumcisio : quod illicitum & nefarium est apud nos.

15. Mais nous pourrons bien faire cette alliance si vous devenez semblables à nous , & si tous les mâles qui sont parmi vous se font circoncire.

15. Sed in hoc valde debitus foderari , si volueritis esse similes nostri , & circumcidatur in vobis omne masculini sexus.

16. Nous vous donnerons alors nos filles en mariage , & nous prendrons les vôtres : Nous demeurerons ensemble , & nous ne ferons plus qu'un peuple.

16. Tunc dabitur & accipiemus mutuas filias vestras ac nostras : & habitabimus vobiscum , erimusque unus populus :

17. Que si vous ne voulez point être circoncis , nous reprendrons notre fille , & nous nous retirerons.

17. Si autem circumcididi nolueritis , tollemus filiam nostram , & recedemus.

18. Cette offre plut à Hemor & à Sichem son fils ;

18. Placuit oblatio eorum Hemor , & Sichem filio ejus :

19. & ce jeune homme ne

19. acc. distulit

adolescens quin statim, quod petebatur, exploraret: amabat enim pueram valde, & ipse erat inclitus in omni domo patris sui.

differa pas davantage à executer ce qu'on lui avoit proposé: parcequ'il aimoit cette fille avec passion. Or il étoit fort considéré dans la maison de son pere.

20. Ingressique * portam urbis, locuti sunt ad populum:

21. Viri isti pacifici sunt, & volunt habitare nobiscum: negotietur in terra, & exerceant eam, qua spatiofa & lata cultoribus indiget: filias eorum accipiemus uxores, & nostras illis dabimus.

20. étant donc entrés dans l'assemblée publique de la ville, ils parlerent ainsi au peuple:

21. Ces personnes sont des gens paisibles, & ils veulent habiter avec nous. Ils traqueront dans cette terre, ils la cultiveront, étant spacieuse & étendue comme elle est, & ayant besoin de gens qui labourent. Nous prendrons leurs filles en mariage, & ils prendront les nôtres.

22. Unum est, quo differunt tantum bonum: Si circumcidamus masculos nostros, ritum gentis imitanter.

22. Il n'y a qu'une chose qui pourroit differer un si grand bien; qui est qu'auparavant nous devons circoncire tous les mâles parmi nous, pour suivre la coutume de ce peuple;

23. Et substantia eorum, & pecora, & cuncta que possident, nostra erunt: tantum in hoc acquiescamus, & habitantes simul, unum officiemus populum.

23. & après cela leurs biens, leurs troupeaux, & tout ce qu'ils possèdent sera à nous. Donnons-leur seulement cette satisfaction, & nous demeurerons ensemble pour ne faire plus qu'un même peuple.

24. Assensique sunt

* 20. lett. portam, ubi judicia concionesque fiebant.

CCc ij

771 GENÈSE. CHAP. XXXIV.

cette proposition : & tous les
mâles furent circoncis.

omnes , circumcis
cunctis maribus.

25. Mais le troisième jour
d'après , lorsque la douleur des
playes de la circoncision est plus
violente , Simeon & Levi fils
de Jacob , & frères // de Dina ,
entrent hardiment dans la
ville l'épée à la main , tuèrent
tous les mâles ;

26. & entr'autres Hemor &
Sichem , & ensuite ils emme-
nerent de la maison de Sichem
leur sœur Dina.

27. Après qu'ils furent sortis ,
les autres enfans de Jacob se
jetterent sur les morts , pille-
rent toute la ville pour venger
ainsi cet outrage ,

28. prirent les brebis , les
bœufs , & les ânes des habitans ,
ruinerent tout ce qui étoit dans
les maisons & dans les champs ,

29. & emmenerent leurs
femmes captives avec leurs
petits enfans .

30. Après cette execution si
violente // , Jacob dit à Simeon &
à Levi : Vous m'avez mis tout
en desordre , & vous m'avez
rendu odieux aux Chananéens
& aux Pherecéens qui habitent

25. Et ecce , die
tertio , quando gra-
vissimus vulnerum
dolor est , arreptis ,
duo filii Jacob , Si-
meon & Levi fratres
Dinæ , gladiis , ingressi
sunt urbem confiden-
ter : interficiisque
omnibus masculis ,

26. Hemor & Si-
chem pariter necave-
runt , tollentes Di-
nam de domo Sichem
sororem suam .

27. Quibus egressis ,
irruerunt iuper occi-
sos cæteri filii Jacob :
& depopulati sunt ur-
bem in ultionem stu-
pri .

28. Oves eorum ,
& armenta , & asinos ,
cunctaque vastantes
quæ in domibus & in
agris erant :

29. parvulos quo-
que eorum & uxores
duxerunt captivas .

30. Quibus patra-
tis audacter , Jacob
dixit ad Simeon &
Levi : Turbastis me ,
& odiosum fecistis me
Chananæis & Phere-
zæis habitatoribus ter-
re hujus , nos pauci
sumus : illi congregati

¶. 25. expl. de pere & de mere .

¶. 30. auer. si hardie .

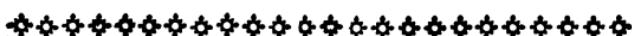
percutient me , & de-
lebor ego , & domus
mea.

cette terre. // Nous soinmes peu de monde ; ils s'assembleront tous pour m'attaquer ; & ils me perdront avec toute ma maison.

31. Responderunt :
Numquid , ut scotto
abuti debuere sorore
nostra ?

31. Ses enfans lui répondirent : Devoient-ils abuser ainsi de notre sœur comme d'une prostituée ?

V. 30. *autr.* nous sommes peu de monde en comparaison de tous ces peuples.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. *A* Lors Dina fille de Lia sortit pour voir les femmes de ce pays-là. Les Interpretes disent que Dina pouvoit avoir alors quatorze ou quinze ans. Josephe ajoute que le jour qu'elle sortit étoit un jour de fête , & d'une assemblée de ce pays-là. Ce qui excita encore davantage la curiosité de cette fille.

Les saints Peres prennent sujet de l'accident si funeste arrivé à cette fille , de nous representer combien est dangereuse cette avidité de voir tout & de savoir tout , qui est proprement le caractère de la curiosité. Ce vice est d'autant plus à craindre qu'on ne le craint point , & qu'on lui donne quelquefois le nom de vertu , bien loin de le fuir & de le combattre autant qu'il merite de l'être. Cependant des trois branches mortelles de la concupiscence , qui sont comme les trois pointes de la langue du serpent qui a corrompu la nature humaine , la curiosité est la seconde , & elle est souvent plus à craindre que

les deux autres. Car elle est semblable à ces poisons doux & agréables, qui donnent la mort sans causer aucune douleur.

¶. 25. Le troisième jour Simeon & Levi frères de Dina, entrerent hardiment dans la ville, & tuèrent tous les mâles. Les Interpretes remarquent qu'ils entrerent suivis de leurs domestiques armés comme eux.

Jacob dans les bénédictions qu'il donne à ses enfans lorsqu'il est prêt de mourir, nous montre lui-même quel jugement nous devons porter de cette action de ses enfans, qu'il appelle injuste & inhumaine. Ainsi nous réservons à l'examiner alors par ses propres paroles : Comme aussi à satisfaire à l'objection que l'on tire du livre de Judith, où il semble que cette Sainte justifie & loue même cette action de Simeon & de Levi, que Jacob condamne avec des termes si forts.



CHAPITRE XXXV.

1. Cependant Dieu parla à Jacob & lui dit : Allez promptement & à Bethel ; demeurez-y, & y dressez un autel au Seigneur qui vous apparut lorsque vous fuyiez Esau votre frère.

2. Alors Jacob ayant assemblé tous ceux de sa maison, leur

i. *I*ntereā locutus est Deus ad Jacob : Surge, & ascende Bethel, & habita ibi, facque altare Deo qui apparuit tibi quando fugiebas Esai fratrem tuum.

2. *Jacob verò convocata omni domo sua, ait : Abjecite*

¶ 1. lett. Surge & ascende, pro citò ascende, hebreis.

deos alienos qui in
medio vestri sunt,
& mundamini ac mu-
tate vestimenta ve-
stra.

3. Surgite, & af-
cendamus in Bethel,
ut faciamus ibi altare
Deo : qui exaudivit
me in die tribulationis
meæ, & socius fuit
itineris mei.

4. Dederunt ergo
ei omnes deos alienos
quos habebant, & in-
naires quæ erant in au-
ribus eorum : at ille
infidus ea subter tere-
binthum, quæ est post
urbem Sichem.

5. Cumque profe-
sti essent, terror Dei
invasit omnes per cir-
cuitum civitates, &
non sunt ausi persequi
cedentes.

6. Venit igitur Ja-
cob Luzam, quæ est
in terra Chanaan,
cognomento Bethel:
ipse & omnis populus
cum eo.

7. Edificavitque
ibi altare, & appella-
vavit nomen loci il-
lius, Domus Dei :
ibi enim apparuit ei
Deus cum fugeret fra-
tem suum.

dit : Jetez loin de vous les
dieux étrangers qui sont au mi-
lieu de vous // ; purifiez - vous
& changez de vêtemens.

3. Venez , allons à Bethel //
pour y dresser un autel à Dieu
qui m'a exaucé au jour de mon
affliction ; & qui m'a accom-
pagné pendant mon voyage.

4. Ils lui donnerent donc
tous les dieux étrangers // qu'ils
avoient, & les pendans-d'oreil-
les qu'ils y avoient attachés : &
Jacob les cacha dans la terre
sous un terebinthe qui est der-
rière la ville de Sichem

5. S'étant mis *ensuite* en che-
min , Dieu frappa de terreur
toutes les villes voisines, & ils
n'osèrent les poursuivre dans
leur retraite.

6. Ainsi Jacob & tout le peu-
ple qui étoit avec lui , vint à
Luza qu'il avoit nommée *au-
paravant* Bethel , qui est dans
le pays de Chanaan.

7. Il y dressa un autel , &
nomma ce lieu , la maison de
Dieu ; parceque Dieu lui avoit
apparu en ce lieu-là lorsqu'il
fuyoit Esaü son frere.

¶. 2. *expl.* que vous adorez.

¶. 3. *lett.* Levez-vous , & montons à Bethel , &c.

¶. 4. *expl.* les statues des dieux , les idoles.

CCc iiii

8. En ce même-temps Debo-
ra nourrice de Rebecca mou-
rut. Elle fut enterrée sous un
chêne au pied de la montagne
de Bethel //; & ce lieu fut ap-
pellé, Le chêne des pleurs.

9. Or Dieu apparut à Jacob
pour la seconde fois depuis son
retour de Mesopotamie qui est
en Sirie ; il le benit.

10. & lui dit : Jusqu'à pre-
sent vous avez été appellé Ja-
cob, mais à l'avenir votre nom
sera Israel. Et Dieu l'appella
Israel.

11. Il lui dit encore : Je suis
le Dieu tout-puissant, croissez
& multipliez : Vous serez le chef
des nations & d'une multitude
de peuples, & des Rois sorti-
ront de vous.

12. Je vous donnerai & à
votre race après vous la terre
que j'ai donnée à Abraham &
à Isaac.

13. Dieu se retira ensuite.

14. Mais Jacob dressa un
monument de pierre au même
lieu où Dieu lui avoit parlé : y
offrit du vin dessus, y répan-
dit de l'huile,

15. & il appella ce lieu, Be-
thel.

¶. 8. expl. Bethel étoit bâtie sur une montagne,

8. Eodem tempore
mortua est Debora
nutrix Rebeccæ , &
sepulta est ad radices
Bethel subter quer-
cum : vocatumque est
nomen loci illius ,
Quercus fletus.

9. Apparuit autem
iterum Deus Jacob.
postquam reversus est
de Mesopotamia Sy-
ria , benedixitque ei ,
dicens :

10. Non vocaberis
ultra Jacob , sed Is-
rael erit nomen tuum ,
& appellavit eum Is-
rael.

11. Dixitque ei :
Ego Deus omnipotens ,
cresce & mul-
tiplicare : gentes &
populi nationum ex-
te erunt , Reges de-
lumbis tuis egredien-
tur.

12. Terransque
quam dedi Abraham
& Isaac , dabo tibi &
semini tuo post te.

13. Et recessit ab eo .

14. Ille verò erexit
titulum lapideum in
locō quo locutus fue-
rat ei Deus : libans su-
per eum libamina , &
effundens oleum.

15. Vocansque no-
men loci illius , Be-
thel.

16. Egressus autem inde, venit verno tempore ad terram quæ dicit Ephratam; in qua cùm parturiret Rachel,

17. ob difficultatem partus periclitari cœpit. Dixitque ei obstetrix: Noli timere: quia & hunc habebis filium.

18. Egrediente autem anima præ dolore, & imminentio jam morte, vocavit uomen filii sui Benoni, id est, filius doloris mei: pater vero appellavit cum Benjamin, id est, filius dextræ.

19. Mortua est ergo Rachel, & sepulta est in via quæ dicit Ephratam, hæc est Bethleem.

20. Erexitque Jacob titulum super sepulchrum ejus: Hic est titulus monumenti Rachel, usque in præsentem diem.

21. Egressus inde, exiit tabernaculum trans turrem gregis.

22. Cumque habi-

16. Après qu'il fut parti de ce lieu-là, il vint au printemps sur le chemin qui mène à Ephrata[¶]; où Rachel étant en travail,

17. & ayant grande peine à accoucher, elle se trouva en péril de sa vie. La Sage-femme lui dit: Ne craignez point; car vous aurez encore un fils.

18. Mais Rachel qui sentoit que la violence de la douleur la faisoit mourir, étant prête d'expirer, appella son fils Benoni, c'est-à-dire, le fils de ma douleur; & le pere le nomma Benjamin, c'est-à-dire, le fils de ma droite.

19. C'est ainsi que mourut Rachel; & elle fut ensevelie dans le chemin qui conduit à la ville d'Ephrata, appellée depuis Bethléem.

20. Jacob dressa un monument de pierres[¶] sur son sépulcre; c'est ce monument de Rachel que l'on voit encore aujourd'hui.

21. Après qu'il fut sorti de ce lieu, il dressa sa tente au-delà de la tour du troupeau.

22. Et lorsqu'il demeuroit

¶. 16. autr. à la terre d'Ephrata.

¶. 20. lett. titulum.

778 GENÈSE. CHAP. XXXV.

en ce lieu-là , Ruben dormit avec Bala qui étoit femme de son pere , & le pere en fut averti. Or Jacob avoit douze fils.

23. Les fils de Lia étoient , Ruben l'aîné de tous , Simeon , Levi , Juda , Issachar , & Zabulon.

24. Les fils de Rachel sont , Joseph & Benjamin.

25. Les fils de Bala servante de Rachel , Dan & Nephthali.

26. Les fils de Zelpha servante de Lia , Gad & Aser. Ce sont-là les fils de Jacob qu'il eut en Mesopotamie qui est en Syrie //.

27. Jacob vint ensuite trouver Isaac son pere en la pleine de Mambré , à la ville d'Arbé , appellée depuis Hebron , où Abraham & Isaac avoient demeuré comme étrangers,

28. Isaac avoit alors cent quatre-vingt ans accomplis ;

29. & son grand âge l'ayant reduit en défaillance , il mourut : il fut joint à son peuple étant fort vieux & comme rassasié // de la vie ; & ses enfans Esau & Jacob l'ensevelirent.

¶. 26. expl. Excepté Benjamini qu'il eut depuis.
¶. 29. lett. plenus dierum. hebr. Satur vitæ.

taret in illa regions ; abiit Ruben , & dor- mivit cum Bala con- cubina patris sui : quod illum minimū latuit. Erant autem filii Jacob duodecim.

23. Filii Liae : pri- mogenitus Ruben , & Simeon , & Levi , & Judas , & Issachar , & Zabulon.

24. Filii Rachel & Joseph & Benjamin.

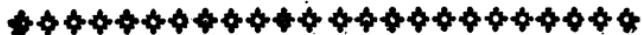
25. Filii Balae an- cillæ Rachelis : Dan & Nephthali.

26. Filii Zelphæ an- cillæ Liae : Gad & Aser : hi sunt filii Ja- cob , qui nati sunt ei in Mesopotamia Sy- rie.

27. Venit etiam ad Isaac patrem suum in Mambre civita- tem Arbec , hæc est Hebron : in qua pe- regrinatus est Abra- ham & Isaac.

28. Et completi sunt dies Isaac centum octoginta annorum.

29. Consumptus que ætate mortuus est : & appositus est populo suo senex & plenus dierum : & se- pelierunt eum Esau & Jacob filii sui.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 2. *A* Lors Jacob ayant assemblé tous ceux de sa maison , leur dit : Faites loin de vous les dieux étrangers . Il a été marqué auparavant , que Rachel avoit emporté les idoles de Laban son pere . Il est fort probable aussi , que parmi le butin de la ville des Sichimites il y avoit plusieurs idoles . Il se pouvoit faire encore que dans une famille aussi nombreuse que celle de Jacob , il y ait eu des serviteurs & des servantes idolâtres . C'est pourquoi Jacob ayant résolu de bannir entièrement l'idolatrie de sa famille , veut que tous ceux qui dépendent de lui rejettent les idoles , & il les fait même cacher sous la terre .

C'est ainsi que les Saints ont dit que nous devons renoncer à toutes nos passions , qui sont comme autant d'idoles que nous adorons à la place de Dieu ; & qu'il ne suffit pas de tuer le péché ; mais qu'il faut l'enterrer en quelque sorte , de peur qu'il ne renaîsse pour nous attaquer de nouveau lorsqu'il paroîssoit déjà étouffé .

Jacob ordonne encore à tous ceux de sa famille de changer de vêtemens , afin que la netteté extérieure les avertisse de la pureté intérieure que Dieu leur demande .

¶. 4. Ils donnerent donc à Jacob tous les dieux étrangers qu'ils avoient , & les pendant-d'oreilles qu'ils y avoient attachés . Il semble douteux dans

780 GENÈSE. CH. XXXV. SENS LIT. ET SPIR.
les paroles du texte latin , si ceux de la famille de Jacob lui donnerent avec leurs idoles , qui sont appellés *les dieux étrangers , les pendans-d'oreilles* qu'ils portoient eux-mêmes , ou qu'ils avoient attachés à ces idoles pour leur servir d'ornement.

Augustin. Mais saint Augustin declare que cela ne s'en-
in Gen. quæst. » tend que *des pendans-d'oreilles attachés aux ido-*
» *les , & non des pendans-d'oreilles en general ,*
» *que l'on ne peut pas dire avoir été défendus ab-*
» *solument alors , puisque Rebecca reçût & mit sur*
» *elle ceux qu'Abraham lui avoit envoyés par son*
» *serviteur Eliezer ; ce qu'elle n'auroit pas fait sans*
» *doute , si cette sorte d'ornement avoit été défen-*
» *due pour lors.*

¶. 10. *Dieu dit à Jacob : Israel sera votre nom à l'avenir.* Dieu confirme encore le nom qu'il avoit déjà donné à Jacob ; & peut-être qu'il le fait pour le rassurer de la juste crainte qu'il avoit des Chananéens , que ses enfans avoient irrités contre lui par le meurtre des Sichimites.

¶. 16. *Jacob vint au chemin qui mène à la ville d'Ephrata.* Ephrata est une ville de la tribu de Juda au midi de Jerusalem , de laquelle elle est proche. Elle s'appelle autrement Bethléem , comme on le verra dans la suite.

¶. 18. *Rachel appella son fils Benoni , c'est-à-dire , le fils de ma douleur ; & Jacob l'appella Benjamin , c'est-à-dire , le fils de ma droite.* Jacob a voulu marquer en langage figuré , que ce fils seroit sa force , & qu'il lui seroit très-cher , parce que la main droite est la force de l'homme , & qu'elle lui est d'autant plus chere , qu'elle lui est si nécessaire pour toutes ses actions.

On peut dire , après les Saints , en un sens

BENJAMIN. MORT ET VERTUS D'ISAAC. 781
plus élevé que tous les Chrétiens, & sur tout
les Martyrs, sont les enfans & de la douleur
& de la droite, c'est - à - dire, de la force de
J E S U S - C H R I S T , puisqu'il les a enfantés,
& par la douleur de sa croix, & par la vertu
toute - puissante de sa Resurrection & de sa
grâce.

*. 21. *Jacob dressa sa tente au-delà de la tour
du troupeau.* Cette tour étoit ainsi appellée à
cause des troupeaux que l'on y menoit paître,
parcequ'il y avoit là des pâturages excellens.
Cette tour étoit distante de Bethléem environ
de mille pas.

*. 22. *Ruben dormit avec Bala femme de son
Pere.* Jacob dissimula alors par sa sagesse un crime
si énorme ; mais il le punit depuis très-sévere-
ment, comme on le verra au chap. 49.

*. 26. *Ce sont-là les enfans de Jacob qu'il eut en
Mesopotamie.* Il en faut excepter Benjamin, qui
nâquit dans la Palestine auprès de Bethléem, en-
viron dix ans après que Jacob fut revenu de Me-
sopotamie.

*. 29. *Isaac mourut & il fut joint à son peu-
ple.* L'Ecriture se fert à la mort d'Isaac, de la
même expression dont elle s'est servie à la mort
d'Abraham.

La vie d'Isaac a été moins illustre & moins
agitée, que celle d'Abraham & de Jacob. Mais
si l'on considère la grandeur de sa vertu, qui a
été parfaite à trente-sept ans, lorsqu'il s'offrit
pour être immolé à Dieu avec un courage qu'on
ne peut assez admirer, on trouvera qu'ayant été
si semblable à Abraham & à Jacob par ses excel-
lentes qualités, il a été très - digne d'être fils

de l'un & pere de l'autre. Quelques Saints ont dit que les trois vertus , qui sont comme l'ame de la Religion chrétienne , ont été marquées dans ces trois Patriarches ; que la foi a éclaté dans Abraham , l'esperance dans Isaac , & les travaux de la charité & de la patience dans Jacob.

Isaac paroît avoir été semblable à ces hommes extraordinaires dont Dieu se sert pour une action grande & unique , après laquelle il les laisse vivre *dans le secret de sa face*. La vertu de ces Saints est comme une pierre précieuse que Dieu tient cachée dans son tresor , qui n'est pas moins excellente devant lui , quoiqu'elle éclate moins aux yeux des hommes.



CHAPITRE XXXVI.

1. Voici le dénombrement des enfans d'Esau , appellé aussi Edom.

2. Esau prit ses femmes entre les filles de Chanaan ; Ada fille d'Elon Hethéen , & Oolibama fille d'Ana , qui étoit fille de Sebeon Hevéen.

3. Il épousa aussi Basemath fille d'Ismael , & sœur de Nabajoth.

4. Ada enfanta Eliphaz ; Basemath fut mère de Rahuel.

5. Oolibama eut pour fils Iebus , Ihelon & Coré. Ce sont-

1. **H**ec sunt av-
tem genera-
tiones Esaii accepit
Edom.

2. Esau accepit u-
xores de filiabus Cha-
naan : Ada filiam Elon
Hethæi , & Oolibama
filiam Anæ filiae Se-
beon Hevéi.

3. Basemath quoque
filiam Ismael sororem
Nabajoth.

4. Peperit autem
Ada Eliphaz : Bas-
emath genuit Rahuel.

5. Oolibama ge-
nuit Iebus & Ihelon
& Coré. Hi filii Esaii

qui nati sunt ei in terra Chanaan.

6. Tulit autem Esaü uxores suas & filios & filias, & omnem animam domus suæ, & substantiam & pectora, & cuncta quæ habere poterat in terra Chanaan : & abiit in alteram regionem, recessisque à fratre suo Jacob.

7. Divites enim erant valde, & simul habitare non poterant : nec sustinebat eos terra peregrinationis eorum præ multitudine gregum.

8. Habitavitque Esaü in monte Seir, ipse est Edom.

9. Hæc autem sunt generationes Esaü patris Edom in monte Seir,

10. & hæc nomina filiorum ejus : Eliphaz filius Ada uxoris Esaü, Rahuel quoque filius Basemath uxoris ejus.

11. Fueruntque Eliphaz filii : Theman, Omar, Sepho, & Gatham, & Cenez.

¶. c. expl. En Seir, où il avoit dès auparavant choisi sa demeure.

là les fils d'Esaü qui lui naquirent au pays de Chanaan.

6. Or Esaü prit ses femmes, ses fils, ses filles, & toutes les personnes de sa maison, son bien, ses bestiaux, & tout ce qu'il possedoit en la terre de Chanaan, s'en alla en un autre pays /, & se retira d'avec son frère Jacob.

7. Car comme ils étoient extrêmement riches, ils ne pouvoient demeurer ensemble, & la terre où ils étoient comme étrangers ne pouvoit les contenir à cause de la multitude de leurs troupeaux.

8. Esaü appellé aussi Edom, habita sur les montagnes de Seir.

9. Et il fut le pere des Idumeens qui habitoient sur les montagnes de Seir.

10. Ses enfans sont ceux qui suivent, dont voici les noms ; Eliphas fut fils d'Ada femme d'Esaü, & Rahuel fils de Basemath qui fut aussi sa femme.

11. Les fils d'Eliphas furent Theman, Omar, Sepho, Gatham, & Cenez.

12. Eliphaz fils d'Esau avoit encore une femme // nommée Thamna, qui lui enfanta Amalech. Ce sont-là les petits-fils d'Ada femme d'Esau.

13. Les fils de Rahuel furent Nahath, Zara, Samma & Meza. Ce sont-là les petits-fils de Basemath femme d'Esau.

14. Jehus, Ihelon & Coré, furent fils d'Oolibama femme d'Esau, elle étoit fille d'Ana, & Ana fille de Sebeon.

15. Les princes d'entre les enfans d'Esau //, furent les fils d'Eliphaz fils ainé d'Esau : Le prince Theman, le prince Omar, le prince Sepho, le prince Cenez,

16. le prince Coré, le prince Gatham, le prince Amalech. Ce sont-là les petits-fils d'Eliphaz dans le pays d'Edom, & les petits-fils d'Ada.

17. Les enfans de Rahuel fils d'Esau, furent le prince Nahath, le prince Zara, le prince Samma, le prince Meza. Ce sont-là les princes sortis de Rahuel au pays d'Edom, & ce sont les petits-fils de Basemath femme d'Esau.

*. 12. *lett.* concubine.

*. 13. *lett.* Les Chefs, les Ducs. *Antr.* Voici ceux d'entre les enfans d'Esau qui ont été princes,

12. Erat autem Thamna, concubina Eliphaz filii Esau : quem peperit ei Amalech. Hi sunt filii Ada uxoris Esau.

13. Filii autem Rahuel : Nahath & Zara, Samma & Meza. Hi filii Basemath uxoris Esau.

14. Ipsi quoque erant filii Oolibama filiae Anæ filiae Sebeon, uxoris Esau ; quos genuit ei, Jehus & Ihelon, & Core.

15. Hi duces filiorum Esau : Filii Eliphaz primogeniti Esau : dux Theman, dux Omar, dux Sepho, dux Cenez,

16. dux Core, dux Gatham, dux Amalech. Hi filii Eliphaz in terra Edom, & hi filii Ada.

17. Hi quoque filii Rahuel filii Esau : dux Nahath, dux Zara, dux Samma, dux Meza. Hi autem duces Rahuel in terra Edom : isti filii Basemath uxoris Esau.

18. Hi

18. Hi autem si-
hi Oolibama uxoris
Esaü; dux Iehus, dux
Ihelon, dux Core. Hi
duces Oolibama filiae
Ana uxoris Esaü.

19. Isti sunt filii
Esaü, & hi duces eo-
rum: ipse est Edom.

20. Isti sunt filii
Seir Horrei, habita-
tores terræ: Lotan,
& Sobal, & Sebeon,
& Ana;

21. & Dison, &
Eser, & Disan, hi du-
ces Horrei, filii Seir,
in terra Edom.

22. Facti sunt au-
tem filii Lotan, Ho-
ri & Heman, erat
autem soror Lotan,
Thamna.

23. Et isti filii So-
bal: Alvan & Ma-
nahat & Ebal, &
Sephô & Onam.

24. Et hi filii Se-
beon: Aia & Ana.
Iste est Ana qui in-
venit aquas calidas
in solitudine, cum
pasceret asinos Sé-
beon patris sui:

25. Habuitque fi-
lium Dison, & fi-
liam Oolibama.

*. 24. *lett. lorsqu'il faisoit paître.*

18. Les fils d'Oolibama fem-
me d'Esaü, furent le prince
Iehus, le prince Ihelon, le prin-
ce Coré. Ce sont-là les princes
sois d'Oolibama fille d'Ana
& femme d'Esaü.

19. Voilà donc tous les fils
d'Esaü appellé aussi Edom, &
ceux d'entr'eux qui ont été
princes.

20. Les fils de Seir Hor-
réen, qui habittoient alors ce
pays-là, sont Lotan, Sobal,
Sebeon & Ana.

21. Dison, Eser & Disan. Ce
sont-là les princes Horréens fils
de Seir dans le pays d'Edom.

22. Les fils de Lotan furent,
Hori & Heman: & ce Lotan
avoit une sœur nommée Tham-
na.

23. Les fils de Sobal furent,
Aluan, Manahat, Ebal, Sepho
& Onam.

24. Les fils de Sebeon fu-
rent, Aia & Ana. C'est cet
Ana qui trouva des eaux chau-
des dans la solitude lorsqu'il
conduissoit // les ânes de Se-
beon son pere.

25. Ana eut un fils nommé
Dison, & une fille appelée
Oolibama.

DDD

26. Les fils de Dison furent, Hamdan, Eseban, Jethram & Charan.

26. Et iti filii Dison : Hamdan, & Eseban, & Jethram, & Charan.

27. Les fils d'Eser furent, Balaan, Zavan & Acan.

27. Hi quoque filii Eser : Balaan, & Zavan, & Acan.

28. Les fils de Disan furent, Hus & Aram.

28. Habuit autem filios Disan : Hus, & Aram.

29. Les princes des Horréens furent ceux qui suivent, le prince Lotan, le prince Sobal, le prince Sebeon, le prince Ana;

29. Hi duces Horræorum : dux Lotan, dux Sobal, dux Sebeon, dux Ana ;

30. le prince Dison, le prince Eser, le prince Disan. Ce sont-là les princes des Horréens qui commanderent dans le pays de Seir.

30. dux Dison, dux Eser, dux Disan : isti duces Horræorum qui imperaverunt in terra Seir.

31. Les Rois qui regnerent au pays d'Edom avant que les enfans d'Israël eussent un Roi, furent :

31. Reges autem quib[us] regnauerunt in terra Edom antequam haberent Regem filii Israël, fuerunt hi :

32. Bela fils de Beor, sa ville s'appelloit Denaba.

32. Bela filius Beor, nomenque urbis ejus Denaba.

33. Bela étant mort, Jobab fils de Zara de Bosra regna en sa place.

33. Mortuus est autem Bela ; & regnavit pro eo Jobab filius Zara de Bosra.

34. Après la mort de Jobab, Husam qui étoit du pays des Themanites, lui succeda au royaume.

34. Cumque mortuus esset Jobab, regnavit pro eo Husam de terra Themanorum.

35. Celui-ci étant mort, Adad fils de Badad regna après lui. Ce fut lui qui défit les Madianites au pays de Moab. Sa ville s'appelloit Avith.

35. Hoc quoque mortuo, regnavit pro eo Adad filius Badad, qui percussit Madian in Regione Moab : & nomen urbis ejus Avith.

36. Cumque mortuus esset Adad, regnavit pro eo Semla de Mafraca.

37. Hoc quoque mortuo, regnavit pro eo Saul de fluvio Rohoboth.

38. Cumque & hic obiislet, succedit in regnum Balanan filius Achobor.

39. Isto quoque mortuo, regnavit pro eo Adar, nomenque urbis ejus Phau: & appellabatur uxor ejus Meétabel, filia Matred, alias Mezaab.

40. Haec ergo nomina ducum Esau, in cognationibus, & locis, & vocabulis suis: dux Thamna, dux Alva, dux Jetheth,

41. dux Oolibama, dux Ela, dux Phinon,

42. dux Cenez, dux Theman, dux Mabsar,

43. dux Magdiel, dux Hiram: hi duces Edom habitantes in terra imperii sui, ipse est Esau pater Idumaeorum.

36. Adad étant mort, Semla qui étoit de Mafraca lui succéda au royaume.

37. Après la mort de Semla, Saul qui étoit des environs du fleuve de Rohoboth, regna en sa place.

38. Saul étant mort, Balanan fils d'Achobor lui succéda au royaume.

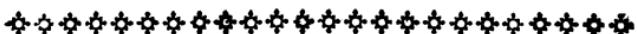
39. Après la mort de Balanan, Adar regna en sa place. Sa ville s'appelloit Phau, & sa femme se nommoit Meétabel, fille de Matred qui étoit fille de Mezaab.

40. Les noms des princes sortis d'Esau, selon leurs familles, les lieux de leur demeure, & les peuples qui en ont été nommés furent ceux - ci : Le prince Thamna, le prince Alva, le prince Jetheth,

41. le prince Oolibama, le prince Ela, le prince Phinon,

42. le prince Cenez, le prince Theman, le prince Mabsar,

43. le prince Magdiel, & le prince Hiram. Ce sont-là les princes sortis d'Edom, qui ont habité dans les terres de son empire. C'est ces Edom, appellé aussi Esau qui fut le père des Iduméens.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. *Esaü pris pour femme Ada fille d'Elon*
Ces femmes d'Esaü, ainsi que leurs pères, ont d'autres noms au chap. 26. vers. 34. parceque les hommes & les femmes avoient alors plusieurs noms, comme il paroît en divers endroits de l'Ecriture.

*August.
in Gen.
queft.
119.*

¶. 6. *Esaü s'en alla en un autre pays, & se retira d'avec son frere Jacob.* Esaü demeuroit déjà en Seïr, dit saint Augustin, lorsque Jacob revint de Mesopotamie. Comment donc l'Ecriture dit-elle en ce lieu, qu'il se retira pour lors d'avec son frere & s'en alla en Seïr ? Ce saint éclaircit cette difficulté en cette maniere.

„ Après que Jacob eut quitté la maison de son „ pere, pour s'en aller en Mesopotamie, Esaü ne „ voulut plus demeurer avec Isaac son pere, soit „ parcequ'il n'en avoit pas reçû la benediction „ qu'il en avoit esperée, ou parcequ'Isaac & Rebbecca n'aimoient pas les femmes qu'il avoit pris „ contre leur gré, du pays des Hethéens. Jacob „ étant depuis retourné de Mesopotamie après une „ absence de vingt années, Esaü se reconcilia avec „ lui, & vint demeurer de nouveau avec Isaac son „ pere. C'estpourquoi il est marqué qu'Esaü se „ trouva à la mort d'Isaac avec son frere Jacob, „ & qu'ils l'ensevelirent ensemble.

„ Mais comme ayant tant de biens & de bestiaux, „ ils avoient peine à demeurer en un même pays, „ Esaü retourna en Seïr, où il s'établit pour toujoures

PRINCES SORTIS D'ESAÜ. 789
& devint le prince & le chef de la nation des «
Iduméens, à laquelle il donna son nom. «

Ceci arriua, comme il a été marqué, par une ^{August.}
providence particulière de Dieu, parce qu'Esaü <sup>in Gen.
quest.</sup>
laissa ainsi Jacob dans la paisible possession de ^{119.}
la terre de Chanaan que Dieu lui avoit pro-
mise.

¶. 15. *Les princes d'entre les enfans d'Esaü,*
&c. Lettr. *Voici les princes des enfans d'Esaü.*
Ces paroles peuvent s'entendre en trois manie-
res. Premierement, *Voici les princes des enfans*
d'Esaü, c'est-à-dire, voici ceux qui ont gou-
verné les Iduméens descendans d'Esaü. Secon-
dement, voici les chefs des familles des Idu-
méens qui sont sortis d'Esaü, comme il paroît
au verset 40. Troisièmement, voici ceux d'en-
tre les enfans d'Esaü qui ont été princes dans
l'Idumée.

¶. 20. *Les fils de Seir Horréen, qui habitoient*
en ce pays-là, furent, &c. Esaü ayant laissé à
son frere la terre de Chanaan, vint demeurer
au pays des Horréens. Et Moïse marque ici
ceux qui étoient les chefs de ces peuples avant
que les enfans d'Esaü les eussent assujettis, peut-
être à cause des alliances que les enfans d'E-
saü firent avec eux. Car nous voyons au ver-
set 12. de ce chapitre, qu'Eliphas fils ainé d'Esaü
épousa Thamna, qui est appellée ensuite la sœur
de Lotan, le premier prince des Horréens que
Moïse va nommer. Tous ces princes sont ap-
pellés *les enfans de Seir Horréen*. Et il y a appa-
rence que c'est lui qui avoit donné le nom de
Seir à la montagne ou au pays de Seir, lequel
fut depuis appellé *Idumée* du nom d'*Edom*, qui

DDd iij

790 GENÈSE. CH. XXXVI. SENS LIT. ET SPIR.
étoit aussi le nom d'Esau : comme qui diroit
Edomée. Ce pays étoit situé au midi de la tribu
de Juda.

¶. 24. *Les fils de Sebeon furent Aia & Ana*.
On demande comment *Ana* est dit ici fils de
Sebeon , puisqu'il est dit au verset 14. qu'*Ana*
étoit fille du même Sebeon. Un Interprete ré-
pond que le nom d'*Ana* étoit commun aux hom-
mes & aux femmes , & qu'ainsi Sebeon a pu
avoir une fille appellée *Ana* , & un fils appellé
Ana , comme en François un même homme
pourroit avoir une fille appellée Anne , & un
fils qui s'appelleroit aussi Anne , ce nom étant
commun aux deux sexes.

¶. 31. *Les Rois qui regnerent au pays d'Edom ,*
avant que les enfans d'Israël eussent un Roi , fu-
rent , &c. Quelques Interpretes croyent que ces
paroles ont pu être ajoutées par celui qui a re-
cueilli les livres de Moïse. D'autres , que Moïse
les a pu dire par un esprit de prophétie , sachant
fort bien que les Israélites un jour auroient un
Roi , comme il paraît par quelques autres en-
droits de ses livres.

Il y en a qui par *ce Roi* entendent Moïse , com-
me s'il vouloit dire : Avant que les enfans d'Is-
raël eussent un chef , c'est-à-dire , avant leur for-
tie de l'Egypte. D'autres encore expliquent ces
paroles en ce sens : Avant que les enfans d'Israël
arrivassent en la terre de Chanaan , & se fussent
mis en état de se faire un Roi.

¶. 33. *Bela étant mort , Jobab fils de Zara de Bosra regna en sa place.* Il y en a qui croyent
que ce Jobab est Job , si célèbre dans l'Ecriture.
Mais les Hébreux prétendent au contraire que

Job descendoit de Hus, fils ainé de Nachor frere d'Abraham.

*. 37. *Saul, qui étoit des environs du fleuve Roboboth*: ou selon les Septante, qui étoit de *Roboboth* qui est sur le fleuve. Il y a effectivement une ville de ce nom sur le fleuve d'Euphrate , lequel peut avoir été appellé *le fleuve* par excellence à cause de sa grandeur.

*. 40. *Les noms des Princes sortis d'Esaü selon leurs familles.* Il est marqué au premier livre des Paralipomenes que ceux dont Moïse fait ici le dénombrement , gouvernerent l'Idumée après la mort d'Adad , sous le nom de Princes , ou Chefs , au-lieu des Rois qu'il vient de nommer. Il est probable que le premier dénombrement depuis le v. 13. jusqu'ici , ne comprend pas les enfans d'Esaü qui ont commandé dans l'Idumée , mais seulement les chefs de famille , que l'on a ici exprimés par le nom de *Princes*. Mais que ce second dénombrement comprend ceux d'entre les enfans d'Esaü , qui n'ont pas été seulement chefs des familles , mais qui ont commandé effectivement dans l'Idumée sous le nom de *Ducs* ou de *Princes*.

*. 43. *C'est cet Edom , appellé aussi Esaü , qui fut le pere des Iduméens.* Dieu a sans doute des raisons dignes de lui , & qui nous sont inconnues , qui l'ont porté à nous marquer avec tant de soin dans une histoire si sainte , la suite de la race & des descendans d'Esaü , qui ont possédé après lui , comme parle l'Ecriture , *les terres de son empire*.

Mais nous pouvons faire avec saint Augustin , une reflexion très-utile sur cette conduite de

Dieu, qui est que tout ce qu'il y a de plus grand & de plus avantageux dans le monde doit être rejetté, comme n'étant digne que de mépris, puisque Dieu le donne à ceux qu'il regarde, ainsi qu'il a été dit d'Esaü, comme l'objet de son aversion & de sa haine.

C'est ainsi que la sagesse éternelle fait comprendre à ses vrais enfans, que la felicité des amateurs du monde est plus digne de compassion que d'envie, puisqu'elle est en même-temps & leur joie & leur supplice : parceque leurs faux biens ne sont qu'un songe qui s'évanouit en un moment, & qui se termine à une misère & une confusion éternelle.



CHAPITRE XXXVII.

1. **J**acob demeura dans le pays de Chanaan, où son pere avoit été comme étranger.

2. Et voici ce qui se passa dans sa famille : Joseph âgé seulement de seize ans, & n'étant encore qu'enfant, conduisoit // le troupeau de son pere avec ses freres, & il étoit avec les enfans de Balæ & de Zelpha, femmes de son pere. Il accusa alors ses freres devant son pere d'un crime énorme.

*. 2. letter. faisoit paître, ou menoit paître.

Habitavit autem Jacob in terra Chanaan, in qua pater suis peregrinatus est.

2. Et haec sunt generationes ejus : Joseph cum sedecim esset annorum, pascebatur gregem cum fratribus suis adhuc puer : & erat cum filiis Balæ & Zelpha uxorum patris sui : accusavitque fratres suos apud patrem criminis pessimo.

3. Israel autem dili-
gebat Joseph super
omnes filios suos: et
quod in senectute ge-
nuislet eum: fecitque
ei tunicam polymi-
tam.

4. Videntes autem
fratres ejus, quod à
patre plus cunctis fi-
liis amaretur, oderant
eum, nec poterant ei
quidquam pacificè lo-
qui.

5. Accidit quoque
ut visum somnium re-
ferret fratribus suis:
qua causa majoris
odii seminarium fuit.

6. Dixitque ad eos:
Audite somniū meum
quod vidi.

7. Putabam nos li-
gare manipulos in
agro: & quasi con-
surgere manipulum
meum, & stare, ve-
strosque manipulos
circumstantes adora-
re manipulum meum.

8. Responderunt
fratres ejus: Numquid
Rex noster eris? aut
subjiciemur ditioni
tuæ? Hæc ergo causa
somniorum atque ser-
monum, invidie &
odii somitem mini-
stravit.

3. Israel aimoit Joseph plus
que tous ses autres enfans,
parcequ'il l'avoit eu étant dé-
ja vieux; & il lui avoit fait
faire une robe de plusieurs
couleurs //.

4. Ses freres voyant donc
que leur pere l'aimoit plus que
tous ses autres enfans, le haïf-
soient, & ne lui pouvoient par-
ler sans aigreur.

5. Il arriva aussi que Joseph
rapporta à ses freres un songe
qu'il avoit eu, qui fut *encore*
la semence d'une plus grande
haine.

6. Car il leur vint dire: Ecou-
tez le songe que j'ai eu.

7. Il me sembloit que je liois
avec vous des gerbes // dans le
champ; que ma gerbe se levoit
& se tenoit debout, & que les
vôtres étant au-tour de la
mienne l'adoroient.

8. Ses freres lui répondî-
rent: Est-ce que vous serez no-
tre Roi, & que nous serons
soumis à votre puissance? Ces
songes donc & ces entretiens
allumerent encore davantage
la haine & l'envie qu'ils avoient
contre lui.

¶. 3. *let. polymitam, id est, multis varii coloris liciis distinctam,*
¶. 7. *autr. des javelles.*

794 GENÈSE. CHAP. XXXVII.

9. Il eut encore un autre songe qu'il raconta ainsi à ses frères : Il me sembloit en dormant que je voyois le soleil & la lune, & onze étoiles qui m'adoroient.

10. Lorsqu'il eut rapporté ce songe à son pere & à ses frères, son pere lui en fit reprimande[¶], & lui dit : Que voudroit dire ce songe que vous avez eu ? Est - ce que nous vous adorrons sur la terre, votre mere, vos frères & moi ?

11. Ainsi ses frères étoient transportés d'envie contre lui : mais le pere consideroit tout ceci avec attention & dans le silence.

12. Il arriva alors que les frères de Joseph s'arrêtèrent à Sichem, où ils faisoient paître les troupeaux de leur pere.

13. Et Israel dit à Joseph : Vos frères sont dans le pays de Sichem, où ils conduisent[¶] nos brebis. Venez donc, & je vous envoierai vers eux.

14. Je suis tout prêt, luit dit Joseph. Jacob ajouta : Allez, & voyez si vos frères se portent bien, & si les troupeaux sont

9. Aliud quoque vidit somnum, quod narrans fratribus, ait: Vidi per somnum, quasi solem, & lunam, & stellas undecim adorare me.

10. Quod cum patre suo & fratribus retulisset, increpavit eum pater suus, & dixit: Quid sibi vult hoc somnum quod vidisti? Num ego & mater tua & fratres tui adorabimus te super terram?

11. Invidebant ergo fratres sui; pater vero rem tacitus considerabat.

12. Cumque fratres illius in pascendis gregibus patris morarentur in Sichem,

13. dixit ad eum Israel: Fratres tui pascunt oves in Sichem: veni, mittam te ad eos. Quo respondente,

14. Præsto sum ait ei: Vade, & vide si cuncta prospera sint erga fratres tuos, & pecora: & renuntia mihi quid agatur.

¶. 10. autr. le reprit.

¶. 13. autr. où ils font paître, &c.

Missus de valle Hebron, venit in Sichem,

15. Invenitque eum vir errantem in agro, & interrogavit quid quereret.

16. At ille respondit : Fratres meos quero ; indica mihi ubi pascant greges.

17. Dixitque ei vir : Recesserunt de loco isto ; audivi autem eos dicentes : Eamus in Dothain. Perrexit ergo Joseph post fratres suos : & invenit eos in Dothain.

18. Qui cum vidissent eum procul, antequam accederet ad eos, cogitaverunt illum occidere ;

19. & mutuò loquebantur : Ecce somnia tor venit.

20. Venite, occidamus eum, & mittamus in cisternam veterem ; dicemusque : fera pessima devoravit eum ; & tunc apparebit quid illi profint somnia sua.

en bon état ; & vous me rapporterez ce qui se passe. Ayant donc été envoyé de la vallée d'Hebron, il vint à Sichem ;

15. & un homme l'ayant trouvé errant // dans un champ, lui demanda ce qu'il cherchoit.

16. Il lui répondit : Je cherche mes frères ; je vous prie de me dire où ils ont mené // leurs troupeaux.

17. Cet homme lui répondit : Ils se sont retirés de ce lieu ; & j'ai entendu qu'ils se disoient : Allons vers Dothain. Joseph alla donc après ses frères ; & il les trouva dans la plaine de Dothain.

18. Lorsqu'ils l'eurentaperçû de loin, avant qu'il se fut approché d'eux, ils résolurent de le tuer ;

19. & ils se disoient l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient.

20. Allons, tuons-le, & le jettons dans cette vieille cisternne, nous dirons qu'une bête sauvage // l'a devoré ; & après cela on verra à quoi ses songes lui auront servi.

¶. 15. expl. cherchant & regardant de tous côtés pour trouver les frères.

¶. 16. lett. où ils font paître, &c.

¶. 20. austr. cruelle.

21. Ruben les ayant entendu parler ainsi, tâchoit de le tirer d'entre leurs mains, & il leur disoit :

22. Ne le tuez point, & ne répandez point son sang ; mais jetez-le dans cette citerne qui est dans le desert, & conservez vos mains pures. Il disoit ceci dans le dessein de le tirer de leurs mains, & de le rendre à son pere.

23. Aussi-tôt donc que *Joseph* fut arrivé près de ses frères, ils lui ôterent sa robe de plusieurs couleurs, qui le couvroit jusqu'en bas ;

24. & ils le jetterent dans cette vieille citerne qui étoit sans eau.

25. ils s'assirent ensuite pour manger // ; & ayant vu des Ismaélites qui passoient, & qui venant de Galaad portoient sur leurs chameaux des parfums, de la resine & de la myrrhe, & s'en alloient en Egypte.

26. Juda dit à ses frères : Que nous servira d'avoir tué notre frere, & d'avoir caché sa mort ?

27. Il vaut mieux le vendre à ces Ismaélites, & ne point

V. 25. *lett.* manger du pain.

21. Audiens autem hoc Ruben, nitebatur liberare eum de manibus eorum, & dicebat :

22. Non interficiatis animam ejus, nec effundatis sanguinem : sed projicite eum in cisternam hanc quæ est in solitudine, manusque vestras servate innoxias : hoc autem dicebat volens eripere eum de manibus eorum, & reddere patri suo.

23. Confestim igitur ut pervenit ad fratres suos, nudaverunt eum tunica talari & polymita :

24. miseruntque eum in cisternam veterem, quæ non habebat aquam.

25. Et sedentes ut comedenter panem, viderunt Ismaélitas viatores venire de Galaad, & camelos eorum portantes aromata, & resinam, & staaten, in Aegyptum.

26. Dixit ergo Judas fratribus suis : Quid nobis prodest, si occiderimus fratrem nostrum, & celaverimus sanguinem ipsius ?

27. Melius est ut venundetur Ismaélitas, & manus nostre

non polluantur : frater enim & caro nostra est. Acqneverunt fratres sermonibus illius.

28. Et prætereun-
tibus Madianitis ne-
gotiatoribus , extra-
hentes eum de cister-
na , vendiderunt eum
Ismaelitis , viginti
argenteis : qui duxer-
unt eum in Ægyptum.

29. Reversusque
Ruben ad cisternam ,
non invenit puerum ,

30. & scissis velli-
bus pergens ad fra-
tres suos : ait : Puer
non compareret , & ego
quò ibo ?

31. Tulerunt autem
tyamicam ejus , & in
sanguine hædi , quem
occiderant , tinxe-
runt ;

31. mittentes qui
ferrent ad patrem , &
dicerent : Hanc inve-
nimus : vide utrum
tunica filii tui sit , an
non .

33. Quam cùm
agnovisset pater , ait :
Tunica filii mei est ,
fera pessima comedit
eum , bestia devora-
vit Joseph.

34. Scissisque velli-
bus , indutus est cili-
cio , lugens filium

souiller nos mains : car il est
notre frere & notre chair. Ses
freres consentirent à ce qu'il
disoit.

28. L'ayant donc tiré de la
cisterne , & voyant ces mar-
chands Madianites qui pa-
soient ; ils le vendirent vingt
pieces d'argent aux Ismaë-
lites , qui le menerent en E-
gypte.

29. Ruben étant retourné
à la citerne & n'y ayant point
trouvé l'enfant ,

30. déchira ses vêtemens , &
vint dire à ses frères : L'enfant
ne paroît plus ; & que devien-
drai je ?

31. Après cela ils prirent la
robe de Joseph , & l'ayant
trempée dans le sang d'un che-
vreau qu'ils avoient tué ,

32. ils l'envoyerent à son
pere , lui faisant dire par ceux
qui la lui portoient ? Voici une
robe que nous avons trouvée :
voyez si c'est celle de votre fils ,
ou non .

33. Le pere l'ayant recon-
nue , dit : C'est la robe de mon
fils , une bête cruelle l'a dévoré ,
une bête a dévoré Joseph.

34. Et ayant déchiré ses vê-
temens , il se couvrit d'un ci-

798 GENÈSE. CHAP. XXXVII. SENS. LIT.
lice pleurant son fils fort long. *suum multo tempore*
temps.

35. Alors tous ses enfans
s'assemblèrent, pour tâcher de
soulager leur pere dans sa dou-
leur ; mais il ne voulut point
recevoir de consolation , & il
leur dit : Je pleurerai toujours,
jusqu'à ce que je descende avec
mon fils dans le tombeau [¶] :
Ainsi il continua toujours de
pleurer.

36. Cependant les Madianites
vendirent Joseph en Egypte à
Putiphar Eunuque de Pharaon,
& Capitaine de ses Gardes.

35. Congregatis autem cunctis liberis ejus, ut lenirent dolorum patris, noluit consolationem accipere, sed ait : Descendam ad filium meum lugens in infernum. Et illo perseverante ieiunetu.

36. Madianitæ vendiderunt Ioseph in Aegypto Putipharum eunuchum Pharaonis, magistro militum.

¶. 35. *letr.* dans l'enfer. *Expl.* c'est-à-dire , dans les lieux les plus bas de la terre.



SENS LITTÉRAL.

1. *Jacob demeura dans le pays de Chanaan.*
Il est marqué auparavant, que Jacob de-
meuroit à Arbé, ou Hebron , où il étoit venu à
la mort de son pere Isaac.

¶. 2. *Joseph âgé seulement de seize ans , &c.*
Joseph avoit alors seize ans accomplis. L'Hebreu
& les Septante marquent *dix-sept ans*, c'est-à-
dire , commencés. Et ainsi Jacob étoit alors dans
la cent septième année de sa vie.

Joseph étoit avec les enfans de Bala & de Zel-pha. Il se peut faire que Jacob ayant partagé le
soin de ses troupeaux , & en ayant donné une

JACOB. JOSEPH. ENVIE DE SES FRERES. 799
partie aux six fils de Lia, & l'autre à ses quatre fils nés des deux servantes, il aimait mieux joindre Joseph à ces derniers, qui étant inférieurs en naissance aux autres, pourroient avoir moins de jalousie & plus de considération pour Joseph, au-lieu que les autres avoient grande peine de le voir plus aimé qu'eux, comme étant ses ainés, & fils de Lia sœur ainée de Rachel.

¶. 2..... *Joseph accusa ses frères d'un crime énorme.* Il semble que cette accusation tombe principalement sur les fils de Bala & Zelpha, avec lesquels Joseph se trouvoit alors. Plusieurs Interpretes se mettent en peine de savoir quel a été ce crime, qui par la maniere dont il est exprimé, semble avoir enfermé quelque chose d'horrible & de contraire à l'honnêteté. Mais un Auteur savant & judicieux dit avec raison, qu'il vaut mieux s'humilier en voyant les désordres auxquels ont été sujets ceux-mêmes qui devoient être les Patriarches du peuple de Dieu, que de rechercher par une curiosité indiscrete & par des conjectures toujours incertaines, ce que l'Ecriture ne dit pas, & ce que le Saint-Esprit a voulu être caché.

¶. 3. *Jacob aimait Joseph plus que tous ses autres enfans, parce qu'il l'avoit eu étant vieux, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.*

¶. 10. *Jacob dit à Joseph : Est-ce que nous vous adorerons sur la terre, votre mère, vos frères & moi ?* Rachel mère de Joseph étoit morte alors. Mais cela se peut entendre de Lia, qui étant la principale femme de Jacob, étoit considérée comme la mère de toute la famille.

¶. 12. *Les frères de Joseph étant dont allés à Sichem. Sichem ou Sichar, étoit la ville près de laquelle JESUS-CHRIST parla à la Samaritaine.*

¶. 17. *Allons en la plaine de Dothain. Dothain ou Dotan étoit une ville située dans une plaine de la tribu de Zabulon au-dessus de Bethulie.*

¶. 23. *Les frères de Joseph lui ôterent sa robe. Autr. Ils lui ôterent sa robe de dessus de plusieurs couleurs, & celle de dessous qui le couvroit jusqu'en bas.*

¶. 25. *Ayant vu des Ismaélites qui passoient, & qui portoient de la resine & de la myrrhe. Ces Ismaélites sont appellés plus bas Madianites. Il y en avoit des uns & des autres. Les Interpretes disent que la resine, RESINA, est une humeur gluante, qui coule principalement du pin, & d'autres arbres. La myrrhe appellée STACTE, est, selon quelques-uns, la myrrhe la plus excellente, ou la larme de la myrrhe.*

Les vingt pieces d'argent pour lesquelles Joseph fut vendu, faisoient de notre monnoie environ trente & une livre.

¶. 34. *Jacob ayant déchiré ses vêtemens, se couvrit d'un cilice. C'étoit une coutume ancienne, qui depuis a été ordinaire aux Juifs, de déchirer ses habits dans les afflictions surprenantes & extraordinaires, & de se couvrir d'un cilice, qui étoit un vêtement de poil de chèvres.*

¶. 35. *Jacob dit à ses enfans : Je pleurerai toujours. Autr. Je mourrai de douleur, jusqu'à ce que j'aille ainsi retrouver mon fils, & que la mort*

PUTIPHAR ENUQUE DE PHARAON. 801
mort me rejoigne à lui. Quelques-uns expliquent selon l'hebreu , *ad filium meum* , *propter filium meum*. Comme s'il disoit : Je pleurerai toujours mon fils , jusqu'à ce que sa mort me faille mourir.

¶. 46. *Les Madianites vendirent Joseph en Egypte à Putiphar Eunisque de Pharaon, & Capitaine de ses Gardes.* L'hebreu porte , *chef de ceux qui tuent* , c'est-à-dire, des gens-de-guerres ; parceque Putiphar étoit Capitaine des gardes de Pharaon. Et il appartenloit aux premiers Officiers qui commandoient toutes les troupes de la garde du Prince, de tuer les criminels quand ils en avoient reçû l'ordre du Roi ; comme nous voyons que Banaïas qui exerçoit cette Charge, tua lui-même Adonias , Joab , & Semeï , par le commandement de Salomon.

Le nom d'*Eunuque* , selon quelques Interpretes , se prend ici en sa signification ordinaire , ce qui est autorisé par les Septante. Et sur ce que quelques-uns objectent , que si Putiphar avoit été vraiment eunuque , il n'auroit pas été marié , on répond que cette conséquence n'est pas certaine , parceque ceux qui connoissent les coutumes de l'Orient , savent qu'en ces pays-là , les eunuques de grande qualité ne laissent pas de se marier.

Ce nom , selon d'autres Interpretes , ne se prend pas en sa propre signification ; mais c'est un nom d'honneur qui se donnoit à ceux qui exerçoient les plus grandes Charges de la Cour des Princes , soit parcequ'elles n'étoient ou n'avoient été autrefois occupées que par ceux qui étoient effectivement eunuque , ou parceque ce nom d'Eunuque

EEe

802 GENÈSE. CHAP. XXXVII. SENS SPIRITUEL.
que peut signifier , selon l'origine du mot grec ,
le gardien de la chambre du Roi ou de la Reine ,
& se donnoit en Orient aux Satrapes mêmes &
aux Gouverneurs de Provinces.



SENS SPIRITUEL.

*. 3. *I*srael aimoit Joseph plus que tous ses autres enfans , parcequ'il l'avoit eu étant déjà vieux ; & il lui avoit donné une robe de diverses couleurs .

Comme Jacob étoit un homme de Dieu , on doit regarder avec respect , selon la remarque de saint Ambroise , cette affection si particulière qu'il avoit pour Joseph . Car il est sans doute , dit ce Saint , que les peres qui ont plusieurs enfans , peuvent aimer davantage ceux qui ont plus de mérite & plus de vertu . Mais il est remarquable que le Saint-Esprit qui a dicté toutes les paroles de cette histoire , rapportant cette affection si particulière de Jacob envers Joseph , l'attribue à une cause purement naturelle , en disant qu'il l'aimoit plus que tous les autres , parcequ'il l'avoit eu étant vieux . Ainsi la nature semble avoir eu grande part à cette affection , quoique la vertu ait pu l'augmenter .

C'est ce qui a donné lieu à saint Ambroise & à d'autres Saints , d'instruire les peres par un si grand exemple , touchant la manière dont ils doivent partager leur affection entre leurs enfans . Car si Jacob , tout saint qu'il étoit , aimant un fils aussi saint qu'étoit Joseph , a pu mêler dans son amitié quelques marques d'une ten-

Dresse un peu trop humaine, comme lorsqu'il lui donna cette *robe de diverses couleurs*, qui le distinguant de tous ses frères, commença d'attirer sur lui leur aversion & leur haine : combien est-il plus aisé que ceux qui sont pères comme Jacob, mais qui sont si éloigné de la sagesse & de sa vertu, fassent des fautes sans comparaison plus grandes dans cette dispensation de leur amitié envers leurs enfans ?

Car non seulement il arrive souvent que l'on préfere un aîné sans aucun mérite à tous ses frères, dont plusieurs seroient sans comparaison plus estimables que lui ; ce qui peut avoir quelque sorte d'excuse, à cause des avantages attachés à la qualité d'aîné : mais ce qui est bien plus étrange, c'est que l'on préferera quelquefois l'un des enfans puînés qui n'aura aucune vertu, & qui souvent même aura de grands défauts, à un aîné, que ses bonnes qualités rendoient très-digne de l'avantage que sa naissance lui avoit acquise.

Que si ces aversions tout-à fait déraisonnables des pères ou des mères sont plus rares, quoi qu'il y en ait des exemples que l'on ne devroit jamais oublier ; rien n'est plus commun au contraire que ce qui est arrivé à Jacob en cette rencontre, qui est de témoigner trop d'amitié à un enfant, quand même il en seroit digne, sans considerer combien ces marques de préférence peuvent faire de méchans effets dans l'esprit des autres.

Saint Ambroise parle de ceci avec une grande lumière : Vous, dit-il, que Dieu a rendu pères ^{Ambro.} _{de fons} ou mères, aimez vos enfans avec une affection ^{sep. Patr.} _{cap. 14} pleine de sagesse. Vous leur devez à tous votre

E E e ij

„ amitié ; elle est l'objet de leurs vœux & le sujet
 „ de leur joie. Soyez justes dans la distribution
 „ que vous en faites ; & si vous en avez plus pour
 „ l'un d'eux que pour les autres , cachez-la dans
 „ votre cœur , de peur que si vous la découvrez ,
 „ vous ne lui attiriez l'envie de ceux dont vous
 „ devriez tâcher au contraire de lui procurer l'e-
 „ stime & l'affection. C'est-là aimer véritablement
 „ un fils, que de le rendre aimable à tous ses frères.
 „ La gloire d'un pere & d'une mere vraiment fa-
 „ ges , est la paix & l'union de leur famille. Cette
 „ parfaite amitié entre vos enfans est le plus pré-
 „ cieux heritage que vous puissiez leur laisser. Com-
 „ me la nature les a égalés en leur donnant à tous
 „ par leur naissance le même principe de la vie ,
 „ ayez soin aussi de leur partager ce don également,
 „ en répandant sur tous les marques de votre
 „ Ambr. tendresse , & les effets de votre bonté : *Plus ac-
 „ ibid. quiritur filio , cui fratrum amor acquiritur. Hac
 „ praelarior magnificentia patrum ; hac ditione here-
 „ ditas filiorum : jungat liberos equalis gratia , quos
 „ junxit equalis natura.*

¶. 4. *Les frères de Joseph voyant que leur pere l'aimoit plus que tous ses autres enfans , le baïsoient & ne lui pouvoient parler sans aigreur.* Il y a peut-être lieu de dire que Jacob auroit donné un exemple plus parfait de cette égalité d'affection que les Saints demandent aux peres pour leurs enfans , s'il eût plus caché dans son cœur les mouvements de cette estime très-juste qu'il avoit pour les excellentes qualités de Joseph : mais si sa conduite a été en ce point moins circonspecte , elle n'excuse en aucune sorte la haine mortelle que ses enfans concurent contre celui qui aimoit

PERES. RESPECT DES ENFANS. 805
lui-même ses frères très-sincèrement , & qui étoit si digne d'en être aimé.

Car quand il arriveroit qu'un pere ou qu'une mere feroit paroître pour l'un de leurs enfans une affection un peu excessive , il seroit très-juste que les autres tâchassent de souffrir cette préférence comme une partie du profond respect qu'ils doivent à ceux qui leur ont donné la vie. Et l'on fait même qu'il s'est trouvé quelquefois des familles si bien nées , & si reconnoissantes envers ceux qui en étoient les chefs , que des frères voyant que l'un d'eux étoit plus favorisé du pere ou de la mere que tous les autres , bien loin d'en concevoir de l'indignation , l'en aimoient encore davantage , étant persuadés qu'ils devoient suivre en cela même l'inclination de ceux à qui ils se croyoient redétables de toutes choses.

Mais la véritable cause , dit saint Augustin , de cet emportement furieux des enfans de Jacob contre Joseph , c'a été leur propre corruption & le déreglement de leur cœur. Ils étoient superbes , & par consequent envieux. Et ainsi ils n'ont pû souffrir que Joseph parût avoir quelque avantage au-dessus d'eux , croyant que son élévation les abaissoit , & qu'on ne pouvoit le favoriser en rien sans leur faire injure.

C'est pourquoi l'Ecriture marque , qu'ils ne pouvoient lui parler sans aigreur. L'orgueil est jaloux ; la jalouse est colere ; la colere ne parle que d'une maniere aigre & piquante.

¶. 5. Joseph rapporta à ses frères un songe qu'il avoit eu , qui fut encore la semence d'une plus grande haine.

Joseph rapporta à ses frères avec beaucoup de simplicité, le songe où il avoit vu les gerbes de ses frères s'abaisser profondément devant la sienne ; & cet autre où il lui sembloit que le soleil, la lune & onze étoiles l'adoroient. Son âge si foible & son peu d'expérience l'empêcherent de considérer les mauvais effets que pourroit faire dans l'esprit de ses frères cette prédiction qui sembloit l'élever au-dessus d'eux : & il fut d'autant plus porté à leur raconter ce songe, que ces révélations de Dieu qui se passent pendant la nuit, font sur l'esprit une impression sans comparaison plus vive que les songes ordinaires, comme saint Augustin le témoigne, après l'avoir appris de Sainte Monique sa mère, qui en avoit eu assez souvent de semblables.

Jacob reprit Joseph avec raison, de ce qu'il avoit rapporté ces songes devant ses frères, parcequ'il prévoyoit ce qui arriva en effet, qu'ils ne serviroient qu'à irriter encore davantage leur passion contre lui.

Mais l'Écriture marque en même-temps, que Jacob consideroit tout ceci avec attention & dans le silence, parcequ'il croyoit que ces songes avoient quelque chose d'extraordinaire, & que ce pouvoit être une voix de Dieu qui lui marquoit que cet enfant dont il admiroit d'ailleurs la vertu, seroit élevé au-dessus de tous ses frères, & qu'il étoit destiné à de grandes choses.

¶. 28. *Les frères de Joseph l'ayant tiré de la citerne, le vendirent vingt pieces d'argent aux marchands Madianites, qui le mènerent en Egypte.*

On voit que l'envie née de l'orgueil, après

JOSÉPH VENDU. ENVIE DE SES FRÈRES. 807
avoir produit la haine , passe jusqu'au meurtre.
Car le dessein des frères de Joseph, hors Ruben &
Juda , étoit de le laisser mourir de faim & de soif
dans cette vieille citerne où ils l'avoient descendu. Mais Juda touché de compassion , voyant
qu'il ne lui pouvoit sauver la vie qu'aux dépens
de sa liberté , persuada à ses frères de le vendre
au-lieu de le faire mourir.

Ces évenemens sont clairs par eux-mêmes ,
& donnent lieu à ceux qui les lisent de former des
réflexions qui leur peuvent être utiles , pour leur
faire craindre le dérèglement des passions , &
pour les porter à admirer la conduite de Dieu
sur ses Saints. On représentera dans la suite le
rapport qui se trouve entre les souffrances de
Joseph & celles de J a s u s - C h r o s t .



CHAPITRE XXXVIII.

1. **E**odem tempore descendens Judas à fratribus suis , divertit ad virum Odollamitem nomine Hiram.

2. Viditque ibi filium hominis Chananei , vocabulo Sue : & accepit uxore , ingressus est ad eam.

3. Quæ concepit , & peperit filium , & vocavit nomen ejus Her.

3. expl. pour y demeurer. ¶ 2. lett. Ingressus ad eam.

EE e iiii.

1. **E**n ce même-temps Juda quitta ses frères , & vint chez un homme d'Odolla , qui s'appelloit Hiram ;

2. & ayant vu en ce lieu la fille d'un homme Chananeen , nommé Sué , il l'épousa , & vécut avec elle .

3. Elle conçut ensuite , & elle enfanta un fils qui se nomma Her.

4. Ayant conçû une seconde fois, elle eut encore un fils qu'elle appella // Onan.

4. Rursumque concepto fratre, natum filium vocavit Onan.

5. Et elle en eut un troisième qu'elle nomma // Sela, après lequel elle cessa d'avoir des enfants.

5. Tertium quoque peperit : quem appellavit Sela ; quem nato, parere ultra cessavit.

6. Juda fit épouser à Her son fils ainé *une fille* nommée Thamar.

6. Dedit autem Iudas uxorem primogenito suo Her, nomine Thamar.

7. Ce Her fils ainé de Juda, fut un très-méchant homme // ; & le Seigneur le frappa de mort.

7. Fuit quoque Her primogenitus Iude, nequam in conspectu Domini : & ab eo occisus est.

8. Juda dit donc à Onan son second fils : Prenez la femme de votre frère, & épousez-la, afin que vous suscitez des enfants à votre frère.

8. Dixit ergo Iudas ad Onan filium suum : Ingredere ad uxorem fratris tui, & sociare illi, ut suscites semen fratris tuo.

9. Onan voyant la femme de son frère ainé, empêchoit *par une action execrable*, qu'elle ne devînt mere //, sachant que les enfants qui en naîtroient ne serroient pas à lui, mais qu'ils porteroient le nom de son frère, & non le sien.

9. Ille sciens non sibi nasci filios, introiens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram, ne liberi fratris nomine nascerentur.

10. C'est pourquoi le Seigneur le frappa de mort, parce qu'il faisoit une chose détestable.

10. Et idcirco percutiit eum Dominus, quod rem detestabilem feceret.

¶. 4. & 5. Le verbe hébreu | méchant. *hebraism.*
est au terminin. ¶. 9. *lett. semen fundebat.*

¶. 7. *lett. méchant devant in terram,*
je Seigneur, c'est-à-dire, très- |

11. Quam ob rem
dixit Judas Thamat
nunui suæ : Esto vi-
dua in domo patris
tui , donec crescat
Sela filius meus : ti-
quebat enim ne &
ipse moreretur , sicut
fratres ejus. Quæ a-
puit , & habitavit in
domo patris sui.

11. Juda dit donc à Thamar
sa belle fille : Demeurez veuve
dans la maison de votre pere ,
jusqu'à ce que mon fils Sela de-
vienne grand : *Il disoit ceci*, par-
cequ'il avoit peur que Sela ne
mourût comme ses autres fré-
res. Ainsi Thamar retourna de-
meurer chez son pere.

12. Evolutis autem
multis diebus mor-
tua est filia Sue uxor
Judeæ : qui post luctum
consolatione suscep-
ta , ascendebat ad
tonsores ovium sua-
rum , ipse & Hiras
opilio gregis Odolla-
mites , in Thamnas.

12. Plusieurs années s'étant
passées , la fille de Sué , femme
de Juda , mourut. Juda après
l'avoir pleurée , & s'être con-
solé de cette perte, alla à Tham-
nas avec Hiras d'Odolla , maî-
tre de ses troupeaux , pour voir
ceux qui tondoient ses brebis.

13. Nuntiatumque
est Thamar , quod
sacer illius ascenderet
in Thamnas ad
tondendas oves.

13. Thamar ayant été avertie
que Juda son beau-pere alloit à
Thamnas pour voir tondre ses
brebis ,

14. Quæ depositis
viduitatis vestibus ,
assumpsi theristrum :
& mutato habitu , se-
dit in bivio itineris ,
quod ducit Tham-
nam ; eò quod cre-
visset Sela , & non
eum accepisset mari-
tum.

14. quitta ses habits de
veuve , se couvrit d'un grand
voile , & s'étant déguisée , s'as-
fit dans un carrefour dans le
chemin de Thamnas ; parce-
que Sela étant en âge d'être
marié , Juda ne le lui avoit
point fait épouser.

15. Quam cùm vi-
disset Judas , suspic-
tus est esse meretri-
cem : operuerat enim
vultum suum , ne a-
gnosceretur.

15. Juda l'ayant vue , s'ima-
gina que c'étoit une femme de
mauvaise vie , parcequ'elle avoit
couvert son visage de peur d'ê-
tre reconnue.

16. Et s'approchant d'elle, il lui parla comme à une femme sans honneur // : car il ne savoit pas que ce fût sa belle-fille. Elle lui répondit : Que me donnerez-vous // ?

17. Je vous envoirai , dit-il , un chevreau de mon troupeau. Elle repartit : Ce sera donc à condition que vous me donnez // un gage , jusqu'à ce que vous m'envoiez ce que vous me promettez.

18. Que voulez-vous pour gage , lui dit Juda ? Elle lui dit ; Donnez - moi votre anneau , votre brasselet , & le bâton que vous tenez à la main : ce qu'ayant fait , elle conçut de lui ;

19. & elle s'en alla aussi-tôt ; & ayant quitté l'habit dont elle étoit couverte , elle reprit ses habits de veuve.

20. Juda envoya ensuite le chevreau par son pasteur d'O-dolla , afin qu'il retirât le gage qu'il avoit donné à cette femme. Mais ne l'ayant point trouvée ;

21. il demanda à ceux qui

16. Ingrediensque ad eam , ait : Dimitte me ut coeam tecum : nesciebat enim quod natus sua esset. Quà respondente : Quid dabitis mihi , ut fruaris concubitu meo ?

17. dixit : Mittam tibi hædum de gregibus. Rursumque illâ dicente : Patiar quod vis si dederis mihi arrhabonem , donec mittas quod polliceris.

18. Ait Judas : Quid tibi vis pro arrhabone dari ? Respondit : Annulum tuum , & armillam , & baculum quem manu tenes. Ad unum igitur coitum mulier concepit ,

19. & surgens abiit depositoque habitu , quem sumperat , induta est viduitatis vestibus.

20. Misit autem Judas hædum per pastorem suum O-dollamitem , ut recipiceret pignus quod dederat mulieri : qui cum non invenisset eam ,

21. interrogavit

¶. 16. lett. Dimitte me ut coeam tecum.

Ibid. lett. Quid dabitis mihi ut fruaris concubitu meo ?

¶. 17. lett. Patiar quod vis , si dederis , &c.

homines loci illius :
Ubi est mulier qua
sedebat in bivio ? Reſ
pondentibus cunctis :
Non fuit in loco isto
peretrix.

22. Reversus est ad
Judam , & dixit ei :
Non inveni eam : sed
& homines loci illius
dixerunt mihi , nun
quam sedisse ibi scor
sum.

23. Ait Judas : Ha
beat sibi , certe men
daci arguere nos non
potest : ego misi ha
dum , quem promi
seram , & tu non in
venisti eam.

25. Ecce autem
post tres menses nun
tiaverunt Judæ , di
centes : Fornicata est
Thamar nurus tua ,
& videtur uterus il
lius intumescere . Di
xitque Judas : Produc
te eam ut combura
tur.

25. Quæ cùm du
ceretur ad pœnam :
misit ad locutum
suum , dicens : De vi
to , cujus hæc sunt ,
concepit : cognosce cu
jis sit annulus , & ar
millæ , & baculus .

26. Qui , agnitus

étoient en ce lieu : Où est une
certaine femme qui étoit assise
dans ce carrefour ? Ces gens
lui répondirent , qu'il n'y avoit
point eu en cet endroit de fem
me débauchée.

12. *Ainsi* il retourna à Juda,
& lui dit : Je ne l'ai point
trouvée ; & les habitans de ce
lieu m'ont dit , qu'ils n'ont ja
mais vû là de femme de mau
vaise vie.

23. Juda dit : Qu'elle garde
ce qu'elle a ; elle ne peut pas au
moins m'accuser d'avoir man
qué à ma parole , J'ai envoyé
le chevreau que je lui avois
promis , & vous ne l'avez point
trouvée.

24. Mais trois mois après
on vint dire à Juda : Votre
belle-fille est tombée en forni
cation ; car on commence à
s'appercevoir qu'elle est grosse .
Juda répondit : Qu'on la pro
duise en public , afin qu'elle
soit brûlée .

23. Et lorsqu'on la menoit au
supplice , elle envoya dire à son
beau-pere : J'ai conçû de celui
à qui sont ces gages . Voyez à
qui est cet anneau , ce brasé
let & ce bâton .

26. Juda les ayant reconnus

SL 2 GENÈSE. CH. XXXVIII. SENS LIT. ET SPIR.

dit : Elle a moins de tort que moi // ; puisqu'elle ne s'est portée à cette action que parceque je ne l'ai point fait épouser à Sela mon fils. Il ne la connut point neanmoins depuis.

muneribus , ait : Ju-stior me est , quia non tradidi eam Sela filio meo. Attamen ultra non cognovit eam.

27. comme elle fut sur le point d'accoucher , il parut qu'il y avoit deux jumeaux dans son sein. Et lorsque ces enfans étoient prêts à sortir , l'un des deux passa sa main , à laquelle la sage - femme lia un ruban d'écarlate , en disant :

28. Celui-ci sortira le pre-mier.

29. Mais cet enfant retira sa main , & l'autre sortit. Alors la sage femme dit : Pourquoи avez-vous ainsi rompu le mur // , qui vous divisoit ? C'estpourquoi il fut appellé Pharès.

30. Son frere sortit ensuite , qui avoit le ruban d'écarlate à la main , & on l'appella Zara.

27. Instante autem partu , apparuerunt gemini in utero , atque in ipsa effusione infantium , unus protulit manum , in qua obstetrix ligavit coc-cinum , dicens :

28. Iste egredietur prior.

29. Illo verò re-trahente manum , e-gressus est alter : di-xitque mulier : Qua-re divisa est propte-re maceria ? & ob-hanc causam vocavit nomen ejus Phares.

30. posteà egressus est frater ejus , in cu-jus manu erat coccinum , quem appella-vit Zara.

*. 26. lett. elle est plus juste que moi.
*. 29. expl. la membrane.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. *E*n ce même-temps Juda quitta ses frères , &c. Il y a des Interpretes qui croyent qu'une partie de ce qui est marqué dans ce cha-

pitre à dû arriver quelque-temps avant que Joseph fût vendu par ses frères, parceque tout ce qui est rapporté dans la suite, ne paroît pas avoir pu arriver en un espace aussi court qu'est celui de vingt-deux ou vingt-trois ans seulement, qui se sont écoulés depuis la vente de Joseph jusqu'à l'entrée de Jacob dans l'Egypte.

D'autres soutiennent au-contreire, & disent que cette histoire a été rapportée dans son ordre. Elle est d'ailleurs très-importante pour la genealogie de J E S U S - C H R I S T , qui est né de Thamar.

¶. 7. Her fut très-méchant devant le Seigneur. C'est - à - dire , qu'il fut effroyablement méchant. L'Ecriture ne marque pas quelle étoit la méchanceté de Her : mais sur ce qu'il est dit , que le Seigneur le fit mourir , les Interpretes croyent qu'il étoit apparemment coupable du même crime qu' Onan.

¶. 8. Juda dit à Onan son second fils : Prenez la femme de votre frere , & épousez - la , afin que vous suscitez des enfans à votre frere. Il paroît par ces paroles , que cette coutume que le frere épousât la femme de son frere mort , étoit établie dès ce temps-là dans la race des Saints , & qu'elle a passé depuis en loi. Ainsi l'on peut remarquer que les Patriarches avant la loi , ont fait beaucoup de choses que la loi depuis a prescrites aux Juifs.

¶. 12. Juda s'en alla à Thamnass , Thamnass , ou Thamnatha , étoit une ville de la tribu de Dan , ou Samson épousa sa premiere femme , qui étoit Philistine.

¶. 24. On dit à Juda que Thamar étoit grosse ,

314 GENÈSE. CH. XXXVIII. SENS LIT. ET SPIR.
¶ il répondit : Qu'on la produise en public , afin qu'elle soit brûlée. Il paroît que les Patriarches ayant une autorité comme souveraine , étoient juges dans leur propre famille. La peine du feu paroît excessive , à-moins qu'on ne l'excuse , en disant que Thamar est punie comme adultere , parcequ'elle étoit promise à Sela fils de Juda.

¶. 16. *Juda* dit de Thamar : *Elle a moins de tort que moi* , puisqu'elle ne s'est portée à cette action que *parceque je ne l'ai point fait épouser à mon fils*. Thamar étoit en un sens plus coupable que Juda , parceque son action étoit un adultere & un inceste : mais en un autre sens elle étoit moins criminelle que Juda , en ce que son action ne venoit point d'une passion criminelle , comme celle de Juda , mais du seul desir d'avoir des enfans de la famille en laquelle elle étoit entrée. Aussi Juda dit , *qu'elle étoit plus juste que lui* , parcequ'il reconnoît qu'il lui avoit fait injustice , en ne lui tenant point ce qu'il lui avoit promis , & lui donnant occasion de faire ce qu'elle fit.

¶. 15. *La sage-femme* dit : *Celui-ci sera le premier*. Hebreu , est sorti le premier. Comme si elle disoit : Voilà l'aîné , parcequ'il est sorti le premier.

¶. 20. *La sage-femme* dit : Pourquoi avez-vous rompu le mur qui vous divisoit ? Par le mot de *mur* , cette femme entend la membrane qui tient enfermés les enfans jumeaux dans le sein de la mère. Comme si elle disoit : Pourquoi avez-vous rompu cette peau qui vous tenoit tous deux enveloppés , pour naître avant votre frere,

PHARES. ZARA. LOI VIEILLE ET NOUVELLE. 815
qui auroit dû naître avant vous, puisqu'il avoit passé la main ? Ainsi ces paroles s'adressent à *Pharès*, dont le nom signifie *division*, parce qu'il avoit *divisé* & rompu la membrane qui l'enfermoit avec son frere, pour naître avant lui ; & elles ne s'adressent pas à *Zara*, dont le nom au-contraire signifie *Orient*, ou *celui qui naît & qui se leve* : pour montrer que comme sa main avoit paru d'abord, il auroit dû aussi naître le premier, selon la marque *du ruban d'écarlate* lié à son bras.

Le Saint-Esprit, disent saint Augustin & saint Chrysostome, rapporte en particulier les circonstances de la naissance de ces deux enfans, parcequ'elle enferme sous des choses très-petites en apparence, le mystere de la loi ancienne & de la nouvelle.

Zara étoit la figure de *Jesu s - C h r i t*. Son nom même le témoigne. Car il s'explique *l'Orient*, qui est le nom que les Prophètes donnent à *Jesus - Christ*, & après eux Zacharie pere de saint Jean, lorsqu'il dit dans son Cantique : Par les entrailles de la misericorde de notre Dieu, dans lesquelles *l'Orient* nous est venu visiter d'en-haut. Comme *Zara* avant la naissance de son frere, fit paroître son bras, auquel on lia *un ruban d'écarlate*, aussi *Jesus-Christ* avant l'établissement de la loi, a fait paroître Noé : Abraham, & les autres Patriarches, comme *son bras*, & comme les membres de son corps qui n'étoit pas encore né, mais qui devoit naître en son temps.

Ce bras étoit marqué d'un ruban d'écarlate, parceque les Saints qui par une anticipation de

chrys.
*in Gen.
hom. 12.4*

316 GENÈSE. CH. XXXVIII. SENS LIT ET SPIR.
grace étoient véritablement Chrétiens , quoiqu'ils n'en portassent pas le nom , *re non nomine Christiani*, dit saint Augustin, croyoient avec une ferme foi que le Sauveur naîtroit pour mourir , & qu'étant mort il ressusciteroit pour rendre son sang le salut du monde.

“ Dans les premiers temps , dit saint Augustin , “ il y a eu des justes qui étoient citoyens de la cité “ sainte , qui se rendoient victorieux de l'orgueil “ du démon par l'humilité dans laquelle ils fa- “ voient que le Sauveur devoit naître & mourir “ un jour comme leur Roi & leur Dieu , laquelle “ leur avoit été revelée par le Saint - Esprit :
Auguft. Neque tunc defuerunt justi, qui superbiam dia- de ca- zech. rud. boli vincerent, cives illius sancta civitatis, quos cap. 19. regis sui ventura humilitas per Spiritum revelata sanabat.

Après que *Zara* eut fait paroître ainsi *son bras* , il ne vint pas lui-même , mais son frere *Pharès* nâquit avant lui. Ainsi après que les Patriarches ont paru , eux qui étoient comme *le bras de J e s u s - C H R I S T* , & qu'il avoit marqués entre tous les hommes par la foi q'il leur avoit donnée en la vertu de son sang , figuré par *le ruban d'écarlatte* , la loi ancienne a paru comme *Pharès* , *Chrys. in Gen. hom.* laquelle étoit destinée de Dieu , dit saint Chrysostome , pour montrer seulement les pechés , & non pas pour les guerir.

Enfin quand le temps marqué de Dieu a été accompli , *J e s u s - C H R I S T* le vrai *Zara* , est né dans le monde : & il a paru comme le véritable *Orient* , c'est-à-dire , comme *le Soleil de justice* , qui non seulement a dissipé toutes les ombres de la loi ancienne par l'accomplissement de

GENÉALOGIE ET HUMILITÉ DE J. C. 817
de tout ce qui avoit été promis : mais qui a rempli en même-temps tout le monde , comme dit saint Augustin , de la lumiere de sa verité , & des flammes de son amour .

C'est pourquoi les Saints remarquent , que J e s u s - C h r i s t a voulu que saint Matthieu mit dans sa genealogie le nom de *Zara* , comme celui de *Pharès* , quoiqu'il soit né de Pharès , & non de Zara , pour nous rendre plus attentifs à remarquer le mystere enfermé dans la naissance de ces deux enfans .

Ils ajoutent encore , qu'au lieu que les Princes & les Grands du monde sont bien - aises que l'on supprime dans la suite de leurs ancêtres tout ce qui pourroit paroître moins avantageux à la gloire de leur race , J E S U S - C H R I S T a fait le contraire . Car il a voulu que l'on reconnût dans sa genealogie , qu'il est né de Ruth , qui étoit étrangere , & en cette qualité méprisée des Juifs ; de Rahab , qui avoit été une femme de mauvaise vie ; de Bethsabée , qui avoit été adultere ; & de Thamar , qui n'est devenue mere d'un de ses ancêtres que par uninceste .

Si J E S U S - C H R I S T , dit saint Chrysostome ,
chys. in
Matth.
hom. 14
n'eût été qu'un homme , ces taches de quelques-uns de ses ayeux , auroient pu paroître injurieuses en quelque sorte à l'éclat de sa naissance . Mais comme il est Dieu & homme tout ensemble , ces abaissements font sa gloire . Et il est d'autant plus digne d'être aimé & d'être reveré de tous les hommes , qu'il n'a pas dédaigné de tirer son origine de quelques personnes deshonorées par une vie criminelle , afin de

FFf

nous apprendre qu'il ne naissoit sur la tête que pour être le Sauveur des pecheurs, & en même-temps le destructeur du péché ; & le principe de la sainteté & de la justice.



CHAPITRE XXXIX.

1. Joseph ayant donc été né en Egypte, Putiphar Egyptien, eunuque de Pharaon, & General de ses troupes, l'acheta des Israélites qui l'y avoient amené.

2. Le Seigneur étoit avec lui, & tout lui réussissoit heureusement. Il demeuroit dans la maison de son maître ;

3. qui savoit très-bien que le Seigneur étoit avec lui, & qu'il le favorisoit & le bénissoit en toutes ses actions.

4.. Joseph ayant donc trouvé grâce devant son maître, se donna tout entier à son service ; & ayant reçû de lui l'autorité sur toute sa maison, il la gouvernoit, & prenoit soin de tout ce qui lui avoit été mis entre les mains

5. Le Seigneur bénit la maison de l'Egyptien à cause de Joseph, & il multiplia tout son

1. *Igitur Joseph du-*
&us est in Aegyptum, emitque eum Pu-
tiphar eunuchus Pha-
raonis, princeps exer-
citus, vir Aegyptius,
de manu Ismaelita-
rum, à quibus perdu-
&us erat.

2. *Fuitque Domi-*
nus cum eo, & erat
vir in cunctis prospie-
rè agens : habitavit-
que in domo domini
tui,

3. *qui optimè no-*
verat Dominum esse
cum eo, & omnia
qua gereret, ab eo di-
rigi in manu illius.

4. *Invenitque Jo-*
seph gratiam coram
domino suo, & mi-
nistrabat ei, à quo
præpositus omnibus,
gubernabat creditam
sibi domum, & uni-
versa qua ei tradita
fuerant :

5. *benedixitque Do-*
minus domui Aegyp-
tii propter Joseph, &
multiplicavat tam in

sedibus quam in agris
cunctam ejus substantiam :

6. nec quidquam aliud noverat , nisi panem quo vesceretur . Erat autem Joseph pulchram facie , & deostrus asperu.

7. Post multos itaque dies injecta domina sua oculos suos in Joseph , & ait : Dorrai mecum.

8. Qui nequaquam acquiescens operi nefario , dixi ad eam : Ecce dominus meus , omnibus mihi traditis , ignorat quid habeat in domo sua :

9. nec quidquam est quod non in mea sit potestate , vel non tradiderit mihi praeter te , quae uxor ejus es . Quo modo ergo possum hoc malum facere , & peccare in Deum meum ?

10. Hujuscemodi verbis pet singulos dies , & mulier molesta erat adolescenti , & ille recusabat stuprum.

bien , tant à la ville // qu'à la campagne ;

6. en sorte que son maître ne se mettoit en peine que de se mettre à table & de manger // . s'étant décharge de tout sur Joseph . Or Joseph étoit beau de visage , & très-agréable .

7. Long - temps après , sa maîtresse jetta les yeux sur lui , & lui dit : Dorinez - avec moi .

8. Mais Joseph ayant horreur de consentir à une action si criminelle , lui dit : Vous voyez que mon maître m'a confié toutes choses , qu'il ne fait pas même ce qu'il a dans sa maison :

9. qu'il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir , & que m'ayant mis tout entre les mains , il ne s'est réservé que vous seule qui êtes sa femme . Comment donc pourrois - je commettre un si grand crime , & pecher contre mon Dieu ?

10. Cette femme continua durant plusieurs jours à solliciter Joseph par de semblables paroles , & lui à résister à son infame désir .

¶. 5. lett. à la maison .

¶. 6. lett. ne connoissoit que le pain qu'il mangeoit .

FFF ij

11. Or il arriva un jour que Joseph étant entré dans la maison //, & que faisant quelque chose sans que personne fût présent;

12. sa maîtresse le prit par son manteau , & lui dit *encore* : Dormez avec moi. Alors Joseph lui laissant son manteau entre les mains , s'enfuit , & sortit hors du logis.

13. Cette femme se voyant le manteau entre les mains , & *dans la douleur d'avoir été méprisée* ,

14. appella les gens de sa maison , & leur dit *en parlant de son mari* : Il nous a amené ici cet Hébreu pour nous faire insulte. Il est venu à moi dans le dessein de me corrompre , & m'étant mise à crier ,

15. lorsqu'il a entendu ma voix , il m'a laissé son manteau que je tenois , & s'en est enfui dehors.

16. Lors donc que son mari fut retourné en sa maison , elle lui montra ce manteau qu'elle avoit retenu comme une preuve de sa fidélité ,

17. & lui dit : Cet esclave Hébreu que vous nous avez

¶. 11. *sutr.* Joseph étant un jour resté seul dans la maison.

11. Accidit autem quadam die , ut intraret Joseph domum , & operis quipiam absque arbitris faceret :

12. & illa apprehensâ laciniâ vestimenti ejus , diceret : Dormi tecum. Qui reliquo in manu ejus pallio fugit , & egredius est foras.

13. Cumque vidisset mulier vestem in manibus suis , & se esse contemtam ,

14. vocavit ad se homines domus suz , & ait ad eos : En introduxit virum Hébreum , ut illudetur nobis : ingressus est ad me , ut coiret tecum: cumque ego sue clamassem ,

15. & audisset vocem meam , reliquit pallium quod tenebam , & fugit foras.

16. In argumentum ergo fidei retentum pallium ostendit marito revertenti domum ,

17. & ait : Ingessus est ad me levitus Hébreus quem ad-

duxisti , ut illudeget
mihi :

18. cumque audis-
set me clamare , re-
liquit pallium quod
tenebam , & fugit
foras.

19. His auditis do-
minus , & nimirum
credulus verbis conju-
gis , iratus est validè:

20. tradiditque Jo-
seph in carcerem , ubi
vinci regis custodie-
bantur , & erat ibi
clausus.

21. Fuit autem Do-
minus cum Joseph ,
& misertus illius de-
dit ei gratiam in con-
spectu principis carce-
ris ,

22. qui tradidit in
manu illius univer-
sus vincetos , qui in
custodia tenebantur :
& quidquid fiebat ,
sub ipso erat.

23. Nec noverat
aliquid , cunctis ei
creditis : Dominus
enim erat cum illo ,
& omnia opera ejus
dirigebat.

amené est venu pour me faire
violence ;

18. & m'ayant entendu crier,
il m'a laissé son manteau que
je tenois , & il s'en est enfui de-
hors.

19. Le maître de *Josiph* trop
credule aux accusations de sa
femme , entra à ces paroles
dans une grande colere ,

20. & fit mettre Joseph en la
prison où l'on mettoit ceux que
le Roi faisoit arrêter. Il étoit
donc renfermé en ce lieu-là.

21. Mais le Seigneur fut
avec Joseph : il en eut compas-
sion , & il lui fit trouver grace
devant le Gouverneur de la pri-
son ,

22. qui lui remit le soin de
tous ceux qui y étoient enfer-
més. Il ne se faisoit rien que
par son ordre

23. Et le Gouverneur lui
ayant tout confié , ne prenoit
connoissance de quoi que ce
soit ; parceque le Seigneur étoit
avec Joseph , & qu'il le faisoit
réussir en toutes choses.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL

¶. 6. *N* sorte que son maître ne se mettoit en peine que de se mettre à table & de manger. La lettre porte : Qu'il ne connoissoit que le pain qu'il mangeoit. Mais les Interpretes Hebreux demeurent d'accord, que le sens de ces paroles est celui qui est exprimé dans la traduction, & font voir que ce seigneur Egyptien avoit une telle confiance en Joseph qui étoit son esclave, que lui ayant abandonné toute sa maison, qu'il voyoit s'établir de plus en plus par sa fidélité & par sa conduite, il ne pensoit qu'à vivre en repos, & à jouir de son bien sans en prendre aucune connoissance par lui-même.

¶. 7. *Après donc plusieurs années.* Après dix ou onze ans depuis sa captivité. Joseph pouvoit avoir alors vingt-sept ans.

¶. 8. *Joseph ayant aversion d'une action si criminelle, dit à sa maîtresse : Vous voyez que mon maître m'a confié toutes choses.* Joseph parle avec une admirable sagesse à cette femme Egyptienne, plus semblable à celles que les Saints ont appelées les victimes malheureuses de l'impudicité publique, qu'à une personne en qui il seroit resté encore quelque trace de la pudeur & de la modestie naturelle de son sexe.

Premierement, il lui montre combien il est touché de l'autorité que son maître avoit sur lui, & du respect qu'il lui devoit comme à son seigneur. Secondelement, il lui représente de

quelle ingratitudo il seroit coupable , s'il offensoit si cruellement celui qui lui avoit confié toutes choses , & qui lui avoit témoigné une si extrême bonté. Troisièmement , il lui marque que son maître lui ayant mis tout entre les mains , ne s'étoit réservé qu'elle seule , qui étoit sa femme , pour lui faire comprendre par la fidelité qu'il devoit & qu'il gardoit à son maître comme son esclave , celle qu'elle lui devoit comme sa femme.

Joseph après ces trois considerations , qui étoient plus proportionnées à la foiblesse de celle qui le tentoit , y en joint encore une plus importante , lorsqu'il lui dit : *Après cela comment pourrois-je commettre un si grand crime , & pecher contre mon Dieu.* Car il paroît que ce Saint étoit tout penetré de la certitude de la présence de Dieu , du ressentiment de ses misericordes , & de la frayeur de ses jugemens.

¶. 12. *Cette femme ayant pris Joseph par le manteau , il le lui laisse entre les mains , & s'enfuit hors du logis.* Les saints Docteurs nous apprennent que comme Joseph est un parfait modèle de la chasteté , il l'est aussi de la manière dont on doit combattre les attraitz du vice qui lui est contraire. Après avoir parlé une fois à cette femme avec toute la fermeté & la sagesse qui auroit dû , ou l'arrêter , ou la confondre dans son détestable desir , lorsqu'ayant perdu toute honte , elle ose même le prendre par son manteau , il le lui laisse entre les mains , & se hâte de se retirer ; sachant que c'est vaincre que de s'en-fuir le plus promptement que l'on peut en une rencontre si dangereuse.

C'est la règle constante & indubitable que nous devons suivre , selon les Saints , lorsqu'il s'agit de nous défendre dans une tentation , où le démon excite en nous ces pensées , qui sont comme des flèches ardentes , selon l'expression de saint Paul.

Si l'on envisage ces pensées , même dans la resolution de les combattre , on y sera pris. Elles sont si contagieuses , que leur seule vue empoisonne l'ame. Il faut fuir , à l'exemple de Joseph , comme nous fuirions un homme frappé de peste qui viendroit à nous pour nous la donner. Il faut de même s'éloigner tant que l'on peut , de ces imaginations noires & ténébreuses que le démon tâche alors d'imprimer en nous , & avoir recours à la grace de J E S U S - C H R I S T , afin qu'il remplisse notre esprit & notre cœur de l'espérance de ses promesses & de la crainte de ses jugemens.



CHAPITRE XL.

Avant
J. C.
1717.

1. **I**L arriva ensuite que deux eunuques du roi d'Egypte , son grand Echanson & son grand Panetier , offendirent leur seigneur .

2. Et Pharaon étant en colère contre ces deux Officiers , dont l'un commandoit à ses Echansons , & l'autre à ses Panetiers ,

3. les fit mettre dans la pri-

1. **H**is ita gestis ,
accidit ut p̄-
carent duo eunuchi ;
pincerna regis Ägypti , & pitor , donu-
no suo .

2. Iratusque contra
eos Pharaon (nam al-
ter pincernis prærerat ,
alter pictoribus)

3. misit eos in capi-

gerem principis militum, in quo erat vinces & Joleph.

4. At custos carceris, tradidit eos Joseph, qui & ministrabat eis. Aliquantulum temporis fluxerat, & illi in custodia tenebantur.

5. Videruntque ambo somnium nocte unâ juxta interpretationem congruam sibi;

6. ad quos cùm introisset Joseph manè, & vidisset eos tristes,

7. sciscitatus est eos, dicens: Cur tristior est hodie solito facies yestra?

8. Qui respondeunt: Somnium vidi mus, & non est qui interpretetur nobis. Dixique ad eos Joseph: Numquid non Dei est interpretatio? Reserte mihi quid videritis.

9. Narravit prior, præpositus pincerparum, somnium suum: Videbam q-

son du General de ses troupes //, où Joseph étoit prisonnier.

4. Le Gouverneur de la prison les mit entre les mains de Joseph qui les servoit & avoit soin d'eux. Quelque temps s'étant passé pendant lequel ils demeuroient toujouors prisonniers,

5. ils eurent tous deux un songe en une même nuit, qui étant expliqué, marquoit ce qui devoit arriver à chacun d'eux.

6. Joseph entra le matin où ils étoient, & les ayant vû tristes,

7. il leur en demanda le sujet, & leur dit: D'où vient que votre visage est plus abbatu aujourd'hui qu'à l'ordinaire?

8. Ils lui répondirent: Nous avons eu *cette nuit* un songe, & nous n'avons personne pour nous l'expliquer. Joseph leur dit: N'est-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des songes? Dites-moi ce que vous avez songé?

9. Le grand Echanson lui rapporta le premier son songe, *en ces termes*: Il me sembloit

¶. 3. expl., dans la prison royale.

que je voyois devant moi un ram me vitein ,
scp de vigne ,

10. ou il y avoit trois provins , qui pouffoient peu-à-peu , premierement des boutons , ensuite des fleurs , & à la fin des raisins meurs ;

11. & qu'ayant dans la main la coupe de Pharaon , j'ai pris ces grappes de raisins , je les ai pressées dans la coupe que je tenois , & en ai donné à boire au Roi //.

12. Joseph lui dit : Voici l'interpretation de votre songe . Les trois provins de la vigne marquent trois jours ,

13. après lesquels Pharaon se souviendra du service que vous lui rendiez : il vous rétablira dans votre premiere charge , & vous lui présenterez à boire selon que vous aviez accoutumé de le faire auparavant dans le rang que vous teniez .

14. Seulement souvenez-vous de moi , je vous prie , quand ce bonheur vous sera arrivé ; & rendez-moi ce bon office de supplier Pharaon qu'il daigne me tirer de la prison où je suis ;

15. parceque j'ai été enlevé par fraude & par violence du

10. in qua erant tres propagines , crescere paulatim in gemmas , & post flores uvas maturescere :

11. calicemque Pharaonis in manu mea : tuli ergo uvas , & expressi in calicem quem tenebam , & tradidi poculum Pharaoni .

12. Respondit Joseph : Haec est interpretatio somnii : Tres propagines , tres adhuc dies sunt :

13. post quos recordabitur Pharaon ministerii tui , & restituet te in gradum pristinum : dabisque ei calicem juxta officium tuum , sicut ante facie consueveras .

14. Tantum memento mei , cùm benè tibi fuerit , & facias mecum misericordiam : ut suggeras Pharaoni ut educat me de ita carcere :

15. quia furto sublatus sum de terra Hebræorum , & hic

*. 15. lettr. à Pharaon .

Ianocens in lacum
missus sum.

16. Videns pistorum
magister quod pru-
denter somnium dis-
solvisset, ait: Et ego
vidi somnium, quod
tria canistra farinæ
haberem super caput
meum:

17. & in uno ca-
nistro quod erat ex-
cessus, portare me
omnes cibos qui sunt
arte pistoriæ, aequaliter
comedere ex eo.

18. Respondit Jo-
seph: Hæc est inter-
pretatio somnii: Tria
canistra, tres adhuc
dies sunt?

19. post quos au-
feret Pharaon caput
tuum, ac suspendet
te in cruce, & lace-
rabunt volucres car-
nes tuas.

20. Exinde dies
tertius natalitus Pha-
raonis erat: qui fa-
ciens grande convi-
vium pueris suis, re-
cordatus est inter epu-
las magistri pincerna-
rum, & pistorum
principis.

pays des Hebreux, & que l'on
m'a renfermé ici étant inno-
cent.

16. Le grand Panetier voyant
qu'il avoit interprété ce songe
si sagement, lui dit : J'ai eu
aussi un songe. Il me sembloit
que je portois sur ma tête trois
corbeilles de farine;

17. & qu'en celle qui étoit
au-dessus des autres, il y avoit
de tout ce qui se peut apprêter
avec la pâtre // pour servir sur
une table, & que les oiseaux en
venoient manger.

18. Joseph lui répondit :
Voici l'interprétation de votre
songe. Les trois corbeilles si-
gnifient que vous avez encore
trois jours à vivre;

19. après lesquels le Roi //
vous fera couper la tête, &
vous fera ensuite attacher à
une croix, où les oiseaux dé-
chireront votre chair.

20. Le troisième jour suivant
étant celui de la naissance de
Pharaon, il fit un grand festin
à ses serviteurs //, pendant le-
quel il se souvint du grand
Echanson & du grand Panetier,

¶. 17. austr. de toute sorte de pâtisserie.

¶. 19. lett. Pharaon.

¶. 20. austr. à ceux de la Cour ; à ses principaux Officiers.

21. Il rétablit l'un dans sa charge, afin qu'il continuât à lui présenter la coupe pour boire,

22. & il fit attacher l'autre à une croix ; ce qui verifia l'interprétation que Joseph avoit donnée à leurs songes.

23. Cependant le grand Echanson se voyant rentré en faveur après sa disgrâce^{1/}, ne se souvint plus de son interprète.

*. 23. lett. en prosperité.

21. Restituitque alterum in locum suum, ut porrigeret ei poculum;

22. alterum suscep-
pendit in patibulo ;
ut conjectoris veritas
probaretur.

23. Et tamen suc-
cedentibus prosperis,
præpositus pincerna-
rum oblitus est inter-
prætis sui.



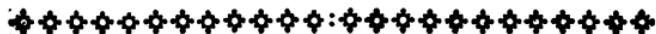
SENS LITTERAL.

*. 1. *I*l arriva que deux eunuques du Roi d'Egypte, c'est-à-dire, deux des principaux Officiers du Roi, comme il est marqué auparavant.

*. 15. *Supplyez le Roi qu'il veuille me tirer de cette prison, parceque j'ai été enlevé injustement du pays des Hébreux, & que l'on m'a renfermé ici étant innocent.* Saint Chysoftome admire avec raison en cette rencontre la retenue & la modération de Joseph. Il ne se plaint ni de l'outrage qu'il avoit reçû de ses frères, ni de la crédulité inhumaine avec laquelle son maître l'avoit condamné sans l'écouter. Il représente simplement combien son état étoit digne de compassion, sans témoigner le moindre ressentiment contre personne.

*Chrys.
in Gen.
hom. 63.*





SENS SPIRITUEL.

ON a différé jusqu'à cette heure à considérer plus particulièrement la suite des souffrances de Joseph, depuis qu'il fut vendu par ses frères, jusqu'à ce qu'il sortit de la prison.

Saint Chysostome a raison de dire, que nous nous trompons souvent nous-mêmes lorsque nous voulons nous représenter l'état de ces grands hommes, que Dieu nous propose dans son Ecriture comme des modèles de sainteté. Car nous confondons d'ordinaire par une grande erreur de notre imagination, la pensée que nous avons d'eux, & de leur état, avec celle qu'ils en ont pu avoir eux-mêmes.

C'est ainsi, ajoute ce Saint, que lorsque nous nous représentons la longue captivité de Joseph, nous en sommes quelquefois moins touchés, parceque nous savons quelle en a été la fin, & qu'en lisant son histoire, nous n'avons qu'à tourner un feuillet pour le voir passer tout-d'un-coup d'une extrême misère à un souverain bonheur.

Mais pour connoître véritablement la vertu de Joseph, il faut nous mettre en sa place, & considerer ce qui lui est arrivé, d'où il est tombé, & où il a été réduit durant tant d'années.

La maison de Jacob étoit riche & puissante, selon l'Ecriture, comme celle d'Isaac son pere, & d'Abraham son ayeul, avec lesquels les Rois & les Princes se tenoient heureux de faire alliance.

830 GENÈSE. CHAP. XL. SENS SPIR.

s. Reg.
Il ne faut pas s'étonner que Jacob étant si considérable, ses enfans néanmoins menaçassent eux-mêmes ses troupeaux, puisque cet emploi étoit honorable alors. Car nous voyons dans le premier livre des Rois, que Saül étant Roi de tout Israël, fut trouvé revenant *des champs & suivant ses bœufs*; qu'aussi-tôt après ayant assemblé son peuple, il parut à la tête de trois cens mille hommes.

Joseph étant donc en cette maison, aimé uniquement de son pere, voit tout-d'un coup que ses propres frères deviennent ses ennemis mortels. Ils croient lui faire une grande grace que de ne lui pas ôter la vie; & l'ayant vendu à des étrangers inconnus, ils lui font perdre en un moment avec la liberté, sa patrie, sa maison, son pere, & tout ce qu'il avoit de plus cher au monde.

Il est acheté par Putiphar. Il est l'esclave d'un Egyptien, & le compagnon de ceux dont la condition en ce temps-là n'étoit guere différente de celle des bêtes.

M. 7. Le Saint-Esprit parlant par la bouche de saint Estienne dans les Actes, nous marque en un mot l'état où Joseph se trouva réduit alors: *Les Patriarches émus d'envie vendirent Joseph pour être mené en Egypte. Mais Dieu étoit avec lui.* Cette parole est grande & pleine d'un sens profond. Car qui ne fait que Dieu est partout; & par consequent qu'il est avec nous en quelque lieu que nous soyons? Mais on le fait par l'esprit plus que par le cœur, & par une pensée de la raison plutôt que par un mouvement de foi, de confiance & d'amour, comme Joseph le

FOI ET FERMETÉ DE JOSEPH. 83
comprit dans son malheur.

Il ne se crût pas seul , parceque Dieu étoit avec lui , & il favoit qu'il n'est jamais plus présent qu'avec ceux qui souffrent. Il conçût dès-lors ce que saint Paul a dit depuis , que servant cet Egyptien il servoit Dieu ; & que s'il étoit l'esclave d'un homme , il étoit l'affranchi de Dieu ^{1. cor.} qu'il servoit interieurement avec la liberté que ^{7. 24.} son Esprit saint lui avoit donnée.

Saint Augustin défendant l'Eglise contre ceux qui attribuoient à la Religion Chrétienne tous les maux qui arriverent de son temps à la prise de Rome , après avoir rapporté l'objection qu'on lui faisoit , que plusieurs Chrétiens considérables par leur naissance & par leur vertu , avoient été alors emmenés captifs , & étoient devenus esclaves de ces barbares : répond , Que l'on ne scauroit en effet assez déplorer le malheur de ces personnes , s'il étoit vrai qu'on les eût menés en quelque lieu où ils n'eussent pas trouvé le même Dieu qu'ils avoient adoré jusqu'alors : « *Sed mulii, inquiunt, Christiani etiam captivi ducti Augst.
sunt. Hoc sane miserrimum est, si aliquò duci de Civitate
potuerunt, ubi Deum suum non invenerunt. lib. 2.* » Mais qu'ayant trouvé parmi ces barbares le même Dieu qui étoit à Rome , ils ne sont point devenus malheureux pour avoir cessé d'être libres.

Ce que ce saint Docteur a établi par sa lumière , Joseph l'a éprouvé dans son cœur par le sentiment de sa pieté. Il semble qu'il se soit dit à lui-même : Il est vrai que l'on m'a arraché du pays où je suis né , par une cruelle violence , & de la compagnie de mon pere , qui m'auroit

832 GENÈSE. CHAP. XL. SENS SPIR.
pût être si avantageuse. Mais le Dieu d'Abrahams n'est pas moins puissant dans l'Egypte, que dans la terre de Chanaan; & pourvû que je m'abandonne entierement à sa volonté, & que je me repose de tout sur sa bonté, comme étant mon véritable père; il remplira avantageusement tous les vides où je me trouve, il me tiendra seul lieu de toutes choses, & il sera mon soutien dans tous mes maux.

Joseph ressentit en effet aussi-tôt cette protection de Dieu, que sa foi vive lui avait fait espérer. Son maître devint son appui. Il admirait les excellentes qualités de son esclave. Il remit entre ses mains toute sa maison, & Joseph passa plusieurs années dans cette paix.

Mais cet ange de malice qui est l'ennemi irreconciliable de tous les Saints, la troubla enfin, & le jeta dans un extrême peril. Il alluma dans le cœur de sa maîtresse un feu de l'enfer, afin que l'embrasant elle pût aussi consumer Joseph. Cette femme prenant le front d'une prostituée, parla à Joseph comme un démon, & Joseph lui répondit comme un Ange. L'amour infame irrité par ce mépris, se changea en une fureur qui parut moins dangereuse à Joseph que la passion qui l'avoit produite. Celle qui étoit seule criminelle accusa l'innoeent. Et Joseph ne se défendit point, étant assûré que son maître, juge dans sa propre cause, condamneroit toujours plutôt son esclave que sa propre femme.

Ainsi ce saint Patriarche, *martyr de la chasteté*, comme S. Ambroise l'appelle avec raison, est jeté honteusement dans une obscure prison

son. Comme son maître croyoit avoir reçû de lui le dernier outrage , qui lui paroissoit encore plus digne de punition par l'extreme ingratitudo dont il l'acculoit , après tant de graces qu'il lui avoit faites , il voulut qu'il fût traité comme l'étoient les plus scelerats. C'estpourquoi il fut chargé de chaînes. On lui mit les fers aux pieds , « comme il est dit dans le Pseaume , & dans l'extremité de son affliction , l'excès de la douleur « transperça son ame : *Humiliaverunt in compedi-^{in Auguſt.}
bus pedes ejus, ferrum pertransiit animam ejus* , qui sont des circonstances de la peine de Joseph , dit saint Augustin , que le Saint-Esprit a marquées par David dans le Pseaume , quoiqu'elles ne soient point rapportées en cette histoire de la Genese.

C'est alors que se verifia cette parole que le Saint-Esprit a dite depuis de Joseph : La sagesse « n'abandonna point le juste lorsqu'il fut vendu. « Elle le délivra des mains des pecheurs. Elle descendit avec lui dans la fosse , & elle ne le quitta « point dans les chaînes : *Descendit cum illo in fo-^{Sep. 10.}
veam & in vinculis non dereliquit eum.*

On peut s'étonner , dit saint Chrysostome , que Dieu permette qu'un homme si juste soit traité si cruellement ; & que par un étrange renversement des choses , le vice triomphe de la vertu , la chasteté soit punie & l'impudicité couronnée. Mais il n'y a que la Sagesse éternelle , ajoute ce Pere , qui puisse bien comprendre cette admirable œconomie , avec laquelle elle conduit & elle purifie ses Saints.

Joseph étoit dans la main de Dieu comme un diamant est entre celles d'un excellent ou-

GGg

vrier, qui taille avec grand soin une pierre d'un éclat extraordinaire, & qui y redouble souvent les coups de marteau, parcequ'il fçait qu'elle ne peut rompre, & que cette violence apparente avec laquelle il la manie, ne servira qu'à en augmenter la beauté & le prix.

Dieu néanmoins qui aime les Saints, & qui connoît la foiblesse humaine, pendant qu'il semble les traiter mal d'une main, les soutient & les caresse de l'autre. Celui qui commandoit dans la prison, quoique ces personnes soient d'ordinaire si impitoyables, prend à l'égard de Joseph la douceur & l'humanité que son maître avoit oubliée. Il le tire du fond d'un caçot. Il le rend maître de ceux avec lesquels il soupiroit auparavant sous la pesanteur de ses fers : & la prison, toute affreuse qu'elle est, paraît à Joseph plus agreable que cette maison magnifique, où il étoit tourmenté auparavant par les sollicitations d'une femme furieuse, dont le démon se servoit comme d'un instrument pour le perdre.

¶. 12. 13. 14. Joseph après avoir interprété le songe du grand Echanson du Roi, lui dit : Je vous prie de vous souvenir de moi auprès de Pharaon quand vous serez rétabli dans votre charge : parceque j'ai été enlevé injustement du pays des Hébreux, & que l'on m'a renfermé ici étant innocent.

August. de Temp. serm. 82. Il est marqué dans un sermon attribué à saint Augustin, mais que les plus savans Théologiens ne croient pas être de lui, que Joseph manqua de foi en cette rencontre ; qu'au lieu d'attendre tout de Dieu seul, il voulut se tirer

de l'affliction où il étoit par un moyen tout humain , & que Dieu , pour le punir de cette faute , permit que cet Officier de Pharaon étant rétabli dans sa charge , l'oublia ensuite , & qu'il demeura dans la prison encore deux ans.

Mais saint Chrysostome qui examine avec grand soin la conduite de ce Patriarche , nous en donne une idée toute contraire . Car il dit sur cette priere même que Joseph fait à cet Officier du Roi : Gardez - vous bien d'accuser ce juste , comme s'il s'étoit affoibli en cette rencontre . Admirez plutôt la grandeur de son courage & de sa moderation , en ce qu'il ne se plaint ni de l'inhumanité de ses freres , ni de la perfidie de sa maîtresse , ni de l'injustice de son maître . C'estpourquoi il le loue ensuite de la fermeté de sa foi , & de ce qu'il a souffert une si longue & une si rude épreuve , non seulement avec confiance , mais avec action - de- ^{Chrys.}
^{in Gen.}
^{hom. 8. 3.}

Saint Ambroise parle de cette action de Joseph de la même sorte . Et bien loin de trouver à redire de ce qu'il avoit fait cette priere à cet Officier de Pharaon , il marque au-contreire qu'il la lui fit par deux fois ; parcequ'il prévoyoit qu'il la devoit oublier . Et il ajoute , que c'étoit Dieu qui parloit à cet Egyptien par son serviteur , afin qu'il ne devint pas ingrat dans la prosperité envers celui qui l'avoit servi obligement pendant son malheur .

C'estpourquoi il est bien plus juste , selon la pensée de ces Saints , de n'accuser pas avec si peu de fondement un si grand homme , dans une ^{Ambros.}
^{de Joseph.}
^{Patriar.}
^{cap. 6.}

GGg ij

action dont ils prennent au-contreire sujet de le louer. Il vaut mieux croire avec eux que Joseph étant pleinement persuadé de la vérité de sa future élévation qui lui avoit été révélée dans ces deux songes qu'il eut n'étant qu'un enfant , & sachant que Dieu signaloit souvent alors sa toute-puissance envers les justes par des actions visibles & éclatantes , crut qu'il pourroit se servir de cet Officier pour lui donner quelque entrée en la connoissance du Roi d'Egypte , & qu'ensuite sa providence s'en serviroit si elle l'avoit ainsi résolu , pour l'exécution de ses desseins.

Les saints Pères nous ont marqué aussi un rapport entre l'état de Joseph durant ses souffrances , & celui de JESUS-CHRIST dans sa vie mortelle , autant qu'il y en peut avoir entre la figure & la vérité , laquelle est toujours sans comparaison élevée au-dessus de la figure.

Joseph a été hâï de ses frères , parcequ'il les a accusés de quelques crimes , & que sa vertu étoit la condamnation de leurs désordres : Le Fils de Dieu a été hâï des Juifs , comme il le dit lui-même , parcequ'il leur a reproché les violemens de la loi , & que sa vie a rendu témoignage de la fausseté de leur vertu.

Joseph par les grandes révélations qu'il avoit reçues de Dieu , a excité contre lui l'envie de ses frères : JESUS-CHRIST par les hautes vérités & les profonds mystères qu'ils a découverts aux Juifs , a excité en eux , au-lieu de l'admiration qui lui étoit due , une jalouse mortelle qui a été reconnue de Pilate même.

Jacob envoie Joseph pour chercher ses frères, lui qui les aimoit très-sincèrement, quoiqu'il fût si fort haï d'eux: Le Pere envoie son Fils pour chercher les hommes, qui sont devenus ses frères quand il s'est fait homme; & il les a tellement aimés, qu'il a bien voulu mourir comme un esclave pour leur acquerir la vie & la liberté des enfans de Dieu.

Joseph est vendu vingt deniers par ses frères: J e s u s - C H R I S T est vendu trente deniers par les Juifs.

Joseph étant accusé ne se défend point, & il est condamné sans être entendu: J e s u s - C H R I S T étant accusé par les Princes des Prêtres, garde un silence qui étonne son Juge même, & il est condamné sans la moindre apparence de justice.

Joseph se trouvant dans la prison entre ces deux Officiers de Pharaon, prédit le supplice de l'un, & le rétablissement de l'autre: J e s u s - C H R I S T se trouvant sur la croix entre deux voleurs, abandonne l'un dans les blasphèmes qu'il dit contre lui, & convertit l'autre en l'affirant qu'il le fera regner avec lui.

C'est une partie des rapports qui se trouvent entre les souffrances de Joseph & celles de J e s u s - C H R I S T; on verra ensuite ceux qui se peuvent remarquer dans l'élevation de l'un, & la souveraine gloire de l'autre.





CHAPITRE XLI.

Avant J.

C. 1715.

I. Deux ans après, Pharaon eut un songe. Il lui sembloit qu'il étoit sur le bord du fleuve du Nil,

2. d'où sortoient sept vaches fort belles & extrêmement grasses, qui païssoient dans des marécages;

3. qu'ensuite il en sortit sept autres toutes défigurées & extraordinairement maigres, qui païssoient aussi sur le bord du même fleuve, en des lieux pleins d'herbes,

4. & que ces dernières devorèrent les premières qui étoient si grasses & si belles. Pharaon s'étant éveillé,

5. se rendormit, & il eut un second songe. Il vid sept épis pleins de grain & très-beaux, qui sortoient d'une même tige.

6. Il en vid aussi paroître sept autres fort maigres, qu'un vent brûlant avoit desséchés;

7. & ces derniers devorèrent les premiers qui étoient si beaux. Pharaon s'étant éveillé

1. Post duos annos
vidit Pharaon
sonnum. Putabat se
statu super flum,

2. de quo ascende-
bant septem boves,
pulchras & crassas ni-
mis: & paicebantur
in locis palustribus.

3. Aliæ quoque sep-
tem emergebant do-
flumine, scedæ con-
fæctæque macræ: &
pascebantur in ipfa
amnis ripa in locis vi-
rentibus;

4. devoraveruntque
eas, quarum mira
species & habitudo
corporum erat. Ex-
pergefactus Pharaon,

5. rursum dormivit,
& vidit alterum son-
num: Septem spicæ
pullulabant in culmo
uno plenæ atque for-
mosæ:

6. aliæ quoque to-
tidem spicæ tenues
& percussæ uredines
oriebantur,

7. devorantes om-
nem priorum pulchri-
tudinem. Evigilans
Pharaon post quietem,

8. & factò manè, pavore perterritus, misit ad omnes coniectores Ægypti, cunctaque sapientes, & accessit narravit somnium, nec erat qui interpretaretur.

9. Tunc demum reminiscens pincernatum magister, ait: Confiteor peccatum meum:

10. Iratus Rex servis suis, me & magistrum pistorum retrudi jussit in carcere principis militum,

11. ubi unâ nocte uterque vidimus somnum præsgum futurorum.

12. Erat ibi puer Hebreus, ejusdem ducis militum famulus;

13. cui narrantes somnia, audivimus quidquid postea rei probavit eventus. Ego enim redditus iuri officio meo: & ille suspensus est in cruce.

14. Protinus ad Regis imperium educatum de carcere Joseph totoaderunt:

8. le matin, fut saisi de frayeur; & ayant envoyé chercher tous les devins & tous les sages d'Egypte, il leur raconta son songe, sans qu'il s'en trouvât un seul qui le pût interpréter.

9. Le grand Echançon s'étant enfin souvenu de Joseph, il dit au Roi: Je confesse ma faute.

10. Lorsque le Roi étant en colere contre ses serviteurs, commanda que je fusse mis avec le grand Panetier dans la prison du General de ses troupes;

11. nous eûmes tous deux en une même nuit un songe, qui nous prédisoit ce qui nous arriva ensuite.

12. Il y avoit alors en cette prison un jeune-homme Hebrew, serviteur du même General de votre armée;

13. auquel ayant raconté chacun notre songe, il nous dit tout ce que l'évenement confirma depuis: car je fus rétabli dans ma charge, & le grand Panetier fut pendu à une croix.

14. Aussi-ôt Joseph fut tiré de la prison par ordre du Roi; on le rasa, on lui fit changer

GGg iiiij

240 GENÈSE. CHAP.
d'habits, & on le présenta devant ce Prince.

15. Alors Pharaon lui dit : J'ai eu des songes ; je ne trouve personne qui les interprète, & l'on m'a dit que vous aviez une grande lumière pour les expliquer.

16. Joseph lui répondit : Ce sera Dieu, & non pas moi, qui rendra au // Roi une réponse favorable.

17. Pharaon lui rapporta donc ce qu'il avait vu. Il me sembloit, *dit-il*, que j'étois sur le bord du fleuve,

18. d'où sortoient sept vaches fort belles & extrêmement grasses, qui païssoient l'herbe dans les marécages ;

19. & qu'ensuite il en sortit sept autres si défigurées & si prodigieusement maigres que je n'en ai jamais vu de telles en Egypte.

20. Ces dernières devorèrent & consumerent les premières,

21. sans qu'elles parussent en aucune sorte en être rassasiées ; mais au contraire elles demeurèrent aussi maigres & aussi af-

X L I.

ac veste mutatâ , obi-
tulerunt ei.

15. Cui illa ait : Vi-
di somnia , nec est
qui ediscerat : quæ au-
divi te sapientissimè
conjurare.

16. Respondit Jo-
seph : Absque me Deus
respondebit prospera
Pharaoni.

17. Narravit ergo
Pharaon quod viderat:
Putabam me stare su-
per ripam fluminis ,

18. & septem boves
de amne confiscendere,
pulchras nimis , &
obesas carnibus : quæ
in pastu paludis vi-
recta carpebant :

19. & ecce, has se-
quebantur aliæ sep-
tem boves in tantum
deformes , & maci-
lentæ , ut numquam
tales in terra Ægypti
viderim :

20. quæ devoratis
& consumatis priori-
bus ,

21. nullum saturita-
tis dedere vestigium ;
sed filmili macie &
squalore torpebat.
Evigilans , turtius so-
pore depreclus ,

¶. 15. *lett.* une grande sage sœ

¶. 16. *lett.* Pharaon ,

freuses qu'elles étoient auparavant. M'étant éveillé *après ce songe*, je me rendormis encore,

22. vidi somnium : Septem spicæ pullulabant in culmo uno plenæ atque pulcherrimæ.

23. Aliz quoque septem tenues & perculsiæ uredine, oriabantur è stipula :

24. Quæ priorum pulchritudinem devoraverunt. Narravi conjectoribus somnium, & nemo est qui edisserat.

25. Respondit Joseph : Somnium Regis unum est : quæ facturus est Deus, ostendit Pharaoni.

26. Septem boves pulchræ, & septem spicæ plenæ, septem ubertatis anni sunt : eamadèmque vim somni comprehendunt.

27. Septem quorum boves tenues atque macilenta, quæ ascenderunt post eas, & septem spicæ tenues & vento urentæ perculsiæ : septem

28. 25. lett^r₃ ne sont qu'un,

& j'en eus un second. Je vis sept épics pleins de grain & très-beaux qui sortoient d'une même tige.

23. Il en parut en même-temps sept autres fort maigres qu'un vent brûlant avoit desséchés,

24. & ces derniers devorèrent les premiers qui étoient si beaux. J'ai dit mon songe à tous les devins, & je n'en trouve point qui me l'explique.

25. Joseph répondit : Les deux songes du Roi signifient la même chose ⁴ : Dieu a montré à Pharaon ce qu'il fera dans la suite.

26. Les sept vaches si belles, & les sept épics si pleins de grain que le Roi a vus en songe, marquent la même chose, & signifient sept années d'abondance.

27. Les sept vaches maigres & défaites, qui sont sorties du fleuve après ces premières, & les sept épics maigres & frappés d'un vent brûlant, mar-

quent sept autres années d'une famine qui doit arriver.

28. Et ceci s'accomplira de cette sorte.

29. Il viendra premièrement sept années d'une fertilité extraordinaire dans toute l'Egypte,

30. qui seront suivies de sept autres d'une si grande sterilité, qu'elle fera oublier toute l'abondance qui l'aura précédée; (car la famine consumera toute la terre.)

31. & cette fertilité si extraordinaire sera comme absorbée par l'extrême indigence qui la doit suivre.

32. Quant au second songe que vous avez eu qui signifie la même chose, c'est une marque que cette parole de Dieu sera ferme, qu'elle s'accomplira infailliblement, & bien-ôt.

33. Il est donc de la prudence du Roi, de choisir un homme sage & habile, à qui il donne le commandement sur toute l'Egypte :

34. afin qu'il établisse des officiers dans toutes les provinces, qui pendant les sept années de fertilité qui vont venir, amassent dans les greniers pu-

anni ventura sunt fas
mis.

28. Qui hoc ordine
complebuntur.

29. Ecce septem an-
ni venient fertilitatis
magnæ in universa
terra Ægypti ,

30. quos sequentur
septem anni alii tanta-
sterilitatis , ut obli-
vioni tradatur cuncta
terræ abundantia :
consumptura est enim
fames omanem terram,

31. & ubertatis ma-
gnitudinem perditu-
ra est inopie magni-
tudo.

32. Quod autem
vidisti secundò ad
eamdem rem perti-
nens somnium : firmi-
tatis indicium est , et
quod fiat sermo Dei ,
& velocius implatur.

33. Nunc ergo pro-
videat Rex virum
sapientem & indu-
strium , & præficiat
eum terræ Ægypti ;

34. qui constituae
præpositos per cun-
ctas regiones , & quin-
tam partem fructuum
per septem annos fer-
tilitatis ,

blics la cinquième partie des fruits de la terre,

35. qui jam nunc futuri sunt congregati in horrea: & omne frumentum sub Pharaonis potestate condatur, servetur que in urbibus:

36. & præparetur futuræ septem annorum fami, quæ opressura est Aegyptum, & non consumetur terra inopiâ.

37. Placuit Pharaoni consilium & cunctis ministris ejus:

38. locutusque est ad eos: Num inventire poterimus talem virum, qui spiritu Dei plenus sit?

39. Dixit ergo ad Joseph: Quia ostendit tibi Deus omnia quæ locutus es, numquid sapientiorem & consumilem tui inventare potero?

40. Tu eris super domum meam, & ad sui oris imperium cunctus populus obediet: uno tantum regni solo te præcedam.

41. Dixitque tur-

ps. 40. ant. sur mon royaume. [au-dessus de vous que le trône Ibid. aut. & je ne me réserve] du royaume.

35. que tout le blé se ferre & se garde dans les villes, & demeure sous la puissance du Roi;

36. & qu'ainsi il soit réservé pour les sept années de la famine qui doit accabler l'Egypte, & que ce pays ne soit pas consumé par la faim.

37. Ce conseil plut à Pharaon & à tous ses ministres.

38. Et il leur dit: Où pourrons-nous trouver un homme comme celui-ci, qui fut aussi rempli, qu'il l'est, de l'Esprit de Dieu?

39. Il dit donc à Joseph: Puisque Dieu vous a fait voir tout ce que vous nous avez dit, où pourrois-je trouver quelqu'un plus sage que vous, ou semblable à vous?

40. Ce sera donc vous qui aurez l'autorité sur ma maison //: quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obeïra: & je n'aurai au-dessus de vous que le trône & la qualité de Roi. //

41. Pharaon dit encore à

Joseph : Je vous établisse aujourd'hui pour commander à toute l'Egypte.

42. *En même-temps* il ôta son anneau de sa main //, & le mit en celle de Joseph ; il le // fit revêtir d'une robe de fin lin , & lui mit au cou un collier d'or.

43. Il le fit *ensuite* monter sur l'un de ses chars , qui étoit le second après le sien , & fit crier par un Heraut, que tout le monde flechît le genou devant lui , & que tous reconnoissent qu'il avoit été établi pour commander à toute l'Egypte.

44. Le Roi dit encore à Joseph : Je suis // Pharaon, nul ne remuera ni le pied ni la main dans toute l'Egypte que par votre commandement //.

45. Il changea aussi son nom , & il l'appella en langue Egyptienne : Le Sauveur du monde //. Et il lui fit *ensuite* épouser Aseneth fille de Putiphar Prêtre d'Heliopolis. Après cela Joseph alla visiter l'Egypte.

46. (Il avoit trente ans lors-

//. 42. autr. de son doigt.

Ibid. lettr. il le revêtit.

//. 44. autr. je suis Roi.

Ibid. autr. nul ne fera quoi

sus Pharaon ad Joseph 3
Ecce constitui te su-
per universam terram
Ægypti.

42. Tulitque annu-
lum de manu sua , &
dedit eum in manus
ejus : vestivitque eum
stola byssinâ , & collo
torquem auream cir-
cumposuit.

43. Fecitque eum
ascendere super cur-
rum suum secundum ,
clamante Pracone, ut
omnes coram eo genu-
flesterent , & præposi-
tum esse scirent uni-
versæ terræ Ægypti.

44. Dixit quoque
Rex ad' Joseph : Ego
sum Pharaon ; absque
tuo imperio non mo-
vebit quisquam ma-
num aut pedem in
omni terra Ægypti.

45. Veritique no-
men ejus , & vocavit
eum lingua Ægyptia-
câ , Salvatorem mun-
di. Deditque illi uxo-
rem Aseneth filiam
Putiphare sacerdotis
Heliopoleos. Egred-
sus est itaque Joseph
ad terram Ægypti.

46. (triginta au-

que ce soit dans , &c.

//. 45. autr. l'interprete , ou

le revelateur des mythes,

JOSEPH ELEVÉ EN HONNEUR. 845

tem annorum erat quando stetit in conspectu Regis Pharao-nis , & circuivit omnes regiones Aegypti.

47. Venitque fertilitas septem anno-rum , & in manipulos redactæ segetes con-gregatae sunt in hor-rea Aegypti.

48. Omnis etiam frugum abundantia in singulis urbibus con-dita est.

49. Tantaque fuit abundantia tritici , ut arenae maris coquaretur , & copia men-suram excederet.

50. Nati sunt autem Joseph filii duo ante-juam veniret famæ : quos peperit ei Aseneth filia Putiphare acerdotis Heliopolos.

51. Vocavitque no-men primogeniti , Manasses , dicens : Ollivisci me fecit Deus omnium labo-rum meorum , & domus patris mei.

52. Nomen quoque secundi appellavit Ephraïm , dicens : Crescere me fecit Deus n terra pauper-tatis meæ.

53. Igitur transfa-dis septem ubertatis annis qui fuerant in Aegypto.

54. cœperunt ve-

qu'il parut devant le Roi Pharaon ,) & il fit le tour de toutes les provinces d'Egypte.

47. Les sept années de fertilité vinrent donc , & le blé ayant été mis en gerbes fut // ferré ensuite dans les greniers de l'Egypte.

48. On mit aussi en réserve dans toutes les villes cette grande abondance de grains.

49. Car il y eut une si grande quantité de froment // qu'elle égaloit le sable de la mer , & qu'elle ne pouvoit pas même se mesurer.

50. Avant que la famine viast , Joseph eut deux enfans de sa femme Aseneth fille de Putiphare Prêtre d'Heliopolis.

51. Il nomma l'aîné Manassé , en disant : Dieu m'a fait oublier tous mes travaux , & la maison de mon pere.

52. Il nomma le second , Ephraïm , en disant : Dieu m'a fait croître dans la terre de mon affliction & de ma pauvreté.

53. Ces sept années de la fertilité d'Egypte étant donc pas-sées ,

54. les sept années de sterilité

¶. 47. lett. assemblé.

¶. 49. autr. que l'abondance alloit au-delà de toute mesure.

vinrent ensuite, selon la prédiction de Joseph : une grande famine survint dans tout le monde ; mais il y avoit du blé dans toute l'Egypte.

55. Le peuple étant pressé de la famine, crioit à Pharaon, & lui demanda de quoi vivre. Mais il leur dit : Allez trouver Joseph, & faites tout ce qu'il vous dira.

56. Cependant la famine croissoit tous les jours dans toute la terre : & Joseph ouvrant tous les greniers, vendoit du blé aux Egyptiens, parcequ'ils étoient tourmentés eux-mêmes de la famine.

57. Et on venoit de toutes les provinces en Egypte pour acheter de quoi vivre, & pour trouver quelque soulagement dans la rigueur de cette famine.

V. 54. lett. du pain.

nire septem anni inopiaz : quos prædixerat Joseph : & in universo orbe famæ prævaluit, in cuncta autem terra Ægypti panis erat.

55. Quâ esfuriante, clamavit populus ad Pharaonem, alimentata petens. Quibus ille respondit : Ite ad Joseph, & quidquid ipse vobis dixerit, facite.

56. Crescebat autem quotidie famæ in omni terra : aperuitque Joseph universa horrea, & vendebat Ægyptiis : nam & illos oppresserat famæ.

57. Omnesque provinciæ veniebant in Ægyptum, ut emerent escas, & malus inopiaz temperarent.





SENS LITTÉRAL.

*. 45. *Pharaon changea le nom de Joseph, & il l'appella en langue Egyptienne, le Sauveur du monde.* Le mot marqué dans l'Hebreu étant expliqué selon les racines de la langue sainte, signifie le *Revelateur des choses cachées*. Mais saint Jérôme qui a recherché avec une grande exactitude la signification des noms propres de l'Ecriture, dit que ce mot est Egyptien, & non Hebreu, & que selon la langue Egyptienne il signifie *le Sauveur du monde*.

Le Roi fit épouser à Joseph Aseneth, fille de Putiphar Grand - Prêtre d'Heliopolis. Les Hebreux ont cru que ce *Putiphar* étoit le même dont Joseph avoit été esclave. Mais la seule qualité de Prêtre qui est donnée à celui-ci, le distingue clairement de l'autre qui étoit Capitaine des Gardes.

Heliopolis étoit une ville célèbre dans l'Egypte. Elle est appellée *On* dans l'Hebreu, & elle n'a eu le nom d'*Heliopolis* que long-temps après. Cette ville étoit en la basse Egypte à l'orient de Memphis, & de l'autre côté du Nil. On croit que la Cour du Roi d'Egypte étoit à Memphis.

*. 51. 52. *Manassé* en Hebreu signifie *oubli*. *Ephraïm* signifie *qui croît*.

*. 54. *Il vint une grande famine dans tout le monde.* C'est-à-dire, dans les provinces voisines de l'Egypte, comme la terre de Chanaan, la Syrie & quelques autres. C'est ainsi qu'il est

LNC. 2.1. dit dans l'Evangile que l'Empereur Auguste com-
manda que l'on fît un dénombrement de tout le
monde , c'est-à-dire , de tout l'Empire Romain.



SENS SPIRITUEL.

¶. 14. *Joseph fut tiré de la prison & présenté devant le Roi.* Quand nous considérons ce long enchaînement de maux qui ont accablé Joseph durant tant d'années , il nous arrive ce que David nous assure lui être arrivé à lui-même , qui est que l'on a peine à souffrir que les plus méchans soient les plus heureux : que l'honneur & le repos soient la récompense des crimes ; & qu'au-contreire l'innocence soit traitée avec outrage , & qu'on ne puisse être vertueux impunément.

Mais lorsque Dieu découvre lui - même ce mystère de sa providence , qui avoit été caché si long-temps , on voit que cet art suprême de la Sagesse éternelle se sert des passions mêmes les plus criminelles & les plus honteuses pour rehausser l'excellence de ses Saints : comme l'art des Peintres se sert des couleurs les plus noires , pour donner plus d'éclat & plus de force à ce qui doit paroître davantage dans leurs tableaux.

Toute la suite de la vie de Joseph est une preuve claire de ce que je dis. Et nous y voyons d'une admirable maniere , combien est véritable ce que nous faisons profession de croire comme le premier article de notre foi , qui est

est que nous adorons un Dieu Createur, & par conséquent moderator & arbitre souverain de toutes les creatures, qui fait, comme dit David, tout ce qu'il lui plaît dans le ciel, dans la terre, dans la mer, & *dans toutes les abîmes*, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, *dans le cœur de tous les méchans*: auxquels il donne le pouvoir d'agir, *n'y ayant aucun pouvoir*, selon saint Paul, *qui ne vienne de Dieu*, quoiqu'il n'ait aucune part à la malice de leur action.

Ainsi c'est Dieu, dit le même Saint, qui forme toutes les bonnes volontés dans le cœur des justes. Et c'est lui encore qui fait entrer dans l'ordre de sa providence & de sa sagesse les mauvaises volontés des méchans, lesquelles ils tient assujettis à sa puissance; lors même qu'elles se revoltent contre sa justice. *Pravarum voluntatum non creator, sed ordinator.*

La foi nous oblige de croire cette vérité, mais l'Ecriture nous la rend visible & sensible dans cet exemple des frères de Joseph. Dieu leur fait connoître par une révélation que Joseph un jour devoit être grand. Ils le haïssent, & ils le réduisent à une extrême misère. Et Dieu se sert de cette misère même pour en faire le fondement de sa grandeur.

Dieu leur avoit prédit qu'ils adoreroient un jour Joseph, & qu'ils lui seroient assujettis. Ils conspirent ensemble pour détruire la vérité de cette prédiction. Ils font perdre la liberté à Joseph, & le mettent en quelque sorte au rang des bêtes, en le réduisant à celui des esclaves. Et Dieu se sert de son esclavage même pour le faire monter à un comble de gloire, dans lequel

HH h

ses frères se tiennent heureux de l'adorer, & de reconnoître, comme ils le disent eux-mêmes, qu'ils sont ses esclaves.

C'est-là proprement le caractère de la divinité, qui fait voir d'un côté la toute-puissance du Createur, & de l'autre le néant de la créature. Car qu'y a-t-il de plus digne de Dieu, & de plus propre à nous convaincre de la souveraineté de son être, que de voir qu'il se serve ainsi des hommes contre les hommes ; qu'il les réduise à executer sa suprême volonté par les efforts mêmes qu'ils font pour la détruire, & que lorsqu'il semble leur donner un plein pouvoir d'agir en les abandonnant à leurs passions, il les tienne néanmoins comme enchaînés invisiblement par les liens de sa puissance, en sorte qu'ils ne puissent faire la moindre chose qu'au temps, en la manière, & selon l'ordre qu'il leur a prescrit ?

C'est ce que saint Augustin nous représente admirablement par ces paroles : Il est au pouvoir des méchants de faire de mauvaises actions, mais pour ce qui est du succès de leur action, & de faire par la malice qui leur est propre, une certaine chose plutôt qu'une autre, cela n'est point en leur pouvoir, mais en celui de Dieu ; en sorte que lors même que Dieu leur permet de faire ce qu'ils veulent, & ce que Dieu ne veut pas, il n'en réussit néanmoins que ce que Dieu veut : *Ut hinc etiam quod faciunt contra voluntatem Dei, non impleatur nisi voluntas Dei.*

La vue d'un si grand objet nous oblige de nous écrier avec un Auteur qui avoit puisé ses sentimens dans une humble & une continue

JOSEPH ÉLEVÉ PAR SON ABBAISSEMENT. 851
Méditation des vérités de l'Ecriture. Après cela à qui ne verra clairement que c'est Dieu qui fait à tout dans la terre , qui se fert des bons & des méchans , selon qu'il lui plaît ; & que c'est en vain que l'on se trouble de tous les évenemens de cette vie. On doit toujours dire dans son ame , à l'imitation de David , des actions mêmes des méchans : C'est Dieu qui l'a ainsi ordonné , & l'adorer dans tous les maux & les accidens qui nous arrivent. Il n'y a point de plus excellente devotion que celle-là , puisqu'elle rehausse l'ame au-dessus de l'enfer , au-dessus de la terre, au-dessus du temps, au-dessus des hommes , au-dessus des Anges & du ciel même , pour la faire entrer dans le sanctuaire de Dieu , afin qu'elle y trouve une paix stable dans l'immobilité de ses desseins éternels.

Il ne faut donc pas s'étonner , dit saint Chrysostome , que Dieu ait laissé si long-temps un Saint si parfait dans une épreuve si rude . Car un excellent ouvrier fait combien il doit tenir l'or dans le feu de la fournaise , afin qu'il en sorte aussi pur & aussi éclatant , qu'il fait qu'il doit être , pour en former un vase de très-grand prix. Et un sage architecte ayant dans l'esprit un bâtiment magnifique , fait quelquefois creuser la terre si profondément , que ceux qui considerent ces préparations pour bâtir , en sont tout surpris , parcequ'ils ne savent pas comme lui quelle doit être la pesanteur & l'élevation de cet édifice qu'il veut assermir pour jamais sur ce fondement.

C'est ainsi que Dieu qui savoit à quel point de grandeur il devoit porter ce saint Patriarche ,

HH h ij

a crû devoir l'abaisser & l'humilier en tant de manieres durant tant d'années ; afin que sa vertu éprouvée par une patience invincible & par une douceur perseverante dans tous ses maux , fût assés solide pour supporter cette haute puissance à laquelle il l'alloit éléver , sans succomber sous le poids de sa propre gloire.

Il est aisé de voir l'effet de cette sage conduite de Dieu dans les premières paroles que ce Saint , au sortir de la prison , dit au Roi d'Egypte.

¶. 15. 16. Pharaon dit à Joseph : Fai en deux songes , & l'on m'a dit que vous aviez une grande lumiere pour les expliquer. Joseph lui répondit : Ce sera Dieu , & non pas moi , qui rendra à Pharaon une réponse favorable.

Saint Paul , qui paroît avoir été penetré plus qu'aucun des Apôtres de la puissance de la grace , qu'il avoit éprouvée en lui-même d'une si admirable maniere ; après avoir rapporté ce qu'il a fait
 ¶. cor. 15. 10. pour l'Eglise , ajoute : *Fai travaillé plus que tous les autres , non pas moi toutefois , mais la grace de Dieu avec moi ; ou selon l'original , la grace de Dieu qui est en moi.*

Cette expression est digne sans doute de l'Apôtre de la grace , & celle de Joseph y a beaucoup de rapport. Il semble neanmoins que dans la parfaite conformité des sentimens de ces deux Saints , qui ont parlé tous deux par un même Esprit , la parole de ce saint Patriarche a quelque chose qui paroît encore plus marquer le profond abaissement de son cœur. Car il ne dit pas : Dieu répondra à Pharaon avec moi & par moi : mais il dit absolument selon la let-

JOSEPH HUMBLE DANS SA GRANDEUR. 855
tre : Sans moi Dieu rendra au Roi une réponse favorable. A B S Q U E me Deus respondebit prospere Pharaoni. Comme s'il avoit dessein de disparaître lui-même absolument dans tout ce que Dieu pourroit faire par lui, en sorte que la toute-puissance du Createur fût reconnue & adorée seule dans l'aneantissement de sa creature.

Après cela il ne faut pas s'étonner que l'humilité de ce Saint qui avoit jetté dans son cœur de si profondes racines , soit demeurée ferme & inébranlables , lorsqu'il s'est trouvé tout-d'un-coup comblé & comme accablé des plus grands honneurs. Il a entendu sans s'émouvoir ces paroles que le Roi lui a dites lui-même :

¶. 40. 41. *Vous aurez l'autorité sur toute ma maison. Quand vous ouvrirez la bouche pour commander , tout le peuple vous obéira , & je n'aurai au-dessus de vous que le trône & la qualité de Roi.*

Il a vu que le même Prince a fait crier par un heraut : *Que tout le monde flétrît le genou devant Joseph , & que tous reconnaissent qu'il avoit été établi pour commander à toute l'Egypte.*

Rien ne l'élevoit dans cette suprême élévation , & la vanité ne trouvoit aucune place dans un esprit tout penetré de la pensée du compte exact qu'il devoit un jour rendre à Dieu de ce grand pouvoir dont il n'étoit que dépositaire.

Et comme c'est le même Esprit qui a rempli ces anciens Saints & ceux de la loi nouvelle , on peut voir l'état où Joseph s'est trouvé dans sa souveraine grandeur , dépeint dans celui où l'on rapporte que s'est trouvé autrefois saint Bernard. Car ce Saint a été d'autant plus

semblable à Joseph, que n'étant qu'un Religieux, Abbé d'une Abbaye peu connue alors, il a été choisi pour être l'arbitre des plus grandes affaires de la Chrétienté, & pour servir comme de Mediateur entre les Papes, les Rois & les Empereurs.

Vita Bern. lib. 3. cap. 8. « Voici donc ce qui a été dit de la grandeur & de l'humilité extraordinaire de ce Saint par un des Auteurs de sa vie : Quelque illustre que fût l'autorité de sa personne & la gloire de ses actions, l'humilité de son cœur étoit encore plus grande, & tout le monde ensemble ne pouvoit pas l'élever autant aux yeux des hommes, qu'il s'abaissait lui-même à la vue de Dieu. Tous l'estimoient très-grand, & lui se croyoit très-petit, & celui que chacun préferoit à soi, regardoit les autres au-dessus de lui. Parmi les louanges des premières personnes de la terre & les applaudissements des peuples, il se figuroit qu'on le prenoit pour un autre. Il se consideroit comme absent, & il lui sembloit que ce qu'il voyoit n'étoit qu'un songe. Mais lorsque les personnes les plus simples lui parloient avec une entiere liberté, & que rien ne l'empêchoit de demeurer dans l'humilité qui lui étoit si chere, c'étoit alors qu'il croyoit s'être retrouvé lui-même, & être rentré dans son état naturel.

Les saints Docteurs ont remarqué aussi, quelques convenances qui se trouvent entre la gloire de Joseph & celle de J E S U S - C H R I S T.

Joseph étant tiré de la prison est élevé en honneur, & reçoit sous l'autorité du Roi un pouvoir absolu sur tous les peuples d'Egypte : J E S U S - C H R I S T ayant tiré des enfers, comme d'une pri-

GLOIRE DE JOSEPH, IMAGE DE J. C. 855
son, les ames des justes, sort du tombeau vainqueur de la mort & des démons, & reçoit un pouvoir souverain dans le ciel & dans la terre, selon qu'il dit lui-même : *Data est mihi omnis potestas in celo & in terra.* Matth. 28. 18.

Joseph est éclairé des secrets cachés en Dieu, & les revele au Roi d'Egypte pour le salut de tout son royaume : **J E S U S - C H R I S T** après sa résurrection répand la lumiere de sa vérité divine dans les peuples du monde.

Joseph instruit du ciel prépare une prodigieuse abondance de blé pour empêcher les hommes de perir pendant la famine : Le Fils de Dieu répand par ses Aïôtres les grains du froment spirituel de sa parole, pour empêcher la mort des ames, & pour les faire vivre d'une vie divine.

Joseph assujettit au Roi Pharaon toute la terre d'Egypte : **J E S U S - C H R I S T** après sa résurrection assujettit à son Pere & à lui-même toutes les nations de la terre.



CHAPITRE XLII.

1. **A**udiens autem Jacob quod a-limenta vende-entur in Ægypto dixit fi-liis suis : Quare negli-gitis ?

2. Audivi quod tri-ticum venumdetur in Ægypto : descendite,

*. i. *letit, hebr.* pourquoi vous regardez-vous l'un l'autre ?

1. **C**ependant Jacob ayant AVANT J. C. 1707, qui dire qu'on vendoit du blé en Egypte, dit à ses en-fans : Pourquoi negligez-vous ce qui regarde notre soulage-ment //?

2. J'ai appris qu'on vend du blé en Egypte : allez-y acheter

HHh iiiij

ce qui nous est nécessaire , afin que nous puissions vivre , & que nous ne mourions pas de faim.

& emite nobis necessaria , ut possimus vivere , & non consumamur in opia .

3. Les dix frères de Joseph allèrent donc en Egypte pour y acheter du blé ;

4. car Jacob retint Benjamin avec lui , ayant dit à ses frères qu'il craignoit qu'il ne lui arrivât quelque accident dans le chemin ;

5. ils entrerent dans l'Egypte avec les autres qui y alloient pour y acheter du blé ; parce que la famine étoit dans le pays de Chanaan .

6. Joseph commandoit dans toute l'Egypte , & le blé ne se vendoit au peuple que par son ordre . Ses frères l'ayant donc adoré ;

7. il les reconnut : & leur parlant assez rudement , comme à des étrangers , il leur dit : D'où venez-vous ? Ils lui répondirent : Nous venons du pays de Chanaan pour acheter ici de quoi vivre .

8. Et quoiqu'il connût bien ses frères , il ne fut point néanmoins connu d'eux .

9. Alors se souvenant des songes qu'il avoit eu autrefois , il

3. Descendentes igitur fratres Joseph decem , ut emerent frumenta in Aegypro ,

4. Benjamin domi retento à Jacob , qui dixerat fratribus ejus : Ne fortes in itinere quidquam patiatur mali :

5. ingressi sunt terram Aegypti cum aliis qui pergebant ad emendum . Erat autem fames in terra Chanaan .

6. Et Joseph erat princeps in terra Aegypti , atque ad ejus nutum frumenta populis vendebantur . Cumque adorassent cum fratribus sui ,

7. & agnoscisse eos , quasi ad alienos duris loquebatur , interrogans eos : Unde venitis ? Qui responderunt : De terra Chanaan , ut emamus victui necessaria .

8. Et tamen fratres ipse cognoscens , non est cognitus ab eis .

9. Recordatusque somniorum , quæ aliquando viderat , ait

ad eos : Explorato-
res estis : ut videatis
infirmiora terræ ve-
nitis.

leur dit : Vous êtes des espions ;
& vous êtes venus ici pour
considerer les endroits les plus
foibles de l'Egypte.

10. Qui dixerunt :
Non est ita , domine ,
sed servi tui vene-
runt ut emerent ci-
bos.

10. Ils lui répondirent : Sei-
gneur , cela n'est pas ainsi : mais
vos serviteurs sont venus ici
seulement pour acheter du blé.

11. Omnes filii
unius viri sumus :
pacifici venimus , nec
quidquam famuli tui
machinantur mali.

11. Nous sommes tous en-
fans d'un seul homme , nous
venons avec des pensées de
paix // , & vos serviteurs n'ont
aucun mauvais dessein.

12. Quibus ille res-
pondit : Alter est :
immunita terræ hu-
jus considerare ve-
nitis.

12. Joseph leur répondit :
Non , cela n'est pas ; mais vous
êtes venus pour remarquer ce
qu'il y a de moins fortifié dans
l'Egypte.

13. At illi : Duode-
cim , inquiunt , servi
tui , fratres sumus ,
filii viri unius in ter-
ra Chanaan : mini-
mus cum patre no-
stro est , alius non est
super.

13. Ils lui dirent : Nous som-
mes douze frères , *tous* enfans
d'un même homme dans le
pays de Chanaan. Le dernier
de tous est avec notre pere ; &
l'autre n'est plus au monde.

14. Hoc est , ait ,
quod locutus sum : Ex-
ploratores estis.

14. Voilà , dit Joseph , ce
que je disois : Vous êtes des
espions.

15. Jam nunc expe-
zimentum vestri ca-
piam: per salutem Pha-
raonis non egredie-
mini hinc , donec ve-
niat frater vester mi-
nimus.

15. Je m'en vais éprouver si
vous dites la vérité : Vive Pha-
raon // , vous ne sortirez point
d'ici jusqu'à ce que le dernier
de vos frères y soit venu.

¶. 11. hebr. nous sommes fidèles & véritables.

¶. 15. lett. par le salut de Pharaon.

858 GENÈSE. CHAP. XLII.

16. Envoyez l'un de vous pour l'y amener ; cependant vous demeurerez en prison jusqu'à ce que j'aye reconnu si ce que vous dites est vrai ou faux : autrement, vive Pharaon, vous êtes des espions.

17. Il les fit donc mettre en prison pour trois jours.

18. Et le troisième jour illes fit sortir de prison, & leur dit : Faites ce que je vous dis, & vous vivrez : car je crains Dieu.

19. Si vous venez ici dans un esprit de paix, que l'un de vos frères demeure lié dans la prison, & allez-vous-en vous *autres* ; emportez en votre pays // le blé que vous avez acheté,

20. & amenez-moi le dernier de vos frères, afin que je puisse reconnoître si ce que vous dites est véritable, & que vous ne mourriez point. Ils firent ce qu'il leur avoit ordonné.

21. Et ils se disoient l'un à l'autre : C'est justement que nous souffrons tout ceci, parceque nous avons péché contre notre frere, & que voyant la douleur de son ame lorsqu'il nous prioit d'avoir

¶. 19. *lettres* en vos maisons.

16. Mittite ex vobis unum, & adducat eum : vos autem eritis in vinculis, donec probentur quæ dixistis, utrum vera an falsa sint: alioquin per salutem Pharaonis exploratores effis.

17. Tradidit ergo illos custodiæ tribus diebus.

18. Die autem tertio eductis de carcere, ait : Facite quæ dixi, & vivetis : Deum enim timeo.

19. Si pacifici estis, frater vester unus ligetur in carcere : vos autem abite, & ferite frumenta quæ emistis, in domos vestras,

20. & fratrem vestrum minimum ad me adducite, ut possim vestros probare sermones, & non moriamini. Fecerunt ut dixerat.

21. Et locuti sunt ad invicem : Merito hæc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum, videntes angustiam animæ illius, dum deprecaretur nos, & non audivimus : idcirco venit super

Pos ista tribulatio.

compassion de lui , nous ne l'écoutâmes point. C'est pour cela que nous sommes tombés dans cette affliction.

22. E quibus unus Ruben , ait : Numquid non dixi vobis : Nolite peccare in puerum ? Et non audistis me. En sanguis ejus exquiritur.

22. Ruben , l'un d'entr'eux , leur disoit : Ne vous dis-je pas alors : Ne commettez point un si grand crime contre cet enfant ? Et cependant vous ne m'écoutâtes point. C'est son sang maintenant que Dieu nous redemande.

23. Nesciebant autem quod intelligenter Ioseph : eò quod per interpres loqueretur ad eos.

23. *En s'entretenant ainsi* , ils ne savaient pas que Joseph les entendît , parcequ'il leur parloit par un truchement.

24. Avertitque se paupumer , & flevit : & reversus locutus est ad eos.

24. Mais il se retira pour un peu de temps , & versa des larmes. Et étant revenu , il leur parla *de nouveau* ,

25. Tollensque Simeon , & ligans illi præsentibus , jussit ministris ut implerent eorum saccos tritico : & reponerent pecunias singulorum in sacculis suis , datis supra cibariis in viam : qui fecerunt ita.

25. Il fit prendre Simeon , & le fit lier devant eux ; & il commanda à ses Officiers d'emplir leurs sacs de blé , & de remettre dans le sac de chacun d'eux l'argent qu'ils avoient donné , en y ajoutant encore des vivres pour se nourrir pendant le chemin : ce qui fut executé aussi-tôt.

26. At illi portantes frumenta in asinis suis , profecti sunt.

26. Les frères de Joseph s'en allèrent donc ; emportant leur blé sur leurs ânes.

27. Apertoque unus

27. Et l'un d'eux ayant ou-

vert son sac dans l'hôtellerie pour donner à manger à son âne , vid son argent à l'entrée du sac ,

28. & il dit à ses frères : On m'a rendu mon argent , le voici dans mon sac . Ils furent tous saisis d'étonnement & de trouble , & ils s'entre - disoient : Quelle est cette conduite de Dieu sur nous ?

29. Lorsqu'ils furent arrivés chez Jacob leur pere au pays de Chanaan , ils lui raconterent tout ce qui leur étoit arrivé , en disant :

30. Le Seigneur de ce pays - là nous a parlé durement , & il nous a pris pour des espions , qui venoient observer le royaume .

31. Nous lui avons répondu : Nous sommes gens paisibles , & très-éloignés d'avoir aucun mauvais dessein .

32. Nous étions douze frères , tous enfans d'un même pere . L'un n'est plus au monde , le plus jeune est avec notre pere au pays de Chanaan .

33. Il nous a répondu : Je veux éprouver s'il est vrai que

¶ 30. autr. le Gouverneur du royaume .

sacco , ut daret ju-
mento pabulum in di-
verorio , contempla-
tus pecuniam in ore
facculi ,

28. dixit fratribus
suis : Reddita est mi-
hi pecunia , en habe-
tur in sacco . Et ob-
stupefacti turbati-
que , mutuò dixe-
runt : Quidnam est
hoc quod fecit nobis
Deus ?

29. Veneruntque ad
Jacob patrem suum in
terram Chanaan , &
narraverunt ei omnia ,
quaे accidissent sibi ,
dicentes :

30. Locutus est no-
bis dominus terræ du-
re , & putavit nos ex-
ploratores esse pro-
vinciae .

31. Cui respondi-
mus : Pacifici sumus ,
nec ulla molimur in-
fidias .

32. Duodecim fra-
tres uno patre geniti
sumus : unus non est
super , minimus cum
patre nostro est in
terra Chanaan .

33. Qui ait nobis :
Sic probabo quòd pa-
cifici sitis : Fiarēm

DOULEUR DE JACOB POUR BENJAMIN. 361

vestrum unum dimit-
tite apud me , & ci-
baria dominus vestris
necessaria sumite , &
abite ,

34. fratremque ve-
strum minimum ad-
ducite ad me , ut
sciam quod non sitis
exploratores : & il-
lum , qui tenetur in
vinculis , recipere pos-
sitis : ac deinceps qua-
vultis , emendi habea-
tis licentiam.

35. His dictis , cum
frumenta effunden-
tent , singuli repe-
terunt in ore facco-
rum ligatas pecunias :
exterritiique simul
omnibus ,

36. dixit Pater Ja-
cob : Absque liberis
me esse fecitis. Jo-
seph non est super ,
Simeon tenetur in
vinculis , & Benja-
min aufereris : in me
haec omnia mala reci-
derunt.

37. Cui respondit
Ruben : Duos filios
meos interfice , si non
reduxero illum tibi :
trade illum in manu
mea , & ego cum tibi
restituam.

vous n'avez que des pensées de
paix. Laissez-moi donc ici l'un
de vos frères ; prenez le blé qui
vous est nécessaire pour vos
maisons , & vous en allez ;

34. & amenez-moi le plus
jeune de vos frères , afin que
je sache que vous n'êtes point
des espions , que vous puissiez
ensuite remener avec vous celui
que je retiens prisonnier , &
qu'il vous soit permis à l'a-
venir d'acheter ici ce que vous
voudrez.

35. Après avoir ainsi parlé
à leur père , comme ils jettoient
leur blé hors de leurs sacs ,
ils trouverent chacun leur ar-
gent lié à l'entrée du sac ,
& ils en furent tous épouvan-
tés.

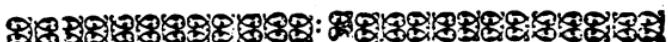
36. Alors Jacob leur père
leur dit , vous m'avez réduit à
être sans enfans. Joseph n'est
plus au monde , Simeon est en
prison , & vous voulez encore
m'enlever Benjamin. Tous ces
maux sont retombés sur moi.

37. Ruben lui répondit : Fai-
tes mourir mes deux enfans ,
si je ne vous le ramène. Con-
fiez-le-moi , & je vous le ren-
drai certainement.

38. Non , dit Jacob , mon fils n'ira point avec vous. Son frere est mort , & il est demeuré seul // . S'il lui arrive quelque malheur au pays où vous allez , vous accablerez ma vieillesse d'une douleur qui m'emportera dans le tombeau.

38. At ille : Non descendet , inquit filius meus vobis- cum. Frater ejus mortuus est , & ipse solus remansit. Si quid ei adversi acci- derit in terra ad quam pergitis , de- ducetis canos , meos cum dolore ad in- feros.

¶. 38. expl. c'est - à - dire , des deux enfans qu'il avoit eus de Rachel.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 9. *J*oseph dit à ses freres : *Vous êtes des espions.* Cette expression n'est ni un mensonge ni une calomnie , comme remarquent les Interpretes. Mais Joseph parle à ses freres comme ayant autorité sur eux , & en la maniere dont les Judges disent à un homme accusé : Vous êtes coupable d'un tel crime , c'est-à-dire , je vous entiendrai coupable à moins que vous ne me fassiez voir le contraire.

¶. 15. *Vive Pharaon.* Quelques Interpretes di- sent que c'étoit-là le serment le plus saint parmi les Egyptiens , & que si on le violoit , il y alloit de la vie.

¶. 17. *Joseph fit mettre ses freres en prison pour trois jours.* On demande pourquoi Joseph fit mettre Ruben en prison avec les autres , puisqu'il n'ignoroit pas qu'il l'avoit voulu défendre contre ses freres. Mais un sage Interprete ré- pond ; premierement , que Joseph ne pouvoit pas

CONDUITE DE RUBEN ENVERS JOSEPH. 865
agit alors envers ses frères, comme sachant ce qu'ils avoient fait à son égard, puisque c'auroit été se découvrir, ce qu'il ne devoit pas faire encore.

Secondement, qu'encore que Ruben eût tâché en effet de sauver Joseph, il est incertain néanmoins s'il en fit assez pour s'exemter de faute en cette rencontre. Car il y a bien de l'apparence qu'étant l'aîné, s'il eût fait ce qu'il pouvoit dans une cause aussi juste qu'étoit celle de sauver ou la vie ou la liberté à Joseph, il auroit ou gagné, ou intimidé une partie de ses frères, en les menaçant de leur pere, & qu'il auroit ainsi rendu Joseph à Jacob selon le dessein qu'il en avoit fait.

C'est ce qui arrive souvent quand on n'est juste qu'à demi. On fait quelque chose pour Dieu & pour la justice, comme fit Pilate pour J E S U S - C H R I S T , mais on n'en fait pas assez.

V. 21. *C'est justement que nous souffrons tous ici, parceque nous avons péché contre notre frere, & que voyant la douleur de son ame, lorsqu'il nous conjuroit d'avoir compassion de lui, nous ne l'écoutâmes point. Il faut que l'envie soit bien cruelle, puisqu'elle a porté des hommes & des fils d'un Saint à traiter leur frere, & un frere comme Joseph, d'une maniere si dure & si impitoyable.*

On voit par cet endroit, que l'Ecriture passe quelquefois dans la narration des choses qui paraissent d'elles-mêmes fort importantes. Car une circonstance si considérable n'a point été marquée dans ce que nous avons vu jusqu'à cette-heure de l'histoire de Joseph ; & il n'est point dit, qu'il tâchât d'adoucir le cœur de ses

854 GENÈSE. CHAP. XLIII.
freres lorsqu'ils le jetterent dans la citerne , où
qu'ils le vendirent.

¶. 27. Joseph prit Simeon , & le fit lier devant
ses frères. Joseph ne fait point lier Ruben , sa-
chant que Ruben l'avoit favorisé , & qu'il avoit
eu la pensée de le sauver. Il choisit Simeon entre
tous les autres , pour le retenir prisonnier, parce-
qu'étant le plus âgé après Ruben, s'il se fût joint
à son frere ainé , ils auroient pu délivrer Joseph
de la violence de leurs frères:

Et de plus , il est vraisemblable que Simeon
étant d'un naturel fier & inhumain , comme Ja-
cob son pere le lui reproche dans les dernieres
paroles qu'il lui dit , & comme il le témoigna
avec son frere Levi , dans la maniere barbare
dont il traita les Sichimites , c'étoit lui aussi qui
avoit fait paroître plus de dureté envers Joseph ,
lorsqu'il conjuroit ses frères avec larmes , ou de
lui sauver la vie , ou de ne le vendre pas à des
hommes incircconcis. Et ainsi il étoit très-juste
que le plus coupable de ces frères fût le plus puni.



CHAPITRE XLIII.

1. Cependant la famine de-
soloit extraordinaire-
ment le pays;

2. & le blé que les enfans
de Jacob avoient apporté d'E-
gypte étant consumé , Jacob
leur dit : Retournez en Egypte

¶. Interim fames
omnem terram
vehementer preme-
bat.

2. Consumptisque
cibus quos ex Aegyp-
to detulerant , dixit
Jacob ad filios suos :
Revertimini , & emi-
te nobis paucilla
escarum.

DOULEUR DE JACOB POUR BENJAMIN. 865 Barcarum.

3. Respondit Judas : Denuntiavit nobis vir ille sub attestatione jurisjurandi , dicens : Non videbitis faciem meam , nisi fratrem vestrum minimum aduxeritis vobisicum.

4. Si ergo vis eum trahere nobiscum , peregeremus pariter , & tememus tibi necessaria.

5. Sin autem non vis , non ibimus : vir enim , ut saepè dimicamus , denuntiavit nobis , dicens : Non videbitis faciem meam absque fratre vestro minimo.

6. Dixit eis Israel : In meam hoc fecistis misericordiam , ut indicaretis ei & alium habere vos fratrem.

7. At illi responderunt : Interrogavit nos homo per ordinem nostram progeniem : Si pater viéret ; si haberemus fratrem : & nos respondimus ei consequenter juxta id quod fuerat scilicet . Numquid scire poteramus quod dicturus esset : Adducite fra-

pour nous acheter encore un peu de blé.

3. Juda lui répondit : Celui qui commande en ce pays-là nous a déclaré sa volonté avec serment , en disant : Vous ne verrez point mon visage à moins que vous n'ameniez avec vous le plus jeune de vos frères.

4. Si vous voulez donc l'envoyer avec nous , nous irons ensemble , & nous acheterons ce qui vous est nécessaire.

5. Que si vous ne le voulez pas , nous n'irons point. Car cet homme , comme nous vous l'avons dit plusieurs fois , nous a déclaré que nous ne verrions point son visage si nous n'avions avec nous notre jeune frère.

6. Israel leur dit : C'est pour mon malheur que vous lui avez appris que vous aviez encore un autre frère.

7. Mais ils lui répondirent : Il nous demanda par ordre toute la suite de notre famille : Si notre père vivoit ; si nous avions encore un frère : & nous lui répondîmes conformément à ce qu'il nous avoit demandé. Pouvions-nous deviner qu'il nous diroit : Ame-

nez avec vous votre jeune frere.

trem vestrum vobis-
cum?

8. Juda dit encore à son pere : Envoyez l'enfant avec moi, afin que nous puissions partir & avoir de quoi vivre ; & que nous ne mourions pas, nous & nos petits enfans.

8. Judas quoque di-
xit patri suo : Mitte
puerum mecum, ut
proficiamur, & pos-
simus vivere : ne mor-
riamur nos & parvuli
nostrí.

9. Je me charge de cet enfant, & c'est à moi à qui vous en demanderez compte. Si je ne le ramene, & si je ne vous le rend, je consens que vous ne me pardonniez jamais cette faute.

9. Ego suscipio puer-
um : de manu mea
require illum. Nisi re-
duxero, & reddidero
eum tibi, ero peccati
reus in te omni tem-
pore.

10. Si nous n'avions point tant différé, nous serions déjà revenus une seconde fois.

10. Si non interce-
fisset dilatio, jam vice
altera venissimus.

11. Israel leur pere leur dit donc : Si c'est une nécessité absolue, faites ce que vous voudrez. Prenez avec vous des plus excellens fruits de ce pays-ci, pour en faire présent à celui qui commande ; un peu de refine, de miel, de storax, de myrrhe, de terebinthe & d'amandes.

11. Igitur Israel pa-
ter eorum dixit ad eos :
Si sic necesse est, facite
quod vultis. Sumite
de optimis tezze fru-
&ibus in vasis vestris,
& deferete vitro mu-
nera:modicium resinæ,
& mellis, & storacis,
stactæ, & terebinthi,
& amygdalatum.

12. Portez aussi deux fois autant d'argent qu'au premier voyage, & reportez celui que vous avez trouvé dans vos sacs, de peur que ce ne soit une méprise.

12. Pecuniam quo-
que duplicum fert
vobiscum : & illam,
quam invenisti in
facculis, reportate,
ne forte errore fa-
ctum sit.

JOSEPH VOIT BENJAMIN. 867

13. Sed & fratrem
vestrum tollite, & ite
ad virum.

14. Deus autem
meus omnipotens fa-
ciat vobis cum pla-
cabilem ; & remittat
vobiscum fratrem ve-
strum quem tenet ,
& hunc Benjamin :
ego autem quasi or-
batus absque liberis
ero.

15. Tulerunt ergo
viri munera , & pe-
culiam duplcam , &
Benjamin : descenden-
tuntque in Agyptum,
& steterunt coram
Joseph.

16. Quos eum ille
vidisset , & Benja-
min simul , præcepit
diſpensatori domis
suæ , dicens : Intro-
duc viros domum ,
& occide victimas , &
instrue convivium :
quoniam mecum sunt
comesturi meridie.

17. Fecit ille quod
sibi fuerat impera-
tum , & introduxit
viros domum.

18. Ibique exterti-
ti , dixerunt mutuò :
Propter pecuniam ,
quanti retulimus priùs
in saccis nostris , in-
troduti sumus : ut
devolvat in nos ca-

13. Enfin menez votre frere
avec vous , & allez vers cet
homme.

14. Je prie mon Dieu , le
Dieu tout-puissant de vous le
rendre favorable , afin qu'il
renvoie avec vous votre frere
qu'il tient prisonnier , & Ben-
jamin que je vous confie : Ce-
pendant je demeurerai seul ,
comme si j'étois sans enfans.

15. Ils prirent donc avec eux
les presens , & le double de
l'argent *qu'ils avoient la pre-
miere fois* , avec Benjamin ; &
étant partis ils arriverent en
Egypte , où ils se presenterent
devant Joseph.

16. Joseph les ayant vus , &
Benjamin avec eux , dit à son
Intendant : Faites entrer ces
personnes chez moi : tuez des
victimes , & preparez un fe-
stin : parcequ'ils mangeront à
midi avec moi.

17. L'Intendant executa ce
qui lui avoit été commandé :
& il les fit entrer dans la mai-
son.

18. Alors étant saisis de crain-
te , ils s'entre - disoient : C'est
sans doute à cause de cet ar-
gent que nous avons remporté
dans nos sacs qu'il nous fait en-

trer ici, pour faire retomber sur nous ce reproche, & nous opprimer en nous reduisant en servitude, & *se faisissant* de nos ânes.

lumniam, & violetta-
ter subjiciat servitu-
ti, & nos, & asinos
nostros.

19. C'est pourquoi étant encore à la porte, ils s'approcherent de l'Intendant de Joseph,

¹⁹ Quamobrem in
ipsis foribus acceden-
tes ad dispensatorem
domus,

20. & lui dirent : Seigneur, nous vous supplions de nous écouter. Nous sommes déjà venus une fois acheter du blé.

20. locuti sunt :
Oramus, domine ; ut
audias nos. Jam ante
descendimus, ut eme-
remus escas :

21. & après l'avoir acheté, lorsque nous fûmes arrivés à l'hostellerie, en ouvrant nos sacs, nous y trouvâmes notre argent, que nous vous rapportons maintenant au même poids.

21. quibus emtis,
cùm venissemus ad
diversorium, aperui-
mus faccos nostros,
& invenimus pecu-
niam in ore facco-
rum, quam nunc en-
dem pondere repor-
tavimus.

22. Et nous vous en rapportons encore d'autre, pour acheter ce qui nous est nécessaire. Mais nous ne savons en aucune sorte qui a pu remettre cet argent dans nos sacs.

22. Sed & aliud
attulimus argentum,
ut emamus quæ no-
bis necessaria sunt :
non est in nostra con-
scientia quis posuerit
eam in marsupiis no-
stris.

23. L'Intendant leur répondit : Ayez l'esprit en repos ; ne craignez point. Votre Dieu, & le Dieu de votre père vous a donné des trésors dans vos sacs : car pour moi j'ai reçû l'argent que vous m'avez donné, & j'en suis content. Il

23. At ille respon-
dit ; Pax vobiscum,
nolite timere. Deus
velter, & Deus patris
vestri, dedit vobis
thelauros in faccis ve-
stris : nam pecuniam,
quam deditis mihi,
probatam ego habeo.
Eduxitque ad eos Si-
meon.

fit sortir aussi Simeon de la prison, & il le leur amena.

24. Et introduxitis domum, attulit a quam, & laverunt pedes suos, deditque pabulum asinis eorum.

25. Illi verò parabant munera, donec ingredieretur Joseph meridie : audierant enim quod ibi cœteri essent panem.

26. Igitur ingressus est Joseph domum suam, obtulerunt ei munera, tenentes in manibus suis : & adoraverunt prius interram.

27. At ille, clementer salutatis eis, interrogavit eos, dicens : Salvusne est pater vester senex, de quo dixeratis mihi ? Adhuc vivit ?

28. Qui respondebunt : Soipes est servus tuus pater noster, adhuc vivit. Et incurvati, adoraverunt eum.

29. Attollens autem Joseph oculos, vidit Benjamin fratrem suum uterinum, & ait : Ille est frater vester parvulus, de quo dixerat mihi :

24. Après les avoir fait entrer en la maison, il leur apporta de l'eau, ils laverent leurs pieds, & il donna à manger à leurs ânes.

25. Cependant ils tinrent leurs présens tout prêts, attendant que Joseph entrât sur le midi, parcequ'on leur avoit dit qu'ils devoient manger en ce lieu-là.

26. Joseph étant donc entré dans sa maison, ils lui offrirent leurs présens qu'ils tennoient en leurs mains, & ils l'adorerent en se baissant jusqu'en terre.

27. Il les salua aussi, en leur faisant bon visage, & il leur demanda : Votre pere, ce bon vieillard dont vous m'avez parlé, vit-il encore ? Se porte-t-il bien ?

28. Ils lui répondirent : Notre pere votre serviteur est encore en vie, il se porte bien : & en se baissant profondément, ils l'adorerent.

29. Joseph levant les yeux vid Benjamin son frere, fils de Rachel sa mere, & il leur dit : Est-ce-là le plus jeune de vos freres dont vous m'aviez parlé ?

Mon fils , ajouta-t-il , je prie Dieu qu'il vous conserve & vous soit toujouors favorable.

30. Et il se hâta de sortir , parceque ses entrailles avoient été émées en voyant son frere , & qu'il ne pouvoit plus retenir ses larmes . Passant donc dans une autre chambre , il pleura .

31. Et après avoir lavé son visage il revint , se faisant violence , & il dit à ses gens : Servez à manger .

32. On servit Joseph à part , & ses freres à part ; & les Egyptiens qui mangeoient avec lui furent aussi servis à part : car il n'est pas permis aux Egyptiens de manger avec les Hebreux , & ils croient qu'un festin de cette sorte seroit profane .

33. Ils s'assirent donc en presence de Joseph , l'aîné le premier selon son rang , & le plus jeune selon son âge . Et ils furent extrêmement surpris ,

34. en voyant les parts qu'il leur avoit données , de ce que la part la plus grande étoit venue à Benjamin ; car elle étoit cinq fois plus grande que celle des autres . Ils burent ainsi avec Joseph , & ils firent grande chere / .
y. 34. lestr. Inebriati sunt, pro, saturati sunt, hebraïsm.

Et rursus : Deus , inquit , misereatur tui filii mi .

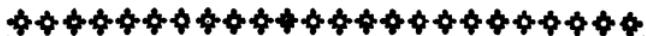
30. Festinavitque , quia commota fuerant viscera ejus super fratre suo , & erumpabant lacrymae . Et introiens cubiculum flevit .

31. Rursusque locâ facie egressus , continxit se , & ait : Ponite panes .

32. Quibus appositis , seorsum Jo.eph. , & seorsum fratribus , Aegyptis quoque qui vescebantur simul seorsum (illicium est enim Aegyptis comedere cum Hebreis , & profanum putant hujuscemodi convivium) .

33. sedent comram , primogenitus juxta primogenitua sua , & minimus juxta fratrem suam . Et mirabantur nimis ,

34. sumtis patribus quas ab eo acceperant : majorque pars venit Benjamin , ita ut quinque patribus excederet . Biberuntque & inebriati sunt cum eo .



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 16. *Tuez des victimes, & préparez un festin.* C'est-à-dire, tuez des animaux, non pour sacrifier mais pour manger. Le mot *victime* se prend quelquefois pour un animal que l'on tue, & que l'on apprête pour manger, & quelquefois pour l'hostie qui s'offre à Dieu en sacrifice.

¶. 33. 34. *Ils furent surpris de voir les parts que Joseph leur avoit envoyées.* Il paroît par l'hebreu, que Joseph leur envoyoit des viandes qui avoient été servies devant lui. Et ce qui est dit au verset 32. *Que l'on servit Joseph à part, & ses frères à part,* donne lieu de croire qu'il y avoit trois tables ; une pour Joseph, une pour ses frères, & une autre pour les Egyptiens.

¶. 34. *Ils firent grande chere.* Lettr. *inebriati sunt.* Il est clair par plusieurs endroits de l'Ecriture, dit saint Jérôme & saint Augustin, qu'*inebriatio*, se met *pro satietate*, selon la phrase hebraïque. Et ainsi, le sens est comme il a été traduit ; *ils firent grande chere.*

Hieron.
in Trad.
bebraic.
August.
in Gen.
queſt.

Il y a quelques reflexions qui regardent le chapitre 42. & le 43. qui est celui-ci, & le 44. qui se joindront au sens spirituel du 45. où Joseph reconnoît ses frères.





CHAPITRE XLIV.

1. O R Joseph donna cet ordre à l'Intendant de sa maison, & lui dit : Mettez dans les sacs de ces personnes autant de blé qu'ils en pourront tenir , l'argent de chacun à l'entrée du sac ;

2. & mettez ma coupe d'argent à l'entrée du sac du plus jeune , avec l'argent qu'il a donné pour le blé. Cet ordre fut donc executé.

3. Et le lendemain dès le matin on les laissa aller avec leurs ânes chargés.

4. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, comme ils n'avoient fait encore que peu de chemin, Joseph appella l'Intendant de sa maison , & lui dit : Courez vite après ces gens ; arrêtez-les , & leur dites : Pourquoi avez - vous rendu le mal pour le bien ?

5. La coupe que vous m'avez dérobée est celle dans laquelle mon seigneur boit , & dont il se sert pour deviner ». Vous

*.5. *letr. pour ses augures. Scientia augurandi, pro, conjiciendi,*

1. P Ræcepit autem Joseph dispensatōrī domūs suæ , dicens : Imple saccos eorum frumento , quantum possunt capere : & pone pecuniam singularum in summittate facci.

2. Scyphum autem meum argenteum , & pretium quod dedit tritici , pone in ore facci junioris. Factumque est ita.

3. Et orto manè , dimisi sunt cum asinis suis.

4. Jamque urbem exierant & processerant paululum. Tunc Joseph accedito dispensatore domus: Surge, inquit , & persequere viros : & apprehensis dicito: Quare reddidistis malum pro bono ?

5. Sciphus , quem furati estis , ipse est in quo bibit dominus meus , & in quo augurari solet : pessimam rem fecistis.

'avez fait une très - méchante action.

6. Fecit ille ut jussē-
rat. Et apprehensis
per ordinem locutus
est.

6. L'Intendant fit ce qui lui
avoit été commandé; & les
ayant arrêtés, il leur dit tout
ce qui lui avoit été ordonné de
leur dire.

7. Qui responde-
unt: Quare sic lo-
quitur dominus no-
strus, ut servi tui tan-
tum flagitiū commis-
serint?

7. Ils lui répondirent: Pour-
quoi mon seigneur parle-t-il
ainsi à ses serviteurs, & les
croit-il capables d'une action si
honteuse?

8. Pecuniam, quam
invenimus in summi-
mitate saccorum, re-
portavimus ad te de
terra Chanaan: &
quo modo consequens
est ut furati simus de
domo domini tui au-
rum & argentum?

8. Nous vous avons rap-
porté du pays de Chanaan l'ar-
gent que nous trouvâmes à
l'entrée de nos sacs. Comment
donc se pourroit-il faire que
nous eussions dérobé & enlevé
de la maison de votre seigneur
de l'or ou de l'argent?

9. Apud quemcum-
que fuerit inventum
fervorū tuorum quod
queris, moriarur, &
nos erimus servi do-
mini nostri.

9. Que celui de vos ser-
viteurs, quel qu'il puisse être, à
qui l'on trouvera ce que vous
cherchez, meure; & nous se-
rons esclaves de mon seigneur.

10. Qui dixit eis:
Fiat iuxta vestram sen-
tentiam: apud quem-
cumque fuerit inventum
ip'se sit servus
meus, vos autem eri-
tis innoxii.

10. Il leur dit: Ouy, que ce
ce que vous prononcez soit
exécuté. Quiconque se trou-
vera avoir pris ce que je cher-
che sera mon esclave, & vous
en serez innocens.

11. Itaque festinatō
deponentes in terram
saccos, aperuerant
singuli.

11. Ils déchargerent donc
aussi-tôt leurs sacs à terre, &
chacun ouvrit le sien.

12. L'Intendant les ayant fouillés, en commençant depuis le plus grand jusqu'au plus petit, trouva la coupe dans le sac de Benjamin.

13. Alors ayant déchiré leurs vêtemens & rechargeé leurs ânes, ils revinrent à la ville.

14. Juda se présenta le premier avec ses frères devant Joseph, qui n'étoit pas encore sorti du lieu où il étoit ; & ils se prosternerent tous ensemble à terre devant lui.

15. Joseph leur dit : Pourquoi avez-vous agi ainsi avec moi ? Ignorez-vous qu'il n'y a personne qui m'égale dans la science de deviner les choses cachées.

16. Juda lui dit : Que répondrons-nous à mon seigneur ? Que lui dirons-nous, & que pouvons-nous lui représenter avec quelque ombre de justice pour notre défense ? Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs. Nous sommes tous les esclaves de mon seigneur, nous & celui à qui on a trouvé la coupe.

17. Joseph répondit : Dieu me garde d'agir de la sorte :

* 14. expl. quand il donna cet ordre à son Intendant.

12. Quos scrutatus, incipiens à majore usque ad minimum, invenit scyphum in sacco Benjamin.

13. At illi, scissis vestibus, oneratisque rursum asinis, reversi sunt in oppidum.

14. Primusque Judas cum fratribus ingressus est ad Joseph, (necdum enim de loco abierat) omnesque ante eum pariter in terram corruerunt.

15. Quibus ille ait : Cur sic agere voluistis ? An ignoratis quod non sit similis mei in augurandi scientia ?

16. Cui Judas : Quid respondebimus, inquit, domino meo ? Vel quid loquemur, aut justè poterimus obtendere ? Deus invenit iniquitatem servorum tuorum : en omnes servi sumus domini mei, & nos, & apud quem inventus est scyphus.

17. Respondit Joseph : Absit à me uscic agam. Qui furauis

COUPE DANS

est scyphum , ipse sit
servus meus : vos au-
tem abite liberi ad
patrem vestrum.

LE SAC DE BENJAMIN. 875

Que celui qui a pris ma coupe
soit mon esclave ; & pour vous
autres , allez en liberté trou-
ver votre pere.

18. Accedens autem
propius Judas , confi-
denter ait ; Oro , do-
mine mi , loquatur
servus tuus verbum in
auribus tuis , & ne
irascaris famulo tuo :
tu es enim post Pha-
raonem.

18. Juda s'approchant alors
plus près de Joseph , lui dit
avec assurance : Mon seigneur ,
permettez , je vous prie , à vo-
tre serviteur de vous adresser sa
parole , & ne vous mettez pas
en colère contre votre escla-
ve : car après Pharaon

19. dominus meus.
Interrogasti priùs ser-
vos tuos : Habetis pa-
trem , aut fratem ?

19. c'est vous qui êtes mon
seigneur . Vous avez demandé
d'abord à vos serviteurs : Avez-
vous encore votre pere ou quel-
que autre frere ?

20. Et nos respon-
dimus tibi domino
meo : Est nobis pater
senex , & puer parvulus ,
qui in senectute
illius natus est , cuius
uterinus frater mor-
tuus est : & ipsum so-
lum habet mater sua ,
pater vero tenere di-
light cum.

20. Et nous vous avons ré-
pondu , mon seigneur : Nous
avons un pere qui est vieux , &
un jeune frere qu'il a eu dans
sa vieillesse , dont le frere qui
étoit né de la même mere est
mort : il ne reste plus que ce-
lui-là , & son pere l'aime ten-
drement.

21. Dixistique ser-
vis tuis : Adducite
cum ad me , & po-
nam oculos meos su-
per illum.

21. Vous dîtes alors à vos ser-
viteurs : Amenez-le-moi , je se-
rai bien aise de le voir.

22. Suggestimus do-
mino meo : Non po-
test puer relinquere
patrem suum : si enim
illum dimiserit , mo-
rietur.

22. Mais nous vous répondî-
mes , mon seigneur : Cet enfant
ne peut quitter son pere ; car
s'il le quitte , il le fera mourir.

23. Et dixisti ser-

23. Vous dîtes à vos servi-

876 GENÈSE. CHAP. XLIV.

teurs : Si le dernier de vos frères ne vient avec vous , vous ne verrez plus mon visage.

24. Lors donc que nous fûmes retournés vers notre père votre serviteur , nous lui rapportâmes tout ce que vous aviez dit , mon seigneur.

25. Et notre père nous ayant dit quelque temps après : Retournez en Egypte pour nous acheter encore un peu de blé :

26. nous lui répondîmes : Nous ne pouvons y aller seuls . Si notre jeune frère y vient avec nous , nous irons avec lui ; mais à moins qu'il ne vienne , nous n'osons nous présenter devant celui qui commande en ce pays-là .

27. Il nous répondit : Vous savez que j'ai eu deux fils de Rachel ma femme .

28. L'un d'eux étant allé aux champs vous m'avez dit qu'une bête l'avoit devoré , & il ne paraît point jusqu'à cette heure .

29. Si vous emmenez encore celui-ci , & qu'il lui arrive quelque accident dans le chemin , vous accablerez ma vieillesse d'une affliction qui la conduira dans le tombeau " .

¶. 29. autr. qui me fera mourir,

vis tuis : Nisi venerit
frater vester minimus
vobiscum , non vide-
bitis amplius faciem
meam .

24. Cùm ergo as-
cendissemus ad famu-
lum tuum patrem no-
strum , narravimus ei
omnia quæ locutus est
dominus meus .

25. Et dixit pater
noster : Revertimini ,
& emite nobis parum
tritici .

26. Cui diximus :
Ire non possumus . Si
frater noster minimus
descenderit nobiscum ,
proficiscemur simul :
alioquin illo absente ,
non audemus video
faciem viti .

27. Ad quæ ille re-
pondit : Vos scitis
quod duos generit
mihi uxor mea .

28. Egressus est
unus , & dixistis : Be-
stia devoravit eum ;
& hucusque non com-
paret .

29. Si tuleritis &
istum , & aliquid ei
in via contigerit , de-
duceris canos meos
cum macore ad in-
feros .

30. Igitur si intra-
vero ad iervum tuum
patrem nostrum , &
puer detuerit (cum
anima illius ex bujus
anima pendeat,)

31. videritque eum
non esse nobiscum ,
morietur , & dedu-
cent famuli tui canos
ejus cum dolore ad
inferos.

32. Ego propriè
servus tuus sim , qui
in meam hunc rece-
pi fidem , & spopondi
dicens : Nisi reduxe-
to eum , peccati reus
ero in patrem meum
omni tempore.

33. Manebo itaque
servus tuus pro puerō
in ministerio domini
mei , & puer ascendet
cum fratribus suis.

34. Non enim po-
sum redire ad patrem
meum , abiente puerō:
ne calamitatis , quæ
oppressura est patrem
meum , testis assistam.

30. Si je me présente donc
à mon pere votre serviteur , &
que l'enfant n'y soit pas , com-
me sa vie est inséparable de
celle de son fils ,

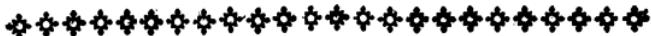
31. lorsqu'il verra qu'il n'est
point avec nous , il mourra , &
vos serviteurs accableront sa
vieillesse d'une douleur qui le
menera au tombeau.

32. Que ce soit donc plu-
tôt moi qui sois votre esclave ,
puisque je me suis rendu cau-
tion de cet enfant , & que j'en
ai répondu à mon pere , en lui
disant : Si je ne le ramene , je
veux bien que mon pere m'im-
pute cette faute , & qu'il ne
me la pardonne jamais.

33. Ainsi je demeurerai vo-
tre esclave , & servirai mon
seigneur en la place de l'enfant ,
afin qu'il retourne avec ses fré-
res.

34. Car je ne puis pas retour-
ner vers mon pere sans que l'en-
fant soit avec nous , de-peur que
je ne sois moi-même témoin de
l'extrême affliction qui acca-
blera notre pere.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 5. *L'A coupe que vous m'avez dérobée, est celle dont mon seigneur se sert pour ses augures.* Joseph confirme ensuite cette parole de son Intendant, en disant à ses frères : *Ignorez-vous qu'il n'y a personne qui m'égale dans la science de deviner.*

On demande comment cette parole peut être vraye ? Saint Augustin répond, que Joseph a pu parler ainsi en riant, & que ce qui se dit de la forte ne passe point pour un mensonge, parce qu'il se prononce d'une telle maniere, qu'on donne assez à entendre que l'on ne veut point l'affirmer comme veritable.

Saint Thomas répond dans le même sens, après ce saint Docteur, & il ajoute que Joseph a pu parler de la forte, selon l'opinion du peuple d'Egypte, qui le publioit pour très - habile dans la science de deviner.

¶. 16. *Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs.* C'est à dire, Dieu nous punit, non pour le larcin dont nous sommes innocens, mais pour d'autres fautes que lui seul connoît. Et ils entendent apparemment par ces fautes connues de Dieu seul la maniere si inhumaine avec laquelle ils avoient traité Joseph.

16939



C H A P I T R E X L V.

1. **N**On se poterat ultrà cohibere Joseph multis coram astantibus : unde precepit ut egredierentur eundem foras , & nullus interesset alienus agnitioni mutuæ.

2. Elevavitque vocem cum fletu , quam audierunt Ægyptii , omnisque domus Pharaonis.

3. Et dixit fratribus suis : Ego sum Joseph . Adhuc pater meus vivit ? Non poterant respondere fratres nimio terrore perterriti.

4. Ad quos ille clementer : Accedite , inquit , ad me . Et cum accessissent propè : Ego sum , ait , Joseph , frater vester , quem vendidistis in Ægyptum .

5. Nolite pavere , neque vobis durum esse videatur , quod vendidistis me in his regionibus : pro salute enim vestra misit

1. **J**oseph ne pouvoit plus se retenir ; & parcequ'il étoit environné de plusieurs personnes , il commanda que l'on fist sortir tout le monde , afin que nul étranger ne fut présent lorsqu'il se feroit connoître à ses frères.

2. Alors les larmes lui tombant des yeux , il éleva fortement sa voix qui fut entendue des Egyptiens , & de toute la maison de Pharaon .

3. Et il dit à ses frères : Je suis Joseph . Mon pere vit-il encore ? Mais ses frères ne purent point lui répondre , tant ils étoient saisis de frayeur .

4. Il leur parla donc avec douceur , & leur dit : Approchez-vous de moi . Et s'étant approchés de lui , il ajouta : Je suis Joseph votre frere que vous avez vendu à des Marchands qui m'ont amené en Egypte .

5. Ne craignez point , & ne vous affligez point de ce que vous m'avez vendu pour être conduit en ce pays-ci : car Dieu

m'a envoyé en Egypte avant vous pour votre salut.

me Deus ante vos in
Ægyptum.

6. Il y a déjà deux ans que la famine a commencé sur la terre, & il en reste encore cinq, pendant lesquels on ne pourra ni labourer ni recueillir.

6. Biennium est enim quod cœpit famas esse in terra: & adhuc quinque anni restant, quibus nec arari poterit, nec meti.

7. Dieu m'a fait venir ici avant vous, pour vous conserver la vie, & afin que vous puissiez avoir des vivres pour subsister.

7. Præmisitque me Deus ut reseruemini super terram, & escas ad vivendum habere possitis.

8. Ce n'est point par votre conseil que j'ai été envoyé ici, mais par la volonté de Dieu, qui m'a rendu comme le père de Pharaon, le grand-maître de sa maison, & le prince de toute l'Egypte //.

8. Non vestro consilio, sed Dei voluntate hic missus sum, qui fecit me quasi patrem Pharaonis, & dominum universæ domus ejus, ac principem in omni terra Ægypti.

9. Hâtez-vous d'aller trouver mon père, & dites-lui : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a rendu comme le maître de toute l'Egypte. Venez me trouver, ne differez point ;

9. Festinate & ascendite ad patrem meum, & dicetis ei : Hæc mandat filius tuus Joseph : Deus fecit me dominum universæ terræ Ægypti. Descende ad me, ne moreris,

10. vous demeurerez dans la terre de Gessen; vous serez près de moi vous & vos enfans, & les enfans de vos enfans ; vos brebis, vos troupeaux de bœufs, & tout ce que vous possédez.

10. & habitabis in terra Gessen : erisque juxta me tu, & filii tui, & filii filiorum tuorum, oves tuæ & armenta tua, & universa quæ possides.

11. Et je vous nourrirai-là, parcequ'il reste encore cinq années de famine, de peur qu'au-

11. Ibique te pascam, (adhuc enim quinque anni restant, sunt famis) ne

¶. 8. lett. de toute la terre d'Egypte.

& tu

JOSEPH RECONNU DE SES FRERES. 881

& tu percas, & domus tua, & omnia quæ possides.

12. En oculi vestri, & oculi fratris mei Benjamin, vident quod os meum loquatur ad vos.

13. Nuntiate patrio univerlam gloriam meam, & cuncta, quæ vidistis in Aegypto : festinate, & adducite eum ad me.

14. Cumque amplexatus recidisset in collum Benjamina fratris sui, levit : illo quoque similiter flente super collum ejus.

15. Oseulatusque est Joseph omnes fratres suos, & ploravit super singulos post quæ ausi sunt loqui ad eum.

16. Auditumque est, & celebti sermone vulgatum in aula regis : Venerunt fratres Joseph : & gavisus est Pharaon, atque omnes familia ejus.

17. Dixitque ad Joseph, ut imperaret fratribus suis, dicens : Onerantes jumenta, ite in terram Chanaan,

18. & tollite inde parrem vestrum & cognationem, & ve-

trement vous ne perissez avec toute votre famille, & tout ce qui est à vous.

12. Vous voyez de vos propres yeux, & mon frère Benjamin voit aussi de ses yeux, que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche.

13. Annoncez à mon père quelle est ma gloire, & tout ce que vous avez vu dans l'Egypte. Hâtez-vous de me l'amener.

14. Et s'étant jetté au cou de Benjamin son frère pour l'embrasser, il pleura ; & Benjamin pleura aussi en le tenant embrassé.

15. Joseph embrassa aussi tous ses frères, il pleura sur chacun d'eux, & après cela ils se rassurèrent pour lui parler.

16. Aussi-tôt il se répandit un grand bruit dans toute la Cour du Roi, & on dit publiquement que les frères de Joseph étoient venus. Pharaon s'en réjouit avec toute sa maison.

17. Et il dit à Joseph qu'il donnât cet ordre à ses frères : Chargez vos ânes de blé, retournez en Chanaan ;

18. amenez de là votre père avec toute votre famille, &

K K k

venez me trouver. Je vous donnerai tous les biens de l'Egypte // ; & vous serez nourris de ce qu'il y a de meilleur dans cette terre // .

nite ad me : & ego dabo vobis omnia bona Ægypti , ut comedatis medullam terræ.

19. Ordonnez - leur aussi d'emmener des chariots de l'Egypte pour faire venir leurs femmes avec leurs petits enfans, & dites - leur : Amenez votre pere , & faites - le venir le plutôt que vous pourrez ,

19. Præcipe etiam ut tollant plastra de terra Ægypti , ad subvectionem parvulorum suorum ac conjugum , & dicito : Tollite patrem vestrum , & properate quanto , cius venientes.

20. sans rien laisser de ce qui est dans vos maisons // , parce que toutes les richesses de l'Egypte seront à vous.

20. Nec dimittatis quidquam de suppelle-tili veltra : quia omnes opes Ægypti vestrae erunt.

21. Les enfans d'Israël firent ce qui leur avoit été ordonné ; & Joseph leur fit donner des chariots , selon l'ordre qu'il en avoit reçû de Pharaon , & des vivres pour le chemin.

21. Feceruntque filii Israël ut eis mandatum fuerat. Quibus dedit Joseph plastra , secundum Pharaonis imperium : & cibaria in itinere.

22. Il commanda aussi que l'on donnât deux robes à chacun de ses freres : mais il en donna cinq à Benjamin , qui étoient parfaitement belles , & trois cens pieces d'argent.

22. Singulis quoque proferri jussit binas itolas : Benjamin vero dedit trecentos argenteos cum quinque itolis opimis :

23. Il envoya autant d'argent & de robes pour son pere :

23. tantumdem pecuniae & vestium mitiens patri suo , addens

¶. 18. autr. Tous les biens de l'Egypte seront en votre disposition.

Ibid. lett. de la moelle de la terre. Hebr. de la graisse , c'est-

à dire , de ce qu'il y a de meilleur. hebraïsm.

¶. 20 autr. hebr. Sans vous mettre en peine de ce qui pourroit demeurer dans vos maisons.

JOSEPH ENVOYE QUERIR SON PERE. 883

& asinos decem, qui subveherent ex omnibus divitiis Aegypti : & totidem asinas, triticum initinere panelque portantes.

24. Dimitit ergo fratres suos, & proficisci-
centibus ait: Ne iras-
camini in via.

25. Qui ascenden-
tes ex Aegypto, ve-
nerunt in terram Chanaan ad patrem suum
Jacob.

26. Et nuntiave-
runt ei, dicentes: Jo-
seph filius tuus vivit :
& ipse dominatur in
omni terra Aegypti.
Quo audito Jacob,
quasi de gravi somno
vigilans, tamen non
erodebat eis.

27. Illi econtra re-
ferebant omnem or-
dinem rei. Cumque
vidisset plaustra, &
universa que miserat,
revixit spiritus ejus,

28. & ait: Sufficit
mihi, si adhuc Joseph
filius meus vivit: va-
dam, & videbo illum
antequam moriar.

¶. 23. lett. De toutes les ri-
chesse de l'Egypte.

Ibid. expl. Pain signifie toute
sorte de nourriture. hebreïsm.

avec des ânes chargés de tout ce qu'il y avoit de plus précieux, dans l'Egypte //, & autant d'ânes qui portoient du blé & du pain // pour le chemin.

24. Il renvoya donc ainsi ses frères, & leur dit en partant: Ne vous mettez point en colere pendant le chemin.

25. Ils vinrent donc de l'Egypte au pays de Chanaan vers Jacob leur pere.

26. Et ils lui dirent: Votre fils Joseph est vivant, & il comande dans toute la terre d'Egypte. Ce que Jacob ayant entendu, il se réveilla comme d'un profond sommeil //, & il ne pouvoit croire ce qu'ils lui disoient.

27. Ses enfans insistoient au contraire, en lui rapportant comment toute la chose s'étoit passée. Mais ayant vu les chariots, & tout ce que Joseph lui envoyoit, il reprit ses esprits,

28. & il dit: Je n'ai plus rien à souhaiter //, puisque mon fils Joseph vit encore; j'irai, & je le verrai avant que je meure.

¶. 26. hebr. Son cœur s'affaiblit & devint comme sans mouvement.

¶. 28. lett. Il me suffit.

K K k ij



SENS LITTERAL.

¶. 2. *J*oseph jeta un cri, qui fut entendu de toute la maison de Pharaon. Ce cri fut entendu des lieux proches de celui où étoit Joseph, & le bruit s'en répandit aussi-tôt dans tout le palais.

¶. 6. *Il reste encore cinq ans, pendant lesquels on ne pourra ni labourer, ni recueillir.* A cause de la grande sterilité de la terre, qui apparemment pendant ces années de famine n'étoit plus arrosée du débordement du Nil.

¶. 10. *Vous demeurerez dans la terre de Gessen.* Gessen étoit une contrée d'Egypte à l'orient d'Héliopolis, entre le Nil & la mer rouge, où les pâturages étoient excellens.



SENS SPIRUEL.

¶. 1. 2. 3. *J*oseph ne pouvoit plus se retenir, & versant des larmes, il jeta un cri, & dit à ses frères : *Je suis Joseph.* Il paroît d'abord étrange, dit saint Augustin, que Joseph ait bien voulu tenir ses frères durant quelque-temps en des peines & des inquiétudes très-sensibles, lui qui les aimoit avec tant de vérité & de tendresse, & qui ne pensoit qu'à les rendre heureux.

*August.
in Gen.
quaef.
146.*

Mais toute cette conduite, à la bien prendre,

SAGESSE DE JOSEPH ENVERS SES FRERES. 885
est également pleine & de sagesse & de bonté.
Sa sagesse paroît en ce qu'il voulut éprouver, si
comme ses frères avoient été jaloux de lui
autrefois, ils étoient de même touchés d'envie
contre Benjamin, qui lui étoit uni particuliè-
rement, étant né de Rachel aussi bien que
lui.

Sa bonté paroît, en ce qu'après avoir re-
connu la sincérité avec laquelle Juda aimoit
Benjamin, puisqu'il s'offroit de se rendre escla-
ve pour le laisser libre; & combien il respe-
ctoit Jacob, dont il vouloit, à quelque prix que
ce fût, prévenir l'affliction, en lui renvoyant
un fils qui lui étoit si cher: il les tire aussi-tôt
de cette peine, pour les faire passer d'une tri-
stesse d'un moment, à une joie qui devoit tou-
jours durer.

Il ne faut donc pas dire, ajoute saint Augu-
stin, que Joseph en cette occasion semble n'avoir
pas assez ménagé ses frères. Il faut dire au-con-
traire, que s'étant conduit envers eux avec une
très-grande prudence, il n'a différé leur bon-
heur que pour l'augmenter, & pour le leur ren-
dre plus sensible: *Joseph utique fratres non fecit* <sup>"Augustin
in Gen.
quest.
146."</sup>
calamitosos, quando tante ipsorum futura lati-
tie exitum cogitabat, & tam hoc agebas, ut
*eorum gaudium differretur, & dilatione cumula-
retur.*

*. 5. 6. 7. 8. *Ne craignez point, & ne vous
affligez point de ce que vous m'avez vendu. Car
Dieu m'a envoyé avant vous pour votre salut. Ce
n'est point par votre conseil que j'ai été envoyé ici,
mais par la volonté de Dieu, qui m'a rendu le
pere de Pharaon.*

K K k iij

On a déjà marqué auparavant , que , selon les Saints , Joseph dans ses souffrances & dans la gloire qui les a suivies , a été la figure de la mort de J E S U S - C H R I S T & de sa resurrection , par laquelle il est entré en une vie glorieuse & immortelle. Mais nous voyons ici , que la maniere si pleine de douceur & de bonté avec laquelle il console ses freres qui l'avoient vendu avec tant d'outrage & de dureté , nous représente excellement la misericorde infinie avec laquelle J E S U S - C H R I S T a traité cette multitude de Juifs , dont la plûpart avoient demandé sa mort à Pilate , qui furent convertis à la prédication de saint Pierre , & qui compo-
rent la premiere & la plus sainte Eglise qui fut jamais.

Act. 2.
36.

Ibidem
v. 37.

Car comme nous voyons au commencement de ce chapitre , que Joseph ayant dit à ses frères qu'il étoit celui qu'ils avoient vendu , *ils n'osoient lui répondre , tant ils étoient saisis de frayeur* , il est marqué aussi dans les Actes , que saint Pierre avoit dit à ces premiers Juifs , que Dieu avoit fait Seigneur & C H R I S T ce même J E S U S qu'ils avoient crucifié , ils furent touchés de regret jusqu'au fond du cœur , & demanderent à ce saint Apôtre ce qu'ils devoient faire , parceque le crime qu'ils avoient commis en faisant mourir cruellement un Homme-Dieu , leur parut si énorme , dit saint Augustin , qu'ils crûrent qu'après cela il ne leur restoit que le desespoir .

Mais saint Pierre leur parlant au nom de J E S U S - C H R I S T , les consola , en leur disant , qu'encore qu'ils eussent fait mourir J E S U S -

CHRIST par les mains des méchans ; il avoit été néanmoins livré à la mort par un ordre exprès de la providence de Dieu , & par un secret de sa prescience , afin qu'il fût leur Sauveur , & que le même sang qu'ils avoient répandu devinst dans le saint Batême la guerison de leurs playes intérieures & le salut de leurs ames.

Il y a une grande conformité entre les paroles de ce saint Apôtre , & celles-ci que Joseph dit à ses frères : *Ne vous affligez point de ce que vous m'avez vendu.* Ausquelles on doit joindre celles qu'il leur dit sur le même sujet à la fin de ce livre : *Pouvons-nous résister à la volonté de Dieu ? Vous êtes dessin de me faire du mal ; mais Dieu a changé ce mal en bien , afin de m'élever comme vous voyez maintenant , & de sauver plusieurs peuples.*

Combien ce Saint éroit-il éloigné d'avoir le moindre ressentiment de l'outrage qu'il avoit reçû de ses frères , puisqu'il les prie au-contraire de ne s'affliger point de ce qu'ils avoient fait à son égard , & qu'il se met en peine de les consoler ? Car étant convaincus par leurs propres yeux , que ces songes de Joseph dont ils s'étoient moqués autrefois , comme de réveries d'un enfant , étoient véritablement un oracle du ciel , & un mystère qui pour lors leur éroit caché : ils admiroient avec un profond étonnement cette folie pleine de hardiesse & d'impiété avec laquelle ils s'étoient efforcés de combattre contre Dieu , s'imaginant qu'il éroit en leur pouvoir de perdre pour jamais celui qu'il avoit résolu d'élever au-dessus d'eux.

Ils étoient de plus dans une étrange surprise ,
K K k. iiiij

de voir combien leur envie les avoit aveuglés ; en leur faisant croire que si Joseph étoit jamais en l'état où il sembloit être destiné par ces présages du ciel , il s'en serviroit pour s'élever au - dessus d'eux avec un esprit de domination & d'empire : Puisqu'ils voyoient au-contreire qu'il n'étoit grand que pour les servir & proteger ; & qu'au-lieu qu'eux étant ses frères s'étoient déclarés ses ennemis , il avoit pour eux , après les outrages qu'ils lui avoient faits , une affection & une tendresse plutôt d'un pere que d'un frere.

Mais il est vrai de dire que Joseph étoit si éloigné de rendre à ses frères le mal pour le mal , qu'au contraire il ne se vengeoit d'eux que par sa bonté. Car c'est cela même qui leur devoit percer le cœur d'un regret mortel , de voir quels ils auroient dû être envers un tel frere ; quels ils avoient été envers lui ; & quel il étoit alors envers eux. Et quand ils consideroient qu'aux-lieu de punir leur faute , comme il en avoit & le droit & la puissance , il les consoloit au-contreire , & les supploit de ne rien craindre , c'étoit cette consolation même qu'il leur vouloit donner qui les devoit rendre inconsolables , en comparant sa generosité avec leur ingratitudo , & sa douceur avec leur inhumanité.

Ce sont-là les sentimens que Joseph a pu imprimer dans le cœur de ses frères , par la maniere si favorable & si obligeante avec laquelle il les a traités. Et ce sont ceux que J E S U S - C H R I S T , dont il étoit la figure , a certainement imprimés dans le cœur des premiers fidèles , qu'il rendit ses adorateurs & ses frères ;

PECHEUR VOLONTE DE DIEU. 889
sans se souvenir qu'ils avoient été ses homicides.

Car ces premiers fidèles qui ont été touchés par le Saint-Esprit d'un repentir si sincère , & qui sont devenus le modèle de tous les vrais pénitents , ont eu besoin , selon que nous venons de marquer , que saint Pierre les fist souvenir , comme Joseph le dit à ses frères , qu'encore qu'ils fussent très - coupables du crime qu'ils avoient commis contre J E S U S - C H R I S T , néanmoins ils n'avoient eu ce pouvoir , comme J E S U S - C H R I S T le dit aux Juifs & à Pilate , que parcequ'ils l'avoient reçû du ciel .

C'est ce qui est marqué encore dans cette divine priere que les Apôtres firent à Dieu avec toute l'Eglise , où ils lui disent , expliquant les paroles prophétiques de David : Nous voyons ^{18. 41} véritablement qu'Herode , Pilate , les Gentils & ^{19.} les Juifs se sont unis ensemble contre J E S U S - C H R I S T votre Fils , pour faire ce que votre puissance & votre conseil avoient ordonné devoir être fait .

Nous pouvons tirer de cette vérité une grande instruction , qui nous apprend comment un pecheur vraiment converti & touché d'un regret sincère , peut en regardant Dieu s'affliger d'un côté , & se consoler de l'autre . Car , comme il a été très-bien remarqué dans un écrit de ces derniers temps ; la volonté de Dieu se peut considerer en deux manières , ou comme la sainteté même & la règle de toute justice , ou comme le principe de toute chose .

Lorsque nous considerons Dieu d'une part " comme la justice souveraine , & de l'autre com-

» me la cause de toute chose , & que nous envi-
 » sageons notre peché dans la vûe de cette dou-
 » ble idée ; nous excitons dans nous deux sortes
 » de mouvemens , l'un par lequel nous approu-
 » vons ce qui vient de Dieu , & l'autre par
 » lequel nous condamnons ce qui vient de l'hom-
 » me.

» Nous nous affligeons de nos pechés , parce-
 » que nous voyons que Dieu , comme étant la
 » justice souveraine , les condamne d'injustice ,
 » d'insolence & d'ingratitudo. Mais parceque nous
 » reconnoissons en même-temps que Dieu , com-
 » me souverain principe de toute chose , a permis
 » ces pechés pour les faire servir aux fins de sa
 » providence , nous ne scaurions qu'adorer cette
 » permission , parcequ'elle est juste.

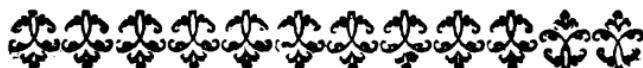
» Et quoique cette connoissance ne nous doive
 » pas ôter le regret de nos pechés , elle doit néan-
 » moins appaiser les troubles & les inquietudes
 » excessives que nous en pouvons avoir , parce-
 » qu'il est également juste , & que nous nous affli-
 » geons de nos fautes dans la vûe de la justice de
 » Dieu qui nous en découvre l'énormité , & que
 » nous cessions de nous en troubler dans la vûe de
 » la volonté de Dieu qui les a permises pour l'exé-
 » cution de ses desseins , qui sont toujour favora-
 » bles aux vrais pénitens .

Car , comme les Saints ont dit avec grande
 raison , rien ne console un pecheur touché de
 Dieu , que ce qu'il y a de Dieu dans son pe-
 ché , & que cet usage admirable que sa bonté
 fait de nos déreglemens , en les faisant entrer
 dans l'ordre de sa sagesse éternelle , & en se-
 servant de la blessure même du peché dans le-

REGRET ET PAIX D'UN VRAI PÉNITENT. 89
quel il permet qu'un homme tombe , pour le délivrer d'une maladie plus interieure & plus incurable ; comme il s'est servi en David de la double playe de l'adultere & de l'homicide , pour le guerir de celle de la complaisance & de l'orgueil.

C'est ainsi , dit saint Augustin , que les Medecins se servent des poisons mêmes pour composer des antidotes & des contre - poisons ; & qu'ils temperent d'une telle sorte ce qui par soi-même seroit mortel , qu'il sert au contraire à sauver la vie à ceux qui étoient tout prêts de la perdre .

Ces sentimens qui sont renfermés dans les paroles de Joseph , ont dû adoucir la peine & le regret de ses frères . Et ceux qui sont contenus dans les paroles de saint Pierre , que nous avons montré avoir beaucoup de rapport avec celles de Joseph , peuvent beaucoup consoler les vrais pénitens , & ont certainement consolé les premiers fidelles , lorsqu'ils étoient penetrés d'une extrême douleur d'avoir fait souffrir une mort si cruelle & si honteuse au veritable Joseph , qui a été réellement & non seulement en figure *le Sauveur du monde.*



CHAPITRE XLVI.

I. Profectusque Israël cum omnibus quæ habebat , venit ad Puteum iuramenti;

I. Israel partit donc avec tout ce qu'il avoit , & vint au Puits du jurement ; & ayant im-

molé en ce lieu des victimes au Dieu de son pere Isaac,

2. il l'entendit dans une vision pendant la nuit qui l'appelloit, & qui lui disoit : Jacob, Jacob. Il lui répondit : Me voici.

3. Et Dieu ajouta : Je suis le Très-fort, le Dieu de votre pere ; ne craignez point, mais allez en Egypte, parceque je vous y rendrai le chef d'un grand peuple.

4. J'irai avec vous, & je vous ramenerai lorsque vous en reviendrez. Joseph aussi vous fermera les yeux de ses mains.

5. Jacob étant donc parti du Puits du jurement, ses enfans l'amenerent avec ses petits-enfans & ses femmes dans les chariots que Pharaon avoit envoyez pour le faire venir :

6. avec tout ce qu'il possédoit au pays de Chanaan, & il arriva en Egypte avec toute sa famille ;

7. ses fils, ses petits-fils, ses filles, & tous ses enfans.

8. Or voici les noms des enfans d'Israel, lorsqu'il vint avec toute sa race en Egypte. Son fils ainé étoit Ruben.

9. Les fils de Ruben étoient

& maestatis ibi victimis Deo patris sui Isaac,

2. audivit eum per visionem noctis vocantem se, & dicentem sibi : Jacob, Jacob. Cui respondit : Ecce adiuu.

3. Ait illi Deus : Ego sum fortissimus Deus parris tui : noli timere, descende in Ægyptum, quia in gentem magnam faciam te ibi.

4. Ego descendam tecum illuc, & ego inde adducam te revertentem : Joseph quoque ponet manus suas super oculos tuos.

5. Surrexit autem Jacob à Puteo jumenti : tuleruntque eum filii cum parvulis & uxoribus suis in plaustris quo miserae Pharao ad portandum senem,

6. & omnia quo possederat in terra Chanaan : venitque in Ægyptum cum omni semine suo,

7. filii ejus, & nepotes, filiae, & cuncta simul progenies.

8. Hæc sunt autem nomina filiorum Israel, qui ingressi sunt in Ægyptum, ipse cum liberis suis. Primo genitus Ruben.

9. Filius Ruben : He-

JACOB VIENT EN EGYPTE. 493

Noch & Phallu & Hesron & Charmi.

* 10. Filii Simeon : Jamuel & Jamin & Ahod, & Jachin & Sohar, & Saül filius Chanaanitidis.

11. Filii Levi : Gerbon & Caath & Merari.

12. Filii Juda : Her & Onan & Sela & Phares & Zara. Mortui sunt autem Her & Onan in terra Chanaan. Natiique sunt filii Phares : Hesron & Hamul.

13. Filii Issachar : Thola & Phua & Job & Semron.

14. Filii Zabulon, Sared & Elon & Jahelel.

15. Hi filii Lia quos genuit in Mesopotamia Syriæ cum Dina filia sua: omnes animæ filiorum ejus & filiarum , tringitantes.

16. Filii Gad : Sephion & Haggi & Suni & Esebon & Heri & Arodi & Areli.

17. Filii Aser : Jamne & Jesua & Jessui & Beria , Sara quoque soror eorum. Filii Beria : Heber & Melchiel.

18. Hi filii Zelphæ , quam dedit Laban Lia filiae suæ , & hos genuit Jacob ,

Henoch, Phallu, Hesron, & Charmi.

10. Les fils de Simeon étoient Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar, & Saül fils d'une femme de Chanaan.

11. Les fils de Levi étoient Gerson, Caath, & Merari.

12. Les fils de Juda, Her, Onan, Sela, Pharès, & Zara. Her & Onan moururent dans le pays de Chanaan. Les fils de Pharès étoient Hesron & Hamul.

13. Les fils d'Issachar, Thola, Phua, Job, & Semron.

14. Les fils de Zabulon, Sared, Elon, & Jahelel.

15. Ce sont-là les fils de Lia qu'elle eut en Mesopotamie qui est en Syrie , avec la fille Dina. Ses fils & ses filles étoient en tout trente - trois personnes.

16. Les fils de Gad étoient Sephion, Haggi, Suni, Esebon, Heri, Arodi, & Areli.

17. Les fils d'Aser , Jamné , Jesua , Jessui , Beria , & Sara leur sœur. Les fils de Beria étoient Heber & Melchiel.

18. Ce sont-là les fils de Zelphæ que Laban avoit donnée à Lia sa fille , qui étoient

aussi fils de Jacob, & qui faisoient seize personnes.

19. Les fils de Rachel femme de Jacob, étoient Joseph & Benjamin.

20. Joseph étant en Egypte eut deux fils de sa femme Asé-neth fille de Putiphar Prêtre d'Heliopolis, qui se nommoient Manassé & Ephraïm.

21. Les fils de Benjamin étoient Bela, Bechor, Absel, Gera, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim, & Ared.

22. Ce sont-là les fils que Jacob eut de Rachel, qui sont en tout quatorze personnes.

23. Dan n'eut qu'un fils, qui se nomma Husim.

24. Les fils de Nephthali étoient Jasiel, Guni, Jeser, & Sallem.

25. Ce sont-là les fils de Bala que Laban avoit donné à Rachel sa fille, qui étoient aussi fils de Jacob, & qui faisoient en tout sept personnes.

26. Tous ceux qui vinrent en Egypte avec Jacob, & qui étoient sortis de lui, sans compter les femmes de ses fils, étoient en tout soixante & six personnes.

¶. 26. *lestr.* Toutes les ames, *anima pro hominac.*

19. Filii Rachel uxoris Jacob: Joseph & Benjamin.

20. Natus sunt Joseph filii in terra Ægypti, quos genuit ei Aseneth filia Putiphare sacerdotis Heliopoleos: Manasse & Ephraim.

21. Filii Benjamin: Bela & Bechor & Asbel & Gera & Naaman & Echi & Ros & Mophima & Ophim & Ared.

22. Mi filii Rachel quos genuit Jacob: omnes animæ, qua- tuordecim.

23. Filii Dan: Hu-

sim.

24. Filii Nephthali: Jasiel & Guni & Jeser & Sallem.

25. Hi filii Bala, quam dedit Laban Ra-cheli filia sua: & hos genuit Jacob: omnes animæ, septem.

26. Cunctæ animæ, quæ ingressæ sunt cum Jacob in Ægyptum, & egressæ sunt de femore illius, absque uxoribus filiorum ejus, sexaginta sex,

27. Filii autem Joseph qui nati sunt ei in terra Aegypti, animæ duæ. Omnes animæ domus Jacob quæ ingressæ sunt in Aegyptum, füere septuaginta:

28. Misit autem Iudas ante se ad Joseph, ut nuntiaret ei, & occurreret in Gosen.

29. Quod cum pervenisset, juncto Joseph curru suo, ascen- dit obviam patri suo, ad eundem locum: vidensque eum, it- ruit super collum e- ius, & inter amplexus elevit.

30. Dixitque pater ad Joseph: Jam lætus moriar, quia vidi fa- ciem tuam, & super- stitem te relinquo.

31. At ille locutus est ad fratres suos, & ad omnem domum patris sui: Ascendam & nuntiabo Pharaoni, dicamque ei: Fra- tres mei, & domus patris mei, qui erant in terra Chanaan, ve- netunt ad me:

32. & sunt viri pa- tiores ovium, cu- ramque habent ale- dorum gregum: pe-

Ψ. 27. expl. En y comprenant Joseph, ses deux fils Ephraïm & Manassé, & son père Jacob.

27. Joseph étant en Egypte, eut deux enfans. Ainsi toutes les personnes de la maison de Jacob qui vinrent en Egypte, furent soixante & dix //.

28. Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph pour l'avertir de sa venue, afin qu'il vînt au-devant de lui en la terre de Geffen.

29. Quand Jacob y fut arrivé, Joseph monta dans son chariot, & vint au même lieu au-devant de son père: & le voyant il se jeta à son cou, & l'embrassa en pleurant.

30. Jacob dit à Joseph: Je mourrai maintenant avec joie, puisque j'ai vu votre visage, & que je vous laisse après moi.

31. Joseph dit à ses frères, & à toute la maison de son père: Je m'en vais dire à Pharaon, que mes frères & tous ceux de la maison de mon père sont venus me trouver de la terre de Chanaan où ils demeuroient;

32. que ce sont des pasteurs de brebis, qui s'occupent à nourrir des troupeaux, & qu'ils ont

896 GENÈSE. CH. XLVI. SENS LIT ET SPIR.

amené avec eux leurs brebis, leurs bœufs, & tout ce qu'ils pouvoient avoir.

cora sua, & armatis;
& omnia quæ habere
potuerunt, adduxer-
tunt secum.

33. Et lorsque Pharaon vous fera venir, & vous demandera : Quelle est votre oceupation ?

33. Cumque voca-
verit vos, & dixer-
it : Quòd est opus
vestrum ?

34. Vous lui, répondrez : Vos serviteurs sont pasteurs depuis leur enfance jusqu'à présent, & nos peres l'ont toujours été comme nous. Vous direz ceci pour pouvoir demeurer dans la terre de Gessen ; parceque les Egyptiens ont en abomination tous les pasteurs de brebis.

34. Respondebitis:
Viti pastores sumus
servi tui, ab infanthia
nostra usque in pre-
sens, & nos & patres
nostrorum. Hic autem di-
cetis, ut habitare pos-
sitis in terra Gessen :
quia detestantur E-
gyptii omnes pastores
ovium.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. *I* Israël vint au Puits du jurement. Hebr. *Vint à Bersabée.* Ce puits se trouvoit sur le chemin d'Hebron en Egypte, où alloit Jacob.

¶. 4. *Dieu dit à Jacob : Firai avec vous en Egypte*, pour vous y conduire avec votre maison pendant le chemin, & pour vous protéger quand vous y serez arrivé ; *& je vous ramènerai quand vous en reviendrez*, non en votre personne, mais en votre postérité, dont il se formera un très-grand peuple.

¶. 15. *Ce sont là les fils de Lia, qu'elle eut en Mésopotamie.* Ceci se doit entendre de ses six

JACOB VIENT EN EGYPTE. 897
six fils & de sa fille Dina, & non de ses petits-fils, dont une partie nâquit au pays de Chanaan.

Ses fils & ses filles étoient en tout trente-trois personnes. Pour trouver ce nombre, il en faut ôter Her & Onan fils de Juda, & petit-fils de Lia, qui étoient morts en Chanaan avant que leur famille en sortît, & joindre la personne de Jacob à ses enfans, avec lesquels il entra dans l'Egypte.

¶. 26. Tous ceux qui vinrent en Egypte avec Jacob étoient en tout soixante-six personnes. Ce nombre se trouve juste, en ôtant Joseph qui étoit venu en Egypte avant Jacob, & ses deux enfans qui y étoient nés.

¶. 27. Ainsi toutes les personnes de la maison de Jacob qui vinrent en Egypte, furent soixante & dix, en comptant Joseph & ses deux enfans avec Jacob. Les Septante, & après eux saint Estienne dans les Actes, comptent soixante & quinze personnes, parcequ'ils y ajoutent, comme l'on croit, les fils & les petits-fils des enfans de Joseph qui nâquirent en Egypte pendant la vie de Joseph.

¶. 31. 32. Joseph dit de ses frères, ils sont pasteurs de brebis. C'a été là la vie & l'occupation des Patriarches, dit saint Augustin, & elle est très-conforme à la raison. Car il est juste, & selon le premier ordre du Createur, que l'homme commande aux animaux. Mais il n'y a que le peché ou le malheur qui ait rendu l'homme esclave de l'homme; le peché, comme Chanaan a été devenu par sa faute esclave de ses frères; le malheur, comme Joseph est devenu esclave étant

L L I

*Auguft., vendu par ses frères: Hominem homini servum,
in Gen. queft. vel iniquitas, vel adverſitas fecit.
151.*

¶. 34. Les Egyptiens ont en abomination tous les pasteurs de brebis, parceque les pasteurs, ſelon la remarque d'un sage Interprete, vendoient ou mangeoient les bœufs, les moutons & les boucs, que les Egyptiens adoroient comme des dieux. Il paroît neanmoins par cette histoire, que les Egyptiens nourriffoient de ces animaux ; mais ſeulement pour avoir la laine des moutons, ou pour s'en ſervir à quelque autre uſage.

¶. 34... Joseph dit à ſes frères : *Vous direz au Roi : Nous ſommes pasteurs dès notre enfance.* Les Interpretes eſtiment avec raion l'humilité de Joseph, qui étant dans un ſi grand éclat, ne dédaigne pas de reconnoître publiquement ſes frères pour ce qu'ils lui étoient, & veut qu'ils demeurent dans une condition qu'il favoit être hâie & méprisée des Egyptiens.



CHAPITRE XLVII.

1. Joseph étant donc allé trouver Pharaon, lui dit : Mon pere & mes frères ſont venus de Chanaan avec leurs brebis, leurs troupeaux, & tout ce qu'ils poſſedent, & ils ſont demeurés en la terre de Gessen.

2. Il preſenta auſſi au Roi // cinq de ſes frères ;

¶. 2. leſtr. Extremos, id eſt, quodam. *Vasab,*

1. *Ingressus ergo Joseph nuntiavit Pharaoni, dicens: Pater meus & fratres, oves eorum & armenta, & cuncta quæ poſſident, venerunt de terra Chanaan: & ecce conſiſtunt in terra Geflen.*

2. *Extremos quoque fratrum suorum quinque viros conſiſtuit coram rege:*

3. quos ille interro-
gavit : Quid habetis
operis ? Responde-
runt : Pastores ovium
sumus servi tui , &
nos , & patres nostri.

4. Ad peregrinan-
dum in terra tua ve-
nimus : quoniam non
est herba gregibus
servorum tuorum
in grave scente fame in
terra Chanaan : pe-
rimusque ut est nos
jubeas servos tuos in
terra Gessen.

5. Dixit itaque Rex
ad Joseph : Pater tuus
& fratres tui venerunt
ad te.

6. Terra Aegypti in
conspicuo tuo est : in
optimo loco fac eos
habitare , & trade eis
terram Gessen. Quod
si nosti in eis esse vi-
ros industrios , con-
stitue illos magistros
pecorum meorum.

7. Post hæc intro-
duxit Joseph patrem
suam ad Regem , &
statuit eum coram eo:
qui benedicens illi ,

¶. 6. lett. La terre d'Egypte | salutare. Hebr. nemini benedi-
est devant vous. cere. Alijs significat fausta ap-

¶. 7. lett. Benedicens. 4. Reg. precari. Vid. ¶. 10. infra & 2.
4. 29. Giezi jubetur neminem | Reg. 14. 22.

3. ausquels le Roi ayant de-
mandé : A quoi vous occupez-
vous ? Ils lui répondirent : Vos
serviteurs sont pasteurs de bre-
bis , comme l'ont été nos pe-
res.

4. Nous sommes venus passer
quelque temps dans vos terres ,
parce que la famine est si grande
dans le pays de Chanaan , qu'il
n'y a plus d'herbages pour les
troupeaux de vos serviteurs. Et
nous vous supplions d'agréer
que vos serviteurs demeurent
dans la terre de Gessen.

5. Le Roi dit à Joseph : Vo-
tre père & vos frères vous sont
venu trouver ;

6. Vous pouvez choisir dans
toute l'Egypte ¶; faites-les de-
meurer dans l'endroit du pays
qui vous paroîtra le meilleur ,
& donnez-leur la terre de Ges-
sen. Que si vous connaissez
qu'il y ait parmi eux des hom-
mes habiles , établissez-les sur
tous mes troupeaux.

7. Joseph introduisit ensuite
son père devant le Roi , & il
le lui presenta : Jacob ayant
donc salué ¶ Pharaon ,

8. le Roi lui demanda, quel âge il avoit ?.

9. Il lui répondit : Il y a cent trente ans que je suis voyageur : & ce petit nombre d'années, qui n'est pas venu jusqu'à égaler celui de mes peres, a été traversé de beaucoup de maux.

10. Et après avoir souhaité toute sorte de bonheur au Roi, il se retira.

11. Joseph donc, selon le commandement de Pharaon, mit son pere & ses freres en possession du pays le plus fertile de l'Egypte, appellé Ramesles ;

12. & il les nourrissoit avec toute la maison de son pere, donnant à chacun ce qui lui étoit nécessaire pour vivre.

13. Car le pain manquoit dans tout le monde, & la famine affligeoit toute la terre ; mais principalement l'Egypte & le pays de Chanaan.

14. Joseph ayant amassé tout l'argent qu'il avoit reçû des Egyptiens & des Chananciens pour le blé qu'il leur avoit vendu, le porta au tresor du Roi.

y. 8. *lett. Quel âge avez-vous?*

8. & interrogatus ab eo, quot sunt dies annorum vitae tuæ ?

9. Respondit : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi & mali, & non pervenerunt usque ad dies patrum meorum quibus peregrinati sunt.

10. Et benedicto Rege, egressus est fortas.

11. Joseph verò patri & fratribus suis dedit possessionem in Aegypto in optimo terræ loco, Ramesles, ut præceperat Pharaon.

12. Et alebat eos, omnemque domum patris sui, præbens cibaria singulis.

13. In toto enim orbe panis deerat, & oppresserat fames terram, maximè Aegypti & Chanaan.

14. E quibus omnem pecuniam congregavit pro venditione frumenti, & intulit eam in ararium Regis.

15. Cumque defecisset emporibus premium , venit cuncta Egyptus ad Joseph , diceens : Da nobis panes : quare morimur coram te , deficiente pecunia ?

15. Il n'y avoit plus personne en Egypte à qui il restât quelque argent pour acheter du blé. Ainsi tout le peuple vint dire à Joseph : Donnez-nous du pain : Pourquoi nous laissez-vous mourir faute d'argent // ?

16. Quibus ille respondit : Adducite pecora vestra , & dabo vobis pro eis cibos , si premium non habetis.

16. Joseph leur répondit : Si vous n'avez plus d'argent, amenez-vos troupeaux , & je vous donnerai du blé en échange.

17. Quæ cùm adduxissent , dedit eis alimenta pro equis , & ovibus , & bobus , & asinis : sustentavitque eos illo anno pro commutatione pecorum.

17. Les Egyptiens lui amènrent leurs troupeaux , & il leur donna du blé pour le prix de leurs chevaux, de leurs brebis, de leurs bœufs , & de leurs ânes ; & il les nourrit cette année-là par cet échange de leurs troupeaux.

18. Venerunt quoque anno secundo , & dixerunt ei : Non celebimus dominum nostrum , quod deficiente pecunia , pecora sumul defecerunt : nec clam te est quod absque corporibus & terra nihil habeamus.

18. Ils revinrent l'année d'après , & lui dirent : Nous ne vous cacherons point, mon seigneur , qu'il ne nous reste ni troupeaux ni argent. Et vous n'ignorez pas qu'excepté nos corps & nos terres , nous n'avons rien.

19. Cur ergo moriemur te vidente ? & nos & terra nostra tui erimus : eme nos in servitutem regiam , & præbe semina , ne

19. Pourquoi donc nous laisserez - vous mourir à vos yeux ? Nous nous donnons à vous nous & nos terres :ache-

vr. 15. lett. Pourquoi mourrons - nous devant vous , faute d'argenç ?

902 GENÈSE. CHAP. XLVII.
tez-nous pour être les esclaves
du Roi , & donnez-nous de-
quoi semer , de-peur que toute
la terre ne soit reduite en fri-
che , n'y ayant personne pour
la cultiver.

pereunte cultore re-
digatur terra in soli-
tudinem.

20. Ainsi Joseph acheta tou-
tes les terres // d'Egypte , n'y
ayant personne qui ne vendît
ce qu'il y possedoit , à cause de
l'extremité de la famine : & il
acquit à Pharaon toutes les
terres d'Egypte ,

21. avec tous les peuples , de-
puis une extremité du Royau-
me jusqu'à l'autre ,

22. excepté les seules terres
des Prêtres qui leur avoient
été données par le Roi : &
on leur fournissoit *par son or-
dre* une certaine quantité de
blé des greniers publics ; c'est-
pourquoi ils ne furent point
obligés de vendre leurs ter-
res.

23. Après cela Joseph dit
au peuple : Vous voyez que
vous êtes à Pharaon , vous &
toutes vos terres. Je vous don-
nerai de quoi semer. Semez
vos champs ,

24. afin que vous puissiez
recueillir du blé. Vous en don-

20. Emit igitur Jo-
seph omnem terram
Ægypti , vendentibus
singulis possessiones
suas præ magnitudi-
ne famis. Subjecitque
eam Pharaoni ,

21. & cunctos po-
pulos ejus , à novissi-
mis terminis Ægypti
usque ad extremos fi-
nes ejus ,

22. præter terram
sacerdotum que à Re-
ge tradita fuerat eis :
quibus & statuta cibar-
ia ex horreis publi-
cis præbebantur , &
idcirco non sunt com-
pulsi vendere posses-
siones suas .

23. Dixit ergo Jo-
seph ad populos : En-
ut cernitis , & vos &
terrā vestram Pha-
raon possidet : accipite
semina , & ferite a-
gros ,

24. ut fruges habete
possitis. Quintam par-
tem Regi dabitis : qua-

§. 20. *lett. Toute la terre,*

PHARAON

tuor reliquas permitto
vobis in fementem,
& in cibum familiis
& liberis veltris.

MAÎTRE DE TOUT. 903

nerez la cinquième partie au
Roi, & je vous abandonne les
quatre autres pour pouvoir fe-
mer, & pour nourrir vos fa-
milles & vos enfans.

25. Qui responde-
runt: Salus nostra in
manu tua est: respi-
ciat nos tantum do-
minus noster, & lati-
serviemus Regi.

25. Ils lui répondirent: No-
tre salut est entre vos mains:
Regardez - nous seulement,
mon seigneur, d'un œil favo-
rable, & nous servirons le
Roi avec joie.

26. Ex eo tempore
usque in præsentem
diem, in universa ter-
ra Ægypti, Regibus
quinta pars solvitur,
& factum est quasi in
legem, absque terra
sacerdotali, quæ libe-
ra ab hac conditione
fuit.

26. Depuis ce temps-là jus-
qu'aujourd'hui, les Egyptiens
ont payé au Roi dans toute
l'Egypte la cinquième partie du
revenu des terres, & ceci est
comme passé en loi; excepté la
terre des Prêtres, qui a été af-
franchie de cette sujettion.

27. Habitavit ergo
Israel in Ægypto, id
est, in terra Gessen,
& possedit eam: au-
tusque est, & multi-
plicatus nimis.

27. Israel // demeura donc en
Egypte, c'est à-dire, dans la
terre de Gessen qui lui avoit
été donnée, où le peuple s'ac-
crut & se multiplia extraordi-
nairement.

28. Et vixit in ea
decem & septem an-
nis: factique sunt om-
nes dies vitæ illius
centum quadraginta
septem annorum.

28. Il y vécut dix - sept
ans; & tout le temps de sa
vie fut de cent quarante-sept
ans.

29. Cumque ap-
propinquare cerneret
diem mortis suæ, vo-
cavit filium suum Jo-
seph, & dixit ad eum:
Si inveni gratiam in

29. Comme il vit que le
jour de sa mort approchoit, il
appella son fils Joseph, & lui
dit: Si j'ai trouvé grâce de-

*. 27. expl. Jacob.

LL1 iiiij

904 GENESB. CH. XLVII. SENS. ET. ET SPIR.

vant vous , mettez votre main sur ma cuisse , & ayez la bonté de me promettre avec vérité //, que vous ne m'enterrez point dans l'Egypte :

30. mais que je dormirai avec mes peres , & que m'empor- tant hors de cette terre , vous me mettrez dans le sepulcre de mes ancêtres. Joseph lui ré- pondit : Je ferai ce que vous me commandez.

31. Jurez-le-moi donc , dit Jacob. Et pendant que Joseph juroit, Israël adora le Seigneur, se tournant vers le chevet de son lit.

V. 29. *leter.* Facies mihi misericordiam & veritatem , pro be- nignè & verè promittes. *hebraïm.*



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 5. *Joséph presenta au Roi cinq de ses frères.*

C'est ainsi que l'Hebreu se peut entendre ; & les Septante l'ont entendu de la sorte. La Vulgate lit *extremos fratrum*, ce que quelques-uns entendent des premiers, les autres des derniers. Et il y en a qui croient que Joseph pre- senta à Pharaon quelques uns des plus âgés, & quelques-uns des plus jeunes de ses frères.

V. 11. *Joséph mit son pere & ses frères en pos- session du pays le plus fertile de l'Egypte , appellé Ramefes. Ramefes étoit en la terre de Gessen.*

conspicu tuo , pone manum tuam sub fe more meo : & facies mihi misericordiam & veritatem , ut non sepelias me in Agypto :

30. sed dormiam cum patribus meis , & auferas me de terra hac , condaque in sepulchro majorum meorum. Cui respon- dit Joseph : Ego fa- ciam quod iussisti.

31. Et ille : Jura ergo , inquit , mihi. Quo jurante , adora vit Israël Deum , con- versus ad lectuli ca- put.

JOSEPH PRESENTE SES FRERES AU ROI. 905
Il paroît par la suite que les Israélites y bâtirent une ville, à qui ils donnerent ce même nom.

¶. 20. 21. *Joseph acquit à Pharaon toutes les terres d'Egypte & tous les peuples.* Hebreu. *Et il les fit passer dans la ville.* C'est-à-dire, que n'ayant plus rien qui leur appartint, il les fit passer d'un lieu en un autre.

¶. 22. *Excepté les seu'les terres des Prêtres qui leur avoient été données par le Roi, & on leur fournittoit par son ordre une certaine quantité de blé des greniers publics.* Si des impies, comme étoient ^{Theodore} _{in Gen. quæst. 07.} les Egyptiens, dit Theodore, ont tant honoré & favorisé les Ministres & les Prêtres de leurs idoles, sous le nom desquelles ils adoroient les démons : combien les Princes Chrétiens doivent-ils honorer & favoriser les Ministres & les Prêtres du Dieu véritable qu'ils adorent ?

¶. 23. 24. *Joseph dit au peuple : Vous voyez que vous êtes à Pharaon, vous & toutes vos terres. Je vous donnerai de quoi semer. Vous donnerez au Roi la cinquième partie des fruits de la terre. Je vous abandonne les quatre autres pour vous & pour vos enfans.*

Les Interpretes remarquent en cet endroit la bonté & l'équité de Joseph, qui ayant procuré au Roi d'Egypte la possession de tous les biens & de toutes les terres de ses sujets par cette connoissance des choses à venir qui lui avoit été donnée du ciel, usé selon les règles de Dieu de cette grâce si particulière qu'il avoit reçue de lui seul. Car il rend aux Egyptiens toutes leurs terres qu'ils avoient vendues, & il est vraisemblable, selon les mêmes Interpretes, qu'il leur rendit en même-temps leurs chevaux, & les

906 GENÈSE. CH. XLVII. SENS LIT. ET SPIR.
bêtes qui leur étoient nécessaires pour cultiver la
la terre.

Il pouvoit dans cette extrémité où ils étoient, leur demander la moitié de tous les fruits qu'ils recueilleroient; & neanmoins il ne leur en demande que la cinquième partie, & il leur abandonne le reste pour leur subsistance, & pour celle de leur famille.

C'estpourquoi les peuples sont comblés de joie de cette maniere si favorable dont il les traite. Et ils lui répondent: *Notre salut est entre vos mains : Regardez - nous seulement, mon Seigneur, d'un œil favorable, & nous servirons le Roi avec joie.*

¶ 31. Pendant que Joseph juroit, Israel adora le Seigneur, se tournant vers le chevet de son lit. Saint Paul, après les Septante, exprime en ces termes cet endroit de la Genèse: *Jacob s'inclina profondément devant le bâton de commandement que portoit son fils.* C'est-à-dire, qu'il revera dans la grandeur de son fils le règne de J E S U S - C H R I S T, dont il étoit la figure. Rien n'empêche, disent les plus savans Interpretes, que ces deux sens ne soient tous deux vrais, & dans l'intention du Saint-Esprit, & que Jacob ait adoré Dieu dans la joie qu'il avoit de la promesse que son fils lui faisoit, & qu'il ait aussi reveré la marque de la grandeur de Joseph, comme une image de celle de J E S U S - C H R I S T.





CHAPITRE XLVIII.

1. **H**is ita translatis, nuntiatur eum eit Joseph quod agrotaret pater suus: qui assumptis duobus filiis Manasse & Ephraim, ire perrexit.

2. Dictumque est seni: Ecce filius tuus Joseph venit ad te. Qui confortatus sedet in lectulo.

3. Et ingresso ad se ait: Deus omnipotens apparuit mihi in Luza, que est in terra Chanaan: Benedixitque mihi,

4. & ait: Ego te augebo & multiplicabo, & faciam te in turbas populorum, daboque tibi terram hanc, & semini tuo post te, in possessionem sempiternam.

5. Duo ergo filii tui, qui nati sunt tibi in terra Aegypti antequam hoc venirem ad te, mei erunt: Ephraim & Manasses, sicut Ruben, & Simeon re-

* 4. lett. Ego te augebo & multiplicabo.

1. **A** Près cela on vint dire à Joseph que son pere étoit malade: & menant avec lui ses deux fils Manassé & Ephraim, il l'alla voir.

2. On dit donc à Jacob: Voici votre fils Joseph qui vient vous trouver. Jacob reprenant ses forces, se mit en son feant dans son lit.

3. Et il dit à Joseph lorsqu'il fut entré: Le Dieu tout-puissant qui m'a apparu à Luza qui est au pays de Chanaan, m'a beni,

4. & il m'a dit: J'augmenterai de plus en plus le nombre de vos descendans: je vous rendrai le chef d'une multitude de peuples: & je vous donnerai cette terre & à votre race après vous, afin que vous la possédiez pour jamais.

5. C'est pourquoi les deux fils que vous avez eus en Egypte avant que je vinsse ici avec vous, Ephraim & Manassé, seront à moi, & ils

908 GENÈSE. CHAP. XLVIII.
seront mis au nombre de mes putabuntur mibi.
enfans, comme Ruben & Si-
meon.

6. Mais les autres que vous aurez ensuite seront à vous, & les terres qu'ils posséderont porteront le nom de leurs frères //.

7. Car lorsque je revenois de Mesopotamie je perdis Rachel, qui mourut en chemin au pays de Chanaan : c'étoit au printemps à l'entrée d'Ephrata, & je l'enterrai sur le chemin d'Ephrata, qui s'appelle aussi Bethléem.

8. Alors Jacob voyant les fils de Joseph, lui demanda : Qui sont ceux-ci ?

9. Joseph lui répondit : Ce sont mes enfans, que Dieu m'a donnés en ce pays-ci. Approchez-les de moi, dit Jacob, afin que je les bénisse.

10. Car les yeux d'Israël s'étoient obscurcis à cause de sa grande vieillesse, & il ne pouvoit bien voir. Les ayant donc fait approcher de lui, il les embrassa & les baissa ;

11. & il dit à son fils : // Dieu

6. Reliquos autem quos genueris post eos, tui erunt, & nomine fratum tuorum vocabuntur in possessionibus suis.

7. Mihi enim, quando veniebam de Mesopotamia, mortua est Rachel in terra Chanaan in ipso itinere, eratque vernum tempus : & ingrediebar Ephratam & sepelivam juxta viam Ephratae, quæ alio nomine appellatur Bethlehem.

8. Videns autem filios ejus dixit ad eum : Qui sunt isti ?

9. Respondit : Filii mei sunt, quos donavit mihi Deus in hoc loco. Adhuc, inquit, eos ad me, ut benedicam illis.

10. Oculi enim Israël caligabant proximia senectute, & clara videre non poterat. Applicatoque ad se deoculatus, & circumplexus eos,

11. dixit ad filium

¶. 6. expl. Seront dans les tribus de Minaïl & d'Ephraïm. ¶ Je n'espérois pas de vous voilà. ¶ 11. lett. vulg. Je n'ai point jamais.

sum : Non sum fratu-
datus aspectu tuo : in-
super ostendit mihi
Deus semen tuum.

12. Cumque tulis-
set eos Joseph de gre-
mio patris, adoravit
pronus in terram.

13. Et posuit E-
phraïm ad dexteram
Iam, id est, ad si-
nistram Israhel : Ma-
nassen verò in sinistra
sua, ad dexteram sci-
kicer patris, applicuit
que ambos ad eum.

14. Qui extendens
manum dexteram, po-
suit super caput E-
phraïm minoris fra-
teris : sinistram autem
super caput Manassé,
qui major natu erat,
commutans manus.

15. Benedixitque
Jacob filis Joseph,
& ait : Deus in cuius
conspictu ambulave-
runt patres mei Abra-
ham & Isaac, Deus
qui patet me ab ado-
lescentia mea u. que in
præsentem diem ;

16. Angelus qui e-
ruit me de cunctis ma-
lis, benedicat pueris
istis : & invocetur su-
per eos nomen meum,
nomina quoque pa-
trum meorum Abra-
ham & Isaac, & cres-
cant in multitudinem
super terram.

17. Videns autem
Joseph quod posuisset
pater suis dexteram

m'a voulu donner la joie de
vous voir, & il ajoute encore
celle de voir vos enfans.

12. Joseph les ayant reti-
rés d'entre les bras de son
pere, adora en se prosternant
en terre.

13. Et ayant mis Ephraïm
à sa droite, c'est à dire, à la
gauche de son pere, & Manassé
à sa gauche, c'est à dire, à la
droite de son pere, il les app-
rocha tous deux de Jacob,

14. lequel étendant sa main
droite, la mit sur la tête d'E-
phraïm qui étoit le plus jeune,
& mit sa main gauche sur la tête
de Manassé qui étoit l'aîné,
changeant ainsi de main.

15. Et benissant les enfans
de Joseph, il dit : Que le Dieu
devant lequel ont marché mes
peres Abraham & Isaac, le Dieu
qui me nourrit depuis ma jeu-
nesse jusqu'à ce jour ;

16. que l'Ange qui m'a dé-
livré de tous maux bénisse ces
enfans, qu'ils portent mon
nom & les noms de mes peres
Abraham & Isaac, & qu'ils
multiplient sur la terre jusqu'à
l'infini.

17. Mais Joseph voyant que
son pere avoit mis sa main

droite sur la tête d'Ephraïm , en eut de la peine ; & prenant la main de son pere , il tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm , pour la mettre sur celle de Manassé ,

18. en disant à Jacob : Vos mains ne sont pas bien , mon pere ; car celui - ci est l'aîné , Mettez votre main droite sur sa tête .

19. Mais Jacob refusant de le faire , lui dit : Je le scçai bien , mon fils , je le scçai bien : ce - lui - ci sera aussi chef des peuples , & sa race se multipliera ; mais son frere qui est plus jeune sera plus grand que lui , & sa posterité se multipliera dans les nations // .

20. Jacob les benit donc alors , & dit à Ephraïm : Israël sera beni en vous , & on dira : Que Dieu vous benisse comme Ephraïm & Manassé . Ainsi il mit Ephraïm devant Manassé .

21. Il dit ensuite à Joseph son fils ; Vous voyez que je m'en vais mourir . Dieu sera avec vous , & il vous ramenera au pays de vos peres .

22. Je vous donne de plus

¶. 19. hebr. De sa race sortira la plenitude des nations .

manum super caput Ephraim , graviter accepit : & apprehensam manum patris levare conatus est de capite Ephraim , & transfrerre super caput Manasse ;

18. Dixitque ad patrem : Non ita convenit , pater : quia hic est primogenitus : posne dexteram tuam super caput ejus .

19. Qui renuens , ait : Scio , fili mi , scio : & ille quidem erit in populos , & multiplicabitur : sed frater ejus minor , major erit illo : & semen illius crescat in gentes .

20. Benedixitque eis in tempore illo , dicens : In te benedicitur Israël , atque dicetur : Faciat tibi Deus sicut Ephraim , & sicut Manassé . Constituitque Ephraim ante Manassen .

21. Et ait ad Joseph filium suum : En ego morior , & erit Deus vobiscum , reduceretque vos ad terram patrum vestrorum .

22. Do tibi partem

JACOB ADOpte EPHRAÏM ET MANASSÉ. 911
unam extra fratres tuos, quam tuli de manu Amorrhæi in gladio & arcu meo. qu'à vos frères, cette part de mon bien que j'ai gagnée sur les Amorrhéens avec mon épée & mon arc.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. *Jacob dit à Joseph : Le Dieu tout-puissant m'a apparu à Luza.* Luza est le lieu où Jacob vit en songe cette échelle mystérieuse, sur laquelle Dieu étoit appuyé. Et pour cette raison il appella ce même lieu *Béthel*, c'est-à-dire, *Maison de Dieu*.

¶. 5. *Les deux fils que vous avez eus en Egypte feront à moi.* Jacob adopte les deux enfans de Joseph, afin qu'ils partagent avec ses autres enfans la terre de Chanaan, que Dieu lui avoit donnée, & dont il dispose déjà comme en étant maître, par la certitude qu'il avoit que ce que Dieu lui avoit promis seroit accompli. Il nomme Ruben & Simeon, comme les deux ainés de ses fils, au rang desquels il met les deux enfans de Joseph, Ephraïm & Manassé, dont chacun en effet fut chef d'une tribu qui porta son nom.

¶. 6. *Les autres enfans que vous aurez feront à vous.* C'est-à-dire, si vous avez d'autres enfans ils feront à vous, mais ils ne feront point de tribu particulière, & ils passeront eux & leurs enfans dans les tribus d'Ephraïm & de Manassé.

¶. 7. *Car lorsque je revenois de Mésopotamie je perdis Rachel, qui mourut en chemin.* Comme

Jacob avoit eu beaucoup d'estime & d'affection pour Rachel, il continue après sa mort à témoigner la même considération pour elle, qu'il avoit toujours eue durant sa vie. C'est pourquoi il adopte Ephraïm & Manassé, & rend l'un & l'autre chef d'une tribu, comme pour se consoler du petit nombre d'enfans qu'il avoit eus de Rachel, en mettant ses petits-fils au même rang où il auroit mis les fils qu'il auroit pu avoir d'elle.

Quelques-uns croient que Jacob parle de la sepulture de Rachel, pour faire voir à Joseph qu'elle n'avoit pu être ensevelie à Hebron, où il vouloit être enterré lui-même, parcequ'elle étoit morte en un lieu éloigné, & en un temps où il étoit difficile de garder un corps mort.

**. 24. Jacob étendant sa main droite, la mit sur la tête d'Ephraïm qui étoit le plus jeune. Joseph avoit mis son fils Manassé à la droite de son pere, & Ephraïm à sa gauche, afin que Jacob benît l'aîné de la main droite, & le puîné de la gauche. Mais Jacob changea de main, & benit Ephraïm de la main droite ; parcequ'il prévoyoit par une lumiere divine, qu'Ephraïm seroit plus grand que Manassé.*

On vidoit en effet dans l'Ecriture, que c'est d'Ephraïm qu'est sorti Josué, qui fit entrer le peuple Hébreu dans la terre promise. Et depuis la mort de Salomon, les dix tribus dont fut composé le royaume d'Israël, s'étant divisées des deux tribus de Juda & de Benjamin, dont se forma le royaume particulier de Juda, nous voyons que le nom d'Ephraïm, se prend pour

JACOB. EPHRAÏM. MANASSE. 915
pour toutes les dix tribus, comme lorsque le Prophète dit : *Que vous ferai-je, ô Ephraïm ; oïee 45 que vous ferai-je, ô Juda ?*

¶. 16. *Que l'Ange qui m'a délivré de tous mes maux, benisse ces enfans.* Jacob parle d'abord de Dieu & ensuite de l'Ange, auquel il attribue encore ce qu'il avoit déjà dit de Dieu : parce qu'il reconnoît que c'étoit par le ministère des Anges que Dieu l'avoit assisté , & qu'il lui avoit parlé dans les différentes apparitions par lesquelles il lui avoit fait connoître sa volonté.

Que ces enfans portent mon nom comme ceux d'Abraham. C'est-à-dire , qu'ils soient considérés de Dieu comme les enfans d'Abraham & d'Isaac , ainsi qu'ils sont les miens.

¶. 21. *Dieu vous ramènera au pays de vos peres.* Ceci s'est accompli non en la personne de Joseph, mais en celle de ses descendants.

¶. 22. *Je vous donne cette part de mon bien que j'ai gagnée sur les Amorhéens, avec mon épée & mon arc.* Cette part que Jacob donne à Joseph au-dessus de ses frères , est la terre de *Sisheim*, où étoit ce puits auprès duquel le Fils de Dieu parla à la Samaritaine.

Quelques-uns croient que quand Jacob dit , qu'il avoit emporté cette terre avec son épée , il entend parler de l'action de Simeon & de Levi qui s'assujettirent la ville des Sichimites , en les passant tous au fil de l'épée. Mais comme Jacob a détesté cette action & pendant sa vie & à sa mort , il est plus probable , selon quelques autres Interpretes , que les Amorhéens s'étant emparés de cette terre , après que Jacob

MMm

fut parti, il a pû la regagner ensuite sur eux comme un pays que Dieu lui avoit donné, quoique l'Ecriture ne rapporte pas de quelle manière il s'en rendit maître.



CHAPITRE XLIX.

1. **O**R Jacob appella *¶* ses enfans, & leur dit : Venez tous ici, afin que je vous annonce ce qui vous doit arriver dans les derniers temps *¶*.

2. Venez tous ensemble, & écoutez, enfans de Jacob, écoutez Israël votre pere.

3. Ruben, mon fils ainé, vous deviez être ma force, & vous êtes devenu la principale cause de ma douleur : Vous deviez être le plus favorisé dans les dons, & le plus grand en autorité & en commandement.

4. Mais vous vous êtes répandu comme l'eau *¶*. Puissiez-vous ne point croître, parceque vous avez monté sur le lit de votre pere, & que vous avez souillé sa couche.

1. **V**ocavit autem Jacob filios suos, & ait eis : Congregamini, ut annuntiem quæ ventura sunt vobis in diebus novissimis.

2. Congregamini, & audite, filii Jacob, audite Israël patrem vestrum.

3. Ruben primogenitus meus, tu fortitudo mea, & principium doloris mei : prior in donis, major in imperio.

4. Effusus est sicut aqua, non crescas ; quia ascendisti cubile patris tui, & maculasti stratum ejus.

¶ 1. austr. fit venir.

Ibid. lestr. Diebus, pro temporibus. hebraïsm.

¶ 4. hebr. Vous avez été léger comme l'eau qui s'écoule.

BENEDICTION DE JACOB: 915

¶ Simeon & Levi
Freres: vasa iniquita-
tis bellantia.

¶ Simeon & Levi freres dans
le crime, instrumens d'un car-
nage plein d'injustice;

6. In consilium eó-
rum pon veniat ani-
ma mea, & in cœtu
illorum non sit gloria
mea: quia in furore
suo occiderunt vi-
rum*, & in volun-
tate sua suffoderunt
mūrum.

6. A Dieu ne plaise que j'iae
aucune part à leurs conseils,
& que ma gloire soit ternie en
me liant avec eux, parcequ'ils
ont signalé leur fureur dans
les meurtres, & leur vengeance
dans le renversement d'une
ville:

7. Maledictus furor
eorum, quia pertinax,
& indignatio eorum,
quia dura: dividam
eos in Jacob, & dis-
pergam eos in Israel.

7. Que leur fureur soit maudit-
ite, parcequ'elle est opiniâtre,
& que leur colere soit en ex-
ecration, parcequ'elle est dure
& inflexible. Je les diviserai
dans Jacob, & je les disperse-
rai dans Israel.

8. Juda, te lauda-
bunt frères tui: ma-
nus tua in cervicibus
inimicorum tuorum,
adorabunt te filii pa-
tris tui.

8. Juda, vos frères vous
loteront, votre main mettra
sous le joug vos ennemis; les
enfants de votre père vous ado-
reront:

9. Catulus leonis Ju-
da: ad prædam, fi-
li mi, ascendisti: re-
quiescens accubuisti
ut leo, & quasi leæ-
na, quis suscitabit
eum?

9. Juda est un jeune lion:
Vous vous êtes levé, mon fils,
pour ravir la proye. En vous
reposant vous vous êtes couché
comme un lion & une lionne:
Qui osera le réveiller?

10. N O N A U F E-
R E T U R sceptrum
de Juda, & dux de fe-
mire ejus doitet vé-
hiat qui mittendus
est: & ipse erit ex-

10. LE SCEPTRE NE SERA
POINT ôté de Juda, ni le Prin-
ce de sa posterité, jusqu'à ce
que celui qui doit être envoyé

*: 6: * Virtum, provires. i.e. Sichimitas. singularis pro plurali.
M M m ij

916 GENÈSE. CHAP. XLIX.
soit venu; & c'est lui qui sera
l'attente des nations.

11. Il liera son ânon à la vi-
gne , il liera , ô mon fils , son
ânesse à la vigne. Il lavera sa
robe dans le vin , & son man-
teau dans le sang des raisins.

12. Ses yeux sont plus beaux
que le vin , & ses dents plus
blanches que le lait.

13. Zabulon habitera sur le
rivage de la mer , & près du
port des navires , & il s'éten-
dra jusqu'à Sidon.

14. Issachar comme un âne
fort & dur au travail, se tiendra
dans les bornes de son partage.

15. Et voyant que le repos
est bon , & que sa terre est ex-
cellente, il baïssera l'épaule sous
les fardeaux , & s'affujettira à
payer les tributs.

16. Dan aura part au gou-
vernement du peuple // aussi
bien que les autres tribus d'Is-
rael.

17. Que Dan devienne *comme*
un serpent dans le chemin , &
comme un ceraste & dans le sen-
tier , qui mordra le pied du che-
val , afin que celui qui le monte
tombe à la renverse.

¶. 16. *leitr.* Jugera son peuple.

¶. 17. Ceraste est une sorte de serpent venimeux.

11. Ligans ad vi-
neam pullum suum ,
& ad vitem , ô fili mi,
asinam suam. Lavabit
in vino stolam suam ,
& in sanguine uvæ
pallium suum.

12. Pulchrior es sunt
oculi ejus vino , &
dentes ejus lacte can-
didiores.

13. Zabulon in lit-
tore maris habitabit ,
& in statione navium
pertingens usque ad
Sidonem.

14. Issachar asinus
fortis accubans inter
terminos.

15. Videl requiem
quod esset bona : &
terram quod optimam :
& supposuit humer-
rum suum ad portan-
dum , factisque est
tributis serviens.

16. Dan judicabit
populum suum sicut
& alia tribus in Is-
rael.

17. Fiat Dan co-
luber in via , cerasites
in semita , mordet
ungulas equi , ut ca-
dat ascerior ejus re-
trò.

B E N E D I C T I O N S D E J A C O B . 917

18. SALUTARE
tuam expectabo , Do-
mine.

18. SEIGNEUR , J'ATTEN-
DRAI LE SALUT que vous de-
vez envoyer //.

19. Gad accinctus
prælibabitur ante eum:
& ipse accingetur re-
torsum.

19. Gad combattra tout ar-
mé à la tête d'Israël , & il re-
tournera ensuite couvert de ses
armes.

20. Aser, pinguis pa-
nis ejus , & præbebit
delicias regibus.

20. Le pain d'Aser sera ex-
cellent // , & les Rois y trou-
veront leurs delices.

21. Nephthali, cer-
vus emissus , & dans
cloquia pulchritudi-
nis.

21. Nephthali sera *comme* un
cerf qui s'échappe , & la grace
sera répandue sur ses paroles.

22. Filius accrescens
Joseph , filius accres-
cens & decorus aspe-
ctu : filii discurrerunt
super murum.

22. Joseph croîtra & se mul-
tipliera toujours de plus en
plus. Son visage est beau &
agréable , les filles ont couru
sur la muraille *pour le voir.*

23. Sed exaspera-
verunt eum , & jur-
gati sunt , invidenterunt
que illi habentes ja-
cula.

23. Mais ceux qui s'armoient
de dards l'ont piqué avec des
paroles aigres , l'ont querellé ,
& lui ont porté envie.

24. Sedit in forti
arcus ejus , & dislo-
luta sunt vincula bra-
chiorum & manuum
illius per manus po-
tentis Jacob : inde pa-
stor egressus est lapis
Israel.

24. Il a mis son arc & sa con-
fiance dans le Très-fort , & les
chaînes de ses mains & de ses
bras ont été rompues par la
main du tout-puissant Dieu de
Jacob. Il est sorti de là pour être
le pasteur & la force // d'Israël.

25. Deus patris tui
erit adiutor tuus , &
omnipotens benedi-
cit tibi benedictioni-

25. Le Dieu de votre pere
sera votre protecteur // , & le
Tout-puissant vous comblera

¶. 18. lett. Salutare tuum.

¶. 20. lett. gras.

¶. 24. lett. la pierre.

¶. 25. lett. votre aide.

MM m iij

des benedictions du haut du ciel , des benedictions de labîme des eaux d'en-bas ; des benedictions du lait des mammelles & du fruit des entrailles.

26. Les benedictions que vous donne votre pere surpasseront celles qu'il a reçues de ses peres , jusqu'à ce que le desir des collines éternelles soit accompli. Que ces benedictions tombent sur la tête de Joseph , sur la tête de celui qui est comme un Nazaréen entre ses freres.

27. Benjamin sera un loup ravissant , il devorera la proye le matin , & le soir il partagera les dépouilles.

28. Ce sont-là les chefs des douze tribus d'Israël. Leur pere leur parla de cette sorte , & il benit chacun d'eux de la benediction qui lui étoit propre.

23. Il leur fit aussi ce commandement , & leur dit : Je vais être réuni à mon peuple ; ensevelissez-moi avec mes peres dans l'antre double qui est dans le champ d'Ephron Hethéen ,

30. qui regarde Mambré au pays de Chanaan , qu'Abraham acheta d'Ephron Hethéen avec

bus cæli desuper, be-nedictionibus abyssi jacentis deorsum, be-nedictionibus uberum & vulvæ.

26. Benedictiones patris tui confortatae sunt benedictionibus patrum ejus: donec veniret desiderium collum æternorum: fiant in capite Joseph, & in vertice Nazaræi inter fratres suos.

27. Benjamin lupus rapax , manè comedet prædam , & vesperè dividet spolia.

28. Omnes hi in tribubus Israël duodecim : hæc locutus est eis pater suus , benedixitque singulis benedictionibus propriis.

29. Et præcepit eis, dicens : Ego congregor ad populum meum : sepelite me cum patribus meis in spelunca duplice, quæ est in agro Ephron Hethæi .

30. contra Mam-bré in terra Chanaan , quam eruit Abraham cum agro ab Ephron

Hethao in possessio-
mem sepulchri.

31. Ibi sepelierunt
eum, & Saram uxo-
rem ejus : ibi sepeli-
tus est Isaac cum Re-
becca conjugi sua :
ibi & Lia condita ja-
cet.

32. Finitisque man-
datis quibus filios in-
struebat, collegit pe-
des suos super lectu-
lum, & obiit, apposi-
tusque est ad popu-
lum suum.

tout le champ où il est, pour
y avoir son sépulcre.

31. C'est là qu'il a été ense-
veli avec Sara sa femme. C'est
aussi où Isaac a été enseveli
avec Rebecca sa femme, & où
Lia est encore ensevelie.

32. Après avoir achevé de
donner ces ordres & ces in-
structions à ses enfans, il joi-
gnit ses pieds sur son lit, &
mourut ; & il fut réuni avec
son peuple.



SENS LITTERAL.

*. 1. Jacob dit à ses enfans : Venez tous ici, afin
que je vous annonce ce qui vous doit arri-
ver dans les derniers temps. Ces paroles de Jacob
marquent que ces bénédictions ne sont pas
moins des prophéties que des bénédictions, &
qu'il bénit ses enfans, non seulement comme
père, mais comme Prophète. Le mot de *béné-
dictions* se prend en son propre sens, à l'égard du
plus grand nombre de ses enfans qu'il bénit en
effet : mais à l'égard des autres il se prend en
un sens moins propre, puisqu'il en condamne
quelques-uns, & en particuliers les trois pre-
miers, au lieu de les bénir.

Ce mot, *dans les derniers temps*, signifie, se-
lon quelques-uns, dans les temps les plus élo-
ignés du siècle où je suis.

*. 3. Vous êtes devenu la principale cause de
MM m iiii

ma douleur. Autrement, Hebreu. Vous étiez le principe de ma puissance. Ou selon les Septante, Le principe & le chef de mes enfans. Les enfans sont la force, & ils sont souvent aussi la douleur des peres.

Vous deviez être le plus favorisé dans les dons, & le plus grand en autorité & en commandement. Mais à cause de l'outrage que vous m'avez fait, votre droit d'aînessera transferé à Joseph, qui aura deux tribus pour ses deux enfans, au-lieu que vous n'en aurez qu'une; le sacerdoce que vous auriez dû avoir, sera donné à Levi, & le royaume à Juda.

V. 4. Vous vous êtes répandu comme l'eau qui ne se tient point dans le vase, dit saint Jérôme ce qui marque l'incontinence de Ruben. Vous avez été léger & inconstant, ou vous avez suivi vos volontez, dit la Paraphrase Chaldaïque, comme l'eau qui s'écoule ça & là. Jacob ajoute aussitôt : Puissez-vous ne point croître, parceque ces personnes volages, légères, égarées dans leurs pensées, dans leurs actions, & dans leurs désirs, sont plus en état de s'affoiblir que de croître, & de reculer que d'avancer. Il est vrai aussi à la lettre, que la tribu de Ruben n'a point crû en nombre.

V. 5. Simeon & Levi freres dans le crime, instrumens d'un carnage plein d'injustice. Jacob a condamné cette action cruelle de Simeon & de Levi envers les Sichimites aussitôt qu'ils l'eurent commise, & il la condamne encore plus fortement en ce lieu, où il leur parle comme allant mourir. Et en effet ce qu'ils firent alors meritent d'être détesté avec grande raison.

1. Parceque c'est un manque de parole , & une tromperie insupportable.

2. Parceque c'est une espece de sacrilege , puisqu'ils abuserent si honteusement de la circoncision qui étoit une chose sainte.

3. C'étoit une usurpation injuste d'un pouvoir qui ne leur appartenloit pas. Car c'étoit à Jacob , comme étant le pere & le chef de sa famille , à juger s'il devoit declarer la guerre à tout un peuple , & non pas à deux de ses enfans.

4. Outre que ce n'étoit pas à eux à prendre la vengeance de ce crime , ils le firent avec un effroyable excès , en tuant cruellement un grand nombre de personnes innocentes , & pillant & détruisant toute une ville par la faute d'un seul homme.

5. *La fureur* avec laquelle ils agirent en cette rencontre , étoit d'autant plus criminelle , qu'ils exposoient leur pere avec toute sa famille à être exterminés par toutes les nations d'alentour , justement irritées contr'eux par cette insigne barbarie qu'ils avoient exercée contre un Prince & contre tout son peuple. Et cette fureur étoit d'autant moins excusable qu'elle étoit opiniâtre , & jointe à *la dureté* , & à l'impénitence , comme Jacob le leur reproche , en leur donnant sa malédiction au-lieu de les benir.

Ce que dit Judith dans sa priere à Dieu tou- *Judith.*
chant le même Simeon qu'elle appelle *son pere* ,⁹²² n'est pas contraire , felon un savant Interprete , *Eline.* à ce que Jacob dit en ce lieu. Car l'action de Simeon & de Levi se peut considerer en deux manières , ou selon l'excès & les circonstances cri-

minelles dont ils l'ont accompagnée , ou selon l'usage que Dieu en a fait. Jacob a condamné très-justement cette action en la première manière , & il paroît que Judith ne le loue qu'en la seconde.

Il est aisé de voir par ses paroles , qu'elle ne considère que l'usage juste que Dieu a fait de cette action injuste dans ses circonstances , pour imprimer une grande horreur du crime commis dans le viollement d'une vierge. Et pour montrer que Judith n'y considère que la part que Dieu y a prise , elle lui dit *que c'est lui-même qui a mis l'épée entre les mains de Simeon son pere pour venger l'outrage fait à une vierge ; & elle ne loue en ceux qui ont été les instrumens de cette vengeance du ciel , que le Zèle qu'ils ont eu pour ce dessein de Dieu , sans entrer dans ce qu'ils auraient pu y mêler d'eux mêmes.*

Aussi les Interpretes remarquent , que Jacob ayant dit ici à Simeon & à Levi , *qu'il dispersera leur postérité dans Israël* , parceque Levi n'a point eu en effet de part à la distribution de la terre promise , cette malédiction semble n'avoir été que temporelle & conditionnelle , c'est-à-dire , en cas que ceux de cette tribu ne reparassent point cette faute du chef de leur race.

Exod. 32. 26. &c. seq. Car ils l'ont reparée en effet ; & ce qui est marqué ici comme une peine , est devenue ensuite une récompense : parcequ'ils signalerent leur zèle , lorsque par le commandement de Moïse ils tuèrent tout ce qu'ils rencontrerent dans le camp , leurs enfans , leurs frères & leurs proches , pour venger l'injure faite à Dieu à l'adoration du veau d'or , & se rendirent ainsi dignes

COMMENT JUDITH A PÔ LOUER SIMEON. 923
de la benediction de Dieu, comme Moïse les en Exod. ix.
assûre. Ils furent dispersés ensuite dans toutes les tribus, mais par honneur, vivant de l'autel comme servant l'autel, après que le sacerdoce leur eut été confié, avec toute la dispensation des choses saintes.

La malediction au-contreire est demeurée sur la tribu de Simeon; parceque Zambri qui en étoit le chef, porta par son exemple le peuple à la fornication & à l'idolatrie.

La dispersion dont parle Jacob en ce lieu, semble se devoir rapporter proprement à Levi seul, la tribu de Simeon ayant été stable, comme les autres, dans la part qu'elle a eue à la distribution de la Terre-sainte.

¶. 8. *Juda, vos frères vous loueront.* Jacob par ces mots fait allusion au mot de *Juda*, qui signifie louange en la langue sainte.

¶. 10. *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu; & c'est lui qui sera l'attente des nations.* Cette prophétie, selon le consentement des plus savans Interpretes, enferme certainement le terme de la venue du Messie, comme la plupart des Hebreux le reconnoissent, aussi-bien que la Paraphrase Chaldaïque.

Le sens qui paroît le plus simple & le plus autorisé, est que le mot de *Juda* se prend ici au sens qu'il se prenoit communément au temps d'Herode, & de la venue de Notre-Seigneur, & long-temps encore auparavant, c'est-à-dire, pour la Judée & pour l'état des Juifs. Car depuis que les dix tribus eurent été emmenées

captives par les Chaldéens , elles ne revinrent plus , & elles ne composerent plus un corps & une Monarchie particulière. Il n'y eut que la tribu de Juda qui revint en cette maniere avec celle de Benjamin , qui en faisoit comme une partie ; en sorte qu'au-lieu qu'autrefois tous les Hebreux s'appelloient Israelites , & que le royaume des dix tribus portoit le nom d'israel , depuis le retour de la captivité , le pays s'appella *la Judée* , & les peuples s'appellerent *Juifs*.

Il semble même que ce soit une marque de la vérité de cette prédiction , que Jacob qui avoit appris de Dieu que ses descendans se devoient appeler Israelites de Son nom Israel , ait prévû tant de siecles auparavant , qu'au temps où le Messie devoit naître ils s'appelleroient *Juifs* , & que leur terre se nommeroit *la Judée*.

Depuis ce changement de nom & leur retour de la captivité , le commandement se conserva toujours parmi eux sous divers noms , ou de Juuges , ou de souverains Pontifes , ou de Princes & de Rois , jusqu'à ce qu'Herode étranger s'empara de la Couronne de Judée par une usurpation manifeste , & par la ruine de la race royale.

C'estpourquoi il ne regna que comme un tyran par le pouvoir qu'il en avoit reçû de l'Empereur Auguste ; & à sa mort même il voulut que le royaume fût partagé entre ses enfans , selon qu'il plairoit à cet Empereur.

Un savant Interprete remarque avec raison ,
 » Que cette prophétie a été vérifiée à la lettre en
 » la personne d'Archelaüs fils d'Herode le Grand ,
 » lorsqu'après avoir succédé à son pere , le royaume
 » lui fut ôté , & que la Judée devint ensuite une

province de l'Empire Romain, sans qu'elle ait ja-
mais depuis recouvré le sceptre & la puissance
royale : *Archelao erexit regnum ; ac Iudea pro-*^{"Grosius"}
vincia Romanorum facta nunquam postea scepterum
recuperavit.

¶. 11. *Il liera son ânon à la vigne.* Les Juifs qui entendent ces mots de la tribu de Juda, les expliquent de l'abondance des vignes & des pâtrages qui se trouvent en cette terre.

¶. 13. *Zabulon habitera sur le rivage de la mer.* Parceque cette tribu avoit à son orient la mer de Galilée ou le lac de Tiberiade , & la mer Méditerranée à l'occident.

Et il s'étendra jusqu'à Sidon, par le grand commerce qu'il aura avec les Sidoniens, celebres par leur trafic.

¶. 14. 15. *Issachar voyant que sa terre est excellente, baïssera l'épaule sous les fardeaux.* La lettre en ce lieu ne marque autre chose , sinon que le pays où étoit situé la tribu d'Issachar étant fort bon , ses habitans cultiveront la terre avec grand soin , & ainsi payeront aux Princes de grands tributs , qui se levent principalement , dit saint Jérôme , sur ceux qui travaillent à cultiver la terre.

¶. 16. *Dan aura part au gouvernement du peuple.* C'est une allusion au mot de Dan, qui signifie *Juge*. Jacob prédit que cette tribu auroit un honneur parmi les tribus , que quelques autres n'ont point eu , qui est qu'il naîtroit d'elle des personnes extraordinaires capables de juger tout Israël , tel qu'a été Samson. Ce qui est dit ensuite regarde le sens spirituel.

¶. 19. *Gad couvert de ses armes combattrà à la*

tête d'Israël. Jacob loue la tribu de Gad, comme ayant été hardie à la guerre, & heureuse dans ses victoires. Ce que l'on rapporte, ou à la fermeté avec laquelle cette tribu marcha avec celle de Ruben & de Manassé, à la tête de toutes les autres pour combattre leurs ennemis, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus maîtres de la Terre-sainte, ou à quelques guerres qu'ils ont eues avec leurs voisins.

¶. 20. *Le pain d'Aser sera excellent.* Jacob marque combien la terre où seroit située la tribu d'Aser, devoit être fertile en toute sorte de biens.

¶. 21. *Nephéthali sera comme un cerf qui s'échappe.* On croit que ces paroles ont été principalement vérifiées en la personne de Barac, qui vainquit & poursuivit Sisara avec tant de diligence. *Et la grace parut répandue sur ses paroles,* dans cet excellent Cantique, par lequel il rendit à Dieu avec Debora, toute la gloire qu'une action si extraordinaire auroit pu lui acquerir.

¶. 22. *Joseph croîtra & se multipliera toujours de plus en plus.* Le sens de cette bénédiction de Joseph & selon la lettre & selon l'esprit, se mettra dans le Sens spirituel, parcequ'ils s'éclaircissent l'un l'autre.

Il y en a qui expliquent toute cette bénédiction à l'avantage des tribus d'Ephraïm & de Manassé, mais d'une manière fort éloignée de la Vulgate, & peu conforme à la vérité de l'Écriture. Car la tribu d'Ephraïm bien-loin de mettre, comme Joseph, toute sa force en Dieu, l'a mise au contraire dans les fausses divinités, ayant été le chef de l'idolatrie dans le royaume des dix tribus.

¶. 27. *Benjamin sera un loup ravissant.* Ces paroles s'expliquent à la lettre des hommes de cette tribu, qui semblent avoir été d'un naturel hardi & superbe, comme il paraît par cette guerre si injuste & si opiniâtre qu'ils entreprirent pour soutenir le crime que ceux de la même tribu avoient commis à l'égard de la femme de ce Levite, dont il est parlé dans le livre des Judges, qui fut cause de la défaite sanglante & presque de la ruine entière de cette tribu.

¶. 28. *Jacob benit chacun de ses fils de la bénédiction qui lui étoit propre.* Il semble néanmoins qu'à l'égard de quelques-uns d'eux, & sur-tout des trois premiers, les paroles de Jacob enferment plutôt des malédictions que des bénédicitions. Mais il est vrai, comme ont remarqué quelques Interpretes, qu'il leur a parlé à tous comme il devoit, c'est-à-dire, dans la charité, qui a ses reproches & sa force, mais qui ne les emploie jamais que pour l'avantage de ceux qu'elle juge avoir besoin de ce remede. C'est ainsi que ces paroles si fortes de Jacob auroient pu servir, ou pour la correction des Patriarches mêmes auxquels elles ont été dites, ou pour l'exemple & l'instruction de leurs descendants.





SENS SPIRITUEL.

¶. 8. *Juda, vos frères vous loueront.* Ces paroles & celles qui suivent, ont été tellement dites à Juda, qu'elles conviennent proprement à JESUS-CHRIST. C'est lui que ses frères, c'est-à-dire, que les Apôtres, les premiers fidèles, & tous ceux qu'il a honorés du nom de ses frères, ont loué, & ont jugé digne d'un honneur souverain, comme n'ayant pas dédaigné, étant Dieu, de se rendre homme pour sauver les hommes.

Votre main mettra sous le joug vos ennemis. La main, c'est - à - dire, la puissance de J E S U S - C H R I S T, non seulement s'est assujetti ses plus grands ennemis, qui sont les démons, en leur ravissant l'empire qu'ils avoient sur les hommes, mais il a soumis encore au doux joug de son amour plusieurs de ceux qui l'avoient traité le plus cruellement en la personne de ses Martyrs, changeant ses persecuteurs en ses adorateurs, & les rendant les enfans de Dieu son Père, après les avoir rendu ses frères, selon ce qui est dit aussi-tôt après : *Les enfans de votre père vous adoreront*

Hilar. in Ps. 131. ¶. 9. *Juda est un jeune lion.* CATULUS Leonis August. de Civit. Dei, lib. contra 1. c. 41. *Juda.* Le Sauveur est leoncæu. Il est né d'un lion, & il est lion ; parcequ'il est en même temps, dit saint Hilaire, fils de Dieu & Dieu lui-même

Fausb. lib. 12. *Vous vous êtes levé, mon fils, pour ravir la sap. 42. proie.* Vous êtes monté sur la croix comme le véritable

JUDA BENI, FIGURE DE JESUS-CHRIST. 929
véritable Fort dans votre faiblesse apparente pour vaincre le Fort armé, pour lui ravir sa proye, & pour tirer d'entre ses mains une troupe de captifs, qui sont les Patriarches & les Prophetes, que vous avez fait monter au ciel avec vous comme l'ornement de votre triomphe.

En vous reposant vous vous êtes couché comme un lion & comme une lionne, que l'on dit être encore plus forte que les lions quand elle a des petits. Ou, selon l'Hebreu, comme un puissant lion. Le Fils de Dieu s'est couché & s'est endormi du sommeil de la mort comme un lion qui dort les yeux ouverts, parcequ'il a été libre dans la mort même, ayant rendu l'esprit au moment & en la maniere qu'il avoit prédit par ses Prophetes plusieurs siecles auparavant. Il a fait voir ainsi qu'il avoit un souverain pouvoir sur son ame, qu'il a séparée de son corps, & qu'il y a réunie de nouveau quand il lui a plu.

Qui osera le reveiller ? La mort, dit saint Augustin, n'a été qu'un sommeil à l'égard de Jesus-Christ. Il a reveillé les morts de ce sommeil, comme le Lazare, mais il s'est reveillé lui-même de ce sommeil de la mort, en se ressuscitant avec plus de facilité, qu'un homme né se reveille après son sommeil.

V. 11. Il liera à la vigne son ânon. Il liera à la vigne son ânesse. L'ânon sur lequel Jesus-Christ étoit monté à son entrée dans Jerusalem marquoit, selon tous les Saints, le peuple Gentil, qui avoit été sans joug & indompté jusqu'alors. L'ânesse sur laquelle il monta

NN a

930 GENÈSE. CHAP. XLIX. SENS SPIR.
aussi, figurent le peuple Juif accoutumé au joug de la loi.

L'Eglise est représentée dans l'Evangile par une vigne que le Pere cultive, dont JESUS-CHRIST est le sep, & dont les Chrétiens sont les branches. Ces paroles : *Il liera à la vigne son ânon & son ânesse*, nous figurent que JESUS-CHRIST convertitrooit un jour le peuple Juif & le peuple Gentil, l'un marqué par l'ânesse, l'autre par l'ânon, & qu'il les tiendroit liés à lui & à son Eglise, dont la vigne est la figure, par les liens divins & spirituels d'une foi vive, d'une esperance ferme, & d'un pur amour.

Il laverá sa robe dans le vin, & son vêtement dans le sang des raisins. L'Eglise est la robe de JESUS-CHRIST. Il est revêtu d'elle, & elle est revêtue de lui, comme dit saint Paul : *Qui Galat. 3. baptizati estis, Christum induistis.* Il purifie l'Eglise, qui est sa robe & son vêtement, dans le vin & dans le sang des raisins, parcequ'il la purifie des pechés dans son sang qu'il donne à ses fidèles dans son Sacrement adorable sous les apparences du vin.

¶. 12. *Ses yeux sont plus beaux que le vin.*
Qui sont les yeux de JESUS-CHRIST, sinon les membres les plus nobles & les plus élevés de son corps, qui sont remplis du Saint-Esprit, ainsi que l'étoient les Apôtres, lorsqu'on les accusa d'être pleins de vin, comme ils l'étoient en effet, mais d'un vin spirituel & celeste, du vin nouveau de la grace & de la loi nouvelle, qui enivre saintement, en faisant oublier à l'ame

les biens de la terre pour ne plus penser qu'à ceux «
du ciel: *Oculi Christi spirituales ejus, inebriati Auguste
populo ejus.*

Ses dents, sont plus blanches que le lait. Les dents de J E S U S - C H R I S T sont ses ministres. Ils sont les dispensateurs de la vérité, comme *les dents* servent à distinguer les sons & à former la parole. Et ils se nourrissent de la viande solide des plus hauts mystères, afin que les éclaircissant & les proportionnant à l'intelligence des petits, ils les fassent passer dans les ames tendres, dont ils se doivent considerer, ainsi qu'il a déjà été marqué, non seulement comme *les peres*, mais comme *les meres & les nourrisses*, ^{1. Thess. 2. 7.} selon saint Paul.

¶. 17. Que *Dan devienne comme un serpent dans le chemin, & comme un ceraste dans le sentier.* Saint Gregoire Pape, & d'autres Saints expliquent ces paroles de l'Antechrist. Et comme, selon l'Apôtre saint Jean, *l'Antechrist étoit déjà venu de son temps*, parcequ'il appelle *Antechrists* tous ceux qui s'opposent à l'esprit & à la grace de J E S U S - C H R I S T, on peut entendre par ces paroles tous ceux qui par leur mauvais exemple, ou par une doctrine fausse & corrompue seduisent les ames, comme dit saint Paul, & ^{1. Jean. 2. 18. Röm. 13. 18.} leur font une occasion de scandale & de chute, non seulement dans la voie large où il est plus aisé que l'on soit mordu par les serpents, mais même *dans les sentiers & dans la voie étroite*, où il sembleroit plus facile de se défendre des pieges du tentateur.

Et néanmoins cet esprit de malice trouve quelquefois moyen de se glisser *dans le sentier*

NN n ij

même , & de mordre comme le cerafie , le pied du cheval pour faire tomber celui qui est dessus ; c'est-à-dire , qu'il inspire en secret aux ames tièdes , & qui ne veillent pas sur elles-mêmes , des affections basses & terrestres ; qui ne regardent que le corps , ou que les satisfactions de leur amour-propre auquel elles avoient renoncé en s'engageant dans les exercices saints d'une vie parfaite . C'est ainsi , dit saint Gregoire Pape , que ces ames peuvent tomber devant Dieu , selon l'exemple redoutable des vierges folles , quoiqu'elles paroissent se conserver toujours dans leur état saint , à l'égard des hommes .

¶. 18. *Seigneur , j'attendrai le salut que vous devrez envoyer .* Comme s'il disoit : Je n'attends que de vous , ô mon Dieu , la grace qui me doit sauver en me délivrant d'un si grand peril . Car qu'y a-t-il de plus à craindre , dit saint Paulin , que des pieges tellement cachés que l'on y tombe sans les pouvoir découvrir ?

¶. 20. *Le pain d'Aser sera excellente , & les Rois y trouveront leurs délices .* Saint Ambroise explique cette parole de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie , & l'Eglise s'en sert avec grande raison dans son Office en ce même sens : *Ce pain que nul ne mange ,* dit saint Augustin , *qu'après l'avoir adoré ,* est bon & nourrissant d'une maniere ineffable , parceque c'est *le pain de Dieu & non des hommes ,* & qu'il n'est donné aux hommes que pour les faire vivre de la vie de Dieu , & pour leur faire mépriser la terre , comme se nourrissant d'un pain qui descend du ciel , où ils habitent déjà par leur esperance & par leurs desirs .

*Ambros.
de bened.
Patriar.
cap. 9.*

Ce pain est pour les Rois, c'est-à-dire, pour ceux qui par la vertu de la grace qu'ils demandent sans celle avec une priere humble & perseverante , sont devenus rois de leurs passions.

C'estpourquoi il est dit dans l'Apocalypse : *Que Apocal.
la manne est donnée aux victorieux.* On n'est vi-
storieux qu'après avoir bien combattu ; & c'est
cette victoire qui nous rend *rois*.

Ce pain est non seulement la nourriture, mais il est encore *les délices des Rois*, parcequ'étant la source de toutes les graces, chacun en puise selon la disposition qu'il y apporte. C'estpourquoi les ames plus avancées doivent s'en approcher plus souvent, afin qu'elles y trouvent toujouors de nouvelles forces : & les ames foibles qui se laissent souvent vaincre à leur amour-propre , doivent trouver bon que ceux à qui Dieu a donné l'autorité & la lumiere pour les connoître , leur conseillent d'en user avec plus de retenue , afin que cette crainte respectueuse qui les portera à s'humilier davantage , & à veiller plus sur elles-mêmes , les rende dignes de s'en approcher ensuite plus souvent , & d'y trouver non seulement le soutien , mais encore *les délices & la sanctification* de leurs ames.

¶. 20... Nephthali sera comme un cerf qui s'échappe , & la grace sera répandue sur ses paroles. Cette parole , selon saint Jerôme , nous marque J E S U S - C H R I S T & ses ministres. Car afin qu'ils se rendent dignes d'un si haut rang , il faut que non seulement ils marchent dans la voie de Dieu , mais qu'ils y courrent comme *des cerfs qui s'échappent loin de la demeure & de la compagnie des hommes* , & qui se retirent

NNn iij

Les arbres élevés de ces forêts qui causent de grandes ombres par l'épaisseur & l'étendue de leurs branches , nous marquent , selon le même saint Augustin , la sublimité des mystères & des grandes vérités qui sont mêlées d'ombres & de figures , que le Saint Esprit ne découvre qu'à ces ames spirituelles qui aiment la retraite & interieure & exterieure , qui sont dégagées des pensées de la terre , qui n'estiment point d'autre science que celle des Saints , que cette science fille de la charité , & mère de l'humilité ; & qui s'éloignant de tout le commerce des hommes , s'appliquent à une prière continue , pour puiser la connaissance des secrets de Dieu dans le sein de Dieu.

La grâce est répandue sur les paroles de ces personnes , comme il a été dit de J E S U S - C H R I S T , parceque s'étant entretenus long-temps avec Dieu dans une vie de retraite & de silence , ils ne parlent que par son ordre : & qu'il leur arrive ce que saint Augustin dit des vrais ministres de l'Evangile , que leurs paroles étant sorties d'une profonde méditation de la vérité , passent de l'oreille dans l'esprit , & de l'esprit dans le cœur .

*. 22. *Joseph croîtra toujours , selon qu'il est marqué par son nom , qui signifie croissant . Son visage parut beau & agréable , le visage de son âme encore plus que celui de son corps , a toujours cru en beauté , parceque sa vertu est devenue plus pure & plus forte de jour en jour .*

Ses propres frères émûs d'envie , se sont armés de dards contre lui dans le transport de leur

JOSEPH BENI, FIGURE DE JESUS-CHRIST. 935
passion ; ils l'ont querellé , & ils l'ont piqué avec
de paroles aigres.

¶. 24. Mais pour lui se voyant abandonné
& traité outrageusement de ses plus proches ,
il a mis son arc & sa confiance dans le Dieu
très-fort.

Ainsi quoiqu'après être devenu esclave , les
calomnies d'une femme furieuse l'ayent fait
traiter , étant innocent , comme s'il eût été
très-coupable , & l'ayent reduit à être chargé
de fers , neanmoins *les chaînes de ses mains ont*
été rompues par le puissant Dieu de Jacob son
pere. Il est sorti de la prison pour être le pasteur,
le gouverneur & le sauveur de l'Egypte , & la
force & le soutien d'Israël , de son pere & de ses
frères.

¶. 25. *Dieu vous benira par toutes les bénédi-*
cctions qui viennent du ciel , & qui se répandent
sur la terre.

¶. 26. *Les bénédictions que je vous donne , moi*
qui suis votre pere , surpasseront celles que j'ai re-
çues de mes peres. Jusqu'à ce que le Messie vienne
sur la terre , & qu'ainsi le desir ardent des Pa-
triarches & des Prophetes qui ont paru & qui
paroîtront comme des montagnes & des collines
au-dessus des autres , soit accompli.

Que ces bénédictions tombent sur la tête de Jo-
seph , de celui qui est entre ses frères comme un
Nazareen , c'est-à-dire , comme un homme sé-
paré des autres , & consacré particulierement à
Dieu ; & selon quelques-uns , comme un hom-
me couronné , tel qu'a été Joseph en quelque
sorte , lorsqu'après avoir été si long-temps se-
NN n iiiij

936 GENÈSE. CHAP. XLIX. SENS SPIR.
paré de ses frères, il a été élevé à une si grande gloire.

Ces mêmes paroles qui ont été dites de Joseph, se peuvent, selon les Saints, appliquer à J E S U S - C H R I S T. Il a toujours été, comme il a été dit de Joseph, parcequ'à mesure qu'il croissoit en âge, il a fait paraître davantage la sagesse & la grace dont il étoit rempli, comme on dit que le soleil-levant croît en lumiere, non que sa lumiere ne soit toujours la même, mais parcequ'il la fait éclater hors de lui de plus en plus.

Il a paru plus beau que tous les enfans des hommes, non de la beauté du corps, mais de celle de la sainteté & de la justice, ayant été appellé pour cette raison par les Prophetes, le Saint & le Juste.

Les Pharisiens & les Docteurs de la loi se sont armés contre lui des traits de leurs médisances & de leur envie, comme de dards empoisonnés; & ils n'ont point cessé de le contredire par des paroles aigres & offensantes, & de décrier sa doctrine par leurs calomnies.

Enfin ils ont porté leur fureur jusqu'à le livrer à la mort, & à le faire condamner par l'arrêt d'un payen & d'un idolâtre. Et comme dans cet affoiblissement volontaire il a toujours possédé une vertu infinie, étant Dieu & homme tout ensemble, il a rompu par les liens dont il a bien voulu être lié, les chaînes de nos pechés; & il est sorti du tombeau comme le vainqueur des démons, le libératuer des hommes, le pasteur & la force du véritable Israël.

que saint Paul appelle *l'Israel de Dieu*, c'est-à-^{Galat. 6.}
dire, des ames à qui il a donné par son Esprit des
yeux pour le voir, & un cœur pour l'aimer &
pour le servir.

C'est JESUS-CHRIST qui a été comblé
de toutes les bénédictions du ciel, parceque c'est
de lui qu'il avoit été prédit, *que toutes les na-*
tions de la terre seroient bénies en lui. Et c'est lui
encore qui rend l'Eglise comme un paradis spi-
rituel & un jardin delicius, sur lequel il verse
sans cesse *les rosées du ciel & les pluies de*
grâce, pour faire porter des fleurs & des fruits
de justice à *ces plantes divines que le Père céleste*
y a plantées, & que son Esprit saint arrose sans
cesser.

Il rend encore cette même Eglise, & vierge
& mère tout ensemble. Car elle enfante les
âmes dans ses entrailles pleines de compassion &
de tendresse, sans blesser sa virginité; & elle
reçoit d'en-haut *des mamelles pleines d'un lait*
céleste & spirituel, qui nourrit les âmes tendres;
qui leur fait goûter combien le Seigneur est
doux, & qui les dégoûte en même-temps des
faux plaisirs du monde, qui flattant les sens em-
poisonnent l'âme.

Comme cette nourriture que l'Eglise donne
à ses enfans vient du ciel, elle porte aussi tous
leurs désirs vers ce même lieu où elle a pris son
origine, & elle leur apprend à avoir sans cesse
dans l'esprit *ces montagnes & ces collines éter-*
nelles, où naissent les fleurs qui ne se fètressent
point, les fruits qui ne se corrompent point, &
où l'on goûte une paix & un bonheur qui ne
échange point.

C'est le Sauveur qui devoit être, comme il a été appellé, & durant sa vie & à sa mort, le véritable *Nazarein*, qui a été particulièrement consacré à Dieu, comme étant la victime de propitiation qui a reconcilié les hommes à Dieu, & qui a établi la paix entre le ciel & la terre. Et sa séparation des autres tant qu'il a vécu ici-bas, a été si grande, qu'étant environné d'une grande foule de peuple, il a dit qu'il n'étoit pas seul, parce que son Pere étoit avec lui, se considerant comme séparé de ceux avec lesquels il vivoit & comme étant toujours seul avec Dieu seul. Et comme le Sauveur a été consacré à Dieu, & a vécu séparé durant sa vie, il a été aussi après sa resurrection couronné d'honneur & de gloire, selon l'expression de l'Ecriture.

V. 27. Benjamin sera un loup ravissant, il devorera la proye le matin, & le soir il partagera les déponilles. Saint Augustin explique ainsi ces paroles : Saul de la tribu de Benjamin, sera d'abord un loup ravissant, qui ravagera le troupeau de J e s u s - C H R I S T qui est son Eglise. Mais étant touché tout-d'un-coup par la grace toute-puissante du Sauveur, lequel viendra lui-même du ciel pour le convertir, & étant changé de Saul en Paul, & de loup non seulement en agneau, mais en un Pasteur admirable des agneaux du ciel, il partagera les déponilles qu'il aura remportées sur le monde & sur les démons; pour en faire un monument & comme un trophée éternel à la gloire de J e s u s - C H R I S T.

C'est une marque bien particulière de la grandeur de saint Paul, que Dieu, selon ce saint Docteur, ait voulu que dans cette prophétie si an-

éienne, où le temps que devoit paroître le Sauveur & les grandes choses qu'il devoit faire ont été prédites, la conversion & la vertu admirable de ce Docteur du monde ayant été aussi marquées; & que Dieu ait crû devoir promettre à l'Eglise un si grand Saint, près de dix-sept cens ans avant sa naissance.

¶. 32. Jacob après avoir donné ces instructions à ses enfans, mourut, & fut réuni avec son peuple. Il semble qu'il y ait lieu de faire ici quelques reflexions sur la vie & sur la mort de ce Patriarche.

Jacob a de grandes choses qui lui sont communes avec Isaac son pere, & Abraham son ayeul. Il y en a aussi qui lui sont particulières. Il est l'image de tous les élus, selon saint Paul; & Dieu l'aime avant qu'il soit né. Rebecca apprend par un oracle du ciel, que son ainé lui seroit assujetti. Cette prophétie s'accomplit ensuite. Jacob est beni comme lainé. Isaac est surpris d'abord. Mais aussi-tôt il est éclairé de Dieu. Il reconnoît le mystere de cette bénédiction, & il la confirme comme un ouvrage du ciel.

Il peut paroître étrange, qu'après que Dieu a prédit par la bouche d'Isaac, que Jacob seroit si grand, sa vie néanmoins ait été si pénible & si agitée. Il est vingt ans à servir Laban. Cet homme plein de l'esprit du monde le traite comme un ennemi, quoiqu'il fût son oncle & son beau-pere. Lorsque Jacob est revenu de ce lieu en son pays, il se trouve exposé à la violence d'Esau son frere, & à celle de plusieurs peuples qui vouloient le perdre avec toute sa maison,

Mais si Dieu exerce ce Saint par tant de peines, il le comble aussi à proportion de ses faveurs & de ses graces. Il est contraint de fuir de la maison de son père : mais lorsque sa propre maison lui est fermée, le ciel lui est ouvert, & il voit Dieu sur cette échelle mystérieuse, qui lui déclare qu'il sera toujours son protecteur.

Laban le traite mal ; mais Dieu lui envoie un Ange, qui fait qu'il s'enrichit malgré les artifices de son beau-père. Dieu le sauve ensuite par un miracle, de la colère d'Isaï, & des peuples assemblés pour venger le meurtre des Si-chimites.

La plus grande & la plus longue affliction de ce Saint a été la perte de Joseph, après laquelle il a passé sa vie dans le deuil & dans les larmes. Sa douleur néanmoins n'a pas été sans quelque esperance, parce qu'il lui venait toujours dans l'esprit, que ces songes qu'avait eus Joseph en son enfance, étoient une révélation de Dieu, dont la vérité paraîtroit un jour.

Mais cette affliction s'est terminée par une si extrême joie, qu'il semble que ce dernier état meritoit bien d'être acheté si cherement, & que ses malheurs passés n'ont servi qu'à lui faire goûter avec une satisfaction plus sensible son bonheur présent. Que si ses maux ont duré treize ans, son état heureux en a duré dix-sept, & n'a fini qu'à sa mort ; ou plutôt l'a accompagné dans sa mort même. Car n'étant qu'un particulier & un étranger, il a été pleuré par toute l'Egypte autant de jours que l'étoient les Rois, & il a été porté au sépulcre de ses peres avec

une pompe & des honneurs qu'on feroit à peine aux plus grands Princes.

Dieu traitoit ainsi les justes de ces temps-là, & il les tiroit de leurs peines par des miracles de sa puissance, comme il paroît par l'exemple de Tobie, d'Esther, & d'autres encore. Mais ce Saint plein de l'esprit de la loi nouvelle, quoique né tant de siecles auparavant, s'est estimé sans comparaison plus heureux, comme S. Paul a dit depuis de Moïse, d'avoir quelque rapport par ses humiliations & par ses souffrances, aux travaux & à l'humilité de JESUS-CHRIST, qu'il ne s'est tenu honoré de toute la gloire qu'il a pû recevoir, ou durant sa vie, ou à sa mort, de la part des hommes. *Hebr. 11:24. 25. 26.*



C H A P I T R E L.

1. **Q** uod censens Joseph, ruit super faciem patris eius, & desculans eum.

2. Praecepitque ser-
vis suis medicis, ut
aromatibus condirent
patrem.

3. Quibus iussa ex-
plentibus, transferunt
quadraginta dies: iste
quippe mos erat ca-
daverum conditorum;
sicutque cum Aegyp-
tus septuaginta die-
bus.

1. **J** oseph voyant son pere expiré, se jeta sur son visage, & le baissa en pleurant.

2. Il commanda aux Méde-
cins qu'il avoit à son service,
d'embaumer le corps de son
pere,

3. & ils executerent l'ordre
qu'il leur avoit donné; ce qui
dura quarante jours, parceque
c'étoit la coutume d'employer
ce temps pour embaumer les
corps morts. Toute l'Egypte
pleura Jacob soixante & dix
jours.

4. Et le temps du deüil étant passé, Joseph dit aux principaux Officiers de Pharaon : Si j'ai trouvé grace devant vous, je vous prie de representer au Roi,

5. que mon pere m'a dit en mourant : Vous voyez que je me meurs : promettez-moi avec serment que vous m'ensevelirez dans le sepulcre que je me suis préparé au pays de Chanaan. Je vous supplie donc de demander au Roi, que je puisse aller ensevelir mon pere pour revenir aussi-tôt.

6. Pharaon lui dit : Allez, & ensevelissez votre pere, selon qu'il vous y a engagé par serment.

7. Et Joseph y allant, les premiers Officiers de la maison // de Pharaon, & les plus grands de l'Egypte l'y accompagnèrent tous,

8. avec la maison de Joseph & tous ses freres qui le suivirent, laissant au pays de Gessén leurs petits enfans & tous leurs troupeaux.

9. Il y eut aussi des chariots & des cavaliers qui le suivirent; & il se trouva là une

* 7. lestr. tous les anciens de la maison de, &c.

4. Et expleto plane-tus tempore, locutus est Joseph ad familiam Pharaonis : Si inveni gratiam in conspectu vestro, loquimini in auribus Pharaonis :

5. ecò quòd pater meus adjuraverit me, dicens : En morior, in sepulchro meo quod fodi mihi in terra Chanaan, sepelies me. Ascendam igitur : & sepeliam patrem meum, ac revertar.

6. Dixitque ei Pharaon : Ascende, & sepeli patrem tuum sicut adjuratus es.

7. Quo ascidente, ierunt cum eo omnes fenes domus Pharaonis, cunctique maijores natu terre Agypti :

8. domus Joseph cum fratribus suis, absque parvulis & gregibus, atque armamentis, que dereliquerant in terra Gessen.

9. Habuit quoque in comitatu currus & equires : & facta est turba non me-

dica.

10. Veneruntque ad aream Atad , quæ sita est trans Jordaniem : ubi celebrantes exequias planctu magno atque vehementi , impleverunt septem dies.

11. Quod cum vidissent habitatores terræ Chanaan , dixerunt : Planctus magnus est iste Ægyptius . Et idcirco vocatum est nomen loci illius , Planctus Ægypti.

12. Fecerunt ergo filii Jacob sicut præcepérat eis :

13. Et portantes eum in terram Chanaan , sepelierunt eum in spelunca duplice , quam emerat Abraham cum agro in possessionem sepulchri ab Ephron Hethœ contra faciem Mambre.

14. Reversusque est Joseph in Ægyptum cum fratribus suis , & omni comitatu , scelpto patre.

15. Quo mortuo , timentes fratres ejus , & mutuò colloquentes : Ne forte memor sit injurie quam passus est , & reddat nobis omne malum

¶. 14. *autr. & avec tous ceux qui l'avoient accompagné.*

grande troupe de monde.

10. Lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad , qui est située au-delà du Jourdain , ils y célébrerent les funerailles pendant sept jours avec beaucoup de pleurs & de grands cris.

11. Ce que les habitans du pays de Chanaan ayant vu , ils dirent : Voilà un grand deuil parmi les Egyptiens. C'est pourquoi ils nommerent ce lieu , Le deuil d'Egypte.

12. Les enfans de Jacob accomplirent ainsi ce qu'il leur avoit commandé ,

13. & l'ayant porté au pays de Chanaan , ils l'ensevelirent dans l'antre double qu'Abraham avoit acheté avec le champ qui regarde Mambré , d'Ephron Hethéen , pour en faire le lieu de son sépulture.

14. Aussi - tôt que Joseph eut enseveli son pere , il retourna en Egypte avec ses frères , & toute sa suite / .

15. Après la mort de Jacob , les freres de Joseph eurent peur , & ils s'entre dirent : Joseph pourroit bien présentement se souvenir de l'injure

qu'il a soufferte, & nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. Ils lui envoyerent *donc* dire : Votre ⁴ pere avant que de mourir nous a commandé

17. de vous dire de sa part : Je vous conjure d'oublier le crime de vos freres , & cette malice noire dont ils ont usé contre vous. Nous vous conjurons aussi de pardonner cette iniquité aux serviteurs du Dieu de votre pere. Joseph pleura ayant entendu ces paroles.

18. Et ses freres étant venus vers lui , se prosternerent devant lui en l'adorant , & lui dirent : Nous sommes vos serviteurs ¹¹.

19. Il leur répondit : Ne craignez point ; pouvons-nous résister à la volonté de Dieu ?

20. Vous eûtes dessein de me faire du mal : mais Dieu a changé ce mal en bien , afin de m'élever comme vous voyez maintenant , & de sauver plusieurs peuples.

21. Ne craignez *donc* point : Je vous nourrirai vous & tous vos enfans. Et il les consola ,

*. 16. autr. Notre pere. *. 18. autr. vos esclaves.

16. Mandaverunt ei dicentes : Pater tuus præcepit nobis antequam moreretur,

17. ut hæc tibi verbis illius diceremus : Obsecro , ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum , & peccati atque malitiae quam exercuerunt in te : nos quoque oramus ut servis Dei patris tui dimittas iniquitatem hanc. Quibus auditis flevit Joseph.

18. Veneruntque ad eum fratres sui : & proni adorantes in terram dixerunt : Servi tui sumus.

19. Quibus ille respondit : Nolite timere : num Dei possumus resistere voluntati ?

20. Vos cogitatis de me malum : sed Deus vertit illud in bonum , ut exaltaret me , sicut in præsentiarum cernitis , & salvos faceret multos populos.

21. Nolite timere : ego pacem vos & parvulos vestros : consolatusque est eos ,

&

~~¶~~ blandè ac leniter
est locutus.

22. Et habitavit in
Ægypto cum omni
domo patris sui : vi-
xerunt centum de-
cem annis. Et vidit
Ephraim filios nique
ad tertiam genera-
tionem. Filii quoque
Machir filii Manasse
pati sunt in genibus
Joseph.

23. Quibus transfa-
ctis , locutus est fra-
tribus suis : Post mor-
tem meam Deus vi-
sitabit vos , & ascen-
dere vos faciet de ter-
ra ista ad terram
quam juravit Abra-
ham , Isaac & Jacob.

24. Cumque adju-
vasset eos , atque di-
xisset : Deus visitabit
vos : Apportate ossa
mea vobis cum de lo-
co isto :

25. mortuus est ex-
pletis centum decem
vite sue annis. Et
conditus aromatibus,
repositus est in loculo
in Ægypto.

en leur parlant avec beaucoup
de douceur & de tendresse.

22. Il demeura dans l'Egypte
avec toute la maison de son pa-
re , & il vécut cent dix ans. Il
vit les enfans d'Ephraïm jus-
qu'à la troisième génération.
Machir fils de Manassé eut aussi
des enfans , qui furent élevés
sur les genoux de Joseph 6.

23. Joseph dit ensuite à ses
frères : Dieu vous visitera après
ma mort , & il vous fera passer
de cette terre à celle qu'il a juré
de donner à Abraham , à Isaac
& à Jacob.

24. Lorsqu'il leur eut dit :
Dieu vous visitera , il ajouta :
Transportez mes os avec vous
hors de ce lieu , & promettez-
le-moi avec serment.

25. Il mourut ensuite âgé de
cent dix ans accomplis ; & son
corps ayant été embaumé , fut
mis dans un cercueil en Egypte.

¶ . 2. expl. Près de la personne de Joseph , qui leur donna
beaucoup de témoignages de sa bonté & de son affection.



SENS LITTERAL.

¶ . 2. Joseph commanda aux médecins qu'il avoit
à son service , d'embaumer le corps de son
pere. C'étoit-là la coutume d'Egypte : & les
○○○

Zocut. in Genes. Egyptiens, dit saint Augustin, excelloient en cet art. On a remarqué aussi, que l'on a apporté quelquefois d'Egypte des corps morts depuis mille ans, dont on faisoit d'excellens remedes.

Cassian. Collat. 25. cap. 3. La nécessité, selon Cassien, avoit donné lieu à cette coutume, parceque le Nil dans ses inondations couvrant la terre fort long-temps, & en faisant sortir les corps que l'on y avoit ensevelis, les Egyptiens trouverent moyen de les conserver en des lieux élevés, après les avoir embaumés avec les parfums les plus excellens.

*. 3. *Toute l'Egypte le pleura soixante & dix jours*; le mot de *pleurs* ou de *deuil*, marque en general tout ce qui se faisoit pour l'honneur des morts. Ce qui est dit ici, que l'*Egypte pleuroit Jacob soixante & dix jours*, peut avoir été mis pour *soixante & douze*, parceque l'Ecriture compte ordinairement par comptes ronds; & c'étoit en effet le nombre des jours pendant lesquels on pleuroit les Souverains. Et ainsi il paraît, selon qu'il a été marqué auparavant, que l'on rendit à Jacob en faveur de Joseph, le même honneur qu'on rendoit aux Rois.

*. 4. *Joseph dit aux Ministres de Pharaon : Je vous prie de représenter au Roi, que mon pere a désiré que je l'ensevelisse dans son sepulcre en Chanaan.* Joseph ne demande pas lui-même cette grace, ou parcequ'étant dans le grand deuil on n'osoit peut-être pas en cet état s'approcher du Prince; ou parcequ'étant étranger, & son grand credit auprès du Roi pouvant l'exposer à l'envie secrète de quelques-uns, il étoit bien-aise de s'attirer par cette modestie l'affection des premières personnes d'Egypte.

¶. 5. *Dans le sepulcre que je me suis préparé au pays de Chanaan.* C'est-à-dire, que je me suis réservé dans cette grotte destinée à être le sépulcre de notre famille.

¶. 10. *Etant venu à l'aire d'Atad.* Ou à l'aire d'un homme appelé *Atad*. Ou à l'aire des épinés, ce que signifie le nom *d'Atad*.

¶. 23. *Joseph dit à ses frères.* Ses frères vivoient encore. L'Écriture ne marque point le temps de leur mort, sinon de Levi seul, qu'elle dit être mort à cent trente-sept ans: & ainsi il doit avoir survécu Joseph de vingt-deux ans.

¶. 25. *Joseph mourut ayant cent dix ans accomplis, 1635.ans avant J E S U S - C H R I S T.*



SENS SPIRITUEL.

¶. 22. *Joseph demeura dans l'Egypte avec toute la maison de son pere,* & il vécut cent dix ans. Ce qui a été touché jusqu'à cette heure du patriarche Joseph, peut suffire pour nous faire comprendre quel il a été. Il resteroit seulement de recueillir ici en une seule vue ce qui en a été dit en divers endroits, pour nous former une idée de sa personne, de ses actions & de ses vertus, qui eût quelque rapport avec ce qui a paru d'admirable & d'extraordinaire dans la suite de sa vie.

Si l'on considère ce Saint dans ses premières années, on le trouvera à l'âge de dix-sept ans un homme parfait. Il perd la liberté & son pays. Il se voit sans pere, sans ami, sans conseil en un âge où les autres ont à peine assez

O O o ij

948 GENÈSE. CHAP. L. SENS SPIRITUEL
de lumiere pour se laisser conduire par les plus sages. Et neanmoins il sait si bien gagner l'estime & l'affection de cet Officier du Roi dont il est l'esclave , qu'il devient comme l'arbitre de tout ce qui se passe dans sa maison.

Sa maîtresse le persecute ensuite par sa passion. Et lorsqu'elle se voit méprisée elle accuse Joseph, comme ayant voulu la corrompre. Mais l'impuindicité de cette femme ne sert qu'à le rendre un illustre exemple de la chasteté , qui est couronnée en lui par une invincible patience.

Si l'on considere d'autre part quel a été Joseph envers ses frères , après les outrages qu'il en avoit reçus , on ne pourra assez admirer la generosité de son ame , & les entrailles de sa tendresse & de sa douceur. Il s'afflige lui-même en voyant la douleur dont ils sont touchés. Il les rassure dans leur crainte ; il appaise leurs larmes par les siennes ; & il veut qu'ils se consolent du mal qu'ils lui avoient fait , par la vûe des grands biens que Dieu en avoit tirés , & pour leur propre conservation , & pour celle de plusieurs peuples.

Cette extrême moderation qu'il témoigne pour ceux dont il avoit été si fort offendé , n'étoit point en lui une vertu humaine & passagere. Il est envers ses frères après la mort de Jacob , tel qu'il avoit été durant sa vie. Et il fait voir que sa retenue & sa bonté ne venoient point de son respect pour un homme qui pouvoit mourir , mais de son amour pour Dieu qui est immortel.

On a déjà marqué quelques convenances de Joseph avec JESUS CHRIST , dont il a été la figure. On y peut encore ajouter celles-ci.

Joseph est haï de ses frères , parceque Jacob son pere l'aimoit & l'estimoit plus qu'eux tous : J E S U S - C H R I S T est haï par les Docteurs de la loi & par les Pharisiens , parcequ'il leur declare que son Pere l'aime , & qu'il est avec lui un même Dieu .

Joseph est condamné de ses frères , parcequ'il a prédit qu'ils l'adoreroient un jour : J E S U S - C H R I S T est condamné de ses Juges , parcequ'il declare qu'ils le verroient paroître un jour au milieu de l'air , assis à la droite de Dieu son Pere .

La femme Egyptienne veut corrompre la pureté de Joseph , & elle l'accuse , parcequ'il a résisté à son desir détestable : La Synagogue a voulu attirer J E S U S - C H R I S T dans ses sentiments corrompus , & dans ses traditions fausses & humaines ; & elle l'a fait condamner , parcequ'il est demeuré inflexible dans l'amour de la vérité & de la justice .

Joseph laisse son manteau entre les mains de cette femme impudente , & il sort de sa maison : J E S U S - C H R I S T a laissé à la Synagogue la lettre & les figures dont il s'étoit couvert dans l'ancienne loi , & il a passé de la Judée dans l'Eglise des Gentils . Putiphar a été trop credule en condamnant Joseph sur les accusations de sa femme : & le peuple Juif a été trop credule en condamnant J E S U S - C H R I S T , & en demandant sa mort sur les calomnies des Princes des Prêtres .

Que si l'on passe de la vie obscure & privée de Joseph à celle qu'il a menée dans l'éclat & aux yeux d'un grand royaume , on ne pourra assez ad-

O O o iij

mirer comment un homme de trente ans , tiré tout-d'un-coup de l'esclavage & de la prison . monte sur le trône avec l'estime & les louanges de tout le monde , & devient en un moment un parfait Ministre.

On peut se souvenir ici de ce qui a été marqué de l'état de Joseph dans son élévation. Nous y ajouteroons seulement ce que David en dit dans *Pf. 104.*, un Pseaume : Le Roi , dit-il , donna à Joseph ^{21. ¶} l'autorité absolue dans sa maison , & l'établit ^{22.} pour gouverner sous lui tout son royaume , pour [¶] tenir les Princes assujettis à ses volontés , & pour [¶] apprendre à ses Ministres les regles de la prudence [¶] & de la sagesse.

Ainsi Joseph fut grand , non seulement devant les peuples , mais devant les Grands. Il fut re-vêré des Princes , comme ayant reçû la plus grande autorité qu'un Roi peut donner à un Ministre dans son royaume. Et il fut écouté & respecté des plus sages d'entre les Conseillers & les Ministres du Prince ; comme étant éclairé d'une sagesse plus qu'humaine , & qui ne pouvoit venir que de Dieu seul.

Il est remarquable aussi que ce Saint , qui dès son enfance avoit été persécuté si cruellement par la jalousie de ses frères , a possédé très-long-temps la souveraine autorité dans l'Egypte , sans qu'il paroisse qu'il ait eu des envieux. Il a vécu cent dix ans. Il a été Ministre à trente. Sa dignité a duré autant que sa vie. Et ainsi pendant quatre-vingts ans il a gouverné toute l'Egypte.

On ne voit point que durant tout ce temps il ait été traversé par aucun mauvais soupçon , ni par aucun trouble. Car , selon ce qui a été re-

JOSEPH EN EGYPTE CITOYEN DU CIEL. 95
marqué de quelques Saints , il y a un mérite si grand & si élevé , qu'il est hors d'atteinte à la malignité de l'envie. Comme on dit qu'il y a quelques montagnes si hautes que leur sommet est toujours tranquille , parcequ'il est au-dessus des nuées , où se forment les orages & les tempêtes.

Il étoit plus aisné à Joseph qu'à un autre , de se mettre ainsi au-dessus de la jalouse. Car on peut dire de lui dans la vérité , qu'il étoit plus grand que sa grandeur même , & qu'il usoit de cette suprême autorité qu'il avoit reçue , comme d'un dépôt , pour la gloire du Prince qui la lui avoit confiée , & pour le salut de ses peuples , & non pour aucun avantage qu'il prétendit en tirer , ou pour lui , ou pour ceux de sa maison.

C'est pourquoi de sages Interpretes ont remarqué , que lorsqu'il choisit quelques-uns de ses frères pour faire la reverence au Roi , il prit pour cela ceux d'entr'eux qui paroisoient les moins bons de tous. Car ce saint avoit peur , disent ces Auteurs , que si le Roi trouvoit en quelques-uns d'eux une mine & une taille avantageuse , il ne les retînt peut-être auprès de sa personne , ou qu'il ne les envoyât dans ses armées. Au-lieu que Joseph les trouvoit sans comparaison plus heureux de continuer à mener une vie retirée & particulière , comme ils avoient fait jusqu'alors , que de les voir engagés en quelque établissement considérable , ou à la guerre , ou à la Cour.

Ainsi ce saint Patriarche ne demeuroit lui-même dans le grand emploi où il étoit , que parcequ'il y avoit été engagé par un ordre exprès de Dieu , selon les révélations très-assurées qu'il

O O o iiii

952 GENÈSE. CHAP. L. SENS SPIR.

en ayant en eues dès son enfance. Joseph , selon la
remarque de Saint Augustin , gouvernoit la cité
terrestre sous un Prince qui lui avoit donné cette
autorité ; mais il s'y regardoit comme étran-
ger , étant lui-même citoyen du ciel. Il donnoit
toute son application au gouvernement du roya-
me d'Egypte ; mais tous ses désirs tendoient à un
royaume invisible que Dieu lui avoit promis .

Il ne pensoit , non plus que ses ancêtres Abra-
ham , Isaac & Jacob , qu'à cette cité stable dont
Dieu même est le fondement. Son cœur étoit où
il avoit mis son trésor , & étant Chrétien verita-
blement , quoiqu'il n'en portât pas le nom , il tou-
piroit toujours , & il apprenoit aux Chrétiens à
soupirer sans cesse vers cette cité sainte & spiri-
uelle , qui a le Dieu de vérité pour son Souve-
rain ; la charité pour sa loi ; & l'éternité pour sa
durée : *Cujus rex veritas ; cujus lex caritas ; cujus*
modus aeternitas.

FIN.



T A B L E

DES PRINCIPALES CHOSES

contenues en ce Livre.

A BEL. 203. Ses présens, *ibid.*
A & 209. Son sacrifice, 218
 Sa foi, 221. Il est tué par son
 frere, 221. Il est la figure de
 JESUS-CHRIST, 226.
ABIMELECH. Sa conduite envers
 Abraham & Sara, 265.
ABRAHAM. Il n'a point été ido-
 lâtre, 388. Il sort de son pays,
 294. Il est le modèle des pa-
 faits, 401. Toutes les nations
 sont bénies en lui, 403. Il
 fait passer Sara pour sa sœur,
 405. Sa conduite est parfaite
 en tout, 407. Il agit comme
 J. C. & S. Paul, 407. Querel-
 le des gens d'Abraham & de
 Lot, 417. Il est très-moderé,
 419. Sa générosité & sa sage-
 ssse, 437. Il ne reçoit rien des
 hommes, 445. Sens littoral
 du sacrifice d'Abraham, 455.
 Sens spirituel de ce même sac-
 rifice, 469. Il n'attend rien
 que de Dieu, 459. Son af-
 fection pour Eliezer, 460. Sa
 foi comparée avec celle de la
 sainte Vierge, 466. Sa vision,
 457. Son effroi, four, lamp-
 pe, 473. Il épouse Agar, 477.
 Foi humble d'Abraham & de
 Sara, 479. Rois sortis d'A-
 braham, 489. Sa promesse
 obéissance, 505. Il adore la
 Sainte Trinité, 515. Son a-
 mour envers les hôtes, 521.
 Sa foi parfaite, 693. Il achète
 un sepulcre, 613. Sa sagessse un

mariant Isaac, 634. & suiv.
ABSTINENCE de chair mêlée de
 sang, 347.
ADAM. Son occupation dans le
 paradis, 95. 115. Son for-
 meil, 98. Il est figure de J.
 C. 120. Son bonheur avant
 son péché, 127. Il fuit la fan-
 ce du Seigneur, 141. Il s'ex-
 cuse sur Eve, 143. 81. Peine
 d'Adam, travail, 149. Dieu
 l'habile, son ocoque de
 lui & le châsse du Paradis,
 151. 183. Péché d'Adam, 163.
 Semblable à celui du premier
 Ange, *ibid.* Comment il est
 vrai qu'il n'a pas été seduit.
 171. Son péché enferme tous
 les péchés, 173. Il est chassé
 du Paradis, figure des pénitens
 chassés de l'autel, 185.
 Pourquoi Dieu a permis sa
 chute, 188. Sa pénitence,
 259. 265. 267. Il est inex-
 cusable dans sa chute, 193. Son
 salut crû & tous les saints Pe-
 res, 257. Les mœurs lui ont
 été plus sensibles qu'ils ne
 nous le font, 271. Etat d'Ad-
 am peint par S. Bernard, 71.
 Adam pénitent comme le fer-
 roit un Ange, 275. Vie d'Ad-
 am & d'Eve toute dans les
 pleurs, 277. Pourquoi la ver-
 tu d'Adam est peu connue,
 279. Adam & Eve sauvés,
 257. Pénitence d'Adam prou-
 vée par l'Ecriture, 259. ex-
 pliquée par celle de David,

- A** 263. Ce qu'Adam pénitent a pu di à Dieu , 267. Accablement d'Adam après son peché , 269.
- A** SAR traité durement par Sara, voit un Ange , 482 Chassée avec Imael , 575. Figure de la concupiscence , 582.
- A** GRICULTURE ; excellence de cette occupation , 115.
- A**IGLES, ce qu'ils marquent , 71.
- A**ME. Comment elle est infestée par le peché , 242. Nous devons à nos pères le corps & l'ame , 243. Le corps étant souillé, il souille l'ame , 244. *Cp suiv.*
- A**MÉ saint & fidèle, grand don de Dieu , 425.
- A**mour de Dieu & du prochain , 715.
- A**NGES : Pourquoi Moïse n'a point parlé de leur creation , 9. Quand ils ont été créés , 48. Séparation des bons Anges d'avec les méchans , 49. De la nature des Anges , 50. Fidélité des saints Anges , 54. Les Anges sont fixés pour jamais dans l'immobilité de l'amour de Dieu , 57. Ils sont marqués par les eaux qui sont au-dessus du firmament , 60. Leur science les rend plus humbles , 154. Tableau des bons & des mauvais Anges , 155. Châte des Anges, la considérer souvent , 155. Châte de l'Ange & d'Adam , 263. Anges de l'échelle de Jacob ce qu'ils figuroient , 700. *Cp suiv.* Hommes changés en Anges par l'effusion du S. Esprit , *ibid.* Anges représentant la personne de Dieu , 519. Apparition des Anges , 518.
- A** NIMAUX de la terre , leur creation , 27. Ce qu'ils figurent , 72. Adam les nomme , 97. Animaux purs & impurs , 317. Ce que figurent divers animaux , 469.
- A** RAM & Nachor , aînés d'A-
- braham , 383. Aran père de Sarai nommée aussi Jescha , 387.
- A** RC-EN-CIEL , image de Jésus-Christ & de sa grace , 355.
- A** RCHE , sa forme , ses divers étages , 293. Comment elle a contenu tant d'animaux , 295. Ses dimensions , 307. elle est l'image de chaque Chrétien , 309. Elle est l'image des trois états de l'Eglise , 311. Figure de l'Eglise , 321. Arche estimée une folie comme la croix , 323. Tel bâtit l'Arche qui n'y entre point , 325. Le corbeau ne retourne point en l'Arche , 331. Ce que marque la colombe & le corbeau de l'Arche , 333.
- A** SER fils de Jacob , est bénit de lui , 926. 932.
- A**UTELS , combien on doit les respecter , 704.
- B** AYLINE, cité du monde , opposée à la cité de Dieu , 390.
- B** ELIER : ce qu'il signifie , 600.
- B** ENJAMIN , 780. Jacob le benit , 927. 938. Il figure saint Paul , 939.
- B** ESTES farouches , utiles à l'homme , 77.
- B**ONS & méchans : Jacob & Esau , 659. Grand sujet de consolation pour les bons qui sont persécutés , 660.
- C** AIN , 209. Son trouble & sa frayeur après le meurtre de son frère , 213. Son orgueil , son envie , 221. Son audace son impiété , 223. Il bâtit une ville , 225. Il est la figure des amateurs du monde , 225. Il est la figure des Juifs , 226.
- C** HAM maudit de son père , 251. Image des Chrétiens endurcis , 159.
- C** HARITÉ , elle rend tout léger , 71. Elle fait soupirer vers le ciel , 105. Elle doit

- remplir tout le cœur , 113. Figurée par la fontaine du paradis terrestre, qui se divisoit en quatre fleuves , les quatre Vertus Cardinales , 114. Charité du prochain , 113.
- C**HARNELS , spirituels , 579. CHERUBIN à la porte du paradis , 152. 186.
- C**ETHURA femme d'Abraham , 650. Pourquoi Abraham l'épouse , 655.
- C**HUTE de l'Ange & d'Adam , 263.
- C**HRÉTIEN , comment Dieu le forme , l'ordre qu'il garde , 75. Son repos doit être en Dieu , 101. Le Chrétien est un paradis , 187. Joie du Chrétien , 577. Générosité , désinteressement d'un Chrétien , 615.
- C**IEL. Creation du ciel & de la terre , 7.
- C**IRCONCISION , 487. Figure du baptême , 493. Circoncision du cœur , de l'esprit , des oreilles , des lèvres , 499. & suivants.
- C**OLOMBE , figure des vrais pieux , 335. Figure des parfaits , 471.
- C**ONCUPISCIENCE : quelles sont ses trois fléches , 175.
- C**ONFIANCE en Dieu , 264.
- C**ONNOISSANCE de soi-même : c'est Dieu qui la donne , 591.
- C**RRAINT païenne , 117.
- C**RAPAUDS : pourquoi Dieu les a créés , 18. 78.
- C**REATION de l'homme , 31.
- C**REAUTRES : rien d'inutile dans les créatures de Dieu , 30. proportion qu'elles ont toutes les unes avec les autres , 36.
- C**REDULITÉ , il y en a une qui tue l'âme , 527. La charité croit sans être credule , 629.
- C**UPIDITÉ . Elle est toujours gênée & comme à l'étroit , 616.
- C**URIOSITÉ , avidité de savoir les secrets de la nature , 24. Curiosité d'Eve , 163. Curiosité dangereuse , 773.
- D**AVID , Ses regrets , image de ceux d'Adam , 263.
- D**E MON comparé au serpent , son orgueil & sa basseflote , 145. Il mange la terre , 146. La science des démons augmente leur orgueil , 153. Droit que le démon a sur les bômes après le péché , 246. Ses pièges cachés , 931.
- D**ENTS du corps de J. C. 91.
- D**E S E P O I R , 263.
- D**E S O B E I S S A N C E , 169.
- D**IEU . Ce qu'on doit entendre lorsqu'on dit qu'il a dit une chose , 11. Idée de Dieu , 39. Dieu avant le monde , 43. Comment on doit reverer la solitude éternelle où il étoit , 43. Il est immuable , 46. La creature raisonnable ne peut être heureuse sans lui , 156. Son repos après les six jours , 86. 101. Pourquoi Dieu défend à Adam & Ève de manger d'un fruit , 166. Il interrogé avant que de condamner , 179. Bonté de Dieu après le péché de l'homme , 197. Sa grandeur après le péché de l'homme , 101. Comment il est dit que Dieu se repente , 291. Il est lent à juger , 525. Il est dur à ceux qui sont durs , 645. Dieu qui donne tout veut qu'on le prie , 657. On peut bien bannir un homme de bien ; mais on ne peut l'empêcher de trouver Dieu , 831. Son pouvoir sur les méchants , 849.
- D**INA , 773.
- D**RAGONS : pourquoi Dieu les a créés , 18. 78.
- E**AUX , Ce que c'est que les eaux qui sont au-dessus des cieux , 16. 60.
- E**CHELLE de Jacob , image de l'Eglise , 701.

Ecriture - **Sainte** doit être
répétee, &c. comparée au
firmanent, 54. **Fables** inventées
sur l'Ecriture, 35. Son
obscurité c. uile, 173. Elle
est la règle des vertus, 555.

Eglise, elle est m. re & vierge,
937. Elle est un jardin ce-
leste, *ibid.*

Egyptiens: Pourquoi ils
avoient en abomination les
pasteurs de bœufs, 398.

Elie, 133.

Eliezer, Intendant de la mai-
son d'Abraham : sa vertu,
461. Il demande Rebecca
pour Isaac, 631.

Enfans, leur respect envers leur
pères, 805.

Esaü & Jacob, leur naissance,
653. Princes sortis d'Esaü roi
d'Idumée, 729.

Étoiles. *Creation* des étoiles,
23. Ce qu'elles marquent, 66.

Éternité, commentia conce-
voit, 45.

étranger Ce que c'est qu'être
étranger sur la terre, 104.

Eucharistie: C'est l'arbre de
vie, 12. Elle est le pain des
Rois, 933.

Eve figure de l'Eglise, 120.
Son infidélité, 137. Elle s'ex-
cuse sur le serpent, 143. Grand-
eur de sa faute, 157. Son pe-
ché a été l'orgueil & l'indé-
pendance, 161. Sa pénitence,
sa sainteté, 216.

Excuses dans le péché, 143.

Femme. *Creation* de la fem-
me, 98. Pein & assujetti-
fement de la femme, 147.

Firmanent. *Creation* du fir-
manent expliquée, 15. 58.

Foi. Vie de la foi, désir du
ciel, 10. Foi, intelligence
236. Jugement de la foi en
toutes choses, 426. Foi chré-
tiennne nommée par l'amour,
465. Allier la prudence avec
la foi, 755. Elle nous rend

victorieux du monde, 758.

Foibles: con. olation pour les
foibles, 72. 124.

G Ad fils de Jacob, est bénii
de lui, 926.

Generosité des Saints : faine
orgueil 4:7. & 4:8.

Grace: c'est elle qui fait tout le
bien dans nous, 103. 118.

Grands. Eloge des grands 755.

H Abits, sujets d'humilia-
tion, 271.

Henoch Dieule conserve com-
me Elie, 233. Sa vertu, 244.

Homme. L'homme c. c. à l'ima-
g. de Dieu ce que c'est, 32.
Tout a été fait pour l'hom-
me, 33.

Homicide, 349.

Honte, pudeur ce qui nous h-
caue, 115. & 126.

I

Jacob bénii au lieu d'Esaü,
683. Il est exempt de men-
son, 9 - 687. Il est la figure
de J.C. 689. Il va en M. opo-
tamie, 695. Sa vision, 697.
Il dort la tête sur une pie re:
ce que cela marque, 697. In-
nocent assassin de Jacob en-
vers Laban, 7-7. Jacob ima-
ge du vrai Pasteur, 725. On
lui donne le nom d'Israël 753.
Sa lutte contre l'Ang. image
des fidèles, 757. Jacob ho-
teux figure des juifs, 758. Il
reverte Eläi, 761. Il vient en
Egypte avec ses enfans, 897.
Il adopte Ephraïm & Man flé
enfans de Joseph, 91. Il les
benit, préférant le cadet à
l'aîné, 911. Benedictions de
Jacob, 920. Virtus de Ja-
cob, 939.

Jésus Christ. Sa mort com-
parée à un sommeil, 122. Son
amour pour l'Eglise, 123. Il
est l'espérance de tous les sie-
cles, 281. J. C. tenté apprend
à vaincre le tentateur, 175.

- Il** est figuré par Abel , 226. Son incarnation est toute pure , 245. Son humilité dans sa généalogie , 817. Qui ont les yeux & les dents de son corps , 931.
- IMAGE** de Dieu , ce que c'est , 73.
- IMPATIENTS** : qui ils sont selon l'Ecriture : ils regardent derrière eux , 151.
- INDEPENDANCE** , peché de nos premiers pères , 161.
- INSISTES** Comment on doit adorer Dieu en les voyant , 30.
- INTELLIGENCE** : récompense de la foi , 236.
- INTEREST** ; combien il divise les familles & les amis , 421.
- JOSEPH** envié de ses frères , 799. Il est vendu , 807. Sa tentation & sa faute , 813. Longue suite de ses maux , 829. Sa grande foi & sa fermeté , 831. Sa conduite toute sainte , 835. Joseph souffrant ; image de J. C. 837. Son mariage , 847. Joseph élevé par son abbaissement , 851. Il est humble dans sa grandeur , 853. Gloire de Joseph ; image de celle de J. C. 855. Il fait manger ses frères avec lui , 871. Sa fâcheuse envers eux , 885. Sa conformité avec J. C. 887. 949. Il présente ses frères au Roi , 905. Il acquiert toute l'Egypte à Pharaon , 905. Joseph bénit comme figure de J. C. 935. Image des vertus de Joseph , 947. Joseph grand sans intérêt , 949. Joseph dans l'Egypte , citoyen du ciel , 951.
- JOUR** : les six jours de la création du monde expliqués , 9. Ce qu'ils marquent , 74.
- ISAAC** , son nom signifie ris , 577. Isaac sévré , 179. Il est immolé sur le Calvaire , 189. Il n'est pas moins admirable qu'Abraham , 601. Son imolation , Image du S. Sacrement , 603. Comment on immole Isaac en esprit , 607. Il épouse Rebecca , 633. Son amour pour Esraël , 661. Il est riche en biens , mais plus encore en vertus , 671. Sa mort , ses vertus , 781.
- ISMAËL** , Isaac , loi vieille , loi nouvelle , 581. Mort d'Ismaël , 651.
- ISSACHAR** beni de Jacob , 927.
- JUDA** , Thamar , 813. Benediction de Juda par Jacob , temps du Messie marqué , 925. 928. Il est figure de J. C. 929.
- JUGEMENTS** teméraires , 523. L'homme est précipité à juger , 525.
- JUSTES** : ils sont humiliés en ce monde , 767.
- JUSTICE** réelle , non imputative , 463.
- L** ABAN , il trompe Jacob , lui donnant Lia au lieu de Rachel , 711. Accord fait entre Jacob & Laban , 725. Son injustice envers Jacob , 741. Il est l'image des amateurs du monde , 743. & 744.
- LAMECH** , 213. Il tue Cain , 214.
- LANGUE** , division des langues : langues hébraïques , 379. 393.
- LIA** & Rachel , 713.
- Loi** vieille , loi nouvelle , 581. 815. Loi ancienne abolie par la nouvelle , 441.
- LOT** , peu de discréption dans sa conduite , 419. 421. Sa séparation d'avec Abraham source de ses maux , 24. Il sauve Ségor & craint d'y perir , 541. S'il a pu exposer ses filles , 543. Femme de Lot , qui sont ceux qui l'imitent , 549. & suiv. Son enyvrement n'est point sans faute , 553. Lot juste , 555. Son peu de prudence , de foi , de vigilance , 557. Il est l'image des solitaires superbes , 559. Ses deux filles , 560.

- LUCIFER**, son excellence , 10.
Sa chute , 51. Pourquoi Dieu
a permis sa chute , 189. & 190.
- LUMIERE**: creation de la lumie-
re expliquée , 12. Division de
la lumiere d'avec les tene-
bres , 14.
- LUNE**. Creation de la Lune , 23.
Ce que la lune figure , 66:
M
- M A I S T R E s**, serviteur.
M Abraham , Eliezer , 639.
Devoirs des maîtres & des
serviteurs , 643.
- MANICHEENS** refutés touchant
le peché du premier homme ,
188.
- MARIAGE**. Sainteté du mariage ,
99. 148. Mariages déreglés
cause du deluge , 297. Choix
du mariage réglé par les
Saints , 299. 637. Maux des
mariages non chrétiens , 301.
- MARTYRE**. Saints Martyrs com-
parés avec Adam , 195.
- MARTHE & Marie** , 713.
- MAUX**, afflictions; bonté de Dieu
dans les maux des Saints , 8 ; 3.
- MELCHISEDECH**: quel il a été ,
435. J. C. Prêtre selon l'or-
dre de Melchisedech , 439.
Figure du S. Sacrement dans
Melchisedech , 443.
- MENSONGE**, il n'est jamais per-
mis , 685.
- MER** Image du monde , 69.
- MERES Chrétiennes** , 217. Leur
devoir à l'égard de leurs en-
fants , 573.
- MECHANS** comparés aux eaux de
la mer , 61.
- MESURE** des iniquités , 457
- S. MICHEL**, son humilité , 53.
192.
- MONDE**, sa creation: il n'est pas
fait au hazard , 8. Il a été créé
en six jours , 89. Attraché au
monde , 545. Gens du mon-
de méprisent les Saints , 581.
Gloire du monde , 767. Grand-
eur du monde méprisée de
Dieu , 791.
- MORT**, peine du peché , 150.
N
- N A C H O R** , 389.
NEMROD, de chasseur de-
venu louve ain , 369.
- NEPHTHALI** fils de Jacob beni
de lui , 934.
- Nos** juste & parfait , matcha
avec Dieu , 305. On se rit de
lui quand il prédit le deluge ,
319. Sa vertu , 337. Son fils
Chim se moque de lui , 351.
Figure de J. C. souffrant , 357.
Peuples sortis de ses trois en-
fans , ibid.
- NOURRITURE**, sujet d'humilia-
tion , 271.
- NUDITE** de nos premiers peres
connue & cachée , 141.
- O
- O BÉISSANCE**, 167. Obeissance
ce que à Dieu & à l'hom-
me , 595. & 596. Elle doit être
pleine, simple, gage & prom-
te , 597. Elle doit être hum-
ble, ferme, perséverante , 599.
- OISEAUX**. Creation des oiseaux-
25, ce qu'ils figurent , 700.
- ORGUEIL** , Ce que c'est , 161.
& suiv.
- ORGUEILLEUX** Il leur est avan-
tageux de tomber dans quel-
que grande faute , 169.
- P
- P A Y S**, nations différentes .
péché original de chaque
pays , 249.
- PARADIS** terrestre , 90. Ses ar-
bres & ses fruits. Les quatre
fleuves du paradis terrestre ,
92. 108. Il est très réel , 109.
- PARFAITS** marqués par les oï-
seaux , 70. Parfaits , com-
mencians , 491.
- PASSEREAU**: ce qu'il figure , 71.
- PASSIONS**: elles sont nos idoles ,
77.
- PASTEURS** de l'Egli e figurés par
Jacob , 741. Vrais amis de
l'Epoix , 503.
- S PAUL**, son élévation & son ab-
aissement , 703.

T A B L E .

959

- PÉCHE** ORIGINEL 235 &c. 272.
Transfusion du péché dans l'âme, 241. Eclaircissement pour rendre le péché original aisément à comprendre 247 & suiv.
- PÉNITENCE**, séparation de l'Autel, 185. Elle doit être accompagnée d'espérance, 264. Règle dans la Pénitence, 280. Adam image des pénitens, 272. Vraie pénitence, 303. Regrets & paix d'un vrai pénitent.
- MÈRES & mères**, combien nous leur sommes redétables, quoiqu'enous soyons nés pecheurs, 243. Modèle des pères dans Abraham, 603. Rôle pour l'amour des pères, Joseph, 803.
- PHARAON**, nom commun aux rois d'Egypte, 399.
- POISSONS**, création des poissons, 26. Ce qu'ils nous marquent, 70.
- POLYGAMIE**, 477.
- PROCEZ** dangereux, 421.
- PROVIDENCE** de Dieu, 697.
- PUTIPHAR**, Eunuque de Pharaon, 801. R
- RACHEL & Lia**. 713. Elle défie des mandragores, 719.
- RAPPORTS**, crédulité: grand piège du démon, 531.
- RICHESSES**: Être désintéressé parmi les richesses, 617.
- ROI**. Le pouvoir qu'ils ont sur la vie des hommes vient de Dieu, 349. Nom de Roi dans l'Ecriture, donné aux petits Souverains, 431.
- RUBEN**: sa conduite envers Joseph, 863. Ce que Jacob lui prédit en le bénissant, 919.
- S
- SABBAT**; deux manières de le sanctifier, 102.
- SACRIFICE** dû à Dieu, culte intérieur, 219.
- SAGESSE**, créée avant toutes choses; ce que c'est, 58. Ceux que Dieu remplis de sagesse comparés au soleil, 65. C'est l'abré de vie qui étoit au milieu du paradis, 211.
- SAINTS**; bonté de Dieu dans leurs maux, 833.
- S. ESPRIT**: comment on doit entendre qu'il étoit porté sur les eaux au commencement du monde, 21.
- SAISONS** de l'année réglées, semence, moissons, hiver, été, jour & nuit, 339.
- SARA** modèle des femmes Chrétiennes, 409. Image de l'Eglise, 411. Son respect envers Abraham, 481. Elle nourrit Isaac, 573.
- SEM & Japhet unis**, figure de l'union de l'Eglise, 360.
- SERPENS**: pourquoi Dieu les a créés, 18. 78. Adresse du serpent à la tentation d'Eve, serpent réel qui tenta la femme, 135. 151. & suiv. Aversion naturelle entre l'homme & le serpent, 144. Serpents marquent les pièges cachés, 931.
- SERVITEURS**: Avoir soin d'eux, 641.
- SETH** tige des Saints, 215. Sa race alliée avec celle de Caïn, 289.
- SIMEON & Levi**, la vengeance qu'ils prirent des Sichimites, condamnée, 911. Comment Judith a pu louer Simeon, 9. 3
- SODOME**: son embraseineut, 545 Peine de Sodome semblable à son crime, 547.
- SOLEIL**, création du soleil, 22. Ce qu'elle marque, 65.
- SOLITAIRE**: deux vices à craindre pour les Solitaires, 560.
- SOUFRANCES**; elles n'empêchent pas la joie, 85.
- SPIRITUELS**, charnels, 469.
- T
- TEMPERANCE**. En quoi consiste la vraie tempérance, 662. & 663.
- TEMPLES**, Eglises quel respect on leur doit, 704. Profanation

- tion des Temples , *ibid.*
TENTATIONS, où l'on doit fuir ,
 813. & 814.
TERRE séparée de l'eau , 19. 61.
TERRE fertile , 23. 64.
THAMAR , 813.
TOUR de Babel , 381. 383.
TOULERELLE, ce qu'elle mar-
 que , 71.
TRADITION sainte , dépôt de
 la vérité , 673.
TRAVAIL humble , 117.
Ste TRINITE marquée dès la
 création du monde , 37. Elle
 a été cachée aux Juifs , 38.
 Idée foible de la Sainte Tri-
 nité , 40. & 41.
V
VERBE Eternel , s'il a apparu
 autrefois , 517.
VERITE , nous ne l'avons plus
 dans nous comme Adam ; nous
 devons l'apprendre des autres ,
 107. C'étoit la fontaine qui
 arrosoit le paradis terrestre ,
 107.
VIE présente s'y regarder com-
 me étranger , 103.
- Vie active & contemplative** ,
 728. & sui.
Ste VIERGE , comparée à Eve ,
 281. Elle est avocate & me-
 diatrice , 282. Culte de la
 Sainte Vierge , confiance en
 elle , 283. Sa foi , 467.
VIRGINITE préférable au ma-
 riage , 35.
UNION : division , bons , mé-
 chans , 471.
VOCATION au ministère de l'E-
 glise , 731.
VOLONTÉ de Dieu : comment
 elle doit être considérée , 889.
 Volonté de Dieu à l'égard de
 ceux qu'il a laissé tomber dans
 le péché , *ibid.*
Y
Y Eux de nos premiers pères
 ouverts , 139.
Yeux du corps de J. C. 931.
Z
ZABULON beni de Jacob son
 pere , 925.
ZARA , Pharès , loi vielle , loi
 nouvelle , 81.

Faute à corriger

A la page 808. ¶ 9. lisez , Onan , voyant la femme de son
 frere ainé , & sachant que les enfans qui naistroient d'elle ne se-
 roient pas à lui , empêchoit par une action exécable , qu'elle ne
 devinst mere , de peur que ces enfans ne portassent le nom de son
 frere.

fpgz. 32 vol. Complete,

t. 1.

fpggzyxs.

